



**HAL**  
open science

**Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan).**

Jean Rivière

► **To cite this version:**

Jean Rivière. Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan).. Géographie. Université de Caen, 2009. Français. NNT : . tel-00460099

**HAL Id: tel-00460099**

**<https://theses.hal.science/tel-00460099v1>**

Submitted on 26 Feb 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Caen Basse-Normandie



U.F.R. de Géographie

École doctorale 68 « Littérature, cultures et sciences sociales »



THÈSE  
présentée par

**M. Jean RIVIÈRE**

et soutenue publiquement le 30 novembre 2009

en vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE NORMANDIE

Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale (TH 654)  
(Arrêté du 7 août 2006)

## LE PAVILLON ET L'ISOLOIR

Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008)

À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)

Tome 1

Composition du jury

**Mme Martine BERGER**

Professeure de géographie à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR LADYSS 7533 CNRS (*Rapporteur*)

**M. Martin VANIER**

Professeur de géographie à l'université Joseph Fourier de Grenoble I, UMR PACTE 5194 CNRS (*Rapporteur*)

**Mme Marie-Christine JAILLET**

DR CNRS en géographie à l'université de Toulouse II- Le Mirail, UMR LISST 5193 CNRS (*Examineur*)

**M. Patrick LEHINGUE**

Professeur de science politique à l'université de Picardie Jules Verne, UMR CURAPP 6054 CNRS (*Examineur*)

**M. Michel BUSSI**

Professeur de géographie à l'université de Rouen, UMR IDÉES 6266 CNRS (*Co-directeur de thèse*)

**M. Robert HÉRIN**

Professeur émérite de géographie à l'université de Caen Basse-Normandie, UMR ESO 6590 CNRS (*Directeur de thèse*)





## Sommaire

---

*Introduction générale : L'étude spécifique des comportements électoraux, un angle mort des travaux sur le périurbain français*

### **PREMIERE PARTIE. LES REGARDS SCIENTIFIQUES PORTÉS SUR LES VOTES DES PÉRIURBAINS**

#### **CHAPITRE 1 : UN PÉRIURBAIN DEVENU CENTRAL**

Une lecture historique des approches des votes périurbains

#### **CHAPITRE 2 : UN PÉRIURBAIN DÉSORMAIS PATHOGÈNE**

De la nécessité de critiquer la thèse des gradients d'urbanité

### **DEUXIÈME PARTIE. LES EFFETS SOCIAUX ET ÉLECTORAUX DE 40 ANS DE PÉRIURBANISATION**

#### **CHAPITRE 3 : LA CARTE ÉLECTORALE FRANÇAISE REMODELÉE**

Ou comment analyser le clivage électoral « urbain-rural » comme une expression de la géographie des inégalités sociales

#### **CHAPITRE 4 : LA MUTATION DES CONFIGURATIONS SOCIO-ÉLECTORALES**

Une lecture comparée entre Caen, Metz et Perpignan (1969-2007)

### **TROISIÈME PARTIE. LES VOTES DES PÉRIURBAINS À L'ÉPREUVE DE L'APPARTENANCE SOCIORÉSIDENTIELLE**

#### **CHAPITRE 5 : DES EFFETS DE POSITIONS STRUCTURELS...**

Ou comment les pratiques électorales des périurbains n'échappent pas à l'influence de variables lourdes

#### **CHAPITRE 6 : ... ET DES EFFETS DE CONTEXTE NON NÉGLIGEABLES**

Les votes des périurbains à l'épreuve des mobilités socio-résidentielles et des cadres communaux

### **QUATRIÈME PARTIE. LA QUESTION DE L'URBANISATION COMME ENJEU POLITIQUE DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES**

#### **CHAPITRE 7 : LES « DEMANDES » ÉLECTORALES MUNICIPALES**

Groupes locaux en présence, vécus et attentes de périurbains

#### **CHAPITRE 8 : LES « OFFRES » ÉLECTORALES MUNICIPALES**

Constitution des listes et « campagnes » en contexte(s) périurbain(s)

*Conclusion générale : Une combinaison des méthodes et techniques au service d'une approche critique de la dimension spatiale des choix électoraux*



## Remerciements

---

Les pages qui suivent constituent l'aboutissement de recherches conduites depuis cinq ans au sein du Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés, antenne de l'UMR « Espaces et Sociétés » du CNRS implantée à l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN). Si l'apprentissage de la recherche en sciences sociales est souvent une expérience individuelle, j'en retiendrais ici les dimensions collectives.

Mes premiers mots vont à **Robert Hérin**, Professeur émérite de géographie à l'UCBN, qui dirige mes travaux depuis juillet 2002 et le début des réflexions de maîtrise. Quelques semaines plus tôt et suite au désormais célèbre 21 avril de la même année, il m'aura permis de découvrir la géographie électorale dans le cadre des enseignements d'épistémologie de la géographie dont il avait modifié le programme pour tenir compte de l'urgence sociale suscitée par les résultats du scrutin présidentiel, s'inscrivant par là dans la perspective d'une géographie sociale « critique et responsable » qu'il aura participé à fonder une vingtaine d'année plus tôt. Depuis, il aura été le directeur de thèse qu'il me fallait : à la fois disponible quand j'avais besoin de lui et me laissant me construire comme chercheur autonome le reste du temps, non sans m'imposer quelques inévitables échéances. Qu'il soit ici remercié pour la manière dont il m'a encadré et pour son soutien institutionnel qui m'a grandement facilité l'obtention d'une allocation de recherche de l'Ecole Doctorale 68 de l'UCBN, allocation qui m'a permis d'avoir la chance de pouvoir mener mes recherches sans avoir à me préoccuper d'autre chose.

En acceptant de produire un rapport d'expertise de mon mémoire de DEA, **Michel Bussi**, Professeur de géographie à l'université de Rouen, aura également contribué à ce que j'obtienne ce financement doctoral. Il m'a ensuite offert l'opportunité de présenter les résultats de ma maîtrise puis de mon DEA de manière précoce au sein des séminaires du groupe ADRET qu'il anime, et s'il n'a pas été associé à la direction de mes recherches sur un plan strictement administratif, il aura pleinement joué ce rôle sur le plan scientifique, en faisant preuve d'une grande ouverture intellectuelle y compris face à mes propres critiques, qualité suffisamment rare dans le monde académique pour être soulignée.

À l'arrivée, ce binôme de direction assez improbable – dans le sens où il associe un « père fondateur » (même si l'intéressé n'aime pas l'expression) de la géographie sociale caennaise et un héritier de l'école de géographie quantitative et modélisante qui s'est construite à peu près à la même époque de l'autre côté de la Seine – aura constitué pour moi un contexte scientifique riche pour lequel je tiens à exprimer toute ma gratitude à mes deux directeurs de thèse.

Je remercie également **Martine Berger**, Professeure de géographie à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, et **Martin Vanier**, Professeur de géographie à l'université

Joseph Fourier de Grenoble I, qui me font l'honneur d'être les rapporteurs de ce manuscrit. Je tiens aussi à faire part de mes remerciements à **Marie-Christine Jaillet**, Directrice de recherche CNRS en géographie à l'université de Toulouse II-Le Mirail, et à **Patrick Lehingue**, Professeur de science politique à l'université de Picardie Jules Verne, qui ont eux aussi accepté d'évaluer mon travail en participant à la soutenance.

Que **Martine Berger**, **Marie-Christine Jaillet** et **Lionel Rougé** soient également remerciés de m'avoir intégré aux réflexions conduites dans le cadre du séminaire dit « périurbain » (nommé plus exactement « Dynamiques résidentielles de l'urbain au rural ») du GIS Logement-Habitat du PUCA. Parce que le « périurbain » va souvent de pair avec les mal nommées « classes moyennes », je remercie également **Marie-Hélène Bacqué** et **Stéphanie Vermeersch** qui m'ont permis d'assister au séminaire 2008-2009 de l'UMR LOUEST « Les classes moyennes : retour sur une mosaïque sociologique ». Plus largement, je souhaite remercier les enseignants-chercheurs que j'ai croisés durant ces quelques années. Qu'ils soient organisateurs ou participants de colloques, de journées d'études ou de séminaires, discutants de mes communications en ces occasions ou relecteurs anonymes d'articles : tous ont participé à l'avancement de mes recherches en me permettant de présenter les résultats de certains morceaux de chapitres de ce qui allait devenir cette thèse et en formulant des remarques ou des critiques avec des attitudes toujours constructives. Parce que le premier colloque important auquel participe un doctorant est toujours un moment un peu particulier, je tiens à adresser ici un clin d'œil aux sociologues **Julian Misch** et **Nicolas Renahy**, organisateurs du colloque « Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales », qui ont d'abord accepté de m'expliquer avec bienveillance pourquoi ma proposition de communication n'y avait pas été retenue et m'ont ensuite offert la possibilité, à la faveur d'un désistement de dernière minute, de participer à cette manifestation scientifique qui m'a finalement ouvert les portes d'un précieux réseau. Du côté des politistes, merci à **Céline Braconnier** et à **Jean-Yves Dormagen** qui m'ont prodigué, grâce à leur expérience du terrain, des conseils avisés pour la réalisation des questionnaires « sortie des urnes » et qui m'ont permis de me sentir moins seul, avec **Joël Gombin** et quelques autres, dans l'approche des comportements électoraux que je tente de défendre.

En tant que doctorant, j'ai pu bénéficier au sein du CRESO, hébergé dans la MRSH, de conditions de travail d'une grande qualité et d'un accueil chaleureux pour lesquels je tiens à remercier les membres de l'équipe et plus particulièrement ses directeurs successifs, **Rémi Rouault** et **Patrice Caro**. Que le premier soit également remercié de m'avoir permis de faire mes premiers pas d'enseignant dans le cadre d'UE qu'il animait, en faisant preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit et de pédagogie. Que les deux veuillent bien recevoir ma reconnaissance pour la liberté de ton qu'ils m'ont accordée au sein du laboratoire et pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans l'obtention de deux demi-postes d'ATER, prolongeant ainsi le financement que constituait l'allocation de recherche. Merci également à **Cyril Darthenay** pour sa disponibilité au

secrétariat du laboratoire, ainsi qu'à **Patricia** et **Elisabeth** pour leur bonne humeur à la cafétéria de la MRSH.

Au-delà du cadre matériel qui a toute son importance, le laboratoire et sa salle des doctorants ont constitué un environnement scientifique qui a largement contribué à ma formation intellectuelle. Parmi ces doctorants, **Fabrice Ripoll** a joué un rôle important. Sur le chemin qui me conduisait à aller soutenir mon mémoire de maîtrise, je l'ai croisé alors qu'il lisait sur un banc du centre-ville et il aura finalement pris le temps de relire une partie de cette thèse. Entre ces deux épisodes, il m'aura aidé à clarifier bien des points de ce travail et notamment initié à « l'approche dimensionnelle ». Avec nos quatre mains de doctorants, nous aurons aussi trouvé l'énergie pour porter la controverse à un géographe bien installé dans le paysage académique, ce qui restera sûrement pour moi un des moments les plus excitants de la thèse. Dans un registre différent mais tout aussi utile, je dois remercier **Michaël Bermond** qui m'a formé à diverses techniques de statistique multivariée avec disponibilité, patience et rigueur. Avec ce dernier, **Maxime Marie** et **Sébastien Caillault** (que je remercie au passage pour son coup de main pour l'ACC), je prends toujours autant de plaisir à discuter de traitements statistiques lors des pauses café, au grand désespoir de ceux qui subissent ces débats non sans railler à l'occasion l'approche « statistico-cartographique ». Outre ceux-là et sans les citer tous, je tiens à remercier ici **Fabien Guillot**, **Mathieu Uhel**, **Matthieu Zekar**, **Johnny Douvinet**, **Olivier Thomas**, **Gregory Mougel**, **Alexis Lebreton** et **David Frantz**, tous doctorants passés ou actuels du CRESO ou de l'UFR avec qui nous aurons eu de nombreux échanges sur la géographie, les sciences sociales, la politique et bien d'autres choses.

Cette thèse s'appuie sur des matériaux empiriques et des ressources bibliographiques dont la collecte m'a été grandement facilitée par de nombreuses personnes que je tiens à remercier chaleureusement. **Nicolas Blanpain** et les autres personnels des bibliothèques de l'UFR de géographie et de l'UCBN ont, de ce point de vue, toujours été très disponibles. **Alexandre Kych**, **Laurence Bouvard** et **Marie-Odile Lebeau** du centre Quételet m'ont aidé, par leurs conseils méthodologiques sur les nomenclatures de données INSEE, à construire une partie des bases de données agrégées. **Yvette Grelet** m'aura également délivré de précieux conseils dans le traitement des données, qu'elles soient agrégées ou individuelles. Les personnels des archives départementales du Calvados, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et des Pyrénées-Orientales, ainsi que ceux de la Préfecture du Calvados m'ont appuyé dans la constitution de bases de données électorales (données agrégées et dépouillement des listes d'émargement).

La mise en œuvre de questionnaires « sortie des urnes » conduits simultanément dans huit communes de trois aires urbaines n'a pu se faire que grâce au concours d'une équipe d'enquêteur d'une quinzaine de personnes qui comprenait, en plus de personnes déjà citées, des amis caennais (**Anthony Tusseau**, **Céline Fitour**, **Hélène Letellier**, **Mélanie Goac**, **Sophie Castets** et **Sylvain Foucher**) ainsi que des étudiants

des universités de Metz (**Emy Gorizia, Philippe Lhotte, Maud Massias** et **Khadija Noura**) et de Perpignan (**Bruno Ginestou, Christelle Pesquie, Maëva Ricouard** et **Guilhem Tinet**), étudiants que j'ai contactés moi-même ou grâce au concours d'enseignants-chercheurs de ces deux universités (**Sophie De Ruffray, David Giband** et **François Hulbert**) qui ont aussi eu la gentillesse de m'accorder des entretiens me permettant de me familiariser avec les enjeux spécifiques de ces trois aires urbaines.

Si ces enquêtes ont pu se dérouler dans des conditions sereines, c'est avant tout grâce au soutien des maires des communes étudiées qui ont accepté que nous venions enquêter devant les bureaux de vote de leurs communes le 22 avril 2007, ce qui n'était pas gagné d'avance ! Que **Gérard Leguay** à Anctoville (14), **Patrick Grente** à Bellengreville (14), **Christian Rousselot** à Mathieu (14), **Jean-Marie Gasnier** à Potigny (14), **Jean-Claude Maffei** à Giraumont (54), **Bernadette Veller** à Peltre (57), **Roger Rigall** à Llupia (66) et **Jean-Jacques Thibault** à Théza (66) trouvent ici l'expression de mes sincères remerciements pour l'intérêt qu'ils ont manifesté vis-à-vis de mon travail et pour le temps qu'ils m'ont accordé dans le cadre d'entretiens. Je souhaite aussi remercier les candidats (heureux ou malheureux) aux élections municipales de 2001 et 2008 dans les communes d'Anctoville et de Mathieu, qui ont accepté de me faire don de leur parole en revenant lors d'entretiens sur des épisodes pas toujours agréables à évoquer. Un grand merci également **aux habitants de ces deux communes qui ont joué le rôle « d'informateurs » ou « d'alliés »** lors de l'enquête et dont je ne souhaite pas dévoiler les noms afin de les protéger. Enfin, je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance aux 2 000 habitants qui ont pris le temps de remplir un questionnaire trop long comportant « trop de questions indiscrètes » et aux quelques-uns qui m'ont en plus accordé des entretiens portant sur des questions tout autant personnelles.

À mes amis qui supportent depuis quelques années mes divagations verbales de jeune chercheur et notamment : **Chabert, Looping** et **Lucie, Toune** et **Maripe, Ped** et **Chacha, Romu, Yul, Stic, Mika** et **Sonia, Miké** et **Delphine, Ced** et **Christine, Marie** et **Hervé**. À **Bénédicte Hummel**, enseignante d'histoire-géographie au Lycée des Andaines de La-Ferté-Macé (61), qui fait partie des 15% de géographes en poste dans le secondaire, et qui aura infléchi mon parcours en me conseillant la géographie plutôt que l'histoire.

À **mes parents**, qui m'ont mis sur les rails d'une trajectoire sociale qui marque ici une étape, et à **mes petits frères**, je souhaite dire toute mon affection. Un clin d'œil particulier à ma maman, qui aura passé beaucoup de son temps de jeune retraitée à relire cette thèse qui lui aura « chauffé » les neurones !

À **Élodie**, qui m'a accompagné depuis le premier jour où cette thèse a commencé jusqu'aux derniers soirs de sa rédaction en m'apportant des sandwiches préparés avec amour à la MRSH...

## Glossaire des sigles utilisés

---

ACC : Analyse Canonique des Correspondances  
ACM : Analyse des Correspondances Multiples  
ACP : Analyse en Composantes Principales  
ADRET (groupe) : Analyse de la Démocratie des Représentations des Élections et des Territoires  
AFSP : Association Française de Science Politique  
ANR : Agence Nationale de la Recherche  
ATP (du CNRS) : Action Thématique Programmée  
BPF : Baromètre Politique Français  
BV : Bureau de Vote  
CAH : Classification Ascendante Hiérarchique  
CAP 21 : Citoyenneté, Action, Participation pour le 21<sup>ème</sup> siècle  
CBD : *Central Business District*  
CEVIPOF : Centre d'Études de la Vie POLITique Française  
CNIL : Commission Nationale Informatique et Libertés  
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique  
CPNT : Chasse, Pêche, Nature et Traditions  
CRESO : Centre de Recherche sur les Espaces et les SOciétés  
CSP : Catégorie Socio-Professionnelle  
CIEU : Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines  
DG : Droite Gaulliste  
DNG : Droites Non Gaulliste  
ED : Extrêmes Droites  
EG : Extrêmes Gauches  
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale  
ESO : Espaces et SOciétés  
FN : Front National  
FNSP : Fondation Nationale des Sciences politiques  
GAEL (de l'AFSP) : Groupe d'Analyse Électoral  
GC : Gauches Communistes  
GE : Génération Écologie  
GNC : Gauches Non Communistes  
GSP : Groupes Socio-Professionnels  
HDR : Habilitation à Diriger des Recherches  
IEP : Institut d'Études Politiques  
IFOP : Institut Français d'Opinion Publique  
INED : Institut National des Études Démographiques  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
IFU : Institut Français d'Urbanisme  
ISU : Institut de Sociologie Urbaine  
LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire

LO : Lutte Ouvrière  
MEDEF : Mouvement des Entreprises DE France  
MEI : Mouvement des Écologistes Indépendants  
MNR : Mouvement National Républicain  
MODEM : MOuvement DEMocrate  
MRP : Mouvement Républicain Populaire  
MTG : Modélisation et Traitement graphique  
NE : Nouveaux Écologistes  
NPA : Nouveau Parti Anticapitaliste  
OCS : Observatoire du Changement Social  
PCA : Petits Commerçants et Artisans  
PCF : Parti Communiste Français  
PEF : Panel Électoral Français  
PAECE (ANR) : Pour une Analyse Écologique des Comportements Électoraux  
PR : Pôle Républicain  
PS : Parti Socialiste  
PT : Parti des Travailleurs  
PUCA : Programme Urbanisme Construction Architecture  
RGP (de l'INSEE) : Recensement Général de la Population  
RPR : Rassemblement pour la République  
RTP (du CNRS) : Réseau Thématique Pluridisciplinaire  
SDU (sondage) : Sortie Des Urnes  
SIG : Système d'Information Géographique  
TCE : Traité Constitutionnel Européen  
TPU (EPCI à) : Taxe Professionnelle Unique  
UC (de l'INSEE): Unité de Consommation  
UDF : Union des Démocrates Français  
UMP : Union pour la Majorité Présidentielle (ou Union pour un Mouvement Populaire)  
ZAU (de l'INSEE) : Zonage en Aires Urbaines  
ZAUER (de l'INSEE) : Zonage en Aires Urbaines et aires d'emploi de l'Espace Rural  
ZPIU (de l'INSEE) : Zone de Peuplement Industriel et Urbain

« Les réformateurs établissent un lien entre le type de l'habitat et le comportement des habitants : la propriété pavillonnaire est plus qu'un instrument de réforme de la condition prolétarienne, c'est le catalyseur de la paix sociale, puisqu'elle permet, par les satisfactions qu'elle offre, d'amener les classes défavorisées à un consensus sociopolitique. La mesure des résultats de cette politique est délicate et ne peut être faite au niveau de l'analyse historique. La diffusion du modèle idéologique bourgeois de la propriété et de la résidence campagnarde, les correspondances entre les bienfaits attendus par les théoriciens de l'habitat pavillonnaire et ceux réellement désirés ou obtenus par les utilisateurs, l'influence de l'habitat sur les attitudes des habitants ne peuvent en effet s'étudier que dans l'étape ultérieure d'une comparaison entre l'idéologie des classes dirigeantes, élaborées entre 1820 et la seconde guerre mondiale, et l'opinion des pavillonnaires dans la période postérieure. Toutefois, pour le comportement politique, on sait déjà qu'il n'y a guère de relations entre le type d'habitat et l'orientation de la participation, qu'il s'agisse de l'appartenance aux partis ou du vote. D'après la configuration des zones pavillonnaires que nous avons tenté de retracer dans l'immédiat après-guerre, en 1946, les régions où la concentration pavillonnaire est la plus forte sont : le Nord, le Pas-de-Calais, la banlieue parisienne. Or ces régions ne se distinguent pas particulièrement par la force de leurs partis conservateurs, ni par l'orientation à droite de leurs suffrages. On enregistre peu de différences entre le vote des banlieues ouvrières pavillonnaires ou non, et une enquête récente [...] a montré qu'au niveau des bureaux de vote, on n'en enregistre guère non plus entre quartiers pavillonnaires et grands ensembles. La classe d'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau de vie semblent ici jouer un rôle infiniment supérieur à l'habitat ».

M.-G. Raymond, 1966, *La politique pavillonnaire*, Paris, CRU, 356 p., pp. 264-265.

« Même banlieue nord de Paris, même commune mais des choix politiques aux antipodes. Une rue seulement sépare ces deux secteurs électoraux de Villepinte (Seine-Saint-Denis) mais c'est un gouffre sur le plan du vote. D'un côté, le quartier du Vert-Galant, une zone de pavillons assez modestes, où Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen obtiennent au total 50 % des suffrages, contre un peu plus de 23 % pour Ségolène Royal. De l'autre côté, un quartier sensible, appelé Fontaine Mallet, où Ségolène Royal recueille 44 % des suffrages, contre 27 % au total pour MM. Le Pen et Sarkozy. De manière explicite, les électeurs de la zone pavillonnaire ont voté contre les "racailles" et pour une politique de l'ordre ».

L. Bronner, 2007, « Pavillons contre HLM, le clivage des banlieues », *Le Monde*, 23 avril, p. 2.



## Introduction générale

### **L'étude spécifique des comportements électoraux, un angle mort des travaux sur le périurbain français**

Quatre décennies se sont écoulées entre les deux citations en exergue. En 1966, la sociologue Marie-Geneviève Raymond notait les faibles différences observées entre les votes des pavillonnaires et ceux des habitants des grands ensembles<sup>1</sup>. Le lendemain du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2007, le journaliste Luc Bronner évoquait un « gouffre sur le plan du vote » entre les électeurs de ces types d'espaces résidentiels voisins. Que s'est-il passé entre-temps ? C'est à cette question que la thèse entend apporter des éléments de réponse. En fait et plus exactement, elle invite à **une exploration des rapports entre le processus de périurbanisation, les changements sociaux qu'il entraîne aux lieux d'arrivée et les comportements électoraux que ces mutations participent à produire au sein de trois aires urbaines françaises moyennes**. Pourquoi une telle problématique ? Quels en sont les fondements ? Dans un contexte de réinvestissement scientifique de l'objet périurbain, il convient plus que jamais de légitimer l'existence de ce travail, d'en énoncer les hypothèses spécifiques, de présenter les matériaux empiriques qu'il mobilise et de donner un aperçu du mouvement général de la démonstration. Ce moment introductif est aussi l'occasion de stabiliser la signification de certains termes, à commencer par celui d'espace *périurbain*, dont l'usage croissant et extensif n'aide pas à clarifier le sens.

### **Le périurbain, une figure de « l'entre-deux » qui perturbe les lectures binaires de l'espace géographique et de l'espace social**

Depuis une quinzaine d'année, les espaces périurbains sont l'objet d'**une attention croissante de la part des géographes français**, notamment de la part des jeunes chercheurs. Un rapide examen du Fichier Central des Thèses (FCT), qui recense les titres provisoires des thèses au moment de la première inscription, suffit à s'en convaincre. Il permet de repérer les thèses de géographie qui comprennent le mot

---

<sup>1</sup> Les auteurs évoqués au fil du texte sont cités avec leur prénom et leur nom à la première occurrence, par exemple Marie-Geneviève Raymond. Ils sont ensuite désignés uniquement avec leur nom, par exemple Raymond, comme il est parfois d'usage dans certaines publications scientifiques pour rendre l'écriture plus fluide. Les références bibliographiques sont notées entre parenthèses directement dans le corps du texte (Raymond, 1966, 2a). Elles renvoient à la bibliographie thématique placée à la fin de la thèse, la mention 2a désignant la catégorie dans laquelle a été classée la référence. Dans le cas d'une citation, la référence indique en plus le numéro de page sur le mode (Raymond, 1966 : 264, 2a). Les notes de bas de page sont donc réservées à des éléments d'importance secondaire ou à des précisions terminologiques ou techniques.

périurbain (ou sa forme composée péri-urbain) dans leur titre<sup>2</sup>. Une telle requête permet d'identifier quatre thèses au cours de la période 1990-1994, quinze pour l'intervalle 1995-1999, 28 pour les années 2000-2004 et 37 pour la phase 2005-2009. Bien que cette augmentation brute s'inscrive dans un cadre général de hausse des inscriptions en doctorat, elle n'en montre pas moins l'intérêt croissant porté à ce type d'espace. Elle rappelle aussi que certains objets de recherche qui polarisent l'attention pendant un temps dans un champ disciplinaire, en l'occurrence les décennies 1970-1980 pour le périurbain, sont ensuite délaissés... et ils n'en sont que mieux redécouverts par la suite. Revisitant les premiers travaux pionniers des années 1970-1980, la plupart des recherches récentes ont ainsi clairement mis en évidence **l'actualité des processus qui alimentent l'attrait pour les espaces périurbains**, en particulier auprès des jeunes ménages. Il est donc inutile d'y revenir, si ce n'est pour préciser le sens de certains mots et souligner un angle mort.

### *Le périurbain comme nouveau type d'espace entre « ville » et « campagne »*

Cette irruption du périurbain sur la scène scientifique, généralement datée à la fin des années soixante-dix avec la sortie de l'ouvrage *La rurbanisation ou la ville éparpillée* (Bauer, Roux, 1976, 2a), a incontestablement perturbé la traditionnelle grille de lecture des types d'espaces que s'étaient progressivement forgés les géographes à travers le couple « ville-campagne ». Pour désigner ce processus, les chercheurs ont alors construit **de nombreux néologismes dérivés du mot urbanisation** : rurbanisation, naturbanisation, exurbanisation, contre-urbanisation, suburbanisation, péri-urbanisation, périurbanisation, métropolisation ou plus simplement étalement urbain étant utilisés selon les auteurs, les influences et les moments. En partant de l'idée que « l'opposition ville-campagne est morte », Jacques Lévy a utilisé plusieurs de ces termes pour décrire des « gradients d'urbanité » au sein d'un même système urbain à travers « six grands types de géotypes urbains : central, suburbain, périurbain, infra-urbain, para-urbain, méta-urbain » (1994 : 287, 1a). Certains se sont référés à des auréoles concentriques allant de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> couronne périurbaine pour traduire cette idée de *continuums* de situations, puis y ont ajouté une « 4<sup>ème</sup> couronne » désignant le front pionnier du processus de périurbanisation. D'autres ont inventé des expressions comme la « métapolis » (Ascher, 1995, 2a), la « ville émergente » (Chalas, Dubois-Taine, 1997, 2a) ou le « tiers-espace » (Vanier, 2000, 2a). Les choses se compliquent encore si l'on précise que la définition de l'espace *périurbain* est parfois confondue avec la question de l'habitat *pavillonnaire* à laquelle elle est profondément

---

<sup>2</sup> Voir la base de données sur : <http://fct.u-paris10.fr/FCT-APP/index.jsp>. Pour cerner plus largement les évolutions de l'implantation de ce terme dans le champ disciplinaire, il serait possible de dénombrer sa fréquence dans les intitulés de colloques présents dans les *Bulletins Intergéo* ou dans les notices complétées par les géographes pour présenter leur activité dans le *Répertoire des géographes* édité par l'UMR PRODIG, à l'instar d'un travail de dépouillement diachronique réalisé pour les mots « région », « espace » et « territoire » (Ripoll, Veschambre, 2005, 1a). Ce n'est toutefois pas le propos ici.

imbriquée, comme le précise d'ailleurs Michel Lussault dans la définition de ce dernier terme : « Pavillonnaire (modèle) : Modèle d'habitat situé en général en périphérie des aires urbaines [...] » (2003 : 694, 1c). Face à cet éclatement terminologique qui renvoie à des perspectives de recherche différentes, le terme d'espace périurbain correspond ici au périmètre délimité par l'aire urbaine selon la définition du zonage en aires urbaines (ZAU) de l'INSEE. Construite à partir du critère fonctionnel auquel renvoient les mobilités domicile-travail, cette nomenclature est apparue comme la plus cohérente (ou la moins incohérente) au regard des hypothèses de recherche qui guident la thèse, ce sur quoi on reviendra<sup>3</sup>.

À la diversité des mots employés pour désigner la périurbanisation répond **une pluralité d'angles d'étude du processus**. Parmi les travaux hexagonaux parus depuis une quinzaine d'années, on peut tenter de dégager trois grandes tendances, qui se recoupent nécessairement<sup>4</sup>. La première tendance met plutôt l'accent sur le rôle structurant de l'emploi et donc du lieu de travail souvent situé dans la ville-centre (entre autres : Dodier, 1994, 2a ; Vanier, 1999, 2a). Attentifs aux profils sociaux des communes qui découlent de la place des habitants dans le monde du travail, ils permettent de dresser des géographies dynamiques des divisions sociales de l'espace périurbain (Berger, 2004, 2a). Dans un univers fondé sur la séparation entre le lieu de travail et le lieu de résidence, le deuxième angle d'attaque étudie ce qui relie l'un à l'autre, c'est-à-dire les « navettes » et autres déplacements quotidiens (leur durée, leur distance, leur itinéraire) qui fondent le mode de vie périurbain (par exemple : Dupuy, 1999, 2a ; Orfeuill, 2004, 2a ; Motte, 2006, 2a). Dans ces deux premiers cas, les approches quantitatives dominant largement, qu'elles soient menées par l'analyse secondaire de bases de données existantes (recensements de l'INSEE, enquêtes nationales sur les mobilités, etc.) ou basées sur l'exploitation de matériaux de première main (questionnaires sur les pratiques). À l'inverse, c'est l'approche qualitative (entretiens et ses dérivés : récits de vie, carnets lors des déplacements des périurbains, etc.) qui est la plus utilisée dans la troisième perspective de recherche. Celle-ci est centrée sur l'analyse de l'espace résidentiel et de son appropriation par les familles, à commencer par celle de la maison individuelle et du prolongement extérieur qu'en constitue le jardin, dans l'esprit des travaux pionniers de l'équipe d'Henri Lefebvre (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 1966, 2a ; Haumont, 1966, 2a ; Dezès, 1966, 2a) puis de ceux de Marie-Christine Jaillot (1982, 2a). Là, ce sont les modes de vie et autres modes d'habiter qui sont interrogés de manière centrale dans plusieurs recherches récentes (à l'instar de : Pinson, Thomann, 2001, 2a ; Cailly, 2004, 2007, 2a ; Rougé, 2005, 2a).

### **Où sont les questions politiques et leur composante électorale dans ces travaux ?**

Certains ont souligné les logiques profondément politiques des constructions

---

<sup>3</sup> Les fondements de ce mode de découpage et ses limites sont en effet discutés de manière plus serrée dans l'introduction de la 2<sup>ème</sup> partie. Les hypothèses de travail sont présentées dans les pages qui suivent.

<sup>4</sup> Il ne s'agit pas là de proposer un tour d'horizon prétendant à l'exhaustivité mais simplement de repérer quelques tendances fortes, bien que ce découpage soit forcément un peu artificiel.

intercommunales (Vanier, 2008, 2a). D'autres ont insisté sur la tendance à la fragmentation sociale et politique des communes périurbaines en abordant explicitement la montée de l'extrême droite dans les « tissus périurbains français » (Charmes, 2005, 2006, 2007, 2a). Les dimensions politiques et électorales sont également présentes *en filigrane* à plusieurs recherches portant sur les modes d'habiter, soit parce que ces travaux reviennent sur la dimension idéologique des politiques publiques favorisant l'accès à la propriété, soit parce qu'ils envisagent les choix électoraux comme *symptômes* de situations et de trajectoires sociales spécifiques. Ainsi et aux racines de la thèse de Lionel Rougé (2005, 2a), se trouve le constat des scores élevés du Front National (FN) dans le périurbain toulousain dès le scrutin présidentiel de 1995, constat qui l'a amené à porter un regard sensible sur ce type d'espace résidentiel, puis à y déceler la figure des « captifs » du périurbain. Lors de l'élection présidentielle suivante, ces mêmes choix électoraux ont de nouveau attiré l'attention des géographes, au point de les voir évoqués dans la définition du mot « périurbain » dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dirigé par Lévy et Lussault (2003, 1c), ce qui n'a rien d'un hasard comme on l'établira ensuite :

« Il y a autour de ce nouveau modèle d'urbanité un enjeu politique et idéologique : les uns y voient le triomphe de la valeur d'échange sur la valeur d'usage et l'empreinte intolérable du capitalisme sur l'espace urbain (Lefebvre, 1968), d'autres y voient un obstacle à la constitution d'une société d'individus forts, un facteur de ségrégation et un terreau propice au développement des replis agressifs<sup>5</sup> (Lévy, 1999). Le vote pour les partis tribunitiens (extrême droite + extrême gauche) au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle française de 2002 montre à cet égard que le périurbain est devenu un principe de découpage très prédictif de l'expression politique protestataire » (Cailly, 2003 : 708, 1c).

C'est ainsi que la définition même d'un type d'espace est intimement construite en relation avec certains types de choix électoraux qu'on y observe, choix électoraux qui sont désignés de manière spécifique. Or cette situation semble suffisamment rare pour devoir être soulignée. Car si certaines lectures académiques et essentialistes des « campagnes » les associent au conservatisme politique en reprenant un certain sens commun (Mischi, Renahy, 2008, 1b), les « villes » ne sont par contre jamais définies scientifiquement sur la base des types de vote qui y ont lieu. En fait et dans le contexte d'explosion des travaux sur le périurbain français qui vient d'être décrit, ces caractéristiques électorales des espaces périurbains sont régulièrement évoquées tantôt dans l'accroche de l'introduction tantôt dans l'ouverture de la conclusion. Autrement dit et notamment depuis le début de la décennie 2000, **elles sont présentes de manière sous-jacente ou allusive, sans jamais être abordées de front, de sorte que cette question spécifique constitue une importante lacune scientifique**, du moins chez les géographes. Est-ce le cas ailleurs ? Dans *La France invisible*, Stéphane Beaud dresse un état des « angles morts de la sociologie française » (2006, 1b) qui propose une réponse à

---

<sup>5</sup> C'est moi qui souligne dans cette citation.

cette question. Après avoir noté que les « cités » sont surenquêtées sous l'angle des modes de cohabitation de leurs habitants, il constate que :

« De l'autre côté, les zones pavillonnaires et le mouvement d'accession à la propriété, pourtant massifs depuis vingt ans, apparaissent comme "sous-enquêtés". Lorsque l'on constate que, lors du vote du 21 avril 2002, le Front National a fait ses meilleurs scores dans les départements (Oise, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne) de la grande ceinture de la région parisienne, qui ont accueilli dans leurs lotissements des anciens habitants des cités, on voit immédiatement l'intérêt qu'il y aurait à étudier les trajectoires résidentielles qui ont fait passer les habitants des premières aux seconds. Or, pour l'heure, ce sont les géographes qui travaillent sur ces nouveaux pavillonnaires et non pas les sociologues » (2006 : 465, 1b).

Les carences d'étude semblent donc plus importantes encore du côté de la sociologie. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de constater que, là encore, les suffrages accordés à l'extrême droite dans les espaces périurbains éloignés sont analysés comme autant d'*indices* de mutations en cours, constituant une invitation à étudier ces espaces sans que l'accent soit mis sur la question du vote en lui-même. Car si Beaud en vient à évoquer des distorsions dans le nombre de travaux consacrés aux différents types d'espaces résidentiels dans sa discipline, c'est en partie pour illustrer la « causalité circulaire » entre la dévaluation de la catégorie de « classe » dans le langage savant et l'affaiblissement de cette catégorie d'analyse tel qu'il est entériné par les sciences sociales, et notamment par la sociologie. C'est dire que **ce raisonnement repose sur une homologie entre grands ensembles et classes populaires d'un côté, et entre habitat pavillonnaire et classe moyenne de l'autre**. Or dans la mesure où la définition du *pavillonnaire* est intimement liée à celle du *périurbain* et réciproquement, on comprend mieux que l'espace périurbain soit considéré comme l'espace résidentiel des « classes moyennes » par excellence.

### *Le périurbain comme espace des couches moyennes entre catégories populaires et catégories supérieures*

Bien qu'elle ait probablement des racines plus anciennes, **cette homologie et les deux couples sur lesquels elle s'appuie renvoie à des travaux sociologiques des années 1960-70**, en particulier au célèbre article de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire intitulé « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » (1970, 2b) et publié quelques années seulement après les travaux fondateurs de l'équipe de Lefebvre sur les pavillonnaires. Critiquant les analyses dominantes de l'époque qui isolent les grands ensembles des contextes urbains dans lesquels ils s'inscrivent, ce qui tend à ériger leur habitants en catégorie désincarnée, Chamboredon et Lemaire rappellent que :

« La composition sociale des communes suburbaines de développement récent doit nombre de ses caractéristiques aux conditions de développement de la construction et de la politique du logement. Les divisions sociales y prennent une allure nouvelle, les différences d'un quartier à l'autre et, surtout, à l'intérieur d'un même quartier, devenant plus tranchées. La construction d'ensembles de logements semblables s'adressant à une clientèle relativement homogène

conduit à la juxtaposition de quartiers nettement différenciés, différenciation qui dépend du type et du coût de la construction, et par suite, très largement, de la date de la construction. L'image catastrophique du grand ensemble doit quelque chose à ces conditions : ce complexe, où la part de population ouvrière est forte, voisine en effet avec un quartier de petits pavillons construits aux environs de 1930 et occupés principalement par des sujets de classe moyenne, pour la plupart retraités [...] » (1970 : 5-6, 2b).

Une trentaine d'années plus tard, cette homologation a été fortement réactivée par un numéro thématique de la revue *Esprit* à l'écho large et important, dans lequel Jacques Donzelot a proposé l'idée d'une « ville à trois vitesses » (2004, 2a). Dans le cadre de ce modèle doublement ternaire, le processus de périurbanisation nourri par les classes moyennes répond à celui de la gentrification des centres-villes par les classes supérieures d'un côté et à celui de la relégation des classes populaires dans les cités d'habitat social de l'autre. Là encore et dans le paysage scientifique et politique de l'après-2002, les considérations électorales sont présentes en pointillés, **mais ce n'est plus de vote d'extrême droite qu'il est question mais d'un vote qualifié de « protestataire » :**

« On a pu constater lors des dernières consultations électorales un fort accroissement du vote protestataire dans le secteur périurbain. Comment les couches moyennes, qui peuplent le périurbain, pouvaient-elles apporter quelque crédit à un discours qui brandit le thème d'une insécurité croissante et d'un abandon des braves gens au profit des immigrés des cités et des riches "bobos" des centres-villes ? Comment sinon parce que ce discours mettait le doigt sur les deux hantises des périurbains: la menace que les habitants des cités feraient planer sur eux, le rejet dont ils se sentent l'objet par cette part aisée de la population qui n'est pas soumise aux mêmes craintes et aux mêmes contraintes qu'eux » (Donzelot, 2004 : 17, 2a).

Dans un article de ce numéro au titre explicite « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », Jaillet (2004, 2a) affine la construction de ce modèle pour ce qui est des espaces périurbains, non sans évoquer également les expressions électorales qui s'y expriment. Et ce n'est pas surprenant puisqu'un an avant, elle cosignait un texte sur « Le périurbain, terrain d'aventure politique pour les classes moyennes » (Jaillet, Brévard, Rougé, 2003, 3a) dans un dossier de *Pouvoirs locaux* au nom là encore évocateur : « Périurbain : les figures ambiguës de l'"exclusion"... ». Car l'usage des guillemets et des points de suspension donne à lire la diversité des registres explicatifs retenus dans ce dossier qui comprend également un article de Lévy, qui fera l'objet d'une discussion spécifique. En s'intéressant aux rapports au local des « captifs » du périurbain au début des années 2000 (Rougé, 2005, 2a) et en les analysant symétriquement à ceux des « aventuriers du quotidien » des années 1980 (Bidou, 1984, 2a), c'est **le passage progressif de la figure de l'engagement à celle du retrait** que Jaillet *et al.* soulignent.

En adoptant une posture de surplomb vis-à-vis de cet ensemble de travaux, on acquiert rapidement la conviction, somme toute assez banale, que **les représentations savantes construites à propos des espaces résidentiels sont largement tributaires du regard porté sur les catégories d'habitants qui y vivent**. En fonction des contextes socio-historiques, l'image du périurbain est donc forgée en fonction de la manière dont

sont appréhendées les « classes moyennes » (et réciproquement) selon un double point de vue social et politique. Or sur ces deux plans, les lectures contemporaines proposées de la situation des « classes moyennes » diffèrent profondément de celles des années 1970-1980<sup>6</sup>. À cette époque qui est aussi celle de l'après 1968, il faut rappeler que les couches moyennes sont vues comme des acteurs majeurs des transformations sociétales en cours. Elles sont tantôt décrites comme « nouvelle classe », comme « classe alternative » ou comme des « aventuriers du quotidien » quand elles investissent les communes périurbaines (et leurs mairies). Ce sont avant tout des groupes caractérisés par leurs trajectoires sociales ascendantes qui sont décrits par les nombreuses recherches de l'époque (entre autres : Baudelot, Establet, Malemort, 1974, 1b ; Boltanski, 1982, 1b ; Bidou, Dagnaud, Duriez, Ion, Mehl, Pinçon-Charlot, Tricart, 1983, 1b). Pourtant :

« Si dans les années 1980, la thématique des classes moyennes avait fini par acquérir une vraie légitimité, dans le même temps la grille de lecture qui commençait à dominer la sociologie était celle de la dilution des frontières de classes » (Bidou, 2004 : 124, 1b).

Ces dernières années, plusieurs sociologues parmi lesquels Bidou (2004, 1b) et Beaud (2007, 1b) ont cependant noté un certain « retour des classes sociales » en reprenant la formule de Louis Chauvel (2001, 1b). Ce retournement de la tendance précédente – qui est différente du regain observé à propos des travaux sur le périurbain parce qu'ils relèvent d'un registre différent, sans pour autant être indépendants – se manifeste par plusieurs publications importantes, à commencer par les ouvrages *Déchiffrer les inégalités* (Bihl, Pfefferkorn, 1999, 1b), *Le retour des classes sociales, inégalités, dominations, conflits* (Bouffartigue, 2004, 1b) ou plus récemment encore *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes* (Pfefferkorn, 2007, 1b)<sup>7</sup>. Dans ce cadre scientifique, le portrait qui est dressé des « classes moyennes » des années 2000 contraste nettement avec le précédent :

---

<sup>6</sup> Pour une lecture très fine de ces inflexions temporelles et des « métamorphoses des classes moyennes », voir le récent ouvrage *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68* de Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch (2007, 1b). Voir aussi l'article « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses » paru dans *Éducation et Sociétés* (Bidou, 2004, 1b).

<sup>7</sup> Pfefferkorn note d'ailleurs : « Depuis 2002, on ne compte plus les numéros spéciaux de revues ou les ouvrages collectifs centrés sur le retour ou le renouveau des classes sociales. Le choc de l'élection de 2002, avec la présence d'un candidat d'extrême droite au second tour, aurait même accéléré le phénomène, comme en témoignent Claude Martin et Jean-Noël Chopart » (Pfefferkorn, 2007 : 144-145). En revenant sur la genèse d'un numéro de revue et d'un ouvrage collectifs récents, ces deux auteurs révèlent en effet que : « C'est fin 2001 que, pour la première fois, nous avons envisagé de réaliser un numéro de la revue franco-canadienne *Lien social et Politiques* sur la question des classes sociales, ou plutôt sur celle du recul des analyses en termes de classes sociales. [...] Jean-Noël Chopart avait aussi en tête de provoquer "le petit monde" des sociologues pour les obliger à prendre position sur cette question de l'effritement des analyses en termes de stratification et d'inégalité, au profit des analyses en termes de trajectoires individuelles. Pourtant, lorsqu'il adressa l'appel à contributions en février 2002 à un certain nombre d'auteurs potentiels, dont quelques-uns de ceux qui dans les années 1970 apparaissaient comme relativement emblématiques de ce type de perspective, les réponses furent rares et beaucoup estimèrent n'avoir pas grand-chose à ajouter, au point que nos collègues canadiens, pour qui cette thématique apparaissait déjà bien peu mobilisatrice, nous firent savoir qu'il valait peut-être mieux en repousser la réalisation. Il faudra attendre le choc, que dis-je, l'électrochoc provoqué par les élections d'avril 2002 pour que les plumes se délient et que les propositions affluent » (Chopart, Martin, 2004 : 10-11, 1b).

« Déstabilisées ou à la dérive, repliées sur elles-mêmes ou sécessionnistes, baby-boomers contre baby-loosers : dans la période récente, les couches moyennes n'en finissent pas d'inspirer médias, responsables politiques et sociologues. Elles seraient la nouvelle question sociale, éclipsant ponctuellement celle de l'exclusion. Elles sont à ménager, à soulager parce que les garantes de la stabilité politique. On se dispute leurs voix. On les plaint souvent, on les accuse parfois, on ne se réjouit en tout cas jamais de leur état. Ces visions parfois contradictoires, rarement positives, rencontrent la critique du mouvement de 1968 et de son projet de société, jugé inabouti, détourné ou même nocif. La génération du baby-boom, qui n'aurait été finalement porteuse que de ses seuls intérêts petits bourgeois, est alors rendue responsable de tous les maux de ses enfants et petits-enfants » (Bacqué, Vermeersch, 2007 : 7, 1b).

**Aux antipodes des « classes » en ascension des années 1970-1980, les « classes » moyennes d'aujourd'hui sont appréhendées comme autant de groupes en perte de vitesse**, à l'image du succès médiatique de l'ouvrage de Chauvel sur *Les classes moyennes à la dérive* (2006, 1b) ou de celui, plus récent encore, de Camille Peugny sobrement intitulé *Le déclassement* (2009, 1b). Ces lectures universitaires des évolutions de la stratification sociale ont une résonance directement politique, comme en témoigne le fait que l'essai *Le descenseur social* (Guiber, Mergier, 2006, 1b) soit édité dans la collection de la fondation Jean Jaurès, un *think-tank* du parti socialiste<sup>8</sup>. Et la première page de l'ouvrage d'évoquer, pêle-mêle, l'issue (négative) du référendum de 2005 sur le TCE, l'élimination du candidat du PS en 2002 à cause des scores de l'extrême droite et de l'extrême gauche, etc.<sup>9</sup> Là encore, **les supposées propriétés politiques de ces couches moyennes tranchent donc avec celles prêtées aux groupes en ascension des années 1970-80**. À l'époque, ces affinités électorales ont d'ailleurs été étudiées dans *L'univers politique des classes moyennes* (Lavau, Grunberg, Mayer, 1983, 3b) qui appréhendait avec finesse les choix électoraux des couches moyennes dans toute leur diversité, à l'aide de chapitres sur les « petits et moyens fonctionnaires », les « professions intermédiaires salariées », les « cadres », les « petits patrons », les « petits commerçants et artisans indépendants » ou plus généralement sur les « couches moyennes salariées ». L'ouvrage montre que les couches moyennes sont alors au centre, c'est le cas de le dire, de la stratégie politique giscardienne qui visait à

---

<sup>8</sup> Le premier des deux auteurs occupait d'ailleurs la fonction de directeur adjoint du Service d'Information du Gouvernement entre 1997 et 2002, alors que Lionel Jospin était Premier Ministre.

<sup>9</sup> De ce point de vue, certains passages de l'ouvrage de Chauvel ne sont pas dépourvus d'une certaine normativité, ainsi : « La figure de l'"individu par défaut" est absolument centrale dans les contradictions de la moyennisation : membre des classes moyennes par ses aspirations, des classes populaires par ses moyens économiques, cet être de besoin sans capacité à les satisfaire est par nature marqué par des frustrations que son atomisation ne lui permet pas d'exprimer dans un ordre politique construit (au-delà des effervescences populistes auxquelles il peut participer) » (2007 : 98, 1). Ou encore « Dans un contexte de récession économique, un repli sur des solidarités corporatistes étroites et l'émergence d'une *mouvementocratie* fondée sur les pressions de la rue et la gesticulation dans des jacqueries permanentes dont la construction médiatique pourrait être erratique, pourraient donner lieu à une certaine forme d'argentinisation du système actuel : un cercle vicieux permanent de mobilisation, de répression, de victimisation et de scandalisation de la vie politique pourrait produire une véritable involution du modèle français où les classes moyennes auraient beaucoup à perdre » (2007 : 103, 1b). De tels propos montrent bien que : « les intellectuels sont engagés à double titre dans ce débat : comme observateurs attentifs du monde social, mais aussi comme catégorie sociale, intermédiaire appartenant à cette nébuleuse des couches moyennes et qui n'est donc pas exempte d'intérêts propres dans la construction et l'imposition d'une hiérarchie sociale » (Bacqué, Vermeersch, 2007 : 15, 1b).

convaincre de la pertinence de la démarche centriste par une « homologie du social et du politique », comme l'a très bien décrit Colette Ysmal :

« Ce n'est sans doute pas un hasard si *Démocratie française* paraît et si le "groupe central" apparaît dans une conjoncture historique où le "centre" fait autant question. En effet, le ralliement total du centrisme historique et partisan à la majorité, la coupure de l'électorat en deux blocs sensiblement égaux, la solidité apparente (dans les années 1974-1977) des deux coalitions se disputant le pouvoir, pouvait faire douter de la réalité et de la possibilité d'une troisième voie entre la gauche et la droite, le "progressisme" et le "conservatisme" ou le "collectivisme" et le "capitalisme". Le "groupe central" est une dénégation de la coupure de la société en deux classes antagonistes ; cette dénégation s'en double d'une autre au niveau de l'espace politique vu, lui aussi, selon une représentation ternaire qui est une légitimation du centre. [...] L'homologie des structures sociales et des structures politiques est d'ailleurs si parfaite que le centre politique est doté du même présent et du même avenir que le "groupe central" lui-même » (1983 : 248, 3b).

Autrement dit, il a vocation à devenir majoritaire et à permettre à Valéry Giscard d'Estaing de se maintenir au pouvoir. Dans le cadre du Programme commun, certaines fractions des couches moyennes porteront pourtant François Mitterrand au pouvoir, cette élection constituant l'incarnation de leur adhésion en faveur de la gauche socialiste et plus largement à la gauche modérée (d'où la figure du « périurbain rose »), comme l'illustre aussi le fait qu'une (petite) partie d'entre elles se soient tournées vers le PSU quelques années plus tôt.

Que retenir de ce premier et trop rapide tour d'horizon ? L'existence de relations étroites entre positions dans l'espace géographique, dans l'espace social et dans l'espace politique ? L'impression d'un espace périurbain dévalorisé ? L'idée de classes moyennes pavillonnaires massivement déclassées ? Le sentiment que leurs prises de positions électorales sont stigmatisées par le biais des qualificatifs de « protestataires » ou de « tribunitiennes » dont elles sont parfois affublées ? Parce qu'elles sont d'une actualité brûlante, ces images savantes, çà et là déconstruites, circulent abondamment dans le champ médiatique et sont remobilisées dans le champ politique<sup>10</sup>. **Scientifiquement comme socialement, il y a donc urgence à s'y pencher spécifiquement** pour discuter leur réalité empirique, les nuancer voire les déconstruire

---

<sup>10</sup> On saisit alors la portée politique de ces homologues : « Dès lors, "la classe moyenne" n'a-t-elle représenté que le "mythe", idéologique et consensuel, d'un groupe social qui, comme le groupe ouvrier en son temps, est parvenu à associer un discours politique et une catégorie scientifique ? Construction dont l'avenir n'était pas donné d'avance, mais dont le champ des possibles s'est progressivement refermé sous l'effet de la conjoncture économique et politique. Le mythe n'est pas moins extrêmement fédérateur si l'on en croit les 75% de Français ayant le sentiment d'appartenir aux "classes moyennes" en décembre 2005. C'est là toute la force de cette "représentation", que d'être productrice d'un sentiment d'appartenance, voire d'une aspiration, qui a bien un effet unificateur, alors que la réalité à laquelle elle renvoie est sans doute plus éclatée. Souligner que les "classes moyennes" – ou même "la classe moyenne" – furent une étiquette apposée sur une certaine vision du monde social, n'en annule pas moins ses effets sur le réel. [...] Cet emblème du groupe qu'est son nom est le bien qui circule et que tous ont intérêt à faire circuler pour retirer les bénéfices symboliques qui lui sont attachés. Une catégorie extrêmement vague au regard de ce qu'elle désigne peut non seulement perdurer mais être finalement productrice d'un large processus d'identification, et, finalement, de croyance dans le groupe. On mesure alors la dynamique dont est porteuse une identification aux classes ou couches moyennes et l'intérêt qu'individus et groupes sociaux trouvent à la soutenir, quand on prend en compte la vision progressiste et messianique qui lui est attachée » (Bacqué, Vermeersch, 2007 : 40-41, 2a).

le cas échéant. Il s'agit de tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, dont la portée dépasse très largement l'ambition de cette thèse.

## **Un pluralisme méthodologique au service d'une recherche inscrite « de plain-pied » dans les sciences sociales<sup>11</sup>**

Ces questions sont éminemment pluridisciplinaires et l'objet de cette thèse se place **au carrefour de trois disciplines** qui s'intéressent – dans des proportions très variables – aux comportements électoraux : la géographie, la sociologie et la science politique. Ce positionnement implique un usage décomplexé de références, de concepts, de méthodes et de techniques plus ou moins directement associées à ces trois disciplines, comme en témoignent **les hypothèses qui guident les analyses empiriques et le cheminement adopté** pour les valider ou les infirmer.

### *Corpus d'hypothèses*

C'est par un travail de lecture de travaux portant sur les conséquences électorales des changements sociaux induits par la périurbanisation que les hypothèses qui animent cette recherche ont progressivement été construites. C'est aussi grâce à **des allers et retours entre des considérations théoriques et les premières analyses empiriques**. Pour autant, les références bibliographiques évoquées dans cette introduction ne rendent compte que très imparfaitement de ce travail de lecture. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi d'énoncer une première hypothèse historiographique, déclinée en deux sous-hypothèses formulées de manière contradictoire, qui sera questionnée grâce aux matériaux que sont les travaux déjà menés sur les thématiques étudiées. En fait, cette hypothèse guide la présentation de l'état de la question :

***Hypothèse 1 (notée H<sub>1</sub>) : Depuis les années 1950, la structuration croissante de l'espace français par les villes tend à infléchir les regards scientifiques des chercheurs de différentes (sous)disciplines dont l'objet est la compréhension du vote.***

***Sous-hypothèse 1A (H<sub>1A</sub>) : Certains travaux de science politique critiquent fortement l'idée d'une nationalisation des comportements électoraux, idée qui prévaut pourtant en France depuis les années 1990. Dans un contexte pluridisciplinaire (non sans concurrence), on peut alors faire l'hypothèse que l'impasse explicative (qui est aussi une crise méthodologique) dans laquelle se trouvent les électoralistes qui défendent la thèse de la nationalisation pousse en retour les géographes – d'ordinaire dominés dans le champ des études électorales – à promouvoir le rôle de l'espace dans l'explication du vote.***

***Sous-hypothèse 1B (H<sub>1B</sub>) : Mais il est aussi possible de soutenir l'hypothèse, apparemment inverse, qui consiste à poser que c'est parce que des géographes français ont récemment souligné l'organisation concentrique des votes en fonction de la distance à la ville, faisant du clivage électoral***

<sup>11</sup> L'expression a été avancée oralement par Fabrice Ripoll lors de séminaires. Elle a aussi été utilisée par Vincent Veschambre (2006, 1a).

urbain-rural une de leurs principales grilles de lecture des votes, que des politistes ont redécouvert l'intérêt d'étudier la distribution spatiale des comportements électoraux.

De ce balayage bibliographique sont ressortis des angles morts, des questions laissées en suspend, des portes entrouvertes ou, au contraire, des constats anciens trop souvent « ringardisés » et dont il a semblé intéressant de réaffirmer la pertinence. Les deux autres hypothèses sont consacrées à l'exploration de ces aspects. Les propositions suivantes ont finalement été établies :

**Hypothèse 2 (H<sub>2</sub>) :** *On considère cependant que les choix électoraux des habitants des espaces périurbains doivent être éclairés par l'étude de leurs appartenances sociales.*

**Sous-hypothèse 2A (H<sub>2A</sub>) :** *Les processus économiques survenus depuis la fin des Trente Glorieuses affectent profondément les formes de la division sociale de l'espace, qui doit donc être pensée à une échelle géographique bien plus large que celle des seuls espaces urbains agglomérés. On pose alors que les transformations de la division sociale des aires urbaines bouleversent les mondes socio-politiques ruraux préexistants et participent à redessiner les traits de la carte électorale française à plusieurs échelles.*

**Sous-hypothèse 2B (H<sub>2B</sub>) :** *En raison de l'importance de ces changements dans les espaces périurbains où les mobilités géographiques et sociales sont très fortes, on considère que l'analyse des choix électoraux des habitants doit intégrer non seulement leurs positions sociales mais aussi mettre l'accent sur leurs trajectoires. On avance en particulier que le processus de fragilisation du régime du salariat en cours depuis les années 1980 et la montée du déclassement qui en résulte ont des conséquences sur la manière dont les individus perçoivent leur place et leur avenir dans la société et influencent leurs dispositions politiques et leurs comportements électoraux. Cela dit, on fait l'hypothèse que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques dans l'espace et peuvent se traduire politiquement de manière contrastée d'un lieu à l'autre.*

**Hypothèse 3 (H<sub>3</sub>) :** *Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.*

**Sous-hypothèse 3A (H<sub>3A</sub>) :** *Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).*

**Sous-hypothèse 3B (H<sub>3B</sub>) :** *Pour les mêmes raisons, on fait l'hypothèse que la question de l'étalement urbain constitue un enjeu important lors des scrutins municipaux des communes périurbaines, dans la mesure où les politiques d'incitation, de régulation ou de limitation de l'urbanisation relèvent en grande partie de leur champ de compétence politique. On avance que les habitants du périurbain, soucieux de l'accomplissement de ce qu'ils perçoivent comme une trajectoire ascendante, sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs environnements*

*résidentiels et tendent à soutenir des équipes municipales qui ont tout intérêt à prôner la limitation de l'urbanisation pour être en phase avec les attentes de leurs électeurs potentiels.*

Il reste à présenter quels types de matériaux sont utilisés afin de confronter ces propositions théoriques aux réalités empiriques.

### ***Pluralité et complémentarité des matériaux, des méthodes et des techniques***

Au début des années 1980 qui, on l'a vu, ont constitué un moment scientifique important pour ce qui est de l'analyse des espaces périurbains comme des couches moyennes, les auteurs de l'ouvrage *Géographie sociale* rappelaient :

« Ainsi, le recours à des échelles géographiques d'observation très différentes, le va-et-vient incessant entre ces niveaux d'analyse et la reconnaissance de l'emboîtement des échelles, conduisent à utiliser des méthodes variées qui sont, à l'échelle macro-géographique sur de grands ensembles spatiaux, celles de la statistique, et à l'échelle élémentaire qui sont celles de l'enquête du sociologue. [...] Ces réflexions sur les méthodes d'approche et la remise à leur vraie place des techniques, simples outils d'analyse au service d'une problématique rigoureuse, obligent à poser les véritables problèmes de la géographie en tant que science sociale. La querelle entre les tenants des techniques quantitatives modélisantes et ceux qui défendent l'empirisme descriptif et littéraire est un peu vaine. Les unes et les autres, utilisées à des échelles différentes, contribuent à mieux décrypter et comprendre les processus des rapports entre les espaces et les sociétés. Il faut donc s'en servir de façon œcuménique et repousser les condamnations dogmatiques. Ce qui est essentiel c'est que ces techniques ne soient pas mystificatrices et qu'elles ne servent pas à éluder les vrais problèmes » (Frémont *et al.*, 1984 : 154-155, 1a).

Cet extrait correspond précisément à **l'état d'esprit qui anime ce travail dans un contexte pluridisciplinaire**. Jean-Claude Passeron a d'ailleurs proposé l'idée selon laquelle les différentes sciences sociales sont caractérisées, plus que par des différences d'objet, par des degrés différents de métissage méthodologique et que c'est la formule du métissage qui permet d'identifier une science sociale par sa dominance (Passeron, 1997, 4a). Or pour Armand Frémont, Robert Hérim, Jacques Chevalier et Jean Renard (1984, 1a), c'est justement dans la combinaison des méthodes que la géographie sociale innove. L'objet de ce dernier moment de l'introduction n'est cependant pas de présenter en détail les matériaux, les méthodes et les techniques employées pour les traiter. Plutôt que de regrouper ces considérations importantes dans un chapitre exclusivement méthodologique, j'ai fait le choix de les ventiler dans les introductions des parties où les matériaux en question sont exploités, afin que leurs contours et les principes qui régissent leur analyse soient exposés juste avant les résultats, ce qui permet de mieux lier les deux aspects<sup>12</sup>. Il s'agit donc ici de **souligner la démarche**

---

<sup>12</sup> Les introductions des parties ont donc un double statut. D'un côté elles présentent les matériaux empiriques, leurs contours et la manière dont ils sont traités. De l'autre elles rappellent les hypothèses que ces matériaux permettent de questionner. Les introductions des chapitres précisent donc de manière plus précise les objectifs assignés aux différents moments de la démonstration. Construites symétriquement aux introductions des parties, leurs conclusions statuent sur la validation ou l'infirmité des hypothèses testées, marquant ainsi les étapes et les avancées de la démonstration.

générale afin de présenter la logique de la démonstration de la thèse (figure 0). Celle-ci articule ainsi des matériaux *écologiques* (agrégés selon plusieurs échelles géographiques) à des matériaux *individuels* (qui relèvent de l'échelle d'un habitant).

Figure 0. Mouvement général de la thèse

Plan	Hypothèses testées	Nature des matériaux empiriques et type d'analyse ou d'approche	Contours spatiaux et historiques des matériaux empiriques	Registres disciplinaires		
1ère PARTIE	Chapitre 1 H <sub>1A</sub> et H <sub>1B</sub>	Ouvrages et articles scientifiques	Historiographique	France, Etats-Unis, Angleterre	1950-2002	Sociologie, Géographie, Science politique
	Chapitre 2 H <sub>1A</sub> et H <sub>1B</sub>	Ouvrages et articles scientifiques	Historiographique et critique théorique	France surtout, Amérique du Nord, Europe	2002-2007	Géographie
2ème PARTIE	Chapitre 3 H <sub>2A</sub>	Données agrégées INSEE / élections (analyse secondaire)	Quantitative multivariée, cartographique	Cantons français, 78 aires urbaines de plus de 200 000 hab.	1995-2007	Géographie
	Chapitre 4 H <sub>2A</sub>	Données agrégées INSEE / élections (analyse secondaire)	Quantitative multivariée, cartographique	Communes des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan	1968-2007	Géographie, Histoire contemporaine
3ème PARTIE	Chapitre 5 H <sub>2B</sub>	Questionnaire SDU listes électorales	Quantitative bivariable	Huit communes des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan	2007	Sociologie électorale
	Chapitre 6 H <sub>2B</sub> et H <sub>3A</sub>	Questionnaire SDU, données agrégées INSEE / élections (comme cadrage)	Quantitative multivariée	Huit communes des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan	2007	Sociologie électorale, Géographie
4ème PARTIE	Chapitre 7 H <sub>3A</sub>	Entretiens, questionnaire SDU, photographies	Qualitative appuyée sur démarche quantitative	Deux communes de l'aire urbaine de Caen	2008	Géographie, Sociologie électorale, Science politique
	Chapitre 8 H <sub>3B</sub>	Entretiens, observations de terrain, photographies, base <i>Ouest-France</i>	Essentiellement qualitative, cartographique	Deux communes de l'aire urbaine de Caen, échantillon de communes de cette aire urbaine	2008	Science politique, Géographie, Sociologie électorale

Cette césure majeure chez les « électoralistes » recoupe ici le clivage entre les bases de données qui ont fait l'objet d'analyses *secondaires* (recensements de l'INSEE, résultats électoraux diffusés par le Ministère de l'Intérieur) et les données qui ont été *produites* dans le cadre de la thèse (questionnaires « sortie des urnes » réalisés à l'occasion du scrutin présidentiel de 2007, questionnaires sur les élections municipales

de 2008, entretiens, observations de terrain). Dans le mouvement d'ensemble, l'ordre dans lequel interviennent ces matériaux (et le niveau géographique auxquels ils renvoient) traduit la volonté de partir du cadre géographique le plus large, c'est-à-dire le cadre national, pour se rapprocher progressivement des individus. Cette thèse s'appuie donc de manière étroite sur **la notion de changement d'échelle**, qui est au cœur du raisonnement géographique. Par là, elle est nécessairement fondée sur **des démarches comparatives successives** dans le sens où les objets spatiaux mis en tension constituent autant de « cas » (Passeron, Revel, 2005, 4a) qui permettent de nourrir des constats de portée plus générale. Cela justifie l'attention toute particulière accordée aux logiques de sélection de ces cas, afin de bien contrôler le domaine de validité des conclusions finalement énoncées. Le titre de la thèse exprime ainsi l'idée qu'il s'agit d'un propos éclairant les dynamiques à l'œuvre dans les espaces périurbains français de manière générale, tout en précisant qu'il est construit *à travers les cas* de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan, qui ont été choisies pour des raisons exposées ensuite).

La dimension comparative de ce travail s'exprime également sur un mode diachronique, dans **l'intérêt porté à la question des temporalités**. Tandis que les premières analyses cherchent à inscrire les processus étudiés dans leur profondeur historique, les matériaux analysés se font plus contemporains à mesure que le raisonnement progresse au fil des chapitres. Au total, les données empiriques mobilisées couvrent une période de quarante ans (1968-2008) qui commence à la date du premier recensement de la population de l'INSEE (1968) et s'achève avec l'année des scrutins municipaux étudiés (2008). Le choix de ces bornes chronologiques permet d'étudier le processus de périurbanisation à partir de la fin des années soixante, donc d'observer le changement social « à t<sub>0</sub> » puisque c'est globalement à ce moment que la périurbanisation prend son essor dans les aires urbaines moyennes<sup>13</sup>.

\*

\* \*

Le plan de la thèse est construit en fonction de toutes ces logiques. Dans le prolongement des premiers développements qui viennent d'être proposés, la première partie se propose d'étudier « **les regards scientifiques portés sur les votes des périurbains** » en accordant une place importante à la dimension historique. Elle envisage les hypothèses H<sub>1A</sub> et H<sub>1B</sub> dont l'interrogation anime la présentation des travaux portant sur des objets voisins de ceux de la thèse. Intitulé « un périurbain devenu central » (**chapitre premier**), le premier moment montre comment les choix électoraux exprimés dans les espaces périurbains ont progressivement pris une

---

<sup>13</sup> La date de 1968 est loin d'être neutre. Elle fait bien sûr référence aux « événements » du mois de mai qui ont constitué un moment politique particulier cristallisant une partie des valeurs portées par les couches moyennes, ce qui ressort bien de certains travaux présentés dans cette introduction.

importance croissante aux yeux des chercheurs de plusieurs disciplines. Pour cela, il procède à un vaste tour d'horizon couvrant la période 1950-2002. Nommé « un périurbain devenu pathogène » (**chapitre deux**), le second temps s'intéresse plus particulièrement au paysage scientifique de l'après 2002 dans une perspective critique. De manière transversale à ce survol historiographique, une attention particulière est portée aux représentations véhiculées par les lectures savantes, notamment lorsqu'elles participent à construire socialement les espaces périurbains comme des espaces urbains caractérisés par un déficit d'urbanité, stigmatisant parfois au passage les citoyens qui y vivent par le biais de leurs votes.

La deuxième partie se penche sur « **les effets sociaux et électoraux de quarante ans de périurbanisation** » en France. Elle questionne l'hypothèse H<sub>2A</sub> à plusieurs échelles en prenant appui sur des bases de données qui associent les scores électoraux des candidats aux caractéristiques des habitants des espaces où sont produits les votes. Ces données sont exploitées par le biais de traitements statistiques multivariés dont les résultats sont systématiquement présentés sous forme cartographique. En partant du cadre national et sans découpages spatiaux *a priori*, on tente de montrer dans quelle mesure la périurbanisation et le changement social qu'elle amène produisent une « carte électorale française remodelée » (**chapitre trois**). En prenant un recul historique plus important, c'est ensuite « la lente mutation des configurations socio-électorales » (**chapitre quatre**) qui est mise en évidence à l'échelle des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan. Ces premières analyses constituent le support de la sélection des terrains locaux investis ensuite.

La troisième partie place « **les votes des périurbains à l'épreuve de l'appartenance socio-résidentielle** ». Elle interroge empiriquement les hypothèses H<sub>2B</sub> et H<sub>3A</sub> grâce au matériau original que constituent les questionnaires qui ont été collectés dans plusieurs communes aux caractéristiques sociales et politiques contrastées. Ils permettent d'abord de mettre à jour « des effets de positions structurels » (**chapitre cinq**), rappelant que les périurbains sont des électeurs comme les autres dans la mesure où leurs choix électoraux sont largement tributaires de leurs propriétés sociales. Ces dernières ne jouent cependant pas dans le même sens d'un lieu à l'autre, de sorte que « des effets de contexte non négligeables » (**chapitre six**) sont établis. Dans des mondes périurbains où l'accès à la propriété en maison individuelle est centrale, on se propose de montrer que la perception de l'évolution du voisinage résidentiel peut peser lourd dans l'isoloir.

La quatrième partie s'intéresse à « **la question de l'urbanisation comme enjeu politique dans les communes périurbaines** ». Elle teste la pertinence des hypothèses H<sub>3A</sub> et H<sub>3B</sub> en s'employant à montrer qu'elles sont valables à la fois lors des élections présidentielles et des municipales. Les données sur lesquelles sont basées cette dernière partie sont donc plus éclectiques et relèvent de ces deux types de scrutins ; elles sont dans l'ensemble plus qualitatives (entretiens, observations de terrain réalisées en mars 2008 pendant les « campagnes » électorales au sein de deux communes). Après une

analyse des groupes localement en présence, l'exploitation de ces matériaux conduit à mieux cerner « les demandes électorales municipales » (**chapitre sept**) des périurbains, en particulier concernant leur attitude vis-à-vis de la question de l'urbanisation de leur commune. Par rapport à ces attentes spécifiques, l'étude de la constitution des listes en concurrence et de la manière dont elles font (ou pas) « campagne » permet de travailler sur la question des « offres électorales municipales » (**chapitre huit**), puis d'observer les effets des degrés de compétition manifeste sur les résultats des scrutins.

# Manière de voir

Le Monde *diplomatique*

Bimestriel. Numéro 95  
Octobre-novembre 2007

# Les droites au pouvoir



## PREMIÈRE PARTIE

\*

## LES REGARDS SCIENTIFIQUES PORTÉS SUR LES VOTES DES PÉRIURBAINS

*Introduction. Croiser les regards*

### **CHAPITRE PREMIER : Un périurbain devenu central**

#### **Une lecture historique des approches des votes périurbains**

1. Genèse (et premières critiques) de la thèse du vote petit-bourgeois des pavillonnaires (1950-1974)
2. L'arrivée des périurbains au village, ou le changement social vu de la mairie (1974-1988)
3. Le périurbain en pointillé, ou la montée en puissance du futur paradigme dominant (1988-2002)

### **CHAPITRE DEUX. Un périurbain désormais « pathogène »**

#### **De la nécessité de critiquer la thèse des gradients d'urbanité**

1. La construction savante du nouvel espace illégitime
2. Le cliché du périurbain réactionnaire entériné après 2002
3. La droitisation des périurbains, un processus universel ?

*Conclusion. Contribuer à des convergences pluridisciplinaires*



# Introduction

## Croiser les regards

Dans la continuité de l'introduction générale qui a présenté les tendances contemporaines dans le domaine des études sur la périurbanisation et fixé les hypothèses de recherche, cette première partie propose un **tour d'horizon des recherches conduites dans ce domaine et qui prennent en compte l'étude des comportements électoraux**. Elle a pour objectif d'interroger les hypothèses de nature historiographique de la thèse que l'on peut rappeler ici :

*(H<sub>1</sub>) : Depuis les années 1950, la structuration croissante de l'espace français par les villes tend à infléchir les regards scientifiques des chercheurs de différentes (sous)disciplines dont l'objet est la compréhension du vote.*

*(H<sub>1A</sub>) : Certains travaux de science politique critiquent fortement l'idée d'une nationalisation des comportements électoraux, idée qui prévaut pourtant en France depuis les années 1990. Dans un contexte pluridisciplinaire (non sans concurrence), on peut alors faire l'hypothèse que l'impasse explicative (qui est aussi une crise méthodologique) dans laquelle se trouvent les électoralistes qui défendent la thèse de la nationalisation pousse en retour les géographes – d'ordinaire dominés dans le champ des études électorales – à promouvoir le rôle de l'espace dans l'explication du vote.*

*(H<sub>1B</sub>) : Mais il est aussi possible de soutenir l'hypothèse, apparemment inverse, qui consiste à poser que c'est parce que des géographes français ont récemment souligné l'organisation concentrique des votes en fonction de la distance à la ville, faisant du clivage électoral urbain-rural une de leurs principales grilles de lecture des votes, que des politistes ont redécouvert l'intérêt d'étudier la distribution spatiale des comportements électoraux.*

Les principaux travaux menés sur les conséquences électorales de l'étalement urbain depuis les années 1950 sont pour cela discutés dans une perspective attentive à l'historicité des lectures et à l'origine méthodologique et disciplinaire des approches. Il en ressort l'idée, quelque part paradoxale pour un géographe, d'un « périurbain devenu central » dans le domaine des études électorales (**chapitre un**). Dans le même esprit, l'attention se focalise ensuite sur les travaux hexagonaux menés après 2002, date charnière pour une analyse historiographique française. Le propos s'attache tout particulièrement à déconstruire une théorie qui prend une place croissante dans l'explication géographique des votes, puis à mesurer la cohérence de cette théorie à l'aune des travaux français et internationaux sur la question. C'est ce cheminement qui amène à évoquer un « périurbain devenu pathogène » (**chapitre deux**).

Ces différents objectifs sont néanmoins guidés par une même volonté, celle de *croiser les regards*, qu'ils soient méthodologiques (en questionnant les limites et apports

réiproques des approches et techniques de recherche), disciplinaires (en confrontant la géographie aux autres disciplines des études du politique), historiques (en replaçant les recherches d'aujourd'hui par rapport à celles d'hier) et nationaux (en traçant des ponts entre les recherches menées dans le contexte français et les avancées les plus emblématiques réalisées à l'étranger).

- CHAPITRE PREMIER -

## Un périurbain devenu central

### Une lecture historique des approches des votes périurbains

« Il n'est pas sans incidence<sup>14</sup> sur les choix électoraux d'habiter un centre-ville, une banlieue proche ou lointaine, un village de lotissements, un vieux village ou une zone rurale désertifiée » (Kleinschmager, 1993 : 116, 1a).

« La périurbanisation comprend en fait trois aspects fondamentaux reliés entre eux : la patrimonialisation monétaire, la privatisation de l'espace, le repli sur une structure semi-communautaire. Il s'agit bien d'un choix de société, qui, à partir de l'idée qu'on a plus à perdre qu'à gagner au contact de ses semblables, organise la vie quotidienne en évitant au maximum les rencontres fortuites. Ne vivre qu'avec ceux que l'on aime : tel est, en un sens, l'acte I du refus de la société comme un univers politique, où l'enjeu n'est pas d'aimer mais d'abord de supporter et d'accepter l'autre, avant de l'intégrer dans ses projets et d'en discuter avec lui. On comprend mieux ainsi, au bout du compte, la tonalité des votes récents » (Lévy, 2003 : 39, 3a).

Le passage de l'expression employée par Jacques Kleinschmager à celle utilisée par Jacques Lévy donne à lire la principale évolution survenue dans le domaine des études électorales périurbaines au cours des années 1990, même si les ferments théoriques de cette évolution sont présents dans des travaux bien plus anciens. Au-delà de la question des votes périurbains, il semble que cette évolution renvoie aussi, plus largement, à un **changement de registre explicatif** dans la géographie électorale française. C'est à la recherche des racines de cette nouvelle approche, qui place les attitudes électorales au cœur de la compréhension des localisations résidentielles, et non l'inverse comme on pourrait intuitivement le penser, qu'est consacré ce chapitre.

Pour cela, le choix a été fait de se focaliser sur les travaux portant *spécifiquement* sur les évolutions électorales liées à la périurbanisation<sup>15</sup>. Il paraît en effet inutile de

---

<sup>14</sup> Souligné par nous dans les citations.

<sup>15</sup> Pour ce qui est des références concernant les études du comportement électoral en zone intra-urbaine, on pourra consulter l'inventaire proposé par Frédéric Girault (2000, 3a) dans sa thèse aux pages 24-40. De nombreux travaux de l'École de Chicago ont également développé des analyses sur les rapports entre changement urbain et changement social, pour une analyse de ces travaux de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, consulter l'inventaire

retracer l'histoire, maintes fois décrite et désormais relativement bien connue, des rapports institutionnels et scientifiques entre la géographie électorale née au début du 20<sup>ème</sup> siècle sous la plume du père fondateur André Siegfried et la géographie française « classique » telle qu'elle s'est construite à peu près au même moment sous l'impulsion de Paul Vidal de la Blache, tout comme celle des rapports entre cette géographie électorale et la formation de la science politique française<sup>16</sup>. Les travaux analysés relèvent donc assez majoritairement du champ de la géographie française. Ils seront néanmoins mis en tension à la fois avec les nombreuses contributions produites par les géographes anglais et américains et avec les recherches menées en sociologie électorale et en science politique. On aura d'ailleurs le souci constant de rappeler quelles sont les données empiriques et les approches méthodologiques sur lesquelles se fondent ces travaux, dans la mesure où la nature des matériaux est souvent intimement liée aux résultats, et inversement.

Ce balayage bibliographique est large mais il ne prétend pas à l'exhaustivité, et propose plutôt de **mettre en avant les productions les plus emblématiques**, afin de dégager des lignes de force épistémologiques<sup>17</sup>. Si l'on a opté pour une présentation globalement chronologique de ces travaux, il est toutefois apparu essentiel de tenter de problématiser cette lecture historique en montrant, dans une perspective critique, comment s'est socialement construite l'image contemporaine et dominante d'un périurbain réactionnaire. Il faut enfin préciser que cette lecture constitue *une* lecture problématisée des productions de la période parmi d'autres possibles, et que les bornes temporelles des périodes dégagées ne sont bien sûr pas hermétiques<sup>18</sup>. Ce chapitre invite donc à une présentation des recherches menées depuis les années cinquante, présentation qui permet de souligner les tendances caractéristiques de chaque période en termes d'approches scientifiques puis d'observer les inflexions temporelles survenues en les replaçant dans leurs contextes sociaux et politiques de production. Cette attention permet tout de même d'apporter, *en filigrane*, des éléments plus larges sur les **mutations du champ de la géographie électorale depuis la fin des années**

---

réalisé par Pascal Perrineau (1981, 3a) dans sa thèse aux pages 49-65. L'HDR de Céline Braconnier (2009, 1b) pourra aussi être consultée en ce qui concerne un bilan des travaux sur les approches « environnementales » et « contextuelles » du vote développées en Angleterre et aux Etats-Unis. De la même manière, de nombreux travaux sud-américains ont envisagé les effets politiques de la migration de ruraux vers les villes ; sur ce point voir les débats autour des articles de Wayne A. Cornelius Jr. (1969, 3a) et Lars Schoultz (1972, 3a).

<sup>16</sup> Pour des références sur les évolutions de la géographie électorale et de ses rapports avec d'autres disciplines du champ des sciences sociales sur une période plus longue (depuis Siegfried aux années 1990), on pourra notamment se référer, sans prétendre à l'exhaustivité, aux ouvrages tirés de la thèse (1998, 1a) puis de l'H.D.R. (2001, 1a) de Michel Bussi, ainsi qu'au rapport présenté par Hervé Guillourel au congrès de l'A.F.S.P. et intitulé *La géographie électorale des géographes* (1984, 1b). Pour des références en sociologie et en science politique sur les classes moyennes et leurs rapports au politique, voir deux ouvrages récents (Bacqué, Vermeersch, 2007, 2a) et (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, 2a) et un plus ancien (Lavau, Grunberg, Mayer, 1983, 1b).

<sup>17</sup> C'est pour cette raison que ce chapitre s'appuie systématiquement sur des citations (parfois longues) des travaux discutés qui constituent le matériau empirique de l'analyse proposée.

<sup>18</sup> Il n'est probablement pas anodin que l'on se soit rendu compte *a posteriori* que les bornes de ces différentes périodes, fixées en fonction des tendances scientifiques repérées et des dates de parution des ouvrages les plus significatifs, correspondent à des dates de scrutins présidentiels (1974, 1988, 2002).

1990, ainsi que sur l'évolution récente de ses rapports avec les différents courants qui traversent la science politique et la sociologie électorale hexagonales.

## **1. GENESE (ET PREMIERES CRITIQUES) DE LA THESE DU VOTE PETIT-BOURGEOIS DES PAVILLONNAIRES (1950-1974)**

Dès les années cinquante, des recherches menées en Angleterre et aux États-Unis se penchent sur l'arrivée des classes ouvrières dans des quartiers suburbains, en tentant de déceler les éventuelles conséquences sociales et politiques du repli sur la maison qui est censé constituer le fondement du « mode de vie périurbain ». Dans une perspective proche, les premières productions sur les comportements électoraux des habitants des espaces périurbains apparaissent en France au milieu des années 1960. Ce sont elles qui vont **participer à fixer l'image contemporaine du pavillonnaire**. Au cours des années 1950-1970, la gauche française, et notamment le parti communiste établissent, par le biais de leurs revendications, une homologie entre classe ouvrière, construction publique, location et immeubles collectifs, qui a pour conséquence de rabattre la maison individuelle du côté du privé, de la propriété et de la petite bourgeoisie (Magri, 2008, 2a). À l'instar des effets de (dé)valorisation produits par les discours politiques et de la dimension politique des orientations préconisées par les réformateurs et autres hauts fonctionnaires, les travaux sociologiques de cette période ont eux aussi largement contribué à la production et à la légitimation de cette représentation dominante des pavillonnaires<sup>19</sup>, ce sur quoi il faut à présent revenir dans les détails, d'autant plus que ces travaux sont beaucoup moins connus (voire absents) des analyses francophones décryptant le champ de la géographie électorale.

### **1.1. Les conséquences politiques de la suburbanisation comme objet d'analyses pionnières aux États-Unis**

Les mondes anglo-saxons<sup>20</sup> ayant été confrontés de manière précoce aux mutations sociales engendrées par un étalement urbain massif, c'est assez logiquement que l'on y a repéré les travaux les plus anciens sur la question. C'est en fait à partir de l'élection américaine de 1952, au cours de laquelle cinquante-et-un des soixante-sept comtés appartenant aux vingt premières régions métropolitaines ont penché du côté républicain (Janosik, 1956, 3a), que les comportements électoraux suburbains ont commencé à faire l'objet d'analyses spécifiques (Cox, 1968, 3a).

---

<sup>19</sup> Pour de plus longs développements sur cette question plus générale, se référer au récent article de Susanna Magri (2008, 2a) intitulé « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970 ».

<sup>20</sup> L'usage du terme anglo-saxon n'a ici rien d'un « envahisseur linguistique » (Durand-Dastès, 2007, 1a) qui serait connoté négativement. Le terme sera utilisé dans la thèse comme un équivalent des termes plus précis « anglophones » et « anglo-américains ».

## **Les effets électoraux des mobilités résidentielles et électorales intégrés dès 1960 dans *The American voter***

D'après Kevin R. Cox (1968, 3a), c'est dans le célèbre ouvrage *The American voter* d'Angus Campbell, Philip E. Converse, Warren E. Miller et Donald E. Stokes (1960, 3b) que l'on trouve les premiers développements conséquents sur la question des effets électoraux des mobilités résidentielles. La quatrième section de l'ouvrage qui traite du contexte économique et social comprend en effet un chapitre intitulé « les mouvements de population » qui envisage les effets politiques et électoraux des migrations selon deux échelles : l'une interrégionale et l'autre intra-urbaine. En dépit de cette volonté affichée, les données issues d'une enquête individuelle sur les élections présidentielles américaines de 1956 dont disposent les auteurs ne leur permettent pas d'envisager précisément la question des mobilités entre villes-centres et suburbs, car elles sont stratifiées selon trois types d'espaces (« metropolitan center », « city or town », « rural area or farm »)<sup>21</sup>. Trois grandes théories sont cependant formulées dans ce travail pionnier, et seront remobilisées par Cox dans son étude à l'échelle intra-métropolitaine sur Londres (1968, 3a).

La **première thèse** avance – avec quelque scepticisme selon Cox (1968, 3a) – que les votes républicains observés dans les suburbs sont simplement le résultat de la somme des dispositions politiques individuelles qui s'y trouvent, et que les variables contextuelles ne jouent pas, puisque l'on n'observe pas de différences de votes entre villes-centres et suburbs :

« The first is the aggregate change in political composition of areas that movers leave and into which they move. Of course, if each area were perfectly homogeneous, and if there were no differences between the areas, no amount of shuffling and exchanging of personnel would produce any immediate alteration in their composition » (Campbell *et al.*, 1960 : 442, 3b).

Selon Cox (1968, 3a), les travaux de Bennet M. Berger (1960, 3a) sur une nouvelle zone industrielle suburbaine du sud de San Francisco vont dans ce sens et montrent que les migrations depuis la ville-centre vers les suburbs n'ont pas d'effets sur la

---

<sup>21</sup> « A full and systematic analysis of rural-to-urban and urban-to-rural population movement would necessitate consideration at least as many type of movement as confronted us in our review of regional movement. As in that situation, however, the availability of data limits our exploration to those categories of the population large enough to constitute a substantial element in a national sample. One further and important simplification comes from our inspection of the data; we shall not treat suburban areas as a special population category.

There are several reasons for this omission of special treatment of the suburbs. First, when we proceed with a comparison of persons who were brought up in metropolitan central city areas but have now moved to less densely populated places, we cannot discern any substantial empirical differences between the subgroupings that are identified in our data. Persons who have moved from the central city to the suburbs look just like persons who have moved to non-suburban cities or to small hamlets and places of residence in the open country. [...] Second, the nature of our data does not allow us to investigate the many smaller categories subsumed under the single heading, "suburb". [...] This means, of course, that we cannot accommodate in our analysis the crucially important qualitative differences among types of suburban communities. Finally, much of our interest in the movement of peoples is directly at the broad implications which that movement » (Campbell, Converse, Miller, Stokes, 1960: 454, 3b).

proportion de votants pour les républicains. Ces conclusions ont également été validées par l'étude de Jerome G. Manis et Leo C. Stine (1958, 3a) sur une banlieue résidentielle suburbaine du Michigan.

La **deuxième thèse** postule, à l'inverse, que le contexte de résidence exerce un effet propre de conversion :

« A change of residence, for whatever reason, places a person in a new environment and in responding to the new environment he undergoes political change. Thus in the classic contemporary example, the working man moves to the suburbs as a Democrat, but there associated with Republicans and with greater or lesser speed takes on Republican characteristics » (Campbell *et al.*, 1960 : 443, 3b).

Cox (1968, 3a) souligne d'ailleurs que Fred I. Greenstein et Raymond E. Wolfinger (1959, 3a) ont montré, en utilisant des données de sondages ventilant les répondants selon une dichotomie suburbs/ville-centre, que même une fois contrôlés les effets de variables telles que le niveau d'éducation, les revenus, la position socioprofessionnelle et les origines ethniques, une tendance à voter républicain perdure chez les habitants des suburbs. Transposée par Cox au cas des mobilités entre ville-centre et suburbs, la thèse de la conversion postule donc que le nouvel habitant suburbain est un ancien citoyen démocrate qui, en changeant de lieu de résidence, est soumis à de nouveaux *stimuli* qui l'amènent à changer de préférences politiques. Ces influences du contexte résidentiel seraient de deux ordres. La migration vers les suburbs entraînerait d'une part une adhésion forte au principe de la propriété privée et à ses implications (par exemple le fait de payer des impôts fonciers locaux) ainsi qu'une identification politique à droite si l'individu établit une connexion entre sa nouvelle situation et l'image des partis de droite, généralement associée à la baisse des taxes et favorable aux propriétaires<sup>22</sup>. D'autre part, le climat de l'opinion majoritaire dans le nouveau lieu de résidence jouerait le rôle de second *stimulus*, or les quartiers suburbains sont situés dans d'anciennes zones rurales dominées par les partis politiques de droite. De plus, des travaux de l'époque ont souligné le fait que les relations sociales de voisinage étaient plus fortes en zone suburbaine qu'en zone urbaine. C'est le couplage de ces deux aspects (milieu local fortement ancré à droite et densité élevée des relations sociales) qui produirait une faible résistance aux conversions politiques, résistance d'autant plus faible que la possession d'un logement individuel conduirait, en parallèle, à un processus de droitisation.

Enfin, la **troisième thèse** considère que la mobilité géographique vers les suburbs n'est qu'une manifestation, comme la mobilité politique vers les républicains, d'une mobilité sociale ascendante :

« In one situation a common factor or set of factors puts into motion both the residential change and the political change. For example, a person's financial success may lead to changes in a wide

---

<sup>22</sup> En ce sens, cette thèse se rapproche de l'impact d'une des facettes de « l'effet patrimoine » identifié en sciences politique (Capdevielle, Dupoirier, Grunberg, 1988, 3b), si l'on tient compte du fait que la proportion des ménages propriétaires de leur logement augmente avec la distance à la ville.

range behaviors and values. [...] The details supposedly involved were changes *away from* economic insecurity and Democrat affiliation *to* prosperity and identification with the Republican Party » (Campbell *et al.*, 1960 : 443, 3b).

Dans ce sens, le différentiel positif de votes conservateurs observés dans les suburbs ne résulterait pas de conversions politiques, mais de migrations socialement sélectives d'habitants républicains mieux dotés en possibilités financières que les ménages démocrates, qui auraient plus tendance à rester dans les villes-centres. C'est cette dernière théorie qui a reçu le plus de validations empiriques dans les travaux de Campbell, Converse, Miller et Stokes, mais ils reconnaissent cependant que leurs conclusions ne sont ni évidentes ni aisées à interpréter. Ils établissent en effet que les électeurs ayant toujours vécu dans un centre métropolitain sont 47% à déclarer voter pour les démocrates contre 28% pour les républicains, et que 53% des républicains ayant vécu dans une ville-centre l'ont quitté quand seulement 29% de leurs homologues démocrates ont fait de même, cette différence se maintenant une fois contrôlés les niveaux de revenus et la mobilité sociale intergénérationnelle. Ils notent également que les émigrants des villes-centres et les immigrants vers les villes-centres sont majoritairement des républicains, alors que les habitants ayant vécu toute leur vie dans un centre métropolitain constituent un noyau dur de l'électorat démocrate. Face à ces éléments qui résistent à une analyse en termes de mobilité sociale, les auteurs avancent finalement une interprétation axée sur les systèmes de valeurs<sup>23</sup> qui s'avère peu convaincante (parce que non étayée empiriquement), interprétation qui a d'ailleurs été critiquée plus tard par Cox (1968, 3a).

Au total, ces travaux présentent l'intérêt d'**énoncer des hypothèses théoriques importantes**, mais la nature des données mobilisées ne leur permet de les valider que partiellement. Publiée quelques années plus tard, une enquête ethnographique portant sur une ville suburbaine interroge par contre ces questions de manière plus centrale.

### *Levittown : "does suburbia change people?"*

Peu cité en France, à l'exception de quelques travaux récents sur le périurbain (notamment Charmes, 2003, 2a), l'ouvrage d'Herbert J. Gans (1967, 3a) intitulé *The Levittowners: Life and Politics in a New Suburban Community* constitue pourtant un apport majeur sur la question des rapports entre *suburbanization*, changements sociaux et changements politiques. L'ouvrage décrit l'implantation de la ville de *Levittown*, fondée *ex nihilo* en 1946 par la multinationale *Levitts* qui achète 1 500 hectares pour bâtir près de 17 000 logements à 25 miles à l'Est de Manhattan (photographies 1.1).

---

<sup>23</sup> « In the absence of needed data we can only speculate about the meaning of these discrepancies in partisan response to intergenerational mobility. It seems likely that fairly basic differences in social values are involved » (Campbell *et al.*, 1960 : 467, 3b).

**Photographies 1.1. Levittown, ou la mise en œuvre d'une production industrialisée de logements individuels au service du rêve américain d'après-guerre**



Source de l'image de gauche : [http://www2.essex.ac.uk/arhistory/architself/architecture\\_and\\_the\\_selfdiarylevittown.htm](http://www2.essex.ac.uk/arhistory/architself/architecture_and_the_selfdiarylevittown.htm)  
Source de l'image de droite : [http://www.affordablehousinginstitute.org/blogs/us/Levittown\\_house\\_1948\\_small\\_small1.jpg](http://www.affordablehousinginstitute.org/blogs/us/Levittown_house_1948_small_small1.jpg)

Cette banlieue suburbaine a ensuite longtemps symbolisé l'archétype de l'habitat acquis à l'aide de crédits par des familles de classes moyennes des années 1950, c'est-à-dire de la résidence de l'*American Way of Life*<sup>24</sup>. Alors jeune sociologue, Gans et son épouse sont parmi les vingt-cinq premiers ménages à s'installer parmi les membres de la « working class and lower middle class ». Il livre **une analyse ethnographique** magistrale qui s'appuie sur deux années d'observation participante où Gans, contrairement à ses travaux précédents sur la classe ouvrière italienne de Boston pour lesquels il était en position d'*outsider*, occupe une position identique aux autres habitants dans l'espace social local<sup>25</sup>. Le dispositif d'enquête comprend également une soixantaine d'entretiens et une enquête de plus de 2 000 questionnaires<sup>26</sup>.

L'exploration de Gans est axée autour de quatre questionnements qui guident son analyse : « The study I wanted to do focused around three major but interrelated questions: the origin of a new community, the quality of suburban life, and the effect of suburbia on the behavior of its residents. Later, I added a fourth question on the quality of politics and decision-making » (Gans, 1960 : xxx, 3a), ces questionnements s'inscrivant dans un débat plus large des sciences sociales qui renvoie aux effets que produisent les contextes sur les conduites sociales :

« The theoretical issue about the impact of the community has long been debated within sociology, the ecologists arguing that the local economy and geography shape the behaviour of

---

<sup>24</sup> Ce n'est donc probablement pas un hasard si les médias français y ont porté leur regard au moment de la récente crise des *subprimes* en évoquant « cette banlieue modèle elle aussi touchée par la crise » où « seuls les propriétaires changent au gré des panneaux "for sale" sur les pelouses » (*Libération*, 21/10/2008).

<sup>25</sup> « In Levittown, however, I had bought a house like everyone else, was about the same age as most of my neighbours, and I was not different ethnically or in terms of income » (Gans, 1960 : 441, 3a).

<sup>26</sup> Malheureusement le questionnaire de l'enquête très complet ne comprend pas de questions sur les pratiques électorales, questions qui sont pourtant envisagées dans la grille d'entretien.

the community's residents; the cultural sociologists suggesting that the community and its residents' behaviors are largely a reflection of regional and national social structures" (Gans, 1960 : xxxii, 3a).

Son propos prend également pour point de départ **l'image dévalorisée des suburbs américains, tant dans les milieux journalistiques que scientifiques**, et a pour ambition de les déconstruire, ce dont il avertit le lecteur dès sa préface puis à de nombreuses reprises au fil du texte.

« Subsequently, literary and social critics chimed in. Although they wrote little about suburbia, articles and reviews on other subjects repeated what they had learned from the mass media, dropping asides that suburbia was intellectually debilitating, culturally oppressive, and politically dangerous, breeding bland mass men without respect for the arts or democracy » (Gans, 1960 : xxviii, 3a).

« The critics have argued that long commutation by the father is helping to create a suburban matriarchy with deleterious effects on the children, and that homogeneity, social hyperactivity, and the absence of urban stimuli creates depression, boredom, loneliness, and ultimately mental illness. The findings from Levittown suggest just the opposite - that suburban life has produced more family cohesion and a significant boost in morale through the reduction of boredom and loneliness » (Gans, 1960 : 220, 3a).

« They also look at suburbia as outsiders, who approach the community with a 'tourist' perspective. The tourist wants visual interest, cultural diversity, entertainment, esthetic pleasure, variety (preferably exotic), and emotional stimulation. The resident, on the other hand, wants a comfortable, convenient, and socially satisfying place to live... » (Gans, 1960 : 186, 3a).

Les implications électorales du changement social lié à l'urbanisation sont omniprésentes dans *The Levittowners*, et l'ouvrage envisage la question en grande partie sous l'angle des conséquences pour le pouvoir politique municipal, qui font l'objet propre du sixième chapitre : « The emergence of party politics ». Mais l'originalité de ce travail réside largement dans le chapitre intitulé « The impact of the community », où Gans pose le problème central du changement des pratiques sociales qui concernent la santé, le bonheur, la vie familiale, les rapports amicaux et de voisinage, les temps de loisirs, mais aussi des comportements comme l'assistance à la messe et la préférence politique. Après avoir rappelé la thèse dominante d'alors (et d'aujourd'hui) qui postule la droitisation des pavillonnaires<sup>27</sup>, Gans montre ainsi, certes à partir d'un nombre réduit d'entretiens<sup>28</sup>, à la fois la faiblesse et **l'hétérogénéité des évolutions politiques individuelles constatées avec l'arrivée à Levittown** : « The welter of statistics suggests that the move to the suburb and to a new community changes some people, but not in uniform ways » (Gans, 1960 : 274, 3a). En effet seulement un cinquième des électeurs déclarent avoir changé de préférence partisane, et ces mobilités politiques se font dans plusieurs sens. Au moment de dégager les implications théoriques et politiques de ces éléments empiriques, Gans conclut sur le

---

<sup>27</sup> « Suburbs are often reputed to turn Democrats into Republican » (Gans, 1960 : 266, 3a).

<sup>28</sup> « The numbers are minuscule, but they do not indicate a shift to Republicanism. Similar party stability has been reported for Levittown by Wattel; in other American suburbs by Berger; and in an English new-town by Willmott » (Gans, 1960 : 266, 3a).

fait que les changements observés et leurs causes n'ont rien de spécifiquement suburbains :

« The findings on change and their source suggests that the distinction between urban and suburban ways of living postulated by critics (and by some sociologists as well) is more imaginary than real. Few changes can be traced to the suburban qualities of Levittown, and the sources that did cause change, like the house, the population mix, and newness, are not distinctively suburban » (Gans, 1960 : 288, 3a).

À la même période, des recherches similaires sont menées au Royaume-Uni et aboutissent d'ailleurs à des conclusions proches.

## 1.2. Les banlieues londoniennes, terrain d'investigation des chercheurs britanniques qui s'intéressent aux changements sociaux

### *Les analyses sociologiques de Peter Willmott et Michael Young*

Cette très forte proximité entre les travaux de Gans et ceux de Peter Willmott et Michael Young (1960, 1963, 3a) n'a rien d'une coïncidence, mais renvoie à une **filiation entre deux écoles de recherche**. En effet, comme le rappelle Magri (2008, 2a), Gans a rencontré Willmott et Young à Londres dans le cadre d'un voyage sociologique, et il a conduit l'enquête sur *Levittown* dans les années qui suivent son retour. Cette filiation s'exprime dans la méthode d'enquête qui s'appuie essentiellement sur l'observation, l'entretien et les questionnaires, ainsi que sur une prééminence des enquêtes de terrain sur les schémas théoriques et la littérature, qui n'interviennent qu'*a posteriori* (Topalov, 2003, 2a). Au début des années soixante, les deux sociologues (Willmott, Young, 1960, 2a) de l'*Institute of Community Studies* mènent ensemble une recherche sur le quartier de maisons individuelles de *Woodford* qui fait cohabiter classes populaires et classes moyennes propriétaires de leurs logements à l'Est de Londres, puis Willmott (1963, 3a) enquête seul sur celui de *Dagenham* où dominant les classes populaires, certes logées en maisons individuelles mais relevant du logement social, au point qu'il évoque un « East-End qui renaît » (1963 : 109, 3a)<sup>29</sup>.

La comparaison de ces deux ouvrages est riche d'enseignements dans la mesure où elle permet d'envisager les conséquences du contexte résidentiel et des statuts d'occupation des logements sur les pratiques sociales et politiques des classes populaires. Ainsi à *Dagenham*, là où les classes populaires sont seules (même si des clivages internes existent et permettent de stratifier les mondes ouvriers, puisque le quartier compte une part importante de travailleurs manuels non qualifiés), les

---

<sup>29</sup> Ce contexte scientifique est également un contexte éminemment politique. En effet et comme le notent Topalov (2003, 2a) puis Magri (2008, 2a), Young avait, avant de fonder l'ICS, travaillé pour le département de recherche du parti travailliste, et Willmott l'y avait rejoint en 1948 comme assistant de recherche avant de la suivre à l'ICS une fois diplômé. Or cette position n'est évidemment pas sans lien avec l'objet étudié, à savoir la possible dilution sociale et politique de la classe ouvrière dans la nébuleuse des classes moyennes.

fidélités politiques sont stables. Le quartier s'inscrit en effet dans une circonscription massivement orientée en faveur du *Labour* en 1951 et en 1959, et 44 des 50 hommes interviewés en 1951, puis 41 des 50 interviewés en 1959 déclarent avoir voté pour le parti travailliste (Willmott, 1963 : 104, 3a). À l'inverse, à *Woodford*, la cohabitation de ménages propriétaires issus des classes populaires avec ceux des classes moyennes semble produire à la fois des effets sur les sentiments d'appartenance à la classe ouvrière et sur les comportements électoraux :

« *Woodford* is not unique in having manual workers who put themselves into the "middle class", only in the proportion doing so, which is higher than in other places, namely Dagenham, Greenwich and Hertford, where people have been asked about it. The rule suggested by these four places is that the more middle class predominates in a district, the more working class people identify themselves with it, and, incidentally, the more often they vote Conservative. "Middle-class" manual workers tend to be as much Conservative as "working-class" manual workers are Labour » (Willmott, Young, 1960 : 115, 2a)

Le problème est qu'il est difficile d'isoler le poids de tel ou tel facteur explicatif (le fait d'être propriétaire ou la coprésence avec les classes moyennes) sur les votes, même si les deux sociologues notent que les ouvriers de *Woodford* qui disent se placer parmi la classe moyenne sont, par rapport à ceux qui se sentent appartenir à la classe ouvrière, beaucoup plus fréquemment ceux qui possèdent leur logement (56% contre 36%), ceux qui possèdent une voiture (39% contre 20%) et un téléphone (38% contre 20%), ceux qui assistent régulièrement à la messe (52% contre 36%), et ceux qui appartiennent à une association sportive ou politique (42% contre 27%) ; autrement dit que le sentiment d'appartenance à la classe moyenne semble davantage lié aux attributs et modes de vie de cette classe (dont le fait d'être propriétaire, et probablement le vote conservateur<sup>30</sup>) qu'à l'environnement social lui-même, sauf à penser que c'est l'environnement qui pousse à s'approprier ces attributs. Cette question des **effets électoraux de l'environnement** est au cœur de travaux produits par un géographe sur la même aire métropolitaine.

### *L'analyse géographique de Cox dans Suburbia and voting behavior*

Juste avant que ne paraisse son texte le plus connu sous le titre « The voting decision in a spatial context » (1969, 1a), Cox a publié un article intitulé « Suburbia and voting behavior in the London metropolitan area » (1968, 3a). Si son écho a été moins important, il a cependant participé à nourrir sa réflexion plus générale sur les effets de contexte. Il y a en effet probablement forgé les prémisses de la notion de « relocation effect » (1969 : 97, 1a), c'est-à-dire de l'impact des migrations sur la déstructuration et la recomposition des réseaux sociaux qui participent du plus connu « neighborhood effect » (1969 : 96, 1a) de la géographie électorale.

---

<sup>30</sup> Malheureusement, Willmott et Young abordent les votes dans les interviews mais pas dans leurs questionnaires, ce qui empêche de quantifier les pratiques électorales au-delà de l'échantillon d'entretiens.

Partant du constat de la **forte structuration des votes opposant des suburbs marqués à droite et des villes-centres orientées à gauche** aux États-Unis comme en Angleterre, Cox entend tester quatre interrogations successives : 1) dans quelle mesure l'environnement suburbain londonien est-il associé à une préférence partisane pour les conservateurs ? ; 2) dans quelle mesure l'environnement suburbain londonien est-il associé à des taux de participation plus élevés ? ; 3) quelle est la signification, une fois que l'on a contrôlé le rôle des contextes socio-économiques, de ces deux particularités électorales par rapport au contexte suburbain ? ; 4) quelles sont les implications théoriques de ces éléments pour l'étude de la géographie intra-urbaine des votes ? (1968 : 113, 3a).

Pour répondre à ces questions, Cox s'appuie sur des matériaux empiriques agrégés à l'échelle de soixante-neuf circonscriptions électorales de l'aire métropolitaine londonienne, pour lesquelles il dispose, outre des résultats des élections générales de 1950 et 1951, de deux types d'indicateurs qu'il considère pertinents dans le cadre des théories explicatives des votes (tranches d'âges, classes sociales, niveaux de diplômes, etc.) et dans le cadre de l'étude des phénomènes de *suburbanization* (distance des unités spatiales au CBD, ratios de migrants pendulaires, etc.). Il est particulièrement intéressant d'entrer dans le détail des analyses opérées, tant elles sont riches d'enseignement au regard de la démarche méthodologique employée par un certain nombre d'approches quantitatives contemporaines.

Dans un premier temps et à partir de ces deux types d'indicateurs, Cox réalise une analyse factorielle dont les quatre premiers axes prennent en compte près de 90% de la variance totale et s'interprètent de la manière suivante : le premier axe représente "the social rank dimension" et 36,5% de variance, le deuxième « the suburban-central city dimension » et 30,5% de variance, le troisième « the commuting dimension » et 14,6% de variance, et le quatrième « the age dimension » et 7,6% de variance<sup>31</sup>. L'auteur procède ensuite au calcul de coefficients de corrélation entre les scores factoriels de chaque circonscription et les résultats électoraux, ce qui lui permet de souligner que, sans tenir compte des relations existant avec les autres variables<sup>32</sup>, la dimension suburbs/ville-centre (axe F2) prend en compte statistiquement 18,5% et 21,2% des variations du vote conservateur, ainsi que 49% et 54,8% de la participation électorale en 1950 et 1951. Une fois ce constat opéré, Cox avance la nécessité de raisonner non pas en termes de corrélations mais de relations causales, et construit pour cela deux modèles

---

<sup>31</sup> À noter que l'axe factoriel qui explique la plus grande part de variance renvoie à une opposition entre classes populaires et supérieures, et s'appuie par là sur la dimension horizontale de l'espace social bourdieusien qui est structurée par des oppositions de capitaux économiques.

<sup>32</sup> Cependant, une des réserves que l'on peut émettre face à ce raisonnement est que si "the suburban-central city dimension" (axe F2) est effectivement isolable d'un point de vue purement statistique (dans la mesure où les axes découlant d'une analyse factorielle sont par définition non corrélés entre eux), ce n'est pas le cas sur le plan théorique puisque cette opposition centre/périphérie n'est pas abstraite mais renvoie à l'inégale répartition des indicateurs sociaux selon la distance au centre.

prédictifs dans lesquels il compare les relations statistiques attendues à celles réellement observées (figure 1.1).

La construction de ce modèle de causalité suggère à Cox cinq conclusions portant sur les relations entre le fait de résider dans les suburbs et la géographie politique de l'aire métropolitaine londonienne. Il note ainsi : (1) que les variations géographiques de la participation électorale ont des sources différentes de celles des variations géographiques des préférences partisans ; (2) que le profil social et la structure par âge d'une zone influencent les préférences partisans mais pas la participation ; (3) que le ratio local de navetteurs influence la participation mais pas les préférences partisans ; (4) que le fait de résider en contexte suburbain influence à la fois la participation et les préférences partisans une fois les autres variables prises en compte ; et (5) que la localisation suburbaine a une importance stratégique sur les comportements politiques par le biais de liens causaux de nature indirecte (1968 : 121, 3a). Cox tente alors de mettre ses conclusions en perspective avec la littérature scientifique américaine sur la question qui distingue deux grandes thèses visant à expliquer le penchant républicain (ou conservateur en Angleterre)<sup>33</sup> des zones suburbaines : la thèse de la conversion et celle de la transplantation. Dans son projet de discussion des hypothèses proposées par Campbell et son équipe, Cox se heurte cependant à plusieurs contraintes méthodologiques majeures, à commencer par le fait que les données dont il dispose sont des données agrégées (et non des données individuelles), que son modèle de causalité ne prend en compte qu'un nombre très réduit de variables, et surtout qu'il ne permet pas d'apporter la profondeur historique selon lui nécessaire à la compréhension de la géographie politique londonienne d'alors.

C'est ce qui le pousse, une fois actée l'importance de « the suburban-central city dimension », à proposer une exploration historique de ce clivage en procédant à un découpage de l'aire métropolitaine en quatre zones concentriques (carte 1.1), puis à un calcul des votes moyens en faveur des Conservateurs au sein de chacune de ces zones<sup>34</sup>. Il est d'ailleurs frappant de constater que cette option méthodologique ait été reprise, près de quarante ans plus tard et profitant des avancées techniques des approches de SIG, par une équipe de chercheurs en géographie électorale dont les travaux seront présentés ensuite (entre autres : Ravenel *et al.*, 2003, 3a ; Bussi *et al.*, 2005, 3a). Grâce à cette démarche, Cox montre que, dans le cadre d'un mouvement de baisse structurelle des votes conservateurs, la différence de pourcentage du vote conservateur entre le centre métropolitain et les ceintures suburbaines s'estompe dans le temps. Il note que, chronologiquement, cette tendance à une parité de

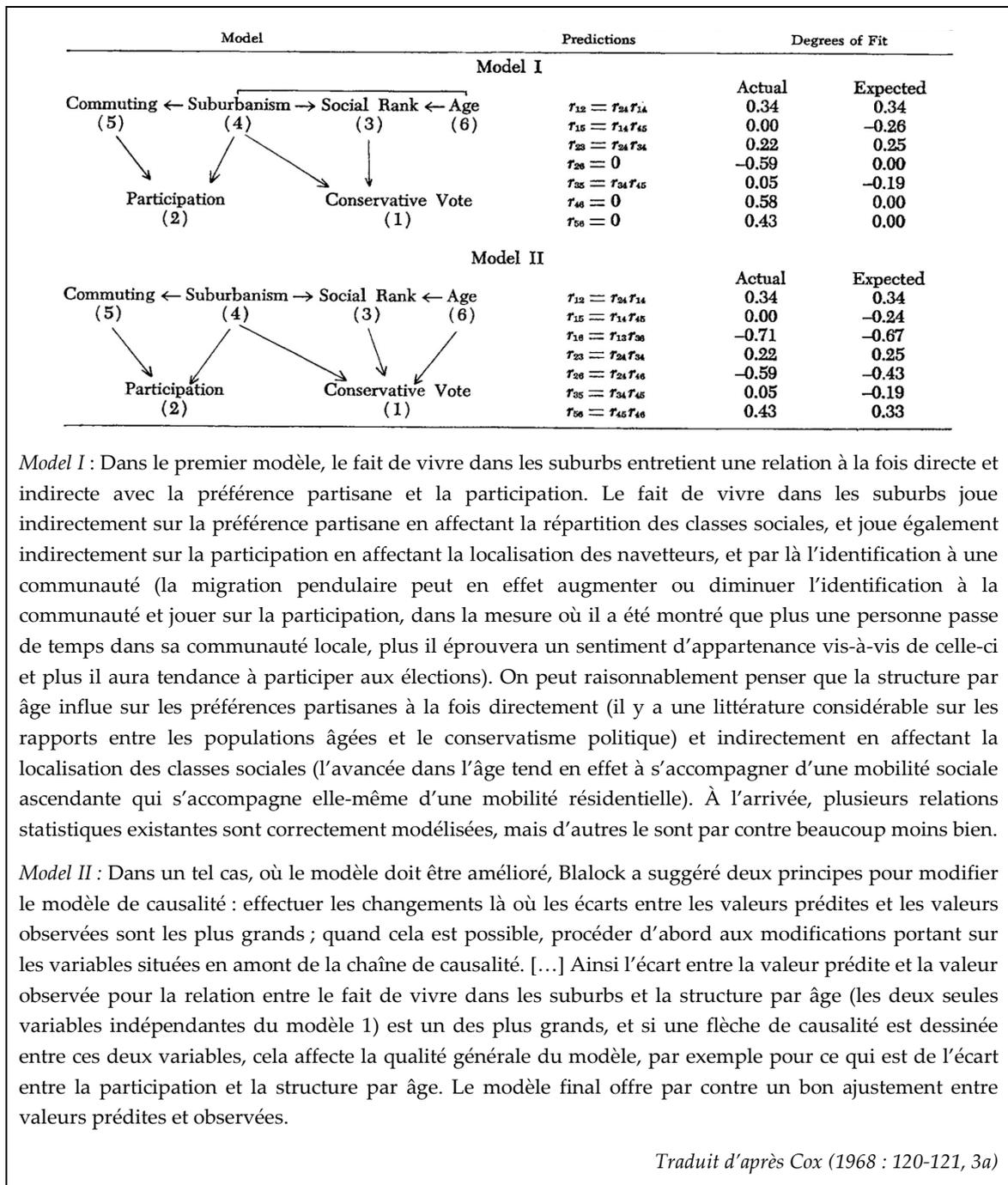
---

<sup>33</sup> Cox note d'ailleurs la possibilité méthodologique et théorique – offerte par l'existence de deux champs politiques structurés par le bipartisme – de transposer les raisonnements américains au contexte anglais, ce qui est beaucoup plus problématique au regard de l'échiquier politique français, ce sur quoi on reviendra.

<sup>34</sup> En se basant sur l'appartenance des centres de gravité des circonscriptions aux quatre zones, Cox peut ainsi contourner les problèmes méthodologiques liés aux changements de découpages électoraux très nombreux sur une longue période comme celle qu'il étudie (1895-1950).

comportements s'étend spatialement depuis les ceintures suburbaines externes vers le centre métropolitain.

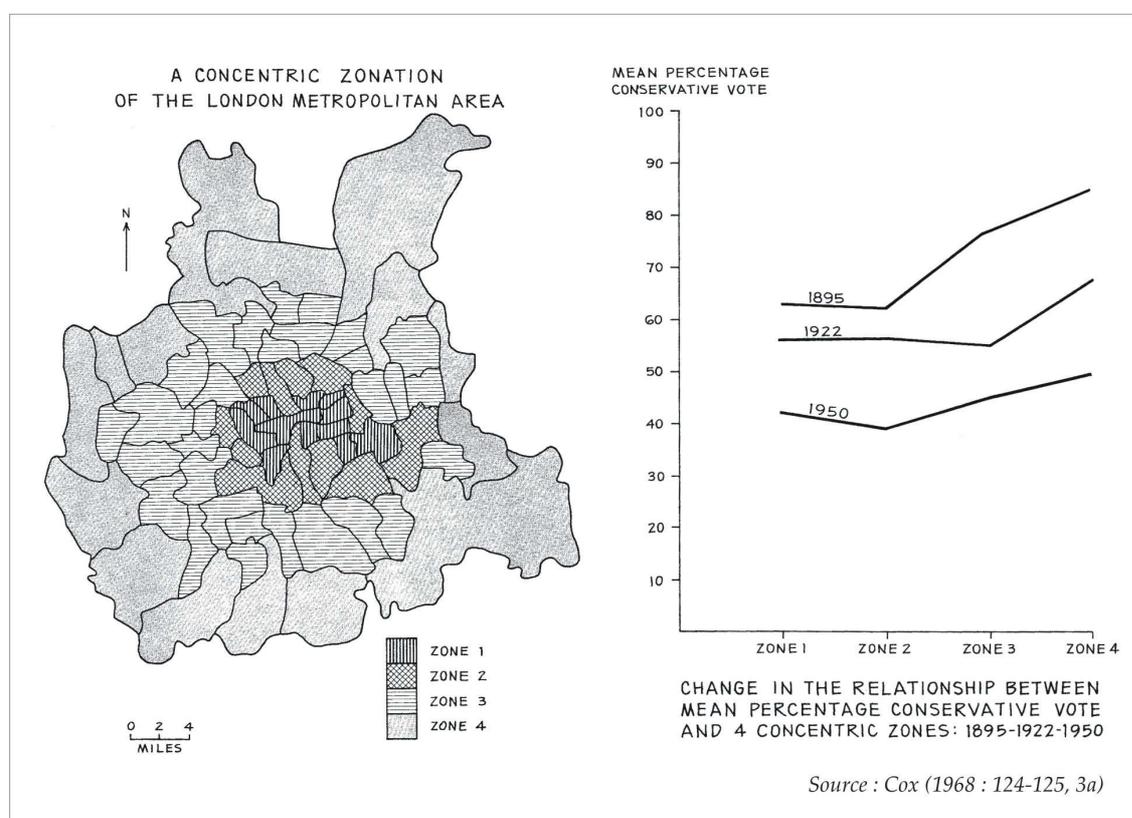
Figure 1.1. Une modélisation de l'impact du *suburbanism* sur les pratiques électorales



Cox en conclut que le fait de vivre dans une zone suburbaine a des effets à la fois sur la participation électorale et sur la préférence partisane, et ce indépendamment du profil social de la zone. Il considère ainsi que **l'environnement suburbain affecte non seulement les attitudes électorales en jouant indirectement sur les structures de classes, les structures démographiques et les pourcentages de navetteurs, mais exerce**

également un effet propre. Cox reconnaît toutefois que l'origine de cet effet propre est particulièrement difficile à établir, même s'il lui apparaît que la thèse de la conversion – qui repose sur le principe du « neighborhood effect » (1969 : 96, 1a) – et celle de la transplantation – qui s'appuie sur le « relocation effect » (1969 : 97, 1a) – jouent de manière combinée. En dernière analyse, Cox note que le rôle du clivage centre-ville/suburbs a finalement été envisagé selon deux angles méthodologiques, c'est-à-dire avec des données agrégées et des données individuelles, et que la prochaine étape consiste à combiner ces approches afin de résoudre le problème de la source de ce clivage qui est situé au cœur des réflexions théoriques et méthodologiques de cette thèse.

Carte 1.1. Un découpage « artisanal » en auréoles concentriques, l'ancêtre des buffers



Or c'est en partie, mais pas seulement, autour de la question de la pertinence du type de données empiriques mobilisées qu'une discussion particulièrement serrée et critique de l'article de Cox est parue dans un numéro suivant de la revue *Annals of the Association of American Geographers* sous le titre « On suburbia and voting behavior » sous la plume de Roger E. Kasperson (1969, 3a). C'est en effet sur la nature des matériaux empiriques (en l'occurrence des données agrégées) qu'il utilise, que les critiques initiales se concentrent en pointant les travers connus de l'erreur écologique :

« It is questionable whether Cox employs the research strategy most appropriate to the purpose of his study. Ecological correlations do not permit the testing and evaluation of what are essentially behavioral hypotheses » (Kasperson, 1969 : 406, 3a)

« The dilemma for this study is, of course, that he must either restrict his conclusions to generalizations concerning associations between factors in the social environment and voting behaviour which are already well-known or improperly test behavioral propositions by aggregate data » (Kasperson, 1969 : 406, 3a)

Mais la critique porte aussi sur d'importantes omissions bibliographiques de Cox dans les domaines de la sociologie et de la science politique, omissions qui auraient des conséquences lourdes sur la construction et l'orientation des hypothèses de recherches avancées, qui plus est dans le cas d'un objet aussi pluridisciplinaire que les pratiques électorales<sup>35</sup>. Ce sont précisément ces travaux nord-américains que Kasperson utilise contre Cox afin de démontrer la non-validité de ses thèses, tout en critiquant la transposition mécanique (et inversée) des constats opérés sur le champ politique nord-américain (opposant démocrates et républicains) au champ politique anglais (opposant travaillistes et conservateurs), certes lui aussi structuré par le bipartisme :

« Since data do not support the assumption of increasing suburban republicanism, the conversion and the transplantation hypotheses generated to explain it are not pertinent. The lessons from this deficiency in social science research are clear, and it would appear that Cox, both in his assumption of American voting patterns and his interpretation of suburban voting patterns in England, is on very dangerous ground. Specifically, he may be making the same errors that social scientists made in the 1950's. In fact, from the evidence he presents, it is impossible to discern with any degree of confidence what voting behaviour results in the London metropolitan area signify about central city-suburban differences in partisan choice. [...] If Cox's data on electoral variations over time do in fact accurately mirror long-term partisan changes, the reverse seems to have happened. There is a left-wing, not right-wing, increase to explain. Whereas social scientists developed the conversion hypothesis specifically to explain increasing Republicanism in the United-States, Cox is using the same hypothesis for increasing suburban Labor Party support in England » (Kasperson, 1969 : 408, 3a).

Au fil des paragraphes et en s'appuyant toujours sur des travaux à la fois concurrents et pour la plupart non cités par Cox, Kasperson passe en revue et déconstruit successivement l'ensemble des arguments de ce dernier, même s'il faut tout de même rappeler que le travail initial de Cox se voulait largement exploratoire. Kasperson revient ainsi sur les fondements empiriques de la thèse de la conversion :

« In any event, a wide range of empirical studies has greatly discredited the conversion hypothesis. Campbell, analyzing a sample of 1600 cases distributed throughout the Unites-States

---

<sup>35</sup> « The foregoing omissions may well have contributed to several debatable assertions » (Kasperson, 1969: 406, 3a). On a recensé ci-dessous puis classé chronologiquement les carences bibliographiques relevées par Kasperson (1969 : 405-408, 3a) uniquement sur la question des votes suburbains : Lazerwitz B., 1956, "Suburban voting trends, 1948-1956", *Social forces*, 39, pp. 29-36 ; Millet J. & Pittman D., 1958, "The new suburban voter: a case study in electoral behaviour", *Southwestern social science quarterly*, 39, pp. 33-42 ; Greer S., 1960, "The social structure and political process of suburbia", *American sociological review*, 25, pp. 514-526 ; Kaufman W.-C. & Greer S., 1960, "Voting in a metropolitan community: an application of social area analysis", *Social forces*, 38, pp. 196-204 ; Liebman C.-S., 1961, "Functional differentiation and political characteristics of suburbs", *American Journal of Sociology*, 56, pp. 485-490 ; Wirt F.-M., 1965, "The political sociology of American suburbia: a reinterpretation", *Journal of Politics*, 27, pp. 647-666 ; Uyeki E.-S., 1966, "Patterns of voting in a metropolitan area, 1938-1962", *Urban Affairs Quarterly*, 1, pp. 65-77. Ces références sont mentionnées ici mais ne figurent pas dans la bibliographie générale dans la mesure où je ne les ai pas lues.

and in every socioeconomic category, concluded that there are no significant differences between those who moved from the suburbs and those who moved from larger to smaller cities or from cities to small hamlets. Millet and Pittman, in their study of Rochester suburbs, divided their interview between areas of new and old homes and concluded that the most significant voting change occurred *before* the move to the suburbs. Furthermore, the persistence of values and attitudes acquired in early life as references for adulthood is one of the best substantiated generalizations in the behavioural sciences. In the light of such overwhelming evidence, Cox's support for this thesis is questionable indeed » (Kasperson, 1969 : 409, 3a).

Finale­ment, les questions soulevées par Kasperson s'avèrent plus que jamais d'actualité, et notamment quand il oriente le débat vers la critique de ce que serait un rôle pur ou autonome de l'espace sur les pratiques des individus :

« Cox's suggestion that increase communication, especially among suburban housewives, may facilitate political conversion in the suburbs is an attractive notion since it would open the door for analysis of the role of space interaction in attitude formation. Unfortunately for geographers, there is considerable evidence available questioning such an interpretation » (Kasperson, 1969 : 409, 3a).

Or c'est justement à la recherche des fondements symboliques du clivage centre-ville/espaces périurbains qui, au-delà de l'opposition entre centre et périphéries renvoie au couple entre habitat collectif et habitat individuel, que se sont attelées des recherches sociologiques questionnant, à la même époque, **le rôle des formes urbaines et des statuts d'occupation des logements sur les conduites sociales** en France.

### 1.3. La sociologie urbaine marxiste au chevet des pavillonnaires

#### *L'étude des pavillonnaires autour de Lefebvre : une contradiction entre la conscience de classe et la conscience de propriétaire ?*

Les travaux conduits par l'équipe réunie autour d'Henri Lefebvre à l'Institut de Sociologie urbaine au milieu des années soixante (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 2001, 2a ; Haumont, 1966, 2a ; Dezès, 1966, 2a ; Raymond, 2001, 4a) ont été largement commentés et analysés en sociologie comme en géographie. C'est la raison pour laquelle on souhaite ici en proposer une lecture strictement axée sur ses dimensions politiques et particulièrement électorales, dimensions qui sont sous-jacentes à de nombreux aspects abordés dans cette enquête, et qui se révèlent être d'une brûlante actualité au regard des débats contemporains sur les expressions électorales observées dans les espaces périurbains.

Face à l'**image négative attribuée au pavillon à l'époque** où leur recherche est menée, Lefebvre prévient dès la préface de *L'habitat pavillonnaire*, ouvrage central dans le dispositif de restitution des résultats de leur enquête collective, que l'un des objectifs de leur contribution au débat réside dans « une sorte de réhabilitation de l'habitat pavillonnaire » tout en précisant immédiatement que « cette réhabilitation ne va pas sans une critique fondamentale » (Lefebvre, 1966 : 22, 2a), critique qui renvoie plus

largement aux orientations théoriques de la sociologie urbaine marxiste des années 1970. En fait, une des principales interrogations qui guident les auteurs porte sur les effets politiques et électoraux de l'accession à la propriété au sein de la classe ouvrière, comme en témoignent ces quelques passages des différents ouvrages présentant les résultats de l'enquête (encadré 1.1).

#### Encadré 1.1. Politique d'accession et votes des pavillonnaires dans les travaux de l'ISU

« Il semble admis en effet que le pavillon est à la fois la projection et le creuset de l'idéologie petite-bourgeoise, ou de ce qu'il est convenu d'appeler ainsi. Le pavillon est né au XIX<sup>ème</sup> siècle, sous l'instigation de la bourgeoisie, mais celle-ci n'y voyait qu'un moyen de préserver l'ordre social. Ainsi le pavillon symbolise-t-il la propagation caricaturale d'une idéologie bourgeoise déformée, dont les teintes décolorées et poussiéreuses sont celles des idéologies intermédiaires » (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 2001 : 94, 2a).

« La méfiance envers l'accession à la propriété, comme son apologie, ne serait donc que les séquelles d'une théorie de la promotion sociale archaïque ? Si au contraire, les reproches adressés à l'embourgeoisement pavillonnaire procédaient d'une crainte tactique permanente, celle d'un infléchissement conservateur du tempérament politique, l'examen des scrutins électoraux a de quoi rassurer. La carte des zones urbaines à prépondérance d'habitat individuel ne correspond guère aux cartes des votes à droite. L'histoire politique de la banlieue pavillonnaire, à Paris du moins, est plutôt celle d'un électorat d'extrême gauche, et il ne semble pas que le vote d'un habitant d'un pavillon diffère sensiblement de celui d'un habitant d'un grand-ensemble. L'habitant de pavillon semble donc simplement participer sur ces points de l'évolution globale de son milieu social et de la tradition politique de son implantation locale ». (Dezès, 1966 : 4-5, 2a)

« Les réformateurs établissent un lien entre le type de l'habitat et le comportement des habitants : la propriété pavillonnaire est plus qu'un instrument de réforme de la condition prolétarienne, c'est le catalyseur de la paix sociale, puisqu'elle permet, par les satisfactions qu'elle offre, d'amener les classes défavorisées à un consensus socio-politique. La mesure des résultats de cette politique est délicate et ne peut être faite au niveau de l'analyse historique. La diffusion du modèle idéologique bourgeois de la propriété et de la résidence campagnarde, les correspondances entre les bienfaits attendus par les théoriciens de l'habitat pavillonnaire et ceux réellement désirés ou obtenus par les utilisateurs, l'influence de l'habitat sur les attitudes des habitants ne peuvent en effet s'étudier que dans l'étape ultérieure d'une comparaison entre l'idéologie des classes dirigeantes, élaborées entre 1820 et la seconde guerre mondiale, et l'opinion des pavillonnaires dans la période postérieure. Toutefois, pour le comportement politique, on sait déjà qu'il n'y a guère de relations entre le type d'habitat et l'orientation de la participation, qu'il s'agisse de l'appartenance aux partis ou du vote. D'après la configuration des zones pavillonnaires que nous avons tenté de retracer dans l'immédiat après-guerre, en 1946, les régions où la concentration pavillonnaire est la plus forte sont : le Nord, le Pas de Calais, la banlieue parisienne. Or ces régions ne se distinguent pas particulièrement par la force de leurs partis conservateurs, ni par l'orientation à droite de leurs suffrages. On enregistre peu de différences entre le vote des banlieues ouvrières pavillonnaires ou non, et l'enquête Piret-Bodin déjà citée a montré qu'au niveau des bureaux de vote, on n'enregistre guère non plus entre quartiers pavillonnaires et grands ensembles. La classe d'âge, la catégorie socio- professionnelle et le niveau de vie semblent ici jouer un rôle infiniment supérieur à l'habitat.

Toutefois, nous avons déjà au départ écarté ce problème, il nous apparaissait en effet que le but essentiel de la politique pavillonnaire dépassait le simple infléchissement du comportement socio-politique, comme la simple réforme des conditions de vie » (Dezès, 1966 : 264-265, 2a).

Comme le montre le dernier extrait, l'angle des mutations des comportements électoraux est délibérément mis de côté dans les travaux des sociologues de l'ISU, mais ils évoquent tout de même la question en renvoyant à des travaux de science politique. Or si l'enquête de science politique à laquelle il est fait référence porte effectivement sur l'impact des formes urbaines sur les votes – « l'influence qu'ils [les banlieues et les grands ensembles comme types d'habitat nouveaux] exercent sur le style de vie, sur le comportement et les attitudes des populations, sur les rapports entre les catégories sociales ne saurait être négligée par les urbanistes, les sociologues ou les psychologues » (Piret, Bodin, 1963 : 977, 3a) – cette étude n'est pas si explicite que cela sur les différences de comportements entre habitants des nouveaux grands ensembles et pavillonnaires, dans la mesure où peu de bureaux de vote de quartiers de maisons individuelles récentes sont explicitement cités dans l'article. Cela dit, le principal constat opéré tient dans la **diversité des configurations observées** et concerne **l'importance des effets de contextes locaux** : « il apparaît que les situations sont différentes d'un grand ensemble à l'autre. Dans chaque cas, les nouveaux habitants nous semblent faire preuve d'un certain conformisme : ils tendent à modeler leur comportement politique [ce qui renvoie donc à la thèse de la conversion], du moins à court terme, sur celui des populations environnantes » (Piret, Bodin, 1963 : 992, 3a). C'est finalement Lefebvre qui replace le questionnement sur le terrain des effets de l'idéologie dans sa préface :

« Qu'il y ait une idéologie pavillonnaire, cela ne fait aucun doute. Qu'elle coïncide avec les autres niveaux, qu'elle détermine l'ensemble de l'existence en pavillon, qu'elle suscite le symbolisme et l'utopisme, les travaux ici soumis au lecteur interdisent de l'admettre. L'idéologie des habitants de pavillons et de ceux qui préfèrent le pavillon aux autres modes d'habiter est une idéologie, c'est-à-dire un ensemble de représentations. Rien de moins, rien de plus. Un ensemble de représentations justifie, explique, parachève un mode d'existence sociale ; il ne peut le créer pratiquement et ne coïncide pas avec lui. [...] L'idéologie pavillonnaire comporte une conscience de propriété et de propriétaire qui peut entrer en conflit avec d'autres formes de conscience (et notamment avec la conscience de classe dans le cas fort répandu où le propriétaire est un prolétaire). Généralement ce conflit est maintenu à l'état latent. Pourtant il agit. La contradiction "bourgeoisie-prolétariat" se change en opposition "riches-pauvres" ou "petits-gros" (propriétaires). [...] Cette idéologie de la propriété n'exclut pas l'appropriation concrète du temps et de l'espace, au niveau affectif et symbolique. Elle en indique et en fixe les bornes en permettant de comprendre comment les intéressés ne perçoivent pas leurs bornes, les limites étroites de leur horizon. La fixation des pavillonnaires dans l'isolement social ne leur apparaît pas ainsi, n'est pas voulue comme telle. Elle porterait plutôt un beau nom : la liberté, telle qu'elle est prévue dans le Code civil où elle s'identifie presque avec la propriété » (Lefebvre, 2001 : 20, 2a).

Lefebvre souligne donc, en dernière analyse, plusieurs éléments décisifs pour les questions abordées dans cette thèse. Il rappelle en effet **l'impossibilité d'inférer des pratiques sociales, parmi lesquelles les pratiques électorales, à partir d'une idéologie associée à un type d'habitat**, des représentations ou des significations qui lui sont conférées, tout en précisant le poids du statut d'occupation du logement (le fait d'être locataire ou propriétaire) lorsqu'il évoque les potentielles contradictions entre la

conscience de propriétaire et la conscience de classe. À ce propos, les auteurs de l'ouvrage sont plus affirmatifs que leur préfacier, puisqu'ils précisent dans une note de bas de page : « D'une manière générale, nous ne pensons pas du tout que l'habitat pavillonnaire affaiblit la conscience de classe ou la conscience revendicative. Les résultats électoraux le montrent » (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 2001 : 101, 2a). Finalement, les travaux de l'équipe de Lefebvre participent à déconstruire la figure du pavillonnaire petit-bourgeois et individualiste (parce que replié dans l'espace domestique) en mettant en avant le droit à la propriété comme fondement constitutionnel français, tout en restant dans une certaine ambivalence. Comme le souligne en effet Magri (2008), les propriétaires de pavillons allaient pourtant être pour longtemps revêtus de « cet habit de confection fourni par l'idéologie petite-bourgeoise » (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 2001 : 124, 2a). Plus tard, d'autres travaux, toujours menés par des sociologues d'inspiration marxiste mais autour de Manuel Castells, aborderont la question de manière différente.

### ***Penser les transformations d'une scène politique locale : le cas de Monopolville***

Si ces travaux sont profondément différents de ceux conduits autour de Lefebvre sur les pavillonnaires c'est d'abord, au-delà bien sûr des aspects théoriques, parce que *Monopolville. L'entreprise, l'État, l'urbain* (Castells, Godard, 1974, 2b) ne traite pas d'un processus d'urbanisation résultant de la somme des actions d'acteurs individuels que sont les ménages acquéreurs<sup>36</sup>. À l'inverse, le livre décrit et théorise l'histoire d'un grand complexe industriel – emblème de la planification de la France pompidolienne d'avant le premier choc pétrolier – et ses conséquences sur une société locale<sup>37</sup>. Dans la lecture critique qu'il propose de *Monopolville* pour l'ouvrage épistémologique *La ville des sciences sociales*, Dominique Lorrain (2001, 2b) plante le décor dans les termes suivants :

« Au départ il y avait Dunkerque, ville moyenne de province d'environ 100 000 habitants dans les années cinquante, organisée autour d'une fonction portuaire et de quelques grandes entreprises de la chimie, avec une bourgeoisie portuaire active au sein de la Chambre de commerce et d'industrie et ses élites locales qui tiennent la ville-centre. Les banlieues et les villages périurbains sont partagés entre les socialistes, les communistes et des maires apolitiques. Rien que de très classique dans cette situation : évolutions lentes » (Lorrain, 2001 : 235, 2b).

« La croissance s'établit pendant quelques années à 5% par an. Les planificateurs prévoient la construction de 3000 logements par an sur la période 1970-1974 pour résorber l'énorme afflux de

---

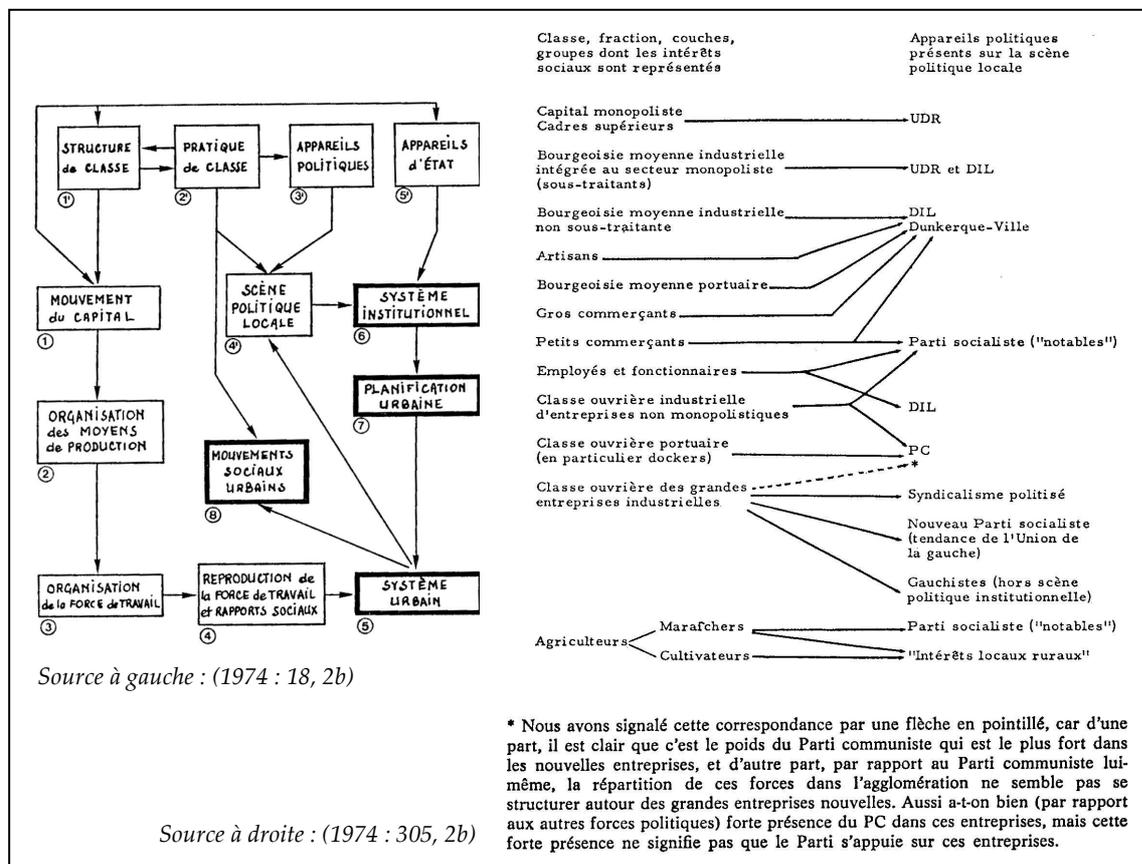
<sup>36</sup> Il est ici bien entendu que les « choix » de ces ménages ont été très largement guidés par les orientations impulsées par les politiques nationales d'encouragement à l'accession à la propriété, les politiques municipales ouvrant le foncier à l'urbanisation, et par tout un ensemble d'acteurs économiques relevant de la sphère privée, comme l'ont montré de manière exemplaire les travaux réunis dans le double numéro 81-82 des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* sur « L'économie de la maison » en 1990.

<sup>37</sup> Au cours des réflexions de mon année de DEA sur le choix des espaces laboratoires à retenir dans le cadre de cette thèse, le choix de l'aire urbaine de Dunkerque avait été envisagé puis écarté, pour des raisons sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre trois.

main-d'œuvre. Ce sont alors des chiffres considérables pour une ville de province de 100 000 habitants. La ville se dilate, le cadre spatial de la communauté urbaine ne suffit pas et l'arrière pays se voit transformé à son tour. Dans un premier temps les politiques de ramassage des entreprises viennent sortir les villages de leur torpeur, puis arrivent les lotissements de maisons individuelles » (Lorrain, 2001 : 237, 2b).

Le projet de l'équipe réunie autour de Manuel Castels est donc de parvenir à comprendre le système urbain en articulant le capital, les moyens de production, les logiques de reproduction de la force de travail, le système de production urbain, les institutions, les éléments symboliques du système urbain et les pratiques. Cet ordonnancement n'est pas aléatoire mais témoigne de la cohérence entre le projet théorique marxiste et sa mise en œuvre empirique. Dès l'introduction de l'ouvrage, Castels et Godard rappellent en effet deux principes fondamentaux du matérialisme historique : « l'instance économique détermine la structure sociale, alors que ce sont les rapports politiques entre les classes qui expliquent et organisent chaque conjoncture pour l'ensemble des pratiques sociales » (1974 : 15, 2b). C'est donc au sein de cette architecture théorique (figure 1.2) que s'inscrit l'analyse des comportements électoraux dans *Monopolville*, analyse qui est fortement orientée vers la question de la structuration de la scène politique locale et de la politique municipale.

Figure 1.2. « Ordre théorique de détermination du processus réel observé » (à gauche)  
« Correspondances entre intérêts de classe et appareils politiques locaux » (à droite)



Castells et Godard posent ainsi que « la reproduction de la force de travail, la vie quotidienne des gens sont déterminées par les contradictions de classe et par leur expression concentrée, la pratique politique de classes » (1974 : 293, 2b). Dans cette perspective, ils tentent de mettre en évidence des relations entre les positions sociales locales occupées par les différents groupes en présence et leurs préférences électorales (figure 1.3), tout en mettant en perspective ces dernières avec d'autres dynamiques relevant du champ politique local tels les mouvements sociaux urbains, ce qui leur permet de ré-encaster les pratiques électorales dans leur contexte effectif de production. Ils en profitent d'ailleurs pour tirer à boulets rouges sur les tentatives de remise en question de l'explication du vote par les appartenances sociales :

« La composition de cette relation entre intérêts sociaux et organisation est fondamentale pour établir la logique des conflits et des alliances de la scène politique locale en termes de structure sociale à l'encontre de l'image d'un panier de crabes de la politiciaillerie (idée développée à la fois par un certain "sens commun" et par les tendances néolibérales, voire néo-maurassiennes de la science politique...) » (Castells, Godard, 1974 : 304, 2b).

Si les critiques méthodologiques de Dominique Lorrain<sup>38</sup> – lourdes de conséquences sur la logique du raisonnement scientifique adopté – sont fondées, et si le paradoxe qu'il soulève semble particulièrement dérangent pour Castells et Godard<sup>39</sup>, ces derniers avancent tout de même des justifications théoriques à ce qu'ils refusent, à raison, de présenter comme une forme d'échec dans leur démonstration, tant les relations établies entre appartenances de classes et vote (généralement dans des approches surplombantes, ce qui n'est pas sans lien avec leur pertinence médiocre) varient selon les types de scrutin, les conjonctures historiques et les contextes géographiques :

« C'est qu'en fait, et c'est là le problème de fond essentiel, ce qu'on prend comme une preuve du rapport entre classes et partis (le vote) est déjà le résultat de l'ensemble du processus, un acte politique qui n'est pas déterminé uniquement par l'intérêt de classe mais par la trame de rapports sociaux et de luttes qui constituent la scène politique. À la limite on pourrait dire que l'établissement de la relation entre classe et parti est le résultat final de l'analyse, et non pas un point de départ pour comprendre la dynamique politique observée. [...] Cela veut-il dire que le schéma de correspondances entre classes et partis, tel qu'il est proposé, soit dénué de sens ? Non, car il s'agit là d'un panorama tendanciel caractéristique de la scène politique dunkerquoise, et donné

---

<sup>38</sup> « La manière d'étudier la scène politique locale illustre le fil d'Ariane qui parcourt le livre : centrage sur la logique du capital monopoliste et sur l'État et recherche des contradictions sociales. Les auteurs articulent les intérêts de classes aux comportements électoraux avec des schémas de correspondances ; c'est un travail très fouillé qui porte sur toutes les communes du Grand Dunkerque. Mais ce travail illustre aussi un des problèmes de ce livre dans son articulation entre les hypothèses et l'analyse empirique. Dans le cas étudié, les auteurs constatent "l'absence de relation systématique régulière dans le sens affirmé par notre schéma" mais ils n'en déduisent pas que les hypothèses de départ pourraient être révisées. Le commentaire conclut sur le constat de l'inadéquation de la corrélation "écologique" comme instrument de vérification de cette relation dans le champ observé » (Lorrain, 2001 : 250-251, 2b).

<sup>39</sup> « S'il y a correspondance entre certains intérêts de classe et certains appareils politiques locaux, reste tout de même une question, qui n'est pas posée : comment la droite politique locale peut-elle être l'expression du grand capital monopolistique et avoir pourtant une majorité dans un système un homme une voix ? » (Lorrain, 2001 : 388, 2b).

par l'observation. [...] Or, à ce niveau général et tendanciel, *il est effectivement possible d'obtenir quelques indices significatifs du tableau de correspondances établi, à condition de raisonner non pas sur la tendance mais sur des cas typiques*, en essayant de montrer les points forts de la vérification de la liaison postulée et l'explication raisonnée de ces "cas déviants" » (1974 : 311, 2b).

Ces effets de conjoncture ont d'autant plus d'importance que le rôle des temps de latence entre les changements sociaux et leurs éventuelles traductions dans les urnes n'est plus à démontrer, et particulièrement dans le cas des élections municipales qui sont justement caractérisées par le rôle prééminent des effets de notabilité qui freinent les basculements politiques sur des durées pouvant atteindre plusieurs mandats électifs. Or c'est probablement dans cette perspective idéal-typique qu'il faut lire les analyses électorales – trop rarement évoquées dans les bilans historiographiques sur le champ de la géographie électorale – présentes dans *Monopolville*, et notamment celles qui portent sur les élections municipales. Une des forces de ces analyses, et qui les rend à cet égard très actuelles alors que l'ouvrage peut paraître daté sur d'autres plans, est la sensibilité, dans le décryptage des enjeux politiques municipaux, aux jeux de pouvoir et d'échelles qui sont liés aux constructions de niveau supra-communal, que ces structures soient politiques (Grand Dunkerque) ou économiques (Chambre de commerce et d'industrie par exemple). S'ils n'évoquent pas explicitement le terme de périurbanisation<sup>40</sup>, Castells et Godard livrent tout de même une lecture cartographique des basculements politiques municipaux, certes timides, liés au changement social.

Les deux sociologues posent finalement un regard très fin sur les évolutions politiques municipales, avec **une réelle sensibilité au caractère localisé de la production des pratiques électorales**. Ce regard et cette sensibilité tranchent d'autant plus au regard des préoccupations « urbano-centrées » (Gaxie, Lehingue, 1984 : 3c) et des analyses souvent impressionnistes qui caractérisent la science politique de l'époque. L'intérêt porté aux traductions politiques municipales du renouvellement démographique et social des communes périurbaines constituera d'ailleurs l'une des caractéristiques des travaux des décennies suivantes.

Ce premier tour d'horizon permet de poser, en guise de propos d'étape, plusieurs constats concernant les orientations des productions scientifiques discutées jusqu'à présent. Tout d'abord et parce que les catégories d'analyse ne sont jamais neutres, ces habitants sont très souvent désignés, en France, comme *pavillonnaires* plus que comme *périurbains*. On pourrait tout simplement penser, ce qui est d'ailleurs vrai, que c'est parce que la catégorie spatiale du périurbain n'a été forgée qu'ensuite<sup>41</sup>. Mais il est également probable que cette évolution sémantique donne à lire, plus fondamentalement, le passage d'un courant sociologique des années 1950-70

---

<sup>40</sup> L'ouvrage fondateur de Bauer et Roux (1976, 2a), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, ne sort que quatre ans plus tard.

<sup>41</sup> À noter que c'est souvent la forme composée « péri-urbain » que l'on trouve écrite la catégorie au départ, la suppression du tiret pouvant signifier le passage d'un sous-espace urbain à une catégorie scientifique pensée de manière autonome par rapport à l'urbain.

interrogeant les effets des formes d'habitats urbains sur les conduites sociales (Topalov, 2003, 2a ; Magri, 2008, 2a) à des analyses produites par des géographes ou des sociologues sur une catégorie d'espace plus ou moins générique, même si le pavillon n'est jamais loin. Il ressort également de cet inventaire bibliographique que c'est dans les années qui suivent la deuxième guerre mondiale que **s'affirme la thèse des pavillonnaires repliés sur la sphère domestique et aux pratiques petites-bourgeoises**, y compris sur le plan électoral. Il faut cependant noter que les premières critiques de cette thèse, qui va ensuite progressivement s'imposer, ont été formulées au même moment, non parfois sans ambivalence comme l'a montré la discussion des travaux de l'équipe de Lefebvre. Enfin et par rapport aux sociologues et aux politistes, **les géographes sont quasiment absents de cette première période**, ce qui renvoie bien sûr à la place marginale de la géographie électorale (et plus largement de la plupart des géographies sociales et politiques) au sein de la géographie française institutionnelle de l'époque. Ce n'est donc pas un hasard si l'un des seuls géographes français de l'époque à avoir traité la question électorale (Pierre George) a publié son « Étude préliminaire des conditions économiques et sociales de la vie politique dans une commune de la Seine : Bourg-la-Reine » dans les *Cahiers de la FNSP*, manifestant par là le monopole qu'a exercé la Fondation Nationale des Sciences politiques après la mort de Siegfried<sup>42</sup>. Et ce n'est pas non plus un hasard si Cox a pu développer à l'époque des travaux autour de ces questions, tant la structuration du champ de la géographie universitaire et du champ des sciences sociales était différente outre-manche<sup>43</sup>. Cela dit, les deux décennies suivantes, et notamment celle des années 1980, vont consacrer le réveil des géographes français.

## 2. L'ARRIVEE DES PERIURBAINS AU VILLAGE, OU LE CHANGEMENT SOCIAL VU DE LA MAIRIE (1974-1988)

Témoignant des décalages parfois importants entre les faits sociaux et leurs analyses scientifiques, les travaux français portant sur les liens entre les dynamiques périurbaines et les comportements électoraux sont, comme on vient de le voir, rares dans les années 1960-70. Le nombre de ces études explose en revanche dès le début des années 1980. Le contexte politique qui marque le début de cette décennie – la première élection de François Mitterrand – a probablement constitué, pour les chercheurs en sciences sociales, l'aboutissement de mutations sociales déjà amorcées depuis le début des années soixante-dix. **La figure d'un périurbain rose s'est alors construite** du fait

---

<sup>42</sup> Des années 1950 aux années 1970, les *Cahiers de la FNSP* publieront plusieurs études électorales portant sur des communes de la banlieue dense parisienne. Comme précisé dans l'introduction qui délimite le champ de cette lecture historiographique, ces études ne sont pas présentées ici car elles relèvent plus d'une géographie électorale intra-urbaine dont les grands traits ont été esquissés par Frédéric Girault dans sa thèse (2000, 3a : 24-40).

<sup>43</sup> Dans la lecture anglophone et marxiste que Kevin Cox a proposé du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, il note ainsi qu'« aux États-Unis et au Royaume-Uni, il n'y a jamais eu de rapport étroit, moins encore étouffant, avec l'histoire. Il n'y a pas eu non plus de conflits entre la géographie et la sociologie ; en fait, au Royaume-Uni, il n'y avait pas de sociologie du tout, ce qui fut un atout important de la géographie universitaire pour attirer les bons étudiants ! » (Cox, 2006, 1a).

que l'accession au pouvoir du premier président de la République ait largement reposé sur les suffrages émanant des classes moyennes périurbaines. Elle a ensuite été renforcée par les basculements municipaux vers la gauche de nombreuses communes rurales auparavant marquées à droite. L'analyse de ces basculements constitue d'ailleurs un angle d'approche caractéristique de la période, et pas seulement dans les travaux des géographes<sup>44</sup>.

## 2.1. Des politistes et des sociologues attentifs aux votes produits dans les périphéries urbaines. Épisode 1

Au début des années 1980, deux politistes français soutiennent des thèses qui interrogent **les conséquences électorales de la périurbanisation**, l'une beaucoup plus directement que l'autre. Leur point commun est de manifester une sensibilité notable à la dimension spatiale des faits politiques. Au même moment, une recherche monographique menée par un autre politiste dans une commune bretonne a permis d'interroger les effets électoraux de l'étalement urbain notamment lors de plusieurs élections municipales, et par là de tracer une voie qui allait être suivie par les géographes dans les années suivantes.

### *Le périurbain présent de manière marginale dans la thèse d'Annie Laurent*

Les thèses de science politique de Pascal Perrineau et d'Annie Laurent ont en commun des titres très proches (*Espace et politique* pour la première, *Espace et comportement électoral* pour la seconde) qui reflètent bien leur commune **sensibilité à la dimension spatiale des votes**, non seulement sur le plan de la distribution géographique des résultats mais aussi sur le plan du rôle de la position géographique d'un électeur dans la formation de ses opinions politiques et dans les pratiques électorales qui en découlent. La formulation de Laurent va jusqu'à isoler l'espace comme variable : « en privilégiant la dimension spatiale comme variable expliquant une partie des comportements électoraux, on opte pour l'approche collective » (Laurent, 1983 : 2, 3a). Mais cette conception théorique est peut être liée à l'objet choisi puisque la thèse porte plus exactement sur les résultats des élections législatives sous la V<sup>ème</sup> République dans la région Nord-Pas-de-Calais (1983, 3a). On ne sera donc pas surpris que la question de la périurbanisation y soit très périphérique. Cela dit, le changement d'échelle que l'auteur opère pour analyser plus particulièrement deux circonscriptions législatives hétérogènes au niveau interne lui permet de prendre tout de même en compte le profil de communes qualifiées de « mi urbaines-mi rurales »

---

<sup>44</sup> Il est intéressant de noter que chronologiquement, la première recherche de cette période, publiée en 1978 et intitulée « Dépeuplement des villes-centres et ajustements électoraux : l'exemple de Lille » (Bondue, 1978, 3a), appréhende les conséquences de la périurbanisation en posant un regard porté vers la ville-centre et non pas en direction des périphéries comme cela sera le cas durant la décennie 1980.

(Laurent, 1983 : 404, 3a). À propos des mutations de l'organisation géographique de la circonscription de Calais, elle note ainsi que :

« Si les communes rurales dominant, leur part a cependant quelque peu diminué ces vingt dernières années. Ceci est moins dû à l'industrialisation, [...], qu'à l'urbanisation. Ainsi certaines communes sont-elles devenues des villes dortoirs. Oye-Plage constitue l'exemple le plus frappant du canton. Sa situation, zone charnière entre la circonscription de Dunkerque et celle de Calais, explique l'importance des nouvelles constructions<sup>45</sup>. L'industrialisation du littoral Calais-Dunkerque transforme aussi la structure sociale de certaines villes. A Oye-Plage ce sont des lotissements pour employés et cadres moyens qui dominant » (Laurent, 1983 : 404, 3a).

Si elle constate que les circonscriptions électorales les plus hétérogènes socialement le sont aussi d'un point de vue électoral, elle remarque aussi que les changements sociaux ne semblent produire que des évolutions électorales très timides :

« Quand la circonscription ne correspond à aucun espace de référence dominant : coexistence d'un monde rural ou urbain, concurrence ou présence d'industries très différentes..., les contrastes entre communes seront importants. Mais ce qu'il est important de noter, c'est que le temps ne remet pas en cause cette situation. Autrement dit, la permanence des comportements, souvent constatée, s'explique en partie par cette pesanteur des mêmes éléments économiques et sociaux (transmission familiale). [...] Comment interpréter qu'aucune circonscription homogène ne se soit "deshomogénéisée" sinon par cette pesanteur des structures spatialement repérées. À l'inverse, comment expliquer qu'aucune circonscription hétérogène en 1958 ne se soit réellement homogénéisée. [...] Quel est alors le rôle des hommes ? » (Laurent, 1983 : 407, 3a).

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette apparente stabilité des votes dans un contexte de changement social important. Il faudrait d'abord tenir compte des effets retards, mais ceux-ci sont probablement déjà pris en compte au regard de la période historique balayée par la thèse (1958-1981). On peut surtout raisonnablement penser que cette apparente stabilité est liée au fait que l'auteur travaille sur les résultats d'élections législatives qui sont précisément caractérisées par la prégnance des effets de notabilité (ce qu'elle appelle ici « le rôle des hommes »). La thèse de Perrineau est au contraire en partie basée sur les résultats électoraux des scrutins présidentiels, et offre par là des perspectives différentes.

### *Sur le caractère pionnier de la thèse de Pascal Perrineau*

Dès l'introduction de sa thèse, intitulée *Espace et Politique – Les conséquences politiques du changement urbain dans les agglomérations de la Loire moyenne (1958-1978)*, Pascal Perrineau déplore que :

« L'espace est une variable qui, dans la majeure partie des modèles d'explication des comportements politiques, n'a pas sa place. Ou bien on considère que le facteur espace ne joue aucun rôle en tant que tel dans la détermination des faits sociaux, ou bien on le saisit comme

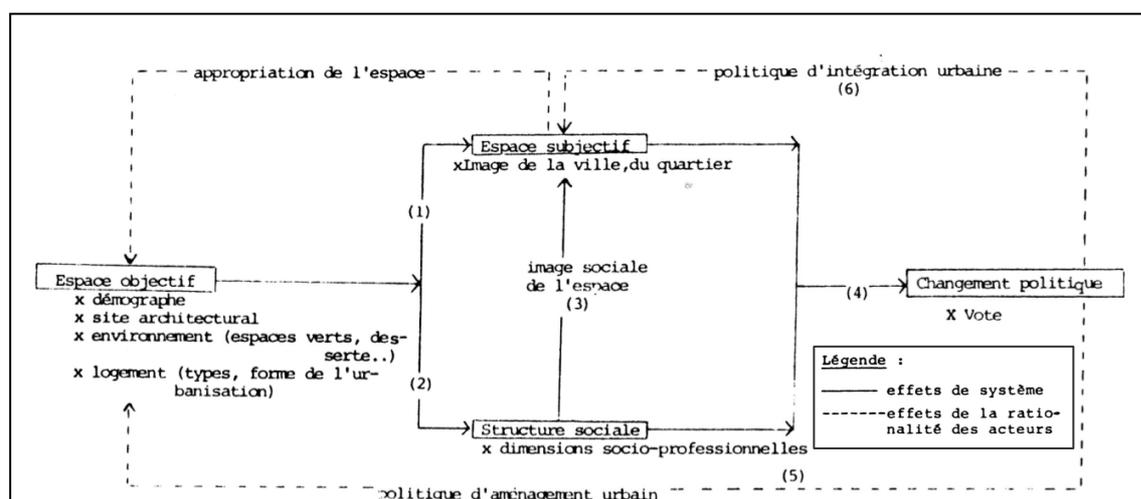
---

<sup>45</sup> Ce dynamisme démographique n'est pas sans liens avec l'urbanisation massive des périphéries dunkerquoises telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage *Monopolville* (Castells, Godard, 1974, 2b) analysé précédemment.

articulation de spatialités diverses (espaces relatifs aux différents rapports sociaux), médiation et non plus milieu » (Perrineau, 1981 : 4, 3a).

Soutenue en 1981 dans un contexte scientifique hexagonal où l'objet périurbain n'en est qu'à ses balbutiements, sa thèse ne traite pas explicitement du mouvement de périurbanisation, mais son auteur, pourtant non géographe, y étudie tout de même les **effets du changement urbain** dans les agglomérations de Blois, Tours et Orléans, en mobilisant des données empiriques recueillies à l'échelle des quartiers intra-urbains pour les villes-centres, mais surtout à l'échelle de trente-deux communes périphériques de ces trois agglomérations<sup>46</sup>. Sans utiliser le terme, il touche donc du doigt le processus de périurbanisation. Après un passage en revue des apports de plusieurs courants de pensée issus de différentes disciplines sur les rapports théoriques entre espace et politique, il propose, grâce à un schéma (figure 1.3), une formalisation du cadre théorique qui guide ses analyses empiriques.

Figure 1.3. Le « modèle d'analyse des conséquences politiques du changement de l'espace urbain » de Perrineau



« L'espace objectif fournit la structure générale, la forme de la perception de l'espace par les agents sociaux (1). Celle-ci est influencée par la position non seulement dans l'espace mais aussi dans la structure sociale (3). Cette dernière, inscrite dans l'espace objectif, est produite, pour une part, par l'évolution de la base matérielle : volume de la société, densité démographique (2). La représentation collective de l'espace qui exprime toujours à quelque degré un état de structure sociale, détermine le changement politique (4). Le politique ainsi institué socialement est aussi "une dimension irréductible de l'instituant, bref de l'action sociale tout court"<sup>47</sup>. Ainsi à l'intérieur des contraintes du système, les acteurs politiques vont pouvoir utiliser leur marge de liberté pour réagir sur le système (5), (6) ».

Source : (Perrineau, 1981 : 80-81, 3a)

<sup>46</sup> Malheureusement, ces communes sont souvent contiguës aux communes-centres et n'appartiennent qu'à la première voire à la deuxième couronne périurbaine.

<sup>47</sup> L'auteur cite ici l'ouvrage de M. Crozier et E. Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, p. 24.

S'il touche du doigt la périurbanisation et parvient à en proposer une formalisation théorique sur le plan de ces supposées traductions politiques, le politiste peine cependant à en cerner empiriquement les ressorts sociaux et à les articuler avec leurs conséquences électorales. L'auteur se montre en effet relativement prudent dans ses conclusions<sup>48</sup> :

« Un fort changement urbain, dont les modalités sociales peuvent être variées, a plutôt tendance à entraîner un changement politique » (1981 : 317, 3a).

« La poussée de la gauche, à plus ou moins brève échéance, semble être la règle lorsque la croissance démographique provoque un véritable bouleversement de l'espace objectif [...] Traduction dans le paysage urbain de la poussée démographique, la construction massive de logements favorise l'évolution du corps électoral vers la gauche. Néanmoins certains facteurs particuliers viennent contrarier cette tendance générale. Au premier rang de ceux-ci apparaissent les facteurs politiques (clientélisme, tradition politique) et les facteurs sociaux au sens strict du terme (c'est-à-dire les modifications socioprofessionnelles indépendantes de l'évolution du cadre bâti) » (1981 : 322, 3a).

« Ainsi la dynamique de l'espace objectif et de l'espace social se traduit, le plus souvent avec des retards et parfois avec des divergences, par une dynamique de l'espace politique. [...] Les contraintes du système de l'espace objectif se font sentir sur les comportements électoraux mais leur action est médiatisée, parfois contrariée, par une série de facteurs intermédiaires qui peuvent devenir déterminants (structure sociale, système politique local), et toujours différée dans le temps » (1981 : 324, 3a).

Face à ces enseignements intermédiaires et au moment de dégager la conclusion principale de sa thèse, Pascal Perrineau pose finalement le constat d'un échec partiel : « Le changement urbain, lorsqu'il est saisi au travers d'indices quantitatifs, semble n'avoir qu'un faible impact sur le changement politique » (1981 : 463, 3a) ou encore « Ainsi à la mutation quantitative des structures morphologiques et sociales des circonscriptions et des communes de la Loire moyenne ne répond pas forcément un changement politique (dans le sens d'une montée des forces de gauche) » (1981 : 464, 3a). En reprenant à son compte une formule de Bourdieu et Passeron (1968, 4a), il en tire les conséquences au niveau de la logique du raisonnement scientifique adopté, et considère que son « objet a objecté », ce qui implique une reconstruction de l'architecture théorique initiale. Ce constat d'échec, et le nouveau questionnement théorique qu'il entraîne, amène Perrineau à opérer deux virages qui ne sont pas sans liens : l'un renvoyant au champ de la géographie, et l'autre relevant du domaine de l'explication du vote. Ainsi et alors qu'il fait preuve au départ d'une vision de la géographie humaine moderne pour l'époque (il mobilise par exemple les travaux de George autant que ceux de Lynch ou de Sansot), il réoriente son appareil théorique en accordant du crédit explicatif aux « tempéraments » invoqués par Siegfried lorsque ce dernier butait sur des éléments selon lui inexplicables :

---

<sup>48</sup> Il évoque d'ailleurs lui-même « la relative timidité des conclusions auxquelles il aboutit » (Perrineau, 1981 : 470, 3a). Les passages soulignés dans les citations suivantes révèlent bien cette timidité.

« Tout comme André Siegfried, dans ses recherches consacrées essentiellement au milieu rural, trouvait la source profonde des attitudes et comportements politiques dans des psychologies correspondant à des types d'espaces et à des genres de vie, il nous semble que, même en milieu urbain, la source profonde des attitudes politiques des citoyens trouve ses origines dans des psychologies liées à des types divers de morphologie de l'espace objectif et aux genres de vie qui leurs sont associés » (Perrineau, 1981 : 465, 3a).

Le propos de Pascal Perrineau renvoie en fait à la forte influence, dans sa pensée, des travaux de l'école française de la morphologie sociale (plus que de ceux de l'École de Chicago), comme le confirme le paragraphe suivant dans lequel le politiste apporte des précautions au lecteur :

« Cette influence des formes matérielles de la société urbaine n'a rien d'un nécessitarisme géopolitique de type ratzélien. [...] Ces formes urbaines, que l'approche réductionniste<sup>49</sup> occulte, constituent le cadre d'images différentes de l'espace urbain. Les modes de structuration subjective de l'espace urbain sont en étroite relation avec la structuration objective de celui-ci. Il ne s'agit pas ici de ramener les systèmes de représentations sociaux et culturels à leurs seules dimensions physiques et spatiales et de considérer que l'urbanisme est la science des bonnes formes urbaines, et qu'en modelant l'espace on refait la société. Il s'agit plutôt de prendre conscience du degré d'autonomie du facteur espace objectif et du facteur politique de l'espace (espace aménagé) dans la détermination des images de l'espace urbain » (Perrineau, 1981 : 465-467, 3a).

Le premier problème est que ces précautions apparaissent bien vaines à la lecture de la phrase qui intervient juste après ce paragraphe : « L'espace urbain des quartiers neufs, [...], peut exprimer une véritable personnalité culturelle, une "patrie locale" » (Perrineau, 1981 : 468, 3a), et qui fait retomber l'auteur dans une lecture des votes en termes de « génies des lieux », tant reprochée à André Siegfried. Le second problème est que ce glissement psychosociologique correspond aussi à un **glissement conceptuel vers le spatialisme** (qui consiste à rechercher des effets purs de l'espace, à isoler et autonomiser des facteurs proprement spatiaux)<sup>50</sup>, glissement conceptuel sur lequel on reviendra dans le deuxième chapitre, et que l'on retrouve d'ailleurs dans bon nombre d'approches actuelles visant à comprendre les pratiques électorales des périurbains. Mais ce **déplacement de la grille d'analyse vers la psychosociologie** a également des conséquences au niveau du modèle d'explication du vote mis en avant, en guise d'ouverture, dans les ultimes lignes de la thèse :

« Cependant, il faut bien se rendre compte que l'ensemble des facteurs étudiés dans la détermination des conséquences électorales du changement urbain a cherché seulement à cerner la réalité sociale de l'électeur situé dans divers espaces : espace objectif, espace de la structure sociale, espace subjectif... Or en matière d'étude du comportement électoral on ne peut ignorer que l'électeur répond à une question politique, à une conjoncture politique. [...] Le poids du politique ne l'emporte-t-il pas sur la détermination structurelle extra-politique ? Pour reprendre la métaphore du marché économique peut-on sérieusement étudier le comportement des

---

<sup>49</sup> Perrineau fait ici référence, en évoquant « l'approche réductionniste », aux « sociologues urbains d'obédience "marxiste-structuraliste", [pour lesquels] tout est ramené à la matrice unifiante du mode de production capitaliste » (Perrineau, 1981 : 466, 3a).

<sup>50</sup> Sur ce point, voir plus largement les développements proposés par Fabrice Ripoll (2006, 1a ; 2005 : 81-125, 1a).

consommateurs de politique sans se soucier de l'offre et des règles du marché politique ? [...] La relative faiblesse de l'explication, en termes structurels, des comportements électoraux des habitants des agglomérations de la Loire moyenne, fournit un premier élément de réponse à ces questions. Tout comme il y a rationalité de l'habitant par rapport aux enjeux urbains (appréciation de la politique de l'espace), il y a rationalité de l'électeur par rapport au système d'offre politique. La rationalité de l'habitant rejoint ici la rationalité de l'électeur pour nous laisser deviner le profil d'un citoyen assez éloigné de la très triste image de l'électeur moyen sur laquelle théoriciens conservateurs et théoriciens révolutionnaires se retrouvent, unis en un commun pessimisme » (1981 : 470-471, 3a).

Avec cette ouverture qui met en relation **la rationalité des comportements résidentiels et celle des comportements électoraux**, la thèse de Pascal Perrineau soulève finalement des questions éminemment contemporaines dans l'analyse des votes des habitants des espaces périurbains.

### *Une monographie communale sur les effets électoraux de la suburbanisation*

Tiré d'une importante étude monographique sur une petite commune bretonne sous l'influence croissante de la ville de Dinan, l'article « Suburbanisation et pouvoir local » du politiste Philippe Dressayre (1980, 3c) constitue, chronologiquement, l'une des premières recherches françaises de science politique portant spécifiquement sur **les conséquences électorales municipales de la périurbanisation**. Ce texte part en effet de l'idée que « ces zones périphériques constituent des terrains privilégiés d'observation du changement social et politique » (Dressayre, 1980 : 533, 3c) et propose dans un premier temps une étude très fine des transformations physiques de l'espace communal (localisées à l'écart du bourg historique), et des évolutions qu'elles entraînent au niveau de la composition sociologique communale. L'auteur traite ensuite des effets du processus de suburbanisation sur la scène politique locale en se livrant à une analyse historique des scrutins municipaux, scrutins pour lesquels il détaille les différents degrés de compétition électorale et les modalités de renouvellement des leaders municipaux, d'abord au niveau du conseil municipal puis au niveau du maire lui-même.

Dressayre passe ensuite en revue les différentes sphères sociales affectées par le processus de périurbanisation, à commencer par la déstructuration de la fonction paroissiale et de la fonction commerciale, déstructuration qui est liée à la perte de centralité du bourg historique, progressivement transformé en périphérie par l'établissement des lotissements pavillonnaires qui sont tournés vers Dinan, la ville-centre voisine de ce qui deviendra une aire urbaine. Face à la déstructuration des solidarités locales rurales engendrées par la suburbanisation, la nouvelle équipe municipale mène une politique dans laquelle les nouvelles structures associatives jouent un rôle central d'intégration, de recherche d'un consensus infra-communal participant à forger une nouvelle identité communale construite en opposition avec les structures intercommunales naissantes (en l'occurrence le « Grand-Dinan). Les

conclusions de cette enquête sont, à ce titre, assez originales, notamment en ce qui concerne le rôle du fameux apolitisme censé caractériser les zones rurales :

« En définitive, l'élément organisationnel du système quévertois n'a pas manifesté de résistance au changement suburbain mais au contraire l'a accompagné. Le remplacement des anciens leaders ruraux par une nouvelle équipe municipale a suscité et insufflé les innovations nécessaires au déroulement du processus d'urbanisation. [...] L'a-politisme des élus municipaux de Quévert ne constitue pas simplement le résultat d'un refus du « favoritisme partisan » ; il est plutôt le fruit d'un travestissement de l'ampleur du rôle de l'appareil municipal dans le champ des transformations sociales infra-communales. Afin d'être reconnue légitime, l'instance municipale doit devenir le lieu d'expression de la micro-société communale dans son ensemble et véhiculer un discours a-politique, seul capable de gommer les contradictions engendrées par le processus de suburbanisation » (Dressayre, 1980 : 558-559, 3c)

Finalement et dans le cas de figure de la commune étudiée, il est intéressant d'observer que la manière dont Philippe Dressayre relate le renouvellement du personnel politique municipal véhicule plus l'idée de transition que de rupture, ou du moins d'affrontement ouvert opposant de manière dichotomique les « anciens ruraux » aux « nouveaux pavillonnaires ». À l'inverse, les études menées au cours des années suivantes par les géographes se réclamant d'une géographie sociale insistent plus sur l'idée de basculement que sur un accompagnement du changement par les élites municipales locales.

## 2.2. Des changements sociopolitiques périurbains qui participent de l'émergence de la géographie sociale

Lorsque l'on esquisse une histoire de la géographie sociale française, l'année 1984 est généralement considérée comme une date-clé<sup>51</sup>, ponctuée notamment par la sortie du « manuel » fondateur du courant *Géographie sociale* (Frémont, Hérin, Chevalier, Renard, 1984, 1a). Mais c'est aussi au cours de cette année d'effervescence qu'a eu lieu, en décembre, un colloque à Angers sur les périphéries urbaines, colloque qui a donné lieu l'année suivante au n° 2 de la revue éponyme du courant. La liste de la centaine de participants à ce colloque, et plus encore celle de leurs universités de rattachement qui renvoient à tous les « lieux-saints » du réseau des chercheurs en géographie sociale (les universités de l'Ouest bien sûr, mais aussi Toulouse, Saint-Etienne ou Pau), montrent que cette rencontre constitue aussi un moment scientifique important pour un courant de recherche en phase de structuration. Confiés à deux auteurs du « manuel manifeste » (Jacques Chevalier et Jean Renard), les rapports préliminaires du colloque proposent un regard croisé sur le thème des périphéries urbaines vues tantôt côté ville, tantôt côté campagne. C'est selon ce dernier angle de lecture que Renard note la place

---

<sup>51</sup> Cette année correspond aussi à l'organisation, en marge d'une réunion de l'UGI et sous l'impulsion du collectif français de géographie sociale et urbaine, d'un colloque intitulé « Sens et non-sens de l'espace », et s'inscrit parmi d'autres dates, dont 1982 avec la tenue d'un colloque lyonnais autour de Renée Rochefort qui avait publié en 1963 un article devenu célèbre dans le *Bulletin de l'Association des Géographes Français*.

importante occupée par les communications envisageant le changement social par ses conséquences électorales, souvent sur le plan du pouvoir municipal :

« Les études sont très nombreuses sur les rythmes, les modalités et les conséquences de la mise en place, aux côtés de la communauté d'origine, d'une nouvelle population qui progressivement tend à devenir majoritaire et qui à terme s'empare des leviers de commande de la commune. [...] Les communications du colloque sur les nouveaux habitants, leurs origines et leurs comportements, la gestion municipale et les luttes électorales, illustrent bien ce courant de recherche » (Renard, 1985 : 16, 3a)

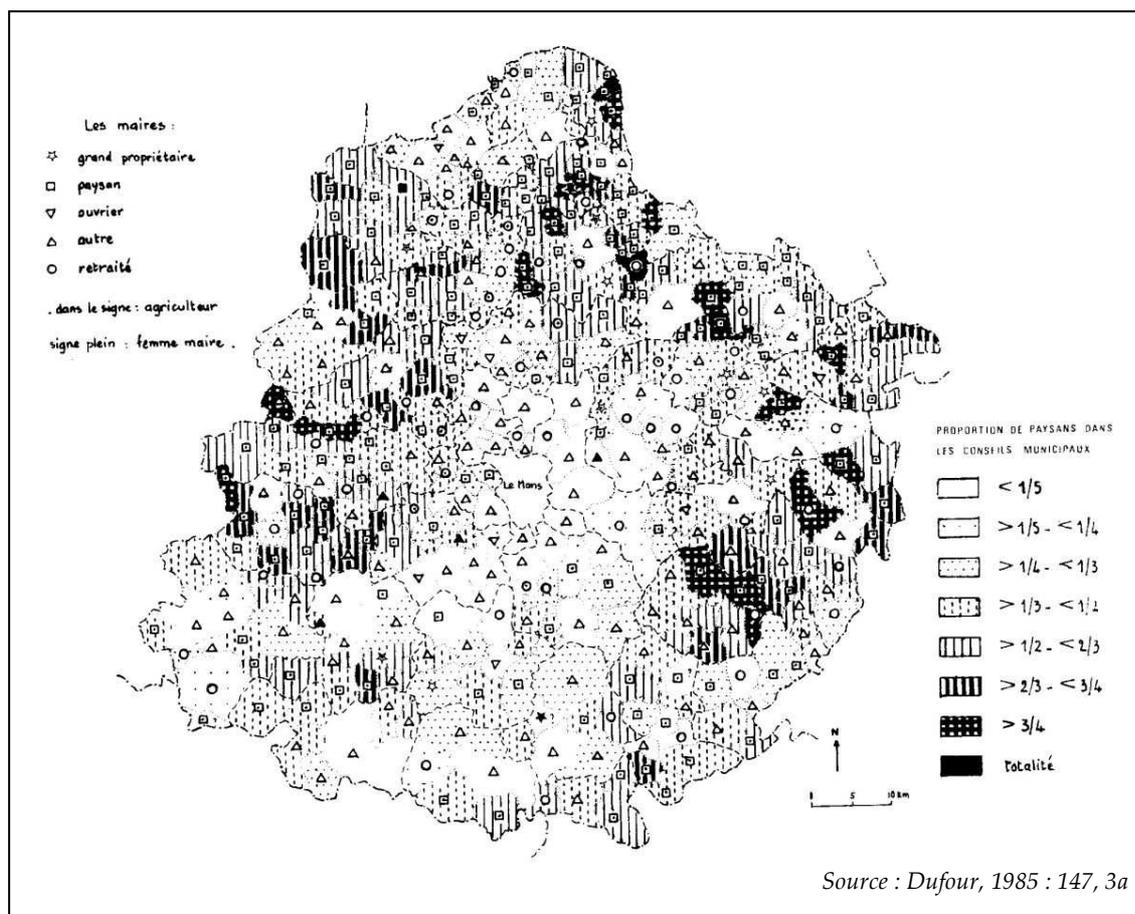
Or ce n'est probablement pas un hasard si ce retour des questions électorales, d'abord bannies puis restées marginales, dans le champ de la géographie française coïncide à peu près avec l'affirmation du courant de la géographie sociale, tant ce dernier s'est construit comme **une géographie des pratiques et des comportements**, qu'ils soient scolaires, religieux ou ici politiques. De plus, comme le note Martine Berger dans son rapport introductif à la deuxième partie du colloque justement axée sur les comportements et pratiques des sociétés péri-urbaines :

« Que le renouveau des études en géographie électorale en France se manifeste particulièrement à propos des espaces péri-urbains n'a rien d'étonnant ; on peut y voir la convergence de deux traditions qui ont connu des éclipses : l'une que l'on peut appeler la ligne Siegfried, qui consiste à repérer à travers des comportements politiques une carte des mentalités, des appartenances vécues et revendiquées à des pays, à des territoires ; l'autre, plutôt issue des études de géographie urbaine (en particulier des études de banlieues, illustrées par P. George ou M. Roncayolo...) étudiant les relations entre appartenance sociale et vote politique » (Berger, 1985 : 134, 3c).

Elle distingue ainsi deux entrées principales dans la manière de mobiliser les votes dans l'analyse : d'un côté le changement politique mesuré lors des scrutins nationaux est utilisé comme révélateur du changement social dans les espaces périurbains (Pihet, 1985, 3a), de l'autre les changements sociaux localisés sont mis en relation avec le renouvellement sociologique des conseils municipaux (Dufour, 1985, 3c ; Bernard, 1985, 3c ; Crétin, 1985, 3c) qui fait régulièrement l'objet d'analyses cartographiques (carte 1.2). Mais le point commun entre tous ces travaux est qu'ils sont construits autour de l'analyse des comportements électoraux comme révélateurs des modes d'intégration de couches sociales nouvelles (essentiellement les classes moyennes d'origine urbaine) dans les espaces périurbains autrefois ruraux. Au même moment, l'ouvrage *Les aventuriers du quotidien* (1984, 1b) de la sociologue Catherine Bidou confirme, à partir d'une enquête dans trois communes nouvellement peuplées par des habitants travaillant en ville, les tendances relevées par les géographes :

« Si nous poursuivons l'analyse de l'implantation des nouvelles classes moyennes en communes péri-urbaines et du modèle culturel qu'elles y mettent en place, par l'examen du pouvoir municipal, c'est que celui-ci apparaît comme l'ultime plate-forme à conquérir, animées qu'elles sont non pas tant d'une recherche de pouvoir politique au sens classique, mais par le désir de concrétisation de leur nouvelle citoyenneté, ébauchée quotidiennement, plus élaborée dans les rapports sociaux de la vie associative, mais qui nécessite une structure institutionnelle pour s'affirmer plus en avant » (1984 : 123, 1b).

Carte 1.2. La cartographie de la proportion d'agriculteurs dans les conseils municipaux (ici aux scrutins de 1983), une approche emblématique des travaux des années 1980



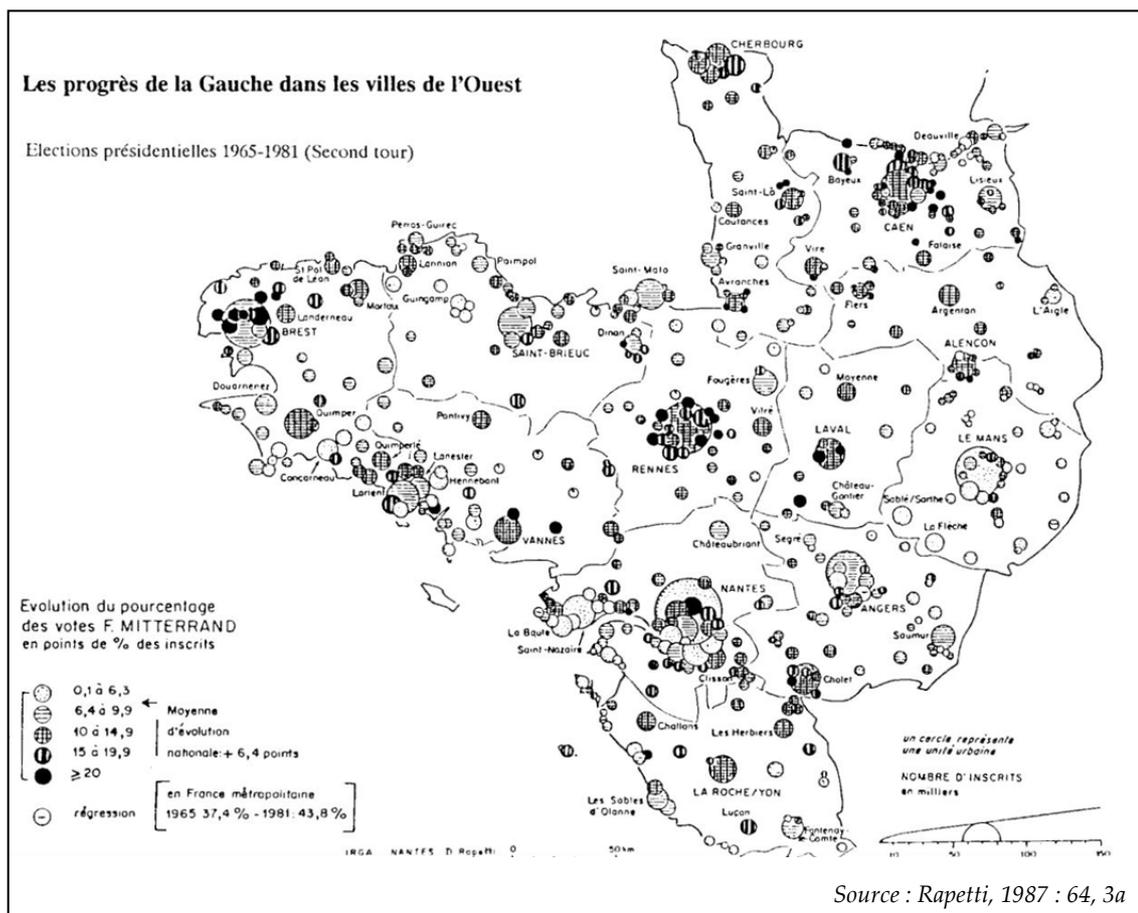
Tous ces travaux mettent en avant le fait que l'intégration de populations nouvelles ne se fait souvent pas sans heurts, en insistant sur l'importance des « effets retards », sortes de temps de latence constatés entre l'arrivée des populations nouvelles et les traductions politiques de ces arrivées : inscriptions décalées sur les listes électorales, basculement des conseils municipaux plus ou moins différés selon le type et la résistance des notabilités locales. On retrouve d'ailleurs là une déclinaison de « l'effet de lieu comme structure d'une résistance localisée » (Frémont, Héryn, Chevalier, Renard, 1984 : 179, 1a) qui rappelle aussi que la construction de la géographie sociale s'est nourrie des travaux de l'époque sur les comportements électoraux, et réciproquement comme le montre par exemple la trajectoire de recherche de Pascal Buléon (entres autres 1986, 2004, 2006, 5a).

Souvent monographiques, les travaux du début des années 1980 montrent assez logiquement une grande finesse d'analyse associée à une très bonne connaissance du terrain, mais présentent trop rarement de mise en perspective à un niveau supérieur à la commune, à l'aire urbaine ou au département. L'une des rares exceptions tient dans les travaux de Danielle Rapetti qui, outre ses recherches sur la région nantaise (Rapetti, 1985, 3a), a également proposé une analyse intitulée « Effet urbain et progrès de la gauche dans le nord-ouest français » (Rapetti, 1987, 3a). Elle y observe (carte 1.3)

les effets récurrents des changements sociaux sur les expressions électorales dans les communes périurbaines :

« Les signes d'une plus grande constance des comportements, constance liée à d'importants changements de structure socio-économique, marquent d'autres lieux, où les scores de 1986 confirment la majorité de 1981. Toutes les couronnes suburbaines en offrent de multiples exemples, celle du Mans exceptée » (1987 : 65, 3a)

Carte 1.3. La montée du vote socialiste dans les couronnes périurbaines des villes de l'Ouest



Dans son propos qui embrasse l'ensemble des textes du colloque de 1984, Berger trace une piste qui demeure d'actualité tant elle fait écho au schéma d'analyse qui prévaut dans *Les classes moyennes à la dérive* (Chauvel, 2006, 1b), schéma lui-même construit en miroir et par une opposition abusive vis-à-vis des *Aventuriers du quotidien*, dans la mesure où il généralise une analyse portant sur une fraction de classe des années 1980 à l'ensemble des classes moyennes des années 2000 (Bacqué, Vermeersch, 2007, 1b). Pour comprendre les basculements de municipalités rurales auparavant marquées à droite vers la gauche sous l'effet de l'engagement local des nouveaux arrivants, Berger propose ainsi l'idée d'une **traduction politique de la position sociale ambivalente**, et quelque part paradoxale, de ces nouveaux habitants :

« Ne peut-on pas faire l'hypothèse que le vote des périurbains a souvent tendance à être un vote d'opposition ? [...] Certaines composantes de la société périurbaine ne conduisent-elles pas,

dans des scrutins à enjeu national, à des votes d'opposition traduisant bien les mentalités de ces couches moyennes qui sont certes des classes en ascension sociale, mais en même temps des classes bridées dans leur ascension du fait de leur position moyenne sur leurs lieux de travail ? Elles obtiennent des satisfactions locales partielles (accès à la propriété du logement, à un certain cadre de vie, à des responsabilités municipales), mais restent fondamentalement déresponsabilisées sur leurs lieux de travail. N'ont-elles pas fourni de gros contingents de ce qu'a été la clientèle du P.S. dans l'opposition, puis de ce qu'il est convenu d'appeler les déçus du socialisme ? » (Berger, 1985 : 135, 3c).

Or, si l'on suit cette piste explicative, on imagine aisément combien elle peut se révéler pertinente dans le contexte actuel où de nombreux mondes sociaux sont durement touchés par la précarisation du régime du salariat, par les processus de déclassement et les mobilités sociales descendantes qui leur sont liées. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une autre question qui agite la géographie électorale contemporaine est apparue en France dans les années 1980.

### 2.3. Une géographie électorale des périphéries urbaines présente aussi dans les colonnes d'Hérodote

Le courant de la géopolitique française tel qu'il a été lancé par Yves Lacoste à la fin des années 1970, a également contribué au retour des questions électorales dans la géographie hexagonale, ce qui est trop rarement mentionné dans les analyses historiographiques sur ce champ (Lasserre, 2005 : 98, 1a). D'ailleurs, de nombreuses contributions rassemblées sous la direction de Lacoste dans les trois tomes de *Géopolitique des régions françaises* (Lacoste *et al.*, 1986, 1a) reposent en fait sur des **analyses de géographie électorale régionale** où sont étudiés les géographies des votes, les systèmes locaux de notabilité, etc. En 1986, un numéro spécial de la revue *Hérodote* intitulé « Après les banlieues rouges », contient aussi deux articles qui envisagent spécifiquement les comportements électoraux en milieu périurbain (Plet, 1986, 3c ; Boyer, 1986, 3a).

La contribution proposée par Françoise Plet entend cerner « les forces en jeu et montrer les formes d'interaction entre pouvoirs et populations dans la création et la construction actuelle des zones de peuplement au-delà des fronts de l'urbanisation » (Plet, 1986 : 114-115, 3c). Pour cela, l'article décrit les changements politiques contrastés de trois petites communes périurbaines<sup>52</sup>, le type de mutation électorale étant d'ailleurs

---

<sup>52</sup> Dans un article du même numéro qui est discuté dans les paragraphes suivants, Jean-Claude Boyer évoque également le rôle crucial des jeunes urbains issus des classes moyennes dans le basculement vers le PS de nombreuses municipalités des marges les plus rurales de l'Ile-de-France, rejoignant en cela la thèse des aventuriers du quotidien de Bidou : « Paradoxalement, ces nouveaux arrivants, d'un niveau social moyen plus élevé que celui des fils de paysans devenus ouvriers de l'industrie, ont été les artisans de la conquête du Parti socialiste jusqu'en 1981 ; alors que celui-ci n'arrivait pas à mordre en proche banlieue, théâtre traditionnel des affrontements entre le PC et la droite, il gagnait de nombreux sièges dans les aires de forte croissance démographique. Beaucoup de ces jeunes suburbains découvraient la vie politique et associative dans un contexte ingrat mais stimulant d'implantations pionnières, que les villes nouvelles ont longtemps symbolisé aux yeux de l'opinion » (Boyer, 1986 : 102, 3a).

étroitement lié à l'ampleur des politiques municipales d'accueil de nouveaux habitants. Parallèlement aux effets imputables à l'action des exécutifs locaux, le fait que les évolutions soient contrastées d'une commune à l'autre interroge Plet : « on ne sait guère si les nouveaux périurbains ont changé leur expression électorale en changeant de lieu de résidence » (Plet, 1986 : 113, 3c).

C'est précisément cette question aujourd'hui centrale (les électeurs « votent-ils avec leurs pieds ? ») qui anime la contribution de Boyer (1986, 3a) au titre sans équivoque sur le contenu de l'article : « Mobilité résidentielle, mobilité politique ? ». Par le biais d'un questionnement initial sur l'importance des enjeux relatifs à la sphère résidentielle y compris lors des scrutins de portée nationale, Boyer propose une réflexion pionnière en France sur **les conséquences politiques des migrations résidentielles** :

« Il n'est pas utile ici d'insister sur la sphère du *travail*, qui a souvent été le critère déterminant des classifications sociopolitiques. Constatons simplement que l'importance de ce facteur tend à diminuer dans les grandes agglomérations, en raison de la dissociation très fréquente des lieux d'habitat et de travail et de l'émergence d'enjeux spécifiques au milieu de résidence. D'où l'intérêt d'examiner de plus près les réseaux de sociabilité au *lieu de résidence*. Par le voisinage, l'école, les associations... l'individu s'insère (ou est inséré) dans un réseau de relations qui intervient dans le façonnement de son opinion sur les enjeux politiques du moment, surtout ceux qui ont une dimension locale et qui concernent son cadre de vie » (Boyer, 1986 : 93-94, 3a).

La réflexion de Boyer pose néanmoins des problèmes, à commencer par sa critique du rôle des positions hiérarchiques et/ou géographiques dans le monde du travail. Par rapport à ces hypothèses, on ne peut pas en effet adhérer à l'idée d'une baisse du pouvoir explicatif de la position sociale, telle qu'elle est par exemple mesurée (certes de manière imparfaite) par la CSP, or c'est ce que véhicule indirectement la critique de Boyer lorsqu'il évoque le « critère déterminant des classifications sociopolitiques ». Plus directement, ce dernier soutient en fait l'idée d'une baisse des effets d'entraînements sociologiques liés à la sphère du monde du travail, tels qu'ils ont pu être décrits à travers l'influence des discussions syndicales et politiques dans les ateliers ou les cafés ouvriers, à l'époque où les logements et les usines étaient situés dans les mêmes lieux, qui constituaient alors un terreau favorable aux idées de gauche. Mais ce n'est pas parce que la tendance à l'accroissement de la périurbanisation est effectivement fondée sur la dissociation entre lieu de vie et lieu d'emploi qu'il faut minimiser le rôle de la socialisation politique au lieu de travail. Cela dit, l'attrait qui ne se dément pas en faveur du projet de vie en maison individuelle et les sacrifices croissants qu'il exige sur le plan financier pour les ménages – comme en témoignent les taux importants de surendettement observés dans le périurbain lointain (Giully, Noyé, 2004, 2a) dans un contexte de crise du crédit immobilier et de hausse des coûts du carburant – plaident dans le sens d'une attention particulière (mais pas exclusive, ce qui n'est pas contradictoire) en direction des sphères de socialisation au lieu de résidence. Finalement, cet accroissement généralisé des mobilités quotidiennes invite à penser les sphères de la socialisation politique de manière plus complexe et à une

échelle plus vaste, et notamment à l'échelle de l'aire urbaine ou plutôt de ce qui constituerait une sorte de bassin de vie des individus, ce qui oriente le débat sur le terrain des effets politiques supposés de ces mobilités qui renvoient à des temporalités différentes : depuis des fréquences quotidiennes pour les navettes pendulaires jusqu'à des déplacements qui surviennent beaucoup plus rarement pour les changements résidentiels :

« La migration résidentielle implique souvent une rupture avec les réseaux anciens et la lente recomposition d'une nouvelle insertion sociale ; elle détermine *un allègement temporaire de la pression collective* et ouvre la porte à des modifications plus ou moins importantes des comportements politiques. [...] La stabilité des résultats dans tel quartier ou tel bureau de vote, alors que la composition sociale de la population s'est modifiée, proviendrait de la capacité des structures sociopolitiques locales à prendre rapidement en charge le nouvel arrivant et à créer un effet "d'identification" au milieu d'accueil. Mais le choix d'un lieu de résidence n'intègre-t-il pas déjà une part d'acceptation des "valeurs" qui y sont dominantes ? Autrement dit, l'ouvrier qui s'installe à Villeneuve-la-Garenne aura-t-il plus de chances de voter à droite que son homologue de Gennevilliers parce qu'il est "contaminé" par l'ambiance de la commune ou/et parce que le choix de Villeneuve-la-Garenne dénotait déjà une tendance plus ou moins consciente à se démarquer de la "banlieue rouge" » ? (Boyer, 1986 : 94, 3a).

Si l'hypothèse du lien entre la mobilité résidentielle et la déstructuration des réseaux localisés de sociabilité qu'elle entraînerait ne soulève pas vraiment de débat, quoi qu'il faille rester prudent face aux analyses trop mécanistes en la matière, d'autres éléments du propos de Boyer n'en demeurent pas moins largement discutables. En fait, cette thèse soulève exactement les mêmes problèmes que le débat anglo-saxon sur les théories de la transplantation et de la conversion, à la fois autour de la coïncidence temporelle et du primat explicatif entre la mobilité sociale, la mobilité résidentielle et la mobilité politique, mais aussi autour de la réalité et de la direction (supposée identique) de ces mobilités. Cette thèse présuppose aussi que les individus aient connaissance de la « couleur politique » locale d'un lieu puis l'intègrent ensuite à leurs stratégies résidentielles, ce qui paraît très peu probable et implique, plus fondamentalement, l'adhésion à un modèle rationaliste des stratégies résidentielles, ce qui est discuté dans le chapitre suivant. Mais l'article de Boyer comporte d'autres éléments novateurs à discuter :

« Les conditions dans lesquelles se passent les transferts de voix d'un courant politique à l'autre sont beaucoup moins bien connues. On enregistre en effet des tendances contradictoires dans l'évolution récente : d'un côté une nationalisation des votes [...] ; mais d'une autre part, une émergence des enjeux relatifs à la sphère résidentielle, même s'il ne s'agit pas d'élections locales. On a pu attribuer cette seconde inflexion à un développement de l'individualisme et à une vision du monde de plus en plus organisée autour du foyer. Ce n'est certainement pas un hasard si les deux seuls courants politiques nouveaux ayant réussi à acquérir quelque audience en Ile-de-France au cours des quinze dernières années ont donné la priorité à des questions relatives à l'environnement du logement : environnement matériel pour les écologistes, environnement social (insécurité, immigration) pour l'extrême droite. [...] On ne saurait pourtant résumer cette évolution à une réaction de défense contre une "agression" directe : point n'est besoin d'être menacé par un projet d'autoroute pour souscrire aux thèses écologistes, ni de côtoyer beaucoup

d'immigrés pour voter Front-National. L'influence du contexte local provient sans doute plus d'un système de relations sociales que de facteurs aisément mesurables » (Boyer, 1986 : 99, 3a).

L'idée d'accorder de l'importance aux enjeux liés à la sphère résidentielle lors d'élections nationales est à l'époque suffisamment rare pour être soulignée. L'analyse des conséquences sociales et électorales de ces enjeux semble en effet trop souvent limitée aux élections municipales, alors que la question de la perception des changements de l'environnement résidentiel immédiat s'avère importante dans la compréhension localisée des pratiques électorales. La dernière phrase de cette citation nuance d'ailleurs les positions que l'auteur défend en début d'article, en appuyant sur l'importance à accorder à l'ensemble du système de relations sociales dans lequel est pris un habitant, système qui participe dans son ensemble à la formation de ses opinions politiques. Au-delà des critiques, ce texte pose, comme Boyer le reconnaît d'ailleurs en conclusion, « plus de questions qu'il n'apporte de réponse » mais possède le grand mérite d'**appeler à l'ouverture d'un chantier** et soulève des questions « que seules de nombreuses et minutieuses enquêtes menées au niveau local pourraient confirmer ». Dans le cadre de cette thèse où la dimension comparative est présente à différentes échelles, la dernière phrase de l'article peut d'ailleurs être lue comme un plaidoyer en faveur du test de ces hypothèses au sein d'espaces périphériques aux profils contrastés :

« Le terrain choisi accroît encore la difficulté : "la" banlieue est loin de constituer un ensemble homogène, et elle est inséparable de la ville-centre avec laquelle elle forme un seul marché du logement. Or, les processus ne sont pas nécessairement les mêmes dans un espace déjà urbanisé, en stagnation ou en déclin démographique, et dans une société urbaine qui se construit, à la périphérie de l'agglomération existante » (Boyer, 1986 : 103, 3a).

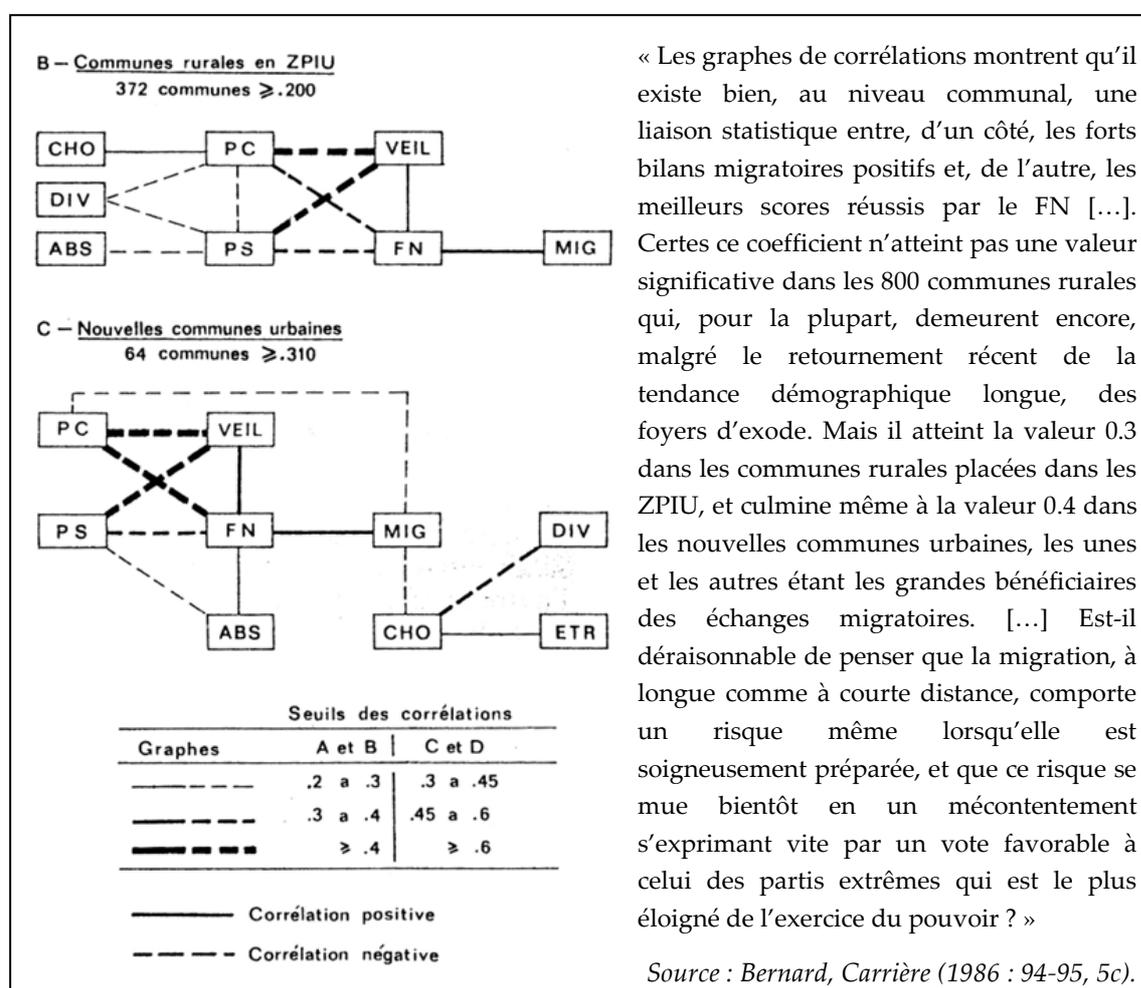
Face à cet appel programmatique, l'article de Marie-Claire Bernard et Pierre Carrière, paru la même année mais dans le *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, sous le titre « Mobilité démographique et comportement électoral. Le Front National en Languedoc-Roussillon aux Européennes de 1984 » (Bernard, Carrière, 1986, 5c), apporte des éléments de réponse intéressants. Cet article permet en effet de distinguer, dans les analyses, les communes en fonction de leur appartenance au zonage en Z.P.I.U. en 1982. En se basant sur les résultats du recensement INSEE de 1982 et sur les scores aux élections européennes de 1984 à l'échelle communale, les auteurs commencent par déconstruire les relations supposées entre vote FN, taux de chômage et proportion d'étrangers :

« La prétendue liaison que le Front national estime devoir exister entre un fort pourcentage d'étrangers et un taux de chômage élevé n'est jamais établie, exception faite des nouvelles communes urbaines où elle se manifeste timidement (0.37). Encore faut-il rappeler que les étrangers y sont moins nombreux que partout ailleurs : dans ces communes en pleine expansion démographique et où l'agriculture se meurt du fait de la concurrence que le bâti porte au champ, triomphe un habitat pavillonnaire que sa conception et son goût interdisent aux étrangers, et d'abord aux Maghrébins. Comme le chômage y connaît aussi sa fréquence la plus faible, il faut bien chercher ailleurs l'origine de la préférence volontiers marquée par ces citadins de fraîche date – qui sont aussi très souvent nouveaux languedociens – pour le Front national. [...] Les

personnes qui y votent présentent le caractère commun d'avoir changé de résidence dans un proche passé, si bien que la mobilité résidentielle paraît influencer bien plus efficacement sur le comportement électoral que ne le font le taux de chômage ou la présence d'étrangers » (Bernard, Carrière, 1986 : 93, 5c).

Afin de tenter de mesurer ces relations statiques, Bernard et Carrière procèdent ensuite au calcul de coefficients de corrélation entre les différents comportements électoraux et trois indicateurs tirés du recensement (part d'étrangers, part de chômeurs, bilan migratoire communal annuel). Une des originalités de leur travail est qu'ils établissent ces calculs (présentés sous forme de graphes des corrélations) séparément en fonction des différents types de communes, afin de dégager ensuite plusieurs systèmes explicatifs (figure 1.4).

Figure 1.4. Graphes des corrélations pour deux types de communes périurbaines



Si ces corrélations sont intéressantes, elles soulèvent plusieurs questions qui restent sans réponses dans l'article où, malgré un sous-titre prometteur « Rencontres et exclusions » et exceptée la dernière phrase de la citation précédente, l'on ne trouve pas vraiment d'éléments d'explication de ces relations statistiques, ce qui est d'autant plus problématique que le fait d'avoir connu une mobilité résidentielle ne constitue pas une

propriété sociale en soi. Les auteurs eux-mêmes soulignent en effet la très grande diversité des catégories contribuant à l'essor démographique des communes du Languedoc-Roussillon en ce début des années 1980 : retraités (originaires ou non de la région), étrangers (originaires des pays du Maghreb ou non) ou jeunes ménages d'origine urbaine (dont les positions sociales sont extrêmement hétérogènes) comme souvent dans les cas de périurbanisation. En ce sens, on voit mal quel contenu social pourrait recouvrir l'idée de « risque » liée à la mobilité résidentielle, et encore moins par quel processus ce risque pourrait se « muer » mécaniquement en un « mécontentement » conduisant à voter pour des « partis extrêmes ». La conclusion de l'article laisse d'ailleurs planer la même ambiguïté sur la théorie sociale explicative adossée à l'analyse des corrélations statistiques :

« Les partis de gauche, qui sont relativement bien implantés dans les villes anciennes, lesquelles ne gagnent plus d'habitants, ne parviennent pas à s'imposer dans les zones périurbaines dont la population s'accroît fortement. Au contraire, la droite parlementaire et, surtout la droite nationaliste y réunissent aisément la majorité des suffrages. Cette dernière réussit particulièrement bien là où le noyau de ses partisans traditionnels reçoit le renfort de migrants qui sont souvent des laissés pour compte de la modernisation, ainsi que les "déçus" de la gestion de l'État par les représentants des partis de gauche » (Bernard, Carrière, 1986 : 98, 5c).

Il est en effet assez difficile, au début des années 1980 c'est-à-dire bien avant que les thèmes de la « relégation » (Giully, Noyé, 2004, 2a) voire de la « captivité » (Rougé, 2005, 2a) dans le périurbain lointain n'émergent, de traiter globalement ces ménages arrivants comme des groupes sociaux fragilisés, alors même que leur arrivée dans les espaces périurbains correspond généralement à l'aboutissement du projet d'accession à la propriété et à une trajectoire sociale ascendante (ou à une deuxième ou troisième accession pour les ménages retraités). Une telle lecture axée sur des votes qualifiés de protestataires est assez emblématique de la tendance scientifique des années suivantes.

Finalement, la principale différence entre les travaux de cette période et ceux qui ont été menés avant le milieu des années 1970 réside dans **le réveil des géographes hexagonaux**. Les orientations de la géographie française connaissent en effet, au cours des années 1980, des évolutions majeures qui participent à rendre moins illégitimes les questions électorales, après un demi-siècle de bannissement lié à la marginalisation de Siegfried dans la géographie par l'école vidalienne et surtout par son maître (Vidal de la Blache, 1914, 1a). C'est aussi à cette période que sont menées deux tentatives de synthèse historiographique et théorique autour de la géographie électorale, l'une par un politiste plaçant pour une analyse spatiale des votes (Guillorel, 1984, 1b), l'autre par un géographe (Chevalier, 1985, 1a). Ce vent de changement qui souffle dans la géographie française, et qui pousse dans le grand bain la géographie sociale, trouve aussi sa source, au-delà de la structure interne du champ disciplinaire, dans **des rencontres avec les autres disciplines des sciences sociales**, et notamment la sociologie. En effet, un des espaces-temps privilégié de ces rencontres est incontestablement l'Observatoire du Changement Social (OCS) dont les chantiers au tournant des années 1970-80, ont associé des chercheurs des sciences sociales dans des

enquêtes localisées qui constituent autant de terrains de recherches collectives et d'échanges autant méthodologiques que théoriques. En effet et comme le notent Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki :

« C'est aussi un des apports de plusieurs travaux de l'OCS que de montrer l'importance des systèmes de relations localisés dans, par exemple, la constitution et la valorisation des identités de certains groupes sociaux ou les stratégies d'accès au pouvoir municipal de couches sociales nouvelles. [...] Confronté à la difficulté d'interpréter, dans cette perspective, la montée de la classe moyenne et la diversité des formes de recomposition des classes sociales selon les spécificités socio-économiques locales, Pierre Vergès aborde [1983, 1b] de front la question de la localité et montre que "l'aspect local de la recomposition de la classe moyenne apparaît très central" en raison même de son mode de définition qui repose sur des pratiques sociales et culturelles inscrites dans la localité, et non sur sa place dans les rapports de production. La classe moyenne n'est donc jamais que "l'ensemble des regroupements particuliers des couches moyennes ayant une position dominante dans les localités", d'où l'hétérogénéité des situations politiques et électorales que génère cette situation » (Briquet, Sawicki, 1989 : 8, 1b)

En ce sens, Vergès (1983, 1b) va plus loin qu'une analyse en termes de positions sociales locales, dans la mesure où il avance l'idée que ce sont les pratiques localisées des groupes qui fondent leurs positions et que c'est la totalisation de ces groupes, localement en position moyenne, qui permet de cerner les contours de la classe moyenne au plan national. Ces travaux apportent donc des renouvellements théoriques à la sociologie autant qu'ils participent à redessiner les conceptions de la géographie en l'ancrant dans l'analyse des classes sociales et de leurs pratiques politiques localisées. Or si ce (ré)ancrage passe d'abord par la multiplication des analyses sur les scrutins municipaux, des hypothèses encore actuelles sont ensuite formulées à propos des votes observés dans les espaces périurbains lors des élections de portée nationale. Ces deux types de scrutins sont d'ailleurs régulièrement articulés que ce soit dans les travaux des géographes ou dans ceux des politistes ou des sociologues.

Il semble d'ailleurs que, dans ces travaux, le fondement de cette articulation réside dans l'idée que **les expressions électorales des périurbains seraient avant tout des votes d'opposition**, qu'il s'agisse d'une opposition aux équipes municipales en place (souvent de droite dans les milieux ruraux de l'Ouest français) ou d'une opposition aux gouvernements aux affaires (de droite jusqu'en 1981, puis de gauche jusqu'en 1986). Si l'on accepte cette idée, les élections municipales de 1977 (et la vague rose qui les accompagne, et qui a participé à forger le concept d'élection intermédiaire) et celles de 1984 (et la première percée du Front National qui les caractérise) peuvent être vues comme des validations empiriques. C'est ainsi que, progressivement, les votes des périurbains qui avaient participé à produire la figure (locale en 1977, puis nationale en 1981) du périurbain rose ont de plus en plus fréquemment été appréhendés, le tournant de la rigueur de 1983 aidant, comme des votes « d'opposition », puis comme des votes de « déçus » et finalement comme autant de votes « protestataires »...

### 3. LE PERIURBAIN EN POINTILLES, OU LA MONTEE EN PUISSANCE DU FUTUR PARADIGME DOMINANT (1988-2002)

Si cette grille de lecture en termes de votes protestataires émerge dans les années 1980 à peu près au même moment que l'étude des questions électorales des espaces périurbains dans la géographie française, la tendance est un peu différente lors de la décennie suivante. Les années 1990 voient en effet la poursuite de la reconquête (même si le terme est trop fort) des études électorales dans la discipline, mais ces travaux viennent plutôt combler l'importante lacune scientifique que constituait l'absence de géographie électorale urbaine et surtout intra-urbaine, même si les espaces périurbains y sont envisagés à la marge ou en pointillés. En même temps et sous l'effet de l'influence politique croissante du Front National, notamment après l'élection présidentielle de 1995 et les scrutins législatifs de 1997, les géographes, les sociologues et les politistes français **s'intéressent de plus en plus aux votes d'extrême droite localisés dans les espaces périphériques**, qu'il s'agisse des quartiers populaires de grands ensembles, des espaces périurbains ou des espaces ruraux.

Parallèlement, il n'est pas anodin que la question de l'influence du contexte de résidence sur les votes – qu'ils soient d'extrême droite dans les espaces périurbains français ou néoconservateurs au sein des espaces suburbains outre-Atlantique – fasse également l'objet, à la même période, de plusieurs recherches ou essais aux Etats-Unis. C'est aussi à partir de la toute fin des années 1980 et au cours des années 1990 – la géographie électorale que dessinent les résultats du référendum européen de Maastricht en 1992 jouant un rôle important – que Lévy construit progressivement sa grille de lecture des votes centrée sur la notion de distance à la ville, ou plutôt sur celle de « gradients d'urbanité ». La construction de cette thèse, aujourd'hui très influente sinon dominante en géographie, ne sera cependant pas abordée ici, car elle fait l'objet spécifique d'une partie du chapitre suivant dans la mesure où c'est à l'occasion des commentaires électoraux du scrutin présidentiel de 2002 qu'elle est apparue le plus nettement.

#### 3.1. Des politistes et des sociologues attentifs aux votes produits dans les périphéries urbaines. Épisode 2

Dans la lignée de travaux des années 1980 sur les basculements des exécutifs municipaux provoqués par l'arrivée de jeunes ménages urbains, certains sociologues et politistes continuent de mener des recherches sur les évolutions sociales et politiques de plusieurs types d'espaces périphériques. Sous l'effet de la parution de l'ouvrage *Enjeux municipaux* (Gaxie & Lehingue, 1984, 3c) et des critiques qu'il porte quant à « l'urbano-centrisme » latent de la science politique française, l'étude des élections locales devient progressivement un objet un peu moins périphérique et un peu moins illégitime aux yeux de la science politique instituée. Suivant une ligne théorique proche, le lancement de la revue *Politix* par une équipe de jeunes chercheurs à la fin de

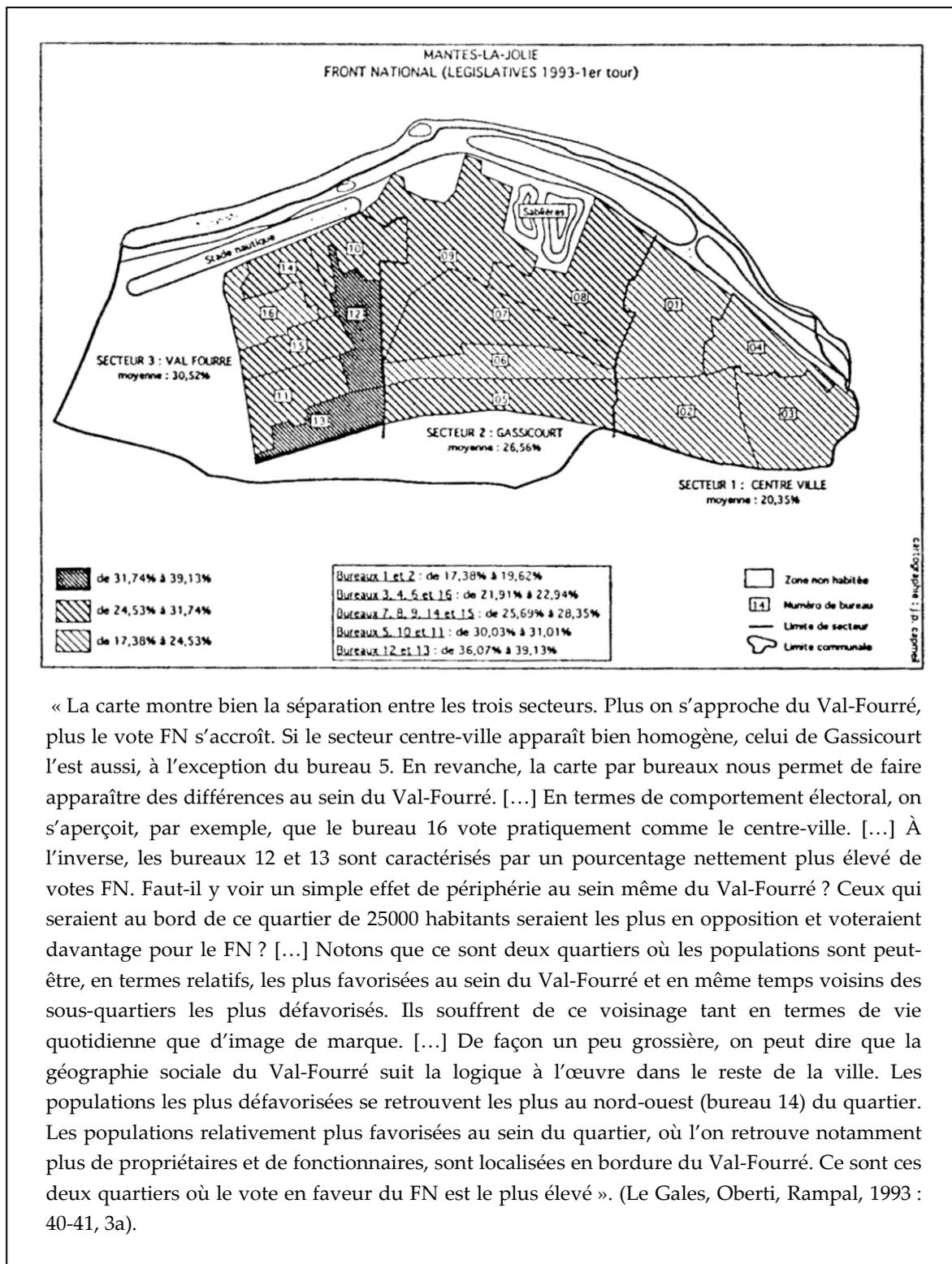
l'année 1987 participe également à **revaloriser les recherches localisées**, la revue proposant d'ailleurs un très riche numéro thématique sur *L'espace du local* dans lequel l'article introductif intitulé « L'analyse localisée du politique : Lieux de recherche ou recherche de lieux » (Briquet & Sawicki, 1989, 1b) pose des questions transversales aux disciplines des études du politique.

Plus que des monographiques de villages ou des études centrées sur quelques communes comme c'était le cas dans les années 1970-80, plusieurs chercheurs tentent alors des travaux plus quantitatifs afin de sortir des représentations dominantes en termes d'apolitisme et d'exceptionnalisme qui prévalent dans l'analyse des scrutins ruraux (Boussard, 1988, 1992, 5c), et tentent d'évaluer la configuration des compétitions électorales dans ces communes (Nevers, 1992, 5c), ou questionnent la manière dont les équipes en place gèrent l'arrivée de populations nouvelles (Bages & Nevers, 1997). Dans son analyse des formes d'oppositions et de clivages qui structurent les compétitions des communes rurales, Jean-Yves Nevers observe notamment l'importance des recompositions sociales de l'époque :

« À ces clivages traditionnels se superposent des formes nouvelles d'antagonismes nées des changements récents du milieu rural. Les oppositions entre les agriculteurs modernistes et les paysans traditionnels dans les années soixante, entre la population autochtones et les "néo-résidents" dans une période plus récente ont marqué et marquent toujours la vie municipale de nombreuses communes rurales » (Nevers, 1992 : 393, 3c)

Avec la poursuite de la montée du Front National dans les années 1990 et parce que cette arrivée de ménages dans les espaces périurbains ne peut se comprendre sans analyser les conséquences de leurs trajectoires résidentielles au lieu de départ, plusieurs travaux ont cherché à comprendre les évolutions électorales des quartiers de grands-ensembles. C'est ainsi que Patrick Le Gales, Marco Oberti et Jean-Christophe Rampal (1993, 3a) s'intéressent au « vote Front National à Mantes-la-Jolie » et posent, là encore dans la revue *Hérodote*, un regard à une échelle très fine sur les évolutions internes de la commune, et plus particulièrement sur le quartier du Val-Fourré (carte 1.4). Ils mettent notamment en évidence les transformations historiques de la composition sociale des différentes parties de la commune qui compte plusieurs secteurs pavillonnaires, tout en les reliant aux mutations des tissus et des encadrements associatifs, religieux, syndicaux et politiques. Dans le même numéro, Assia Melamed (1993, 3a) propose une lecture plus classique des élections législatives de mars 1993 en Seine-Saint-Denis, département symbolique des banlieues françaises où les enjeux locaux et les notables en lice dans chaque circonscription sont présentés. Une attention particulière est portée aux dynamiques de reports de voix des candidats écologistes et du FN, deux courants politiques dont la montée dans les années 1990 jouera un rôle important dans la montée en puissance de la pertinence du clivage rural-urbain, comme on le verra dans les pages suivantes.

Carte 1.4. Un « effet de périphérie » pour expliquer les scores intra-urbains du FN



Enfin et quelques années plus tard, deux contributions à l'ouvrage *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions* interrogent également les évolutions sociales et politiques à l'échelle d'un quartier (Sintomer, 2001, 3a), ou à l'échelle d'un échantillon d'une trentaine de bureaux de votes situés dans des quartiers de grands-ensembles afin de relativiser leurs supposées spécificités (Rey, 2001, 3a).

En partant des écueils des approches monographiques ou des échantillons régionaux d'une partie des travaux précédents, Vincent Hoffmann-Martinot (1992, 3c) se livre à une analyse de la participation aux élections municipales dans les villes françaises. Dans cet article, il livre (et vérifie) des hypothèses originales et importantes dans la perspective qui est la nôtre, notamment celle de l'influence sur les votes du degré d'isolement par rapport à une agglomération urbaine et celle de l'impact de la stabilité de la population de la ville dans le temps et dans l'espace :

« Hypothèse 1a. Plus une ville est incluse dans une vaste agglomération urbaine, plus son autonomie politique, administrative et culturelle tend à être perçue par ses habitants comme floue et diluée, et plus par conséquent la participation tend à décroître. [...] Hypothèse 1b. Plus une ville est récente, moins la spécificité de son identité et de son organisation sont affirmées, et moins la participation électorale y est élevée. [...] Hypothèse 1c. Plus la mobilité spatiale d'une ville est élevée, moins la participation aux élections municipales sera forte. [...] Le niveau de stabilité démographique et d'ancrage communal dépend en second lieu du degré de correspondance entre le lieu de résidence et le lieu de travail des habitants. Plus ceux-ci sont "éclatés" spatialement en plusieurs espaces de référence, c'est-à-dire, en termes démographiques plus précis, plus le taux de migrations alternantes est élevé, plus l'identification à leur commune de résidence tend à s'atténuer : le cas extrême qui vient aussitôt à l'esprit est celui des communes-dortoir » (Hoffmann-Martinot, 1992 : 7-8, 3c).

Le problème est que ces hypothèses, qui seraient particulièrement intéressantes à envisager sur les communes périurbaines<sup>53</sup>, ne sont testées empiriquement que sur les 382 villes de plus de 20 000 habitants. Cette importance accordée à l'analyse des élections municipales (certes uniquement dans les grandes villes) se trouve confirmée au plan historiographique par la parution, suite aux scrutins municipaux de 2001, de l'ouvrage *Le Vote des villes* (Dolez & Laurent, 2001, 3c) dans la très institutionnelle collection des Chroniques électorales des presses de SciencePo. Mais l'existence de ces quelques travaux sur des espaces périphériques ne doit cependant pas masquer le fait que les recherches menées dans une telle perspective sur les comportements électoraux restent d'une part très **minoritaires au sein d'une science politique française dominée par des analyses souvent nationales**, surplombantes, et basées sur des données de sondages (ou individuelles), et d'autre part qu'elles sont très **loin de peser sur les orientations de la géographie...**

---

<sup>53</sup> C'est ce qui sera fait dans la quatrième partie de la thèse.

### 3.2. Révolution quantitative et géographie électorale urbaine

#### *Le rôle (décisif mais ambivalent) de la révolution quantitative dans la redécouverte de la géographie électorale*

La fin des années 1980, puis le début de la décennie 1990, confirme le **regain des travaux de géographie électorale**. Ce regain est largement favorisé par la révolution quantitative au sein de la géographie (et plus largement au sein des sciences sociales), c'est-à-dire le développement et l'accessibilité exponentiels des bases de données quantitatives, ainsi que des outils statistiques et cartographiques qui permettent de les traiter. L'usage croissant des techniques quantitatives en géographie électorale a d'ailleurs été un vaste sujet de débats et de polémiques plus ou moins tranchées, que la citation suivante permet d'entrevoir :

« À travers certaines études quantitatives sur les votes, on teste en fait souvent la méthode, sans trop se soucier du thème, choisi pour l'accessibilité des données (la presse [ou aujourd'hui le Ministère de l'Intérieur]), et les connaissances politiques générales que possède tout citoyen<sup>54</sup>. "Quand un géographe quantitativiste rencontre *Le Monde* daté du surlendemain d'un scrutin, c'est tout de suite le coup de foudre. Et que je t'achète, et que je te saisis le tableau de données, et que je sors les analyses, et que je cartographie les plus beaux résultats"<sup>55</sup>. Ces pratiques en "amateur", parfois publiées, échappent rarement aux pièges de l'échelle d'analyse trompeuse et des causalités primaires » (Bussi, 1998 : 44, 1a)

Or s'il est indéniable que les analyses quantitatives et la démocratisation de la cartographie assistée par ordinateur autorisent des avancées scientifiques décisives, il faut bien avouer que la lecture de la rubrique « Points chauds » de la revue *Cybergéo* aux lendemains des scrutins amène parfois, dans un contexte d'accroissement de la pression bibliométrique sur les chercheurs, à se poser la question de l'utilité scientifique et sociale de certaines publications, à l'instar d'un récent article de Stéphane Leroy (2007, 3a). Ce texte constitue en effet un exemple parfait des libertés prises par certains chercheurs pour lesquels il semble que tout géographe soit pleinement légitime à publier des tribunes sur un objet comme le vote, parce que cet objet serait partagé par tous puisque tout le monde vote et parce que **l'outil statistique semble conférer l'objectivité et l'autorité de l'expert à tout profane** :

« Quelques cartes à l'échelle des départements dévoilent les enseignements importants que l'on peut tirer de ce 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle et les principales différenciations géographiques du vote des Français. Où sont passés les électeurs de Jean-Marie Le Pen ? Si le candidat de l'extrême droite maintient des scores élevés dans certaines régions, comme le quart

---

<sup>54</sup> La trajectoire de recherche d'un géographe comme Loïc Ravenel est à ce titre particulièrement éclairante, dans la mesure où il s'est progressivement intéressé à la géographie électorale en raison de la grande accessibilité et de la grande finesse des données régulièrement diffusées sous forme informatisée et qui constituent selon lui un matériau empirique idéal pour tester des innovations méthodologiques en matière de SIG.

<sup>55</sup> Michel Bussi cite ici une analyse de Baron et Emsellem (1995, 1a). Voir son point de vue sur la question dans l'ouvrage *Éléments de géographie électorale* (1998, 1a) aux pages 43-47.

Nord-Est et le littoral méditerranéen (11 départements lui ont donné au moins 15% des voix), son effritement, généralisé, profite presque exclusivement à Nicolas Sarkozy.» (Leroy, 2007, 3a).

On voit aisément qu'un tel propos contient tous les poncifs prompts à déclencher les foudres justifiées des critiques antipositivistes : la carte à l'échelle départementale qui « dévoile les enseignements importants » alors qu'il est établi (depuis plus de 20 ans) que cette échelle d'agrégation des données est inadaptée, l'habillage de scientificité apporté par le recours à la statistique multivariée, ou encore l'analyse mécaniste (et dans l'air du temps) sur les transferts de voix entre l'électorat de Jean-Marie Le Pen en 2002 et celui de Nicolas Sarkozy en 2007 qui fleure bon l'erreur écologique (dérive interprétative majeure décriée depuis plus de 60 ans). Si l'on ajoute à cela le fait qu'un article sur le même thème (Bussi, Colange, Gosset, 2007, 3a) avait été mis en ligne quatre jours plus tôt dans la même rubrique, et que celui-ci s'appuyait sur des données agrégées au niveau cantonal... Même si ce type de production demeure heureusement anecdotique, elle rappelle avec une furieuse actualité un des fondements de la critique majeure que Taylor a adressé à la géographie électorale :

"Elections are a positivist's dream, with a bonanza of data inviting research but unfortunately there had been no coherent development of theories and ideas resulting from the increasing volume of quantitative studies" (Taylor, 1978: 235, 1a).

Il n'en reste pas moins que plusieurs références majeures de la géographie électorale française paraissent à cette époque dans les filiations scientifiques de Roger Brunet ou d'Yves Guermond, comme par exemple *La France qui vote* (Bon & Cheylan, 1988, 1a) mais surtout la thèse de Michel Bussi intitulée *Effet spatial et comportement électoral* (1991, 1a) puis le manuel *Éléments de géographie électorale* qui découle de cette thèse (1998, 1a) et constitue la référence hexagonale en la matière. Au sein du chapitre consacré aux « rideaux transparents de l'isoloir (l'effet de milieu) », on trouve plusieurs passages où il est question des changements sociaux périurbains et de leurs conséquences électorales (1), puis de la question centrale de l'effet d'entraînement dans un contexte caractérisé par des mutations constantes (2) qui tendraient à favoriser la montée de votes en faveur de l'extrême droite (3). Il semble important de revenir en détail sur ces trois éléments de la démonstration (et leurs limites) tant ils sont au cœur de la problématique de cette thèse :

« Le milieu périurbain est le point de rencontre des deux précédents [le milieu urbain et le milieu rural]. Le déploiement des cadres moyens et des populations ouvrières en cercles concentriques à partir des grandes unités urbaines tend incontestablement à y faire grimper de façon conséquente le vote socialiste. On semble ici tenir une relation claire de cause à effet. Pourtant la réalité n'est pas aussi simple. [...] Il existe donc un décalage dans les intégrations des ouvriers et professions intermédiaires dans le monde rural. Tout se passe un peu comme si, en quittant la ville, les anciens salariés urbains perdaient leur militantisme et ne votaient plus en tant qu'ouvriers mais en tant que propriétaires. Les hypothèses expliquant cette constatation sont multiples. D'abord on ne peut parler de rurbanisation, mais des rurbanisations. Les premiers rurbains ne sont peut-être pas les mêmes que ceux d'après 1981 ; on recense parmi les rurbains "pionniers" une population plus aisée, des lotissements mieux agencés, plus humains, alors que les lotissements, au fur et à mesure, devinrent de moins en moins "pavillonnaires", et rappelèrent

de plus en plus "des banlieues dortoirs", mais à la campagne. Les motivations des premiers migrants étaient peut être également différentes. Être un "rurbain", avant la "mode", relevait d'une démarche originale, se basant notamment sur des valeurs telles que l'accès à la propriété, la construction d'un patrimoine, l'importance de la cellule familiale, le respect de la hiérarchie sociale, mais la volonté de promotion au sein de celle-ci... C'est-à-dire un ensemble de valeurs essentiellement conservatrices, déterminant largement une orientation politique de droite. Ensuite, lorsque le phénomène de rurbanisation se généralise, il devient en quelque sorte une mode, un fait naturel pour les classes moyennes soumises aux publicités des promoteurs. La démarche intérieure des rurbains devient différente ; elle est sans doute moins réfléchie, et la classe sociale peut alors conserver sa prédominance, face à d'autres valeurs, dans le choix électoral » (Bussi, 1998 : 337, 1a).

En s'appuyant sur la distinction opérée par Taylor sur les différents types « d'effets de milieu » (1979, 1a), Bussi discute l'idée d'un tel effet dont les caractéristiques seraient spécifiques au « milieu » périurbain. Il commence, très utilement, par rappeler la grande hétérogénéité sociale des espaces périurbains, puis note l'existence d'importants décalages temporels (les effets retards déjà évoqués) entre l'arrivée de ces populations nouvelles et leurs traductions électorales. Si les fondements explicatifs de ces décalages ne sont pas explicités dans ce premier passage, on peut y voir un effet de ce que Lefebvre appelait la « contradiction entre la conscience de classe et la conscience de propriétaire », ou un effet de ce que certains chercheurs anglo-saxons ont montré à travers la thèse dite de la « conversion ». En fait, ces deux thèses résistent ici difficilement à un examen attentif pour plusieurs raisons.

D'abord et si Bussi a raison de rappeler que les « vagues » de périurbains sont socialement contrastées, la situation ne peut se résumer de manière binaire en une opposition entre d'un côté des pionniers bien dotés en toutes espèces de capitaux arrivant dans les années 1970, et de l'autre des ménages moins pourvus en capitaux dont l'attitude serait en quelque sorte suiviste, voire « moins réfléchie », qui imiteraient, à partir des années 1980, les pratiques résidentielles (c'est-à-dire les *habitus* en matière de logement) des classes moyennes supérieures. En effet les travaux sociologiques de l'équipe de Lefebvre sur les pavillonnaires dans les années soixante ont montré qu'un grand nombre d'ouvriers et de fractions des classes populaires faisaient partie des vagues de nouveaux arrivants de certains secteurs périurbains, de la même manière que les travaux contemporains sur les divisions sociales des espaces périurbains soulignent la persistance de l'arrivée de ménages issus des classes moyennes supérieures et des classes supérieures dans certains secteurs des aires urbaines, même si ce ne sont pas les mêmes secteurs que ceux investis par les ouvriers lors des phases précédentes. De plus et quand bien même on souscrirait à la proposition de Bussi dont l'analyse porte alors sur la France de l'Ouest, l'idée que les motivations de ces « premiers migrants » telles qu'elles sont présentées correspondraient à des valeurs conservatrices prédisposant au vote à droite est discutable, tant les travaux sociologiques des années 1980 sur l'univers politique de ces classes moyennes (Lavau, 1984, 1b) et ceux de Bidou (1984, 2a) sur les *Aventuriers du quotidien* montrent que ces pionniers souvent issus des couches moyennes du secteur

public (et notamment des secteurs de l'Éducation Nationale, du travail social ou du monde de la santé) sont caractérisés par des systèmes de valeur et des comportements politiques très marqués à gauche. Le travail de revisite mené par Bacqué et Vermeersh (2007, 1b) sur *Les classes moyennes et l'héritage de mai 68* confirme d'ailleurs très récemment cet élément historique de sociologie politique, tout comme l'éclatement contemporain des référents politiques des couches moyennes et la grande diversité des votes qui en résulte. Enfin, on voit mal comment le fait que l'arrivée des vagues récentes, présentée comme « un fait naturel pour les classes moyennes soumises aux publicités des promoteurs », conduirait tout aussi naturellement les ménages de ces vagues récentes à voter en fonction de leur « classe sociale ». Et ce d'autant plus que les comportements électoraux de ces classes sociales sont très hétérogènes sur le plan interne, ce qui a des conséquences importantes sur les mécanismes sociaux de l'effet d'entraînement :

« Le décalage peut être lié aux quelques années d'adaptation nécessaires aux rurbains pour s'intégrer dans la commune, [...], prendre des responsabilités dans les associations, et, mieux encore, se présenter sur une liste électorale ! Mais l'effet d'entraînement semble ici crucial. Les premiers rurbains, en arrivant, demeuraient minoritaires dans leur commune. Ils avaient donc tendance à se fondre politiquement et électoralement dans la masse rurale. Leur isolement leur imposait un comportement d'intégration. Dès lors que les migrants composent une minorité influente dans le village, ils peuvent posséder une opinion propre, permettant à un vote "de classe" de gauche de s'exprimer, à des revendications de quartiers (ou de lotissements) de naître, à une liste d'opposition d'émerger lors des municipales. Si les migrants deviennent majoritaires dans le village, les ruraux déjà présents peuvent à leur tour se trouver influencés, accepter le changement, et en devenant la classe minoritaire, voter à gauche, par un effet d'entraînement inverse au précédent. La notion de seuil se trouve ici évoquée : quand une opinion devient suffisamment importante démographiquement, les électeurs basculent d'un vote d'intégration, où leur comportement électoral est plus modéré que leur orientation partisane, à un vote d'opposition, où leur comportement électoral peut devenir plus tranché que leur orientation partisane » (Bussi, 1998 : 338, 1a).

Une telle lecture des mécanismes qui créent les conditions des effets d'entraînement, bien que volontairement simplifiée dans une perspective didactique, soulève tout de même des interrogations importantes. Le premier problème est qu'elle mélange des considérations qui ont trait tantôt aux votes lors des élections municipales tantôt aux choix électoraux lors de scrutins nationaux, ce qui brouille quelque peu la lecture. Le deuxième problème est qu'elle repose implicitement sur l'idée que les différents groupes en présence – qu'il s'agisse des différentes classes sociales mais aussi des habitants issus des différentes vagues de migrants – partageraient nécessairement une communauté d'intérêts et auraient donc des votes similaires. Or il est clairement établi que, même pendant les années 1970 et au plus fort de « l'alignement » des ouvriers sur le vote communiste ou sur le vote à gauche, il n'y a jamais eu plus de deux tiers des ouvriers qui votaient pour les partis de gauche, ce qui signifie donc qu'un tiers d'entre eux votaient à droite (Collovald, 2004, 3b). De même plusieurs travaux de science politique ont montré les limites d'une lecture des votes périurbains trop axée autour d'un clivage opposant les « autochtones » aux « néo-

ruraux »<sup>56</sup>. Enfin, le troisième problème (qui est lié au deuxième) est qu'une telle lecture présente le risque de tomber dans une approche trop mécaniste des conséquences du changement social, même si la boucle d'interaction décrite est intéressante d'un point de vue didactique :

« D'ailleurs le vote Front National peut se définir avant tout comme un vote de voisinage, puisque fonctionnant par contagion. Ce voisinage complexe, très sensible en zone périurbaine, est encore fort mal connu, mais ne saurait en tous les cas se réduire à la simple distance à une population étrangère, ni à aucune cause unique. En l'absence d'éléments scientifiques, on peut essayer d'imaginer des liens en boucle sur l'idée que chaque classe possède son propre "bouc émissaire" : certains agriculteurs implantés depuis trois générations dans leur commune rurale, devenue périurbaine, votent FN contre ces citoyens envahisseurs qui viennent construire chez eux leurs pavillons-champignons ; certains de ces citoyens néo-ruraux votent FN, à cause de cette peur floue des banlieues de la ville où ils travaillent, de ces jeunes désœuvrés qui peuplent certains quartiers, de cette insécurité qui les a justement obligés à fuir la ville ; certains de ces jeunes de banlieues votent FN contre les systèmes en général, contre les politiciens en particulier "tous dans le même sac", contre les nantis tous complices ; certains de ces nantis votent également FN, contre cette France sclérosée, figée, "indécrottable", à l'image de ces agriculteurs méfiants, hostiles, comme ceux de cette petite commune périurbaine où ils possèdent leur résidence secondaire... Ces mêmes agriculteurs votent FN... » (Bussi, 1998 : 338-339, 1a).

En effet, le quatrième problème (qui est cette fois une conséquence du troisième) est que l'usage répété de termes issus des sciences de la nature, comme la « notion de seuil » à partir duquel s'opéreraient les basculements ou comme celle de la « contagion » qui caractériserait certains votes, n'est pas sans faire courir le risque, lorsque ces termes ne sont pas explicités, d'une tendance à la naturalisation du social qui est problématique en sciences sociales. Cela dit, certaines de ces dernières critiques doivent être relativisées dans la mesure où Bussi souligne qu'« en l'absence d'éléments scientifiques », ces boucles de rétroactions sont proposées ici à titre exploratoire et constituent autant de pistes de recherches futures. Finalement, ce que montre aussi ce dernier passage, c'est que si l'analyse « statistico-cartographique » a permis des avancées décisives dans l'étude des comportements électoraux, **il reste impossible de procéder à une exploration empirique des effets d'entraînement sans recours à des données individuelles** ou à des enquêtes de terrain.

### *L'apparition d'études de géographie électorale urbaine où le périurbain est parfois présent à la marge*

Dès 1947, c'est-à-dire l'année de la parution du trop méconnu texte de Pierre George sur la géographie électorale intra-urbaine de Bourg-la-Reine (1947, 3a), François Goguel s'inquiétait logiquement des carences bibliographiques en matière de recherche électorale sur les villes françaises :

---

<sup>56</sup> Voir à ce sujet les débats lors de la journée d'étude « Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural » qui s'est tenue à Montpellier en juin 2008.

« Il faudrait peut-être que la sensibilité des français soit plus orientée sur les problèmes urbains. La France est un pays en majorité urbain depuis bientôt quinze ans, et ce domaine de la géographie politique dans les villes est un terrain presque vierge, qu'il y aurait intérêt à défricher » (Goguel, 1947 : 35, 1b).

Comme le note un demi-siècle plus tard Frédéric Girault dans sa thèse, la plupart des grandes villes françaises ont depuis fait l'objet d'au moins une étude électorale en géographie, en histoire, en sociologie ou en science politique, mais ces études sont trop souvent des monographies, et quand elles tentent de souligner l'inégale répartition des votes, l'approche est généralement très « approximative en raison d'une échelle d'analyse grossière » (Girault, 2000 : 25, 3a). Néanmoins, le bilan bibliographique de la décennie 1990 a participé à **combler partiellement cette carence d'études électorales urbaines**, où les espaces périurbains ne sont envisagés que de manière... périphérique. Ainsi la « typologie des villes normandes » proposée par Bussi (1992, 3a) porte uniquement sur les villes de plus de 20 000 habitants et n'inclut pas, en raison d'une volonté d'harmonisation avec l'échantillon retenu dans l'*Atlas des villes françaises* (Pumain, 1989, 2b), les communes satellites des grandes agglomérations comme Hérouville-Saint-Clair pour Caen ou Grand-Quevilly pour Rouen. Dans la deuxième partie de cet article, le choix, tout à fait logique, de raisonner à l'échelle des agglomérations urbaines de plus de 8 000 habitants a les mêmes conséquences sur l'invisibilité du périurbain. De même, la thèse de Dominique Badariotti (1994, 3a) envisage les relations entre les politiques urbaines et la géographie électorale de manière très fine, mais seulement à l'échelle intra-urbaine de la commune de Strasbourg.

Dans la lignée des travaux de Bernard et Carrière (1988, 5c) qui soulignent les différences électorales entre centres d'agglomérations, communes périphériques, petites villes et communes rurales, Éric Dupérier (1994, 3a) a mené des travaux qui ne portent pas spécifiquement sur les espaces périurbains, mais où l'on peut déceler la volonté de comparer les votes produits dans les principales villes françaises (souvent au moins des Préfectures) avec les votes produits dans leurs périphéries, puis d'en mesurer quantitativement les éventuels décalages à l'aide d'un « indice de spécificité » :

« L'analyse de la spécificité électorale des villes à l'échelon national présente une difficulté : il serait absurde de comparer ces particularités locales en faisant abstraction des contextes régionaux qui définissent leur signification. [...] C'est pourtant cette encombrante diversité des cultures locales qui va fournir le point d'appui de notre travail sur l'expression électorale des rapports entre centres et périphéries, toutes choses égales quant à l'environnement politique local » (Dupérier, 1994 : 168, 3a)

Il reste malheureusement impossible de trouver dans ces analyses des éléments se référant explicitement aux espaces périurbains. Soutenue sous la codirection de Bussi, la thèse de Girault (2000, 3a) intitulée *Le vote comme expression territoriale des citoyens – Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, constitue un apport majeur à l'étude des comportements électoraux des habitants des zones urbaines, mais les espaces

périurbains n'y sont présents qu'en pointillés. En effet et en dépit d'une approche à la fois inter-urbaine (sur les villes de plus de 100 000 habitants), inter et intra-urbaine (sur les 11 communes-centre de plus de 100 000 habitants, et intra-urbaine (sur les communes de l'agglomération rouennaise), cette thèse ne permet pas d'aborder de front la question des espaces périurbains. Le découpage politique retenu pour l'agglomération rouennaise a en effet pour conséquence que seules certaines communes de 1<sup>ère</sup> voire de 2<sup>ème</sup> couronne sont présentes dans le périmètre d'étude, et apparaissent sur les cartes sous la forme d'autant d'excroissances périphériques, avec tous les isolats et les cadrans périurbains manquants qu'une telle logique de découpage implique. Girault est cependant conscient de ce problème, qui est d'ailleurs périphérique par rapport à l'objet central de sa thèse, et note ainsi :

« L'urbanisation ne s'arrête pas aux limites de la commune-centre et s'y restreindre peut poser des problèmes d'interprétation des résultats électoraux si l'on croit à l'influence de l'espace sur les comportements humains. En effet le vote dans la périphérie de la commune-centre peut être influencé par l'environnement de la banlieue limitrophe. Ainsi les cadres du centre-ville n'auront peut-être pas le même comportement électoral que ceux qui habitent un quartier résidentiel dans la périphérie de la commune-centre près duquel se trouvera, par exemple, une cité HLM d'une commune de banlieue » (Girault, 2000 : 61, 3a).

Outre le fait qu'elle comble une importante lacune scientifique sur les votes urbains laissée trop longtemps vacante, la grande originalité de cette thèse provient incontestablement de la mobilisation, en parallèle à celle des données agrégées, de questionnaires « sortie des urnes » qui sont utilisés afin d'articuler la question des fondements des ségrégations urbaines avec celle des comportements électoraux. Mais pour parvenir à cette articulation, la grille de lecture sociologique mobilisée tente d'appréhender les stratégies résidentielles des habitants-électeurs sous l'angle de la rationalité des acteurs, ce qui pose des problèmes sur lesquels on reviendra.

Finalement, une grande partie de ces études de géographie électorale urbaine n'intègrent que peu les espaces périurbains parce que **les périmètres d'étude retenus sont trop souvent resserrés autour de la commune centre**, ou au mieux de l'agglomération dense. L'impression que la lecture des gradients géographiques de certains votes était tronquée par le choix d'une zone d'étude centrée sur l'agglomération de Caen-la-Mer est d'ailleurs ressortie de la conclusion de mon mémoire de maîtrise, et c'est justement ce qui m'a amené à la construction d'un projet de thèse sur les espaces périurbains. Cela montre aussi que le développement des travaux de géographie électorale urbaine au cours des années 1990 a participé, assez logiquement, à l'emprise croissante du clivage « rural-urbain » dans les schémas d'analyse des votes.

### 3.3. Une conjoncture politique doublement favorable à l'affirmation du clivage électoral rural-urbain

#### *Le coup de pouce des consultations européennes du début des années 1990*

En raison des enjeux qu'elles soulèvent, enjeux qui entrent particulièrement en résonance avec les fondements de la thèse des gradients d'urbanité défendue par Lévy, les différentes élections européennes ont joué un rôle central dans la **montée en puissance du pouvoir explicatif de la distance à la ville sur les pratiques électorales**, du moins on en fait l'hypothèse. Plusieurs analyses de la géographie dessinée par les résultats du référendum européen de 1992 ont ainsi mis en évidence les différences de comportements entre les habitants des espaces urbains et ceux des espaces ruraux. Mais à l'époque, c'est l'actualité du poids des variables lourdes de la sociologie électorale qui est rappelé par plusieurs analyses écologiques, comme celle de Jean Quellien pour la Basse-Normandie (1992, 3a) ou celle de Michel Bussi pour la Haute-Normandie (1992, 3a) :

« La carte du référendum en Basse-Normandie montre, comme au niveau national, une opposition assez nette entre le comportement des citadins et celui des ruraux, avec cependant des nuances. [...] Par ailleurs, les quartiers populaires se sont montrés beaucoup plus réticents que les quartiers aisés [...] Mais l'élément qui retiendra le plus notre attention ici est le vote des zones rurales, en proie au profond malaise de l'agriculture et aux ravages de la désertification. [...] Au-delà du clivage habituel droite/gauche, l'attachement à la tradition chrétienne conserve ici une certaine influence sur les comportements politiques » (Quellien, 1992 : 21, 3a)

« Le vote des Hauts-Normands semble pouvoir s'analyser selon trois clivages : (1) Le oui des riches et le non des pauvres. Ce système explicatif, bien qu'apparemment simpliste, fonctionne dans une large mesure en Haute-Normandie. Ainsi dans l'agglomération rouennaise, la carte du taux de non se superpose largement avec celle du taux de chômage, de l'insécurité, du malaise social en général. Les communes riches, tertiaires, résidentielles [...] affichent toutes plus de 60% de oui [...]. (2) Le oui des villes et le non des champs. Ce second champ explicatif est incontestable en France : ce sont les villes qui ont ratifié le traité. [...] Ce second facteur explicatif n'est pas en opposition avec le premier, mais complémentaire : les perspectives de progrès économique sont toujours plus fortes en ville qu'en milieu rural. L'intensité du oui des villes dépend d'ailleurs largement de leur richesse et surtout de leur degré de tertiarisation. [...] (3) Le facteur religieux [...] » (Bussi, 1992 : 22, 3a).

On voit bien, dans cette dernière citation, que le fait d'être un électeur des villes ou un électeur des champs n'a pas de sens en soi, car il est contradictoire de considérer dans un premier temps que ce critère jouerait de manière complémentaire avec l'influence du profil social d'une zone, pour préciser dans un second temps que c'est en fait l'intensité de la concentration de telle ou telle population qui détiendrait bien le rôle explicatif premier. Et c'est d'ailleurs dans cette volonté de resituer les expressions électorales au regard des appartenances sociales multiples des habitants que réside tout l'intérêt de l'analyse des résultats du référendum de 1992 proposée par Jean

Renard à l'échelle de la France de l'Ouest, et notamment de la région Bretagne (Renard, 1993, 3a). Ce dernier note en effet dès l'introduction de son article que :

« De nombreux commentateurs ont voulu opposer, au lendemain du référendum sur l'Europe du 20 septembre 1992, le vote des ruraux à celui des citadins. On a voulu distinguer l'électeur des champs qui aurait voté non, à l'électeur des villes, qui aurait voté oui. Allant plus loin, certains ont opposé en des images simplistes un vote massif des agriculteurs en faveur du non à un vote tout aussi massif des cadres supérieurs et moyens des banlieues aisées en faveur du oui. C'est aller un peu vite » (Renard, 1993 : 89, 3a).

Dans une perspective de géographie sociale et face à ces schémas explicatifs qu'il critique, Renard met ensuite en avant, dans l'explication qu'il livre des résultats bretons, le rôle combiné de multiples facteurs sociaux comme la taille des communes (et surtout ce qu'elle entraîne en termes de maintien des services publics et donc de diversité sociale des habitants), le dynamisme agricole (et les orientations économiques et productives des exploitations plus ou moins dépendantes des subventions européennes), les clivages religieux (appréhendés à travers les taux de messalisants et la part d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire catholique)<sup>57</sup>, ou encore les taux de pénétration du quotidien *Ouest-France* (dont les prises de positions en faveur du « oui » ont été nombreuses, notamment dans l'éditorial de la veille du scrutin). Au total, ces éléments explicatifs articulent le poids des héritages historiques de la démocratie-chrétienne bretonne (où la JAC et la JOC ont joué un rôle essentiel) avec le passage d'une société paysanne à une société tertiarisée sans passer par l'étape industrielle et sa traduction sociale, à savoir la mise en place d'une véritable société ouvrière enracinée (Renard, 1993, 3a).

D'autres élections européennes seront également analysées par des chercheurs (par exemple Kleinschmager, 1993, 3a ; Pihet, 1994, 3a) dans une perspective plus classique, ces derniers soulignant les différenciations géographiques des résultats à l'aide de cartes ou de tableaux qui permettent de distinguer plusieurs types d'espaces sociaux. Sans évoquer directement l'idée, née dans les années 1980, que les expressions électorales des périurbains seraient généralement des votes « d'opposition », Pihet note tout de même un reflux important de la gauche précisément là où elle s'était récemment implantée :

« L'agglomération angevine et sa couronne péri-urbaine qui s'étend de la vallée de la Loire à Tiercé et Beaufort n'est plus le front pionnier de la gauche, qui progressait à chaque scrutin dans les années 1970 et 80, à un rythme voisin de celui du déversement urbain. [...] Cette régression se manifeste également dans les communes récemment urbanisées de l'agglomération angevine et paraît d'autant plus préoccupante qu'il s'agit des zones qui ont enregistré les plus fortes variations positives de la croissance démographique et où résident les salariés tertiaires qui avaient été sensibles aux projets socialistes » (Pihet, 1994 : 81, 3a).

Si les élections européennes de 1984 et de 1994, mais surtout le référendum de 1992, ont été l'occasion de plusieurs analyses de géographie électorale soulignant les

---

<sup>57</sup> À noter que l'analyse de Michel Bussi soulignait aussi la prégnance du facteur religieux.

différenciations géographiques croissantes entre les zones urbaines et les zones rurales, c'est aussi **l'étude de formations politiques assez récentes** (du moins par l'ampleur de leurs résultats) qui a entériné l'importance de ces différenciations géographiques dans la seconde moitié des années 1990<sup>58</sup>.

### *Le coup de pouce de certains courants politiques (FN, Verts et CPNT)*

À partir de techniques quantitatives (établissement de surfaces de tendances, calcul de coefficient de Geary mesurant l'autocorrélation spatiale) appliquées aux résultats électoraux du FN à la présidentielle de 1988, Pascal Trouffleau met ainsi en évidence le rôle de la distance à la ville dans la compréhension du vote d'extrême droite :

« L'orientation de ce gradient suggère qu'un effet de distance à l'agglomération de Dreux – principal foyer d'extrême droite du département – serait en jeu pour déterminer partiellement le score lepéniste. [...] cela tendrait à prouver contre toute attente que le problème est peut-être à poser en termes de diffusion d'un comportement électoral innovant à partir d'un foyer initiateur [...]. En tout état de cause le vote Le Pen – même s'il réalise ses meilleurs scores en milieu urbain ou périurbain – ne se limite pas catégoriquement à cet environnement, son influence diffusant notablement en milieu rural » (Trouffleau, 1995 : 161-164, 3a).

Afin de rechercher les fondements sociaux du gradient observé, Trouffleau teste alors le rôle de deux variables qui sont classiquement utilisées pour expliquer le vote d'extrême-droite : le taux de chômage et le pourcentage d'étrangers. Après avoir constaté la non-significativité des coefficients de corrélation établis avec ces variables, l'auteur déconstruit la catégorie statistique « étrangers » par rapport à la problématique du vote FN, puis la reconstruit en agglomérant les français naturalisés d'origine maghrébine ou turque avec les étrangers originaires de ces régions (les étrangers européens ou américains étant exclus). Mais c'est surtout le fait de considérer les relations statistiques non pas entre le pourcentage communal de ces populations et le pourcentage communal de vote FN, mais entre le pourcentage communal de ces populations et le vote FN dans les communes adjacentes qui se révèle particulièrement original et efficace :

« Aussi la corrélation entre les deux variables est-elle non significative en 1986 voire nulle en 1993. Mais si l'on tient compte des taux de population étrangère des communes voisines, le score FN s'avère corrélé à +.729 en 1986 et à +.752 en 1993 ! [...] Non seulement la définition de ces facteurs ne va pas de soi *a priori*, mais le "terrain d'élection" d'une tendance politique n'est pas forcément superposé au support social, culturel ou économique censé l'engendrer. Intervient notamment ici un phénomène de mimétisme par effet de voisinage qui provoque une diffusion du comportement électoral d'extrême droite hors des lieux caractérisés par les "causes" supposées être responsables de ce comportement. [...] on vote non pas en fonction des

---

<sup>58</sup> Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces formations politiques récentes enregistrent souvent leurs meilleurs résultats lors de ces mêmes élections européennes (c'est le cas des Verts ou du CPNT), ce qui peut être analysé comme une meilleure résonance de leurs discours par rapport aux enjeux de ces élections, mais aussi par le rôle du mode de scrutin qui leur assure un poids politique bien souvent interdit par l'absence de représentation proportionnelle dans les systèmes électifs hexagonaux.

caractéristiques du canton, de la commune, du quartier où l'on réside, mais en fonction des caractéristiques des cantons, communes ou quartiers voisins, en raison des relations vécues ou appréhendées » (Trouffleau, 1995 : 166, 3a).

Si l'importance de la thèse de Trouffleau – qui sera ensuite évoquée sous le terme « **d'effet de halo** »<sup>59</sup> – est grande pour les questions qui nous occupent, ce dernier souligne également le rôle d'autres variables qui peuvent être considérées comme des indicateurs du processus de périurbanisation :

« D'une façon générale, les variables qui décrivent les mutations démographiques récentes sont toujours les mieux à même de décrire de manière non triviale le suffrage d'extrême droite. Ainsi le logarithme du score du FN est corrélé à +.669 avec l'accroissement du parc de résidences principales et à +.712 avec le solde migratoire. Ces relations non linéaires témoignent par ailleurs de la sensibilité exponentielle du comportement électoral collectif, c'est-à-dire d'une sensibilité aux mutations rapides. Elles peuvent s'interpréter comme une réaction à ces mutations jugées trop rapides par la population en place... mais aussi comme un bouleversement du profil électoral local par l'arrivée massive de nouveaux résidents avec d'autres habitudes de vote » (Trouffleau, 1995 : 167, 3a).

Cette importance des migrations démographiques, qui avait déjà été identifiée (entre autres Boyer, 1986, 3a ; Bernard & Carrière, 1986, 5c), semble donc se confirmer, et sera également envisagée par Jérôme Fourquet dans son étude du vote Front National dans les campagnes sarthoises (Fourquet, 1997, 3a). La force de cette étude est de renoncer à un modèle mono-explicatif et de tenter d'établir une typologie des situations favorables au FN. Cette typologie oppose globalement deux types d'espaces, d'une part des zones rurales en proie à la déprise agricole, au vieillissement de la population et qui sont les plus éloignées des grands centres urbains, et d'autre part des espaces ayant connu des croissances démographiques rapides alimentées par ce qu'il appelle la rurbanisation :

« Dans ce cas, les vieux villages constitués de maisons modestes sont situées sur le bord de la route et les nouveaux lotissements (pavillons relativement bon marché) ne sont guère plus éloignés. Ceci explique que les prix de l'immobilier ayant cours dans ces communes, soient relativement abordables [...] d'où l'arrivée de ménages modestes travaillant à Alençon mais souhaitant devenir propriétaires. L'impact de ces installations n'a peut-être pas été sans conséquence sur l'évolution du comportement électoral local [...]. Les scores relativement importants dont bénéficie le FN dans ce type de communes s'expliquent peut-être également par le sentiment de dépossession qu'éprouveraient certains habitants de souche vivant cet afflux de populations étrangères comme une aliénation de leur identité locale (cet afflux se traduisant parfois pour les autochtones par la perte du pouvoir politique municipal). Le changement sociologique ayant affecté ces communes serait perçu, par certaines personnes (notamment les plus âgées) comme un véritable bouleversement de leur cadre de vie et de leurs repères et pourrait bien provoquer une réaction de rejet et de crispation se traduisant politiquement par un vote d'extrême droite. Cette réaction additionnée à un vote FN non négligeable chez les nouveaux venus (phénomènes, on le voit, assez contradictoires dans leurs motivations) me

---

<sup>59</sup> À noter que des « effets de périphéries » similaires avaient été mis en évidence deux ans plus tôt par des travaux sur la commune de Mantes-la-Jolie (Le Gales, Oberti, Rampal, 1993, 3a).

semblent être à l'origine d'un vote extrémiste relativement élevé dans certaines communes caractérisées par une forte croissance démographique » (Fourquet, 1997 : 114, 3a).

Une partie de cette thèse, forgée au départ pour comprendre le vote d'extrême droite dans les espaces ruraux de l'Ouest français où le vote FN apparaît tardivement par rapport au reste du pays, sera reprise à peu près au même moment par Maurice Grésillon dans un article sur la « grande spatialité » du vote d'extrême droite (1998, 3a). Après avoir souligné qu'à l'échelle nationale, le vote d'extrême droite renvoie à l'opposition entre une France urbaine et une France rurale, il note ainsi – en changeant d'échelle – qu'une des constantes du vote d'extrême droite aux législatives de 1997 réside dans un gradient en fonction de la distance aux grandes aires urbaines françaises. En établissant un parallèle avec l'idée de banlieues chaudes, parce que rouges, Grésillon propose l'idée de l'existence de « confins froids », parce que marqués par une couleur politique brune, et souligne « qu'il faut voir dans la loi distance [...] plus qu'un effet d'éloignement : un effet de mise à l'écart, mieux : de relégation » (Grésillon, 1998 : 56, 3a). C'est en fait plus exactement, la perception et le sentiment de cette relégation qui pourrait expliquer les votes d'extrême droite :

« Est-ce que de manière générique, la frustration, le refoulement, la non-reconnaissance engendrés par une histoire collective, aussi bien que par une trajectoire individuelle de la vie décevante qui vous amène dans des lieux de mise à l'écart, fussent-ils des lotissements pourvus du confort moderne mais dépourvus de sociabilités, ne fournit pas l'aliment à un vote primaire, identitaire et protestataire, dont les lieux ne font que rendre compte, mais en l'exacerbant parfois quand les conditions géographiques parfois limites, ou "extrêmes" sont réunies » ? (Grésillon, 1998 : 58, 3a)

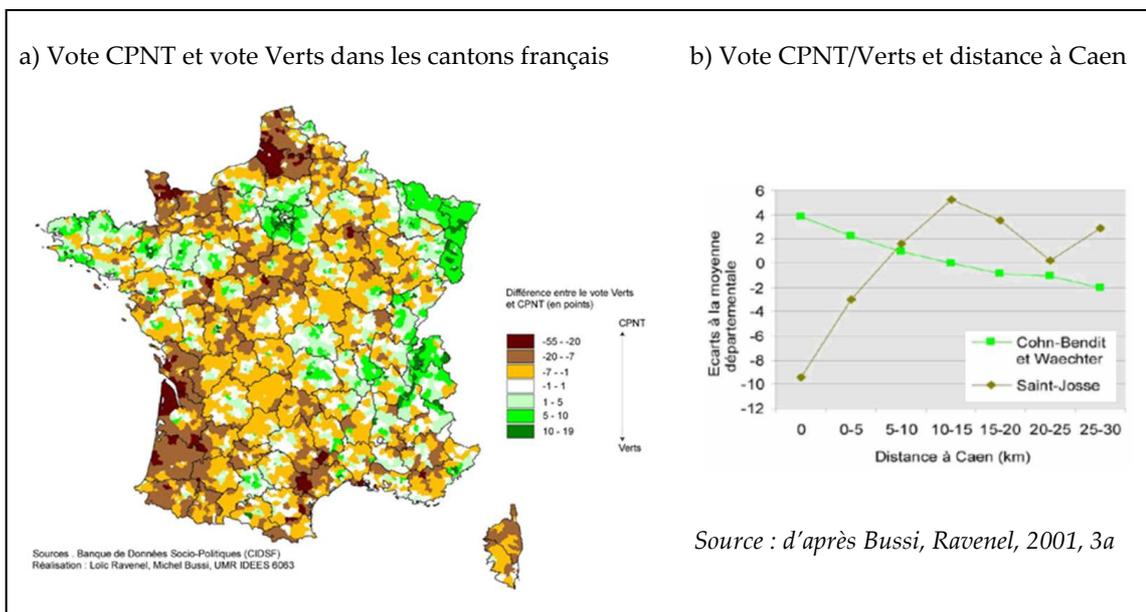
Si l'analyse des scrutins européens et celle des partis politiques récents ont respectivement donné un coup de pouce à l'affirmation de la thèse de la distance à la ville dans l'explication des votes, ce sont fort logiquement des recherches portant à la fois sur des formations politiques nouvelles (les Verts et/ou le CPNT) et sur les élections européennes de 2009, qui ont permis de formaliser le sens de la distance à la ville comme élément explicatif, dans des perspectives toutefois un peu différentes. Ainsi, c'est d'abord Jérôme Fourquet (1999, 3a) qui, dans une analyse du vote CPNT dans les Pays de la Loire, observe sous le titre « le clivage villes / campagnes : le vote CPNT comme marqueur de la ruralité », que :

« L'analyse électorale fait apparaître une première caractéristique de ce vote : son aspect très rural, information qui, certes, n'est pas des plus inattendues. Sur les deux cartes départementales (découpage communal) que nous avons réalisées on s'aperçoit que les pôles urbains concentrent les plus faibles taux de vote CPNT, alors que ce dernier est un peu plus fort dans la couronne péri-urbaine et qu'il devient plus élevé dans les zones rurales. À la lecture de certaines cartes (celle du département de la Sarthe notamment), on serait tenté de dire que plus on s'éloigne des pôles urbains et plus le vote CPNT progresse. On notera au passage que ce gradient s'inverse complètement lorsqu'il s'agit du vote en faveur des Verts » (Fourquet, 1999 : 19, 3a).

Ce sont ensuite Bussi et Ravenel qui proposent une lecture plus générale et plus théorique de ce gradient dans leur texte « Écologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et Chasse

Pêche Nature et Traditions » (Bussi & Ravenel, 2001, 3a). En prenant pour point de départ les travaux de Rokkan qui considère que les offres politiques partisanes sont structurées par des clivages organisés autour de quatre types de conflits (le conflit État/église, le conflit centre/périphérie, le conflit possédants/travailleurs et le conflit rural/urbain), leur propos est de s'intéresser au clivage rural/urbain en faisant l'hypothèse que l'émergence politique des Verts (censés être caractérisés par des valeurs de « multi-spatialité » et de « post-modernisme ») et du CPNT (censé être caractérisé par le « localisme », et un « rapport utilitariste à l'environnement naturel ») s'appuie sur ce clivage à différentes échelles (carte 1.5).

Carte 1.5. Le recours aux outils de l'analyse spatiale pour étudier les votes Verts et CPNT



Dans un premier temps et par le **recours à des outils innovants de l'analyse spatiale** (*buffers* qui permettent de calculer les votes moyens par auréoles concentriques puis de les représenter sous forme de graphiques)<sup>60</sup>, ils montrent que les expressions électorales que sont les votes Verts et CPNT reposent pour partie sur la géographie d'enjeux qui leur sont favorables :

« Les enjeux apparaissent donc différents pour les deux partis. Les ancrages spatiaux du CPNT sont fortement corrélés aux zones de conflits sur la chasse autour desquelles se cristallise un discours plus global. La lutte pour la préservation de pratiques cynégétiques est le point de départ, la partie immergée d'une réflexion sur la préservation d'un mode de vie idéalisé dans un territoire rural. La chasse devient l'élément catalyseur d'un malaise des campagnes face à la poussée des modes de vies et pensées urbains. Les enjeux prennent alors une forte dimension régionale qui interpénètre le clivage urbain/rural. Pour leur part, les écologistes ont dépassé les origines géographiques du mouvement dans les années 1970, la lutte par rapport aux sites

<sup>60</sup> À noter que cette procédure est la même que celle utilisée par Cox (1968, 3a) dans son article sur les périphéries londonniennes à la fin des années soixante.

nucléaires ayant changé d'échelle géographique. La dimension régionale a été relativement évincée [ce qui n'est pas si clair que cela quand on observe sur la carte les scores des Verts en Bretagne, en Alsace, en Lorraine ou dans les Alpes] au profit d'une distinction fondée essentiellement sur le degré d'urbanité » (Bussi, Ravenel, 2001, 3a).

Ce constat intermédiaire amène ensuite les auteurs à mettre en avant les rapports au local et à la mobilité dans la compréhension des votes, et ce indépendamment du rôle de l'inégale répartition spatiale des groupes sociaux<sup>61</sup> dans l'existence même du gradient urbain-rural :

« Ces quelques réflexions nous permettent de conclure en dépassant la simple organisation urbaine ou rurale. À travers l'étude de l'implantation spatiale du vote des courants et des références territoriales dans leur discours, c'est un clivage plus vaste qui apparaît : il oppose les citoyens qui maîtrisent leur mobilité à ceux qui la subissent, un vote d'intégration multiscalaire à un vote d'intégration dans des espaces légitimes bornés, un vote nomade à un vote enraciné, un vote réticulaire à un vote maillé, un vote individualiste à un vote communautaire. S'agit-il là d'un «cinquième clivage»? Si «Oui», quelle est sa pérennité? Il est difficile de répondre à ces deux questions. De même, il est difficile d'appréhender la dimension internationale de ce clivage [...] » (Bussi, Ravenel, 2001, 3a).

Enfin, cet article apparaît essentiel si l'on veut comprendre la manière dont est analysée aujourd'hui la géographie des votes, d'autant plus que la technique du calcul des votes selon des auréoles concentriques sera ensuite affinée, puis mobilisée régulièrement par ces auteurs. Des travaux réalisés outre-Atlantique à la même période apportent d'ailleurs des éléments de réponse à la question posée par Bussi et Ravenel dans la conclusion de leur article.

### 3.4. Des *suburbs* nord-américains par essence conservateurs ?

Si, comme on l'a vu au début de ce chapitre, les études des conséquences électorales et politiques de la suburbanisation ont été très nombreuses aux Etats-Unis pendant les années soixante et au début des années soixante-dix, elles ont aussi connu un vif **regain au tournant des années 2000**. Dans une étude diachronique portant sur les principales villes américaines entre 1920 et 1996, Richard Sauerzopf et Todd Swanstrom (1999, 3a) ont par exemple mis en évidence que c'est l'alignement de l'électorat urbain sur le programme des démocrates entre 1932 et les années 1960 qui avait constitué le support électoral de la mise en place politique du *New-Deal* et du *Welfare State*. En montrant que la baisse continue du poids démographique des villes dans l'électorat total (la part des villes passe en effet de 22% à 6% entre 1948 et 1996) va de pair avec une plus faible mobilisation de l'électorat urbain dans les urnes, Sauerzopf

---

<sup>61</sup> « Le rapport entre vote et distance à la ville n'est donc pas aléatoire, à Paris comme ailleurs. Il est sans doute influencé par la structure socio-économique des villes et de leurs périphéries. Néanmoins, d'autres facteurs entrent en jeu. En effet, la relation à la ville n'est pas la plus nette pour les partis traditionnels facilement positionnables sur l'axe gauche/droite dont le vote s'explique principalement par la position socio-économique individuelle, mais davantage pour les nouveaux courants, qu'il s'agisse des partis nationalistes, écologistes ou agrariens » (Bussi, Ravenel, 2001, 3a).

et Swanstrom s'interrogent sur les conséquences électorales, et plus largement politiques, de la montée en puissance des citoyens vivant en zone suburbaine dans l'électorat américain, et encouragent les chercheurs à s'emparer de cette question :

« If one takes seriously the potential of metropolitan places to exert politically transformative effects on their residents and extend it to other metropolitan municipal types, then understanding how metropolitan areas structure political attitudes and behaviors becomes a critical project, central to understanding national political division » (Sauerzopf & Swanstrom, 1999 : 88, 3a)

Deux ans après la parution de cet article, la sortie de deux ouvrages aux titres particulièrement évocateurs : *Suburban Warriors: The origins of the new American right* (McGirr, 2001, 3a) et *Fenced Off: The suburbanization of American Politics* (Gainsborough, 2001, 3a) vient répondre à l'appel de Sauerzopf et Swanstrom. Par les méthodes complémentaires sur lesquelles ils s'appuient, ces deux ouvrages offrent un aperçu original des mutations contemporaines des *suburbs* américains. Le premier ouvrage propose une analyse historique des mutations sociales et politiques qu'a connues un comté périphérique de Los Angeles (*Orange County*), depuis l'engagement de ses habitants dans les mouvements anti-communistes des années 1950 jusqu'à la montée de la droite évangéliste américaine dans les années 1980. Or selon Lisa McGirr, **il est significatif que ces mutations se soient produites au sein d'un comté suburbain**. L'intérêt de sa monographie est que les évolutions politiques y sont très tranchées et les processus de changement très avancés, rendant l'observation d'un tel terrain riche d'enseignements sur les tendances à venir :

« Although this is a local study that helps to explain the rise of a national movement, I make no claims that Orange County was "typical". Indeed, what makes Orange County worthy of attention was the atypical vibrancy of its conservative movement. But while Orange County differed in the degree and visibility of its mobilization, the socioeconomic, cultural, and political patterns that contributed to conservatism's success there were symptomatic of the patterns and forces that contributed to its appeal in other Sunbelt and western communities. In California itself, the neighboring counties of Los Angeles and San Diego also provided fertile soil for right-wing growth. In contrast to these areas, however, Orange County politics were not tempered by the presence of influential counterbalancing forces [...]. Orange County exaggerated trends occurring elsewhere – trends that were harbingers of future national change » (2001: 13, 3a)

En ce sens, l'analyse de McGirr permet d'éclairer les conclusions de Juliet F. Gainsborough qui a montré, en travaillant cette fois sur des données de sondages de 1952 à 1992, que la thèse qui associe généralement le fait de vivre dans les *suburbs* avec une préférence partisane pour les républicains se vérifie empiriquement, même une fois contrôlés les effets des caractéristiques sociales individuelles des répondants, mais varie très largement dans le temps :

« The results of the analysis lend credence to the hypothesis that living in a suburb is associated with a distinctive politics and that this association is a relatively new development. [...] Suburban living may have been related to political behaviors in earlier decades, but during the late 1980s and early 1990s the strength and size of the relationships increased substantially. [...]

Living in a suburb was not significantly related to presidential vote choice during the 1960s or 1970s [...] » (Gainsborough, 2001: 68, 3a).

Selon Gainsborough, qui commence par **déconstruire la supposée homogénéité sociale et ethnique des espaces suburbains** qui sont généralement pensés comme une catégorie unifiée, le fait que ce soit au cours des années 1980 que le plus de suffrages des habitants suburbains se portent sur les candidats républicains peut être expliqué par deux évolutions qui sont liées, l'une sociologique et l'autre politique. C'est en effet à cette période, que l'on a pu observer une insécurité sociale croissante chez les ménages suburbains touchés par la peur du déclassement<sup>62</sup>, et que, simultanément, les républicains ont amorcé, sous l'impulsion de Ronald Reagan, une politique de transfert des compétences qui relevaient auparavant du *Welfare State* en direction des États fédéraux et des comtés<sup>63</sup>. Quand on sait dans quelle mesure les métropoles californiennes – considérées comme l'incarnation de l'Amérique suburbaine comme le montre le nombre d'études qui leur sont consacrées – sont touchées par la crise financière du crédit immobilier depuis le milieu des années 2000 (carte 1.6), on mesure aisément combien le déclassement de ménages périurbains est porteur de conséquences politiques.

C'est en effet la conjonction, au milieu des années 1980, entre deux processus (fragilisation de certains ménages et transfert des compétences du *Welfare State* vers les pouvoirs politiques locaux) qui aurait favorisé l'alignement électoral de ces ménages sur les positions des candidats républicains aux élections locales comme présidentielles, ces ménages suburbains étant plus souvent que leurs homologues intra-urbains caractérisés par des systèmes de valeurs politiques défavorables à l'État social (programmes d'assistance aux populations défavorisées, aides aux minorités ethniques, existence d'une sécurité sociale) :

« To suburban dwellers, the appeal of returning federal power to states and localities is that it allows communities with relatively healthy tax bases and relatively few needy residents to keep taxes low and services high. [...] In a system where communities use their own resource to look after the needs of their residents, members of suburban communities benefit because they have plentiful resources and few needs. On the other hand, in a system in which the needs of people around the nation are met by the federal government and national tax dollars, residents of predominantly middle and upper-class areas see their tax dollars leave the community to aid those who live in poorer areas » (Gainsborough, 2001: 120-121, 3a).

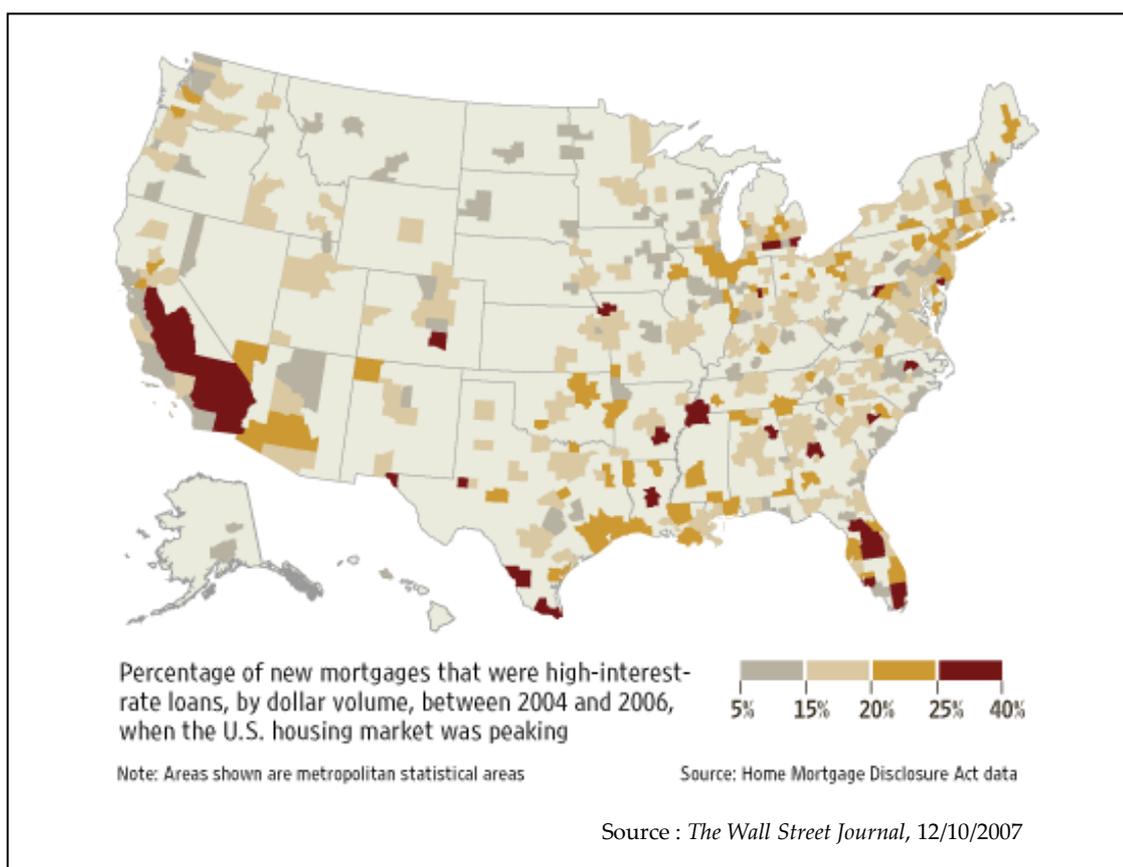
---

<sup>62</sup> « A related issue – and one that is perhaps most relevant for the recent emergence of a distinctive suburban vote – is that middle-class suburban dwellers in the 1980s began to feel economically insecure. [...] It makes sense that as suburbanites feel increasingly insecure themselves, they are less likely to feel able or willing to support programs for others that are paid with their own tax dollars » (Gainsborough, 2001: 23, 3a).

<sup>63</sup> « After fifty years of continuous growth in federal power, Ronald Reagan became the first post-New Deal president to make the return of power to states and localities a central tenet of his agenda. This shift occurred during the 1980s – the time when the statistical analysis [...] found the strongest relationship between suburban living and support for the presidential candidate » (Gainsborough, 2001: 117-118, 3a).

Cette analyse se révèle particulièrement éclairante pour comprendre une partie des mécanismes sociaux et politiques qui engendrent le développement massif des *gated-communities*, les processus de privatisation des espaces publics, voire les tendances à la sécession politique de certaines entités administratives observées plus ponctuellement au sein des *suburbs* américains par des chercheurs comme Mike Davis (1997, 2a), ou plus largement par les chercheurs qui constituent désormais l'École de Los Angeles, construite en miroir à celle de Chicago.

Carte 1.6. Géographie de la crise des *subprimes* aux Etats-Unis (2004-2006)



Or ce n'est certainement pas un hasard si une partie des commentateurs électoraux français décryptent les votes « extrêmes » relevés dans les espaces périurbains français comme autant d'**expressions politiques de la recherche exacerbée d'un entre-soi social**. C'est notamment le cas de la grille de lecture des votes en termes de gradients d'urbanité qui sera proposée par le géographe Lévy à la fin des années 1990, et plus particulièrement à partir de l'élection présidentielle de 2002. Et il n'est peut-être pas anodin qu'après avoir débuté cette exploration en soulignant le rôle pionnier des recherches anglo-saxonnes, la boucle soit bouclée par ces travaux menés en Californie, région souvent considérée par certains comme un laboratoire des tendances urbanistiques à venir.

\*

\* \*

## **Conclusion. Une lecture historiographique qui met en évidence le poids des contextes nationaux et disciplinaires**

Que dire pour restituer à grands traits ce que montrent les analyses historiographiques présentées au fil de ce premier chapitre, dans la perspective d'analyser les orientations méthodologiques et disciplinaires successives ainsi que les inflexions qu'elles donnent à lire sur le second XX<sup>ème</sup> siècle ?

D'abord, il semble important de noter que, par rapport à la période antérieure aux années 1970 où les travaux sur les conséquences électorales de la périurbanisation étaient presque exclusivement présents dans les mondes anglo-saxons, de tels travaux existent désormais en France, même s'ils demeurent moins nombreux. Si l'on peut expliquer ce décalage par l'idée, assez logique, que ces mondes étaient concernés de manière à la fois plus précoce et plus intense par l'étalement urbain, on a également montré que **cette différence d'intérêt doit aussi être appréhendée au regard des structurations respectives des champs** de la géographie d'une part, et de la sociologie et de la science politique d'autre part. Cela permet de rappeler que ce que l'on nomme la géographie électorale – et qui peut ainsi véhiculer l'idée d'une branche ou d'un courant homogène de la géographie humaine – correspond en fait plus à un conglomérat de travaux très différents qui n'ont pas de bases théoriques communes (et d'ailleurs trop rarement de bases théoriques explicitées, comme l'a rappelé Taylor en critiquant la dérive positiviste de la géographie électorale) au-delà de l'objet qu'ils partagent, même si aucun « courant thématique » ou « domaine de spécialité » n'est homogène. L'hétérogénéité qui caractérise la sociologie électorale est par contre fondée sur des divergences théoriques fortes entre les courants qui la composent. Il convient d'ailleurs de préciser que si l'on a présenté dans ce premier chapitre des recherches de non-géographes attentifs à la répartition géographique des votes, de telles recherches restent très minoritaires chez les électoralistes où dominent des approches basées sur des données individuelles (et souvent tirées de sondages) qui décontextualisent les pratiques électorales et les théories explicatives dérivées du travail fondateur d'Anthony Downs sur le choix rationnel en politique.

Il semble ensuite intéressant de noter que les recherches de science politique ont essentiellement porté sur les élections nationales, alors que celles des géographes se sont plutôt intéressées aux scrutins municipaux. Cette différence est particulièrement significative pendant les années 1980 – c'est-à-dire au moment où les études électorales ont fait leur retour au sein de la géographie, en même temps que la frange la plus critique (et donc minoritaire) des politistes dénonçait la trop grande focalisation de la

science politique établie sur les élections nationales – même si le constat reste valable aujourd’hui<sup>64</sup>. Mais ce qui est le plus intéressant dans ce partage des rôles, c’est que **la division du travail scientifique** qu’elle met en lumière montre que les élections considérées comme les plus légitimes (les grandes élections nationales, à commencer par le scrutin roi que constitue la présidentielle) sont prises en charge par la discipline en position dominante (la science politique), tandis que la discipline dominée (la géographie) analyse les objets les moins dignes (les élections locales, à commencer par les municipales).

Plus généralement, il ressort de ce tour d’horizon bibliographique que c’est dans les années qui suivent la deuxième guerre mondiale (1950-1974) que s’affirme la thèse des pavillonnaires repliés sur la sphère domestique et aux pratiques petites-bourgeoises, y compris dans l’isoloir. Il faut cependant noter que les premières critiques de cette thèse, qui va ensuite progressivement s’imposer, ont été formulées au même moment. Par rapport aux sociologues et aux politistes, les géographes sont quasiment absents de la première période 1950-1974, ce qui renvoie à **la place marginale de la géographie électorale** (et plus largement de la plupart des géographies sociales et politiques) au sein de la géographie française institutionnelle de l’époque. Si c’est dans les pays anglo-saxons que les travaux sur les votes dans les espaces périurbains sont les plus présents c’est aussi, au-delà des différences de structuration des champs disciplinaires nationaux, parce que ces pays sont déjà concernés par des processus d’étalement urbain importants, à l’inverse du contexte français qui est alors en pleine phase d’exode rural et d’urbanisation de ce qui allait devenir les pôles urbains denses.

La période 1974-1988 consacre par contre le réveil des géographes français. Les orientations de la géographie française connaissent en effet des évolutions majeures au cours des années 1980, qui participent à rendre moins illégitimes les questions électorales. C’est aussi l’âge d’or de la périurbanisation des « aventuriers du quotidien » et plus largement de **l’étude pluridisciplinaire du changement social** (OCS) qui a des conséquences électorales importantes. Les expressions électorales des périurbains sont alors appréhendées comme des votes d’opposition portant d’abord les changements à l’échelle locale (on a montré que les scrutins municipaux de 1977 et 1984 sont de ce point de vue des moments décisifs) mais aussi à l’échelle nationale avec les élections de 1981 et de 1988 ensuite. De votes « d’opposition », on glisse alors progressivement aux votes de déçus (du bilan socialiste) puis aux votes « protestataires » dans les années 1990.

---

<sup>64</sup> L’intervention de Patrick Lehingue dans le cadre du séminaire « Élections municipales et configurations politiques locales » va dans ce sens : « On peut dire que c’est un objet [les élections locales] qui est scientifiquement peu digne voire indigne par rapport aux scrutins réputés décisifs, c’est-à-dire les grands scrutins nationaux. L’analyse des élections locales, et peut être plus encore des élections municipales, occupe une place tout à fait marginale dans le commentaire électoral de la science politique canonique, dans l’interprétation des votes chez ceux qui font profession de décrypter le mystère des urnes » (Dijon, 13 février 2008).

On souligne enfin que la période 1988-2002 voit quant à elle la montée de travaux de géographie électorale urbaine où le périurbain est présent « en pointillés » car les périmètres des travaux de l'époque sont souvent resserrés autour de la commune centre ou au mieux de l'agglomération dense. En même temps et **sous l'effet de l'influence politique croissante du Front National**, notamment après l'élection présidentielle de 1995 et les scrutins législatifs de 1997, les géographes, les sociologues et les politistes français s'intéressent de plus en plus aux votes d'extrême droite localisés dans les espaces périphériques, qu'il s'agisse des quartiers populaires de grands ensembles, des espaces périurbains ou des espaces ruraux. On a d'ailleurs pu montrer également l'importance des élections européennes – autre type de scrutin délaissé parce que considéré comme marginal par la science politique instituée – dans la place croissante occupée par le gradient rural-urbain dans les tentatives d'explication du vote des géographes.

En dépit de la grande diversité de ces tentatives, il semble que la manière d'appréhender les votes ait évolué : depuis l'usage des variables électorales pour détecter des changements sociaux localisés dans les années 1970-80 jusqu'à l'utilisation de ces variables pour **cerner les systèmes de valeurs des individus en lien avec leur localisations résidentielles** à partir des années 1990. En outre, cette inflexion de la focale d'analyse a été incontestablement nourrie, à partir de la moitié des années quatre-vingt, par la montée en puissance de forces politiques nouvelles telles que le Front National, les Verts, puis le mouvement Chasse Pêche Nature et Traditions, forces politiques dont la géographie des résultats est particulièrement tranchée d'un point de vue géographique. Dans ce sens, l'historien Edouard Lynch notait récemment :

« On pourrait dire que le Front National a un peu sauvé la science politique, tout au moins lui a-t-il donné un coup de fouet extraordinaire parce qu'on a vraiment le sentiment qu'un nouvel objet est né, de la même manière qu'une partie de l'histoire politique du XX<sup>ème</sup> siècle avait été, entre guillemets, largement commanditée par les prises de positions idéologiques autour des travaux sur la gauche et l'extrême gauche. On a ici une sorte de décalque très intéressant qui explique, qu'historiquement, on n'a pas de travaux sur le parti radical, qui est pourtant un parti politique qui a occupé la scène politique pendant des années. Je pourrais donner d'autres exemples, mais aujourd'hui on ne s'intéresse pas beaucoup à ces votes intermédiaires. On va travailler sur le CPNT, sur le FN, sur ce qui reste du PC, mais il y aura toujours de la difficulté à étudier les ventres mous des comportements politiques »<sup>65</sup>.

Force est de constater que les résultats du désormais célèbre premier tour de l'élection présidentielle de 2002 ont largement accentué cette tendance à la focalisation des chercheurs, et notamment des géographes, sur les votes « extrêmes », tout autant qu'ils ont légitimé l'importance du clivage rural-urbain dans l'explication des votes. Ce clivage sera d'ailleurs de plus en plus évoqué en termes de **gradients d'urbanité**, ce sur quoi il faut revenir.

---

<sup>65</sup> Intervention à l'occasion de sa discussion de la séance sur la « Politisation des mondes ruraux » du colloque *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales* (Dijon, 17-19 mai 2006), séance au cours de laquelle il discutait mes travaux (Rivière, 2007, 3a) et ceux des politistes Emmanuel Pierru et Sébastien Vignon (2007, 3a).

## - CHAPITRE DEUX -

# Un périurbain désormais « pathogène »

## De la nécessité de critiquer la thèse des gradients d'urbanité

« Ainsi, dans l'ensemble, c'est bien le degré d'urbanité, défini à la fois par la taille de l'agglomération et la position dans l'aire urbaine, qui constitue le meilleur prédicteur du vote » (Lévy, 2005 : E2, 3a).

« Autant dire que les analyses d'un scrutin sont "partie prenante" du processus électoral dans la mesure où, sous couvert de décrypter ou de traduire, elles participent aussi des luttes interprétatives entre professionnels de la représentation » (Lehingue, 2007 : 123, 3a).

Mis en tension avec les propos du géographe Jacques Lévy, ceux du politiste Patrick Lehingue résument bien les objectifs assignés à ce chapitre. Dans le prolongement du chapitre précédent, l'objectif est ici de présenter et de discuter les regards que les scientifiques issus des différentes disciplines étudiant les faits politiques ont portés sur les votes récemment émis dans les espaces périurbains, tout en étant attentif aux représentations qu'ils participent à produire sur les groupes sociaux qui vivent dans ces espaces. Ce moment de la démonstration de la thèse joue un rôle d'autant plus important qu'il prend pour point de départ les commentaires électoraux consécutifs à l'élection présidentielle de 2002, commentaires qui ont été nombreux à mettre en évidence **une structuration géographique des votes pour partie fonction de la distance aux aires urbaines françaises**, voire à la ville plus fondamentalement<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> C'est justement à l'issue de ce scrutin que l'idée selon laquelle le périurbain serait par définition un espace « pathogène » avait été proposée par Loïc Ravenel, lors de sa communication sur « Le vote protestataire dans les campagnes françaises : Quand le FN prospère à l'ombre des villes », présentée le 8 mars 2005 à l'occasion du

Trois ans plus tard, le référendum européen sur le dit « traité constitutionnel européen » (TCE) de mai 2005 a été l'occasion de verdicts savants similaires, tout comme l'élection présidentielle de 2007 qui l'a suivi. C'est pour cette raison qu'après avoir tenté d'identifier les sources historiques du clivage rural-urbain dans les pages qui précèdent, l'analyse de la séquence électorale 2002-2008 a été regroupée dans ce deuxième chapitre afin de prendre le temps de **décrypter les tendances les plus récentes**, les questions qu'elles soulèvent et les débats qu'elles entraînent. Suivant cette logique et contrairement au chapitre précédent (pour lequel une lecture chronologique et disciplinaire a été privilégiée afin de cerner les évolutions historiographiques), la démarche vise cette fois à cerner des groupes de chercheurs ayant produit des corpus de textes relativement homogènes, ce qui est facilité par le fait que la séquence temporelle analysée est beaucoup plus courte. On ne manquera cependant pas de souligner, notamment dans le cas des travaux français, les inflexions, les évolutions voire les contradictions des systèmes explicatifs construits par ces groupes de chercheurs à l'occasion des consultations électorales successives.

Dans un premier moment, il est apparu important de se pencher en détail sur **la genèse de la thèse dite des « gradients d'urbanité »**, thèse qui repose plus largement sur une logique voisine de celle de l'électeur-habitant-stratège si l'on pousse sa logique jusqu'au bout, tant elle occupe une position dominante dans la production scientifique de l'après 2002. Pour cela, on a logiquement opté pour une focalisation sur le rôle de Lévy, principal promoteur de cette thèse, en reproduisant le texte d'un article écrit à quatre mains et paru dans les *Annales de la recherche urbaine* sous le titre « La ville dense comme seul *espace légitime* ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain » (Ripoll & Rivière, 2007, 3a), article qui tente de poser, après d'autres, les jalons d'une critique méthodologique et théorique de la position de Lévy<sup>67</sup>. Une fois cette thèse présentée, il s'agira d'abord de montrer quels sont les échos dont elle a bénéficié (ou quels obstacles sa diffusion a rencontré) dans le paysage scientifique français, puis de voir dans quelle mesure des travaux produits à l'étranger permettent de la conforter ou non. Cela permet de poser **la question de l'universalité de la droitisation des périurbains** dans le dernier moment du chapitre.

---

séminaire du pôle société et espaces ruraux de la MRSH de l'Université de Caen. Il m'a paru intéressant de reprendre ce terme pour le titre de ce chapitre, tant il semble révélateur d'une tendance que l'on a retrouvée dans une partie des verdicts électoraux de l'après 2002.

<sup>67</sup> Il paraît important de reprendre le texte de cet article dans sa version originale pour deux raisons. D'une part ce choix permet aux lecteurs ayant (éventuellement) déjà lu cet article de le faire dans sa version complète, dans la mesure où la direction de la revue avait, sans notre accord et au moment de la publication, supprimé notre seule figure de synthèse ainsi que certains passages qui affinaient notre propos. D'autre part, il est plus rigoureux de resituer la teneur du débat scientifique dans les termes où il a eu lieu (Lévy a en effet proposé une réponse à notre texte dans le même numéro des *Annales de la recherche urbaine*, réponse qui figure en annexe A), dans la mesure où la conclusion de la première partie de la thèse revient sur ce débat. Les éléments qui ont été ajoutés de manière à enrichir ou illustrer le propos (notamment des cartes en couleur difficiles à reproduire dans le cadre de l'article original) sont systématiquement mentionnés. Les caractères en gras ont été ajoutés pour la thèse.

## 1. LA CONSTRUCTION SAVANTE DU NOUVEL ESPACE ILLEGITIME

Dans les discours actuellement dominants, habiter dans les espaces périurbains semble de plus en plus assimilé à un acte à la fois anti-esthétique (enlaidissement des paysages), anti-économique (coûts prohibitifs de viabilisation des lotissements), anti-écologique (imperméabilisation des sols, gaz à effets de serre dus aux migrations pendulaires) et anti-social (la maison individuelle comme individualisme, repli sur soi, au risque de la sécession urbaine et sociale). Parallèlement, les principales analyses des élections présidentielles de 2002 et du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE) de 2005, ont souligné les scores importants, dans les espaces périurbains, de l'abstention, des candidats d'extrême gauche comme d'extrême droite, ainsi que du « non » au TCE – autant de pratiques politiques souvent disqualifiées pour leurs effets comme pour les valeurs qui leur sont généralement associées.

Face aux représentations véhiculées par ces discours (et à leur charge normative), il apparaît scientifiquement légitime (et socialement utile) de discuter de cette association entre votes « protestataires » et espace périurbain. Nous nous focaliserons ici sur un ensemble de textes de Lévy présentés dans l'encadré 2.1<sup>68</sup>, et ce pour deux raisons. C'est d'abord **le chercheur qui a produit le plus d'analyses visant à articuler les transformations de la ville à l'analyse électorale**, tout en ayant la volonté de produire un système de portée théorique. De plus, c'est l'un des géographes francophones dont le rayonnement scientifique et médiatique est actuellement le plus grand : articles et ouvrages, co-direction d'un *Dictionnaire de la géographie*, direction des revues *EspaceTemps*, participations régulières aux émissions de *France Culture*, analyses postélectorales pour le quotidien français *Libération* et pour le journal suisse *Le Temps*.

### Encadré 2.1. Corpus de textes de Jacques Lévy consultés

- [1] 1984, « Paris, carte d'identité : espace géographique et sociologie politique », *Sens et non-sens de l'espace. De la géographie urbaine à la géographie sociale*, Paris, Collectif de géographie urbaine et sociale, pp. 175-197.
- [2] 1985, « Des citadins contre la ville. Figures décalées, espaces refusés », *Hégoa*, n°1, pp. 273-289.
- [3] 1988a, « Identités spatiales et identités politiques », dans Georges Benko (dir.), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Caen, Paradigme, pp. 221-246.
- [4] 1988b, « Habitat et espace politique », *Espaces et sociétés*, n°53, pp. 9-32.
- [5] 1993a, « A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ? », *EspacesTemps. Les Cahiers*, n°51-52, p. 102-142.
- [6] 1993b, « Espace intime, espace légitime. Paris, l'urbain, l'urbanité », *Politix*, n°21, pp. 52-64.
- [7] 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 442 p.
- [8] 1995, *Egogéographies. Matériaux pour une biographie cognitive*, Paris, L'Harmattan, 188 p.
- [9] 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 358 p.

<sup>68</sup> Pour ne pas alourdir la lecture, les renvois aux textes du corpus sont notés entre crochets mais figurent également dans la bibliographie thématique de la thèse.

- [10] 2000, « Les nouveaux espaces de la mobilité », dans Bonnet M. et Desjeux D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, pp. 155-170.
- [11] 2003a, « Quelle France voulons-nous habiter ? Vote, urbanité et aménagement du territoire », *Territoires 2020*, n°7, pp. 121-139.
- [12] 2003b, « Périurbain : le choix n'est pas neutre », *Pouvoirs locaux*, n°56, pp. 35-42.
- [13] 2003c, « Vote et gradient d'urbanité », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 05.06.2003.
- [14] 2003d, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p. (codirection avec M. Lussault)
- [15] 2004, « Malaise dans la pensée urbaine », *EspacesTemps.net*, Il paraît, 16.09.2004.
- [16] 2005a, « Le oui de Jacques Lévy », [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=650](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=650).
- [17] 2005b, « Centre-ville, cœur d'Europe », *Libération*, 1<sup>er</sup> juin, cahier central, p. E2.
- [18] 2005c, « Les choix du 5 juin dessinent notre archipel urbain », *Le Temps*, 8 juin, p. 18.
- [19] 2006, « À pied, vite », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 03.10.2006.

L'originalité de la théorie proposée par Lévy réside dans l'idée que **la localisation résidentielle** dans tel ou tel type d'espace (central ou périurbain) **résulte du système de valeurs des habitants** (rapports au Monde et notamment rapports à l'Autre), qui s'exprime aussi dans les bulletins de vote. La figure 2.1 vise à mettre en évidence ce système explicatif, construit sur des oppositions binaires.

D'un côté : des villes centre, caractérisées par un fort degré « d'urbanité » (forte densité de peuplement + forte diversité sociale) et dont les habitants ont plus voté que la moyenne pour les partis de « gouvernement » en 2002 et pour le « oui » en 2005. Ces votes, considérés comme « universalistes », sont expliqués par une urbanité elle-même considérée comme un type de rapport aux autres basé sur l'ouverture, ce que traduisent les échelles géographiques multiples et ouvertes sur l'Europe et le Monde animant le système de valeurs des habitants :

« [...] les centres des grandes villes françaises ont projeté sur la scène politique leur identité politique assumant au sens étymologique leur cosmopolitisme ("ville-monde"). Contrairement à la France du non, menacée et menaçante, la citadinité assumée c'est l'exposition confiante à toutes sortes d'altérités. L'Europe en fait partie. L'urbanité s'est logiquement affirmée, le 29 mai, comme un ressort et un recours pour l'euroanéité » [17 : E2].

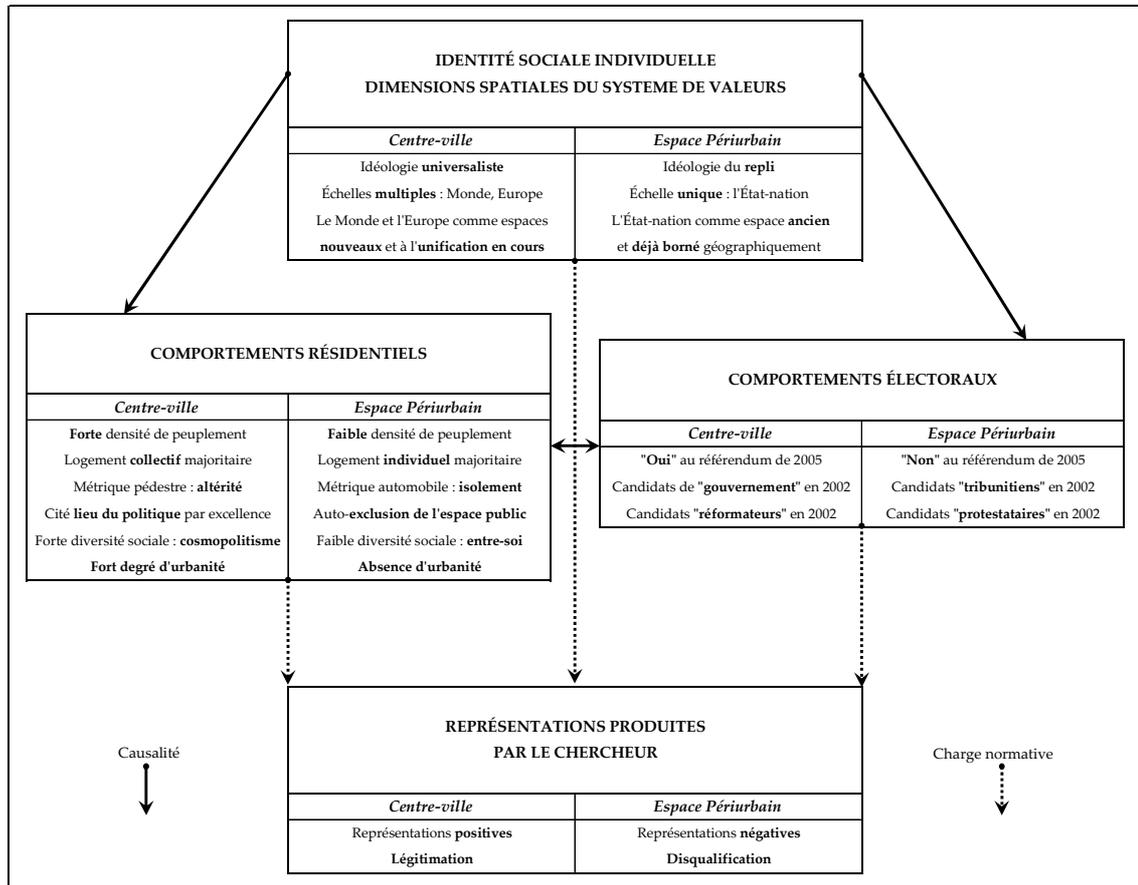
De l'autre côté : des espaces périurbains, définis par un niveau d'urbanité nul (faible densité + faible diversité sociale), et dont les habitants ont voté plus qu'ailleurs en faveur des candidats « tribunitiens » en 2002 et pour le « non » en 2005. Ces votes, considérés comme « protestataires », sont expliqués par une absence d'urbanité, elle-même considérée comme un type de rapport aux autres fondé sur le repli, ce que traduit l'échelle géographique unique et fermée qui structure le système de valeurs des habitants :

« La périurbanisation comprend en fait trois aspects fondamentaux reliés entre eux : la patrimonialisation monétaire, la privatisation de l'espace, le repli sur une structure semi-communautaire. Il s'agit bien d'un choix de société, qui, à partir de l'idée qu'on a plus à perdre qu'à gagner au contact de ses semblables, organise la vie quotidienne en évitant au maximum les rencontres fortuites. Ne vivre qu'avec ceux que l'on aime : tel est, en un sens, l'acte I du refus de la société comme un univers politique, où l'enjeu n'est pas d'aimer mais d'abord de supporter et

d'accepter l'autre, avant de l'intégrer dans ses projets et d'en discuter avec lui. On comprend mieux ainsi, au bout du compte, la tonalité des votes récents » [12 : 39].

Mais peut-on adopter de telles catégorisations, et plus encore inférer des rapports au monde à partir de votes ou de localisations résidentielles ?

Figure 2.1. Pratiques résidentielles et électorales selon Lévy



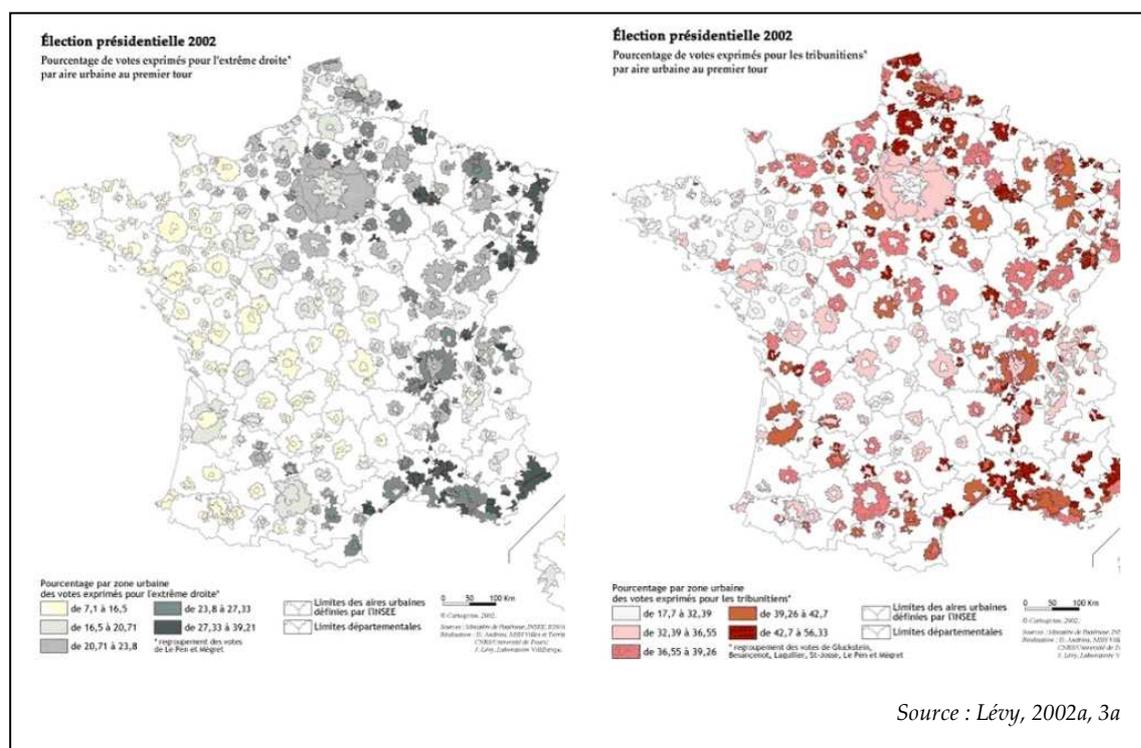
### 1.1. Des votes à l'urbanité

Ce modèle explicatif est donc fondé sur **une double partition binaire, de l'espace géographique et de « l'espace politique »**, qui n'est pas sans soulever des problèmes majeurs. Certains d'entre eux ont déjà été soulignés, de même que l'objectif probable de Lévy : « prouver que l'urbain peu dense qui valorise "l'écart" (le modèle américain dit "de Johannesburg") vote mal en général, tandis que la ville dense, lieu de l'interaction féconde dans la proximité (le modèle européen dit "d'Amsterdam") vote bien » (Giraut, 2004 : 3a, 1a). Il paraît cependant important de revenir sur ces débats méthodologiques car d'une part ils n'ont pas été épuisés par ces premières critiques, et d'autre part de nouveaux textes publiés depuis lors précisent la thèse de Lévy, notamment pour les habitants des centres urbains [17, 18].

## Un découpage binaire de l'espace géographique

Trois ordres de simplification méritent d'être soulignés ici. Tout d'abord, les cartes « en œuf sur le plat » produites pour l'analyse du scrutin de 2002 [11, 12, 13] s'appuient sur un découpage statistique de l'espace géographique construit sur la base des migrations domicile-travail (ZAU de l'INSEE)<sup>69</sup>. Si ce découpage pourrait avoir sa pertinence, il n'est utilisé que de manière partielle puisque seuls les pôles urbains et leurs couronnes périurbaines sont pris en compte<sup>70</sup>. Ce qui exclut de l'étude la population résidant dans les quatre autres catégories de communes, et notamment celle de l'espace « à dominante rurale », soit environ 20 % des français, qui votent pourtant autant que les autres (voire votent plus fréquemment). Pourquoi une telle exclusion ? Rien ne vient la justifier<sup>71</sup>.

Cartes 2.1. Représentations cartographiques en œuf sur le plat



Ensuite, l'utilisation d'une telle nomenclature et surtout d'une grille d'analyse binaire véhicule l'idée que les « pôles urbains » comme leurs « couronnes périurbaines » sont des espaces socialement uniformes, voire que les logiques

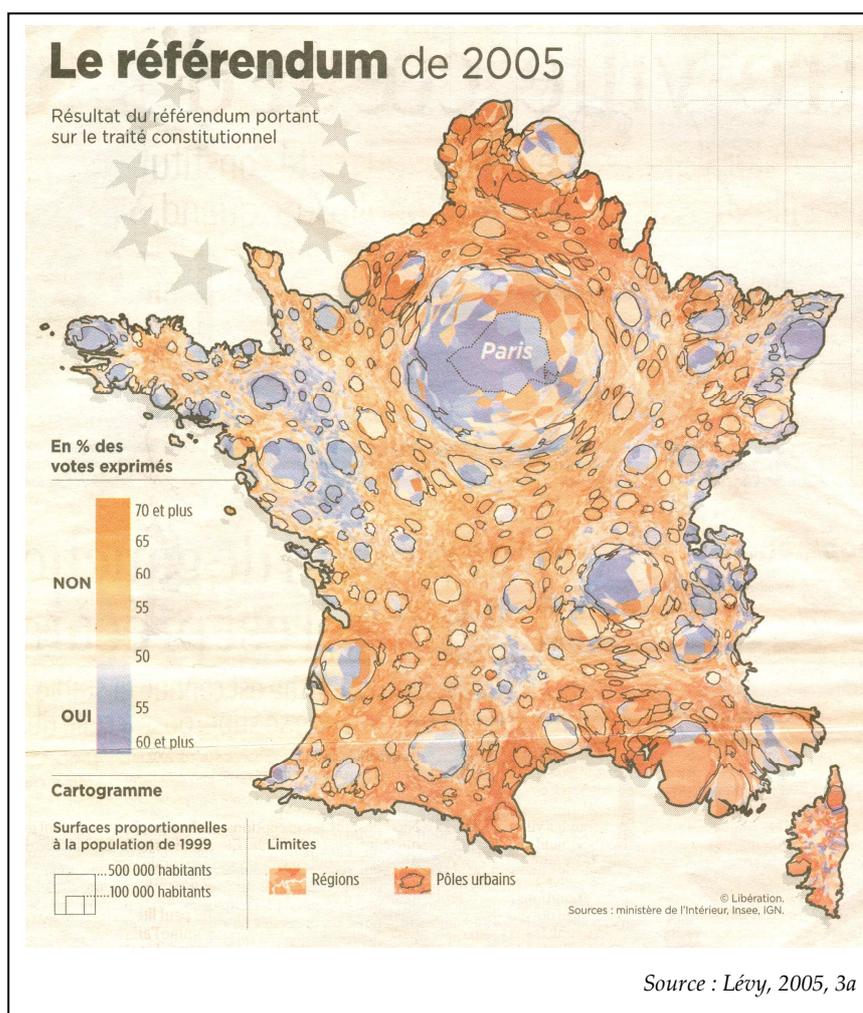
<sup>69</sup> Ces deux cartes et celle de la page suivante ne figuraient pas dans l'article original.

<sup>70</sup> L'INSEE définit six catégories de communes classées soit dans l'espace « à dominante urbaine » (composé des « pôles urbains » de plus de 5000 emplois, de leurs « couronnes » et des « communes multipolarisées » situées entre deux aires urbaines), soit dans l'espace « à dominante rurale » (composé de « pôles d'emploi de l'espace rural » comptant entre 1500 et 5000 emplois, de leurs « couronnes » et des communes restantes).

<sup>71</sup> Sans autre explication, Lévy précise que « les résultats des communes situées hors "aire urbaine" ont été ignorés » [11]. La critique de F. Giraut (2004, 1a) prenait déjà en compte cet aspect.

d'organisation concentrique sont seules pertinentes. Or tous les travaux empiriques de géographie urbaine et périurbaine s'accordent pour souligner la place prépondérante des logiques sectorielles ou de cadrons dans la structuration sociale des aires urbaines (par exemple Berger, 2002, 2a). Certes, en 2005, Lévy mobilisera des cartes par commune (carte 2.2) accompagnées d'un encart cartographique qui précise que : « l'aire métropolitaine parisienne offre un paysage contrasté qui combine des graduations centre-périphérie et une structure sectorielle opposant le sud-ouest au nord-est » [17 : E2]. Mais, dans le commentaire, c'est toujours le discours binaire qui domine (aidé en cela par un figuré linéaire soulignant le contour des pôles urbains).

Cartes 2.2. Les centres-villes, cœurs de l'Europe ?



Ainsi, l'utilisation de telles catégorisations spatiales, déformantes et homogénéisantes, est une (première) manière d'évacuer *a priori* de l'analyse toute explication par les propriétés sociales des habitants – ce sur quoi nous reviendrons. Dans un article visant à affiner cette grille d'analyse, Laurent Chalard (2006, 3a) a d'ailleurs souligné l'importance de distinguer le périurbain « choisi » du périurbain « subi », ce qui revient à réintroduire une explication par des logiques socio-

économiques, sans toutefois critiquer le fond de cette interprétation ni en remettre en cause le principe.

Enfin et surtout, si ce découpage est intéressant pour analyser la polarisation par rapport à l'emploi, il ne permet en aucun cas de répondre à l'ambition affichée de cerner d'éventuels « gradients d'urbanité »<sup>72</sup>. L'écrasante majorité des communes des « pôles urbains » français sont en effet – comme leurs voisines des « couronnes périurbaines » mais avec une densité de population certes supérieure – caractérisées par l'omniprésence de l'habitat individuel pavillonnaire, or c'est précisément ce type de configuration urbaine qui est incriminé comme étant « l'antithèse de l'urbanité » dans la théorie de Lévy. Dans certains articles [11, 13], probablement pour contourner ce problème, ce dernier isole les communes centres des aires urbaines de Paris, Lyon et Marseille. Mais pourquoi ne pas avoir systématisé ce procédé pour les communes centres des autres aires urbaines ? Dans tous les cas, doit-on ces simplifications au fait que l'introduction d'un troisième type d'espace (qu'il soit rural, périurbain subi ou central) aurait perturbé la logique d'un modèle bâti sur des couples binaires ?

En outre, précisons que le choix du mode de calcul des résultats électoraux revêt dans ce cas une importance méthodologique toute particulière. Dans la mesure où l'abstention est généralement plus faible dans les espaces périurbains (ou dans les espaces ruraux) que dans les centres urbains, le choix d'un calcul des pourcentages selon les suffrages exprimés (préférés dans les textes du corpus au calcul selon les électeurs inscrits) produit mécaniquement un effet de différenciation purement artificiel entre les résultats des pôles urbains et ceux des couronnes périurbaines<sup>73</sup>.

### *Un découpage binaire de « l'espace politique »*

Au découpage binaire de l'espace géographique, répond (et correspond) un découpage binaire de l'offre électorale, et ce non seulement pour le référendum de 2005 mais aussi pour les présidentielles de 2002, deux consultations qui ne seraient pas sans liens selon Lévy puisqu'il affirme que l'on « retrouve dans une large mesure la carte du non dans la distribution du vote pour les partis tribunitiens de gauche et de droite en 2002 » [17 : E2]. Or, si cela semble se justifier dans le cas d'un référendum du fait qu'il ne propose apparemment que deux options aux citoyens (mais apparemment seulement, si l'on veut considérer qu'à l'alternative oui/non s'ajoutent la non inscription, le bulletin nul et surtout l'abstention), un tel découpage est particulièrement réducteur dans le cas d'une élection présidentielle, surtout qu'il ne s'agit pas de l'opposition classique entre la gauche et la droite.

---

<sup>72</sup> Lévy évoque une simple « raison de disponibilité des données » [11] pour justifier l'utilisation du ZAU de l'INSEE, alors qu'il teste empiriquement dans le même article des méthodes alternatives de découpage des aires urbaines en arguant de « l'insatisfaction relative provoquée par les choix intellectuels effectués par l'INSEE ».

<sup>73</sup> Chalard (2006, 3a) a fait ce même constat de l'impact du mode de calcul des pourcentages.

C'est dans les textes publiés après les élections présidentielles de 2002 qu'émerge de manière explicite la position de Lévy sur le vote dans l'espace périurbain. Celle-ci va d'abord se construire à partir des cartes du vote pour J.-M. Le Pen aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours de l'élection présidentielle [11]. En se basant uniquement sur la comparaison visuelle entre les deux cartes (dont les légendes ne sont pourtant pas construites avec les mêmes bornes de classes), l'auteur propose une typologie des électeurs d'extrême droite<sup>74</sup> : « La confrontation des deux structures, globalement très similaires, permet de distinguer deux grandes postures, "protestataire" et "radicale", différenciellement distribuée dans l'espace français. La posture protestataire correspond à une adhésion réactive aux idées de l'extrême droite qui ne va pas jusqu'à envoyer Jean-Marie Le Pen à l'Élysée. [...] Inversement, la posture radicale consiste en une légitimation globale, au second tour, du candidat sélectionné au premier » [11 : 133].

L'analyse est ensuite élargie à l'ensemble de l'extrême droite déclarée (J.-M. Le Pen et B. Mégret) puis à l'implantation géographique de candidats dits « tribunitiens ». Sans que cette catégorie soit présentée ou explicitée, sont ainsi regroupés : J.-M. Le Pen et B. Mégret, les trois candidats d'obédience trotskiste et J. Saint-Josse, candidat du mouvement CPNT se réclamant de la ruralité [11, 13]. Comme cela a été déjà été souligné, le fait de retenir le candidat Saint-Josse parmi les tribunitiens revient à « amplifier le phénomène stigmatisé du déficit d'adhésion démocratique du périurbain par rapport à l'urbain [et également à] souligner un contraste entre urbain et périurbain à l'Ouest de la France que le seul vote d'extrême droite ne révèle pas aussi franchement. [...] Pourquoi dans ce cas, ne pas avoir également pris en compte un vote urbain, mais qui partage certaines de ses caractéristiques : le vote Chevènement ? Tous deux dénonçaient avant tout l'Europe et puisaient dans un registre identitaire, rural ici, national et républicain là, et refusaient de concert dans cette campagne les étiquettes droite ou gauche » (Giraut F., 2004 : 88, 3a).

C'est précisément ce que Lévy fera par la suite [17] en ajoutant non seulement J.-P. Chevènement mais aussi R. Hue à sa catégorie des « tribunitiens de gauche ». Mais c'est loin de clarifier les choses... Quelques semaines auparavant, il avait en effet affirmé que « pour la vie politique française [...], la victoire du "non" serait « fondamentalement celle des tribunitiens sur les gouvernementaux, des protestataires sur les progressistes, de la crispation sur le projet » [16]. À quelques « détails » près, cela confirmait l'opposition fondamentale entre fonction tribunitienne et exercice gouvernemental du pouvoir. Mais si l'on reprend cette opposition, il est contradictoire de classer R. Hue (PCF) et J.-P. Chevènement (MRC) dans la catégorie tribunitienne étant donné que ces candidats et leurs partis ont participé à la « gauche plurielle » en étant associés à la majorité et en fournissant des ministres au gouvernement Jospin. Inversement, si l'on élargit la catégorie pour y intégrer ces nouveaux candidats, pourquoi ne pas en ajouter d'autres, par exemple C. Taubira, candidate des radicaux de

---

<sup>74</sup> Typologie aux fondements empiriques douteux dans le cadre d'une simple analyse écologique.

gauche souvent présentée comme responsable de l'élimination de L. Jospin en 2002 ? En fait, avec cet élargissement du groupe des « tribunitiens », tout se passe comme si les candidats retenus par Lévy correspondaient (rétrospectivement) à la liste des représentants (en 2002) des formations politiques ayant appelé à voter « non » (en 2005), et non à la définition de la fonction tribunitienne dans son acception classique en science politique (telle que George Lavau l'a formalisée, à une époque où le PCF occupait dans le champ politique une place très différente de celle qu'il occupe à présent)<sup>75</sup>.

### *Échelle spatiale, échelle des valeurs ?*

En outre, on peut se demander si cette volonté de partition binaire de l'espace politique n'est pas une manière de **projeter sur l'espace géographique le nouveau clivage censé structurer le système de valeurs des Français**. Parallèlement au clivage traditionnel gauche/droite qui organisait auparavant le système politique et partisan français, une seconde ligne de partage aurait donc pris récemment de l'importance : le clivage « société ouverte / société fermée » ou encore valeurs « universalistes / ethnocentristes » (Chiche, Le Roux, Perrineau, Rouanet, 2000, 3b). Construit à partir des résultats de sondages d'opinion, ce nouveau clivage séparerait les électeurs en deux groupes. D'un côté, des électeurs seraient caractérisés par une attitude négative à l'égard de la supranationalité, un fort ethnocentrisme doublé de conservatisme moral, une attitude négative à l'égard de la globalisation et du libéralisme économiques. De l'autre, on trouverait des électeurs faisant preuve d'ouverture en matière d'immigration mais aussi de mœurs, soutenant de manière intense la construction européenne et animés par des valeurs humanistes et universalistes.

La correspondance est en effet frappante entre ce couple de postures politiques ou idéologiques et la thèse de Lévy qui leur associe des niveaux scalaires de référence : de la ville à l'Europe et au Monde pour les « universalistes » ; centrés sur l'État Nation pour les « ethnocentristes ». On retrouve cette association entre échelle des valeurs et échelle géographique dans les analyses du référendum de 2005 : « Échelle unique, échelle ouverte : beaucoup se joue et se jouera sur ce choix » [17]. De même lorsqu'il évoque le « crédo de l'"échelle unique" » [17 : E2] des partisans du non au référendum et leur supposée « culture du rejet du monde extérieur » [16]. Ou quand il envisage une issue possible de cette consultation électorale : « La paternité de la victoire du "non" serait certainement disputée entre les étatistes d'extrême gauche et les étatistes d'extrême droite. [...] Elle serait la victoire de l'étatisme souverainiste, celle de l'égoïsme des "patries" contre les solidarités continentales, celle du repli sur une vision nationale de la cohésion contre la mise en place concertée d'un modèle social européen » [16].

---

<sup>75</sup> L'introduction du chapitre quatre revient sur la définition de la fonction tribunitienne selon Lavau.

On s'approche plus encore du cœur du modèle explicatif quand J. Lévy introduit, en plus des propos relatifs aux échelles géographiques, la question de l'urbanité en évoquant par exemple « une urbanité cosmopolite au secours de l'Europe » [17 : E2] ou en considérant qu'« en fait, on peut lire le choix du non comme l'affirmation de l'échelon national contre tous les autres. Ce choix de l'échelle unique est commun aux différentes variétés d'opposants à la constitution. Leur logique est bien l'antithèse de celle de l'urbanité » [17 : E2]. Ce rôle central des consultations européennes dans la genèse de la thèse de Lévy se retrouve d'ailleurs dans des propos tenus dans les colonnes du quotidien de centre-gauche *Libération* à l'issue du référendum de Maastricht, propos empreints d'un mépris d'autant plus inquiétant qu'il émane d'un chercheur en sciences sociales<sup>76</sup> :

« Pour la première fois depuis l'institution du suffrage universel, une majorité s'est constituée sans – c'est à dire contre – à la fois les ouvriers et les paysans. Cette possibilité avait été ouverte par les évolutions de la structure sociale : le dernier recensement a montré que le bloc cadres supérieurs et cadres moyens constitue la première force démographique parmi les actifs. Cet événement revêt une signification. D'une part, il signifie la défaite politique des "perdants" sociaux, qui cessent d'être les arbitres de la légitimation des grands courants politiques. [...] Les patrons dynamiques, innovateurs et exportateurs n'ont plus besoin de traîner les BOF, qui, eux, cèdent plus ardemment que jamais à l'idéologie *beauf*. [...] *Riches et cultivés* se sont donc retrouvés, pour des raisons différentes mais convergentes, en faveur de l'Europe. Marché et culture, finances et communication ont en commun de se penser et de s'organiser en réseaux, à plusieurs échelles, du local au mondial, sans donner à une seule l'exclusivité. C'est justement l'inverse qui unit la "France qui perd" : la crispation ethnique, géopolitique et socio-économique sur un échelon unique, celui de l'Etat-nation. [...]

L'espace du "oui" n'est pas un *territoire* mais un *réseau*. Les points qui le composent ne se touchent que par les lignes des flux de l'information et de la culture. Il n'est qu'un élément d'une vaste Hanse européenne – dont les points se trouvent à une heure d'avion, bientôt à deux ou trois heures de TGV – elle-même connectée à d'autres réseaux, ceux des mégapoles nord-américaines et japonaises. Beaucoup de Parisiens à forte identité "centrale" se sentent plus proche de New-York que de la "province". [...] La victoire de *l'urbanité* et l'alliance des grandes villes qu'elle suppose constitueraient, si elles se confirmaient, une rupture spectaculaire. [...] La culture, la ville, l'Europe : ce ne sont pas là des rencontres de circonstance. Chacun des termes constitue en somme une métaphore des deux autres. Les détenteurs de capital culturel et de capital urbain délivrent donc un message qui va au-delà de la seule question européenne et annonce de nouvelles configurations du discours et de l'action politiques. Ils expriment l'émergence d'une conception post-économiste et post-étatiste du social... » (Lévy, 1992 : 5, 3a).

Au passage, la lecture de cet extrait est l'occasion de souligner, ce sur quoi on reviendra par la suite, le rôle de Lévy dans la construction de théorie dite « deux France » qui a été forgée après le référendum européen de 1992, et dont le sociologue Michel Mangenot a retracé la genèse dans une perspective critique. L'extrait suivant, dans lequel Mangenot cite largement les propos de la journaliste de *l'Express* Sylvie Pierre-Brossolette, est à ce titre particulièrement éclairant tant les propos concordent :

---

<sup>76</sup> La violence symbolique contenue dans ces propos est telle qu'ils seront relevés dans le pamphlet intitulé *Vivre et penser comme des porcs* de Gilles Châtelet (1999 : 94-96).

« Le peuple du oui est ouvert, confiant. Il est composé des "Français tranquilles, assurés d'un emploi ou de leur retraite, confiants dans un avenir ouvert sur l'extérieur, relativement proches sur le plan idéologique : modérés de gauche et de droite, ils constituent le noyau du fameux groupe central annoncé par Giscard et qui devait, dans l'esprit de l'auteur, réunir deux Français sur trois", des diplômés, des cadres moyens et supérieurs, au regard tourné sans crainte vers nos partenaires, et notamment l'Allemagne, des plus jeunes, nés après la signature du Traité de Rome, chez les actifs au faite de leur carrière, et des plus âgés, soucieux de préserver la paix sur le vieux continent.

Le peuple du non est au contraire fermé sur lui-même, plus craintif, rassemble "de l'autre côté de cette nouvelle frontière tous ceux qui, pour une raison ou une autre, attribuent à la construction européenne l'origine de leurs problèmes : les agriculteurs, bien sûr, (qui oublie un peu vite que la PAC les a nourris pendant vingt ans) ; les ouvriers et les employés qui craignent une concurrence accrue". À cela s'ajoute aussi, avec un embarras plus grand de la part de la journaliste, "certains citoyens à la conscience très nationale" » (Mangenot, 2004 : 134-135, 1b)

Inutile de s'attarder sur la dimension normative des propos de Lévy (ni de ceux de Brossolette d'ailleurs), car comme les critères des catégorisations spatiales et politiques utilisées laissent une impression de nomenclatures à géométries variables, c'est de la méthode qu'il faut discuter<sup>77</sup>.

### *La minoration voire l'évacuation des propriétés structurelles*

Comme le montre bien l'extrait de *Libération* de la page précédente, tout se passe, dans les textes de Lévy, comme si **l'explication du vote par les positions et les appartenances sociales des habitants était un schéma obsolète**, inopérant voire trop commun : « Il peut être tentant de lire le vote du 29 mai comme une simple expression d'un clivage entre groupes socio-économiques ou socio-politiques élémentaires » [17 : 2]. Or, sans parler des enquêtes par questionnaires, et sans verser dans l'erreur écologique, la persistance des corrélations entre les pratiques électorales et le profil social des habitants (tranches d'âges, capital culturel, positions dans le monde du travail...) – que ce soit au sein des espaces urbains centraux (Girault, 2000, 3a ; Rivière, 2005, 3a) ou des espaces périurbains (Rivière, 2007, 3a) – sont autant d'arguments contre l'évacuation ou même la minoration des propriétés sociales « classiques ».

Quand les profils sociaux des zones urbaines sont convoqués dans l'explication, c'est pour mettre en avant la mixité sociale, donc pour réaffirmer la prégnance de l'explication par les gradients d'urbanité sur la compréhension par les profils socio-économiques : « D'une part cet indicateur "écologique" (c'est-à-dire ne reposant pas sur des attributs individuels) montre sa pertinence face aux variables socio-économiques classiques, qui ne sont pourtant pas sans intérêt dans le cas de cette élection. On sait

---

<sup>77</sup> Cette phrase de transition a été retouchée par rapport à celle de l'article original, dans la mesure où l'on a ajouté ici la citation de 1992 extraite de *Libération* et les quelques lignes extraites de l'article de Mangenot, deux textes dont nous n'avions pas connaissance au moment de la rédaction de l'article des *Annales de la Recherche urbaine*. Inutile de dire que leur lecture *a posteriori* n'a fait que renforcer la conviction que nos critiques sont à la fois fondées et éthiquement nécessaires.

que beaucoup d'ouvriers ont voté pour les extrêmes. Ce que nous apprennent ces cartes, c'est qu'un ouvrier de banlieue n'est pas le même ouvrier qu'un ouvrier du péri-ou de l'hypo-urbain. » [13] « Si l'on affine cette analyse en tenant compte de la tonalité sociologique des quartiers, on constate que les gradients d'urbanité jouent massivement » [17 : 2].

Même s'il peut s'agir de figures d'écriture, certains passages où Lévy évoque « le oui à l'ouverture émis par le réseau métropolitain » [18 : 18], ou quand il affirme que « tous les arrondissements parisiens ont voté oui, y compris les plus populaires », que « le vote urbain [...] a exprimé la capacité des villes à assumer leur cosmopolitisme quand, ailleurs, on le redoute », ou encore que « les centres des grandes villes françaises ont projeté sur la scène politique leur identité politique » [17 : E2], montrent un glissement vers la métonymie (et l'anthropomorphisme) où les votes sont attribués à des espaces et non à leurs habitants. Or, cela laisse à penser que ces derniers votent comme un seul homme alors qu'il ne s'agit jamais que de sur ou sous-représentations.

## 1.2. De l'urbanité à l'acteur<sup>78</sup>

L'analyse de Lévy se focalise sur l'opposition entre l'urbanité (la « ville compacte ») et sa figure inversée (qui n'est pas la campagne ou l'espace rural selon lui disparus, mais le périurbain ou « ville diffuse »), pour expliquer les pratiques électorales : « dans l'ensemble, c'est bien le degré d'urbanité (...) qui constitue le meilleur prédicteur du vote » [18 : 18]. Quant à cette opposition, elle serait avant tout **le résultat des stratégies résidentielles d'individus cherchant à exprimer leur identité sociale**, leurs rapports à l'Autre et au Monde. Autant de points qui suscitent des interrogations, qu'on ne pourra qu'évoquer ici.

### *Pourquoi faudrait-il absolument choisir la ville compacte ou la fuir ?*

Les « acteurs » se diviseraient donc en deux grandes catégories : ceux qui choisissent la ville et ceux qui la fuient, mettant ainsi en pratique des « idéologies anti-urbaines » [2, 7]. Mais pourquoi choisir la ville ou au contraire la fuir ? Et pourquoi est-ce si important et significatif des rapports aux autres ?

Malgré les charges récurrentes de Lévy contre le fonctionnalisme et l'économicisme, ce dernier construit bel et bien sa définition de la ville à partir de celle du « premier Claval », inscrite selon ses propres termes dans une perspective fonctionnaliste (Claval, 1986) et largement economiciste : la ville est une machine ayant pour fonction de « maximiser les interactions », et en particulier les échanges économiques, en minimisant leurs coûts : « Le point commun entre tous les systèmes urbains, c'est d'être le résultat d'un choix sociétal clair : celui de la concentration des

---

<sup>78</sup> L'essentiel du texte de l'article reproduit ici dans ce point 1.2 a été écrit par Fabrice Ripoll et relu par mes soins.

facteurs matériels et humains de la production dans des aires de superficie limitée, de manière à abaisser le coût des échanges entre ces facteurs et à élever la rentabilité de l'ensemble » [2 : 278]. Si la dimension économiste va parfois s'effacer<sup>79</sup>, c'est notamment dans le cadre d'un élargissement de la notion de production à l'ensemble des « biens sociaux » existants. Mais la ville reste avant tout une « configuration productive » [9 : 199], fonctionnelle, rationnelle. Ou disons plutôt la ville vraiment urbaine. Car c'est bien la fonction principale de la notion d'urbanité que de dégager cette essence fonctionnelle de la ville, « ce qui fait qu'une ville est une ville » [9 : 200] : pour Lévy, il faut et la densité et la diversité (fonctionnelle et sociale) pour, oserait-on dire, « maximiser la maximisation ».

Si l'objectif peut varier, la question de la distance reste centrale dans cette définition de la ville et de l'urbanité : assimilable à la « coprésence » (c'est-à-dire à la distance nulle), la ville est, avec la mobilité et les télécommunications, l'un des moyens élémentaires de « lutter contre la distance ». Mais pourquoi lutter contre la distance ? Parce qu'elle est considérée non seulement comme le principal problème spatial des sociétés, expliquant leur organisation spatiale tout entière<sup>80</sup>, mais surtout comme un obstacle à leur existence : la distance serait en effet « contradictoire de la socialité », essence du sociétal. « L'espace est un *problème* pour les sociétés dans la mesure où il existe une distance entre les objets sociaux. Cette distance est contradictoire avec la maximisation des interactions sociales. [...] Le rôle du *contact direct* entre les différentes unités sociales dans l'interaction et, par suite, dans le fonctionnement systémique d'une société est essentiel. C'est pourquoi la *distance* – l'absence de contact – entre ces unités en constitue l'antithèse » [7 : 48, souligné par l'auteur]<sup>81</sup>. Or, en organisant la coprésence, la ville organise le contact, c'est-à-dire la socialité. On comprend que de l'urbanité comme configuration objective, et à ce titre mesurable [9 : 207 *sq.*], à l'urbanité comme synonyme de socialité, en passant par l'urbanité comme mode d'être en (bonne) société, politesse ou civilité, il y a plus qu'une homonymie : une association d'idées, une connotation, un glissement conceptuel. On retrouve cet ensemble d'idées dans la définition de la ville donnée dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : « Géotype de substance sociétale fondée sur la coprésence » [14 : 988]. La ville est postulée comme étant « sociétale », elle fait à elle seule société, mieux : « la ville est une société » [15, souligné par l'auteur] et « en tant qu'elle est sociétale, la ville implique la diversité maximale [et] suppose une altérité forte » [14 : 988]. On comprend que **fuir la ville c'est donc fuir les interactions sociales, le contact avec l'altérité, la société elle-même**. On comprend aussi que cela puisse être disqualifiant aux yeux de beaucoup.

---

<sup>79</sup> Mais elle revient très souvent : J. Lévy considère ainsi la ville comme la « configuration idéale » pour développer des innovations, des « échanges productifs » fondés sur des « activités "créatives", c'est-à-dire non répétitives, non programmables » [9 : 231].

<sup>80</sup> « [...] l'espace des sociétés exprime la réponse des hommes à un problème, la distance » [7 : 65]. Proposition dont le degré de généralité est pour le moins osé et étonnant.

<sup>81</sup> Pour une critique sémantique et théorique de cette question de la distance chez J. Lévy, voir Ripoll F., 2005, 1a.

Mais ce que Lévy semble parfois oublier, en assimilant la ville à la coprésence et la coprésence au contact et à la socialité, c'est que la ville est bel et bien un espace, une « aire » dirait-il lui-même, marquée par des distances certes réduites (d'un point de vue relatif), mais toujours effectives (voire importantes) entre les divers éléments qui la composent, par une « division fonctionnelle et sociale » parfois très poussée – y compris dans les « villes compactes ». Et d'ailleurs, ce n'est pas toujours et nécessairement un problème ! Pour rester dans le même cadre de réflexion, est-ce si « fonctionnel » que cela de tout mettre à proximité de tout, et plus encore en rapport avec tout ? Les proximités et interactions entre activités (par exemple) peuvent aussi être des risques, interférences, parasites, nuisances... qui supposent d'organiser la séparation pour assurer la survie ou le « bon fonctionnement du système ». Si Lévy reconnaît la possibilité que des « finalités partielles » de tel ou tel « sous-ensemble social » puissent refuser le contact, il considère que la société en tant que tout « tend à promouvoir les interactions et à réduire les distances » [7 : 66]. Pourquoi cette tendance ? Et peut-on seulement dégager une tendance et surtout une finalité de la société en tant que tout ? Rien ne dit que la société (ou la socialité) ait pour finalité ou soit même synonyme de « maximisation des interactions sociales ». Les réponses ne sont donc pas évidentes et c'est là sans doute plus qu'une limite de la pensée d'inspiration fonctionnaliste et systémique. Et puis enfin, n'y a-t-il de société qu'urbaine ?

***Peut-on résumer les rapports à la ville à l'habitat voire à sa seule localisation ?***

Précisons la question : peut-on considérer que les périurbains fuient la ville (dense), et ses habitants, au nom du seul fait qu'ils n'y habitent pas ? Et inversement que les citadins l'ont adoptée, et se sont adoptés les uns les autres, au nom du seul fait qu'ils y habitent ? À l'évidence non, et Lévy lui-même apporte ici ou là des arguments qui viennent contredire sa propre tendance à inférer des rapports à la ville (aux autres, au monde...) de la seule localisation du logement.

Commençons par souligner que, si contact il y a entre différents groupes sociaux, il ne se fait pas toujours, loin de là, sur le lieu de résidence, que ce soit à l'échelle du logement ou de l'unité d'habitation et même dans certains cas à l'échelle du quartier. C'est ce que suggèrent nombre d'études statistiques sur la division sociale ou la ségrégation résidentielle et nombre d'études de cas sur des quartiers et des groupes sociaux. Pour prendre le cas de Paris, souvent cité en exemple, que montrent les travaux de Pinçon et Pinçon-Charlot (1989, 2b) si ce n'est la tendance à l'entre soi des habitants des « beaux quartiers » ? Et réciproquement, on les voit mal passer leur fin d'après-midi en promenade dans les quartiers d'habitat social périphériques. Bref, si les membres des différentes catégories sociales citadines peuvent entrer en contact, ce n'est pas seulement voire pas d'abord sur leur lieu de résidence respectif mais principalement dans l'espace public urbain central (sur lequel Lévy insiste souvent)

mais aussi sur les lieux de travail (de production ou d'échange) où elles ne font pas que se croiser. Inversement, ces citadins peuvent aussi y rencontrer moult personnes venues d'ailleurs, des espaces périurbains ou ruraux autant que de l'étranger. Dire cela, c'est dire que **le lieu de résidence ne favorise pas en lui-même la rencontre** : il ne fait souvent que diminuer (de façon plus ou moins importante) la distance à parcourir et les coûts à assumer.

C'est dire aussi qu'il ne faut pas confondre habitants et usagers de la ville. Habiter en ville ne veut pas dire qu'on ne la « fuit » pas à la première occasion, à l'image de ces parisiens qui prennent la route chaque vendredi soir. Inversement, ne pas habiter en ville ne veut pas dire qu'on ne la pratique pas pour diverses raisons, notamment professionnelles. Après tout, n'est-ce pas sur la base des migrations domicile-travail que le découpage spatial repris par Lévy est construit ? Autrement dit, les espaces périurbains pris en compte ne sont-ils pas précisément définis par l'importance des habitants travaillant en ville ? Plutôt que les « couronnes périurbaines », n'aurait-il pas fallu prendre l'espace « à dominante rurale », c'est-à-dire à plus faible part de travailleurs urbains, si l'on voulait diminuer au maximum la part des usagers de la ville et chercher le contraste ? Mais ce serait encore oublier que l'on peut aussi pratiquer la ville à des fins non professionnelles, de consommation ou de loisir. Ce qui est même fort probable étant donné que l'offre de commerces ou de pratiques culturelles, comme de services publics, y est plus diversifiée, et tout aussi concentrée, que l'offre d'emplois.

Enfin, aux usages personnels de la ville, il faut encore ajouter les rapports à distance (télécommunications, médias...), ainsi que les rapports subjectifs à la ville. Et là encore, habiter ou pratiquer la ville ne veut pas dire qu'on l'aime ou qu'on s'y identifie. Inversement, comme le souligne Lévy lui-même en évoquant une enquête collective à laquelle il a participé, « on peut habiter en banlieue et se sentir du centre » [9 : 219]. Plus généralement, les résultats de cette enquête et la typologie à laquelle elle aboutit semblent indiquer qu'on ne peut pas opposer de façon dichotomique citadins du centre et périurbains, les uns et les autres définis par leur seul lieu de résidence. On en arrive à la conclusion que **le lieu de résidence ne détermine et ne signifie rien en lui-même**. Dès les travaux pionniers sur les pavillonnaires, H. Lefebvre avait d'ailleurs mis en garde contre cette logique d'inférence : « Ce désir d'appropriation ne signifie pas que les êtres humains, individus et groupes, aspirent à se soustraire aux exigences de la pratique sociale et à se fixer dans l'isolement de ce qui leur est "propre" » (Lefebvre, 2001 : 179, 2a).

Quand bien même le lieu de résidence serait un choix, une différence voire une inégalité importante se fait jour entre les citadins qui ont à la fois leur emploi et de nombreuses offres de biens et services (notamment les plus rares) à proximité de leur lieu de résidence, et les autres, périurbains ou ruraux, qui doivent parcourir des distances parfois importantes pour y accéder. Et encore faudrait-il distinguer, au sein de ces derniers, ceux qui peuvent se permettre de pratiquer ainsi la ville même distante

et ceux qui ne le peuvent pas (ou ne veulent pas consentir à ce sacrifice). Ainsi, même si l'on cherchait à expliquer les pratiques électorales récentes sur la base d'un tel découpage centre/périphérie pour le moins simpliste, on pourrait encore le faire sans totalement exclure les facteurs économiques (distance relative des offres d'emploi, de biens et services ; ressources mobilisables) : une bonne part des votes dits « protestataires » pourraient n'être, tout simplement, qu'une contestation des principaux partis ayant gouverné ces dernières décennies, exprimant un refus de leurs politiques, portée par des catégories sociales défavorisées par ce choix du libéralisme économique, et ayant d'autant moins accès à ses « bienfaits » que les emplois et richesses concentrés en ville sont plus éloignés de leur lieu d'habitat. Or, c'est bien une tendance à l'éviction des classes populaires (voire « moyennes ») des centres des villes qui semble s'observer dans la France contemporaine (Guilly & Noyé, 2004, 2a), et ce sont précisément les espaces périurbains les plus lointains qui accueillent une bonne part des populations précarisées (Rougé, 2005, 2a).

Tout cela souligne bien le fait que « l'espace périurbain » est particulièrement hétérogène socialement et surtout qu'il faut sans doute **intégrer les différentes formes de contraintes sociales** pour comprendre quelque chose aux pratiques résidentielles et politiques.

### ***Tout est-il seulement affaire de choix ou de stratégie (individuelle) ?***

Mais ce n'est pas ce choix qu'a fait Lévy, qui préfère « prendre au sérieux les acteurs », leurs « choix » et « stratégies » plutôt que les contraintes sociales, et postuler que, comme lui, ils sont dotés d'une marge de manœuvre ou de liberté importante, y compris, voire surtout, dans leurs pratiques résidentielles : « l'habitat est un domaine privilégié de l'action stratégique individuelle. En ce sens, on peut parler de "choix spatial permanent" » [7 : 96] ; ou encore : « Le lieu d'habitation est le résultat d'un *choix spatial permanent*. » [7 : 239, souligné par l'auteur]. Cette option théorique n'est peut-être qu'un reflet de l'air du temps. Quoi qu'il en soit, elle est logiquement nécessaire aux raisonnements (et simplifications) opérés pour inférer les « rapports au monde » des lieux de résidence : c'est parce que l'habitat est un choix et que ce choix engage l'identité sociale de l'individu, que l'on peut considérer l'habitat comme un « symptôme », « significatif » de ses représentations, valeurs, rapports aux autres, etc. (et se passer par la même occasion d'enquêtes de terrain, approfondies et/ou extensives)<sup>82</sup>. On voit que pour que ce raisonnement fonctionne, il faut des êtres rationnels, au moins du point de vue instrumental, c'est-à-dire dans le choix de moyens (stratégies) adaptés aux fins. C'est parce que les individus sont considérés

---

<sup>82</sup> « [...] la détermination du lieu d'habitat engage toute l'identité sociale de l'individu. » [3 : 228, souligné par l'auteur]. L'habitat « correspond à un choix stratégique de l'individu et permet donc d'approcher son identité sociale globale » [7 : 144] ; « tout acte en ce domaine, y compris rester sur place, possède un sens, qu'il faut bien sûr reconstruire » [7 : 96].

comme rationnels que l'on peut déduire de leur lieu de résidence leurs rapports subjectifs à l'espace : aux urbains le choix d'être urbains au milieu des urbains, par esprit d'ouverture, amour de l'altérité et du cosmopolitisme, etc. ; aux périurbains le choix d'être périurbains, à l'écart des urbains mais aussi des autres périurbains, bref à l'écart de tous, par fermeture d'esprit, repli sur soi, voire haine des autres, etc. Si en plus, les analyses électorales peuvent venir confirmer ce diagnostic... Les acteurs sont là où ils ont décidé d'être, en accord avec leur identité et système de valeurs. Voici une inférence contestable, qui a tout du **glissement vers l'individualisme méthodologique et la théorie économique orthodoxe** (pourtant récusés), dont on peut critiquer ici deux idées fortes (qui sont aussi des contraintes logiques du raisonnement) : tous les acteurs ont toujours le choix et arrivent toujours à leurs fins ; ils sont toujours en train de choisir (d'ajuster leur stratégie).

Commençons par cette dernière idée, pour le moins irréaliste. Si Lévy insiste pour que le choix du logement soit considéré comme « permanent » – en disant notamment que même le fait de rester quelque part est encore le fruit d'une décision, d'un calcul, d'une comparaison systématique entre l'offre existante et ses attentes personnelles – c'est que cette permanence est nécessaire pour rendre tout lieu de résidence significatif... au moment de l'analyse. Lévy n'imagine sans doute pas sérieusement que les habitants passent leur temps à remettre en question leur logement ou mode d'habitat : il évoque ainsi le rôle des « changements professionnels, familiaux, psychologiques... » [3 : 228]. De même, il reconnaît que les difficultés liées au déménagement peuvent retarder ce dernier et donc la mise en correspondance entre identité sociale et habitat. Voilà déjà de quoi relativiser le modèle adopté. Mais en outre, sauf à penser que le marché (et/ou l'État) ajuste(nt) spontanément l'offre de logements à la demande, que fait-on de tous ceux qui ne trouvent tout simplement pas ce qu'ils cherchent (ou trouvent ce qu'ils ne cherchaient pas) ? De tous ceux qui ne savent pas où ils seront dans les semaines à venir (fin d'étude ou de cycle, de contrat ou de mission, recherche d'emploi...) et n'ont donc aucun moyen de savoir où chercher ? Et pour sortir totalement de l'intellectualisme, que faire de ceux qui sont suffisamment satisfaits de leur logement, voire attachés à lui, pour ne pas même penser à le quitter : qu'il soit patrimoine familial hérité, ou au contraire œuvre de toute une vie (au prix de nombreuses dépenses en argent, temps, énergie...) , ou encore tout simplement adapté aux attentes fonctionnelles ou symboliques du moment ? Ou inversement, de ceux qui sont insatisfaits mais ne cherchent plus car ils sont persuadés, à tort ou à raison, qu'ils ne trouveront pas mieux ailleurs ou n'ont pas les moyens de partir (et ne voient donc pas l'intérêt de perdre du temps, de l'argent, de l'énergie à cette recherche) ? Répondre à ces questions revient à **introduire à la fois les conditions sociales structurelles des pratiques résidentielles et leur intériorisation**, or c'est précisément ce que Lévy refuse de faire.

Certes, il reconnaît ici ou là l'existence d'inégalités ou de contraintes sociales, mais il passe l'essentiel de son temps à minimiser leur rôle (sur le mode du « certes... mais... », « évidemment... toutefois... »), à critiquer « l'économisme », la lecture

« classiste » des pratiques résidentielles<sup>83</sup>, l'usage des catégories professionnelles dans l'explication du vote, etc. Selon lui, il faut être « totalement démunie en capital social » pour ne pas être un acteur [7 : 96]. Ce qui n'est bien entendu le cas que d'une minorité de personnes. En France, « le rapport entre la marchandise-logement et le pouvoir d'achat s'est modifié de telle sorte que la majorité de la population y dispose d'une réelle capacité d'arbitrage entre différentes options » [7 : 144]. « Le choix d'un lieu d'habitat constitue donc une réponse à ces deux questions : quel prix est-on disposé à payer ? Est-on capable de payer pour que la tête du réseau [logement] en soit également le centre ? » [7 : 245, souligné par l'auteur]. Vu que l'on parle de choix, on ne sera pas étonné que soit totalement évacuée la question du montant maximum que l'on peut dépenser dans le logement. Question pourtant centrale au point que même les journaux télévisés, habituellement si peu enclins à évoquer les questions sociales, ont fini par la mettre en lumière : au moment des actions très médiatisées des « Don Quichotte », mais aussi à travers des thèmes récurrents comme les difficultés grandissantes des étudiants, le surendettement massif des Français, les listes d'attente interminables des offices HLM, et bien sûr ces fameux reportages soulignant avec stupeur qu'un tiers des SDF parisiens ont un emploi et donc des revenus, parfois non négligeables... mais insuffisants pour trouver un logement. De triviales histoires de prix, de cautions et autres matérialismes ordinaires.

Mais cela ne suffira pas à convaincre Lévy, pour qui la pauvreté et autres inégalités socio-économiques non seulement n'expliquent rien (ou si peu) mais doivent être expliquées par les stratégies et pratiques spatiales. Ainsi, au nom du fait que « les proches banlieues nord-est de Paris [...] sont très bien desservi[e]s en transports de toutes sortes », que « la possession d'une automobile n'est un critère véritablement discriminant d'un strict point de vue monétaire que pour une petite frange de la population », et que les tarifs des transports publics urbains « ne constituent presque jamais un frein au déplacement », il croit pouvoir affirmer que l'immobilité explique la pauvreté et non l'inverse : « la possession d'une compétence de mobilité apparaît alors une composante, beaucoup plus qu'une conséquence, d'une position sociale hiérarchiquement inférieure. C'est notamment parce qu'elles sont peu mobiles que les populations les plus démunies sont démunies » [9 : 216-217]<sup>84</sup>. Ce faisant, c'est non seulement la contrainte économique qui est évacuée, mais aussi les inégalités et discriminations liées au diplôme, à l'âge, au sexe, à la nationalité, à la couleur de la peau, à la façon de se tenir ou de parler, sans oublier... le lieu de résidence lui-même qui fonctionne aussi comme capital symbolique ou stigmaté selon les cas et le regard des employeurs. De glissements en glissements, on en viendrait à penser, comme tout économiste orthodoxe, que les pauvres ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils opèrent de mauvais choix et sont responsables de leur situation.

---

<sup>83</sup> Le meilleur exemple et le plus récent est sans doute la note de lecture du dossier sur « la ville à trois vitesses » publié dans *Esprit* [15].

<sup>84</sup> Voir aussi [10 : 160]. Pour une réflexion sur « mobilité et capital spatial », voir (Ripoll, Veschambre, 2005, 1a).

Mais peut-être tout ceci n'est-il qu'une conséquence du raisonnement adopté : car plus la part des contraintes est importante (et donc la marge de liberté faible), moins le raisonnement est défendable (et inversement). Mais faut-il défendre un raisonnement... à tout prix ? En fait, tout se passe comme si l'objectif premier était de **défendre la pertinence et l'autonomie disciplinaire de la géographie** – la géographie doit être « conquérante » [3] ; les études électorales sont « un territoire à prendre » [7] – et que cela supposait de dépasser les modèles explicatifs sociologiques dominants en proposant un contre-modèle proprement géographique, et en particulier de minimiser les contraintes économiques et l'identité socioprofessionnelle au profit des pratiques et identités « spatiales ». C'est en tout cas de cette façon que le programme de recherche est construit et défendu dès le milieu des années 1980 [1]. Ce ne serait pas la première fois que des géographes partent à la recherche voire postulent l'existence de facteurs « proprement » spatiaux, autonomes et si possible plus importants que tout autre, avec en tête l'autonomie et la survie de la géographie. Mais on aurait attendu autre chose d'un défenseur d'une conception dimensionnelle des approches disciplinaires comme de l'espace<sup>85</sup>.

### 1.3. Jouer sur la nouveauté (disciplinaire) pour séduire les médias

La séquence de production des verdicts électoraux qui a suivi le référendum européen de 1992 semble parfaitement illustrer ce propos. Au sein d'un champ accaparé par quelques politologues autorisés et les éditorialistes des grands titres de la presse écrite, la **stratégie distinctive** de Lévy sera bien identifiée au moment de la construction scientifico-médiatique du sens des résultats. Dans sa « note sur la construction sociale des commentaires médiatiques sur l'Europe » qui décrypte la production des interprétations électorales par les professionnels du commentaire politique, M. Mangenot (2004, 1b) montre en effet comment la « théorie des deux France », basée sur la primauté d'un clivage explicatif vertical<sup>86</sup> et initialement forgée par le politologue de Science Po Jean-Luc Parodi, est ensuite reprise par Éric Dupin (un journaliste à *Libération* qui joue le rôle de passeur du fait qu'il côtoie régulièrement les chercheurs de Science Po dans le cadre d'un rendez-vous bimensuel intitulé « Analyse politique » qu'il organise lui-même), puis circule de manière autonome dans le champ journalistique jusqu'à devenir la grille explicative dominante dans l'explication des résultats, pour finalement être remobilisée (et par là re-légitimée) par « l'entrée sur la scène du commentaire de nouveaux acteurs qui, en déplaçant leurs frontières disciplinaires [...], contribuent à reformuler cette opposition entre deux France » (Mangenot, 2004 : 132, 1b) :

« Après l'élection, l'opposition entre deux France devient en effet la lecture générale du référendum. [...] Mais ce qui nous intéresse ici est l'arrivée de nouveaux venus qui

---

<sup>85</sup> Cette dernière phrase marque la conclusion de notre article original.

<sup>86</sup> C'est-à-dire opposant les « élites d'en haut » au « peuple d'en bas ».

n'investissaient pas auparavant le genre du commentaire électoral et qui vont contribuer à reformuler le modèle. [...] On est en présence d'une plus nette reformulation du modèle avec le géographe Jacques Lévy, quelques jours après le vote et toujours dans *Libération*. Lévy [...] revient sur la dimension sociologique en observant une réunification, avec Maastricht, entre élites économiques et élites culturelles. Mais pour lui cette convergence s'exprime en réseaux. » (Mangenot, 2004 : 136, 1b)

Cela confirme, comme l'avait noté Daniel Gaxie de manière précoce, qu'après chaque élection, s'engage **une lutte symbolique** dans laquelle les professionnels de la politique et les commentateurs s'autorisent, par la magie du commentaire électoral et celle de la délégation politique, à imputer à des millions de décisions individuelles des volontés politiques homogènes (Gaxie, 1978, 1b). Mais cela montre aussi, comme le rappelle Antoine Schwartz (2008, 1b) en s'appuyant sur l'ouvrage *Faire l'opinion* de Patrick Champagne (1990, 1b), que :

« Cette dynamique interprétative associe également d'autres agents, en particulier les spécialistes de l'exégèse électorale et du commentaire de la vie politique (éditorialistes, journalistes politiques, sondeurs, politologues, essayistes et autres "experts") qui, bien qu'ils revendiquent généralement une position d'extériorité et de neutralité, participent activement du jeu politique et des luttes entre professionnels de la politique » (Schwartz, 2008 : 138, 1b).

S'il existe bien des concurrences en vue de détenir la position dominante et légitime au sein d'une discipline (comme la science politique ou la sociologie électorale), l'analyse de ces concurrences est à élargir à l'ensemble des chercheurs des disciplines prenant le vote pour objet (géographie, histoire ou économie par exemple). Et c'est là que **la promotion de facteurs explicatifs « originaux »**, comme ceux mettant en avant les rapports à la ville dans l'explication des votes, peut attirer des médias par définition friands de nouveautés. Au-delà de la volonté de défense de la géographie que l'attitude de Lévy révèle (ce qui n'est pas un problème en soi), les choses se compliquent lorsque les verdicts de ces experts contiennent une charge normative d'autant plus élevée que le résultat commenté est différent de l'issue espérée du scrutin. C'est précisément cette situation qui s'est produite en 2005, suite à la victoire du « non » au TCE, comme l'ont montré des travaux critiques de sociologie ou de science politique se penchant sur la manière dont les éditorialistes français ont interprété les résultats du « non » (Schwartz, 2008, 1b) ou sur les lectures « polaires » émises par les chercheurs à ce propos (Lehingue, 2007, 1b). Or si l'attitude de plusieurs politologues a été épinglée dans ces articles, ce n'est pas le cas des commentaires électoraux proposés par Lévy suite au TCE, qui sont pourtant particulièrement stigmatisants pour les électeurs ayant opté pour le « non ».

De telles attitudes sont d'autant plus gênantes que les experts médiatiques patentés sont généralement peu nombreux, comme l'a récemment souligné Alain Garrigou en quantifiant l'omniprésence de certains politologues dans les médias<sup>87</sup>. Il rappelle

---

<sup>87</sup> Il note ainsi qu'au cours de la seule année 2008 et pour la seule émission « C dans l'air » (France 5), les politologues Dominique Reynier, Roland Cayrol, Pascal Perrineau et Gérard Grunberg, tous issus de Science Po Paris, sont respectivement intervenus 19 fois, 14 fois, 9 fois et 9 fois.

d'ailleurs que « la science est un piètre masque pour voiler les visions partisans » (Garrigou, 2009 : 28, 1b). On a donc procédé à une rapide recension des interventions médiatiques de Lévy dans le quotidien helvétique de référence *Le Temps* depuis 2004, date qui correspond à son émigration en Suisse<sup>88</sup>. Une telle analyse montre une présence assez importante dans le principal quotidien suisse : vingt interventions recensées en cinq ans, ce qui est très loin du niveau d'exposition médiatique atteint par les « politologues du prince » décrits par Garrigou. On peut également remarquer qu'il intervient plus fréquemment les années d'élections considérées comme majeures, en l'occurrence 2005 et 2007, **ce qui montre que Lévy s'exprime dans la presse essentiellement sur des sujets à propos desquels il publie dans des supports scientifiques** : la géographie électorale (avec un article sur la dimension spatiale des résultats du référendum français de Maastricht de 1992, du référendum français sur le TCE en 2005, de la votation suisse sur les accords de Schengen/Dublin en 2005, du scrutin présidentiel français de 2007, mais aussi de la géographie des soutiens d'Obama lors des primaires démocrates étatsuniennes), la géographie de l'urbain ou la géographie de la mondialisation. Plus largement, ces articles sont étroitement articulés et s'inscrivent tous dans le cadre du modèle explicatif général défendu de l'auteur (schéma 2.1), ce qui a l'avantage de donner à l'ensemble une cohérence théorique forte, ce qui n'est pas un problème, bien au contraire.

C'est en revanche le **caractère extrêmement prescriptif et normatif** des prises de positions médiatiques de Lévy qu'il convient de dénoncer, tant elles sont chargées sur le plan idéologique et tant elles conduisent à la disqualification systématique des non-urbains. Sans revenir sur les articles traitant de la géographie électorale française ou suisse déjà évoqués, il est particulièrement intéressant de noter que les éléments présentés sur la géographie des résultats d'Obama (lors des primaires démocrates de 2008) concordent en tous points avec la thèse de l'explication du vote par les gradients d'urbanité que nous analysons dans notre article paru avant cette primaire :

« Le cartogramme montre que, même dans les États perdus par Obama, les villes d'une certaine importance ont massivement voté pour lui. Elles [les villes nord-américaines] sont redevenues attractives pour une classe moyenne postmatérialiste, délaissant les charmes usés de la Suburbia et optant pour l'appartement en location, les transports publics et les restaurants "ethniques" et retrouvant les intellectuels qui n'avaient jamais quitté le centre. Il ne s'agit donc plus d'une petite minorité de "bobos" : ce sont des millions de personnes qui ont changé de modèle d'urbanité, le phénomène étant d'autant plus net que la ville est grande. [...] Dans les primaires, le point bas d'Obama se trouve dans l'axe des Appalaches, où dominent les *rednecks* (à la fois "ploucs" et "beaufs"), dans un espace agro-industriel en crise, mal relié au monde extérieur et où le racisme reste fortement présent » (Lévy, 2008, 3a).

Avec la même **violence symbolique** que celle qui caractérise ses verdicts savants sur les scrutins européens, Lévy valorise ici d'un côté les urbains « postmatérialistes »,

---

<sup>88</sup> Ce choix, plutôt que celui de recourir au quotidien français *Libération*, permet de repérer son implantation progressive dans le champ médiatique de manière plus fiable. Par intervention médiatique, on entend soit des articles publiés par Lévy, soit des articles dans lesquels il est à la fois interrogé et cité. Voir la liste en annexe B.

cultivés et vivant parmi les intellectuels, ayant le monopole du bon goût légitime et de la découverte de la diversité en matière gastronomique, ouverts à l'altérité, utilisant les transports en commun... et soutenant naturellement Obama ; alors que de l'autre côté les propriétaires de logements individuels situés dans des suburbs aux « charmes usés » – signe manifeste de leur mauvais goût dans les différents domaines de l'existence – et ayant eu le malheur de choisir un bulletin de vote différent dans les urnes sont taxés sans ménagement, si ce n'est celui des guillemets, de ploucs et de beaux (un terme que Lévy avait d'ailleurs déjà utilisé pour qualifier les tenants du « non » au référendum de Maastricht). Le pire est que ce registre normatif, qui va jusqu'à recourir à l'insulte, est sous-jacent à un grand nombre des interventions médiatiques de Lévy, y compris en dehors des questions proprement électorales. Invité à commenter une exposition photographique maladroitement nommée « Paysage occupé », il considère ainsi, dans un article au ton déjà très critique sur l'étalement urbain intitulé « Les cicatrices du paysage fribourgeois », que ses jugements de goût ont une valeur objective que les périurbains sont incapables de partager :

« La composante esthétique du paysage urbain est essentielle. La ville peut être belle, et la campagne aussi. En revanche, le mélange des deux, le périurbain, est laid<sup>89</sup>. Sans que ceux qui le construisent s'en rendent forcément compte » (23/09/2008).

Les sommets du mépris de classe sont atteints dans un article intitulé « Je suis un étranger de luxe ». Si les premiers mots semblent mettre l'accent sur l'intérêt de prendre en compte les revenus et autres aspects matériels pour comprendre quelque chose aux pratiques sociales (un fait suffisamment rare pour être souligné), le propos glisse rapidement sur le sens du projet de vie des travailleurs pendulaires frontaliers résidant en France et travaillant en Suisse :

« J'ai été très bien accueilli, on m'a aidé pour le logement, le déménagement, les papiers. Je suis un étranger de luxe, mon emploi est mieux reconnu qu'en France et j'ai beaucoup gagné en confort. J'habite Genève, mais j'ai gardé un pied-à-terre à Paris, où vit une partie de ma famille et où je donne encore un cours à Sciences Po. Mais j'aimerais que mon pôle de résidence genevois soit plus fort. [...] J'apprécie le cosmopolitisme de Genève. Sur les frontaliers, j'ai un sentiment ambivalent. Organiser son existence autour de la rente liée à la différence de salaire, ce n'est pas génial comme projet de vie » (01/06/2007).

Le comble de ce **jugement de valeur** très détaché est que Lévy reconnaît lui-même être dans une certaine mesure un de ces frontaliers, puisqu'il travaille majoritairement en Suisse mais encore partiellement en France, tout en ayant choisi, à l'inverse de ceux qui « organise[nt] leur existence autour de la rente », de vivre en Suisse par goût du cosmopolitisme genevois même si les logements y sont plus chers. Pour éviter les malentendus, précisons qu'il est bien évidemment nécessaire que les chercheurs, et notamment les chercheurs en sciences sociales, interviennent dans les médias afin de rendre compte des résultats de leurs recherches au plus grand nombre, et il est normal que ces mêmes chercheurs aient des convictions politiques individuelles comme tout

---

<sup>89</sup> Souligné par nous dans cette citation et dans la suivante.

citoyen. Néanmoins, ceux qui adoptent une posture mélangeant les deux registres dans des tribunes médiatiques dont les conséquences peuvent être lourdes en matière de stigmatisation de certains groupes sociaux, incriminés pour des raisons idéologiques, doivent alors accepter d'être l'objet de remises en cause éthiques. C'est dans une telle perspective qu'il faut lire les analyses critiques des pages qui précèdent dont l'ambition est d'affiner et de compléter d'autres critiques formulées dans des registres différents. Des remarques méthodologiques ont ainsi déjà été avancées à propos des thèses de Lévy en matière de géographie électorale (Chalard, 2006, 1a), et des critiques méthodologiques et éthiques proposées (Giraut, 2004, 1a). Après l'écriture de notre texte, Colange, Bussi et Gosset ont également publié un article dans lequel ils critiquent sa posture normative (et celle d'Hervé Le Bras d'ailleurs), posture qui consisterait à instrumentaliser les cartes électorales pour présenter sa vision partisane concernant les stratégies de refondation de la gauche :

« L'analyse géographique "urbano-centrée" de Jacques Lévy, et son implication politique (un parti socialiste qui doit se pencher davantage vers le Modem que le PC), tient davantage de la mobilisation d'une carte pour soutenir une position idéologique, que de l'inverse » (Colange, Bussi, Gosset, 2007, 3c)

Si ce groupe de chercheurs a récemment, et à juste titre, dénoncé les interventions partisans de Lévy, reste à comprendre dans quelle mesure leur schéma explicatif est différent de la thèse de l'explication par les gradients d'urbanité promue par ce dernier. Plus largement, quels sont les registres explicatifs avancés des analyses postélectorales présentes dans le paysage scientifique de l'après 2002 ?

## 2. LE CLICHE DU PERIURBAIN REACTIONNAIRE ENTERRINE APRES 2002

S'ajoutant à ces analyses électorales, très nombreux sont les travaux sur les espaces périurbains publiés après 2002 qui ont évoqué les scores élevés recueillis par l'extrême droite dans ces espaces, tantôt de manière frontale tantôt sur un mode allusif, ce qui témoigne de **l'inquiétude qu'a pu susciter cet évènement politique dans le monde de la recherche** et au-delà. Après une campagne électorale et une élection particulièrement anxiogènes, on a également assisté à une inflation de publications scientifiques puis d'articles de presse sur des questions telles que le « sentiment d'insécurité » que connaîtraient plus que d'autres les pavillonnaires, leurs réflexes de « petits-blancs » face aux « incivilités », la recherche d'un « entre-soi » social qui serait l'apanage des classes moyennes, la « sécession urbaine et sociale » qui aurait cours dans les espaces périurbains, voire le développement de dynamiques « d'auto-enfermement » résidentiel que ces tendances entraîneraient, ou mieux encore, l'apparition puis la croissance rapide des fameuses *gated-communities* en France.

Or il semble que ces deux mouvements soient intimement liés, à l'image d'un ouvrage récent et surtout des débats qu'il a entraînés. Tiré d'un rapport pour le PUCA initialement intitulé *Les tissus périurbains français face à la menace des « gated communities »* - *Éléments pour un état des lieux* (Charmes, 2003, 2a), le livre *La vie*

périurbaine face à la menace des *gated communities* (Charmes, 2005, 2a) a en effet provoqué une controverse virulente entre le sociologue Jean-Pierre Garnier (Garnier, 2006, 2a) et son auteur, controverse sur laquelle il est important de revenir tant ses fondements sont voisins des thématiques abordées ici (encadré 2.2).

### Encadré 2.2. Quelques critiques marxistes de l'ouvrage d'Éric Charmes

« Quoi qu'il en soit, et à l'encontre de ce qu'il se propose de démontrer, l'auteur ne cesse, tout au long de son ouvrage, d'accumuler des preuves concrètes de la "paranoïa sécuritaire" qu'il récuse comme élément explicatif principal de la tendance à l'enfermement résidentiel des classes moyennes périurbaines : stratégies de contournement de la carte scolaire pour éviter à leur progéniture le côtoiement avec celle des basses classes ; répugnance à l'égard de la « mixité sociale » non dans son principe – l'auteur rappelle naïvement la sensibilité "de gauche" autoproclamée de nombre de résidents –, mais quand elle risque de se matérialiser par l'implantation de logements sociaux à proximité de leur lotissement voire dans leur commune ; méfiance envers la présence dans le voisinage d'"étrangers", surtout s'ils sont jeunes, perçus comme des intrus, voire des suspects ; propension à amalgamer la protection de l'environnement physique avec celle de l'environnement social ; perméabilité aux rumeurs alarmistes concernant les zones dangereuses que seraient les cités plus ou moins proches ; sympathie électorale d'une part importante des pavillonnaires pour l'extrême droite ou pour les élus, toutes couleurs politiques confondues, partisans de la loi et l'ordre... » (Garnier, 2006 : 246-247, 2a).

« L'autre argument qui peut se retourner contre l'auteur concerne "l'apprentissage du politique" que faciliteraient le caractère local des affaires à traiter et la proximité spatiale avec les élus. Tout dépend de ce que l'on entend par "politique". L'acception qu'en retient É. Charmes n'est pas de nature à convaincre ceux qui reprochent, à tort ou à raison, au mode de vie périurbain d'inciter les citoyens à se tenir frileusement à l'écart des débats et des combats autour des projets de société qui donnent sens à l'engagement civique. Si l'espace proche est effectivement un lieu privilégié de discussion pour des "enjeux concrets et immédiatement compréhensibles", un lieu propice aussi aux "arrangements avec les idéaux politiques" voire aux "compromissions qu'impose la confrontation avec la réalité", ne constitue-t-il pas, de ce fait, le lieu d'apprentissage de l'opportunisme, du clientélisme et du réalisme à courte vue, de la gestion "apolitique" des affaires publiques entre politiciens de connivence, bref, de cette "politique politicienne" en partie à l'origine de la montée de l'abstentionnisme ou du "vote extrémiste" déplorée par l'auteur ? Et que dire des divergences et des conflits entre périurbains d'un même groupe social, censés attester l'existence d'une vie politique locale lorsqu'ils trouvent un écho au conseil municipal ? Étant donné qu'ils portent la plupart du temps sur l'aménagement ou le fonctionnement du cocon protecteur résidentiel dont la commune est le garant, ils apparaissent plutôt, vus de l'extérieur, relever de la querelle de famille. Si "construction de l'intérêt collectif" il y a, en l'occurrence, la collectivité concernée n'est autre que celle de nantis » (Garnier, 2006 : 248, 2a).

« Le titre de l'ouvrage d'Éric Charmes, en fin de compte, traduit bien ne serait-ce qu'involontairement, le paradoxe – certains parleront de contradiction non perçue – qui traverse son propos, par ailleurs passionnant de bout en bout. Car la "menace" qui pèse sur "la vie périurbaine" n'est évidemment pas celle d'une extension en France du modèle made in USA des *gated communities*, mais bien plutôt celle que finirait par actualiser la diffusion d'un tel mode d'urbanisation : révéler au grand jour pour les uns et confirmer sans appel aux yeux des autres ce que la correction et surtout la prudence politique imposent de tenir caché. Chacun sait, en effet, même s'il est de bon ton de feindre de l'ignorer, que si menace il y a sur la vie périurbaine des classes moyennes, c'est avant tout celle d'une irruption éventuelle des "barbares", "sauvageons" et autres "racailles" issus des milieux démunis, de plus en plus enclins à franchir les limites de leurs zones de relégation pour venir troubler la quiétude des nantis. Autant dire que le danger que ferait courir une "bunkerisation" généralisée de l'habitat pavillonnaire serait de rendre explicite et indéniable le caractère de classe de la production de l'espace contemporain, qu'il soit urbain ou

"périurbain". Et de faire, par là même, définitivement voler en éclats le mythe irénique, en régime capitaliste, d'une société urbaine fondée sur "la capacité des individus à concevoir l'être ensemble et la possibilité d'une vie collective" » (Garnier, 2006 : 249, 2a).

Si, sur le fond, je souscris à la plupart des critiques portées par Garnier, il convient tout de même d'y apporter des nuances. Sa représentation de ce qu'il appelle les « classes moyennes périurbaines » – représentation qui est probablement liée à une transposition de ses lectures de l'École de Los Angeles sur les *suburbs* américains au cas français – devrait en effet être relativisée par la grande diversité sociale des espaces périurbains français, comme par celle qui caractérise leurs homologues américains d'ailleurs, ainsi que l'ont utilement rappelé certains travaux (Gainsborough, 2001, 3a). En ce sens, qualifier sans discernement de « nantis » tout ménage propriétaire-accédant d'un pavillon constitue une prise de position qui affaiblit ses critiques, alors même que plusieurs travaux récents ont souligné l'importance des « petits-moyens » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, 1b) voire des « captifs » (Rougé, 2005, 2a) dans des segments importants du marché immobilier périurbain. Et la position de Garnier est ici d'autant plus discutable que ce sont précisément ces catégories qui n'ont rien de nantis qui ont tendance à accorder plus de suffrages que d'autres à l'extrême droite, surtout si l'on compare leurs pratiques électorales à celles des classes moyennes supérieures. De la même manière, l'analyse livrée par Garnier des engagements de ces périurbains (appréhendés comme un groupe homogène) dans la vie politique municipale et des enjeux censés être « la plupart du temps » axés sur la préservation d'un « cocon protecteur résidentiel » doit également être pondérée<sup>90</sup>.

Ce qui émane finalement de ces quelques critiques de la critique, c'est que les critiques portées par Garnier, comme les constats de Charmes d'ailleurs, ne sont valables que pour certains types de communes périurbaines. Cela montre surtout **la nécessité de travaux empiriques portant spécifiquement sur la question des votes émis dans les périphéries urbaines**, en particulier dans le cas d'une question – souvent évoquée mais rarement étudiée – sur laquelle la plupart des chercheurs se sentent autorisés à s'exprimer sans en être spécialiste. Il est important de souligner quels regards les (quelques) spécialistes français de géographie électorale ont portés sur les résultats électoraux à partir des élections présidentielles de 2002.

## 2.1. Les analyses produites au sein du groupe ADRET<sup>91</sup>

Si les géographes dont l'objet de recherche principal porte sur les comportements électoraux ne sont pas légion en France, Bussi est indiscutablement **celui qui a le plus contribué, depuis une dizaine d'années, au renouvellement de la spécialité**. Ce n'est donc pas un hasard s'il est à l'initiative, avec Buléon, de la création du groupe de

<sup>90</sup> C'est l'enjeu de la quatrième partie de la thèse que de mettre ces éléments à l'épreuve d'analyses empiriques.

<sup>91</sup> Analyse de la Démocratie, des Représentations, des Élections et des Territoires.

recherche ADRET, groupe de recherche pluridisciplinaire (mais composé d'une très grande majorité de géographes) créé au début des années 2000 et qui regroupe une partie importante des géographes français travaillant sur les élections. Outre ses deux animateurs, le noyau dur de ce groupe est notamment composé de Loïc Ravenel, Céline Colange et Jérôme Fourquet<sup>92</sup>. Il semble important de préciser qu'en raison de l'association de Michel Bussi à l'encadrement de mes recherches, j'ai participé à plusieurs manifestations scientifiques organisées par ce groupe de recherche. La lecture que je propose des travaux du groupe ADRET, qui présentent des nuances internes comme toutes les productions collectives d'un groupe de chercheurs, et plus particulièrement de ceux de mon co-directeur de thèse, est donc un exercice particulier, qui plus est dans le cadre académique d'une thèse...

### *Un schéma explicatif entériné par les résultats du premier tour de 2002...*

Chronologiquement, la première analyse « à chaud » proposée par ces chercheurs (Bussi *et al.*, 2002a, 3a) est une analyse essentiellement cartographique parue dès le 29 avril 2002 et qui s'inscrit, en terme de schéma explicatif mobilisé, plus dans le prolongement des travaux sur les élections européennes de 1999 (Bussi, Ravenel, 2001, 3a) que sur ceux publiés à propos des élections présidentielles précédentes (par exemple Bussi, Freire-Diaz, 2002, 3a). Dans la ligne directrice proposée pour guider la lecture des cartes à l'échelle cantonale, on retrouve en effet la place déjà soulignée du **clivage entre centres urbains et périphéries**. Mais c'est cette fois à propos du vote pour Lionel Jospin que les auteurs soulignent d'abord l'importance de ce clivage<sup>93</sup>, puis à propos des votes en faveur des candidats des « protestataires » à commencer par les évolutions du vote en faveur de J.-M. Le Pen, ou encore pour montrer la forte structuration géographique du rapport entre les Verts et le CPNT.

L'explication des votes « protestataires » est alors relativement plurielle, puisant tantôt dans un registre sociologique classique (poids des régions industrielles en crise, forte présence d'immigrés et de pieds-noirs pour expliquer les scores élevés du FN

---

<sup>92</sup> Quelques mots sur la trajectoire de Jérôme Fourquet sont ici importants afin de comprendre la place spécifique qu'il occupe dans ce groupe de recherche. Diplômé de l'IEP de Rennes et titulaire d'un DEA de géographie électorale, ce dernier avait entamé, au milieu des années 1990 et sous la direction de Pascal Buléon, une thèse sur le vote FN dans les espaces ruraux de l'Ouest français. Il est aujourd'hui directeur adjoint du « Département Opinion Publique » de l'IFOP, un des principaux instituts de sondage français dirigé par Laurence Parisot, qui est actuellement présidente du MEDEF. Or c'est l'IFOP qui a remporté l'appel d'offre lancé par Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, en vue de la réalisation technique du Baromètre Politique Français de 2007 (BPF2007), l'encadrement scientifique de sa mise en œuvre ayant été confié au CEVIPOF. Appartenant à la fois à une entreprise qui commercialise des sondages fortement médiatisés tout en participant à des travaux de recherche publiés dans des supports scientifiques, Jérôme Fourquet occupe donc une position charnière, et on peut faire l'hypothèse que cette position dans les champs scientifiques et médiatiques confère à ses verdicts électoraux une place particulière.

<sup>93</sup> La géographie du vote Jospin au niveau d'une large façade occidentale du pays n'est pas sans rappeler la figure du périurbain rose des années 1980 : « Jospin est le premier candidat dans 729 cantons, concentrés dans l'extrême sud-ouest, ou isolés dans les périphéries des pôles urbains (Rouen, Caen, Rennes, Niort, Toulouse, Grenoble...) » (Bussi *et al.*, 2002a, 3a).

dans certaines zones, forte proportion de cadres et d'habitants diplômés pour justifier à l'inverse des résultats moins bons du FN au cœur des grandes agglomérations), tantôt dans un registre directement politique (transferts de voix de l'électorat de Philippe de Villiers de 1995 pour comprendre les résultats de l'extrême droite autour du fief vendéen de ce dernier), mais aussi dans **le registre des rapports plus ou moins fantasmés à la ville**, sans que d'autres matériaux empiriques que les sondages d'opinion ne soient mentionnés pour étayer le recours à ce type d'argument :

« La protestation ne semble pas, ou plus, un phénomène concentré en ville, mais au contraire dans des espaces qui se vivent comme relégués, méfiants vis-à-vis de la ville et de ses maux supposés, revendiquant une ruralité fantasmée, illusoire dans ces espaces polarisés » (Bussi *et al.*, 2002a, 3a).

« La montée récente de la délinquance en "zone gendarmerie" est sans doute aussi à l'origine de la diffusion spectaculaire du vote d'extrême-droite dans les zones rurales et périurbaines. Ces territoires, jusque là relativement sanctuarisés, se sont trouvés objectivement davantage exposés à la délinquance et c'est également dans ces zones que l'hypermédiatisation de l'insécurité et des violences urbaines a eu le plus fort impact auprès d'une population peu préparée » (Bussi *et al.*, 2002a, 3a).

« Ce phénomène [les géographies inversées des votes Mamère et Saint-Josse], déjà observé, plus nettement encore, lors des européennes de 1999, dévoile un clivage politique entre une France urbaine plus sensible que la moyenne aux thèses écologistes et européennes (postmodernistes ?), et une France de la deuxième couronne des agglomérations, sensible à la défense de la ruralité et de l'échelle locale » (Bussi *et al.*, 2002a, 3a).

Ainsi et même si l'expression est accompagnée d'un point d'interrogation, on ne sait pas en quoi les thèses écologistes et européennes seraient postmodernes, ni pourquoi la France urbaine y serait par principe plus sensible. S'il s'agit de raccourcis d'écriture utilisés pour exprimer l'idée que les centres urbains concentrent plus de populations dotées d'un capital culturel élevé qui a pour conséquence de les rendre, d'après les enquêtes individuelles, plus fréquemment préoccupées par les questions environnementales, et que ces thématiques occupent une place centrale dans le programme des Verts, pourquoi ne pas le formuler plus directement ? C'est donc probablement autre chose que veulent exprimer les auteurs qui s'interrogent sur l'émergence d'un « clivage partisan urbain rural » comme le confirment ces deux passages, l'un extrait de l'analyse qui a suivi le premier tour et l'autre tiré des commentaires proposés à l'issue du second :

« À ce titre, ce clivage qui représente entre 5 et 20% de l'électorat, peut jouer un rôle de perturbation considérable vis-à-vis des équilibres politiques classiques. On peut penser que c'est en grande partie l'expression partisane autonome de cet enjeu (intégration locale, nationale ou supranationale), en dehors de toute référence à l'insécurité ou à la révolution prolétarienne » (Bussi *et al.*, 2002a, 3a).

« Le clivage urbain/rural était déjà le constat majeur du premier tour ; l'entre deux tours (les manifestations urbaines), et le second tour le confirment avec plus d'intensité encore. [...] La carte [carte 2.3] révèle une coupure nette non seulement entre les villes et les zones rurales, mais plus généralement entre les "espaces denses" et leurs périphéries. Les habitants de ces derniers se sentent à la fois peu intégrés aux réseaux multiscalaires actuels (du local au supra-national), dont les villes sont les portes d'entrées, et menacés par les maux qu'ils supposent dans ces

synapses. On peut faire l'hypothèse que leur choix d'habitat révèle soit une volonté de les fuir, soit une frustration liée à l'impossibilité économique de s'en rapprocher » (Bussi, Colange, Gosset, 2002, 3a)

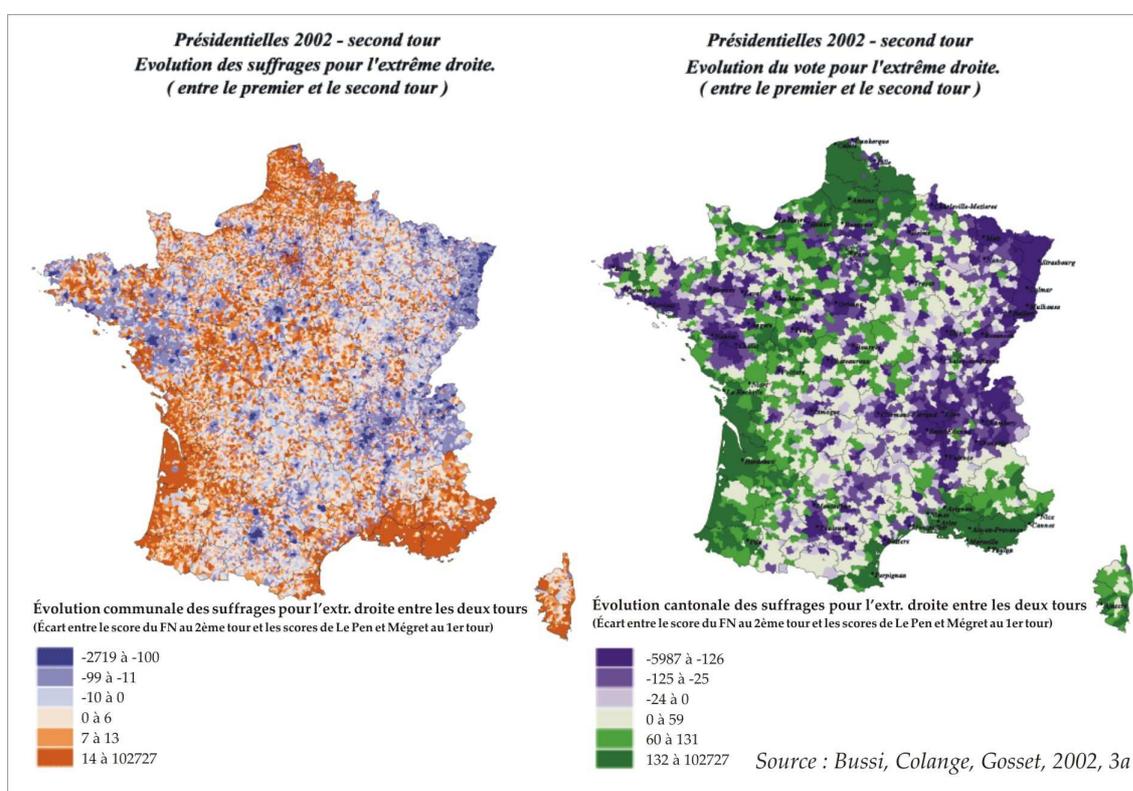
Il semble donc que la position défendue par les auteurs tiennent dans l'idée que l'organisation géographique de certains votes (notamment pour N. Mamère, J.-P. Chevènement, J. Saint-Josse, ou J.-M. Le Pen) ne s'explique pas seulement grâce à l'étude des structures sociales en place dans les centres urbains ou dans les espaces moins denses (périurbains ou ruraux). Il s'agirait plutôt de **défendre l'existence d'un véritable « clivage partisan »**, basé en partie sur l'idée que c'est le fait de résider dans tel ou tel type d'espace qui serait **l'expression de rapports au monde que l'on retrouverait aussi dans les urnes**. On a pourtant montré au début de ce chapitre que l'idée selon laquelle c'est le niveau scalaire du sentiment d'intégration des individus qui orienterait leurs choix résidentiels comme électoraux pouvait être mise en discussion. Si l'on suit l'exemple proposé, le vote d'extrême droite se nourrirait de deux processus apparemment opposés. Il exprimerait d'un côté une protestation des habitants des espaces peu denses qui auraient choisi de fuir les villes denses et ce qu'elles représentent comme menaces, mais aussi de l'autre la protestation d'autres habitants de ces espaces peu denses se sentant, à l'inverse, frustrés d'être économiquement exclus des villes où ils souhaiteraient pourtant vivre.

Certains arguments empiriques censés étayer cette hypothèse peuvent toutefois être discutés. Le fait que les manifestations de l'entre-deux tours de la présidentielle de 2002 aient eu lieu, comme l'écrasante majorité des manifestations organisées en France, dans les villes ne saurait en effet constituer un argument valable du simple fait de la participation potentielle à ces actions collectives de toute personne désirant le faire car elles sont mobiles, contrairement aux votants dont les comportements restent attachés au lieu de résidence. De même, la manière dont est mesurée l'évolution de la géographie du vote d'extrême droite entre les deux tours peut être discutée (carte 2.3). Ainsi, les auteurs ont fait le choix de produire des cartes, à l'échelle communale et cantonale, en données brutes (c'est-à-dire basées sur le nombre de suffrages) afin d'éviter le biais de la participation différentielle entre les deux tours existant dans le cas d'une carte en pourcentage des suffrages exprimés. Si le fait de raisonner selon le pourcentage des inscrits aurait (certes partiellement) résolu ce biais, on peut se demander si le choix d'un tel procédé cartographique n'accentue pas artificiellement une tendance qui va dans le sens de la thèse défendue, puisque les communes (ou les cantons) urbain(e)s les plus peuplé(e)s concentrent, mécaniquement et par un effet de masse, les évolutions les plus fortes en valeur absolue, et apparaissent donc sur la carte dans la classe d'évolution la plus tranchée (en bleu foncé sur la carte de gauche), ce qui a pour résultat d'aboutir à une carte par commune où le gradient rural-urbain est particulièrement visible. Mais ces premières analyses « à chaud » des élections présidentielles de 2002 seront rapidement complétées par des travaux plus approfondis qui permettent d'affiner les pistes explicatives et de diversifier les matériaux

empiriques mobilisés pour infirmer ou valider ces pistes, notamment en ce qui concerne les racines du fameux clivage rural-urbain :

« La relation à la ville apparaît comme une entrée pertinente pour étudier le rapport politique entre position sociale et position spatiale. Notre hypothèse est que cette structuration de l'espace ne traduit pas seulement une simple distinction sociale opposant des électeurs urbains, diplômés, à hauts revenus aux électeurs ruraux, moins diplômés et disposant de plus faibles ressources, mais plutôt de modes de vie choisis ou, trop souvent, subis. Ce clivage ne se limite plus seulement à des partis qui l'ont utilisé pour construire leur idéologie comme le CPNT ou les écologistes, mais s'est étendu, à des degrés divers, à l'ensemble des formations politiques » (Bussi *et al.*, 2005 : 397, 3a).

### Carte 2.3. Quelle approche méthodologique pour décrire l'évolution des votes d'extrême droite entre les deux tours ?



Les auteurs proposent ainsi une analyse des résultats électoraux de la présidentielle de 2002 dont les relations avec l'urbanisation sont mesurées selon trois méthodes différentes. La première définition retenue s'appuie sur le ZAU de l'INSEE, zonage à partir duquel les auteurs distinguent quatre types d'espaces : les pôles urbains conformément à la définition INSEE, le « périurbain » (réunissant les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées), le « rural » (regroupant les pôles d'emplois ruraux et leurs couronnes), et le « rural isolé » selon la définition INSEE. À partir de tris à plat selon ces catégories d'espace, Bussi *et al.* montrent que les courants politiques dont la répartition est la plus contrastée sont la gauche, qui recueille ses meilleurs résultats dans les pôles urbains (+ 2,8 points par rapport au score national), et

le CPNT, qui bénéficie de scores élevés dans le rural isolé (+ 4,6 points), tandis que les votes d'extrême droite culminent certes dans le périurbain, mais de manière très peu tranchée (+ 0,6 points seulement).

Dans un deuxième temps, les auteurs utilisent une approche de SIG, déjà éprouvée pour l'étude des européennes de 1999 (Bussi & Ravenel, 2001, 3a), qui leur permet de recalculer les votes de 2002 en fonction de la distance aux centres des aires urbaines de plus de 200 000 habitants. Cependant, après avoir noté que les courbes observées sont « sans doute influencé[es] par la structure socio-économique des villes et de leurs périphéries » (Bussi *et al.*, 2005 : 405, 3a), les auteurs complètent l'analyse en établissant, à partir du modèle de structure sociale de Johnston<sup>94</sup>, des votes théoriques calculés en fonction de la composition socioprofessionnelle des différentes auréoles concentriques dégagées :

« Pour la plupart des partis, la structuration urbaine-rurale s'explique largement par un gradient socio-économique. Les votes théoriques selon la CSP de Chirac, Jospin, Mamer, Saint-Josse suivent globalement les mêmes courbes de distance à la ville que les votes réels. [...] Néanmoins, le vote FN est le seul parti qui possède une organisation particulière vis-à-vis de ce modèle. [...] On peut émettre l'hypothèse de la concurrence du vote Saint-Josse dans les communes les plus éloignées de la ville, qui constitueraient donc une "réserve électorale" pour l'extrême droite. Mais surtout, cette mesure apporte du crédit aux analyses théoriques de géographes tels que J. Lévy qui ont pu isoler l'enjeu particulier de l'espace périurbain comme choix de vie, en partie indépendant de la classe sociale, de la richesse ou du revenu » (Bussi *et al.*, 2005 : 408, 3a).

Bussi *et al.* s'appuient finalement sur une exploitation secondaire de sondages d'opinion à partir desquels ils réalisent des tris à plat en fonction du critère de la taille des communes, critère qu'ils considèrent comme une troisième définition de l'urbain (ou plutôt comme une définition imparfaite de l'urbanité). À partir des résultats de ces tris qui montrent que plus les sondés vivent dans des petites communes, plus ils ont tendance à avoir répondu que « l'existence de communauté d'origines différentes dans notre pays est un obstacle à une vie harmonieuse [par opposition au fait que ce soit une source d'enrichissement culturel] » ou à avoir « cité des termes renvoyant au registre des violences urbaines [...] lorsqu'on leur demande ce qu'évoque spontanément pour eux le terme d'insécurité », les auteurs concluent sur **l'existence de dynamiques spatiales qui seraient autonomes**, comme extérieures aux logiques sociales :

« Ces phénomènes renseignent sur une fragilisation accrue de ces milieux et une sensibilité aigüe face à ces différents aspects de l'urbanité. On peut certes y voir le simple effet mécanique d'une

---

<sup>94</sup> « Le calcul de ce vote théorique permet de dépasser l'opposition classique entre approche individuelle par enquête et approche cartographique exhaustive, à partir du modèle dit de Johnston (modèle de structure sociale). Il peut se définir ainsi : pour une zone donnée, on connaît sa structure par classe (dans le cas présent la CSP) et les tendances nationales de vote pour chaque classe. Pour chaque tendance politique, on pondère le pourcentage de voix représentatif de chaque CSP au niveau national, par le pourcentage représenté par cette CSP dans la zone considérée. On obtient alors le calcul du vote théorique de la zone selon sa structure sociale. Le modèle de Johnston permet d'estimer le vote d'une zone selon sa structure sociale, si chaque électeur avait voté conformément au comportement des électeurs sondés nationalement » (Bussi *et al.*, 2005 : 406, 3a). Pour une présentation plus détaillée de ce modèle et d'autres applications empiriques, se référer au manuel *Éléments de géographie électorale* (Bussi, 1998, 1a).

surreprésentation dans la population rurale des catégories les moins diplômées et les plus précarisées (ouvriers et employés). Mais cet effet de structure n'explique pas tout. Des logiques spatiales sont bel et bien à l'œuvre indépendamment des facteurs sociologiques. [...] Au total, l'écart entre le vote "protestataire enraciné" (Mégret, Le Pen, Saint-Josse) parmi les ouvriers ruraux (42%) et leurs homologues urbains (28%) est de 14 points, signe de l'existence de ce clivage spatial » (Bussi *et al.*, 2005 : 410, 3a).

Un tel raisonnement mérite quelques éclaircissements. D'abord, face aux effets d'imposition de problématique souvent grossiers qui sont présents dans les enquêtes « d'opinion », les réponses des sondés ne sont jamais si spontanées que cela (voir entre autres et parmi les plus récents : Garrigou, 2006, 1b ; Lehingue, 2007, 1b). Ensuite, il faut bien reconnaître qu'utiliser la taille des communes pour trier les réponses est un critère discutable, même si on comprend bien la nécessité technique de cette opération pour faire un lien avec les sondages nationaux<sup>95</sup>. Une solution serait en fait de parler de communes peu peuplées plutôt que de communes « rurales ». Enfin, et comme le signalent les auteurs eux-mêmes, rien ne permet d'affirmer que les écarts mesurés dans la distribution de ces réponses ne sont pas simplement autant d'expressions de faits sociaux. En effet, le fait que les pratiques électorales des ouvriers urbains diffèrent de celles des ouvriers ruraux renvoie précisément à des dynamiques contextuelles (chapitre six) – qui relèvent de processus de socialisations différenciées – dont la compréhension constitue un défi majeur pour la géographie électorale, ce sur quoi je suis pleinement en accord avec Bussi *et al.* Si un consensus semble se dégager parmi les chercheurs autour de cet horizon à atteindre, le cheminement théorique et méthodologique proposé dans ma thèse est par contre différent de la voie explicative tracée par une partie du groupe ADRET :

« La répartition des opinions politiques se structure donc réellement selon de nouvelles frontières rurales-urbaines. Cependant, si ces exemples ont pu démontrer l'influence de la position spatiale sur le comportement électoral, il reste à définir des modèles explicatifs de la néo-territorialisation des comportements électoraux, dans un contexte souvent rappelé d'individualisme de l'électeur rationnel et de nationalisation des enjeux [...]. Il est possible d'intégrer aux modèles explicatifs du vote au moins deux autres processus.

Tout d'abord, il faut tenir compte des comportements "stratégiques" des électeurs. En effet, la théorie de l'électeur-habitant-stratège, c'est-à-dire de l'électeur dont le comportement individuel est influencé par l'anticipation des résultats collectifs du scrutin, implique une importante dimension spatiale. [...]

---

<sup>95</sup> Les auteurs de l'article sont d'ailleurs conscients des limites d'une telle démarche, mais considèrent tout de même qu'il est intéressant de la tester empiriquement : « Bien entendu, le critère de la taille de la commune ne permet pas de définir pleinement un gradient d'urbanité : des "petites" communes de quelques centaines d'habitants peuvent être proches de communes-centres de plusieurs milliers d'habitants. Néanmoins, on peut également considérer que la taille de la commune constitue une troisième définition du gradient d'urbanité. Puisque c'est en grande partie dans le cadre communal que s'exerce la socialisation politique, on peut faire l'hypothèse que les liens socio-politiques au sein de communes de même taille (quelques centaines d'habitants par exemple) mais situées à des distances variées d'une métropole se ressemblent davantage que les liens socio-politiques de communes de tailles différentes situées à une égale distance de la métropole. C'est en tous les cas une autre hypothèse de la définition de l'urbanité que nous posons ici » (Bussi *et al.*, 2005 : 418, 3a).

L'autre facteur à prendre en compte, en particulier dans les aires urbaines, est la mobilité croissante des habitants, et donc des électeurs. Le choix d'un lieu d'habitat s'explique bien entendu par des contraintes économiques, mais représente également un choix politique. Si l'on considère que la résidence (et donc le lieu de vote) résulte en partie (mais de plus en plus) de choix politiques de la part des individus, il ne s'agit plus seulement d'expliquer le vote par le lieu d'habitat, mais également le lieu d'habitat par le vote, ou en tous les cas les représentations politiques associées au lieu d'habitat. [...] La diffusion du vote FN des "banlieues chaudes" de la première couronne aux "confins froids" périurbains ne serait pas seulement due à un mouvement de contagion des idées par percolation ou par effets des conversions locales (mêmes étendues aux espaces de loisirs, de travail et de transports quotidiens), mais simplement par le déménagement d'une partie des habitants de la 1<sup>ère</sup> couronne (ceux qui se considèrent comme les plus perturbés par l'insécurité et la co-présence avec des populations d'origine étrangère) vers des couronnes périurbaines plus éloignées. C'est explicitement en ce sens que J. Lévy explique les valeurs politiques associées aux espaces périurbains, et notamment la montée observée des comportements protestataires » (Bussi *et al.*, 2005 : 411-412, 3a).

De cet extrait qui développe clairement la position théorique défendue par les auteurs, ressort la grande proximité avec les hypothèses explicatives avancées par Lévy, la dimension normative en moins ce qui n'est pas qu'un détail ! Sur un mode d'argumentation voisin de celui dont use ce dernier dans certains textes, Bussi *et al.* reconnaissent le rôle des structures qui pèsent sur les acteurs tout en rappelant immédiatement que les localisations résidentielles sont aussi, et de plus en plus, la résultante des stratégies déployées par ces acteurs. Au fond, cette position rejoint **la thèse de « l'électeur-habitant-stratège »** qualifiée de *self reproduction* par Taylor et Johnston (1979, 1a) et peut être mise en relation avec la théorie du « vote avec les pieds » forgée par Tiebout (1956, 1b). Cette théorie – qui s'appuie sur un postulat de rationalité économique des acteurs – considère en effet que les individus adaptent leurs stratégies résidentielles sans contraintes en fonction des déséquilibres entre États en matière de politiques fiscales. Si on la transpose au cas français, elle est essentiellement applicable aux élections municipales (puisque ce sont notamment les communes qui détiennent les compétences concernant l'urbanisation, fixent la taxe d'habitation et la taxe foncière), ce sur quoi insiste Charmes.

De telles théories, fondées sur la rationalité résidentielle et politique des acteurs, posent néanmoins de nombreux problèmes déjà évoqués pour ce qui est des stratégies résidentielles et largement soulevés par des travaux critiques traitant de l'électeur-*economicus*, à l'instar de l'article « Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine » (Blondiaux, 1996, 1b). De ce double point de vue, ces théories ne sauraient être mobilisées dans le cadre explicatif théorique de ma thèse, ce sur quoi reviendra la conclusion de la première partie. D'autres travaux du groupe ADRET (Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, 3a) proposent des représentations de l'urbain et du rural qui n'ont parfois rien à envier à celles de Lévy (début de l'encadré 2.3) tout en semblant partager des réticences face au schéma explicatif de Lévy fondé sur la rationalité des comportements des périurbains (fin de l'encadré).

**Encadré 2.3. « Effets de milieu » : l'urbain, le rural et le périurbain vus par Ravenel et al.**

« D'un côté la ville, lieu de rencontres, de brassage des idées et des hommes, expression d'échanges cosmopolites pour les plus grandes (ce que l'extrême droite nomme le *cosmopolitisme*), voire de la multispatialité. Cette densité urbaine encourage la potentialité des rencontres, la découverte de l'autre, favorise quel que soit le milieu social un sentiment d'appartenance qui dépasse le simple localisme. Le positionnement de la ville dans la hiérarchie urbaine engage ses habitants sur une échelle internationale, les intègre dans un processus d'ouverture au monde. On parlera d'électorat "progressiste", ouvert aux idées nouvelles et aux changements. [...]

Le monde rural, dont le vote CPNT devient un marqueur évident, s'oppose à cette revendication de valeurs individualistes et multiscalaires. Ici on défend les hommes et femmes "de bon sens" enracinés dans la culture locale, des traditions, on revendique une démocratie conviviale et un pluralisme qui respecte les spécificités locales. [...] Les plus faibles densités, les migrations des plus jeunes, l'éloignement des centres de décision, les équipements et activités en moins grand nombre, la perception de nouveaux règlements bouleversant des traditions, la coexistence d'images du monde et d'une fréquentation d'un très petit cercle au quotidien, entraînent un repli communautaire. L'opposition à la ville peut en devenir un catalyseur. [...]

Le périurbain se présente comme un territoire à nouvel enjeu électoral. [...] La question est de savoir pour quelles raisons les habitants de ce milieu géographique ont plus fortement basculé vers l'extrême droite [...]. Le périurbain envisagé comme choix de société [les auteurs font ici allusion à la thèse de Lévy] permettrait alors de comprendre le survote du FN et, par conséquent, la différenciation avec l'urbain et le rural. [...] Si l'hypothèse peut être considérée, elle ne peut l'être que partiellement. Elle fait la part trop belle aux choix cohérents, elle ne rend pas compte de l'évolution dans le temps et des variations brutales, elle surévalue une fraction de la population. Une large part des périurbains n'a pas fait un choix de l'isolement ni de rejet des autres, mais une succession de choix directs ou par défaut, dans lesquels le facteur financier a arbitré constamment. Parce que la ville est aussi coexistence de contraires, et pas seulement urbanité positive et brassage, pas seulement centralité et culture, mais aussi hyperconcentration, coûts importants, bruit, fatigue, pollution, des centaines de milliers de Français ont à un moment donné de leur vie choisi d'aller s'installer dans des pavillons récents en accession à la propriété où ils élèvent leurs enfants, dans un budget correspondant à leurs revenus, et à distance gérable des lieux de travail et de formation. Ceci n'est pas synonyme en soi de rejet de ses semblables, encore moins de vote FN. Pour que celui-ci prospère, il faut autre chose » (Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003 : 478-479, 3a).

Cette autre chose, d'après Ravenel *et al.*, c'est la « distance dans toutes ces dimensions ». Les auteurs retiennent en effet deux aspects de la notion de distance comme éléments explicatifs du vote d'extrême droite : les « effets de halo » décelés par Trouffleau (1995, 3a), et la dialectique mobilité/immobilité. D'une part les effets de halo (c'est-à-dire le fait que ce n'est pas dans les zones où la proportion de populations étrangères ou défavorisées que le vote FN est le plus élevé mais dans les périphéries de ces zones), seraient accentués par la montée objective des actes de délinquance en zone gendarmerie ». D'autre part, ce seraient à la fois les mobilités pendulaires de certains périurbains (qui mettent massivement en contact des populations très différentes, ce qui conduirait à des « situations de rejet ») et l'immobilité d'autres périurbains (qui les exclut des lieux de centralité et les expose à l'omniprésence de la télévision « qui leur donne à voir ce à quoi elles n'ont pas accès et ce qu'elles peuvent craindre de la ville et

du monde ») qui constitueraient le cocktail explicatif permettant de comprendre les votes FN relevés dans les espaces périurbains. À propos d'un article de ces auteurs reposant sur la même démarche suite aux européennes de 2004, Vanier évoque d'ailleurs un :

« mélange de territoires en périphérie urbaine dont on ne niera pas qu'ils votent davantage pour le FN que le reste du pays, mais dont on ne voit pas bien ce qu'on dit de plus en les qualifiant de périurbains. Les deux vagues de diffusion, celle de la périurbanisation et celle du vote FN, ont pu sembler concomitantes donc corrélées, la seconde progresse en réalité beaucoup plus vite dans l'espace, jusqu'à l'espace rural encore qualifié de classique désormais, comme une rumeur, une grande peur, bien plus que comme une transformation socio-spatiale » (2008 : 41, 1a).

Ainsi et malgré les graphiques de vote en fonction de la distance à la ville et quelques statistiques du Ministère de l'Intérieur sur la géographie de l'augmentation de la délinquance, on ressort de la lecture de l'article de Ravenel *et al.* avec l'impression d'un important travail quantitatif mobilisant des techniques originales de SIG mais sur lequel est plaqué un discours général faiblement étayé sur le plan empirique. De plus, l'architecture théorique guidant l'article n'est pas explicitée et apparaît parfois incohérente. Les registres explicatifs oscillent ainsi entre des arguments assez classiques fondés sur les compositions sociales différenciées des espaces (compositions sociales dont les effets sont censés être neutralisés par le calcul de votes théoriques selon la CSP au début de l'article, mais qui sont ré-invoquées par la suite), la thèse de l'électeur-habitant-stratège (critiquée dans certains passages et reprise dans d'autres), ou encore le recours à des effets de milieux (revisités par les mobilités pendulaires devant être considérées comme autant de sphères de socialisation politique). Or ces **ambigüités sur les théories sociales explicatives convoquées** (et sur les statuts théoriques de l'espace qu'elles véhiculent) laissent planer une sensation de flottement qui gêne la compréhension de la position défendue par les auteurs, parce que toutes les théories ne sont pas conciliables ou compatibles au sein d'un même raisonnement cohérent.

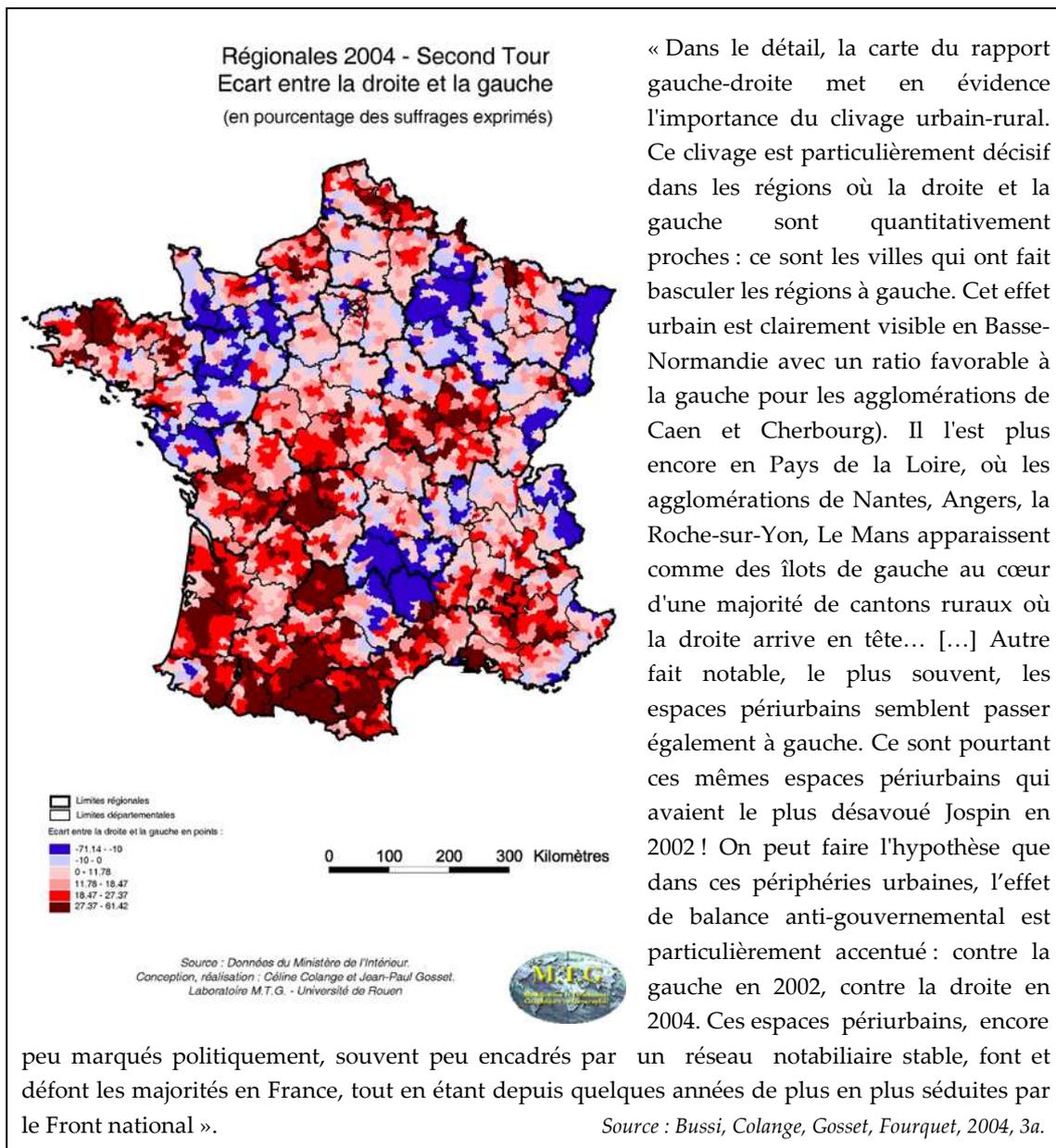
### *... puis décliné à l'occasion de deux élections « intermédiaires »*

Les scrutins régionaux de 2004 ont également été l'objet d'analyses postélectorales de la part de chercheurs du groupe ADRET. Leur objectif est d'interroger les nuances de la carte électorale française dans le contexte d'une conjoncture nationale largement favorable à la gauche, comme l'indique bien le titre de l'article « Plongée socio-électorale sous la vague rose » (Bussi, Colange, Gosset, Fourquet, 2004, 3a). Au-delà des contrastes géographiques révélés par la carte 2.4, et bien que le principe d'une telle carte, qui juxtapose les résultats de vingt-deux scrutins alors que les offres électorales sont différentes dans chaque région soit contestable, c'est plutôt l'analyse qui en est faite qui s'avère riche d'enseignements.

Les auteurs soulignent en effet que les votes des périurbains sont cette fois favorables à la gauche, et proposent l'hypothèse d'un « effet de balance anti-

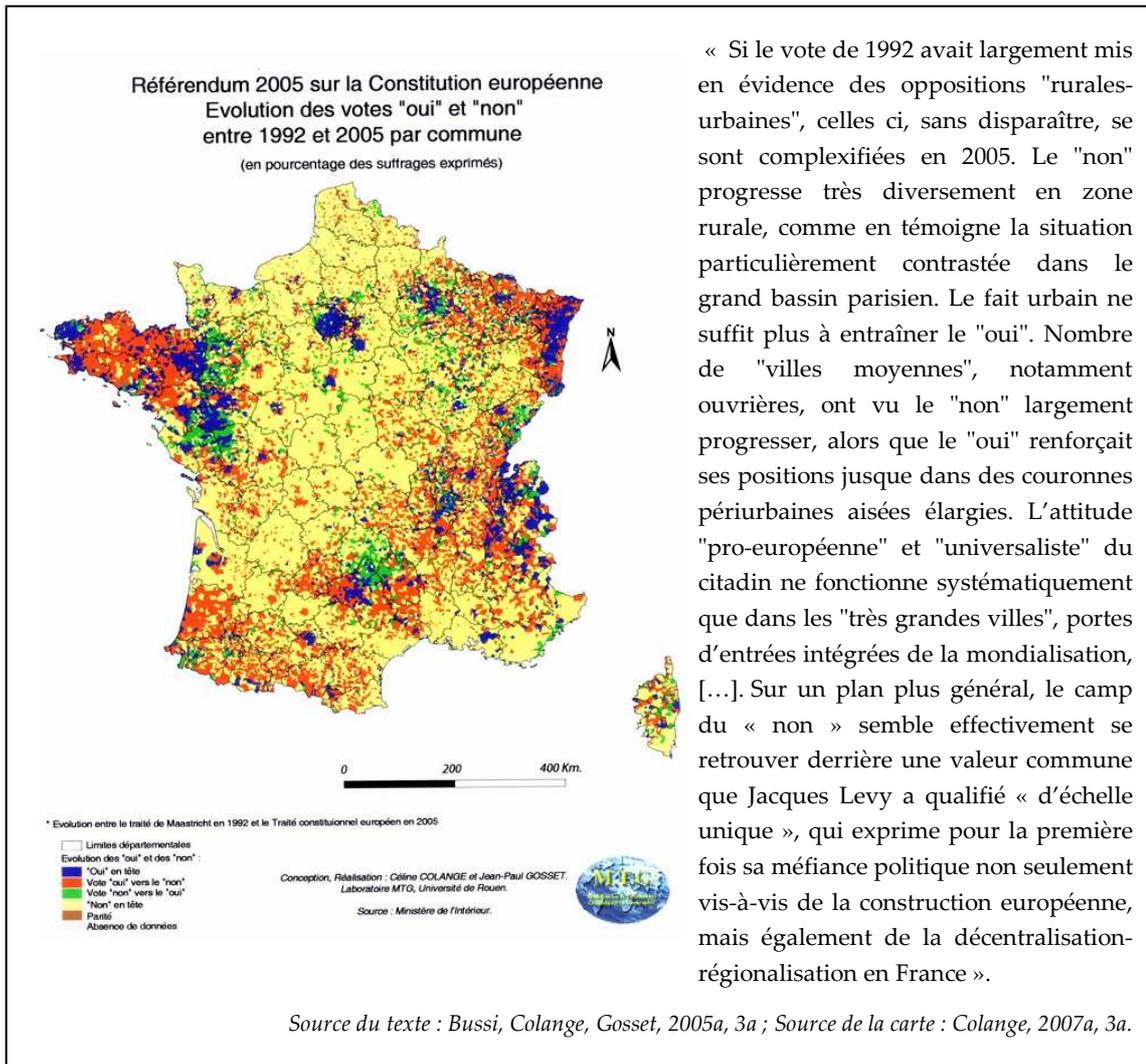
gouvernemental » qui renvoie au modèle des élections intermédiaires (Parodi, 2004, 3b). Cette hypothèse a une conséquence importante sur le plan du système explicatif proposé, car elle implique que si les votes de certains périurbains sont considérés comme des votes « d'opposition », comme le suggérait d'ailleurs Martine Berger dans les années 1980 (1985, 3c), c'est que, par définition, il ne s'agit pas d'un vote fondé sur l'adhésion à un programme électoral et aux valeurs qu'il défend, et donc que la question du rapport à l'urbanité ne saurait être retenue en dernière instance. En effet, si l'on considère que ces périurbains qui votent parfois pour des partis qualifiés de « protestataires » ou de « tribunitiens » le font avant tout pour ne pas voter pour les sortants, il est contradictoire de dire que c'est « la congruence initiale entre la socialisation politique d'un individu » et le profil de l'endroit où il choisit de vivre qui explique ses choix électoraux.

Carte 2.4. La persistance du clivage urbain-rural sous la vague rose



Autrement dit, il est contradictoire de défendre à la fois l'idée d'un vote protestataire contre les sortants de la part des périurbains et l'idée d'un vote d'adhésion à des valeurs anti-universalistes qui expliquerait pourquoi ces mêmes périurbains ont choisi de vivre à l'écart de la ville. C'est pourtant cette idée qui animera une partie des analyses (Bussi *et al.*, 2005a, 2005b, 3a) proposées à l'issue du référendum de 2005 sur le TCE (carte 2.5).

Carte 2.5. Le recours (paradoxal ?) aux thèses de Lévy



Alors que les auteurs démontrent clairement les profondes relations entre la géographie des résultats du référendum, les clivages socioéconomiques (opposant par exemple les communes urbaines et périurbaines des classes aisées favorables au « oui » aux zones rurales et industrielles populaires où le « non » était largement majoritaire) et les clivages partisans (en montrant notamment que, dans un département, la part des sympathisants socialistes ayant voté « non » est fonction des prises de position des résultats des consultations fédérales organisées par le PS), on retrouve néanmoins en toile de fond des éléments du système explicatif promu par Lévy alors même que

Lehingue rappelait la rareté d'un alignement si net entre les propriétés sociales des individus et leurs expressions électorales :

« On peut donc affirmer qu'en 2005, les variables sociales et les affiliations politiques se complétaient largement, voire, dans l'histoire électorale française, se recoupaient de manière assez exceptionnelle » (2007 : 138, 3a).

Plutôt qu'une validation du système explicatif de Lévy, c'est son infirmation que l'on peut déduire de la lecture de la carte 2.5. La géographie des cantons figurant en rouge (et qui désignent une trajectoire électorale allant du « oui » majoritaire en 1992 au « non » en 2005) y recoupe en effet les contours des aires urbaines, le phénomène étant bien visible dans une large moitié nord du pays et si l'on excepte les clivages régionaux. En effet comment expliquer, si l'on souscrit à la thèse des gradients d'urbanité, que les périurbains (par définition hostiles à l'altérité, à la ville et à l'Europe) aient voté « oui » à cette même Europe en 1992 puis l'aient rejetée en votant « non » en 2005 ? Bien que les conjonctures politiques et les consignes partisanes aient été différentes, la réponse la plus logique consiste à penser que **ce n'est pas le rapport à la ville qui fait l'élection** et qu'il faut réaffirmer la supériorité d'une explication du vote par les positions sociales des individus plutôt que de mettre en avant l'idée d'une détermination des pratiques électorales par le type d'habitat, comme le reconnaissent d'ailleurs Bussi et *al.* eux-mêmes :

« Si la fracture rurale-urbaine, mise en évidence par les cartes électorales depuis 2002, reste encore largement lisible, elle se double d'une opposition droite/gauche réactivée, notamment au sein des espaces urbains » (Bussi, Colange, Gosset, 2005a, 3a).

### *La présidentielle de 2007 et la (re)construction du modèle « des deux France »*

L'élection présidentielle de 2007 sera l'occasion, pour les chercheurs du groupe ADRET, d'affiner encore leur grille d'analyse et de proposer l'idée de l'existence de « deux France »<sup>96</sup> renvoyant à deux sous-systèmes explicatifs (Bussi, Colange, Gosset, 2007a, 2007b, 3a). Ces sous-systèmes sont en fait fondés sur deux clivages structurant la géographie nationale du vote : le clivage « villes / marges urbaines » et le clivage « Est / Ouest ». Leur combinaison permet aux auteurs de proposer l'idée d'un « sous-système de l'Est et des marges urbaines, système des trois "P" » pour les valeurs Possédants, Protestation, Peur, opposé géographiquement, et dans les valeurs supposées animer les habitants, au « sous-système de l'Ouest et des villes, système des trois "C" », pour les valeurs « Consensus, Conservatisme, Confiance ». Une des limites de cette approche est qu'elle mobilise une grille de lecture explicative tantôt axée sur les appartenances sociales et leur intériorisation (inquiétudes des classes moyennes précarisées quant à leur devenir), ce à quoi on souscrit, mais tantôt très proche des lunettes de Lévy (rôle

---

<sup>96</sup> Bien que les auteurs n'y fassent pas référence, l'émergence de la « théorie des deux France » remonte à l'époque du référendum de 1992 et renvoie à la primauté explicative d'un « clivage vertical de type sociologique » (Mangenot, 2004 : 133, 1b).

des « gradients d'urbanité », existence d'une « France soft » de l'Ouest et des villes qui serait « moins sensible au sentiment de peur », ce qui pose problème tant on peut discuter de leur compatibilité. L'importance des disparités internes aux aires urbaines dans la structuration des votes est bien au centre du message de cet article :

« Bien entendu, ces deux sous-systèmes simplifient une réalité plus complexe. Surtout, ils se marquent non seulement à travers un clivage géographique grossièrement Est/Ouest, bien visible sur la carte, mais de plus en plus au sein d'espaces métropolitains aux comportements assez proches sur le territoire national, dont les centres villes correspondent très largement au système des trois "C", et les espaces périurbains au système des trois "P" » (Bussi, Colange, Gosset, 2007a, 3a).

À ce moment du raisonnement, il n'est pas inintéressant de rappeler que l'on a fait l'hypothèse, dans la première moitié de ce chapitre, que la thèse de Lévy revenait à projeter sur l'espace géographique le nouveau clivage valeurs universalistes / valeurs ethnocentristes qui structurerait le système de valeurs des Français selon certains politistes (Chiche, Le Roux, Perrineau, Rouanet, 2000, 3b). Or plusieurs éléments permettent de penser que certains chercheurs du groupe ADRET s'inscrivent dans une démarche semblable. L'illustration la plus claire de cette attitude tient probablement dans une note de recherche de l'IFOP rédigée par Fourquet, membre du groupe ADRET, puis publiée par le CEVIPOF et intitulée « Régions "ouvertes" versus régions "fermées" : un clivage spatial non sans influence sur la géographie électorale » (Fourquet, 2007, 3a). L'auteur y propose une spatialisation des enquêtes d'opinion du BPF 2007 à l'échelle des régions françaises, en retenant pour cela des indicateurs censés correspondre à :

« la définition de ce que Pascal Perrineau appelle le clivage "société ouverte versus société fermée". La dimension autoritaire sera synthétisée par l'échelle d'approbation sur l'item "Il faut rétablir la peine de mort", celle sur le niveau de xénophobie et d'acceptation de l'étranger par l'item "Il y a trop d'immigrés en France", quant à l'item "les chômeurs pourraient trouver un travail s'ils le voulaient vraiment", il nous servira à appréhender, de manière certes un peu synthétique, l'adhésion aux discours sur les méfaits d'un système de protection sociale trop généreux qui générerait trop d'assistanat » (Fourquet, 2007, 3a).

Fourquet constate alors que les écarts régionaux dans la distribution de ces réponses renvoient à des différences de composition sociodémographiques mais que « l'explication ne saurait être uniquement sociologique », ce qui lui permet d'affirmer que « une fois l'effet classe sociale neutralisé, des diversités d'opinion existent bel et bien selon le lieu dans lequel on réside et l'on vit ». Il remarque finalement que la cartographie des « niveaux d'adhésion des opinions publiques régionales aux visions ouvertes ou fermées de la société et du monde » recoupe en partie la carte du vote en faveur du FN, ce qui n'a rien de surprenant mais constitue une conclusion très discutable tant de nombreux travaux – dont les siens (Fourquet, 1997, 3a) – ont montré que la géographie du vote d'extrême droite devait être appréhendée à une échelle fine pour être pertinente. Dans le même esprit, le titre choisi pour la première partie de sa note de recherche « de la supériorité de l'échelle régionale pour mener une analyse géographique » ne peut qu'interpeller le lecteur un tant soit peu familier des travaux

de géographie électorale. Finalement et pour de nombreuses raisons sur lesquelles on ne reviendra pas ici, une telle analyse présente des carences majeures.

Mais plus que les conclusions de cette note de recherche, c'est ce qu'elle donne à lire en terme de ligne explicative qui nous intéresse ici, à savoir la volonté de **décliner en géographie un modèle de compréhension des votes forgé par une certaine science politique** qui s'appuie exclusivement sur des données individuelles issues de sondages « d'opinion ». Un autre exemple qui étaye l'hypothèse d'une remobilisation du clivage société ouverte / société fermée par les chercheurs du groupe ADRET est qu'un élément central du « système des trois "P" » (Bussi, Colange, Gosset, 2007a, 3a) repose sur la valeur « peur » dont les dimensions géographiques sont présentées de la manière suivante :

« La thématique de "l'insécurité" ne se limite pas aux crimes et délits, mais recouvre également un sentiment de "peur" dans l'avenir et vis-à-vis des appartenances multiples et multiculturelles (Union européenne, mondialisation). La théorie des réalignements électoraux fait l'hypothèse que depuis 1984, les enjeux politiques ont glissé du débat gauche/droite, possédants/travailleurs et laïc/catholique, vers un vote sur l'enjeu de l'insécurité et de l'immigration. La France de l'Est et des périphéries urbaines semble d'avantage concernée par cette évolution des enjeux. C'est sans aucun doute sur cette thématique que Sarkozy a percé à l'Est sur les terres de Le Pen » (Bussi, Colange, Gosset, 2007a, 3a).

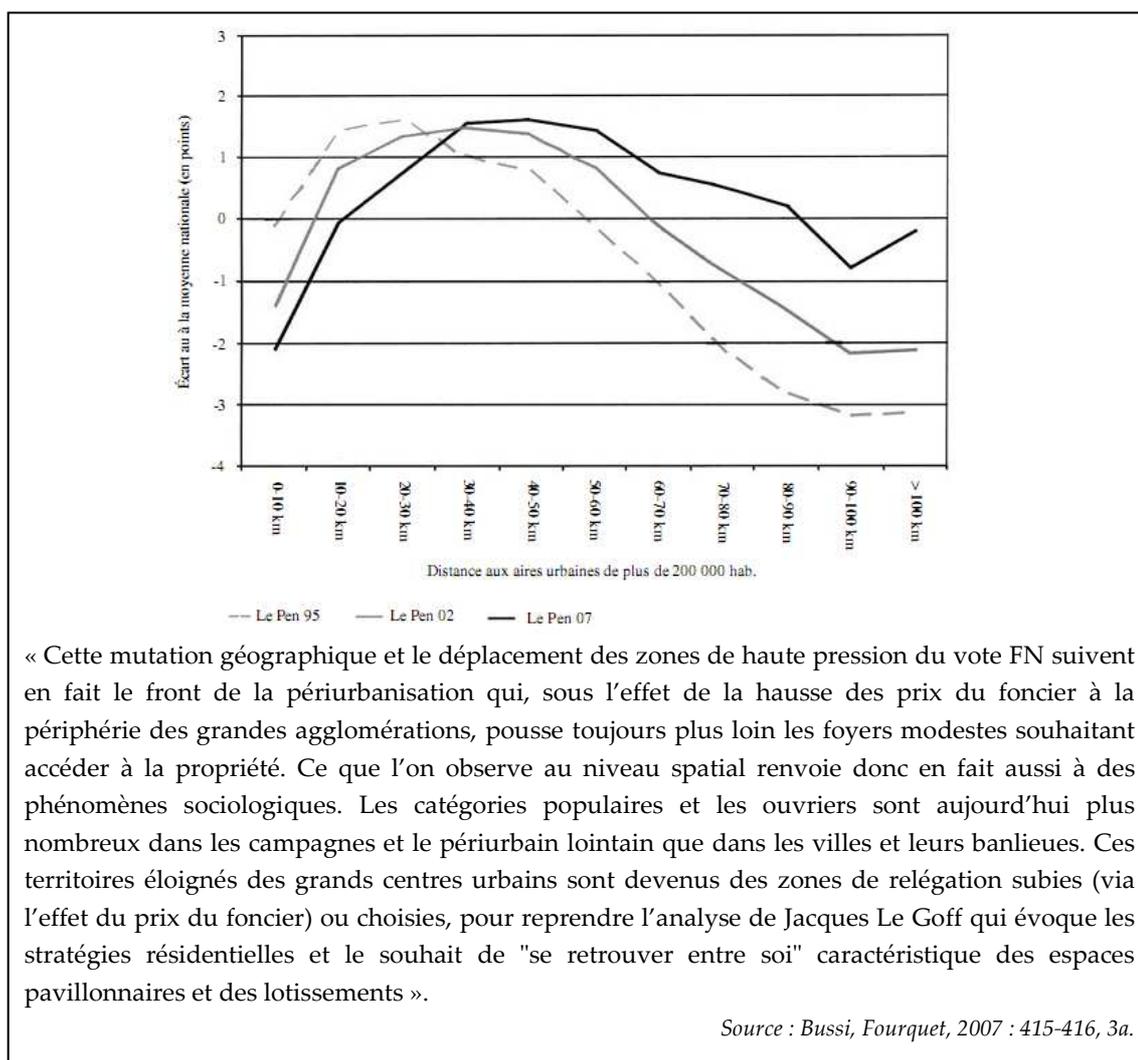
Au fond, il est assez logique de voir la théorie des réalignements électoraux (Martin, 2000, 3b) convoquée ici dans l'explication, dans la mesure où Céline Colange, qui a participé à de nombreuses analyses discutées dans les pages qui précèdent, a justement soutenue une thèse de géographie électorale dirigée par Bussi qui porte sur les *Réalignements et désalignements du vote en France : 1981-2005* (Colange, 2007a, 3a). Cette géographe proposera d'ailleurs une analyse à chaud des résultats du second tour de la présidentielle de 2007 dont le titre est relativement explicite quant à la théorie interprétative guidant le propos : « Nouvelle géographie des votes et réalignement partisan » (Colange, 2007b, 3a). Ce scrutin sera aussi l'occasion pour Bussi et Fourquet (2007, 3a) de remettre en avant une explication reposant sur des bases sociologiques, en notant par exemple « l'émergence d'un fort vote de classe » à propos du score réalisé par Nicolas Sarkozy dans les espaces au profil social favorisé (communes de l'Ouest de l'Ile-de-France, arrondissements « chics » parisiens, « enclaves riches des grandes agglomérations de Province », communes aisées des littoraux, stations de sports d'hiver, ou encore vignoble champenois), ou bien en soulignant que les bons scores de Ségolène Royal sont « calés sur les terres ouvrières, à l'Est (sillon mosellan, bassins miniers...), mais aussi à l'Ouest ». Bref **ce sont les variables lourdes qui sont mobilisées et pas les rapports à l'altérité**, même si l'on trouve ça et là quelques expressions qui y renvoient : « la candidate socialiste s'est imposée dans la France de l'Ouest, la France "dynamique et apaisée" » (Bussi, Fourquet, 2007 : 416, 3a). Les auteurs reviennent pourtant sur les clivages électoraux internes aux aires urbaines :

« La carte masque également la forte implantation urbaine de Ségolène Royal : elle y bénéficie notamment de sa bonne audience chez les jeunes (en particulier les nouveaux inscrits).

Néanmoins, cette implantation se limite le plus souvent au centre-ville des grandes agglomérations et dans certaines banlieues : son audience diminue dès la première couronne périphérique (c'est particulièrement net à Strasbourg, Lyon, Besançon, Lille, Tours...). Et dans la France du Nord-Est, incluant le bassin parisien, le clivage sociopolitique entre les espaces urbains et périurbains semble encore davantage se creuser au détriment de la gauche et au profit, jusqu'à maintenant du FN, et désormais du candidat de l'UMP, qui domine dans le périurbain » (Bussi, Fourquet, 2007 : 418 , 3a).

Mais ce qui est intéressant ici, c'est le registre explicatif auquel Bussi et Fourquet ont recours pour expliquer ces différences intra-métropolitaines (graphique 2.1).

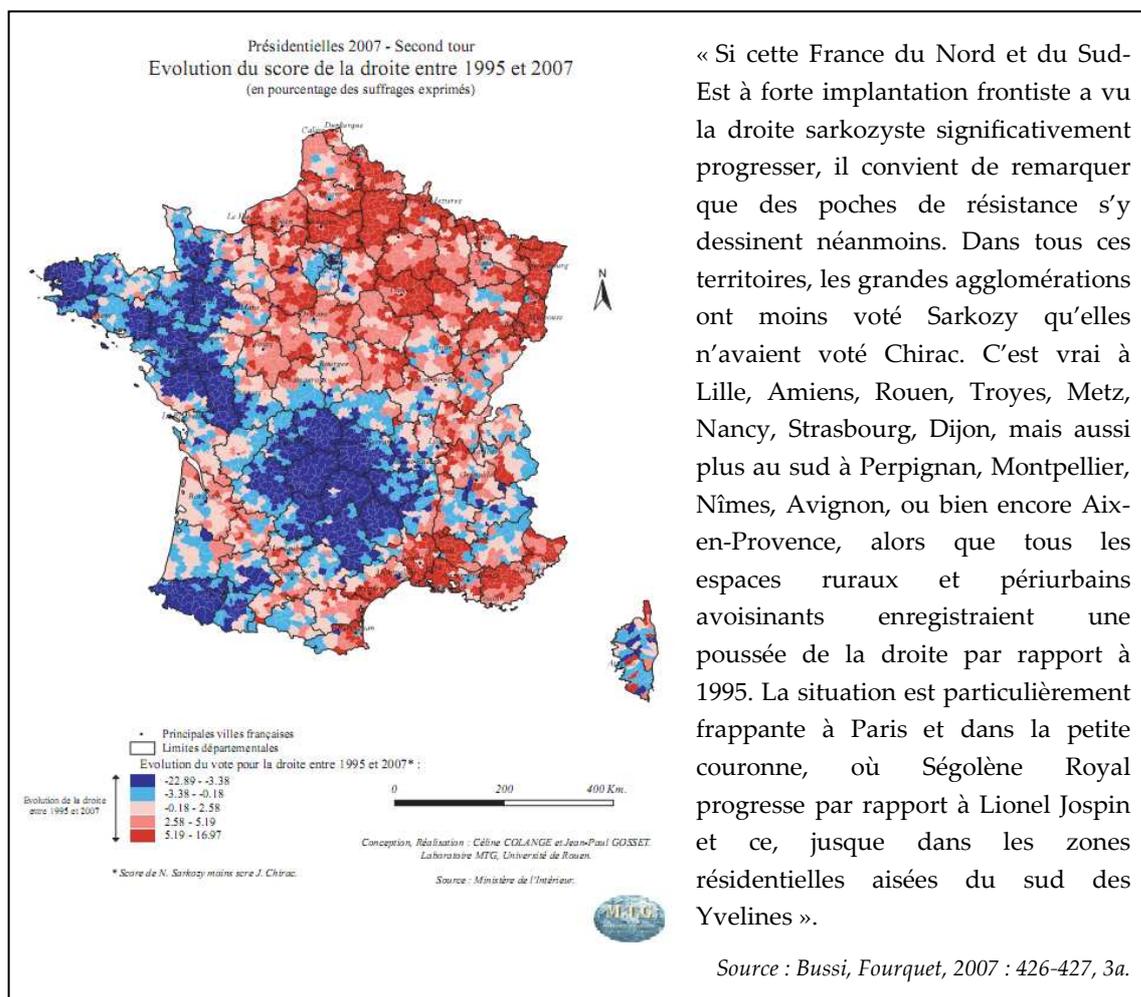
**Graphique 2.1. Un changement de cap interprétatif sur le vote FN des périurbains ?**



Certes ils soulignent le rôle majeur des « gradients d'urbanité » dans la compréhension du vote FN dans les périphéries urbaines, mais ces gradients sont cette fois définis simplement en termes de distance au centre de l'aire urbaine de plus de 200 000 habitants la plus proche. De plus et surtout, ces distances physiques sont analysées non plus uniquement comme des mises à l'écart choisies comme c'est le cas chez Lévy mais comme l'expression d'autant de distances sociales pour partie subies

par des ménages populaires comme des relégations du fait du prix du foncier, un modèle explicatif auquel on souscrit pleinement et qui s'inscrit dans la lignée de plusieurs recherches récentes (entre autres : Giully, Noyé, 2004, 2a ; Rougé, 2005, 2a). Comme l'avait montré Colange (2007b, 3a) à partir des résultats du 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle 2007, Bussi et Fourquet soulignent l'augmentation du clivage électoral entre les centres-villes des grandes métropoles nationales et leurs couronnes périurbaines entre 1995 et 2007 (carte 2.6). Cette dynamique d'évolution est d'autant plus importante à souligner qu'elle sera questionnée dans le chapitre trois, en faisant l'hypothèse qu'elle participe à redessiner la carte électorale française sur fond de polarisation socioéconomique de l'espace par les aires urbaines.

Carte 2.6. Le clivage gauche-droite aligné sur le clivage urbain-rural ?



Pour conclure, il apparaît que les chercheurs du groupe ADRET ont réalisé des analyses écologiques à l'échelle nationale suite à chaque consultation électorale depuis la fin des années 1990. Souvent publiées dans des délais courts dans la rubrique « Débats » de la revue *Cybergéo*, leurs analyses ont grandement contribué à la **visibilité des questions électorales dans le champ de la géographie française**. Elles participent également au renouveau d'un dialogue avec le courant dominant de la science

politique française – comme en témoignent certaines publications parues dans deux fers de lance de la science politique canonique : l'une au sein de la traditionnelle collection des « Chroniques électorales » (Bussi, 2003, 3a) et l'autre dans la *Revue Française de Science Politique* (Bussi, Fourquet, 2007, 3a). Si des chercheurs issus de la sociologie électorale plus influencée par Bourdieu reconnaissent également le rôle important de ces géographes dans le retour de l'approche écologique en France, ils n'en formulent pas moins des critiques qui vont dans le même sens que les miennes :

« Aujourd'hui, certains géographes français grâce auxquels l'écologie électorale opère un timide retour en France n'échappent par exemple pas toujours à la tentation d'offrir aux territoires qu'ils investissent des raisons de produire des votes que les théoriciens du choix rationnel prêtent aux individus électeurs à partir de sondages atomistiques. Michel Bussi offre ainsi sans convaincre, dans certains passages de ses papiers, des interprétations des corrélations qu'il établit, en ayant recours au paradigme de l'électeur stratège. Si, au premier tour des élections présidentielles de 2007, François Bayrou ne parvient pas à séduire les électeurs du Nord-Est et de la Méditerranée, ce serait parce que "son attitude pro-européenne sans ambiguïté le handicape sans doute vis-à-vis de cet électorat protestataire" dont les taux encore offerts au candidat du FN sont censés indiquer la survie. De même, le recul du vote socialiste est-il attribué – certes, toujours sous une forme interrogative comme il sied dans une analyse écologique – aux "propos malheureux" de la candidate lors d'un canular téléphonique". C'est ainsi la compatibilité apparente entre les cartes produites pour l'occasion et les conclusions de travaux produits ailleurs sur lesquels sont reportées les charges de la preuve qui autorise l'avancée de tels facteurs explicatifs » (Braconnier, 2009 : 38, 1b).

« Par certaines de ces caractéristiques, l'analyse écologique à la française alimente aujourd'hui un mouvement de renforcement des théories dominantes du vote qu'elle n'a pourtant pas, au départ, vocation à alimenter. Notamment parce qu'elle perd ainsi, selon nous, une bonne partie de la capacité dont elle dispose en propre de porter le renouvellement des hypothèses en matière électorale, alors que c'est bien à ce stade, comme le rappelle Patrick Lehingue, que les analyses dominantes du vote manifestent les plus grandes faiblesses » (Braconnier, 2009 : 39, 1b).

Néanmoins, s'il est une théorie sur laquelle je partage une opinion critique avec la plupart des membres du groupe ADRET<sup>97</sup>, c'est probablement à propos de celle formulée par Hervé Le Bras à l'issue du scrutin présidentiel de 2002 :

« Cette explication [celle de Lévy sur la concordance initiale entre valeurs liées à la résidence et valeurs guidant les choix électoraux] apparaît explicitement différente de celles classiquement "écologiques" qui résultent de la superposition de cartes (H. Le Bras), et qui peinent à sortir d'un déterminisme géographique qui depuis Siegfried a conduit à marginaliser la géographie au sein des sciences électorales : ce n'est pas le milieu périurbain qui est en lui-même "pathogène" et qui pousse le citoyen à progressivement se transformer en abstentionnisme-protestataire-nimbiste » (Bussi, Colange, Fourquet, Girault, Ravenel, 2005 : 412, 3a).

---

<sup>97</sup> Même si les pistes explicatives avancées par certains membres du groupe (Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, 3a) concordent, comme on l'a montré avec leur recours aux « effets de milieux », avec la théorie de Le Bras.

## 2.2. Les approches anthropologiques d'Hervé Le Bras

### *De l'anthropologie familiale...*

Démographe de formation, Le Bras a en effet proposé une grille d'explication des votes considérée comme novatrice dans le paysage français du commentaire électoral de l'après 21 avril. Il s'agit d'y revenir en montrant comment cette théorie s'inscrit dans une certaine continuité par rapport à certains de ses travaux antérieurs, et en faisant l'hypothèse que le fil conducteur de l'ensemble de ses recherches tient dans **la recherche des vecteurs de transmission des idées** et des comportements politiques.

Dans les années 1980, plusieurs travaux publiés par Le Bras et par l'historien Emmanuel Todd mettent ainsi les notions de structures familiales et d'anthropologie sur le devant de la scène de l'explication électorale (Le Bras, Todd, 1981, 3a ; Le Bras, 1986, 3a ; Todd, 1988, 3a). Pour Todd, l'explication du vote doit passer par la mise en évidence de « forces cachées » qui, selon lui, permettent de comprendre la segmentation idéologique contemporaine de l'espace français. Dans l'optique du modèle du traumatisme historique (Bois, 1960, 1b), il met ainsi en évidence l'importance des réactions des sociétés rurales aux crises successives du catholicisme (hérésies et dissidences du Moyen Age et de la Renaissance, acceptation ou rejet du serment de 1791 par les prêtres), en partant du principe que c'est l'existence du phénomène culturel de dissidence qui prime avant tout.

**Tableau 2.1. Les structures familiales comme lieu de transmission des systèmes de valeurs**

<i>Types de familles</i>	<i>Rapports entre parents et enfants</i>	<i>Rapports entre frères</i>	<i>Idéologie véhiculée</i>
nucléaire égalitaire	libéraux	égalitaires	gaullisme
souche	autoritaires	inégalitaire	socialisme
communautaire	autoritaires	égalitaires	communisme
nucléaire absolue	libéraux	inégalitaire	droite catholique

*D'après Todd, 1998, 3a*

Mais la question est alors de savoir, une fois déterminés les éléments fondateurs de l'évènement historique cristallisant les opinions, comment se sont ensuite transmises ces opinions sur des temps moyens et longs. C'est à ce stade du raisonnement que Todd fait appel aux notions de système familial et de types de ménages, en partant de l'idée qu'il « faut comprendre la nécessité logique associant certains types familiaux à certains types idéologiques » (Todd, 1988, 3a). Son hypothèse est que les rapports au sein de la cellule familiale (cohabitation ou non de plusieurs générations dans un

même ménage, pratiques successorales qui conditionnent les relations internes à la fratrie dans une société rurale), sont un déterminant extrêmement fort du futur comportement politique des enfants. Todd propose alors une typologie de ces rapports familiaux qu'il met en relation avec les valeurs politiques censées en découler (tableau 2.1). Cette typologie est finalement cartographiée à l'échelle nationale, mais c'est la seule correspondance cartographique entre les valeurs associées aux types familiaux et les grands traits structurant la carte électorale française qui tient lieu de démonstration. Cette logique de raisonnement, basée sur de simples recoupements visuels qui débouchent sur des rapports de causalité directs sera largement critiquée, tout comme l'anachronisme des variables mises en relation :

« Des variables sans signification statistique effective aujourd'hui [les types familiaux] sont convoquées pour promouvoir un nouveau principe dernier, d'inspiration anthropologique » (Lévy, 1994 : 273, 1a).

### *... à l'anthropologie du voisinage*

Dans l'ouvrage *Les modèles explicatifs du vote*, Le Bras (1997, 3c) proposera ensuite une contribution avançant que les pratiques électorales reposent sur trois composantes élémentaires que sont la famille, les rapports au voisinage et à l'étranger, qui reflètent toutes l'inscription des individus dans des cercles de relations. Toujours articulée autour d'une anthropologie des comportements humains, cette théorie explicative constitue un tournant dans les travaux du démographe car elle prend en compte à la fois des éléments déjà anciens, comme le rôle de la famille comme première sphère de socialisation politique, et des aspects plus nouveaux comme **le rôle central des rapports au voisinage** et à l'étranger. Or ce sont ces derniers aspects qui seront développés théoriquement et testés empiriquement dans le livre *Une autre France* (Le Bras, 2002, 3a) paru quelques mois seulement après l'élection présidentielle de 2002. Comme le souligne Bussi, ce livre « bouscule la sociologie politique comme peu d'ouvrages l'avaient fait au cours de ces dernières années » (Bussi, 2003, 1a). Il a d'ailleurs fait l'objet de deux notes de lectures (Bussi, 2003, 1a, Fourquet, 2003, 1a) et d'une discussion croisée avec d'autres articles (Giraut, 2004, 3a), qui ont suscité des réactions contrastées sur lesquelles il faut revenir, tant la théorie défendue par Le Bras s'avère claire et radicale par rapport aux travaux antérieurs (encadré 2.4).

#### **Encadré 2.4. La promotion des proximités spatiales plutôt que du poids des positions sociales**

« Dans l'espace concret, la politique se fabrique très différemment de la société et de l'économie. Les règles d'apparition d'une opinion et d'un parti, les règles de leur développement et de leur stabilisation, puis parfois de leur disparition possèdent une logique propre qui ne répond pas à celle des règles de création, développement et fermeture des entreprises ni aux différenciations des classes sociales dans l'espace » (Le Bras, 2002 : 13, 3a).

« La tendance dominante a été de privilégier les caractères de classe sociale ou de catégorie socioprofessionnelle qui permettaient de se situer dans la théorie marxiste ambiante attribuant la

cause des choix politiques (superstructure) aux modes de production, donc à la base technique et matérielle. [...] Du fait d'observer des variations de préférences électorales selon la classe sociale, on en a déduit que les appartenances de classe déterminaient le vote. Certes la séparation de l'écheveau des existences selon l'appartenance sociale laisse apparaître des différences dans les choix partisans, mais elle ne les explique aucunement » (Le Bras, 2002 : 14, 3a).

« On ne peut pas traiter l'espace comme une "variable" supplémentaire car il est intimement lié au choix de l'échelle. Dire "espace" ne signifie pas assigner des coordonnées X ou Y à chaque électeur, mais l'insérer dans son environnement concret. L'espace est d'abord une manière indirecte de mettre en évidence des relations personnelles et des interactions individuelles. Il est réseau de sociabilité. Une autre théorie de la géographie électorale semble donc nécessaire. Le temps est peut être venu de jeter les bases d'une "science politique géographique" [...]. Pour cela, il faut redéfinir le modèle de l'électeur, donc le processus par lequel, pense-t-on, chacun choisit son orientation politique, un processus qui doit être en rapport avec l'espace et les modes de sociabilité qu'il implique. À la vue des fortes continuités de voisinage révélées par les cartes politiques détaillées, un postulat s'est imposé : les opinions se transmettent (en partie au moins) par contacts entre proches. La construction d'une orientation politique donnée obéit alors aux règles de contagion de l'épidémiologie. La base des opinions n'est plus matérielle et professionnelle mais interactive et communicationnelle. Les classes sociales ne forment plus le socle de l'expérience politique individuelle mais, à leur place, agissent des réseaux de relations, donc des contacts au sein de la famille, de la communauté de voisinage, avec des inconnus que l'on croise ou avec lesquels on interagit » (Le Bras, 2002 : 15, 3a).

C'est justement le caractère radical de la position soutenue par Le Bras qui pose problème entre autres choses, tant son refus d'accorder un quelconque poids explicatif aux positions sociales des individus – ce qui ne revient pas nécessairement à se « situer dans la théorie marxiste ambiante » – est caricatural. Même la discussion que propose Giraut de l'ouvrage, pourtant particulièrement laudative<sup>98</sup>, convient d'ailleurs de cet aspect en notant qu'il est difficile de suivre Le Bras dans son « ambition théorique totalisante [...] promouvant "l'effet de voisinage" comme unique clé d'interprétation en géographie électorale » (Giraut, 2004 : 90, 3a). La théorie de Le Bras est en effet facilement critiquable de ce point de vue, puisque même si l'on admettait avec lui que « la base des opinions [...] est interactive et communicationnelle » et donc repose uniquement sur les discussions au sein des réseaux sociaux, il est difficilement soutenable de nier que la géométrie de ces réseaux sociaux est d'abord fondée sur des appartenances et des proximités sociales, que ces réseaux soient des réseaux familiaux (qu'on pense à la reproduction sociale intergénérationnelle ou à l'homogamie au sein des couples), des réseaux amicaux (qu'on pense au rôle des trajectoires scolaires socialement clivées ou au poids du monde de l'entreprise et du travail dans la construction des amitiés), ou des réseaux de voisinage (qu'on pense à l'homogénéité sociale croissante des quartiers et des communes produite par les ségrégations).

---

<sup>98</sup> Giraut utilise en effet régulièrement des formulations admiratives à propos du travail mené par Le Bras : « Au service de sa magistrale et brillante démonstration, un appareil cartographique remarquable [...]. Les commentaires érudits proposent de convaincantes et implacables interprétations [...]. La démonstration que constitue l'ensemble de l'ouvrage est étourdissante [...] » (Giraut, 2004 : 89-90, 3a).

De plus, il semble que la théorie de Le Bras tend à **survaloriser grandement l'intensité des discussions politiques entre individus**, ce sur quoi le chapitre six revient. Ainsi, qui imagine sérieusement que des collègues de travail, des voisins, voire « des inconnus que l'on croise et avec lesquels on interagit » entament quotidiennement des discussions au contenu politique qui conduiraient, qui plus est, un nombre d'individus non négligeable à changer leurs positions ? Ce présupposé est en fait lié à l'idée déjà présente chez Siegfried et selon laquelle « la construction d'une orientation politique obéit aux règles de l'épidémiologie », proposition impliquant une naturalisation des faits sociaux à laquelle Fourquet semble souscrire avant de se reprendre dans sa note de lecture de l'ouvrage :

« L'auteur présente également une approche assez stimulante sur le plan heuristique, basée sur la comparaison des forces politiques avec des organismes vivants. À partir de ce parallèle, Le Bras développe la notion de "*cycle de vie des partis politiques*", la géographie électorale des candidats pouvant se lire comme l'expression de différents stades : naissance, maturité, déclin. [...] Via des mécanismes de contagion ou de diffusion, ces forces se développent ensuite depuis leurs points d'ancrage initiaux. [...].

À propos de la constitution et de la diffusion des opinions politiques, une des faiblesses de la démonstration réside justement dans le rôle important accordé à la rumeur dans ces phénomènes. [...]. On touche à l'un des points faibles de la démonstration, dont la rigueur est parfois malmenée pour privilégier l'esthétisme de la théorie et du propos. En effet, le fil de l'argumentation simplifie ou tord par moment la réalité pour la faire rentrer dans un schéma explicatif séduisant et se laisse parfois entraîner trop loin par de belles formules rhétoriques » (Fourquet, 2004 : 551, 1a).

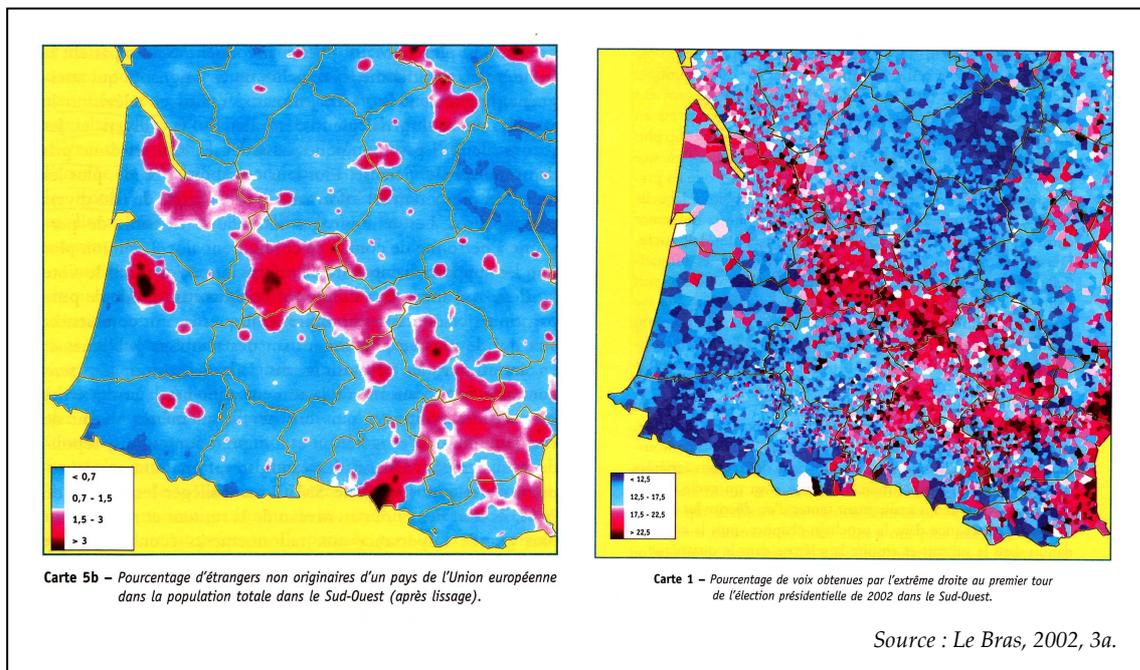
Illustration de cette critique et contrairement à ce que postule l'auteur, l'espace n'est pas en lui-même « réseau de sociabilité », mais une dimension des réseaux de sociabilité qui sont nécessairement localisés, ce qui signifie qu'il ne peut être vecteur de rien en lui-même, à commencer par la diffusion des idées politiques (carte 2.7). Il semble d'ailleurs que le propos de Le Bras soit parfois délibérément provocateur, car sa théorie, souvent énoncée de manière brutale, est déclinée de manière plus subtile lorsqu'il s'agit d'analyser les cartes produites :

« Sur la carte, on observe très exactement le cours moyen de la Garonne et les deux routes menant à la Méditerranée. Ce n'est donc pas la présence physique immédiate des étrangers, mais la possibilité de les côtoyer occasionnellement lors des déplacements qui correspond à l'implantation du vote FN. On a retrouvé le même phénomène dans les très grandes agglomérations où les étrangers étaient au centre et les votes FN en périphérie lointaine. Pourquoi et comment la présence d'étrangers, ni trop près ni trop loin diraient les ethnologues, influe-t-elle sur le vote d'extrême droite ? Ici nous sommes contraints d'abandonner les cartes pour des suppositions raisonnables. Vraisemblablement des frictions ont éclaté entre les étrangers et les habitants installés de longue date. Des faits divers propres à attiser l'imagination et surtout des rumeurs prenant appui sur ces étrangers furtivement entrevus lors d'un déplacement se sont répandus d'autant plus facilement que l'on se retrouve dans des zones de grande circulation » (Le Bras, 2002 : 60-61, 3a).

Son propos interprétatif ne se limite heureusement pas à ces « suppositions raisonnables », puisque Le Bras apporte, dans les pages qui suivent cet extrait, des

éléments de compréhension nettement plus pertinents. Il note ainsi que l'espace de la moyenne vallée de la Garonne possède une histoire migratoire caractérisée par l'installation massive d'immigrants italiens venus soutenir l'activité économique au début du 20<sup>ème</sup> siècle, immigrants qui se sont ensuite fondus dans la population autochtone mais qui conservèrent, comme c'est souvent le cas pour les premières vagues migratoires bien assimilées, une certaine hostilité envers les nouveaux venus avec lesquels ils peuvent craindre d'être confondus. De même, Le Bras rappelle fort utilement l'importance de l'implantation de communautés de pieds-noirs en 1962 dans la vallée de la Garonne, et vient par là souligner **l'imbrication profonde entre les dynamiques socio-économiques locales et leurs implications politiques**, ce qui revient à apporter de l'eau au moulin de l'invalidation de sa propre thèse, qui postule précisément une déconnexion du social et du politique.

Carte 2.7. La rumeur de la présence étrangère portée par les eaux de la Garonne ?



Sur le plan méthodologique et aussi séduisantes qu'elles soient, les cartes communales parfois lissées sont malheureusement les seuls matériaux empiriques présentés à l'appui de la démonstration. Or pour un ouvrage censé traiter principalement des réseaux sociaux, l'absence de matériaux « individuels » et surtout d'une approche ethnographique basée sur l'observation localisée de longue durée, c'est-à-dire d'une nature adaptée à l'hypothèse de recherche de départ est hautement problématique. Le propos d'une des notes de lecture sur l'ouvrage soulignant que « la mise en évidence d'effets d'entraînement du groupe vers l'individu par des relations sociales contextuelles est, sans aucun doute, l'apport majeur de l'ouvrage » (Bussi, 2003 : 168, 1a) pourrait ainsi être relativisé, dans le sens où cette hypothèse des effets d'entraînement, déjà ancienne, est intéressante mais n'est ici que partiellement validée.

Les pistes explicatives proposées par le Bras en ce qui concerne la compréhension de votes d'extrême droite dans les espaces périurbains n'en demeurent pas moins intéressantes, mais bien en tant que pistes :

« L'adhésion au FN repose sur les attributs supposés des étrangers, donc sur des rumeurs. Logiquement, le vote FN pourrait donc se propager et se maintenir selon le même mode que les rumeurs. Son terrain serait donc constitué de personnes mal intégrées, c'est-à-dire ne disposant pas d'un réseau de relations solide, soit parce qu'il comporte peu de membres, soit parce que les liens y sont fragiles à cause de la dispersion des lieux de résidence des personnes concernées. Les rumeurs circulent plus facilement dans de tels réseaux qui sont moins au contact de la réalité sociale qu'ils tendent à déformer. On constatera en effet que le FN recrute souvent ses électeurs dans des zones où les changements de résidence sont fréquents, ce qui affaiblit le réseau aussi bien des nouveaux venus que des résidents plus anciens qui ne peuvent stabiliser leurs relations proches » (Le Bras, 2002 : 37, 3a).

Pour finir, notons que l'ouvrage accorde une place centrale à la géographie des résultats électoraux de l'extrême droite, ce qui confirme la tendance historiographique relevée dans les commentaires électoraux de l'après-2002. Les travaux de l'équipe initiée par Yves Lacoste ne seront d'ailleurs pas épargnés par cette tendance dominante, ni par d'autres d'ailleurs...

### 2.3. La géopolitique interne d'*Hérodote* face aux votes des périurbains

#### *Une approche intégrée...*

Trop rarement évoquée dans les bibliographies traitant de la géographie électorale française (Lasserre, 2005 : 98, 1a), le rôle du courant d'abord porté par Yves Lacoste puis par Béatrice Giblin ne doit pas être négligé. Les questions électorales font en effet régulièrement l'objet d'articles dans *Hérodote*, et occupaient une place centrale dans la première édition de la *Géopolitique des régions françaises* (Lacoste, 1986, 1a), à tel point que Giblin dira à propos de cette somme d'études régionales que : « cette première géopolitique des régions françaises était en fait un tableau politique où la part de la géographie électorale et celle de l'histoire était majeure » (Giblin, 2005 : 14, 1a). Deux ouvrages récents, et émanant de ce courant de recherche semblent particulièrement intéressants à évoquer ici, afin d'**approcher certaines évolutions scientifiques de ce courant de recherche** autour de thématiques telles que l'extrême droite, l'insécurité, l'immigration et les périphéries urbaines. Il s'agit d'une part de l'important volume *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, paru en 2005 sous la direction de Giblin, et d'autre part d'un ouvrage intitulé *Géopolitique de l'insécurité et du Front-National*, tiré de la thèse de Bernard Alidières, justement dirigée par Giblin.

L'introduction de cette *Nouvelle géopolitique des régions françaises* est pour le moins enrichissante, puisque l'on y trouve une partie consacrée à la « géopolitique électorale » qui envisage la question de la dialectique stabilité / instabilité électorale à différentes échelles de pouvoir, mais aussi la question de l'ancrage du Front-National,

sur laquelle se focalise d'ailleurs Giblin sans évoquer d'autres formations politiques. Une lecture attentive de l'ensemble de l'ouvrage montre également que **la question de la géographie électorale de l'extrême droite** est largement traitée dans les chapitres régionaux, et notamment dans les croquis de synthèse que l'on retrouve à la fin de chaque chapitre, et où les espaces périurbains sont régulièrement mentionnés comme des zones de forces du FN, à commencer par le chapitre sur l'Île-de-France :

« La montée du Front-National en Île-de-France, après 1984, est principalement un phénomène de banlieue populaire et de périphérie urbaine, porté par les transformations profondes que connaissent l'agglomération et le système parisien (crise des grands-ensembles, périurbanisation), même si cette tendance n'est pas encore très visible dans les années 1980 » (Giblin, 2005 : 170, 1a)

Parallèlement, le croquis régional du chapitre rappelle les grands traits de la géographie du vote d'extrême droite à l'aide de barbules qui soulignent les périphéries urbaines franciliennes les plus lointaines (Subra, 2005a : 210-211, 3a). Mais c'est également le cas pour les croquis d'autres régions, proches ou limitrophes de l'Île-de-France, comme la Basse-Normandie au sein de laquelle la montée du FN est observée dans les marges orientales de l'Orne, c'est-à-dire celles qui sont les plus tournées vers Paris, mais aussi au niveau des marges périurbaines et rurales des aires urbaines de la région (Buléon, 2005 : 271, 5a). C'est encore le cas avec la Haute-Normandie voisine, région dont le croquis de synthèse présente des hachures, en direction de l'Île-de-France, qui renvoient à la « zone Est de l'Eure marquée par l'immigration francilienne à partir de 1980, [...], une forte implantation de la droite gaulliste et une très forte poussée du FN » (Bussi, 2005 : 239, 3a). Cela dit, ces propos ne sont pas une surprise, dans la mesure où les auteurs de ces contributions régionales – Buléon et Bussi – ont déjà été identifiés comme des spécialistes de géographie électorale travaillant en partie sur le vote FN des habitants du périurbain<sup>99</sup>. La même tendance est néanmoins observable chez des auteurs ayant rédigé les chapitres d'autres régions exposées à l'influence de l'aire parisienne. Ils soulignent tous, dans des termes parfois différents, la relation entre l'étalement urbain et la montée du vote d'extrême droite, comme c'est le cas dans la région Picardie :

« Les causes du vote extrémiste en Picardie sont les difficultés industrielles [...] ou agricoles [...], la croissance de la délinquance, la concentration de l'habitat social collectif sur le front d'urbanisation de l'agglomération parisienne et en périphérie des petites villes, l'augmentation des prix du foncier. [...] La pénurie de logements sociaux en Ile-de-France a poussé des familles aux revenus modestes à venir en Picardie. Le coût social de cette immigration revient aux collectivités locales finançant garderie, écoles et... RMI, car ces nouvelles populations ont été les premières fragilisées par la crise. Plus de 50 000 migrants pendulaires de l'Oise, 8 000 de l'Aisne, empruntant les transports en commun, dans l'inconfort et l'insécurité. D'après Michel Françaix, député socialiste de Creil Sud en 1997, une étude aurait montré que le score du FN est proportionnel au temps de transport quotidien » (Framery, 2005a : 114-118, 3a).

---

<sup>99</sup> Ils font d'ailleurs partie des rares contributeurs de l'ouvrage n'étant pas liés à l'Institut Français de Géopolitique (IFG).

Là encore, le croquis de synthèse indique, via des flèches, la pression foncière engendrée par les pendulaires franciliens, ces flèches coïncidant avec les barbules qui figurent les zones de fort vote FN, et c'est encore le cas avec la carte du chapitre portant sur la région Centre (Subra, 2005b : 361, 3a). Un processus semblable de surreprésentation des suffrages pour le parti de J.-M. Le Pen est mis à jour au niveau des fronts de périurbanisation des aires urbaines de Saint-Malo, de Cancale ou de Paimpol pour la Bretagne (Loyer, 2005a : 323, 3a), des périphéries du Mans pour les Pays de la Loire (Loyer, 2005b : 346, 3a), ou autour des aires urbaines de Champagne-Ardenne que sont Saint-Dizier ou bien Charleville-Mézières, toute proche de la Belgique (Framery, 2005b : 399, 3a). Le poids de la proximité des frontières, et des conséquences foncières de l'augmentation des pendulaires transfrontaliers, est d'ailleurs souligné dans plusieurs chapitres, comme c'est le cas de celui de la région Lorraine. La géographie du vote d'extrême droite y repose en effet sur la concordance entre la zone du bassin sidérurgique lorrain marqué par les crises et les délocalisations industrielles, et une zone à forte dynamique résidentielle caractérisée par de fortes hausses de prix de l'immobilier en raison de la proximité du Luxembourg et de la Belgique, et de flux migratoires frontaliers que cette proximité entraîne (Auburtin, 2005 : 435, 5b).

Au total, les pistes explicatives tracées dans l'ouvrage en vue de comprendre les expressions électorales des habitants de différents types de périphéries urbaines (tantôt les grands ensembles périphériques, tantôt les zones périurbaines) sont finalement cohérentes entre elles et s'inscrivent dans **un cadre général assez éloigné du registre interprétatif des gradients d'urbanité** tout en affinant ce cadre général avec des nuances régionales et locales : rôle des frontaliers, ancrages historiques et systèmes de notabilités, rôle de la presse régionale, systèmes productifs locaux spécifiques...<sup>100</sup>

### *... qui conduit à des glissements discutables*

Le registre explicatif avancé par Giblin concernant le vote FN comporte cependant une autre facette, développée dans l'introduction de l'ouvrage :

« L'analyse très précise de ces résultats électoraux [ceux du FN] a permis de faire apparaître dès 1986 une correspondance géographique fréquente entre le vote d'extrême droite et une présence immigrée, en particulier maghrébine, même si nombre d'analystes ont pendant quelques temps cherché à démontrer le contraire. Il est un facteur explicatif qui a longtemps été sous-estimé, voire ignoré : la brutale montée de l'insécurité qui a précédé de quelques années le vote en faveur de l'extrême droite, ce que montre très clairement l'étude précise de la métropole lilloise » (2005 : 36, 1a).

Cette citation sert en fait à Giblin de pivot dans l'argumentaire de l'introduction, dans la mesure où elle lui permet d'articuler la question du vote FN et de l'insécurité

---

<sup>100</sup> Cette impression de cohérence est renforcée par un travail d'harmonisation des figurés dans les légendes des croquis régionaux qui rythment l'ouvrage.

avec celle de l'immigration, d'abord qualifiée dans le texte de « maghrébine », puis de « musulmane », ce glissement sémantique ayant son importance. La logique de conception du plan de l'introduction exprime d'ailleurs bien le raisonnement, comme le montre la succession des deux sous-parties respectivement intitulées « La géopolitique électorale » et « La France et l'immigration musulmane, une question géopolitique délicate ». Plus glissant encore est le terrain sur lequel s'aventure Lacoste dans sa préface, qui résonne en écho à l'introduction de Giblin, et dont les formulations sont plus équivoques :

« Se pose aussi en France un autre grand problème géopolitique et sans doute à terme bien plus grave que le précédent, mais – il faut le dire clairement – la *Nouvelle géopolitique des régions françaises* ne tente guère de l'appréhender dans son ensemble et dans sa complexité, faute de données statistiques précises. Il s'agit en effet de l'évolution politique des musulmans en France. Il ne s'agit plus tellement d'immigration, car une grande majorité d'entre eux sont officiellement citoyens français, car, fils et filles de parents maghrébins immigrés, ils sont nés en France. [...] Durant des décennies, cette absence d'information n'était pas trop fâcheuse. [...]

Les conséquences géopolitiques de cette ségrégation des musulmans sont très importantes. Malgré les efforts de celles et ceux qui sont conscients des valeurs de la République, les réseaux islamistes embrigadent nombre de jeunes. Les contrecoups d'évènements dramatiques au Moyen-Orient peuvent se faire sentir brutalement dans les banlieues [...]. Dans l'ouvrage de 1986, j'évaluais le nombre de musulmans en France à trois millions. Ils seraient aujourd'hui six millions et le problème est bien plus grave qu'il y a vingt ans, car les mouvements islamistes n'étaient pas encore apparus au Maghreb et l'Intifada n'avait pas encore été déclenchée en Palestine, ce qui accroît en France l'influence des adversaires de l'"intégration" et de ce fait l'importance des ghettos. [...]

Faute de données statistiques, il n'est pas possible pour une recherche de type universitaire de construire une représentation géopolitique de la question des musulmans en France. Les services de la DST doivent avoir une idée relativement précise des réseaux islamistes. [...]

Effectivement il y a des rapports – mais ils sont complexes – entre la poussée de l'extrême droite et la concentration spatiale des musulmans dans certains quartiers intra-urbains, *grosso modo* dans les "communes populaires". Ces rapports ne sont pas seulement locaux ou de proximité, mais, par le biais de représentations médiatiques, ils ont des effets beaucoup plus larges, et davantage de conséquences dans certaines régions et dans certaines catégories sociales. Les conséquences politiques indirectes de la question musulmane en France, le glissement à l'extrême droite de l'électorat populaire sont tout aussi graves que les risques de subversion islamiste, l'un entraînant l'autre et réciproquement. [...]

Dans les temps qui viennent, la France, les Français vont sans doute devoir affronter de grands risques, en raison des dangers qui viennent de cette grande zone de tensions qu'est la Méditerranée. Il n'est pas inutile que, dans des moments difficiles, une solide réflexion géopolitique aide nos citoyens à raison garder et à faire preuve de courage » (Lacoste, 2005 : 10-12, 1a).

Le moins que l'on puisse dire à la lecture de tels propos est qu'ils risquent plus d'attiser les braises alimentant les processus en question que de permettre aux citoyens de « raison garder ». En effet et alors qu'il souligne d'un côté et à de nombreuses reprises le manque de sources fiables et de données empiriques sur la question du recensement des musulmans, Lacoste multiplie, de l'autre côté, les raccourcis idéologiques en présentant comme un « problème » le fait que le France compte six

millions de musulmans plutôt que trois, en passant sans aucun discernement de la question des « musulmans » à celle des « islamistes » (assimilés à des terroristes via l'allusion aux services de la DST), en agitant le spectre d'une « subversion islamiste » qui pourrait toucher la France ou en invitant dans l'explication la transposition hexagonale de « l'Intifada » et plus largement les crises politiques situées de l'autre côté de la « Méditerranée ».

Par ces critiques, il ne s'agit pas de vouloir minorer l'intérêt scientifique à porter à la question de la ségrégation des populations immigrées ou étrangères dans des quartiers de grands ensembles ou ailleurs, ou aux conséquences sociales et électorales que peut avoir l'augmentation de ces ségrégations en France. Loin d'être marginales, ces questions sont ici véritablement centrales, dans la mesure où les votes d'une partie des habitants du périurbain sont parfois analysés comme des réactions de « petits-blancs » à ces concentrations de populations immigrées ou étrangères plus ou moins fantasmées, et plus particulièrement quand l'étude des trajectoires résidentielles de certains périurbains montre qu'ils sont issus de ces quartiers de grands ensembles paupérisés. Cependant, la manière dont sont appréhendées ces questions dans la préface de Lacoste est difficilement acceptable, et l'on peut formuler une hypothèse scientifique permettant de comprendre, sans pour autant le justifier, le recours à ces arguments.

On sait en effet que l'École française de géopolitique que Lacoste a lancée, puis longtemps animée, propose une définition très extensive de la notion de géopolitique qui tient dans l'idée d'« analyse des rivalités de pouvoir pour des territoires » (Lacoste, 2003 : 193, 1c). Pour d'autres chercheurs, la géopolitique est généralement définie, dans une acception plus stricte et à laquelle je souscris, comme « dimension spatiale de la relation entre États, dont l'enjeu est l'appropriation et le contrôle du territoire et dont le mode d'action fondamental est l'usage, direct ou indirect, de la violence organisée » (Agnew, 2003 : 408, 1c). On peut donc se demander si le fait, pour Lacoste, de convoquer dans l'explication des éléments de géopolitique qu'il qualifierait lui-même « d'externe » (la question de la transposition de la crise du Moyen-Orient et de l'Intifada, la question de l'islamisme radical et du terrorisme qui renvoie à la théorie très contestée du choc des civilisations) et de les importer à l'échelle intra-étatique en les utilisant en tant que grille de lecture d'éléments de géopolitique dite « interne » comme les comportements électoraux ou comme les problèmes de délinquance dans les quartiers de grands-ensembles<sup>101</sup>, n'est pas **une manière de souligner la pertinence**

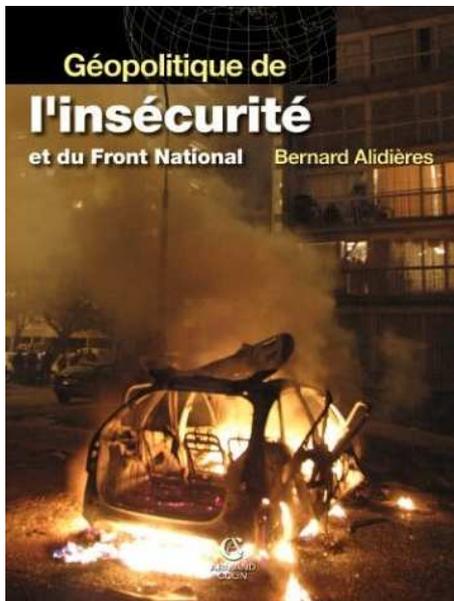
---

<sup>101</sup> Dans son introduction de l'ouvrage, Béatrice Giblin note ainsi que : « On sait que l'insécurité est l'un des ressorts du vote en faveur de l'extrême droite, même si ce n'est pas le seul, renforcé par l'existence de territoires dits de "non-droit" où même la police et les pompiers hésitent à intervenir. Cette représentation, plus ou moins fondée selon les lieux, n'en reste pas moins efficiente et pèse lourd dans le choix du vote. Dans ces territoires, la loi républicaine a du mal à être respectée face à celle du plus fort, celle des bandes formées de "jeunes de la cité" qui exercent leur pouvoir sur "leur" territoire, l'espace public de leur cité, afin d'y régner en maître et d'y réaliser leurs trafics, en particulier de drogues, grands ou petits, en toute sécurité et au détriment de celle d'autrui » (Giblin, 2005 : 38, 1a).

d'une approche globale de la géopolitique qui articulerait géopolitique « interne » et « externe », autrement dit de légitimer l'approche que son courant de recherche et lui-même promeuvent depuis trente ans.

Paru dans la collection « Perspectives géopolitiques » dirigée par Lacoste et tiré d'une thèse encadrée par Giblin, l'ouvrage d'Alidières, dont certaines parties ont fait l'objet d'articles dans *Hérodote*, paraît assez significatif de l'évolution d'une partie des recherches de l'IFG. Sa couverture et le ton particulièrement complaisant du compte-rendu qui lui est consacré dans *Hérodote* (dont l'auteur est un chercheur qui publie régulièrement dans cette même revue et qui a rédigé deux chapitres de la *Nouvelle géopolitique*) suffisent à s'en convaincre (encadré 2.5).

#### Encadré 2.5. Une couverture symptomatique, une recension caricaturale



« Il faut saluer l'ouvrage de Bernard Alidières, qui constitue une des premières enquêtes sérieuses consistant sans *a priori* idéologiques [...]. Pour dépasser les incantations et le prêchi-prêcha ambiants de l'expertise sociologico-journalistique, Bernard Alidières [...]. Au centre de sa démarche, empreinte d'une profonde honnêteté intellectuelle, les acteurs politiques sont définis sans *a priori* [...]. Sans carcans ni conceptions préétablies, le chercheur conserve en effet toute sa liberté d'analyse. [...] Débarrassée de tous les présupposés inhérents aux démarches militantes de nombreux chercheurs en sciences sociales, cette démarche scientifique légitime [...]. Contrairement à la tonalité moraliste qui imprègne le discours scientifique et médiatique des experts en sciences sociales, l'auteur se

contente de prendre acte [...]. La posture "droit-de-l'homme" reprend le dessus avec le retour dans l'opposition des partis politiques de gauche. [...] Au-delà des seuls partis pris idéologiques, cette attitude semble relever à notre avis d'une profonde haine de soi combinée à une indéniable fascination esthétisante de la violence, comme l'atteste le subtil dénigrement, par certains chercheurs en sciences sociales, des mouvements associatifs militant pour le respect et la liberté des femmes dans les quartiers de l'immigration » (Martinetti, 2006 : 226-227, 3a).

La photographie de la couverture de l'ouvrage – prise à Clichy-sous-Bois lors des « émeutes » d'octobre 2005 et qui représente, sur fond de tours de grands-ensembles, une voiture en feu dont le modèle correspond à un type de véhicule qui équipe souvent les forces de police – constitue un cliché qui n'a rien à envier au tristement célèbre « Que sais-je » intitulé *Violences et insécurités urbaines* publié par Alain Bauer (proche conseiller de Nicolas Sarkozy sur les questions d'insécurité et désormais titulaire d'une chaire de criminologie au CNAM), Xavier Raufer et Christophe Souleuz

(1998, 2b)<sup>102</sup>. Sur le plan scientifique, Alidières présente sa démarche de recherche en ces termes :

« Depuis les émeutes de 1981 en banlieue lyonnaise, un certain discours sociologique relayé par plusieurs médias (à l'exemple de la représentation des "banlieues" proposée par *Libération*) fait de ces actes de "violences urbaines" le geste d'une sorte d'avant-garde qui exprimerait un sentiment de révolte généré par l'exclusion sociale et les discriminations touchant la majorité des habitants des "quartiers" ou des "cités". Il me semble indispensable de davantage prendre en compte le point de vue et les réactions (même si elles sont moins directement visibles) de ceux qui subissent ces "violences". On ne leur a accordé que peu de place dans les médias et la plupart des grilles de lecture proposées par les universitaires intervenant dans la presse ne les incluent pas.

C'est pourquoi, bien avant ces récents événements [les « émeutes » de l'automne 2005], il m'était apparu important d'essayer de déceler, dans l'évolution des choix électoraux, la traduction de ce que peuvent subir au quotidien les habitants, en particulier ceux qui sont confrontés à diverses formes de dégradations des biens et d'atteintes contre les personnes. [...] Il faut également mener l'enquête au plus près des habitants-électeurs et de leurs problèmes, c'est-à-dire au niveau des quartiers et des bureaux de vote. Mais il ne s'agit pas de limiter le champ d'observation à une seule barre ou une seule cité en excluant le reste des bureaux de vote de la commune ; il faut au contraire essayer d'analyser la diffusion spatiale des options électorales en rapport avec les phénomènes concrets du quotidien qui peuvent mettre en jeu l'usage de lieux publics communs à plusieurs quartiers (place, collège, transport...). [...]

L'objectif serait ainsi d'approfondir réellement le débat intellectuel et citoyen en cherchant à s'éloigner de la simple perpétuation de représentations fortement lestées d'*a priori* idéologiques » (Alidières, 2006 : 14-16, 1a).

Si l'on passe, pour mieux y revenir ensuite, sur la posture de l'auteur censée être caractérisée par l'absence d'*a priori* idéologiques, que peut-on dire du dispositif empirique de l'ouvrage ? D'abord, il est important de souligner que les comparaisons visuelles opérées par l'auteur entre des cartes de différents phénomènes (taux de chômage, part des étrangers, taux de crimes et délits, votes FN) appréhendés à l'échelle des départements français posent des problèmes méthodologiques majeurs, ce que B. Alidières ne manque d'ailleurs pas de reprocher à l'égard de cartes publiées dans *Libération* par Hervé Le Bras. Cela dit, de très nombreuses cartes viennent ensuite compléter les premières, défailtantes, et celles-ci reposent sur des changements d'échelle fréquents et pertinents : communes du Nord-Pas-de-Calais, IRIS de la commune de Tourcoing ou bureaux de vote intra-urbains de l'agglomération. Les variables cartographiées sont à la fois classiques : données des différents recensements INSEE, résultats électoraux de scrutins de différente nature ; mais aussi plus originales : données de l'évolution de la délinquance à l'échelle intra-urbaine, aires de recrutement d'un collège de Tourcoing), axes de communications (entrée du tunnel de l'Eurostar) ou infrastructures (centre de rétention de Sangatte)

---

<sup>102</sup> Cette référence figure d'ailleurs en bibliographie du livre de Alidières qui le présente dans le texte de la manière suivante : « Qualifié par certains d'approche "catastrophiste" du sujet, cet ouvrage n'en a pas moins contribué, en raison même de sa large diffusion (24 000 exemplaire de 1998 à 2002), à développer le débat-citoyen (au-delà du cercle restreint des "spécialistes", policiers ou universitaires) sur la réalité de l'insécurité et non pas sur une simple perception fantasmée de la délinquance » (Alidières, 2006 : 290, 1a).

jouant potentiellement un rôle dans la diffusion de « l'insécurité ». De même, l'ouvrage s'appuie sur le dépouillement d'une importante littérature grise locale (tracts syndicaux, revues de la presse locale, analyse des comptes-rendus de réunions publiques de quartiers, etc.) qui montre l'importance accordée par l'auteur à la profondeur historique, ainsi que sur des entretiens avec des acteurs de la vie municipale de Tourcoing.

Mais ce ne sont pas tant les matériaux empiriques et leurs traitements qui posent problème (quoiqu'étant parfois discutables, comme dans toute recherche), que le ton utilisé dans l'analyse qui dérange le lecteur au fil des pages. C'est particulièrement le cas dans le dernier chapitre intitulé « Racisme / antiracisme : le jeu du miroir déformant des représentations », dans lequel Alidières se livre à une analyse du traitement de l'insécurité et des violences urbaines dans la presse, en cherchant à montrer dans quelle mesure les universitaires, les politiques et les journalistes produisent des représentations plus ou moins conformes, selon lui, à la réalité. Le propos de l'auteur est en effet ponctué de charges systématiques contre les chercheurs tentant de replacer les comportements délinquants par rapports aux conditions sociales d'existence des auteurs de ces faits, comme si l'oreille ou l'écoute qu'il accordait aux victimes ne pouvaient aussi être offerte aux coupables. C'est justement l'omniprésence supposée de cette recherche de facteurs sociaux expliquant les comportements qui exaspère Alidières, qui critique, entre autres choses, les approches mettant l'accent sur le rôle de l'école, comme le montre le passage suivant qui laisse le lecteur dubitatif sur le registre culturaliste sur lequel il s'appuie :

« Prendre en compte ces aspects de la délinquance de certains "jeunes" ne conduit pas pour autant à accepter son explication par "l'inégalité des races" comme peuvent le faire les leaders de l'extrême droite. À l'opposé des considérations racistes, il me semble que la surdélinquance maghrébine est, pour une large part, le résultat du "laisser faire" appliqué dans l'éducation par de nombreux acteurs et plusieurs institutions de la République. Un tel encouragement à la récidive, combiné à ce qui peut rester de l'éducation traditionnelle dans les sociétés maghrébines (notamment la survalorisation de la "virilité", et une "grande liberté d'action accordée aux garçons, en dehors du foyer où la présence masculine n'est convenable que pour manger et dormir") pourrait expliquer une délinquance plus forte chez les jeunes d'origine maghrébine alors même qu'ils sont nés en France et y sont scolarisés souvent pendant une durée plus longue que d'autres jeunes d'origine étrangère » (Alidières, 2006 : 324-325, 1a).

Et Alidières d'invoquer, contre les chercheurs n'étant pas de son avis sur l'aspect culturel de la surdélinquance des jeunes d'origine maghrébine, l'argument culpabilisant d'une « omerta en matière d'agressions sexistes selon l'origine de leurs auteurs ». Le propos de Alidières est donc tout à fait situé et non dénué d'*a priori*, et ce contrairement à la recension caricaturale de complaisance qui est faite de son ouvrage par Martinetti (encadré 2.7), le ton utilisé par ce dernier étant également loin d'être neutre, comme le souligne le choix des termes employés dans sa note de lecture parue dans *Hérodote*, à commencer par la critique de la « posture droit-de-l'hommiste », ou l'idée d'un « subtil dénigrement, par certains chercheurs en sciences sociales, des associations militant pour le respect et la liberté des femmes dans les quartiers ».

Prétendre utiliser des notions comme celle « d'insécurité » sans « carcans ni conceptions préétablies », comme le font Alidières et Martinetti, relève d'ailleurs de l'imposture, comme le rappelait Garnier avec d'autres à propos de l'ouvrage de Charmes, dont les travaux ne sauraient en aucun cas être assimilés à ceux d'Alidières :

« La place manque évidemment ici pour expliquer une nouvelle fois, ne serait-ce que brièvement, en quoi et pour quoi ces pseudo-concepts [l'insécurité et les incivilités] procèdent d'une visée et d'une vision falsificatrices, conscientes ou non, dans la représentation du monde social. Rappelons simplement que la notion fourre-tout d'"insécurité" autorise à ériger les auteurs de troubles des quartiers populaires en boucs émissaires en laissant dans l'ombre les facteurs de troubles liés à l'insécurisation générale (économique, professionnelle, écologique, alimentaire, sanitaire, psychique, éthique, existentielle, etc.) provoquée par un mode de production capitaliste revenu, sous des formes inédites – pudiquement euphémisées sous le signe de "société du risque" ou "d'incertitude" –, à sa sauvagerie d'antan. Quant à l'"incivilité", mise en avant pour criminaliser des attitudes ou des actes de rébellion de plus en plus répandus parmi une jeunesse vouée par le néolibéralisme au salariat précaire et victime d'une discrimination qui n'ose s'avouer comme telle, elle compte parmi ces conceptualisations ad hoc forgées dans les *think-tanks* néoconservateurs d'outre-Atlantique ou d'outre-Manche pour légitimer les tournants répressifs et régressifs opérés en matière de maintien de l'ordre social. Importées en France tout au long des années 1990 par les nouveaux chiens de garde de la recherche en sciences sociales, ces catégories prépensées servent aux mêmes fins. Tandis qu'incombe à la police, au sens large du terme, d'endiguer vaille que vaille la "violence urbaine" – autre notion scientifiquement inepte, mais politiquement utile – sur le terrain, des agents diplômés veilleront à canaliser les interprétations qui en circulent pour qu'elles n'empruntent pas des sens interdits parce que contraires aux significations autorisées » (Garnier, 2006 : 246, 2a)

Mais ce n'est pas tant le contenu scientifique des deux ouvrages produits par des chercheurs de l'IFG que ce qu'il donne à lire qui importe, à savoir **le recours à des arguments renvoyant à des questions de géopolitique « externe » comme clés de lecture de dynamiques sociales intra-nationales** qui n'ont guère besoin de cela pour être analysées. Une des interrogations soulevées par Alidières dans son introduction n'en demeure pas moins d'actualité au regard de ce qui nous occupe :

« Ne faut-il pas aller jusqu'à envisager le fait que ces événements [les « émeutes de l'automne 2005] risquent de marquer une étape décisive vers une ségrégation urbaine renforcée (sous l'effet de la généralisation de choix individuels) suivant une sorte de logique à l'américaine ? » (Alidières, 2006 : 13, 1a)

### 3. LA DROITISATION DES PERIURBAINS, UN PROCESSUS UNIVERSEL ?

Comme on le soulignait en présentant les travaux de Charmes, la tendance de recherche hexagonale qui se penche sur les questions « d'insécurité » auxquelles les pavillonnaires seraient particulièrement sensibles du fait de leurs trajectoires sociales et résidentielles, les dynamiques d'« entre-soi » social des classes moyennes, la « sécession urbaine et sociale » qui aurait cours dans les espaces périurbains, voire le développement de dynamiques « d'auto-enfermement » résidentiel que cette sensibilité entraînerait, prend sa source dans des travaux de géographie et de sociologie urbaines

produits Outre-Atlantique. Certains de ces travaux se sont en effet penchés sur les traductions électorales de ces changements sociaux.

### 3.1. De l'Amérique du Nord...

Deux ans avant que ne paraissent, aux États-Unis, les travaux de recherche de Gainsborough (2001, 3a) et de McGirr (2001, 3a) présentés à la fin du chapitre précédent, un travail journalistique paru sous le titre *Lost in the Suburbs* (Dale, 1999, 3a) a recueilli un écho médiatique et scientifique important au Canada. Son auteur, l'essayiste Stephan Dale, y établit un parallèle entre les mutations de la région urbaine de Toronto et celles du sud-ouest californien (et notamment l'*Orange County* étudié entre autres par Davis ou McGirr), tant les évolutions des deux structures urbaines et la mentalité animant leurs habitants iraient dans le même sens. Selon lui et dans les deux cas, **les migrations vers les périphéries urbaines éloignées exprimeraient un choix pour le privé contre le public** de la part de citoyens hostiles à l'excès de gouvernement, et c'est cette convergence idéologique qui expliquerait les scores élevés récemment obtenus par les partis du centre et de la droite dans ces espaces. Si cet essai a un caractère journalistique indéniable, l'écho dont il a bénéficié s'explique aussi par le fait que des travaux universitaires l'ont ensuite en partie validé.

Soutenue en 2003, la thèse de géographie de Walks, intitulée *Polling apart : suburbanization and the political polarization of large Canadian urban regions (1945-2000)*, et les publications qui ont suivi cette thèse (Walks, 2004a, 2004b, 2005, 3a), s'avèrent assez proches de mes recherches, que ce soit en termes d'objet, d'attention au changement social sur plusieurs décennies, de choix d'une démarche comparative entre trois métropoles, ou encore de diversité des matériaux empiriques (individuels et agrégés) et de techniques utilisées pour les traiter. Sa thèse constitue en effet la première tentative systématique d'étude de l'influence exercée par la suburbanisation sur l'évolution des comportements électoraux et des opinions politiques (Collin, Robertson, Charron, 2007, 3a). Le premier intérêt, et non des moindres, de sa thèse est de faire un point à la fois récent et très complet sur les travaux de langue anglaise ayant trait aux conséquences électorales de la suburbanisation<sup>103</sup>.

Ces travaux s'inscrivent en fait dans la lignée d'études récemment menées aux États-Unis, à l'instar de celle de Robert Putnam (2000, 3a) qui, dans son livre *Bowling alone: The collapse and revival of American community* sur le déclin des réseaux sociaux, a réactivé un débat déjà ancien portant sur les conséquences politiques de l'étalement urbain (et plus particulièrement le mode d'habitation qu'il engage) conduisant au développement massif des banlieues pavillonnaires. La thèse de Putnam (très discutée sur le pan de sa solidité empirique) tient dans l'idée que **les modes de vie et de**

---

<sup>103</sup> Ces publications peuvent être utilisées pour compléter la lecture historiographique proposée dans cette thèse, qui cherche plus à mettre en évidence les grandes inflexions que l'exhaustivité.

**consommation suburbains entraînent une diminution de l'engagement civique et politique**, comme le donne à lire cet extrait désormais bien connu :

« The car and the commute, however, are demonstrably bad for community life. In round numbers the evidence suggests that *each additional ten minutes in daily commuting time cuts involvement in community affairs by 10 percent* – fewer public meetings attended, fewer committees chaired, fewer petitions signed, fewer church services attended, less volunteering, and so on. In fact, although commuting time is not quite as powerful an influence on civic involvement as education, it is more important than almost any other demographic factor » (2000: 213, 3a).

Dans l'architecture explicative construite par Walks, on retrouve les deux grandes thèses en présence dès les travaux des années 1950-60 pour expliquer le clivage électoral entre les espaces urbains centraux et les suburbs, mais celles-ci sont actualisées par des travaux récents. Ainsi la thèse de la transplantation (initialement basée sur l'idée de migrations socialement sélectives vers les suburbs de la part de ménages connaissant une mobilité sociale ascendante expliquant leur mobilité politique vers la droite) est ici revisitée à l'aune de recherches qui soulignent l'existence de deux processus aux effets cumulatifs : d'un côté le départ vers les suburbs des ménages préférant l'espace privé à l'espace public et souhaitant maîtriser leur environnement résidentiel proche ; et de l'autre côté le retour, depuis les années 1970, dans les centres-villes des fractions des classes moyennes gentrifieuses attirées par le mode de vie urbain et ses aménités sociales et culturelles. De la même manière, la thèse de la conversion (qui est, au départ, fondée à la fois sur l'idée d'une tendance au conservatisme politique liée au fait de devenir propriétaire, et sur un changement d'opinion politique des nouveaux arrivants minoritaires par rapport à une majorité d'anciens habitants plus conservateurs) se voit enrichie de deux éléments. La première nouveauté réside dans l'idée que les formes urbaines structurent les pratiques culturelles et la vie quotidienne, de sorte que les migrations pendulaires automobiles renforcent l'individualisme et que les faibles densités suburbaines minimisent les interactions sociales. La seconde s'appuie, dans un contexte d'expansion de l'État-providence, sur un désalignement électoral créant de nouveaux clivages entre les ménages bénéficiant des services liés aux aides publiques et ceux qui achètent les services au secteur privé, opposant finalement :

« a privatized-individual mode of consumption (characterized in particular by the consumption of private housing, automobile transportation, private health, private schools, etc.) versus the public-collective mode of consumption (social housing, public transportation, public health insurance, public schooling, etc.) » (Walks, 2004a : 274, 3a).

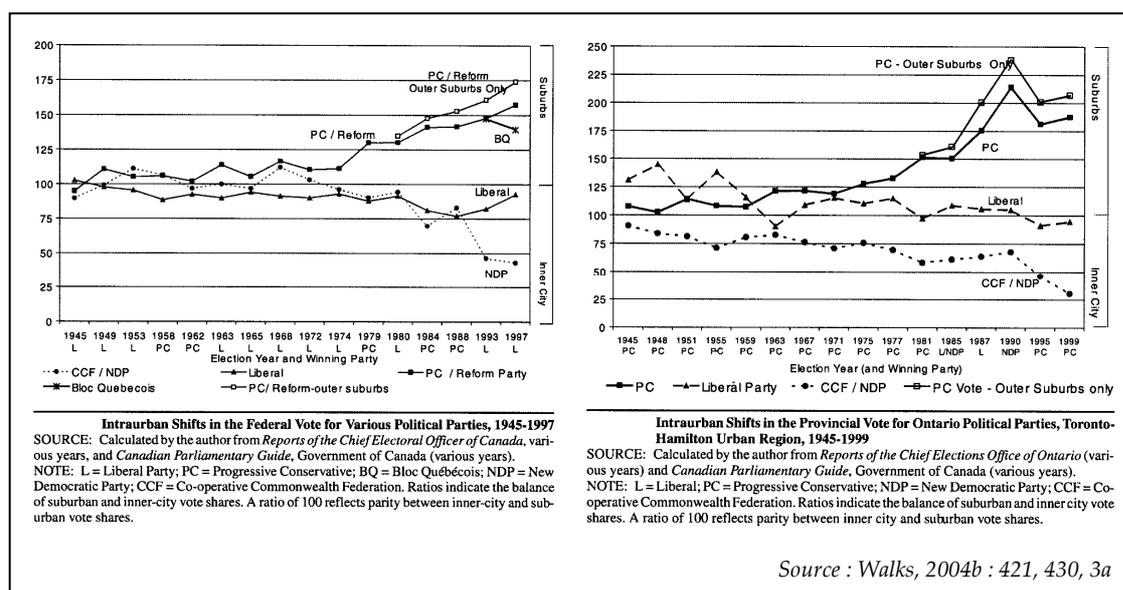
En effectuant cet état des lieux bibliographique, Walks souligne le principal enjeu de sa recherche en déclinant **le débat théorique sur le rôle de l'espace dans la compréhension des pratiques électorales** au cas de la différenciation entre centre-ville et espaces périphériques :

« However, it is unclear whether such a divergence is due to the socio-demographic characteristics of inner city and suburban residents (and thus to the uneven distribution of social groups between suburbs and cities) or whether political differences between cities and suburbs can be explained by place of residence. [...]

If it can be shown that residence in suburbs and inner cities has a similar independent effect on political preferences in Canadian cities as in the US context, this support the contention that there is something about the suburbanization process that leads suburban residents to adopt attitudes on the right of the political spectrum and/or inner-city residents to adopt positions on the left, regardless of national context » (Walks, 2004a : 270, 3a).

Les résultats obtenus par Walks sont particulièrement éclairants. Son travail empirique est fondé sur l'usage de données électorales agrégées et individuelles qui ont été respectivement triées en fonction du type d'espace de l'unité écologique et du lieu de résidence du répondant<sup>104</sup>. Sur la base de l'ancienneté de la morphologie urbaine, il distingue trois zones concentriques : l'*inner city* où le bâti d'avant 1946 prédomine, les *inner suburbs* où le bâti entre 1946 et 1970 est le plus fréquent, et les *outer suburbs* où le bâti postérieur à 1970 est majoritaire. Dans un premier temps et pour les élections fédérales dans l'ensemble des aires métropolitaines, Walks met en évidence le clivage grandissant, à partir de 1979, entre les votes des habitants de l'*inner city* et ceux des suburbs (et notamment des *outer suburbs*). Comme le montre la gauche du graphique 2.2, c'est à partir de cette période que les habitants de l'*inner city* ont eu tendance à voter de plus en plus en faveur de la gauche (ici le NDP), et que ceux des *suburbs* se sont de plus en plus prononcés en faveur des droites (PC et Reform Party).

Graphique 2.2. Une polarisation croissante entre centres-villes et suburbs canadiens



<sup>104</sup> Afin de pouvoir comprendre les travaux de Walks, quelques mots sont nécessaires afin de présenter rapidement l'échiquier politique canadien, qui est moins connu que celui des Etats-Unis ou du Royaume-Uni. La vie politique canadienne a été longtemps dominée par deux partis principaux : le *Liberal Party*, parti du centre qui a mis en place le *welfare state* dans les années cinquante, et le parti *Progressive Conservative* (PC) qui est un parti conservateur de droite. La troisième grande force politique est le *New Democratic Party* (NDP), parti social-démocrate de centre-gauche qui s'appelait le *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) avant 1961. À ces trois forces politiques traditionnelles s'ajoutent des partis de moindre importance. On trouve ainsi le *Reform Party* fondé en 1988 puis rebaptisé *Canadian Alliance* après 2000, qui se situe plus à droite que le PC. Respectivement créés à la fin des années 1960 et en 1991, le Parti Québécois (PQ) et le Bloc Québécois (BQ) sont deux partis régionalistes de droite qui réclament l'autonomie de la province de Québec.

Bien que le gouvernement fédéral canadien contrôle plus de ressources financières que les gouvernements provinciaux, ces derniers ont plus de pouvoir pour affecter la vie quotidienne des citoyens sur le plan des politiques de santé, d'éducation, d'aides sociales, etc. Dans la mesure où d'après ses hypothèses, Walks postule que ces questions sont à l'origine du clivage politique croissant entre centre et périphéries urbaines, il propose d'étudier selon la même méthode l'évolution des résultats aux élections provinciales dans le cas de la région urbaine de Toronto-Hamilton qui est la plus vaste du Canada (partie droite du graphique 2.2). Alors qu'en France on aurait pu penser que la géographie des résultats de ce type d'élections locales serait fortement influencée par des effets de notabilité des candidats, les analyses de Walks mettent au contraire en évidence une remarquable similarité de comportements par rapport aux élections fédérales. Mieux, la tendance des habitants de l'*inner city* à se prononcer en faveur de la gauche et celle des habitants des *suburbs* pour la droite est encore plus marquée dans le cas des élections provinciales. Cependant, le principal écueil de telles analyses est que l'on ne peut isoler ce qui serait un effet pur du lieu de résidence de ce qui serait l'expression des différenciations sociales entre les habitants des différents types d'espaces métropolitains.

C'est par contre cette possibilité qu'offre le recours à des données individuelles, pour lesquelles il est possible de contrôler l'impact des variables socioéconomiques associées à chaque répondant. Et c'est précisément ce que Walks (2004a) fera ensuite en procédant à une analyse secondaire d'enquêtes (datées de 1965, de 1984 et de 2000) du *Canada Election Surveys* à partir desquelles il réalise des régressions logistiques (dont les résultats sont présentés sous la forme d'*odds ratios*) qui permettent de mesurer le poids explicatif des lieux de résidence sur les votes, mais aussi sur les réponses à des questions de sondage permettant d'approcher les systèmes de valeurs politiques (tableau 2.2). Ainsi dans les années 1960 et une fois contrôlés les effets des déterminants sociaux individuels, **le type de lieu de résidence n'a pas d'effet indépendant réellement significatif sur les votes**, si ce n'est que la probabilité de voter à droite n'est que de 0,65 pour un habitant de l'*inner city*. De la même manière, il n'a pas de conséquences spécifiques en termes d'adhésion à telle ou telle valeur politique. La situation lors de l'enquête de 1984 est par contre tout autre, ce qui est particulièrement intéressant dans une perspective comparative avec les États-Unis, car cette année qui a consacré la réélection de Reagan est aussi celle qui a été identifiée par Gainsborough (2001, 3a) comme le moment du décrochage du vote des *suburbs* en faveur des candidats républicains, et que la polarisation électorale intra-métropolitaine s'est accentuée. À profil sociodémographique équivalent, le fait de vivre dans l'*inner city* canadienne implique alors une probabilité de voter pour le NDP de 2,1 alors que celle-ci est de 0,76 pour les habitants des *outer suburbs*. Quant à la probabilité de choisir un bulletin du PC dans l'isoloir, elle croît à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains : 0,74 pour l'*inner city*, 1,27 pour les *inner suburbs* et 1,32 pour les *outer suburbs*.

L'analyse que Walks propose à partir des données de l'année 2000 souligne un nouvel accroissement de la polarisation politique entre les habitants des différentes

zones métropolitaines, dans un contexte où la structure du champ politique est modifiée à droite par l'émergence du *Canadian Alliance* (plus à droite que le PC) et du Bloc Québécois (droite régionaliste).

Tableau 2.2. Vers une quantification de l'impact politique du lieu de résidence

		Political Party				
		New Democratic Party	Liberal	Progressive Conservative	Canadian Alliance	Bloc Québécois <sup>a</sup>
Urban Place of Residence:	Inner city	***2.716	–	–	***0.396	–
	Inner suburbs	–	*1.290	–	***0.562	–
	Outer suburbs	***0.378	–	–	–	1.265
Constant:		***0.039	**0.345	**0.064	***0.126	*0.003
Model Statistics:	Chi-square	265.41	299.09	235.02	895.91	211.27
	Degrees of Freedom	16	17	15	27	19
	Chi-square significance	p < 0.001	p < 0.001	p < 0.001	p < 0.001	p < 0.001
	–2* Log Likelihood	1403.04	4204.11	1590.12	2537.22	1315.42
	n	3651	3651	3651	3651	1250
	Nagelkerke R Squared	0.194	0.08	0.117	0.272	0.177

*Notes.* Coefficients are odds ratios, Exp (B), derived from backwards logistic regression. Coefficients above 1.00 indicate greater likelihood, while coefficients below 1.00 indicate reduced likelihood, for voting for the party in question (the dependent variable). Only the results for Religion, Region and Urban Location are shown. Model statistics however are for the full model, including 39 other variables controlling for gender, age, education, income, ethnicity, immigration status, degree of religiosity, and employment status (not shown).  
*Source.* Calculated by the author from the 2000 Canada Election Survey.  
<sup>a</sup>B.Q. only analyzed for the province of Quebec.  
 \*p < .05. \*\*p < .01. \*\*\*p < .001.

Lecture : Une fois contrôlés les effets des déterminants socioéconomiques individuels, un habitant de l'*inner city* a 2,716 fois plus tendance à voter pour le NDP que pour un autre parti.

	Inner Cities	Inner Suburbs	Outer Suburbs
Federal surplus should go to cutting taxes	*0.761	–	–
Federal surplus should go to social programs	*1.334	–	–
Favor private hospitals	*0.783	–	–
Welfare State makes people less willing to look after themselves	–	–	***1.637
Poor should blame themselves	–	–	**1.291
Business should have more power	–	*0.722	*1.296
Business should have less power	*1.405	–	*0.788
Unions should have more power	–	–	*0.766
Unions should have less power	–	–	–

*Note.* Shading indicates results to the right of the rest of Canada (on the political spectrum). Coefficients are odds ratios, Exp (B), resulting from backwards regression, controlling for individual-level characteristics and region. Model shows only coefficients for variables left in the model after backwards regression. Coefficients greater than 1.0 indicate increased likelihood of agreeing with the statement, while coefficients less than 1.0 indicate reduced likelihood.  
*Source.* Calculated by the author from the 2000 Canada Election Survey.  
 \*p < 0.05. \*\*p < 0.01. \*\*\*p < 0.001.

Lecture : Une fois contrôlés les effets des déterminants socioéconomiques individuels, un habitant de l'*inner city* a 0,761 fois plus tendance à être d'accord avec l'idée que les excédents budgétaires fédéraux devraient être utilisés pour réduire les impôts.

*D'après Walks, 2004a : 283, 289, 3a*

Comme le souligne le tableau 2.1, plus on habite dans l'*inner city* plus la tendance à voter pour la gauche est forte (et atteint en 2000 une probabilité de 2,7 contre 2,1 en 1984), et plus on habite dans les *suburbs* éloignés plus on a tendance à voter pour la droite (la probabilité de voter pour le parti *Liberal* de centre-droit est ainsi de 1,3 pour les *inner suburbs*, et celle de voter pour l'indépendantiste et très à droite Bloc Québécois atteint 1,3 pour les *outer suburbs*). Parallèlement, le pouvoir explicatif des questions relatives aux systèmes de valeurs augmente et devient statistiquement significatif pour presque toutes les questions présentes du sondage, de sorte que les habitants de l'*inner city* ont plus tendance à adhérer à l'idée que les excédents budgétaires devraient être consacrés à des programmes d'aides sociales, ou que le monde des affaires devrait avoir moins de pouvoir, alors que les habitants des *outer suburbs* sont de leur côté plus enclins à penser que les excédents budgétaires devraient être utilisés pour réduire les impôts, que l'État providence empêche les gens de se prendre en charge, que les pauvres ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ou que le monde des affaires devrait avoir plus de pouvoir.

L'ensemble de ces éléments empiriques conduit Walks, dans sa conclusion, à **valider l'idée selon laquelle le mode de vie suburbain est en étroite relation avec l'idéologie politique**, sans pour autant être en capacité de déterminer quels sont les processus qui expliquent ses résultats :

« This research has thus found a pattern of city-suburban polarization similar to that documented in the US, despite the relative health of Canadian inner cities and far less segregation based on race and class in the Canadian context. This provides further support for the proposition that there is something inherent in the relationship between suburbanization and political ideology that operates independently of national context or social segregation. The limitation of the data analysed in this article prevent explicit confirmation or rejection of theoretical hypotheses concerning the relationship between space and politics. Nonetheless, it should be noted that these findings are compatible with both the mode of consumption and lifestyle self-selection explanation of city-suburban political polarization. Canadian inner-city form, [...], is quite amenable to the public provision of services such as transit, and the inner city are typically the site for any social housing, including cooperative housing, although much social housing is also found in the inner suburbs. [...] Instead the environment in the outer suburbs is primarily one of auto-dependency, private shopping malls, and owner-occupied housing – an environment that discourages and inhibits more collective modes of consumption. [...] Such a differentiation could be self-reinforcing in the context of increasing outer-suburban dominance and self-sufficiency, as the latter processes reduce the ties that bind residents across a metropolitan area and thus potentially the attention paid to the special needs of the inner cities and their residents by suburbanites » (Walks, 2004a : 290, 3a).

Dans un contexte scientifique canadien déjà bousculé par l'essai de Dale (1999, 3a), le travail plus conséquent de Walks a suscité, au cours des années qui ont suivi sa parution, de multiples travaux plus ou moins complémentaires dont le but est de confirmer puis d'affiner ses résultats, mais aussi d'avancer sur les processus les expliquant (Collin, Robertson, 2004, 3a ; Collin, Bherer, Rivet, 2005, 3a ; Jodoin, Villeneuve, Thériault, 2007, 3a ; Bherer, 2007a, 2007b, 3a).

### 3.2. ... à l'émergence d'un programme comparatif international

Dans la mesure où la thèse de Walks conclut sur l'universalité de la droitisation des suburbs – phénomène d'autant plus visible qu'elle a lieu en même temps qu'une polarisation des centres-villes au bénéfice de la gauche, ce qui conduit à deux processus cumulatifs – il n'est pas étonnant qu'il ait ensuite appliqué un programme méthodologique semblable (mais limité à l'usage des données agrégées) au cas des aires métropolitaines britanniques, en aboutissant à des résultats similaires (Walks, 2005, 3a).

Dans une perspective différente et afin de mettre en relation les conséquences de la géographie électorale intra-métropolitaine sur les politiques urbaines, d'autres recherches ont souligné le clivage électoral grandissant entre le centre et les périphéries de la région urbaine de Bruxelles, notamment en ce qui concerne le vote d'extrême droite (De Maesschalk, 2004, 3a). Les évolutions du vote en faveur de l'extrême droite ont également été explorées dans l'aire métropolitaine de Milan dans un article au titre relativement explicite : *City versus Metropolis: The Northern League in the Milan Metropolitan Area* (Agnew, Shin, Bettoni, 2002, 3a). Agnew *et al.* montrent ainsi que ce sont notamment les évolutions des bases économiques (et des géographies de la stratification sociale liées aux mutations des systèmes productifs locaux) de la région urbaine polycentrique de Milan qui permettent de comprendre les implantations successives des scores de la Ligue du Nord. Par rapport aux travaux précédemment présentés, le système explicatif retenu ici est cependant basé sur une articulation entre des éléments de géographie économique et sociale avec des données qui relèvent de la science politique ou de l'aménagement :

« The political consequences are distinctive in the different zones. On the one hand the intense competitiveness of the small-firm sector in the central hinterland induces a strong identification with 'work' as defining of life and a constant worry about next year's 'bottom line'. This generally produces support for a party such as the League which appeals to the values and the worries of the small business owner in an increasingly globalized economy to which the small business owner is increasingly beholden. This has a spillover effect into the entire local community as fear of the effects of globalization leads to a retreat into identification with the provincial. On the other hand, and in Milan, in place of the class relations of Fordism there is now a much more fragmentary social structure. This is already producing a fluid electoral politics in which no party can rely on permanent support and in which there are dramatic flows of votes between elections. The third zone [la partie nord-est de l'aire métropolitaine la moins peuplée] has undoubtedly drifted towards the League but its continuing dependence on the regional capital means that its residents must still look to Milan rather than see themselves in entirely localistic terms » (Agnew, Shin, Bettoni, 2002 : 279, 3a).

Il ne fallait pas moins de toutes ces convergences nationales soulignant (séparément) une polarisation électorale croissante entre villes-centres et espaces périurbains, pour que l'idée d'un véritable programme de recherche collectif émerge. Ce sera le cas avec l'*International Metropolitan Observatory* (IMO) qui sera fondé en 2002 par la commission *Comparative studies on local government and politics* de l'association

internationale de science politique, ce qui n'est pas une surprise tant cette discipline entretient une tradition de comparatisme international. Quelques années plus tard, les travaux de ce groupe de chercheurs, animé par les politistes Vincent Hoffmann-Martinot et Jefferey Sellers, donneront ainsi lieu à la publication d'un ouvrage en langue anglaise *Metropolitanization and political change* (Hoffmann-Martinot & Sellers, 2005, 3a) qui sera traduit ensuite sous le titre *Politique et métropole. Une comparaison internationale* (Hoffmann-Martinot & Sellers, 2007, 3a). Ce dernier ouvrage est composé de huit chapitres correspondant à autant d'études de cas nationales (Canada, États-Unis, Allemagne, Suisse, France, Espagne, République Tchèque, Israël) au sein desquelles la démonstration est guidée par une série d'hypothèses communes afin de cerner si la métropolisation et la suburbanisation produisent des effets politiques :

« À l'origine, en nous situant par rapport à une littérature centrée sur la réalité observée aux États-Unis, nous avons défini une problématique axée sur la correspondance entre chaque pays étudié et ce modèle. Mais il est rapidement apparu que nos résultats ne reflétaient pas une simple diffusion de schémas spatiaux caractéristiques des Etats-Unis. La métropolisation et nombre de ses conséquences sur la politique et la gouvernance tendent à converger dans la plupart des sociétés avancées [...]. En reformulant nos objectifs analytiques, nous avons élaboré cinq hypothèses, ou séries d'hypothèses bien distinctes, que nous avons testées à l'échelle de chaque nation considérée : [...]

- La dynamique de métropolisation s'accompagne d'une polarisation sociale et économique intra-métropolitaine, en particulier entre villes-centres et périphéries ;
- Dans les banlieues, les orientations politiques sont soumises à des facteurs spécifiques de changements qui influencent la politique locale :
  - la montée des classes moyennes et moyennes-supérieures en dehors des villes-centres a créé de nouvelles bases pour les partis conservateurs ;
  - on enregistre davantage de soutiens pour les indépendants et plus de volatilité électorale dans les nouvelles banlieues ;
  - les nouvelles banlieues se caractérisent par un déclin des niveaux de participation et d'engagement politiques » (Hoffmann-Martinot, Sellers, 2007 : 9, 3a).

Même si les différences entre contextes nationaux en termes de modalités que prend l'étalement urbain ou d'hétérogénéité des appareils statistiques censés mesurer cet étalement peuvent soulever des réserves tout à fait fondées (Guéranger, 2008, 3a), le grand intérêt de cet ouvrage réside dans la tentative d'harmonisation des données utilisées, la volonté d'une comparaison stricte étant au prix des approximations inévitablement entraînées par cette harmonisation<sup>105</sup>. Dans la conclusion intitulée « La métropolisation de la politique », les coordinateurs du projet comparatif procèdent à une synthèse qui revient sur les tendances actuelles à la métropolisation et à la suburbanisation, mais envisagent aussi largement la « fragmentation géopolitique » des aires urbaines (c'est-à-dire l'éclatement des structures de décision politique que sont les communes), tout comme leur polarisation socio-économique croissante, ce afin de relier ces processus à la question de la « polarisation politique métropolitaine » :

---

<sup>105</sup> On reviendra d'ailleurs, au cours du chapitre trois, sur les conséquences de ces choix méthodologiques pour la partie de l'ouvrage qui traite des aires urbaines françaises (Hoffmann-Martinot, 2007, 3a).

« Dans les pays où la métropolisation s'accompagne d'une polarisation socioterritoriale, des structures spécifiques d'orientations politiques tendent de plus en plus à opposer les villes-centres à leurs banlieues. [...] L'importance de ce clivage intra-métropolitain varie cependant sensiblement selon les régions considérées » (Hoffmann-Martinot & Sellers, 2007 : 230, 3a).

Bien que ce constat puisse finalement paraître timide au regard des ambitions de l'ouvrage, les travaux menés à l'étranger soulignent tous, peu ou prou, l'existence d'un clivage croissant en ce qui concerne les votes relevés dans les centres des métropoles et dans leurs différentes couronnes périphériques.

\*

\* \*

### **Conclusion. Des constats nationaux qui vont dans le même sens...**

Qu'ils soient conduits en France (entre autres Lévy, 2003a, 2003b, 2003c, 2007a, 2007b, 3a ; Bussi *et al.*, 2002a, 2005, 2007a, 3a, Bussi, Fourquet, 2007, 3a ; Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, 3a), au Royaume-Uni (Walks, 2005, 3a), en Belgique (De Maesschalk, 2004, 3a), en Italie (Agnew *et al.*, 2002, 3a), au Canada (Walks, 2003, 2004a, 2004b, Collin *et al.*, 2004, 2005 ; Bherer, 2007a, 2007b, 3a) ou aux États-Unis (notamment McGirr, 2001 ; Gainsborough, 2001, Sellers, 2005, 3a), les travaux menés dans la perspective de comprendre les évolutions électorales et politiques induites par l'étalement urbain constatent des tendances globalement concordantes. Il en ressort l'idée d'un **processus croissant de polarisation électorale entre le cœur des grandes métropoles mondiales et leurs périphéries**, mais aussi entre les communes-centres d'aires urbaines moyennes et leurs couronnes. Ces travaux ont toutefois montré que l'intensité de ces polarisations variait sensiblement selon les contextes nationaux et locaux, et divergent sur l'identification des processus à l'origine de ces polarisations.

Cette polarisation repose d'un côté sur des surreprésentations des partis dits « de gouvernement » et notamment des écologistes, du centre gauche (socialistes en France, travaillistes en Angleterre, démocrates aux États-Unis, NDP canadien, etc.) ou du centre (à l'instar des scores urbains du Modem français) au sein des centres urbains ; et de l'autre côté sur des votes plus élevés que la moyenne pour les partis d'extrême droite (FN en France, Ligue du Nord en Italie, *Vlaams Belang* en Belgique...) ou pour des formations gouvernementales ancrées à droite (UMP en France, conservateurs en Angleterre, républicains aux États-Unis, partisans du Bloc québécois au Canada...) dans les espaces périurbains. Il reste que les valeurs véhiculées par certaines de ces structures politiques participent à produire puis à entretenir, par rapport aux normes dominantes dans la société, **des représentations valorisant les centres urbains et leurs habitants et dévalorisant les espaces périurbains et ceux qui y vivent.**

## Conclusion

### Contribuer à des convergences pluridisciplinaires

« Il ne s'agit plus de fonder la légitimité institutionnelle d'une discipline scientifique en lui assignant un objet spécifique, ni non plus d'espérer constituer un cadre d'analyse unitaire, homogène des phénomènes politiques, mais d'envisager différentes perspectives de recherche et d'analyse pour penser le politique. La voie est ainsi ouverte vers la diversification des points de vue, l'élargissement des objets et, surtout, la transgression des frontières académiques » (Voutat, 2001, 7, 1b).

Si l'on rejoint pleinement l'auteur de ces lignes sur la nécessité de transgresser les frontières disciplinaires académiques – tout comme l'exclusivité des approches méthodologiques qui est généralement associée aux pré-carrés académiques – on souhaite néanmoins défendre l'idée que la meilleure manière d'y parvenir est justement de **constituer un cadre unitaire (et donc pluridisciplinaire) d'analyse des pratiques électorales**, ce qui ne veut pas dire un cadre *uniforme*. Plus que sur un objet comme le vote, partagé par des chercheurs appartenant aux branches de disciplines différentes (la géographie électorale, la sociologie électorale, l'histoire électorale, la psychologie électorale, l'économétrie du vote, etc.) mais qui semble un point commun finalement assez restreint, un tel cadre d'analyse doit être construit *a minima* sur des proximités et des convergences liées à deux aspects fondamentaux : les théories sociologiques utilisées pour expliquer les comportements sociaux et le statut accordé à l'espace géographique.

Pour autant, rechercher des convergences sur ces deux aspects n'implique évidemment pas l'absence d'attention (ou de collaboration) aux travaux des autres chercheurs travaillant sur les questions électorales, et ce quelles que soient leurs approches méthodologiques, théoriques ou disciplinaires, car l'existence de la diversité constitue une indéniable richesse scientifique, comme le rappelle ici Voutat. Dès lors, l'objectif de cette conclusion intermédiaire est double. Il s'agit d'une part d'apporter quelques compléments historiographiques très récents qui complètent cette première partie avant de trancher sur la validation ou l'infirmité des hypothèses de recherche qui l'animent. D'autre part, ces éclairages permettent de mettre en évidence des éléments qui vont dans le sens de la constitution du cadre unitaire qui vient d'être évoqué. Ils montrent en effet que les politistes et les sociologies portent **une attention croissante aux votes produits dans les périphéries urbaines et dans tous types de contextes**. Quels sont les indices qui étayent cette thèse ?

## Du côté de la sociologie électorale « incarnée » par le CEVIPOF

Pour ce qui est de la tendance dominante dans les études électorales, une anecdote permet d'approcher les représentations qu'entretient ce courant de recherche avec la géographie<sup>106</sup>. À l'issue des élections de 2002, la traditionnelle « chronique électorale » publiée par le CEVIPOF comportait, **signe manifeste d'ouverture pluridisciplinaire**, pour la première fois la contribution d'un géographe chargé d'analyser les ressorts du vote en faveur du candidat du CPNT. Du point de vue de la « hiérarchie sociale des objets » et des disciplines (Bourdieu, 1975, 1b), il n'est cependant pas anodin que ce soit au (seul) géographe participant à l'ouvrage qu'échoie le (dernier) chapitre où l'on analyse les résultats d'un (petit) candidat, autrement dit que les objets les moins nobles soient assignés au chercheur issu de la discipline considérées comme « étant la moins légitime par les détenteurs du « monopole de la compétence scientifique » dans le champ (Bourdieu, 1976, 1b)<sup>107</sup>. La contribution de Bussi, puisque c'est de ce géographe qu'il s'agit, était évoquée par les politistes ayant assuré la direction de l'ouvrage en ces termes :

« Son électorat [celui du CPNT] est très territorialisé et marqué par une forte ruralité (agriculteurs, taille de la commune, éloignement vis-à-vis des aires urbaines) » (Perrineau, Ysmal, 2003 : 20, 3b).

Cette formulation maladroite – puisque les auteurs veulent en fait exprimer l'idée que la répartition géographique des résultats du CPNT est très différenciée – tout comme la division du travail entre disciplines qu'elle légitime, véhicule **une conception réductrice de l'espace des sociétés et de son rôle dans la production des votes** et plus largement des pratiques sociales. En ne convoquant l'espace et le géographe que pour un « électorat » considéré comme « très territorialisé », elle laisse entendre que les autres « électorats » seraient d'une certaine manière hors-sol, donc non susceptible d'une analyse géographique ou même contextualisée. Cette posture va dans le même sens que celle partagée par nombre de géographes eux-mêmes, consistant à n'étudier l'espace des votes que dans les cas où les modèles explicatifs classiques sont épuisés, comme si l'introduction de la dimension spatiale servait uniquement à comprendre les anomalies (locales) par rapport aux modèles (nationaux), c'est-à-dire les résidus pour employer une métaphore statistique. Tandis

---

<sup>106</sup> Cette conclusion est construite autour d'un plan en deux parties qui renvoient à deux tendances de la sociologie électorale française. Pour autant, ces deux « côtés » de la sociologie électorale sont loin d'être des « camps » homogènes au niveau interne et le propos doit donc être nuancé car les clivages scientifiques sont loin d'être binaires. Si un tel plan a été adopté, c'est justement pour soutenir l'idée que les lignes bougent de toutes parts en ce qui concerne l'intérêt porté aux contextes géographiques au sein desquels sont émis les votes.

<sup>107</sup> La chronique électorale consécutive au cycle électoral de 2007, *Le vote de rupture* (Perrineau, 2008, 1b), n'accueillera pas de géographe universitaire. En tant que directeur adjoint de l'IFOP, Fourquet y analysera toutefois le vote pour J.-M. Le Pen, ce qui n'est pas un hasard car c'est aussi un vote dont la répartition géographique dans l'espace français est très contrastée. Si l'on raisonne en termes de hiérarchie sociale des objets, ce chapitre constitue cependant moins un « morceau de choix » que dans la chronique électorale de 2002 où l'attention des chercheurs et des médias était focalisée sur ce vote. À noter qu'en 2002 comme en 2007, c'est le directeur du CEVIPOF qui a assuré le traitement scientifique du vote « faisant l'évènement » puisque Perrineau a successivement rédigé les chapitres sur J.-M. Le Pen (2002) et N. Sarkozy (2007).

que l'idée de la nationalisation du vote était considérée comme acquise par certains, autrement dit que les différenciations et permanences régionales dégagées par Siegfried étaient en voie de disparition, tout se passe comme si les géographes n'avaient plus qu'à se retrancher derrière les différenciations entre espaces urbains, périurbains et ruraux, **au risque de laisser penser que l'espace est un facteur supplémentaire et autonome dans l'explication des votes**, à l'image de Lévy qui a promu, comme on l'a vu, le degré d'urbanité au rang de « meilleur prédicteur du vote » (Lévy, 2005, 3a). Or, comme le rappelle d'une certaine manière le politiste Christophe Traïni :

« "Urbain" ou "périurbain" sont des caractéristiques géographiques qui, comme d'autres catégories géographiques à visée descriptive, ne sont pas explicatives des comportements électoraux par elles-mêmes » (2006 : 126, 3a).

Les représentations et les rapports de domination entre disciplines que cette anecdote donne à lire doivent cependant être nuancés. D'abord parce que le rapport de force est lié au nombre de chercheur travaillant sur le sujet et que ce nombre avoisine la dizaine du côté des géographes... Ensuite parce que les choses bougent aussi du côté de la science politique la plus instituée, comme le montrent plusieurs indices récents. C'est ainsi que le GAEL de l'AFSP<sup>108</sup>, qui compte plusieurs chercheurs du CEVIPOF parmi ses membres, a organisé une journée d'étude intitulée « Le renouveau de l'analyse contextuelle » en partenariat avec Bussi et le groupe ADRET<sup>109</sup>. En déclinant cette volonté de contextualisation à un type d'espace en particulier, le GAEL a également organisé, deux ans plus tard, une autre manifestation scientifique portant sur « Les processus électoraux dans les grandes agglomérations françaises »<sup>110</sup>, confirmant un léger virage dans les rapports avec la géographie, virage d'autant plus aisé que les consultations électorales récentes ont très largement invalidé la théorie de la nationalisation des votes et ont donc en quelque sorte plaidé la cause des géographes... Plus récemment encore, des politistes du CEVIPOF (autour de Bruno Cautrès et d'Anne Jadot) collaborent depuis peu avec les géographes du groupe ADRET dans le cadre de l'ANR CARTELEC<sup>111</sup> qui vise à produire un SIG des 65 000 bureaux de vote français pour les mettre à la disposition de la communauté scientifique française, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses possibilités de contextualisation des travaux ultérieurs. Un dernier indice confirme cette attention croissante aux « contextes » de la part de ce courant de la science politique. Il réside dans la manière dont le CEVIPOF présente certaines caractéristiques de sa dernière enquête comme des points forts :

« Le Baromètre Politique Français (BPF) est à ce jour le dispositif d'enquête électorale le plus complet jamais réalisé en France. [...] Le Baromètre Politique Français présente des

---

<sup>108</sup> Il s'agit du Groupe d'Analyse Électorale de l'Association Française de Science Politique.

<sup>109</sup> Voir « Les espaces périurbains français, un contexte électoral spécifique ? » (Rivière, 2006, 1a), Paris, 6 juin.

<sup>110</sup> Voir « Le clivage électoral "centre-ville / marges urbaines" comme produit de la géographie des inégalités sociales métropolitaines » (Rivière, 2008, 1a), Bordeaux, 19-20 mai.

<sup>111</sup> Pour CARTE ÉLECTorale.

caractéristiques exceptionnelles et novatrices sur deux aspects : le fait de disposer de quatre vagues d'enquêtes et le fait de pouvoir combiner les niveaux d'analyse national et local. En ce sens, le BPF participe d'un important renouvellement des méthodes de l'analyse électorale et d'un retour dans ce domaine des explications en termes de contextes (de temps et de géographie). [...] L'analyse électorale connaît depuis quelques années un incontestable retour sur la question du contexte (notamment territorial) et de ses effets sur le vote ou la structuration des opinions politiques. Le Baromètre Politique Français s'inscrit clairement, par ses choix méthodologiques, dans ce retour de la question contextuelle en sociologie électorale. Sa construction articule deux types de niveaux (national et régional) et permet de caractériser chaque personne interrogée dans son contexte socio-économique territorial<sup>112</sup>. Le BPF est ainsi la première enquête électorale française permettant de coupler réponses données par les personnes interrogées et données macro-sociales (données de recensement, données sur la délinquance, indicateurs de distance aux centres urbains) » (<http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/bar0.htm>)

On voit clairement que **la dimension « contextuelle » de cette enquête est mise en avant** comme élément novateur et il y a fort à parier que l'organisation des deux journées d'études du GAEL sur la question des contextes a participé de cette prise de conscience. La référence à des « indicateurs de distance aux centres urbains » dans la liste des données qualifiées de « macro-sociales » suggère d'ailleurs fortement que les géographes du groupe ADRET ont joué un rôle de passeurs, et notamment Fourquet qui est aussi directeur adjoint à l'IFOP, l'organisme qui assure la réalisation technique du BPF... Lorsque l'on creuse la question en cherchant dans le plan de sondage du BPF, on s'aperçoit que cet indicateur correspond en réalité au type d'espace dans la nomenclature du ZAU de l'INSEE, justement mobilisé dans certains travaux du groupe ADRET (chapitre deux). Les premiers tris proposés en ligne sur le site du CEVIPOF portent (pour l'instant) uniquement sur les effets bruts des contextes sans que l'on essaie de contrôler les effets électoraux d'une position sociale par le fait de résider dans tel ou tel type de contexte (chapitre six), ce qui offre toutefois des pistes d'analyses secondaires intéressantes (conclusion générale).

À ce moment de la conclusion, rappelons les hypothèses de recherche qui guident cette première partie.

**(H<sub>1</sub>) : Depuis les années 1950, la structuration croissante de l'espace français par les villes tend à infléchir les regards scientifiques des chercheurs de différentes (sous)disciplines dont l'objet est la compréhension du vote.**

**(H<sub>1A</sub>) : Certains travaux de science politique critiquent fortement l'idée d'une nationalisation des comportements électoraux, idée qui prévaut pourtant en France depuis les années 1990. Dans un contexte pluridisciplinaire (non sans concurrence), on peut alors faire l'hypothèse que l'impasse explicative (qui est aussi une crise méthodologique) dans laquelle se trouvent les électoralistes qui défendent la thèse de la nationalisation pousse en retour les géographes – d'ordinaire dominés dans le champ des études électorales – à promouvoir le rôle de l'espace dans l'explication du vote.**

**(H<sub>1B</sub>) : Mais il est aussi possible de soutenir l'hypothèse, apparemment inverse, qui consiste à poser que c'est parce que des géographes français ont récemment souligné l'organisation concentrique des**

<sup>112</sup> C'est moi qui souligne.

votes en fonction de la distance à la ville, faisant du clivage électoral urbain-rural une de leurs principales grilles de lecture des votes, que des politistes ont redécouvert l'intérêt d'étudier la distribution spatiale des comportements électoraux.

Au regard des tendances dégagées jusque là et des compléments apportés dans les pages qui précèdent, on peut considérer que l'*hypothèse 1* est confirmée par la lecture historiographique proposée dans cette première partie. Plus précisément, il semble que les deux processus décrits dans les *sous-hypothèses 1a* et *1b* se nourrissent mutuellement pour concourir à la validation de cette hypothèse générale, bien que l'on pense que le rôle de la *sous-hypothèse 1a* est premier tant les géographes occupent des positions périphériques dans le champ des électoralistes.

## Du côté de l'autre approche des pratiques électorales

Dans un numéro spécial de *Political Geography* déjà ancien d'une dizaine d'années, Colin Flint a souligné que le manque de liaisons entre la conceptualisation de la notion de contexte et l'approche micro-géographique ne constituait pas une crise pour la géographie électorale, mais bien une opportunité (Flint, 1996 : 46, 1a). Or du côté de la sociologie électorale et de la science politique depuis toujours sensibles aux contextes, les choses tendent à s'accélérer :

« L'évolution de la science électorale s'est accompagnée d'une indifférence toujours plus grande pour l'observation fine des comportements ; et, en particulier, pour l'observation directe, *in situ* et *in concreto*, des mobilisations électorales dans leur contexte de production effectif. Pourtant, ce type d'observation, inspiré des procédés auxquels recourent les ethnologues, représente un moyen irremplaçable de gagner en réalisme et, plus encore, en profondeur sociologique » (Braconnier, Dormagen, 2007 : 16, 3a).

La constitution récente d'un groupe de chercheurs en sociologie politique, qui se rassemblent autour du projet d'une sociologie des électeurs dans leurs environnements, apparaît comme une manière de saisir l'opportunité évoquée par Flint, et comme **un signe scientifique fort**<sup>113</sup>. Précisons tout de suite que si l'on voit dans l'émergence de ce programme de recherche, deux décennies après le dossier de *Politix* consacré à l'analyse du local<sup>114</sup>, une sorte de réhabilitation de l'analyse contextuelle aux yeux de la sociologie électorale, cela ne signifie bien entendu pas que des travaux allant dans ce sens n'aient pas existé jusqu'alors, à l'image du très riche

---

<sup>113</sup> Voir l'ANR PAECE (Pour une Analyse Écologique des Comportements Électoraux), pilotée par Dormagen et qui rassemble plusieurs laboratoires de science politique. La démarche méthodologique de ce programme en cours combine des analyses écologiques de cadrage associant données de recensement et résultats électoraux, des enquêtes par questionnaires synchronisées et harmonisées dans plusieurs communes ou bureaux de vote ciblés pour leur diversité, des campagnes d'entretiens et d'observation de terrain, soit un dispositif d'enquête extrêmement proche de celui construit pour cette thèse. Ces travaux sont présentés plus en détail dans la troisième partie. C'est dans le cadre de ce programme de recherche qu'a été organisée en avril 2008 une journée d'étude pluridisciplinaire intitulée « Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural », à laquelle nous avons proposé, avec Fabrice Ripoll, la communication suivante « Il y a campagne et campagne. Éléments sur les élections municipales 2008 dans les communes périurbaines », Montpellier, 11 avril 2008.

<sup>114</sup> *Politix*, 1989, n° 7.

ouvrage *Mobilisations électorales* (Lagroye, Lehingue, Sawicki, 2005, 3a) qui traite des élections municipales de 2001. Ce qui semble en revanche assez nouveau, c'est que l'on interroge des élections nationales avec une focale locale et une démarche quantitative, et que l'analyse contextuelle ne soit pas nécessairement associée à l'étude – par ailleurs indispensable – des élections locales, étude dont la figure la plus emblématique est la « monographie de village » souvent centrée sur les scrutins de portée locale et généralement appréhendée par une démarche qualitative. **C'est à cette inflexion épistémologique en cours, qui transcende les cloisonnements disciplinaires et les approches méthodologiques exclusives mais converge au niveau de la perspective théorique que cette thèse entend contribuer.** Elle s'inscrit en cela dans une lignée d'analyses récemment menées dans plusieurs types de contextes géographiques.

Du côté des mondes urbains, l'ouvrage *La démocratie de l'abstention* (Braconnier, Dormagen, 2007, 3a) livre ainsi, à l'aide de matériaux empiriques d'une grande richesse (données de plusieurs recensements de l'INSEE utilisées comme éléments de cadrage, dépouillement des listes électorales, questionnaires « sortie des urnes » réalisés à de multiples reprises dans une perspective longitudinale, entretiens...), une exploration minutieuse des processus conduisant à la démobilisation électorale dans un quartier populaire de grands-ensembles. Parallèlement, c'est un quartier pavillonnaire de la banlieue nord de l'Île-de-France qui a été ausculté par le biais d'une approche ethnographique collective qui donnera lieu à la parution de *La France des « petits-moyens »* (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008, 1b). Le dernier chapitre de l'ouvrage pose d'ailleurs la question de la « droitisation des pavillonnaires » qui est envisagée grâce à de nombreux entretiens. Les auteurs y montrent de manière magistrale toute la **pertinence d'un regard scientifique contextualisé et sensible à l'historicité des trajectoires** pour comprendre les pratiques politiques, comme le révèle l'extrait suivant avec le cas de la participation électorale :

« On ne peut donc pas homogénéiser le vote des pavillonnaires et le figer comme vote de droite : c'est le priver d'histoire et s'interdire de réfléchir aux conjonctures et aux facteurs complexes qui décident du positionnement à gauche ou à droite des électeurs ». [...]

Les pionniers des bandes [les habitants des pavillons en bandes installés dès les années 1960], même s'ils avaient des diplômes modestes, ont souvent suivi une formation professionnelle qui leur a permis d'acquérir des ressources culturelles différentes de celles de leur milieu d'origine ; quant aux familles installées depuis les années 1990, leur niveau scolaire, sans être haut, s'élève. Surtout, l'accession à la propriété dans un quartier de promotion s'accompagne d'un rapport à l'avenir et au monde social différent de celui des habitants des quartiers populaires. Les "petits-moyens" ne sont pas caractérisés par le scepticisme, voire l'indifférence, qui sont au cœur du rapport au politique en milieu populaire. Par ailleurs, l'attachement à une "ambiance d'égalité" chez les pionniers des bandes ou le vif désir de conformité et de reconnaissance sociale dans le cadre du voisinage exprimé par les générations plus récentes venues des cités favorisent le respect d'une norme sociale de civisme, la participation électorale valant comme signe d'une intégration sociale et locale réussie. Ce civisme exprime chez ces ménages la volonté d'avoir prise sur leur environnement social et politique, de la même manière qu'ils sont parvenus à avoir prise sur leur trajectoire ascendante » (Cartier *et al.*, 2008 : 243, 246-247, 1b).

Ces deux enquêtes ont constitué pour moi de précieux points de repères au moment de discuter les résultats de la troisième partie. Dans le même temps et à l'autre bout de l'échelle sociale, l'enquête de Fabien Desage sur une « commune résidentielle suburbaine en pleine campagne » (2005, 3a) montre par une observation très fine du déroulement d'un scrutin municipal que la forte surreprésentation des catégories sociales supérieures joue un rôle majeur dans la construction des intérêts sociaux et des enjeux électoraux de la campagne (quatrième partie). Ce faisant, il confirme la grande hétérogénéité des profils sociaux et électoraux des espaces périurbains et l'impossibilité de traiter « le périurbain » comme une catégorie homogène (deuxième partie). La spécificité de ces contextes sociaux locaux appelle d'ailleurs des travaux complémentaires – ce à quoi s'attèlent les parties empiriques de la thèse – tant le quartier pavillonnaire urbain analysé dans *La France des « petits-moyens »* et la commune périurbaine riche étudiée par Desage constituent, comme le notent d'ailleurs les auteurs de ces deux enquêtes, des figures particulières au regard de la grande diversité du périurbain.

Mais c'est probablement du côté des études rurales que s'exprime le mieux **l'attention systématique aux transformations des contextes sociaux qui sont le cadre local de production des comportements électoraux**. À l'initiative du sociologue Julian Mischi et de l'historienne Annie Antoine, la tenue en 2005 d'un colloque pluridisciplinaire intitulé « Sociabilités et politique en milieu rural », qui donnera lieu à l'ouvrage du même nom (Antoine, Mischi, 2007, 1b), peut à ce titre être considérée comme un des points de départ de la constitution d'un réseau à l'origine de plusieurs initiatives scientifiques. C'est en effet lors de cette rencontre qu'a germé l'idée d'organiser un colloque sur les « Mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales », qui se tiendra en 2006 et qui comprendra une session sur la « politisation des mondes ruraux »<sup>115</sup>. À l'occasion de ces deux colloques, les travaux des politistes Emmanuel Pierru et Sébastien Vignon, qui tentent de comprendre « L'inconnue de l'équation FN » (2005, 2006, 3a) dans le département de la Somme en mettant l'accent sur la « déstabilisation des lieux d'intégration traditionnels » et les « transformations de l'entre-soi rural », me sont apparus particulièrement éclairants à la fois en termes de posture critique à l'égard des travaux existants et par les options méthodologiques adoptées.

C'est également suite à ce colloque que s'est dessiné le projet d'un numéro de la revue *Politix* sur les « Mondes ruraux » (n° 83, 2008), numéro auquel j'ai contribué (Rivière, 2008, 1a) et dont l'introduction intitulée « Pour une sociologie politique des mondes ruraux » (Mischi, Renahy, 2008, 1b) constitue un appel à la création d'un cadre d'analyse unitaire des comportements électoraux. Plus explicites encore sont les propos

---

<sup>115</sup> Ce colloque sera pour moi l'occasion de présenter pour la première fois mon travail dans une manifestation scientifique importante sous le titre « Périurbanisations, changements sociaux, comportements électoraux. Quelques systèmes explicatifs récents à l'épreuve des mutations de l'aire urbaine de Caen » (Rivière, 2006, 5a), Dijon, 17-19 mai.

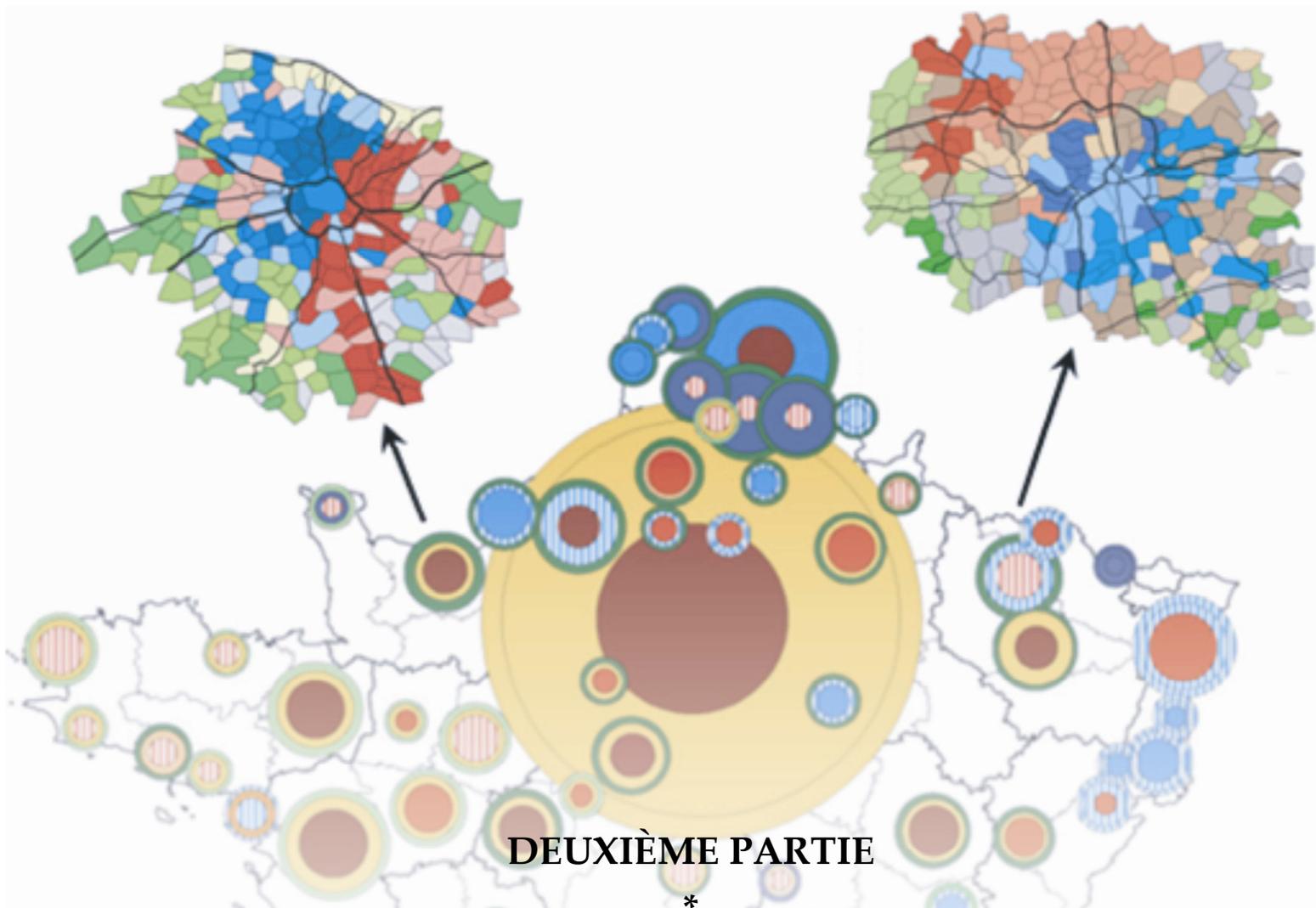
tenus dans l'introduction de l'ouvrage *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, tiré du colloque du même nom :

« Il se "passe" donc quelque chose depuis une dizaine d'années, un quelque chose encore difficilement définissable, mais qui doit être relié à l'évolution globale des sciences sociales, et notamment à la reconfiguration des rapports entre les disciplines. La rupture chronologique à la cheville des années 1990 (renouvellement des *Annales ESC* en *Annales HSS*, création de *Genèses*, de *Politix*, d'*Enquêtes...*) nous semble ainsi particulièrement saillante, puisqu'elle reconfigure largement les frontières disciplinaires des périodes précédentes. Ce programme contemporain des sciences sociales va au-delà du dialogue interdisciplinaire, en promouvant une unification des sciences sociales autour du paradigme constructiviste » (Mischi, Renahy, 2007 : 12, 1b).

C'est précisément à ce projet qu'entend contribuer ma thèse et il est important de préciser qu'**elle s'est construite dans cet environnement pluridisciplinaire** qui l'a influencée tout autant que ma formation universitaire initiale dans un « lieu-saint »<sup>116</sup> de la géographie sociale, qui m'y a rendu sensible.

---

<sup>116</sup> Pour reprendre l'expression de Brunet de 1986 désignant les « lieux qui étaient alors les plus impliqués, ou plus exactement les chercheurs les plus investis, dans l'essor de la géographie sociale, en l'occurrence des géographes de Caen, Lyon, Pau » (Séchet, Veschambre, 2006 : 15, 1b).



## DEUXIÈME PARTIE

\*

# LES EFFETS SOCIAUX ET ÉLECTORAUX DE QUARANTE ANS DE PÉRIURBANISATION

*Introduction : Réunir des matériaux écologiques pour produire des typologies quantitatives du changement socio-électoral*

### **CHAPITRE TROIS. La carte électorale française remodelée**

**Ou comment analyser le clivage électoral « urbain-rural » comme une expression de la géographie des inégalités sociales (1995-2007)**

1. Quelles dynamiques sociales se cachent derrière les profils électoraux du territoire national
2. les traductions électorales des évolutions internes aux principales aires urbaines
3. Fondements et modalités d'un changement d'échelle (1)

### **CHAPITRE QUATRE. La mutation des configurations socio-électorales**

**Une lecture comparée entre Caen, Metz et Perpignan (1969-2007)**

1. Caen, un cas exemplaire des aires urbaines dynamiques de la moitié ouest
2. Metz, un cas emblématique de la France du nord-est
3. Perpignan, un cas typiquement méditerranéen

*Conclusion. Des cartes électorales redistribuées à toutes les échelles sous l'effet de la périurbanisation*



## Introduction

### Réunir des matériaux écologiques pour produire des typologies quantitatives du changement socio-électoral

« Ce que nous pouvons souhaiter c'est qu'ayant fait cette découverte, les chercheurs utilisent l'analyse des correspondances dans une perspective heuristique, pour la recherche de types idéaux wébériens, et ce d'une manière consciente. Dans le dépouillement d'enquête, l'analyse des correspondances est un point de départ, une méthode rapide pour découvrir des configurations intéressantes qu'en tout état de cause, il faudra ensuite comptabiliser avec précision et vérifier » (Cibois, 1981 : 344, 4a).

Cette citation du sociologue Philippe Cibois résume bien l'esprit qui anime la deuxième partie. Elle propose en effet les premières explorations empiriques des relations entre les conséquences sociales de la périurbanisation et ses expressions électorales, en tentant, d'un point de vue théorique, d'appréhender les changements dans une perspective idéal-typique. En ce sens, elle vise à confronter aux réalités empiriques la proposition suivante :

*(H<sub>2A</sub>) : Les processus économiques survenus depuis la fin des Trente Glorieuses affectent profondément les formes de la division sociale de l'espace, qui doit donc être pensée à une échelle géographique bien plus large que celle des seuls espaces urbains agglomérés. On pose alors que les transformations de la division sociale des aires urbaines bouleversent les mondes socio-politiques ruraux préexistants et participent à redessiner les traits de la carte électorale française à plusieurs échelles.*

Elle comprend pour cela deux chapitres qui ont une double fonction dans le cadre du mouvement général de la thèse. Ils permettent d'une part de **dégager des résultats qui ont leur utilité propre dans la démonstration**, et servent d'autre part de **pivots dans le raisonnement**, grâce à leur articulation selon deux niveaux spatiaux emboîtés. Ainsi et grâce à une approche menée à l'échelle nationale, c'est d'abord l'idée selon laquelle « la carte électorale française [est] remodelée » par les changements sociaux liés à l'étalement urbain qui est mise en avant (**chapitre trois**). La fin de ce chapitre permet alors de définir les conditions et les modalités d'un premier changement d'échelle. À partir de cette variation de la focale d'analyse, on s'attache ensuite à décrire « la lente mutation des configurations socio-électorales dans trois aires urbaines moyennes » (**chapitre quatre**), en comparant la situation dans les périphéries de Caen, de Metz et de Perpignan sur des temporalités plus longues. La conclusion de ce chapitre jette les bases d'un second changement d'échelle, en permettant le repérage de quelques communes qui constituent les terrains d'investigation de la suite de la thèse.

Ce raisonnement d'inspiration wébérienne, appliqué à l'idée éminemment géographique de **changement d'échelle**, est mis en œuvre empiriquement grâce à une démarche méthodologique fondée sur l'usage de techniques statistiques associant des analyses factorielles (ACP en l'occurrence) à des procédures de classifications automatisées (Classifications Ascendantes Hiérarchiques), les résultats de ces traitements étant associés à des représentations cartographiques. Dans le cadre de cette démarche méthodologique, une attention permanente est portée à la question des rythmes et des temporalités du changement social et électoral. Cette volonté d'**intégrer un regard diachronique à l'analyse statistique** a des conséquences pratiques importantes sur la disponibilité et la géométrie des matériaux empiriques mobilisés, matériaux dont il convient de préciser la nature et les contours.

### **Nature et contours des données agrégées mobilisées**

Ce moment de la démonstration, qui envisage les conséquences sociales et électorales du mouvement de périurbanisation depuis la fin des années soixante en France, s'appuie sur des données agrégées issues de deux principales sources : d'un côté des résultats électoraux publiés par le Ministère de l'Intérieur, de l'autre des indicateurs sociaux tirés des résultats des Recensements Généraux de la Population (RGP) collectés puis diffusés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). La volonté d'appréhender les évolutions sociales et électorales sur un temps assez long avec des nomenclatures harmonisées nécessite d'apporter quelques précisions quant aux **contours des variables retenues** et des périmètres géographiques au sein desquels sont analysées ces variables.

#### *Des découpages spatiaux saisis à « géographie constante »*

La question de **la délimitation de l'espace périurbain** – dont le périmètre est par définition à la fois flou et mouvant – est depuis longtemps problématique pour les géographes, dont l'une des pratiques disciplinaires consiste à inventer des catégories de pensée pour nommer les différents types d'espaces. Dans le cadre de cette thèse, les espaces périurbains sont appréhendés à l'aide de la nomenclature du Zonage en Aires Urbaines (ZAU), forgée par l'INSEE au milieu des années 1990 pour palier l'inefficacité des définitions anciennes telles que les Zones de Peuplement Industriel et Urbain (ZPIU). Avant de revenir sur les raisons d'une telle option méthodologique, quelques précisions techniques sont nécessaires à la bonne compréhension des critères sur lesquels repose le ZAU, ainsi que sur les compléments qui lui ont été apportés avec le Zonage en Aires Urbaines et aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER) dans le but d'affiner la lecture des processus internes à l'espace à dominante rurale (encadré 4.1)<sup>117</sup>.

---

<sup>117</sup> L'annexe C revient plus en détail sur la genèse de ces catégories construites successivement.

#### Encadré 4.1. Les six catégories d'espaces français selon le ZAU et le ZAUER

##### Espace à dominante urbaine (ZAU)

###### - Aires urbaines

- [1] *Pôles urbains* (354 pôles représentant 3 100 communes en 1999) : un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain. L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.
- [2] *Couronnes périurbaines* (10 808 communes) : une couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. 40 % des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.
- [3] *Communes multipolarisées* (4 122 communes) : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

##### Espace à dominante urbaine (ZAUER)

###### - Aires d'emploi de l'espace rural

- [4] *Pôles d'emploi de l'espace rural* (525 pôles représentant 973 communes) : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.
- [5] *Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural* (832 communes) : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.
- [6] *Autres communes de l'espace à dominante rurale* (16 730 communes) : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Source : Julien, 2007a : 27, 4b

Appréhendées grâce au ZAU et au ZAUER, ce sont ces catégories d'espaces qui sont utilisées dans la thèse, les six catégories étant prises en compte dans le chapitre trois alors que seules les deux premières sont mobilisées à partir du quatrième chapitre. De tels zonages présentent l'intérêt d'être fondés sur les pratiques quotidiennes des populations actives, à savoir les déplacements domicile-travail qui constituent un des principaux traits du mode de vie périurbain<sup>118</sup>. Or il semble qu'une telle construction des périmètres d'étude rejoigne bien le constat de « la méfiance par rapport aux espaces préconstruits et la nécessité corrélative de reconstruire les espaces pertinents en fonction de la problématique adoptée » de Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki (1989 : 9, 1b). Néanmoins et comme toute nomenclature géographique qui tend à réifier un type d'espace, l'utilisation du ZAUER reste imparfaite pour saisir un espace périurbain aux contours par essence incertains, mais l'utilisation d'un tel

<sup>118</sup> On a toutefois bien conscience des défauts, qui sont désormais bien connus, de cette nomenclature spatiale, à commencer par son inadaptation aux contextes de conurbations comme on en trouve au nord et à l'est du pays (c'est particulièrement le cas pour l'aire urbaine de Metz, comme on le verra dans le chapitre suivant), ou sur la partie orientale du littoral méditerranéen. Pour un bilan des problèmes d'utilisation posés par le ZAU, voir Julien (2007a, 4b).

zonage reste **un outil puissant dans le cadre d'une démarche comparative interurbaine**, l'unicité des règles de découpage facilitant le travail de démarche comparative sur des bases communes. Ce principe de zonage, exclusivement fondé sur la polarisation par l'emploi et excluant de fait la question de l'accessibilité aux équipements et aux services, semble ainsi le plus adapté au regard des hypothèses de recherche qui envisagent la périurbanisation en articulant la question des pratiques électorales avec celle des positions sociales, positions largement déterminées par la place dans le monde du travail et dans la sphère productive. À ce titre, les propos de Philippe Julien, souvent légitimement critiqués à l'égard du ZAUER, confirment la pertinence d'un tel découpage spatial pensé en cohérence avec l'objet et le registre explicatif de la thèse :

« L'aire urbaine présente, *en général*, une grande utilité, notamment parce qu'elle constitue un bassin d'emploi de taille raisonnable, au moins jusqu'à sa dernière version en 1999. Le principe même de sa construction (utilisation des seules migrations domicile-travail, effet boule de neige) et le taux d'attraction choisi (40 %), ni trop élevé ni trop faible, en font effectivement, *en moyenne*, un bassin performant pour des analyses sur l'emploi au niveau local » (Julien, 2007b : 33, 4b).

Mais c'est dans le cas des analyses diachroniques que l'utilisation d'une telle nomenclature spatiale est depuis longtemps très discutée par le même auteur qui considère que lorsqu'une nomenclature n'épouse pas le caractère spatio-temporel de l'urbanisation, son utilisation peut aussi conduire à des analyses erronées :

« Comme on le fait habituellement avec toute nomenclature, les phénomènes sont en général étudiés et décrits avec la version la plus récente. Cette pratique est évidemment adaptée pour analyser une période courte et récente : par exemple, le niveau d'urbanisation du territoire en 1999 – ou son évolution entre 1990 et 1999 – peut être décrit à l'aide des unités urbaines de 1999 ; le faire avec les unités urbaines de 1990 est encore possible, mais prendre celles de 1968 conduirait à un biais important. De même, en sens inverse, décrire les années 60 avec une nomenclature de 1999 est inadapté. C'est pourtant ce qui est couramment pratiqué dans la littérature urbaine. [...] De façon avisée, les auteurs ne décrivent jamais des évolutions de longue période en se référant à un territoire qui ne serait pertinent qu'en début de période. En revanche, ils font souvent référence à un territoire qui n'est totalement pertinent qu'en fin de période d'analyse. Il s'agit pourtant de la même difficulté conceptuelle » (Julien, 2000 : 8-9, 4b)

Deux démarches sont en fait possibles face à cette question : se baser sur un périmètre mouvant ou bien utiliser un périmètre unique. Partant de la critique de l'application uniforme du ZAU – nomenclature spatiale pensée pour décrire les processus d'urbanisation de la fin des années 1990 – à des périodes antérieures, la première démarche est défendue par Julien (2000, 2007b). Elle porte le nom d'analyse à « géographie constante / géographie évolutive » et elle est fondée sur le calcul de la composition communale des pôles urbains et des aires urbaines de manière rétroactive. Concrètement, il s'agit d'appliquer le même seuil des 40 % de navetteurs (c'est l'idée de « géographie constante ») aux données des recensements précédents afin de disposer de différents découpages du périurbain correspondant aux réalités de chaque recensement (c'est l'idée de géographie évolutive). Pour critiquer le mode de calcul rétroactif de ces périmètres urbains, on pourrait reprendre l'argument qui postule que

« décrire les années 1960 avec une nomenclature spatiale de 1999 est inadapté » (Julien, 2000 : 8, 4b). En effet, le seuil de 40 % de résidants d'une commune occupant un emploi extérieur ne correspond pas bien aux réalités sociales des années soixante, où l'intensité, le nombre et la distance des migrations pendulaires étaient beaucoup plus faibles...

Mais surtout, appréhender les transformations sociales ayant eu lieu dans les communes des couronnes périurbaines lointaines en 1999 s'avère impossible dans le cadre d'analyses qui font varier le périmètre pour chaque recensement, car les communes les plus périphériques situées sur le front d'urbanisation sont absentes du périmètre tel qu'il est recalculé sur la base des données du recensement précédent. Dans la mesure où l'objet n'est pas ici de mesurer strictement l'urbanisation, mais de proposer une lecture du changement social et politique, cet argument à lui seul légitime le fait d'adopter la seconde démarche, c'est-à-dire de **travailler à périmètre constant** dans sa géographie de 1999, et donc de l'appliquer de manière uniforme aux recensements précédents afin de pouvoir observer le changement social dès le début du processus de périurbanisation. L'approche à géographie constante a d'ailleurs déjà été testée et validée par des recherches (Paulus, Pumain, 2000, 2b ; Paulus, 2004, 2a) qui montrent que pour une période assez longue, l'observation sur un territoire étendu mais fixe conduit à sous-estimer un peu la dynamique de croissance des villes qui se sont le plus étendues en superficie au cours des cinquante dernières années, ce qui souligne que l'adoption de ce mode de découpage ne peut conduire à créer des artefacts accentuant les dynamiques et les contrastes observés, mais tend plutôt à réduire leur ampleur. Autrement dit une telle option méthodologique conduit plus à minorer qu'à « gonfler » l'ampleur des résultats, ce qui apparaît comme un gage de crédibilité. C'est donc le périmètre des aires urbaines daté de 1999 qui sera le cadre spatial des mutations observées.

### *Construire une base de données permettant de suivre les évolutions électorales lors des scrutins présidentiels avec un référentiel unique*

Dans la mesure où l'on cherche ici à appréhender les relations entre le profil social des espaces périurbains et les comportements électoraux qui y sont observés, c'est sur l'étude des **premiers tours des consultations électorales présidentielles** qu'est centrée la deuxième partie. Dans les études électorales, il est en effet généralement admis que c'est lors des scrutins présidentiels que les appartenances sociales et les convictions partisans des individus s'expriment le plus largement, sans que l'analyse ne soit trop perturbée par la proximité d'origine géographique entre électeurs et candidats<sup>119</sup>.

---

<sup>119</sup> Les conséquences de cette proximité ont depuis longtemps été soulignées, et sont généralement associées aux « friend and neighborhood effect » (Cox, 1969, 1a) que l'on peut observer au sein de la commune d'un maire candidat lors d'une élection législative, ou encore à proximité du lieu d'implantation d'un candidat à l'élection

Parallèlement, le fait de privilégier l'étude du 1<sup>er</sup> tour de chaque scrutin permet d'observer le comportement des électeurs lorsque l'offre est la plus diversifiée.

Si la diversité de l'offre électorale est un atout lorsque l'on s'intéresse à un scrutin en particulier, l'hétérogénéité des candidatures (et des formations politiques dont se réclament ces candidatures) pose cependant d'importants problèmes méthodologiques dans le cadre d'analyses diachroniques prenant en compte plusieurs scrutins. Afin d'autoriser des comparaisons entre plusieurs élections sur des temporalités moyennes et en fonction des objectifs à géométrie variable des différents temps de la démonstration, **les candidats ont été regroupés en familles politiques** (par exemple « extrêmes gauches », « gauches communistes », « gauches non communistes », etc.) selon plusieurs classifications qui prennent en compte les scrutins présidentiels de 1969, 1974, 1981, 1988, 1995, 2002 et 2007<sup>120</sup>. S'agissant de catégories fondées sur des clivages et des enjeux politiques, l'acte de classement par le chercheur est plus que jamais subjectif et appelle une explicitation poussée des critères retenus, explicitation qui a été reportée dans l'annexe D.

Dans le même ordre d'idée, la manière dont sont transformés en pourcentage les résultats électoraux est trop souvent passée sous silence dans les études électorales, du moins les conséquences du mode de calcul adopté (selon les inscrits ou selon les exprimés) sont-elles trop rarement évoquées alors que domine souvent l'usage routinisé du calcul selon les suffrages exprimés dans les études électorales. À l'occasion de la discussion des travaux de Lévy (chapitre deux), on a cependant pu montrer, avec d'autres (en l'occurrence Giraut, 2004, 1a), que cette question était loin d'être anecdotique en termes d'effets sur les résultats obtenus. Et elle l'est d'autant moins que l'analyse porte sur un espace où la géographie de l'abstention est très contrastée, comme c'est le cas pour une aire urbaine qui comprend d'un côté des espaces intra-urbains où l'abstention est généralement élevée, et de l'autre des espaces périurbains de 3<sup>ème</sup> couronne aux caractéristiques sociopolitiques proches de celles de l'espace rural, où la participation aux scrutins est traditionnellement forte. Mais il faut surtout rappeler que ce moment de la thèse n'a pas pour objet – contrairement à la quatrième partie qui traite des scrutins municipaux – la production de verdicts du type « qui a gagné ? », perspective qui pourrait légitimer le recours au pourcentage selon les exprimés où la barre des 50% a un sens institutionnel et politique. Enfin et surtout, le

---

présidentielle : qu'on pense aux scores de Jacques Chirac autour de son « fief » corrézien, ou aux résultats de Philippe de Villiers en Vendée, département dont il préside le conseil général.

<sup>120</sup> Pour les élections présidentielles de 1995, 2002 et 2007, ces résultats électoraux sont tirés de tableurs fournis par le Ministère de l'Intérieur – qui a en charge l'organisation des scrutins – à l'échelle de l'ensemble des communes françaises. Dans le cas des communes des aires urbaines de Caen, de Metz et de Perpignan, une base de données regroupant les résultats des scrutins de 1969 à 1988 a été constituée en saisissant les résultats à partir des procès verbaux officiels versés aux archives départementales du Calvados, de Moselle, de Meurthe et Moselle, de la Meuse, et des Pyrénées-Orientales. Dans le cas de ce dernier département, tardivement rattaché à l'État français comme me l'a expliqué (non sans humour) un conservateur des archives départementales en constatant avec moi que les procès verbaux officiels des scrutins de 1969 et de 1974 étaient manquants, ce sont finalement les résultats publiés dans la presse locale conservée en microfilms qui ont été utilisés comme source pour la saisie informatique.

fait que l'abstention ait augmenté de manière massive et durable depuis les années 1980 montre que le fait de ne pas voter (ou de voter blanc ou nul) constitue bel et bien un comportement électoral à part entière et que ce comportement – qui n'est pas pris en compte d'un point de vue institutionnel – doit être considéré comme pleinement légitime par les chercheurs qui tentent de comprendre le sens accordé aux pratiques électorales. C'est donc en **pourcentages rapportés aux inscrits** que seront exprimés les résultats électoraux dans cette thèse.

En toute rigueur, la même question mérite d'être posée concernant la prise en compte de l'inscription sur les listes électorales, longtemps considérée comme le premier degré de la participation aux processus électifs. Dans un des (trop) rares articles sur la question, deux politistes (Bréchon, Cautrès, 1987, 3b) se sont ainsi demandés si « l'inscription sur les listes électorales [devait être considérée comme] un indicateur de socialisation ou de politisation ». Quelques années plus tard et grâce à une étude attentive aux contextes de production de l'acte électoral, Annie Laurent (1997, 3a) montrait que l'inscription sur les listes électorales était un indicateur pertinent de l'intégration locale des habitants, notamment dans le cas des électeurs propriétaires de leur logement, ce qui montre l'intérêt d'une telle question de recherche. De plus et comme pour l'abstention, le phénomène de non-inscription est fortement différencié dans l'espace, puisqu'une étude certes datée (Percheron, Subileau, Toinet, 1987, 3b) a estimé qu'en 1985 la non-inscription était de 5% pour les communes de moins de 2 000 habitants, de 9% pour les communes de 2 000 à 20 000 habitants, et de 14% pour les villes de plus de 100 000 habitants (hors Paris).

Il y a donc fort à parier qu'une géographie de la non-inscription mettrait en évidence des oppositions entre la ville-centre d'une aire urbaine et ses couronnes périphériques successives, mais dresser une telle géographie s'avère extrêmement difficile pour plusieurs raisons. Pour évaluer la non-inscription dans le cadre d'une approche écologique, il faudrait en effet comparer le nombre d'inscrits lors d'une élection avec une population électorale potentielle<sup>121</sup> estimée sur la base des données de recensement de l'INSEE, deux informations qui ne sont pas collectées en même temps... Si l'on ajoute à cela le fait que les communes périurbaines sont par définition des communes où les dynamiques démographiques évoluent parfois très rapidement, et que l'on complique le tout par les effets – difficilement mesurables – de la loi de 1997

---

<sup>121</sup> La population électorale potentielle est composée des citoyens français âgés de 18 ans et plus, qui jouissent de leurs droits civiques. Le premier problème est qu'en France, les données relatives à la nationalité des habitants d'une commune sont considérées par l'INSEE comme sensibles, et ne sont donc pas diffusées en dessous d'un seuil de 5 000 habitants. La seconde difficulté est que la population déchu de ses droits civiques est impossible à évaluer à l'échelle d'une commune, même si l'on sait que le sexe, l'âge et la position sociale constituent les trois facteurs explicatifs les plus déterminants de la privation du droit de vote. Ainsi, 84% des citoyens privés de droit de vote sont des hommes, les jeunes sont les plus touchés et le phénomène est plus présent dans les catégories sociales populaires. Les chiffres culminent donc logiquement parmi la jeunesse populaire masculine : entre 20 et 24 ans, les pertes de capacité électorale touchent ainsi un ouvrier qualifié sur vingt-huit, un ouvrier non-qualifié sur vingt, un employé de commerce sur dix-sept, et un chômeur sur quatorze, ce qui est finalement loin d'être négligeable (Héran, Rouault, 1995, 3b).

instaurant une inscription automatisée sur les listes électorales, on comprend qu'il est impossible de prendre en compte la non-inscription comme variable quantitative fiable<sup>122</sup>. Pour résumer, les variables électorales utilisées dans cette deuxième partie sont des résultats issus du 1<sup>er</sup> tour de scrutin des présidentielles. Les scores des candidats sont généralement regroupés en familles politiques<sup>123</sup> et sont exprimés en pourcentage des suffrages selon les électeurs inscrits (excluant de fait les mal-inscrits et les non-inscrits sur les listes électorales).

### *Réunir les conditions d'une analyse secondaire des recensements de l'INSEE*

Bien que leurs usages appellent généralement moins de débats préalables, il est tout aussi impérieux de s'interroger sur les contours des indicateurs sociaux fournis par l'INSEE. En effet et comme l'a rappelé le spécialiste français de l'histoire des statistiques Alain Desrosières : « la question de la genèse des indicateurs est donc celle de la genèse sociale d'objets jugés sociaux, c'est-à-dire susceptibles d'être pensés, et donc mesurés en tant que tels » (Desrosières, 1997 : 17, 4b). Dans le même esprit et à l'occasion d'un colloque organisé en 1996 à l'initiative de l'Association Française des Sciences politiques (AFSP)<sup>124</sup>, François Héran – chef de la division des enquêtes démographiques à l'INSEE – soulignait ainsi à propos de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles que : « le danger des constructions toutes faites est que, par souci d'économie, on finisse par se reposer sur elles en oubliant le travail dont elles sont le produit » et que « le véritable danger, c'est la routine : un usage rituel qui fige la classification sociale en une évidence officielle sans relief et sans raison » (Héran, 1997 : 53, 4b).

En partant du principe que les indicateurs sociaux doivent être conçus comme **des indicateurs à géométrie variable**, il est essentiel d'adapter leur construction aux problématiques électorales afin qu'ils donnent leur plein rendement. Là encore, la volonté de prendre en compte les dynamiques du changement social implique un travail méthodologique important afin de pouvoir utiliser les indicateurs sociaux avec des nomenclatures communes aux recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999<sup>125</sup>. Le choix a donc été fait de retenir dans les analyses des indicateurs qui recoupent à la fois les « variables lourdes » de la sociologie électorale et les variables généralement

---

<sup>122</sup> Ce phénomène sera par contre intégré aux questionnements des parties 3 et 4, en s'appuyant pour cela sur un travail de dépouillement des listes d'émargement dans quelques communes.

<sup>123</sup> Voir l'annexe E. À noter que le fait de rassembler certains candidats ayant réalisé des scores faibles présente l'avantage, lorsque l'on travaille à l'échelle de communes peu peuplées dans lesquelles les « petits » candidats ne recueillent parfois qu'un ou deux suffrages, d'augmenter la fiabilité des pourcentages et donc de gagner en robustesse statistique.

<sup>124</sup> Ce colloque qui réunissait producteurs et utilisateurs de données statistiques donnera lieu à l'ouvrage *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui* (Dupoirier, Parodi, 1997, 4b).

<sup>125</sup> En raison de la date à laquelle est soutenue cette thèse, il est malheureusement impossible d'exploiter les résultats détaillés issus du nouveau recensement qui a eu lieu entre 2004 et 2008, à l'exception des populations légales communales qui sont disponibles pour l'ensemble des communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

utilisées dans les travaux sur la ségrégation en géographie et en sociologie urbaines, variables qui se recoupent en fait très largement. À cette double contrainte, diachronique et thématique, doit être ajoutée la volonté de préserver la robustesse et la crédibilité statistiques des indicateurs retenus. Il faut en effet garder à l'esprit que lorsque l'on travaille, comme c'est le cas dans le chapitre quatre, à l'échelle de communes qui ne comptent parfois que quelques dizaines d'habitants, utiliser un indicateur du recensement selon une ventilation en dix postes (qui plus est dans le cadre d'une exploitation de ce recensement par un sondage au quart en 1968, 1982, 1990 et 1999, et d'un sondage au cinquième en 1975) n'a aucun sens d'un point de vue statistique.

Le choix des indicateurs sociaux mobilisés et de leurs contours a donc été animé par la volonté d'**aménager les nomenclatures d'un point de vue thématique** et dans un cadre diachronique, tout en préservant leur significativité statistique. De la même manière que pour les variables électorales, les aspects techniques relatifs aux nomenclatures des indicateurs sélectionnés ont été reportés en annexe E. On peut toutefois retenir que les données de l'INSEE extraites des recensements de 1968 à 1999 concernent finalement l'âge de l'ensemble des habitants et leurs niveaux de diplômes, et les catégories socioprofessionnelles ainsi que les statuts et les secteurs d'activité des habitants actifs<sup>126</sup>. Une fois couplés aux résultats électoraux dans une base de données, ces indicateurs sociodémographiques et socioéconomiques offrent de très nombreuses potentialités de traitements, dont il convient de présenter la philosophie.

## Quelques mots sur les traitements statistiques et cartographiques

### *Des traitements multivariés sur des individus statistiques géographiques*

Dans la conclusion d'un article de *L'Espace Géographique* intitulé « De la mesure en géographie sociale », Yves Guermond et Gilles Lajoie notait avec inquiétude que :

« [...] la séparation qui se fait jour dans certaines universités, entre des laboratoires de SIG, purement techniques, et des instituts de "géographie culturelle" ou de "géographie sociale" qui travaillent sans cartes correctes, s'avère très préoccupante pour l'évolution de la géographie humaine » (Guermond, Lajoie, 1999 : 90, 4a).

Bien que les courants de la géographie sociale et culturelle aient longtemps été associés (à tort ou à raison) aux méthodes et techniques de recherche qualitatives, il semble nécessaire d'affiner ces propos, auxquels on souscrit néanmoins de manière globale. En effet si l'on prend le seul exemple de la géographie à l'Université de Caen, voisine du département de géographie rouennais d'Y. Guermond et de G. Lajoie, où coexistent de tels laboratoire de SIG et de géographie sociale depuis le milieu des

---

<sup>126</sup> Plus ponctuellement, d'autres variables tirées uniquement du recensement de 1999 (caractéristiques des parcs résidentiels, statuts d'occupation des logements, taille des ménages, etc.) seront utilisées à des fins descriptives.

années 1980, cette dualité dans la structuration locale de la recherche n'a pas empêché pour autant la production régulière de plusieurs fascicules d'un *Atlas social de Basse-Normandie* (1987, 1988, 1990, 1994, 5a) conçu en partenariat avec les producteurs de données statistiques (INSEE, CAF, Éducation Nationale...) et attentif à la « demande sociale » évoquée par Guermond et Lajoie. Ce cas semble montrer que ce n'est pas vraiment sur la question de la cartographie qu'un risque de césure potentiellement préjudiciable existe, mais plutôt sur **la question des perspectives d'usage des techniques de statistique multivariée**.

Ces carences d'analyses quantitatives des données sociales dans la géographie française des années 1980-1990, progressivement comblées, peuvent s'expliquer par les réticences de nombreux géographes français à intégrer les apports de la nouvelle géographie en provenance du monde anglo-saxon, et notamment la diffusion des concepts et méthodes de l'écologie urbaine factorielle (Madoré, 2005, 2b). Il n'est donc pas surprenant que la plupart des recherches ayant intégré ces apports méthodologiques de manière précoce renvoient à des réseaux de chercheurs en analyse spatiale : que ce soit à Paris (Pumain, 1976, 2b ; Paulus, Pumain, 2000, 2b ; Paulus, 2004, 2a), à Rouen (Lajoie, 1998, 2b ; Girault, Bussi, 2001, 3a), ou bien sûr autour de l'équipe de Montpellier avec Roger Brunet, Franck Auriac et Thérèse Saint-Julien qui ont animé le projet d'*Atlas de France Reclus*, atlas réactualisé sous forme numérique à partir des données du recensement INSEE de 1999, et qui constitue un exemple trop rare de traitements statistiques et cartographiques au service de l'analyse de données sociales. De ce point de vue et dans l'esprit de la conclusion de l'ouvrage *Les Périurbains de Paris* appelant à « une géographie sociale fondée sur la mesure » (Berger, 2004 : 273, 2a), cette thèse est animée par la volonté de **promouvoir une géographie attentive à la mesure quantitative des dynamiques sociales et électorales**, en mobilisant pour cela toute la palette des techniques quantitatives nécessaire.

Mais revenons à la question des raisons de la césure entre « partisans de la géographie sociale » et « tenants de l'analyse spatiale » concernant l'usage de la statistique multivariée, tout en ayant conscience que les choses sont plus subtiles que cette dichotomie. Pour cela, on peut faire l'hypothèse que le désaccord est lié à l'idée, chez certains chercheurs se réclamant de la géographie sociale, que les techniques statistiques de modélisation du réel utilisées en analyse spatiale<sup>127</sup> ont pour objectif de dégager des modèles spatiaux, puis des « lois de l'espace » indépendantes et autonomes des logiques sociales sur lesquelles elles reposent pourtant : autrement dit que l'usage de certaines techniques implique l'adhésion à des présupposés théoriques. Dans un chapitre épistémologique de l'ouvrage *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Pascal Bressoux (2008, 4a) revient sur cette question centrale en prenant pour exemple l'homologie qui est souvent établie entre la perspective wébérienne qui

---

<sup>127</sup> Pour apporter de la nuance, il est important de préciser ici que les premiers travaux produits par (et autour) de Denise Pumain ainsi que les différents tomes de l'Atlas de France du GIP Reclus s'appuient plus sur des typologies (obtenues via des ACP ou des CAH) que sur des traitements modélisants.

justifierait le recours à l'analyse géométrique des données et la filiation durkheimienne qui caractériserait l'usage de la modélisation (analyses de régression notamment), ce qui n'est pas sans intérêt dans la discussion (encadré 4.2).

#### Encadré 4.2. L'analyse factorielle avec Weber VS la modélisation avec Durkheim ?

« Pour Cibois, l'AFC est "wébérienne" en ce sens qu'elle permet de porter au jour des types-idéaux, c'est-à-dire des configurations de réponses intercorrélées (modalité  $x$  à la question  $A$ , modalité  $y$  à la question  $B$ , modalité  $z$  à la question  $C$ ...). Bien sûr, le nombre d'individus correspondant exactement à la configuration énoncée peut être faible (ceux qui ont précisément choisi les modalités  $x, y, z$ ...) mais il n'en demeure pas moins qu'il a été identifié un type idéal vers lequel tendent ceux qui ont choisi  $n - 1$  modalités appartenant à la configuration considérée, vers lequel tendent un peu moins fortement ceux qui ont choisi  $n - 2$  modalités appartenant à ladite configuration, etc. Dans ce sens, le type idéal est donc une "configuration assez rare statistiquement si l'on recherche le type pur mais par contre bien attestée numériquement si l'on recherche des approximations du type idéal". L'AFC s'oppose en cela aux méthodes "durkheimiennes" : *path analysis*, régression. On remarque que, ce faisant, Cibois considère la modélisation comme une méthode "durkheimienne". Il est certes quelque peu dangereux d'attribuer une filiation directe entre des auteurs et des techniques non-contemporaines, mais l'analyse n'en est pas moins intéressante car elle permet de mettre en évidence que les techniques ne sont pas entièrement neutres par rapport aux programmes d'analyse : si l'on suit Berthelot, pour qui Weber met en œuvre essentiellement un schème actanciel et Durkheim un schème causal, on serait donc conduit à voir le schème actanciel derrière l'AFC et le schème causal derrière la modélisation.

Peut-on ainsi trouver une voie pour caractériser des associations privilégiées entre des techniques et des schèmes d'analyse ? Il n'est pas si sûr que cela soit si aisé. D'une part parce que Berthelot insiste bien sur le fait que les auteurs mobilisent souvent plusieurs schèmes dans leurs analyses. D'autre part, si l'on examine l'emploi actuel par les sociologues des techniques d'analyse factorielle et de modélisation, on voit par exemple que la première est utilisée par Bourdieu et la seconde par Boudon, auteurs qui, dirons-nous, s'opposent dans l'espace des sociologues. Or, si l'on suit l'analyse de Berthelot, Boudon utilise principalement le schème actanciel (le même que Weber) tandis que Bourdieu utilise surtout le schème fonctionnel. La chose se complique encore quand on sait que Bourdieu déclare préférer utiliser l'AFC plutôt que la régression multiple pour des raisons qui tiennent aux apports de la pensée structuraliste (il s'agit donc du schème d'analyse structural selon Berthelot). Pour Bourdieu, le grand mérite du structuralisme est d'avoir introduit un mode de pensée relationnel qui conduit à caractériser chaque élément d'un système par ses relations avec d'autres éléments, l'ensemble constituant un système où les éléments tirent leur signification et leur fonction. L'AFC est bien adaptée à ce mode de pensée car il la conçoit comme une méthode relationnelle ; l'AFC s'accorde particulièrement bien avec la notion de champ, dont Berthelot nous dit que sa définition ressortit en effet à un schème structural. Par ailleurs comme nous l'avons déjà vu, Bourdieu prétend construire des modèles, mais pas au sens statistique du terme : "Il faut construire un modèle (qui n'a d'ailleurs pas besoin d'être mathématique ou formalisé pour être rigoureux)". Tout cela donne une image tout à fait brouillée de l'association entre des techniques et des schèmes d'analyse.

Il faut donc se garder de toute assimilation sommaire entre méthodes et schèmes d'analyse. Même si certaines associations sont sans doute plus fréquentes que d'autres, il y a une autonomie partielle des techniques par rapport aux schèmes explicatifs. [...] À une logique explicative

particulière ne correspond pas une technique particulière, mais toutes les techniques ne conviennent pas à tous les programmes explicatifs » (Bressoux, 2008 : 37-39, 4a).

On peut notamment retenir de ce débat la dernière idée qui rappelle que « toutes les techniques ne conviennent pas à tous les programmes explicatifs », et qui montre que les techniques qui conduisent à produire des typologies (analyses factorielles, classifications automatisées) sont les plus adaptées aux objectifs de la deuxième partie, qui vise à **dégager des idéaux-types d'espaces en fonction des profils sociaux et des comportements électoraux de leurs habitants**, tout en intégrant la dimension diachronique aux analyses statistiques. De telles techniques de typologies multi-dates ont en effet été testées avec succès en géographie sur des objets aussi variés que l'évolution des caractéristiques des parcs de logements (Piron, Dureau, Mullon, 2004, 2006, 4c), les mutations des orientations productives des exploitations agricoles (Bermond, 2005, 4c), ou encore les transformations de la spécialisation économique des aires urbaines françaises (Paulus, 2004, 2a). L'originalité de ces techniques de traitement des données provient largement du fait que les individus statistiques sont en fait des objets géographiques (aires urbaines, communes...), ce qui permet de cartographier les résultats des typologies obtenues.

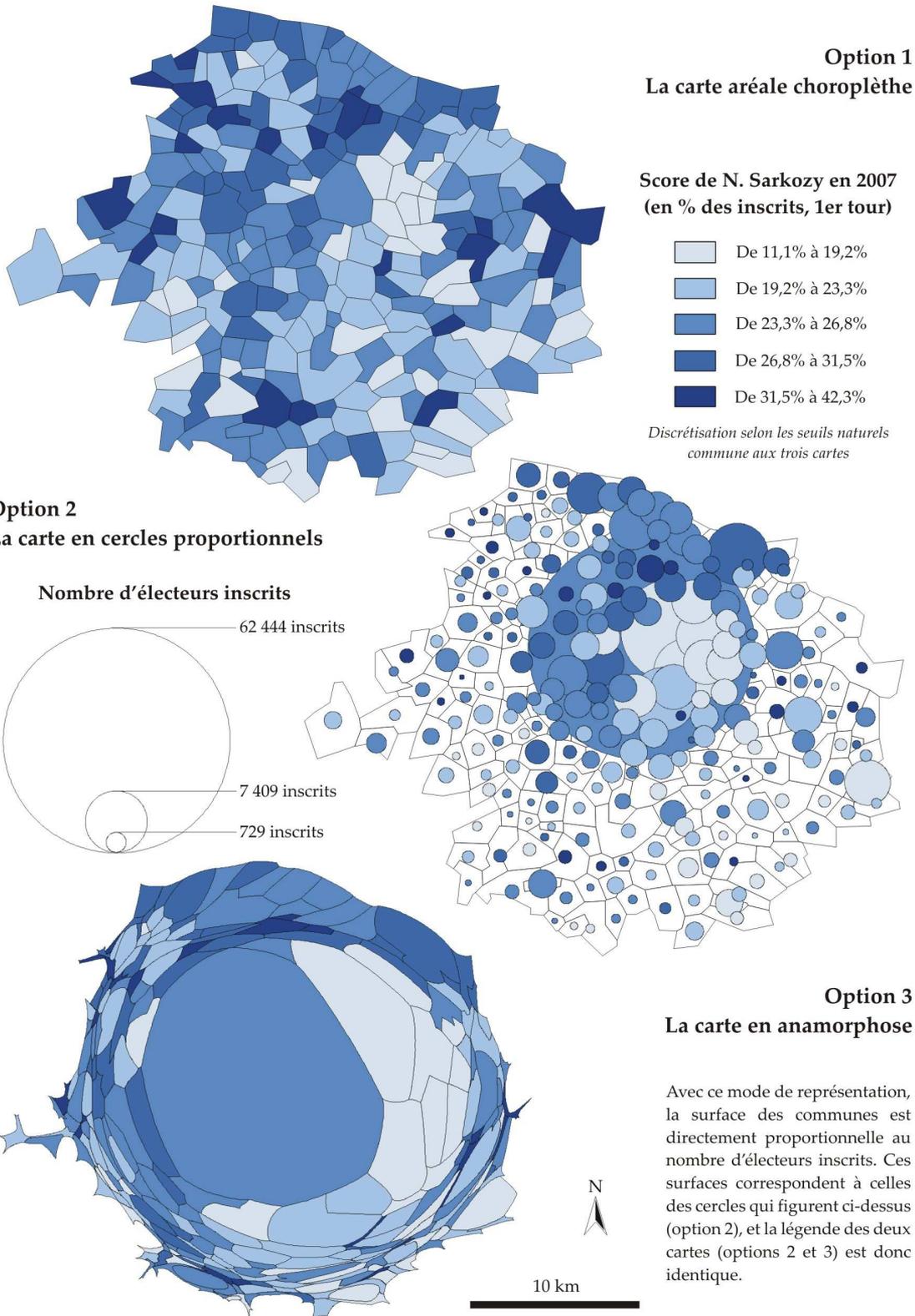
### *Considérations cartographiques*

Les auteurs de *Pour une nouvelle géographie du politique* débutent leur chapitre sur les cartes électorales avec la formule suivante : « Que reproche-t-on aux cartes électorales ? Ce que l'on reproche aux cartes en général ! » (Bussi, Badariotti, 2004 : 231, 1a), formule qui résume assez bien les enjeux, qui n'ont finalement rien de spécifique, de la cartographie des résultats électoraux. Ce sont donc uniquement des éléments généraux relatifs aux fonds de cartes mobilisés qui sont envisagés ici, reportant la justification des aspects plus spécifiques, tels que les modes de discrétisation adoptés, au fil du texte. Qu'il s'agisse des fonds de carte utilisés dans le chapitre trois (figurant la France par cantons) ou dans le chapitre quatre (représentant les communes des aires urbaines étudiées), leur point commun est d'associer des objets géographiques surfaciques caractérisés par de très forts déséquilibres démographiques. À titre d'exemple, le fond de carte de l'aire urbaine caennaise comprend à la fois la ville-centre qui accueille plus de 100 000 habitants et des communes périurbaines qui n'en comptent que quelques centaines (carte 3.1).

La solution cartographique la plus rigoureuse consiste alors, plutôt que de produire des cartes aréales choroplèthes, à utiliser une cartographie bivariée avec des symboles proportionnels au poids des objets (d'électeurs inscrits par exemple), symboles à l'intérieur desquels figure la trame surfacique représentant le phénomène à cartographier (le score d'un candidat par exemple). Une autre solution, rendue aisée par les évolutions techniques récentes, consiste à produire une carte par anamorphose, c'est-à-dire à déformer directement les entités géographiques du fond de carte en rendant leurs surfaces proportionnelles à leur poids démographique.

**Carte 3.1.**

**Comparaison entre les modes de représentations cartographiques envisageables**  
 L'exemple des scores de N. Sarkozy dans les communes de l'aire urbaine de Caen en 2007



L'anamorphose a été réalisée grâce au logiciel *Scapetoad*, développé par D. Andrieu au laboratoire Chôros de l'EPFL.

Cartographie : Jean Rivière

Sources : IGN, Ministère de l'Intérieur, 2007.

Délibérément basée sur l'exemple de l'implantation géographique – relativement diffuse – des résultats de N. Sarkozy lors du dernier scrutin présidentiel, cette comparaison visuelle fait apparaître les atouts et limites des trois options cartographiques possibles<sup>128</sup>. Ainsi les options n° 1 et 3, basées sur des implantations directement surfaciques, préservent la lecture des phénomènes de gradients, ce que n'autorise que mal l'option n° 2. Par ailleurs, les options n° 2 et 3 permettent de resituer les poids démographiques des communes, mais celles-ci deviennent difficiles à identifier voire à reconnaître, tantôt à cause de la petite taille des cercles localisés en périphérie (option n° 2), tantôt en raison de l'écrasement des communes des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronnes périurbaines induit par le procédé d'anamorphose. De plus, et s'il peut être utile de relativiser l'impact visuel des communes vastes mais peu peuplées lorsque l'on souhaite avoir une vision fidèle de leur poids dans le résultat final de l'élection, cela n'a pas d'intérêt au regard des questions de recherche de la thèse.

Bien que les options n° 2 et 3 soient les plus rigoureuses sur le plan de la sémiologie graphique, les retenir reviendrait à privilégier une option technique au détriment de l'objet de recherche. Dans le cadre d'une recherche sur les périphéries urbaines, il y aurait en effet quelque paradoxe à adopter une solution sémiologique qui conduirait à rendre difficile la lecture des processus localisés dans les périphéries urbaines justement étudiées. L'appareil cartographique de la thèse repose donc essentiellement sur des cartes aréales choroplèthes classiques, mais qui constituent **le meilleur compromis dans la mise en tension entre objet et technique**. Dans la mesure où les typologies dégagées dans la suite soulignent que certaines configurations sociales ou électorales peuvent parfois être liées à des effets de taille des unités géographiques, on sera attentif dans les commentaires des analyses à prendre en compte cet aspect.

---

<sup>128</sup> L'argumentaire développé dans le paragraphe qui suit s'appuie sur le cas du fond de carte de l'aire urbaine de Caen, mais il est aussi valable pour celles de Metz et de Perpignan et pour les fonds de cartes de la France par cantons (ou par communes) qui sont utilisés dans le chapitre trois, dans la mesure où la question de fond est celle de la représentation d'unités spatiales aux poids démographiques très hétérogènes.

- CHAPITRE TROIS -

## La carte électorale française remodelée

### Ou comment analyser le clivage électoral « urbain-rural » comme une expression de la géographie des inégalités sociales

« Les résultats du vote du 21 avril 2002 et du référendum de mai 2005 ont confirmé de nouvelles oppositions territoriales entre les centres des grandes métropoles et les périphéries périurbaines et rurales. En 2002, le vote extrême, notamment d'extrême-droite, se concentrait prioritairement dans les espaces périurbains et ruraux, tandis que les centres légitimaient les partis de gouvernement. Trois années plus tard, la répartition des votes favorables ou défavorables à l'adoption du projet de constitution européenne correspondait à une logique territoriale similaire. Cette logique « centres / périphéries » est la conséquence de l'émergence d'une nouvelle géographie sociale qui, peu à peu, semble redessiner les contours de la carte électorale » (Giully, 2007 : 1, 3a)

Dans la communauté scientifique française qui envisage les questions de la fragmentation urbaine et sociale, le modèle idéal-typique de « la ville à trois vitesses » tel qu'il a été formalisé par J. Donzelot (2004, 2a) a bénéficié d'un écho important. Ce modèle, qui repose sur un découpage ternaire de l'espace urbain comme de l'espace social, est structuré autour de l'idée d'une gentrification des centres-villes par les classes supérieures, de la relégation des classes populaires dans les quartiers de grands ensembles d'habitat social, et du départ des classes moyennes vers les espaces périurbains. Suivant cette ligne théorique, l'*Atlas des nouvelles fractures sociales en France - Les classes moyennes oubliées et précarisées* (Giully, Noyé, 2004, 2a) a d'ailleurs proposé des exemples variés de validation empirique de ce modèle, tout en s'interrogeant sur les conséquences électorales de ces mutations, puisque l'atlas comporte quelques planches sur le vote FN au sein d'espaces périurbains lointains qualifiés de

« périphéries aphones »<sup>129</sup>. Quelques années plus tard et juste avant le scrutin présidentiel de 2007, un des auteurs de cet atlas proposait une analyse intitulée « La nouvelle géographie sociale à l'assaut de la carte électorale » (Giully, 2007, 3a), dont est extraite la citation placée en exergue de ce chapitre et qui souligne les conséquences électorales des transformations récentes de la géographie des groupes sociaux. Dans un esprit très proche et partant du poids grandissant des métropoles dans la structuration sociale du territoire national, Françoise Navarre (2008, 3a) posait récemment la question de la pertinence d'une « géographie électorale à l'heure métropolitaine ? ». Outre les spécialistes de géographie électorale, **ces questions agitent donc désormais l'ensemble des chercheurs préoccupés par les conséquences politiques des recompositions sociales en cours.**

Pour autant, ces inscriptions géographiques des nouvelles formes d'inégalités sociales, qui sont en étroite relation avec le passage de la ville fordiste à la ville post-fordiste, sont trop rarement mesurées sur le plan quantitatif à l'échelle nationale, alors même que la diffusion des indicateurs sociaux (ceux de l'INSEE par exemple) et leurs traitements statistiques puis cartographiques apparaissent de plus en plus accessibles aux chercheurs. Or ce sont justement des chercheurs de l'INSEE qui ont régulièrement publié les résultats des travaux quantitatifs exploitant les données des recensements successifs, en particulier dans la revue *Économie et statistique*. Dès la fin des années 1970, des premiers travaux basés sur le recensement de 1968 testent ainsi des méthodes d'analyses des correspondances et proposent des « cartes sociales » des villes du réseau urbain de Champagne et de Picardie (Debonneuil et Gollac, 1978, 2b). À l'issue du recensement de 1982, les quartiers internes des agglomérations de plus de 150 000 habitants sont analysés en vue de dégager des modèles d'organisation géographique de la mosaïque sociale des quartiers qui composent la ville (Mansuy et Marpsat, 1991, 2b). Une « représentation sociale du territoire » découpé en 7 160 unités géographiques (cantons, communes et quartiers des grandes villes) est ensuite mise à jour par Nicole Tabard (1993, 2b) à partir des résultats du recensement de 1990. Elle réalise alors le calcul du « statut socio-spatial » de ces entités géographiques, à partir des coordonnées de ces objets sur le 1er axe d'une analyse des correspondances effectuée sur 171 indicateurs sociaux relatifs aux catégories socioprofessionnelles et aux branches d'activité économique. Plus récemment encore, certaines recherches (Bessy Piétri, 2000, 3a) ont tenté de croiser l'indicateur de statut socio-spatial défini par Tabard (1993, 2b) avec la morphologie interne des aires urbaines et leurs différents modes de développement (taux de croissance sur trois périodes intercensitaires).

Cette production régulière contraste donc avec le peu de travaux quantitatifs comparatifs menés par les géographes sur la même période (première partie). Ces

---

<sup>129</sup> Les orientations bibliographiques de cet atlas révèlent en effet une forte proximité avec les positions des sociologues et des géographes publiés dans la revue *Esprit*, comme le souligne par exemple cet extrait de l'introduction : « Des centres, villes centres et banlieues denses, toujours plus embourgeoisés tendent ainsi à s'opposer à des périphéries urbaines et rurales accueillant un nombre croissant de couches populaires » (Guilly et Noyé, 2004 : 4, 2a).

dernières années, certains travaux proposant des comparaisons interurbaines quantitatives se sont appuyés sur le calcul d'indices synthétiques, comme par exemple les indices de ségrégation ou de dissimilarité qui sont utilisés de manière classique en écologie urbaine factorielle, mais finalement assez peu dans les études sur la ségrégation sociale des villes françaises (Madoré, 2005, 2b). C'est également le cas de l'indice de Gini fondé sur la distribution des revenus qui a été récemment utilisé dans le but d'appréhender la différenciation interne aux principales aires urbaines françaises (Bouzouina, 2005, 2b) ; ou encore de l'indice d'*urban hardship* de Nathan et Adams mobilisé par Hoffmann-Martinot (2007, 3a) dans une étude sur la fragmentation politique et sociale des aires urbaines de plus de 200 000 habitants. Différentes techniques (analyses factorielles variées, classifications automatiques, indices simples ou composites) ont donc été appliquées à des données sociales finalement assez peu variées (catégories socioprofessionnelles le plus souvent, structure démographique ensuite, secteurs d'activités économiques parfois, revenus moins fréquemment encore). Rares sont donc les études où le profil social des villes est appréhendé avec une combinaison d'indicateurs sociaux complémentaires<sup>130</sup>. De plus et à l'exception de la thèse de Fabien Paulus (2004, 2a) où sont étudiées les trajectoires d'évolution des 354 aires urbaines françaises, il n'existe pas de travaux proposant des analyses de l'évolution du profil social des villes sur des périodes dépassant l'intervalle de deux recensements, ou quand c'est le cas (Schwabe, 2007, 2b), la comparaison ne porte que sur un nombre réduit de situations urbaines.

Face à cet état de la littérature et compte-tenu des échelles d'agrégation auxquelles les différents jeux de données sont disponibles<sup>131</sup>, les ambitions de ce chapitre sont multiples. Dans un premier temps, un cadrage statistique et cartographique est proposé, afin de replacer les processus sociopolitiques analysés par rapport aux rythmes et aux modalités de la croissance démographique périurbaine. Une typologie électorale des cantons français est alors réalisée afin de **produire une première analyse sans découpage de l'espace a priori** et donc d'interroger d'éventuelles spécificités électorales des espaces périurbains puis de les mettre en relation avec les réalités sociales qui sont sous-jacentes à leur existence. Dans un deuxième temps et une fois établis les traits caractéristiques des zones périurbaines, un changement d'échelle est opéré. L'analyse s'oriente alors vers **l'étude des trajectoires d'évolutions des entités internes des aires urbaines qui occupent le haut de la hiérarchie urbaine nationale**.

---

<sup>130</sup>« Si la classification socioprofessionnelle de l'INSEE s'impose comme un paramètre incontournable des études portant sur la division sociale des villes françaises, elle est éventuellement associée à d'autres critères dans à peine une recherche sur deux [l'auteur a ici constitué un corpus empirique de textes sur la question]. Fort logiquement, ces travaux, dans la plus pure tradition de l'écologie factorielle, choisissent comme dimensions supplémentaires de l'analyse principalement la structure par âge (onze cas), par ménage (dix cas) et en fonction du parc de logements (neufs cas), afin de saisir le composante « cycle de vie » dans le schéma de configuration spatiale des agglomérations » (Madoré, 2005 : 54, 2b).

<sup>131</sup> On dispose en effet des données issues des recensements de l'INSEE pour l'ensemble de la France à l'échelle communale en 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, mais les résultats électoraux ne sont disponibles à cette échelle géographique (sous forme de base de données informatique) que pour les scrutins présidentiels de 1995, 2002 et 2007, ce qui a largement orienté le dispositif méthodologique mis en place pour ce chapitre.

En découpant chacune des aires urbaines de plus de 100 000 habitants en trois zones concentriques (la commune centre, le pôle urbain, et la couronne périurbaine), cette approche permet d'affiner les constats précédents tout en montrant que les transformations socio-économiques internes aux mondes urbains participent à produire les évolutions électorales qui y sont récemment observées. Partant de ces premiers acquis empiriques, le dernier moment du chapitre est consacré à la **présentation des critères retenus dans le choix des aires urbaines** étudiées dans la suite de la thèse.

Menée à des échelles complémentaires, cette double exploration statistique permet de produire des analyses dans lesquelles les variables introduites en amont des traitements tournent : tantôt on part des configurations électorales pour comprendre dans quels environnements sociaux elles ont lieu, tantôt on met en évidence des mutations sociales pour souligner ensuite leurs traductions dans les urnes. Loin d'être redondante, une telle option méthodologique permet d'alterner les modes d'administration de la preuve et de renforcer la stabilité des conclusions proposées.

## **1. QUELLES DYNAMIQUES SOCIALES SE CACHENT DERRIÈRE LES PROFILS ELECTORAUX DU TERRITOIRE NATIONAL ?**

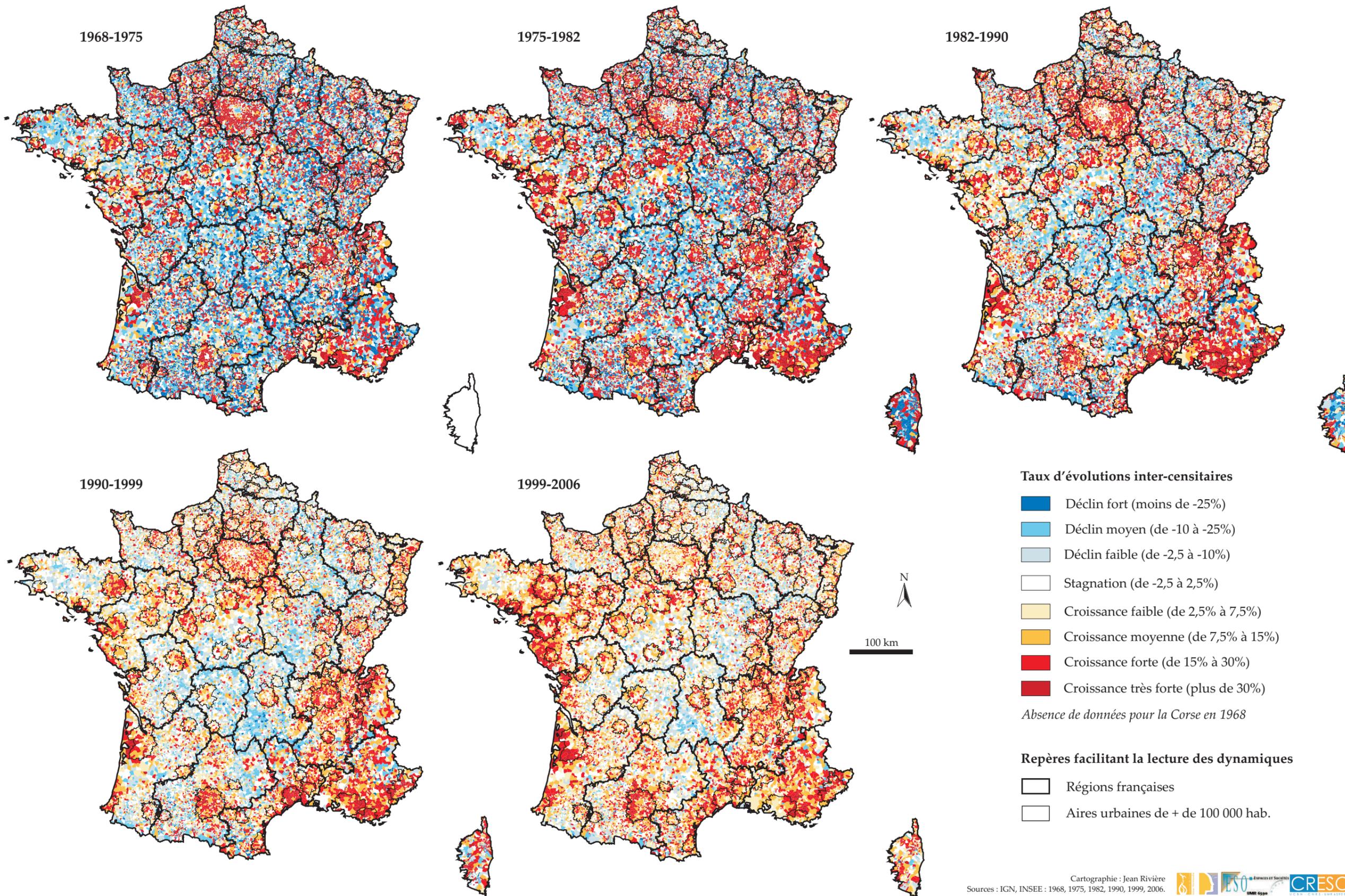
Avant de rentrer dans le vif du débat, il est essentiel de **resituer les dynamiques étudiées au regard de l'histoire de la croissance urbaine et périurbaine** qu'a connue la France depuis la fin des années 1960. Grâce à l'analyse des taux de croissance et de quelques données emblématiques des caractéristiques des logements et de leurs occupants, on obtient un rapide portrait du cadre qui constitue l'arrière-plan des évolutions sociales et de leurs expressions électorales.

### **1.1. La toile de fond**

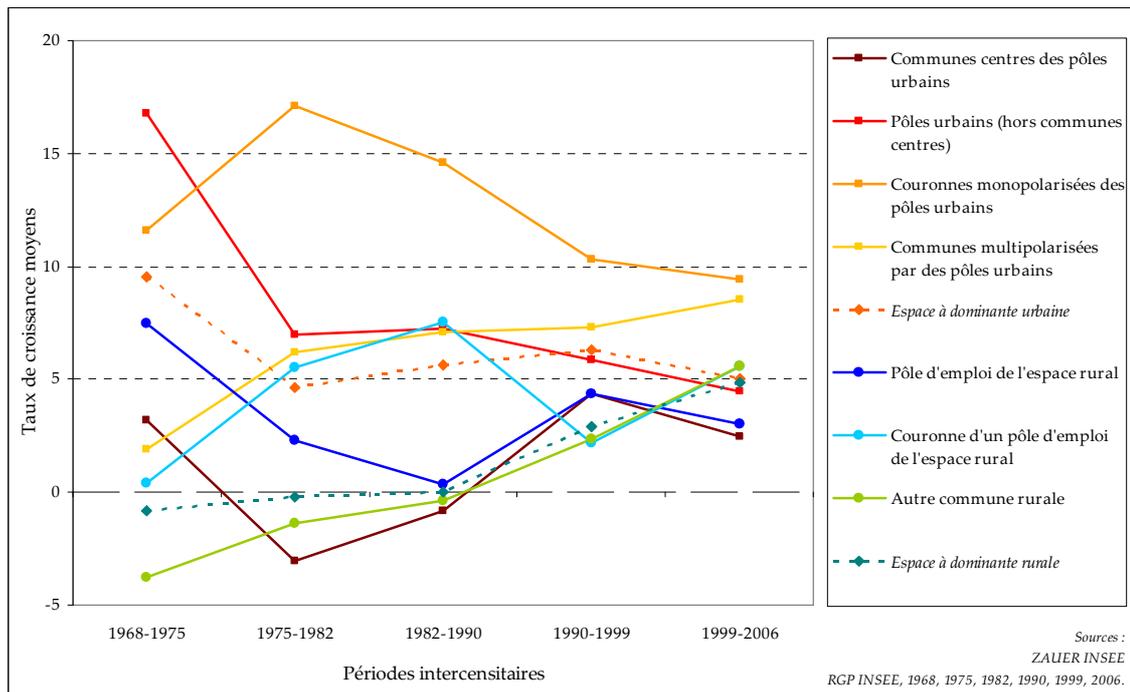
#### *Des rythmes de croissance contrastés dans le temps et dans l'espace*

L'analyse conjointe de la cartographie des taux de croissances des communes (carte 3.2) et des taux de croissance des catégories d'espaces tels qu'on peut les appréhender grâce au ZAUER (graphique 3.1) permet d'obtenir une vision dynamique assez précise des processus démographiques au regard desquels s'inscrivent les mutations analysées ensuite. Le premier constat qui s'impose au regard de ces documents est la **progressive homogénéisation des taux de croissance des différents types d'espaces**, comme le montre le fait que les cartes soient moins contrastées (les teintes de bleu sont petit à petit moins présentes) et que les courbes de tendance de l'espace à dominante urbaine et de l'espace à dominante rurale convergent nettement sur le graphique. Cet élément est intéressant car il s'inscrit dans le cadre d'une croissance démographique qui, si elle diminue légèrement, reste assez stable à l'échelle nationale en passant de 7,3% entre 1968 et 1975 à 5% lors de la dernière période intercensitaire.

Carte 3.2.  
Les rythmes de croissance des communes françaises entre 1968 et 2006



Graphique 3.1. Trajectoires de croissance des catégories d'espace du ZAUER (1968-2006)



Une lecture plus fine montre que la période 1968-1975 correspond à la fin de la phase de croissance urbaine liée au processus d'industrialisation, comme le montrent les augmentations démographiques fortes qui caractérisent encore les communes centres et les pôles urbains dans cette première moitié des années 1970, et ce bien que la carte montre que les communes centres du sommet de la hiérarchie urbaine (Paris et Lyon notamment) perdent déjà des habitants à ce moment. La phase suivante (1975-1982) marque par contre le décrochage démographique des communes centres et des pôles urbains, dont les courbes chutent brutalement (comme celle des pôles d'emplois de l'espace rural d'ailleurs), et une zone de décroissance démographique est même identifiable sur la carte au centre des principales aires urbaines. En revanche et dans le même temps, la population des couronnes périurbaines augmente de manière très forte (+17,1%), en particulier au niveau des premières et deuxièmes couronnes périurbaines. Durant les années 1980, l'âge d'or du périurbain se poursuit avec la croissance des couronnes périurbaines, tandis que les couronnes des pôles d'emploi de l'espace à dominante rurale connaissent aussi une croissance supérieure à la moyenne nationale, et que plus largement, l'espace à dominante rurale arrête de perdre des habitants (+0,3%) avec le tassement du processus d'exode rural.

Les dynamiques évoluent ensuite de manière différente avec la décennie 1990. En effet la croissance des communes centres redémarre alors que celle des couronnes périurbaines marque le pas (tout en restant supérieure à 10% pendant la période intercensitaire 1990-1999). Au même moment, les pôles d'emploi de l'espace rural connaissent également un net regain démographique mais la croissance des couronnes de ces pôles repasse sous la moyenne nationale. La carte souligne d'ailleurs que ce sont les deuxièmes couronnes périurbaines qui bénéficient des augmentations de

population les plus fortes, comme si les aires urbaines se comblaient progressivement dans les cadrons les moins concernés jusqu'alors par l'étalement urbain. Autour des plus grandes aires urbaines, on observe même que les hausses démographiques commencent à déborder le périmètre du ZAU établi en 1999, ce que tend à confirmer la trajectoire de la courbe des autres communes de l'espace à dominante rurale sur le graphique. Les espaces qui perdent des habitants de manière significative deviennent peu à peu limités à la diagonale du vide et à certaines zones rurales bretonnes et normandes. Enfin, la dernière phase entérine les tendances amorcées à la fin des années 1990. Il apparaît clairement que les zones qui connaissent les croissances démographiques les plus marquées correspondent désormais aux troisièmes couronnes des aires urbaines, et dépassent largement les contours de ces aires urbaines, en formant des anneaux périphériques bien lisibles sur la carte. La courbe d'évolution des communes multipolarisées approche ainsi la barre des 10% entre 1999 et 2006, tandis que celle des autres communes de l'espace rural franchit le seuil des 5%. Bien peu de communes françaises perdent encore de la population de manière importante, si ce n'est au sud du massif central. Bien au contraire, des périphéries rurales éloignées de près de 80 km des plus grandes aires urbaines (Lyon, Toulouse notamment) sont à présent caractérisées par des hausses importantes de population. C'est aussi le cas d'un large quart sud-est, ainsi que de l'ensemble de la côte atlantique où le processus de littoralisation se conjugue au dynamisme de l'aire urbaine bordelaise, ou encore du triangle qui se forme entre Vannes, Le Mans et La-Roche-sur-Yon sous l'effet de l'attractivité des aires urbaines rennaise et nantaise. Des analyses récentes des données de recensement sur la période 1999-2006 confirment d'ailleurs ces conclusions :

« Ce renouveau démographique de l'espace rural s'appuie sur une double dynamique : la réduction des zones de désertification d'une part et l'extension de territoires dont la population croît rapidement d'autre part. [...] Ainsi de larges territoires, de plus en plus éloignés du littoral, se densifient significativement. Si l'attractivité des espaces périurbains et du littoral (Ouest et Sud) ne se dément pas, ceci s'accompagne désormais d'une croissance démographique significative de larges espaces ruraux » (Laganier, Vienne, 2009 : 2, 2a).

Ces gains de populations dans des couronnes périurbaines de plus en plus éloignées, qui mordent largement sur l'espace à dominante rurale, rappellent qu'en dépit des multiples maux qu'il est censé engendrer pour la société française (partie un), le modèle pavillonnaire reste bien d'actualité du côté de la demande des ménages.

### ***Un monde périurbain fondé sur la maison individuelle familiale***

Sans revenir sur les traits bien connus du mode de vie périurbain (séparation du lieu de résidence et du lieu de travail, propriété en maison individuelle, forte motorisation des ménages...), le rapide examen de la géographie de deux variables emblématiques permet de compléter l'approche par les taux de croissance des communes (carte 3.3).

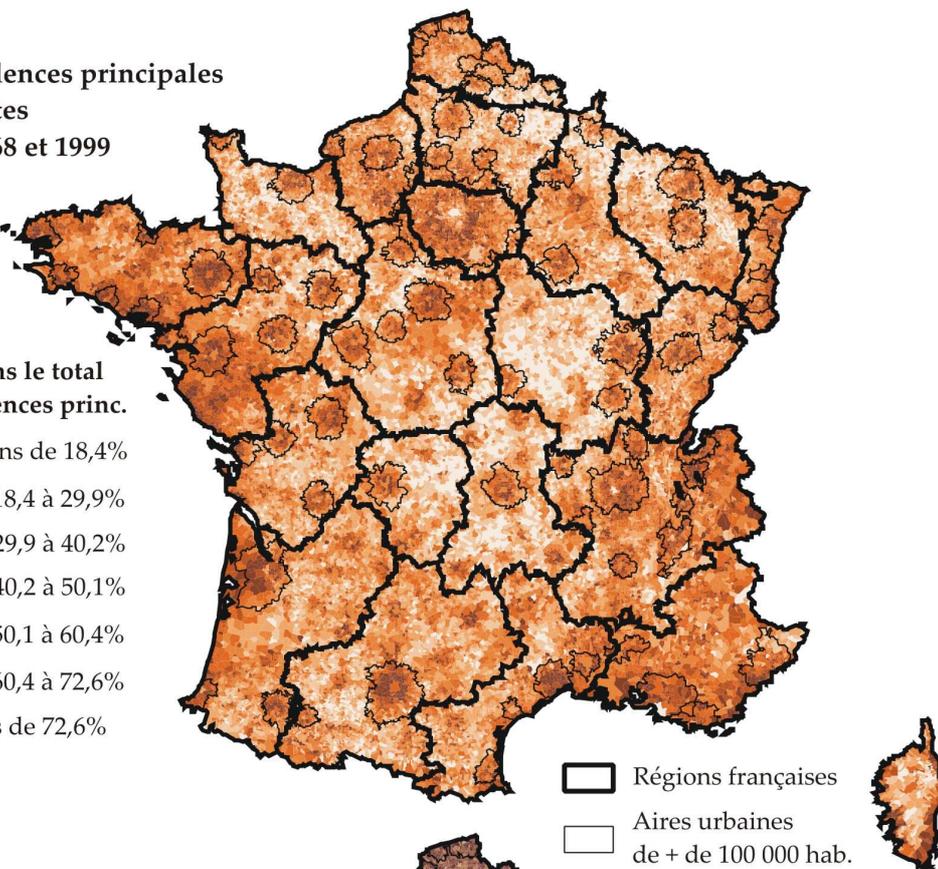
Carte 3.3

Des familles dans leurs maisons, ou l'actualité du modèle pavillonnaire

Les résidences principales  
construites  
entre 1968 et 1999

Part dans le total  
des résidences princ.

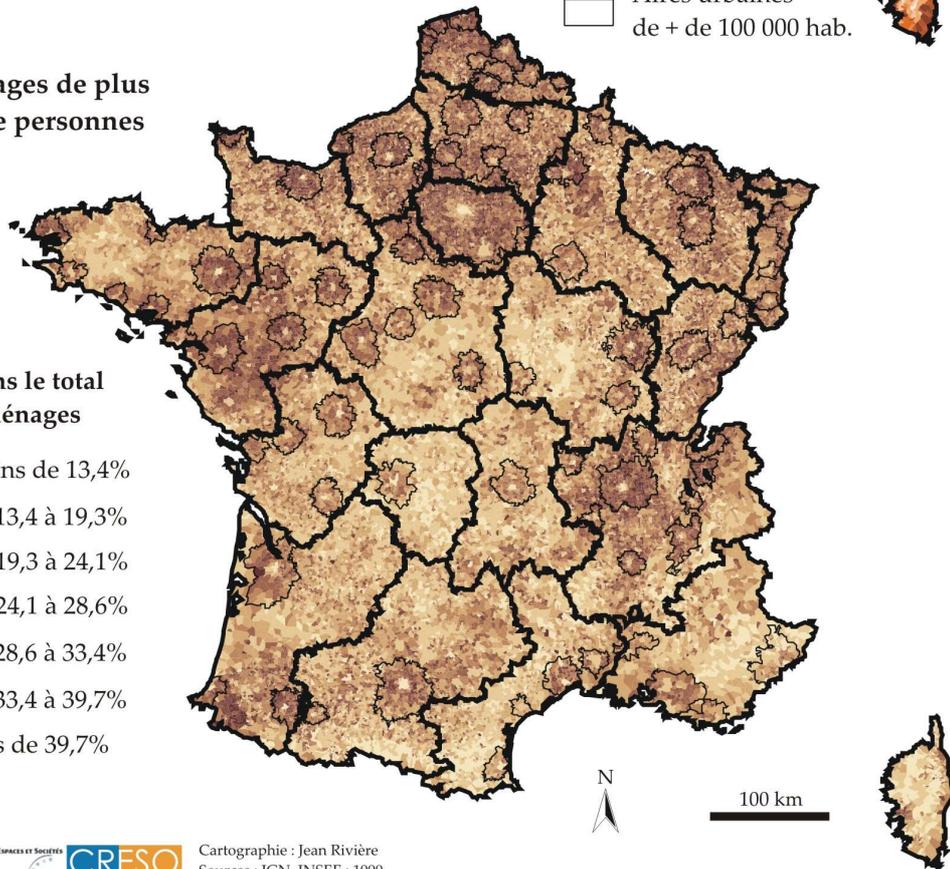
- Moins de 18,4%
- De 18,4 à 29,9%
- De 29,9 à 40,2%
- De 40,2 à 50,1%
- De 50,1 à 60,4%
- De 60,4 à 72,6%
- Plus de 72,6%



Les ménages de plus  
de quatre personnes

Part dans le total  
des ménages

- Moins de 13,4%
- De 13,4 à 19,3%
- De 19,3 à 24,1%
- De 24,1 à 28,6%
- De 28,6 à 33,4%
- De 33,4 à 39,7%
- Plus de 39,7%



Ces deux cartes suggèrent en effet que les taux de croissance analysés grâce aux cartes diachroniques précédentes (qui ne distinguaient pas les contributions du solde migratoire et du solde naturel) sont largement liés à la construction de nouvelles résidences principales dans les deux premières couronnes périurbaines des aires urbaines, ces résidences principales construites dans le dernier quart de siècle étant à une écrasante majorité constituées de maisons individuelles neuves. Par ailleurs, et par rapport aux gains démographiques des troisièmes couronnes sur la période 1999-2006 (carte 3.2), il y a fort à parier que cette croissance est également liée à la construction de résidences principales dans ces secteurs géographiques éloignés des centres. Sur le même mode, la géographie des ménages de plus de quatre personnes vient souligner les deux premières couronnes périurbaines en laissant apparaître autant de halos aux centres des aires urbaines, caractérisés par les surreprésentations des ménages d'une ou deux personnes. Cet élément vient rappeler le rôle central des moments du cycle de vie dans les trajectoires résidentielles des ménages, et souligne **l'actualité, du côté de la demande en logements des ménages avec enfants, du modèle pavillonnaire.**

C'est dans ce cadre qu'ont lieu les mutations électorales des espaces périurbains, qui donnent à voir les mutations contemporaines de la division sociale de l'espace de plus en plus structurée par les grandes aires urbaines du pays. Plutôt que de postuler d'emblée l'existence de spécificités électorales propres aux aires urbaines et de se lancer dans l'étude de leurs fondements sociaux, le raisonnement qui consiste à produire d'abord – c'est-à-dire sans découpage *a priori* des espaces sociaux – une analyse des profils électoraux existant à l'échelle nationale semble plus logique. En effet et alors que des limites pèsent sur la pertinence du périmètre des aires urbaines pour appréhender le changement social au sein d'une zone ayant du sens, il est plus cohérent de mener une première approche prenant en compte l'ensemble de l'espace français et de voir ensuite quels sont les processus internes aux ensembles se détachant. On peut ainsi tester ces spécificités électorales en procédant à de simples tris à plat en fonction des types d'espaces du ZAU.

## 1.2. Une première approche grâce aux types d'espaces du ZAUER

À la suite de premiers travaux proposant de trier les votes par types d'espaces (Bussi *et al.*, 2005, 3a), on a calculé les comportements électoraux moyens observés dans les différentes catégories d'espaces telles qu'elles sont présentes dans le ZAUER (tableau 3.1), en différenciant toutefois les communes centres des pôles urbains afin d'apporter plus de nuances dans la mesure où l'on fait l'hypothèse que **les processus contemporains conduisant à la nouvelle division sociale de l'espace affectent de manière contrastée les centres des aires urbaines et les pôles urbains**<sup>132</sup>.

---

<sup>132</sup> Ces résultats sont exprimés en pourcentage des inscrits et ventilés selon une nomenclature électorale présentée en annexe D. À noter que ces calculs ont été réalisés en triant les communes, puis en effectuant les totaux par types d'espace en se basant sur les valeurs absolues, afin d'éviter que les résultats ne soient perturbés

**Tableau 3.1. Comportement électoraux moyens selon les types d'espaces (1995-2007)**

Types d'espaces	Scrutins	Abstention	Blancs ou nuls	Extrême gauche	PCF	Socialistes	Verts	Centre droit	Droite	Extrême droite
Communes centres	1995	23,6	1,9	4,0	5,8	18,3	2,6	14,2	18,4	11,2
	2002	30,2	2,0	6,7	2,1	17,6	4,1	6,2	18,7	12,3
	2007	17,1	1,0	5,4	1,5	23,5	1,3	15,4	27,3	7,4
Pôles urbains (hors centres)	1995	21,6	2,0	4,3	7,6	18,0	2,5	13,2	18,1	12,7
	2002	28,9	2,1	7,1	2,8	17,2	3,9	6,3	17,9	13,9
	2007	14,9	1,1	5,6	1,9	22,1	1,3	15,9	28,8	8,4
Couronnes périurbaines	1995	17,4	2,5	4,6	6,7	18,0	2,9	14,7	20,5	12,8
	2002	23,7	2,8	8,6	2,2	15,8	4,0	6,6	21,4	15,0
	2007	12,3	1,2	6,5	1,4	20,1	1,5	16,7	30,3	10,0
Communes multipolarisées	1995	17,8	2,5	4,3	6,4	16,5	2,6	15,9	19,2	14,9
	2002	24,2	2,9	8,3	2,1	14,2	3,4	6,3	21,4	17,2
	2007	13,7	1,3	6,9	1,4	17,7	1,4	15,3	30,1	12,2
Pôles ruraux	1995	19,4	2,6	4,0	6,8	18,2	2,4	15,0	20,2	11,4
	2002	26,6	3,0	7,8	2,5	15,7	3,1	5,8	21,8	13,9
	2007	15,1	1,4	6,5	1,6	20,7	1,2	15,0	28,9	9,7
Couronnes des pôles ruraux	1995	17,7	2,8	4,3	7,2	18,4	2,6	14,0	22,1	10,8
	2002	23,7	3,4	9,1	2,4	15,1	3,2	5,8	23,6	13,8
	2007	12,7	1,5	7,5	1,5	20,9	1,3	15,6	28,4	10,5
Autres communes rurales	1995	18,1	2,6	3,7	6,6	17,6	2,4	15,6	23,2	10,1
	2002	24,2	3,2	7,7	2,5	14,7	3,0	5,8	25,8	13,1
	2007	13,4	1,4	6,8	1,6	19,7	1,2	15,5	30,4	10,1
Espace à dominante urbaine	1995	21,1	2,1	4,2	6,8	18,0	2,6	14,0	18,8	12,4
	2002	27,8	2,3	7,4	2,4	16,8	3,9	6,3	19,2	13,9
	2007	14,9	1,1	5,8	1,7	21,8	1,4	15,9	28,8	8,7
Espace à dominante rurale	1995	18,4	2,6	3,8	6,7	17,8	2,4	15,4	22,4	10,5
	2002	24,8	3,1	7,8	2,5	14,9	3,0	5,8	24,7	13,4
	2007	13,8	1,4	6,7	1,6	20,0	1,2	15,4	29,9	10,0
France entière	1995	20,5	2,2	4,2	6,7	17,9	2,6	14,3	19,5	12,0
	2002	27,2	2,5	7,5	2,4	16,4	3,7	6,2	20,3	13,8
	2007	14,7	1,2	6,0	1,6	21,4	1,3	15,8	29,0	9,0

Source : ZAUER-INSEE, 2002. Ministère de l'Intérieur, 1995, 2002, 2007.

L'analyse de ce tableau qui précise les valeurs, mais dans lequel il est difficile de cerner les dynamiques, est éclairée par les profils électoraux établis par type d'espace et par courants dans un référentiel facilitant les comparaisons temporelles (graphique 3.2). Tout en apportant une profondeur historique à l'analyse, certes limitée à trois scrutins, une telle approche permet d'affiner et de discuter les résultats des recherches précédentes (Bussi *et al.*, 2005, 3a) fondés sur des nomenclatures différentes, qu'il s'agisse des contours des nomenclatures spatiales (les communes centres n'étaient pas différenciées des pôles, et les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées étaient agglomérées) ou électorales (les données étaient présentées selon d'autres catégories de familles politiques et via des pourcentages selon les suffrages exprimés). Ces travaux parvenaient notamment à la conclusion suivante :

---

par des effets de masse, c'est-à-dire et pour prendre l'exemple du total des communes centres, pour éviter que la commune de Paris et ses 1,2 millions d'inscrits ne pèse autant que les 1 485 inscrits de Volmerange-lès-Mines, la commune centre de la dernière aire urbaine française. C'est pour cette raison que le vote d'extrême droite en 2007 pour l'ensemble de l'espace français (9% des inscrits) se rapproche beaucoup plus du niveau atteint dans l'espace à dominante urbaine (8,7%) que dans l'espace à dominante rurale (10%), puisque l'espace à dominante urbaine concentre près des trois quarts du volume des inscrits.

« L'extrême droite obtient son meilleur score dans le périurbain, mais les écarts avec les autres types d'espace restent assez limités. Cela confirme l'étalement de l'assise territoriale de cette force politique qui obtient plus de 18% dans le rural profond » (Bussi *et al.*, 2005 : 401, 3a)

Le graphique 3.2 confirme cet aspect pour 2002, mais montre également des hausses régulières du niveau de l'extrême droite dans tous les types d'espaces appartenant à l'espace à dominante rurale. Le phénomène est d'ailleurs assez proche pour l'extrême gauche, à présent fortement implantée dans ces espaces ruraux. Ce que l'on observe pour l'extrême droite après 1995, c'est aussi le basculement progressif d'un électorat urbain à un électorat rural. En effet si le vote d'extrême droite augmente bien régulièrement à mesure que l'on s'éloigne des communes centres, c'est dans les communes multipolarisées qu'il culmine en 2007, et pas dans les couronnes périurbaines où il n'est que légèrement au dessus de la moyenne. Plus largement, plusieurs clichés ayant trait au profil politique des couronnes périurbaines résistent mal à l'épreuve d'une telle confrontation empirique. **Loin d'être un terreau électoral favorable à tous les votes protestataires, c'est dans ce type d'espace que l'abstention est la plus faible, ou que des courants politiques comme Les Verts (en 1995 et 2007) ou le centre-droit (en 2002 et 2007, c'est-à-dire quand François Bayrou était candidat) sont les plus forts**, ces deux tendances politiques étant pourtant considérées par J. Lévy comme l'antithèse des votes tribunitiens. Entre 1995 et 2007, ces couronnes périurbaines ont parallèlement enregistré des poussées notables des candidats issus du centre-droit et de la droite, signe d'une droitisation manifeste qui rejoint des constats menés dans d'autres pays (chapitre deux).

À l'inverse, **les communes centres, souvent présentées comme le berceau des comportements électoraux universalistes, sont caractérisées par de très fortes surreprésentations de l'abstention et seul le courant socialiste y est au dessus de la moyenne en 2007**. L'implantation géographique de cette dernière famille politique dessine toutefois un V qui montre que plus on s'éloigne d'un centre économique (pôle urbain ou rural), plus le score des socialistes baisse, les communes multipolarisées apparaissant comme un creux notable dans la coupe. Si effectivement la gauche « puise sa force dans les grands centres urbains » (Bussi *et al.*, 2005 : 401, 3a), un partage s'opère cependant entre les différentes composantes de la gauche selon les espaces urbains en question : gauche socialiste dans les communes centres, parti communiste dans les pôles urbains, extrême gauche forte dans les couronnes périurbaines et dans les communes multipolarisées mais faible dans les deux types d'espaces urbains les plus centraux. Ces premiers éléments empiriques permettent finalement de déconstruire quelques schémas préétablis comme l'idée d'espaces urbains centraux forcément favorables aux votes universalistes, de communes monopolarisées et multipolarisées toujours caractérisées par la prééminence des comportements tribunitiens, ou d'espaces ruraux uniformément associés à la droite, autant de représentations qui ne survivent pas au travail de déconstruction des catégories d'analyse, qu'elles soient spatiales ou politiques.

Graphique 3.2.

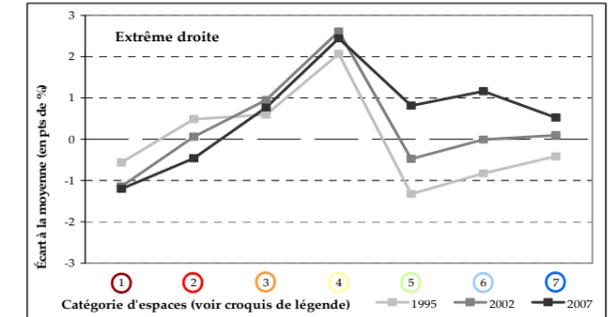
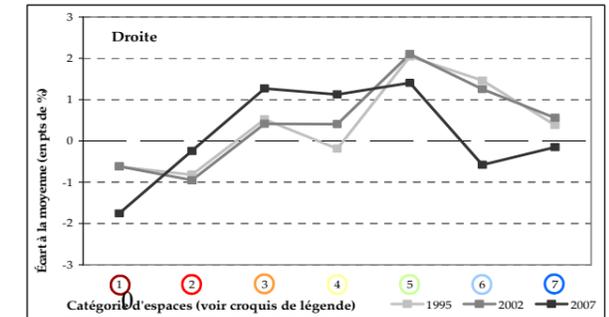
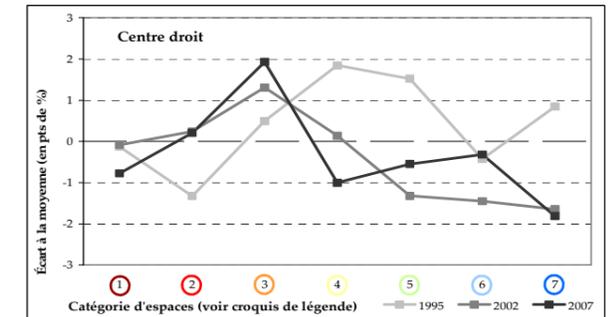
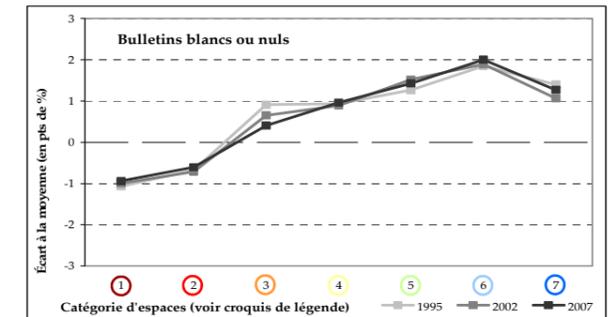
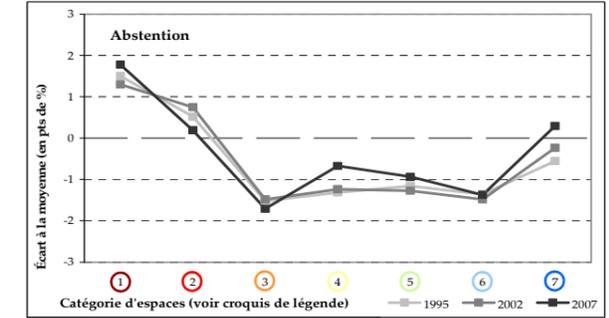
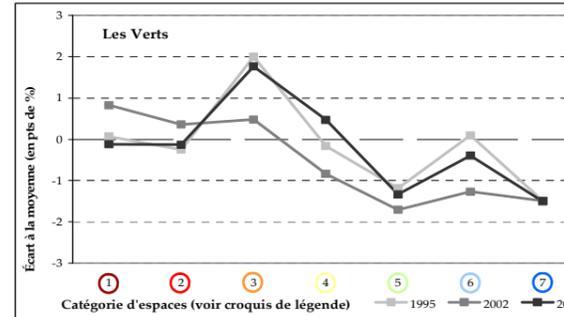
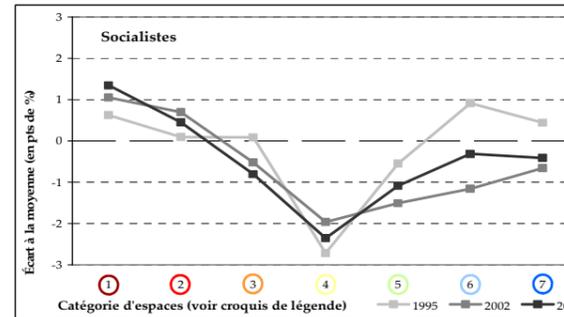
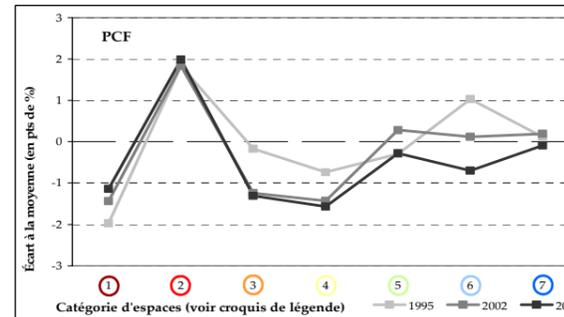
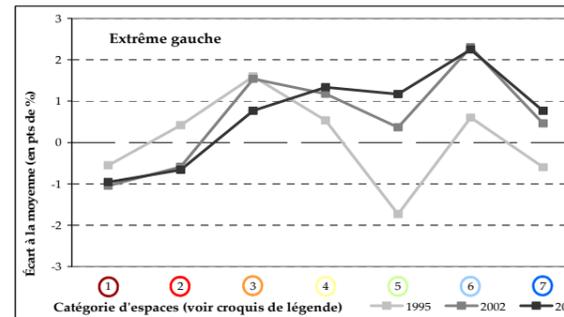
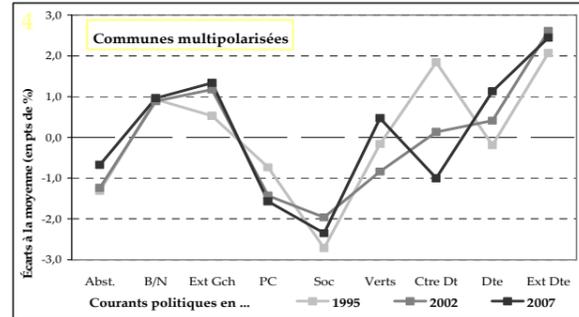
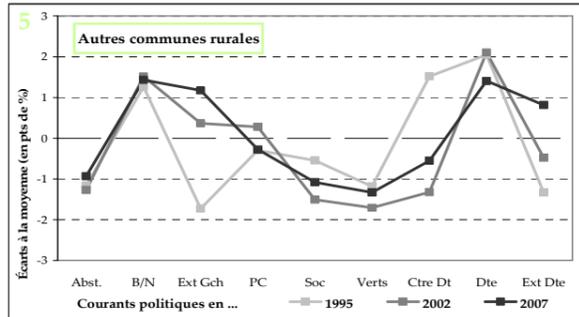
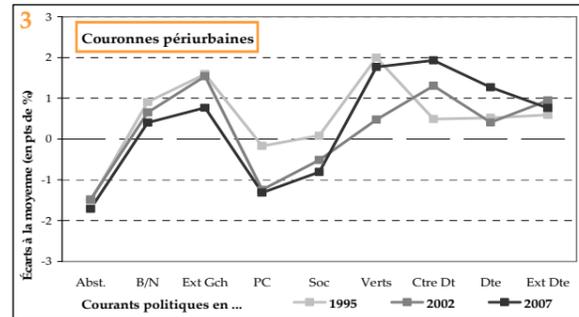
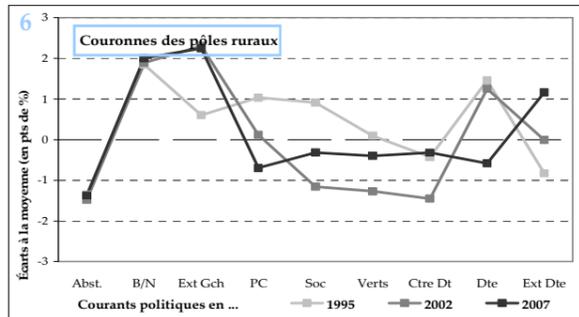
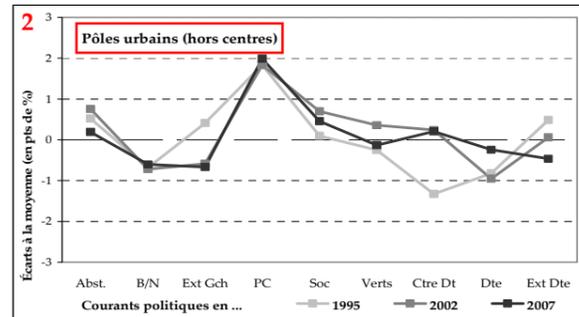
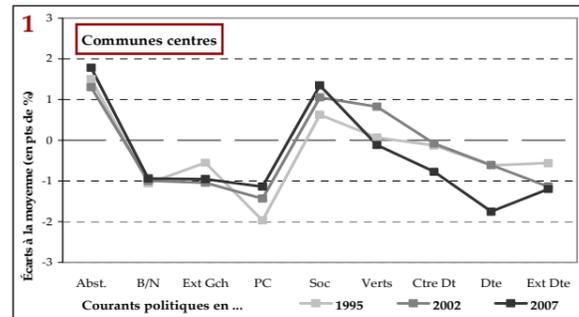
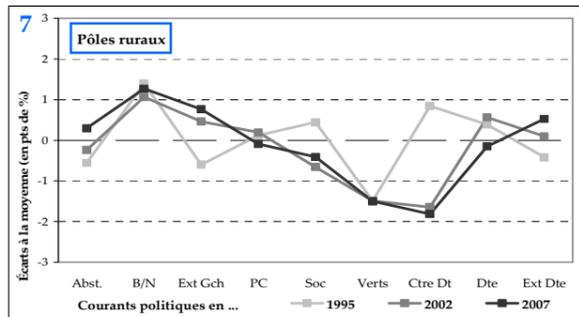
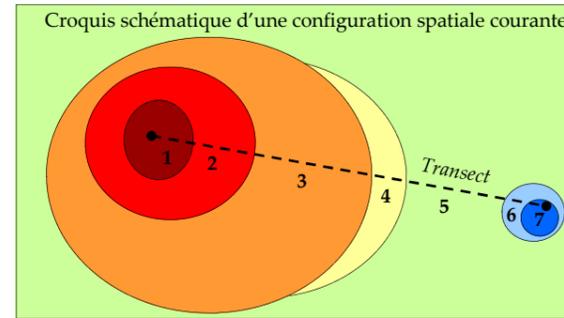
Deux regards complémentaires pour croiser profils électoraux et catégories spatiales

Les graphiques situés à gauche mettent en évidence les caractéristiques électorales (de l'abstention à l'extrême droite) des différents types d'espaces du ZAUER.

Les graphiques placés à droite représentent les inscriptions spatiales des courants politiques, en s'appuyant sur un transect (en pointillés sur le schéma ci-contre) qui part des communes-centres des aires urbaines jusqu'aux pôles ruraux, de sorte que la coupe permet d'explorer une configuration fréquente dans l'organisation de l'espace. Cette coupe se base sur les catégories du ZAUER retravaillé : 1. Communes centres, 2. Pôles urbains, 3. Couronnes périurbaines, 4. Communes multipolarisées, 5. Autres communes rurales, 6. Couronnes des pôles ruraux, 7. Pôles ruraux.

Encadré méthodologique

Pour gommer les aspects conjoncturels et rendre comparable l'ampleur des écarts entre votes, les valeurs sur lesquelles se fondent tous les graphiques correspondent aux données centrées-réduites manuellement. Cela signifie que des écarts à la moyenne ont été établis, puis divisés par l'écart-type du vote, afin de pouvoir comparer directement les scores d'un courant politique et d'un scrutin à l'autre.



Sources : ZAUER-INSEE, 2002. Ministère de l'Intérieur, 1995, 2002, 2007. Traitements statistiques : Jean Rivière, 2009.

Ces profils électoraux des types d'espaces renvoient à la présence spatialement différenciée des groupes sociaux et l'on pourrait procéder, selon la même logique, à des tris à plat de données des recensements INSEE en fonction de catégories d'espaces. Cela n'apporterait toutefois que peu d'informations nouvelles par rapport à l'état de la littérature sur la question. En effet et bien que l'approche proposée grâce à cette coupe permette de prendre en compte tous les espaces sociaux, elle tombe cependant sous le coup des mêmes critiques que celles adressées aux graphiques des votes selon la distance aux centres urbains, qui gomme les implantations géographiques sectorielles et nie les spécificités régionales. Il faut donc affiner l'analyse en proposant une typologie dont on peut mettre en perspective les résultats avec les profils sociaux des habitants des types dégagés.

### 1.3. Une typologie électorale qui fait apparaître les spécificités des espaces périurbains (1995-2007)

Dans le même esprit que les investigations empiriques précédentes qui tentent de dégager d'éventuelles caractéristiques électorales des espaces périurbains sans les présupposer *a priori* c'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble des types d'espaces dans les traitements statistiques, il s'agit à présent de **produire une typologie électorale de l'ensemble du territoire national**. Une telle approche permet de voir dans quelle mesure la carte électorale française a été remodelée depuis une dizaine d'années, puis d'identifier les fondements sociaux des mutations observées.

#### *Une « analyse des histoires » des pseudos-cantons français*

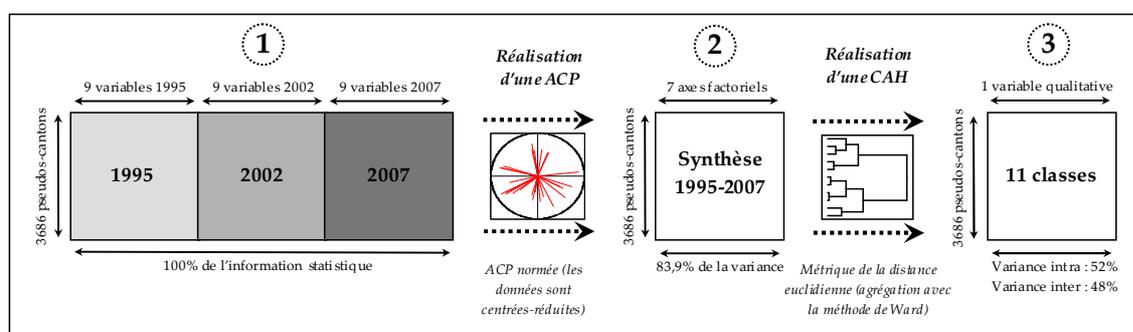
D'un point de vue technique, plusieurs options ont été testées en ce qui concerne l'échelle d'agrégation des données, afin de parvenir à la solution la plus solide statistiquement. Les premiers essais ont ainsi été menés en se basant sur les résultats électoraux au niveau communal (l'échelle la plus fine possible, soit plus de 36 000 individus statistiques). Cependant, les différents traitements (ACP, typologies par CAH, typologies par agrégation autour de centres mobiles) aboutissent à des résultats très fortement perturbés par une variance extrêmement importante<sup>133</sup>, et ce dans la mesure où les traitements multivariés dont la finalité est de constituer des typologies sont par définitions très sensibles aux individus statistiques exceptionnels. Même en procédant à des analyses factorielles qui nettoient la structure des données en amont des typologies, la plupart des résultats sont difficilement exploitables. Les données ont

---

<sup>133</sup> Parmi les 36 000 individus, les communes rurales dont la population est très faible sont en effet très nombreuses, puisque plus de 1 000 communes (soit environ 3% du total) avaient moins de 50 électeurs inscrits lors de la présidentielle de 1995, et que plus de 5 000 communes (soit presque 15% de l'ensemble de la population statistique) comptaient moins de 100 inscrits. On imagine aisément, pour des communes de cette taille, que la présence d'une seule famille qui voterait pour un même courant politique, peut conduire à des pourcentages plus que farfelus en faveur de ce courant politique, d'autant plus que la nomenclature regroupe les candidats en neuf postes aux poids très inégaux.

donc été agrégées à l'échelle des pseudos-cantons INSEE<sup>134</sup>, ce qui permet de préserver l'existence des communes centres des grandes aires urbaines, tout en assurant aux traitements multivariés une robustesse statistique qui garantit la validité des conclusions énoncées. Les données ont finalement été organisées de manière à disposer en ligne les individus statistiques et en colonnes les scores des familles politiques aux scrutins de 1995, 2002 et 2007, de sorte que chaque ligne du tableau constitue un condensé de l'histoire électorale récente des cantons lors des trois dernières élections présidentielles (étape n°1 sur la figure 3.1). Une telle analyse, initialement développée par Benzecri *et al.* (1973, 4c) qui l'appelle « analyse des histoires », a été récemment utilisée avec succès par Paulus (2004, 2a) dans l'étude du profil économique des aires urbaines françaises et convient bien aux objectifs assignés à ce moment de la démonstration.

Figure 3.1. Schématisation de l'analyse des histoires

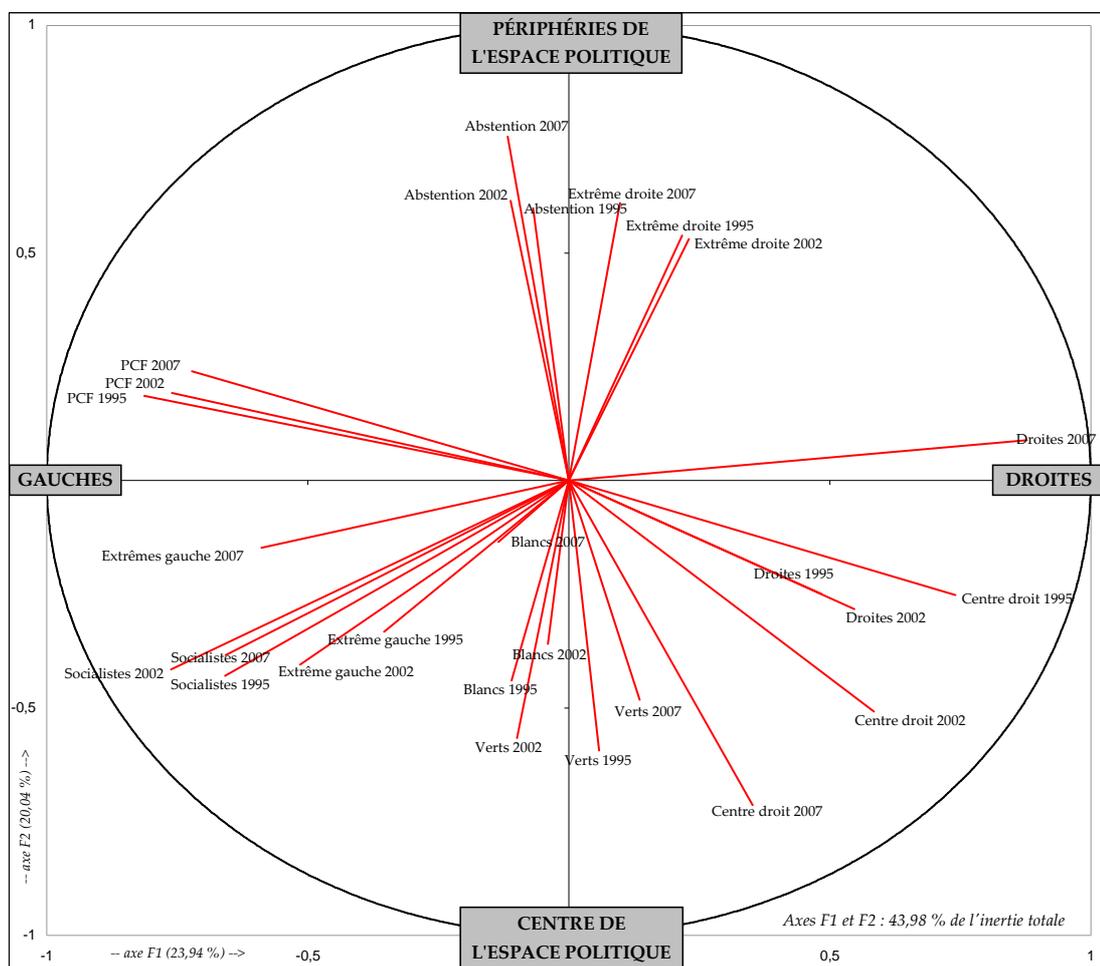


La deuxième étape consiste à procéder à une ACP, afin de dégager les principales structures électorales qui organisent les données, et de résumer l'information statistique de départ par un nombre réduit de facteurs non-corrélés entre eux. La lecture du premier plan factoriel (graphique 3.3) met tout d'abord en évidence que l'espace politique des cantons français demeure structuré par le clivage gauche-droite (axe 1 qui résume 24% de l'inertie totale), mais aussi par une opposition entre les votes pour les partis situés au centre de l'échiquier politique (Verts, centre droit en 2007, et dans une moindre mesure socialistes et bulletins blancs ou nuls) et les comportements électoraux situés aux marges de l'espace politique (abstention, extrême droite), ce second axe synthétisant 20% de la variance totale. Les évolutions des coordonnées des tendances politiques dans le plan factoriel soulignent notamment des déplacements importants entre les positions du centre droit et de la droite, qui donnent à lire l'influence des candidats entre 1995 et 2007. La droite occupe ainsi une position stable en 1995 et 2002 (alors qu'elle est représentée par Jacques Chirac aux deux scrutins),

<sup>134</sup> « À la différence du canton, le « Canton-ou-ville » (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'INSEE considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct ». Voir : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/canton-ou-ville.htm>

mais se situe beaucoup plus à droite du plan en 2007, alors qu'elle est incarnée par Nicolas Sarkozy. Dans le même temps, on peut observer un déplacement important du centre droit entre 1995 (scrutin où Edouard Balladur le représentait, et pour lequel sa position est très proche de la droite) et 2002-2007 où, sous l'effet du repositionnement politique de l'UDF puis du Modem conduit par François Bayrou, le centre droit se rapproche de la position occupée par les Verts dans l'espace politique des cantons français, ce qui a son importance ici tant ces deux courants politiques jouent, comme on le verra ensuite, un rôle important dans la structuration du clivage entre les communes centres et leurs marges périurbaines, en apparaissant régulièrement associés dans les classes de la typologie réalisée.

Graphique 3.3. L'espace électoral des cantons français (1995-2007)



Troisième étape de la démarche adoptée, le recours à une CAH permet de produire une typologie, qui s'appuie sur les sept premiers facteurs, ce qui permet de prendre en compte 83,9% de l'information statistique de départ<sup>135</sup>. Suite à plusieurs essais, c'est

<sup>135</sup> La CAH (réalisée selon la métrique de la distance euclidienne, l'agrégation des individus étant effectuée selon la méthode de Ward) a été menée en pondérant le poids de chaque axe de l'ACP par son pourcentage de variance expliquée.

une partition en onze classes qui a finalement été retenue afin de rendre compte de la diversité des profils électoraux des cantons entre 1995 et 2007. Si l'on observe la décomposition de la variance totale dans le cadre de cette partition, on peut remarquer que la variance intra-classe (52%) est supérieure à la variance inter-classe (48%), ce qui est un peu gênant pour une typologie dont l'objectif est justement de parvenir à des classes le plus hétérogène possible entre-elles et le plus homogène possible au niveau interne<sup>136</sup>. Cela dit, le nombre important des individus statistiques (plus de 3 500) explique largement cet aspect qui n'est pas problématique en lui-même, et en raison duquel on a établi le profil électoral des classes en repartant des moyennes des cantons appartenant à chaque classe plutôt que d'utiliser leurs barycentres (c'est-à-dire leurs centres de gravité). Le résultat obtenu offre un aperçu synthétique du paysage politique national et de ses mutations lors des trois dernières élections présidentielles, mutations qui sont décrites par les histogrammes de la légende indiquant le profil électoral moyen de chaque classe (carte 3.4). Parallèlement et pour resituer ces comportements électoraux dans leurs contextes sociologiques de production, on a également procédé au calcul de la composition sociale moyenne des types cantonaux mis en évidence par la classification, en se basant pour cela sur les résultats du recensement de 1999, certes daté mais qui se trouve à peu près au milieu de la période 1995-2007 (tableau 3.2)<sup>137</sup>.

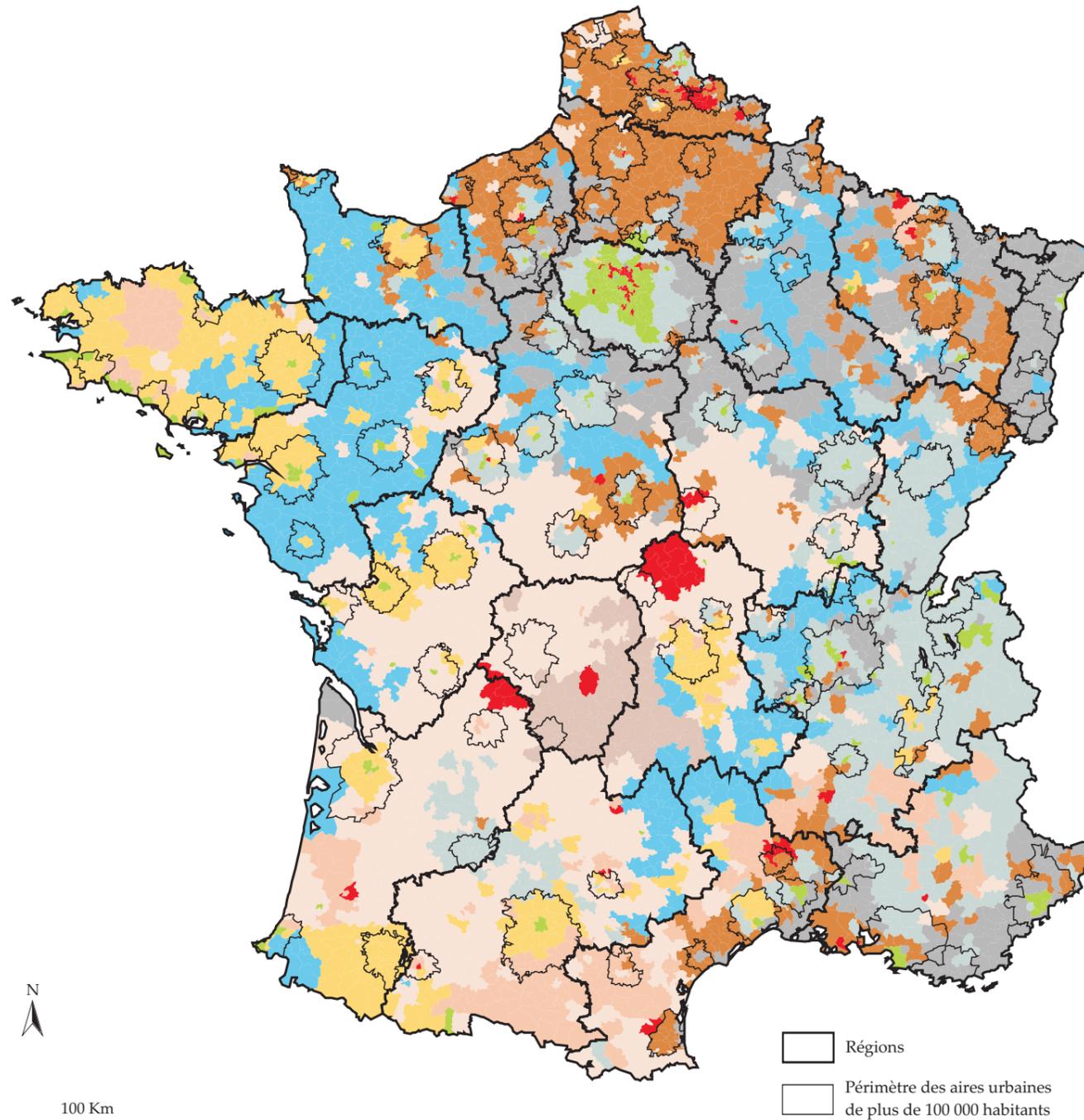
La géographie électorale qui se dessine à la lecture de la carte repose sur **la combinaison de vastes implantations régionales ou locales et de gradients soulignant le rôle structurant des grandes villes françaises** (les contours des aires urbaines de plus de 100 000 habitants sont reportés sur la carte afin de faciliter la lecture). La carte confirme l'existence du clivage « Est / Ouest » et du clivage « villes / marges urbaines » (Bussi, Colange, Gosset, 2007, 3a) même si on diverge de la position soutenue par ces auteurs quant aux registres explicatifs expliquant ces clivages. Les profils électoraux cantonaux obtenus renvoient plus exactement à trois phénomènes : des gradients opposant les villes centres et leurs auréoles périurbaines successives, des grands ensembles régionaux qui constitue la toile de fond du paysage électoral national sur le long terme, et des implantations très localisées renvoyant à la présence très tranchée d'un comportement électoral spécifique. Si ces deux derniers phénomènes ne constituent pas le cœur du propos, il est important de les présenter tout de même dans la mesure où ce sont ces terreaux sociopolitiques anciens qui sont remodelés par les oppositions entre centres villes et marges périurbaines.

---

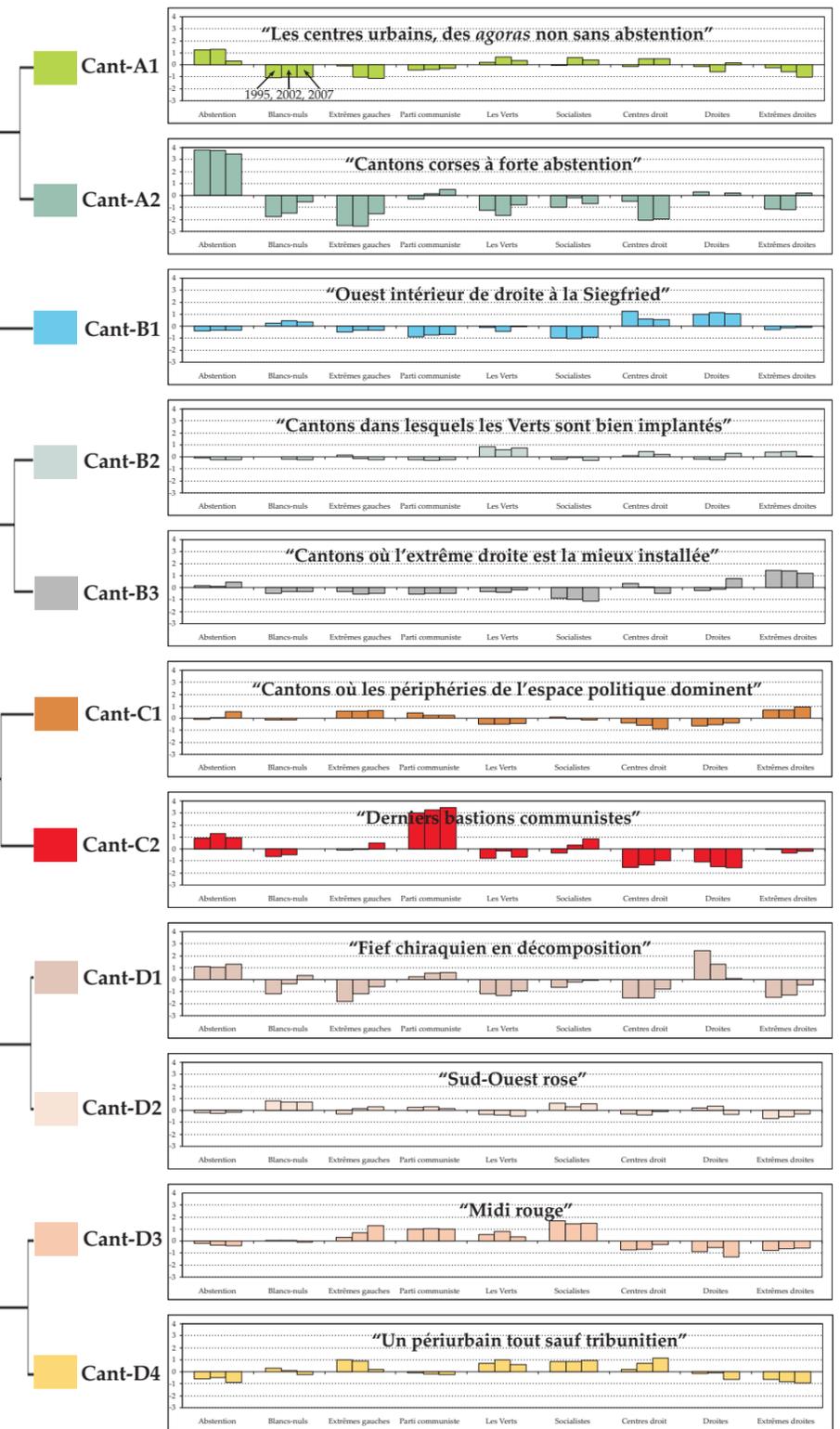
<sup>136</sup> On a tenté d'améliorer la qualité de cette partition affinant la partition obtenue par CAH en utilisant la technique de l'agrégation autour de centres mobiles, mais dans la mesure où elle n'améliore que peu la variance intra-classe, on a préféré conserver les résultats de la typologie obtenue avec la CAH, qui présente l'intérêt, contrairement aux typologies produites par agrégation autour de centres mobiles, d'avoir un caractère emboîté qui facilite la lecture des résultats via le recours à l'arbre hiérarchique (dendrogramme).

<sup>137</sup> De toutes manières, précisons bien qu'il ne s'agit pas ici, comme c'est généralement le cas dans les analyses dites « écologiques », de calculer l'intensité des relations entre votes et variables INSEE à l'aide par exemple de coefficients de corrélation, mais plutôt de voir quel est le profil moyen des habitants des zones dégagées grâce au travail de typologie.

**Carte 3.4**  
**Typologie des évolutions électorales des cantons français lors des élections présidentielles (1995-2007)**



Profils moyens des classes entre 1995 et 2007 (précisions dans l'encadré ci-contre)



**Encadré méthodologique**

L'arbre hiérarchique de la typologie (dendrogramme) a été reproduit et permet de guider la lecture de la carte en fonction des branches. Cette typologie a été réalisée par CAH (selon la méthode de la distance euclidienne) sur les coordonnées factorielles des cantons (le poids de chaque axe factoriel a été pondéré par le pourcentage de variance qu'il prend en compte). Les valeurs présentées dans les graphiques qui constituent la légende correspondent aux valeurs centrées-réduites. Elles représentent en effet, pour chaque classe de la typologie, les écarts à la moyenne nationale. Afin de rendre comparable l'ampleur des écarts observés (selon les variables et selon les scrutins), ces écarts à la moyennes ont été divisés par leurs écarts-types respectifs.

Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière  
 Sources : IGN, INSEE, 1999, Ministère de l'Intérieur, 1995, 2002, 2007



Tableau 3.2. Profil social (en 1999) des classes de la typologie électorale

	Cant-A1	Cant-A2	Cant-B1	Cant-B2	Cant-B3	Cant-C1	Cant-C2	Cant-D1	Cant-D2	Cant-D3	Cant-D4
Moins de 18 ans	0,3	-1,7	-0,1	0,4	0,2	<b>0,5</b>	0,4	-1,6	-0,7	-0,7	0,3
18-24 ans	<b>1,5</b>	-0,3	0,0	0,2	0,1	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	-0,6	-0,3	-0,4	0,4
25-34 ans	<b>1,4</b>	-0,2	0,0	0,1	0,2	0,4	<b>0,9</b>	-0,6	-0,3	-0,3	0,1
35-49 ans	-0,1	-1,3	-0,5	0,4	0,1	0,1	-0,3	-0,7	-0,5	-0,2	<b>0,5</b>
50-64 ans	-0,5	<b>1,1</b>	-0,2	0,2	0,0	-0,4	-0,6	<b>0,6</b>	0,3	<b>0,5</b>	-0,1
Plus de 65 ans	-0,9	<b>1,2</b>	0,3	-0,5	-0,3	-0,5	-0,5	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	-0,4
Aucun diplôme	-0,5	<b>0,6</b>	0,4	-0,7	0,0	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	-0,5	0,0	-0,5	-0,6
Certificat d'études	-1,5	-0,4	0,2	-0,5	-0,3	-0,4	-0,5	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	0,0	-0,5
BEPC	0,7	<b>3,4</b>	-0,3	0,2	0,1	0,1	0,4	<b>0,6</b>	0,0	<b>0,7</b>	0,1
CAP-BEP	-1,1	-2,2	-0,1	0,1	0,3	0,0	-0,4	-0,4	-0,2	-0,4	0,3
Bacs	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	-0,4	<b>0,7</b>	0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,2	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
Diplômes universitaires	<b>2,0</b>	0,0	-0,3	<b>0,7</b>	0,0	0,0	-0,1	-0,5	-0,2	0,3	<b>0,5</b>
Agriculteurs	-1,2	-0,3	<b>0,6</b>	-0,5	-0,5	-0,7	-0,9	<b>1,3</b>	0,3	0,1	-0,4
Artisans, commerçants	-0,6	<b>1,6</b>	0,1	0,2	0,0	-0,4	-0,6	0,3	0,3	0,4	-0,1
Chefs d'entrep., prof.libérales	<b>1,1</b>	0,2	-0,1	<b>0,5</b>	0,1	0,0	-0,3	0,0	0,0	-0,1	0,3
Cadres	<b>2,1</b>	0,0	-0,3	<b>0,5</b>	0,1	0,0	0,1	-0,4	-0,2	0,0	0,4
Professions intermédiaires	<b>1,3</b>	-0,1	-0,6	<b>0,8</b>	0,2	0,3	0,1	-0,8	-0,4	0,2	<b>0,6</b>
Employés	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	-0,4	0,3	0,2	0,4	<b>1,4</b>	-0,1	0,1	0,4	<b>0,5</b>
Ouvriers qualifiés	-1,1	-1,1	0,0	-0,4	0,2	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	-0,6	-0,3	-0,6	-0,2
Ouvriers non qualifiés	-1,2	-0,7	0,3	-0,6	0,1	0,2	-0,1	-0,5	0,2	-0,4	-0,5
Indépendants	-1,1	0,2	<b>0,5</b>	-0,3	-0,4	-0,8	-1,1	<b>1,3</b>	0,3	0,2	-0,4
Salariés du privé	<b>0,7</b>	-1,9	-0,1	0,2	0,4	0,3	0,1	-1,3	-0,4	-0,8	0,2
Salariés du public	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	-0,6	0,5	0,1	0,3	0,4	<b>0,1</b>	0,0	0,4	<b>0,6</b>
Chômeurs	0,2	<b>1,8</b>	-0,4	<b>-0,3</b>	0,1	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>	-0,2	0,2	<b>0,8</b>	-0,2
Secteur primaire	-1,3	-0,2	<b>0,5</b>	-0,6	-0,4	-0,7	-0,9	<b>1,1</b>	0,3	0,1	-0,5
Production industrielle, énergie	-0,7	-1,7	0,0	-0,2	0,3	0,4	-0,3	-0,8	-0,2	-0,7	-0,2
Bâtiment, génie civil, transports	-0,3	0,7	-0,1	0,0	0,1	0,0	<b>0,6</b>	-0,3	-0,2	-0,1	-0,2
Commerces	<b>0,7</b>	0,1	-0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	-0,5	-0,1	-0,2	0,3
Services marchands	<b>1,8</b>	0,6	-0,2	0,4	0,2	0,2	<b>1,1</b>	-0,3	-0,2	0,2	0,3
Services financiers et immobiliers	<b>1,9</b>	0,0	-0,2	<b>0,5</b>	0,3	0,2	<b>0,6</b>	-0,5	-0,2	-0,1	0,4
Services publics non-marchands	<b>0,7</b>	1,5	-0,4	0,4	-0,1	0,3	0,4	0,0	0,1	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>

NB : Comme pour la carte 3.4, les chiffres présentés ici correspondent aux données centrées-réduites.

Les valeurs en gras signalent des écarts supérieurs à 0,5 écart-type.

Enfin, précisons que les résultats de cette typologie (et des autres) peuvent être considérés selon **plusieurs niveaux de lecture**. Un premier niveau réside dans le nom attribué aux profils et à leurs géographies. Un deuxième niveau de lecture est proposé dans le corps du texte au sein d'un paragraphe qui dégage les principaux traits de chaque type. Plus complet encore, un troisième niveau de lecture consiste à se référer aux graphiques qui accompagnent les cartes (des histogrammes dans le cas présent) et aux tableaux qui présentent l'ampleur des surreprésentations fondant l'existence des profils dégagés.

### *Des implantations ponctuelles qui renvoient à des profils très particuliers*

Le type « **cantons corses à forte abstention (Cant-A2)** » est le premier ensemble qui tranche avec les grandes lignes régionales de la carte électorale. Il est caractérisé par une abstention structurellement beaucoup plus élevée que dans le reste du territoire

national, l'écart à la moyenne se situant largement au-delà de trois écart-types, ce qui constitue une amplitude considérable par rapport à l'ampleur des autres spécificités observées. L'île méditerranéenne accueille pourtant de très fortes surreprésentations des plus de 50 ans (50-64 ans, plus de 65 ans) en raison des migrations de retraités, or ces tranches d'âge ont généralement une participation électorale élevée. Ce profil est également structuré par des concentrations relatives des salariés du secteur public et des artisans-commerçants, deux catégories liées à la base économique spécifique de la Corse et qui votent également plus que la moyenne. Mais ce profil est aussi fondé sur un taux de chômage important, ce qui pourrait constituer une piste explicative plus logique. Ces taux d'abstention élevés peuvent aussi être mis en relation avec le contexte « géopolitique » corse, caractérisé par l'existence de mouvements nationalistes aux yeux desquels la participation à l'élection du chef de l'État français constitue probablement une attitude politique condamnable.

Seul le canton de Sartène, situé au sud de l'île, se distingue des autres par son rattachement au type « **derniers bastions communistes (Cant-C2)** ». Outre une légère surreprésentation de l'abstention, il repose surtout sur un niveau très élevé (et en légère croissance) des suffrages en faveur des candidats du PCF. Ce type rassemble nombre de zones historiquement influencées par la parti communiste : département de l'Allier, bassin houiller du nord, Lorraine du fer et confettis de la ceinture rouge de l'est parisien, mais aussi cantons industriels de plusieurs aires urbaines du nord (Le Havre, Rouen, Metz) ou du sud (Mont-de-Marsan, Perpignan, Alès, Lyon ou Marseille) de la France. Sur le plan sociologique, les jeunes adultes (18-24 ans, 25-34 ans) sont plus nombreux, tout comme les individus dépourvus de titres scolaires, les chômeurs, les employés et les ouvriers qualifiés.

Quant au « **fief chiraquien en décomposition (Cant-D1)** », il correspond aux cantons de la Corrèze et du Cantal. Son principal trait tient dans une forte surreprésentation de la droite en 1995, qui décline ensuite en 2002, puis disparaît en 2007 avec la fin de la carrière politique de l'ancien président de la République, ce qui constitue un cas exemplaire de *friend and neighborhood effect* (Cox, 1969, 1a). Comme d'autres zones du revers nord du Massif central, l'abstention (et le vote communiste dans une moindre mesure) sont ici un peu plus importants que dans le reste du pays. Emblématiques des populations demeurant dans les espaces de la diagonale du vide, les habitants des cantons de ce profil sont beaucoup plus fréquemment âgés (les 50-64 ans et surtout les plus de 65 ans sont beaucoup plus nombreux qu'ailleurs), mal dotés en diplômes (la forte part de titulaires d'un certificat d'étude, voire de brevet des collèges, montre cependant qu'il s'agit largement d'un effet générationnel), et liés aux mondes agricoles (agriculteurs, actifs du secteur primaire, et travailleurs indépendants comptant parmi les catégories d'actifs fortement surreprésentées).

Ces trois profils, très spécifiques sur le plan électoral (et souvent liés à un seul type de vote fortement surreprésenté) correspondent cependant à des implantations

spatiales très ponctuelles au regard des principaux ensembles géographiques qui structurent la carte électorale du pays.

### *Anciens et nouveaux ensembles de la carte électorale, un cadre...*

Les grands traits du paysage électoral français reposent en effet sur cinq grands ensembles régionaux, dont trois renvoient aux implantations anciennes des principales formations parlementaires (socialistes, centre-droit, et droite), et trois correspondent aux géographies dessinées par des courants politiques plus récents (extrêmes gauches, Verts, et extrêmes droites).

Les types « **Ouest intérieur de droite à la Siegfried (Cant-B1)** », « **Sud-ouest rose (Cant-D2)** » et « **Midi rouge (Cant-D3)** » font ainsi apparaître l'actualité de lignes de fractures très anciennes du paysage électoral national, dont les fondements historiques étaient déjà lisibles à travers les résultats des élections législatives de 1849 qui révélaient l'existence d'une large France du Nord et de l'Ouest majoritairement favorable aux composantes de la droite d'alors (bonapartistes, légitimistes et orléanistes) d'un côté, et d'une France du Centre et du Sud plutôt acquise aux gauches de l'époque (républicains modérés, démocrates et républicains socialistes) de l'autre côté (Salmon, 2001, 3a).

Le profil « **Ouest intérieur de droite à la Siegfried (Cant-B1)** » correspond donc en grande partie aux cantons ruraux de l'Ouest intérieur (Basse-Normandie, Pays de Loire) et secondairement aux cantons ruraux des régions Champagne-Ardenne et Lorraine. Ces zones sont définies, au niveau électoral, par une surreprésentation moyenne et stable de la droite et par une surreprésentation du centre-droit qui baisse, surtout après le scrutin de 1995 (cette évolution renvoyant au déplacement du centre-droit dans l'espace politique des cantons français déjà observé sur le premier plan factoriel de l'ACP). Vue la surface couverte par les cantons appartenant à ce profil, les spécificités sociales de ses habitants sont logiquement assez peu marquées, mais s'appuient tout de même sur une présence légèrement plus forte qu'ailleurs de populations âgées (plus de 65 ans), d'individus faiblement diplômés (aucun diplôme, certificat d'études) et d'actifs appartenant aux petits indépendants (agriculteurs, artisans-commerçants) et aux mondes populaires (ouvriers non qualifiés).

À l'inverse, le profil « **Sud-ouest rose (Cant-D2)** » englobe un très large quart sud-ouest qui part de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et des terres intérieures du Languedoc-Roussillon, et remonte jusqu'au sud des régions Centre (voire jusqu'à la Sarthe) et Bourgogne. Les votes blancs ou nuls sont ici légèrement surreprésentés de manière stable entre 1995 et 2007, suivis des suffrages en faveur des candidats socialistes, puis des candidats communistes. Là encore, les générations les plus âgées (plus de 65 ans, détenteurs du certificat d'études) sont un peu plus présentes qu'ailleurs (l'effet sud induit par les migrations de retraités pouvant expliquer l'ampleur de la surreprésentation par rapport au type B1), tout comme les actifs indépendants (les

artisans-commerçants étant cette fois un peu plus surreprésentés que les agriculteurs, du fait de l'existence d'une base économique plus orientée vers le tourisme de ces régions méridionales).

Le profil « **Midi rouge (Cant-D3)** » regroupe, outre le Trégor breton qui a longtemps fait figure d'exception en Bretagne, ce qui reste du Midi rouge historique (centre des Landes, moitié sud de la Haute-Garonne, Ariège, Aude) et apparaît comme un type voisin du précédent. L'intensité des surreprésentations électorales y est par contre plus tranchée, puisque toutes les composantes de la gauche y réalisent des scores au-delà de la moyenne nationale, à commencer par les socialistes, suivis des communistes puis des Verts, mais aussi l'extrême gauche qui enregistre dans ces cantons une progression régulière depuis 1995. Ces zones sont toutefois sociologiquement différentes du portrait dressé pour le type D2, car si les populations âgées (plus de 65 ans) y sont effectivement surreprésentées, le niveau scolaire des habitants est par contre un peu plus important (titulaires du BEPC, détenteurs d'un Bac) et la surreprésentation des artisans-commerçants s'accompagne de celle des chômeurs ainsi que des employés, des salariés du public, et des actifs du secteur des services non-marchands.

À ces caractéristiques régionales bien connues viennent s'ajouter trois autres ensembles – « **cantons dans lesquels les Verts sont bien implantés (Cant-B2)** », « **cantons où l'extrême droite est la mieux installée (Cant-B3)** » et « **cantons où les périphéries de l'espace politiques dominant (Cant-C1)** » – qui sont fondés sur l'implantation géographique de forces politiques plus nouvelles, du moins dans l'ampleur des résultats qu'elles obtiennent depuis une dizaine d'années (Verts, extrême gauche et extrême droite). Si les noms donnés à ces profils électoraux ne font pas référence à des lieux comme précédemment, c'est que leurs géographies comprennent certes une dimension régionale mais aussi une implantation liée à la présence des aires urbaines.

Le profil « **cantons où les périphéries de l'espace politiques dominant (Cant-C1)** » sont ainsi principalement localisés dans le nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie), mais aussi au sein des périphéries d'aires urbaines petites et moyennes de l'Est (à Sedan, Verdun, Nancy, Bar le Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Belfort ou Montbéliard) et du pourtour méditerranéen (Perpignan, Béziers, Arles). Ces zones sont caractérisées par des surreprésentations de l'extrême gauche et de l'extrême droite, qui tendent à augmenter un peu en 2007, avec l'abstention, sur fond de légère surreprésentation des voix en faveur du PCF. Ces espaces sont habités par des populations plus jeunes que la moyenne (moins de 18 ans, 18-24 ans) mais au bagage scolaire faible (aucun diplôme), et appartenant souvent aux mondes populaires (ouvriers qualifiés, employés) et industriels (actifs du secteur de la production énergétique et industrielle), voire exclus du marché du travail (chômeurs).

Souvent situés non loin de ces espaces, les cantons rattachés au profil « **cantons où l'extrême droite est la mieux installée (Cant-B3)** » viennent compléter la carte bien

connue des meilleurs scores du Front-National, avec la région Alsace et une grande partie des espaces ruraux de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne, ainsi que les régions littorales de la côte d'azur (Avignon, Toulon, Nice). Une large quatrième couronne de l'aire métropolitaine francilienne appartient également à ce profil, ce sur quoi on reviendra. Le principal trait électoral de ces zones réside dans des scores élevés pour l'extrême droite, quoiqu'en légère baisse relative en 2007, scrutin qui a aussi vu l'apparition d'une surreprésentation des suffrages en faveur de la droite, alors représentée par Nicolas Sarkozy. Ces expressions électorales ont lieu dans des espaces où les populations sont des adultes d'âge moyen (les moins de 50 ans sont globalement un peu plus nombreux qu'ailleurs), disposent de titres scolaires intermédiaires (CAP ou BEP), et sont plutôt des salariés du privé appartenant aux classes moyennes et à ses tranches inférieures (employés, ouvriers qualifiés, professions intermédiaires).

Enfin, le profil « **cantons dans lesquels les Verts sont bien implantés (Cant-B2)** » compte à la fois des espaces appartenant au quart est et sud-est du pays (région Franche-Comté, Rhône-Alpes, terres intérieures de la Provence-Alpes-Côte d'Azur) et d'autres qui appartiennent aux couronnes de nombreuses aires urbaines de la moitié orientale du pays, et qui font rentrer l'analyse au cœur des mondes périurbains.

### *... où s'inscrivent les spécificités électorales des zones urbaines*

La carte montre en effet le caractère largement périurbain des « **cantons dans lesquels les Verts sont bien implantés (Cant-B2)** » qui recourent les couronnes d'aires urbaines de l'est (Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône, et une partie de celles de Metz, voire de Lyon et de Lille), d'aires urbaines moyennes satellites de l'espace francilien (Reims, Troyes, Auxerre, Bourges, Châteauroux, Orléans, Blois, Tours, Chartres, Evreux, voire Rouen), ainsi que la deuxième auréole périurbaine de Paris elle-même. Suivant une dynamique électorale voisine de celle du type B3, l'extrême droite est ici très légèrement surreprésentée en 1995 et 2002, puis revient au niveau de la moyenne nationale en 2007, où la droite bénéficie alors de scores un peu plus élevés. Mais cette tendance s'accompagne surtout de votes en faveur des Verts qui constituent le trait le plus saillant de ce profil, ces votes étant à la fois stables et plus importants que la moyenne entre 1995 et 2007. La coexistence de ces deux courants électoraux au sein des couronnes périurbaines a finalement d'ailleurs de quoi surprendre les tenants de la théorie des gradients d'urbanité ! Quant au profil social des habitants de ces couronnes, s'y distinguent les concentrations relatives des enfants (moins de 18 ans) et de la tranche des 35-49 ans, des individus au niveau de diplôme assez élevé (populations dotées du niveau Bac et détenteurs de titres universitaires surreprésentées), des professions intermédiaires, des employés et des cadres, ainsi que des salariés de manière générale (surtout ceux du public), autrement dit des membres des classes moyennes (et supérieures) et leurs enfants qui constituent la figure des pavillonnaires. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le profil social des habitants de

ces couronnes périurbaines est identique (à quelques nuances près) au profil social d'autres cantons périurbains.

Le profil « **un périurbain tout sauf "tribunitien" (Cant-D4)** », clin d'œil à la théorie de Lévy ici infirmée, est composé des couronnes des aires urbaines d'une très large moitié ouest de la France : Caen, Rennes, Le Mans, Nantes, Vannes, Lorient, Quimper, Brest, Poitiers, Niort, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse et Pau (où le profil électoral des périphéries urbaines entre en résonance avec un *friend and neighborhood effect* en faveur de François Bayrou, observable dans l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques). Car si ces zones correspondent à des surreprésentations stables des candidats socialistes et de ceux des Verts, elles sont aussi associées à une baisse de celles de l'extrême gauche (surtout en 2007) et à une hausse régulière des voix portées en direction du centre-droit. Les mondes sociaux au sein desquels ces expressions électorales s'inscrivent sont très proches de ceux décrits pour le type précédent, si ce n'est qu'ils sont situés un peu plus bas dans les hiérarchies scolaires et professionnelles (avec des concentrations relatives moindres des chefs d'entreprises, des cadres et des professions intermédiaires, et plus fortes pour les employés).

Dernière pièce du puzzle, les communes centres de la plupart des aires urbaines de plus de 100 000 habitants (Lille, Rouen, Evreux, Chartres, Orléans, Caen, Le Mans, Mayenne, Rennes, Nantes, Angers, Blois, Tours, Bourges, Poitiers, Niort, Angoulême, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Avignon, Marseille, Nice, Valence, Lyon, Dijon, Epinal, Nancy, Strasbourg, ainsi qu'un important cœur de l'aire parisienne) relèvent du profil « **les centres urbains, des agoras non sans abstention (Cant-A1)** ». Ce profil est structuré par des sous-représentations croissantes de l'extrême gauche et de l'extrême droite ainsi que par les montées des surreprésentations des Verts, des socialistes et du centre-droit, autrement dit des attitudes électorales toutes considérées comme « universalistes » selon Lévy... à l'exception de la forte abstention, certes en baisse, observable en ces lieux (et qui est un peu surprenante si l'on considère le haut niveau d'urbanité censé les animer). Contentons nous, pour l'instant, de présenter le profil sociologique des habitants de ces espaces, où sont localisées les plus fortes surreprésentations des tranches d'âges des jeunes adultes (18-24 ans, 25-34 ans), les mieux diplômés (titulaires d'un bac, et surtout détenteurs de titres universitaires), les classes sociales supérieures (cadres, chefs d'entreprises ou professions libérales, professions intermédiaires) et les actifs des secteurs tertiaire (services marchands) et tertiaire supérieur (services financiers et immobiliers).

### *L'apparition d'une organisation spatiale des types à l'intérieur des plus grandes aires urbaines*

Il se confirme donc qu'il existe bien un clivage important entre les comportements électoraux relevés dans les villes centres des grandes métropoles nationales et les votes observés dans leurs couronnes périurbaines successives, puis dans leurs marges les

plus rurales où des tendances électorales plus anciennes persistent en arrière-plan. Dans l'ensemble, les communes centres connaissent des niveaux d'abstention, de votes pour les Verts, les socialistes et les candidats se réclamant du centre-droit légèrement plus élevés que les autres types d'espace. Mais que ce soit sur un terreau historiquement favorable à la droite (nord-ouest) ou la gauche (large sud-ouest), les couronnes périurbaines d'une large moitié occidentale se distinguent par des surreprésentations des suffrages en faveur des socialistes, des Verts (et du centre-droit en 2007) qui sont supérieures à celles observées dans leurs centres respectifs. On est donc là aux antipodes de couronnes pavillonnaires qui seraient le théâtre de comportements électoraux nécessairement tribunitiens. La situation est assez proche pour les couronnes périurbaines des régions Centre et Bourgogne, qui enregistrent également plus de votes Verts que leurs centres et leurs périphéries, mais aussi plus de votes en faveur de l'extrême droite (seulement en 1995-2002 et de manière très légère). Enfin, en Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes ou PACA, les caractéristiques électorales des couronnes périurbaines sont difficilement dissociables de leurs environnements ruraux.

La logique d'organisation spatiale est particulièrement nette pour l'aire urbaine parisienne où l'on peut observer plusieurs cercles concentriques depuis le profil « **les villes-centres, des agoras où règne aussi... l'abstention (Cant-A1)** » au cœur de la capitale dont le cadran oriental accueille aussi le profil « **Derniers bastions communistes (Cant-C2)** » qui y donne à lire l'implantation de l'ancienne banlieue rouge, en passant par une ceinture faite des « **cantons dans lesquels les Verts sont bien implantés (Cant-B2)** » jusqu'à une dernière auréole de « **cantons où l'extrême droite est la mieux installée (Cant-B3)** » qui inclue les marges franciliennes les plus lointaines débordant à présent jusqu'aux départements de l'Orne, du Loiret, de l'Yonne ou de la Marne. Ce dernier profil confirme ainsi l'idée de « confins froids » de Grésillon (1998, 3a) ; ces confins au sein desquels se trouvent relégués de manière croissante les ouvriers qualifiés et non qualifiés et où l'on retrouve justement des votes en faveur de l'extrême droite plus élevés qu'ailleurs.

Car comme ailleurs, **l'existence de ces spécificités électorales donne à lire les transformations de l'inscription spatiale des groupes sociaux, profondément remaniée par la périurbanisation.** L'existence de telles organisations concentriques des votes, particulièrement visibles pour Paris, mais que l'on retrouve aussi autour de Caen ou de Bourges, apparaît finalement pour toutes les aires urbaines, du moins si l'on vient bien se donner la peine de porter le regard au-delà du périmètre des couronnes périurbaines – comme si on passait en quelque sorte le périphérique – pour comprendre que celles-ci s'inscrivent dans des contextes sociaux ruraux qui sont loin d'être indifférenciés. Cela souligne aussi la nécessité d'explorer de manière plus fine les transformations des stratifications sociales qui structurent l'intérieur des aires urbaines françaises.

## 2. LES TRADUCTIONS ELECTORALES DES EVOLUTIONS INTERNES AUX PRINCIPALES AIRES URBAINES

L'analyse des histoires effectuée sur les cantons français vient de montrer, en partant sans *a priori* de l'ensemble des espaces sociaux et de catégorisations politiques non-binaires, que les aires urbaines pouvaient être caractérisées par des spécificités électorales différentes des représentations qui prévalent parfois à leur propos dans le champ scientifique. Les éléments empiriques présentés jusque-là ont également permis d'établir que ce sont surtout les plus grandes aires urbaines qui se distinguent de leurs environnements ruraux au niveau électoral, notamment les 78 aires urbaines de plus de 100 000 habitants dont les contours ont été reportés sur la carte 3.4 afin d'en orienter la lecture. Dans un souci de comparabilité avec des travaux antérieurs sur les modalités de la croissance des aires urbaines (notamment Bessy-Piétri, 2000, 4b), on s'intéressera à présent uniquement à ces 78 aires urbaines. Dans une perspective plus large, ce choix permet également de resituer (et par là de légitimer) le choix des aires urbaines sur lesquelles se focalise le regard dans le chapitre quatre puis dans la suite de la thèse.

Comment les spécialisations sociales en place à la fin des années soixante dans les aires urbaines françaises ont-elles évolué après les trois décennies de périurbanisation qui les ont affectées ? Est-il possible d'articuler ces évolutions sociologiques de long terme avec les mutations électorales récentes ? Il s'agit pour cela de proposer un essai de typologie diachronique de l'évolution du profil social des espaces internes aux aires urbaines françaises. Les analyses seront menées à partir des cinq derniers recensements de l'INSEE disponibles (RP de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999) afin de pouvoir saisir sur une période d'une trentaine d'année les conséquences du passage du système fordiste au système postfordiste sur les inscriptions spatiales des inégalités sociales, puis d'interroger leurs éventuelles conséquences électorales. Dans la mesure où les données qui sont ici confrontées ne sont que très imparfaitement synchrones (les données de recensement couvrent la période 1968-1999 tandis que les données électorales ne concernent que la phase 1995-2007), il convient de préciser que l'on fait l'hypothèse sous-jacente que la trajectoire sociale et économique des entités urbaines étudiées, c'est-à-dire leur histoire urbaine des quarante dernières années, permet d'éclairer la genèse de leur profil social contemporain et les attitudes électorales qui y ont lieu depuis un peu plus d'une décennie.

### 2.1. Une « analyse des états » des entités des aires urbaines

Afin de pouvoir observer les mutations sociales internes aux aires urbaines, un dispositif de division ternaire de chaque aire a été mis en place sur la base de ZAU de l'INSEE. Certes et comme le souligne P. Julien (2000, 4b), ce type d'opération a pour conséquence d'écraser statistiquement les spécificités des aires urbaines en les diluant dans les trois entités qui la compose, mais cette réflexion n'est valable que si l'on fait l'hypothèse préalable d'une répartition interne homogène des catégories sociales au

niveau interne. Or c'est la tendance inverse qui semble se dessiner dans les mondes urbains français. De plus, une telle option technique – adoptée en connaissance de cause par le chercheur – ne peut en quelque sorte se faire qu'à ses risques et périls, dans la mesure où elle tend à minorer l'ampleur des écarts observés, et donc le caractère tranché des conclusions. Relevant ce pari, les résultats des différents recensements ont donc été triés en isolant, pour chaque aire urbaine, la commune centre, le pôle urbain et la couronne périurbaine, ce qui revient à décomposer chaque aire en trois individus statistiques<sup>138</sup>.

D'un point de vue technique, le principal impératif est de **pouvoir observer les évolutions des entités internes des aires urbaines dans un référentiel commun**. Ce référentiel est pourtant difficile à établir, car il doit permettre de saisir l'ensemble des mutations sociales survenues entre le recensement de 1968 et celui de 1999. Dans le but d'observer et de décrire les variations d'individus statistiques dans une structure de référence unique, Benzecri *et al.* (1973, 4c) a proposé une méthode qu'il appelle « analyse des états », assez proche de l'analyse des histoires utilisée sur les cantons français, mais qui semble mieux convenir à un traitement statistique diachronique impliquant cinq moments. Comme le souligne Paulus (2004, 2a) qui a également utilisé une telle technique, elle n'est utilisable que dans le cas où les structures successives analysées sont concordantes, ce qui a été rendu possible ici par un travail préalable d'harmonisation des nomenclatures des données (annexe E).

Dans un premier temps, la base de données a été organisée de façon à disposer en colonnes les 31 indicateurs sociaux retenus afin d'approcher les caractéristiques sociales des habitants, et en lignes les 234 individus statistiques que forment les 78 communes centres, les 78 pôles urbains et les 78 couronnes périurbaines. En fait, chacun des 234 individus statistiques est présent cinq fois dans le tableau de données afin de pouvoir réaliser l'analyse des états. Cette mise en forme spécifique de la base de données permet de réaliser une ACP (étape 1, figure 3.2) de bonne qualité puisque les deux premiers facteurs expriment la moitié de la variance totale (graphique 3.4).

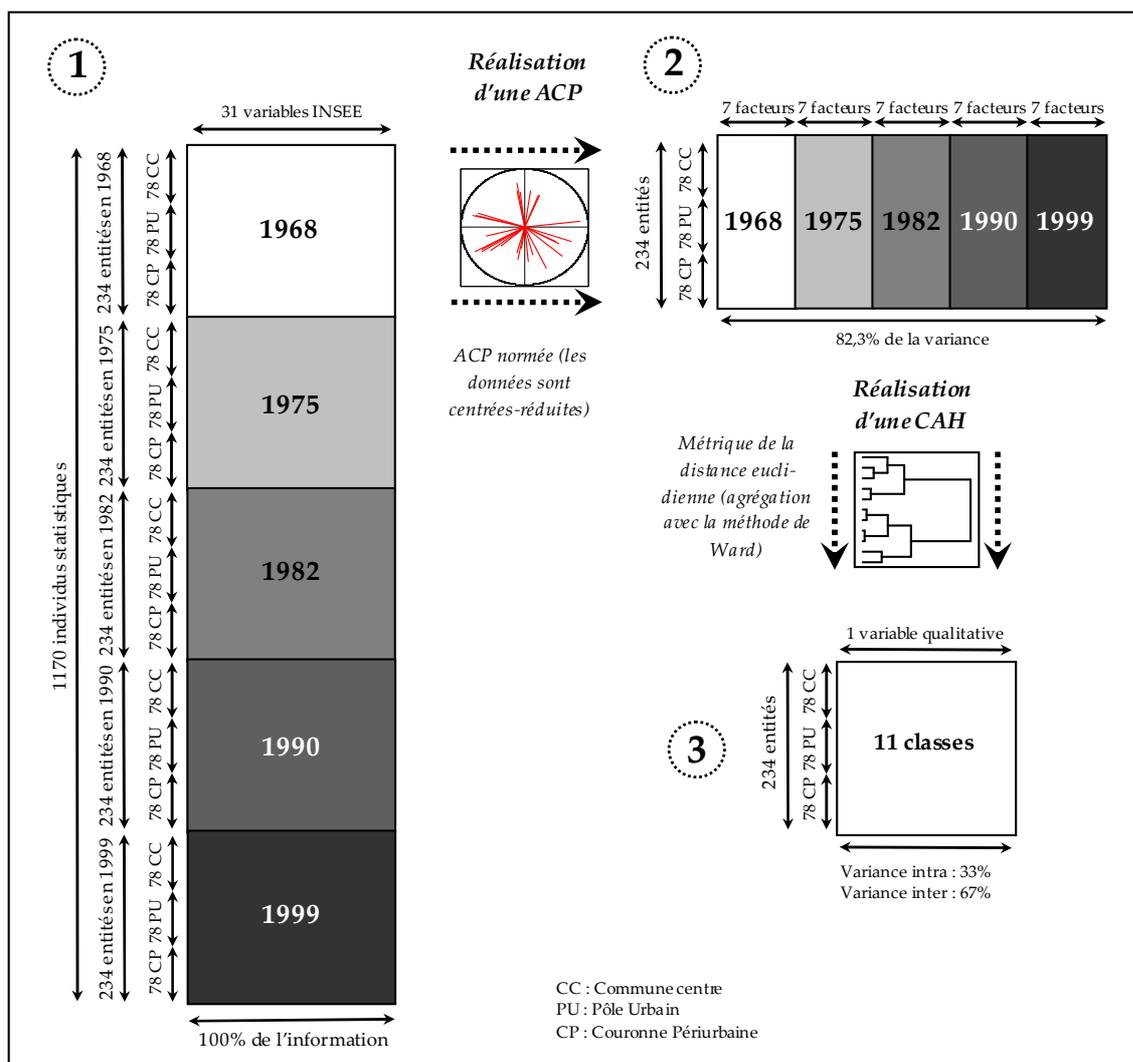
Le premier axe (36% de la variance) oppose d'un côté les entités urbaines dont les populations sont faiblement qualifiées (aucun diplôme, certificat d'études) et appartiennent aux classes populaires (ouvriers non qualifiés, agriculteurs) et dont l'orientation économique penche vers les secteurs primaire et secondaire (agriculture, production industrielle et énergétique, bâtiment, génie civil et transports), et de l'autre par les espaces urbains dont les habitants sont bien dotés en capital culturel (Bacs généraux et professionnels, diplômes supérieurs au bac) et sont appartiennent aux couches moyennes (employés, professions intermédiaires) et supérieures (cadres, chefs d'entreprises et professions libérales) ou sont actifs dans le secteur tertiaire (services marchands, services non-marchands, services financiers et immobiliers). Le deuxième

---

<sup>138</sup> Ce mode de partition interne fondé sur un gradient centre / périphérie (qui renvoie au modèle de Burgess) n'est cependant pas sans inconvénient car il occulte totalement les logiques sectorielles (modèle de Hoyt) qui structurent pourtant fortement la division sociale des aires urbaines.

facteur (15,8% de l'information statistique) est quant à lui structuré par les zones urbaines accueillant des populations jeunes (moins de 18 ans, 18-24 ans, 25-34 ans) et le monde du salariat (actifs du public, du privé) d'une part, et par les espaces urbains plutôt peuplés par les populations âgées (plus de 65 ans, 50-64 ans, 35-49 ans) et par les travailleurs indépendants (agriculteurs, artisans-commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales) d'autre part.

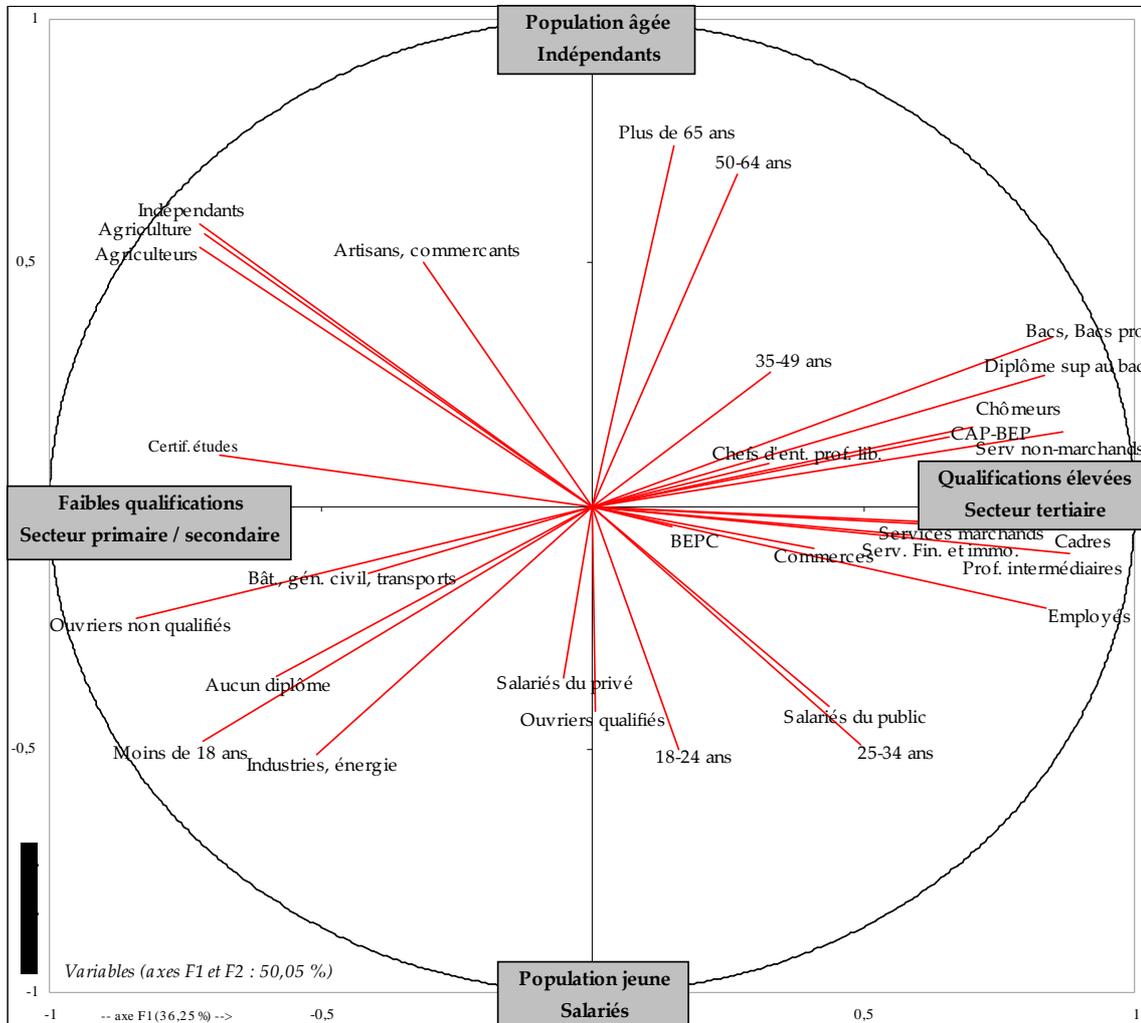
Figure 3.2. Schématisation de l'analyse des états



Permettant de prendre en compte 82,3 % de la variance totale, les sept premiers facteurs de l'ACP ont été retenus pour la CAH. Avant de procéder à la typologie, le tableau de données a été réorganisé de manière à ce que chaque individu statistique soit décrit par une ligne résumant ses états successifs dans la structure de référence unique décrivant le cadre des mutations survenues (étape 2, figure 3.2). La partition retenue pour la typologie finale distingue à l'arrivée onze types répartis en deux branches principales. L'une est composée d'entités géographiques qui sont pour la

plupart des communes centres ou des pôles urbains, l'autre branche rassemble des entités géographiques qui sont plutôt des pôles urbains et des couronnes périurbaines, à l'exception du type F1 où figurent une majorité de communes centres.

Graphique 3.4. L'espace social des entités internes aux aires urbaines (1968-1999)

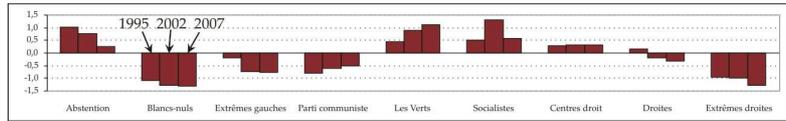


La cartographie de cette typologie permet de **distinguer les trajectoires d'évolution des entités internes aux principales aires urbaines entre 1968 et 1999** (carte 3.5). Cette carte est accompagnée de deux documents permettant l'interprétation des types établis : d'une part un graphique utilisé comme légende de la carte où l'on peut observer les trajectoires d'évolution des barycentres des types dans le 1<sup>er</sup> plan de l'ACP, d'autre part un tableau présentant les caractéristiques détaillées de chaque type aux différents recensements. Les caractéristiques électorales des profils sociaux établis dans le cadre de cette typologie sont présentées en vis-à-vis de la carte (graphique 3.5).

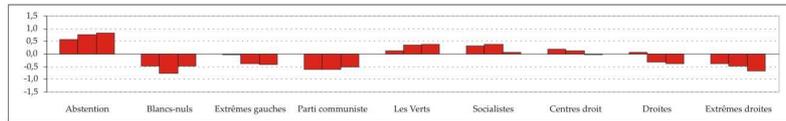
**Graphique 3.5**  
**Profil électoral (1995-2007) des classes de la typologie sociale (1968-1999)**

Les valeurs présentées correspondent aux données centrées-réduites (écarts standardisés).

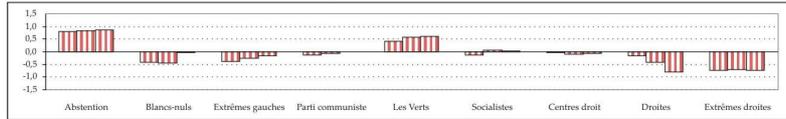
**Urb-A1 : "Centres des métropoles les plus dynamiques"**



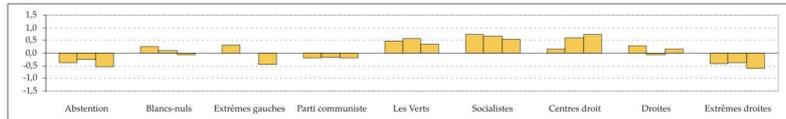
**Urb-B1 : "Centres d'aires urbaines en décrochage ?"**



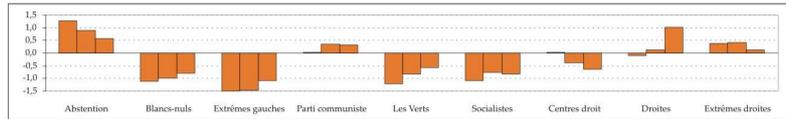
**Urb-B2 : "Centres des aires urbaines de rang inférieur"**



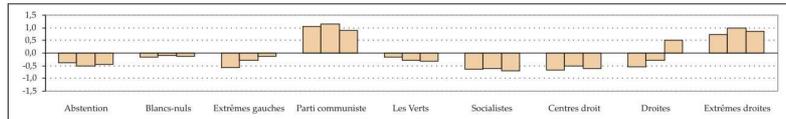
**Urb-C1 : "Périphéries immédiates des métropoles les plus attractives"**



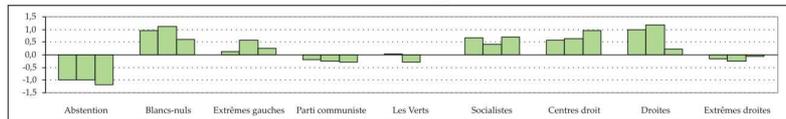
**Urb-D1 : "Coeurs des aires urbaines méditerranéennes"**



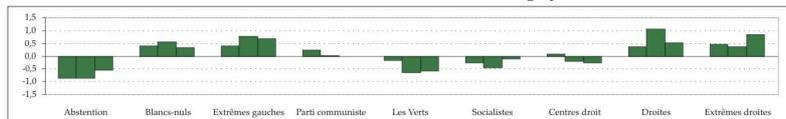
**Urb-D2 : "Marges des aires urbaines méditerranéennes"**



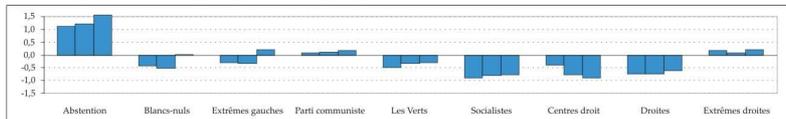
**Urb-E1 : "Couronnes des aires urbaines de l'arc atlantique"**



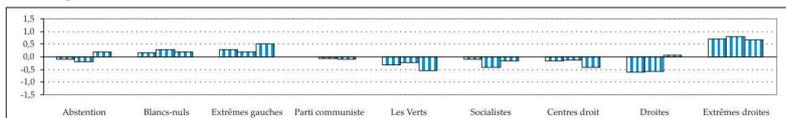
**Urb-E2 : "Couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays"**



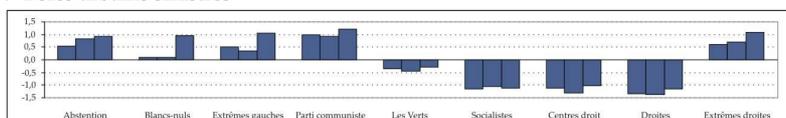
**Urb-F1 : "Centres des aires urbaines industrielles"**



**Urb-F2 : "Marges urbaines de la France de l'Est"**



**Urb-F3 : "Pôles urbains sinistrés"**



Traitements statistiques : Jean Rivière  
 Sources : Ministère de l'Intérieur, 1995, 2002, 2007





## 2.2. Des trajectoires socio-économiques aux spécificités électorales

### *Les centres des métropoles les plus dynamiques attirent de plus en plus les populations les plus favorisées*

Le profil « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** » regroupe quinze entités géographiques qui sont toutes des communes centres d'aires urbaines déjà identifiées comme les plus tertiarisées et qui constituent le sommet de la hiérarchie urbaine nationale puisque dix des quinze premières aires urbaines y figurent, à l'image de Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, etc. Ce sont d'ailleurs aussi celles qui sont devenues les plus attractives. En effet parmi les différents types composés de communes centres, ce sont celles qui étaient concernées par les taux de croissance négatifs les plus forts sur les périodes 1968-75 et 1975-82, alors que pour la période 1990-99, elles affichaient un taux de croissance intercensitaire de plus de 6%. La population de ces espaces urbains centraux est caractérisée par d'écrasantes surreprésentations en hausse des jeunes adultes, et des titulaires de diplômes universitaires (avec une baisse de la surreprésentation des diplômés de niveau Bac au RP de 1999). On retrouve également des concentrations relatives très marquées des cadres, des chefs d'entreprise et dans une moindre mesure des professions intermédiaires, alors que dans le même temps la concentration relative des employés – qui était très marquée jusqu'en 1975 – a chuté progressivement, ce qui accrédite la thèse d'un processus d'éviction des tranches inférieures des classes moyennes (Giully et Noyé, 2004, 2a). La concentration relative des actifs des services tertiaires supérieurs qui augmente depuis 1975 confirme que les jeunes actifs des secteurs des services bancaires et immobiliers jouent un rôle majeur dans le processus d'embourgeoisement des villes centres, à mesure que la concentration des actifs des services non marchands baisse. Ces évolutions sociologiques majeures participent largement à la compréhension des transformations électorales qui affectent ces espaces urbains centraux depuis une décennie : baisse continue de la surreprésentation de l'abstention et de la droite, sous-représentations croissantes des votes blancs ou nuls, de l'extrême gauche et de l'extrême droite, augmentation des concentrations relatives des Verts et du centre droite, maintien d'une surreprésentation assez forte des socialistes. Au total, la trajectoire d'évolution de ce type souligne bien la poursuite d'un processus de tertiarisation très poussé des communes centres des plus grandes métropoles du pays et les mutations électorales qu'elle entraîne, alors que les trajectoires des autres communes centres divergent largement.

### *Les communes centres des autres aires urbaines connaissent des trajectoires d'évolution différentes*

Le profil « **centres d'aires urbaines en décrochage ? (Urb-B1)** » est aussi composé uniquement de quatorze centres d'aires urbaines moyennes et localisées dans une large

moitié nord de la France (Reims, Besançon, Clermont-Ferrand, Amiens, Angers, Poitiers...). En fait, le profil social des habitants de ces communes centres était exactement identique à celui du type précédent jusqu'en 1975, date à partir de laquelle la trajectoire de ce type s'est différenciée. Les concentrations relatives des catégories sociales bien dotées en capital culturel (diplômés de niveau bac, titulaires de diplômes supérieurs), en capital économique (chefs d'entreprises, cadres, professions intermédiaires), et occupant un emploi dans les branches du secteur tertiaire (actifs des services marchands, des services financiers et immobiliers, des services non marchands) ont en effet progressivement diminué en 1982 et en 1990, puis ont rejoint le niveau moyen en 1999. C'est d'ailleurs à partir de cette date que l'on peut observer de faibles surreprésentations des individus dépourvus de titres scolaires, et des ouvriers non qualifiés et des ouvriers qualifiés. Seule la forte surreprésentation des jeunes adultes (tranches des 18-25 ans et des 25-34 ans) s'est maintenue au sein de ces communes centres, probablement en raison de la présence d'installations universitaires dans ces aires urbaines moyennes où la part des étudiants est très importante parmi la population de la ville centre. Ce rattrapage – voire la légère inversion si l'on considère la substitution de concentrations relatives des couches moyennes et supérieures au profit des catégories ouvrières – pourrait indiquer que les communes centres de ces aires urbaines ont légèrement « décroché » de la compétition interurbaine qui s'est intensifiée dans les années 1980. Sur le plan électoral, les évolutions sont voisines de celles observées au sein des centres urbains du type précédent avec quelques nuances, à commencer par l'intensité des écarts observés au niveau de toutes les variables. La principale différence par rapport aux « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** » réside dans le fait que la surreprésentation de l'abstention connaît une augmentation régulière.

Le profil « **centres des aires urbaines de rang inférieur (Urb-B2)** » rassemble vingt-cinq entités géographiques qui sont encore des communes centres et qui sont situées au-delà du 25<sup>ème</sup> rang de la hiérarchie urbaine nationale, à l'exception des communes centres de Lens, Metz et Valenciennes localisées dans des grandes aires urbaines mais de forte tradition industrielle. Même si les concentrations de populations socialement favorisées étaient légèrement moins marquées en début de période, la trajectoire de ces aires urbaines est semblable à celle du type précédent, sauf au niveau de la structure par âges des habitants. Celle-ci est construite autour de légères surreprésentations stables des jeunes adultes, mais aussi sur la hausse de la concentration relative des populations de plus de 65 ans, notamment depuis 1990. Cette dernière évolution démographique est peut être à mettre en lien avec le fait que ces entités géographiques sont souvent situées dans des aires urbaines littorales où les populations âgées sont généralement plus nombreuses. Le profil électoral de ces espaces urbains est assez proche de celui établi pour le type « **centres d'aires urbaines en décrochage ? (Urb-B1)** », si ce n'est que l'ampleur des écarts y est encore plus faible, sauf pour la surreprésentation des Verts et les sous-représentations croissantes de la droite et de

l'extrême droite, deux attitudes électorales qui sont généralement moins fréquentes au niveau des aires urbaines de la façade atlantique qu'ailleurs.

*Les habitants des pôles urbains des plus grandes aires urbaines ont un profil social légèrement plus favorisé que la moyenne*

Le profil « **périphéries immédiates des métropoles les plus attractives (Urb-C1)** » comprend 42 entités géographiques qui sont pour la plupart des pôles urbains (voire ces couronnes périurbaines) situées autour des « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** ». Principalement concernés par l'urbanisation des années soixante et soixante-dix, ces pôles urbains ont connu une croissance soutenue entre 1968 et 1975, qui s'est ensuite ralentie autour de 8% pour les périodes intercensitaires suivantes. La spécificité de ce type s'appuie sur un profil démographique qui a évolué avec le passage à des surreprésentations des 25-34 ans en 1968 et 1975, puis des 35-49 ans entre 1975 et 1990, et enfin des 50-64 ans en 1999, ce qui traduit un vieillissement en cours. Au niveau social, on peut observer dans ces pôles urbains de légères concentrations relatives des couches sociales aisées (cadres, professions intermédiaires, actifs des services financiers et immobiliers depuis 1975, diplômés de niveau bac, titulaires de diplômes universitaires depuis 1990). Ces spécificités des pôles urbains des grandes métropoles en termes de catégories socioprofessionnelles et de secteurs d'activité des actifs sont en fait les mêmes que celles des communes centres des grandes métropoles, mais avec une intensité beaucoup moins forte. Il faut toutefois préciser que la logique concentrique adoptée pour le découpage interne des aires urbaines pose les problèmes les plus importants dans le cas des pôles urbains où les logiques sectorielles ou de cadrans sont prépondérantes, ce qui explique probablement le profil social assez proche de la moyenne de ce type (les spécificités des profils sociaux différenciés d'un secteur angulaire à l'autre s'équilibrant probablement). Il apparaît que ce sont surtout les votes élevés en faveur des candidats socialistes et des Verts qui caractérisent ces espaces, ainsi qu'une augmentation notable des suffrages en direction du centre-droit à partir de 2002.

*Les aires urbaines méditerranéennes sont de plus en plus spécifiques*

Le « **cœur des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D1)** » est composé de 11 entités géographiques qui sont des communes centres et des pôles urbains d'aires urbaines méridionales (Marseille, Nice, Toulon, Perpignan, Béziers, mais aussi Bayonne, Tarbes ou encore Saint-Nazaire sur la côte atlantique). Les ensembles urbains du bassin méditerranéen se distinguent donc nettement du reste de la France urbaine à travers d'importantes spécificités régionales. La composition sociale de ces zones est fortement contrastée et combine des catégories d'actifs liés à la base économique touristique contemporaine (fortes concentrations relatives des artisans et des commerçants, des employés, des actifs du secteur commercial, du secteur des services

marchands, des chefs d'entreprise et des professions libérales), d'actifs liés au rang urbain d'une partie de ces communes centres dans un contexte littoral (émergence de légères surreprésentations des actifs des services financiers et immobiliers), d'anciennes orientations économiques (chute de la surreprésentation des actifs du secteur du bâtiment, du génie civil et de la construction, stabilité de la très forte concentration relative des chômeurs), avec l'arrivée de populations retraitées au sein des espaces côtiers (fortes surreprésentations croissantes des populations de 50-64 ans jusqu'en 1990, mais surtout des plus de 65 ans, qui augmentent sur l'ensemble de la période). Cette histoire sociale complexe – qui donne à lire le basculement temporel entre deux bases économiques urbaines – permet de mieux comprendre la baisse progressive de la surreprésentation de l'abstention, le maintien d'une légère concentration relative des votes pour le PCF et pour l'extrême droite (quoiqu'en légère perte de vitesse en 2007), ainsi que la hausse brutale du score de la droite lors du scrutin de 2007 (alors que Nicolas Sarkozy représentait ce courant politique).

Appartiennent aux mêmes aires urbaines que celles du type précédent, les « **marges des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D2)** » qui sont localisées en situation périphérique : pôles urbains des aires urbaines méridionales de rang inférieur (Avignon, Perpignan, Tarbes, Béziers, Nîmes), couronnes périurbaines de l'ensemble des aires urbaines du bassin méditerranéen. Comme l'ont déjà montré certains travaux portant sur la très forte croissance démographique des périphéries des ensembles urbains de cette région (Julien, 2000, 4b), ces entités urbaines ont connu des rythmes de croissance particulièrement soutenus (114 % de croissance au total entre 1968 et 1999) avec non seulement des valeurs très élevées sur les phases 1975-82 (24,5 %), 1982-90 (23,4%) mais aussi entre 1990 et 1999 (17,5%). La périurbanisation en cours dans ces espaces urbains périphériques du sud du pays s'appuie de plus en plus sur les surreprésentations des tranches d'âge des 50-64 ans, des plus de 65 ans, ainsi que sur des concentrations relatives fortes des artisans et commerçants, des actifs du secteur du commerce sur l'ensemble de la période. Parmi les changements de trajectoire de ce type, on peut noter la baisse des actifs du secteur primaire (baisse que l'on retrouve habituellement dans le cadre de la substitution des habitants en lien avec le processus d'étalement urbain), du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports au recensement de 1999, ainsi que la montée en parallèle des travailleurs indépendants à partir de 1990. On retrouve, avec les changements sociaux propres à ce type, les principaux traits de la périurbanisation des aires urbaines méditerranéennes (Pinson et Thomann, 2004, 2a ; Luxembourg, 2005, 2a) qui se différencient des formes que prend l'étalement urbain ailleurs. Cette périurbanisation intense et rapide, et les mondes sociaux aussi différents qu'elle met brutalement en contact, se traduit par un profil électoral très particulier qui associe une forte surreprésentation relative des votes communistes, historiquement élevés dans une partie du bassin méditerranéen, avec des niveaux tout aussi importants de voix portées en direction de l'extrême droite, voire de la droite en 2007.

***La spécificité des couronnes périurbaines est à présent essentiellement fondée sur leur structure démographique rajeunie***

La périurbanisation a surtout profondément transformé les « **couronnes des aires urbaines de l'arc atlantique (Urb-E1)** ». Ces vingt-sept couronnes périurbaines situées en périphéries d'aires urbaines d'une large moitié occidentale (en Bretagne et plus généralement dans l'Ouest de tradition agricole) ont été marquées par de fortes croissances démographiques régulières sur l'ensemble de la période avec une augmentation totale de la population de 70 % entre 1968 et 1999. Leur pyramide des âges s'est ainsi transformée avec un glissement entre des concentrations relatives des 50-64 ans et des plus de 65 ans (jusqu'en 1982), et des tranches d'âges emblématiques de la périurbanisation : des adultes installés (35-49 ans) et leurs enfants (moins de 18 ans). La structure sociale de ces zones périphériques est quant à elle fondée sur une forte baisse des fortes surreprésentations des agriculteurs en 1999, et des artisans commerçants. Ces deux grandes mutations de la structure par âge et de la structure sociale permettent de comprendre, notamment via des effets générationnels, l'évolution des concentrations relatives des populations qui disposent d'un faible bagage scolaire (populations n'ayant aucun diplôme en 1968 et 1975, populations titulaires du certificat d'études en 1975 et 1982, puis rattrapage de la moyenne urbaine française aux recensements suivants). Avec une abstention structurellement sous-représentée, les tendances électorales en place dans ces couronnes périurbaines résident dans des surreprésentations du vote pour les socialistes et le centre-droit (en légère hausse à l'occasion du scrutin de 2007), et des votes blancs ou nuls et de la droite (en forte chute en 2007).

Le profil « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** » comprend également trente et une couronnes périurbaines qui ont connu une croissance importante sur l'ensemble de la période (58,8 %), puis qui s'est ralentie entre 1990 et 1999 (8,7 %). Les évolutions sociales qu'ont connues ces autres couronnes sont très similaires à celles qui viennent d'être décrites. La principale divergence est que le processus de périurbanisation en cours s'est ici déroulé sur un terreau social marqué par une moindre présence des agriculteurs et surtout des artisans et des commerçants, alors que les ouvriers non qualifiés étaient largement surreprésentés en 1968 et 1975, ce qui renvoie aux spécificités des espaces auparavant ruraux à présent concernés par l'étalement urbain des régions nord et est de la France industrielle. C'est aussi ce qui permet d'éclairer les expressions électorales qui ont lieu dans ces espaces, à commencer par le niveau régulièrement élevé des suffrages en faveur de l'extrême gauche et de l'extrême droite, et secondairement de la droite. De ce point de vue, cette analyse confirme des éléments apportés par la typologie des cantons français.

### *Les entités géographiques des aires urbaines industrielles se transforment de manière divergente*

Le profil « **centres des aires urbaines industrielles (Urb-F1)** » est composé du reste des communes centres de la France la plus industrielle (Saint-Étienne, Le Havre, Mulhouse, Dunkerque, Calais, Colmar, Belfort) et des pôles urbains de Lille et de Boulogne-sur-Mer. Comme l'ensemble des communes centres du pays, ces entités urbaines ont perdu des habitants entre 1975 et 1990, mais le processus de regain démographique général observable à l'échelle des autres villes centres au cours des années 1990 y est très timide (accroissement de 1,5 % seulement pour la période intercensitaire 1990-99). La trajectoire de ces communes centre est également spécifique sur le plan des mutations sociales : on y assiste à une baisse des actifs du secteur commercial accompagnée depuis 1982 par des hausses constantes des actifs du secteur industriel, des ouvriers qualifiés, des ouvriers non qualifiés, des chômeurs et des individus dépourvus de titres scolaires, alors même que la structure par âge montre une légère augmentation relative des 25-34 ans. Les entités urbaines de ce type tendent donc à concentrer les couches les plus populaires, alors que c'est le mouvement inverse qui est en cours dans les villes centres des métropoles les plus dynamiques. Le paysage électoral de ces espaces en cours de paupérisation est structuré par une écrasante surreprésentation de l'abstention combinée à de légères concentrations relatives des voix portées sur les courants périphériques de l'espace politique : extrême gauche, parti communiste et extrême droite.

Les pôles urbains situés en périphéries des « **centres d'aires urbaines en décrochage ? (Urb-B1)** » ou des « **centres des aires urbaines industrielles (Urb-F1)** » ainsi que les couronnes périurbaines de la moitié orientale du pays forment les vingt-huit entités urbaines du profil « **marges urbaines de la France de l'Est (Urb-F2)** ». Y ont été enregistrées des croissances de l'ordre de 2% à 4,5% pour les périodes intercensitaires 1975-82, 1982-90 et 1990-99. Les surreprésentations moyennes des actifs de l'industrie, des salariés du privé, des ouvriers qualifiés (et des ouvriers non qualifiés de manière moins tranchée), et des titulaires de BEP ou de CAP baissent légèrement en 1999, mais restent importantes dans ces espaces urbains. Le niveau élevé et stable de l'extrême droite constitue le trait politique le plus saillant de ces zones urbaines où l'abstention et l'extrême gauche ont également enregistré une légère augmentation lors du scrutin présidentiel de 2007.

Enfin, le profil « **pôles urbains sinistrés (Urb-F3)** » compte pour l'essentiel dix pôles urbains très industriels (Lens, Valenciennes, Saint-Étienne, Béthune, Dunkerque, Cherbourg, Forbach). Ces ensembles urbains concentrent de manière stable les populations les plus précaires : jeunes de moins de 18 ans, individus n'ayant aucun diplôme scolaire, ouvriers qualifiés et non qualifiés. La part relative des salariés du public a parallèlement chuté après 1975, au profit d'une montée des concentrations relatives des salariés du privé et des chômeurs. Le profil de structure sociale très

populaire en place à la fin des années soixante s'est donc à peu près maintenu jusqu'en 1999, dans le cadre d'une stagnation démographique (moins de 1 % d'évolution positive sur toute la phase 1968-99). L'élection présidentielle de 2007 a été l'occasion pour les habitants de ces pôles urbains durement frappés par la crise sociale de confirmer les caractéristiques électorales observées en 1995 et 2002 puisque l'abstention, les votes pour les communistes et l'extrême droite, déjà élevés, ont légèrement augmenté tandis que les bulletins blancs ou nuls et les suffrages portés sur l'extrême gauche étaient en très forte hausse.

Avant de revenir sur les principaux enseignements de cette analyse au moment de la conclusion du chapitre, **ces résultats peuvent aussi être utilisés pour procéder au choix des aires urbaines** qui seront plus spécifiquement investies dans la suite de la thèse. Ils s'avèrent d'autant plus précieux pour cela que dans un article intitulé « Comparer : une démarche de recherche stimulante et risquée », Jean-Marc Fournier et Emmanuelle Sabot (2001, 4a) notaient :

« On observe depuis quelques années, une explosion des études comparées, analyses comparatives, recherches comparées, etc. La démarche comparative est désormais annoncée peut-être plus clairement, et devient indispensable jusqu'à devenir une étiquette de scientificité. [...] Pour autant les justifications du choix des objets et des méthodes de comparaison restent insuffisantes alors que les exigences de recherche augmentent sur ce point » (2001 : 61, 4a).

### 3. FONDEMENTS ET MODALITES D'UN CHANGEMENT D'ECHELLE (1)

Ces critiques mettent à juste titre l'accent sur la non-explicitation des éléments ayant présidé au choix des objets géographiques mis en tension alors que ce préalable est pourtant un garant essentiel de démarches comparatives rigoureuses. C'est pourquoi les développements suivants retracent **les cheminements qui ont conduit au choix des espaces-laboratoires retenus**. Ils reposent sur une combinaison de critères qui renvoient à la taille et à la dynamique de croissance des aires urbaines, à la place de ces aires urbaines dans les systèmes urbains régionaux où elles s'inscrivent, à leurs profils sur le plan socio-économique et à leurs caractéristiques électorales et politiques.

Chronologiquement, la première aire urbaine choisie a été celle de Caen. À l'issue d'un travail de maîtrise axé sur une problématique socio-électorale à l'échelle des 21 communes de l'agglomération caennaise (Rivière, 2003, 5a), la conclusion constatait que le périmètre d'étude retenu était probablement trop restreint. D'un point de vue matériel, le fait de résider à Caen constitue de plus un avantage important et c'est donc en partant du choix de cette aire urbaine familière, qui joue le rôle de site-pivot dans la conception de l'approche comparative bâtie, que les deux autres terrains ont été sélectionnés. Au risque d'adopter une posture très conventionnelle<sup>139</sup>, le critère de la taille des autres aires urbaines a ensuite constitué un facteur important suite à ce choix initial (carte 3.6). Les trois aires urbaines ont ainsi des populations un peu différentes

---

<sup>139</sup> Voir à ce sujet les débats proposés dans le texte cité plus haut (Fournier et Sabot, 2001, 4a).

(environ 275 000 habitants pour celle de Perpignan en 2006, 385 000 pour celle de Caen, et 440 000 pour celle de Metz) mais qui renvoient à des aires urbaines de même ordre de taille. Situées aux 16<sup>ème</sup> (Metz), 21<sup>ème</sup> (Caen) et 35<sup>ème</sup> (Perpignan) places dans la hiérarchie française des aires urbaines, il s'agit en effet d'aires urbaines moyennes. Or l'idée était justement de comparer des ensembles urbains affectés par des logiques comparables du fait de leurs positions au niveau national, dans la mesure où l'importance des effets de rang urbain sur la structuration des bases économiques des villes est clairement établie, comme l'ont précisément rappelé les analyses de ce chapitre. Travailler sur des aires urbaines moyennes semble d'autant plus crucial que les effets quantitatifs des migrations périurbaines sur le renouvellement des divisions sociales de l'espace y sont moins connus, à la différence des aires urbaines de premier plan telles que celles de Paris, Lyon ou Toulouse. Si l'on excepte cette question de la taille, la sélection a été constamment animée par la volonté de rechercher, par tâtonnements successifs et en faisant varier les paramètres simultanément, des ensembles urbains les plus différents possibles à rang urbain globalement similaire.

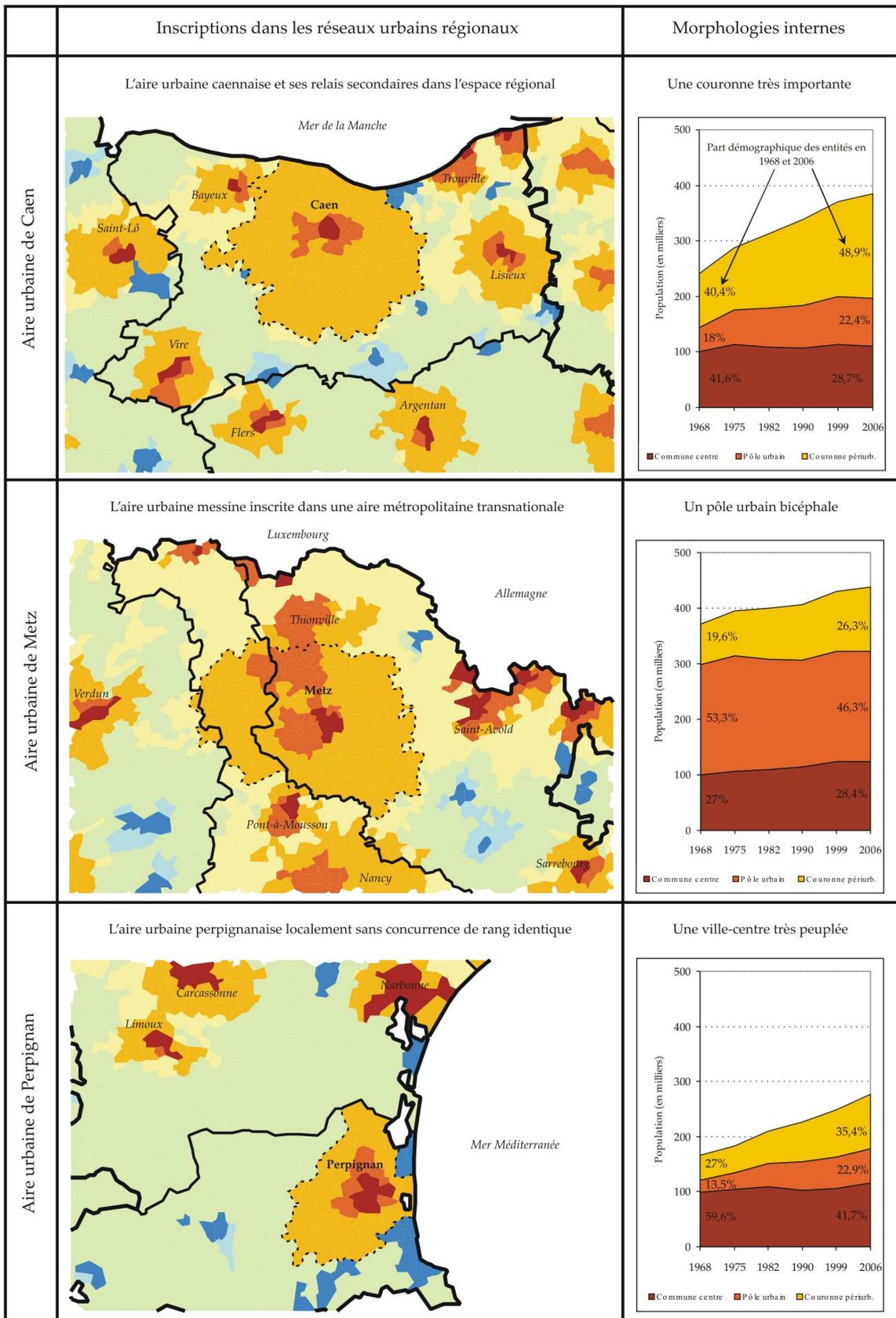
### 3.1. Des aires urbaines au rayonnement très différent sur leurs contextes régionaux

Comme le précise l'introduction de la deuxième partie, les ensembles comparés ont été délimités grâce à une même nomenclature, celle du ZAU de l'INSEE, en postulant que l'unicité de la règle de découpage faciliterait la comparaison. Pour autant, et comme toute nomenclature géographique qui tend à réifier un type d'espace, l'utilisation de ce zonage pose un certain nombre de problèmes. Si l'on a déjà évoqué les enjeux soulevés par l'utilisation de ce zonage dans le cadre d'une analyse diachronique (analyse à géographie constante selon le périmètre de 1999), il faut également être conscient du fait que **cette nomenclature spatiale est surtout efficiente pour décrire les réalités urbaines de la moitié Ouest de la France**, où les villes sont espacées et structurent clairement leurs environnements locaux, mais convient moins bien pour les conurbations du Nord et de l'Est (Julien, 2000, 4b).

De ce point de vue, l'aire urbaine de Perpignan ne pose pas vraiment de problèmes puisqu'elle polarise la plaine du Roussillon sans être concurrencée par les aires urbaines voisines de Carcassonne et de Narbonne, même si elle doit toutefois composer avec les centralités secondaires de plusieurs pôles d'emplois situés sur sa façade maritime. L'aire urbaine de Perpignan ne compte finalement que 61 communes, et ne comprend pas une partie des communes littorales (Saint-Cyprien, Elne, Torreilles ou Saint-Laurent-de-Salanque) qui sont pourtant sous son influence.

Plus encore, le système urbain bas-normand est sans conteste organisé par l'aire urbaine caennaise, entourée de satellites urbains situés dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres (Saint-Lô, Vire, Flers, Argentan, Lisieux et Trouville), à l'exception de la ville de Bayeux située à 30 km de la capitale bas-normande. Un

Carte 3.6. Le rôle décisif des contextes et des morphologies urbaines



Source : IGN, INSEE, 2002. INSEE, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2006.  
Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière, 2009.

nombre assez important de communes multipolarisées sont d'ailleurs localisées dans le Bessin à l'ouest de Caen et ne sont pas prises en compte dans le périmètre retenu. Celui-ci est toutefois conséquent (un rayon de 25 km qui comprend 240 communes) et assez fidèle à la réalité de la polarisation qu'exerce Caen sur ses périphéries.

La situation est bien différente pour l'aire urbaine de Metz (237 communes) qui est à la fois inscrite dans le sillon urbain lorrain qui s'étire de Nancy à Thionville, et appartient plus largement une vaste aire métropolitaine quadripolaire Metz-Nancy-Luxembourg-Sarrebruck. L'aire couverte par les communes multipolarisées couvre en effet une partie importante des départements de la Moselle et de la Meurthe et Moselle, contribuant à un continuum urbain apparent entre Metz et Nancy, en situation de concurrence dans la polarisation de la région Lorraine. Mais au sud de Metz, le fait d'isoler l'aire urbaine messine ne semble pas constituer un problème fondamental, tant la permanence du « mythe de la jonction » entre les deux villes lorraines dans l'esprit des planificateurs rappelle que la séparation a un sens, comme le rappelle Bruno Moriset :

« Le problème de représentation, qui met en jeu la crédibilité d'une métropole Metz-Nancy, est accru par la solution de continuité entre les deux villes, séparées par des paysages agrestes. "La nature a horreur du vide", et pour résoudre le problème presque métaphysique du bipolarisme régional, des esprits se sont tournés vers le mythe du remplissage de l'espace interstitiel » (1997 : 524, 5b).

À ce titre, les récentes options prises en matière d'aménagement (création d'un *hub* régional comprenant, entre Metz et Nancy, la gare du nouveau TGV Est et un aéroport international) confirment l'idée d'une zone à densifier entre les deux aires urbaines qui ne se rejoignent pas réellement, puisque ce sont les communes multipolarisées qui donnent cette impression visuelle sur la carte. La situation est plus complexe encore au nord de Metz, comme le souligne Paulus en prenant d'ailleurs l'exemple lorrain pour discuter de l'évolution diachronique du statut des communes par rapport au ZAU :

« Alors que les deux têtes de la métropole lorraine, rivales historiques, distantes de seulement 60 kilomètres, font état du renforcement significatif de leur coopération depuis une trentaine d'années, leurs couronnes périurbaines ne se rejoignent toujours pas en cette fin de vingtième siècle. On aurait pu attendre au contraire, du fait de la multiplication des infrastructures reliant les deux villes, une extension privilégiée des deux villes, vers le sud pour Metz et vers le nord pour Nancy. Or, la couronne périurbaine de Metz s'est d'abord étendue de part et d'autre de la Moselle et au nord par l'annexion d'Hagondange-Briey entre 1990 et 1999. Nancy quant à elle a privilégié le sud et l'est et est dorénavant contiguë à Lunéville et à moins de dix kilomètres de l'extrémité nord d'Epinal. Est-ce que l'on peut conclure, d'après cette analyse des directions des extensions des aires urbaines, au maintien d'une rivalité telle entre les deux grandes villes lorraines, que leurs populations s'ignorent, voire s'excluent ? Assurément non. La plupart des communes qui font la jonction entre les limites des deux aires urbaines en 1999 ont vu leur population s'accroître pendant ces trente années. À l'inverse, les marges occidentales de Metz et méridionales de Nancy comptent une majorité de petites communes déclinantes, qui n'ont sans doute pas grand-chose à voir avec l'étalement urbain en tant que marges en développement en rapport avec les centres » (Paulus, 2004 : 100, 2a).

Il apparaît donc que si le périmètre de l'aire urbaine de Metz pourrait être élargi dans le cadre d'une étude spécifique sur l'emploi et à l'urbanisation en Lorraine, il est relativement cohérent dans le cadre de la présente analyse comparative. En effet dans la mesure où l'aire urbaine de Bayeux n'a pas été rattachée à celle de Caen, il est tout aussi logique de ne pas retenir celle de Thionville qui pourrait également être intégrée au zonage retenu pour la thèse. On peut donc considérer que **l'unicité des règles de découpages des objets géographiques apporte une certaine rigueur à la démarche comparative**. Par ailleurs, le fait que l'aire urbaine de Metz présente une morphologie très différente de celle de Caen et de Perpignan constitue un atout dans l'optique d'une recherche de diversité entre objets géographiques confrontés.

### 3.2. Des morphologies internes qui soulignent les poids contrastés des villes-centres, des pôles urbains et des couronnes périurbaines

Si les trois aires urbaines sont de taille voisine, **leurs morphologies internes** – appréhendées ici à travers les poids respectifs de la ville centre, du pôle urbain (nommé « banlieue » dans le tableau suivant) et de la couronne périurbaine – **sont sensiblement différentes**, ce qui permet d'étudier des cas urbains qui possèdent des périphéries structurées de manière variée (figure 3.3). Cette constatation s'est trouvée confirmée par les travaux de Pascale Bessy-Pietri (2000, 4b) qui dégagent six grands profils de morphologies urbaines (tableau 3.3).

Tableau 3.3. Six types de morphologies d'aires urbaines

	Nombre d'aires	Part de la population (en %)			Densité de population (en hab./km <sup>2</sup> )			Superficie moyenne (en km <sup>2</sup> )		
		Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine
1. « ville centre importante, couronne réduite »	7	60,0	33,0	7,0	2 853	561	79	89,2	249,6	378,8
2. « ville centre importante, banlieue réduite »	13	60,0	15,2	24,8	1 794	391	83	65,4	75,7	586,4
3. « profil moyen »	22	38,2	41,0	20,8	2 678	558	82	35,2	180,1	627,5
4. « banlieue hypertrophiée »	13	23,1	65,5	11,4	7 862	1 629	133	39,0	534,5	1 148,4
5. « ville centre assez importante, couronne développée »	14	47,0	19,7	33,3	2 689	567	96	44,2	87,8	881,0
6. « couronne dominante »	4	26,5	31,8	41,7	3 386	600	126	18,0	121,6	762,0
<b>Ensemble</b>	<b>73</b>	<b>34,5</b>	<b>48,6</b>	<b>16,9</b>	<b>3 271</b>	<b>1 034</b>	<b>101</b>	<b>47,2</b>	<b>210,6</b>	<b>745,1</b>

Source : Bessy-Piétri, 2000 : 42, 4b

Dans cette typologie, les aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan appartiennent à trois types très différents. Perpignan renvoie ainsi au type n°2 dit « ville-centre importante, banlieue réduite » et les calculs rétrospectifs réalisés montrent que ce n'est qu'entre 1982 et 1990 que le poids de la ville-centre de Perpignan est passé sous la barre de la moitié de la population totale de l'aire urbaine, ce qui explique que son pôle

urbain soit très réduit. Cette singularité peut s'expliquer par la superficie importante du territoire communal perpignanais et par la concurrence que subit Perpignan de la part des pôles d'emplois ruraux secondaires qui limitent l'extension de l'aire urbaine dans sa partie sud. L'aire urbaine de Metz fait partie du type n°5 dit « ville-centre assez importante, couronne développée » mais son principal trait caractéristique réside pourtant dans le poids très important de son pôle urbain (53,3% de la population totale de l'aire urbaine en 1968, et 45,3% en 2006), ce qui doit être relié à l'intégration de l'aire urbaine d'Hagondange-Briey au sein du pôle. Enfin, l'aire urbaine de Caen correspond à la situation de périurbanisation la plus marquée (type n° 6 « couronne dominante »), d'autant plus que sa couronne représente presque la moitié (48,9%) du poids démographique de l'aire urbaine en 2006, soit le taux le plus élevé des aires urbaines françaises de plus de 100 000 habitants. Au passage, le choix de Caen, guidé au départ par des contraintes matérielles, s'en trouve validé de manière plus objective.

Au total et bien qu'ayant le point commun d'avoir des villes-centres de taille globalement identique, le choix de ces trois aires urbaines permet de questionner des contextes périurbains variés en terme de morphologie interne mais aussi de composition sociale.

### 3.3. Des aires urbaines qui ont connu des trajectoires socioéconomiques emblématiques de plusieurs Frances

Les profils socio-économiques des habitants des aires urbaines ont en effet joué un rôle primordial (au regard de l'*hypothèse 2*) dans la sélection des aires urbaines. Cette sélection ayant été réalisée en 2004 au cours de mon DEA, c'est la lecture de différents manuels de géographie de la France, d'études de l'INSEE ou d'articles de revues régionales qui a orienté cette sélection. Le recours aux typologies issues du tome 12 de l'atlas Reclus intitulé *L'espace des villes* (1995, 2b) s'est notamment avéré très utile pour approcher les orientations socio-économiques des aires urbaines ainsi que les caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants. Alors qu'elles n'étaient pas envisagées initialement, les analyses produites dans ce chapitre ont également permis de légitimer *a posteriori* les choix effectués alors. La typologie diachronique des entités des aires urbaines (carte 3.5) a en effet montré que **les villes-centres, les pôles urbains et les couronnes périurbaines de Caen, Metz et Perpignan ont connu des trajectoires très différentes** sur la période 1968-1999. Le choix de ces trois aires urbaines permet ainsi de prendre en compte pas moins de sept des onze profils de la typologie et d'avoir un échantillon qui tient compte de la diversité des situations urbaines françaises (graphique 3.6).

Au même titre que Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Dijon, ou Nancy, Caen fait partie de l'arc des métropoles les plus dynamiques qui polarisent fortement leurs environnements régionaux, avec une commune centre qui poursuit un processus de tertiarisation avancé et accueille de plus en plus de populations issues des classes moyennes et supérieures. En cela, elle s'inscrit bien au regard des dynamiques établies

à propos des « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** ». Son pôle urbain qui est également favorisé à l'instar des « **périphéries immédiates des métropoles les plus attractives (Urb-C1)** ») et sa couronne périurbaine auparavant marquée par les activités agricoles se situe désormais proche de la moyenne urbaine nationale, tout comme les « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** ». Alors que les aires urbaines de Perpignan et de Metz sont situées aux marges de l'espace français, celle de Caen est de plus en plus marquée par l'influence du Bassin parisien. Son passé renvoie au développement des industries à faible qualification dans les années soixante, à tel point que Félix Damette et Jacques Scheibling (1995, 5a) ont parlé à ce propos de « l'aire taylorienne ouest » de la région Ile-de-France pour qualifier la Normandie d'alors et son important potentiel de main d'œuvre féminine, faiblement diplômée, peu syndiquée et libéré du secteur primaire du fait de l'effondrement progressif du nombre des exploitations agricoles. Son profil contemporain est décrit par Philippe Piercy dans des termes bien différents :

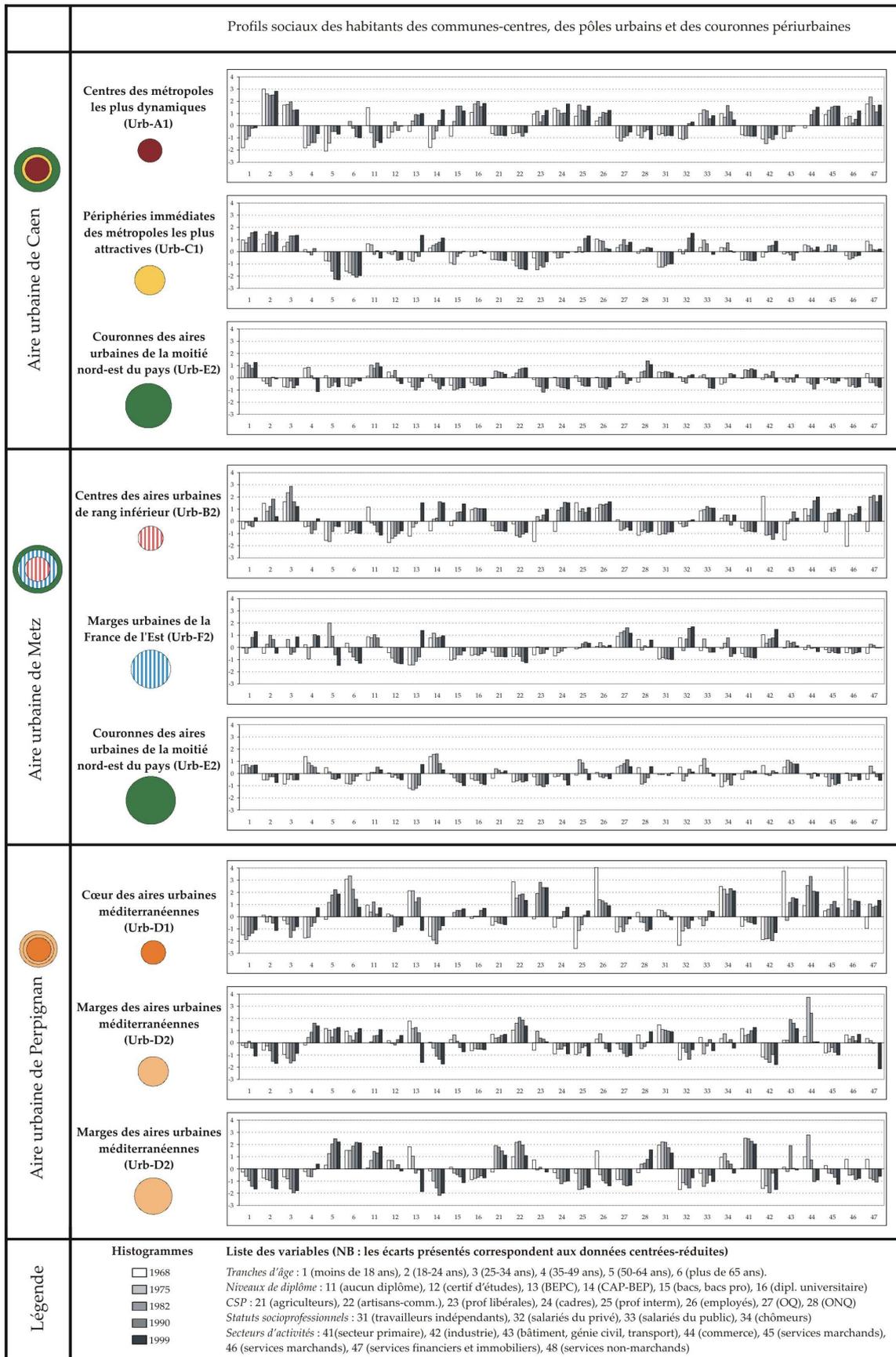
« Caen, au centre d'une campagne de grande culture qui est désormais son aire péri-urbaine, montre aussi cette mutation de type métropolitain : abandonnée par la sidérurgie sur l'Orne, encore fortement tributaire de grands établissements industriels (RVI, Moulinex), elle a concentré des équipements de haut niveau culturel, scientifique et technique, en recherche médicale, physique (accélérateur d'ions lourds), notamment sur sa périphérie nord et ouest [...] » (2000 : 142, 4b).

L'aire urbaine messine s'inscrit quant à elle dans les régions du Nord et de l'Est, historiquement marquées par le fait industriel puis sinistrées par les mutations socio-économiques survenues depuis la fin des Trente Glorieuses. Ce dernier auteur en dresse un portrait qui souligne à la fois le poids des héritages mais aussi des reconversions voisines de celles de Caen dans le secteur tertiaire :

« Metz fut avant tout une ville d'État et reste marquée par cet héritage. [...] Les révolutions industrielles et urbaines dans la région renforcent cette ségrégation spatiale en multipliant des noyaux urbains, séparés par de grandes emprises inconstructibles. Pour ce qui est de la ville elle-même, la fonction militaire reste essentielle, sur le plan spatial d'abord, par de nombreux bâtiments et terrains dont certains sont des opportunités pour les aménageurs urbains (les universités notamment) ; sur le plan fonctionnel ensuite, puisque, malgré les restructurations consécutives au plan Armée 200 qui lui font perdre son rôle de commandement, il reste 12 000 emplois militaires. L'agglomération tire son caractère industriel d'implantations récentes comme celle de Citroën (5 500 emplois) et de la relative continuité avec la Moselle dont les ports fluviaux sont modernisés. À mesure que reculent les emprises de l'industrie lourde se constitue un espace polynucléaire, dont les points forts sont le technopôle Metz 2000 (2 300 emplois et premier téléport de France) et l'université, qui explique en partie la croissance de l'emploi alors que les voisins en perdent (Briey, Hagondange, Thionville) » (Piercy, 2000 : 192-193, 4b).

En dépit de ces éléments, les « **centres des aires urbaines de rang inférieur (Urb-B2)** » comme la commune centre de Metz n'en sont pas moins caractérisés par une pyramide des âges vieillissante et par une baisse progressive de la surreprésentation des classes moyennes et des actifs du secteur tertiaire depuis le début des années 1980.

Graphique 3.6. Des aires urbaines idéal-typiques sur le plan de leurs compositions sociales



Source : IGN, INSEE, 2002. INSEE, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999.  
Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière, 2009.



Intégrant une partie de l'ancien « pays haut » lorrain sidérurgique, le pôle de l'aire urbaine messine comprend, de la même manière que les « **marges urbaines de la France de l'Est (Urb-F2)** », des taux d'ouvriers qualifiés et non qualifiés et des pourcentages d'actifs du secteur de la production énergétique et industrielle beaucoup plus élevés que la moyenne urbaine nationale. Auparavant très agricole, la couronne périurbaine messine a un profil semblable à celle de Caen (« **couroennes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** ») avec une surreprésentation des moins de 18 ans et des 35-49 ans, c'est-à-dire une structure par âge typiquement périurbaine.

Étalée sur une importante zone viticole et de culture maraîchère, l'aire urbaine de Perpignan appartient clairement à une France du sud très dynamique au plan démographique (notamment du fait de soldes migratoires massivement positifs), à tel point que l'on parle parfois d'une *sun belt* à la française. Cette lecture positive des espaces méridionaux masque cependant des réalités sociales très contrastées : oppositions entre métropoles concurrentes, arrière-pays mal intégrés, taux de chômage souvent très élevés, etc. Comme les autres « **cœur des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D1)**, l'aire perpignanaise n'échappe pas à ces contradictions puisque sa commune centre concentre à la fois des surreprésentations importantes des plus de 65 ans, des artisans-commerçants, des employés, des chômeurs, ainsi que de nombreuses populations étrangères en situation de précarité sociale. Son pôle urbain – de taille très réduite – et sa couronne périurbaine, correspondent bien à la figure des « **marges des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D2)** ». Ils sont en effet marqués par une légère concentration relative des 50-64 ans et des travailleurs indépendants.

Plus encore que dans les deux autres cas, ces spécificités participent à produire des paysages électoraux contrastés. Si l'on raisonne en fonction des profils des entités de ces trois aires urbaines, on s'aperçoit qu'elles constituent trois cas exemplaires des tendances relevées dans le haut de la hiérarchie urbaine nationale.

### **3.4. Des aires urbaines inscrites dans des environnements politiques très diversifiés**

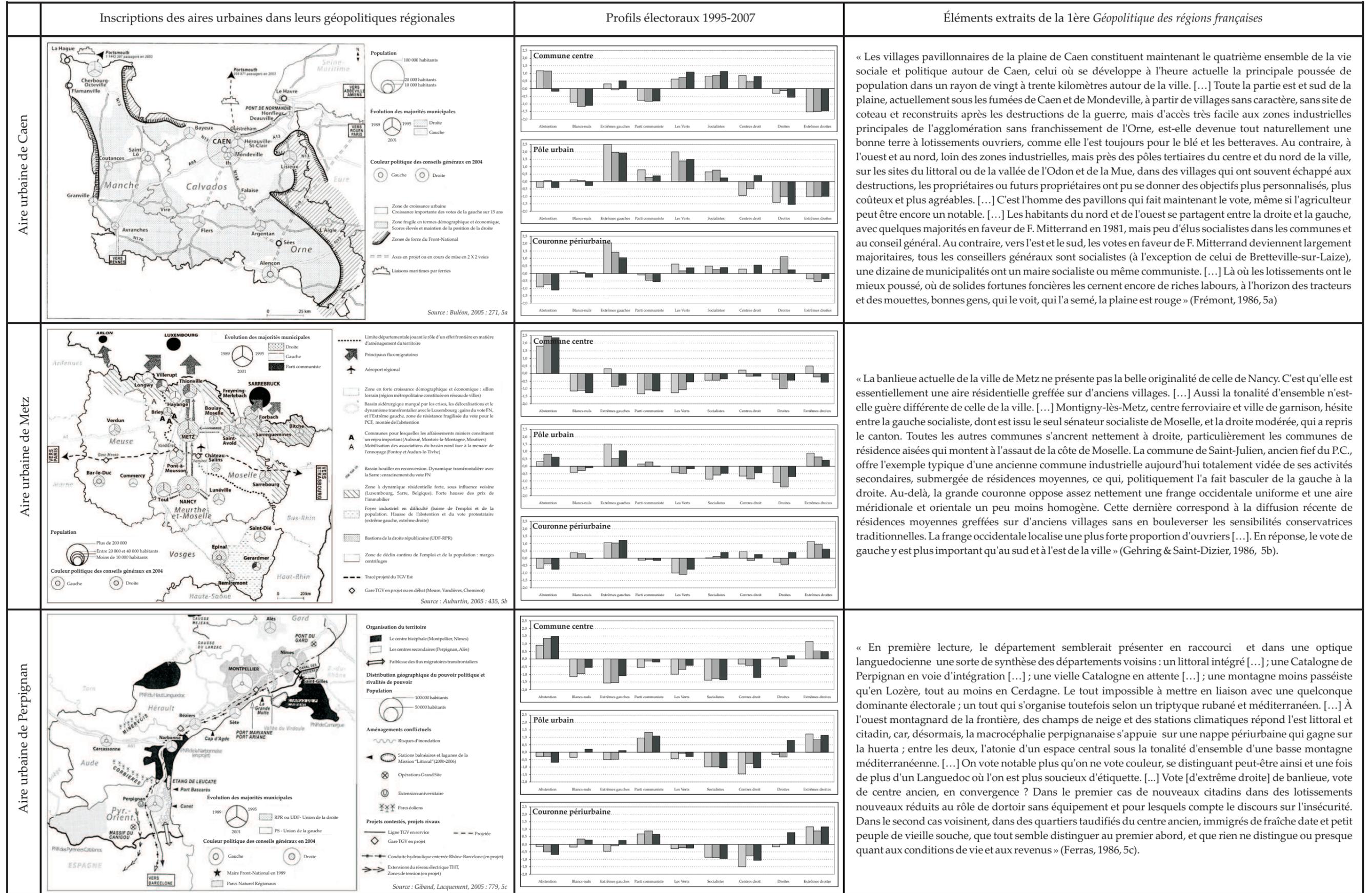
Parmi les critères de sélection décisifs, celui qui renvoie aux **tendances électorales et politiques observées depuis les années soixante** dans les aires urbaines choisies occupe bien sûr une place centrale. D'autres éléments politiques ont également été pris en compte dans la mesure où l'on fait l'hypothèse qu'ils peuvent jouer de manière plus ou moins durable sur la structuration des systèmes de valeurs et finalement sur les votes des habitants (figure 3.3). Initialement, ce sont des travaux sur les comportements électoraux et notamment les chapitres régionaux des deux éditions des *Géopolitique des régions françaises* (Lacoste, 1986, 1a ; Giblin, 2005, 1a) ainsi que l'*Atlas électoral de la France de 1848-2001* de F. Salmon (2001, 3a) qui ont été mobilisés afin de mieux cerner l'évolution des configurations politiques en place dans ces trois terrains. Parallèlement,

les analyses empiriques conduites dans ce chapitre ont été utilisées pour actualiser et affiner certaines tendances.

De ce double point de vue, l'aire urbaine de Caen s'inscrit dans l'Ouest électoral encore largement dominé, dans les années 1960, par la droite parlementaire et notamment par la droite non-gaulliste, à l'exception de la partie orientale de l'agglomération et de quelques bastions de gauche le long de l'axe Caen-Falaise, c'est-à-dire les zones les plus ouvrières. Le profil électoral contemporain (1995-2007) de sa commune centre correspond bien aux caractéristiques électorales qui ont été décrites pour les « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** », si ce n'est que l'abstention y est encore plus faible, que les surreprésentations des socialistes, des Verts continuent d'augmenter, et que les scores du centre-droit et l'extrême gauche y sont un peu plus élevés que dans les autres communes centres du type en question. Le pôle urbain caennais diffère par contre de manière assez importante des observations électorales relevées pour le groupe des « **périphéries immédiates des métropoles les plus attractives (Urb-C1)** » auquel il appartient. Toutes les composantes de la gauche y recueillent des scores plus importants que la moyenne du type, à commencer par l'extrême gauche, les Verts, les socialistes puis les communistes. Le profil de la couronne périurbaine caennaise est proche de celui des autres « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** » mais par un effet de contexte régional, l'extrême gauche y bénéficie de score plus élevés et l'extrême droite de résultats moins bons.

L'aire urbaine messine appartient à l'inverse à une région où l'extrême droite recueille de nombreux suffrages depuis le milieu des années quatre-vingt et s'inscrit bien dans la France du nord-est de ce point de vue. Lors des législatives de 1986, Jean-Marie Gehring et Claude Saint-Dizier soulignaient ainsi que « la seule véritable nouveauté est l'émergence d'une extrême droite (le Front National) qui recueille 11% des suffrages dans l'ensemble de la Lorraine (contre 9,8% au niveau national) » (1986 : 825, 5c). La droite gaulliste dominait auparavant sans partage dans la Région, à l'exception des zones sidérurgiques de la Lorraine du fer où le PCF détenait de solides implantations. Dans une région si marquée par les activités liées à l'industrie lourde (sidérurgie, bassin ferrifère...), un tel ancrage à droite peut surprendre. Pour comprendre cette situation au premier abord paradoxale, le recours au modèle du traumatisme historique de Paul Bois (1960, 1b) peut s'avérer utile. En effet, les sensibilités électorales lorraines sont certainement, avec celles de l'Alsace, parmi les plus marquées par ce que Lacoste appelle « les facteurs géopolitiques externes », à savoir l'annexion allemande de 1871. Dans la lignée de l'ouvrage de géopolitique *La France de l'Est* de Vidal de la Blache (2000, 5b), cette donnée participe d'ailleurs à expliquer l'orientation très marquée à droite de la Lorraine selon Gehring et Saint-Dizier. Par rapport aux autres « **centres des aires urbaines de rang inférieur (Urb-B2)** » de son groupe, celle de Metz se distingue à présent surtout par le niveau très élevé de l'abstention qu'on y enregistre.

Figure 3.3. Des configurations électorales passées et contemporaines diversifiées



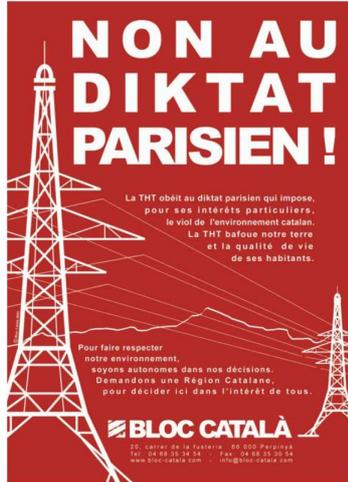
De la même manière, le pôle urbain messin renvoie aux tendances électorales mises en évidence à propos des autres « **marges urbaines de la France de l'Est (Urb-F2)** » entre 1995 et 2007, à savoir une surreprésentation importante de l'extrême droite, de l'extrême gauche (plus forte autour de Metz et accompagnée de meilleurs scores des candidats communistes), puis de l'abstention. La situation de la couronne périurbaine de la capitale lorraine correspond à celle des « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** » mais s'en différencie légèrement en raison d'un niveau régulièrement plus haut de l'extrême droite.

Si historiquement, le Roussillon appartient au Midi rouge, l'extrême droite y a obtenu des succès majeurs de manière précoce et encore plus marquée que dans la France de l'Est. En 1986 et alors que le FN a légèrement régressé par rapport à l'élection antérieure, les électeurs des Pyrénées-Orientales ont ainsi crédité le FN de 19% des suffrages (le double de la moyenne nationale) tandis que le score maximum est justement atteint dans la ville-centre de Perpignan avec 25% des voix (Ferras, 1986, 5c). Aujourd'hui encore, la ville-centre de Perpignan reste caractérisée par un niveau un peu plus élevé de suffrages accordés à l'extrême droite ainsi que par une abstention surreprésentée et toujours en hausse par rapport au reste du « **cœur des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D1)**. Enfin, le pôle urbain et la couronne périurbaine perpignanaises correspondent exactement au profil électoral des autres « **marges des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D2)** », un type qui est fondé sur des concentrations des votes pour le PCF et l'extrême droite sur la période 1995-2007, puis pour la droite représentée par Nicolas Sarkozy en 2007.

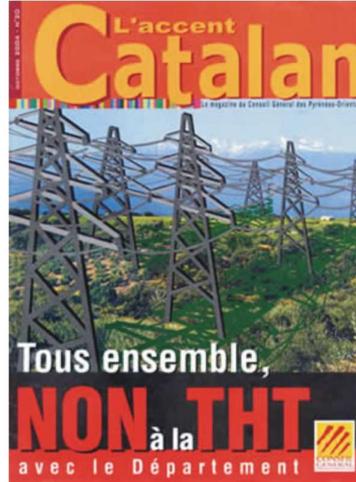
Nourrissant ces changements qui relèvent de la sphère strictement électorale, le contexte géopolitique dans lequel s'inscrit l'aire urbaine de Perpignan est assez complexe pour différentes raisons (figure 3.3). Celle-ci est d'abord concernée, au niveau de ses marges sud-ouest, par un projet d'implantation de lignes électriques à très haute tension (THT) qui suscitent des résistances locales (Giband, Lacquement, 2005, 5c). De plus, ces conflits sont fréquemment récupérés par les mouvements régionalistes qui jouent sur la figure de l'État oppresseur de la Catalogne française (le département a été rattaché à la Nation française en 1659 seulement) ; la classe politique locale et notamment le président du conseil général Christian Bourquin, dauphin du socialiste George Frêche, n'étant pas en reste dans ce registre. Enfin, ces tensions en périphérie de l'aire urbaine se redoublent de situations spécifiques autour de Perpignan et au cœur même de la ville. D'un côté les périphéries de la commune accueillent de nombreux Pieds-noirs rappatriés d'Algérie en 1962 et qui sont regroupés dans le quartier du Moulin-à-Vent. De l'autre le quartier Saint-Jacques, ancien terrain d'enquête de l'anthropologue Alain Tarrius (1999, 5c), a été le théâtre de deux meurtres et de plusieurs agressions au cours du mois de mai 2005. Quelques données statistiques suffisent à prendre la mesure de la paupérisation et de la misère extrêmes de ce quartier. Y vivent environ 4 000 gitans qui ont investi le quartier dans les années 1940 en cherchant à échapper au camp de Rivesaltes voisin, antichambre des camps d'extermination nazis, puis qui se sont sédentarisés.

Figure 3.4  
Un contexte géopolitique perpignanais très conflictuel

A) Des conflits d'aménagement instrumentalisés de toutes parts



Tract d'un parti régionaliste catalan, 2004



Couverture du magazine du conseil général, 2004

B) Une paupérisation extrême du centre ville qui entraîne des phénomènes de violence urbaine

Quelques images médiatiques (*Le Midi Libre*, mai 2005)



Page d'accueil du site web



Le maire (J.-P. Alduy) menacé ?

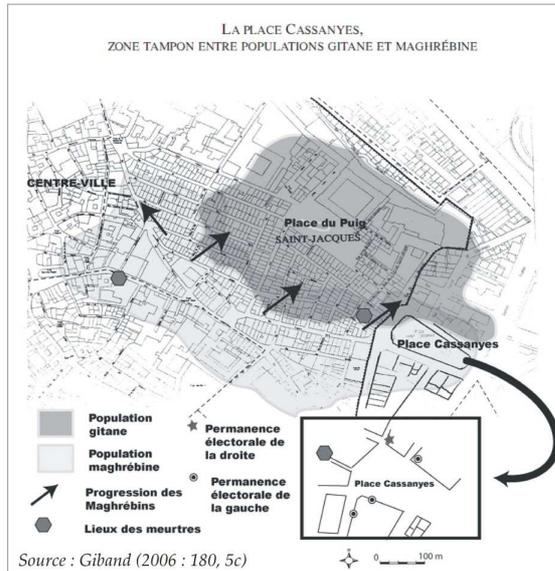


Images de scènes d'émeutes, présence policière et ville en feu



Mobilisation des attributs identitaires d'un groupe (drapeaux, couleur verte de l'Islam, toponymie à consonance maghrébine)

Éléments de géopolitique intra-urbaine du centre de Perpignan



“Les violences urbaines de mai 2005 à Perpignan ont cruellement mis en lumière la concentration des problèmes socio-économiques et « communautaires » dans le centre de la cité catalane ; tout autant qu’elles témoignent de l’effondrement d’un système géopolitique localisé, le système mis en place par le prédécesseur et père de l’actuel maire de Perpignan Jean-Paul Alduy. Le quartier Saint-Jacques, épice de événements et lieu de sédentarisation des populations gitanes depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, cumule les handicaps de tous ordres. Pivot historique de la carte électorale de la droite municipale, le quartier est depuis plusieurs années au cœur de vastes mouvements de restructuration. Ceux-ci s’expriment simultanément dans le champ ethnique (progression de la population maghrébine), social (déliquescence des structures claniques gitanes traditionnelles), urbanistique (programme de renouvellement urbain d’un quartier insalubre) et aussi politique. [...] L’embrasement soudain des quartiers gitans et maghrébins du centre de Perpignan marque l’effondrement brutal du système géopolitique de la droite perpignanaise mis en place lors des mandats successifs de Paul Alduy (1959-1993), puis partiellement renoué par son fils J.-P. Alduy (élu depuis 1993). La puissance du système Alduy a longtemps reposé sur un système géopolitique spécifique : celui du clientélisme municipal, fondé sur le contrôle des positions de pouvoir local et un encadrement fort de la population selon un registre « ethnique » en faveur de deux groupes clairement identifiés à des territoires urbains : Gitans (Saint-Jacques, centre-ville) et Pieds-Noirs (Moulin à Vent, sud de la ville). [...] Au lendemain des émeutes, les élites municipales paraissent incapables de substituer au système en place une stratégie de rechange, alors que se profile dans ces quartiers le spectre de l’intégrisme religieux, dans un département où le Front national, avec 30% des voix, se positionne pour récupérer influence et vote” (Giband, 2006 : 177-178, 5c).

Le taux de chômage des populations gitanes atteignait 92% en 1993, le taux d'infection par le VIH s'élevait à 8% chez les 25-45 ans en 1997 (soit un taux comparable à celui du Cameroun), où 60% des adultes de moins de 50 ans sont illettrés, où 2000 logements insalubres étaient recensés en 2004. Parallèlement et pour revenir à la scène électorale – caractérisée par de multiples affaires de corruption et par une instrumentalisation des populations gitanes par la droite et des maghrébins par la gauche – le dernier épisode en date de la vie politique locale tient dans l'annulation du scrutin municipal de Perpignan de mars 2008, suite à la condamnation d'un président de bureau de vote proche du maire sortant qui a été surpris avec des bulletins de vote dans ses chaussettes et qui a finalement reconnu avoir participé au bourrage des urnes... Cette forte conflictualité politique locale se retrouve-t-elle dans la construction des ensembles intercommunaux ?

### 3.5. Des aires urbaines aux géographies intercommunales contrastées

Relancée par les politiques de la décentralisation, de l'aménagement du territoire et de la construction européenne, l'intercommunalité connaît une dynamique très forte depuis le début des années 1990. Cette dynamique a d'ailleurs été l'objet de très nombreux travaux, associant parfois sociologues, politistes et géographes sur lesquels il n'est pas utile de revenir ici (entre autre exemple de publication pluridisciplinaires : Le Saout, Madoré, 2004, 3c). Afin de présenter la structuration du paysage politique de l'aire urbaine caennaise, on s'intéressera plus particulièrement aux deux types d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale<sup>140</sup> que sont les communautés de communes<sup>141</sup> et les communautés d'agglomération<sup>142</sup>, qui ont connu un développement très rapide suite aux lois de 1999 dites « loi Voynet » et « loi Chevènement ». Comme le notait Rémi Le Saout un an seulement après la mise en place de ces lois :

« Ce redéploiement spectaculaire de l'intercommunalité laisse à penser que, parallèlement, on assiste à un processus d'autonomisation du pouvoir intercommunal, c'est-à-dire l'émergence d'un pouvoir qui est suffisamment puissant pour définir lui-même ses propres principes de fonctionnement, de légitimité et d'autorité. Même si, comme certains le soulignent, diverses

---

<sup>140</sup> Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

<sup>141</sup> La communauté de communes (notée CC dans la suite du texte) est un EPCI regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Les conditions « d'un seul tenant et sans enclave » ne sont pas exigées pour les communautés de communes existant à la date de la publication de la loi du 12 juillet 1999 ou issues de la transformation d'un district ou d'une communauté de villes en application de cette même loi (cf. art. 51 et 56).

<sup>142</sup> La communauté d'agglomération (notée CA dans les paragraphes qui suivent) est un EPCI regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. La communauté d'agglomération a été créée par la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999.

dispositions juridiques comme la désignation des délégués intercommunaux au second degré ou l'absence de pouvoir de police chez les responsables intercommunaux limitent encore l'autonomie des organismes de coopération, un ensemble d'indices semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle ce processus est engagé » (Le Saout, 2000 : 439, 3c).

L'application de ces dispositifs législatifs semble donc, en aval, produire des transformations politiques qui affectent des domaines de compétence liés à de nombreuses questions qui nous occupent. De plus et si l'on observe le processus de constitution des EPCI en amont, on s'aperçoit que celui-ci est en grande partie fondé, via le rôle des élus municipaux, sur les profils sociologiques et politiques des habitants des communes, cette situation étant particulièrement nette dans le cas de la construction des intercommunalités autour des grandes villes :

« La décision de regrouper certaines communes et pas d'autres n'est pas déterminée par des critères rationnels mais dépend de la stratégie des élus les plus puissants ou les plus habiles, ainsi que de leurs relations avec les élus voisins. [...] Quant à la ville centre, il faut que ses représentants sachent se montrer diplomates pour se faire pardonner sa puissance démographique, fiscale, technique et administrative qui lui confère une position de force. L'intercommunalité est donc un outil efficace à la condition que les élus utilisent habilement un jeu d'alliance avec les plus petits, avec les communes du même bord politique ou du bord opposé, avec d'autres communes urbaines ou dans un autre contexte avec les communes rurales, en évitant la franche hostilité des communes pauvres s'ils représentent une commune riche » (Giblin, 2005 : 29-30, 1a)

Sans rentrer dans l'analyse de processus qui seront évoqués dans la quatrième partie, il est néanmoins essentiel de **présenter les structures intercommunales car leur structuration éclaire la géographie politique des aires urbaines en tant qu'elle donne à lire des clivages sociaux**. Comme constructions « interterritoriales » (Vanier, 2008, 3a), elles constituent un indicateur des rapports qu'entretiennent les communes périurbaines avec leurs villes-centres respectives, qu'elles perçoivent souvent comme tentaculaires (carte 3.7).

Particulièrement étalée et comptant un grand nombre de communes, l'aire urbaine caennaise est ainsi très fragmentée sur le plan des entités politiques intercommunales, dans la mesure où elle couvre une zone sur laquelle sont implantés pas moins de vingt et un EPCI. Prise en 2004 par le Syndicat Mixte de Caen-Métropole, la décision de création d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) nommé « Caen-Métropole », permet cependant de compenser cette fragmentation politique de l'aire urbaine<sup>143</sup>. Le

---

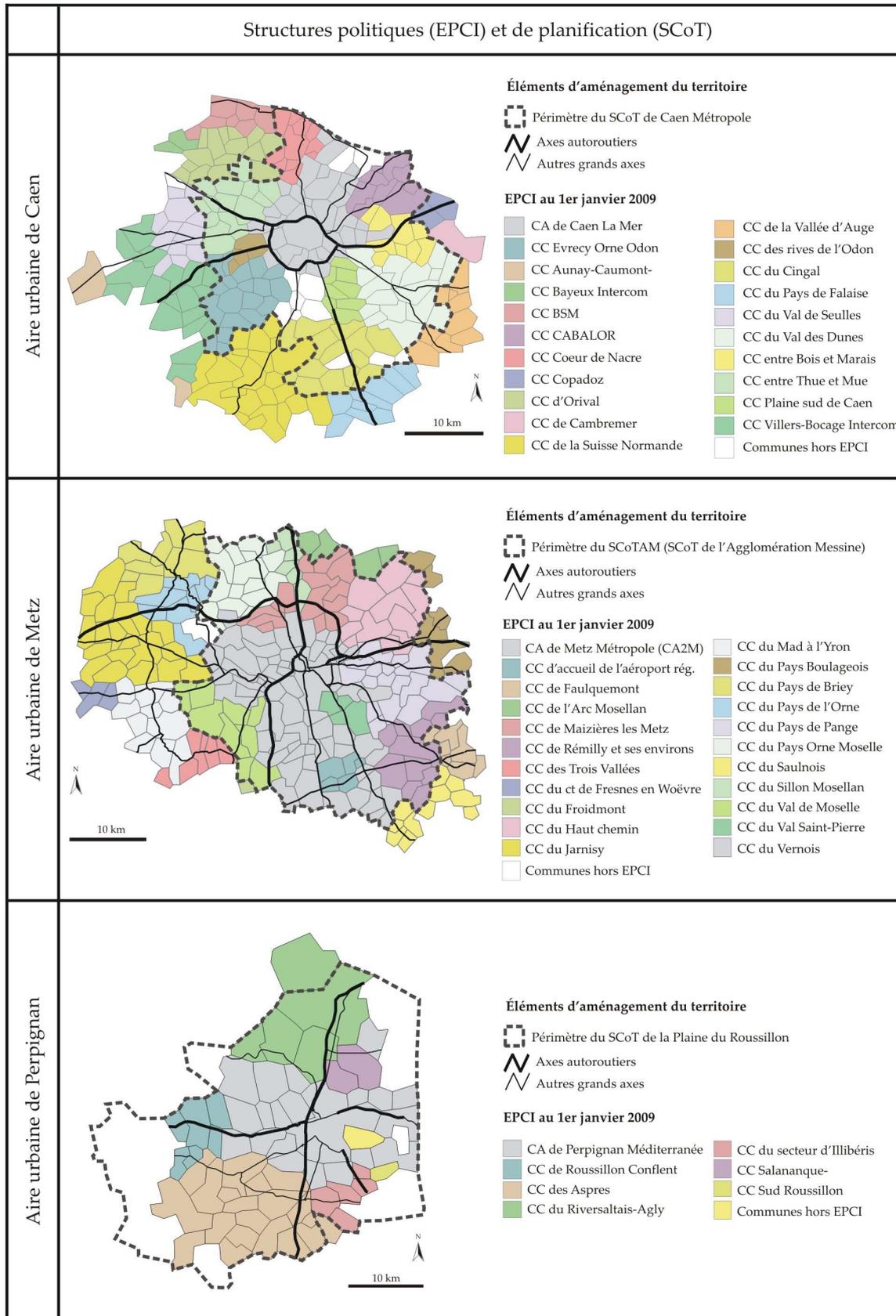
<sup>143</sup> Créés par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) de 2000 et remplaçant les schémas directeurs, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents d'urbanisme au sens de l'article L121-1 du code de l'urbanisme. Ils constituent des outils majeurs en matière de planification urbaine sur de grands territoires en précisant, idéalement à l'échelle d'une aire urbaine ou d'un bassin de vie, les grands objectifs d'aménagement, d'urbanisme et de protection des espaces. Ils s'efforcent d'intégrer et de veiller à la complémentarité et aux équilibres entre espaces urbains, périurbains et ruraux, de manière à éviter les déséquilibres spatiaux ou sociaux et une consommation d'espace destructrice des paysages et de l'environnement. Comme les autres documents d'urbanisme, les SCoT s'articulent donc autour de trois objectifs majeurs : équilibre et diversité des fonctions urbaines, mixité sociale dans l'habitat et gestion économe de l'espace.

SCoT Caen Métropole comprend en effet la Communauté d'Agglomération de Caen-La-Mer, neuf Communautés de Communes ainsi que onze communes hors EPCI, soit un total de 143 communes qui représentent plus de 90% de la masse démographique de l'aire urbaine et qui constituent un périmètre de 15 à 20 kilomètres autour de Caen. Les contours de l'aire urbaine messine recouvrent également de nombreux EPCI (vingt-deux établissements de coopération intercommunale), soit autant que dans l'aire urbaine caennaise pour un nombre équivalent de communes (237 contre 240). L'aire urbaine de Perpignan présente une situation assez différente. En raison du maillage communal plus lâche du Sud-ouest français et du nombre plus restreint de communes composant l'aire urbaine, seulement sept EPCI sont totalement ou partiellement inclus dans le périmètre INSEE de l'aire urbaine. Le SCoT de la Plaine du Roussillon déborde lui aussi le cadre de l'aire urbaine, ce qui constitue probablement une exception en France, et permet de prendre en compte de manière plus efficace plusieurs pôles d'emplois d'ordre secondaire de la façade littorale dans la planification locale de l'urbanisation. À partir du tracé des EPCI, quatre éléments peuvent être dégagés pour comprendre l'existence des structures intercommunales présentes des aires urbaines étudiées.

Un **premier élément** tient dans l'étalement des aires urbaines sur plusieurs territoires politico-administratifs de rang supérieur. Trois départements traversent ainsi l'aire urbaine de Metz, ce qui a des conséquences majeures en termes d'aménagement et de planification. Si au niveau des confins occidentaux de l'aire urbaine, la limite entre la Meuse et la Meurthe et Moselle implique seulement la présence de la CC du canton de Fresnes en Woëvre dans la zone étudiée, la limite départementale entre la Meurthe et Moselle et la Moselle, qui court le long du tracé du SCoT à l'ouest et au sud, joue par contre un réel rôle de frontière en matière d'aménagement, comme le note d'ailleurs Eric Auburtin (2005, 5b) dans son croquis régional (figure 4.5). La CA2M et le tracé du SCoT (qui regroupe tout de même 151 communes) butent également sur cette barrière, le phénomène étant notamment visible dans la moitié méridionale de l'aire urbaine.

Un **deuxième élément**, surtout valable pour les aires urbaines de Metz et de Caen, réside dans le fait que ces deux aires urbaines à couronnes importantes mordent, au niveau de leurs marges, sur quelques communes appartenant à des EPCI construites autour de centralités secondaires. Autour de Caen, c'est le cas à l'ouest (CC Bayeux Intercom, CC Aunay-Caumont Intercom), au sud (CC du Pays de Falaise) ou à l'est (CC de la Vallée d'Auge, CC Copadoz, ou CC de Cambremer). De la même manière, les marges de l'aire urbaine messine empiètent sur quelques CC liées à des regroupements intercommunaux pertinents et construits autour de centralités de rang inférieur à la fois au sud (CC des Trois Vallées, CC du Froidmont, CC du Jarnisy), à l'est (CC de Faulquemont, CC du Pays Boulangeois) ou au nord (CC de l'Arc Mosellan).

**Carte 3.7**  
**Les mosaïques intercommunales au sein des trois aires urbaines étudiées**



Source : IGN, INSEE : 2002, Ministère de l'Intérieur, 2008.  
 Traitements cartographiques : Jean Rivière, 2009.



À l'inverse, le troisième et le quatrième élément expliquant la fragmentation des EPCI sont liés aux rayonnements des CA centrales, dont il faut rapidement présenter les contours. La CA de Perpignan compte ainsi 24 communes (soit seulement cinq de moins que la CA de Caen-la-Mer) dont trois n'appartiennent pas à son aire urbaine, une situation rare. La CA2M comprend pas moins de 40 communes, et s'étend au-delà de la deuxième couronne dans sa partie ouest et sud. La Communauté d'Agglomération de Caen-La-Mer ne pèse par contre qu'un poids très relatif à l'échelle de l'aire urbaine, puisqu'elle ne compte que 29 communes. Ces communes ne vont que très rarement au-delà de la 1<sup>ère</sup> couronne périurbaine, à l'exception du cadran nord-est où la CA de Caen-La-Mer s'étend jusqu'aux côtes de la Manche, cette ouverture littorale limitée à deux communes lui permettant de se prévaloir d'un nom aux sonorités maritimes dans une perspective de marketing urbain.

Le fait que cette façade maritime soit si réduite renvoie au **troisième élément** : les carences de solidarités « interterritoriales » en matière de politique fiscale. Car l'échec de la construction de cette Communauté d'Agglomération provient en partie du fait que deux communes littorales sont encore situées hors-EPCI en 2009, dont Ouistreham, qui compte près de 10 000 habitants, un casino et un terminal de car-ferry tourné vers l'Angleterre, autrement dit des activités économiques lucratives dont les retombées financières échappent aux finances de l'EPCI centrale qui est régi par un principe de Taxe Professionnelle Unique (TPU). Dans sa partie sud, le territoire de Caen-La-Mer se borne également à la 1<sup>ère</sup> couronne alors qu'un groupe de six communes demeure en dehors de toute structure intercommunale. L'existence de la CC du Val Saint-Pierre, qui rassemble seulement trois communes aux portes méridionales de la capitale lorraine, mais aussi de la CC au toponyme très équivoque de « CC d'accueil de l'aéroport régional » qui constitue une enclave au sein même de la CA2M, confirment l'impact des facteurs économiques dans la construction des EPCI. De la même manière, l'apparente cohérence interne de la géographie des EPCI dans les périphéries perpignanaises ne doit pas faire oublier que deux CC amputent la CA de Perpignan Méditerranée dès sa 1<sup>ère</sup> couronne, à la fois au sud puisque la municipalité communiste de Cabestany – qui accueille sur son territoire communal un important centre commercial dégagant un chiffre d'affaire très important – n'est rattachée à aucun EPCI et constitue une enclave dans la CA centrale, et au nord où la CC Salanque Méditerranée ne compte que deux communes.

Enfin, il semble que le **quatrième élément** exprime certaines angoisses dans les représentations entretenues par les élus de communes de 2<sup>ème</sup> couronne vis-à-vis du dynamisme des villes-centres. Aux portes de Caen-La-Mer, on trouve en effet des EPCI de petite taille (CC des rives de l'Odon qui ne rassemble que trois communes) ou de taille moyenne (CC Cœur de Nacre et CC de Cabalor au nord, CC entre Bois et Marais et CC Plaine sud de Caen à l'est, CC Evrecy Orne Odon et CC entre Thue et Mue à l'ouest) qui pourraient tout à fait s'inscrire dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération centrale. Une partie de leurs toponymes (CC entre Bois et Marais et CC entre Thue et Mue notamment) sont assez symptomatiques de la faiblesse de leur

identité, la figure rhétorique du « entre » masquant maladroitement leur position intermédiaire ou de tampon entre des espaces attirés par des polarités secondaires auxquelles ils ne sont pas réellement soumis d'un côté et une Communauté d'Agglomération qui grandit et à laquelle ils refusent d'appartenir de l'autre. Quelques CC contigües à la CA de Metz Métropole (CA2M) pourraient aussi y être rattachées à l'ouest (CC du Val de Moselle), à l'est (CC du pays de Pange) et surtout au nord (CC de Maizières les Metz).

Au regard de l'ensemble des critères intervenant simultanément, le choix de ces trois aires urbaines témoigne de **la construction d'une démarche comparative où les critères de sélection sont clairement explicités en relation avec les hypothèses de recherche**. Ainsi resitué dans la genèse du protocole de recherche, le choix des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan permet de confronter des objets urbains qui constituent des idéaux-types des dynamiques sociales, électorales et politiques observées au sein du haut de la hiérarchie urbaine nationale.

\*

\* \*

### **Conclusion. Quelles tendances d'évolutions des spécialisations sociales (polarisation VS homogénéisation) pour quels effets électoraux ?**

Revenons sur la typologie des trajectoires d'évolutions des aires urbaines (carte 3.5) en proposant trois remarques en guise de conclusion.

La **première remarque** que l'on peut tirer de cette typologie renvoie au degré d'universalité et/ou de particularité des dynamiques urbaines en cours et surtout aux impacts de ces dynamiques sur les inscriptions spatiales des inégalités sociales. En effet et à rang urbain comparable dans la hiérarchie urbaine, les entités géographiques d'une même nature se ressemblent plus entre-elles que les entités géographiques pourtant de nature différente mais appartenant à la même aire urbaine. Cela signifie par exemple que sur le plan de la composition sociale, la commune centre de Caen a une trajectoire d'évolution plus proche de celle de la commune centre de Toulouse que de celle du pôle urbain de Caen ; ou encore que la couronne périurbaine de Quimper partage plus de points communs avec la couronne périurbaine d'Annecy qu'avec son propre pôle urbain. Cet élément permet également d'affiner les constats électoraux effectués à partir de l'analyse des histoires des cantons, et confirme l'idée que les différents types d'espaces urbains et périurbains ont bien des spécificités électorales propres qui s'expriment par delà les contextes régionaux ou locaux.

La **deuxième remarque** porte sur la question du sens des tendances d'évolution enregistrées dans les différents types. Autrement dit, il s'agit de mesurer si les spécialisations sociales (et leurs inscriptions géographiques) observées en début de

période se sont plutôt renforcées (hypothèse de la polarisation) ou bien si elles diminuent pour s'approcher de la moyenne urbaine (hypothèse de l'homogénéisation)<sup>144</sup>. Trois cas de figure sont identifiables et il est parfois délicat de tirer des conclusions tranchées en les reliant aux profils électoraux relevés dans ces espaces urbains.

D'abord il est clair que les spécialisations se renforcent dans certains cas. C'est celui des « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** » qui concentrent de manière croissante les populations favorisées, ou encore des « **cœurs des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D1)** » qui accueillent de plus en plus de commerçants et d'artisans, d'employés, d'actifs du secteur commercial, de populations de plus de 65 ans, mais aussi de chômeurs. C'est aussi le cas des « **centres des aires urbaines industrielles (Urb-F1)** » où les 25-34 ans, les individus dépourvus de diplômes scolaires, les ouvriers qualifiés et non qualifiés, les actifs de l'industrie, ainsi que les chômeurs sont de plus en plus nombreux. L'écart entre les entités urbaines les plus favorisées et les plus déshéritées a donc tendance à se creuser, ce qui va ici dans le sens de la thèse d'une polarisation sociale et urbaine. On peut également noter que les caractéristiques électorales de ces trois types de villes-centres tendent à s'accroître, comme le montrent les variations importantes décrites par les histogrammes présentant leurs profils électoraux (graphique 3.5). Or le fait que les comportements électoraux des habitants d'une partie des espaces urbains centraux soit de plus en plus spécifiques n'est pas sans intérêt dans les débats en cours (chapitre deux).

Ensuite et dans d'autres entités urbaines, les spécialisations sociales se maintiennent globalement même si des évolutions sont décelables sur certains indicateurs sociaux. On retrouve cette situation au sommet de la hiérarchie urbaine pour les « **périphéries immédiates des métropoles les plus attractives (Urb-C1)** » où la légère surreprésentation des couches moyennes et supérieures est stable. Les « **marges des aires urbaines méditerranéennes (Urb-D2)** » conservent également leurs principaux traits : populations âgées de plus de 50 ans et place des artisans commerçants. Enfin, les « **marges urbaines de la France de l'Est (Urb-F2)** » et les « **pôles urbains sinistrés (Urb-F3)** » gardent leurs grandes caractéristiques qui résident dans les surreprésentations des catégories ouvrières et des actifs de la production industrielle. Les profils électoraux de ces types n'évoluent finalement qu'assez peu.

Enfin, le dernier cas de figure est celui du mouvement d'homogénéisation ou de baisse des spécialisations sociales. C'est bien cette tendance que l'on peut observer au sein des « **couronnes des aires urbaines de l'arc atlantique (Urb-E1)** » et des « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** » dont les caractéristiques sociales sont à présent celles de la moyenne des grandes aires urbaines (si ce n'est au niveau de la structure par âge). À présent, les spécificités de la structure

---

<sup>144</sup> On s'appuie pour cette mesure sur le tableau descriptif des types où l'évolution de la surreprésentation de chaque variable est estimée via un écart à la moyenne divisé par l'écart type, ce qui permet de relativiser l'écart à la moyenne (qui varie à chaque RP) par la dispersion statistique de la série, et donc de comparer l'ampleur de cette dispersion d'une variable à l'autre et d'un recensement à l'autre.

par âge sont aussi le seul trait distinctif des populations des « **centres des aires urbaines de rang inférieur (Urb-B2)** » et des « **centres d'aires urbaines en décrochage ? (Urb-B1)** ». Cette disparition de spécificités sociales des centres des aires urbaines de rang moyen semble indiquer une perte de vitesse de ces villes centres par rapport au reste des entités urbaines analysées, d'autant plus que c'est une tendance à la polarisation qui a été établie dans les « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** ». Le rattrapage de la moyenne des couronnes périurbaines montre par contre que le mouvement d'étalement urbain n'a pas accentué le profil social de ces entités géographiques (ce qui, bien sûr, n'exclut pas de fortes disparités communales internes) mais a plutôt conduit à un rééquilibrage par rapport à la moyenne urbaine. C'est somme toute assez logique si l'on considère que les zones périurbaines sont mieux intégrées au reste du système urbain qu'à l'époque où elles étaient encore rurales. Pour ces mouvements d'homogénéisation, il est difficile de dégager dans quel sens ont évolué les attitudes électorales entre 1995 et 2007. Cette difficulté montre aussi la nécessité d'étudier de plus près les transformations électorales passées et en cours dans le cas des couronnes périurbaines (chapitre quatre).

La **troisième remarque** concerne les relations entre le sens des tendances observées (c'est-à-dire la polarisation, le maintien ou l'homogénéisation) et l'intensité de la croissance démographique qui est ici essentiellement le produit de l'étalement urbain. Il s'agit donc de voir si les mouvements observés ont lieu sur fond de croissance démographique ou non. S'il est difficile de dégager des constats nets pour toutes les tendances, leurs relations avec les dynamiques démographiques sont néanmoins assez intéressantes dans certains cas qui renvoient, qui plus est, à des entités urbaines au cœur du débat sur le clivage électorale entre centres et périphéries urbaines. Ainsi et parmi les cas de polarisation des tendances, on retrouve uniquement des communes centres dont les taux de croissance sur l'ensemble de la période 1968-99 ont été assez faibles : -5% pour les « **centres des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** », +9% pour les « **centres des aires urbaines industrielles (Urb-F1)** ». Pour ces entités géographiques qui ont connu des taux faibles voire négatifs depuis 1982, on peut penser que la polarisation s'est effectuée sur fond de soldes migratoires négatifs pour les catégories sociales populaires dans le premier cas (processus de *filtering-up*) ou à l'inverse des catégories aisées dans le second cas (processus de *filtering-down*).

À l'inverse et pour une partie des entités urbaines caractérisées par une tendance à l'homogénéisation des profils sociaux, il semble que l'on puisse mettre ce mouvement en relation avec des croissances démographiques fortes : +59% pour les « **couronnes des aires urbaines de l'arc atlantique (Urb-E1)** » et +70% dans les « **couronnes des aires urbaines de la moitié nord-est du pays (Urb-E2)** ». Ces arrivées massives de nouveaux habitants semblent y expliquer le nivellement du profil social au regard de la moyenne urbaine. Il convient donc d'explorer les conséquences électorales de ces arrivées en changeant d'échelle d'analyse tout en replaçant le processus de périurbanisation sur des temporalités plus longues.

- CHAPITRE QUATRE -

## La mutation des configurations socio-électorales Une lecture comparée entre Caen, Metz et Perpignan (1968-2007)

« L'espace périurbain devient la matrice de trajectoires sociales plus diversifiées faisant se côtoyer des élites circulantes qui déconstruisent toute territorialité et société locale quand elles réalisent l'idéal de mobilité qu'elles incarnent, des classes moyennes "moyennes" qui s'y replient sans pouvoir mobiliser les mêmes ressources que la génération conquérante pour construire à leur image une société locale, parce qu'elles ont d'autres préoccupations, et des ouvriers et des employés qui viennent, à ses marges, y échouer dans un enfermement qui n'a rien à envier à d'autres » (Jaillet, 2004 : 61-62, 2a).

Plusieurs travaux de sociologie électorale ou de science politique se sont récemment penchés sur les comportements électoraux de certains types d'espaces urbains, notamment les quartiers populaires de grands-ensembles (Haegel & Rey, 1997, 3a ; Rey, 2001, 3a ; Sintomer, 2001, 3a ; et surtout Braconnier & Dormagen, 2007a, 3a), les ZUS qui ne correspondent pas exactement à la même logique de découpage (Fauvel-Aymar *et al.*, 2005), mais aussi des quartiers pavillonnaires urbains (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008, 1b). À noter que des planches de cartes d'un atlas électoral récent traitent également des dynamiques électorales intra-urbaines parisiennes (Salmon, 2001, 3a). Cependant et à l'exception notable de la thèse de Girault (2000, 1a) – quoique celle-ci n'intègre que la première couronne de certaines agglomérations – peu de travaux permettent d'**analyser conjointement, c'est-à-dire dans leurs contextes de production, l'évolution des profils électoraux des différents types d'espaces urbains et périurbains**. C'est précisément l'objectif de ce quatrième

chapitre, dans la lignée d'analyses déjà réalisées sur les périphéries urbaines (Rivière, 2005, *catég*) et périurbaines (Rivière, 2007, 5a) caennaises<sup>145</sup>.

Quels sont les comportements électoraux enregistrés au sein d'espaces périurbains en profonde mutation depuis la fin des années soixante ? Selon quelles temporalités ces évolutions ont-elles eu lieu ? Sont-elles de nature et d'ampleur comparables au sein des aires urbaines retenues ? Observe-t-on des organisations spatiales des comportements électoraux récurrentes à l'échelle des trois aires urbaines ? Que reste-t-il, par exemple, de la figure du périurbain rose, souvent invoquée pour décrire les conséquences politiques de la périurbanisation dans les années 1980 ? Peut-on valider empiriquement le schéma explicatif de Lévy qui oppose les votes « universalistes » des citadins des communes-centres aux suffrages à dimension « ethnocentriste » des périurbains ? Enfin, dans quelle mesure peut-on articuler les mutations électorales enregistrées avec le renouvellement des divisions sociales pensé à l'échelle des aires urbaines ? Autant de questions centrales auxquelles il est nécessaire d'apporter des éléments de réponse afin de **participer à déconstruire certaines représentations ayant cours dans les champs scientifique et médiatique**.

Au sein de chacune des trois parties de ce chapitre, les changements observés sont d'abord resitués au regard des dynamiques de croissance démographique qui les ont affectés. Dans le prolongement de la présentation du profil de chaque aire urbaine, entamée à grands traits dans la conclusion du chapitre précédent, il convient ensuite de préciser quelles sont les caractéristiques des évolutions électorales qui ont eu lieu au sein des trois ensembles urbains mis en tension dans le cadre de la comparaison. C'est une entrée s'appuyant sur le clivage gauche-droite qui est alors privilégiée<sup>146</sup>. Bien que la pertinence actuelle de la distinction gauche-droite perde légèrement du terrain dans les représentations des acteurs sociaux, ce clivage semble toujours constituer un repère collectif pour une majorité du corps électoral. En effet et depuis les années 1960, les chercheurs en science politique distinguent généralement, à partir des résultats d'enquêtes d'opinion, trois grandes phases d'affiliation au clivage gauche-droite. Lors des scrutins présidentiels de 1965 et de 1969, le principal clivage idéologique est celui

---

<sup>145</sup> Toutefois et contrairement à ces deux références, les analyses qui suivent sont menées à l'échelle communale, et ne permettent donc pas de distinguer les dynamiques intra-urbaines les plus fines (saisies au niveau des bureaux de vote urbains), en raison des difficultés méthodologiques inhérentes à une telle approche, particulièrement dans le cadre d'une analyse comparative entre trois aires urbaines. Le découpage en bureaux de vote relève en effet des compétences municipales, et s'avère donc instable géographiquement sur des temporalités courtes à moyennes. De plus, il est extrêmement difficile, sauf avis contraire de la CNIL ou partenariat avec les divisions régionales de l'INSEE (Rivière, 2005, 5a), de faire retrier les données de recensement – collectées au niveau de l'îlot puis agglomérées au niveau des IRIS2000 – selon la trame spatiale des bureaux de vote.

<sup>146</sup> L'image d'Épinal veut que la différence entre la gauche et la droite soit solidement ancrée dans les représentations collectives des français depuis qu'en 1789, les députés de l'assemblée constituante se sont regroupés par tendances de gauche et de droite sur les sièges de l'hémicycle du Palais Bourbon. Pourtant, des travaux historiques de science politique (Crapez, 1998, 3b) ont montré que la projection – largement rétrospective – du clivage gauche/droite comme grille d'analyse de la vie politique du XIX<sup>ème</sup> siècle constituait une simplification abusive de l'histoire, et que c'est avec le ministère Combes (1902-1905) et l'affaire Dreyfus qu'il s'installe définitivement comme élément structurant l'espace politique national.

qui oppose le communisme aux autres courants politiques, même s'il existe des différences notoires entre la gauche non communiste et les partis de droite de l'époque. Dans les années 1970, la refondation du PS et le programme commun entre socialistes et communistes (1974) déplacent le curseur idéologique

Le clivage gauche-droite constitue alors un puissant facteur de mobilisation et d'identification. À partir de la fin des années 1980 et avec l'arrivée de l'extrême droite dans le paysage politique français, certains spécialistes en science politique (Chiche, Le Roux, Perrineau, Rouanet, 2000, 3b) évoquent une troisième phase qui serait caractérisée par une situation de tripartition de l'espace politique censée brouiller le clivage gauche-droite. Cette nouvelle ligne de fracture de l'espace politique renvoie au clivage entre « société ouverte » et « société fermée » ou entre valeurs « universalistes » et « ethnocentristes », clivage déjà évoqué dans le chapitre deux à propos de sa proximité avec la thèse des gradients d'urbanité de Lévy. Les critiques adressées à cette grille de lecture des votes renvoient plus largement aux biais théorico-méthodologiques inhérents à la méthode sur laquelle elle est fondée, c'est-à-dire les sondages d'opinion. Dans son ouvrage *Le populisme du FN, un dangereux contresens*, Annie Collovald soulève plusieurs éléments décisifs à ce sujet :

« Le raffinement est extrême lorsqu'il s'agit de situer les électeurs sur l'échelle gauche-droite et de mettre en évidence le type de préférences idéologiques et politiques qui est le leur : est mobilisée toute une batterie d'échelles d'attitudes – échelle d'attachement à la démocratie, échelle d'ethnocentrisme, échelle d'intolérance ou échelle ethnocentrisme-autoritaire, échelle de libéralisme économique et social, échelle d'anti-européanisme, échelle de défiance politique, échelle de combativité sociale – et d'indicateurs – autoritarisme, confiance dans les institutions, soutien aux associations, sentiment de ne pas pouvoir compter sur les autres, absence d'intérêts partagés. Cette insistance pour cerner les orientations idéologiques des électeurs que l'on ne retrouve pas pour caractériser leur situation concrète d'existence souligne combien, ici, le vote n'est pas compris comme une pratique sociale mais d'abord comme l'expression d'une opinion, un choix délibératif fondé sur le libre-arbitre selon la conception ordinaire du jeu politique, des sondages et des intellectuels politiques. Rien n'en témoigne mieux que le pari (bien problématique) sur lequel repose la méthode des sondages : les déclarations à des questions valent renseignement sur les comportements effectivement adoptés par les répondants. De même qu'est à l'œuvre une conception d'abord politique du vote, de même les points de vue engagés sur le vote sont d'abord des points de vue d'intellectuels intéressés par la politique sous sa forme la plus légitime (débats d'idées, opinions concernées) » (2004 : 123-124, 3b)

Il est néanmoins toujours possible de s'aventurer dans un recensement des candidats en distinguant ceux qui détiennent la fonction tribunitienne et ceux qui ne la détiennent pas<sup>147</sup>, ou d'isoler les candidats défendant des valeurs universalistes de ceux

---

<sup>147</sup> Dans l'étude pionnière de Lavau sur le PCF (1969, 3b), un système politique constitue l'organisation régulatrice qui, au sein d'une société traversée par des groupes en conflit, permet de neutraliser ou de réduire les tensions entre ces groupes en organisant le pluralisme des tendances et en donnant des droits aux minorités. Selon lui, un système politique ne peut toutefois jamais intégrer l'ensemble des tensions sociétales, il n'est qu'une stabilisation provisoire des rapports sociaux. Pour que ce système se maintienne, il doit remplir trois exigences. Tout d'abord son autorité et ses membres doivent être légitimes aux yeux de la population (c'est la fonction « légitimation-stabilisation »). Il doit ensuite contenir les éléments de son renouvellement en permettant

qui promeuvent des valeurs ethnocentristes, puis de dresser et de cartographier la géographie de tels clivages, qui ne se recourent d'ailleurs pas exactement. Mais accepter de mener une telle opération intellectuelle de classement ne peut se faire qu'au risque d'une subjectivité impossible à maîtriser, tant tracer les contours de ce que serait une valeur politique universaliste ou protestataire revient à verser dans la normativité la plus absolue, plus encore lorsque les matériaux empiriques mobilisés sont des données agrégées et non des données individuelles. Or c'est précisément sur le terrain de l'éthique et de la réflexivité que portent une partie des critiques adressées à Lévy et il serait malvenu de tomber dans les mêmes travers. On se gardera donc de réaliser des cartes révélant un hypothétique clivage entre « universalistes » et « ethnocentristes » ou entre candidats « tribunitiens » ou « de gouvernement » en attribuant arbitrairement à un suffrage un sens potentiellement différent de ce qu'il est pour celui qui l'exprime.

Afin de dépasser les entrées binaires et de ré-encadrer les comportements électoraux dans leurs contextes sociaux de production, **des typologies multidates du changement socio-électoral sont finalement réalisées**. Elles ont été produites en utilisant des bases de données construites à l'échelle des communes des trois aires urbaines. Ces bases de données appartiennent ensemble des données électorales et des données extraites des recensements INSEE, tout en tentant de minimiser les décalages temporels entre ces données (étape 1 de la figure 4.1). Ces données ont ensuite été mises en forme de manière à effectuer, comme dans le chapitre précédent, une « analyse des états », mais qui comprend cette fois cinq moments notés de « t1 » à « t5 ». En se basant sur les profils établis grâce à ces typologies qui couvrent une période allant de la fin des années soixante au début des années 2000, on a alors procédé au calcul des tendances électorales qui s'y sont exprimées à l'occasion du scrutin présidentiel de 2007. Sans pour autant actualiser réellement les analyses, ce qui

---

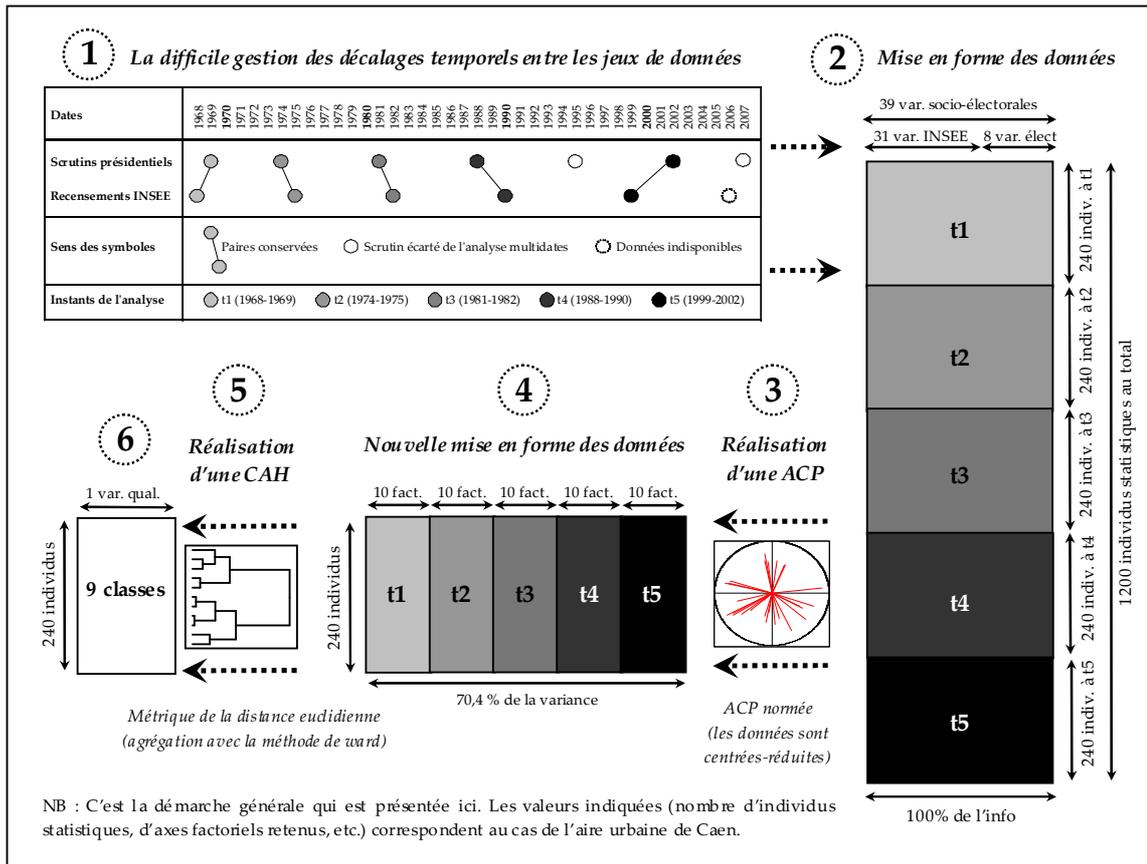
l'émergence de nouvelles tendances (c'est la fonction de « relève politique »). Il doit enfin permettre l'expression des catégories qu'il ne parvient pas à intégrer (c'est la fonction « tribunitienne »).

Le politiste précise les contours de cette fonction tribunitienne dans les termes suivants : « Organiser et défendre des catégories sociales plébéiennes (c'est-à-dire exclues ou se sentant exclues des processus de participation du système politique, comme d'ailleurs du bénéfice du système économique et du système culturel) et leur donner un sentiment de force et de confiance [...]. Le programme politique proposé et l'action politique menée signifie pour ces plébéiens que leur colère est officiellement représentée par des mandataires qui leur ressemblent et parlent leur langage, mais sous une forme politique articulée » (Lavau, 1969 : 26, 3b).

Invité à revenir sur le succès médiatique de sa notion, dans un entretien donné à la revue *Politix* deux décennies plus tard, G. Lavau apportait les précisions suivantes : « Au fond cette notion est devenue une commodité de langage pour une certaine presse de gauche, disons une façon savante de parler de poujadisme électoral. C'est tout. Cela me rend un peu furieux, parce que ce n'est pas exactement ce que j'ai voulu dire, même si cela y est aussi. J'ai voulu seulement pointer qu'il y a un vrai problème dans un système démocratique, qui en principe permet de satisfaire tout le monde (il y a des élections, des alternances, des libertés) ; il n'empêche que demeurent, dans un tel système, des gens qui se sentent étrangers à ces règles du jeu. Ils les utilisent mal, ils ont le sentiment qu'elles ont été combinées contre eux, qu'ils ne peuvent jamais gagner. Il faut donc "quelque chose" qui leur donne le sentiment qu'à un moment donné ils peuvent tout de même faire peur. Cela a été le tribun à Rome, le PCF au temps de sa force (un tribun crée et forgé par lui-même). J'ai tenté de montrer que c'était, indissociablement, la force et le piège du PCF. Les travailleurs savaient bien qu'ils perdraient, qu'ils n'auraient jamais le SMIC à 6000 francs, etc. » (Lavau, 1989 : 136, 3b).

nécessiterait de disposer des résultats détaillés du dernier recensement de la population, le fait de classer les scores de l'élection de 2007 en fonction des types de la CAH permet de mesurer précisément quelles ont été les évolutions électorales les plus récentes au sein des ensembles dégagés. Cela permet aussi de commencer à resituer politiquement les terrains où se sont déroulés les enquêtes « sorties des urnes » qui ont eu lieu lors du 1<sup>er</sup> tour de ce scrutin (troisième partie).

Figure 4.1. Principes de construction des typologies multidates



La question s'est alors posée de savoir quels individus statistiques introduire dans ces traitements statistiques : prendre simultanément dans une seule et même analyse les communes des trois aires urbaines (soit 539 individus), ou conserver le cadre de chaque aire urbaine en réalisant trois traitements distincts (comprenant respectivement 240, 237 et 61 individus). Après plusieurs essais, il est apparu que la première option, c'est-à-dire la typologie globale, conduisait à dégager des trajectoires communales très fortement influencées par les contextes régionaux, de sorte que toutes les communes de l'aire urbaine perpignanaise se répartissaient par exemple dans seulement deux classes. Bien qu'elle permette à l'arrivée de dresser des typologies dynamiques (étapes 4 et 5), l'analyse des états (et notamment la phase préalable n° 2 qui réside dans la réalisation d'une ACP) consiste cependant à mettre en évidence les principales structures qui organisent les données, ce qui permet de comprendre la sensibilité des traitements vis-à-vis de caractéristiques régionales très spécifiques au départ comme à

l'arrivée. C'est donc la seconde option – qui consiste à faire trois typologies distinctes – qui a finalement été retenue et qui explique le plan ternaire adopté pour ce chapitre. Des passerelles entre les géographies émanant des trois typologies seront toutefois lancées, de manière à **dégager des tendances communes** et à monter progressivement en généralité en dépit du mode d'exposition des résultats.

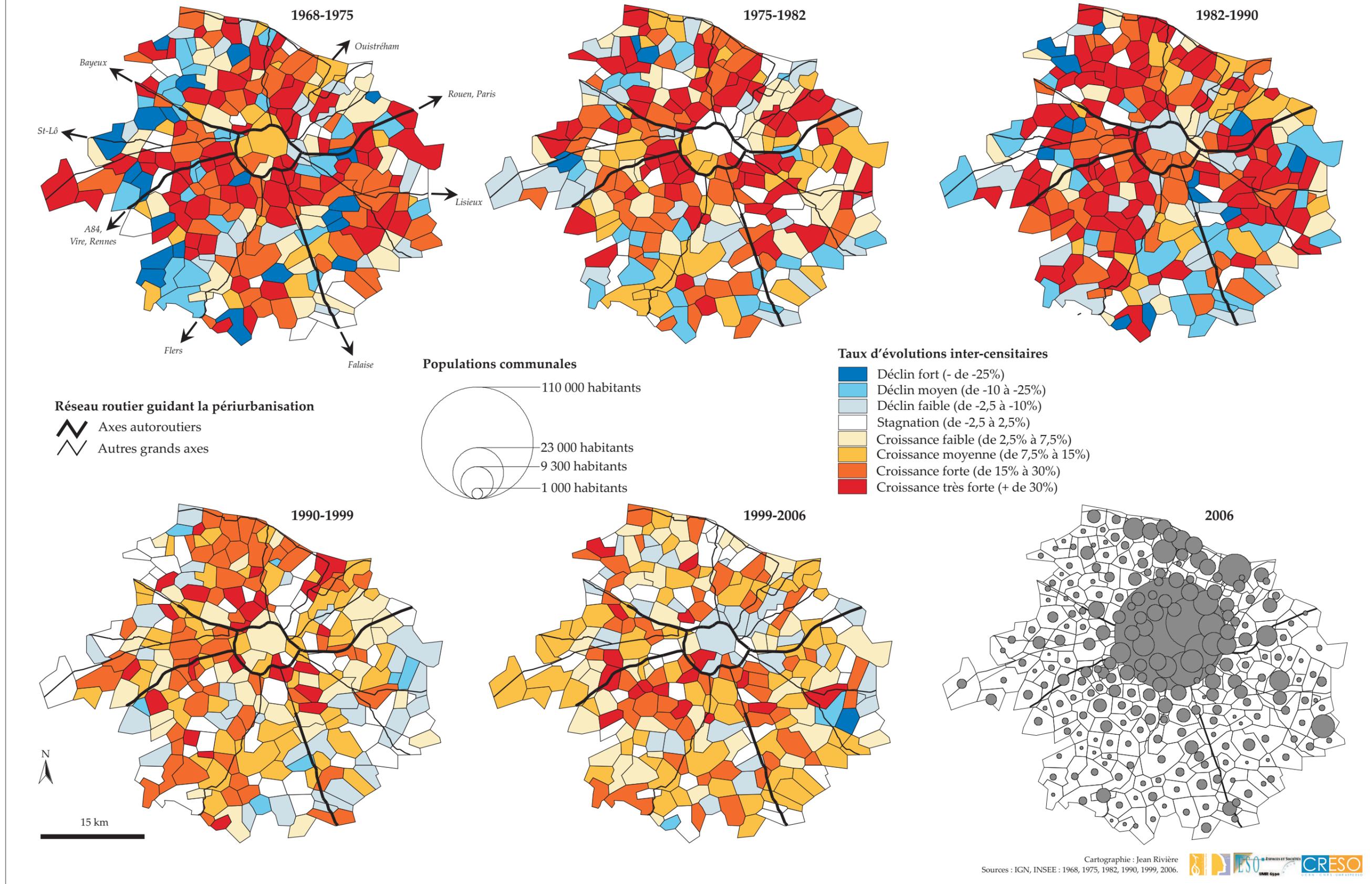
## **1. CAEN, UN CAS EXEMPLAIRE DES AIRES URBAINES DYNAMIQUES DE LA MOITIE OUEST**

Avec ses 240 communes, dont 222 appartiennent à la couronne périurbaine, l'aire urbaine de Caen, encore très marquée par les activités agricoles et faiblement industrialisée dans les années 1960, est probablement celle où les changements sociaux et politiques induits par l'étalement urbain ont été les plus intenses. Ces changements ont été portés par un mouvement de croissance démographique très soutenu.

### **1.1. Une croissance démographique massive**

Au cours des quatre dernières décennies, l'aire urbaine de Caen a connu une croissance de population de presque 60%. Ce mouvement général masque cependant de fortes disparités internes (carte 4.1). Bénéficiant de la fin de la phase de croissance urbaine des centres, la ville de Caen a ainsi gagné 13% d'habitants entre 1968 et 1975, puis a vu sa population stagner sur l'ensemble de la période 1975-2006. Durant la phase 1968-1975, la population du pôle urbain caennais a quant à elle fait un bond de 44%, profitant de l'urbanisation engendrée par l'industrialisation (à Blainville-sur-Orne par exemple), ou de l'implantation, quelques années plus tôt, de la ville nouvelle d'Hérouville-Saint-Clair. Dans le même temps, ce sont les populations des deux premières couronnes qui augmentent le plus, alors que la 3<sup>ème</sup> couronne, notamment la partie occidentale, est encore concernée par la fin du processus d'exode rural. Lors des périodes intercensitaires suivantes, la croissance du premier pôle urbain bas-normand s'est ensuite progressivement atténuée : 13% entre 1975 et 1982, 9% entre 1982 et 1990, 10% entre 1990 et 1999, et enfin 1% entre 1999 et 2006. Mais la phase 1975-1982 ouvre aussi l'âge d'or de la périurbanisation. Avec une croissance de 21%, c'est toute la couronne périurbaine qui est concernée, à l'exception de son quart sud-est, les plus fortes augmentations ayant lieu le long des principaux axes routiers en direction de Lisieux et de Paris. L'intensité de la croissance baisse légèrement ensuite, avec tout de même 15% entre 1982 et 1990, période au cours de laquelle ce sont surtout les deux premières couronnes qui sont concernées. Cette poussée démographique se maintient ensuite à un niveau relativement élevé sur les périodes 1990-1999 et 1999-2006. Lors de ces deux dernières phases, les cartes montrent que les évolutions s'atténuent dans un sens comme dans l'autre. Entre 1990 et 1999, c'est ainsi surtout la moitié ouest de l'aire urbaine qui est concernée par des augmentations de l'ordre de 15 à 30% des populations communales, tandis que les communes qui perdent nettement des habitants se font de plus en plus rares.

**Carte 4.1.**  
**Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine caennaise entre 1968 et 2006**



Ce phénomène est également observable lors de la dernière phase analysée (1999-2006), où ces communes en déclin moyen ou fort sont presque absentes (à l'exception de trois situées en 3<sup>ème</sup> couronne), alors que plusieurs communes centrales du pôle urbain (Caen, Épron, Hérouville-Saint-Clair, Giberville, Cormelles-le-Royal ou Fleury-sur-Orne) enregistrent un léger déclin. Mais c'est particulièrement la deuxième couronne sud qui est concernée par le mouvement de croissance, et plus largement toute la moitié méridionale de l'aire urbaine, puisque les périphéries les plus éloignées de la troisième couronne gagnent des habitants de manière significative. Lors des deux dernières périodes, il est particulièrement intéressant d'observer que la périurbanisation n'opère pas nécessairement, comme cela pouvait être le cas dans certaines phases antérieures, le long des principaux axes routiers, mais au contraire entre ceux-ci c'est-à-dire aussi dans les interstices géographiques où la croissance avait été moins forte auparavant.

Autrement dit, et probablement en raison d'opportunités foncières liées à des politiques municipales d'urbanisation indépendantes les unes des autres, **les croissances démographiques les plus fortes sont localisées dans les angles morts créés par les phases d'urbanisation précédentes**, ce qui contribue à une sorte de remplissage progressif de certains cadrans de l'aire urbaine, ce qui est très net dans la partie littorale du nord-ouest entre 1990 et 1999, ou dans le secteur sud entre l'A84 et l'axe routier menant à la Suisse Normande de 1999 à 2006. Ces mutations démographiques majeures ont participé à façonner un nouveau paysage électoral périurbain.

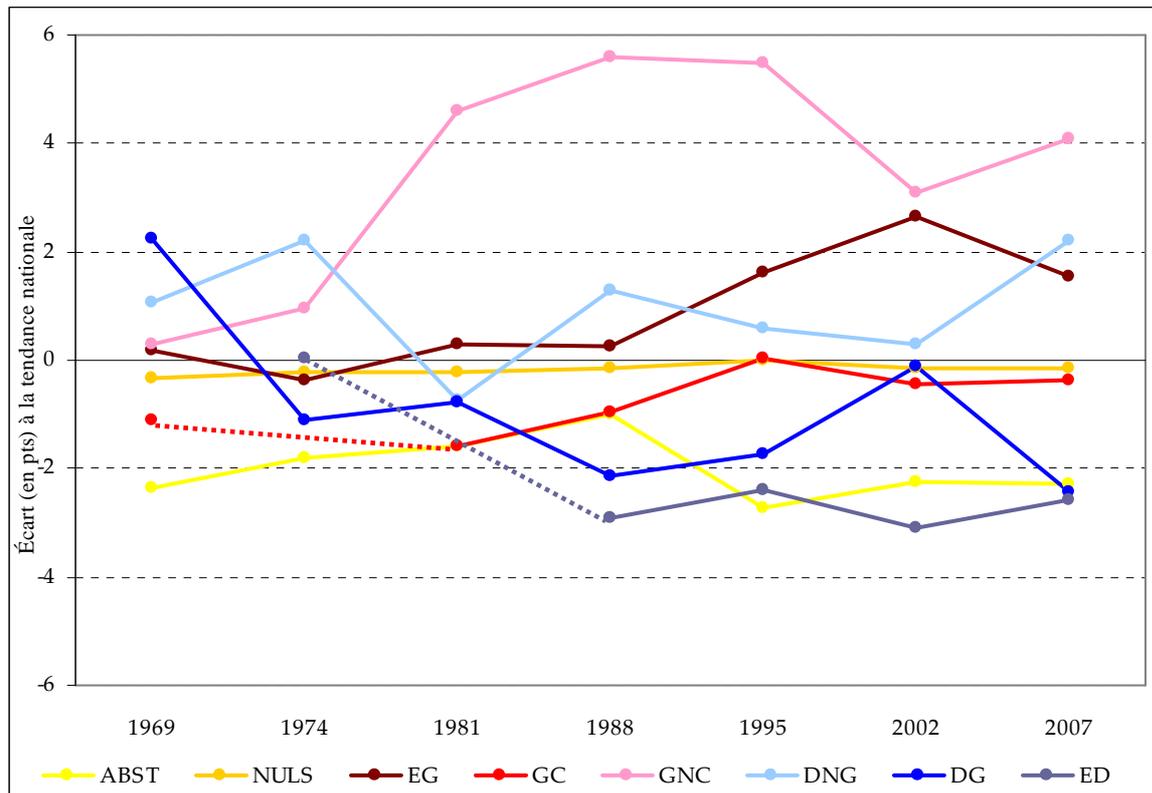
## **1.2. Un mouvement de fond qui porte une croissance des gauches dans le cadre d'une recomposition de la géographie du clivage gauche-droite**

### *Une forte montée des gauches*

L'aire urbaine de Caen se démarque en premier lieu du paysage politique national par le faible niveau de l'abstention qui y est enregistré, et dans une moindre mesure, par un taux légèrement plus faible des votes blancs ou nuls (graphique 4.1). En 1969, le comportement électoral des habitants de l'aire urbaine de Caen se détache également des tendances nationales par la surreprésentation locale de la droite gaulliste (+2 points) et de la droite non-gaulliste (+1 point). Les scores de la gauche non-communiste et de l'extrême gauche sont alors proches de la moyenne, tandis que la gauche communiste bénéficie de scores inférieurs d'un point aux résultats français. On retrouve là un condensé de quelques grands traits caractéristiques de l'Ouest électoral de la fin des années 1960. Au fil des scrutins, on assiste ensuite à une montée très forte de la gauche non communiste, qui progresse indépendamment des évolutions de l'échiquier politique national de 1965 à 1988, puis régresse légèrement entre 1988 et 2002 tout en conservant un niveau bien supérieur aux tendances de vote françaises, pour finalement rebondir en 2007. Le vote PC reste stable à l'échelle de l'aire urbaine et

demeure légèrement en deçà des résultats des candidats communistes au plan français. Au regard du profil de la courbe de l'extrême gauche qui croît fortement de 1988 à 2002, puis retombe en 2007, on peut s'interroger sur les liens entre cette montée des candidats trotskistes et la baisse de la gauche socialiste à partir du second septennat de François Mitterrand.

Graphique 4.1. Évolution du profil de l'aire urbaine caennaise (1969-2007)



Parallèlement à cette montée générale des gauches à partir des années 1970, la droite perd du terrain. Après une phase de déclin entre 1969 et 1988, la droite gaulliste a retrouvé localement en 2002 le même niveau qu'à l'échelle nationale, puis rechute de nouveau lors du dernier scrutin présidentiel. Au même moment, le score de la droite non-gaulliste remonte avec le repositionnement de François Bayrou dans l'espace politique, qui correspond probablement mieux à l'influence du mouvement démocrate-chrétien dans l'Ouest français. Ce courant politique se maintient en effet légèrement au dessus de la moyenne nationale tout au long de la période étudiée. Pour ce qui est des résultats de l'extrême droite, l'aire urbaine caennaise se détache nettement des tendances hexagonales dès l'émergence du FN aux élections présidentielles en 1988, avec un niveau structurellement plus bas que dans le reste du pays. Ces observations générales masquent cependant l'existence de fortes disparités internes à l'aire urbaine.

### **La géographie du clivage gauche-droite : de l'opposition est-ouest à une logique centre-périphérie ?**

Quelle que soit la consultation électorale de la période, les électeurs de l'aire urbaine caennaise s'expriment majoritairement en faveur des candidats issus des partis de droite, sauf dans le cas de 1988 où l'indice Leleu<sup>148</sup> révèle un *statu quo* entre gauche et droite. Par delà les conjonctures propres à chaque scrutin, cette tendance de fond occulte que les inscriptions géographiques du clivage gauche-droite ont connu des changements profonds (carte 4.2).

En 1969 et alors que les communes de l'aire urbaine sont dans leur écrasante majorité acquises à la droite, un axe nord-sud se dessine, le long duquel les communes penchent moins vers la droite (ou sont déjà orientées à gauche). Cette axe part du littoral de Colleville-Montgomery au nord et s'étire vers les anciennes communes minières de Potigny et Soumont-Saint-Quentin au sud. À partir de 1974 et jusqu'en 1988, la gauche connaît une forte croissance le long de cet axe – et plus généralement le long des principaux axes routiers notamment ceux menant vers Flers, Lisieux et Ouistreham – qui comprend les communes résidentielles ouvrières de la première couronne orientale, et s'étale en direction de Falaise vers le sud. En 1988, la gauche connaît son niveau maximum dans l'aire urbaine qui est schématiquement divisée en deux entre une partie orientale où une majorité d'électeurs offrent leurs voix à la gauche et une façade occidentale clairement orientée à droite.

À partir de 1988 jusqu'en 2002, des recompositions plus complexes sont en cours. Les cartes donnent l'impression visuelle que l'on passe d'une géographie des votes opposant l'ouest à l'est de l'aire urbaine à une organisation plus concentrique des votes autour de Caen. L'ensemble des périphéries (de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronne) de l'est et du sud qui penchaient vers la gauche dans les années 1980 sont ainsi repassées à droite, hormis les quelques communes dont les habitants votaient déjà en majorité pour la gauche dès 1974. À l'inverse, on observe que les votes des électeurs de la commune centre de l'aire urbaine se rapprochent du centre de gravité de l'axe gauche/droite (I.L. de 1 en 2002), tandis que les habitants des cadrans nord et ouest de l'agglomération – là où la périurbanisation est plus récente – votent de moins en moins à droite. De manière plus générale et dans un rayon de 20 km autour de la capitale bas-normande, le rapport de force entre gauche et droite apparaît plus incertain. Ce **passage d'une organisation sectorielle à une logique concentrique de la géographie du clivage gauche-droite** accrédite ici la thèse qui met en relation la périurbanisation avec la

---

<sup>148</sup> Du nom du politiste Claude Leleu, cet indice offre une mesure du rapport de force entre gauche et droite. Il est calculé en divisant le total des voix obtenues par les candidats de gauche par la somme des suffrages enregistrés par les candidats de droite. Un indice Leleu (noté IL) inférieur à 1 correspond à une situation communale favorable à la droite, tandis que les habitants d'une commune penchent majoritairement vers la gauche lorsque l'IL est supérieur à 1.

montée de la gauche dans les années 1980, et notamment de la gauche socialiste comme on le verra ensuite.

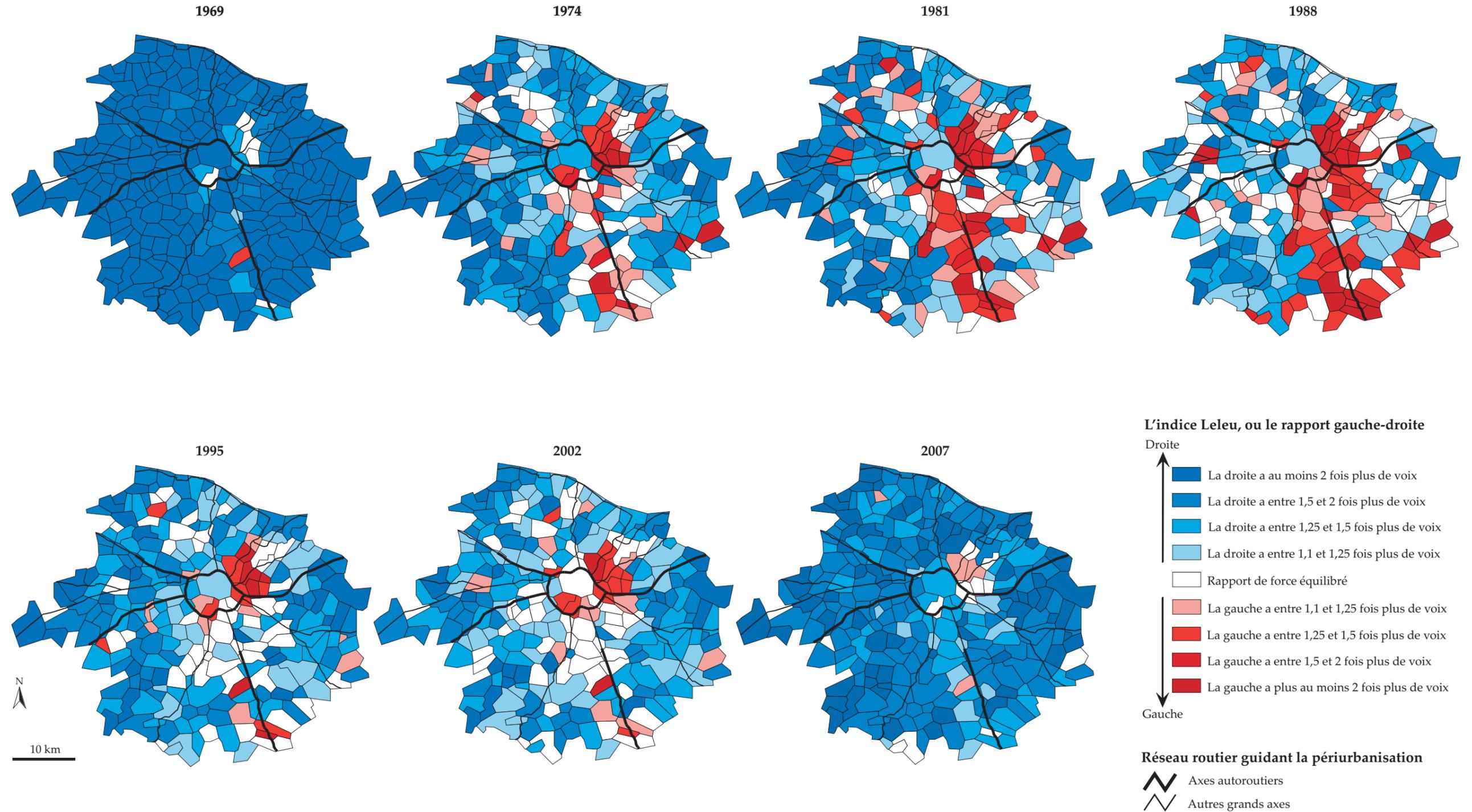
La carte présentant les résultats du scrutin de 2007 donne cependant l'impression d'un retour en arrière de quarante ans, le total des candidats de gauche au premier tour d'une élection présidentielle n'ayant jamais été aussi faible dans l'aire urbaine (et ailleurs en France) depuis les années soixante. Si ce sont les communes de la périphérie orientale et de l'axe Caen-Falaise qui sont toujours les plus favorables à la gauche, les communes des cadrans est et sud de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> couronne n'en sont pas moins plus marqués à gauche qu'en 1969. De plus, cette impression d'un retour à la logique d'organisation spatiale des votes selon une logique sectorielle en vigueur dans les années 1970-80 s'explique probablement par une spécificité conjoncturelle propre à l'élection de 2007. On peut en effet faire l'hypothèse que le repositionnement de François Bayrou dans l'espace politique à proximité du PS a contribué à attirer sur sa candidature une partie des habitants des communes du nord et de l'ouest de la 1<sup>ère</sup> couronne, habitants issus des tranches supérieures des couches moyennes dont les votes en faveur de la gauche socialiste avaient largement participé, en 1995 puis en 2002, à faire basculer vers la gauche les communes de ces cadrans de l'aire urbaine.

Vérifier une telle hypothèse implique de distinguer un plus grand nombre de courants politiques, afin de gagner en finesse d'analyse d'une part et de croiser les comportements électoraux des habitants avec le profil sociologique de leurs contextes résidentiels communaux d'autre part.

### **1.3. Le changement social et ses traductions électorales produisent une double géographie concentrique et sectorielle**

La nécessité de **produire une analyse synthétique articulant les évolutions électorales aux dynamiques du changement social** est rapidement apparue suite aux premiers constats empiriques. On a pour cela appliqué aux données collectées pour l'aire urbaine caennaise le programme méthodologique de typologies multidates présenté à la fin de l'introduction de ce chapitre (figure 4.1). Ce sont cette fois les onze premiers facteurs de l'ACP, prenant en compte 72,9% de la variance initiale, qui ont été conservés puis introduits dans la CAH. Dans le cadre de cette typologie, la présence d'individus exceptionnels – qui correspondent notamment aux communes de très petite taille pour lesquelles les données INSEE (et leur extraction au quart) posent des problèmes de robustesse statistique – est à l'origine de la grande dispersion des trajectoires dégagées.

Carte 4.2.  
Les géographies mouvantes du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine caennaise (1969-2007)



Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière  
Sources : IGN, INSEE : 2002, Ministère de l'Intérieur : 1995, 2002, 2007, Archives départementales du Calvados : 1969, 1974, 1981, 1988.



C'est ce qui explique pourquoi il est préférable de procéder d'abord à une partition en 21 classes (pour laquelle la variance intra-classe reste tout de même très élevée avec 56% de la variance totale) puis de la simplifier « manuellement » en veillant à ce que ces agrégations respectent systématiquement les filiations entre branches du dendrogramme<sup>149</sup>. L'arbre hiérarchique conservé compte finalement neuf classes et se trouve structuré par deux grands groupes de types (carte 4.3). Le premier groupe est constitué de zones où l'urbanisation a été plus précoce au sein des deux premières ceintures périurbaines et le long des principaux axes routiers (types C-A1 à C-B3)<sup>150</sup>. Le second groupe est composé de communes essentiellement localisées dans la 3<sup>ème</sup> couronne périurbaine (types C-C1 et C-C2). En analysant la carte plus finement, on s'aperçoit qu'à cette organisation en auréoles concentriques de l'espace périurbain, se superpose une logique plus sectorielle qui oppose par exemple la façade nord-ouest à la partie orientale de la première couronne et à l'axe Caen-Falaise qui s'étend vers le sud (types C-A1 et C-B2).

### *Le périurbain nord et ouest des catégories sociales favorisées et des classes moyennes supérieures (types C-A1 à C-A4)*

Le profil « **périurbain nord et ouest de la 1<sup>ère</sup> couronne (C-A1)** » comprend 13 communes qui comptent en moyenne 1600 habitants. La zone délimitée par ce profil constitue le périurbain des classes supérieures de l'aire urbaine : elle bénéficie à la fois d'une très bonne accessibilité au centre-ville ou au littoral et de paysages encore préservés d'une urbanisation très prononcée. On y observe depuis la fin des années 1960 et lors de chaque recensement une hausse constante et très marquée de la concentration des cadres, des chefs d'entreprise, des professions libérales et des professions intermédiaires. Ces trois catégories sociales représentent en moyenne 54% des actifs en 1999 (soit près de deux fois plus que dans l'ensemble de l'aire urbaine)<sup>151</sup>. Dès le début des années 1980, le pourcentage d'ouvriers a indiqué une sous-représentation progressive, les employés ont connu le même sort au début de la décennie 1990. Cette concentration des catégories socioprofessionnelles supérieures est associée d'une forte croissance des populations dotées d'un capital culturel élevé puisque 26,7% des habitants des communes du type C-A1 sont détenteurs d'un diplôme supérieur au Bac contre 10% environ dans l'ensemble de l'aire urbaine. On

---

<sup>149</sup> D'un point de vue technique, il s'agit en fait d'aller chercher plus de classes au départ en retardant le moment de la troncature, de manière à ce que la partition ne soit pas polluée par les individus exceptionnels (qui se trouve logiquement très haut dans l'arbre du fait de leur excentricité statistique) d'un côté, et que les grandes classes situées plus bas dans la hiérarchie de l'arbre puissent tout de même être séparées de l'autre côté.

<sup>150</sup> Les classes des typologies de ce chapitre sont notées C-XX pour Caen, M-XX pour Metz, et P-XX pour Perpignan, ce qui permet de tracer des ponts entre elles en les citant quelle que soit l'aire urbaine analysée.

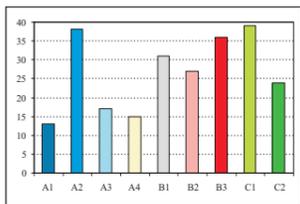
<sup>151</sup> À titre d'exemple et pour bien prendre la mesure de la concentration extrêmement marquée des groupes sociaux favorisés dans ce secteur, le profil des actifs de la commune de Villons-les-Buissons, située au cœur de ce secteur, est assez évocateur : 72,1% des actifs communaux exercent un emploi de cadre ou de profession intermédiaire tandis que les ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés et les chômeurs représentent seulement 16,6% de la population active communale.

trouve également une très forte sur-représentation des actifs du secteur des services non-marchands (44,4% des actifs en 1999), ainsi que des actifs du secteur des services financiers et immobiliers depuis la fin des années 80, et avec le mouvement de financiarisation de l'économie mondiale. Au niveau de la structure par âge, les 35-49 ans étaient clairement surreprésentés en 1982 et 1990, tandis qu'en 1999 ce sont les 50-64 ans que l'on retrouve plus concentrés dans ces communes, ce qui suggère l'hypothèse d'un vieillissement sur place de ces populations. Sur le plan électoral, l'abstention, les bulletins blancs/nuls et l'extrême droite sont régulièrement sous-représentés sur l'ensemble de la période 1968-2002. Par contre, alors que les votes des habitants de ces communes étaient plutôt orientés à gauche (y compris en faveur de la gauche communiste dans les années 60 et 70), c'est à présent la gauche non communiste et surtout la droite non gaulliste qui réalisent des scores beaucoup plus élevés que la moyenne dans ces communes du périurbain des classes supérieures. On retrouve ici les relations fortes, déjà établies en sociologie électorale et en science politique, entre d'un côté la présence de population à très fort bagage culturel ayant un emploi dans le secteur tertiaire supérieur et/ou public, et de l'autre des votes massifs au centre de l'échiquier politique (la gauche non communiste et la droite non gaulliste totalisent ici 40,2% des inscrits contre un peu moins de 30% dans l'ensemble de l'aire urbaine), votes accompagnés d'une abstention, de bulletins blancs/nuls, et de suffrages pour l'extrême gauche et l'extrême droite beaucoup plus bas que la moyenne. Le scrutin présidentiel de 2007 a largement confirmé ces tendances, puisque François Bayrou obtient dans ces communes un score beaucoup plus élevé que dans le reste de l'aire urbaine, suivi de Nicolas Sarkozy puis de Ségolène Royal.

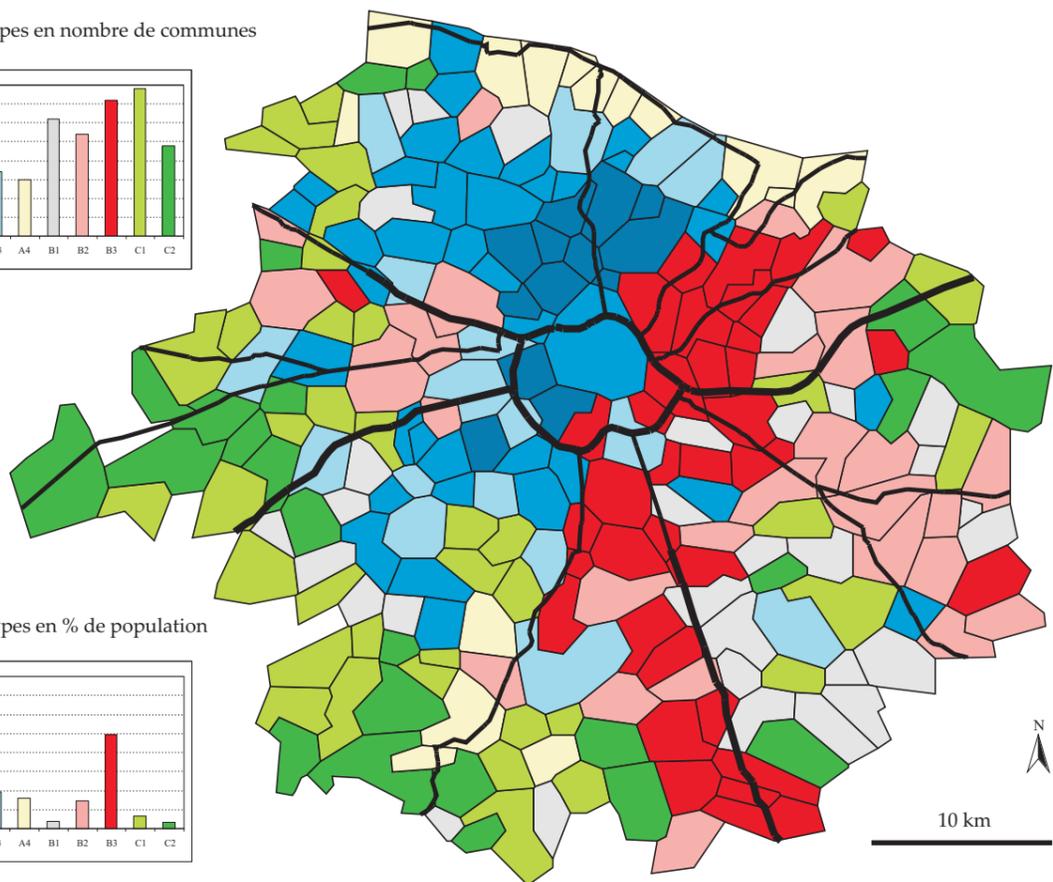
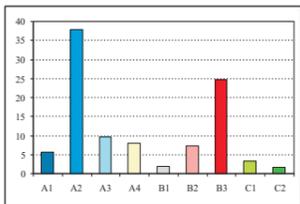
Les 38 communes du profil **C-A2** situées au « **centre de l'aire urbaine et dans le prolongement du type C-A1** » ont une population moyenne d'environ 700 habitants. La composition sociale de ces communes est proche de celle du type précédent mais l'intensité des concentrations y est moins accentuée. On trouve ainsi de légères surreprésentations stables des cadres et des professions intermédiaires, des actifs du secteur des services non marchands et des diplômés de niveau Bac et supérieur au Bac. La structure en tranche d'âge est par contre caractérisée par une sur-représentation moyenne des jeunes de moins de 18 ans et de la catégorie des 35-49 ans, ce qui renvoie à la présence de populations typiquement périurbaines : des parents et leurs enfants. Sur le plan politique, on peut observer dans ces communes de la 2<sup>ème</sup> couronne nord-ouest des suffrages en faveur des gauches non-communistes plus nombreux qu'ailleurs sur l'ensemble de la période, et de la droite non gaulliste depuis 1988 mais dans une moindre mesure. L'élection de 2007 s'inscrit dans le prolongement de ces tendances électorales, avec une surreprésentation moyenne du vote en faveur de Ségolène Royal combinée à de légères surreprésentations des voix portées sur Dominique Voynet et François Bayrou.

Carte 4.3. Typologie socio-électorale des communes de l'aire urbaine caennaise (1968-2002)

Poids des types en nombre de communes



Poids des types en % de population



- **C-A1** **Périurbain nord et ouest de 1ère couronne.** Type caractérisé par une surreprésentation moyenne et croissante des 50-64 ans (depuis 1982), et des professions intermédiaires. Très fortes surreprésentations en augmentation constante des populations ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac, des cadres supérieurs, des chefs d'entreprise et des salariés du secteur public. Surreprésentation moyenne et croissante de la gauche non communiste et de la droite non gaulliste (surtout depuis 1988).
- **C-A2** **Centre de l'aire urbaine et prolongements géographiques du type C-A1.** Type fondé sur une surreprésentation moyenne et stable des tranches d'âge des 18-25 ans et des 35-49 ans, des diplômés de niveau Bac, des professions intermédiaires, des employés et des salariés du secteur public. Surreprésentation moyenne et stable de la gauche non communiste (et de la droite non gaulliste plus légèrement).
- **C-A3** **Zones adjacentes au type C-A2 et localisées dans la moitié ouest de l'aire urbaine.** Type défini par une surreprésentation légère des 18-25 ans et des 35-49 ans depuis les années 1980. Forte baisse des artisans-commerçants accompagnée d'une surreprésentation légère mais croissante des employés et des salariés du public. Légères surreprésentation en faveur de la droite gaulliste jusque dans les années 1970, puis de la droite non gaulliste et de la gauche non communiste dans les années 1980-90.
- **C-A4** **Façade littorale et communes isolées du périurbain lointain sud.** Type caractérisé par une très forte surreprésentation croissante des populations de plus de 65 ans depuis le début des années 1980 en lien avec l'arrivée des retraités sur le littoral. Légère surreprésentation mais en très forte baisse des artisans et commerçants. Légère surreprésentation stable pour les chefs d'entreprise et professions libérales. Abstention régulièrement surreprésentée.
- **C-B1** **Périurbain de 2ème et 3ème couronne souvent à l'écart des axes routiers.** Type spécifique en raison d'une surreprésentation assez forte des populations n'ayant aucun diplôme, des ouvriers non qualifiés et des salariés du privé. Légère surreprésentation stable de la droite gaulliste qui s'accompagne depuis les années 1990 de légères montée des bulletins blancs ou nuls, ainsi que de l'extrême gauche et de l'extrême droite.
- **C-B2** **Périurbain de la façade est de l'aire urbaine localisé le long des axes routiers dans le prolongement du type C-B3.** Type fondé sur une surreprésentation moyenne en légère baisse des ouvriers non qualifiés avec en parallèle une augmentation légère des employés et des ouvriers qualifiés. Surreprésentation légère de la gauche non communiste jusqu'à la fin des années 1980 avec montée de l'extrême gauche et de l'extrême droite depuis.
- **C-B3** **Zone orientale de 1ère couronne et axe Caen/Falaise.** Type basé sur une surreprésentation moyenne et stable des populations diplômées d'un BEP-CAP, des employés, des ouvriers qualifiés et des salariés du privé. Augmentation importante des chômeurs à partir de 1982 et baisse de la concentration des travailleurs du secteur industriel. Forte surreprésentation stable du vote communiste. Montée de l'extrême gauche accompagnée d'une légère baisse de la gauche non communiste après 1988.
- **C-C1** **Périurbain de 2ème et 3ème couronne situé dans la partie occidentale de l'aire urbaine.** Type structuré autour d'une surreprésentation moyenne des agriculteurs en léger déclin par rapport à la fin des années 1960. Légère baisse de la surreprésentation des ouvriers non qualifiés depuis 1975. Surreprésentations moyennes et stables de droite gaulliste et de l'extrême droite depuis 1974 avec une droite non gaulliste en baisse régulière depuis la même date.
- **C-C2** **Périurbain lointain de 3ème couronne encore rural.** Type construit autour d'une légère surreprésentation stable des plus de 65 ans, des populations n'ayant aucun diplôme. Maintien d'une forte surreprésentation des agriculteurs accompagnée d'une augmentation des ouvriers qualifiés et non qualifiés depuis la fin des années 1980. Sur le plan électoral, surreprésentation forte et stable de la droite gaulliste avec baisse de la droite non gaulliste après 1981.

	Comportements électoraux				Tranches d'âge				Niveaux de diplôme			Catégories socioprofessionnelles				Statuts liés à l'emploi			Secteurs d'activité de l'emploi																					
Dates (écritin/RCP INSEE)	Abstention	Bulletins blancs/nuls	Extrêmes gauches	Gauches communistes	Droites non communiste	Droites gaullistes	Extrêmes droites	Moins de 18 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	Plus de 65 ans	Aucun diplôme	Certificat d'études primaires	BEPC	CAP-REP	Bacs, Bacs professionnels	Diplôme supérieur au bac	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Chefs d'entreprise, prof. libérales	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Indépendants	Salariés du privé	Salariés du public	Chômeurs	Agriculture	Industries, énergie	Bâtiment, génie civil, transports	Commerces	Services marchands (part. et entrep.)	Services financiers et immobiliers	Secteur public non marchand		
<b>C-A1</b>	02/99	-0,3	-0,5	-0,9	-0,3	1,4	1,7	-0,4	-1,1	0,1	0,7	-1,3	0,2	1,0	-0,5	-1,0	-1,3	0,1	-1,5	1,1	2,4	-0,7	-0,1	1,3	2,3	1,3	-0,7	-1,4	-1,1	-0,1	-1,1	2,0	-0,9	-0,7	-0,9	-0,8	-0,3	0,5	0,8	1,3
	88/90	-0,4	0,1	-0,4	-0,4	-0,3	1,0	0,3	-0,5	0,3	0,0	-0,3	0,4	0,3	-0,7	-1,1	-1,0	0,6	-0,4	1,0	2,3	-0,5	0,1	1,0	2,3	1,3	0,0	-1,1	-1,3	-0,3	-0,5	1,3	-0,6	-0,7	-1,0	0,1	-0,1	0,5	0,7	1,3
	81/82	-0,2	-0,2	0,0	-0,4	0,5	-0,1	0,1	0,3	0,1	-0,7	1,1	0,1	-1,0	-1,3	-0,5	0,9	0,2	1,2	1,8	-0,7	0,4	1,0	1,9	1,2	0,4	-0,5	-1,0	-0,4	-0,3	1,1	-0,4	-0,8	-0,6	0,3	0,2	0,5	1,0	1,1	
	74/75	-0,4	-0,2	0,0	0,3	0,1	-0,3	-0,3	0,4	-0,1	0,4	0,9	-0,3	-0,6	-1,0	-0,3	0,5	0,8	1,0	1,4	-0,7	0,1	0,4	1,6	0,8	0,9	0,1	-1,0	-0,6	-0,1	1,3	-0,1	-0,8	-0,4	0,3	0,5	0,4	0,4	1,1	
	69/68	-0,2	-0,4	-0,1	0,5	0,6	-0,3	-0,1	0,3	0,1	0,1	0,5	-0,4	-0,4	-0,4	0,1	0,4	0,4	0,3	0,2	-0,8	0,0	-0,1	1,1	0,5	0,7	0,5	-0,1	-0,8	0,9	0,4	-0,4	-0,8	0,2	0,3	0,4	0,7	0,8	0,5	

Le profil **C-A3** regroupe des « **zones adjacentes au type C-A2 et localisées dans la moitié ouest de l'aire urbaine** » qui renvoient à 27 communes de 2100 habitants en moyenne. Ces communes sont situées dans une large moitié occidentale de l'aire urbaine – incluant par exemple Ifs au sud, Hermanville-sur-Mer et Colleville-Montgomery au nord – et à proximité des communes du profil qui vient d'être décrit. Cette zone est caractérisée par une surreprésentation moyenne et stable des professions intermédiaires et des employés, associée à un déclin de la concentration des artisans commerçants depuis 1975. On retrouve quelque part cette inflexion dans le profil social des actifs communaux à travers les évolutions des qualifications scolaires de la population. À la surreprésentation des titulaires du BEPC ou d'un BEP-CAP entre 1968 et 1982, correspond en effet une légère montée des détenteurs d'un diplôme de niveau Bac (voire supérieur au Bac) à partir des années 1980. Les caractéristiques électorales des habitants sont globalement assez proches de la moyenne, ce qui ne se traduit pas par des spécificités électorales très marquées, si ce n'est une légère concentration de votes pour la droite non gaulliste en 1981 et 1988, puis une petite surreprésentation des suffrages en faveur du centre gauche et du centre droit en 2002, autant de caractéristiques que l'on retrouve également à l'occasion du scrutin présidentiel de 2007.

De Ver-sur-Mer à Ouistreham, la « **façade littorale et quelques communes isolées du périurbain lointain sud** » forment le type **C-A4** qui comprend 15 communes. Elles comptent en moyenne 2000 habitants. En lien avec l'arrivée massive des retraités sur les côtes et le processus plus général de littoralisation, ce type est avant tout fondé sur une forte concentration – qui plus est en légère hausse – des populations âgées de plus de 65 ans. C'est probablement en raison de l'importance de la présence de ces populations âgées que quatre petites communes rurales de la partie sud de l'aire urbaine (entre Grimbosc et Thury-Harcourt) figurent au sein de ce type. Effet générationnel oblige, on observe d'ailleurs dans ces communes de fortes proportions d'individus dont les titres scolaires renvoient au certificat d'étude primaire ou au BEPC. Parmi les actifs de ces communes, on trouve une surreprésentation des artisans commerçants en lien avec l'orientation économique tournée vers le tourisme, même si cette surreprésentation des artisans commerçants a fortement chuté depuis la fin des années 1960 (17,4% des actifs en 1968 contre 6,9% en 1999). Les chefs d'entreprise et les professions libérales sont également bien représentés au sein de ces communes côtières, mais c'est aussi là que l'on trouve, avec plus de 13% d'actifs sans emploi, le plus fort taux de chômage de tous les types<sup>152</sup>. En ce qui concerne le secteur d'activité de ces actifs, les communes du littoral ont été le théâtre de baisse de la surreprésentation du secteur commercial et du secteur des services marchands aux particuliers et aux entreprises, tandis que l'on a parallèlement observé une légère croissance des actifs des services non-marchands. Sur le plan politique et comme

---

<sup>152</sup> Ce qui, bien entendu, ne signifie pas que certaines communes prises seules affichent des taux de chômage bien plus élevés.

beaucoup de zones littorales (dont le parc de logement comprend souvent de nombreuses résidences secondaires), les communes du type C-A4 sont caractérisées par un abstentionnisme assez marqué lors de tous les scrutins de 1969 à 2007. Entre 1988 et 2002, la droite gaulliste enregistrerait dans ces communes des résultats légèrement supérieurs à la moyenne locale, résultats accompagnés à la fin des années 1980 de scores de l'ordre de 10% des inscrits en faveur de l'extrême droite. C'est d'ailleurs les seuls suffrages en faveur de Nicolas Sarkozy qui étaient surreprésentés dans ces communes littorales au 1<sup>er</sup> tour du scrutin de 2007.

*La moitié orientale de l'aire urbaine est-elle toujours une « bonne terre à lotissements ouvriers » (types C-B1 à C-B3) ?*

À quelques kilomètres des secteurs périurbains qui viennent d'être dépeints et dont la composition sociale est clairement favorisée, les 36 communes (2550 habitants en moyenne) du type **C-B3** sont situées dans la « **zone orientale de la 1<sup>ère</sup> couronne et le long de l'axe Caen-Falaise** ». Et elles présentent un profil bien différent. Des ateliers de Renault Trucks à Blainville-sur-Orne aux mines de Potigny en passant par les friches de l'activité sidérurgique à Colombelles, ce type regroupe en effet les communes les plus liées à l'histoire – et à l'actualité – de l'activité industrielle de l'agglomération. Ceinturant la commune de Caen sur son flanc oriental, ces communes que Frémont (1986, 5a) décrivait comme la « plaine rouge » de Caen sont caractérisées, depuis la fin des années 1960, par une surreprésentation stable des employés dans la population active (cela dit le pourcentage d'employés passe de 17,4% à 27,9% des actifs, ce qui correspond à l'évolution de cette catégorie à l'échelle de l'aire urbaine). Parmi les actifs de ces communes, on compte une surreprésentation assez forte – quoique en léger déclin depuis 1982 – des emplois du secteur industriel et de la production énergétique. La surreprésentation des salariés du privé et des détenteurs d'un BEP-CAP se maintient par contre, tandis que l'on assiste d'une part à une baisse de la concentration des ouvriers qualifiés (même si quel que soit le recensement considéré sur la période, leur part avoisine toujours les 20%), baisse qui s'accompagne d'une hausse de la surreprésentation des ouvriers non qualifiés (même si le poids des tendances structurelles fait que leur part est passée de 32% en 1968 à 11,2% en 1999), ainsi que des chômeurs à partir de 1982. Ces tendances dans la composition du profil des actifs illustrent les mouvements de précarisation du régime de salariat qui ont lieu en France depuis le milieu des années 1980 et qui touchent préférentiellement les milieux populaires. La structure par âge a également connu des mutations assez importantes. Alors que les recensements de 1968 et 1975 indiquaient une concentration des 35-49 ans et des jeunes de moins de 18 ans, les données de 1982 et 1990 soulignent plutôt le poids croissant des 18-24 ans et des 25-34 ans.

En lien avec ces caractéristiques sociales spécifiques, le profil électoral de ces communes est lui aussi bien particulier. La gauche communiste y bénéficie en effet d'une surreprésentation forte qui se maintient depuis la fin des années 1960, même si

cette surreprésentation masque la chute structurelle du vote PC moyen aux présidentielles qui est passé de 23,1% en 1969, de 17,6% en 1981, de 7,7% en 1988 puis de seulement 3,1% en 2002 ! Bien que ses scores soient toujours plus élevés que la moyenne, la gauche non communiste a aussi perdu du terrain à partir des années 1980, tandis que les suffrages en faveur de l'extrême gauche ont légèrement augmenté dans le même temps. En 2007, ce sont les voix en faveur de M.-G. Buffet, d'Olivier Besancenot puis de Ségolène Royal qui étaient successivement les plus surreprésentées. Ces communes qui sont à la fois fortement touchées par les fermetures de grands sites industriels (par exemple la SMN à Colombelles en 1994, ou Moulinex en 2001 à Cormelles-le-Royal), par la concentration croissante des ouvriers non qualifiés et la montée du chômage, constituent *a priori* un terreau sociologique intéressant à explorer au regard des théories du « gauchisme » ou de « l'ouvriérisme » (Mayer, Perrineau, 1997, 3b), mais ces deux modèles explicatifs semblent ici infirmés puisque le vote d'extrême droite est très sous représenté en 1988, puis identique à la moyenne en 2002 et en 2007<sup>153</sup>.

Accueillant chacune autour de 1000 habitants, les 27 communes du type **C-B2** sont essentiellement localisées dans « **le périurbain de la façade est de l'aire urbaine le long des principaux axes routiers** », autrement dit dans le prolongement du profil précédent. On trouve ainsi ces communes entre Caen et Falaise, entre Bellengreville et Mézidon, autour de Troarn pour la moitié est, et autour de Cheux, Rots et Mouen sur l'axe Caen-Bayeux. Les salariés du privé y sont globalement plus nombreux que la moyenne. Parmi les actifs de ces communes, la surreprésentation des ouvriers non qualifiés est en baisse alors que la concentration des ouvriers qualifiés augmente après 1982 (la surreprésentation des travailleurs du secteur industriel et énergétique est stable), tout comme celle des employés à partir de 1990 (la surreprésentation des actifs du secteur commercial est également stable après 1990). De manière générale, les tendances d'évolution entre catégories socioprofessionnelles semblent inversées par rapport aux évolutions décrites dans le paragraphe précédent. Les comportements électoraux y sont également différents dans la mesure où ce sont les bulletins blancs/nuls ou en faveur de l'extrême gauche et de l'extrême droite que l'on retrouve plus fréquemment qu'ailleurs en 2002 et en 2007, alors que les profils politiques communaux étaient plutôt à l'avantage de la gauche non communiste en 1981 et 1988.

Le profil « **périurbain de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronne souvent à l'écart des axes routiers (C-B1)** » regroupe 31 petites communes peuplées en moyenne de 230 habitants. La localisation géographique de ces communes est – de la même manière que pour le type B2 – intimement liée à l'organisation de l'espace périurbain par les grands axes routiers. En effet, ces petites communes sont situées à l'écart des voies rapides, voire dans les interstices entre deux grands axes comme c'est particulièrement visible dans la partie est des périphéries caennaises. Sur l'ensemble de la période, les

---

<sup>153</sup> Risque d'inférence écologique oblige, cette question sera cependant l'objet de développements étayés de matériaux empiriques « individuels » dans la troisième partie de la thèse.

habitants de ces communes sont plus souvent qu'ailleurs dépourvus de titres scolaires, plus souvent ouvriers non qualifiés, et plus souvent chômeurs en 1982 et 1990. On observe aussi, en 1990 et surtout en 1999, une augmentation relative de la part des agriculteurs dans ces zones moins concernées par le fait périurbain. Ces deux caractéristiques de la structure sociale s'illustrent également au niveau des secteurs d'emploi des actifs. La période 1975-90 est ainsi marquée par une présence un peu supérieure à la moyenne des actifs de l'industrie, de la production énergétique et des travailleurs du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports, tandis que ce sont les actifs du secteur primaire qui sont légèrement surreprésentés en 1999. La principale évolution quant aux votes des habitants de ces communes renvoie au passage d'une surreprésentation de la droite gaulliste (à peu près stable de 1969 à 2002) à la montée de la concentration de l'extrême gauche et de l'extrême droite dans la décennie 1990. L'élection de 2007 a clairement confirmé ce mouvement de fond puisque les suffrages en faveur de l'extrême gauche (Arlette Laguiller, Olivier Besancenot et José Bové) et de la droite conservatrice (Frédéric Nihous et Philippe De Villiers) ou extrême (Jean-Marie Le Pen) y étaient plus fréquents dans ces communes qu'ailleurs. À ce titre, ces communes sont finalement assez proches du profil socio-électoral des zones les plus rurales de l'aire urbaine.

### ***Une troisième couronne au profil sociopolitique plus rural (types C-C1 et C-C2)***

Non loin de là, 39 communes comptant en moyenne 300 habitants forment le « **périurbain de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronne situé dans la partie occidentale de l'aire (C-C1)** ». Ces communes se situent au sein de la troisième couronne périurbaine ou près des communes du profil précédent, à l'écart des grands axes de communication. Le profil social des habitants de ces communes est caractéristique de bon nombre de zones rurales : une surreprésentation forte et stable des agriculteurs (même si leur part dans la population active du type est passée de 42,8% en 1968 à 9,4% en 1999), des populations n'ayant aucun diplôme, des travailleurs indépendants, des actifs du secteur primaire et des plus de 65 ans (voire des 50-64 ans en 1982-90). Les années 1990 ont aussi vu une légère montée de la concentration des ouvriers qualifiés et non qualifiés, ainsi que des actifs du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports. Sur le plan de l'orientation politique des habitants, on retrouve l'image d'Épinal des zones rurales de l'ouest français : une surreprésentation moyenne de la droite non gaulliste et de la droite gaulliste jusqu'en 1981, puis une surreprésentation forte de la droite gaulliste incarnée par J. Chirac lors des élections de 1988, 1995 et 2002. Les résultats du scrutin de 2007 montrent cependant des changements notables dans le profil électoral de ces communes. En effet et si les votes en faveur de Nicolas Sarkozy demeurent légèrement surreprésentés dans ces secteurs de 3<sup>ème</sup> couronne, ils s'accompagnent en 2007 de concentrations relatives équivalentes des suffrages tournés vers J.-M. Le Pen et Philippe De Villiers, mais aussi de José Bové. Provenant de mondes sociaux différents mais désormais en coexistence, ces changements constituent

probablement des indices de mutations sociales survenues depuis le début des années 2000, d'autant plus que la géographie de ce profil correspond sensiblement à des zones qui ont connu des croissances démographiques importantes sur la période 1999-2006 (carte 4.1)

Enfin, le « **périurbain lointain de 3<sup>ème</sup> couronne encore rural (C-C2)** » est composé de 24 communes peuplées d'un peu moins de 300 habitants (et qui sont concernées par la dernière phase de croissance démographique. Ce dernier groupe rassemble en effet des petites communes localisées aux confins de l'aire urbaine notamment en direction du pays d'Auge à l'est et vers la Suisse normande au sud-ouest. Le profil des habitants de ces communes est très proche de celui du type précédent, si ce n'est que l'intensité des surreprésentations y est moins forte. La structure en tranches d'âge diverge toutefois un peu de celle du type précédent, car on n'observe plus de surreprésentation des populations les plus âgées alors que c'était le cas jusqu'en 1990. Au niveau des caractéristiques des actifs locaux, seuls les agriculteurs, les indépendants et les actifs du secteur primaire sont légèrement plus nombreux que la moyenne. Les électeurs de ces communes rurales accordent plus que la moyenne leurs voix aux candidats des trois droites : droite non gaulliste (en 1969 et 1974 puis la surreprésentation diminue pour disparaître en 2002), droite gaulliste (en particulier à partir de 1981) mais aussi extrême droite après 1988. Ces mouvements entre les droites sur des temporalités moyennes se prolongent d'ailleurs à l'occasion du scrutin de 2007 où ce sont F. Nihous, P. De Villiers, J.-M. Le Pen puis N. Sarkozy qui ont successivement enregistré les meilleurs résultats, alors que le score de F. Bayrou passait légèrement en dessous de la moyenne.

Au fil des scrutins et des recensements INSEE, les mutations survenues, qui opèrent selon des temporalités différentes d'un type à l'autre, dessinent progressivement **un nouveau paysage social et électoral**, désormais structuré à l'échelle de l'aire urbaine caennaise par une articulation classique en géographie urbaine entre des logiques concentriques (modèle de Burgess) et sectorielles (modèle de Hoyt). Observe-t-on les mêmes dynamiques internes au sein de l'aire urbaine messine ?

## **2. METZ, UN CAS EMBLEMATIQUE DE LA FRANCE DU NORD-EST**

D'une superficie et d'un nombre de communes sensiblement équivalents à ce que l'on observe dans le périurbain caennais, l'analyse des changements sociaux et électoraux au sein de l'aire urbaine de Metz invite à explorer des configurations urbaines et sociales néanmoins différentes. C'est en effet dans le quart nord-est du pays que l'on se plonge, une France urbanisée de manière plus précoce et plus dense à l'image de l'inscription de l'aire urbaine messine dans le sillon lorrain. Très étalée, s'y trouvent juxtaposés des mondes sociaux dans l'ensemble populaires mais qui renvoient tantôt à une industrialisation datant de la première révolution industrielle et qui a entraîné la constitution précoce de communes ouvrières très marquées à gauche, tantôt à la Lorraine rurale et conservatrice emblématique de la France de l'Est. Dans quelle mesure quatre décennies de périurbanisation autour de la ville de Metz, située

entre ces deux ensembles, ont-elles participé à remodeler la carte électorale de ses périphéries ?

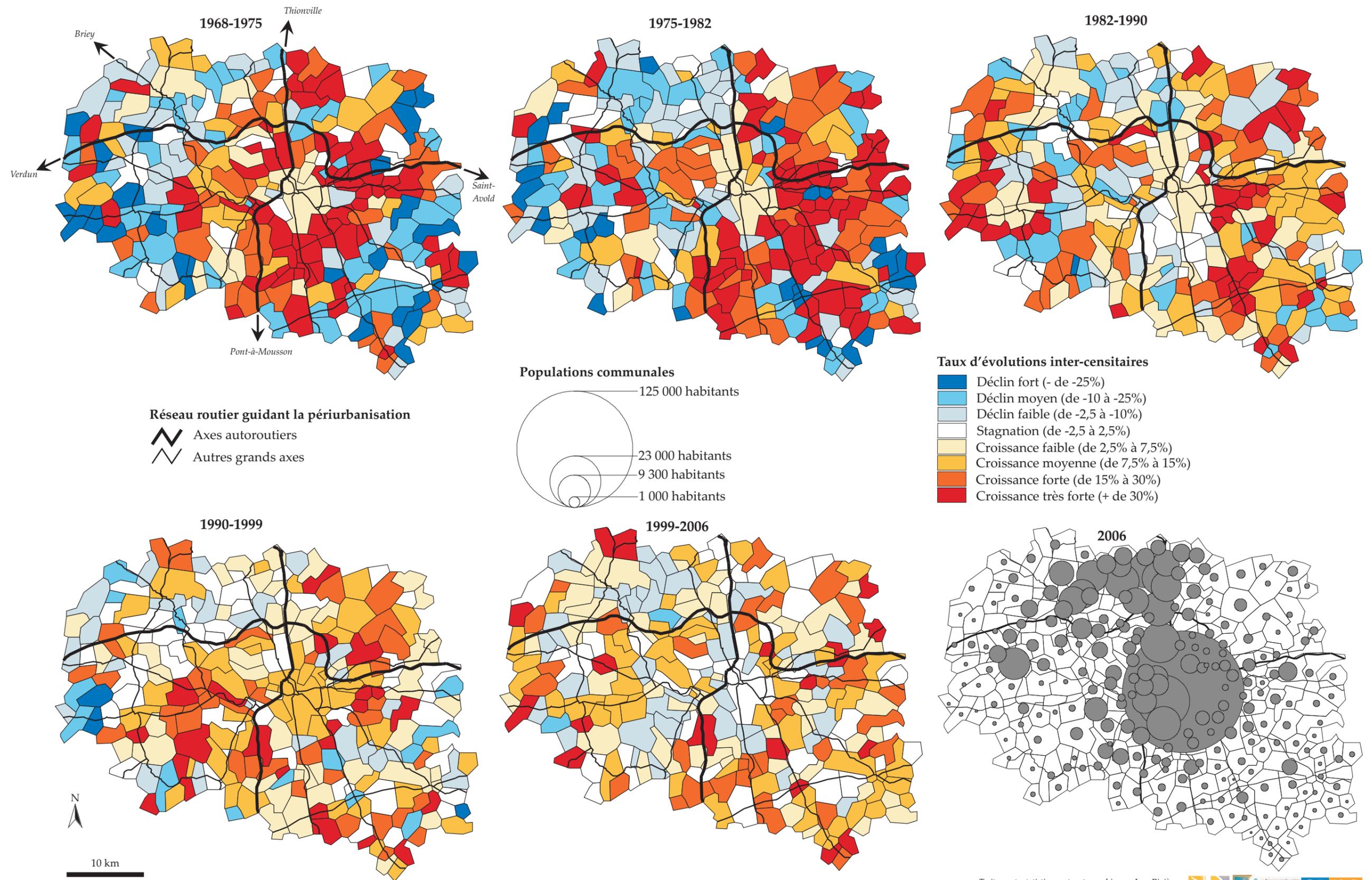
## **2.1. Des rythmes de croissance qui opposent des secteurs anciennement urbanisés aux zones rurales à forte disponibilité foncière**

À la différence de l'aire urbaine caennaise, dont les périphéries de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> couronne étaient faiblement urbanisées dans les années 1960 à l'exception de quelques communes industrielles de la façade orientale, le périmètre de l'aire urbaine messine tel qu'il est défini par l'INSEE en 1999 est construit autour d'un pôle urbain bicéphale, dans la mesure où l'ancienne aire urbaine d'Hagondange-Briey y a été récemment intégrée (carte 3.6). Cette spécificité morphologique – combinée au fait que cette annexion de l'aire urbaine d'Hagondange-Briey s'explique par son déclin économique dans le cadre d'un mouvement de disparition progressive des activités minières et sidérurgiques – éclaire la géographie des taux de croissance des communes sur la période 1968-2006 (carte 4.4).

Sur fond de stagnation ou de déclin démographique des communes d'un large tiers nord-ouest entre 1968 et 1982, la phase 1968-1975 est caractérisée par une très forte croissance périurbaine au sein de la 1<sup>ère</sup> couronne de l'agglomération messine, ainsi qu'au niveau des cadrans de la 2<sup>ème</sup> couronne les mieux desservis par des voies routières rapides, notamment en direction de Pont-à-Mousson au sud, de Saint-Avold vers l'est, et de Thionville au nord mais de manière moins prononcée. La période qui court de 1975 à 1982 voit le prolongement de ce mouvement de croissance intense, mais concerne cette fois essentiellement une large moitié orientale de l'aire urbaine, qui est alors schématiquement coupée en deux du nord au sud par l'A31. Plus largement et jusqu'au début des années 1980, les marges les plus éloignées de l'aire urbaine, qui sont alors des espaces ruraux, perdent de nombreux habitants.

Avec cette nouvelle décennie, la géographie de la croissance périurbaine connaît plusieurs inflexions. Les évolutions y apparaissent d'abord moins tranchées, de sorte que presque plus aucune commune n'enregistre de déclin fort d'un côté, et que de l'autre les communes ayant une croissance très forte sont moins nombreuses entre 1982 et 1990. Parallèlement, la croissance se déconcentre vers une vaste 2<sup>ème</sup> couronne à l'est, là où les réserves foncières sont importantes et les communes peu peuplées, et au niveau de la 3<sup>ème</sup> couronne dans la moitié ouest, en évitant en quelque sorte la 2<sup>ème</sup> couronne peu attractive. Les années 1990 et 2000 ouvrent la dernière phase analysée et sont marquées par des processus similaires à ceux déjà observés dans le cas caennais. Qu'il s'agisse des périodes 1990-1999 ou 1999-2006, la périurbanisation semble s'opérer par remplissage des secteurs les moins attractifs lors des phases précédentes, le phénomène étant bien visible dans le quart sud-ouest de l'aire urbaine.

**Carte 4.4**  
Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine messine entre 1968 et 2006



De manière générale, ce sont plutôt les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronnes qui sont successivement concernées, mais **il n’y a pas vraiment de logique géographique qui se détache**, la dernière carte figurant les dynamiques du début des années deux-mille laissant même un sentiment d’impressionnisme avec des taches de croissance ponctuelles disséminées au sein des périphéries messines. Quelles ont été les traductions électorales de ces recompositions démographiques progressives ?

## **2.2. Une baisse des partis de gouvernement sans grande influence sur la géographie du clivage gauche-droite**

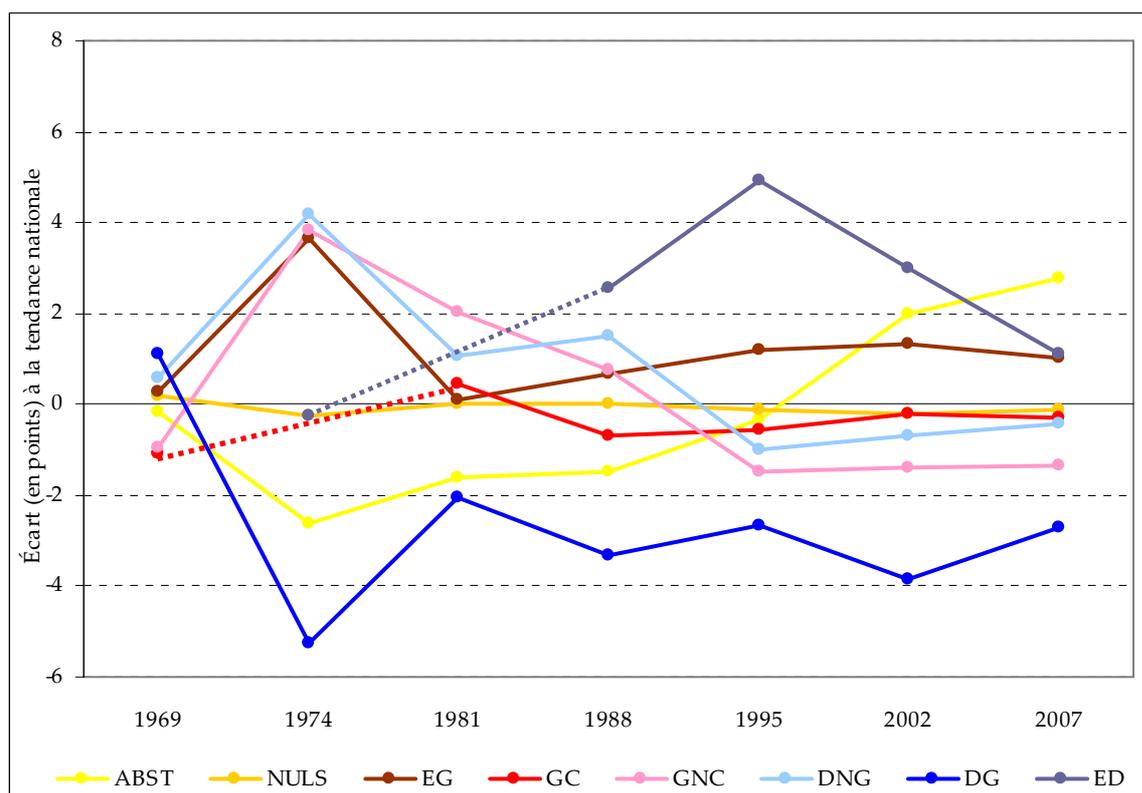
### *Le déclin des partis de gouvernement dans l’aire urbaine de Metz*

Sur le plan des évolutions électorales, l’aire urbaine de Metz présente à la fois des points communs avec les mutations des périphéries caennaises et perpignanaises (graphique 4.2). Comme autour de Caen, la droite – bien qu’il s’agisse de la droite gaulliste dans le cas messin – est très bien implantée en début de période, mais cette situation localement très favorable s’inverse brutalement entre 1969 et 1974. Dans le même temps, on observe une montée de la droite non-gaulliste, de la gauche non-communiste, et de l’extrême gauche, ces trois familles politiques gagnant environ 5 points en une décennie. Ce sont plus les évolutions conjointes de la gauche non-communiste, de la droite non-gaulliste et de la droite gaulliste qui constitueront l’essentiel des variations des comportements électoraux de l’aire urbaine jusqu’au milieu des années quatre-vingt. Si comme dans l’aire urbaine caennaise, la droite gaulliste connaît un niveau structurellement en dessous de la moyenne nationale à partir des années 1980 et que la courbe de la droite non gaulliste se stabilise à partir de 1990 comme à Caen, ce double mouvement ne coïncide absolument pas avec une montée de la gauche socialiste dans le cas messin. Et c’est même l’inverse qui se produit avec un déclin continu de ce courant politique entre 1974 et 1995, scrutin à partir duquel il se stabilise à près de 2 points en deçà de la tendance française. Si la figure du périurbain rose a bien existé autour de Metz dans les années 1970-80, elle s’est ensuite progressivement effacée au profit d’autres courants politiques.

Alors que la Lorraine constituait une région traditionnellement caractérisée par des comportements électoraux conservateurs accompagnés d’une forte participation électorale, **les spécificités de l’aire urbaine messine par rapport aux tendances nationales se transforment donc profondément après 1988**. On assiste d’abord à une croissance progressive de l’abstention (de -1,6 points en 1988 à +3 points en 2007). Cette croissance s’accompagne d’une lente montée de l’extrême gauche et surtout d’une très forte croissance locale de l’extrême droite (+2,6 points en 1988 et +5 points en 1995), même si celle-ci retombe ensuite en 2002 et 2007. Sans aller jusqu’à parler de « protestation et de déshérence électorale » comme le suggère E. Auburtin (2005, 5b) pour qualifier les évolutions politiques récentes observées en région Lorraine, l’aire urbaine de Metz se détache progressivement des tendances nationales à travers une

chute des formations politiques parlementaires, chute relayée par une surreprésentation croissante de l'abstention et des votes pour les partis « extrêmes » de l'échiquier politique français à partir de 1988, ce qui est un point commun avec le cas de l'aire urbaine de Perpignan comme on le verra ensuite. Il reste que cette progression conjointe de l'abstention, de l'extrême gauche et de l'extrême droite n'affecte que peu la structure de la géographie du clivage gauche-droite.

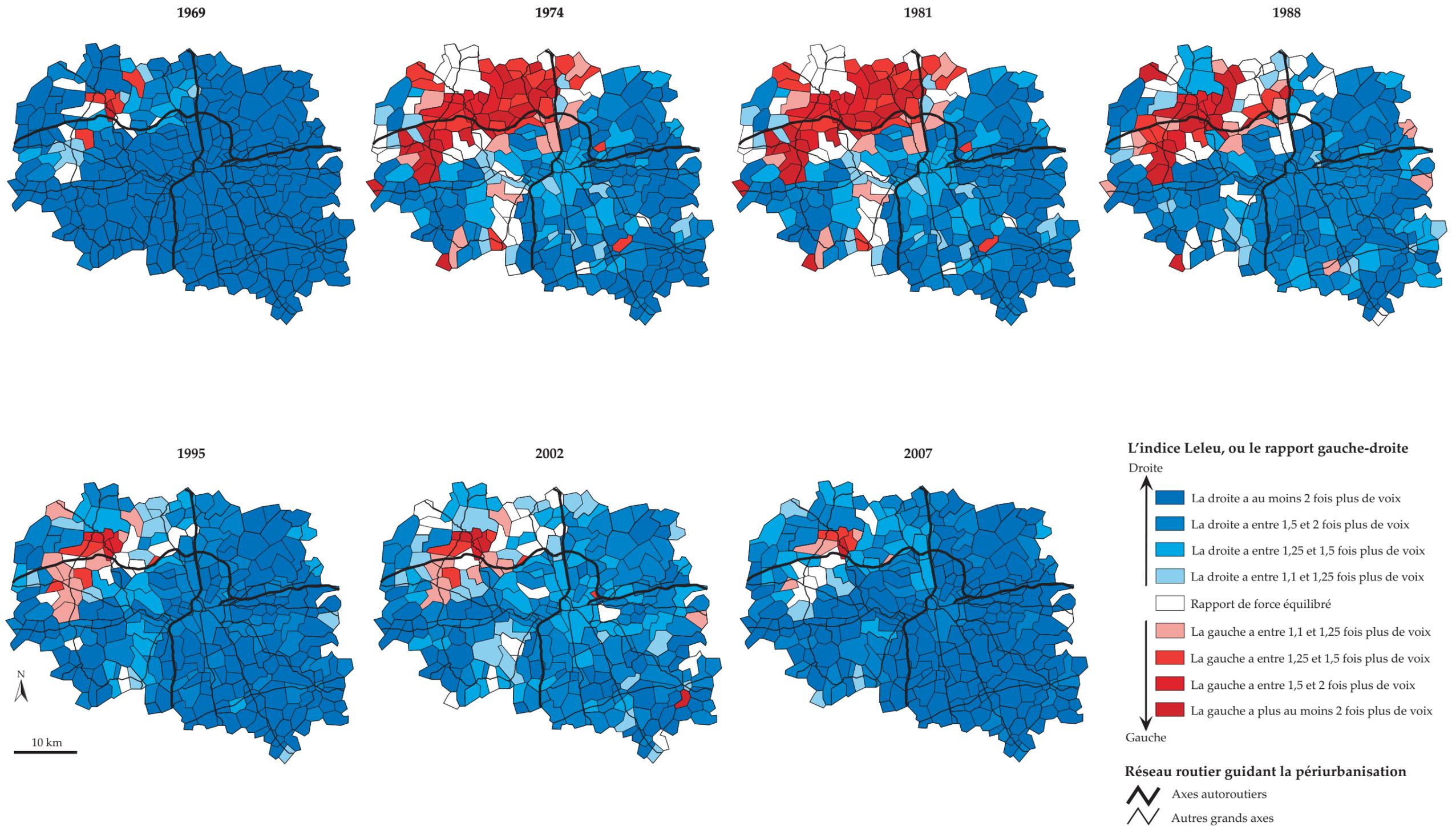
Graphique 4.2. Évolution du profil de l'aire urbaine messine (1969-2007)



### *Un maintien du contraste entre nord-ouest et sud-est dans la géographie du clivage gauche-droite*

Les mutations survenues dans la géographie du clivage gauche/droite au sein des périphéries caennaises et messines comprennent là encore certaines similitudes (carte 4.5). Le fait que ces deux aires urbaines soient caractérisées par un paysage électoral très marqué à droite en début de période constitue un premier élément d'explication, puisque la région de Metz est en effet largement orientée à droite en 1965 et 1969 (I.L. stables à 0,4). Seule une dizaine de communes qui appartiennent au vieux bassin sidérurgique de la vallée de l'Orne penchent alors vers les partis de gauche. C'est à l'occasion des scrutins de 1974 et 1981 que la gauche obtient ses meilleurs résultats (I.L. respectivement de 1 et 0,96) qui sont localisés de manière homogène au sein du couloir d'urbanisation que constitue la vallée de l'Orne. De manière un peu plus précoce qu'à Caen, Metz et sa 1<sup>ère</sup> couronne ouest commencent alors à pencher moins à droite.

Carte 4.5.  
Les géographies successives du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine messine (1969-2007)



Sources : IGN, INSEE : 2002, Ministère de l'Intérieur : 1995, 2002, 2007, Archives départementales de la Meuse, de Meurthe et Moselle, de Moselle : 1969, 1974, 1981, 1988.

Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière



Mais dès 1988, la partie nord du sillon mosellan (cantons de Marange-Silvange, Moyeuve-Grande, Rombas) bascule progressivement vers un rapport de force favorable à la droite sous l'effet de l'arrivée de l'extrême droite dans le paysage politique lorrain. **Cette montée progressive de l'extrême droite, renforcée par le déclin de la gauche non-communiste, contribue largement à transformer de nouveau la géographie du clivage gauche-droite au sein de l'aire urbaine** entre 1988 et 2002, période au cours de laquelle la gauche connaît un reflux général.

Comme autour de Caen mais de manière bien moins prononcée, les rapports de forces politiques communaux révélés par l'I.L. en 2002 sont à présent moins tranchés autour de Metz, notamment dans la zone sud-est de l'aire urbaine, là où il n'était pas rare que la droite gaulliste recueille seule plus de 70% des suffrages jusque dans les années 1960-70. Par contre, alors qu'une large première couronne caennaise a vu le mouvement de rééquilibrage entre gauche et droite se poursuivre après 2002, ce mouvement s'est en quelque sorte inversé dans les proches périphéries messines. La carte du clivage gauche-droite issue des résultats du scrutin de 2007 semble en effet marquer un retour à la fin des années 1960, mais un examen plus fin des trajectoires électorales communales, articulées avec les évolutions en matière de division sociale de l'espace de l'aire urbaine, montre qu'il n'en est rien.

### **2.3. Des mutations structurées autour de quatre ensembles géographiques**

L'analyse des états réalisée à l'échelle des communes de l'aire urbaine de Metz, s'appuie dans un premier temps sur une ACP dont les 12 premiers facteurs ont été conservés, ce qui permet de prendre en compte 72,7% de la variance initiale. Introduites dans la CAH, ces variables qui résument les grandes structures de la base de données ont permis de dégager une première partition en 31 classes, qui a été ensuite simplifiée et 10 classes<sup>154</sup>. Le dendrogramme de la typologie permet ainsi de distinguer quatre grands types de mutations socio-électorales au sein des périphéries de Metz entre 1968 et 2002 (carte 4.6). Le premier groupe (types M-A1 à M-A3) rassemble soixante communes qui sont toutes localisées dans une large partie nord et nord-ouest de l'aire urbaine et le long du sillon mosellan. Le deuxième ensemble comporte également soixante communes qui sont situées à proximité immédiate de la capitale lorraine et dans sa première couronne. Un troisième ensemble de soixante-dix communes ceinture les deux premiers groupes en formant une troisième couronne périurbaine (types M-C1 et M-C2). Enfin, les périphéries les moins polarisées par Metz forment un dernier type de trajectoire d'évolution (types M-D1 et M-D2).

---

<sup>154</sup> De la même manière que pour la typologie caennaise, une telle démarche a été effectuée afin que la partition finale ne soit pas perturbée par l'influence des individus statistiques exceptionnels du fait de leur faible poids démographique. Finalement, ces communes appartiennent toutes à des branches du dendrogramme correspondants aux types M-C1, M-D1 et M-D2.

### ***L'ancienne Lorraine du fer intégrée au nord-ouest de l'aire urbaine (types M-A1 à M-A3) ?***

Glissées au fond de vallons étroits mais très industrialisés, les 11 communes du profil « **ancienne Lorraine sidérurgique (M-A1)** » comptent en moyenne 2600 habitants. Elles correspondent à une partie du « Pays haut lorrain » dont la base économique a été structurée par l'extraction du minerai de fer et son exploitation jusqu'aux années 1980. Depuis la fermeture des derniers puits, les bouleversements sociaux ont été nombreux dans cette zone. Plutôt caractérisée par la présence de populations jeunes au début des années 1970 (surreprésentation moyenne de l'ensemble des tranches d'âge de moins de 50 ans en 1968-74), la structure par âge de ces communes est à présent vieillissante, comme en témoigne la forte surreprésentation des 50-64 ans en 1990 et surtout celle des plus de 65 ans en 1999. Dans ces secteurs de forte tradition ouvrière, on retrouve une surreprésentation moyenne mais croissante des individus dépourvus de diplômes scolaires ou titulaires d'un CAP-BEP. On y retrouve aussi une concentration relative des ouvriers qualifiés en léger déclin accompagnée d'une hausse de la surreprésentation des ouvriers non qualifiés. L'analyse de l'évolution du statut des actifs montre un passage d'une légère surreprésentation des salariés du privé en 1968-74 à une montée des salariés du public (et des emplois aidés) ainsi que du chômage à partir de la décennie 1980. Cette tendance se retrouve sur le plan des secteurs d'activités puisque les concentrations des actifs du secteur public et du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports à partir de 1988 ont pris le relais du secteur industriel et de la production énergétique qui ont fortement chuté dans les années 1980.

Les communes de ce type demeurent des zones où le vote communiste est très fortement surreprésenté, quand bien même il a chuté de 33% en 1981 à 5% en 2007. Les candidats de la gauche non communiste sont eux aussi régulièrement surreprésentés, en particulier en 1974 lorsque le PC n'avait pas présenté de candidat dans le cadre des accords du programme commun. Entamée en 1988 et confirmée en 2002, la poussée de l'extrême gauche dans ces communes ouvrières a été confortée à l'occasion du scrutin de 2007 où Olivier Besancenot y a enregistré de bons résultats. On observe également une montée de la concentration des abstentionnistes depuis 1988, que l'on retrouve également en 2007. Par rapport au reste de l'aire urbaine, les suffrages en faveur de l'extrême droite restent très sous représentés en 1988, 2002 et 2007, comme c'était le cas au sein des zones de fort vote communiste des périphéries caennaises (type C-B3). Par rapport à la théorie du gaucho-lepénisme (Perrineau, 1997, 3b), construite via des données de sondages décontextualisées ou des analyses écologiques à l'échelle départementale, on peut faire l'hypothèse que cette moindre pénétration du FN dans les bastions communistes messins et caennais souligne le rôle des contextes de socialisation politique (permanence de l'encadrement politique, syndical et associatif en dépit du déclin du PCF) dans la compréhension des dynamiques électorales.



Le deuxième type de trajectoire d'évolution concerne 33 communes (3500 habitants en moyenne) situées dans le « **nord du sillon lorrain (M-A2)** » autour des cantons de Rombas et de Moyeuvre-Grande où l'urbanisation était déjà importante avant le processus de périurbanisation lié à Metz. La pyramide des âges de ce type est structurée par une présence supérieure à la moyenne des 25-34 ans ainsi que des 50-64 ans mais de manière moins marquée. Ce phénomène est associé à des surreprésentations moyennes des individus n'ayant aucun diplôme ou détenteurs d'un CAP ou d'un BEP. La concentration relative des salariés du privé se maintient à un niveau assez élevé, mais la présence plus forte que la moyenne dans les années 1960-70 des ouvriers qualifiés, non qualifiés et des actifs du secteur industriel et énergétique a décliné fortement dans les années 1980 pour revenir dans la moyenne en 1999. La part des chômeurs a quant à elle augmenté à partir de 1982. En ce qui concerne le profil politique des habitants de ces communes, on observe un pourcentage d'abstention systématiquement supérieur au reste de l'aire urbaine de 1969 à 2007. Ce sont les trois composantes de la gauche qui réalisent ici des scores plus élevés qu'ailleurs : la surreprésentation de la gauche non communiste est globalement stable depuis 1981, tandis que le déclin continu de la concentration des votes communistes sur l'ensemble de la période s'est accompagné d'une montée de l'extrême gauche après 1988, qui a confirmé sa percée locale lors de l'élection de 2007

Dans la « **deuxième couronne nord de l'aire urbaine (M-A3)** », 16 communes (1400 habitants en moyenne) forment un arc de cercle qui part de Doncourt-les-Conflants jusqu'à Vigy en passant par Woippy. On retrouve aussi quelques communes de ce profil dans les périphéries orientales situées à une quinzaine de kilomètres de Metz. D'un point de vue sociodémographique, ces communes comptent une part plus élevée que la moyenne de 25-34 ans, de jeunes de moins de 18 ans et de populations sans aucun diplôme, et ce quel que soit le recensement considéré. Les ouvriers non qualifiés et les salariés du privé sont surreprésentés entre 1968 et 1982, puis la part des employés et des ouvriers qualifiés augmente sur la période 1990-99. Les orientations électorales dominantes dans ces communes sont très proches de celles relevées dans le type précédent : légères surreprésentations de l'abstention et de la gauche non communiste, mais aussi de l'extrême droite en particulier en 1988. Lors du scrutin de 2007, ces communes avaient également un profil électoral assez proche de la moyenne, si ce n'est que les candidats d'extrême gauche y ont réalisé des scores un peu plus élevés qu'ailleurs.

***La ville de Metz et sa première couronne : le périurbain des classes favorisées et des classes moyennes supérieures (types M-B1 à M-B3)***

Réparties entre Noroy-le-Veneur et Vaux au nord-ouest, entre Peltre et Jury au sud-est et entre Saint-Julien-les-Metz et Charly-Oradour au nord-est, 20 communes (1100 habitants en moyenne) composent les « **cadres riches de la première couronne (M-A1)** ». À l'ouest, elles s'intègrent souvent au sein des petites incisions de la côte de

Moselle et bénéficient d'aménités environnementales de qualité : paysages vallonnés, vastes surfaces boisées, petits cours d'eau au tracé sinueux, autant de caractéristiques morphologiques socialement valorisées et qui font grimper les prix du foncier. Ces espaces sont donc le théâtre d'une périurbanisation qui concerne avant tout les catégories les plus favorisées et les tranches supérieures des classes moyennes. Les propriétés sociales surreprésentées parmi les habitants sont en effet les suivantes jusqu'en 1990 : 35-49 ans, titulaires du BEPC, salariés du secteur public, du secteur commercial, des services marchands aux entreprises et aux particuliers, et des services financiers et immobiliers. Sur l'ensemble de la période, on observe une tendance à la concentration croissante des catégories suivantes : diplômés de niveau Bac, de niveau supérieur au Bac, chefs d'entreprises et professions libérales, cadres, professions intermédiaires. Cet environnement social est associé à des suffrages plus nombreux en direction du centre de l'échiquier politique (gauche non communiste et droite non gaulliste) depuis les années 1960 et notamment lors du scrutin de 2002 où la droite gaulliste a vu ses résultats se rapprocher de la moyenne de l'aire urbaine. Lors de l'élection de 2007 et de la même manière qu'au nord-ouest de Caen (type C-A1), la présence des catégories les mieux dotées en capitaux scolaires et économiques s'est traduit dans les urnes par une surreprésentation des votes pour les formations politiques du centre-droit (Modem) et pour la droite libérale (UMP) et par de fortes sous-représentations de l'abstention, des bulletins blancs/nuls, et des comportements électoraux pour l'extrême gauche et l'extrême droite.

La « **ville de Metz et les grandes communes du sud de la 1<sup>ère</sup> couronne** » forment le type **M-B2** qui compte 16 entités communales de taille importante (3500 habitants si l'on exclut Metz du calcul). Ce profil comprend notamment la commune de Montigny-lès-Metz et s'inscrit dans les prolongements géographiques des communes du type M-B1. Le profil social des habitants est d'ailleurs sensiblement identique à ce dernier mais avec des tendances moins accentuées. Quelques aspects divergent cependant entre ces deux types, en particulier au niveau de la structure par âge de la population (les communes du type M-B2 sont caractérisées par une surreprésentation stable des moins de 18 ans et des 18-24 ans). Sur le plan de la composition socioprofessionnelle (à la présence des classes moyennes supérieures il faut ici ajouter une surreprésentation des employés même si leur concentration relative a fortement chuté depuis 1982), et en termes d'orientations politiques (l'abstention est plus fréquente sur l'ensemble de la période, y compris en 2007, les autres comportements étant très proches de la moyenne sauf pour la droite non gaulliste et la gauche non communiste qui sont légèrement surreprésentées en 2002 et 2007).

Les « **communes de la périphérie orientale de 1<sup>ère</sup> couronne (M-B3)** » sont au nombre de 24, comptent un peu plus de 1100 habitants et se trouvent à une dizaine de kilomètres au sud et à l'est de Metz. Les caractéristiques de leurs habitants sont voisines de celles des types M-B1 et M-B2. Comme dans le type M-B2, on y observe en effet une concentration de groupes sociaux favorisés associée à une surreprésentation des employés, mais les salariés de la fonction publique sont ici beaucoup plus

nombreux que la moyenne et même que dans le type M-B1. La pyramide des âges est plus proche du type M-B1 que du M-B2 avec la présence plus marquée qu'ailleurs de parents (35-49 ans) et d'enfants (moins de 18 ans). La géographie des communes rattachées à ce type est également intéressante bien que moins homogène que celle d'autres profils. Elle souligne justement un processus de mitage du cadran est de la 2<sup>ème</sup> couronne qui suggère que les classes moyennes supérieures de ces communes cherchent, une fois les secteurs les plus prisés saturés (type M-B1), à investir progressivement des petites communes aux opportunités foncières importantes et situées à « bonne distance » des zones les plus populaires de l'aire urbaine (types M-A1 et M-A2). De ce point de vue, Metz joue un rôle d'espace-tampon vis-à-vis de la moitié nord de son aire urbaine, plus ouvrière. Politiquement, ce sont d'ailleurs deux courants de droite (droite non gaulliste et surtout droite gaulliste) qui y réalisent des scores légèrement meilleurs que dans le reste de l'aire urbaine. Les résultats de la consultation présidentielle de 2007 accentuent même cette tendance puisque le niveau de surreprésentation des droites parlementaires y atteint celui constaté pour le type M-B1.

### *Des périphéries de deuxième couronne au profil mouvant (types M-C1 et M-C2)*

Les 40 communes de la « **2<sup>ème</sup> couronne est de Metz (M-C2)** » comptent en moyenne 460 habitants et sont repérables autour du type M-A1 et de manière plus clairsemée au sein d'une large moitié orientale de la deuxième couronne de l'aire urbaine. Depuis 1982, la pyramide des âges y est définie par des pourcentages un peu plus élevés qu'ailleurs de moins de 18 ans et de 35-49 ans. Deux catégories d'habitants sont surreprésentées dans ces zones. On y trouve d'une part une présence plus fréquente que la moyenne d'ouvriers qualifiés et de titulaires de CAP-BEP, et ce de manière stable depuis la fin des années soixante. D'autre part, les recensements de 1990-99 indiquent une légère croissance relative des titulaires de diplômes de niveau Bac ou équivalent ainsi que des professions intermédiaires. Entre 1981 et 2002, la gauche non communiste recueillait au sein de ces communes un peu plus de voix que dans le reste de l'aire urbaine mais c'est surtout la surreprésentation assez forte et régulière depuis 1969 de l'extrême gauche (11% des inscrits lors de la présidentielle de 2002) qui constitue le trait saillant de ce type. En position géographique intermédiaire dans l'aire urbaine, le profil électoral de ces communes à l'issue de l'élection de 2007 est également proche de la moyenne, avec toutefois de légères surreprésentations en faveur de Philippe De Villiers et de François Bayrou.

Le type **M-C1** occupe la « **moitié sud de la 2<sup>ème</sup> couronne** » et se compose de 30 communes de petite taille puisque leur population avoisine les 300 habitants. Ces communes sont situées à une vingtaine de kilomètres à l'ouest et aux confins de la troisième couronne pour ce qui est de la partie orientale de l'aire urbaine. Au sein de ces périphéries éloignées, on retrouve une surreprésentation moyenne et stable des plus de 65 ans, des individus n'ayant aucun diplôme ou bien le certificat d'études primaires (effet générationnel), des artisans commerçants, des ouvriers non qualifiés, et

des actifs du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports. Sur le plan politique et comme dans de nombreuses zones de la Lorraine rurale, ces communes présentent un profil marqué par une surreprésentation stable de la droite gaulliste (associée à une concentration relative de la droite non gaulliste en 1974-81) sur la période 1969-2002, puis on assiste – en 1988 et 2002 – à une montée légère de l'extrême gauche en 1988. La spécificité majeure de ce type réside dans une concentration forte et croissante de l'extrême droite qui réalisait un score de 17,9% des inscrits en 1988 et de 22,7% en 2002. À l'occasion de l'élection de 2007, différents candidats issus de ces courants de la droite conservatrice étaient également surreprésentés, à commencer par Jean-Marie Le Pen, suivi de Philippe De Villiers et de Frédéric Nihous, le candidat du mouvement CPNT.

### ***Les confins de l'aire urbaine renvoient au profil de la Lorraine rurale (types M-D1 et M-D2)***

Le type « **confins ruraux de l'aire urbaine (1) : stabilité du profil (M-D1)** » rassemble 36 communes rurales très peu peuplées – 170 habitants – localisées au-delà de la côte de Moselle à l'ouest (arc de cercle de Fleville-Lixières à Latour-en-Woevre qui comprend quelques communes du département de la Meuse) et au niveau des marges orientales à l'est. Ces communes présentent des caractéristiques proches de celles des espaces ruraux vieillissants : fortes surreprésentations stables des plus de 65 ans, des individus à faible capital scolaire (aucun diplôme ou certificat d'études primaires), des agriculteurs (9,5% des actifs tout de même en 1999), des indépendants, et des actifs du secteur primaire. À ce profil social correspondent des votes plus fréquents qu'ailleurs en faveur de la droite non gaulliste en 1974-81 et au bénéfice de la droite gaulliste de 1969 à 2002. En 2007, c'est le score de l'extrême droite qui se détachait le plus de la moyenne, cette surreprésentation s'accompagnant de très légères concentrations relatives des votes en faveur de Nicolas Sarkozy et de Frédéric Nihous.

Enfin, le type « **confins ruraux de l'aire urbaine (2) : fortes mutations sociales et électorales (M-D2)** » est composé de 11 communes qui n'ont qu'autour de 100 habitants. Elles se trouvent surtout à l'extrémité sud de l'aire urbaine. Ces zones sont très rurales et leur profil est voisin de celui du type M-D1 à quelques nuances près. La concentration relative des agriculteurs était ainsi très élevée dans les années 1970-80 (presque 60% des actifs en 1975) mais s'est effondrée ensuite (5% des actifs en 1999). À partir de 1982, une légère surreprésentation des ouvriers non qualifiés et des actifs du secteur de l'industrie et de l'énergie est apparue alors que dans le même temps les plus de 65 ans voyaient leur proportion dans ces communes revenir au niveau de la moyenne de l'aire urbaine. Ce sont les trois composantes de la droite qui sont localement mieux implantées que les autres tendances politiques. Les candidats des droites parlementaires regroupaient ainsi pas moins de 73% des voix en 1974, et réalisaient encore 65% des suffrages lors de l'élection de F. Mitterrand en 1981. La droite gaulliste parvient toujours à maintenir à un niveau plus élevé que la moyenne les scores de ses représentants alors que les résultats de la droite non gaulliste sont à

présent de même ampleur que dans le reste de l'aire urbaine. Enfin, l'extrême droite est très bien implantée dans ces communes les plus éloignées de Metz puisque les scores de ce courant politique atteignaient déjà 18% des inscrits en 1988 et 20,6% le 21 avril 2002. L'élection de 2007 confirme cette tendance de domination des droites dans ces communes, avec notamment une très forte surreprésentation des voix portées en direction du CPNT, du FN, du MPF de Philippe De Villiers ainsi que de François Bayrou.

La carte de la typologie du changement socio-électoral dans les périphéries messines présente finalement de nombreux points communs avec celle établie pour décrire les mutations survenues dans l'aire urbaine de Caen. Elle est en effet structurée par **une forte logique concentrique qui est perturbée d'un côté par la présence de l'ancienne aire urbaine d'Hagondange-Briey et de ses communes populaires, et de l'autre par la présence de communes favorisées** (type M-B3) disposées de manière symétrique sous forme d'un arc de cercle. Ce tiers sud-est de l'aire urbaine est d'ailleurs probablement celui qui connaît actuellement les plus fortes mutations, comme en témoigne la coexistence de plusieurs profils socio-électoraux dans ces secteurs où l'extrême droite a connu une forte progression récemment. La montée de l'extrême droite constitue d'ailleurs le principal bouleversement électoral qui a durablement affecté les périphéries de l'aire urbaine de Perpignan.

### **3. PERPIGNAN, UN CAS TYPIQUEMENT MEDITERRANEEN**

Dans son ouvrage *La France - Le fait régional*, Philippe Piercy souligne que « le Midi est, avec le Nord, l'un des repérages les plus élémentaires de la géographie vécue des français, et l'un des plus parlant malgré sa simplicité » (2000 : 49, 4b). L'analyse du cas perpignanais déplace ainsi le regard d'un bout à l'autre de la France et invite à l'exploration de mondes sociaux et politiques aux antipodes de ceux décrits jusque là. Plus petite démographiquement (35<sup>ème</sup> aire urbaine française), le rayonnement de cette aire urbaine est de moindre envergure, d'abord parce que la cité catalane ne dispose pas d'un statut de capitale régionale administrative comme c'est le cas de Caen et de Metz. Si cette carence prive l'aire urbaine de Perpignan de nombreux emplois du tertiaire supérieur public, sa structure sociodémographique est par contre fortement marquée par l'importance des migrations de retraite dont elle bénéficie du fait de sa proximité immédiate de côtes touristiques.

#### **3.1. Les dynamiques de croissance d'une aire urbaine littorale**

Des trois aires urbaines étudiées, c'est celle de Perpignan qui a connu la plus forte croissance démographique avec 66,5% d'augmentation de la population sur l'ensemble de la période 1968-2006, ce qui la place près de 7 points devant l'aire urbaine caennaise et très loin devant celle de Metz. Quelle que soit la période intercensitaire considérée, l'aire urbaine catalane progresse d'au moins 8% bien que cette poussée démographique apparemment continue masque des mouvements temporels contrastés (carte 4.7).

La phase 1968-1975 est ainsi caractérisée par un déclin des plus petites communes situées dans la moitié ouest de l'aire urbaine. La partie sud des deux premières couronnes connaît en revanche une croissance très forte. La même tendance se prolonge entre 1975 et 1982, mais les zones de plus forte augmentation démographique recourent l'ensemble des communes contiguës à Perpignan. Au total et sur la période 1968-1982, la population du pôle urbain perpignanaise explose littéralement puisqu'elle progresse de presque 90% en moins de 15 ans. Avec le début des années 1980, commence ensuite la phase de croissance de la couronne périurbaine que l'on observe bien sur les deux cartes décrivant cette décennie. Le phénomène est particulièrement important entre 1982 et 1990, où la ville-centre perd des habitants tandis que l'ensemble des communes des deux premières auréoles périurbaines enregistrent des croissances fortes ou très fortes. La couronne périurbaine connaît alors une croissance spectaculaire de plus de 25%.

Selon un processus déjà observé dans les cas de Caen puis de Metz, la géographie des taux de croissance dans les deux dernières périodes (1990-1999 et 1999-2006) montre que le mouvement de hausse démographique se poursuit dans quasiment toutes les communes mais s'avère à la fois moins intense et plus localisé dans les secteurs à l'écart de la périurbanisation dans les années antérieures. Si les communes littorales poursuivent de leur côté leur croissance entre 1990 et 1999, on observe ainsi que c'est le cadran sud-ouest de l'aire urbaine, clairement délimité par les voies routières menant vers Prades et l'Espagne qui est le plus dynamique lors de cette phase, de même que les petites communes plus rurales des marges méridionales. Ce mouvement de hausse démographique des petites communes du sud de l'aire urbaine se prolonge encore entre 1999 et 2006, période au cours de laquelle ce sont d'ailleurs essentiellement les communes de 3<sup>ème</sup> couronne qui gagnent le plus de population, ce qui est également vrai pour les communes du nord-ouest. **Dans le même temps et à la différence de Caen et de Metz, la commune de Perpignan voit sa population augmenter de presque 10%.**

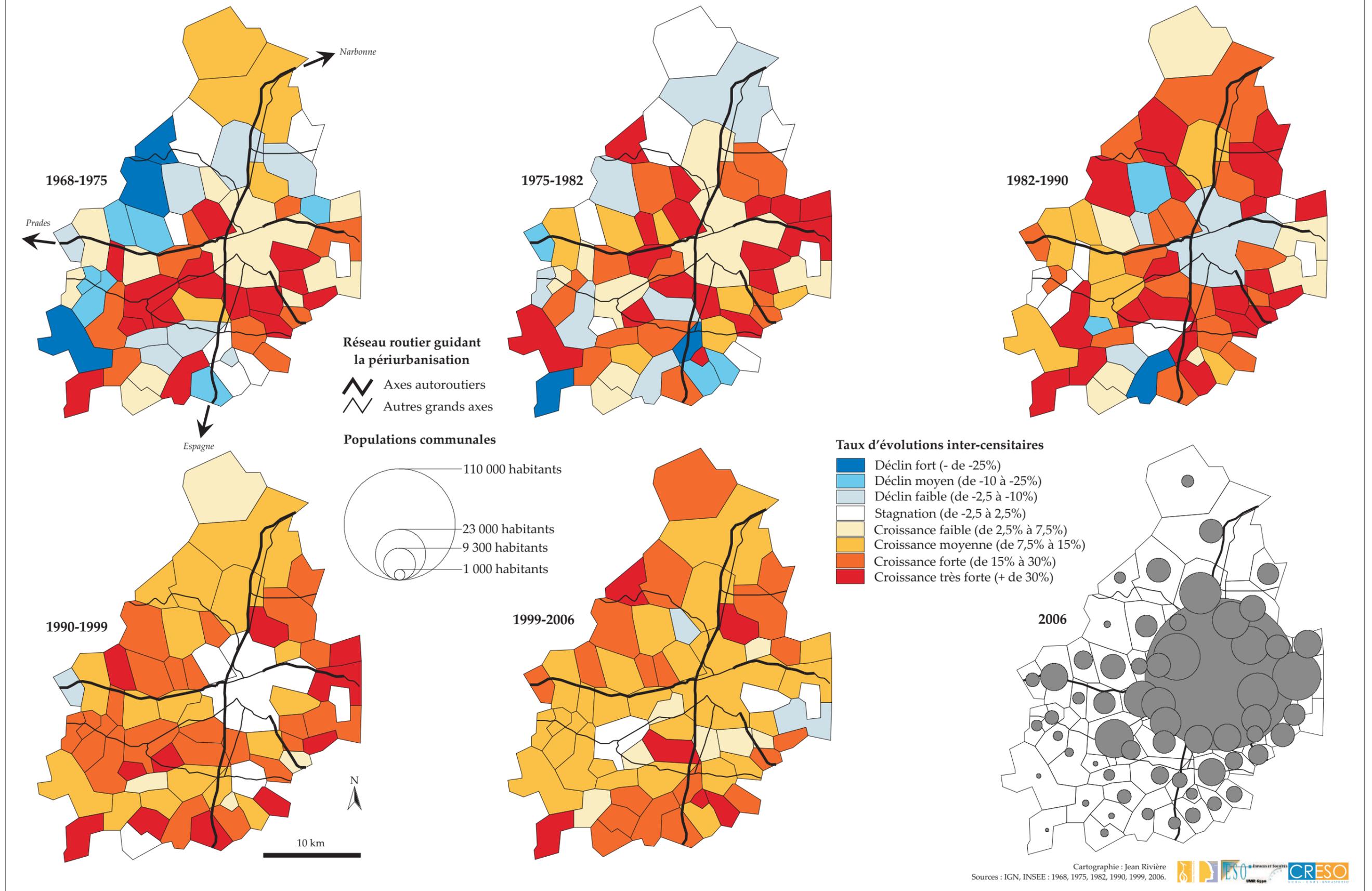
### 3.2. Du « Midi rouge au Midi qui bouge »

Ces bouleversements démographiques très importants, qui se poursuivent lors de la dernière période intercensitaire, ont entraîné des évolutions électorales majeures. C'est d'ailleurs l'ampleur de ces évolutions qui est à l'origine de la formule du géographe Robert Ferras (1986, 5c) reprise dans le titre de cette sous-partie.

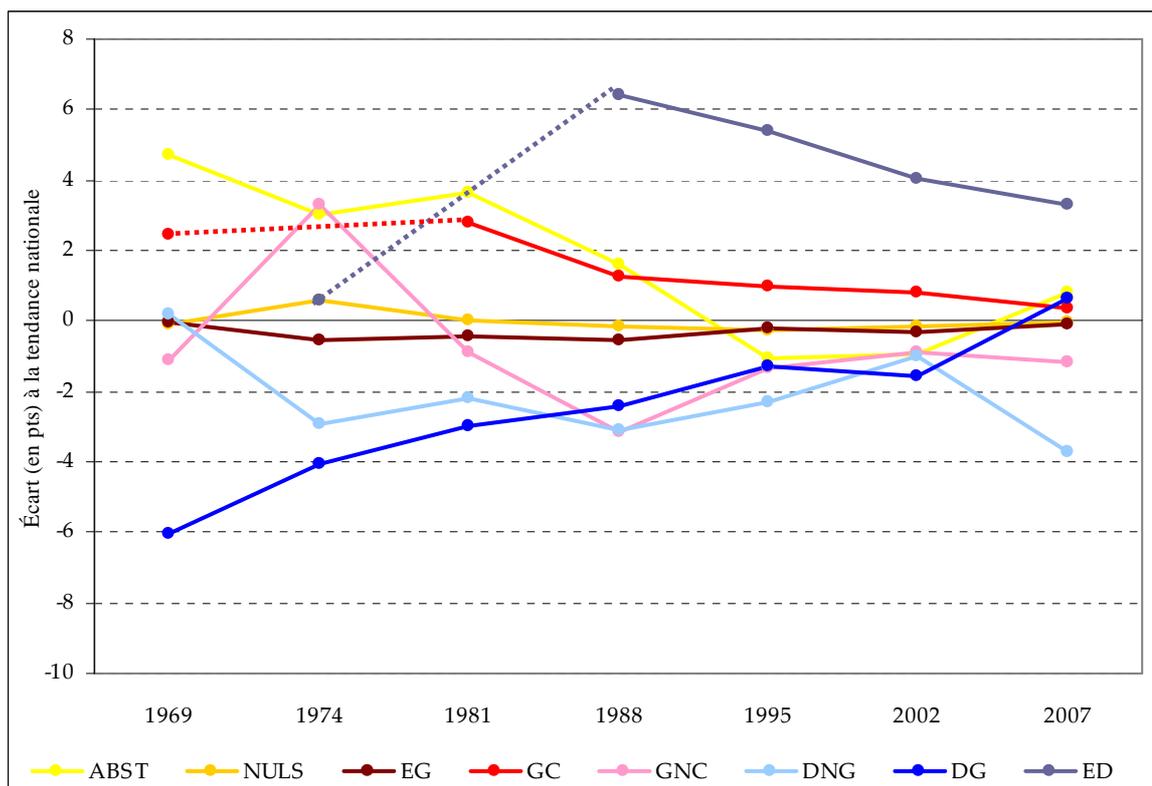
#### *Une forte croissance des droites dans l'aire urbaine de Perpignan*

Les périphéries de Perpignan ont connu des trajectoires électorales profondément différentes de celles mises au jour pour les deux autres aires urbaines (graphique 4.3).

**Carte 4.7.**  
**Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine perpignanaise entre 1968 et 2006**



Graphique 4.3. Évolution du profil de l'aire urbaine perpignanaise (1969-2007)



En effet et si l'on excepte l'accident de conjoncture que constitue le scrutin de 1969 à l'occasion duquel la gauche non communiste a connu des résultats sensiblement inférieurs à ceux obtenus dans l'aire urbaine, **les périphéries perpignanaises sont traditionnellement favorables aux candidats des gauches**, d'où l'expression de Midi rouge. Les résultats de la gauche communiste sont cependant moins importants à présent dans l'aire urbaine que par le passé (+ 1 point seulement en 1995, 2002 et 2007). Après 1969, la principale transformation locale des rapports de force entre les différentes familles politiques réside cependant dans la croissance importante des comportements électoraux en faveur des droites parlementaires situées, il est vrai, à un niveau très bas pour la droite gaulliste (-10 points) et plutôt bas pour la droite non-gaulliste (-3 points). Si la droite non-gaulliste se situe toujours en deçà de la moyenne nationale pendant les quarante dernières années, la droite gaulliste a par contre lentement progressé, de sorte que le candidat de l'UMP a obtenu en 2007 un score un plus élevé que dans le reste de la France. **Au sein des droites, c'est l'implantation durable de l'extrême droite qui constitue la spécificité la plus saillante.**

Mais les scores élevés de l'extrême droite constituaient déjà un trait fondamental du paysage politique local dès 1965. En effet, les positions en faveur de l'Algérie française de Tixier-Vignancourt à l'élection présidentielle de 1965<sup>155</sup> ont probablement reçu un écho particulier au sein des populations pieds-noirs rapatriées d'Algérie et

<sup>155</sup> L'extrême droite a obtenu 13,6 % des suffrages dans la commune de Perpignan en 1965.

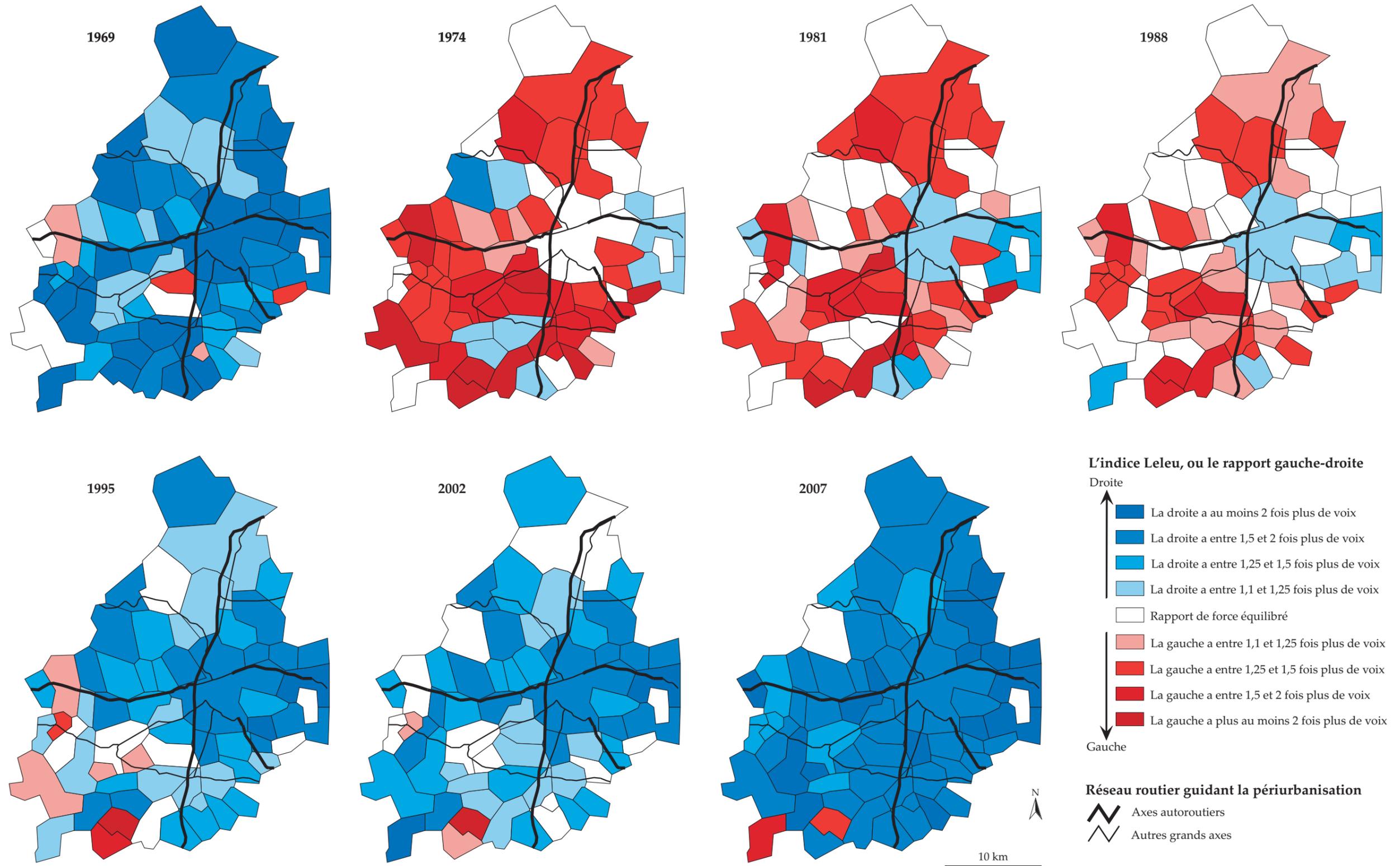
logées dans le quartier du Moulin-à-Vent construit en périphérie de Perpignan en 1962. Avec les années 1980 et dans un contexte socio-économique bien différent, cette forte surreprésentation locale de l'extrême droite s'est fortement accentuée et demeure encore d'actualité bien qu'en léger tassement (+ 3 points en 2007). On peut largement faire l'hypothèse que cette constance du paysage politique local est alimentée par le climat d'affairisme qui règne localement ainsi que par les problèmes sociaux et leur construction politique en questions « communautaires » (Giband, 2006, 5c), ces deux registres s'inscrivant bien au regard des thématiques de campagnes développées par le Front-National.

### *La géographie du clivage gauche-droite remodelée par l'extrême droite autour de Perpignan*

À la différence de Metz et de Caen, les mutations des périphéries de Perpignan sont intervenues sur un terreau politique préexistant moins uniformément marqué par les partis de droite (carte 4.8). Même si l'indice Leleu s'élève à 0,53 en 1969, le rapport gauche/droite est, dès 1965, plutôt favorable à la gauche dans près de la moitié des communes de l'aire urbaine, en particulier le long de la vallée de la Têt en amont de Perpignan et dans la zone méridionale de l'aire urbaine. Lors de la consultation électorale de 1969, à Perpignan comme dans le reste de l'espace français, le paysage électoral est largement marqué par la droite. Le scrutin de 1974 correspond, comme dans le cas messin, au moment où les habitants de l'aire urbaine accordent le maximum de suffrage aux partis de gauche (I.L. de 1,1). L'ensemble des périphéries de Perpignan est alors caractérisé par des votes indiquant un rapport de force favorable à la gauche, seuls les électeurs de quelques communes littorales et du sud-ouest de deuxième couronne créditant la droite de la majorité des voix, tandis que le rapport gauche-droite atteint le point d'équilibre dans la ville centre. Avec la première élection de F. Mitterrand, cette géographie demeure sensiblement identique (I.L. de 1,04), même si les perpignanais offrent de nouveau un avantage à la droite

À l'instar du cas messin mais de manière plus prononcée, l'irruption (par son ampleur) de l'extrême droite sur la scène politique des Pyrénées-Orientales modifie en profondeur les rapports de force antérieurs. Dès 1988 (I.L. de 0,75), l'extrême droite recueille plus de 18 % des voix au sein des communes littorales et à Perpignan. Le vote FN progresse ensuite entre 1995 et 2002 au niveau du ruban littoral, puis s'étend à l'ensemble de l'aire urbaine tout en saturant dans les zones où il était le mieux implanté en 1988. Entre 1988 et 2002, la géographie locale du clivage gauche-droite change donc en profondeur. Alors que les périphéries perpignanaises étaient assez uniformément favorables à la gauche en 1974, le paysage politique saisi en 2007 se révèle marqué à droite de manière extrêmement homogène. Seuls les habitants de deux petites communes votent alors majoritairement pour la gauche...

Carte 4.8  
Les géographies successives du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine perpignanaise (1969-2007)



Traitements statistiques et cartographiques : Jean Rivière  
Sources : IGN, INSEE : 2002, Ministère de l'Intérieur : 1995, 2002, 2007, Archives départementales des Pyrénées-Orientales : 1969, 1974, 1981, 1988.



### 3.3. Des changements marqués par l'opposition entre le littoral et l'arrière-pays

Afin de prendre la mesure de cette redistribution des cartes de la division sociale de l'espace périurbain et d'en mesurer les traductions électorales, on a de nouveau appliqué le dispositif méthodologique permettant de produire des typologies multitudes aux 61 communes de l'aire urbaine catalane. Du fait de ce nombre plus réduit d'individus statistiques, les résultats obtenus et la géographie qui s'en dégage sont cependant un peu plus difficiles à interpréter.

La typologie des communes a été réalisée en prenant pour base les dix premiers facteurs de l'ACP qui résument les trois-quarts de la variance de départ. Comme précédemment, la première partition effectuée a été large (24 classes)<sup>156</sup>, puis progressivement simplifiée en procédant à des regroupements manuels guidés par la structure hiérarchique et emboîtée du dendrogramme, ce qui a permis de retenir finalement neuf profils-types synthétisant les trajectoires socio-électorales communales (carte 4.9). L'arbre hiérarchique de la classification oppose clairement deux types de trajectoires communales. Le premier ensemble (types P-A1 à P-A5) rassemble 33 communes qui pèsent presque 90% du poids démographique total et qui sont localisées dans les périphéries de première et deuxième couronne de Perpignan. Les 28 autres communes de l'aire urbaine ne représentent qu'un peu plus de 10% de la population totale et constituent le second groupe de communes (types P-B1 à P-B4).

#### *Les évolutions dans la première couronne et sur le littoral (types P-A1 à P-A5)*

« **Perpignan et Canet-en-Roussillon** » composent seules le **type P-A1**. Sa pyramide des âges est très spécifique puisque ce sont à la fois les 18-24 ans et les plus de 65 ans qui sont conjointement très surreprésentés en 1999. Les structures sociales de ces communes ont fortement évolué entre 1968 et 1999. En effet en 1968, les catégories socioprofessionnelles des agriculteurs et des ouvriers non qualifiés étaient les seules à être très sous représentées, tandis que les chefs d'entreprises et professions libérales, les artisans commerçants, et les ouvriers qualifiés étaient plus nombreux que la moyenne dans ce type. Les cadres, les professions intermédiaires et les employés étaient, quant à eux, particulièrement concentrés dans ces deux communes. À partir de 1975, les concentrations relatives de ces groupes sociaux ont régulièrement décliné (tout comme le fort pourcentage d'actifs du secteur public) pour se rapprocher de la moyenne en 1999, même si les chefs d'entreprise et professions libérales, les cadres et les employés restent légèrement surreprésentés. Suivant le même processus, les

---

<sup>156</sup> En raison de leur très faible population et des artefacts de mesure engendrés par ces faibles effectifs, les communes de Calmeilles (24 habitants en 1968 et 42 en 1999) et de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie (60 habitants en 1968 et 101 en 1999) ont même été exclues du traitement statistique puis réintégrées manuellement au type P-B4 dont elles étaient les plus proches en terme de profil.

secteurs d'activités des actifs qui étaient très surreprésentés en 1968-75 (commerce, services marchands aux entreprises et aux particuliers, services financiers et immobiliers, services non-marchands) ont vu leur concentration relative baisser de manière importante même s'ils demeurent plus nombreux que la moyenne à Perpignan et à Canet-en-Roussillon. Dans le même temps, la part relative des chômeurs a explosé pour atteindre 24,6% de la population active dans les communes de ce type A1. L'analyse des données INSEE montre que les évolutions des communes du type P-A1 tendent vers un processus de polarisation sociale qui laisse face à face jeunes adultes et retraités, actifs des positions sociales les plus élevées et chômeurs.

Ce contexte social participe à produire des expressions électorales très différenciées par rapport au reste de l'aire urbaine. Déjà surreprésentée en 1969-74, l'abstention augmente depuis de manière très forte en 1988, 2002 puis 2007. Dans l'ensemble, les votes des électeurs de ces communes favorisent plutôt les trois droites : droite non gaulliste d'abord entre 1969 et 1981, droite gaulliste ensuite en 1981 et 1988, extrême droite enfin dès 1988 où ce courant recueillait presque 20% des suffrages des inscrits en 1988, puis 18,4% en 2002. Le scrutin de 2007 signe une inflexion dans cette trajectoire d'évolution au sein de l'espace des droites, puisque seuls les suffrages en faveur de Nicolas Sarkozy y sont fortement surreprésentés. De ce point de vue, le positionnement électoral du candidat de l'UMP sur les questions de sécurité a probablement participé à vider les réserves de voix du Front-National dans un contexte urbain local fortement marqué par les violentes émeutes entre « communautés » gitanes et maghrébines. Pour l'anecdote et au regard des théories de J. Lévy postulant que les centres urbains sont caractérisés par une forte urbanité entraînant des votes universalistes, on s'étonnera que le cosmopolitisme du quartier Saint-Jacques engendre des votes massifs en faveur de la droite et de l'extrême droite, à moins qu'il ne faille introduire des éléments liés aux situations sociales de ses habitants pour comprendre quelque chose à leurs pratiques électorales.

La « 1<sup>ère</sup> couronne sud et littorale (P-A2) » regroupe 8 communes d'environ 5000 habitants qui sont localisées de Pollestres à Bompas et sur le littoral du Roussillon (Sainte-Marie, Saint-Nazaire). La structure par âge y est caractérisée par des surreprésentations assez marquées des moins de 18 ans (sur toute la période 1968-1999), des 18-24 ans et des 35-49 ans (surtout à partir de 1982). On retrouve là une structure démographique typiquement périurbaine déjà rencontrée dans les cas de Caen et de Metz. Ces communes comptent également une proportion croissante d'individus titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Sur le plan des catégories socioprofessionnelles, les employés sont plus nombreux dans ces communes qu'ailleurs et on assiste, en parallèle, à une baisse progressive (pendant la phase 1968-90) de la surreprésentation des ouvriers qualifiés qui représentent une part moins élevée des actifs que dans le reste de l'aire urbaine en 1999. Au niveau du statut des actifs, la part du salariat privé est surreprésentée tout comme le pourcentage d'actifs travaillant dans le secteur commercial et, dans une moindre mesure, dans le secteur des services financiers et immobiliers et au sein des services publics non marchands.



Politiquement, ce sont la droite non gaulliste mais surtout l'extrême droite qui bénéficient ici de meilleurs résultats que dans le reste du périurbain perpignanais, l'élection de 2007 confirmant cette tendance avec une surreprésentation moyenne de l'extrême droite puis des voix en faveur de Nicolas Sarkozy. Si la structure démographique de ces communes est proche de celle de certains secteurs périurbains caennais et messins, elle en est par contre très éloignée sur le plan du profil politique. Cette importance des votes d'extrême droite au niveau de plusieurs communes de la 1<sup>ère</sup> couronne constitue bien une spécificité forte, et l'on peut faire l'hypothèse d'un « effet de périphérie » (Le Gales, Oberti, Rampal, 1993, 3a) ou d'un effet de halo (Trouffleau, 1995, 3a) pour comprendre ces votes dans des communes contigües à la ville de Perpignan et aux problèmes sociaux qui y sont associés, l'importance du vote FN au niveau du littoral renvoyant certainement à d'autres processus. Avec ces communes de 1<sup>ère</sup> couronne qui ont connu des taux de croissance très importants entre 1968 et 1982 (carte 5.8), on valide également le constat opéré dès la fin des années 1980 par certains géographes (Bernard, Carrière, 1986, 5c), qui soulignaient les corrélations élevées entre vote FN et soldes migratoires dans les nouvelles communes urbaines du Languedoc-Roussillon.

Entre Pia et Rivesaltes et autour de Le Soler, Toulouges et Thuir, 10 communes peuplées en moyenne de 3000 habitants forment les « **cadres nord et sud-ouest des premières couronnes (P-A3)** ». Entre 1975 et 1990, elles étaient surtout habitées par des moins de 18 ans et des 35-49 ans – tranches d'âge qui étaient alors très surreprésentées (48,4% de la population dans ce profil contre 37,6% dans l'ensemble de l'aire urbaine) – alors que le recensement de 1999 indique plutôt une forte concentration de 50-64 ans, ce qui peut suggérer l'idée d'une certaine stabilité des populations dans ces communes. Plus qu'ailleurs, ces populations possèdent toujours depuis 1975 un bagage scolaire de type BEPC ou CAP-BEP, mais cette caractéristique est en baisse. Les recensements de 1990-99 mettent par contre en avant une hausse de la concentration relative des diplômés de niveau Bac et de niveau supérieur au Bac. Les chefs d'entreprises ou professions libérales, et les professions intermédiaires sont d'ailleurs de plus en plus nombreux dans ces communes depuis le début des années 1990. Les employés restent assez surreprésentés tandis que les ouvriers qualifiés sont de moins en moins concentrés dans ces communes. Depuis 1975, les salariés du public, les actifs du secteur commercial, du secteur des services financiers et immobiliers et des services non-marchands sont largement plus concentrés que la moyenne dans ces cadres périurbains du nord et du sud-ouest. C'est aussi dans ces zones que les bulletins blancs/nuls et les scores de la gauche non communiste sont plus élevés que la tendance locale, en particulier dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Quant à l'extrême droite, elle se situe à un niveau un peu plus haut que la moyenne en 1988 et 2002, puis recule en 2007. L'abstention a d'ailleurs augmenté à l'occasion de ce scrutin, qui a également vu Marie-George Buffet et Arlette Laguiller réaliser des scores plus importants que dans le reste de l'aire urbaine.

Quatre communes (Saint-Estève, Cabestany, Canohes et Llupia) comptant autour de 6000 habitants composent la « **moitié sud et sud-ouest de la 1<sup>ère</sup> couronne (P-A4)** ». Depuis les années 1970, elles accueillent des taux supérieurs à la moyenne de 18-24 ans et de détenteurs d'un CAP-BEP, ainsi que de plus de 65 ans et d'individus sans aucun diplôme en 1999. La surreprésentation des employés et des ouvriers qualifiés s'y maintient alors que les artisans commerçants, les cadres et les professions intermédiaires ont vu leurs concentrations relatives baisser constamment entre 1968 et 1982, pour être à présent moins nombreux que la moyenne dans ces communes. Les parts des salariés du public, des actifs du secteur des services non marchands et du secteur des services financiers et immobiliers ont elles aussi diminué. Par contre et en dépit d'une baisse de leurs concentrations relatives, les actifs du secteur industriel ou énergétique et du secteur du bâtiment, du génie civil et des transports demeurent dans ces communes plus nombreux qu'ailleurs. D'un point de vue électoral, les candidats de la gauche non communiste et surtout de la gauche communiste réalisent dans ces communes de meilleurs résultats que dans le reste de l'aire urbaine, et ce de manière globalement stable quelle que soit la consultation présidentielle considérée, sauf en 2007. La dernière élection présidentielle a en effet montré que si la candidate du PCF avait réalisé des scores un peu plus élevés que la moyenne dans ces communes, leur profil électoral associait désormais cette caractéristique à des suffrages en faveur de l'UMP et du Modem.

Comme en témoigne le dendrogramme de la CAH, la trajectoire d'évolution des « **communes de la moitié sud souvent proches des grands axes routiers (P-A5)** » est sensiblement différente de celle des groupes identifiés plus haut. Ces 9 communes (Millas, Alénia et Ponteilla pour les plus grosses, mais aussi cinq plus petites entre Villemolaque et Llauro) comptent en moyenne 1200 habitants. La structure sociodémographique de ces communes est relativement stable et définie par des surreprésentations assez fortes des plus de 65 ans, des ouvriers non qualifiés (avec une tendance à la concentration croissante pour cette catégorie), des chômeurs et des actifs du secteur primaire, même si la part de ces actifs se rapproche de la moyenne en 1999. Les scores de la gauche communiste et de la gauche non communiste sont ici à un niveau très largement supérieur à la moyenne des périphéries de Perpignan. Le scrutin de 2002, et plus encore celui de 2007, montrent une augmentation des suffrages en direction des candidats d'extrême gauche, dans le cadre d'une baisse de la surreprésentation de la gauche non communiste, les scores importants des candidats communistes (bien qu'en repli entre 1988 et 2007) restant cependant le principal trait politique de ces communes qui renvoient au Midi rouge historique.

#### *Des périphéries sud-ouest aux mutations contrastées (types P-B1 à P-B4)*

La « **zone ouest et sud de la 2<sup>ème</sup> couronne (P-B1)** » regroupe 11 communes situées à une douzaine de kilomètres de Perpignan. Elles comptent en moyenne 1400 habitants et sont caractérisées par des surreprésentations moyennes, mais à peu près stables, des

habitants de plus de 65 ans (en baisse dans les années 1990 au profit de la tranche des 25-34 ans), des individus sans diplôme, des agriculteurs, des ouvriers non qualifiés, des indépendants et des actifs du secteur primaire. Sur le plan politique, les votes en faveur de la droite gaulliste sont – même si cette spécificité tend à devenir moins saillante – plus élevés que la tendance locale entre 1968 et 2002. Parallèlement, les parts des bulletins blancs/nuls ou des votes pour les candidats de l'extrême gauche ont augmenté depuis 1988. La situation est moins nette en 2007, dans la mesure où des candidats issus de familles politiques très différentes (J. Bové, D. Voynet et S. Royal d'un côté, P. De Villiers et F. Nihous de l'autre) sont conjointement surreprésentés, ce profil atypique constituant un indice de changements sociaux récents et toujours en cours dans ces communes, d'autant plus qu'elles ont connu des taux de croissance importants sur la période 1990-2006 (carte 5.8).

Six communes d'un peu plus de 700 habitants en moyenne sont concernées par la trajectoire d'évolution de la « **3<sup>ème</sup> couronne au sud et à l'ouest (P-B2)** ». Ce type présente des caractéristiques proches de celles décrites à l'instant avec une intensité des phénomènes plus marquée. On retrouve ainsi des proportions très élevées des plus de 65 ans (mais aussi de 50-64 ans dans une moindre mesure), de populations sans aucun diplôme ou détentrices du certificat d'études primaires (le poids de ces deux catégories étant non seulement très important mais en augmentation forte depuis 1990), des agriculteurs (qui représentent 11% des actifs en 1999), des indépendants, des ouvriers non qualifiés et des actifs du secteur primaire. Comme dans le cas du type P-B1, le niveau des scores de la droite gaulliste est toujours plus élevé que la moyenne dans ces communes, même s'il est vrai que les scores relatifs de ces candidats sont en chute depuis 1981 et que la part des suffrages d'extrême droite a augmenté en 2002. Cette poussée de l'extrême droite s'est ensuite poursuivie en 2007, et s'accompagne secondairement de niveaux un peu plus élevés des suffrages blancs ou nuls, pour A. Laguiller, mais aussi pour P. De Villiers et F. Nihous.

La « **2<sup>ème</sup> couronne nord et nord-ouest (P-B3)** » comprend quatre communes : Peyrestortes, Clairac et Saint-Hyppolyte au nord de Perpignan et Corneilla-la-Rivière à l'ouest. En 1968 et 1975, ces communes étaient le lieu de résidence de populations de 50-64 ans et de plus de 65 ans, ces tranches d'âges y étaient alors surreprésentées, ce qui n'est plus le cas depuis les années quatre-vingt. En 1999, la part des jeunes de moins de 18 ans, des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, des ouvriers non qualifiés, des ouvriers qualifiés et des actifs du secteur du bâtiment, de la construction et du génie civil est en hausse. Alors que les candidats de la droite non gaulliste recueillaient plus de voix qu'ailleurs en 1974 et 1981, les élections de 1988 et 2002 ont été l'occasion pour les habitants de ces communes de plus s'abstenir et de voter pour l'extrême droite (17,6% en 1988 puis 18,8% en 2002 pour ce courant politique). Cette dernière tendance s'est encore accentuée en 2007, où seul J.-M. Le Pen a obtenu plus de suffrages que la moyenne périurbaine perpignanaise, dans le cadre d'une hausse importante des bulletins blancs ou nuls.

Enfin, les « **confins ruraux du sud-ouest de l'aire urbaine (P-B4)** » sont composés de 7 communes qui s'inscrivent au sein des premiers contreforts du massif du Canigou et qui sont de très petite taille avec 190 habitants en moyenne (soit 0,5% du poids démographique total). Localisées dans les confins sud-ouest de l'aire urbaine, elles accueillent plus fréquemment des populations de la tranche d'âge des 50-64 ans. Mais le principal trait de cette zone du périurbain perpignanais renvoie au profil social très favorisé des habitants. Ces communes sont en effet le théâtre de l'arrivée massive et croissante d'individus détenteurs de diplômes de niveau Bac, de diplômes supérieurs au Bac (en 1999, ces deux catégories concernaient 37,5% des habitants contre 24,8% dans l'ensemble de l'aire urbaine), de chefs d'entreprise et professions libérales, de cadres, de professions intermédiaire, et d'indépendants plus généralement. Bien qu'ils soient encore moyennement surreprésentés, les agriculteurs et les actifs du secteur primaire ont vu leurs poids relatifs baisser très progressivement dès 1968. Par rapport à la situation des aires urbaines de Caen (type C-A1) et de Metz (type M-B1) où les plus fortes concentrations des groupes sociaux les plus aisés ont lieu dans des cadrons de leurs premières couronnes respectives, il est particulièrement intéressant de noter que ce secteur périurbain riche s'est récemment construit dans des périphéries beaucoup plus éloignées.

Les résultats électoraux des droites parlementaires, et notamment de la droite non gaulliste, se situent à des niveaux très supérieurs à la tendance lors des scrutins de la décennie 1990, les candidats de ces deux courants politiques totalisant par exemple 30,2% des inscrits en 2002 (au lieu de 20,7% pour l'aire urbaine). En 2007, des expressions électorales très différentes ont eu lieu dans ces communes, avec des scores élevés pour G. Schivardi (originaire du département de l'Aude voisin, et qui a probablement bénéficié d'un effet d'amitié locale dans les communes rurales des Pyrénées-Orientales), O. Besancenot et J. Bové d'un part, et de F. Bayrou et F. Nihous d'autre part. Cela dit, ces tendances en apparence très marquées doivent être interprétées avec prudence, car elles sont à relativiser au regard des effectifs statistiques très réduits de ces unités communales, qui peuvent produire l'illusion de concentrations tranchées alors qu'il ne s'agit que de volumes démographiques de faible ampleur. À l'instar des évolutions récentes relevées dans les communes du type P-B1, des associations entre des courants politiques variés constituent probablement un indicateur d'évolutions sociologiques de fond, et sont peut être structurées selon un clivage électoral opposant par exemple anciens et nouveaux habitants.

Répondre à ce type de question implique cependant **un double changement méthodologique** : changer d'échelle d'analyse et recourir à des matériaux empiriques « individuels », seuls recours face au risque d'erreur écologique qui empêche de relier directement les caractéristiques sociodémographiques des habitants d'un espace aux votes qu'on y observe.

\*

\* \*

## Conclusion. Fondements et modalités d'un changement d'échelle (2)

De la même manière que la fin du chapitre précédent établissait la manière dont ont été sélectionnées les trois aires urbaines étudiées ici, il est nécessaire de présenter les critères qui ont présidé aux choix des communes qui constituent les terrains de recherche de la suite de la thèse. Ces communes, localisées dans les aires urbaines de Caen, de Metz et de Perpignan, correspondent aux sites qui ont été retenus dans le cadre des enquêtes par questionnaires « sortie des urnes » menées lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2007 (3<sup>ème</sup> partie) et deux d'entre-elles ont été investies sur un mode plus qualitatif à l'occasion des scrutins municipaux de mars 2008 (4<sup>ème</sup> partie). Les analyses de ce quatrième chapitre occupent dès lors **une double fonction dans le mouvement de démonstration** de la thèse. Elles apportent d'une part des résultats empiriques qui ont leur intérêt propre, et servent d'autre part de base de décision au repérage de terrains plus localisés. Plus que la constitution d'un échantillon strictement représentatif, l'objectif est de dégager quelques communes dont les trajectoires d'évolutions socio-électorales sont exemplaires de la diversité des situations observées.

Afin de pouvoir rendre compte de cette diversité à la fois au niveau *intra* et *inter* aire urbaine, tout en veillant à la faisabilité technique et matérielle des enquêtes par questionnaires, ce sont finalement huit communes qui ont été choisies, dont quatre dans l'aire urbaine de Caen, deux dans celle de Metz, et deux dans celle de Perpignan. Comme au moment de la sélection des aires urbaines, le terrain caennais a de nouveau joué un rôle de pivot puisque ce sont d'abord les quatre communes de cette aire urbaine qui ont été retenues. Les quatre autres communes ont alors été choisies en fonction de critères présentés ensuite. Il est en effet impératif de revenir sur la genèse du processus de décision qui a conduit à retenir telle commune plutôt qu'une autre, et d'explicitier clairement les critères qui ont été retenus dans les arbitrages effectués<sup>157</sup>. Ces critères, qui ne sont pas sans liens entre eux, sont au nombre de quatre et renvoient aux trajectoires socio-électorales des communes, à leurs tailles, à leurs distances par rapport aux villes-centres de leurs aires urbaines respectives et aux types de polarisation qu'elles subissent, et à leurs morphologies internes (figure 4.2). En dernière instance, le choix d'une commune était suspendu à l'autorisation du maire de la commune, ce qui a occasionné quelques ajustements de dernière minute dans la mesure où l'organisation d'une enquête par questionnaire devant une mairie le jour

---

<sup>157</sup> Dans le cadre de l'atelier « Choix et contraintes des terrains » de l'école d'été de géographie sociale de Rennes (2006) intitulée *L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s)*, j'ai présenté une communication intitulée « Des terrains où interroger les rapports entre changements sociaux et comportements électoraux. Quelques éléments sur la logique du choix des terrains dans ma recherche », qui revient sur ces questions centrales dans le cadre d'une démarche comparative (Rivière, 2006, 4a). Quant aux débats tenus lors de cet atelier, ils ont fait l'objet d'une synthèse et d'une publication collectives (Louiset, Volvey *et al.*, 2008, 4a).

d'un scrutin n'est pas un évènement forcément bien perçu du côté des élus municipaux qui sont responsables de l'organisation – et surtout du bon déroulement – des scrutins !

### *Le rôle prééminent de la trajectoire socio-électorale des communes*

Au regard des hypothèses de recherche et de la diversité des trajectoires d'évolutions des communes qui vient d'être mise à jour, le premier critère de sélection pris en compte renvoie logiquement aux **structures sociales des communes périurbaines et aux comportements électoraux** que l'on y observe. Ce sont donc les typologies multistades successivement réalisées pour les trois cas urbains comparés (cartes 4.3, 4.6 et 4.9) qui ont été mobilisées comme base de réflexion. De ce point de vue, la structure hiérarchique des dendrogrammes facilite grandement le travail du chercheur puisque la forme de l'arbre (et notamment le moment de réunion des branches) permet d'établir visuellement des liens de parenté entre les types. Le choix peut donc être rationalisé statistiquement. Pour prendre en compte cette objectivation sans en rester totalement prisonnier, il est toutefois possible d'opter pour une solution intermédiaire en tenant compte de la structure de l'arbre tout en choisissant délibérément de se focaliser sur une branche plutôt que sur une autre, par exemple si les évolutions qu'elle décrit correspondent à des (hypo)thèses qui font l'objet de controverses importantes. C'est précisément cette voie médiane qui a été préférée pour choisir les communes des périphéries caennaises, au sein desquelles ont été retenues une commune issue de la branche C-A (type C-A1 : Mathieu), deux communes de la branche C-B (type C-B2 : Bellengreville, type C-B3 : Potigny) et une commune de la branche C-C (type C-C1 : Anctoville). On a en effet considéré que les mutations récentes des expressions électorales au sein des environnements sociaux populaires, essentiellement regroupés dans les communes des branches C-B et C-C, nécessitaient de se pencher sur des communes de ce profil de manière privilégiée, tant les débats scientifiques sont nombreux à ce sujet.

Une fois ciblés les quatre profils de communes autour de Caen, la sélection des communes situées dans les deux autres aires urbaines a ensuite été construite de manière symétrique, de manière à pouvoir, par un jeu de miroir, questionner des effets de contextes régionaux à profil socio-électoral voisin. Dans cet esprit, l'échantillon fonctionne autour de quatre couples de communes dont l'une caennaise et l'autre non-caennaise. Ces couples qui ont une certaine homogénéité interne : Mathieu (C-A1) et Peltre (M-B1), Potigny (C-B3) et Giraumont (M-A1, Anctoville (C-C1) et Théza (P-B1), et Bellengreville (CB2) et Llupia (P-A4), cette paire étant la plus hétérogène<sup>158</sup>.

---

<sup>158</sup> Initialement, ce sont les communes de Giberville (type C-B3) et une commune du type P-B1 qui avaient respectivement été choisies à la place de Potigny et de Théza. Après le refus de leurs maires concernant l'organisation de l'enquête « sortie des urnes », ces communes ont été remplacées dans l'urgence, ce sur quoi on reviendra dans l'introduction de la partie suivante.

Figure 4.2. Critères de construction de l'échantillon de communes d'enquête

A.U.	Com.	Les trajectoires socio-électorales des communes, un critère fondamental	Taille et croissance démog.	Distances et polarisations	Morphologies internes et environnements communaux
Aire urbaine de Caen	Mathieu	<p><b>C-A1 Mathieu, ou la construction progressive d'une enclave dorée ?</b> Mathieu est rattachée à la classe C-A1 de la typologie caennaise, caractérisée par des surreprésentations croissantes et très marquées des catégories sociales supérieures, ainsi que par des niveaux élevés de votes en faveur de la droite non gaulliste et de la gauche non communiste. L'ensemble des données INSEE convergent pour souligner un renforcement progressif et très marqué de la présence des catégories sociales supérieures déjà présentes en 1968 : les diplômés de niveau supérieur au Bac, les chefs d'entreprise et professions libérales, les cadres, les travailleurs indépendants, les salariés du secteur public, les actifs du secteur des services financiers et immobiliers, et les actifs des services non-marchands ont ainsi vu leur concentrations relatives exploser, et les employés sont à présent fortement sous représentés.</p>		<p>-9 km de Caen, 12 minutes de trajet</p> <p>-1ère / 2ème couronne nord</p> <p>-Très forte polarisation de Caen</p> <p>-Influence secondaire de Douvres</p>	
	Bellengreville	<p><b>Bellengreville, un archétype des évolutions du périurbain rose de 2ème couronne</b> Bellengreville appartient au type C-B2 (mais elle est aussi assez proche du barycentre du type C-B1) de la typologie des périphéries caennaises. Elle est caractérisée par une forte stabilité des classes populaire et des tranches inférieures des couches moyennes. Sur le plan électoral, le trajectoire de la commune est assez représentative des évolutions récentes de nombre de communes périurbaines habitées des classes populaires et moyennes qui après avoir participé à l'accession au pouvoir des socialistes dans les années quatre-vingt ont permis en 2002 aux candidats trotskistes de réaliser des scores très élevés, et à J.-M. Le Pen d'accéder au second tour de l'élection présidentielle.</p>		<p>-15 km de Caen, 20 minutes de trajet</p> <p>-2ème couronne sud-est</p> <p>-Très forte polarisation de Caen</p> <p>-Pas de centralité secondaire</p>	
	Potigny	<p><b>Potigny, un témoignage du passé industriel et ouvrier des années 1960</b> La municipalité de Potigny figure dans la classe C-B3 de la typologie réalisée. Ancien carreau de mine au cœur de la plaine céréalière, sa structure sociale a connu des mutations très importantes. Sa pyramide des âges suggère en effet un vieillissement sur place des habitants, avec de fortes surreprésentations des 50-64 ans en 1990 puis des plus de 65 ans en 1999. Très nombreux à la fin des années 1960, les ouvriers qualifiés y laissent place aux ouvriers qualifiés dans les années 1970, puis aux chômeurs dont le nombre explose à partir de 1990. Les gauches dominent de manière incontestée les élections : gauche communiste surtout (associée aux socialistes) dans les années 1980, candidats du PCF toujours mais avec une hausse de l'extrême gauche et de l'abstention après.</p>		<p>-26 km de Caen, 25 minutes de trajet</p> <p>-3ème couronne sud</p> <p>-Polarisation faible de Caen</p> <p>-Sous l'influence principale de Falaise</p>	
	Anctoville	<p><b>Anctoville, un bourg rural du sud-Bessin rattrapé par l'aire urbaine</b> La commune d'Anctoville est rattachée au type C-C1, mais est aussi proche du profil C-C2 par bien des aspects. Les agriculteurs y sont toujours surreprésentés, même si leur concentration relative s'est écroulée depuis 1975. À l'inverse, les ouvriers non qualifiés ont vu leur surreprésentation exploser après 1982. Localisée dans les « confins froids » (Grébillon, 1998, 3a) de l'aire urbaine, le choix de cette commune permet d'interroger la question du basculement de la droite gaulliste vers l'extrême droite dans un contexte social fortement structuré autour de la présence de catégories populaires, tendance qui concerne de plus en plus de communes rurales de l'ouest français.</p>		<p>-32 km de Caen, 30 minutes de trajet</p> <p>-3ème / 4ème couronne sud-ouest</p> <p>-Polarisation moyenne de Caen</p> <p>-Influence secondaire de Villers-Bocage</p>	
Aire urbaine de Metz	Peltre	<p><b>Peltre, idéal-type du périurbain des classes supérieures</b> Peltre appartient aux communes du type M-B1. Sa population est en effet caractérisée par des surreprésentations des 18-24 ans, des titulaires de diplômes de niveau Bac et supérieur au Bac, des 50-64 ans, et des détenteurs du BEPC. Entre 1968 et 1999, les agriculteurs et les ouvriers qualifiés et non qualifiés sont systématiquement sous-représentés, les employés ont progressivement laissé leur place. Ce sont les professions intermédiaires, les cadres, les chefs d'entreprise et professions libérales, et les actifs du tertiaire supérieur qui sont beaucoup plus nombreux qu'ailleurs. Ce terreau sociologique engendre de fortes surreprésentations des comportements électoraux favorables aux candidats de la droite parlementaire, notamment de la droite non gaulliste.</p>		<p>-9 km de Metz, 14 minutes de trajet</p> <p>-1ère couronne sud</p> <p>-Polarisation très forte de Metz</p> <p>-Pas de centralité secondaire</p>	
	Giraumont	<p><b>Giraumont, une ancienne cité minière de plus en plus polarisée par Metz</b> Rattachée au type M-A1, Giraumont est exemplaire des petites communes minières de l'Est de la France. Sa composition sociale actuelle ne reflète que partiellement cet héritage économique, dans la mesure où l'activité d'extraction était déjà en déclin en 1968. Les ouvriers qualifiés restent la catégorie la plus surreprésentée en 1999, même si cette concentration a très fortement baissé. À partir de 1990, la surreprésentation des employés, des actifs du secteur tertiaire et du secteur de la construction, augmentent. Sur le plan politique, l'abstention, les votes pour les candidats de la gauche communiste et non communiste bénéficient de scores beaucoup plus importants que la tendance du périurbain messin, et l'extrême gauche a fortement augmenté en 2002.</p>		<p>-27 km de Metz, 28 minutes de trajet</p> <p>-3ème couronne ouest</p> <p>-Polarisation croissante de Metz</p> <p>-Influence importante de Jarny</p>	
Aire urbaine de Perpignan	Llupia	<p><b>Llupia, une commune du Midi rose à la composition sociale assez mixte</b> Llupia relève du type P-A4 au regard des évolutions du périurbain perpignanais. Sa pyramide des âges souligne une concentration relative des jeunes (moins de 18 ans et 18-24 ans) ainsi que de la tranche des 35-49 ans. Les salariés public sont très largement surreprésentés, mais la composition sociale communale reste relativement équilibrée : sous représentations moyennes des agriculteurs, des ouvriers non qualifiés et des cadres, et surreprésentations des professions intermédiaires, des employés, des ouvriers qualifiés. Sur le plan politique, ce sont seulement les candidats de la gauche non communiste qui totalise à Llupia des résultats d'un niveau bien supérieur au reste de l'aire urbaine, à l'exception de 2002 où l'extrême gauche a enregistré de bons résultats.</p>		<p>-18 km de Perpignan, 22 minutes de trajet</p> <p>-2ème couronne ouest</p> <p>-Polarisation très forte de Perpignan</p> <p>-Pas de centralité secondaire</p>	
	Theza	<p><b>Theza, une commune populaire de gauche chamboulée par la proximité perpignanaise</b> Bien que très proche de Perpignan, la commune de Theza appartient pourtant au type P-B1. La proximité de la ville-centre y a entraîné des changements sociologiques profonds. Alors que la structure sociale de la commune est plutôt populaire (employés, ouvriers non qualifiés) dans les années 1960-1970, les recensements suivants montrent une baisse de ces catégories associée à une hausse de la présence des artisans-commerçants et des professions libérales. La pyramide des âges souligne également une forte hausse des 18-35 ans. Dans le même temps, le profil électoral des années 1970-80, favorable à la gauche communiste, s'est progressivement effacé pour laisser place à de très fortes surreprésentations de l'extrême droite dès 1988.</p>		<p>-11 km de Perpignan, 14 minutes de trajet</p> <p>-1ère couronne sud-est</p> <p>-Polarisation forte de Perpignan</p> <p>-Influence secondaire d'Elne</p>	

Si l'on revient un peu en arrière dans la logique d'échantillonnage, reste justement à préciser comment les communes ont été finalement choisies une fois ciblées les branches à privilégier. Trois attitudes ont été adoptées de ce point de vue. Dans le cas des branches rendant compte de trajectoires d'évolutions assez peu tranchées, ce qui est fréquent pour les types proches de la moyenne ou caractérisés par une présence importante de populations issues des couches moyennes, c'est le critère de l'exemplarité d'une commune par rapport aux autres individus statistiques de sa classe qui a été retenu. Repérer l'individu idéal-type de sa classe est d'ailleurs aisé, puisqu'un traitement par CAH permet de connaître l'individu statistique qui est le barycentre de sa classe, c'est-à-dire son centre de gravité. C'est ainsi que les communes de Llupia (P-A4) et de Théza (P-B1) ont été choisies au sein de leurs classes respectives. Les communes de Bellengreville (C-B2) et d'Anctoville (C-C1) ont été retenues en tenant compte d'un argument différent, dans la mesure où elles sont plutôt éloignées du barycentre de leur classe, mais voisines du centre de gravité de classes-sœurs dans l'arbre (respectivement les classes C-B1 et C-C2). Le fait de les sélectionner permet donc en quelque sorte d'éviter d'avoir à privilégier un type plus qu'un autre au sein d'une même branche. Enfin et dans le cas de types communaux définis par de très fortes surreprésentations de groupes sociaux appartenant à l'un des deux extrêmes de la pyramide sociale, ce sont les communes aux évolutions les plus marquées qui ont été conservées, l'hypothèse sous-jacente étant que le fait d'être confronté à des structures sociales locales très tranchées rend les processus sociaux plus visibles, ce qui est important dans le cadre d'une approche qualitative. C'est dans cette perspective que les communes de Mathieu (C-A1) et de Peltre (M-B1) d'une part et de Potigny (C-B3) et de Giraumont (M-A1) d'autre part, ont été intégrées à l'échantillon. Le profil sociologique des habitants des communes est cependant lié plus ou moins directement à d'autres critères de sélection qui ont joué dans un second temps.

### *Distances à la ville-centre, évolutions démographiques et morphologies communales, des critères secondaires*

Parmi ces critères, c'est incontestablement la **taille des communes** qui a joué le rôle le plus important car il fallait préserver la faisabilité des enquêtes par questionnaires destinées à être proposées à tous les votants le jour du scrutin. Au sein de chaque branche des arbres et en faisant jouer en priorité les critères de sélection présentés à l'instant, ce sont donc des petites communes qui ont été retenues (un seul des deux bureaux de vote de la commune de Mathieu a ainsi été conservé, un des trois bureaux de Potigny, et deux des quatre bureaux de la commune d'Anctoville)<sup>159</sup>, de sorte que le site démographique le plus peuplé (Peltre) compte 1218 électeurs inscrits en 2007. Ce sont donc plus exactement cinq communes et quatre bureaux de vote (comptant en

---

<sup>159</sup> La commune d'Anctoville résulte en fait de la réunion de quatre anciennes communes (Anctoville, Sermentot, Orbois et Feuguerolles) qui ont conservé des maires délégués et constituent quatre bureaux de vote distincts.

moyenne 810 inscrits en 2007), répartis dans huit communes, qui constituent les sites d'enquête par questionnaires.

Bien que les communes soient de taille sensiblement comparable, elles ont néanmoins connu des **évolutions démographiques différentes** (figure 5.2). Trois communes (Mathieu, Anctoville et Théza) enregistrent ainsi des croissances continues régulières. Trois communes (Bellengreville, Peltre et Llupia) ont une trajectoire de croissance également forte, mais ponctuée par un tassement plus ou moins net (dès 1982 pour Peltre, en 1990 pour Bellengreville, et en 1999 pour Llupia). Enfin, deux communes (Potigny et Giraumont) ont globalement perdu des habitants entre 1968 et 2006 : Giraumont parvenant toutefois à enrayer le phénomène à partir de 1982 tandis que la démographie de Potigny stagne depuis 1999.

Si les dynamiques démographiques sont liées au profil social des communes, elles dépendent aussi de la distance et de la position entre ces communes et la ville-centre qui les attire. L'échantillon finalement retenu est bien diversifié de ce point de vue, puisque deux communes appartiennent à la 1<sup>ère</sup> couronne (Peltre et Théza), trois communes à la 2<sup>ème</sup> ceinture périurbaine (Mathieu, Bellengreville et Llupia), trois communes à la 3<sup>ème</sup> couronne (Potigny, Anctoville et Giraumont). Les huit communes sont également caractérisées par des **rapports de polarisation vis-à-vis des centres urbains voisins** qui vont de la situation de monopolarisation (Bellengreville, Peltre ou Llupia) à des situations plus complexes où des centralités secondaires concurrencent le rayonnement de la ville-centre de l'aire urbaine (Potigny par exemple), en passant par différentes situations intermédiaires telles que celle des communes d'Anctoville ou encore de Giraumont.

Cette diversité en matière de profils sociodémographiques des habitants, de taille, de trajectoires démographiques ou de degré de polarisation des communes par les villes-centres n'est pas sans liens avec les **morphologies** que l'on retrouve dans ces huit communes. Cette question n'est pas négligeable, tant les formes physiques que prennent les lotissements, et plus largement l'urbanisation, donnent à lire des dynamiques sociales et informent sur les modalités du vivre-ensemble à l'échelle intra-communale. Vues sous cet angle, les huit communes présentent une diversité intéressante : Mathieu comprend un lotissement à entrée privative au toponyme explicite de « Parc Viking » et situé à l'écart du tissu bâti, Bellengreville est construite comme un village rue le long d'une départementale très fréquentée, l'habitat d'Anctoville est marqué par un éclatement extrême en quatre anciens bourgs et de multiples hameaux, Potigny et Giraumont sont bâties autour de l'ancienne activité minière avec des cités ouvrières, les logements des contremaîtres, leurs stades de football, et Peltre se développe au sein d'une sorte d'écrin boisé. Les **environnements paysagers** dans lesquels s'inscrivent les communes varient d'ailleurs fortement d'une aire urbaine à l'autre : plaine céréalière et *openfield* pour les périphéries caennaises (à l'exception d'Anctoville qui est située dans une zone bocagère vallonnée), région agricole associant céréales et élevage avec de vastes superficies boisées pour les

communes du périurbain messin, mosaïque de petites parcelles valorisées par les activités viticoles et le maraîchage autour de Perpignan. Ces éléments sont d'ailleurs loin d'être sans intérêt pour des recherches sur la périurbanisation dans la mesure où ils conditionnent certains processus : paysages vallonnés ou boisés socialement valorisés et donc très prisés, taille des parcelles influençant les politiques municipales d'urbanisation, etc.

Cette réflexion sur les critères de sélection des communes au sein des trois aires urbaines laisse apparaître, au-delà des différences, des points communs importants. C'est sur ces convergences en termes de recomposition des divisions sociales et électorales de l'espace périurbain qu'il faut faire le point.



## Conclusion

### Des cartes électorales redistribuées à toutes les échelles sous l'effet de la périurbanisation

Les analyses statistiques multivariées effectuées dans les chapitre trois et quatre à plusieurs échelles ont permis d'envisager l'évolution de la géographie de plusieurs indicateurs sociaux en les mettant en rapport avec les expressions électorales enregistrées dans les espaces étudiés. De telles explorations statistiques ont successivement été menées sur tous les pseudo-cantons français afin de **poser un regard embrassant l'ensemble de l'espace national sans poser de périmètre a priori pertinent** (carte 3.4), puis au niveau des principales aires urbaines de l'Hexagone découpées en trois entités selon une logique concentrique (carte 3.5) et enfin à l'échelle des communes de trois aires urbaines représentatives des grandes tendances dégagées (cartes 4.3, 4.6 et 4.9). **Quelle que soit l'échelle d'analyse**, il en ressort que les géographies électorales ont connu des mutations importantes sur fond de périurbanisation intense.

À partir de l'analyse cantonale (chapitre trois), il se confirme en effet qu'il existe un clivage important entre les comportements électoraux relevés dans les villes centres des grandes métropoles nationales et les votes observés dans leurs couronnes périurbaines successives, puis dans leurs marges les plus rurales où des tendances électorales plus anciennes persistent en arrière-plan. Dans l'ensemble, les communes centres (**Cant-A1**) connaissent des niveaux d'abstention, de votes pour les Verts, les socialistes et les candidats se réclamant du centre-droit légèrement plus élevés que les autres types d'espaces. De ce point de vue, **ces résultats nourrissent les constats convergents établis dans de nombreux pays** et présentés dans le chapitre deux. Que ce soit sur un terreau historiquement favorable à la droite (nord-ouest) ou la gauche (large sud-ouest), les couronnes périurbaines d'une large moitié occidentale (**Cant-D4**) se distinguent par des surreprésentations croissantes des suffrages en faveur des socialistes, des Verts et du centre-droit en 2007) qui sont supérieures à celles observées dans leurs centres respectifs. À l'est d'une ligne Le Havre-Perpignan, les couronnes périurbaines sont par contre caractérisées tantôt par des surreprésentations conjointes des Verts et de l'extrême droite (**Cant-B2**) tantôt par des concentrations relatives associant l'extrême droite, l'extrême gauche et le parti communiste (**Cant-C1**). Sous cet angle, **ces éléments empiriques permettent de nuancer les conclusions de travaux menés sur la question**, sans les invalider pour autant. En effet et si l'on se focalise par exemple sur la question de la géographie du vote FN, omniprésente dans les travaux antérieurs (1<sup>ère</sup> partie), les investigations empiriques menées montrent certes l'existence de surreprésentations dans certaines couronnes périurbaines mais seulement dans certains ensembles régionaux, de sorte que c'est en étudiant les terreaux sociaux et politiques sur lesquels opère le processus de périurbanisation que l'on parvient à

comprendre le sens des évolutions électorales sur des temporalités de quelques dizaines d'années. Car comme ailleurs, l'existence de ces spécificités électorales donne à lire **les transformations de l'inscription spatiale des groupes sociaux profondément remaniée par l'étalement urbain**. L'existence d'organisations concentriques des votes ressort en effet pour toutes les aires urbaines, du moins si l'on veut bien se donner la peine de porter le regard au-delà du périmètre des couronnes périurbaines pour comprendre que celles-ci s'inscrivent dans des contextes sociaux ruraux qui sont loin d'être indifférenciés.

La place de ces logiques concentriques montre d'ailleurs la nécessité d'explorer les transformations des stratifications sociales qui structurent l'intérieur des aires urbaines, et c'est précisément ce qu'autorise l'analyse des états des entités internes aux aires urbaines de plus de 100 000 habitants (carte 3.5). Elle montre que **les différenciations interurbaines en place à la fin des années 1960 n'ont finalement que peu évolué**, même si on a montré que certains types de profils sociaux étaient concernés par des polarisations de tendance alors que d'autres connaissaient des trajectoires d'évolution allant dans le sens d'un rattrapage de la moyenne. Parallèlement, le **rôle prépondérant des effets de rang** se vérifie dans les dynamiques de longue durée, tout comme la **persistance d'orientations économiques régionales**. Il apparaît ainsi que la principale opposition qui structure le réseau urbain renvoie aux différenciations entre les plus grandes aires urbaines à la structure sociale favorisée (catégories sociales supérieures, populations très diplômées, actifs du tertiaire supérieur) et les aires urbaines de rang inférieur du Nord et de l'Est à la composition sociale plus défavorisée (classes populaires, populations peu diplômées, actifs du secteur industriel). Cette opposition s'inscrit dans le large **mouvement de tertiarisation des économies urbaines** qui a entraîné à la fois une hausse générale des niveaux de formation dans la population des grandes aires urbaines et la forte chute de la part des ouvriers non qualifiés, progressivement **repoussés à l'extérieur de ces mondes urbains** (Giully, Noyé, 2004, 2a). Dans les urnes, ce mouvement se traduit par une augmentation de la spécificité des comportements électoraux des habitants des « **centres urbains des métropoles les plus dynamiques (Urb-A1)** », ce qui apporte de la robustesse aux constats précédents. Parallèlement et du côté des régions urbaines les plus industrielles, il est clair que l'on observe des poussées plus ou moins conjointes de l'extrême gauche, du PCF et de l'extrême droite dans les espaces périphériques que sont les « **pôles urbains sinistrés (Urb-F3)** » et les « **marges urbaines de la France de l'Est (Urb-F2)** ». À l'heure où certains préfèrent mettre l'accent sur les « gradients d'urbanité » comme éléments explicatifs de la géographie des votes, **des analyses quantitatives qui soulignent les transformations de la géographie des inégalités sociales au sein des mondes urbains français semblent donc plus que jamais nécessaires**.

Si certains résultats du chapitre trois peuvent apparaître peu tranchés par rapport à la littérature existant sur la question, c'est aussi parce les nomenclatures géographiques adoptées (c'est-à-dire le découpage ternaire entre commune-centre, pôle urbain et

couronne périurbaine) invitent à la prudence dans la mesure où elles peuvent gommer l'organisation sectorielle de la géographie sociale propre à chaque ville. Pour palier cette limite, le chapitre quatre opère un changement d'échelle et **règle la focale d'analyse à l'échelle des communes de trois aires urbaines moyennes**. Bien que ces trois aires urbaines soient différentes par bien des aspects – c'est précisément la recherche de différences entre-elles qui a été le moteur de leur sélection – les typologies menées séparément ont fait apparaître des processus convergents entre les trois aires urbaines. Au fil des scrutins et des recensements INSEE, les mutations survenues selon des temporalités différentes d'un type à l'autre et d'une aire urbaine à l'autre, dessinent progressivement de **nouvelles configurations socio-électorales** à l'échelle de ces trois aires urbaines.

Elles sont systématiquement structurées par une articulation, assez classique en géographie urbaine entre des logiques concentriques (modèle de Burgess) et sectorielles (modèle de Hoyt), ce que l'on peut aussi interpréter comme **le signe d'une intégration de ces espaces au sein des systèmes urbains dans lesquelles ils s'inscrivent**. C'est entre les cas messins et caennais que le plus de similitudes se dessinent, même si l'on retrouve aussi une partie des processus autour de Perpignan et qu'ils y prennent des inscriptions spatiales différentes. En prenant de la hauteur, **on peut rassembler en sept grands groupes les mutations socio-électorales survenues depuis la fin des années 1960** dans les trois aires urbaines moyennes considérées (tableau 4.1). Ce sont ici des tendances générales qui sont esquissées afin de monter en généralité, les éléments présentés en terme de spécialisation sociale de l'espace et de comportements électoraux sont donc à prendre avec une certaine variabilité d'une aire urbaine à l'autre. Bien que cet essai de synthèse soit construit à partir de trois cas empiriques seulement, la manière dont ces cas ont été associés dans la construction de la démarche comparative, autorise à penser que **le domaine de validité de cette synthèse va au-delà des situations décrites dans ces trois aires urbaines**. Le fait qu'il existe de telles convergences entre des cas choisis pour leurs différences, permet d'affirmer qu'une partie au moins de ces sept mouvements concerne l'ensemble des grandes aires urbaines françaises. Ces éléments concourent à valider empiriquement l'hypothèse **H<sub>2A</sub>** testée dans cette deuxième partie :

*(H<sub>2A</sub>) : Les processus économiques survenus depuis la fin des Trente Glorieuses affectent profondément les formes de la division sociale de l'espace, qui doit donc être pensée à une échelle géographique bien plus large que celle des seuls espaces urbains agglomérés. On pose alors que les transformations de la division sociale des aires urbaines bouleversent les mondes socio-politiques ruraux préexistants et participent à redessiner les traits de la carte électorale française à plusieurs échelles.*

Construit dans la conclusion du chapitre quatre, l'échantillon de communes sur lequel reposent les matériaux empiriques de la suite de la thèse permet donc de prendre en compte quatre de ces sept principaux mouvements d'évolution, voire cinq sur sept si l'on rappelle que la commune de Lluçia est un cas limite de sa classe (et

qu'elle est en cela assez proche du type P-A3), et même cinq sur six si l'on considère que le 7<sup>ème</sup> type de mutation ne concerne par définition que les aires urbaines littorales.

**Tableau 4.1. Essai sur le changement socio-électoral dans les aires urbaines moyennes**

Grands types de mutations (et communes d'enquête)	Caen	Metz	Perpignan
1) Constitution et/ou <b>renforcement de cadrons périurbains qui concentrent les populations aisées</b> , souvent localisés en 1 <sup>ère</sup> couronne sauf à Perpignan. Surreprésentations des votes pour les partis « de gouvernements » : centre-droit, droites libérales, gauches socialistes.	Type C-A1 <i>Mathieu</i>	Type M-B1 <i>Peltre</i>	Type P-B4
2) <b>Profils intermédiaires dans le prolongement des cadrons les plus riches</b> , souvent localisés en 2 <sup>ème</sup> couronne. Légères surreprésentations des classes moyennes supérieures. Fréquentes surreprésentations des gauches socialistes ou du centre-droit.	Type C-A2 Type C-A3	Type M-B2 Type M-B3	Type P-A3
3) <b>Maintien de secteurs fortement marqués par le fait industriel et les populations ouvrières</b> . Structures démographiques souvent vieillissantes. Très fortes concentrations des votes PCF puis des autres gauches (baisse des socialistes et hausse de l'extrême gauche en 2002 et 2007).	Type C-B3 <i>Potigny</i>	Type M-A1 <i>Giraumont</i>	Type P-A5
4) Autres <b>communes ouvrières et/ou mosaïque des couches moyennes inférieures</b> . Profondes recompositions politiques avec des surreprésentations des gauches communistes et socialistes malmenées par les montées de l'abstention, de l'extrême gauche et de l'extrême droite.	Type C-B1 Type C-B2 <i>Bellengreville</i>	Type M-A2 Type M-A3 Type M-C2	Type P-A2 Type P-A4 <i>Llupia</i>
5) Processus de <b>relégation en 3<sup>ème</sup> couronne des ouvriers non qualifiés</b> où ils cohabitent avec ce qui reste des actifs du secteur primaire. Communes orientées majoritairement en faveur de la droite gaulliste avec des montées de l'extrême droite plus ou moins fortes dans les années 1990.	Type C-C1 <i>Anctoville</i>	Type M-C1 Type M-D2	Type P-B1 <i>Théza</i>
6) Persistance des <b>communes sociologiquement les plus rurales</b> en 4 <sup>ème</sup> couronne. Pyramides démographiques très vieillissantes. Très fortes surreprésentations des actifs du secteur primaire. Droites gaullistes et centre-droit surreprésentés avec des percées du CPNT et du FN.	Type C-C2	Type M-D1	Type P-B2
7) Existence de communes côtières avec <b>articulation entre les processus de littoralisation et de périurbanisation</b> . Surreprésentations des retraités, des artisans-commerçants et des chômeurs. Abstention importante avec nombreux suffrages pour la droite gaulliste voire l'extrême droite.	Type C-A4		Type P-A1

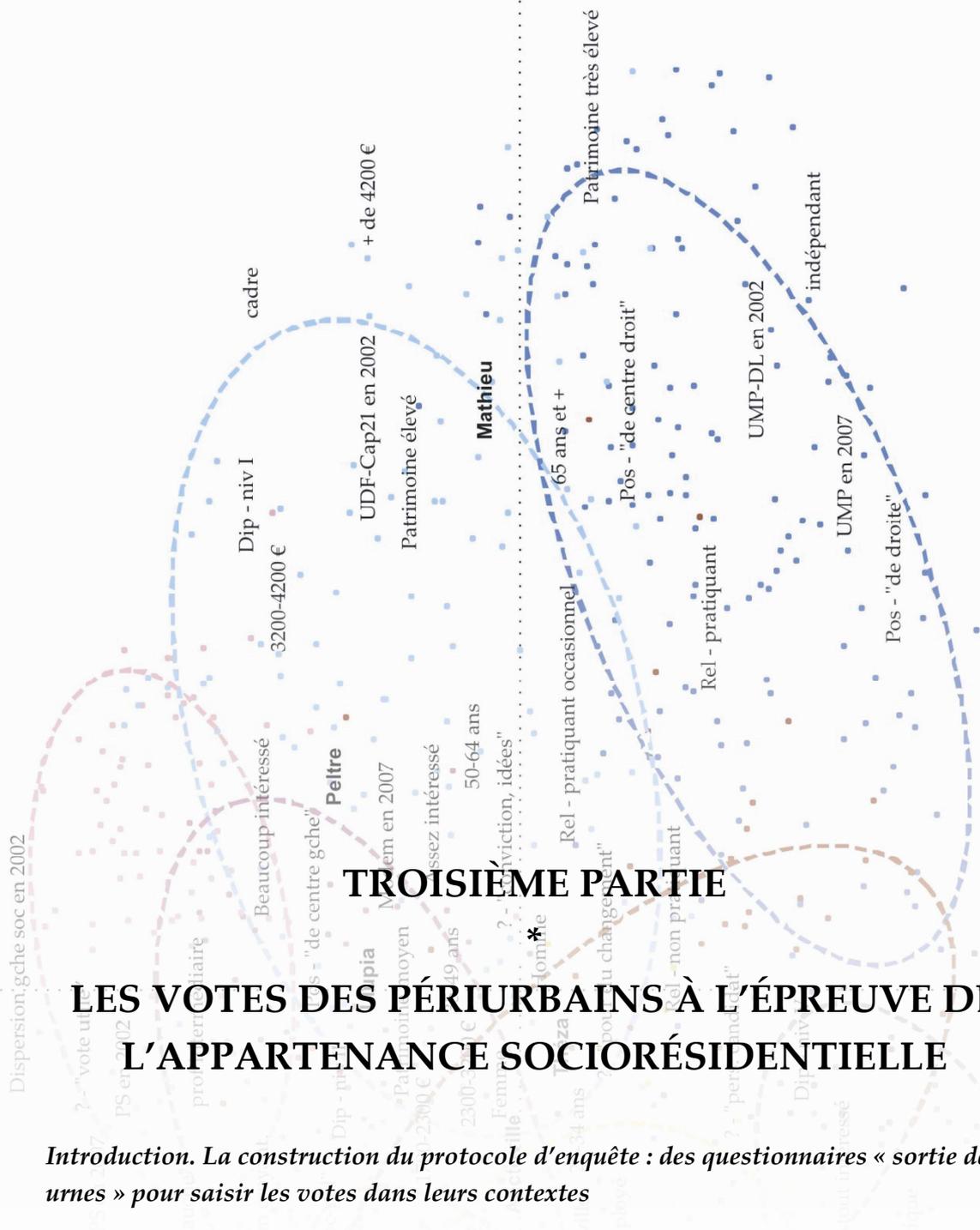
La qualité de cet échantillonnage est d'autant plus décisive que les analyses présentées dans les chapitres trois et quatre sont fondées sur le principe de l'approche dite écologique et ne permettent pas, à ce titre, de mettre en relation directe les

propriétés sociales des habitants avec leurs votes supposés. Cependant et comme le rappelle fort justement Catherine Rhein :

« L'erreur écologique est donc moins un problème d'ordre strictement statistique qu'un problème de méthode pour les spécialistes des sciences sociales : elle ne fait que mettre à nu une erreur de conception de l'objet, erreur que l'utilisateur apprend à éviter par un patient travail sur le rapport entre ses concepts et les variables mises en œuvre. En effet, débarrassée du syncrétisme dont une certaine écologie humaine l'avait chargée, la notion de milieu ou contexte apparaît très féconde » (1994 : 128, 4a).

S'ils permettent d'apporter des éclairages sur les tendances en cours et sur leurs inscriptions géographiques, ces premiers résultats empiriques ne constituent pas pour autant une fin en eux-mêmes, et peuvent même être vus comme **un nouveau point de départ de la réflexion**. Tenter de comprendre la formation localisée des opinions politiques (et les votes qui en découlent) implique en effet de s'interroger, sur un mode compréhensif plutôt qu'urbano-centré, sur les positions sociales et résidentielles des habitants des espaces périurbains en les replaçant de manière systématique dans des trajectoires individuelles et collectives vécues et surtout dans les contextes géographiques où elles prennent leur sens.





### TROISIÈME PARTIE

## LES VOTES DES PÉRIURBAINS À L'ÉPREUVE DE L'APPARTENANCE SOCIORÉSIDENTIELLE

**Introduction.** *La construction du protocole d'enquête : des questionnaires « sortie des urnes » pour saisir les votes dans leurs contextes*

### CHAPITRE CINQ : Des effets de positions structurels...

**Ou comment les pratiques électorales des périurbains n'échappent pas à l'influence de variables « lourdes »**

1. La nécessité d'analyser pleinement refus et non-réponses
2. L'actualité des variables lourdes de la sociologie électorale pour comprendre les votes des périurbains

### CHAPITRE SIX : ... et des effets de contexte non négligeables

**Les votes des périurbains à l'épreuve des mobilités socio-résidentielles et des cadres communaux**

1. Le périurbain, un contexte qui impose une attention toute particulière aux trajectoires
2. Mesurer les effets de contexte et leurs fondements sociaux ?

**Conclusion.** *Des variables lourdes aux poids inégaux selon les lieux*



## Introduction

### La construction du protocole d'enquête : des questionnaires « sortie des urnes » pour saisir les votes dans leurs contextes

« Un échantillonnage n'est pas un groupement sociologique réel, mais une collection d'individus. Une telle méthode interdit d'appréhender les systèmes d'interactions qui caractérisent concrètement l'existence des groupes multiples (famille, localité, entreprise, syndicat...) dont les individus font partie, et dont l'incidence est grande sur la dynamique des attitudes et comportements individuels et collectifs » (Michelat, Simon, 1977 : 16, 1b).

« L'idée que l'homme est un être social est le principe fondamental de toute sociologie. C'est dire que l'individu ne doit pas être extrait du réseau social d'interrelations dans lequel il vit. Cet être social n'existe que par rapport au contexte social, à son environnement. Et c'est précisément ce contexte qui donne sens à l'ensemble de ses attitudes et comportements. L'individu "saisi" par l'enquête par sondage n'est rien de plus qu'une abstraction statistique » (Dogan, Derivry, 1986 : 173, 3a).

La nécessité de saisir les pratiques électorales dans leurs contextes de production effective, c'est-à-dire là où elles ont lieu, a été soulignée avec force à de multiples reprises afin de gagner en réalisme. Il s'agit donc de présenter les principes de construction des matériaux empiriques qui autorisent **le croisement direct entre les pratiques électorales des habitants et leurs propriétés, trajectoires et appartenances sociales et résidentielles**. Comme le note Lehingue dans sa notice « sociologie critique » du *Dictionnaire du vote* (Perrineau, Reynier, 2001, 1c), une telle approche est pourtant régulièrement décriée par certains tenants de la science politique qui concourent à ce que soit « volontiers répudié comme sociologiste et passéiste tout programme de recherche tentant de mettre en relation positions sociales, dispositions politiques et prises de position électorales » (2001 : 857, 1c). Dans ce débat, cette troisième partie prend le contre-pied des positions de la science politique canonique. La logique de démonstration de la thèse connaît **une inflexion fondamentale** qui correspond au passage des matériaux « agrégés » aux matériaux « individuels ». En effet et avec ce passage, le risque d'erreur écologique sous-jacent jusque-là disparaît tandis que le risque de dérive atomiste est limité d'un côté par la contextualisation géographique de l'enquête et de l'autre par l'importance des questions portant sur les collectifs sociaux d'appartenance de l'enquêté.

La troisième partie est articulée en deux temps. Elle souligne d'abord « des effets de positions structurels... » (**chapitre cinq**), en tentant de mettre en évidence quelles sont les principales variables qui permettent de comprendre les votes des habitants des

espaces périurbains. Ce chapitre insiste sur l'utilité des variables dites lourdes de la sociologie électorale, trop souvent considérées comme périmées, dont on pense qu'elles jouent dans les espaces périurbains comme ailleurs (*hypothèse 2*). Il s'agit donc de proposer une sociologie électorale assez « classique » des espaces périurbains où les effets des indicateurs testés sont, quand cela est possible, comparés aux tendances établies pour l'ensemble de la France, *c'est-à-dire tous types d'espaces confondus*. En cela, ce chapitre propose bien une analyse contextualisée mais en considérant les espaces périurbains comme une forme de contexte à part entière. C'est aussi l'entrée que propose la première moitié du chapitre six où ce sont des indicateurs plus originaux qui sont utilisés, précisément parce que l'on pense que les spécificités du mode de vie des périurbains impliquent une attention toute particulière aux trajectoires sociales et autres rapports à soi et à l'avenir dans le monde du travail (*hypothèse 2b*). La seconde moitié de ce chapitre tente ensuite de mettre à jour et de quantifier « ... des effets de contexte non négligeables » (**chapitre six**) au sens de contextes locaux, *autrement dit selon les types de communes*. On y défend finalement l'idée que les attributs sociaux des habitants ne jouent pas de manière géographiquement univoque sur leurs expressions électorales (*hypothèse 3a*). Ce faisant, c'est une partie importante des questions posées dans l'introduction qui se trouvent interrogées empiriquement :

**(H<sub>2</sub>)** : *On considère cependant que les choix électoraux des habitants des espaces périurbains doivent être éclairés par l'étude de leurs appartenances sociales.*

**(H<sub>2B</sub>)** : *En raison de l'importance de ces changements dans les espaces périurbains où les mobilités géographiques et sociales sont très fortes, on considère que l'analyse des choix électoraux des habitants doit intégrer non seulement leurs positions sociales mais aussi mettre l'accent sur leurs trajectoires. On avance en particulier que le processus de fragilisation du régime du salariat en cours depuis les années 1980 et la montée du déclassement qui en résulte ont des conséquences sur la manière dont les individus perçoivent leur place et leur avenir dans la société et influencent leurs dispositions politiques et leurs comportements électoraux. Cela dit, on fait l'hypothèse que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques dans l'espace et peuvent se traduire politiquement de manière contrastée d'un lieu à l'autre.*

**(H<sub>3</sub>)** : *Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.*

**(H<sub>3A</sub>)** : *Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).*

Avant de présenter les matériaux empiriques mobilisés pour tester ces hypothèses, il faut d'abord tenter de **stabiliser le sens de certains mots** qui viennent d'être employés et dont l'usage routinisé fait parfois oublier qu'ils ont des sens différents, notamment parce que ces mots ne sont pas uniquement ceux de la géographie.

*Approche écologique, contextuelle, environnementale / échelle ou niveau micro, méso, macro : des mots non sans ambivalences (disciplinaires)*

À une dizaine d'années d'intervalle, deux groupes de politistes français critiquent, via les citations en exergue de la page précédente, le postulat atomiste des sondages d'opinion qui s'imposent alors comme l'unique technique empirique dans l'analyse électorale française. Interprétant les résultats d'une enquête de ce type, Michelat et Simon iront même jusqu'à dire que la procédure qu'ils utilisent « a l'inconvénient de briser la géographie et d'une certaine façon, [elle] brise aussi l'histoire » (1977, 1b). Ils seront suivis en cela par la géographe Rapetti qui considère que l'étude des choix électoraux telle qu'elle est conduite dans les sondages individuels se fait alors même qu'elle « ne peut ignorer le contexte historique et géographique sous peine d'observer des populations trop abstraites, en quelque sorte désincarnées » (1984, 3a). Elle reprendra ensuite l'expression de Michelat et Simon en rappelant que si les approches individuelles ont permis un saut décisif dans la connaissance précise du rôle des différentes variables supposées explicatives, il n'en reste pas moins que ces approches « brisent la géographie » (Rapetti, 1999, 3a). Comme le note Céline Braconnier dans le stimulant bilan bibliographique qu'elle propose pour *Comprendre les comportements électoraux par les approches environnementales* (2009, 1b) :

« Ceux qui prennent ainsi la parole font partie des électoralistes qui continueront à alimenter d'autres façons de faire que celles ayant abouti à installer l'individu électeur au centre de la scène électorale. C'est par elles que le lien avec la tradition sociologique sera maintenu malgré tout. Or, d'abord timides, produites par des chercheurs isolés qui occupaient, en tout cas aux États-Unis, des positions marginales dans le champ scientifique, ces postures d'analyse alternative du vote se sont multipliées depuis une quinzaine d'années. Elles sont aussi défendues à voix beaucoup plus haute et depuis des positions beaucoup plus centrales aujourd'hui qu'hier. Mais, toujours très largement dispersées, produites à partir de postulats scientifiques différenciés, mettant en œuvre des paradigmes proches mais non identiques et des méthodes contrastées, ces analyses qui ont pour point commun de tenir compte des environnements dans les interprétations qu'elles offrent des comportements électoraux demeurent, encore à ce jour, difficiles d'accès. Ne serait-ce que parce qu'elles ne bénéficient pas d'un label commun et que leur repérage est donc aléatoire. Écologiques, contextuelles, environnementales : elles sont tour à tour désignées par ceux mêmes qui les mènent – et parfois, alternativement – à partir de ces qualificatifs qu'elles méritent souvent de recevoir ensemble. Parce qu'il est le plus englobant, mais aussi le moins marqué méthodologiquement, c'est le troisième que nous avons retenu pour délimiter le périmètre du bilan critique que nous proposons [...]. Ce faisant, nous reprenons la délimitation adoptée par John Sprague et Robert Huckfeldt en 1993 : "Various labels have been applied to individually exogenous factors that serve to influence individual behavior [...] An environmental effect is any effect on individual behavior that arises because of extra-individual factors. In contrast, a contextual effect is any

effect on individual behavior that arises due to social interaction within an environment. We adopt that view here. Both effects are more generally seen as being structural consequences of individual standing and location within particular social and political orders, and thus they can be seen as components of social and political structure" » (Braconnier, 2009 : 27, 1b)

Et il faut bien avouer que si cette thèse souhaite participer aux renouvellements scientifiques en cours dans la manière d'approcher les votes, elle n'échappe pas à ces **flottements sémantiques dans la manière de désigner l'approche menée**, qui plus est dans un cadre pluridisciplinaire. Car si la deuxième partie constitue bien une forme d'analyse écologique par la nature des données (agrégées) sur lesquelles elle repose, les options méthodologiques prises pour traiter ces données visent à *produire des typologies* d'espaces fondées empiriquement sur les caractéristiques sociales et électorales de leurs habitants (démarche idéal-typique) plutôt qu'à *expliquer la part des votes* observés au sein d'une unité spatiale par son profil sociologique (démarche modélisante). Les choses se compliquent pour cette troisième partie qui s'appuie sur des données individuelles (recueillies dans des lieux ciblés grâce aux typologies en question) mais dont il est difficile de dire si elles permettent d'établir des effets de contextes ou d'environnement, du moins si l'on se base sur la dichotomie proposée par Sprague et Huckfeldt. Si le recours au terme d'environnement par ces deux chercheurs ne pose pas de problèmes dans le contexte scientifique nord-américain, ce terme est chargé de connotations naturalisantes pour une partie des géographes français, surtout lorsqu'il est utilisé sans adjectif pour préciser son sens. C'est d'ailleurs ce risque de glissement qui incite Michel Lussault à préférer le terme de contexte à d'autres équivalents supposés dans la définition qu'il en propose dans *Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* :

« Cette perspective de contexte élargi et l'affirmation de la relation dialectique entre un évènement et un contexte sont fondamentales pour les sciences sociales en général et pour la géographie en particulier. La géographie française, toutefois, n'a pas historiquement donné une grande importance à la notion de contexte : dans le dictionnaire *Les mots de la géographie*, à l'article qui lui est consacré, on conseille de privilégier environnement ou milieu à contexte. Voilà qui paraît significatif d'une tradition et traduit la persistance d'une méfiance vis-à-vis d'un mot qui renvoie sans doute trop, pour les géographes, aux conditions sociales. Or il semble qu'il y ait un contresens à préférer milieu et environnement, dont la dénotation et la connotation naturalistes sont flagrantes, à contexte. En effet le contexte ne désigne pas tant les circonstances qui entourent un phénomène observé, mais l'ensemble des conditions de possibilités sociétales pour que ce phénomène ait lieu. Le contexte est donc moins un cadre (vision statique et synchronique), que le résultat d'un processus (vision dynamique et diachronique) qui permet qu'un "évènement" spatial quelconque [...] advienne » (Lussault, 2003 : 205, 1c).

Si la vision « dynamique et diachronique » véhiculée par cette définition du contexte est intéressante, il faut préciser qu'il est inutile car redondant de parler « d'évènement spatial » dès que l'on s'inscrit dans une conception dimensionnelle de l'espace (Ripoll, 2005, 2006, 1a ; Veschambre, 2006, 1a). De plus et bien que la définition proposée du terme de contexte dans *Les mots de la géographie* balaye assez vite les

conséquences théoriques de ces enjeux de définitions, ce dernier dictionnaire propose une entrée qui traite de la « mésologie » et s'inscrit bien dans la discussion<sup>160</sup>. Débarrassé de son travers naturalisant, la notion de milieu au sens de milieu social socialement perçu peut donc se révéler féconde pour l'analyse électorale. Elle l'est d'autant plus que l'expression connexe de « niveau méso » a récemment été utilisée dans le titre d'une journée d'étude pluridisciplinaire rassemblant politistes et géographes<sup>161</sup>. Ce sont d'ailleurs mes difficultés à comprendre cette expression qui m'ont amené à essayer de clarifier les enjeux qu'elle sous-tend.

Située entre le micro et le macro dans deux registres différents (celui de l'échelle d'analyse et celui de la logique explicative), elle est en effet source d'incompréhensions voire de malentendus problématiques à l'établissement du dialogue entre disciplines, et ce en raison de l'usage pluriel qui en est fait en géographie électorale d'un côté et en sociologie électorale ou en science politique de l'autre. D'abord et si les géographes pensent être familiers des niveaux – qu'ils soient micro, méso ou macro – c'est probablement parce que ces niveaux correspondent immédiatement dans leur esprit à des échelles, c'est-à-dire à des ordres de grandeurs que l'on peut assez facilement se représenter<sup>162</sup>. L'usage des préfixes micro et macro en sociologie ne correspond pourtant pas à cette idée d'ordre de grandeur mais renvoie aux théories sociales mobilisées pour comprendre les pratiques des individus<sup>163</sup>. De ce double point de vue disciplinaire, le texte de présentation de la journée d'étude en question s'inscrivait à mi-chemin entre les deux acceptions du terme de « niveau », **l'une faisant référence aux logiques d'explication retenues pour comprendre les pratiques électorales et l'autre renvoyant à l'idée d'ordre de grandeur** et donc d'échelle géographique, comme le suggère cet extrait :

« Pourtant, la littérature est incapable de remplir le vide entre les explications individuelles au niveau micro d'un côté et les explications relevant du système politique

---

<sup>160</sup> « Mésologie : Étude des milieux (A. Berque), adj. : *mésologique*. Voir médiance » (Brunet *et al.*, 1992 : 327).

« Médiance : [...] Le point de vue de la médiance, selon Augustin Berque, permet de fonder une *mésologie* ou science des relations d'un groupe social à son environnement. Il inclut les qualités du milieu, mais à travers les représentations que s'en fait le groupe. [...] Il n'y a pas de milieu en soi, il n'y a de milieu que représenté, agi et vécu ; s'il peut y avoir des biotopes, des écosystèmes, susceptibles d'être appréhendés en eux-mêmes et pour eux-mêmes, objectivables, et ainsi objets d'études scientifiques spécialisées, ce ne sont pas pour autant des *milieux* ; ils ne le deviennent que vus et vécus par des personnes ou des groupes » (Brunet *et al.*, 1992 : 324).

<sup>161</sup> « L'importance du niveau méso dans l'étude du succès de l'extrême droite », journée d'étude organisée par le CURAPP (UMR CNRS 6054), Amiens, 6 mars 2009.

<sup>162</sup> L'introduction du *Dictionnaire de la géographie – de la géopolitique aux paysages* de Lacoste distingue ainsi huit ordres de grandeur en géographie et le niveau méso (4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> ordre de grandeur) y correspond à l'échelle d'une aire urbaine importante.

<sup>163</sup> « Macrosociologie, microsociologie : La simplicité de la distinction masque des problèmes redoutables. Les phénomènes saisis au niveau *macrosociologique* sont globaux et caractérisent des sociétés entières ; l'approche *microsociologique* prend comme unité l'action individuelle, ponctuellement (décisions), séquentiellement (trajectoires), ou en situation d'interaction. Comment analyser chaque niveau et se déprendre des explications spontanées qu'il suscite (existence d'entités collectives dans un cas, autonomie des sujets dans l'autre) ? Comment penser le passage de l'un à l'autre sans réduire les phénomènes *macrosociologiques* au seul prolongement des conduites individuelles ou les phénomènes *microsociologiques* à l'incarnation singulière de déterminismes globaux ? » (Ansart, 1999 : 315).

ou social d'un autre côté. Durant cette journée d'étude, nous souhaitons porter le regard au niveau "mésos", et plus spécifiquement le niveau de la commune ou du voisinage » (Gombin, Warmenbol, 2009, 3a).

C'est donc jusqu'au sens accordé à micro et à macro qui peut varier selon les disciplines. De plus et contrairement aux usages profanes de la notion d'échelle, les géographes parlent souvent de petite échelle quand ils analysent un phénomène relevant d'un espace de grande taille, et de grande échelle quand l'espace étudié est de taille restreinte. Afin de limiter les incompréhensions liées aux orthodoxies sémantiques disciplinaires, les géographes utilisent parfois les termes de micro et macro pour éviter l'usage inversé des adjectifs « petits » et « grands ». Au-delà de l'impression de flou qui en ressort, cette anecdote souligne des confusions dans l'esprit de bon nombre de géographes eux-mêmes, qui confondent échelle cartographique et échelle (au sens de niveau) d'analyse des processus, comme l'ont successivement rappelé Lévy et Brunet chacun à leur manière<sup>164</sup>. Pour toutes ces raisons et en l'absence de définition pluridisciplinaire stabilisée, **c'est la notion de contexte qui semble la plus précise**, d'autant plus que l'expression *contextual effect* bénéficie d'une visibilité importante au sein de la géographie électorale anglo-saxonne et bien qu'elle y admette d'inévitables nuances (Cox, 1969, 1a ; Jones, Johnston, Pattie, 1992, 1a ; Agnew, 1996, 1a). Elle sera employée avec un adjectif précisant... son niveau (au sens d'échelle ou d'ordre de grandeur) du fait que ces niveaux (local, national, mondial, etc.) des « systèmes » de relations sociales ayant une autonomie relative car ce sont des espaces sociaux où les divers champs sociaux sectoriels interagissent de façon plus ou moins importante selon le niveau dont il s'agit. Elle sera donc entendue dans une acception restreinte afin de **décrire l'impact des contextes résidentiels (et de leurs caractéristiques sociales et/ou politiques) sur les pratiques des individus**, et ce contrairement à la distinction proposée par Sprague et Huckfeldt évoquée plus haut.

---

<sup>164</sup> « Il est courant depuis quelques décennies – et cela a même fait partie pour certains du mouvement de rénovation de la discipline – d'entendre des géographes reprendre d'autres géographes pour les prier d'inverser le sens de "grand" et "petit" à propos d'échelle. Petite échelle signifierait grand espace et inversement. On peut comprendre que, pratiquant la cartographie et s'intéressant, par ailleurs, aux échelles spatiales, les géographes aient été entraînés à leur insu vers ce glissement de sens. Le caractère récent et volontariste de l'inversion incline à penser qu'il s'agit plutôt d'une idéologie professionnelle, consistant à légitimer par la maîtrise d'un langage ésotérique une position institutionnelle. Du point de vue de la connaissance, cette attitude est en tout cas intenable. [...] Il faut donc être clair sur ce point : l'échelle cartographique et l'échelle géographique sont deux notions distinctes et qui ne doivent en aucun cas être confondues. Au-delà, la confusion entre réel et réalité a de quoi inquiéter. Cette conception pourrait paraître furieusement postmoderne si l'on ne constatait, plus prosaïquement, qu'elle trahit une difficulté persistante en géographie à penser l'objet comme objet et les outils comme outils » (Lévy, 2003 : 288).

« Le géographe n'a pas raison de confondre échelle l'échelle-fraction et l'échelle-étendue, de prendre la carte pour terrain, et de vouloir imposer à tout prix et en toutes circonstances une formulation spécifique, certes stricte à son échelle, précisément, à la place d'une expression rigoureuse quand elle est employée à bon escient. En fait, trop souvent l'on prend l'échelon pour l'échelle : une échelle à des échelons, par définition. On ne devrait pas dire "à l'échelle locale", mais "à l'échelon local", "au niveau local". On peut établir ainsi des échelles d'observation des phénomènes. Les économistes parlent volontiers d'échelle (on devrait dire d'échelon) macro, méso, micro. La géographie a traditionnellement privilégié l'échelon moyen, "mésos" (celui de la contrée, de la région), mais s'intéresse maintenant aux deux extrêmes » (Brunet, 1992 : 176).

### ***Un type d'enquête rare mais pas inédit***

Le dispositif empirique construit pour cette partie consiste en **la passation d'enquêtes par questionnaires conduites le jour même du scrutin lors de la sortie des bureaux de vote** et qui ont été menées dans un échantillon de huit communes périurbaines qui sont, par bien des aspects, exemplaires des tendances d'évolutions des communes des aires urbaines moyennes françaises (conclusion du chapitre quatre). Aux antipodes des sondages d'opinion ou d'intention de vote, les enquêtes sorties des urnes reposent sur des bases différentes même si elles ne sont pas exemptes de biais sociologiques. Bien qu'ils brisent la géographie et produisent ainsi des représentations hors-sol désincarnées et dé-historicisées, il est fait des premiers un usage quasi exclusif, voire monomaniacal, par certains électoralistes. Les secondes permettent à l'inverse de saisir les pratiques électorales dans leurs contextes sans extraire les habitants de leurs réseaux sociaux. En dépit de ces avantages, **le recours à ce type de méthode est pourtant peu fréquent**. Il faut dire aussi que l'échelle de validité (locale) de ces dernières n'est pas la même que celle des enquêtes nationales qui ont un intérêt médiatico-politique au moins aussi important que leur intérêt strictement scientifique.

Sans prétendre à l'exhaustivité et depuis une vingtaine d'années, on peut ainsi recenser une enquête dans quatre bureaux de vote d'Amiens lors du 1<sup>er</sup> tour du scrutin municipal de 1989 (Gaxie, 1993, 3a) et une campagne d'enquête réalisée conjointement par des géographes des équipes ESO et MTG à l'occasion de l'élection présidentielle de 1995 dans plusieurs bureaux de vote des agglomérations de Rouen, de Rennes et d'Angers (Nicolas, Pierre, 1999, 3a ; Girault, 2000, 1a). Plus récemment, une enquête plus approfondie a été conduite dans un bureau de vote du quartier des Cosmonautes de Saint-Denis où pas moins de onze séries de questionnaires ont été administrées sur un mode longitudinal à tous les types d'élections ou de référendums entre 2002 et 2006 (Braconnier, Dormagen, 2007, 3a). Cette enquête constitue un des points de départ d'une recherche collective de grande ampleur qui s'est notamment concrétisée dans l'existence de l'ANR PAECE (Pour une Approche Écologique des Comportements Électoraux). Ce projet collectif repose sur l'observation intensive de sites électoraux appartenant à huit départements et choisis en fonction de la diversité de leurs caractéristiques politiques et sociodémographiques : bureau de vote parisien du 16<sup>ème</sup> arrondissement, quartiers populaires de Lyon, quartiers étudiants de Montpellier, communes rurales de la Somme, etc. Son importance a d'ailleurs suscité ensuite l'intérêt des auteurs de *La France des petits-moyens* (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008, 1b) qui ont repris le questionnaire de l'équipe PAECE et l'ont utilisé dans le quartier pavillonnaire urbain de Garges-lès-Gonesse. Cependant et malgré la forte diversité des sites retenus dans l'enquête PAECE, les communes périurbaines sont les grandes absentes de l'échantillon final. On peut voir dans l'appartenance disciplinaire des chercheurs de ce programme (essentiellement politistes) une des raisons qui pourrait expliquer pourquoi l'échantillonnage constitué s'appuie avant tout sur une double partition : géographique d'un côté avec une différence urbain-rural mais

appréhendée de manière binaire, et sociologique de l'autre avec la recherche de sites socialement contrastés (quartiers urbains riches ou pauvres, communes rurales agricoles ou peuplées de retraités par exemple). L'absence du périurbain dans cette enquête, dont j'ai découvert l'existence au début de l'année 2007, n'a fait que renforcer l'idée qu'il fallait travailler sur le « tiers espace » selon l'expression de Vanier, à la fois géographiquement comme espace de l'entre-deux entre l'urbain et le rural et sociologiquement comme espace des couches moyennes entre les classes supérieures et les classes populaires.

Outre les intérêts inhérents à leur caractère contextualisé, les enquêtes « sortie des urnes » offrent **d'autres avantages méthodologiques**. Elles portent en effet sur des votes réels et effectués le jour même, alors que les sondages d'intention de vote font appel à une vision du futur sur des thèmes qui ne sont pas nécessairement préexistants dans l'esprit des sondés (effet d'imposition). Cet aspect joue donc à la fois sur la qualité et le nombre de réponses à l'enquête. On peut en effet faire l'hypothèse que le fait de réaliser l'enquête le jour même de l'élection permet de diminuer le nombre de personnes qui refusent soit le principe du questionnaire soit le fait de répondre à des questions jugées politiques. Car c'est probablement à la sortie du bureau de vote que les individus sont les moins réticents à aborder ce type de questions, ces réticences pouvant être dissipées par l'omniprésence du scrutin dans l'actualité ou d'éventuelles discussions au sein des différentes sphères de socialisation des enquêtés les jours précédents. Enfin, on peut considérer que le fait d'avoir effectivement voté, et donc parfois choisi son vote au dernier moment dans l'isoloir, quelques minutes seulement avant d'être sollicité pour un questionnaire permet de minimiser les refus de participation et les non-réponses, sans toutefois les éliminer<sup>165</sup>. Ce sont également les problèmes liés à la mémoire du vote, qui s'évanouit rapidement en particulier chez les individus les moins politisés, qui se trouvent réglés par une passation de questionnaire « à chaud ». La nécessité de réaliser l'enquête le jour du scrutin afin de maximiser le taux de réponse a d'ailleurs été utilisée comme argument de négociation auprès des autorités administratives compétentes.

### *« Choisissez un autre village monsieur ! », ou la délicate négociation de l'enquête à plusieurs échelles*

Organiser une enquête par questionnaires devant une mairie le jour d'une élection est une chose difficile et le code électoral, qui régit l'organisation des scrutins, comporte plusieurs dispositions qui compliquent la mise en place d'un tel dispositif scientifique. L'enquête a donc du être négociée à trois échelles qui correspondent à

---

<sup>165</sup> Certains enquêtés, qui ont partiellement répondu au questionnaire, ont cependant manifesté, via des commentaires écrits à la fin du questionnaire, leur surprise de voir une telle enquête le jour du scrutin : « *Ce n'était pas le jour, plutôt envoyer un courrier* » (Homme, 50-64 ans, en invalidité), « *Je suis surpris du moment : la liaison immédiate "vote" + ce bulletin à remplir peut influencer ou le vote ou la manière de remplir ce bulletin* » (Homme, 50-64 ans, cadre), ou « *Pour le vote, c'est trop perso et trop tôt après le vote* » (Homme, 35-49 ans, ingénieur).

trois niveaux de pouvoir politico-administratif : la cellule juridique du bureau des élections du Ministère de l'Intérieur, les quatre préfectures dont dépendent les communes enquêtées, et les maires des communes qui ont la charge de l'organisation et du bon déroulement des scrutins. Il est important de revenir sur quelques aspects des négociations avec ces différents acteurs, car certaines de leurs décisions ont affecté une partie du protocole d'enquête prévu au départ.

Des courriers ont d'abord été envoyés dans les préfectures pour leur demander l'autorisation d'organiser les enquêtes, pensant au départ que de telles autorisations étaient nécessaires. Ces préfectures ont dans un premier temps rendu des avis négatifs motivés par l'article L49 du code électoral qui stipule « qu'il est interdit de distribuer ou de faire distribuer, le jour du scrutin, des bulletins, circulaires et autres documents »<sup>166</sup>. Sachant que ce type d'enquête n'était pas inédit, des relances ont été envoyées aux préfectures afin de préciser ma demande en insistant notamment sur le fait que l'enquête devait absolument avoir lieu ce jour-là pour des raisons scientifiques (maximiser le taux de retour des questionnaires) et qu'il ne s'agissait pas vraiment d'une « distribution de documents » dans la mesure où les électeurs répondraient sur place, et ne repartiraient pas avec les questionnaires remplis puis déposés anonymement dans un carton sur le lieu même de l'enquête. Suite à ces compléments d'informations et à des contacts téléphoniques avec la cellule juridique du bureau des élections du ministère de l'Intérieur, il est finalement apparu, d'après une fiche mémo rédigée par cette cellule à l'attention des préfectures que :

« Ce type de sondage est pratiqué à chaque élection. La réalisation de ces sondages n'est pas soumise à autorisation préalable par le préfet. Néanmoins, il convient de respecter quelques principes : le cheminement de l'électeur pour l'accès au bureau de vote et à l'intérieur du bureau de vote ne doit pas être entravé. Le président du bureau de vote, qui dispose de la police de l'assemblée (article R49 du code électoral), peut faire cesser la gêne qui pourrait être occasionnée aux électeurs par des sondeurs trop zélés, y compris en requérant la force publique. Si le sondage s'effectue au moyen de questionnaires, les documents doivent être remplis, soit par les sondeurs, soit par les électeurs dans un emplacement aménagé à cet effet, et non distribués sur la voie publique ou dans le bureau, d'une part pour éviter d'être répandus au sol, et d'autre part, pour faire respecter les dispositions de l'article L49 du code électoral. Enfin, si les intéressés remplissent un questionnaire sur lequel ils sont amenés à indiquer le nom du candidat pour lequel ils ont voté, ce questionnaire ne doit pas prévoir la possibilité de mentionner, sur le même document, leur nom, leur adresse ou leur téléphone, afin de préserver le secret du vote (article L59 du code électoral) »<sup>167</sup>.

Cette dernière recommandation a eu des conséquences importantes dans le protocole méthodologique d'ensemble de la thèse. Il était en effet prévu initialement que la fin du questionnaire offre la possibilité aux habitants intéressés de laisser leurs coordonnées de manière à pouvoir les contacter une fois les questionnaires analysés, car l'idée de départ consistait à dégager des profils-types d'électeurs sur un mode quantitatif puis à les incarner grâce à des entretiens. Les habitants contactés en vue des entretiens n'ont donc pas pu être ciblés de cette manière, ce qui aurait pourtant

<sup>166</sup> Passages soulignés dans le courrier de réponse reçu de la préfecture du Calvados, 27 février 2007.

<sup>167</sup> C'est moi qui souligne.

considérablement simplifié le travail qualitatif. Parallèlement et afin que l'enquête se déroule le mieux possible, il était impensable de ne pas **négoier la présence des enquêteurs auprès des maires des communes concernées**, d'autant plus que l'absence d'autorisation préfectorale ne signifie pas pour autant que l'on puisse se passer d'accords municipaux. C'est donc à l'occasion d'entretiens abordant avec les maires les évolutions de leurs communes (et qui constituent une partie des matériaux de la quatrième partie) que j'avais choisi d'amener la question de l'organisation de l'enquête le jour des élections en fin de discussion c'est-à-dire une fois le contact établi<sup>168</sup>. Dans la plupart des cas, l'enquête a été acceptée assez facilement en rassurant les élus sur le fait que les préfectures avaient été contactées, en présentant ce type d'enquête comme quelque chose de courant voire d'anodin ou en promettant aux maires que je reviendrais leur présenter les enquêteurs qui seraient dans leurs communes le jour J. Les maires de Giberville et de plusieurs communes des Pyrénées-Orientales (respectivement « remplacées » par Potigny et Théza dans l'échantillon à une quinzaine de jours du 1<sup>er</sup> tour) ont par contre refusé l'organisation de l'enquête pour des raisons différentes sur lesquelles il est intéressant de revenir. Comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant, l'entretien avec le maire de Giberville s'est pourtant déroulé de manière chaleureuse et le maire a vraiment hésité à plusieurs reprises au fil de la discussion, à l'image d'autres élus qui ont par contre finalement donné leur accord :

« Dernière chose [au bout de 55 minutes d'entretien et voyant qu'un rapport de confiance s'est peu à peu installé, j'aborde le sujet de l'enquête], de mon côté je vais mener un travail d'enquête, de recherche auprès des habitants en discutant avec eux dans le cadre d'entretiens sur la commune, un peu comme on vient de faire là. Je vais donc faire d'une part ce travail d'entretiens, et d'autre part je voudrais vous demander une chose, parce qu'en fait je voudrais aussi faire une enquête par questionnaires (c'est faire remplir des questionnaires aux gens et puis après ils les remplissent tout seuls), et cette enquête par questionnaires j'aimerais bien la faire le 22 avril prochain, c'est-à-dire le jour du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle...

- oui...

- donc en fait j'aimerais bien en parler avec vous, ça s'appelle une enquête par questionnaires « sortie des urnes »... donc c'est quelque chose qu'est pas révolutionnaire, qu'est assez courant. En fait je voudrais savoir si vous seriez d'accord sur le principe, l'idée ça serait d'être là toute la journée, de l'ouverture jusqu'à la fermeture du bureau de vote, on ne serait pas dedans mais à l'extérieur du bureau, et on proposerait aux personnes qui sortent (et pas à celles qui rentrent) si elles veulent bien remplir un questionnaire qui prend en gros 10 minutes...

- attendez... moi je vais vous dire, là-dessus je suis hyper prudent, moi je veux que le préfet donne son autorisation.

- oui alors justement j'ai demandé une autorisation préfectorale...

- ouais parce que vous savez c'est important parce que je veux pas être emm... en disant oui parce que j'ai envie de dire oui, je veux pas après qu'on puisse me reprocher en disant une interprétation...

- alors ce que j'ai fait c'est que j'ai demandé une autorisation à la préfecture parce que ces questionnaires je voudrais les faire dans quatre communes et donc y aurait Giberville, Mathieu, Bellengreville et puis Anctoville. Donc j'ai demandé une autorisation préfectorale pour ces quatre communes, pour l'instant j'ai pas de réponse écrite mais la personne de la préfecture m'a dit qu'ils donneraient une autorisation de principe pour vous couvrir si y avait un recours...

- pour me couvrir moi ?

<sup>168</sup> La grille d'entretien avec les élus locaux est présentée en annexe I.

- oui mais de toute façon ils m'ont dit que ça restait soumis à l'autorisation du maire, et que si des électeurs se plaignaient le maire pourrait faire arrêter l'enquête [je commets là une première erreur en laissant imaginer à mon interlocuteur que l'enquête pourrait mal se passer].
- ouais mais les électeurs y se plaignent jamais, et quand ya un problème après... ouais... pfff... [silence] Moi ça m'ennuie [silence].
- en fait j'en ai parlé aux maires des autres communes qui sont a priori d'accord [voyant mon interlocuteur hésiter, j'essaie de mettre en avant le fait que d'autres maires sont concernés], le but c'est de proposer un questionnaire comme ça, j'en ai amené un exemplaire pour vous montrer ce que c'est... [je lui donne le questionnaire]. Dedans ya trois grandes parties et c'est bien précisé au début que c'est quelque chose de complètement anonyme, les gens le remplissent eux-mêmes et le mettent après dans une boîte en carton qui sert de fausse urne [je sens à son regard que le terme de fausse urne est une seconde maladresse de ma part], enfin plutôt d'urne fictive, que c'est un travail confidentiel et d'indépendant, et j'explique bien que c'est pas lié du tout à la mairie, que c'est un travail de recherche encadré par un labo de l'université... donc ya trois parties dedans [je commence avec lui à lire les questions, mais il me coupe au moment où j'énonce les questions portant directement sur les votes...]
- ouh là ! Moi je suis pas favorable. Je suis pas favorable ça va être mal interprété ça c'est clair...
- vous savez ce genre d'enquête « sortie des urnes » ça se fait régulièrement, par exemple y en a une qu'a été faite à Saint-Denis dans le quartier des Cosmonautes et ça c'est bien passé... [pour banaliser ce type de protocole méthodologique, je choisis alors de faire référence à l'enquête de Braconnier et Dormagen, menée dans le quartier populaire d'une ville communiste, deux points communs avec Giberville, pour tenter d'emporter son accord]
- mais ouais mais... pfff... [silence] y sont pas trop habitués [les habitants de sa commune] à ce genre de chose ici alors moi...
- mais vous savez, moi je m'attends à ce que plein de gens refusent de répondre, plus de la moitié si ça se trouve... l'idée c'est juste de proposer aux gens mais après si les gens y veulent pas on va pas les forcer...
- nan mais ça m'embête parce que bon, on a un bon contact là, moi ça m'intéresse de parler de ma ville et tout ça... bon euh... j'pratique pas la langue de bois vous vous êtes rendu compte j'espère... mais bon... pfff... moi je peux pas m'engager dans un truc comme ça. [silence] Qui c'est que vous avez contacté ? Mathieu ?
- oui Mathieu y sont d'accord, à Bellengreville il est partant aussi (évidemment si j'ai l'accord de la préfecture), et à Anctoville qu'est plutôt du rural à 25 km de Caen...
- ouais mais c'est des p'tites communes tout ça...
- et donc à Anctoville il est partant aussi... Le truc c'est que si je peux pas le faire ici il faudra que je le fasse dans une autre commune, et ça serait dommage parce que ici ça m'intéresse vraiment [je tente de valoriser sa commune en manifestant mon intérêt pour ce terrain de recherche qui aurait probablement été très riche]...
- ben oui j'm'en doute... mais ça m'ennuie...
- vous savez on insisterait pas auprès des gens, on leur proposerait juste...
- j'ai bien compris mais même en proposant aux gens... même ça... après y en a qui vont pas comprendre ça ici, c'est clair. Y vont pas comprendre que c'est quelqu'un qui travaille dans le cadre de recherches scientifiques... y vont s'dire c'est encore politique leur truc leur machin là... »<sup>169</sup>.

Le maire me proposera finalement, pour ne pas avoir à prendre la décision seul, d'en discuter dans le cadre d'un bureau municipal réunissant ses adjoints et c'est le secrétaire de mairie qui, comme convenu, me rappellera le lendemain de cette réunion de bureau :

- « Oui, bonjour c'était pour... j'tenais pas à vous donner le résultat sur votre répondeur, j' préférerais vous le dire de vive voix... le bureau municipal il s'est réuni hier et il a émis un avis défavorable... »
- ah bon... mais parce que...
- parce que y trouvent que c'est... c'est des questions... enfin qu'une partie du questionnaire est à tendance politique et que ça s'est jamais fait à Hérouville... euh à Giberville excusez-moi (parce que j'habite Hérouville) et que bon... y ont jugé que... enfin qu'y donnaient pas l'autorisation...
- bon ben tant pis je vais essayer d'étudier une autre commune alors...

<sup>169</sup> Entretien enregistré réalisé à la mairie de Giberville le 22 mars 2007.

| - ben... excusez-moi... »<sup>170</sup>.

On sent bien dans les propos de ces deux interlocuteurs qu'ils sont sincèrement gênés de devoir refuser le principe de l'enquête, le secrétaire de mairie s'excusant même alors qu'il n'y est pour rien (ce que je lui ai dit ensuite dans la discussion pour le rassurer) et allant jusqu'à confondre le nom de sa commune de résidence avec celui de la commune où il travaille, signe manifeste de sa difficulté à m'annoncer la décision. Mais le plus intéressant est **le registre argumentatif utilisé** par le maire pour justifier ses craintes (en partie alimentées par des maladroites dans mes relances) sur le mode « *y sont pas trop habitués à ça ici* » ou « *y en a qui vont pas comprendre ça ici, c'est clair* », c'est-à-dire, sans le verbaliser et presque comme s'il en avait honte, au profil social de ses administrés. La taille de sa commune est également invoquée par rapport aux autres sites enquêtés « *ouais mais c'est des p'tites communes tout ça* », comme si le fait qu'il s'agisse d'une commune plus grande rendait plus difficile une telle enquête, alors que c'est plutôt l'inverse qui tend à être prouvé en science politique, même si on peut aussi faire l'hypothèse, qui va dans le sens de celle du maire, que plus la taille de la commune augmente, plus les enjeux peuvent être considérés comme politisés.

Dans le contexte des périphéries perpignanaises, les discussions avec les élus municipaux se sont souvent faites plus pesantes et trois d'entre eux ont finalement refusé le principe de l'enquête. Ainsi dans la commune de Néfiach, le maire élu depuis un an seulement m'a dit en avoir discuté avec ses adjoints et a justifié son refus par le fait d'être nouvellement élu suite au décès accidentel du maire précédent un an avant, tout en mobilisant de nouveau l'argument de la petite taille de sa commune :

| « *J'en ai parlé à mes adjoints qui m'ont dit : tu fais une connerie... nan j'aurais été maire depuis 6 ans j'aurais pris sur moi mais là... En plus on a eu un problème dans la commune, le maire est décédé l'année dernière alors y faut pas trop traumatiser les gens, ici c'est une petite commune vous savez* »<sup>171</sup>.

Quant à l'adjoint au maire de Saint-Féliu-d'Amont contacté suite à ce premier refus, les arguments qu'il a mis en avant soulignent combien le climat politique perpignanaise semble effectivement tendu, me faisant sentir en riant que je ne suis vraiment pas un *autochtone* :

| « *Oh là je vous préviens, ça va être difficile votre histoire [l'organisation de l'enquête], moi je serais maire je vous dirais non... et puis en plus il y a les municipales en 2008...*  
- oui mais bon c'est partout en France les municipales en 2008...  
- oui mais ici c'est pas pareil, vous n'êtes pas du coin vous ! »<sup>172</sup>.

Le refus du troisième maire a été encore plus brutal mais doit par contre être imputé, avec un peu de réflexivité, à une maladroite méthodologique de ma part. En raison de la proximité immédiate entre certains entretiens – tous menés entre février et début avril 2007 – et la date du scrutin, ce maire a probablement mal perçu ma demande, se sentant en quelque sorte trahi par une question intervenant de manière

---

<sup>170</sup> Discussion téléphonique enregistrée avec le secrétaire de mairie de Giberville, le 3 avril 2007.

<sup>171</sup> Discussion téléphonique avec le maire de Néfiach, le 4 avril 2007.

<sup>172</sup> Discussion téléphonique avec un adjoint de Saint-Féliu-d'Amont, le 5 avril 2007.

trop tardive au cours de l'entretien, entretien mené qui plus est au téléphone, ce qui complique l'établissement d'un rapport de confiance entre enquêteur et enquêté :

« De mon côté je vais continuer mon travail d'étude et je pense que je vais venir discuter avec des habitants, bon pas tout de suite mais dans quelques mois je pense...et puis ce que je voudrais faire aussi dans la commune, enfin ce que je vais faire aussi dans d'autres communes d'ailleurs, toujours pour essayer de voir comment est-ce que les habitants se sentent dans la commune, c'est réaliser un questionnaire auprès des habitants...

- oui...

- et ce questionnaire-là j'aimerais bien le faire le 22 avril prochain c'est-à-dire le jour du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle. Donc en fait ce que je voulais vous demander c'est si vous étiez [il me coupe]

- donc finalement votre intervention est plus politisée qu'autre chose !

- pardon ?

- votre intervention est politisée !

- c'est-à-dire ?

- écoutez si vous voulez faire un questionnaire juste le jour du 22 avril ça me semble évident non ?

- mais en fait c'est ce que je vous ai dit au début : je fais une thèse sur les évolutions sociales des communes, et puis j'essaie de voir comment ces évolutions influencent le vote des habitants...

- oui...

- c'est pour ça que je vous ai demandé par exemple comment ça vote sur votre commune.

- donc c'est bien ce que je dis, c'est politisé »<sup>173</sup>.

La discussion continue ensuite, puis le ton se détend un peu quand j'explique à ce maire que c'est aussi pour l'organisation de l'enquête que je l'appelle et que rien ne se fera sans son accord. Je lui propose alors de lui envoyer un exemplaire du questionnaire pour qu'il réfléchisse, puis entame la lecture des questions au téléphone à sa demande. Comme le maire de Giberville, il reprend la parole quand je liste les questions portant sur les élections de la 2<sup>ème</sup> partie du questionnaire et me dit « c'est cette 2<sup>ème</sup> partie qui me dérange énormément ». Lorsque je tente ensuite de le rassurer sur les modalités d'organisation de l'enquête ou la demande d'autorisation à la préfecture, la discussion reprend sur un ton houleux voire menaçant :

« Ah non mais là vous ne rentrerez pas dans le bureau, ça c'est sûr !

- mais je vous dis justement qu'il n'est pas question que nous entrions dans le bureau...

- et vous en ressortirez aussitôt hein !

- ... donc on voudrait proposer uniquement aux personnes qui sortent du bureau de répondre au questionnaire, sans les embêter...

- non mais ça vous le ferez à l'extérieur mais pas dans ma mairie...

- bien sûr, c'est pour ça que ça s'appelle une enquête « sortie des urnes », d'ailleurs les gens qui acceptent remplissent eux-mêmes, comme ça c'est complètement anonyme, et puis le mettent après dans un carton pour... [il me coupe de nouveau]

- ça je vous le dis franchement je n'y tiens pas du tout mais alors pas du tout ! Et plus vous parlez là sur ce terrain ça me gêne énormément et... non... je souhaite que vous ne le fassiez pas, je vous le dis très sincèrement...

- parce que ?

- parce que ça ne me plaît pas. Ça va bloquer certaines personnes et... vous le faites par courrier si vous voulez mais le jour du vote non, je... non ça me gêne énormément. J'appellerai la préfecture à ce sujet vous savez !

- mais justement je vous ai dit que je les avais contactés et...

- oui oui mais moi aussi je vais le faire. Vous êtes monsieur Rivière c'est ça ? Vous pouvez me donner vos coordonnées s'il vous plaît ? [en dépit de la formule de politesse qu'il utilise, il me demande de décliner mon identité comme un ordre]

<sup>173</sup> Entretien téléphonique enregistré avec ce maire, le 3 avril 2007.

- non moi cette partie politique, en plus le jour du scrutin, me dérange beaucoup et je souhaite que vous ne le fassiez pas...  
- mais j'ai contacté d'autres maires et ils sont d'accord...  
- et bien je préfère que vous ne veniez pas chez nous, choisissez un autre village monsieur ! [...] Et surtout ne parlez pas... surtout ne parlez pas de la commune et de mon entretien hein ! Parce que là je réagis violemment je vous le dis, je vous préviens de suite ! »<sup>174</sup>.

Ces réactions montrent la nécessité de présenter la manière dont on a tenté de minimiser au maximum les non-réponses des électeurs, eux aussi surpris par l'enquête.

### *Sur quelques éléments matériels d'organisation du protocole*

Afin de prendre en compte le caractère sensible des thèmes abordés, ce sont des questionnaires auto-administrés qui ont donc été mis au point. L'objectif de cette technique est de **réduire au maximum la situation induite par le rapport social nécessairement dissymétrique entre enquêteur et enquêté**, les gênes ou les hontes que cette situation inhabituelle provoque nécessairement, en particulier pour les individus les moins dotés en ressources culturelles. Il est en effet établi que certains votes sont socialement valorisants (le vote écologiste par exemple si l'on se place du côté de ceux qui produisent les normes dominantes) et donc souvent sur-déclarés par les enquêtés, tandis que d'autres choix électoraux (comme le vote d'extrême droite par exemple) sont perçus comme socialement moins acceptables et donc sous-déclarés par les sondés. Les instituts de sondage sont ainsi contraints de « redresser » les estimations de certains votes, notamment ceux portés sur les candidats d'extrême-droite, pour pallier les refus de répondre (Garrigou, 2006, 4a ; Lehingue, 2007, 4a).

S'il permet de collecter d'importantes *quantités* de questionnaires en un temps réduit, la contrepartie est que ce mode de passation ne garantit pas la *qualité* du contenu des questionnaires tels qu'ils sont remplis, notamment parce qu'il exclut une partie importante des enquêtés qui ont des difficultés avec la lecture et pour lesquels il est difficile de venir demander de l'aide à des enquêteurs universitaires, violence symbolique oblige<sup>175</sup>. D'un point de vue pratique, le recours à la technique de l'auto-administration est d'autant plus important que la réalisation d'une vague d'enquête simultanée dans huit communes implique la participation de nombreux enquêteurs. En termes de faisabilité, le choix des questionnaires auto-administrés permet donc de pouvoir gérer, dans le cadre d'une enquête à volonté exhaustive à l'échelle d'un bureau de vote, le flux des électeurs qui sortent du bureau de vote tout en mobilisant un nombre assez réduit d'enquêteurs (tableau 5.1).

Les enquêteurs partagent de nombreux points communs puisqu'ils sont tous relativement jeunes (entre 18 et 35 ans) et suivent (ou ont suivi) pour la plupart des cursus d'études supérieures dans des disciplines des sciences sociales. Les équipes ont

---

<sup>174</sup> Le nom de ce maire et de sa commune ne sont donc pas mentionnés, contrairement aux autres.

<sup>175</sup> Quelques personnes, notamment parmi les plus âgées, ont cependant pris sur elles pour venir demander aux enquêteurs de leur administrer le questionnaire.

été constituées de manière à ce que soit présent sur chaque site (sauf dans trois sites non caennais), au moins un enquêteur disposant déjà d'une expérience de recherche mobilisant des techniques qualitatives (signalé dans le tableau par une \*), de manière à pouvoir aider les autres face à des situations plus complexes à gérer. Les binômes d'enquêteurs présents sur les sites messins et perpignanais sont toutefois plus jeunes, moins dotés en titres universitaires et surtout moins nombreux par rapport au nombre d'inscrits des bureaux qu'ils avaient à prendre en charge, ce qui explique en partie que les taux de retour des questionnaires enregistrés dans ces sites soient plus faibles, comme on le verra ensuite<sup>176</sup>. L'ensemble des équipes sont mixtes, et la consigne a été donnée – suite à des conseils de Dormagen qui avait déjà une expérience pratique de ces enquêtes – aux enquêteurs masculins de privilégier dans la mesure du possible la distribution de questionnaires aux électrices, et réciproquement. Certaines propriétés des enquêteurs (genre, âge, style vestimentaire, *hexis* corporelle, etc.) sont en effet directement visibles par les enquêtés, ce qui a nécessairement un impact sur la participation à l'enquête, même lorsque les questionnaires sont auto-administrés.

Tableau 5.1. Quelques propriétés sociales des enquêteurs

Aire urbaine	Commune	Taille du bureau (en nb d'inscrits)	Enquêteurs	Quelques propriétés des enquêteurs
Caen	Anctoville <i>Bureau Anctoville</i>	293	Jean Rivière* Élodie Levesque	<i>Homme, 25 ans</i> <i>Doctorant en Géographie</i> <i>Femme, 23 ans</i> <i>L3 en Géographie</i>
Caen	Anctoville <i>Bureau Sermentot</i>	219	Maxime Marie* Sophie Castets	<i>Homme, 26 ans</i> <i>Doctorant en Géographie</i> <i>Femme, 23 ans</i> <i>M2 en Histoire</i>
Caen	Bellengreville	1064	Fabrice Ripoll* Johnny Douvinet Mélanie Goac	<i>Homme, 34 ans</i> <i>Docteur en Géographie</i> <i>Homme, 26 ans</i> <i>Doctorant en Géographie</i> <i>Femme, 24 ans</i> <i>L3 en Lettres</i>
Caen	Mathieu <i>Bureau Gpe scolaire</i>	680	Olivier Thomas* Céline Fitour Sylvain Foucher	<i>Homme, 26 ans</i> <i>Doctorant en Géographie</i> <i>Femme, 25 ans</i> <i>M2 en Géographie</i> <i>Homme, 26 ans</i> <i>M2 en Géographie</i>
Caen	Potigny <i>Bureau n°2</i>	565	Michael Bermond* Hélène Lethellier Anthony Tusseau	<i>Homme, 33 ans</i> <i>MCF en Géographie</i> <i>Femme, 31 ans</i> <i>M2 en Psychologie</i> <i>Homme, 29 ans</i> <i>M2 en Géographie</i>
Perpignan	Llupia	1448	Guilhem Tinet Christelle Pesquie	<i>Homme, 22 ans</i> <i>L3 en Géographie</i> <i>Femme, 19 ans</i> <i>L1 en Géographie</i>
Perpignan	Théza	896	Bruno Ginestou Maëva Ricouard	<i>Homme, 20 ans</i> <i>L2 en Géographie</i> <i>Femme, 18 ans</i> <i>L1 en Géographie</i>
Metz	Peltre	1287	Emy Gorizia Maud Massias	<i>Femme, 21 ans</i> <i>L3 en Géographie</i> <i>Femme, 21 ans</i> <i>L3 en Géographie</i>
Metz	Giraumont	919	Khadija Noura* Philippe Lhotte	<i>Femme, 27 ans</i> <i>Doctorante en Sociologie</i> <i>Homme, 19 ans</i> <i>L2 en Géographie</i>

Afin de standardiser au maximum le protocole entre les différents sites, les enquêteurs ont tous été réunis pour une réunion où des consignes d'accroche leur ont

<sup>176</sup> Ces enquêteurs sont essentiellement des étudiants des UFR de géographie des universités de Metz et de Perpignan, que j'ai recrutés par affichage ou en contactant des associations étudiantes. Les étudiants ont été payés 50 euros chacun pour la journée en guise de dédommagement, et je dois leur envoyer les principaux résultats des enquêtes dont ils ont grandement contribué à la réussite. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés de leur investissement dans ce projet.

été données (ou envoyées par mail pour les non-caennais), ainsi que des consignes secondaires en matière de comptages et d'observations à réaliser *in situ* (voir les annexes F et G)<sup>177</sup>. Il est cependant impossible de maîtriser a priori l'ensemble des conditions de la passation de l'enquête et comme le note François De Singly :

« La maîtrise totale du questionnement est un objectif inaccessible, les impondérables des interactions, la variation sociale des réactions du public empêchant un contrôle absolu de la situation d'enquête – et c'est d'une certaine manière heureux. Cela n'interdit pas la poursuite de la réflexion pour améliorer l'objectivation des conduites et des représentations par le détour obligé, dans le cas du questionnaire, au langage » (1992 : 87, 4c).

C'est précisément l'objet du point suivant que de présenter la manière dont ont été conçus la présentation et l'enchaînement des problématiques abordées.

### *L'occultation délibérée de la dimension politique du questionnaire*

La ligne directrice tenue dans la construction du questionnaire consiste à **privilégier la cohérence expressive des enquêtés** de façon ce qu'ils s'expriment de la manière la plus naturelle possible en dépit de la contrainte que représente le questionnaire en tant qu'instrument de mesure. La situation d'enquête reposant sur un rapport social très spécifique, l'accroche du questionnaire a pour objectif de rassurer les enquêtés sur le cadre dans lequel ils sont sollicités (figure 5.1). Les logos du CNRS et du laboratoire y figurent de manière à situer le cadre de l'enquête par rapport à des institutions bénéficiant d'une forte légitimité, même si l'image accordée à ces institutions varie nécessairement selon la position des enquêtés dans l'espace social :

« Par ailleurs, si l'évocation d'une étude pour "l'université" a pu nous attirer les bonnes grâces de certains électeurs, plutôt de gauche, pour qui le mot, passé le premier effet intimidant, fonctionne comme un sésame, cela peut fort bien avoir joué comme un "repoussoir" sur une autre frange de l'électorat » (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008 : 266, 1b).

Au regard des inquiétudes de certains élus sur l'assimilation de ce travail avec les équipes municipales en place, le recours aux logos, à l'adresse officielle de l'université et à des caractères gras rappelant le caractère « indépendant » et l'utilisation dans un « cadre scientifique » de résultats « confidentiels et anonymes » avaient pour but de **lever d'éventuels soupçons des habitants quant à la possible instrumentalisation politique de l'enquête**, en particulier à un an des élections municipales de 2008<sup>178</sup>.

---

<sup>177</sup> Pour une enquête devant se dérouler en extérieur, les conditions météorologiques ont été particulièrement favorables et globalement identiques dans les trois aires urbaines. Les enquêteurs portaient des tenues adaptées à la chaleur, et je leur avais d'ailleurs demandé de s'habiller de manière décontractée afin de tenter de standardiser leur apparence vestimentaire.

<sup>178</sup> C'est en raison de cette proximité temporelle avec les scrutins municipaux que j'ai choisi de ne pas organiser de réunions publiques de restitution des résultats de l'enquête pendant l'année 2008, en dépit du fait que ces réunions aient pourtant été promises aux maires et à plusieurs enquêtés. Des entretiens auprès des habitants devant se dérouler en 2009, j'ai préféré tenir ces réunions après la fin de la thèse, bien que ces réunions soient souvent de riches moments d'observation, comme l'ont montré Sylvain Barone et Aurélie Troupel lors de la journée d'étude *Battre campagne – Les élections municipales en milieu rural*, Montpellier, 11 avril 2008.

**Figure 5.1. Le contenu du questionnaire**



**Jean Rivière**  
 Étudiant en thèse de géographie

Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés – UMR ESO 6590 CNRS  
 Université de Caen Basse-Normandie, Esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex  
 ☎ 06.70.35.03.55 – jean.riviere@unicaen.fr



**Merci de prendre quelques minutes (5 mn environ) pour répondre à ce questionnaire.**

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d’une thèse de géographie que je prépare à l’université de Caen. Dans mon étude sur votre commune, **vosre opinion m’intéresse beaucoup**. Ce document est **confidentiel et anonyme**. Mon travail est **indépendant**, ses résultats seront utilisés uniquement dans un **cadre scientifique**.

Si vous avez des questions, n’hésitez pas à aller voir la personne qui vous a distribué ce questionnaire.

**D’ABORD, QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE COMMUNE**

**A1. Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune ?**  
 Moins de 5 ans     De 5 à 15 ans     Plus de 15 ans     Depuis toujours

**A2. Si vous avez habité ailleurs, dans quelle commune habitez-vous juste avant d’être ici (indiquez le quartier dans le cas d’une grande ville) ? .....**

**A3. Dans votre ancien logement, vous étiez...**     Locataire du parc privé     Locataire HLM  
 Logé gratuitement     Propriétaire avec prêt en cours     Propriétaire avec prêt fini de payer

**A4. De quel type de logement s’agissait-il ?**     Un logement individuel (ex : un pavillon)  
 Un logement collectif (ex : un immeuble)

**A5. Pour quelles raisons êtes-vous venu habiter ici ? .....**  
 .....

**A6. Dans quelle partie de la commune se trouve votre logement actuel ?**  
 Dans le bourg ou le centre     Dans un lotissement proche du bourg  
 Dans un hameau isolé     Dans un lotissement à l’écart du bourg

**A7. Dans votre logement actuel, vous êtes...**     Locataire du parc privé     Locataire HLM  
 Logé gratuitement     Propriétaire avec prêt en cours     Propriétaire avec prêt fini de payer

**A8. De quel type de logement s’agit-il ?**     Un logement individuel (ex : un pavillon)  
 Un logement collectif (ex : un immeuble)

**A9. Quelle image avez-vous de votre commune et de ses changements? .....**  
 .....

**A10. Quelle image avez-vous d'une ville comme Caen et de ses changements ?** .....

.....

**A11. Participez-vous à la vie de la commune (ex : conseil municipal, association...) ?**

Non  Oui, précisez la participation : .....

**A12. Quelles sont vos relations avec vos voisins ?** .....

.....

**A13. Là où vous habitez, vous vous sentez ...**  Très bien  Plutôt bien

Très mal  Plutôt mal

**A14. Aimeriez-vous changer de quartier ou de commune ?**

Non  Oui (précisez pour quelles raisons) : .....

**QUELQUES QUESTIONS RAPIDES SUR LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI**

**B1. Il y a quelques minutes, quand vous avez voté, quel a été votre choix ?**

G. Schivardi (PT)  A. Laguiller (LO)  O. Besancenot (LCR)  J. Bové (Alter.)  
 M.-G. Buffet (PCF)  D. Voynet (Les Verts)  S. Royal (PS)  F. Bayrou (UDF)  
 N. Sarkozy (UMP)  F. Nihous (CPNT)  P. De Villiers (MPF)  J.-M. Le Pen (FN)  
 Un bulletin blanc ou nul

**B2. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?** .....

.....

**B3a. Et lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002, vous souvenez-vous de ce que vous aviez fait ?**

Je n'étais pas inscrit sur les listes  Je n'avais pas voté  J'avais voté blanc ou nul  
 J'avais voté pour un(e) candidat(e)  Je ne me souviens pas

**B3b. Si vous aviez voté pour un(e) candidat(e), c'était pour...**

A. Laguiller (LO)  A. Glukstein (PT)  O. Besancenot (LCR)  R. Hue (PC)  
 N. Mamère (Verts)  C. Taubira (PRG)  J.-P. Chevènement (PR)  L. Jospin (PS)  
 C. Lepage (CAP21)  F. Bayrou (UDF)  J. Chirac (UMP)  C. Boutin (UMP)  
 A. Madelin (DL)  J. Saint-Josse (CPNT)  B. Mégrét (MNR)  J.-M. Le Pen (FN)

**B4. En général, parlez-vous de politique avec ...** votre famille  Oui  Non

vos amis  Oui  Non

vos collègues  Oui  Non

vos voisins  Oui  Non

**B5. En général, vous vous intéressez à la politique...**  Beaucoup  Assez

Pas vraiment  Pas du tout

**B6. Vous vous considérez plutôt comme ...**

« d'extrême gauche »  « de gauche »  « de centre gauche »  « de centre droit »

« de droite »  « d'extrême droite »  autre réponse (précisez) : .....

**POUR FINIR, QUELQUES QUESTIONS PLUS GÉNÉRALES**

- C1. Vous êtes...**     Un homme                       Une femme
- C2. Quel âge avez-vous ?**     De 18 à 25 ans     De 26 à 34 ans     De 35 à 49 ans  
    De 50 à 64 ans     Plus de 65 ans
- C3. Etes-vous ?**     Célibataire                       En concubinage ou union libre  
    Marié(e) ou pacsé(e)     Séparé(e) ou divorcé(e)                       Veuf (veuve)
- C4. Avez-vous des enfants ?**     Non                       Oui (précisez combien à charge) : ....
- C5. Votre formation...**     Sans diplôme     Certificat d'études     Brevet des collèges  
    CAP ou BEP     Bac professionnel     Bac général / technologique  
    Bac +2                       Bac +3 ou Bac +4     Bac +5 et plus

- C6. Quelle est votre situation actuelle ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)**
- Emploi (précisez votre profession).....
- Études ou formation en cours (précisez lesquelles) : .....
- Recherche d'emploi (précisez l'emploi, depuis quand vous cherchez).....
- Retraité(e) (précisez votre ancienne profession).....
- Autre (précisez).....

**Si actuellement vous n'avez pas d'emploi, passez directement à la question C17**

- |   |   |
|---|---|
| <b>C7. Si vous avez un emploi, vous êtes...</b>                 | <b>C8. Dans quel secteur d'activité ?</b>                             |
| <input type="checkbox"/> Agriculteur                            | <input type="checkbox"/> Agriculture, sylviculture                    |
| <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant                    | <input type="checkbox"/> Industrie, production d'énergie              |
| <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise, profession libérale | <input type="checkbox"/> Bâtiment, génie civil, transports            |
| <input type="checkbox"/> Cadre                                  | <input type="checkbox"/> Commerces                                    |
| <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire               | <input type="checkbox"/> Services aux particuliers et aux entreprises |
| <input type="checkbox"/> Employé                                | <input type="checkbox"/> Services financiers ou immobiliers           |
| <input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié                       | <input type="checkbox"/> Services publics non marchands               |
| <input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié                   |   |

- Si vous avez un emploi, vous êtes...**
- C9.**     À votre compte     Salarié dans le privé     Salarié dans le public
- C10.**     en CDI                       en CDD                       en intérim                       en stage
- C11.**     à temps plein     à temps partiel (et ce n'est pas assez)     à temps partiel (et c'est bien)
- C12. L'année prochaine, la possibilité d'avoir une promotion dans votre entreprise est...**
- Presque inexistante     Faible                       Élevée                       Très élevée
- C13. L'année prochaine, le risque de perdre votre emploi est...**
- Presque inexistant     Faible                       Élevé                       Très élevé
- C14. Si vous perdiez votre emploi actuel, retrouver un emploi au moins équivalent serait...**
- Très facile                       Plutôt facile                       Plutôt difficile                       Très difficile

**C15. Vous arrive-t-il d'éprouver dans votre travail les sentiments suivants ? (vous pouvez cocher autant de cases que vous voulez)**

- L'impression d'être reconnu à votre juste valeur                       La fierté du travail bien fait  
 L'impression de faire quelque chose d'utile aux autres                       Le sentiment d'être exploité  
 Le sentiment que n'importe qui pourrait faire votre travail                       L'ennui

**C16. Etes-vous heureux dans votre travail ?**

- Très heureux     Plutôt heureux                       Plutôt pas heureux                       Pas heureux du tout

**C17. Pouvez-vous compléter ce rapide tableau sur votre famille proche ?**

	Activité / Profession (ex : ouvrier sidérurgiste, institutrice retraitée...)	Position et engagement politiques (ex : de droite, militant socialiste...)
Conjoint(e)	...	...
Père	...	...
Mère	...	...

**C18a. Vous êtes plutôt...**

- Croyant et pratiquant                       Croyant non pratiquant  
 Croyant et pratiquant occasionnel     Non Croyant

**C18b. Si vous êtes croyant, vous êtes...**

- Catholique                       Musulman  
 Protestant                       Juif

**C19. Dans quelle tranche se situent les revenus mensuels de votre ménage (salaire net + salaire net du conjoint si vous êtes en couple + aides sociales...) ?**

- Moins de 1200 euros                       De 1200 à 1700 euros                       De 1700 à 2300 euros  
 De 2300 à 3200 euros                       De 3200 à 4200 euros                       Plus de 4200 euros

**C20. Pouvez-vous cocher les cases qui correspondent à ce que vous (et votre conjoint) vous possédez...**

- Votre logement                       Une résidence secondaire  
 Une entreprise, un commerce, des terres                       Des valeurs mobilières (actions...)  
 Un livret A (à la caisse d'épargne...)                       Des biens immobiliers (appartement à louer)

**MERCI ENCORE DE VOTRE PARTICIPATION !**

**Vous pouvez déposer le questionnaire dans le carton situé à côté de la personne qui vous l'a donné.**

Remarques, réactions, critiques sur le questionnaire : .....

.....

.....

De la même manière, j'ai choisi de me présenter d'un côté en tant qu'étudiant de manière à pouvoir profiter de la sympathie des enquêtés – bien que là encore cette sympathie varie fortement en fonction des systèmes de représentations des individus – en jouant sur la figure du jeune étudiant à aider (Beaud, Weber, 1998, 4a), et de l'autre côté en me définissant comme « étudiant en thèse », de manière à réaffirmer le caractère « sérieux » et « scientifique » du travail. Cette stratégie semble avoir été relativement efficace, du moins si l'on s'en remet aux nombreuses remarques d'encouragement ou de sympathie venant d'enquêtés issus de mondes sociaux variés :

« Continuer comme cela !! » (Homme, 18-25 ans, étudiant en bac pro plasturgie) ; « Bon courage dans la continuation de vos études » (Femme, 18-25 ans, en formation de secrétaire médico-sociale) ; « J'espère que ces questions vous aideront dans votre thèse, bon courage et bonne continuation » (Femme, 26-34 ans, Bac pro, chômeuse) ; « Pour aider un étudiant » (Femme, 35-49 ans, Bac+2, employée) ; « Pour la bonne cause de la personne et son travail » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, ouvrier qualifié) ; « Questions un peu personnelles mais si c'est pour aider un étudiant c'est avec plaisir » (Femme, 65 ans et plus, Bac+2, retraitée) ; « Bon courage et succès pour vos études » (Femme, 50-64 ans, Bac+3/4, enseignante) ; « Bonne chance pour ta thèse. Un collègue qui est passé par là et qui sait ce que c'est » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, enseignant retraité).

Dans le même temps et pour ne pas produire un sentiment de violence symbolique chez les enquêtés les moins dotés en ressources culturelles, l'esprit de l'accroche était de **valoriser leurs compétences** en rappelant que leur « opinion m'intéresse beaucoup » tout en précisant qu'ils n'hésitent pas à poser des questions aux enquêteurs présents sur place. Mon nom et mes coordonnées personnelles figurent également au début du questionnaire plutôt qu'à la fin pour tenter de symétriser au maximum le rapport enquêteur-enquêté. Enfin, la présentation du thème de « l'étude », préféré au terme d'enquête chargé de connotations inquisitrices, est délibérément minimaliste et ne mentionne pas la dimension politique du questionnaire afin de ne pas effrayer les enquêtés<sup>179</sup>. Ce choix méthodologique, effectué pour préserver un taux de retour qui aurait inmanquablement été affecté par une présentation explicitement politique du questionnaire, a sans surprise suscité de nombreux commentaires chez les enquêtés. Outre les réactions classiques de protestation sur le mode « c'est indiscret », d'autres ont exprimé leur surprise de voir la dimension politique de l'enquête occultée ou ont dit leur étonnement de voir un objet comme le vote investi par un géographe :

« Quel dommage de ne pas écrire sur ce papier le sujet de votre thèse. Actuellement on se méfie un peu de tout et vous risquez de ne pas être remercié de votre travail » (Femme, 35-49 ans, cadre) ; « Certaines questions ne correspondent pas du tout à l'enquête » (Femme, 35-49 ans, enseignante) ; « Est-ce bien un questionnaire sur Bellengreville ? » (Femme, 35-49 ans, secrétaire comptable) ; « Pour de la géographie poser des questions politiques je trouve ça plutôt bizarre !!! » (Femme, 50-64 ans, infirmière retraitée) ; « Pour une thèse de géographie beaucoup de questions indiscrettes sur la politique et la religion, mais peut être intéressant » (Femme, 18-25 ans, esthéticienne) ; « Curieuse "géographie". Prosit ! » (Homme, 65 ans et plus, ingénieur retraité) ; « Géographie mais également politique, non ? Bonne chance et bon courage pour la thèse ! » (Femme, 35-49 ans, Professeure des écoles) ; « Il aurait fallu préciser que c'était une enquête GEO-POLITIQUE et non géographique » (Homme, 35-49 ans, artiste).

<sup>179</sup> Voir l'annexe F qui précise aux enquêteurs les attitudes à adopter en cas de questions des enquêtés sur les thématiques abordées dans le questionnaire.

Il n'est d'ailleurs pas anodin que les enquêtés qui se sont permis de réagir sur ce dernier registre, comme sur les autres d'ailleurs, soient généralement les mieux dotés en titres scolaires et souvent issus du monde enseignant. Ces sentiments d'une partie des enquêtés, qui se sont aussi exprimés oralement sur tous les sites, s'expliquent par la présentation de l'enquête mais aussi par la structuration en parties du questionnaire.

### *La structuration et le contenu du questionnaire*

Comme tous les questionnaires sur une pratique ou un ensemble de pratiques, celui construit dans le cadre de la thèse comprend en effet deux grands moments. L'un est consacré à l'objet proprement dit (ici les comportements électoraux qui sont abordés dans la partie B) et l'autre doit permettre de mettre à jour les déterminants sociaux de cette pratique (ici la partie A qui porte sur l'ancrage communal et la trajectoire résidentielle et la partie C qui permet d'approcher les propriétés sociodémographiques et socioéconomique des répondants). Comme le rappelle De Singly :

« Les questions sur les déterminants sociaux n'ont pas à être placées en début d'enquête (même si c'est la tradition de l'INSEE ou de l'INED). Les individus ne comprennent pas pourquoi il leur faut d'abord décliner l'arbre généalogique de la famille (la profession du grand-père, de la grand-mère, du père, de la mère, etc.) avant de décrire leurs activités sportives ou leurs préférences alimentaires » (1992 : 79-80, 4c)

Pour autant, il était impensable de démarrer le questionnaire avec les thèmes relevant des élections et c'est donc la partie A intitulée « *D'abord, quelques questions sur votre commune* » qui figure en premier, de manière à **mettre progressivement en confiance le répondant avec les questions apparemment les plus anodines**. Cette partie sert d'abord à évaluer l'ancrage et la trajectoire résidentielle (ancienneté de résidence, ancienne commune de résidence, statut actuel et précédent d'occupation du logement, type précédent et actuel de logement occupé). On y a également ajouté une question sur la localisation du logement au sein du territoire communal dans la mesure où l'on voulait tester les rapports entre les pratiques électorales et l'environnement résidentiel immédiat qui renvoie aussi à la distance physique et sociale à autrui, d'autant plus que la commune de Mathieu comporte un lotissement semi-fermé manifestement à l'écart du reste du tissu villageois. Des questions ouvertes font ensuite progressivement leur apparition de manière à cerner les motivations de l'installation des habitants (A5) puis l'image de la commune et de ses évolutions (A9) et l'image de la ville-centre de l'aire urbaine et de ses évolutions (A10). Importantes au regard de l'hypothèse qui avance que la perception du contexte sociorésidentiel a des conséquences sur le plan des comportements électoraux, ces questions se sont toutefois révélées *a posteriori* assez mal formulées. Elles ne satisfont en effet pas à une règle élémentaire de la construction d'un questionnaire, règle qui veut que l'on pose uniquement une question (aux enquêtés) par question (de recherche). Or ces deux questions (A9 et A10), telles qu'elles sont formulées « *Quelle image avez-vous de votre commune [ou d'une ville comme Caen pour la question A10] et de ses changements ?* »,

ont apparemment été difficilement perçues par une partie des répondants parce qu'elles mélangent une opinion sur la perception d'un état (l'image actuelle) et d'une mutation (la trajectoire amorcée par la commune). Enfin, les dernières questions de la partie A envisagent l'existence et l'intensité des relations sociales tissées à l'échelle communale (participation à la vie de la commune, relations de voisinage) puis abordent la satisfaction vis-à-vis de la localisation résidentielle (sentiment d'être là positif ou négatif), tout en laissant aux répondants la possibilité de se projeter dans l'avenir (volonté de déménager).

En dépit de son titre qui sert à banaliser les questions qu'elle contient, la partie B intitulée « *Quelques questions rapides sur la journée d'aujourd'hui* » plonge le répondant dans le vif du sujet. Elle doit permettre d'**approcher les rapports qu'entretient le répondant à la politique ainsi que ses comportements électoraux passés et récents**. En général, les enquêtes d'opinion débutent par des questions sur l'intérêt porté à la politique afin de mettre en confiance le sondé. Même si elles présentent l'avantage apparent d'être plus anodines comme entrée en matière, ces accroches induisent pourtant un biais majeur, car il est établi que le degré d'intérêt pour la politique varie selon que les questions de compétence politique interviennent avant ou après ces questions sur l'intérêt pour la politique :

« Si ces questions sur la compétence sont placées avant, les individus qui ne maîtrisent pas le savoir complexe du domaine considéré hésitent moins à avouer être intéressés. Cet ordre (compétence avant intérêt) permet aux individus de mettre en valeur une cohérence personnelle beaucoup plus aisément que dans l'ordre inverse. Que faire lorsqu'on avoue être très intéressé, croyant que c'est la bonne réponse légitime, et qu'ensuite une forme de test révèle son incompétence ? » (De Singly, 1992 : 79, 4c)

La partie B débute donc par la question la plus sensible « *Il y a quelques minutes, quand vous avez voté, quel a été votre choix ?* », puis envisage les raisons de ce choix grâce à une question ouverte (B2). Les répondants sont ensuite invités à revenir sur leur comportement lors de l'élection présidentielle de 2002, la formulation veillant à ne pas délégitimer ceux qui auraient oublié leur attitude de l'époque (« *Et lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002, vous souvenez-vous de ce que vous aviez fait ?* ») qui peuvent alors choisir la modalité « je ne me souviens pas ». Cette dimension rétrospective est d'autant plus importante que les mobilités électorales ont été importantes entre les scrutins présidentiels de 2002 et de 2007. Suivent ensuite des questions sur les sphères de sociabilité (famille, amis, collègues, voisins) au sein desquelles les répondants disent avoir des discussions politiques, ce qui permet de discuter un des présupposés des effets d'entraînement, notamment au lieu de résidence (B4). L'intérêt pour la politique est alors abordé (B5) au travers d'une question fermée pour laquelle quatre modalités sont proposées de manière à éviter ce qui arrive fréquemment lorsqu'un nombre impair de réponses est proposé, à savoir que les enquêtés utilisent la modalité de réponse intermédiaire dite case-refuge. Enfin, c'est une question sur l'auto-positionnement politique qui clôt la partie B du questionnaire. Elle est elle aussi construite grâce à un nombre pair de modalités de réponses symétriques, plus une case

« *autre réponse* » invitant le répondant à indiquer son positionnement politique lui-même s'il ne se reconnaît pas dans la grille proposée.

La partie C, intitulée « *Pour finir, quelques questions plus générales* », occupe la moitié du volume du questionnaire et a pour but de **cerner le mieux possible la position et la trajectoire sociales de l'enquêté à l'aide de variables servant à mesurer le montant des capitaux, sociaux, culturels et économiques** des répondants ainsi que le « mode d'organisation de la vie privée » dans laquelle les individus sont insérés (De Singly, 1992, 4c). Dans la mesure du possible et afin de préserver une comparabilité avec les travaux menés antérieurement sur les questions électorales, c'est la routinisation des nomenclatures des indicateurs sociaux qui a été privilégiée, sans s'interdire pour autant l'ajout de questions plus originales. Ce sont ainsi le sexe, la situation familiale et le niveau de diplôme qui sont d'abord évoqués (C1 à C5), puis la situation sociale actuelle de l'enquêté sous forme de questions ouvertes (emploi, études ou formation en cours, recherche d'emploi et durée de la recherche, retraité, ou autre situation). L'analyse de la position dans le monde du travail est complétée par des questions spécifiques aux actifs sur le secteur d'activité et sur les divers statuts de l'emploi occupé : d'abord de manière large (travailleur indépendant, salarié du privé, salarié du public) puis plus finement grâce à une question sur le type de contrat (CDI, CDD, intérim, stage) et sur le temps de travail ainsi que sur la manière dont il est vécu (temps plein, temps partiel choisi, temps partiel subi).

Le questionnaire s'oriente alors, afin de tenir compte des évolutions du régime du salariat (Castel, 1999, 1b), vers des questions relatives au rapport à l'avenir dans le monde du travail (probabilité d'obtenir une promotion dans l'année qui vient, de perdre son emploi, et de retrouver un emploi équivalent en cas de perte d'emploi). Afin d'approcher au plus près ces sentiments et en partant de l'hypothèse que le fait de se sentir à sa juste place ou au contraire déclassé pèse lourd dans la formation des opinions politiques, des questions reprises d'une vaste enquête sur le bonheur au travail (Baudelot, Gollac *et al.*, 2003, 1b) qui ont été remobilisées. Les enquêtés ont ainsi été invités à se prononcer sur des sentiments déjà éprouvés au travail par le biais de trois modalités indiquant des sentiments positifs ou valorisants (impression d'être reconnu à sa juste valeur, impression du travail bien fait, impression d'être reconnu à sa juste valeur) et de trois modalités dénotant des sentiments négatifs ou dévalorisants (sentiment d'être exploité, sentiment d'ennui, sentiment que n'importe qui pourrait faire son travail). Le recodage des réponses à ces items permet ensuite de construire un indicateur indirect du bonheur au travail en attribuant des points positifs ou négatifs, la question du bonheur au travail étant enfin posée directement. Orientées vers les rapports à l'avenir et les positions sociales subjectives, ces questions guident l'enquêté vers la perception de sa trajectoire sociale qui constitue une clé de lecture majeure mais trop souvent délaissée des comportements électoraux, et plus largement des rapports au politique, ce que remarquait déjà Bourdieu il y a maintenant trente ans (1979, 1b).

C'est pourquoi les enquêtés ont été invités à compléter un tableau sur leur famille proche (conjoint et parents). Ce tableau porte sur l'activité ou la profession (en veillant à ce que les exemples donnés renvoient à des mondes sociaux différents : « *ouvrier sidérurgiste* », « *institutrice retraitée* ») et sur les positions et éventuels engagements politiques des proches de l'enquêté (en veillant à ce que les exemples choisis renvoient à des univers politiques et des intensités d'adhésions variés : « *de droite* », « *militant socialiste* »). Le questionnaire pose ensuite une question visant à déterminer l'orientation religieuse et l'éventuelle intensité de la pratique religieuse (C18), de sorte à prendre en compte ce qui demeure une des variables lourdes des pratiques électorales (Dargent, 2004, 3b). Il se termine par deux questions censées permettre de mesurer le capital économique de l'enquêté. La première (C19) envisage les revenus mensuels du ménage sous forme de question fermée car le recours à des tranches préétablies (et choisies à la fois en fonction des déciles nationaux et de l'échantillon de huit communes) limite le taux de non-réponse même s'il pose problème pour certaines analyses. La seconde question (C20), complémentaire, a pour but de tester « l'effet patrimoine » (Capdevielle, Dupoirier, 1981, 3b) sur les pratiques électorales de l'enquêté qui est invité à déclarer si lui ou son conjoint possèdent leur logement, une résidence secondaire, une entreprise (ou un commerce ou des terres), un livret A, des valeurs mobilières, ou des valeurs immobilières.

Avec le recul, ce questionnaire comporte néanmoins un oubli majeur dans le cadre d'une recherche sur les habitants du périurbain, puisqu'une question sur le lieu de travail des enquêtés a été oubliée, ce qui est d'autant plus regrettable que l'on souhaitait tester l'influence de la socialisation politique au lieu de travail ou pendant les temps de transports (Putnam, 2000, 3a), et que certains parlent parfois de « démocratie du sommeil » pour désigner le fait que les périurbains votent dans un lieu où ils passent l'essentiel de leur temps à dormir. En dépit de certains commentaires des enquêtés notés sur les questionnaires « *il faudrait revoir le questionnaire et le faire vérifier par un professeur car les questions sont mal posées* » (Homme, 18-25 ans, étudiant, titulaire d'un Bac+5) ou formulés oralement « *moi j'ai travaillé pour des instituts de sondage et je peux vous dire que c'est trop long et que certaines questions ne servent à rien* » (Femme, 50-64 ans, employée retraitée, titulaire d'un Bac), le choix d'un questionnaire assez long – mais autrement plus complet que les outils économiquement rationalisés des instituts de sondage en question – permet de disposer d'un **instrument original dans le but de comprendre les pratiques électorales de manière localisée**. À l'arrivée, le taux de retour des questionnaires est en moyenne de 28% des inscrits avec de très fortes variations entre les sites d'enquêtes : de 11% à Llupia jusqu'à 67% dans le bureau de vote de Sermentot situé dans la commune d'Anctoville. Expliquer ces variations nous fait rentrer dans l'analyse des résultats eux-mêmes.



- CHAPITRE CINQ -

## Des effets de positions structurels...

### **Ou comment les pratiques électorales des périurbains n'échappent pas à l'influence de variables « lourdes »**

« Le débat sur la fin ou la poursuite des effets politiques et plus largement sociaux des appartenances de classe est toujours une controverse scientifique vivante tant parmi les sociologues que les politologues. Les premiers s'attachent à identifier les principaux changements intervenus dans les sociétés des démocraties avancées. La controverse porte sur la pertinence du modèle de la moyennisation des conditions de classe au sein de nos sociétés (Chauvel, Dim), pertinence contestée par les tenants des modèles qui défendent la survie sous des formes évoluées des clivages de condition et de position de classe, selon la distinction établie par Pierre Bourdieu au milieu des années 1960, ou par les modèles de choix rationnel qui concluent au déclin irréversible des clivages de classe » (Dupoirier, 2004 : 186, 3b).

Posé dans ces termes, le débat n'en est que d'autant plus intéressant si l'on rappelle que les espaces périurbains sont considérés, notamment dans la perspective du modèle de la ville à trois vitesses, comme l'espace de vie privilégié des couches moyennes. Les comportements électoraux des habitants de cet espace répondent-ils pour autant aux schèmes théoriques de la « moyennisation » postulant un affaiblissement des conditions de classe qui entraînerait une baisse du pouvoir explicatif des positions sociales sur les votes ? Les chapitres trois et quatre ont pourtant montré que les espaces périurbains, loin d'être uniformes, constituaient une mosaïque sociologique et politique plus complexe que celle mise en avant par le modèle ternaire proposé par Donzelot (2004, 2a). Il est également apparu que l'échelle de l'aire urbaine constituait un niveau d'analyse pertinent pour appréhender le renouvellement des formes de la

division sociale d'espaces urbains pensés de manière globale. Dans ces conditions, l'étude des propriétés sociales des électeurs périurbains doit être considérée comme impérieuse à l'heure où certains travaux mettent en avant, à l'instar de ceux de Lévy, que c'est le mode de vie périurbain lui-même qui constitue le facteur premier de compréhension des votes, et que d'autres, pourtant menés dans une perspective écologique comme ceux de Le Bras, soulignent que : « Les règles d'apparition d'une opinion et d'un parti [...] possèdent une logique propre qui ne répond pas à celles des règles de création, développement et fermeture des entreprises ni aux différenciations des classes sociales dans l'espace » (Le Bras, 2003 : 13, 3a). Afin de discuter ces théories, les questionnaires constituent un matériau très riche qui permet de couper cours à certaines critiques formulées à l'encontre des travaux de géographie électorale, à l'image du débat virulent lancé par Michel Hastings il y a maintenant vingt ans :

« La géographie électorale ignore l'individu votant pour s'intéresser aux ensembles ayant voté, et définis par leur détermination collective. Y aurait-il une sorte de malédiction à ce qu'un appareil cartomatique ne construise qu'une collection d'agents pétrifiés, dévitalisés de leur double et complémentaire dimension, individualiste et anthropologique ? » (Hastings, 1989 : 75-76, 1b).

L'objectif de ce chapitre, comme le résume son sous-titre, tient finalement dans l'idée que **les comportements électoraux des habitants des espaces périurbains doivent être compris en fonction de leurs positions et trajectoires sociales**, tout comme ceux des (autres) citadins ou des (autres) ruraux. Ce cinquième chapitre est pour cela construit en deux temps. Il s'agit d'abord de **préciser quels sont les habitants exclus du champ de l'enquête « sortie des urnes »**, c'est-à-dire les non-inscrits, les abstentionnistes ou les votants refusant d'accepter le questionnaire, puis d'essayer de décrire quelques-unes de leurs propriétés sociales. Avec l'analyse des réponses au questionnaire, on tente ensuite de mettre en évidence quelles sont les principales variables qui éclairent les votes des électeurs périurbains en soulignant la pertinence des variables dites lourdes. En conclusion, une analyse des correspondances multiples (ACM) permet d'**apporter de la profondeur sociologique en envisageant simultanément les effets des variables sur les dispositions politiques et électorales**, puis sert de support à la réalisation d'une typologie des électeurs périurbains.

Dans la mesure où c'est la recherche de processus structurels qui est privilégiée dans ce chapitre afin de tirer des constats de portée générale, ce sont l'ensemble des questionnaires collectés qui sont mobilisés indifféremment de l'aire urbaine ou de la commune des répondants. Sur le plan technique, une telle option permet de procéder à des tris fondés sur des nomenclatures détaillées tout en préservant un maximum de robustesse statistique grâce à un grand nombre d'individus au sein de chaque poste des indicateurs retenus.

## 1. LA NECESSITE D'ANALYSER PLEINEMENT REFUS ET NON-REPNSES

De très nombreuses enquêtes en sciences sociales ont rappelé **l'importance de la détermination sociale qui pèse sur la pratique électorale et d'abord sur la participation**, un « cens caché » (Gaxie, 1978, 1b) contribuant à produire chez les individus les moins bien dotés en capitaux, notamment en capital culturel, une auto-exclusion de la sphère politique. Menée en milieu populaire, l'enquête de Braconnier et Dormagen (2008, 3a) montre ainsi de manière exemplaire que la non-inscription et la mal-inscription sur les listes électorales sont engendrées par l'affaiblissement des petites mobilisations électorales déployées dans le cadre familial du fait de la précarisation des ménages. Parallèlement, c'est plutôt au développement de phénomènes de votes très intermittents que l'on assiste de la part d'électeurs certes inscrits mais qui cumulent toute une série de difficultés sociales, en particulier l'absence de diplôme, le chômage ou l'emploi précaire (François, 2005, 3b). Longtemps disqualifiées, ces trajectoires de participation plus chaotiques que la norme doivent néanmoins être pleinement considérées dans les travaux sur les pratiques électorales, comme le rappelaient récemment plusieurs politistes :

« Le comportement des électeurs indécis, flottants, hésitants, des abstentionnistes intermittents et des mobiles a longtemps été perçu comme une anomalie, une déviation du modèle classique de la participation politique, et comme l'expression d'une sophistication politique défailante. Une telle approche est aujourd'hui largement remise en cause » (Balme *et al.*, 2004 : 326).

L'ampleur de ces phénomènes ne peut qu'inciter les chercheurs à se pencher sérieusement sur ces catégories trop souvent exclues du champ des analyses.

### 1.1. Non-inscrits et abstentionnistes : deux populations difficilement quantifiables

Une passation de questionnaires qui se déroule le jour d'un scrutin à la sortie des bureaux de vote ne touche par définition que les seuls votants, comme l'a fort justement noté un des répondants « *vous n'allez avoir dans votre échantillon que les gens venus voter* » (Homme, 26-34 ans, étudiant en M2). Les habitants non-inscrits et les abstentionnistes échappent donc d'emblée au cadre de l'enquête, mais il est toutefois possible de tenter d'**estimer le nombre des non-inscrits** et d'**observer quelques attributs sociaux des abstentionnistes**.

#### *La périlleuse estimation de la non-inscription dans les communes périurbaines*

Comme l'a rappelé l'introduction de la deuxième partie, l'estimation quantitative du taux d'inscription dans les communes périurbaines est un exercice difficile. On peut toutefois s'y risquer à titre exploratoire en s'appuyant sur les bases de données disponibles et en minimisant leurs éventuels décalages temporels (tableau 5.2). En se basant sur les populations communales millésimées 2006 de l'INSEE, on a ainsi calculé

des populations communales théoriques pour 2007 (année du scrutin présidentiel) à l'aide des taux de croissance annuels moyens enregistrés dans ces communes au cours de la période 1999-2006. Pour estimer la population électorale potentielle communale en 2007, il a fallu recourir à l'exploitation complémentaire du recensement de 1999 qui permet de connaître la part des habitants âgés de plus de 18 ans, en faisant l'hypothèse qu'elle était identique en 2007 (ce qui constitue une première approximation). Cependant et dans la mesure où les données sur le nombre d'étrangers ne sont pas accessibles à cette échelle et que l'on ne peut connaître la part des citoyens privés de leurs droits civiques, il faut bien avoir conscience qu'un tel calcul surestime la population électorale potentielle puisque ces deux catégories n'ont pas pu être retranchées dans le calcul (ce qui constitue une deuxième approximation). Dans le cas des sites d'enquêtes pour lesquels une partie seulement des bureaux de vote (BV) de la commune étaient enquêtés, on a estimé la population électorale du bureau de vote à partir du poids démographique du bureau par rapport à la commune (troisième approximation, qui repose sur un postulat d'homogénéité sociale des bureaux de votes d'une même commune, ce qui ne correspond pas à la réalité notamment pour Potigny ou Mathieu). Cette population électorale potentielle a finalement été mise en relation avec le nombre d'habitants réellement inscrits dans le bureau de vote, ce qui a permis d'établir le taux d'inscription.

**Tableau 5.2. Comprendre le phénomène de non(mal)-inscription dans les sites d'enquête**

Site d'enquête	Critères de calcul du taux d'inscription					Quelques variables explicatives			
	Population communale théorique (en 2007)	Population électorale potentielle communale (en 2007)	Population électorale potentielle du BV (en 2007)	Nombre d'électeurs inscrits (en 2007)	Taux d'inscrits (en 2007)	Ancienneté moyenne de résidence en années (en 2006)	Part des résidences secondaires (en 2006)	Part des ménages locataires (en 2006)	Taux chômage des actifs (en 2006)
Anctoville (2BV)	1043	665	467	512	<b>110%</b>	16	5,3%	17,2%	6,1%
Bellengreville	1534	954	954	1064	<b>111%</b>	14	0,6%	23,4%	10,9%
Mathieu (1BV)	2037	1386	788	789	<b>100%</b>	14	2,2%	17,3%	5,1%
Potigny (1BV)	1734	1352	602	565	<b>94%</b>	18	1,7%	34,7%	14,9%
Giraumont	1179	969	969	919	<b>95%</b>	26	0,4%	14,8%	10,9%
Peltre	1646	1322	1322	1287	<b>97%</b>	16	0,8%	26,0%	5,5%
Llupia	1806	1219	1219	1448	<b>119%</b>	13	3,0%	14,2%	8,2%
Théza	1373	918	918	896	<b>98%</b>	13	3,6%	23,7%	16,3%

Source : INSEE, 2006 ; Ministère de l'Intérieur, 2007

Les résultats obtenus montrent toutes les limites de tels calculs puisque la moitié des sites d'enquête sont caractérisés par des taux d'inscription supérieurs à 100%, ce qui signifie que le nombre d'inscrits est supérieur à la population électorale potentielle. Ils montrent aussi l'importance de la mal-inscription sur les listes électorales, probablement liée à des habitants non rayés des listes d'émargements municipales malgré leur départ. La confrontation de ces taux d'inscription communaux avec quatre indicateurs sociaux – sélectionnés par rapport à des travaux antérieurs (et parmi le peu d'indicateurs du nouveau recensement pour l'instant disponibles) – permet toutefois

de confirmer l'état des connaissances sur cette question **en raisonnant de manière relative**. Le taux relativement important de résidences secondaires implantées sur la commune d'Anctoville peut par exemple permettre de comprendre le taux d'inscription qui y est enregistré (110%). Un certain nombre d'électeurs choisissent en effet de s'inscrire sur le lieu de résidence secondaire, souvent fréquentée le week-end dans la mesure où les scrutins ont lieu le dimanche. Des observations de terrain le jour de l'enquête m'ont d'ailleurs permis de rencontrer à Anctoville au moins deux inscrits venus voter tôt dans la matinée et qui m'ont déclaré ne pas avoir le temps de répondre au questionnaire parce qu'ils étaient venus se reposer dans leur résidence secondaire. Paradoxalement et alors que les recherches de Laurent (1997, 3a) ont établi que l'inscription sur les listes se faisait avec un décalage d'environ quatre ans par rapport à l'emménagement, Potigny et Giraumont ont de faibles taux d'inscription alors que l'ancrage temporel des habitants y est important (avec respectivement 18 et 26 années de présence moyenne). Mais c'est sans compter que le taux de chômage élevé, et plus largement le profil très ouvrier de ces deux communes, éclairent aussi les différences d'inscription sur les listes électorales, confirmant par là toute la pertinence du concept de « cens caché » évoqué en introduction (Gaxie, 1978, 1b).

Car l'étude des modalités d'ancrage résidentiel doit bien entendu être conçue en lien avec celle des propriétés sociales des habitants, à commencer par l'examen des statuts d'occupation des logements et des conditions sociales. Les recherches de Laurent montrent ainsi que l'inscription sur les listes électorales est un indicateur de l'intégration locale des habitants, notamment dans le cas des électeurs propriétaires de leur logement qui seraient plus fréquemment inscrits. Or c'est précisément la commune de Potigny, où les locataires sont les plus nombreux, qui a le taux d'inscription le plus faible. De la même manière, la comparaison entre les communes de Mathieu et de Peltre, toutes les deux très favorisées socialement, révèle qu'avec des taux de chômage et d'ancienneté de résidence identiques, le taux d'inscription est légèrement plus faible à Peltre (97% d'inscrits) qui compte une part de locataires bien plus grande qu'à Mathieu (100%). Le cas des communes de Llupia (119% d'inscrits) et de Théza (98%) est tout aussi intéressant car il montre qu'à taux équivalents de résidences secondaires et à ancienneté de résidence constante, c'est le taux de locataire et surtout le taux de chômage de Théza (24% de locataire et 16% de chômeurs) qui font la différence par rapport à Llupia (14% de locataires et 8% de chômeurs), pourtant voisine de quelques kilomètres seulement.

Au total et bien que cette estimation du taux d'inscription s'avère très imprécise, il ressort tout de même que **plus une commune compte de résidences secondaires, d'habitants installés depuis longtemps, d'actifs et de propriétaires, plus grandes sont les chances d'y observer un taux d'inscription élevé**. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces indicateurs sociaux ne jouent pas de manière uniforme quand on les considère séparément, de sorte que ce sont des systèmes explicatifs à géométrie variable qui permettent de mieux comprendre les différences d'inscription sur les listes électorales.

### ***Le recours aux listes d'émargement pour comprendre l'abstention***

Avant toute chose, il faut d'abord souligner que le 1<sup>er</sup> tour du scrutin présidentiel de 2007 s'est déroulé dans un contexte de très forte mobilisation électorale<sup>180</sup>. Avec seulement 16,2% d'abstention au premier tour et un niveau sensiblement équivalent au second, il faut en effet remonter au scrutin de 1974 pour retrouver des taux de participation équivalents (15,7%). Dans ce moment de forte participation, les habitants des communes des sites enquêtés se sont très largement rendus aux urnes et l'abstention y est souvent plus faible que la tendance nationale (tableau 5.3). Il apparaît que 11,4% des inscrits des sites enquêtés n'ont pas voté lors de ce premier tour, avec une différence de deux points entre les sites des périphéries messines (12,8% d'abstention) et ceux des périphéries de Perpignan (9,5%). Si l'on descend à l'échelon communal, les écarts de participation s'accroissent encore et renvoient au profil sociologique des habitants des communes. Ainsi **les communes les plus populaires (Potigny et Giraumont), dont on a vu qu'elles connaissaient déjà les taux de non-inscription les plus importants, sont également celles où la participation au scrutin a été la plus faible** par rapport aux communes de leurs aires urbaines respectives. Dans les autres sites, l'abstention se situe autour de 10%.

**Tableau 5.3. Une enquête qui se déroule dans un contexte de très faible abstention**

Ensemble des sites enquêtés : 11,4%	Sites de l'aire urbaine de Caen : 11,9%	Anctoville (2 BV) : 10,9%
		Bellengreville : 9,9%
		Mathieu (1 BV) : 9,2%
		Potigny (1 BV) : 20,4%
	Sites de l'aire urbaine de Metz : 12,8%	Peltre : 11,7%
		Giraumont : 14,4%
	Sites de l'aire urbaine de perpignan : 9,5%	Llupia : 9,9%
		Théza : 8,8%

Source : Ministère de l'Intérieur, 2007

Il a semblé intéressant de resituer sur une durée plus longue la participation électorale observée dans ces communes par rapport à celle enregistrée dans d'autres terrains qui ont fait l'objet d'enquêtes « sortie des urnes » (tableau 5.4). Parce qu'il est difficile de penser les évolutions sociologiques des communes périurbaines en oubliant celles des grands ensembles voisins dont sont précisément issus une partie des périurbains, les niveaux de participation des trois principaux quartiers de grands ensembles de Caen sont également présentés, ce qui permet de nourrir la discussion avec les résultats du quartier de grands ensembles étudié dans *La démocratie de l'abstention*.

<sup>180</sup> Cette mobilisation est fortement retombée quelques semaines plus tard, quand 4 français sur 10 se sont abstenus aux législatives, soit le pire taux de participation de la V<sup>ème</sup> République pour ce type de consultation.

**Tableau 5.4. L'abstention dans les sites d'enquêtes caennais mise en perspective**

Mondes sociaux étudiés	Prés. 1988 (1er tour)	Prés. 1995 (1er tour)	Prés. 2002 (1er tour)	Prés. 2007 (1er tour)
<i>La démocratie de l'abstention (Braconnier, Dormagen)</i> Quartier de grands ensembles des Cosmonautes (Saint-Denis)	29	27	41	22
<b>Les principaux quartiers de grands ensembles caennais</b> Moyenne de trois quartiers (Grâce-de-Dieu, Guérinière, Chemin vert)	26	30	37	20
<i>La France des petits-moyens (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot)</i> Quartier pavillonnaire des Peupliers (Garges-lès-Gonesse)	19	24	31	17
<b>Les communes périurbaines d'enquête autour de Caen (moyenne)</b>	14	16	23	12
<i>Anctoville</i>	21	19	26	13
<i>Bellengreville</i>	10	11	21	10
<i>Mathieu</i>	13	15	18	9
<i>Potigny</i>	12	19	28	16

Source : Mairie de Caen, Ministère de l'Intérieur, 1988-2007

Déjà situé en dessous de la tendance nationale pour 2007, le niveau d'abstention moyen observé dans les communes d'enquêtes caennaises est également inférieur de cinq à huit points à celui du quartier étudié dans *La France des petits-moyens*. Cela n'est pas étonnant si l'on rappelle que ce dernier est à la fois populaire et situé en zone urbaine, mais l'abstention y reste beaucoup plus forte que dans une commune comme Bellengreville, elle aussi largement peuplée par des habitants appartenant aux tranches inférieures des couches moyennes. Le profil qui se rapproche le plus du quartier de Garges-lès-Gonesse est en fait celui de communes de 3<sup>ème</sup> couronne comme Anctoville ou Potigny, nettement plus populaires :

« Une participation élevée et durable constitue donc une spécificité marquante des pratiques électorales dans ce quartier pavillonnaire de la banlieue parisienne. C'est un indicateur fort du positionnement social de ses habitants au fil des générations : ce civisme montre qu'on ne peut les confondre avec les classes populaires, même s'ils en restent proches. [...] Surtout, l'accession à la propriété dans un quartier de promotion s'accompagne d'un rapport à l'avenir et au monde social différent de celui des habitants des quartiers populaires. Les "petits-moyens" ne sont pas caractérisés par le scepticisme, voire l'indifférence, qui sont au cœur du rapport au politique en milieu populaire » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008 : 245-246, 1b).

Avec un différentiel de huit à quatorze points, **cette participation électorale est encore plus massive si l'on compare les taux des communes enquêtées à ceux relevés dans les quartiers populaires de grands ensembles de l'agglomération caennaise** (eux-mêmes assez proches du niveau d'abstention structurellement élevé du quartier des Cosmonautes). On retrouve là le même écart, de l'ordre de dix points, qu'entre le quartier des Peupliers et les grands ensembles de Garges-lès-Gonesse. Au total et sur une vingtaine d'années (1988-2007), les habitants des communes enquêtées se distinguent par leur assiduité électorale, ce qui n'est sans doute pas sans lien avec leur statut de propriétaires de maisons individuelles. Ces éléments sont d'autant plus importants à conserver à l'esprit que plus que des comportements d'abstention systématique, ce sont des attitudes de vote par intermittence qui sont mises en

évidence depuis une dizaine d'années grâce à la notion d'itinéraires de participation (Héran, Rouault, 1995, 3b ; Héran, 1997, 2004, 3b). Comme l'abstention se situe à un niveau très bas au moment de l'enquête, il est probable que la population d'abstentionnistes de ce 1<sup>er</sup> tour corresponde à une sorte de noyau dur, ce dont il faut avoir conscience avant de tenter d'approcher quelques caractéristiques des abstentionnistes dans ces communes.

Le dépouillement des listes d'émargement électorales utilisées lors du 1<sup>er</sup> tour des présidentielles de 2007 permet de **mieux comprendre certaines dynamiques de la participation électorale en précisant quelques propriétés sociales des abstentionnistes**<sup>181</sup>. Ces documents très riches, pourtant rarement exploités, peuvent en effet être consultés en mairie ou en préfecture dans un délai de dix jours suivant chaque tour de scrutin<sup>182</sup>. La fenêtre temporelle de consultation étant très courte, ces listes d'émargement ont donc été consultées uniquement pour les sites d'enquêtes situés dans les périphéries caennaises. Cet examen a permis de saisir informatiquement le nom, le sexe, la date de naissance et l'adresse des 328 habitants inscrits dans les sites d'enquêtes et n'ayant pas voté. La saisie étant assez longue, il n'a malheureusement pas été possible de saisir l'ensemble des inscrits de ces listes, ce qui limite l'exploitation que l'on peut faire de ce matériau. Si l'on ne peut pas comparer directement les abstentionnistes à l'ensemble de la population des inscrits (en 2007), on peut toutefois le faire par rapport à la population communale (datée de 2006). Les premières données du dernier recensement comprennent en effet la structure par âge de la population, ventilée selon quatre postes seulement, dont trois ont été retenus ici (la tranche des 0-19 ans ayant été écartée puisqu'elle ne contient que très peu d'électeurs potentiels)<sup>183</sup>, ainsi que la structure démographique en distinguant les hommes et les femmes. Grâce au dépouillement des listes d'émargement qui permet de connaître ces deux indicateurs, on a pu procéder au croisement des séries de données afin de mesurer leur influence sur la participation électorale, tout en gardant bien à l'esprit que la structure démographique des non-inscrits peut biaiser légèrement l'analyse (tableau 5.5).

Un tel croisement souligne d'abord **l'importance de l'âge sur la participation électorale**. Ainsi et alors que les 40-59 ans sont en moyenne 42% dans la population résidente des sites d'enquête, ce groupe ne représente que 28% des abstentionnistes,

---

<sup>181</sup> Pour une bibliographie spécifique présentant les travaux basés sur les listes d'émargement électorales, voir le texte présenté par François Button, Claire Lemerrier et Nicolas Mariot (2009, 3a) au congrès de l'AFSP qui s'est tenu à Grenoble, 7-9 septembre 2009. Cette recherche s'inscrit dans le cadre de l'ANR PAECE.

<sup>182</sup> Article L68 du code électoral, partie législative. En dépit de la loi, les services préfectoraux ne facilitent pas pour autant ce type de consultation, d'autant plus que les listes et autres procès verbaux font des allers-retours entre les mairies, les préfectures et éventuellement les sous-préfectures entre les deux tours de scrutin.

<sup>183</sup> Seuls les électeurs potentiels de 18-19 ans sont présents dans cette tranche d'âge impossible à découper, tout en sachant qu'il est établi que ces électeurs fraîchement inscrits votent généralement assez fortement à ce moment de leur vie : « [...] la participation est très élevée à l'âge de 18 ans, parce que les électeurs nouvellement inscrits, encore peu nombreux, ont à cœur d'utiliser leur droit de vote. Chez les électeurs de 19 ans, la participation est déjà plus faible et ne cesse de plonger aux âges suivants, pour atteindre un minimum autour de 28 ans, avant de remonter rapidement » (Héran, 2004 : 359, 3b).

soit un écart de près de 15 points. Les travaux de Gaxie permettent d'éclairer ces éléments, dans la mesure où il rappelle que :

« L'âge intervient également de façon indépendante sur la fréquence de vote puisque l'on retrouve une relation à peu près identique entre les deux variables quel que soit le niveau d'instruction ou la catégorie socioprofessionnelle. Comme pour le sexe, les différences diminuent pourtant au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale et "chahutent" les relations entre le vote et l'appartenance de classe. La division du travail entre les générations, qui réserve aux adultes cette activité d'adulte qu'est la politique, s'impose ainsi plus fortement aux classes populaires et, à un degré moindre, aux classes moyennes, les membres des classes supérieures trouvant grâce à leur niveau culturel, des incitations à voter susceptibles de compenser le handicap qu'ils subissent du fait de leur âge » (Gaxie, 1978 : 219, 1b).

**Tableau 5.5. L'âge et le sexe, deux déterminants sociaux de la participation électorale dans les quatre communes d'enquête des périphéries caennaises**

Tranches d'âge	Abstentionnistes (listes élect. 2007)	Population communale (INSEE 2006)	Hommes abstentionnistes (listes élect. 2007)	Population communale masculine (INSEE 2006)	Femmes abstentionnistes (listes élect. 2007)	Population communale féminine (INSEE 2006)
20 à 39 ans	<b>36%</b>	32%	<b>42%</b>	33%	31%	<b>32%</b>
40 à 59 ans	28%	<b>42%</b>	32%	<b>44%</b>	23%	<b>39%</b>
60 ans et plus	<b>37%</b>	26%	<b>26%</b>	23%	<b>46%</b>	29%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%
N	319	4468	156	2144	163	2324

Source : RGP - INSEE, 2006 ; Listes électorales, 2007

À l'inverse, les 20-39 ans et les plus de 60 ans, qui constituent respectivement 32% et 26% de la population des communes enquêtées, représentent 36% (+ 4 points) et 36% (+ 10 points) de la population des abstentionnistes. Sur les 116 abstentionnistes de plus de 60 ans identifiés grâce au dépouillement des listes, la moitié sont âgés de plus de 75 ans. Bien que basés sur un échantillon réduit, ces éléments peuvent être éclairés par les constats posés par François Héran dans la cadre d'une vaste enquête longitudinale :

« C'est aux âges extrêmes que l'on voit décliner la participation. Mais, là encore, il faut se défaire des idées reçues. Si la participation chute fortement aux grands âges, à partir de 70 ans, ce retrait s'effectue en 2002 dans les mêmes proportions qu'en 1995, du fait des contraintes physiques et du départ en maison de retraite. C'est un peu effet d'âge, ou de cycle de vie, et non une marque d'un désintérêt qui aurait crû d'une génération à l'autre. Chez les jeunes électeurs, en revanche, la participation connaît une chute brutale [...]. C'est la seule génération dont la participation chute à ce point et c'est ce mouvement qui rend compte pour l'essentiel de la baisse de la participation en France sur l'ensemble de la période » (Héran, 2004 : 358-359, 3b).

Un regard plus fin porté sur ces données souligne cependant que **l'âge ne joue pas de manière uniforme sur la participation électorale et que des effets de genre s'y articulent**. Il apparaît en effet que la part des jeunes hommes (20-39 ans) est beaucoup plus grande dans la population des abstentionnistes (41%) que dans celle des communes étudiées (32%). Au même âge, les femmes sont même un peu moins

présentes parmi les abstentionnistes (31%) que dans la structure démographique des sites d'enquête (32%). Alors que la participation est maximale pour les deux sexes entre 40 et 59 ans, elle est encore plus forte chez les femmes qui ne représentent à ce moment que 23% de la population abstentionniste alors qu'elles sont presque 40% de la population des communes d'enquête. Enfin, c'est surtout après 60 ans que les écarts de participation entre hommes et femmes se creusent. Alors que l'abstention des hommes de cet âge reste assez proche de la moyenne, celle des femmes explose avec un différentiel de dix-huit points : elles pèsent alors près de la moitié des abstentionnistes féminines (46%) pour seulement 29% de la population des femmes des sites étudiés. Le différentiel d'espérance de vie entre les hommes et femmes joue alors fortement puisque sur les 75 femmes de plus de 60 ans recensées parmi les abstentionnistes, un peu moins de la moitié sont âgées de plus de 80 ans. Et on imagine bien que la capacité de mobilité géographique a alors une influence sur le fait de se déplacer pour aller voter ou non, comme on le montrera ensuite. Parallèlement et dans une perspective non atomiste, le dépouillement des listes offre la possibilité d'**articuler le rôle de l'âge et du genre avec des déterminants collectifs dont on peut faire l'hypothèse qu'ils ont aussi des effets sur la participation électorale**, effets impossibles à saisir par le biais des approches individualistes (tableau 5.6).

Tableau 5.6. Les rôles contrastés des environnements familiaux sur la participation électorale

Contexte familial de l'abstentionniste	Age moyen	Hommes	Femmes	N
S'est abstenu sans avoir de parent du même nom inscrit dans la commune	56	41%	59%	179
S'est abstenu avec une personne du même nom dans la commune qui a voté	52	52%	48%	42
S'est abstenu comme tous ses parents inscrits à la même adresse	51	63%	38%	32
S'est abstenu avec un parent habitant à la même adresse qui a voté	35	64%	36%	75
Ensemble	50	48%	52%	328

Source : Listes électorales, 2007

En s'intéressant au rôle de **la famille comme sphère initiale de la socialisation politique**, l'enquête de Braconnier et Dormagen a ainsi permis d'établir, grâce au dépouillement des listes d'émargement entre 1974 et 2006, des taux de conformité de 88% entre le comportement de participation des membres d'un couple :

« Et c'est plutôt d'un effet d'entraînement vers les urnes qu'il s'agit, puisque les individus en couple participent sensiblement plus que le reste du bureau : de 8,4 points en moyenne aux européennes et de 9,5 points aux présidentielles. Cette différence de plus de 9 points sur la base de quinze tours de scrutins européens et présidentiels, confirme le poids des microdéterminismes environnementaux sur la mobilisation électorale. En l'occurrence, l'effet d'entraînement produit par le conjoint se révèle particulièrement sensible » (Braconnier, Dormagen, 2008 : 342-343, 3a).

Alors que l'enquête en question a été réalisée dans un quartier populaire de grands ensembles, il a semblé intéressant d'étudier ce type d'effets d'entraînement dans les sites étudiés sachant que le mode de vie périurbain repose sur un moment du cycle de vie où la vie des ménages est largement centrée sur la cellule familiale. L'examen

attentif des listes d'émargement a ainsi permis de dégager quatre figures d'abstentionnistes, en incluant la place des enfants dans l'analyse des déterminants familiaux de la participation électorale (tableau 5.6). Bien qu'elle repose sur une population statistique réduite (N=328), cette analyse permet de dégager quelques tendances.

Le premier groupe d'abstentionnistes, numériquement le plus nombreux (n=179 soit plus de la moitié de l'ensemble), correspond aux **habitants qui se sont abstenus sans avoir de parent du même nom inscrit dans la commune**<sup>184</sup>. La forte proportion de femmes dans ce groupe (près de 60%) ainsi que son âge moyen élevé (56 ans) tend à montrer que le fait de ne pas avoir (ou de ne plus avoir) de famille sur son lieu de résidence fait baisser la participation électorale conjointement à l'âge. Chez ces femmes pour partie très âgées (un quart d'entre elles a plus de 80 ans) et pour lesquelles on ne peut exclure une mal-inscription (qui serait liée à un décès et à des radiations non effectuées), l'âge apparaît comme un facteur majeur de l'abstention. De plus et avec les capacités de mobilités réduites au cours du quatrième âge, on peut faire l'hypothèse que la distance géographique au bureau de vote joue comme un frein supplémentaire à la participation. Dans les deux bureaux les plus ruraux d'Anctoville, le fait qu'une partie importante de ces personnes âgées soient inscrites à des adresses de lieux-dits parfois éloignés de plusieurs kilomètres du bourg (et donc du bureau de vote), semble étayer cette piste sans pour autant pouvoir la quantifier. Le rôle de la distance géographique pourrait y être d'autant plus important que ces abstentionnistes âgés n'ont pas de famille proche pour les emmener voter en voiture, moyen de transport périurbain par excellence. Des recherches récentes sur cette question, menées dans un village intégré à une ville nouvelle des années 1970, montrent ainsi que la distance joue un rôle réel – certes plus faible que l'âge, la date de la première inscription ou le statut dans le foyer – toutes choses égales par ailleurs, de sorte que l'éloignement du bureau de vote favorise l'abstention (Buton, Lemerrier, Mariot, 2009, 3a)

Le deuxième cas de figure (n=42 soit 12% des abstentionnistes) concerne les **habitants qui se sont abstenus bien qu'une personne portant le même patronyme dans la commune** (mais pas à la même adresse) **ait voté**. On ne peut cependant pas exclure la possibilité qu'il s'agisse d'homonymes sans lien de parenté effectif. C'est ce que suggère la moyenne d'âge de ce groupe (52 ans) qui est proche de la moyenne tout comme le rapport entre hommes et femmes, mais cette moyenne masque des écarts importants puisque la médiane est presque de 60 ans. Si l'on considère que le fait d'avoir un parent habitant dans le même bureau de vote favorise la participation électorale, une piste d'explication possible du comportement de ce groupe serait que la tradition (plutôt rurale) d'aller voter en famille élargie se délite, peut être en lien avec la périurbanisation de ces communes qui fait évoluer les modes de vie.

---

<sup>184</sup> Dans le cas des sites d'enquêtes correspondant à un seul bureau de vote, la recherche d'un patronyme identique a été élargie aux autres bureaux de la commune. De la même manière, on a également effectué les recherches en tenant compte des noms de jeunes filles des femmes mariées qui figurent sur les listes.

Le troisième cas rassemble moins de 10% des abstentionnistes (n=32) et correspond à **ceux qui se sont abstenus conformément au comportement de tous leurs parents inscrits**. Leur âge est globalement identique à la moyenne, mais les hommes sont plus nombreux dans ce groupe (20 sur 32). Cette dernière caractéristique et le fait que ces familles aient eu un comportement homogène invite à se pencher sur ces quelques collectifs sociaux<sup>185</sup>. Hormis quelques couples (un couple de 75 ans, un couple de 75 ans et leur fille de 50 ans, et un couple de 55 ans) qui permettent de vérifier l'importance de la conformité des comportements conjugaux, l'attitude des autres groupes semble avoir été orientée par les pères de famille. En effet sur les douze familles restantes, cinq configurations familiales d'abstentionnistes renvoient à un père et son fils, trois à un père et sa fille, une à un père et ses deux fils, et seulement une à une mère et sa fille. Le fait que les mères de ces groupes familiaux ne soient pas présentes sur les listes électorales peut alors aussi bien indiquer des situations de familles monoparentales que des mères non-inscrites, signe d'un retrait de la sphère politique qui ne serait pas contradictoire avec l'abstention du reste de la famille. Si l'on ne peut pas exclure la probabilité que ces familles étaient simplement absentes en ce dimanche ensoleillé ou mal-inscrites suite à un déménagement, ces configurations de familles abstentionnistes viennent aussi rappeler le poids des dominations de genre en matière de politique, la sphère domestique relevant du féminin et celle du politique du masculin, de sorte que :

« La manière dont l'autorité s'exerce au sein des couples, la distribution des rôles qui s'y est produite au cours de l'histoire familiale trouvent donc des prolongements presque directs dans l'ordre électoral. Quand la division des tâches est traditionnelle, donc sexuée, elle se conjugue avec une conception tout aussi traditionnelle de la politique comme attribut proprement masculin pour produire du vote féminin désinvesti » (Braconnier, Dormagen, 2008 : 346-347, 3a).

Le dernier cas (n=75) renvoie aux **habitants qui se sont abstenus bien qu'un de leur parent** (c'est-à-dire une personne vivant à la même adresse) **ait voté**, et pourrait d'ailleurs confirmer l'influence des dynamiques sexuées internes aux familles. La moyenne d'âge de ce groupe (35 ans) est en effet très en dessous de la moyenne – 40% du groupe a moins de 25 ans – et il est composé d'hommes pour près des deux-tiers. L'importance des jeunes, et notamment des jeunes hommes, dans ce groupe peut d'abord être une manifestation de la mal-inscription de certains jeunes ayant quitté le ménage familial, notamment des étudiants originaires car les communes périurbaines étudiées sont proches de villes universitaires. Mais elle peut aussi renvoyer à une moindre influence du cadre socialisateur familial sur les pratiques électorales de la jeune génération (en particulier dans les milieux socialement favorisés surreprésentés dans l'échantillonnage de communes), les jeunes hommes s'émancipant plus facilement de cette sphère de socialisation politique. Au total, ces différentes pistes explicatives

---

<sup>185</sup> Lorsque les listes d'émargement indiquent la cohabitation à la même adresse de deux personnes du même nom, de sexes différents et d'âges voisins (les parents) avec des personnes âgées d'une vingtaine d'années de moins (leurs enfants), il est aisé de recomposer la participation de l'ensemble de la famille.

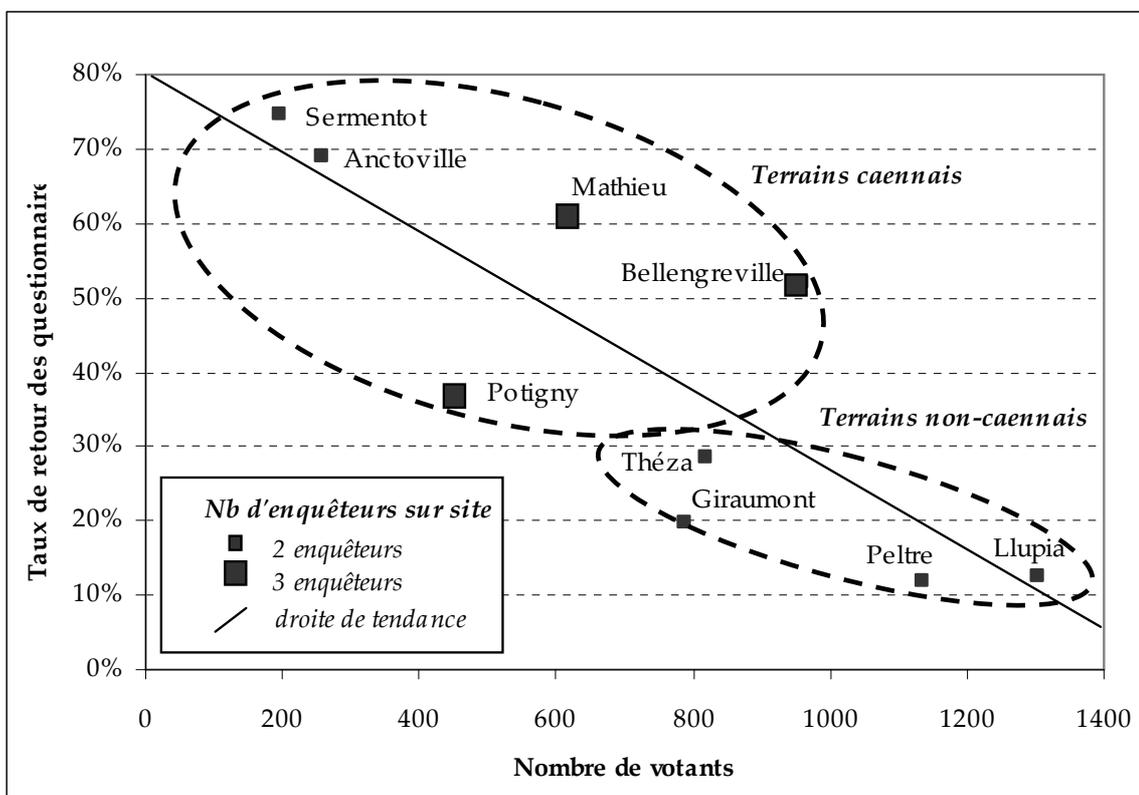
peuvent également jouer de manière combinée, la décohabitation des jeunes étudiants facilitant la prise d'autonomie politique par rapport au groupe primaire d'origine.

Bien que ces pistes explicatives nécessitent d'être creusées par un travail qualitatif, de tels éléments confirment la force des analyses contextualisées par rapport aux postulats individualistes et atomistiques des sondages d'opinion. Cet essai de typologie des abstentionnistes, réalisé à l'occasion d'un scrutin où l'abstention se situait à un niveau planché, met en effet en évidence **le rôle des déterminants contextuels sur la participation électorale**. Et si ces déterminants collectifs jouent sur le fait de participer aux scrutins, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même sur le fait d'accepter de se soumettre au principe de l'enquête « sortie des urnes ».

## 1.2. Le poids des variables contextuelles sur l'acceptation de l'enquête par les votants

Bien que la technique de l'auto-administration des questionnaires participe à limiter les biais liés au rapport enquêteur-enquêté, le fait de refuser l'enquête elle-même constitue une première option pour les votants qui sortent du bureau de vote, ce d'autant plus que les enquêteurs ne devaient pas trop insister afin de ne pas perturber la tenue du scrutin. L'analyse de la réception de l'enquête à l'échelle communale souligne d'ailleurs le poids des conditions d'enquête sur le taux de retour des questionnaires (graphique 5.1), mais pas seulement.

Graphique 5.1. Des différences de participation à l'enquête très tranchées



Source : Relevés de terrain, Ministère de l'Intérieur, 2007.

Il apparaît que **plus une commune compte d'inscrits, plus le taux de retour des questionnaires a tendance à être faible**, comme l'indique la droite de régression ajoutée à titre indicatif (à -0,82, le coefficient  $r$  est toutefois statistiquement significatif avec une marge d'erreur de 1%). Dans l'ensemble et une fois éliminé l'effet de taille, les taux de retour sont largement meilleurs dans les sites caennais puisque quatre des cinq sites sont placés au dessus de la droite de régression, alors que trois des quatre sites non-caennais sont situés sous cette droite. Composées de seulement deux étudiants par commune et moins bien formées sur le plan universitaire (tableau 5.1), les équipes d'enquêteurs présentes sur les sites messins et perpignanais étaient probablement trop peu nombreuses. Parallèlement et alors qu'il était convenu avec les maires que ces derniers mettraient à disposition des enquêteurs quelques chaises et tables pour que les électeurs puissent s'installer et remplir leurs questionnaires, les situations se sont révélées assez différentes, ce qui a pu jouer sur les taux de retour (photographies 5.1). Or le fait de pouvoir être assis (à l'ombre) et isolé des autres habitants de la commune offre un anonymat protecteur aux enquêtés qui favorise probablement à la fois la participation à l'enquête et le bon remplissage des questionnaires.

Photographies 5.1. Des dispositifs matériels d'enquête finalement hétérogènes



Les conditions particulièrement favorables – de nombreuses tables et chaises placées à l’ombre du gymnase qui servait de bureau de vote – du dispositif mis en place par l’équipe municipale de Bellengreville – qui signalait en plus (et par là légitimait) la présence de l’enquête aux votants, ce qui est à double tranchant – peuvent par exemple expliquer que ce site d’enquête soit celui où la participation à l’enquête a été la plus élevée, une fois l’effet de la taille du bureau gommé et en dépit du profil assez populaire de la commune. En effet et après avoir rappelé que les processus de mobilisation électorale fonctionnent pour partie comme des mécanismes d’auto-exclusion qui touchent préférentiellement les individus situés en bas des hiérarchies scolaires et sociales, Gaxie précise que :

« Dans cette perspective, l’organisation d’une enquête intervenant dans le processus électoral s’analyse comme une procédure supplémentaire qui élève le niveau d’exigence de la participation électorale en obligeant des personnes sollicitées à justifier leur choix et à répondre à des questions sur des sujets politiques. Alors que l’acte de vote s’accomplit ordinairement dans le secret et le silence si commodes de l’isoloir, il faut de surcroît, dans ce cas, s’expliquer devant des enquêteurs. Pour une partie des personnes sollicitées, la difficulté réside moins alors dans la divulgation d’un choix que l’on voudrait garder pour soi, que dans la nécessité d’adopter un rapport réflexif à sa pratique, d’explicitier et de verbaliser ce qui est confusément ressenti, et d’être ainsi sommé d’introduire *ex ante* ou *ex post* dans son vote, davantage de significations et d’investissements qu’il n’en comporte » (Gaxie, 1993 : 138-139, 3a).

Le profil sociologique des habitants constitue bien sûr une clé de lecture majeure de la géographie des taux de retour selon les sites d’enquête. C’est ainsi que la commune de Mathieu, socialement très favorisée, figure largement au dessus de la droite de régression (résidus positifs), tandis que Giraumont et surtout Potigny, les deux communes les plus populaires, sont placées très en dessous de cette droite (résidus négatifs). Calculés sur les votants, ces refus de participer à l’enquête sont encore plus importants si l’on prend en compte le fait que parmi les sites étudiés, ces deux communes sont aussi celles où la non-inscription (tableau 5.2) et l’abstention (tableau 5.3) sont les plus élevées. Sans surprise, **les milieux populaires sont finalement, par des effets cumulatifs, les moins bien pris en compte par l’enquête si l’on rapporte les taux de retour à la population électorale potentielle.** La taille du bureau de vote, le nombre et la formation des enquêteurs, les dispositifs matériels de l’enquête et le profil social des habitants se combinent donc pour expliquer le fait d’accepter ou de refuser les questionnaires. Mais il est possible d’aller plus loin à partir d’observations réalisées sur le terrain le jour du scrutin.

Grâce aux fiches de comptage dont disposaient les enquêteurs (annexe G), il est en effet possible de connaître le sexe des votants qui se sont vus proposer des questionnaires, leur âge approximatif, et la nature du collectif social en compagnie duquel ils sont éventuellement venus voter : seul, en couple ou en groupe. En raison de l’importance du flux de votants d’une part et du nombre insuffisant d’enquêteurs dans plusieurs sites d’autre part, ces observations n’ont finalement pu avoir lieu que dans trois bureaux de vote: les deux bureaux de la petite commune d’Anctoville (Anctoville et Sermentot) et le bureau de vote de Mathieu, soit les trois sites où le taux de retour

des questionnaires a été le plus élevé (graphique 5.1). Cette donnée doit être pleinement prise en compte, car de la même manière qu'il n'est pas neutre d'avoir mené l'enquête dans un contexte de forte mobilisation électorale, le fait d'avoir réalisé ces comptages dans des sites où l'enquête a été acceptée par les deux tiers des votants ne peut être sans effets sur les résultats (tableau 5.7).

Tableau 5.7. Quelques éléments de compréhension de la participation à l'enquête

	Accepte l'enquête	Refuse l'enquête	N
<b>Sexe de l'enquêteur</b>			
Femme enquêtrice	<b>74%</b>	26%	364
Homme enquêteur	62%	<b>38%</b>	623
<b>Age de l'enquêté</b>			
18-30 ans	<b>70%</b>	30%	156
30-45 ans	66%	<b>34%</b>	402
45-60 ans	<b>69%</b>	31%	284
60 ans et plus	59%	<b>41%</b>	145
<b>Sexe de l'enquêté</b>			
Femme	<b>68%</b>	32%	502
Homme	65%	<b>35%</b>	485
<b>L'enquêté est venu voter...</b>			
... seul	62%	<b>38%</b>	376
... en couple	58%	<b>42%</b>	329
... en groupe	<b>82%</b>	18%	282
<i>Ensemble</i>	66%	34%	987

Source : Relevés de terrain, 2007.

Une des variables qui a le plus pesé dans l'acceptation du principe de l'enquête est d'ailleurs liée au dispositif de l'enquête lui-même, puisque les enquêtrices ont obtenu un taux de retour des questionnaires supérieur de treize points à celui des enquêteurs masculins (75% contre 62%). À l'arrivée, le fait que la consigne initiale donnée aux équipes de terrain (qui voulait que les enquêtrices proposent plutôt les questionnaires aux hommes enquêtés et inversement) n'ait été que très partiellement respectée est plutôt une bonne chose sur le plan de la réussite comptable de l'enquête. Quelques réactions écrites par les répondants à la fin de leurs questionnaires montrent en effet que les qualités des enquêtrices ont été appréciées, certes dans des registres différents, à la fois par des hommes et par des femmes :

« Jeune fille sympa » (Femme, célibataire, 18-25 ans, étudiante) ; « Les deux étudiantes en géographie à l'université de Metz sont très charmantes et très aimables... » (Homme, en concubinage, 18-25 ans, étudiant) ; « Équipe sympathique » (Femme, 50-64 ans, mariée, employée) ; « Rempli avec plaisir vu l'accueil souriant de ces deux étudiantes » (Femme, 26-34 ans, divorcée, ouvrière qualifiée), « Jeune fille sympathique » (Homme, marié, 50-64 ans, ouvrier non qualifié).

Parmi ces cinq réactions qui ne sont bien sûr pas représentatives de celles de l'ensemble des répondants, le fait que figurent deux étudiants et trois personnes de 18 à 34 ans incite à penser que la proximité entre les propriétés sociales des enquêteurs et celles des enquêtés tend à favoriser la participation à l'enquête, ce qui est somme toute assez classique en sciences sociales. Un écart de dix points est ainsi observable entre les votants âgés de 18 à 30 ans et ceux âgés de plus de 60 ans pour ce qui est d'accepter les questionnaires (70% contre 59%). Pour ces votants plus âgés, il est probable que les effets de la différence d'âge entre enquêteurs et enquêtés aient été accentués par nos tenues estivales qui nous ont éloignés de la représentation qu'ils avaient d'enquêteurs légitimes, ce qu'ont également observé les chercheurs de l'ouvrage de *La France des petits-moyens* ayant expérimenté une enquête semblable le même jour :

« Notre tenue vestimentaire et plus généralement notre attitude ont peut-être eu un effet dissuasif sur une partie des habitants. Nous étions habillés de manière plutôt décontractée (tee-shirt et casquette) car il faisait chaud. Nous n'avions pas l'allure de gens "sérieux", en tous cas pas celle des journalistes politiques et des sondeurs » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008 : 266, 1b).

Les votants appartenant à la tranche des 45-60 ans ont également accepté les questionnaires dans des proportions importantes, probablement parce que leurs opinions politiques sont plus stabilisées en raison d'effets générationnels comme l'indique leur forte sous-représentation dans la population des abstentionnistes (tableau 5.5). Le fait d'accepter le principe des questionnaires peut ainsi être analysé comme un prolongement du processus de participation électorale, de sorte que les constats posés par Gaxie y sont transposables et permettent de mieux saisir le sens de la surreprésentation des adultes d'âge mûr parmi les votants acceptant l'enquête.

**Mais la variable qui creuse le plus d'écart par rapport à l'acceptation de l'enquête concerne celle qui décrit l'environnement social au sein duquel les votants se sont rendus aux urnes.** Ainsi les votants venus seuls sont dans l'ensemble moins enclins à accepter les questionnaires, mais un peu plus que les personnes venues en couple. On peut toutefois penser que la forte homogénéité de comportement au sein des couples – estimée à près de 90% par Braconnier et Dormagen pour ce qui est de la participation au scrutin – participe à faire baisser le taux de retour de ce groupe. On a d'ailleurs pu constater que cette homogénéité de comportement au sein des couples variait très fortement en fonction de l'âge, ou plutôt de la génération, les conjoints des couples de 18 à 30 ans adoptant très souvent des comportements opposés face à la proposition d'enquête tandis que les membres des couples de plus de 60 ans refusent ou acceptent presque toujours ensemble, l'avis des hommes jouant alors un rôle décisif. Les effets d'imposition observés *in situ* au sein des couples sont en effet particulièrement importants dans un sens (tel cet homme d'une cinquantaine d'année disant à sa femme « *nan tu notes pas ça* ») comme dans l'autre (à l'instar de cette femme hésitante qui préfère d'abord refuser le questionnaire puis accepte finalement après que son mari ait insisté « *tu ne veux pas remplir le tiens aussi ?* »). Nombreux sont également les couples pour lesquels il est apparu inutile de remplir un questionnaire par personne, pensant

que l'échelle du ménage était la plus adaptée comme pouvait le suggérer le fait que l'enquête ne soit pas présentée comme proprement électorale. Les hommes ont alors souvent délégué la charge de l'enquête à leur conjointe sur le mode « *moi ça va être pareil* » ou « *ma femme va le faire* », comme si le fait de remplir un questionnaire relevait de la paperasserie administrative, donc de la sphère domestique et par là forcément féminine.

**Ce sont finalement les personnes venues en groupes qui ont le plus participé à l'enquête** (82%), le fait qu'un membre du groupe accepte un questionnaire jouant incontestablement un effet d'entraînement positif sur les autres. Dans l'ambiance souvent conviviale du bureau de vote assez rural où je me trouvais, le fait que plusieurs groupes de personnes discutent devant la mairie a d'ailleurs favorisé la participation. De ce point de vue, l'exemple d'un groupe qui a interpellé ses amis se dirigeant vers la mairie avec un « *attention voilà la banlieue qui arrive* », est particulièrement intéressant et, au-delà de l'humour, lourd de sens sans que l'on parvienne à savoir s'il était question d'une position résidentielle périphérique au sein du village ou de la trajectoire résidentielle des amis en question. Sur le terrain, nous nous sommes aussi progressivement rendu compte que le nombre de refus avait tendance à augmenter lors des moments de creux au cours desquels peu de monde remplissait les questionnaires, à l'image des personnes hésitant à rentrer dans un restaurant vide<sup>186</sup>. L'étude des rythmes de la participation et des taux de retour horaires moyens permet de vérifier cette impression forgée *in situ*, notamment au cours de la matinée (graphique 6.2). Entre 8h et 11h, le taux de retour des questionnaires a ainsi augmenté à mesure que les votants étaient plus nombreux, certains ayant toutefois refusé l'enquête en disant qu'ils partaient pour la journée et que c'est pour cette raison qu'ils étaient venus voter tôt. Le taux de retour a ensuite brutalement chuté sur la plage de 12h à 13h en dépit d'un nombre importants de votants visiblement pressés par la perspective du repas. Entre 13h et 16h, les refus de questionnaires se sont mis de nouveau à diminuer avec le retour des électeurs, ceux venus voter entre 16h et 18h semblant plus disponibles en fin de journée une fois leur devoir accompli. Dans l'ensemble, ce graphique souligne aussi la tendance croissante des habitants à participer à l'enquête, indiquant aussi les progrès réalisés par des enquêteurs plus expérimentés au fil des heures.

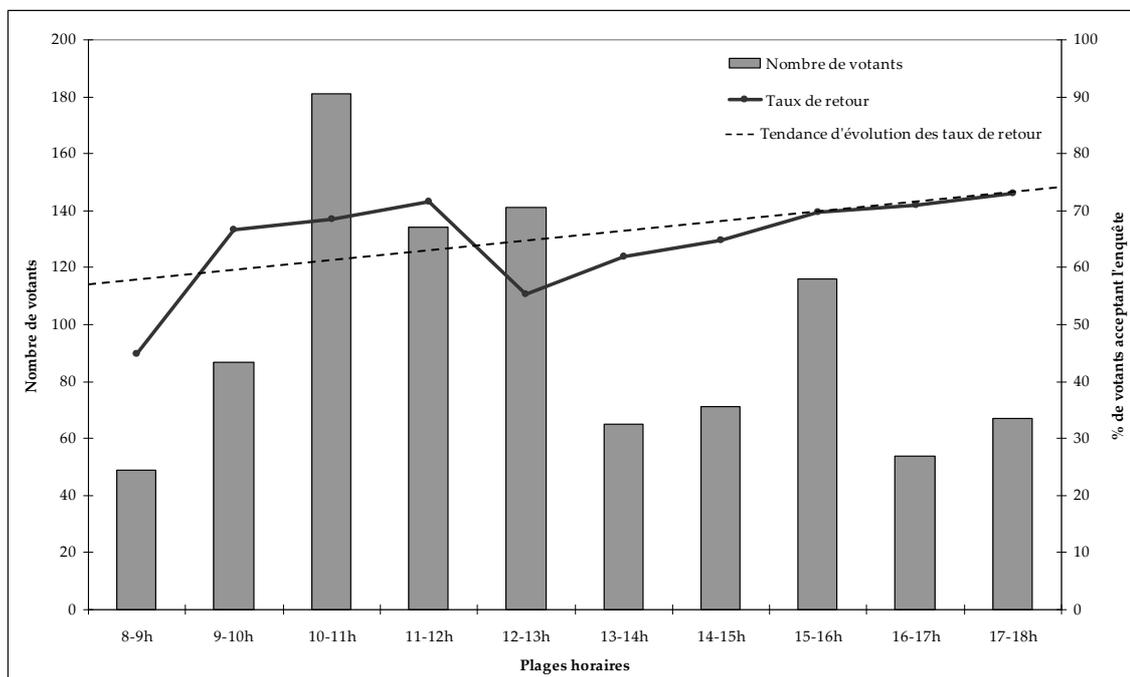
Au total, il n'est pas anodin que ce soient deux variables contextuelles, l'une liée au sexe de l'enquêteur et l'autre au collectif social dans lequel s'inscrit l'enquêté au moment du vote, qui pèsent le plus sur la participation à l'enquête. Cela confirme que si le vote est un acte individuel une fois atteints les rideaux de l'isoloir, c'est aussi avant tout un comportement collectif puisque la majorité des votants (62% soit un taux

---

<sup>186</sup> Plusieurs des équipes d'enquêteurs des sites caennais ayant fait ce constat, l'initiative a alors spontanément été prise par plusieurs d'entre elles qu'un des enquêteurs fasse semblant de remplir un questionnaire comme s'il était un habitant, afin de rassurer les personnes hésitantes et de produire un effet d'entraînement lors des périodes creuses.

identique à celui relevé dans l'ouvrage *La démocratie de l'abstention*) sont venus en couple, avec enfants, amis ou voisins, donc au sein de groupes sociaux dont on imagine aisément combien ils peuvent peser non seulement sur le fait d'accepter l'enquête mais aussi sur le vote lui-même, comme en témoignent les scènes de couples, souvent âgés, se concertant avant de rentrer dans la mairie et feuilletant des bulletins apportés de leur domicile. Reste à tenter de dresser un portrait social un peu plus précis des quelques 2049 habitants qui ont finalement répondu à l'enquête, afin de cerner quels sont les habitants qui n'y ont pas participé et qui sont donc exclus du champ de l'analyse.

Graphique 5.2. Les temporalités du vote et des réponses à l'enquête



Source : Relevés de terrain, 2007.

### 1.3. La confirmation de l'auto-exclusion des plus âgés, des plus faiblement diplômés et des fractions les plus populaires

Une fois identifiés les principaux mécanismes qui concourent à la non-inscription et à l'abstention, il est ainsi essentiel de mettre en perspective les attributs sociaux des membres de l'échantillon finalement recueilli avec ceux de l'ensemble de la population des sites d'enquête (tableau 5.8). Pour approcher le profil social de cette population de référence, ce sont les structures sociodémographiques et socio-économiques (tel pourcentage d'ouvriers, de cadres, etc.) relevées lors du recensement de 1999 qui ont été utilisées, mais les valeurs absolues ont été établies sur la base des populations millésimées 2006 par l'INSEE. Cette option permet en effet de tenir compte de la croissance démographique des communes étudiées, mais repose sur une hypothèse de stabilité des structures sociales en place en 1999, dans la mesure où les nomenclatures

des premières données disponibles du nouveau recensement ne sont pas assez détaillées pour pouvoir être recomposées en fonction des contours des indicateurs du questionnaire. Le tableau 5.8 doit donc être analysé en gardant à l'esprit que la comparaison effectuée inclut les phénomènes de mal-inscription, d'abstention et de non-réponse.

**Tableau 5.8. Les profils sociaux des communes enquêtées face à ceux des répondants**

	Profil social des sites étudiés (population 2006 et structures 1999)		Profil social des répondants (2007)		Écarts en pts de %
	%	N	%	N	
<b>Structure par âge</b>					
18-25 ans	11%	839	15%	302	<b>+4</b>
26-34 ans	15%	1168	13%	270	<b>-2</b>
35-49 ans	30%	2295	31%	630	<b>+1</b>
50-64 ans	23%	1789	26%	534	<b>+3</b>
65 ans et plus	21%	1614	12%	242	<b>-9</b>
Non-réponses	/	/	3%	71	/
N	100%	7705	100%	2049	/
<b>Niveaux de diplôme</b>					
Aucun diplôme	28%	2195	6%	125	<b>-22</b>
Certificat d'études primaires	15%	1189	8%	159	<b>-8</b>
BEPC	7%	532	5%	102	<b>-2</b>
CAP-BEP	25%	1931	26%	532	<b>+1</b>
Bacs, Bacs professionnels	10%	799	14%	295	<b>+4</b>
Diplôme supérieur au bac	14%	1071	36%	736	<b>+22</b>
Non-réponses	/	/	5%	100	/
N	100%	7717	100%	2049	/
<b>CSP des actifs occupés</b>					
Agriculteurs	2%	66	1%	17	<b>-1</b>
Artisans, commerçants	7%	294	3%	38	<b>-4</b>
Chefs d'entrep., prof. libérales	4%	150	6%	80	<b>+2</b>
Cadres	11%	441	18%	244	<b>+8</b>
Professions intermédiaires	24%	998	25%	330	<b>+1</b>
Employés	27%	1108	21%	280	<b>-6</b>
Ouvriers	26%	1085	15%	195	<b>-12</b>
Non-réponses	/	/	11%	151	/
N	100%	4141	100%	1335	/

Source : INSEE, 1999-2006, Enquête « sortie des urnes », 2007.

Sa lecture fait immédiatement apparaître le **poids structurel de quelques variables bien connues dans les enquêtes de sciences sociales** fondées sur des questionnaires :

« Le fait de produire une réponse à un questionnaire sur la politique, [...], est un cas particulier de rencontre entre une offre et une demande : d'un côté le champ de production idéologique, univers relativement autonome, où s'élaborent, dans la concurrence et le conflit, les instruments de pensée du monde social objectivement disponibles à un moment donné du temps et où se définit du même coup le champ du pensable politiquement ou, si l'on veut, la problématique légitime ; de l'autre, des agents sociaux occupant des positions différentes dans le champ des rapports de classes et définis par une compétence politique spécifique plus ou moins grande, c'est-à-dire par une capacité plus ou moins grande de reconnaître une question politique comme politique et de la traiter comme telle en y répondant politiquement, c'est-à-dire à partir de principes proprement politiques [...], capacité qui est inséparable d'un sentiment plus ou moins

vif d'être compétent au sens plein du mot, c'est-à-dire socialement reconnu comme habilité à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à son propos ou même à en modifier le cours : on peut en effet supposer que la compétence au sens de la capacité technique (culture politique) varie comme la compétence au sens de la capacité socialement reconnue, d'attribut et d'attribution statutaires – dont l'inverse est à la fois impuissance et exclusion objective ("ce n'est pas mon affaire") et subjective ("ça ne m'intéresse pas") » (Bourdieu, 1979 : 465-466, 1b).

Ces effets du sentiment de compétence se mesurent immédiatement sur **la présence différentielle des habitants dans l'échantillon de questionnaires en fonction de leur niveau de diplôme**. Ainsi et alors que les habitants sans diplômes représentent presque 30% des habitants des bureaux de vote étudiés, ils ne sont que 6% parmi les répondants à l'enquête, soit cinq fois moins. Les habitants dotés d'un diplôme supérieur au Bac sont à l'inverse presque trois fois plus nombreux dans l'échantillon des répondants que dans la population totale vivant dans les sites d'enquête (36% contre 14%). Dans le détail, l'écart de présence entre les deux populations statistiques évolue progressivement à mesure que l'on traverse les hiérarchies scolaires, passant de -8 points pour les titulaires du certificat d'études à +4 points pour les détenteurs d'un Bac.

**La position occupée dans les hiérarchies professionnelles intervient parallèlement** sur le fait de se retrouver à l'arrivée dans l'échantillon d'habitants qui participent à l'enquête, c'est-à-dire une fois prises les décisions de s'inscrire sur les listes électorales, de venir voter, d'accepter un questionnaire et de le compléter effectivement. D'un côté les petits indépendants (agriculteurs, artisans et commerçants) sont légèrement sous-représentés parmi les répondants, mais ce sont les classes populaires qui s'en sont le plus exclues, avec un écart de -6 points chez les employés et surtout de -12 points pour les ouvriers. De l'autre côté, les tranches supérieures du monde des salariés (cadres et professions intermédiaires) et les gros indépendants (chefs d'entreprises et professions libérales) ont plus répondu aux questionnaires par rapport à leur poids numérique dans la population des sites enquêtés.

Enfin, et alors même que l'on a montré que l'abstention était plus fréquente chez les jeunes de 18 à 25 ans, notamment chez les hommes (tableau 5.5), les membres de cette tranche d'âge sont finalement légèrement surreprésentés dans l'échantillon, ce que l'on a déjà analysé comme un des effets de la proximité entre les propriétés sociales observables des enquêteurs et celles des enquêtés (tableau 5.7). De même, les habitants de 50 à 64 ans sont un peu plus nombreux à avoir répondu aux questionnaires, probablement en raison des positions sociales généralement plus élevées qu'ils occupent dans le monde du travail en fin de carrière. **Ce sont par contre les plus de 65 ans qui sont les plus fortement sous-représentés dans l'échantillon final**, ces derniers ayant été nombreux à protester oralement ou par écrit contre la présence des questions politiques, comme si, plus par un effet de génération que par un effet d'âge ou de statut social, déclarer son vote était hors de propos :

« *Beaucoup de questions indiscrètes* » (Femme, 65 ans et plus, certificat d'études, retraitée) ; « *Des questions trop personnelles à mon goût* », (Homme, 65 ans et plus, CAP ou BEP, retraité) ; « *Éviter les questions politiques ou religieuses* » (Femme, 65 ans et plus, Bac+2, retraitée) ; « *Vous posez des questions*

*qui sont du ressort du secret confidentiel* » (Femme, 65 ans et plus, Bac+5 et plus, retraitée) ; *« Je n'ai pas envie de préciser pour qui j'ai voté, nous ne parlons pas de nos intentions de vote à la maison »* (Femme, 50-64 ans, Bac général/techno, employée).

À mesure que les questions portent sur des domaines de l'existence considérés comme plus intimes (tableau 5.8), on peut d'ailleurs noter que les taux de non-réponses se font plus élevés et passent, pour l'exemple des quelques variables retenues ici, de 3% pour l'âge à 11% pour la catégorie socioprofessionnelle, sans parler pour l'instant du vote lui-même. Les commentaires écrits par les répondants à la fin des questionnaires se révèlent d'ailleurs riches d'enseignements. Quand les habitants les mieux dotés en capital culturel et économique ont exprimé leur opinion vis-à-vis de l'enquête en portant des commentaires à la fin des questionnaires, c'est ainsi plus souvent pour se permettre des remarques ou des critiques méthodologiques sur leur conception. Sur les 36 répondants ayant formulé ce type de commentaires, 30 sont au moins titulaires du bac, et 26 au minimum d'un diplôme de niveau bac + 2 (soit plus des deux-tiers), et les mots employés en disent long sur les rapports entretenus au savoir et à ce que représente, à travers l'enquête, une institution comme l'université :

*« J'aurais aimé comprendre le sens de votre questionnaire. Que cherchez-vous à démontrer, certaines questions me paraissent orientées ?? »* (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, cadre) ; *« Question C6 (profession) redondante avec C7-C8 »* (Homme, 26-34 ans, Bac+5 et plus, cadre) ; *« Quelle opinion se faire sur un sondage pas nécessairement professionnel ? Aurez-vous vraiment une image de la France ? »*, (Homme, 65 ans et plus, Bac+2, cadre retraité) ; *« Questionnaire très mal construit et trop orienté !! »* (Homme, 35-49 ans, Bac+3/4, chef d'entreprise).

Quand des membres des classes populaires s'aventurent dans des critiques à l'encontre du questionnaire, c'est plutôt pour rappeler au chercheur qu'ils existent, qu'ils ne rentrent pas dans les cases, ou dans l'espoir de voir leur situation (locale) s'améliorer grâce à l'enquête. D'autres encore font part de leur satisfaction voire de leur soulagement qu'on leur demande leur avis, de se voir enfin considérés alors qu'ils sont d'ordinaire « invisibles » (Beaud, Confavreux, Lindgaard, 2006, 1b) :

*« Aucune question sur les bas salaires »* (Homme, 65 ans et plus, aucun diplôme, retraité) ; *« Vous ne posez pas de questions sur les personnes comme moi par exemple qui se retrouve seule avec un enfant habitant chez ses parents »* (Femme, 26-34 ans, CAP ou BEP, employée) ; *« Si ça peut aider à améliorer la commune... »* (Homme, 26-34 ans, CAP ou BEP, ouvrier qualifié) ; *« Bien, si cela pouvait faire améliorer la vie à Bellengreville surtout pour les enfants ça serait bien »* (Femme, 26-34 ans, Bac pro, employée) ; *« C'est bien ce que vous faites afin que les enquêteurs puissent savoir les situations de la famille française actuelle »* (Homme, 50-64 ans, CAP ou BEP, ouvrier non qualifié) ; *« C'est une bonne idée de s'intéresser à ce que nous citoyens pensons de notre vie actuelle et future en ces périodes difficiles pour tous »* (Femme, 35-49 ans, Bac pro, ouvrier qualifié) ; *« Le questionnaire est très intéressant, il faudrait en faire plus souvent pour reconnaître la volonté des gens »* (Homme, 18-25 ans, CAP ou BEP, ouvrier qualifié) ; *« Merci de ce questionnaire et de s'intéresser à notre petite commune »* (Femme, 18-25 ans, Bac pro, chômeuse).

Au total et pour des mondes populaires caractérisés par un éloignement plus ou moins intermittent au politique et par des rapports au vote souvent désabusés (Matonti, 2005, 3a), participer à l'enquête puis accepter d'y répondre intégralement se révèle être, sans surprise, un effort important, même si certaines réactions soulignent qu'une telle enquête peut être utilisée comme un exutoire, à l'image des propos de cet homme âgé, entendus le jour du scrutin dans le périurbain éloigné d'Anctoville, se

disant ravi de répondre « surtout si ça concerne cette bande de connards qui se présente aux élections ».

#### 1.4. L'inégale légitimité sociale des votes, ou le problème de la fidélité des réponses aux questions politiques

À l'arrivée et sur ces 2049 enquêtés plus ou moins « ravis » de répondre au questionnaire, un peu moins des deux tiers (soit 1318) a accepté d'y dévoiler le choix qu'il venait d'accomplir dans l'isoloir. Les effectifs très inégaux des répondants en fonction du candidat choisi ont donc imposé des regroupements par courants politiques, sur lesquels s'appuient les analyses qui suivent (tableau 5.9).

Tableau 5.9. Scores des candidats dans les questionnaires et regroupements opérés

Choix des enquêtés	n	Catégorie d'analyse	n
Non-réponse	731	Non-réponse	731
Blancs ou nuls	33	Blancs ou nuls	33
G. Schivardi	4	"Gauche de la gauche"	156
A. Laguiller	26		
O. Besancenot	96		
M.-G. Buffet	30		
J. Bové	31	"Écologistes de gauche"	60
D. Voynet	29		
S. Royal	407	S. Royal	407
F. Bayrou	242	F. Bayrou	242
N. Sarkozy	284	N. Sarkozy	284
F. Nihous	35	"Droite de la droite"	136
P. De Villiers	28		
J.-M. Le Pen	73		
N	2049	N	2049

Ces regroupements ont été effectués sur les bases des positions des candidats dans l'espace politique tel qu'il est structuré par l'axe gauche-droite, et la pertinence des catégories a ensuite été vérifiée en procédant à des tris à plat des scores des candidats en fonction des tranches d'âge, du niveau de diplôme, de la CSP et de la pratique religieuse, autant de variables dont la suite du chapitre démontre le poids sur les attitudes politiques et les votes. C'est ainsi que les quatre candidats situés « à gauche de la gauche » (n=156) ont été regroupés bien que la sociologie de l'électorat communiste diffère parfois de celle des candidats d'inspiration trotskiste. Si le José Bové de 2007 qui a fait campagne sur des bases idéologiques altermondialistes et anticapitalistes aurait toute sa place dans cette catégorie, ce n'est pas le cas de Dominique Voynet, la candidate des Verts, dont la candidature pouvait toutefois difficilement être associée à celle de Ségolène Royal. On a donc regroupé ses suffrages avec ceux de José Bové afin de créer une catégorie « écologistes de gauche » (n=60). Ce

rassemblement n'est d'ailleurs pas sans fondements politiques puisque ces deux candidats au scrutin présidentiel ont ensuite figuré ensemble sur les listes « Europe écologie » lors des consultations européennes de 2009. D'autre part les répondants ayant choisi ces deux candidats se révèlent très proches sociologiquement, et assez différents de ceux ayant opté pour la « gauche de la gauche ».

À l'autre extrémité de l'espace politique, les candidatures de F. Nihous (CPNT), P. De Villiers (MPF) et J.-M. Le Pen (FN) ont été regroupées sous le nom de « droite de la droite » (n=136), qui mérite quelques précisions. En effet et contrairement aux regroupements de candidats de la 2<sup>ème</sup> partie de la thèse dont on ne pouvait vérifier la cohérence par l'étude des propriétés sociales des votants, il est apparu que les répondants ayant choisi ces trois candidats étaient plus proches entre eux qu'avec ceux qui ont voté pour Nicolas Sarkozy. De plus et comme on le verra, cela ne signifie pas que la catégorie n'admet pas des nuances internes. Pour ce qui est de l'appellation, l'expression « droite de la droite » a été préférée à celle « d'extrême droite », qui convient bien à la candidature de Jean-Marie Le Pen (Collovald, 2004, 3b), mais moins bien à celle du candidat du MPF et plutôt mal à celle du candidat du CPNT<sup>187</sup>.

Enfin, les non-réponses et les bulletins blancs ont été conservés en vue des analyses, afin de prendre au sérieux les répondants qui ont fait ce choix tout en acceptant par exemple de donner leur âge ou leur métier. Cela contribue certes à écraser l'amplitude des relations mises à jour entre votes et variables sociales, mais permet de tenir compte des enquêtés qui n'ont pas dévoilé leur choix mais ont bel et bien voté. Car si les non-réponses sont si nombreuses même dans le cas d'un questionnaire auto-administré, c'est aussi en raison de l'inégale légitimité sociale des votes, comme l'ont bien montré les contributions au n°22 de *Politix* (1993, 3b) intitulé « Des votes pas comme les autres ». De fait, lorsque l'on croise les votes effectivement émis au sein des sites d'enquête avec les choix électoraux déclarés dans les questionnaires, de profonds décalages apparaissent sans que l'on puisse pour autant établir s'ils proviennent des votants refusant le principe de l'enquête ou des répondants ayant fait le choix de ne pas répondre (graphique 5.3).

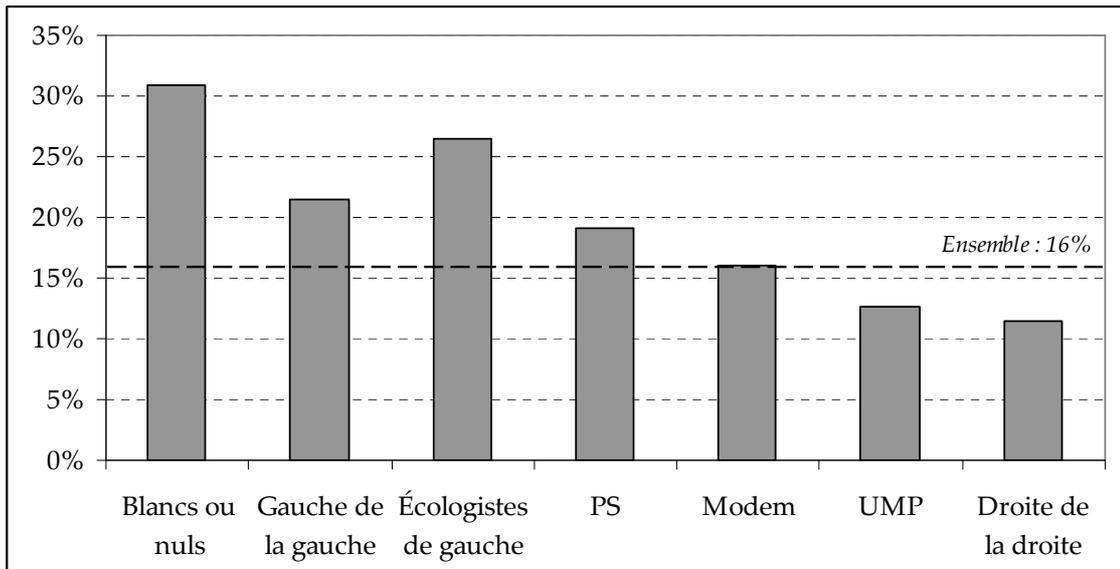
Ce sont d'ailleurs les bulletins blancs ou nuls qui sont les mieux représentés, témoignant du fait que cette modalité de réponse a pu apparaître comme une « case refuge » (De Singly, 1992, 4c) pour un certain nombre d'enquêtés. Dans l'ensemble, les votes en faveur des gauches sont mieux représentés que la moyenne dans l'échantillon, et notamment le vote pour les écologistes de gauche, qui repose pour partie sur des valeurs basées sur la défense de l'environnement contre lesquelles il peut paraître délicat de s'élever au regard des normes dominantes. Peut-être que ces électeurs des écologistes sont plus sensibles à la démocratie participative et se sont bien reconnus

---

<sup>187</sup> Si les répondants qui disent avoir voté pour l'un de ces trois candidats sont assez proches pour ce qui est du niveau de diplôme ou de la CSP, leurs auto-positionnements politiques sont par contre assez différents. Plusieurs des électeurs déclarés du candidat FN se sont en effet classés comme étant « d'extrême droite » (question B6), ce qui n'est le cas d'aucun des électeurs ayant choisi P. De Villiers ou F. Nihous.

dans l'idée d'une enquête par questionnaire. Cette surreprésentation globale des votes de gauche peut aussi, comme on l'a souligné à plusieurs reprises dans ce chapitre, être un des effets de la situation de passation des questionnaires, dans la mesure où l'âge des enquêteurs et leur appartenance à une institution comme l'université – dont l'image est fortement associée à la gauche dans le sens commun – a pu à la fois inciter les votants de gauche à participer et dissuader ceux de droite de faire la même chose.

**Graphique 5.3. Part des votes déclarés sur les votes effectifs en fonction du choix électoral**



Sources : Ministère de l'Intérieur, questionnaires « sortie des urnes », 2007

La sous-représentation des choix électoraux de droite est par contre importante, à commencer par celle des suffrages portés vers le vainqueur de l'élection, le candidat de l'UMP, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que ses électeurs sont souvent plus âgés que les autres, cette génération sacralisant qui plus est le secret du vote (graphique 6.4). Peut-être aussi que la valeur accordée à une recherche en sciences sociales telle que l'enquête « sortie des urnes », voire son utilité même, varie en fonction du système de valeurs des enquêtés qui est lui-même intimement lié à leur vote. Enfin et sans surprise, c'est le vote en faveur des candidats de la droite de la droite qui est le plus mal représenté dans l'échantillon final avec seulement 11% et même 8% si l'on isole le vote pour Jean-Marie Le Pen de la catégorie, confirmant par là son statut de vote « honteux », c'est-à-dire plus difficilement avouable au regard des normes et systèmes de valeurs dominants. C'est donc à la prudence dans les interprétations, seule garante d'un minimum de rigueur scientifique, qu'invitent ces éléments car ce ne sont pas les techniques de « redressement » des échantillons, ici écartées mais néanmoins régulièrement présentées comme des solutions-miracles face aux sous-déclarations des votes en faveur de l'extrême droite qui changent quelque chose à ces faits, comme le rappelaient récemment des sociologues dans une enquête sur les conséquences électorales des crises industrielles et des déclassements sociaux qu'elles entraînent :

« Censé pallier aux biais structurels des sondages classiques, le "panel électoral français 2002" (environ 4 000 individus interviewés avant et après les élections) réalisé par plusieurs laboratoires de science politique en association avec la SOFRES se distingue par une marge d'erreur exceptionnelle dans les déclarations de vote en faveur du Front national. Ainsi, les indications méthodologiques fournies [...] montrent qu'avant le premier tour, seules 8 % des personnes interrogées déclarent qu'elles voteront pour Le Pen. Après le scrutin, seules 9,5 % des personnes interrogées disent avoir voté pour Le Pen au premier tour et 8 % au second (contre des résultats effectifs de 17,2 % et 18 % des suffrages exprimés). Pour ce type de vote, c'est donc avant tout le taux de non-déclaration que permet d'enregistrer cet instrument. Ce qui n'empêche pas ses utilisateurs de présenter les résultats massivement "redressés", c'est-à-dire généralisant à la moitié de sondés n'ayant pas déclaré leur vote Le Pen les propriétés des déclarants. Or, rien ne permet d'affirmer que les personnes qui refusent de répondre à ces enquêtes présentent les mêmes propriétés que ceux qui acceptent d'y participer. Ne formant plus un enjeu pour le monde politique, les agents situés hors-jeu électoral demeurent à de rares exceptions le point aveugle des instruments de mesure et d'observation politologiques. La question "pourquoi ceux qui ne votent pas voteraient-ils ?" demeure étrangère à un questionnement mono-centré sur les suffrages exprimés » (Balazs, Faguer, Rimbart, 2004 : 8, 3b).

Au total, l'échantillon de périurbains dévoilant leur vote dans le questionnaire s'avère tout de même d'assez bonne qualité, car assez proche du profil électoral à la fois des habitants des aires urbaines de plus de 200 000 habitants (chapitre trois), des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan (chapitre quatre) et surtout des huit communes enquêtées (tableau 5.10). Il faudra toutefois bien garder à l'esprit, en lisant les analyses qui suivent, **que les votes de gauche sont assez fortement surreprésentés dans l'échantillon tandis que les votes de droite, en particulier ceux portés sur le candidat de l'UMP, y sont beaucoup moins présents au regard de ce qu'ils pèsent dans les espaces périurbains français.** Mais il faut tout de suite préciser que l'inégale légitimité sociale des votes admet aussi une dimension spatiale, autrement dit que certains votes sont plus ou moins dicibles en fonction de l'environnement social (et de la connaissance que l'on en a) dans lequel la question est posée, ce que l'on verra dans le chapitre suivant.

Tableau 5.10. Caractéristiques de l'échantillon final

	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total
France entière	1%	8%	3%	25%	19%	31%	14%	100%
Aires urbaines (+ de 200000 hab.)	1%	7%	3%	26%	19%	31%	12%	100%
Trois aires urbaines étudiées	1%	9%	3%	26%	18%	29%	14%	100%
Huit communes enquêtées	1%	10%	3%	26%	18%	27%	14%	100%
Répondants qui déclarent leur vote	<b>2%</b>	<b>14%</b>	<b>4%</b>	<b>30%</b>	<b>18%</b>	<b>21%</b>	<b>10%</b>	<b>100%</b>

Source : Ministère de l'Intérieur, 2007

Sans être parfaitement représentatif, cet échantillon offre tout de même la possibilité de poser des constats dont la portée scientifique dépasse les cas des huit communes où se sont déroulées les enquêtes « sortie des urnes ».

## 2. L'ACTUALITE DES VARIABLES LOURDES DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE POUR COMPRENDRE LES VOTES DES PERIURBAINS

Très différents par de nombreux aspects (participation, dispersion des votes au 1<sup>er</sup> tour, appartenances politiques des candidats qualifiés au 2<sup>ème</sup> tour, etc.), les deux derniers scrutins présidentiels ont été l'objet d'interprétations scientifiques pour le moins contrastées. Pour certains, l'élection présidentielle de 2002 s'est avant tout définie comme *Le vote de tous les refus* (Perrineau, 2003, 3b), dans le sens où elle est apparue comme difficilement analysable avec les outils classiques de la sociologie électorale. Leur ont alors été préférées des lectures politologiques en termes de malaise et de protestation, sur fond de crise du système politique et des identifications partisans et idéologiques. À l'inverse et selon le même auteur, « 2007 marque une rupture par rapport à l'apathie politique et à la mauvaise humeur qui avaient saisi nombre d'électeurs en 2002 » (Perrineau, 2008 : 14, 3b), le scrutin de 2007 devant être décrypté comme *Le vote de rupture*, reprenant au passage une notion introduite par N. Sarkozy pendant la campagne. En dépit du titre de leur ouvrage intitulé *Le nouveau désordre électoral* (2004, 3b) et en tentant de dépasser les interprétations stigmatisantes étayées sur les seules humeurs des électeurs, Bruno Cautrès et Nonna Mayer ont pourtant souligné à propos de cette même consultation présidentielle de 2002 :

« Il apparaît que le "désordre" électoral n'est qu'apparent. Les électeurs et les électrices sont plus réactifs, plus volatils, mais leurs choix font sens, si l'on admet que l'abstention devient une stratégie à part entière et que la mobilité électorale a ses raisons. Les clivages anciens, en particulier ceux que tracent l'appartenance religieuse ou la situation professionnelle se sont profondément transformés, ils se sont complexifiés, mais ils n'ont pas disparu. De nouveaux clivages se dessinent, autour de l'appartenance générationnelle et du "genre". Dans une société où le niveau de diplôme des jeunes générations s'élève, en être démunie introduit une nouvelle forme d'inégalité. De nouvelles demandes émergent, et de nouveaux enjeux s'imposent : la place des minorités, les conséquences de l'Europe et de la mondialisation, la défense de l'environnement et de la planète Terre. Sur ces problèmes, les électeurs et les électrices ont des attitudes structurées » (Cautrès, Mayer, 2004 : 20, 3b).

Comme l'indique son titre, ce deuxième moment du chapitre soutient précisément la thèse que les habitants des espaces périurbains sont comme les autres, c'est-à-dire que **leurs attitudes électorales peuvent être comprises en mobilisant des indicateurs adaptés**, et qu'elles demeurent largement structurées par ces indicateurs permettant de cerner les mondes sociaux auxquels ils appartiennent. L'analyse des questionnaires « sortie des urnes » offre en cela des possibilités inédites.

### 2.1. Le poids des appartenances sociodémographiques sur les comportements politiques

Dans des univers périurbains structurés par l'accession à la propriété réalisée dans le cadre de projets familiaux, l'étude des effets électoraux des appartenances sociales

passé nécessairement, et peut-être plus qu'ailleurs, par l'étude des caractéristiques sociodémographiques des habitants.

### *Des effets de genre difficiles à interpréter politiquement de manière isolée*

Souvent négligée en géographie électorale, probablement en raison de l'omniprésence méthodologique des approches écologiques fondées sur des données agrégées (qui révèlent souvent une équi-répartition entre hommes et femmes, à l'exception des zones les plus rurales où les femmes sont plus nombreuses en raison d'un différentiel d'espérance de vie), l'analyse de la distribution des votes en fonction du genre met ainsi à jour des écarts parfois assez importants. Une politiste va même jusqu'à poser la question :

« Le genre – entendu comme construction sociale, historiquement située, des rapports entre les femmes et les hommes – serait-il aujourd'hui un déterminant majeur des comportements politiques ? » (Sineau, 2004 : 207, 3b).

Trois phases sont généralement distinguées dans l'évolution du *gender gap* dans les démocraties occidentales depuis les années 1950. Lors de la première phase, les femmes sont plus nombreuses à voter pour les partis conservateurs, notamment du fait de l'influence indirecte de la religion. Pendant la deuxième étape, dans les années 1980, on observe un alignement des comportements des deux sexes. Dans la dernière phase, les femmes tendent à voter plus fréquemment pour les partis de gauche sociaux-démocrates et les Verts tandis que les hommes optent plutôt pour les partis de droite. À titre d'exemple et pour le cas français, on peut successivement rappeler que si seuls les hommes avaient le droit de vote, François Mitterrand aurait été élu dès 1965, et que si seules les femmes avaient voté, Lionel Jospin aurait été qualifié pour le second tour de la présidentielle de 2002. L'analyse du tableau 5.11 montre d'abord que les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes (35% contre 33%) à avoir refusé de dévoiler leur vote dans le questionnaire.

**Tableau 5.11. Un *gender gap* périurbain ?**

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Non-réponse	<b>85%</b>	0%	2%	0%	3%	2%	3%	5%	100%	61
Femme	35%*	1%	8%	3%	<b>21%</b>	11%	<b>16%</b>	5%	100%	1058
Homme	33%	<b>2%</b>	8%	3%	20%	<b>13%</b>	12%	<b>9%</b>	100%	930
Ensemble	36%	2%	8%	3%	20%	12%	14%	7%	100%	2049

\* Lecture : 35% des femmes de l'échantillon ont choisi de ne pas déclarer leur vote (non réponse).

Elles sont aussi un peu plus nombreuses à refuser de préciser les raisons de leur vote (52% contre 47%), à déclarer « peu » (24% contre 18%) ou « pas » (18% contre 15%) de discussions politiques dans leurs sphères de sociabilités, à se dire « pas du tout » (10% contre 8%) ou « pas vraiment » (36% contre 24%) intéressées par la politique, à

refuser de s'auto-positionner sur une échelle gauche-droite (28% contre 22%), ou à ne pas se souvenir de ce qu'elles avaient fait lors de la présidentielle de 2002 (6% contre 3%), confirmant par là que le politique est associé à la sphère publique ou du dehors, les femmes étant plus souvent confinées dans la sphère domestique ou du dedans, sans que l'on puisse établir pour autant s'il s'agit d'une spécificité des pavillonnaires. Pour ce qui est des votes eux-mêmes, peu de différences sont observables en ce qui concerne les votes de gauche, si ce n'est un léger survote féminin au bénéfice de Ségolène Royal, observé au plan national dans les mêmes proportions (Sineau, 2007, 3b), et motivé à plusieurs reprises par des enquêtées en raison du genre de la candidate, cet argument ayant aussi été repris par des hommes, sur un registre parfois un peu différent, comme en témoignent ces extraits de réponses aux questionnaires :

« *Enfin une femme !* » (Femme, 50-64 ans, BEPC, éducatrice) ; « *Parce qu'il s'agit d'une femme* » (Femme, 65 ans et plus, certificat d'études, commerçante retraitée) ; « *Pour les femmes* » (Femme, 35-49 ans, certificat d'études, au foyer) ; « *Pour une femme (et de gauche)* » (Femme, 35-49 ans, CAP ou BEP, assistante maternelle) ; « *Pour prouver que les femmes valent les hommes* » (Femme, 65 ans et plus, certificat d'études, au foyer) ; « *La nouveauté sera peut être liée grâce à une femme ce qui est une chose qui est exceptionnelle* » (Femme, 26-34 ans, Bac pro, coiffeuse) ; « *Parce que c'est une femme, qu'elle milite peut être pour l'égalité sociale et le droit de la famille* » (Femme, 26-34 ans, Bac+2, cadre).

« *Une femme au pouvoir ça va faire du bien* » (Homme, 26-34 ans, CAP ou BEP, chauffeur livreur) ; « *J'ai longtemps hésité mais une femme ferait peut-être mieux qu'un homme* » (Homme, 18-25 ans, Bac+2, étudiant) ; « *Parce que j'aime son physique et son petit boulot...* » (Homme, 26-34 ans, Bac+5 et plus, profession libérale) ; « *Elle est belle et une femme* » (Homme, 65 ans et plus, CAP ou BEP, ouvrier non qualifié retraité) ; « *Une femme est aussi capable qu'un homme* » (Homme, 65 ans et plus, certificat d'études, au foyer) ; « *Une femme représente sûrement un changement et elle a innové avec ses débats participatifs* » (Homme, 65 ans et plus, Bac+3/4, enseignant retraité).

Mais **c'est au sein des droites que les écarts hommes-femmes sont les plus importants**, ce qui confirme pleinement les constats opérés sur le même scrutin grâce au PEF 2007 (Sineau, 2007, 3b) et montre que les effets électoraux de la structure par âge des périurbains n'ont rien de spécifique. Outre les écarts observés à propos des votes en faveur de F. Bayrou et de N. Sarkozy qui s'expliquent en partie par des effets d'âge et de génération comme on le verra ensuite, il est essentiel de noter que c'est un rapport de un à deux (5% des femmes et 9% des hommes) qui est mis en évidence en ce qui concerne le vote pour les candidats de la « droite de la droite » (c'est-à-dire les suffrages pour P. De Villiers, F. Nihous et surtout pour J.-M. Le Pen qui pèsent lourd dans ce regroupement de candidats). Si ces choix électoraux sont souvent interprétés comme autant de votes « virils » (Sineau, 2004, 3b) fondés sur des systèmes de valeurs supposés plus masculins, cette idée qui présuppose une forte adhésion aux valeurs défendues par les candidats peut être largement discutée quand l'on sait que les hommes ont un peu plus souvent déclaré que les femmes avoir fait leur choix « pour du changement » ou par « protestation ou ras-le-bol », et la question centrale n'en reste pas moins de savoir :

« Que mesure-t-on à travers les divergences de genre ? [...], les recherches ne mettent pas toutes l'accent sur le même facteur. Les unes insistent sur les différences de statut socio-économique, en particulier sur la variable "activité professionnelle" [...]. D'autres invoquent des différences culturelles et idéologiques, pointant l'importance du déclin religieux et l'influence concomitante

des valeurs féministes et post-matérialistes [...] Au Royaume-Uni comme aux Etats-Unis, des recherches récentes ont mis en avant des clivages générationnels, soulignant qu'il serait plus juste de parler d'un *gender-generation gap* pour expliquer le survote des femmes en faveur respectivement des Travailleuses et des Démocrates. Dans ces deux pays, le *gender gap* est traversé par un "fossé" des générations : chez les jeunes, les femmes, touchées par les valeurs post-matérialistes, sont plus radicales, alors que chez les seniors, elles sont plus conservatrices. Enfin, certains auteurs se demandent s'il n'y a pas un effet "genre" irréductible, par-delà les différences structurelles, idéologiques ou générationnelles, puisque le mouvement d'homogénéisation (relatif) des conditions de vie s'accompagne à nouveau d'un désalignement des votes » (Sineau, 2004 : 210-211, 3b).

Dans ce débat, c'est essentiellement la première piste qui sera défendue ici, même si la deuxième est à la fois difficilement séparable de la première et très stimulante, comme le montre l'analyse des choix électoraux en fonction de la situation familiale au sens large (situation de couple, nombre d'enfants à charge), car ils permettent de questionner les rapports aux normes qui se mêlent à des effets générationnels.

### *Le rôle de la situation familiale sur les votes des familles pavillonnaires*

C'est ainsi au sein des gauches que l'on retrouve le plus de votes des célibataires, des habitants séparés ou divorcés, et des habitants en concubinage, **trois situations familiales moins conventionnelles au regard des normes et valeurs « traditionnelles »**, même si les scores plus élevés des candidats de la gauche de la gauche et des écologistes de gauche chez les célibataires et les habitants vivant en concubinage sont pour partie liés à des effets indirects d'âge et de génération (tableau 5.12). De la même manière, c'est chez les habitants sans enfants que les candidats de la gauche de la gauche réussissent le mieux. Par rapport à ces variables, Ségolène Royal occupe une place intéressante et l'on peut se demander si elle n'est pas apparue comme la « candidate des mères actives de familles périurbaines », parfois seules pour élever leurs enfants, ce registre de la place des femmes dans la société ayant été un de ses thèmes de campagne, comme l'a également noté Sineau :

« Ségolène Royal a fait un "usage stratégique" de son genre dans la campagne et mis en avant sa qualité de mère, comme si elle sollicitait de la part de ses congénères un vote d'identification à une femme comme elle. En outre, à diverses reprises, elle a fait appel au vote des électrices, en se posant notamment en avocate du droit des salariées » (Sineau, 2007 : 354, 3b).

La candidate socialiste réalise en effet ses meilleurs scores chez les habitants séparés ou divorcés, en concubinage, et mariés ou pacsés, ainsi que chez les électeurs ayant des enfants à charge, quel que soit le nombre d'enfants – l'on reviendra ensuite sur la question du vote Royal chez les salariées. Nicolas Sarkozy atteint à l'inverse son score le plus élevé chez les électeurs mariés ou pacsés (16%) et réalise de mauvais résultats chez les électeurs vivant leur relation de couple sous la forme du concubinage (9%), ce qui peut être considéré comme un indicateur de systèmes de valeurs conservateurs au sein de son électorat. L'électorat de François Bayrou est par contre caractérisé par une certaine dualité, fortement dépendante d'effet d'âge et de

génération, puisque l'on y retrouve à la fois des surreprésentations des électeurs sans enfants, célibataires ou en concubinage (et des jeunes comme on le verra ensuite) et des électeurs avec enfants (et souvent avec 3 enfants et plus), mariés, pacsés ou veufs, ce qui donne à lire le succès du candidat du Modem auprès des jeunes électeurs séduits par son positionnement centriste d'un côté, et le maintien d'un électorat de centre-droit, plus âgé et animé par les valeurs démocrates-chrétiennes de l'autre.

**Tableau 5.12. Votes et structures familiales**

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
<b>Situation familiale</b>										
Non-réponse	<b>84%</b>	0%	1%	0%	4%	3%	4%	4%	100%	73
Célibataire	31%*	<b>4%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	17%	<b>13%</b>	13%	<b>7%</b>	100%	340
séparé/divorcé	26%	1%	<b>12%</b>	1%	<b>24%</b>	10%	<b>14%</b>	<b>12%</b>	100%	111
concubinage	30%	<b>2%</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>	<b>22%</b>	<b>13%</b>	9%	<b>7%</b>	100%	324
marié/pacsé	<b>36%</b>	1%	6%	2%	<b>21%</b>	<b>12%</b>	<b>16%</b>	6%	100%	1136
veuf(ve)	<b>42%</b>	0%	6%	0%	18%	<b>12%</b>	11%	<b>11%</b>	100%	65
<b>Nb d'enfants (à charge)</b>										
Non-réponse	<b>80%</b>	1%	1%	0%	6%	1%	6%	5%	100%	87
Nombre non précisé	<b>41%</b>	1%	6%	1%	19%	10%	<b>17%</b>	6%	100%	577
Pas d'enfants	29%	<b>3%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	17%	<b>15%</b>	12%	<b>8%</b>	100%	514
1 enfant	30%	<b>2%</b>	<b>8%</b>	<b>3%</b>	<b>26%</b>	9%	13%	<b>8%</b>	100%	279
2 enfants	33%	2%	8%	<b>5%</b>	<b>21%</b>	<b>13%</b>	<b>14%</b>	4%	100%	396
3 enfants et plus	33%	1%	5%	3%	<b>24%</b>	<b>14%</b>	13%	<b>8%</b>	100%	196
<i>Ensemble</i>	36%	2%	8%	3%	20%	12%	14%	7%	100%	2049

\* Lecture : 31% des célibataires de l'échantillon ont choisi de ne pas déclarer leur vote (non réponse).

L'étude du vote en faveur des candidats de la droite de la droite souligne quant à elle **la place d'électeurs ayant connu des trajectoires familiales plus chaotiques**, puisque c'est de la part des électeurs séparés ou divorcés (12%) et veufs (11%) que ces candidats obtiennent leurs meilleurs résultats, et il ne s'agit probablement pas seulement d'un effet d'âge pour les veufs dans la mesure où le vote pour la droite de la droite est sous-représenté chez les plus de 65 ans. Par ailleurs, l'électorat de ces candidats fait coexister des électeurs sans enfants avec des habitants ayant 3 enfants et plus, signe de mondes sociaux variés au sein de cette catégorie<sup>188</sup>.

### *Des effets d'âge et de génération à démêler*

Le rôle des effets d'âge et des effets de génération a été souligné à plusieurs reprises dans les analyses qui précèdent et il est vrai que l'âge des électeurs creuse des écarts importants par rapport à presque tous les comportements observés, à

<sup>188</sup> On notera, pour l'anecdote, que le seul répondant au questionnaire ayant 8 enfants a voté pour P. De Villiers, et que sur les 11 personnes de l'échantillon ayant plus de 5 enfants, deux ont voté pour P. De Villiers et deux pour J.-M. Le Pen, soit un tiers alors que ces deux candidats ne représentent que 5% de l'échantillon total.

commencer par le fait de dévoiler ou non son vote dans le questionnaire, puisque 26% des 18-25 ans le refusent alors que les plus de 65 ans sont deux fois plus nombreux à faire le même choix (47%). Plus largement et face à toutes les questions politiques, les réactions sont systématiquement organisées de manière linéaire à mesure que l'on passe d'une tranche d'âge à l'autre, de sorte que l'attitude des 18-25 ans est toujours située à l'opposé de celle des plus de 65 ans. Ces derniers sont ainsi 12% à refuser d'indiquer la fréquence de leurs discussions politiques (contre 1% des 18-25 ans), 8% à refuser de déclarer leur degré d'intérêt pour la politique (contre 1% des 18-25 ans), 31% à ne pas vouloir mentionner leur auto-positionnement politique sur une échelle gauche-droite (contre 20% des 18-25 ans), et 58% à ne pas justifier les motifs de leur choix électoral (pour 43% des 18-25 ans). Ces éléments peuvent s'expliquer à la fois par un effet d'âge lié à la situation d'enquête pour les plus jeunes (forte proximité d'âge entre enquêteurs et enquêtés) et par un effet de génération pour les plus âgés (cette génération sacralisant la confidentialité du vote comme l'a montré l'étude des réactions écrites sur les questionnaires).

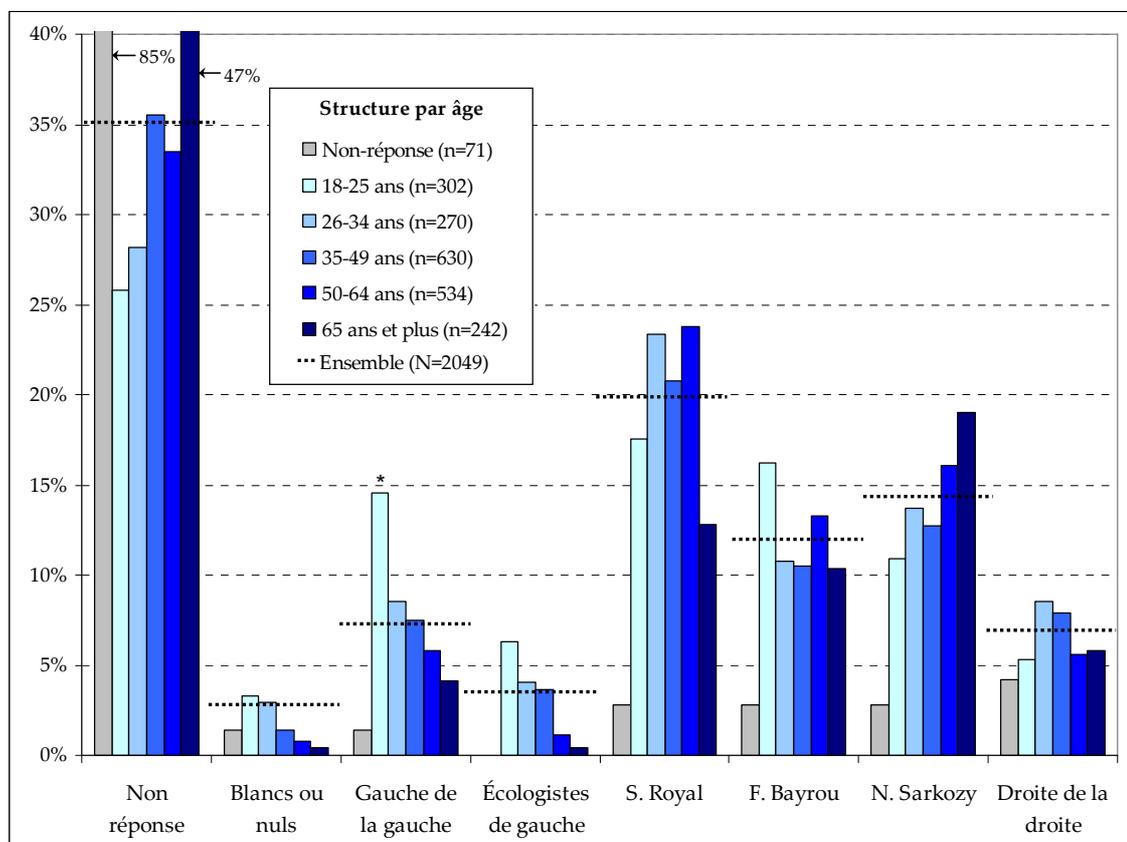
**Ce sont les votes en faveur des candidats de la gauche de la gauche et des écologistes de gauche qui sont les plus fortement affectés par l'âge des électeurs,** confirmant par là plusieurs travaux sur les comportements électoraux des jeunes qui soulignent le très fort attrait des jeunes pour ces courants politiques en 1988, 1995 et 2002 (Boy, 2002, 3b ; Tournier, 2004, 3b). C'est ainsi que 15% des répondants de 18-25 ans disent avoir voté pour la gauche de la gauche, plus 6% pour les écologistes de gauche, tandis que ces valeurs atteignent respectivement 7% et 4% pour les 35-49 ans, puis 4% et 0% pour les plus de 65 ans (graphique 5.4). Parallèlement, les plus jeunes sont aussi ceux qui déclarent la plus grande intensité de discussions politiques dans leurs réseaux sociaux, et ce sont également ceux qui sont les plus nombreux (11% face aux 2% des plus de 65 ans) à motiver leur choix dans le registre du vote « utile » ou « stratégique », ce qui prend à revers bon nombre d'arguments régulièrement invoqués pour décrire les attitudes supposées irresponsables de cette tranche d'âge :

« Il est courant de prêter à la jeunesse un tempérament politique spécifique : pour les uns, c'est l'immaturation et l'impulsivité ; pour les autres, l'authenticité et la passion révolutionnaire. Dans tous les cas, une lecture substantialiste prévaut, qui tend à concevoir la jeunesse comme un ensemble homogène. On présuppose ainsi que les jeunes se distinguent des autres tranches d'âge par des votes plus favorables à la gauche ou par des choix empreints d'une plus grande radicalité, ou encore par des valeurs spécifiques. Cette façon d'appréhender la jeunesse ne résiste guère à l'examen. La jeunesse ne constitue pas un univers homogène. Dans le domaine politique, l'âge n'est qu'une variable parmi d'autres puisque, à âge égal, les préférences électorales sont susceptibles de varier considérablement selon les caractéristiques des personnes » (Tournier, 2004 : 244, 3b).

C'est ainsi que 11% des 18-25 ans disent avoir choisi Nicolas Sarkozy, soit presque autant que ceux qui déclarent un vote pour la gauche de la gauche, et **le vote en faveur du leader de l'UMP est d'ailleurs lui aussi largement fonction de l'âge des électeurs** mais évolue en sens inverse de ceux observés jusque là. Il atteint en effet successivement 11% pour les 18-25 ans, puis 13-14% pour les 26-49 ans, 16% pour les

50-64 ans et enfin 19% pour les plus de 65 ans, confirmant au passage que c'est parmi les retraités que le candidat promouvant la « valeur travail » et la « France qui se lève tôt » a été le mieux élu. Parallèlement, les auto-positionnements politiques « de droite » (12% des 18-25 ans et 22% des plus de 65 ans) et « de centre-droit » (6% des 18-25 ans et 10% des plus de 65 ans) sont d'autant plus fréquents que les répondants ont un âge élevé. De plus, ce vote et ces dispositions politiques de la frange la plus âgée des périurbains enquêtés s'inscrivent dans un arrière-plan idéologique où l'intérêt déclaré pour la politique est maximal puisque 17% d'entre eux disent s'y intéresser « beaucoup », contre seulement 10% des 26-34 ans.

Graphique 5.4. Scores des candidats en fonction des tranches d'âge



\* Lecture : 14,5% des 18-25 ans de l'échantillon déclarent avoir voté pour la gauche de la gauche.

La ventilation du vote pour François Bayrou selon les tranches d'âge est plus complexe mais n'en est pas moins intéressante tant elle vient compléter des constats opérés à propos des appartenances de genre et familiales de ses électeurs. Sans pour autant être caractérisé par des résultats trop marqués, le candidat du Modem bénéficie de ses meilleures audiences électorales chez les 18-25 ans (18% par rapport aux 10% présents dans l'échantillon) et chez les 50-64 ans (13%). Cette dualité, déjà mentionnée, doit être analysée par rapport au fait que l'auto-positionnement politique « de centre-droit » est élevé parmi les 50-64 ans (8%) tandis que le refus de positionnement sur l'échelle gauche-droite est maximal chez les 18-25 ans, puis parmi les 26-34 ans et

décroît ensuite de manière linéaire avec l'âge. Or ces jeunes électeurs ne se classant ni à gauche ni à droite, décelés dans des travaux antérieurs et notamment à l'occasion du scrutin de 2002 (Tournier, 2004, 3b), semblent avoir joué un rôle décisif dans le relatif succès de F. Bayrou (Strudel, 2009, 3b), en témoignent les propriétés des électeurs ayant répondu à la question ouverte B2 « *Pourquoi avez-vous fait ce choix ?* » :

« *Alternative au duel Sarkozy / Royal* » (Homme, 18-25 ans, "de centre gauche", Bac+5 et plus, étudiant en école d'art) ; « *Par dépit* » (Femme, 18-25 ans, "de gauche", Bac+2, étudiante en lettres) ; « *Il est de gauche et de droite* » (Homme, 18-25 ans, "de gauche", CAP ou BEP, cuisinier) ; « *Car il est ni de droite ni de gauche et que ça gêne les autres politiques* » (Homme, 18-25 ans, "d'extrême gauche", Bac général/techno, étudiant en Licence) ; « *Pour ne pas voter sarko ou ségo et faire quand même un vote utile* » (Femme, 50-64 ans, "de gauche", certificat d'études, employée de pressing) ; « *Assez du clivage gauche droite* » (Femme, 50-64 ans, "du centre, du milieu", Bac général/techno, employé retraité) ; « *Possibilité de cassure gauche-droite* » (Femme, 50-64 ans, "de centre droit", aucun diplôme, au foyer) ; « *Gauche déjà au pouvoir, droite au pouvoir : pourquoi pas le centre* » (Homme, 50-64 ans, "de gauche", CAP ou BEP, moniteur d'atelier CAT) ; « *Par déception de la candidate socialiste* » (Homme, 50-64 ans, "de gauche", Bac+3/4, chef d'entreprise) ; « *Marre du PS et de ses luttes internes* » (Homme, 50-64 ans, "de gauche", BEPC, retraité de la fonction publique).

Les arguments avancés par ces électeurs de F. Bayrou semblent donc assez proches au sein des deux tranches d'âges dans lesquels il puise la plus forte proportion d'électeurs. Plus largement, c'est avant tout la teneur des auto-positionnements politiques de ces électeurs qui est frappante, en particulier la présence très importante d'habitants se classant plutôt à gauche. Lorsque l'on croise l'auto-positionnement politique avec le choix du candidat de 2007, on s'aperçoit même que 51% des répondants se situant au « centre gauche » disent avoir voté pour le candidat du Modem, alors que ceux qui se réclament du « centre droit » sont seulement 36% à avoir pris la même décision au moment de glisser leur bulletin dans l'urne.

Enfin, les votes en faveur des candidats de la droite de la droite ne sont qu'assez peu différenciés selon l'âge des électeurs. C'est toutefois parmi les catégories démographiques intermédiaires (9% des 26-34 ans et 8% des 35-49 ans) que l'on retrouve les plus fortes proportions de ces électeurs (exactement comme en 2002), or c'est aussi dans ces deux tranches d'âge que les électeurs ayant motivé leur choix de candidat par « ras-le-bol ou par protestation » sont les plus nombreux. De ce point de vue, la sociologie des électeurs de la droite de la droite s'éloigne de celle des électeurs de Bayrou et de Sarkozy, qui enregistrent leurs meilleurs niveaux plutôt chez les jeunes et les adultes d'âge avancé pour le premier et plutôt chez les plus âgés chez le second, de sorte qu'un partage de la pyramide des âges s'opère dans l'espace des droites entre ces trois tendances politiques. Si la structure par âge n'apporte que peu d'éléments à la compréhension des suffrages accordés à F. Nihous, P. De Villiers et J.-M. Le Pen, la ventilation des répondants selon le diplôme le plus élevé atteint au cours de leur scolarité offre en revanche des éclairages importants, qui ne sont d'ailleurs pas sans lien avec des effets générationnels.

### ***L'impact majeur du capital culturel sur les dispositions politiques***

L'influence du niveau de diplôme est généralement évoquée et retenue à propos des différentes dimensions de participation au système politique : propension à s'inscrire sur les listes électorales, à participer aux scrutins, et plus généralement à s'intéresser à la politique (Boy, 1997, 3b). Suivant cette logique, **le niveau de diplôme est sans surprise une variable qui explique très largement le fait d'accepter de produire une réponse à la question la plus délicate de l'enquête** – celle qui porte sur le vote qui vient d'être effectué – puisque les non-réponses passent de 23% pour les détenteurs d'un diplôme de niveau I à 42% pour les électeurs de niveau V (graphique 5.5)<sup>189</sup>. Cela n'est pas étonnant quand l'on rappelle que la fréquence et la diversité des cercles de sociabilités dans lesquels les répondants disent avoir des discussions politiques est elle aussi très largement fonction du niveau de diplôme. Ainsi et si l'on prend en compte les quatre sphères sociales au sein desquelles les habitants participant à l'enquête pouvaient indiquer des débats à teneur politique (famille, amis, collègues et voisins), 17% des détenteurs d'un diplôme de niveau I déclarent avoir tenu des discussions parmi les quatre collectifs sociaux (contre 9% pour ceux qui détiennent un niveau V), et 29% dans trois des quatre (contre 14% pour le niveau V).

Il est par ailleurs établi que le niveau de diplôme constitue un assez bon indicateur du degré de compétence politique (ou plutôt du sentiment de compétence politique), bien que cette notion soit régulièrement mise en débat (Blondiaux, 2007, 3b), ce qui explique par exemple que seulement 1% des répondants dotés d'un diplôme de niveau I disent ne pas se souvenir de l'attitude adoptée lors du scrutin de 2002, alors que ce chiffre monte à 9% chez les habitants les plus faiblement diplômés. À moins justement que ce résultat ne mesure le fait que dans le cadre d'une étude universitaire, il est plus difficilement avouable pour les mieux armés culturellement d'avoir oublié un choix effectué cinq ans avant, et ce d'autant plus que ces électeurs les plus diplômés sont aussi ceux qui disent porter l'intérêt le plus grand à la politique puisqu'ils sont 53% à s'y intéresser « assez » et 25% à s'y intéresser « beaucoup » (contre 34% et 8% chez les moins dotés en bagage culturel). Ces éléments confortent les analyses, déjà anciennes mais qui n'en sont pas moins d'actualité, de Gaxie :

« Les inégalités scolaires fonctionnent comme un cens électoral, comme un cens culturel d'autant plus efficace qu'il est plus caché. Alors même que le droit de suffrage est formellement reconnu à tous et socialement perçu comme universel, qu'il se présente dans son organisation actuelle comme le résultat d'une longue série de conquêtes démocratiques, qu'il dépend apparemment

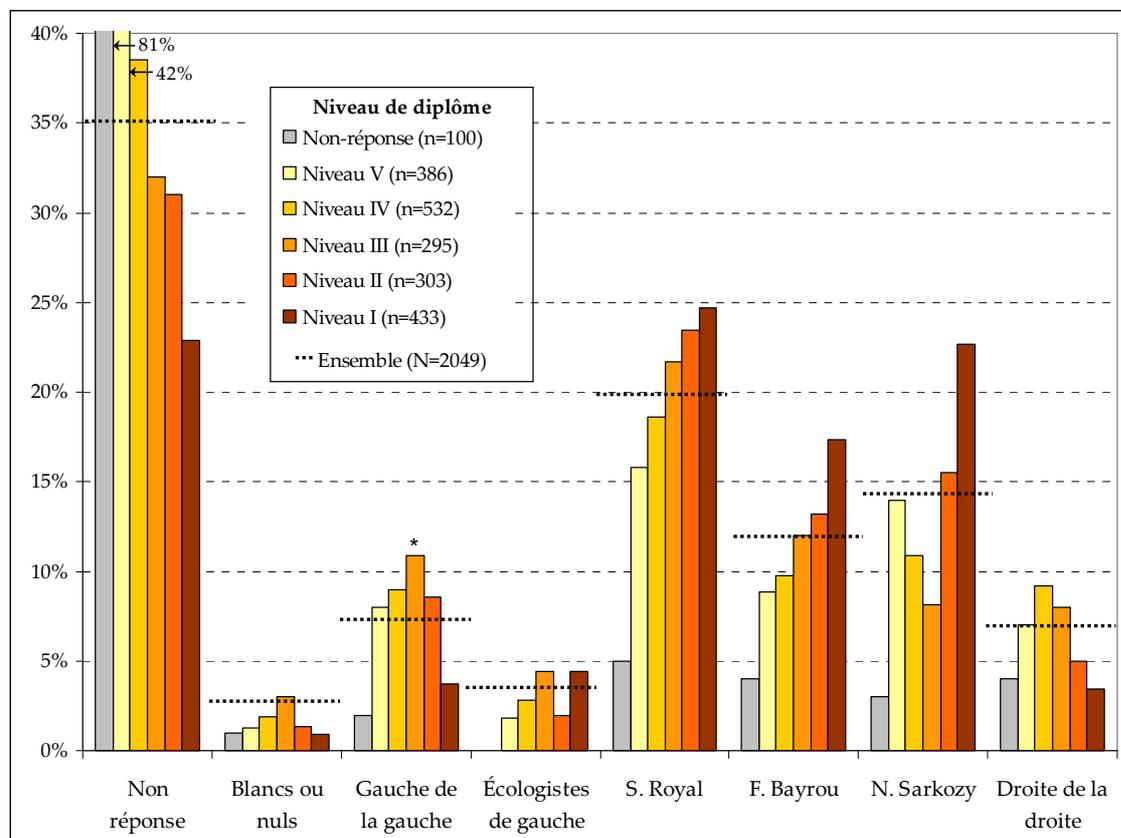
---

<sup>189</sup> La nomenclature en cinq postes utilisée ici est inspirée de celle de l'Éducation Nationale, généralement employée pour décrire les hiérarchies scolaires en sociologie de l'école. Le niveau V correspond aux individus sans aucun diplôme, ou titulaires du CEP ou du BEPC seuls. Le niveau IV est celui des individus détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, éventuellement accompagnés du BEPC. Le niveau III concerne les titulaires d'un baccalauréat général, technique ou professionnel, ou d'un brevet professionnel. Le niveau II renvoie aux individus dotés de diplômes du supérieur du niveau Bac+2 (DEUG, BTS, DUT, classes préparatoires, etc.). Enfin, le niveau I constitue le niveau le plus élevé puisqu'il désigne les détenteurs de titres universitaires de niveau supérieur à Bac+3 (Licence, Maîtrise, DESS, DEA, Doctorat, Diplômes d'écoles d'ingénieur, de commerce...).

de la responsabilité de chacun d'en faire bon usage et que les accidents, les maladies ou la fantaisie individuels sont, au premier abord, les seuls obstacles à son exercice, un nombre important d'agents faiblement politisés se trouvent *de facto* écartés des urnes à chaque consultation. Questions politiques posées à des agents inégalement préparés à répondre, les élections contribuent pour la part qui leur revient à la dépossession politique des groupes culturellement défavorisés » (Gaxie, 1978 : 222, 3b).

Mais le **diplôme est également un facteur explicatif majeur des choix électoraux eux-mêmes**, à commencer par les votes en faveur de Ségolène Royal et de François Bayrou qui apparaissent une fois de plus très proches en puisant dans les mêmes segments de la stratification scolaire. Les suffrages en direction des deux candidats les plus proches du centre de l'échiquier politique augmentent ainsi progressivement à mesure que le niveau de diplôme s'élève. C'est un différentiel de près de 9 points d'écart qui est ainsi creusé par le niveau de diplôme (de 16% à 25% pour S. Royal et de 9% à 17% pour F. Bayrou), et ce sont les résultats du candidat du Modem qui y sont les plus sensibles en variant presque du simple au double. Cette proximité des plus diplômés dans le choix électoral se redouble d'une proximité en termes d'auto-positionnements politiques, puisque c'est chez les détenteurs de titres universitaires de niveau I que les répondants sont les plus nombreux à se dire « de centre gauche » (à hauteur de 12% contre 4% pour les moins diplômés) et « centre droit » (à hauteur de 13% contre 4% pour les moins diplômés).

Graphique 5.5. Scores des candidats selon la place dans les hiérarchies scolaires



\* Lecture : 11% des titulaires d'un diplôme de niveau III déclarent avoir voté pour la gauche de la gauche.

Avec un rapport de un (8%) à trois (23%), le vote pour N. Sarkozy est encore plus affecté par les variations de niveau de diplôme, mais présente par contre une distribution en U dont le un creux correspond au niveau III (8%). Les suffrages portés sur le candidat de l'UMP augmentent ensuite à la fois vers le haut (16% au niveau II puis 23% au niveau I) et vers le bas (11% au niveau IV et 14% au niveau V) de la hiérarchie scolaire. Les résultats des candidats de la gauche de la gauche sont également organisés selon un U mais inversé, puisque le niveau III constitue le pic des voix obtenues, dont le nombre descend ensuite légèrement vers le niveau V (8%) et plus fortement vers le niveau I (4%). Or c'est justement au niveau I que les votes portés sur les écologistes de gauche sont les plus élevés, comme si un partage s'effectuait dans l'espace politique situé à gauche du PS entre les candidats écologistes et ceux classés à « gauche de la gauche ».

Au total, la principale structure qui ressort du graphique 5.5 oppose **les écologistes de gauche, les candidats du PS, du Modem et de l'UMP, qui obtiennent leurs meilleurs scores chez les électeurs dotés de titres scolaires au moins équivalents au Bac (niveaux I, II et III), à la gauche de la gauche et à la droite de la droite, qui puisent plutôt leurs suffrages chez les électeurs les moins bien dotés en capital culturel, c'est-à-dire ceux qui relèvent des niveaux IV et V.** À ces places occupées en matière de hiérarchies scolaires, correspondent bien entendu des positions très différentes dans l'espace social tel qu'on peut l'appréhender à travers l'analyse des stratifications professionnelles, car ce n'est pas le niveau de diplôme obtenu en lui-même qui constitue le facteur le plus déterminant :

« La politisation ne résulte pourtant pas, en l'absence d'enseignements spécialisés, de l'action rationalisée du système éducatif. L'école intervient indirectement en fournissant les instruments linguistiques et conceptuels nécessaires à l'acquisition d'une compétence politique, et en même temps que la disposition à transférer les techniques scolaires d'apprentissage aux problèmes politiques. Sachant que la durée de la scolarisation, l'acculturation politique complémentaire du milieu familial, comme l'aptitude et le goût à mobiliser les savoirs pour dépasser les centres d'intérêts strictement scolaires, augmentent avec la position dans la hiérarchie sociale, la politisation différentielle des classes sociales apparaît comme une conséquence de leur inégalité devant le système d'enseignement » (Gaxie, 1978 : 240-241, 1b).

## **2.2. Retour sur les deux variables historiques que sont la catégorie socioprofessionnelle et la pratique religieuse**

Dès son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III<sup>ème</sup> République*, Siegfried (1913, 1a) a observé que les « tempéraments politiques » étaient liés à plusieurs variables, dont l'emprise du catholicisme et la position sociale de l'électeur, saisie à travers le régime de propriété des exploitations agricoles, c'est-à-dire l'indicateur le plus pertinent dans l'Ouest rural du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Il a ainsi mis en évidence de manière précoce les deux « variables lourdes » (Mayer, 1997, 3b) qui ont marqué la sociologie électorale jusqu'à aujourd'hui. Cependant, les tentatives d'explication sociologiques basées sur de telles variables sont à présent fréquemment remises en

cause, voire ringardisées (Lehingue, 2001, 1c), comme le rappelle Claude Dargent en précisant certains fondements de ces critiques :

« Des travaux mettent en avant l'affaiblissement des clivages traditionnels comme la classe ou la religion (Dalton, Flanagan, Beck, Franklin, Mackie, Valen). Cette évolution est parfois rattachée à un mouvement d'émancipation à l'égard des structures sociales lié au processus d'individualisation que connaîtraient nos sociétés : ce glissement serait alors susceptible de rendre opérationnels les modèles d'analyse de l'électeur rationnel, jusqu'alors bien peu aptes à rendre compte des observations empiriques (Lavau). On assisterait alors à l'émergence d'un "nouvel électeur" (Habert, Lancelot), plus mobile, parce que moins dépendant de ses groupes sociaux d'appartenance – y compris religieux » (2004 : 162, 3b).

Dans le cadre de ce débat théorique, qui est aussi pour partie méthodologique tant la nature et les contours des variables supposées explicatives peuvent peser sur les résultats, il s'agit de montrer dans quelle mesure les votes des périurbains peuvent être appréhendés à travers la grille de lecture que constituent les deux variables lourdes classique de la sociologie électorale.

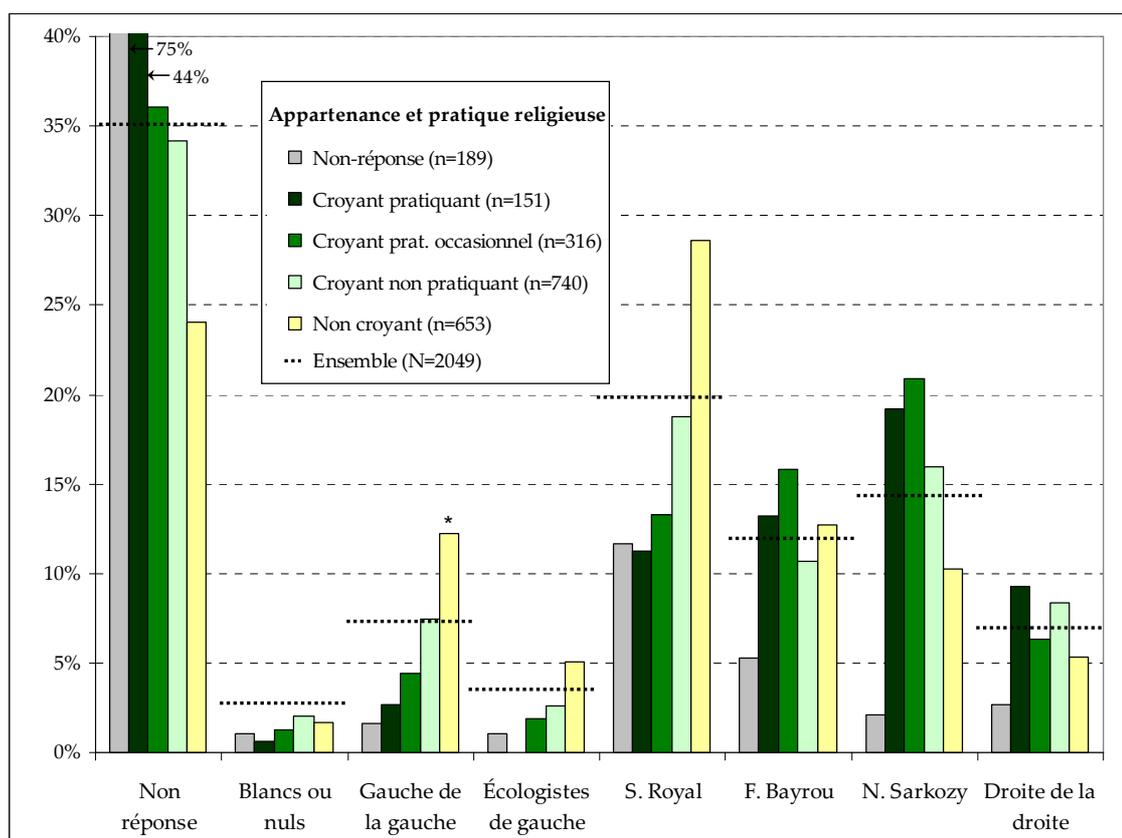
### *La pratique religieuse, « encore et toujours » ?*

En France, le débat public et un certain nombre d'études spécialisées occultent fréquemment l'appartenance religieuse parmi les facteurs de compréhension des pratiques électorales (Dargent, 2007, 3b). Ces appartenances donnent pourtant à lire un ensemble « d'organisations symboliques » (Michelat, Simon, 1985, 3b) basées sur des systèmes de valeur, de normes et de représentation des mondes sociaux dont il est établi qu'ils pèsent fortement sur les dispositions politiques et électorales. On peut par ailleurs faire l'hypothèse que l'importante médiatisation, voire l'instrumentalisation politique, de questions de sociétés telles que l'immigration en provenance du Maghreb ou les récurrentes « affaires » autour du port du voile dans les écoles participent à construire les appartenances religieuses comme des enjeux électoraux majeurs. L'étude des votes des habitants ayant répondu aux questions C18a et C18b (orientation et intensité de la pratique) permet de montrer, comme le notait Dargent, que la religion est bien « encore et toujours » (2004 : 161, 3b) une variable lourde, y compris pour les habitants des espaces périurbains (graphique 5.6). En raison des caractéristiques de notre échantillon qui compte 1192 répondants se déclarant catholiques mais seulement 21 musulmans, 12 protestants et 9 juifs, **les analyses qui suivent sont centrées sur les catholiques**, qui constituent de très loin le groupe le plus conséquent, les répondants se disant d'une autre religion ayant été exclus des calculs.

Le poids du degré d'appartenance religieuse apparaît d'abord dans le fait de dévoiler son vote ou non, puisque seulement 24% des non-croyants ont refusé d'indiquer le candidat pour lequel il venait de voter contre 34% des croyants non-pratiquants, 36% des pratiquants occasionnels et 44% des pratiquants réguliers. L'intensité de la pratique étant largement tributaire d'un effet de génération, cette attitude est assez logique, tout comme le fait que les discussions politiques au sein des

groupes de sociabilité soient d'autant moins fréquentes que l'intensité de la pratique est forte. Saisie selon trois modalités classiques de la fréquence d'assistance aux cérémonies religieuses, **elle est surtout un bon indicateur de la propension à choisir un auto-positionnement politique orienté plutôt à droite**. Les non-croyants sont ainsi 5% à se définir comme « de centre droit » et 11% comme « de droite » alors que les croyants pratiquants sont respectivement 12% et 26% à se classer politiquement selon ces deux étiquettes.

Graphique 5.6. Scores des candidats en fonction de l'intensité de la pratique religieuse



\* Lecture : 12,5% des non croyants déclarent avoir voté pour la gauche de la gauche.

Cette différence se retrouve bien évidemment dans les votes puisque c'est globalement parmi ceux qui se disent croyants, quelle que soit l'intensité de leur pratique, que les votes pour F. Bayrou, N. Sarkozy et pour les candidats de la droite de la droite sont les plus élevés, les candidats du Modem et de l'UMP obtenant leurs meilleurs scores chez les pratiquants occasionnels tandis que c'est parmi les pratiquants réguliers que les candidats de la droite de la droite enregistrent le plus de suffrages, la présence de Philippe De Villiers dans cette catégorie n'étant pas sans effets. Ces éléments confirment des travaux des années quatre-vingt, qui avaient permis de dégager deux modèles polaires des types d'organisations symboliques :

« Le premier se structure autour de la religion. Il privilégie très fortement la famille, le foyer dont la personne est indissociable, le travail, les valeurs spirituelles qui fondent cet ensemble, le patrimoine inséparablement symbolique et matériel qui en rend possible l'existence et la

pérennité. Ce système de représentations et de valorisation s'accompagne généralement d'un vote orienté à droite » (Michelat, Simon, 1985 : 31-32, 3b).

Mais on s'aperçoit aussi que le vote en faveur de F. Bayrou, qui représentait une formation politique historiquement liée aux valeurs démocrates-chrétiennes, est finalement moins important qu'attendu au sein des croyants les plus pratiquants (dont le niveau de vote est même identique à celui des non-croyants<sup>190</sup>) et confirme son ancrage, en 2007, auprès d'électeurs issus de mondes sociaux très différents, comme le relevait d'ailleurs certains commentaires basés sur les sondages nationaux d'intentions de vote :

« En revanche, les intentions de vote pour François Bayrou traduisent bien la spécificité de l'engouement dont il fait actuellement l'objet. On pourrait penser que l'héritier de la démocratie chrétienne attire autant si ce n'est plus de catholiques que son concurrent de droite. Or, il n'en est rien, tout au contraire : son audience chez les catholiques pratiquants est la même que chez les Français pris dans leur ensemble - 18%. Et il attire même 16% des intentions de vote des sans religion. Inversant la relation une fois de plus démontrée ici selon laquelle plus on est intégré au catholicisme, plus on vote à droite - et ce dans des proportions importantes -, ce résultat établi *a contrario* que les électeurs potentiels de François Bayrou aujourd'hui ne se situent pas plus à droite que leurs concitoyens. Sous l'angle religieux en tout cas, le candidat de l'UDF semble bien avoir réussi à détacher son électorat de la droite classique à laquelle appartenait jusqu'à présent sa formation politique, pour conquérir des électeurs peu ou pas catholiques » (Dargent, 2007 : 7, 3b).

Mais l'attitude la plus fréquente des périurbains se disant non-croyants, comme celle des Français déclarant ce même rapport à la religion (Dargent, 2004, 3b), passe bien par une identification politique à la gauche, puisque 43% de ces répondants se classent comme étant « de gauche » alors que les croyants les plus pratiquants ne sont que 16% dans ce cas, soit presque trois fois moins. Dans le même temps, **les votes pour toutes les composantes de la gauche représentées lors du scrutin de 2007 sont à leur niveau maximum chez les non-croyants** : le vote pour S. Royal passe de 11% pour les croyants pratiquants à 29 % pour les non-croyants, soit un rapport de un à trois identique à celui relevé pour l'auto-positionnement politique, de 0% à 5% pour les écologistes de gauche (le 0% étant à relativiser car n=60 pour les votants en faveur des écologistes de gauche), et surtout de 2% à 12% pour la gauche de la gauche. Il apparaît donc que plus les candidats sont situés proches de la gauche de l'espace politique (et plus l'on se place dans les milieux populaires comme on le verra ensuite), plus l'appartenance religieuse creuse des écarts importants sur les votes, ce qui confirme la pertinence du deuxième pôle de système de valeurs mis en évidence à partir d'une approche combinant les appartenances sociales et religieuses avec les orientations idéologiques :

« Le second de ces modèles – exclusivement construit à partir d'entretiens ouvriers – se structure autour de la classe sociale et des antagonismes et solidarités de classe. L'expérience vécue des

---

<sup>190</sup> Et ce en dépit de quelques arguments avancés par certains de ces électeurs pour étayer leur choix : « *Par défaut + valeurs chrétiennes sincères, changement* » (Femme, 50-64 ans, "de centre gauche", Bac+3/4, au foyer).

réalités économiques et sociales (en tant qu'elles conditionnent l'existence et le sort non seulement de l'individu mais du couple, des enfants, du foyer, etc. et de tous ceux qui connaissent des conditions analogues) constitue ici la référence systématiquement privilégiée. Cet ensemble de significations est souvent associé à un vote de gauche, notamment communiste. Quant à la religion, fréquemment tenue pour inutile, voire irrationnelle, elle n'est généralement ici l'objet que d'une attention très marginale » (Michelat, Simon, 1985 : 32, 3b).

L'ensemble des relations mises à jour entre appartenances religieuses et votes en 2007 confirme l'état des connaissances sur la question et montre surtout que la question religieuse est inséparable de la question sociale.

### ***La puissante structuration des opinions politiques par les CSP***

Dans le prolongement des tableaux précédents, la mise en avant d'une lecture des comportements électoraux à travers la position socioprofessionnelle a pour objectif de montrer que les périurbains sont des électeurs comme les autres, c'est-à-dire que leurs attitudes électorales et politiques sont régies par des appartenances individuelles et collectives, et non par leur seul statut de périurbain qui ne relève pas du même plan. Pour cela, c'est la catégorie socioprofessionnelle au sens de l'INSEE qui a été utilisée comme indicateur privilégié :

« Parce que le code des CSP tient compte simultanément, mais non systématiquement, de tous les aspects de la notion de profession, qu'il s'agisse du métier exercé, du secteur d'activité économique, du statut d'indépendant ou de salarié, de la qualification professionnelle, de la place dans la hiérarchie d'encadrement, du nombre de salariés employés, etc., il permet à la fois de classer les individus selon leur place dans le processus de production, leur rapport au capital et au travail, et de repérer leur position sur des échelles de revenu, de niveau d'instruction ou de prestige, variables fortement corrélées avec la situation professionnelle » (Mayer, Schweisguth, 1985 : 265, 3b).

En outre et dans la mesure où les effets de l'âge ont déjà été mis en évidence, les retraités qui avaient correctement précisé leur ancienne activité professionnelle ont été ventilés dans leur CSP d'origine, en faisant l'hypothèse que la situation professionnelle est une variable dont les effets se prolongent après l'arrêt de l'activité (Cautrès, Mayer, 2004, 3b), les autres ayant été classés parmi les non-réponses. Afin de préserver des effectifs statistiques substantiels tout en assurant un maximum de cohérence aux postes retenus, les artisans et les commerçants ont été regroupés avec les agriculteurs afin de créer un poste nommé « petits indépendants », lui-même distinct des « gros indépendants » qui rassemblent les chefs d'entreprises et les professions libérales, de sorte que les clivages internes au monde des travailleurs indépendants puissent être dévoilés (Mayer, 1981, 1986, 3b). Cette distinction se révèle d'ailleurs relativement opérante, tout comme, plus largement, l'ensemble des catégories socioprofessionnelles qui s'avèrent très discriminantes sur les votes, comme le montre la diagonale des valeurs en gras qui indiquent un vote supérieur à la moyenne de l'ensemble de l'échantillon (tableau 5.13).

**Tableau 5.13. Votes et catégories socioprofessionnelles**

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Non-réponse	<b>63%</b>	1%	4%	1%	12%	6%	8%	5%	100%	294
Petits indépendants	<b>40%*</b>	0%	2%	2%	8%	8%	<b>28%</b>	<b>12%</b>	100%	86
Gros indépendants	26%	2%	1%	1%	9%	<b>16%</b>	<b>38%</b>	6%	100%	86
Cadre	28%	0%	4%	<b>3%</b>	<b>26%</b>	<b>16%</b>	<b>19%</b>	4%	100%	330
Prof. intermédiaire	29%	1%	6%	<b>5%</b>	<b>34%</b>	8%	<b>14%</b>	3%	100%	111
Employé	33%	2%	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>20%</b>	<b>13%</b>	13%	7%	100%	444
Ouvrier qualifié	35%	<b>3%</b>	<b>10%</b>	2%	<b>22%</b>	9%	7%	<b>13%</b>	100%	274
Ouvrier non qualifié	<b>41%</b>	<b>2%</b>	<b>14%</b>	0%	18%	7%	8%	<b>10%</b>	100%	123
Chômeur	24%	0%	<b>15%</b>	<b>3%</b>	<b>31%</b>	11%	10%	5%	100%	93
Au foyer	23%	<b>4%</b>	4%	2%	19%	<b>15%</b>	<b>21%</b>	<b>11%</b>	100%	47
Études en cours	27%	<b>4%</b>	<b>11%</b>	<b>6%</b>	16%	<b>21%</b>	11%	3%	100%	161
Ensemble	36%	2%	8%	3%	20%	12%	14%	7%	100%	2049

\* Lecture : 40% des petits indépendants ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

Les choix des non-actifs sont également liés à la nature de leur occupation. Les étudiants penchent en effet plutôt en faveur des gauches, en particulier des écologistes de gauche qui rencontrent généralement du succès dans les mondes enseignants et étudiants depuis les années 1990 (Boy, 2002, 3b), à l'exception de la gauche socialiste ce qui peut s'expliquer par le succès de la candidature du président du Modem au sein des étudiants, candidature qui a probablement mordu sur l'électorat potentiel de Ségolène Royal dans cette partie de l'espace politique. De leur côté, les femmes au foyer disent avoir plutôt opté pour les droites, signe d'une relation entre leur statut domestique et la dimension conservatrice des votes qu'elles ont émis, sans toutefois que l'on puisse déterminer lequel de ces deux éléments est premier.

Mais la structuration en CSP creuse surtout un différentiel spectaculaire de plus de 30 points sur le vote en faveur de Nicolas Sarkozy qui culmine à 38% parmi les gros indépendants, à 28% chez les petits indépendants tout en restant supérieur à la moyenne pour les cadres (14%), puis diminue progressivement à mesure que l'on s'approche des positions professionnelles les plus basses, avec un niveau de 7 à 8% au sein des mondes ouvriers périurbains. Alors que les gros indépendants portent ensuite leurs suffrages sur François Bayrou, les petits indépendants votent également assez fortement pour des candidats de la droite de la droite, rappelant au passage la place – rarement soulignée quand les analyses dominantes préfèrent braquer leurs objectifs sur les ouvriers ou les chômeurs votants pour l'extrême droite (Collovald, 2004, 3b ; Pierru, 2005, 3b)<sup>191</sup> – d'une frange importante d'électeurs proches du poujadisme dans

<sup>191</sup> « À moins que la consistance savante de ce "vote extrême" des chômeurs (qui s'oppose évidemment à celui des "non-chômeurs") tienne plus simplement dans son attendu normatif lequel confond "la logique des choses" et les "choses de la logique" en transmuant un agrégat statistique ("les chômeurs") en une "réalité imaginée". "Les chômeurs" doivent à cet acte purement performatif leur existence comme groupe réalisé auquel il est imputé des comportements politiques "radicaux". Mais ce travail performatif livre, *ce faisant et tacitement*, en les suggérant, les fondements cognitifs (ou les préjugés sociaux) sur lesquels ils reposent : la représentation sociale et politique de la dangerosité "du" chômeur pour la démocratie. Ce sont alors moins les chômeurs qui sont au cœur de ces

l'électorat de Jean-Marie Le Pen. Dans le haut de la hiérarchie professionnelle mais du côté du salariat cette fois, les cadres se distinguent également par des comportements assez spécifiques au bénéfice des trois principaux candidats, celle du PS (26%, + 6 points), celui de l'UMP (19%, + 5 points) et celui du Modem (16%, + 4 points), et on verra ensuite que ces différences expriment des fractures internes à la catégorie des cadres, qui passent notamment par le clivage public-privé, car :

« L'univers politique des fonctionnaires, et principalement des enseignants, correspond davantage à une vision du monde "de gauche". Les cadres supérieurs du privé occupent dans l'espace politique une position très particulière : ils se veulent souvent au centre. Ils sont deux fois plus nombreux que les autres salariés, publics ou privés, à préférer une solution du "juste milieu", qui leur apparaît comme une forme de neutralité ou en tout cas comme un "rejet des extrêmes". La position d'arbitre, au-dessus de la mêlée, leur convient bien » (De Singly, Thélot, 1988 : 153-154, 3b).

Les professions intermédiaires jouent un rôle de charnière dans l'étude des relations entre CSP et choix électoraux, car si leurs suffrages portés sur N. Sarkozy sont très légèrement au dessus de la moyenne, elles accordent par contre des scores élevés aux gauches, et notamment à la gauche socialiste (34%, soit plus de 14 points que la moyenne des répondants) et écologistes. Les expressions électorales des cadres et des professions intermédiaires peuvent d'ailleurs être observées conjointement :

« La propension relativement importante des cadres à voter pour la gauche de gouvernement s'explique de deux manières. La gauche de gouvernement est porteuse de valeurs de libéralisme culturel très développées chez les cadres et ne se positionne plus comme autrefois par un rejet du libéralisme économique. Les privatisations comme l'intégration européenne ont été poursuivies par le gouvernement de Lionel Jospin, ce qui n'avait rien pour déplaire aux cadres. Une autre explication tient au déclin social des cadres qui se rapprochent depuis une vingtaine d'années des membres des professions intermédiaires. Le vote ne fait qu'enregistrer ce déplacement, les cadres (hormis les cadres dirigeants) ne se considérant pas comme des membres du "patronat" mais comme des salariés ordinaires » (Rouban, 2002 : 2, 3b)

Plus largement, les gros indépendants, les cadres et les professions intermédiaires, c'est-à-dire les membres des classes supérieures et des fractions supérieures des couches moyennes, sont aussi ceux qui disent le plus avoir des discussions politiques avec leurs familles, leurs amis, leurs collègues ou voisins, et qui déclarent le plus fréquemment s'intéresser « assez » ou « beaucoup à la politique ». De l'autre côté, c'est-à-dire celui des habitants appartenant aux tranches inférieures des couches moyennes et aux classes populaires, la fréquence et la diversité des sphères de sociabilité dans lesquelles sont tenues des discussions politiques sont plus basses, tout comme l'intérêt (déclaré) pour la politique, puisque 20% des chômeurs (contre 3% des cadres seulement) disent par exemple qu'ils ne s'intéressent « pas du tout » à la politique. Les choix électoraux de ces milieux populaires sont aussi plus clairement ancrés à gauche, et c'est d'ailleurs chez les professions intermédiaires (39%), les chômeurs (38%), les

---

discours savants que les *rapports sociaux, empreints de stigmatisation*, entretenus à la position de chômeur » (Pierru, 2005 : 186, 3b).

ouvriers qualifiés (36%) et les ouvriers non qualifiés (36%) que les auto-positionnements politiques « de gauche » sont les plus élevés. Une fois dans l'isoloir, ces auto-positionnements ont toutefois des traductions différentes, puisque **les trois composantes de la gauche distinguées ici obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne chez les employés**. Les comportements des mondes ouvriers s'en distinguent assez nettement car les suffrages portés sur les écologistes de gauche disparaissent quasiment, et qu'ils sont plus orientés en direction des candidats de la droite de la droite (13%, + 6 points), de la gauche de la gauche (10%, + 2 points) ou du PS (22%, + 2 points) pour les ouvriers qualifiés, et vers ceux de la gauche de la gauche (14%, + 6 points) et secondairement de la droite de la droite (10%, + 3 points) pour les ouvriers non qualifiés. Bien que le sentiment d'appartenance à une classe sociale soit aujourd'hui un indicateur moins puissant que la CSP d'après certains travaux quantitatifs (Dupoirier, 2004, 3b), certaines réponses rédigées par les enquêtés pour motiver leur choix électoral font explicitement appel à leur appartenance aux mondes ouvriers :

« Je suis avant tout un ouvrier » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 50-64 ans, CAP ou BEP, mécanicien) ; « En tant qu'ouvrier je retrouve mes idées » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 35-49 ans, aucun diplôme, opérateur) ; « Pour le camp des travailleurs » (Homme, électeur d'A. Laguiller, 35-49 ans, CAP ou BEP, employé de commerce) ; « La droite a toujours été pour les patrons et je suis ouvrier » (Homme, électeur de M.-G. Buffet, 35-49 ans, CAP ou BEP, agent SNCF) ; « Je suis ouvrier et je suis pour le principe de redistribution » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 18-25 ans, Bac pro, ouvrier préparateur commande) ; « Choix de classe sociale », (Homme, électeur de S. Royal, 35-49 ans, Bac+2, ouvrier) ; « Elle pense aux ouvriers » (Femme, électrice de S. Royal, 50-64 ans, aucun diplôme, assistante maternelle).

Par ailleurs, le différentiel de vote pour la droite de la droite mesuré entre les ouvriers (qui sont très souvent des hommes) et les employés (qui sont très souvent des employées) permet de mieux comprendre les différences observées entre votes masculins et féminins (tableau 5.11), et qui prennent un sens autrement plus riche qu'une seule interprétation du vote FN en tant que vote « viril » (Sineau, 2004, 3b). En dépit d'un effectif statistique réduit (n=93), les chômeurs de l'échantillon semblent avoir déclaré des attitudes électorales assez proches de celles des ouvriers non qualifiés, à commencer par un niveau élevé de votes en faveur des candidats de la gauche de la gauche (15%) – dont le succès augmente d'ailleurs de manière régulière à mesure que l'on descend dans les hiérarchies professionnelles – et se distinguent par un niveau faible de vote en faveur de la droite de la droite. Si l'on s'arrête un instant sur cette question des votes en faveur du candidat du FN émis par les habitants situés les plus bas dans l'échelle des CSP (ouvriers et chômeurs) et sans aller plus loin dans les constats empiriques par prudence vis-à-vis de la taille de l'échantillon, on s'aperçoit finalement que **l'attitude la plus saine est probablement celle qui consiste à se méfier de l'idée, fréquemment présentée comme une évidence sociologique, d'un vote d'extrême droite autoritaire et protestataire des classes populaires :**

« La dégradation matérielle des conditions d'existence des fractions les plus en marge du marché du travail (en particulier les chômeurs de longue durée), le renforcement des contraintes de justification qui leur sont imposées (par des contrôles toujours plus tatillonnés), les modalités multiformes de culpabilisation qu'ils doivent affronter quotidiennement révèlent en creux

l'insensibilisation des "démocraties immunitaires" au sort des populations les plus vulnérabilisées qui, en plus de subir la "honte" d'être hors de la norme salariale, finissent pas être stigmatisées dans une ultime "injure polie", de "mal" voter » (Pierru, 2005 : 198-199).

Cela montre aussi toute l'utilité de se pencher de manière plus approfondie sur les dynamiques contemporaines du marché du travail (chapitre six), qui déterminent très largement les conditions matérielles d'existence des individus dont on peut tenter de mesurer les effets sur les dispositions politiques et sur les choix électoraux à travers les revenus et plus largement en étudiant le patrimoine des ménages.

### **2.3. Les effets électoraux des revenus et du patrimoine dans des espaces où la propriété d'un patrimoine est la norme dominante**

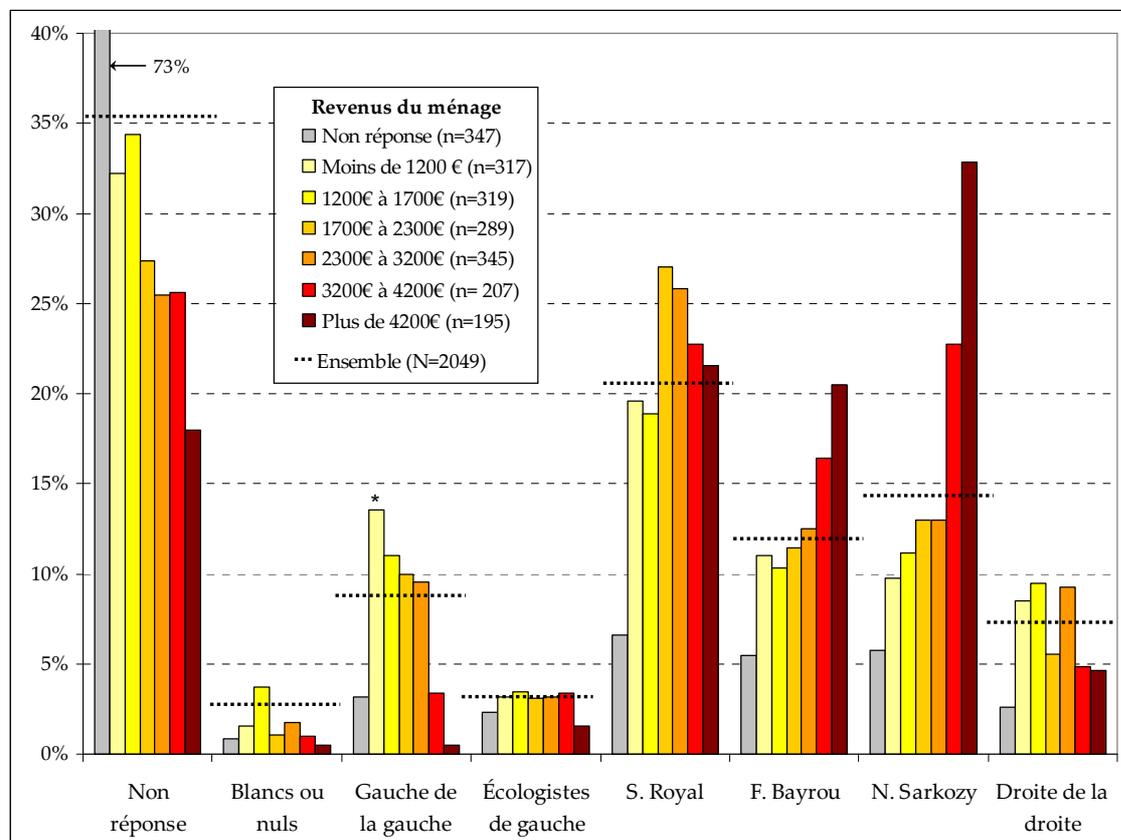
De manière assez curieuse, les effets électoraux des revenus sont rarement envisagés en France. À titre d'exemple, le PEF 2007, mis en ligne sur le site du CEVIPOF, propose de très nombreuses questions censées permettre de cerner les systèmes de valeur et les choix électoraux, questions qui sont croisées avec des indicateurs généraux sur les propriétés sociales du répondant (sexe, âge, niveau de diplôme, positions, secteurs et statut professionnels), sur ses dispositions politiques (préférence partisane, auto-positionnement politique) ou ses choix électoraux passés (présidentielle de 2002, référendum de 2005), mais ces questions n'envisagent jamais les revenus. On peut pourtant faire l'hypothèse que cette variable n'est pas sans effets sur les choix électoraux, en particulier dans le cas d'une élection comme celle de 2007, où les thématiques du travail ou de « l'insécurité sociale » ont été construites comme enjeux pendant la campagne. Cette absence est d'autant plus étrange que depuis les travaux pionniers de Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier dans *France de gauche, vote à droite* (1981, 3b), la question du patrimoine est par contre régulièrement convoquée comme grille de lecture des votes hexagonaux (Michelat, Simon, 1985, 3b), et cette dernière est d'ailleurs reprise ponctuellement dans le PEF 2007. Parce que les revenus disponibles au sein du ménage nous renseignent aussi sur **la viabilité financière du projet d'accession à la propriété**, et que la propriété du logement est parfois considérée comme un facteur de droitisation des attitudes politiques et des votes (première partie), ces deux questions prennent ici une importance toute particulière.

#### ***Des revenus souvent occultés qui pèsent pourtant lourd dans le choix électoral***

Il faut d'abord préciser que ce sont les revenus du ménage au sein duquel le répondant s'inscrit qui sont ici pris en compte, en considérant qu'ils sont plus significatifs du volume financier disponible pour vivre et en prenant acte de la tendance générale à la « familiarisation de la consommation » d'abord décelée par Halbwachs à propos de la classe ouvrière puis observée dans les années 1970 plus

largement (Capdevielle, Dupoirier, 1981 : 173, 3b), en particulier dans des communes périurbaines où les ménages d'une personne sont rares.

Graphique 5.7. Scores des candidats en fonction des revenus du ménage de l'électeur



\* Lecture : 13% des répondants dont le ménage dispose de moins de 1200 euros mensuels déclarent avoir voté pour la gauche de la gauche.

Grâce aux questions sur le statut familial (situation matrimoniale, nombre d'enfants à charge), on a également pu établir le nombre d'Unités de Consommation (UC) du ménage afin de passer de la notion de revenu à celle de niveau de vie, puis estimer le revenu moyen disponible par UC. Cette estimation s'avère cependant très approximative car afin de limiter le risque de non-réponses concernant la thématique sensible du revenu, ce sont des tranches préétablies (et non un montant) qui étaient proposées aux enquêtés. Il a donc fallu se baser sur la médiane de chaque tranche pour fixer un montant assez imprécis, en particulier pour les deux tranches extrêmes<sup>192</sup>. Ce sont les raisons pour lesquelles ces résultats ne sont pas présentés, mais il y est fait

<sup>192</sup> Les bornes de ces tranches avaient été choisies en se basant sur la répartition en déciles des revenus des ménages français en 2006, et la partition réalisée devait pouvoir conserver sa pertinence dans toutes les communes d'enquêtes qui sont très socialement contrastées. L'équipe d'enquêteurs présente dans la commune de Mathieu – commune qui concentre de très fortes proportions de périurbains des classes supérieures – a ainsi pu observer au moment de la passation que plusieurs couples d'enquêtés se sont étonnés du niveau, placé pour eux trop bas, de la tranche la plus élevée (plus de 4200 euros mensuels disponibles pour le ménage), ces derniers pensant qu'il aurait mieux fallu fixer 4200 euros par personne plutôt que par ménage...

référence ponctuellement quand des tendances nettes sont apparues. Une fois triée selon les tranches de revenu du ménage (graphique 5.7), il apparaît que la propension à dévoiler son vote est d'autant plus grande que les revenus sont conséquents.

De même, les chances de voter pour un candidat issu de la gauche de la gauche diminuent à mesure que les revenus du ménage augmentent, surtout dans les deux dernières tranches. L'analyse conjointe du revenu disponible par UC permet cependant de préciser qu'une fois prise en compte la taille du ménage, le survote pour la gauche de la gauche disparaît et ne se maintient que dans les tranches de revenu inférieures. La distribution des électeurs ayant choisi un candidat de la droite de la droite selon les revenus est assez voisine, même si elle est beaucoup moins tranchée. Elle montre de nouveau la coexistence de mondes sociaux aux moyens financiers assez différents au sein du groupe d'habitants ayant fait ce choix électoral, d'autant plus que la surreprésentation de ce vote dans la 4<sup>ème</sup> tranche de revenu (en orange foncé) reste valable une fois contrôlée par la taille du ménage. Ségolène Royal semble par contre être la candidate des familles périurbaines de classe moyenne dont les revenus mensuels sont situés entre 1700 et 3200 euros, même si le vote en faveur de la candidate socialiste descend ensuite dans les tranches indiquant des revenus plus élevés.

Mais ce sont les suffrages en faveur des deux candidats de la droite parlementaire, celui du Modem et surtout celui de l'UMP, qui fluctuent le plus en fonction des revenus des électeurs. Le vote déclaré en faveur de Nicolas Sarkozy passe ainsi de 10% chez les électeurs dont le ménage vit avec moins de 1200 euros par mois à 33% chez ceux qui disposent mensuellement de plus de 4200 euros. Son statut de candidat privilégié des classes supérieures se confirme lorsque l'on prend en compte les revenus par UC, car comme le vote pour le candidat UMP augmente avec l'âge, les ménages situés le plus haut dans l'échelle des revenus (qui sont aussi en fin de carrière dans le monde professionnel donc mieux lotis dans la hiérarchie des salaires) n'ont que rarement des enfants encore à charge. Parallèlement, le revenu disponible pour consommer ou épargner est d'autant plus important que l'on ne paie pas pour son logement (loyer, remboursement de prêt), or ces ménages périurbains plus avancés dans le cycle de vie sont souvent ceux qui sont déjà propriétaires de leur résidence principale (et ne sont en tout cas pas des primo-accédants comme on le verra dans la quatrième partie). Ces quelques éléments mettent en lumière **la nécessité d'articuler la question des revenus à celle du patrimoine**, et de chercher à déterminer quelle est la nature des revenus disponibles pour vivre, car ils peuvent aussi provenir de rentes ou être tirés du capital.

### *Les périurbains votent-ils tous comme des propriétaires ?*

La première partie de la thèse a permis d'établir que les périurbains devenus propriétaires de leur maison individuelle, c'est-à-dire l'écrasante majorité, sont régulièrement taxés, entre autre chose, de droitisation, même si les travaux sur les

pavillonnaires menés autour de Lefèvre ont réfuté très tôt ce raisonnement mécaniste (Raymond, Haumont, Dezès, Haumont, 2001 : 101, 2a). Il n'en reste pas moins que **l'idée selon laquelle la propriété de son logement, et plus largement la construction et la volonté de transmission d'un patrimoine, incline au conservatisme politique est fortement répandue**, ce qui doit être replacé au regard d'organisations symboliques qui ont une forte dimension politique :

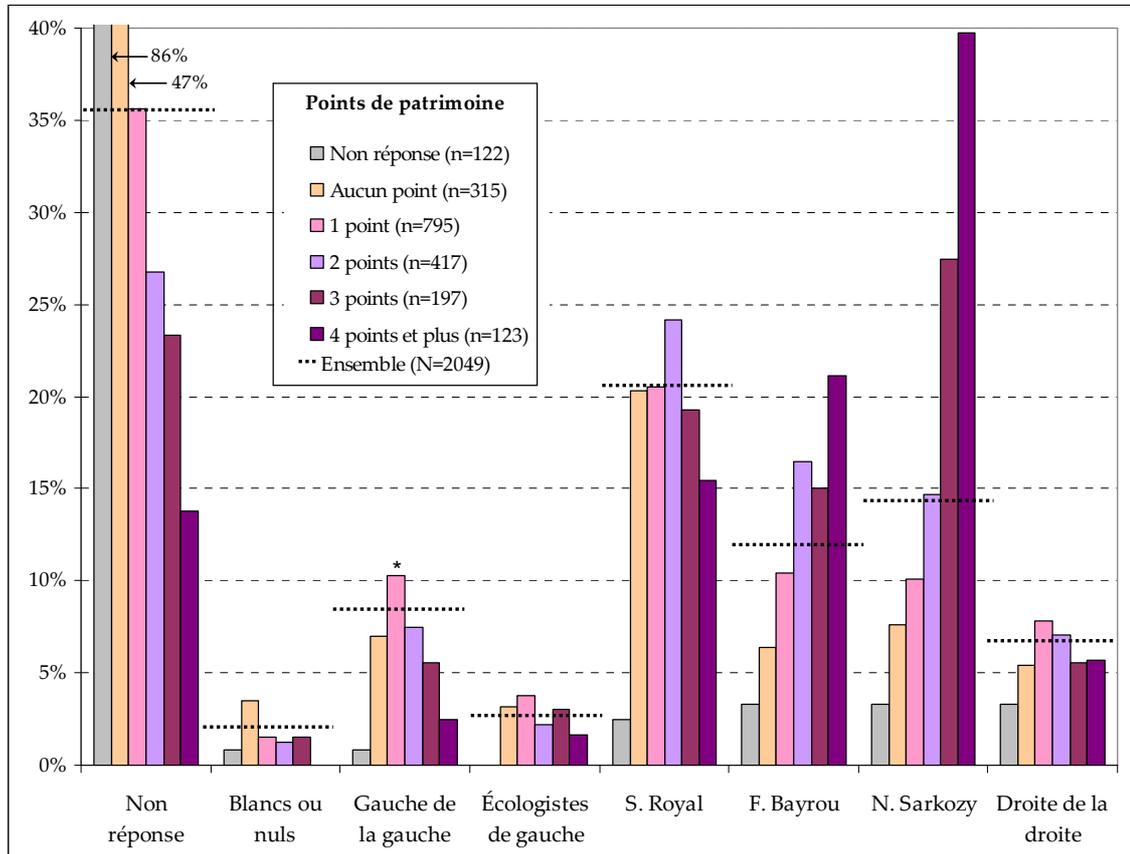
« Voici en effet un ensemble de comportements (achat de sa résidence, ouverture et alimentation d'un compte épargne-logement, conservation ou acquisition de biens immobiliers de rapport, conservation ou constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières, etc.) où, en principe, le calcul rationnel est roi, même si nul règne n'est sans partage. Or ils varient (quoique à un moindre degré) en fonction des mêmes déterminants que le vote, comportement réputé par excellence idéologique (c'est-à-dire souvent présenté comme passionnel ou irrationnel). En fait, comme nous l'avons montré à propos du choix électoral, la plupart des individus pèsent le pour et le contre, raisonnent et même calculent : il n'est que de les écouter pour s'en convaincre. Mais ils le font à partir de perception du réel (et du possible) et de principes d'évaluation (affectivement très connotés, quelle que soit la tonalité plus ou moins intellectualisée du discours manifeste) qui peuvent profondément différer selon les sous-cultures dont ils relèvent en fonction de leurs groupes d'appartenance passés et actuels. On comprend mieux, dès lors qu'à niveaux de disponibilités financières, d'études, etc. constants, les comportements patrimoniaux eux-mêmes soient significativement tributaires du niveau d'intégration religieuse et du degré d'appartenance à une classe sociale, c'est-à-dire d'orientations axiologiques, de sentiments, de systèmes d'évidence, bref de rationalités culturellement déterminées et affectivement valorisées qu'on trouve également à l'œuvre dans le choix électoral, même si c'est sur un autre registre » (Michelat, Simon, 1985 : 65, 3b).

Il faut cependant préciser que ces travaux, publiés dans les années quatre-vingt et basés sur des matériaux datant de la fin de la décennie 1970, posent des constats qui, bien qu'ils demeurent valables sur le fond, n'en sont pas moins antérieurs au large mouvement de démocratisation de l'accession à la propriété intervenu à partir des années 1980. L'évaluation du patrimoine des enquêtés est construite ici grâce à des points de patrimoine, une méthode régulièrement utilisée en sociologie électorale depuis les premiers travaux sur l'influence du patrimoine (Capdevielle, Dupoirier, 1981, 3b). Les répondants pouvaient ainsi déclarer jusqu'à six éléments de patrimoine (un livret d'épargne ; une résidence principale ; une résidence secondaire ; une entreprise, un commerce ou des terres ; des biens immobiliers ; des valeurs mobilières), mais ce sont finalement cinq classes qui ont été constituées afin d'établir le niveau du patrimoine des ménages (graphique 5.8), et quatre autres classes qui permettent de préciser la nature de ce patrimoine (tableau 5.14).

L'idée de cet essai de typologie est de **hiérarchiser les attributs patrimoniaux en fonction de leur nature**, car posséder un livret d'épargne approvisionné avec 500 euros n'a pas la même signification sociale que de disposer d'un portefeuille d'actions, ou d'avoir hérité d'une résidence secondaire familiale. Afin de prendre en compte la spécificité du périurbain où le fait d'être propriétaire de sa résidence principale est la

norme dominante, les propriétaires accédants ont été différenciés des propriétaires<sup>193</sup>. Enfin, les enquêtés pouvant tirer une partie de leurs revenus d'un capital ont été également isolés, en rassemblant les détenteurs d'un fonds de commerce, d'une entreprise, de valeurs foncières, immobilières ou mobilières de rapport.

Graphique 5.8. Un effet patrimoine particulièrement puissant sur les votes à droite



\* Lecture : 10% des répondants dotés d'un point de patrimoine déclarent avoir voté pour la gauche de la gauche.

Tableau 5.14. Le rôle complémentaire de la nature du patrimoine

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
<b>Typologie du patrimoine</b>										
Non réponse	<b>86%</b>	1%	1%	0%	2%	3%	3%	3%	100%	122
Aucun (livret A possible)	<b>37%*</b>	<b>3%</b>	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>22%</b>	10%	8%	6%	100%	466
Prop. accédant (livret A possible)	33%	1%	<b>10%</b>	<b>4%</b>	<b>24%</b>	11%	10%	6%	100%	467
Prop. d'un log (livret A possible)	38%	1%	8%	2%	18%	<b>12%</b>	12%	<b>7%</b>	100%	494
Revenus issus du capital	23%	1%	4%	3%	19%	<b>16%</b>	<b>27%</b>	<b>7%</b>	100%	500
Ensemble	36%	2%	8%	3%	20%	12%	14%	7%	100%	2049

\* Lecture : 37% des répondants n'ayant aucun patrimoine ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

<sup>193</sup> La 3<sup>ème</sup> classe renvoie ainsi aux périurbains propriétaires accédant qui n'ont pas fini de rembourser leur prêt immobilier (et qui possèdent éventuellement un livret A), et la quatrième regroupe les périurbains déjà propriétaires de leur résidence principale et/ou d'une résidence secondaire (et qui ont éventuellement un livret d'épargne). Une telle distinction a été rendue possible par un croisement des réponses aux questions A7 et C20.

C'est d'abord sur la propension à accepter de déclarer son vote dans le questionnaire que le patrimoine joue, de sorte que quand il augmente, les non-réponses aux questions électorales diminuent, mais l'analyse conjointe de ces deux documents permet avant tout de vérifier la force de l'effet de la possession du patrimoine sur les votes à droite, et corrélativement sur les votes à gauche. Les profils des votants pour la gauche de la gauche et pour Ségolène Royal s'avèrent distribués en forme de  $\Lambda$ , de sorte qu'ils sont sous-représentés dans les patrimoines extrêmes, et plus présents parmi les patrimoines intermédiaires (un point de patrimoine pour la gauche de la gauche, deux points pour la candidate socialiste). L'étude de ce tableau montre parallèlement que lorsque ces habitants disposent d'un ou deux points de patrimoine, c'est plus fréquemment un livret d'épargne ou bien une résidence principale qui n'est pas finie de payer, ce qui, au regard des débats soulignés dans la première partie, ne semble pas contribuer ici à la droitisation de ces habitants, ce sur quoi on reviendra plus en détail dans le chapitre suivant au moment d'examiner les effets électoraux des trajectoires résidentielles.

La propriété d'un patrimoine important de nature spécifique continue donc d'être un des attributs majeurs de l'électorat choisissant les candidats de droite, et notamment ceux de la droite parlementaire. De ce point de vue, le candidat du Modem est incontestablement un candidat de droite dont les suffrages passent de 6% (aucun patrimoine) à 21% (4 points de patrimoine et plus). Mais c'est sur les voix portées sur N. Sarkozy que les effets de la possession d'un patrimoine sont les plus spectaculaires puisque le vote UMP varie dans un rapport de un à cinq (8% pour les habitants n'ayant aucun patrimoine à presque 40% parmi ceux qui ont 4 points de patrimoine ou plus) rarement observé jusque là, si ce n'est chez les actifs du secteur des services financiers et immobiliers comme on le verra ensuite... Si l'on ajoute à cela le fait que ce patrimoine est bien souvent composé d'entreprises, de biens immobiliers ou mobiliers, le candidat UMP apparaît finalement bien plus comme le candidat du capital que comme celui de la « valeur travail ». Sur ce plan, les électeurs déclarés de la droite de la droite en 2007, où les petits indépendants sont nombreux, partagent des traits communs avec le reste de l'électorat de droite d'un côté, bien qu'ils soient dans l'ensemble dotés de patrimoines peu conséquents, de l'ordre de un à deux points, donc plus proches des électeurs de gauche de l'autre côté.

Les valeurs en grisé dans le tableau 5.14 mettent d'ailleurs clairement en lumière une opposition entre candidats de gauche et candidats de droite en ce qui concerne la nature du patrimoine, **les premiers étant mieux représentés chez les détenteurs d'un patrimoine faible ou en cours d'acquisition, les seconds chez les habitants à la tête d'un patrimoine déjà construit et qui tirent une partie de leurs revenus des fruits d'un capital**. Des effets d'âge et de moments dans le cycle de vie contribuent bien entendu à cette dichotomie, ce qui montre tout l'intérêt d'une lecture en termes de trajectoires, dans des milieux périurbains où les mobilités ne sont pas seulement géographiques mais aussi sociales.

\*

\* \*

## **Conclusion. Une typologie des périurbains qui permet de ré-encadrer les effets des indicateurs de position**

Avant de complexifier les rapports qui viennent d'être établis entre les indicateurs de positions sociales mobilisés et les attitudes politiques et électorales par l'introduction du rôle des trajectoires (chapitre six), il convient d'**apporter de la profondeur sociologique au propos en cherchant à explorer les effets combinés de ces indicateurs**. À de nombreuses reprises au cours de ce chapitre, les interrelations profondes entre le genre, l'âge, la génération, le bagage scolaire, la CSP, les revenus, le patrimoine ou encore la pratique religieuse des habitants ont été soulignées sans que l'on cherche pour autant à contrôler strictement les effets de telle ou telle variable sur telle autre, bien que de tels effets sont parfois très puissants. On ne peut donc que partager les critiques formulées par Lévy qui constate que les analyses de géographie ou de sociologie électorales cherchent trop rarement à ré-encadrer les variables supposées explicatives de choix électoraux entre elles pour les replacer dans des systèmes de valeurs et de représentations des mondes sociaux :

« Dans sa fonction de représentation, le politique implique la société civile sous forme de groupes sociaux et aussi d'individus. Le comportement électoral est une manière commode de saisir ces processus, mais toute la difficulté consiste à fabriquer un modèle efficace des systèmes de causalité qui le produisent. L'approche empiriste, qui postule une équivalence entre le réel et ses manifestations immédiates, débouche presque inévitablement sur une procédure "factorielle": les comportements des acteurs identifiés – ici les électeurs – sont découpés en "facteurs" supposés indépendants les uns des autres : "classe", religion, sexe, ethnie, patrimoine (Capdevielle)... Cette conception, qu'elle s'appuie ou non sur des traitements quantitatifs, est l'exact opposé de la construction des identités. L'hypothèse d'indépendance des facteurs interdit de penser les interrelations entre les variables ; plus fondamentalement, en s'évitant le "moment conceptuel", elle prend de simples "indicateurs" pour des causes, alors qu'il est peut-être possible de comprendre comment différents effets sont le produit d'un même système de causes. Il est très discutable, par exemple, de continuer à prétendre que la religion est la cause du vote à droite, alors que plusieurs études (Michelat et Simon, Le Bras) montrent que les convictions et les pratiques religieuses peuvent avantageusement être considérées comme des indicateurs, d'un système de représentations plus large, d'une "conception du monde" » (Lévy, 1986 : 225, 3b)

Parce qu'elles proposent des représentations graphiques qui donnent à voir la structuration des conduites sociales par les propriétés sociales des acteurs, les techniques d'analyse géométrique des données sont particulièrement bien adaptées à la mise en évidence de différents types de « conceptions du monde ». Or si les axes d'une analyse factorielle sont bien, dans le sens où ils sont non-corrélés entre eux, « indépendants les uns des autres » comme le note Lévy à propos des différentes variables, leur combinaison sous la forme de plans permet précisément de progresser vers le « moment conceptuel », en particulier lorsque les variables introduites le sont sur le même mode (variables principales). Le recours à une Analyse des

Correspondances Multiples (ACM) – technique reine du traitement des questionnaires – doit autoriser une telle avancée en croisant simultanément indicateurs de position sociale, dispositions politiques et choix électoraux (tableau 5.15).

**Tableau 5.15. Variables principales introduites dans l'ACM**

Nature des variables	Variables introduites	Détail des postes (avec effectifs)
Propriétés sociales (7 variables)	Genre	homme (385) ; femme (347)
	Age	18-25 ans (111) ; 26-34 ans (99) ; 35-49 ans (248) ; 50-64 ans (213) ; + de 65 ans (61)
	Niveau de diplôme	niveau I (105) ; niveau II (163) ; niveau III (108) ; niveau IV (129) ; niveau V (227)
	CSP	indépendant (73) ; cadre (188) ; profession intermédiaire (60) ; employé (172) ; ouvrier (152) ; chômeur (34) ; étudiant (53)
	Religion	non-croyant (299) ; non-pratiquant (260) ; pratiquant occasionnel (128) ; pratiquant (45)
	Revenus	- de 1200€ (114) ; 1200-1700€ (127) ; 1700-2300€ (119) ; 2300-3200€ (157) ; 3200-4200€ (104) ; + de 4200€ (111)
	Patrimoine	aucun (75) ; faible (259) ; moyen (226) ; élevé (102) ; très élevé (70)
Dispositions politiques (2 variables)	Intérêt pour la politique	pas vraiment ou pas du tout (203) ; assez (385) ; beaucoup (144)
	Auto-positionnement	extrême gauche (31) ; gauche (308) ; centre gauche (85) ; centre droit (63) ; droite (159) ; autre (86)
Votes passés et présents (3 variables)	Vote en 2007	gauche de la gauche (83) ; écologistes (28) ; PS (241) ; Modem (137) ; UMP (168) ; droite de la droite (75)
	Raison du choix de 2007	"convictions" (320) ; "personnalité. candidat" (112) ; "clivage social/politique " (99) ; "vote utile" (101) ; "ras-le-bol" (28)
	Vote en 2002	pas inscrit (67) ; pas voté (34) ; gche de la gche (104) ; disp gche soc (49) ; PS (181) ; UDF (35) ; droite gouv (175) ; dte de la dte (87)

Afin de minimiser la variance et d'éviter les redondances entre variables lors du moment de création des axes factoriels qui structurent les plans, seules certaines variables ont été sélectionnées et le nombre de postes de ces variables a été simplifié dans la mesure où les ACM sont très sensibles aux modalités rares<sup>194</sup>. Cette base a donc été « nettoyée » de toutes les non-réponses, dont on a toutefois largement présenté les ressorts sociaux au fil du chapitre. L'ACM comprend finalement 11 variables principales : 7 décrivant les propriétés sociales des enquêtés et 5 leurs dispositions et attitudes politiques et électorales passées et récentes de manière à apporter aussi de la profondeur historique. Si l'introduction en tant que variables principales, donc de même statut dans le traitement, d'indicateurs qui ne relèvent pas du même plan (pour simplifier disons que certains décrivent des propriétés sociales des individus comme le sexe ou l'âge, et d'autres des dispositions politiques ou des comportements, qu'ils soient politiques ou religieux) peut légitimement heurter le sociologue, il faut préciser qu'il ne s'agit pas ici de rechercher les effets des indicateurs sociaux sur les comportements politiques, effets que l'on a pu établir tout au long de ce chapitre en procédant à des analyses bi-variées, mais bien de mettre en évidence des profils d'individus fondés sur l'ensemble des indicateurs le décrivant. Dans ce sens, l'esprit de cette analyse est très proche de celui qui animait certains travaux pionniers de Michelat et Simon (1974, 4a) qui visaient à produire des analyses typologiques articulant systèmes d'opinions, choix électoraux et profils sociodémographiques.

<sup>194</sup> C'est ainsi que les enquêtés ayant choisi de voter blanc ou nul en 2002 ou 2007 ont été écartés de l'analyse, et que ceux qui ont choisi un auto-positionnement politique « d'extrême droite » ont été classés avec la modalité « autre » qui comprenait toutefois déjà quelques réponses de type « français » ou « bleu-blanc-rouge » notées par des électeurs du candidat FN.

Une fois réalisée cette ACM, on a en effet procédé à **une typologie des périurbains** grâce à une CAH qui a été effectuée en se basant sur les 19 premiers axes de l'ACM de sorte qu'un peu plus de 60% de l'information statistique de départ soit prise en compte. Les résultats de cette typologie, qui distingue finalement 8 classes, ont ensuite été projetés dans le premier plan de l'ACM de manière à ce que l'on puisse observer le positionnement des classes d'individus – délimitées par des ellipses de concentration tracées manuellement mais très proches des critères de celles déjà utilisées pour décrire « l'espace politique des électeurs français » (Chiche, Le Roux, Perrineau, Rouanet, 2000, 3b) – en rapport avec la position des modalités des variables introduites. Bien que la qualité de représentation de ces classes ne soit pas maximale dans la mesure où elles reposent empiriquement sur la majorité de l'information statistique de départ alors qu'elles sont ici projetées dans un plan qui ne synthétise qu'un peu plus de 12% de la variance (ce qui est classique pour une ACM dans laquelle on introduit une dizaine de variables dont chacune possède autour de cinq modalités, d'autant plus que la part de variance prise en compte par les axes d'une ACM n'a pas la même signification que dans le cas d'une ACP), la répartition des ellipses de concentration et les modalités de variables avec lesquelles elles voisinent dans ce plan soulignent l'intérêt de la construction de cet espace social et politique des périurbains enquêtés (figure 5.2). Le dendrogramme simplifié de la typologie révèle que les huit classes s'organisent selon deux branches, l'une rassemblant **les membres des classes moyennes et supérieures diplômées à hauts revenus qui ont très majoritairement choisi l'un des trois protagonistes du premier tour**, et l'autre qui regroupe **les mondes populaires et les tranches inférieures des couches moyennes, moins bien dotées en capitaux de toutes espèces et dont les suffrages se sont portés sur les autres candidats**, mais aussi parfois sur S. Royal ou F. Bayrou.

Situé en bas à droite du plan, le premier groupe (n=132, il est figuré en bleu foncé) intitulé « **cadres et indépendants à hauts revenus qui votent toujours UMP** » est très homogène à la fois par le profil social de ses membres et par les options politiques et électorales qu'ils choisissent. C'est ainsi que 93% d'entre eux ont voté pour Nicolas Sarkozy en 2007, 55% disant avoir fait ce choix « par conviction, pour le programme, les idées du candidat » de l'UMP. Par ailleurs, 90% de ces périurbains se classent comme étant « de droite » et 85% avaient déjà voté pour J. Chirac, C. Boutin ou A. Madelin lors du scrutin de 2002. Ce groupe d'électeurs est tout aussi homogène socialement puisque 60% d'entre eux sont des travailleurs indépendants (36%) ou des cadres (24%), essentiellement issus du monde du privé. Ils sont assez avancés dans leur carrière professionnelle (la moitié a plus de 50 ans), un tiers d'entre eux bénéficie de revenus supérieurs à 4200 euros et la moitié est à la tête d'un patrimoine élevé ou très élevé. C'est donc le cœur de l'électorat de droite dont le système de valeurs est caractérisé par de fortes références à la Nation et à sa sauvegarde (**a**), aux valeurs

traditionnelles et à l'ordre social et culturel **(b)**, ainsi que par un très fort attachement au libéralisme économique qui passe par une critique de « l'assistanat » **(c)** <sup>195</sup> :

**(a)** « Soutien à l'UMP » (Homme, 65 ans et plus, cadre retraité, 2300€ à 3200€) ; « Préférence pour les idées de droite » (Femme, 35-49 ans, au foyer, plus de 4200€) ; « Choix du parti UMP le meilleur pour le pays » (Femme, 50-64 ans, agricultrice, 1200€ à 1700€) ; « Question de survie pour la FRANCE ! » (Homme, 50-64 ans, cadre administratif, plus de 4200€) ; « C'est le meilleur pour un pays comme la France » (Homme, 35-49 ans, petit indépendant, 2300€ à 3200€) ; « Pour le bien de la Nation » (Homme, 65 ans et plus, VRP, 3200€ à 4200€) ; « Ce candidat correspond à ce que je pense être bon pour la France (retraites, international) » (Homme, 50-64 ans, PDG avec doctorat économie d'Oxford, plus de 4200€).

**(b)** « Pour revenir à des valeurs traditionnelles, et un pays dans lequel je crois » (Femme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, cadre juridique, 3200€ à 4200€) ; « Réduction d'impôts, service d'ordre public » (Femme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, pédiatre, plus de 4200€) ; « Pour remettre de l'ordre » (Femme, 35-49 ans, Bac+2, cadre, 3200€ à 4200€) ; « Franchise du candidat, politique intéressante vis-à-vis des étrangers » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, enseignant, plus de 4200€) ; « Pour une France gouvernée avec un peu de fermeté » (Femme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, médecin, plus de 4200€) ; « Ordre des valeurs » (Homme, 50-64 ans, CAP ou BEP, chef de produits, plus de 4200€) ; « Respect des valeurs et du travail » (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, expert comptable stagiaire, 3200€ à 4200€).

**(c)** « Le seul à redresser notre pays et à faire valoir la valeur travail » (Femme, 50-64 ans, profession libérale de santé, plus de 4200€) ; « Pour diminuer l'assistanat, pour relancer l'activité, améliorer la sécurité » (Femme, 50-64 ans, Bac+3/4, cadre retraité, 3200€ à 4200€) ; « Protection des classes moyennes sentiment qu'il fera tout pour que notre société soit moins assistée ! » (Femme, 26-34 ans, Bac+5 et plus, médecin, 2300€ à 3200€) ; « Valoriser le travail » (Homme, 50-64 ans, BEPC, économiste, dirigeant de société, plus de 4200€) ; « Pour accéder aux lois qui libèrent les entreprises, éviter le nivellement pas la base » (Femme, 35-49 ans, Bac+3/4, infirmière libérale, 3200€ à 4200€) ; « Pour le souci d'une France qui "travaille" favorisant la prise de responsabilité » (Femme, 65 ans et plus, Bac+3/4, prof de lettres, 3200€ à 4200€) ; « Le social ras le bol toute peine mérite salaire » (Femme, 26-34 ans, Bac+2, responsable de service, 3200€ à 4200€) ; « Pour l'esprit d'entreprise » (Homme, 50-64 ans, Bac général/techno, cadre, 1700€ à 2300€) ; « Revalorisation de la place du travail dans la société » (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, cadre de banque, plus de 4200€) ; « Il y en a marre des assistés, place au changement !!!!! » (Homme, 26-34 ans, Bac+5 et plus, cadre en pharmacie, 1700€ à 2300€).

Immédiatement au-dessus de ce groupe dans le plan factoriel, on trouve un type dont le nom « **cadres et professions intermédiaires du centre (gauche) séduits par François Bayrou** » (n=120, représenté en bleu clair) fait d'ailleurs involontairement écho à celui du chapitre « la tentation bayrouiste » (Strudel, 2009, 3b) d'un ouvrage récent sur les dynamiques du choix électoral (Cautrès, Muxel, 2009, 3b). Comme le type précédent, il est essentiellement composé d'habitants appartenant aux catégories supérieures ou aux fractions hautes des couches moyennes, puisque 60% sont des cadres ou des professions intermédiaires, 75% sont au minimum détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+2, 55% gagnent plus de 3200 euros par mois et 40% possèdent un patrimoine élevé ou très élevé, et comme dans le groupe décrit plus haut, la moitié de ces habitants ont plus de 50 ans. Leurs dispositions politiques et les attitudes électorales qui en découlent diffèrent par contre assez profondément des précédentes. Si 65% d'entre eux ont en effet choisi le candidat du Modem (et tout de même celui de l'UMP pour 20%), l'étude de leurs comportements en 2002 montre une partition en trois groupes : 45% avaient choisi un candidat de gauche (Lionel Jospin dans 25% des cas), un quart avait voté pour Jacques Chirac et un quart pour le F. Bayrou de 2002.

<sup>195</sup> Les lettres minuscules figurant entre parenthèses renvoient à des registres argumentaires invoqués par les électeurs et regroupés dans les paragraphes qui suivent.

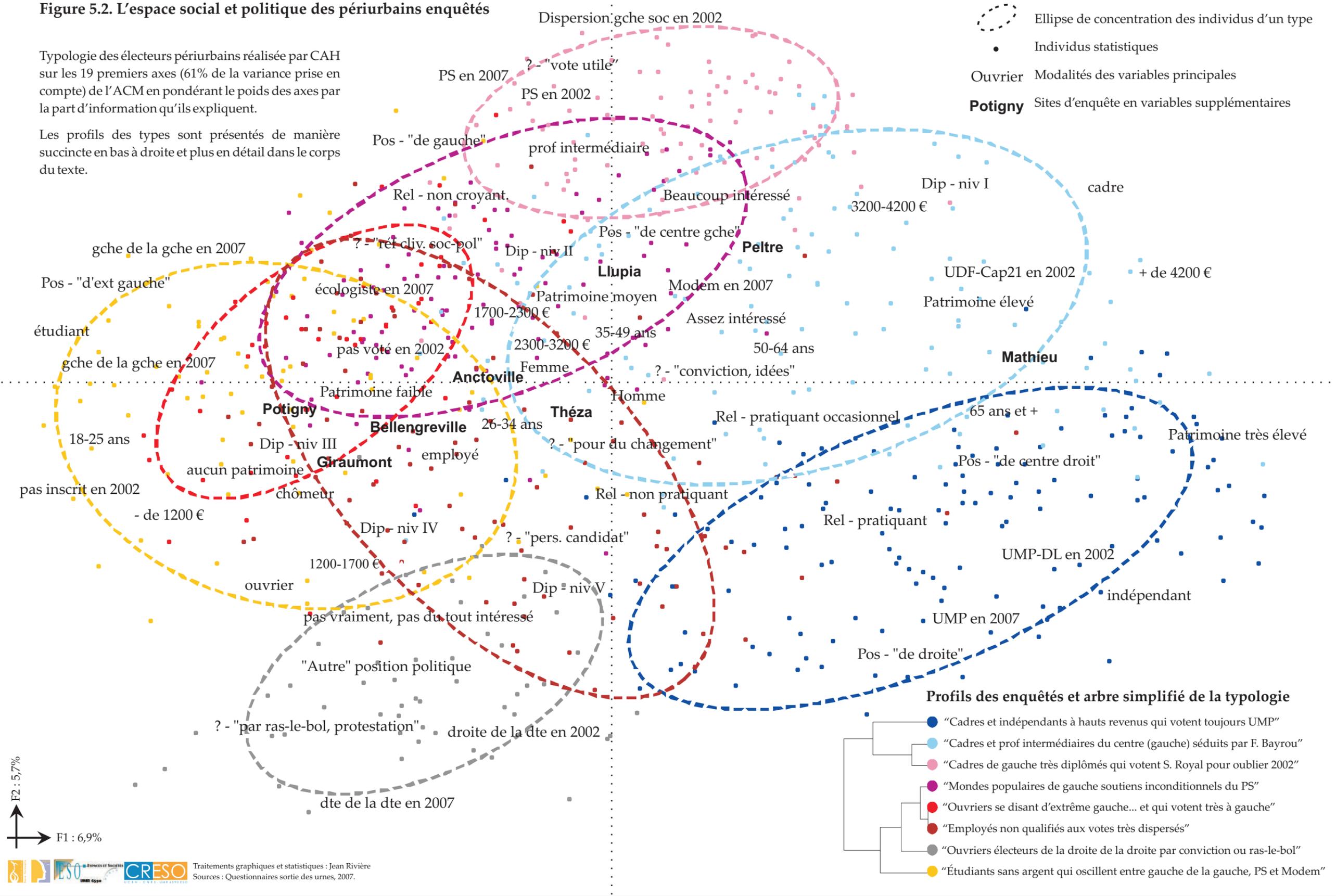
**Figure 5.2. L'espace social et politique des périurbains enquêtés**

Typologie des électeurs périurbains réalisée par CAH sur les 19 premiers axes (61% de la variance prise en compte) de l'ACM en pondérant le poids des axes par la part d'information qu'ils expliquent.

Les profils des types sont présentés de manière succincte en bas à droite et plus en détail dans le corps du texte.

**Éléments de légende de la carte factorielle**

-  Ellipse de concentration des individus d'un type
-  Individus statistiques
- Ouvrier** Modalités des variables principales
- Potigny** Sites d'enquête en variables supplémentaires



**Profils des enquêtés et arbre simplifié de la typologie**

-  "Cadres et indépendants à hauts revenus qui votent toujours UMP"
-  "Cadres et prof intermédiaires du centre (gauche) séduits par F. Bayrou"
-  "Cadres de gauche très diplômés qui votent S. Royal pour oublier 2002"
-  "Mondes populaires de gauche soutiens inconditionnels du PS"
-  "Ouvriers se disant d'extrême gauche... et qui votent très à gauche"
-  "Employés non qualifiés aux votes très dispersés"
-  "Ouvriers électeurs de la droite de la droite par conviction ou ras-le-bol"
-  "Étudiants sans argent qui oscillent entre gauche de la gauche, PS et Modem"

F2 : 5,7%  
 F1 : 6,9%

Cette distribution des trajectoires électorales entre 2002 et 2007 se révèle d'ailleurs extrêmement proche de celles observées dans le PEF2007, panel qui a permis de dégager que les « ralliés de gauche » sont plus jeunes, plus diplômés, plus issus de milieux favorisés et plus sans religion que les « ralliés de droite » (Strudel, 2009, 3b).

Parallèlement, 46% des membres de ce groupe se disent « de centre gauche » et 32% « de centre droit ». Les justifications de leur choix électoral (effectué « pour du changement » par 20% de ces périurbains) montrent clairement l'hétérogénéité des motivations de ces électeurs, car si quelques-uns soulignent par exemple la place des thématiques européennes **(d)** et beaucoup la volonté de « rassemblement » **(e)** ou le positionnement extérieur au clivage gauche-droite **(f)**, c'est essentiellement un vote par défaut pour d'autres, voire une stratégie pour éliminer les candidats du PS ou de l'UMP **(g)**, comme en témoignent ces commentaires laissés par les répondants :

**(d)** « *Parce qu'il est le plus proche de mes opinions politiques et particulièrement européennes* » (Homme, 65 ans et plus, Bac+5 et plus, Professeur des Universités, "de centre gauche"); « *Parce que l'Europe est une nécessité absolue et qu'il est le seul candidat vraiment européen* » (Homme, 50-64 ans, Bac+3/4, commandant de police retraité, "de centre gauche"); « *Semble avoir la meilleure vision de la France pour elle-même et au sein de l'Europe* » (Homme, 50-64 ans, BEPC, cadre responsable achat, "autre positionnement politique").

**(e)** « *L'idée de rassemblement me plaît quand il s'agit d'un président* » (Femme, 50-64 ans, Bac+3/4, enseignant retraité, "de centre gauche"); « *Homme sage qui me semble vrai, enfin ! Rassemblement politique positif* » (Femme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, professeur "de centre gauche"); « *Réconciliation du peuple français* » (Femme, 35-49 ans, Bac+3/4, prof libérale, "de droite"); « *Homme de consensus* » (Homme, 50-64 ans, Bac général/techno, chef d'entreprise, "de centre droit").

**(f)** « *Ni la droite ni la gauche n'ont apporté de réelles améliorations pour la majorité de la pop française* » (Femme, 50-64 ans, Bac+2, enseignante du privé retraitée, "de centre gauche"); « *Pour ne pas voter "camp contre camp"* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, ingénieur retraité, "de centre gauche"); « *Pour le centrisme* » (Homme, 35-49 ans, Bac général/techno, directeur, "de centre droit"); « *En souvenir de Raymond BARRE* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, médecin, "de centre droit"); « *Pour dépasser les clivages traditionnels* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, professeur, "de centre gauche"); « *CENTRE, le clivage droite gauche n'a plus de raison d'être* » (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, comptable, "de centre gauche"); « *Une autre vision de la politique, sortir des blocs droite gauche* » (Homme, 50-64 ans, CAP ou BEP, cadre retraité, "de centre gauche"); « *La droite et la gauche ras le bol* » (Homme, 65 ans et plus, CAP ou BEP, cadre retraité, "de centre gauche"); « *Pour changement gauche / droite, stratégie contre Sarkozy (à vérifier)* » (Femme, 26-34 ans, Bac+3/4, responsable administration des ventes, "de gauche").

**(g)** « *Les autres sont nuls* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, cadre, "autre positionnement politique"); « *... le moins pire !* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, ingénieur, "de centre droit"); « *Pas de choix fort* » (Femme, 50-64 ans, BEPC, gestionnaire immobilier, "de centre gauche"); « *Parce que le vote blanc ne compte pas* » (Homme, 50-64 ans, BEPC, profession libérale, "de gauche"); « *Il en faut bien un !* » (Homme, 26-34 ans, Bac pro, chef d'entreprise, "d'extrême gauche"); « *On n'a pas trop le choix* » (Femme, 35-49 ans, Bac+3/4, manipulatrice radio, "de centre gauche"); « *Pas de confiance en les leaders (Sarko-Royal)* » (Homme, 50-64 ans, Bac+5 et plus, cadre commercial retraité, "autre positionnement politique"); « *Pour provoquer un changement de comportement de parti et car ni Ségolène ni Nicolas n'ont suffisamment présenté de capacité d'ouverture* » (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, cadre fonction publique territoriale, "de centre droit"); « *Par élimination et peur de certains candidats (tes)* » (Femme, 50-64 ans, Bac+3/4, professeur EPS, "de gauche"); « *Vote "anti sarko"* » (Femme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, enseignante de gauche); « *Changer la politique actuelle et contre Sarkozy* » (Femme, 18-25 ans, Bac+5 et plus, attaché territorial, "de centre gauche"); « *Cela m'a paru la meilleure formule pour tenter d'éliminer Sarkozy au second tour* » (Homme, 65 ans et plus, Bac général/techno, cadre de banque retraité, "de gauche"); « *Pout tout sauf S...* » (Homme, 35-49 ans, Bac+5 et plus, cadre dirigeant, "autre positionnement"); « *Par défaut, par déception de la candidate socialiste* » (Homme, 50-64 ans, Bac+3/4, chef d'entreprise, "de gauche").

C'est justement le soutien (résigné) à la candidate socialiste de 2007 qui constitue l'un des fondements du profil suivant nommé « **cadres de gauche très diplômés qui votent Ségolène Royal pour oublier 2002** » (n=92, ces individus figurent en rose pâle sur la figure 5.2). Les habitants de ce groupe sont essentiellement des cadres (75%) ou des professions intermédiaires (15%) du secteur éducatif de santé ou du travail social, très fortement diplômés (75% au niveau I), non croyants (70%) et aux revenus confortables (60% vivent au sein de ménages qui disposent de plus de 3200 euros pour vivre chaque mois). Ces différentes caractéristiques sociales, qui se ressentent bien dans leur rapport au choix électoral **(h)**, les rapprochent d'ailleurs assez de la figure des « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984, 2a), tout comme leurs positions politiques. Ils sont ainsi pas moins de 90% à se dire « de gauche » et l'invoquent comme argument dans la construction de leur décision **(i)**, et un tiers considère s'intéresser « beaucoup » à la politique. Lors de la présidentielle de 2002, seulement la moitié d'entre eux avait glissé un bulletin en faveur de Lionel Jospin (les autres optant pour ceux qui ont ensuite été appelés « les petits candidats de gauche »), et le souvenir des conséquences de ce choix semble avoir profondément marqué ces électeurs dont près de 40% avouent d'ailleurs avoir émis un « vote utile, stratégique » en 2007 **(j)** :

**(h)** « *Parce que je suis socialiste, j'adhère aux valeurs de liberté et d'égalité* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+5 et plus, chef d'établissement) ; « *Plus de social avant toute chose pour contrecarrer la pression de l'économique sur tout autre valeur* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, cadre) ; « *Efficacité économique et justice sociale* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+5 et plus, conseillère en formation continue) ; « *Priorité à l'éducation, prise en compte des situations des gens en difficulté* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 26-34 ans, Bac+5 et plus, ingénieur) ; « *Qualité d'écoute, souhaite rassembler les Français, vraie politique environnementale et sociale* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+5 et plus, ingénieur) ; « *Par souci de solidarité et par rejet de l'attitude qui consiste à élever les gens les uns contre les autres* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+2, magistrat) ; « *Donner une chance au collectif et à l'Europe* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+5 et plus, ingénieur) ; « *Parce que j'estime que c'est elle qui peut favoriser le progrès social* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+5 et plus, professeur) ; « *S. Royal correspond à mes convictions politiques et sociales (éducation surtout santé système à deux vitesses)* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+5 et plus, Prof des écoles) ; « *Pour ses positions face à la question sociale* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+3/4, animatrice pastorale) ; « *C'est elle qui représente le mieux les jeunes, le social (bien que je n'en profite plus) et l'équité entre les riches et les pauvres* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, infirmier) ; « *Orientation vers la conception du social, démocratie + participation + économie sociale de marché* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+5 et plus, directeur d'hôpital).

**(i)** « *J'ai toujours voté pour le PS* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, chargé d'affaire) ; « *Je suis au PS* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+3/4, enseignante retraitée) ; « *Je milite à gauche depuis que je suis en âge de voter* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 50-64 ans, Bac+5 et plus, professeur) ; « *Je suis de culture de gauche etc.* » (Homme, électeur de L. Jospin en 2002, 65 ans et plus, Bac pro, infirmier retraité) ; « *Fidèle à la gauche, au socialisme, et surtout aujourd'hui c'est un vote utile (barrage Sarko et Le Pen !!)* » (Femme, électrice de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+2, infirmière).

**(j)** « *Je suis plus à gauche qu'elle mais elle est la meilleure pour présider la France. Je suis adhérent au PS* » (Homme, électeur de N. Mamère en 2002, 35-49 ans, Bac+2, fonctionnaire ministère agriculture) ; « *Vote utile (?)* » (Homme, électeur d'A. Laguiller en 2002, 26-34 ans, Bac+5 et plus, enseignant) ; « *TSS Tout Sauf Sarko* » (Homme, électeur d'O. Besancenot en 2002, 50-64 ans, Bac+2, responsable de magasin) ; « *Obligation contre Sarkozy* » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 35-49 ans, Bac+3/4, ingénieur bureau d'étude) ; « *Pour éviter Le Pen au 2ème tour* » (Femme, électrice de C. Taubira en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, professeur des écoles) ; « *PAR DESESPOIR !!!* » (Femme, électrice d'O. Besancenot

en 2002, 50-64 ans, Bac+3/4, infirmière); « Si un changement est possible je pense qu'elle est la seule à pouvoir le faire, il faut donc qu'elle soit au 2<sup>ème</sup> tour » (Femme, électrice d'A. Laguiller en 2002, 35-49 ans, Bac pro, enseignante); « Par conviction antérieure et expérience amère ("obligé" de voter Chirac au 2ème tour) » (Homme, électeur d'O. Besancenot en 2002, 65 ans et plus, Bac+3/4, professeur retraité); « Conviction + pragmatisme pour le 1er tour » (Homme, électeur d'O. Besancenot en 2002, 35-49 ans, Bac+5 et plus, médecin-cadre); « Une fois pas deux (voir le 21/04/2002) » (Homme, électeur de N. Mamère en 2002, 50-64 ans, Bac+3/4, enseignant).

Mordant partiellement sur la région du plan factoriel occupée par ces électeurs de Ségolène Royal visiblement traumatisés par le 21 avril 2002, l'ellipse violette rassemble les individus du groupe « **mondes populaires de gauche soutiens inconditionnels du PS** » (n=114) et nous fait rentrer dans l'univers social et politique des périurbains situés dans la seconde branche principale de l'arbre. Et c'est de milieux populaires qu'il est question puisque 80% des membres de ce groupe sont employés, ouvriers ou chômeurs. Ils sont aussi moins bien armés scolairement (les deux tiers n'ont qu'un diplôme de niveau IV ou V) même si leurs tranches de revenus sont assez proches de la distribution moyenne. Ils clament haut et fort leur position politique « de gauche » dans 93% des cas (**k**) et les trois quarts d'entre eux avaient d'ailleurs choisi de voter pour L. Jospin dès 2002. C'est donc assez logiquement que 88% de ces périurbains ont opté pour la candidate socialiste en 2007, la moitié disant le faire par conviction et notamment au regard des inégalités sociales et autres injustices (**l**), un tiers en faisant référence à des appartenances sociales ou politiques (**m**), et le reste non sans avoir à l'esprit les autres candidats en mesure de se qualifier au second tour (**n**). L'ensemble de ces éléments montre que ce groupe constitue un noyau dur d'électeurs socialistes parmi les périurbains de condition modeste :

**(k)** « Depuis toujours » (Homme, 65 ans et plus, aucun diplôme, mineur retraité); « Fidèle à mes convictions » (Femme, 50-64 ans, CAP ou BEP, secrétaire retraitée); « La gauche vainquera » (Femme, 35-49 ans, certificat d'études, agent de conditionnement intérimaire); « Parce que je suis socialiste » (Femme, 50-64 ans, Bac pro, secrétaire de direction); « C'est la personne qui me ressemble le plus de plus, j'ai été élevé dans ce parti » (Homme, 18-25 ans, Bac général/techno, ouvrier travaux publics).

**(l)** « Pour une meilleure politique sociale » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, agent EDF); « Des raisons sociales et plus de justice » (Femme, 50-64 ans, BEPC, aide laboratoire); « Pour ce qu'elle propose le smic à 1500 euros en outre » (Femme, 35-49 ans, certificat d'études, assistante maternelle); « Pour une ouverture sociale juste et équitable » (Femme, 35-49 ans, Bac+2, assistante de gestion); « Pour l'avenir des enfants » (Femme, 50-64 ans, BEPC, employée de ménage); « Choix de société pour un meilleur partage » (Homme, 65 ans et plus, CAP ou BEP, moniteur agent de maîtrise); « J'ai toujours voté PS malgré la politique désastreuse : pas d'emplois trop d'immigration perte du pouvoir d'achat » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, chômeuse depuis 2001 : Moulinex); « Je continue de penser que le PS peut seul réaliser l'équilibre entre économie et social (lu dans un journal mais c'est exactement ce que je pense) » (Femme, 50-64 ans, BEPC, adjointe des cadres hospitaliers retraitée); « C'est une personne qui fera du social » (Homme, 35-49 ans, certificat d'études, chômeur); « J'espère un plus juste équilibre des revenus et une meilleure reconnaissance de l'individu » (Homme, 50-64 ans, CAP ou BEP, chômeur); « Souci de changement et souci des petites gens » (Homme, 65 ans et plus, aucun diplôme, ouvrier retraité).

**(m)** « Pour les ouvriers, bonnes idées » (Femme, 26-34 ans, Bac+2, assistante maternelle); « Parce que la droite n'est faite que pour les gens riches » (Femme, 35-49 ans, CAP ou BEP, auxiliaire de vie); « C'est le choix le plus approprié pour les ouvriers » (Femme, 65 ans et plus, certificat d'études, ouvrière retraitée); « Ouvrier depuis toujours, c'est le parti qui m'a permis d'avoir la retraite à 60 ans » (Homme, 65 ans et plus, CAP ou BEP, ouvrier du bâtiment retraité); « Je vote depuis toujours à gauche et mets ma confiance dans un changement plus pour les gens de condition modeste comme moi » (Femme, 35-49 ans, Bac+2, chômeuse); « Je vote toujours le même parti depuis que j'ai l'âge de voter » (Homme, 50-64 ans, CAP ou BEP, agent

entretien espaces verts) ; « *En espérant beaucoup de bien pour les ouvriers, pour le chômage et les sans abris* » (Femme, 50-64 ans, certificat d'études, ouvrière retraitée).

(n) « *Je m'appelle SETIF Mohamed<sup>196</sup>... Le Pen ? Heu ... NON... Sarkozy ? ... Non plus... Le choix est mince !* » (Homme, 18-25 ans, Bac+2, employé) ; « *Pour le social et surtout pour éviter Sarkozy et Le Pen* » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, technicien clientèle) ; « *Pour contrer Sarkozy et le gros porc de Le Pen* » (Homme, 18-25 ans, BEPC, travail à EMMAUS) ; « *Entre la peste et le choléra* » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, chauffeur) ; « *Ce n'est pas la personne la plus près de nos idées mais je voulais faire un vote sûr* » (Homme, 35-49 ans, CAP ou BEP, ouvrier ajusteur) ; « *Simplement pour ne pas que la droite passe* » (Femme, 26-34 ans, CAP ou BEP, employée) ; « *Voter au moins pire pour que le résultat de 2002 ne se reproduise plus* » (Femme, 50-64 ans, CAP ou BEP, responsable d'atelier retraité) ; « *Anti Sarko, anti droite pure et dure* » (Homme, 50-64 ans, Bac+3/4, chômeur).

Une partie importante de cette ellipse est d'ailleurs également occupée par l'ellipse rouge qui délimite l'espace social et politique des « **ouvriers se disant d'extrême gauche... et qui votent très à gauche** » (n=46). Ce groupe à l'effectif réduit comprend une forte majorité d'hommes (83%), ce qui n'est pas surprenant si l'on précise qu'il compte aussi 65% d'ouvriers (et 20% d'employés). Un peu plus de la moitié de ces individus sont détenteurs d'un CAP ou d'un BEP et 80% se déclarent non-croyants. On retrouve là des mondes ouvriers très fortement ancrés à gauche (45% se disent « d'extrême gauche » et 45% « de gauche »), comme le montrent leurs choix électoraux de 2002 (où 80% d'entre eux avaient choisi un candidat de la gauche de la gauche) et de 2007, scrutin à l'occasion duquel un peu plus de 60% ont également choisi un candidat de la gauche de la gauche tandis qu'un quart du groupe portait ses suffrages sur la candidate socialiste. Le fait de se penser comme « un ouvrier », « un travailleur » ou « un prolétaire » constitue un fort ciment idéologique de ce groupe qui mobilise cette appartenance collective de classe pour étayer ses choix électoraux (o), tout comme le fait que les candidats se préoccupent des « problèmes » de leur groupe disparu ou invisible des scènes politiques et médiatiques (Beaud, Pialoux, 1999, 1b) :

(o) « *Au 1<sup>er</sup> tour je vote pour celle qui donnera sa voix à la gauche. Je suis fille d'ouvrier et actuellement avec l'euro etc. il faut du changement* » (Femme, électricienne de M.-G. Buffet, 35-49 ans, BEPC, secrétaire en maladie longue durée pour harcèlement moral de mon patron) ; « *Il est pour les ouvriers et aider les gens en précarité* » (Femme, électricienne d'O. Besancenot, 50-64 ans, CAP ou BEP, Allocataire ASS) ; « *Candidate proche des intérêts des ouvriers* » (Femme, électricienne de M.-G. Buffet, 50-64 ans, CAP ou BEP, femme au foyer) ; « *Politique de gauche pour les ouvriers, pour la communauté* » (Femme, électricienne de M.-G. Buffet, 26-34 ans, Bac pro, caissière) ; « *La seule qui défende nos intérêts* » (Homme, électeur de M.-G. Buffet, 50-64 ans, CAP ou BEP, mineur retraité) ; « *Vive le prolétariat !* » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 18-25 ans, Bac+2, communication) ; « *Pour sa persévérance, son combat pour sauver l'emploi et aider les gens. Il y en a marre de la capitalisation à outrance, de la mondialisation destructrice. Je travaille pour un des plus grands groupes américains* » (Femme, électricienne d'A. Laguiller, 35-49 ans, Bac+5 et plus, responsable de secteur) ; « *Du côté des travailleurs* » (Homme, électeur d'O. Besancenot, 35-49 ans, CAP ou BEP, agent SNCF) ; « *Choix politique privilégiant l'être humain, défense du social, personne humaine* » (Femme, électricienne de M.-G. Buffet, 50-64 ans, Bac+3/4, cadre de santé) ; « *Pour que cela change complètement "déçue après 1981" cela n'a rien changé à mon pouvoir d'achat* » (Femme, électricienne de M.-G. Buffet, 65 ans et plus, certificat d'études, employée de maison) ; « *Il connaît le vrai problème des français* » (Femme, électricienne d'O. Besancenot, 35-49 ans, CAP ou BEP, ouvrière en usine).

L'importante surface occupée dans le plan par l'ellipse marron donne à lire, à l'inverse du groupe précédent, la forte hétérogénéité de cet ensemble d'enquêtés

<sup>196</sup> Le nom et le prénom de cet enquêté ont été changés en conservant la consonance maghrébine.

(n=100), notamment au plan politique, d'où son appellation « **employés non qualifiés aux votes très dispersés** ». La composition sociale de ce groupe est néanmoins assez homogène car 45% de ses membres sont employés, la moitié sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, et un tiers disposent de 1200 à 1700 euros mensuels pour vivre, leurs revenus sont donc légèrement plus faibles que ceux du groupe précédent. Ils semblent caractérisés par un rapport désabusé au politique, à l'image du fait que la moitié d'entre eux disent ne « pas du tout ou pas vraiment » s'intéresser à la politique ou qu'un quart d'entre eux n'a pas voté en 2002. Lors de ce scrutin, un quart de ces périurbains avait d'ailleurs voté pour un candidat de la droite de la droite, un autre quart donnant sa voix à Jacques Chirac. Ces électeurs semblent assez mobiles au regard des options électorales qu'ils prennent, dans la mesure où 40% se disent « de gauche » en 2007 et que leurs suffrages sont très éclatés : 30% choisissant un petit candidat de gauche dont une partie pour José Bové (**p**), 20% la candidate du PS, 20% celui du Modem (**q**), et 20% un de ceux de la droite de la droite, mais assez rarement Jean-Marie Le Pen (**r**). Ces mobilités électorales apparentes semblent confirmées par le fait que la moitié de ce groupe s'est décidée en raison de la « personnalité » du candidat à laquelle ils ont été sensibles ou bien par simple volonté « de changement », et ce quel que soit le candidat finalement choisi même si la rhétorique de la proximité est fréquemment employée, en dépit d'arguments très hétérogènes :

**(p)** « *Partage des richesses, lutte ouvrière* » (Homme, électeur d'O. Besancenot, d'O. Besancenot en 2002, 26-34 ans, Bac+2, technicien) ; « *Jeune dynamique, proche des citoyens* » (Femme, électrice d'O. Besancenot, n'avait pas voté en 2002, 26-34 ans, Bac+2, agent administratif) ; « *Offrons une chance aux plus jeunes* » (Femme, électrice d'O. Besancenot, d'O. Besancenot en 2002, 26-34 ans, Bac+2, assistante dentaire) ; « *Il vit notre galère et il nous comprend mieux* » (Femme, électrice d'O. Besancenot, de J. Chirac en 2002, 26-34 ans, CAP ou BEP, aide maternelle) ; « *Il est temps de changer et de mettre du sang neuf en politique* » (Femme, électrice d'O. Besancenot, de L. Jospin en 2002, 35-49 ans, Bac+2, assistante d'orthodontie) ; « *Il y a longtemps qu'elle défend des intérêts qu'on oublie souvent* » (Homme, électeur d'A. Laguiller, de J.-M. Le Pen en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, réceptionnaire) ; « *Il est sympa et parle des problèmes* » (Femme, électrice de G. Schivardi, de J.-M. Le Pen en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, gérant mandataire Petit casino) ; « *Contre Mac Donald* » (Homme, électeur de J. Bové, de J. Chirac en 2002, 18-25 ans, Bac pro, Formation La Poste "on a tous à y gagner") ; « *Contestataire par rapport au grand choix* » (Homme, électeur de J. Bové, n'avait pas voté en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, commercial) ; « *Proche du peuple* » (Homme, électeur de J. Bové, n'était pas inscrit en 2002, 18-25 ans, Bac pro, paysagiste) ; « *Même si je ne comprends pas tout son programme, c'est le seul tout au long de l'année à respecter ses idées et à le faire savoir pour que les choses changent* » (Femme, électrice de J. Bové, d'O. Besancenot en 2002, 18-25 ans, CAP ou BEP, chômeuse) ; « *Quelqu'un qui fait de la prison et d'autres non méritait ma voix* » (Femme, électrice de J. Bové, n'avait pas voté en 2002, 35-49 ans, Bac général/techno, fonctionnaire).

**(q)** « *Pour moi c'est un homme qui est capable de gérer au mieux la France* » (Femme, électrice de F. Bayrou, de J. Chirac en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, employée de bureau) ; « *Il est prêt des gens* » (Homme, électeur de F. Bayrou, de J. Chirac en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, tourneur) ; « *C'est le plus crédible et qui fait le moins de promesses* » (Femme, électrice de F. Bayrou, d'A. Laguiller en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, aide soignante) ; « *Candidat qui m'inspire le plus de confiance* » (Femme, électrice de F. Bayrou, de J. Chirac en 2002, 35-49 ans, Bac pro, secrétaire) ; « *Le plus honnête* » (Homme, électeur de F. Bayrou, de J.-M. Le Pen en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, chauffeur agricole) ; « *Candidat je pense le plus sincère* » (Homme, électeur de F. Bayrou, de J.-M. Le Pen en 2002, 50-64 ans, Bac+2, technicien qualité) ; « *Seul candidat crédible* » (Homme, électeur de F. Bayrou, n'était pas inscrit en 2002, 18-25 ans, Bac général/techno, employé) ; « *Changement d'attitude politique* » (Homme, électeur de F. Bayrou, de J. Chirac en 2002, 50-64 ans, BEPC, gendarme) ; « *Le changement ?* » (Homme, électeur de F. Bayrou, de J.-M. Le Pen en 2002, 50-64 ans, CAP ou BEP, électromécanicien) ; « *Le changement (probable...)* » (Homme, électeur de F. Bayrou, n'avait pas voté en 2002, 26-34 ans, Bac pro, agent SNCF).

(r) « *Identité* » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, de B. Mégret en 2002, 65 ans et plus, Bac+5 et plus, ingénieur retraité) ; « *FIER D'ETRE FRANCAIS (pourtant d'origine étrangère)* » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, de J.-M. Le Pen en 2002, 35-49 ans, Bac pro, agriculteur) ; « *Pour radicaliser Sarkozy* » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, de J.-P. Chevènement en 2002, 26-34 ans, Bac général/techno, militaire) ; « *Ses idées, bon discours sur l'emploi, la France* » (Femme, électrice de P. De Villiers, d'A. Madelin en 2002, 35-49 ans, CAP ou BEP, adjoint chef magasin) ; « *Ruralité* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 50-64 ans, certificat d'études, agent de maîtrise cadre) ; « *Chasseur* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 35-49 ans, Bac+2, ouvrier) ; « *Défendre la ruralité et la chasse, les autres font des promesses intenables, je suis fermement opposé à toute gauche (supercherie économique et sociale)* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Chirac en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, professeur) ; « *J'aime les chasseurs* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J.-P. Chevènement en 2002, 65 ans et plus, CAP ou BEP, retraité des PTT) ; « *Pour la chasse* » (Homme, électeur de F. Nihous, de F. Bayrou en 2002, 35-49 ans, Bac+2, ouvrier).

Les électeurs choisissant ces options électorales en 2007 mais aussi en 2002 sont justement regroupés dans le type « **ouvriers électeurs de la droite de la droite par conviction ou par ras-le-bol** » (n=52, ellipse gris foncé). Ce sont des hommes (70%) d'âge moyen (un peu moins des deux tiers ont entre 26 et 49 ans) qui sont essentiellement ouvriers (60%), employés (un quart) voire petits indépendants (10%). Leur niveau d'étude est faible (70% possèdent au maximum un titre scolaire de niveau IV ou V) tout comme leurs revenus mensuels qui sont situés en dessous de 1700 euros dans 60% des cas, et un peu plus de la moitié de ces habitants se définissent comme des catholiques non-pratiquants. Ils sont 92% à avoir voté pour un candidat de la droite de la droite (et ils étaient 90% à faire de même en 2002) et 60% d'entre eux disent s'intéresser à la politique « pas vraiment ou pas du tout ». Environ un tiers dit avoir fait ce choix pour exprimer un « ras-le-bol » ou une « protestation », mais l'étude des motifs invoqués par ces enquêtés permet de distinguer deux groupes. L'un, minoritaire, a choisi P. De Villiers ou F. Nihous parce qu'ils défendent des systèmes de valeurs traditionnels qui s'incarnent pour eux dans l'idée de « ruralité », ces électeurs étant plus âgés et mieux inscrits dans les hiérarchies économiques (petits indépendants par exemple) :

« *C'est celui qui incarne le mieux la France que j'aime, celle d'avant 68* » (Femme, électrice de P. De Villiers, de J.-M. Le Pen en 2002, 65 ans et plus, certificat d'études, chef d'entreprise retraité) ; « *Pour le maintien des vraies valeurs* » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, de C. Boutin en 2002, 50-64 ans, certificat d'études, éleveur de chevaux) ; « *C'est un homme "droit"* » (Homme, électeur de P. De Villiers, de C. Boutin en 2002, 65 ans et plus, aucun diplôme, militaire retraité) ; « *J'aime les traditions et son programme me plaît* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 26-34 ans, CAP ou BEP, conducteur d'engins TP) ; « *Pour la ruralité et les traditions* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 50-64 ans, CAP ou BEP, invalidité) ; « *Pour les traditions je suis pour le droit de cuissage (gag)* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 50-64 ans, Bac pro, routier retraité) ; « *Respecter les traditions et la ruralité* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 50-64 ans, CAP ou BEP, responsable de maintenance) ; « *Il faut bien choisir (famille de chasseur), tous de menteurs* » (Femme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 26-34 ans, Bac pro, cuisinière) ; « *Je suis chasse pêche nature et tradition* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 35-49 ans, Bac+3/4, chauffeur PL) ; « *Pour la chasse et pêche* » (Homme, électeur de F. Nihous, de J. Saint-Josse en 2002, 50-64 ans, BEPC, poseur de panneau).

L'autre, majoritaire, a voté en faveur du candidat du FN en 2002 comme en 2007 pour signifier son « ras-le-bol » vis-à-vis des partis politiques traditionnels qui ne font rien pour eux, dans un climat où les termes de « vermines » ou de « connards » en disent long sur l'exaspération de ces périurbains à l'égard de ces partis selon eux

responsables de la situation actuelle de la France, à laquelle il est d'ailleurs fréquemment fait référence :

« 1<sup>er</sup> tour pour faire réfléchir, 2<sup>ème</sup> tour = Sarkozy » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 50-64 ans, CAP ou BEP, fonctionnaire) ; « Vote sanction car la droite n'a rien fait pendant 5 ans et la campagne électorale de 2007 n'a pas abordé les problèmes de fond (dette, banlieues, etc.) » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, de J. Chirac en 1998, 50-64 ans, Bac+5 et plus, chef d'entreprise) ; « Pour un changement radical » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen, de J. Chirac en 1998, 50-64 ans, Bac+3/4, infirmière) ; « Par provocation » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, responsable d'un site de recyclage) ; « Nous avons déjà eu tous les partis politiques y en a marre » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 26-34 ans, Bac+2, chef d'atelier poids lourd) ; « Ras le bol général il faut que ça change et je crois que c'est le seul à pouvoir le faire » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 26-34 ans, CAP ou BEP, agent de fabrication) ; « Seul capable de reprendre la situation actuelle en main pour redresser un pays qui va de plus en plus mal » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, fonctionnaire de police) ; « Parce que jusque là je n'ai vu que la vie s'aggraver avec tous les présidents jusque-là au pouvoir, il faut donner sa chance à quelqu'un qui n'a jamais pu faire voir ce qu'il faut faire » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 26-34 ans, BEPC, ouvrier) ; « Pour virer les vermines du gouvernement actuel » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, conducteur machine) ; « Ras le bol de la gauche classique et de la droite trop de vieux routards » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 50-64 ans, CAP ou BEP, agent Direction Réglementation Police Sécurité), « Ras le bol de tous ces conards » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 50-64 ans, aucun diplôme, ouvrier) ; « Niveau gouvernement très nul, assez d'étrangers en France » (Femme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 18-25 ans, aucun diplôme, employée pompes funèbres).

Au sein de ce second groupe, une partie significative des périurbains mobilisent certaines thématiques clés de l'extrême droite, seules ou articulées, en évoquant l'immigration supposée amener son déferlement d'étrangers et d'immigrés « assistés » et forcément vecteurs de « l'insécurité » et du changement d'identité de la France dont ils salissent les « coutumes », l'un d'eux faisant même référence à Jeanne d'Arc :

« Il faut arrêter d'aider tout le monde, balayons déjà devant notre porte » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen, en 2002 et 2007, 26-34 ans, Bac général/techno, fonctionnaire de police) ; « Pour que l'on s'occupe plus des français qui ont envie de faire évoluer la France » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 26-34 ans, CAP ou BEP, ouvrière responsable d'atelier) ; « La France d'abord » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 65 ans et plus, Bac+3/4, retraité des armées) ; « Pour tout son programme en particulier mettre fin à l'immigration » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen, de B. Mégret en 2002, 65 ans et plus, Bac+2, au foyer) ; « Insécurité, restons français » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, BEPC, marin et retraité de l'armée en plus) ; « Pour me sentir chez moi, dans la sécurité, avec nos coutumes et nos droits en qualité de français » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, Bac+2, secrétaire) ; « Pour mettre une France propre et surtout rester français » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, maçon) ; « Ras le bol des étrangers, que la France reste française » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, coiffeuse) ; « En hommage à Jeanne d'arc » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 50-64 ans, CAP ou BEP, animateur commercial) ; « 2 bouniouls chez NOUS » (Homme, électeur de J.-M. Le Pen en 2002 et 2007, 35-49 ans, CAP ou BEP, mécanicien).

Ce dernier argument, renforcé par l'usage des majuscules et du soulignement par cet habitant de la commune d'Anctoville (qui sera étudiée plus en détail dans la dernière partie), montre bien comment la perception des changements du contexte résidentiel local peut renfermer une dimension politique (chapitre six).

Décrit par l'ellipse jaune et rattaché à une autre branche du dendrogramme, le dernier groupe intitulé « **étudiants sans argent qui oscillent entre gauche de la gauche, PS et Modem** » (n=76) nous emmène, pour finir cette exploration du plan

factoriel, dans des mondes sociaux très éloignés du précédent. Ce dernier groupe est en effet le plus féminin (60%), composé d'une majorité d'étudiants (57%) fortement diplômés (55% sont au moins titulaires du bac), âgés de 18 à 25 ans (97%), non-croyants (55%) et dotés de faibles ressources financières (63% vit avec moins de 1200 euros par mois). Alors que la plupart d'entre eux n'étaient pas en âge de voter ou n'étaient pas inscrits en 2002 (ceux qui l'étaient ont alors plutôt choisi la gauche de la gauche que Lionel Jospin), ils ont cette fois partagé leurs suffrages entre les candidats de la gauche de la gauche, les écologistes, Ségolène Royal et François Bayrou. Certains ont d'ailleurs mis en avant le souvenir de l'élection de 2002 en considérant voter « utile » (**s**), d'autres se décident en fonction de projets de société (dans laquelle ils se projettent) véhiculés par les candidats, les cursus suivis par ces jeunes électeurs dessinant une sorte de stratification sociale interne au monde étudiant (**t**), tandis que d'autres insistent sur certains enjeux auxquels les jeunes sont plus sensibles, comme l'environnement (**u**) :

(**s**) « Par dépit » (Femme, électrice de F. Bayrou, Bac+2, étudiante en lettres) ; « Par élimination du moins pire » (Femme, électrice de F. Bayrou, Bac+2, prépa pour orthophoniste) ; « Pas de risque important, candidat neutre pour le 1<sup>er</sup> tour » (Femme, électrice de F. Bayrou, Bac+2, BTS Management d'unités commerciales) ; « Plutôt par élimination. Aucun candidat ne me plaisait réellement, celui-ci me paraissait "le mieux" » (Femme, électrice de F. Bayrou, Bac+2, Licence droit) ; « Pour éviter de faire un vote inutile » (Homme, électeur de F. Bayrou, Bac général/techno, étudiant) ; « Je vote à gauche et refuse de laisser un fasciste comme Sarkozy devenir président » (Femme, électrice de S. Royal, Bac général/techno, étudiante en LLCE) ; « Peut-être par dépit ou pour ne pas revivre les élections de 2002 » (Femme, électrice de S. Royal, Bac+2, L3 Science de l'éducation) ; « Pour éviter le pire » (Homme, électeur de S. Royal, Bac+2, étudiant) ; « Stratégie politique, sans grandes convictions, tendance à voter plus à gauche » (Homme, électeur de S. Royal, Bac+3/4, L3 Géographie) ; « Cohérence idéologie politique pas trop mauvaise mais surtout pour éviter le pire (le nain) » (Homme, électeur de S. Royal, Bac+5 et plus, étudiant en sociologie).

(**t**) « Éviter que le budget de la culture soit bafoué » (Homme, électeur de S. Royal, BEPC, lycéen filière L) ; « Parce que je suis contre les effets du libéralisme et mécontent des résultats du gouvernement de droite » (Homme, électeur de S. Royal, Bac+3/4, Licence de géographie) ; « Projet social lutte contre les inégalités, refus droite (N. Sarkozy) » (Femme, électrice de S. Royal, Bac général/techno, L1 géo) ; « Pour les ouvriers » (Homme, électeur d'A. Laguiller, Bac général/techno, lycéen en STI) ; « Candidat jeune et à qui je trouve des idées proches des miennes » (Homme, électeur d'O. Besancenot, BEPC, lycéen en STI génie civil) ; « Il représente plus mes valeurs que les autres » (Femme, électrice d'O. Besancenot, Bac général/techno, Terminale ES) ; « Car je trouve qu'elle a de bonnes idées pour les ouvriers et pour les futurs travailleurs » (Homme, électeur de M.-G. Buffet, Bac+2, BTS Hôtellerie-restauration)

(**u**) « Car il faut que l'on fasse des efforts pour l'environnement » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac+2, étudiante) ; « Cela reste indiscret quand même, mais parce qu'il serait temps de prendre conscience de notre environnement » (Femme, électrice de J. Bové, CAP ou BEP, BEP techniques de l'architecture) ; « L'écologie est un sujet primordial aujourd'hui » (Homme, électeur de D. Voynet, Bac général/techno, lycéen section S) ; « Pour donner du poids à la conscience de l'environnement » (Femme, électrice de M.-G. Buffet, Bac+2, étudiante en soins infirmiers) ; « Pour donner du poids à la question environnementale » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac+5 et plus, étudiante) ; « J'aime l'écologie les autres ne me plaisent pas » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac général/techno, étudiante) ; « Pour la personne, plus que pour le parti. Le premier pb de la France est pour moi le chômage, ensuite la politique nécessite d'avoir enfin une vision à long terme et sur une planète finie » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac+2, BTS Agricole) ; « Pour l'environnement et à défaut » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac pro, bac pro secrétariat) ; « Pour montrer que l'écologie intéresse les français » (Femme, électrice de D. Voynet, Bac+3/4, études d'architecture et emplois).

Au total, les univers sociaux et politiques que l'on vient de décrire, éclairés dans un registre plus qualitatif par des extraits de réponses à la question ouverte sur les motifs du choix électoral, permettent de mieux **approcher les systèmes de valeurs et de représentation des mondes sociaux des enquêtés** :

« S'interroger sur l'enchaînement complexe des processus qui aboutissent au vote, c'est, dans une large mesure, chercher à élucider le contenu et la forme des relations qu'entretiennent déterminants socio-économiques, organisations symboliques et attitudes et comportements politiques. On a pu en effet montrer que le vote (contrairement à ce qui est souvent avancé) est associé, en termes de probabilités, à des systèmes organisés de représentations, d'attitudes, de normes, affectivement valorisés, que nous nommons ici organisations ou systèmes symboliques. Ces organisations incluent certes la perception de l'univers politique au sens restreint du terme, mais ne s'y réduisent pas. Il s'agit, bien plus largement, de systèmes (inégalement structurés) de représentations du champ social, de convictions (et de sentiments relatifs au légitime et à l'illégitime, au pensable et à l'impensable, au réel et à l'illusoire, voire aux problèmes de destinée et d'existence). En dehors de situations exceptionnelles (telles par exemple que les situations d'entretiens ou de crise subjective), ces organisations demeurent dans une grande mesure implicites. Toutes les recherches que nous avons pu conduire suggèrent qu'elles structurent, sur le mode de l'évidence, perceptions, valorisations, convictions et conduites, qu'il s'agisse de la sphère domestique privée voire intime, du domaine professionnel (et, au-delà, des conduites à incidence économiques) ou des attitudes, opinions et comportements à signification plus ou moins immédiatement politique » (Michelat, Simon, 1985 : 32, 3b).

Et l'on peut faire l'hypothèse que **ces systèmes d'organisations symboliques ne sont pas uniformément répartis dans les espaces périurbains**, comme en témoigne la projection des communes de résidence des enquêtés en tant que variables qualitatives supplémentaires dans le plan de l'ACM. Si les différentes positions occupées par les sites enquêtés reflètent d'abord le fait que certains types d'habitants habitent plutôt dans certaines communes (c'est par exemple le cas avec les périurbains des classes supérieures à Mathieu), elles peuvent aussi être le signe que les propriétés sociales des individus n'ont pas les mêmes effets selon les communes de résidence, autrement dit que leur impact n'est pas univoque dans l'espace (*hypothèse 3a*). Ce sont justement ces effets de contexte qui sont mis à jour puis explorés dans le chapitre suivant.



**- CHAPITRE SIX -**

**... et des effets de contexte non négligeables**

**Les votes des périurbains à l'épreuve  
des mobilités socio-résidentielles et des cadres communaux**

« [...] tout ce qui touche à la distribution spatiale d'un phénomène ne peut être valablement appréhendé par les sondages. Certes, nous n'oublions pas que le sondage contextuel est non seulement possible, mais qu'il a apporté, les rares fois où il a été réalisé, une contribution importante à la connaissance de certains phénomènes sociaux. Nous pouvons faire état, à cet égard, des résultats d'une enquête d'opinion [...] qui combine les données agrégatives avec les données individuelles. Les 3 280 personnes interrogées ont été réparties entre trois catégories de cantons : traditionnalistes (+ de 30% de pratique religieuse), déchristianisés (- de 12%) et intermédiaires. Pour chacune de ces trois catégories, on a distingué au niveau des données individuelles entre pratiquants et non-pratiquants. Or nous constatons que le contexte socioculturel est plus important que les caractéristiques individuelles dans l'explication du comportement politique. Vivre dans un contexte traditionnaliste ou non a autant d'importance que le fait d'être pratiquant ou non » (Derivry, Dogan, 1986 : 172-173, 3a).

À la fin des années 1970 et durant les années 1980, certains politistes français se font les fervents défenseurs de l'analyse contextuelle des votes alors que le sondage d'opinion tend au même moment à s'imposer comme seule technique légitime dans le champ de l'analyse électorale. À peu près à la même époque, les géographes hexagonaux redécouvrent une partie de l'héritage laissé par Siegfried et l'étude des comportements électoraux constitue un des leviers de l'émergence de la géographie sociale – en tant que courant structuré – qui s'intéresse alors à l'étude des comportements qu'ils soient politiques, religieux ou scolaires (chapitre un). Pour autant et si ces géographes s'intéressent aux questions électorales, c'est avant tout – la démocratisation, la puissance et la rapidité des outils de la statistique et de la

cartographie aidant – pour étudier à l'aide de données agrégées la distribution spatiale des votes, puis la croiser avec des indicateurs socio-économiques supposés explicatifs (*Géographie sociale*, n° 7, n° 8). Ils mettent ainsi en œuvre de très classiques approches écologiques mais qui n'ont rien de contextuelles pour autant, alors même qu'ils tentent parallèlement de théoriser un « effet de lieu » (Frémont *et al.*, 1984, 1a) qui aurait largement pu nourrir des approches électorales très novatrices<sup>197</sup>. Si certains esquissent bien quelques critiques sur le manque de contextualisation, celles-ci sont tournées en direction des approches individuelles et n'envisagent pas vraiment de chantiers empiriques à la hauteur des questions soulevées :

« Ces enquêtes ne disent pas si dans telle région, telle ville, la relation position sociale-vote existe avec une ampleur différente ou équivalente. Elles ne disent pas combien pèse une donnée sociale dans le comportement électoral d'une région » (Buléon, 1988 : 114, 3b)

Or sauf à considérer les espaces périurbains eux-mêmes comme un type de contexte particulier, ce que l'on fait précisément dans la seconde moitié du chapitre cinq et dans la première de celui-ci, les analyses menées jusque là grâce aux questionnaires n'introduisent, elles non plus, aucune nuance contextuelle dans les relations statistiques mises au jour, ni entre les aires urbaines (effets de contexte régionaux, ou d'échelle méso pour reprendre la terminologie déjà discutée) ni entre les communes enquêtées (effets de contexte locaux, ou d'échelle micro). Une telle attitude, qui consiste à traiter conjointement l'ensemble des questionnaires, a en effet été privilégiée afin de montrer que les périurbains sont des électeurs comme les autres, et donc dans le but de déconstruire certaines lectures hexagonales des votes des périurbains (entre autres celles de Lévy, 2003a, 2003b, 2003c, 2007a, 2007b, 3a).

Une fois établi le poids de variables dites lourdes sur les votes des périurbains, **ce chapitre complexifie progressivement les relations structurelles établies jusque-là selon deux angles d'attaque**. On se propose d'abord de prendre Lévy au mot en considérant les espaces périurbains comme une forme de contexte spécifique, un « géotype urbain » (Cailly, 2003 : 706, 1c) particulier selon la définition du dictionnaire qu'il a dirigé. Sont alors examinés **les effets électoraux de quelques éléments au cœur du mode de vie des habitants du périurbain** : l'accession à la propriété vue sous l'angle de la dépendance financière qu'elle implique généralement, la représentation de l'accession comme une situation de mobilité sociale ascendante pour une grande partie des périurbains, et les motifs avancés pour justifier l'installation résidentielle. Dans un second temps, on tente de cerner le niveau scalaire auquel se jouent les effets de contexte en cherchant à **quantifier dans quelle mesure le fait de vivre dans certains contextes locaux (communes) et régionaux (aires urbaines) a des effets sur les choix électoraux des habitants**. Ce sont alors les hypothèses du célèbre *neighborhood effect* et du moins connu *relocation effect* (Cox, 1969, 1a) qui sont testés et les présupposés sur lesquels ces effets de contexte reposent qui sont discutés.

---

<sup>197</sup> L'effet de lieu y est défini comme « structure d'une "résistance" localisée » (Frémont *et al.*, 1984 : 179, 1a). Les inerties de la carte électorale française sont d'ailleurs citées en exemple dans la définition.

## 1. LE PERIURBAIN, UN CONTEXTE QUI IMPOSE UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIERE AUX TRAJECTOIRES

Si l'on a souligné la grande hétérogénéité sociale des habitants des espaces périurbains et ses liens avec la diversité des expressions électorales qu'on observe dans ces espaces (chapitres trois, quatre et cinq), ces communes périurbaines n'en ont pas moins des traits communs. Elles accueillent en effet des ménages qui ont fait le choix, évidemment plus ou moins contraint par des déterminants sociaux, de **l'installation dans des espaces situés à bonne distance des centres urbains où ils travaillent, et cette installation passe généralement par l'achat d'une maison individuelle, achat souvent effectué à crédit**. Comme de nombreux travaux l'ont montré, ce projet d'accession engage durablement l'ensemble de ces familles d'un point de vue économique et affectif (entre autres : Jaillet, 1982, 2a ; Bourdieu *et al.*, 1990, 2a ; Jaillet, 2004, 2a). On peut faire l'hypothèse, avec d'autres (notamment Raymond, 1966, 2a), que les politiques d'accession à la propriété relancées sous Valéry Giscard d'Estaing et théorisées ensuite dans son ouvrage *Deux français sur trois* (1984, 2a) ont eu des effets électoraux importants sur les pavillonnaires qui en ont bénéficié, à commencer par le « groupe central giscardien » (Mayer, 1983, 3b) auxquelles elles étaient destinées :

« Il reste cependant que l'accession à la propriété de maisons a connu son accroissement le plus marqué dans la région de l'espace social définie par le primat du capital culturel sur le capital économique, c'est-à-dire dans toutes les catégories supérieures (ingénieurs, cadres supérieurs) et moyennes (techniciens, cadres moyens, employés) des salariés du secteur public ou semi-public (à l'exception toutefois des professions artistiques et intellectuelles), et aussi dans les régions supérieures de la classe ouvrière (contremaîtres, ouvriers qualifiés) et même dans une fraction non négligeable des ouvriers spécialisés et des manœuvres. C'est ainsi que le processus global d'accroissement du taux de propriétaires s'accompagne d'une homogénéisation des deux secteurs qui s'opposent dans la dimension horizontale de l'espace social, c'est-à-dire du point de vue de la structure du capital : une part importante des catégories qui étaient peu portées jusque-là à faire de l'achat de leur habitation une forme majeure de placement et qui auraient offert une clientèle naturelle à une politique visant à favoriser la création de logements publics (maisons individuelles ou immeubles) destinés à la location est entrée, grâce au crédit et aux aides du gouvernement, dans la logique d'accumulation du patrimoine économique et a fait une part, dans ses stratégies de reproduction, à la transmission directe de biens matériels ; cependant qu'au même moment une fraction importante des catégories situées dans les positions opposées qui ne comptaient jusque-là que sur l'héritage économique pour reproduire leur position devait s'appuyer sur le système scolaire pour opérer les reconversions imposées par les rigueurs de la concurrence. Ces deux mouvements complémentaires et convergents ont sans doute plus que tout contribué à affaiblir la distance et les antagonismes entre la "droite" et la "gauche" de l'espace social et, par là, du champ politique, en remplaçant les différentes oppositions qui divisaient la réalité et la représentation du monde social, propriété et location, libéralisme et étatsisme, privé et public, par des oppositions atténuées entre des formes mixtes telles que la copropriété et la multipropriété » (Bourdieu, De Saint Martin, 1990 : 53-54, 2a).

La lecture des positions sociales de ces groupes rappelle en effet immédiatement la figure des « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984, 2a), et s'avère assez proche des catégories sociales les plus surreprésentées dans l'échantillon de questionnaires.

Presque vingt ans après la parution du numéro des *Actes de la recherche en sciences sociales* consacré à la maison individuelle dont est extrait la citation ci-dessus, les catégories sociales ayant eu accès aux PTZ des années 1990 sont plus diversifiées encore et situées de plus en plus fréquemment dans les mondes populaires. Or les travaux de Rougé (2005, 2a) sur la figure des « captifs du périurbain » montrent justement de manière exemplaire le lien entre la montée des votes d'extrême droite dans les espaces périurbains les plus éloignés et les trajectoires d'accession mal maîtrisées des ménages les plus populaires qui peuvent aller jusqu'à entraîner des phénomènes de surendettement (Giully, Noyé, 2004, 2a), des divorces (qu'on pense ici au léger survote en faveur de la droite de la droite observé grâce au tableau 5.12 pour les habitants séparés ou divorcés), et toujours un sentiment d'échec face à ce qui était imaginé au départ comme une trajectoire ascendante. Et l'on peut raisonnablement penser que la crise du crédit immobilier dite des *subprimes* et la crise financière et économique qu'elle a déclenchée, avec ses conséquences désastreuses en matière de licenciements et de plans sociaux, vont continuer de nourrir ces sentiments d'échec chez les ménages périurbains les plus vulnérables, avec des conséquences électorales difficiles à anticiper.

Si ces processus affectent les vies des habitants de tous les types d'espaces résidentiels, l'idée qui guide ce premier moment du chapitre pose que les ménages périurbains pourraient y être plus sensibles que d'autres en raison de certaines de leurs caractéristiques, et appréhende de ce point de vue **les espaces périurbains comme une forme particulière de contexte résidentiel**.

### **1.1. Le rôle des rapports au monde du travail quand un crédit pèse sur le ménage**

Pour toutes ces raisons, il a semblé important d'affiner la lecture des votes proposée à l'aune des catégories socioprofessionnelles dans le chapitre précédent en mettant l'accent sur les statuts et les perceptions au sein du monde du travail, en faisant l'hypothèse que ces questions étaient véritablement centrales pour **des ménages souvent biactifs et souscripteurs de crédits bancaires importants et pour lesquels la perte (ou la perspective de la perte) d'un emploi peut remettre en cause la viabilité financière du projet d'accession à la propriété**, entraînant des sentiments de désillusion qui ne peuvent pas être sans effets sur les choix électoraux. Plus que comme des indicateurs de positions, les variables mobilisées ici donnent à lire des mondes professionnels dans lesquels les enquêtés évoluent au quotidien et au sein desquels se construisent largement leurs rapports à l'avenir.

#### *Des statuts et mondes professionnels qui jouent sur les votes*

Plusieurs questions du questionnaire permettent ainsi de connaître les secteurs économiques d'activité et les statuts professionnels des actifs afin de gagner en

profondeur sociologique, et donc en réalisme, à l'inverse de l'approche par les sondages d'opinion, géographiquement et socialement surplombante :

« Ils [les sondages d'opinion comme instruments d'enquête privilégiés] conduisent, pour une large part, à déshistoriciser et à désociologiser l'analyse des votes et à faire des croyances professionnelles propres aux éditorialistes les sources d'illusion bien mal fondées. [...] n'est retenu dans l'analyse du vote qu'un vague état-civil (sexe, âge, position sociale et encore très imprécise, on l'a vu, niveaux de diplômes, là encore très succinctement restitué, lieu de résidence. Est passé sous silence tout ce qui permet de rendre compte du vieillissement social des individus, de leur trajectoire sociale, de leur cycle de vie qui, pourtant, en structurant de façon contrastée les visions de l'avenir et du sentiment d'avoir sa place dans le monde social, ne sont pas sans conséquence sur les rapports à l'élection, notamment sur le sentiment d'utilité du vote et le degré de conviction importée dans l'acte électoral » (Collovald, 2004 : 140-141, 3b).

L'analyse du tableau 6.1, complémentaire à celle du tableau 5.13 présentant la distribution des votes en fonction des CSP, montre en effet que les secteurs d'activités et les statuts des électeurs périurbains éclairent aussi leurs choix électoraux. Ce tableau aurait ainsi eu sa place dans le chapitre précédent, mais dans la mesure où **les secteurs d'activité donnent à lire les contextes dans lesquels évoluent quotidiennement les enquêtés et où les statuts professionnels renseignent sur la stabilité de l'emploi essentielle en contexte périurbain**, c'est dans ce chapitre qu'il figure. Il faut cependant préciser que la faiblesse numérique de l'échantillon des agriculteurs (29 individus) permet de relativiser l'apparent (et assez surprenant) succès des écologistes de gauche dans cette catégorie, puisque ce sont en fait deux agriculteurs ayant voté pour José Bové qui font monter le vote à 7%, de même que la présence de deux chargés de mission du secteur de l'environnement ayant choisi Dominique Voynet permet de mieux comprendre le score de 8% chez les contractuels du public (n=74), d'autant plus que les 18-34 ans, qui constitue un groupe important de l'électorat écologiste, sont aussi des salariés en début de carrière, donc moins bien insérés dans les hiérarchies professionnelles en dépit de diplômes souvent élevés.

Par contre et alors que l'on a établi que le vote pour la gauche de la gauche était plus élevé au sein des mondes populaires (ouvriers qualifiés et non qualifiés, chômeurs), il apparaît ici que ce choix électoral est plus fréquent parmi les actifs du secteur de la production industrielle et énergétique (le poids de la candidate du PCF jouant ici à plein) et parmi les actifs dont le contrat de travail est le plus précaire, puisqu'il atteint 13% chez les salariés en CDD, en intérim, ou en stage, ce qui renvoie en partie à un effet d'âge de l'électorat d'Olivier Besancenot. C'est d'ailleurs aussi un effet d'âge parmi ces salariés les plus précaires qui explique le score assez élevé du candidat du Modem, qui puise décidément ses racines dans des mondes sociaux diversifiés en 2007, alors que le score un peu plus élevé que la moyenne des candidats de la droite de la droite dans cette même catégorie n'est pas dépendant de l'âge et que c'est chez les travailleurs indépendants qu'il atteint le niveau le plus élevé. Mais ce choix électoral est aussi très élevé parmi les actifs du secteur du bâtiment, du génie

civil et des transports, un secteur qui fonctionne structurellement grâce à une main d'œuvre sous contrat précaire et qui compte de nombreux travailleurs étrangers ou immigrants, ces deux caractéristiques pouvant conjointement nourrir le vote pour le FN :

« *Trop de noirs en France* » (Homme, 35-49 ans, ouvrier non qualifié, secteur du bâtiment, génie civil, transports) ; « *Marre d'être payé avec salaire moyen plutôt bas avec les charges actuelles* » (Homme, 35-49 ans, ouvrier qualifié, secteur du bâtiment, génie civil, transports) ; « *Ras le bol d'avoir du mal à trouver du boulot* » (Homme, 26-34 ans, ouvrier qualifié, secteur de l'industrie, énergie) ; « *Immigration* » (Homme, 26-34 ans, ouvrier qualifié, secteur du bâtiment, génie civil, transports) ; « *Insécurité, restons français* » (Homme, 35-49 ans, ouvrier non qualifié, secteur du bâtiment, génie civil, transports) ; « *Pour mettre une France propre et surtout rester français* » (Homme, 35-49 ans, ouvrier qualifié, secteur du bâtiment, génie civil, transports) ; « *Il faut arrêter d'aider tout le monde, balayons déjà devant notre porte* » (Homme, 26-34 ans, ouvrier non qualifié, secteur de l'industrie, énergie).

**Tableau 6.1. Les effets électoraux des appartenances professionnelles**

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
<b>Secteur d'activité</b>										
Non réponse	<b>51%</b>	1%	4%	1%	21%	8%	11%	3%	100%	160
Secteur primaire	24%*	0%	0%	<b>7%</b>	17%	10%	<b>21%</b>	<b>21%</b>	100%	29
Bâtiment, génie civil, transp.	<b>35%</b>	<b>3%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	18%	5%	7%	<b>17%</b>	100%	116
Industrie, énergie	26%	<b>5%</b>	<b>16%</b>	4%	18%	11%	11%	<b>9%</b>	100%	158
Commerces	<b>35%</b>	2%	<b>10%</b>	3%	12%	<b>14%</b>	<b>16%</b>	<b>9%</b>	100%	153
Services aux part. et entrep.	30%	2%	4%	3%	20%	<b>15%</b>	<b>22%</b>	5%	100%	196
Services financ. et immob.	26%	0%	2%	0%	12%	<b>14%</b>	<b>44%</b>	2%	100%	43
Services pub. non-marchands	29%	1%	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>30%</b>	<b>11%</b>	9%	7%	100%	401
<b>Statuts professionnels</b>										
Non réponse	<b>46%</b>	2%	7%	2%	13%	13%	8%	10%	100%	102
Travailleur indépendant	30%	2%	2%	3%	11%	11%	<b>31%</b>	<b>10%</b>	100%	132
CDD, Intérim, stage	28%	2%	<b>13%</b>	3%	21%	<b>13%</b>	13%	<b>9%</b>	100%	119
Contractuel du public	32%	1%	7%	<b>8%</b>	20%	8%	14%	8%	100%	74
CDI	<b>34%</b>	<b>2%</b>	<b>9%</b>	3%	19%	11%	14%	7%	100%	508
Fonctionnaire	30%	1%	<b>9%</b>	3%	<b>33%</b>	11%	7%	7%	100%	321
<i>Ensemble</i>	33%	2%	8%	3%	22%	11%	14%	8%	100%	1256

\* Lecture : 24% des actifs du secteur primaire ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

C'est finalement pour les votes en faveur des deux candidats en lice au second tour que le clivage *Gens du privé, gens du public* (De Singly, Thélot, 1993, 3b) a le plus d'effets, ce qui montre que les constats opérés par Nonna Mayer au milieu des années 1980 restent donc pleinement valables :

« L'indépendance, [...], est bien plus qu'un rapport de propriété juridique, un mode de vie, un statut social, et une vision du monde. Ce qui rapproche médecins et épiciers, chefs d'entreprise et exploitants agricoles, c'est la conscience d'avoir des intérêts distincts, voire contraires à ceux des salariés, l'adhésion à des valeurs opposées. Il ne s'agit pas pour autant de nier les clivages qui traversent ce milieu. Les petits patrons votent beaucoup moins souvent pour la droite que les gros » (Mayer, Schweisguth, 1985 : 271, 3b).

Le vote pour la candidate socialiste varie ainsi du simple (11% chez les travailleurs indépendants) au triple (33% pour les salariés sous statut de fonctionnaire), tandis que les suffrages en faveur du candidat UMP opposent les travailleurs indépendants (31%) aux fonctionnaires (7%) dans un rapport de un à quatre. Parallèlement, le vote pour N.

Sarkozy, qui défendait le plus le libéralisme économique parmi les candidats en lice lors du scrutin présidentiel de 2007, s'avère très élevé chez les salariés du secteur des commerces, des services aux entreprises et aux particuliers, et surtout parmi ceux du secteur tertiaire supérieur bancaire et immobilier dont il bénéficie de 44% des suffrages, bien que l'effectif de cette catégorie invite à la prudence (n=43). L'opposition électorale entre les défenseurs d'une approche de l'économie où l'État est fortement investi et les tenants d'un libéralisme moins entravé a d'ailleurs été invoquée par plusieurs enquêtés pour justifier leur choix, rappelant que l'avenir de certaines professions (ou de certains statuts) pouvait être remis en cause en fonction du candidat vainqueur :

« Pour mon travail » (Homme, électeur de N. Sarkozy, 26-34 ans, Bac pro, militaire de carrière) ; « Par rapport à mon travail » (Homme, électeur de N. Sarkozy, 18-25 ans, CAP ou BEP, policier) ; « Il me semble le plus adapté à mes ambitions professionnelles » (Homme, électeur de N. Sarkozy, 18-25 ans, Bac+2, cadre financier) ; « Prof libérale » (Femme, électrice de N. Sarkozy, 26-34 ans, Bac+5 et plus, vétérinaire) ; « Future prof libérale » (Femme, électrice de N. Sarkozy, 18-25 ans, Bac+5 et plus, étudiante en dentaire).

« Par idéologie car je suis fonctionnaire de l'éducation nationale et soucieuse de l'avenir de ma profession » (Femme, électrice de S. Royal, 35-49 ans, Bac+3/4, professeur des écoles) ; « C'est la seule qui promet de rétablir tout de suite les postes supprimés dans l'éducation nationale » (Femme, électrice de S. Royal, 50-64 ans, Bac+3/4, professeur d'anglais) ; « Par rapport à ma profession et à l'envie d'un changement dans la société » (Femme, électrice de S. Royal, 26-34 ans, Bac+3/4, enseignante) ; « Choix PS (protection sociale, défense du service public) » (Femme, électrice de S. Royal, 35-49 ans, Bac+3/4, enseignante) ; « Je suis salariée et donc socialiste » (Femme, électrice de S. Royal, 35-49 ans, Bac général/techno, aide soignante).

La manière dont sont présentés ces choix électoraux souligne bien la nécessité de tenter de regarder plus en détail la situation professionnelle des salariés, et notamment les rapports au futur qu'ils y entretiennent.

### *Des votes influencés par les rapports à l'avenir dans la sphère professionnelle*

Pour des raisons présentées dans l'introduction de cette troisième partie, on a fait le choix d'intégrer à l'enquête des questions relevant de la sociologie du travail, en faisant l'hypothèse qu'elles pourraient permettre d'approcher les rapports à l'avenir des individus, rapports non sans intérêt pour comprendre les pratiques électorales. L'avant-propos de l'ouvrage dont sont extraites ces questions évoque d'ailleurs **les répercussions politiques des enjeux se nouant au travail**, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le contexte qui a suivi l'élection présidentielle de 2002, où de nombreux chercheurs ont tenté d'identifier les fondements sociaux à l'origine de la spectaculaire percée de l'extrême droite :

« Les consultations électorales du printemps 2002 ont fait éclater au grand jour de nouvelles lignes de fractures au sein de la société française. Déjà perceptibles au cours de la décennie précédente, ces lignes n'épousent pas les contours classiques d'un affrontement « droite-gauche » tel qu'il a pu se manifester au cours des consultations antérieures, opposant les tenants du marché à ceux de l'État. Elles ne coïncident pas non plus avec les contrastes tranchés entre des groupes sociaux que séparerait des niveaux de revenus (riches-pauvres), des statuts d'emploi (indépendants-salariés), ou des formes d'activités professionnelles (manuels-

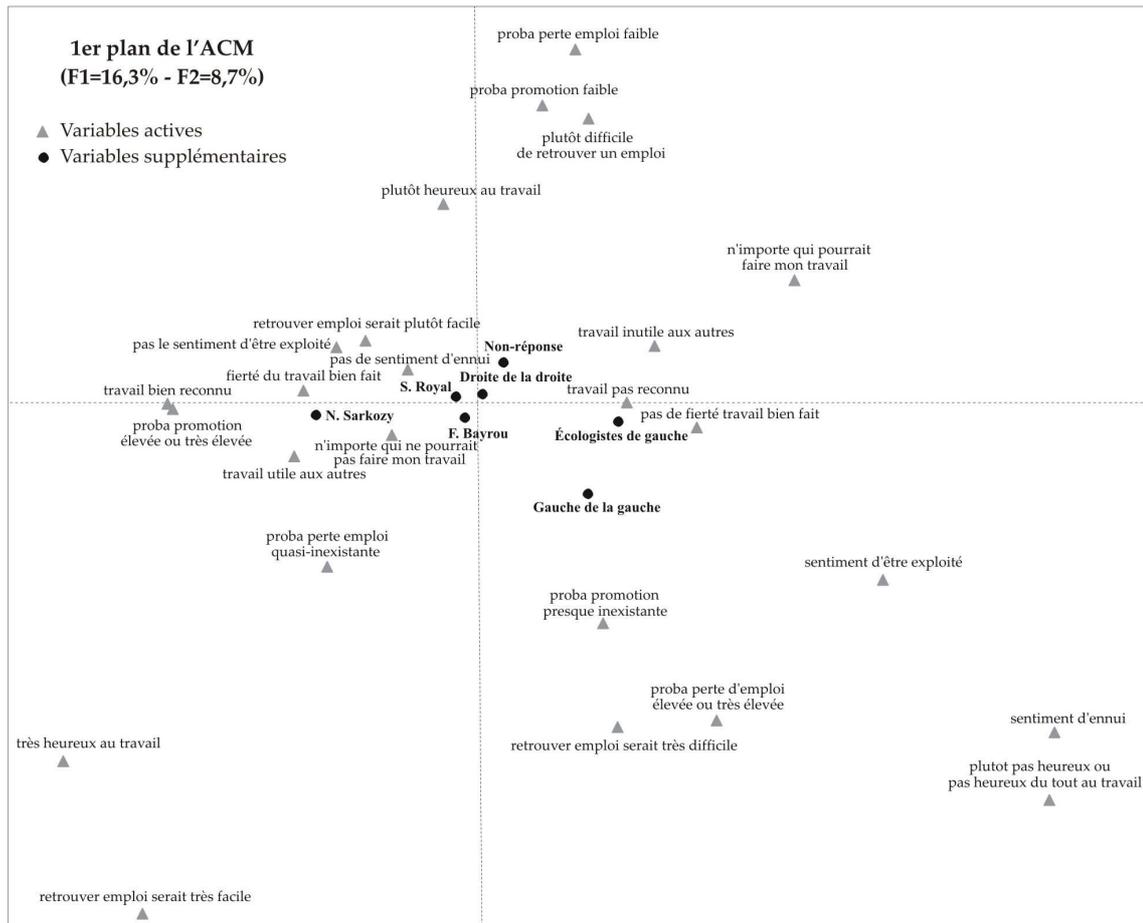
intellectuels). Chacun de ces clivages a beau jouer un rôle, les principales lignes de fracture sont ailleurs. Et elles sont compliquées parce que "l'insécurité sociale" déborde aujourd'hui largement le cadre des populations qui occupent des emplois reconnus comme précaires. Un emploi stable peut ne pas être durable ; il peut aussi être intenable. Et cela à tous les niveaux de la hiérarchie sociale. Le fossé tend alors à se creuser entre des individus économiquement et socialement bien insérés, et d'autres, qui, pour des raisons diverses, se considèrent "dépassés", "marginalisés" par les transformations économiques et sociales en cours : internet, Europe, mondialisation, etc. » (Baudelot, Gollac, 2003 : 11, 1b).

Avec un peu de recul par rapport au « traumatisme du 21 avril » et comme on vient de le montrer, il apparaît tout de même que les clivages anciens de la sociologie électorale conservent une grande partie de leur pertinence et qu'il est justement nécessaire d'envisager les modalités de leur recombinaison afin d'affiner la lecture des votes proposée jusque-là, c'est-à-dire et pour reprendre les propos d'Elisabeth Dupoirier cités en exergue du chapitre précédent, de recourir à des « formes évoluées des clivages de condition et de position de classe » (Dupoirier, 2004 : 186, 3b). Certaines réactions suscitées par ces questions montrent d'ailleurs tout l'intérêt de telles questions, en témoigne le fait qu'une jeune enquêtée (électrice d'O. Besancenot, titulaire d'un BEP et secrétaire dans la fonction publique) ait rajouté elle-même puis coché des cases indiquant « *rabaissée* », « *sous-estimée* », « *harcelée* » pour décrire les sentiments éprouvés dans son travail, ou qu'une femme de 35-49 ans, détentrice d'un bac professionnel et ne dévoilant ni son métier ni son vote, choisisse la réponse « *très élevée* » pour indiquer la probabilité de perdre son emploi dans l'année, et qu'elle ajoute les signes « +++ » pour appuyer son propos, ou encore qu'une autre femme (agent technique dans le privé et ayant choisi Ségolène Royal) écrive en face de cette question « *Les entreprises du CAC40 nous font travailler n'importe comment, on perd notre qualité d'être débrouillard dans le travail, et c'est partout pareil* ». Parce qu'elles sont intimement liées entre elles et donnent à lire des sentiments combinés, ces questions ont été rassemblées pour être traitées dans une même ACM dont le premier plan est présenté ci-contre (figure 6.1). Les commentaires qui suivent s'appuient parallèlement sur les tableaux initiaux pour étayer l'argumentaire avec des pourcentages comme c'était le cas pour l'analyse des effets des autres variables.

Cet espace met en lumière que **ce sont les votes pour les candidats de la gauche de la gauche et pour N. Sarkozy qui sont les plus fortement affectés par l'insertion et le rapport à l'avenir dans le monde du travail**, ce qui dessine plus largement une opposition combinée entre gauche et droite d'une part, et entre centre et marges de l'espace politique d'autre part. Les enquêtés qui disent avoir choisi un candidat de la gauche de la gauche rencontrent ainsi beaucoup plus de difficultés au sein d'un monde du travail dans lequel ils ne pensent avoir que peu de perspectives, si ce n'est des difficultés. Ils estiment aussi plus fréquemment que la probabilité pour eux d'obtenir une promotion est faible (9%) ou presque inexistante (11%), tout en étant plus nombreux à penser que le risque d'une perte d'emploi prochaine est élevé ou très élevé (12%), et que dans cette hypothèse il leur sera plutôt difficile (9%) ou très difficile (12%) de retrouver un poste au moins équivalent. Ces électeurs partagent cependant des

points communs avec l'ensemble des enquêtés ayant opté pour un vote à gauche, puisqu'ils pensent plus souvent ne pas être « reconnus à leur juste valeur », « être exploités », « que n'importe qui pourrait faire leur travail », ressentent plus souvent « l'ennui » et éprouvent plus rarement « la fierté du travail bien fait ». Au total, ils sont seulement 6% à se dire « très heureux dans leur travail », contre 14% qui déclarent être « plutôt pas heureux » ou « pas heureux du tout ».

Figure 6.1. Les retombées électorales des représentations de soi au travail



Les électeurs de la droite de la droite apparaissent sous un jour contrasté en ce qui concerne leur rapport au travail et leur choix électoral constitue d'ailleurs la modalité supplémentaire la moins bien représentée dans ce plan. Alors que la base électorale de Jean-Marie Le Pen est généralement présentée dans les analyses dominantes comme la résultante de la décomposition des solidarités ouvrières sur fond de crise économique, d'autoritarisme des classes populaires et de déclin du PCF, elle semble ici relativement hétérogène, ce qui peut s'expliquer par deux éléments. Il faut en effet rappeler d'une part que la catégorie droite de la droite telle qu'elle est construite ici regroupe seulement un peu plus de la moitié (55 sur 98) d'électeurs du candidat FN, et d'autre part qu'elle repose sur des données issues du scrutin de 2007, élection lors de laquelle le FN se situait à un niveau très inférieur à celui de 2002. Ces électeurs partagent donc

certaines caractéristiques avec le reste de l'électorat de droite, et notamment celui de Nicolas Sarkozy, à commencer par « *la fierté du travail bien fait* », le fait de ne pas éprouver « *l'ennui* » au travail ou d'estimer « *élevée ou très élevée* » la possibilité d'une promotion dans l'année qui vient. Mais ils sont aussi, comme les électeurs de la gauche de la gauche, plus nombreux à penser pouvoir perdre leur emploi (10%), que leur activité professionnelle n'est pas « *utile aux autres* » (10%), ou qu'ils sont « *exploités* » (9%). Ces rapports contrastés voire ambivalents confirment donc la relative hétérogénéité des soutiens électoraux de la droite de la droite, et en particulier la présence de petits travailleurs indépendants finalement assez heureux de leur métier.

Les électeurs ayant voté pour l'un des trois candidats arrivés en tête (N. Sarkozy, S. Royal et F. Bayrou) partagent eux aussi plusieurs traits, à commencer par le fait d'être mieux dotés en titres scolaires et plus souvent situés en haut des hiérarchies professionnelles comme on l'a déjà souligné. Pour eux, le risque de perdre leur emploi dans l'année est alors bien souvent perçu comme « *faible* » ou « *presque inexistant* », ils ont plus que les autres « *l'impression de faire quelque chose utile aux autres* » et « *le sentiment du travail bien fait* », tout en ayant très rarement « *le sentiment d'être exploités* ». Rien d'étonnant, donc, à ce qu'ils soient « *plutôt heureux* » (S. Royal) voire « *très heureux* » (F. Bayrou et N. Sarkozy) dans un travail où ils s'épanouissent. Ce sont d'ailleurs les électeurs du candidat de l'UMP, souhaitant « *réhabiliter la valeur travail* » tout au long de sa campagne, qui se distinguent le plus nettement face aux questions permettant d'approcher le rapport à l'avenir dans la sphère professionnelle. Leurs perspectives d'avenir y apparaissent en effet comme les plus positives et tournées vers la mobilité ascendante, comme le montre la proportion d'entre eux qui estime « *élevée ou très élevée* » la possibilité d'avoir une promotion dans l'année, et à l'inverse le très faible nombre de ceux qui pensent pouvoir perdre leur emploi. Ce sont également les seuls électeurs à ne pas estimer majoritairement que « *n'importe qui pourrait faire leur travail* », et le rapport entre ceux que se disent « *très heureux* » (20%) et ceux qui se disent « *plutôt pas heureux* » ou « *pas heureux du tout* » (5%) varie de un à quatre. Autant de signes d'un certain bonheur au travail d'autant plus compréhensibles que ces électeurs n'occupent que très rarement les positions subalternes dans les rapports hiérarchiques des entreprises, voire sont eux-mêmes chefs d'entreprise (tableau 5.13).

Car si un sentiment tel que le fait « *d'être reconnu à sa juste valeur* », fortement répandu parmi les soutiens électoraux du candidat UMP, renvoie aux gratifications symboliques, au système de valeurs et à l'image que l'on a de soi par rapport au reste de la société, il touche aussi très largement à la question des revenus tirés du travail (ou du capital) disponibles pour vivre, comme on l'a aussi souligné. Par ailleurs, les importantes retombées électorales de tels ressentiments qui portent sur des rapports à l'avenir montrent la nécessité de recourir à l'analyse des trajectoires sociales des individus, que l'on peut aussi appréhender en se tournant vers le passé.

## 1.2. Introduire des dynamiques à travers l'étude de l'impact politique des trajectoires sociales et résidentielles des périurbains

Dans les travaux de sciences sociales portant sur les changements sociaux dans les espaces périurbains, il est très largement admis que **l'accession à la propriété des ménages pavillonnaires constitue la marque d'une certaine ascension sociale**, en particulier pour les ménages issus des quartiers populaires de grands ensembles. Tout autant que la position sociale des enquêtés, si ce n'est plus, on peut alors faire l'hypothèse, avec Bourdieu, que la mobilité sociale de ces habitants constitue un angle de lecture pertinent pour éclairer leurs dispositions politiques et leurs votes :

« Il reste que l'on ne peut comprendre vraiment les différences, parfois immenses, qui séparent des catégories pourtant proches dans l'espace objectif, [...], que si l'on prend en compte outre le volume et la structure du capital, l'évolution dans le temps de ces propriétés, c'est-à-dire la trajectoire sociale du groupe dans son ensemble et de l'individu considéré et de sa lignée, qui est au principe de la représentation subjective de la position objectivement occupée. Une des caractéristiques les plus déterminantes des choix politiques réside en effet en ce qu'ils font intervenir, plus que tous les autres choix, plus surtout que les choix obscurs et profonds de *l'habitus*, la représentation plus ou moins explicite ou systématique que l'on se fait du monde social, de la position que l'on y occupe et que l'on « devrait » y occuper ; et le discours politique, lorsqu'il existe en tant que tel, n'est souvent que l'expression plus ou moins euphémisée et universalisée – et toujours méconnaissable au yeux mêmes de ceux qui le tiennent – de cette représentation. [...] La pente de la trajectoire individuelle et surtout collective commande, par l'intermédiaire des dispositions temporelles, la perception de la position occupée dans le monde social et le rapport enchanté ou désenchanté à cette position qui est sans doute une des médiations principales à travers lesquelles s'établit la relation entre la position et les prises de position politiques : le degré auquel les individus et les groupes sont tournés vers l'avenir [...] et, plus généralement, inclinés à l'optimisme social et politique ou au contraire orientés vers le passé, portés au ressentiment social et au conservatisme dépend en effet de leur trajectoire collective, passée ou potentielle, c'est-à-dire au degré auquel ils ont réussi à reproduire les propriétés de leurs ascendants et auquel ils sont (ou se sentent) en mesure de reproduire leurs propriétés dans leurs descendants ». (Bourdieu, 1979 : 528-529, 1b)

Les effets électoraux des mobilités sociales doivent donc être envisagés à travers deux dimensions : l'une centrée sur les mobilités intergénérationnelles et l'autre sur l'étude des types de trajectoires résidentielles en tant qu'elles donnent à lire une forme de mobilité sociale intra-générationnelle.

### *La difficile estimation de la trajectoire sociale intergénérationnelle (et de ses effets proprement électoraux)*

Les travaux sur les conséquences politiques et électorales des mobilités sociales constituent un domaine de recherche largement balayé dès les années 1950 aux États-Unis (De Graaf, Health, 1995, 1b), qui a connu un vif intérêt dans les années 1970-80 en France (Boy, 1978, 1980, 3b ; Cautrès, 1995, 3b ; Cherkaoui, 1995, 3b). Plus récemment, les résultats de l'élection présidentielle de 2002 ont participé à relancer les recherches

dans ce domaine, certains sociologues et politistes cherchant à comprendre la percée de l'extrême droite sous cet angle. Ce sont alors plus spécifiquement les traductions électorales des mobilités sociales descendantes qui ont été explorées, alors qu'elles étaient délaissées – parce que rares – dans le contexte socio-économique des Trente Glorieuses. Dans un rapport de recherche intitulé *Compétition généralisée, déclassement et conversions politiques* (Balazs, Faguer, Rimbart, 2004, 3b), des sociologues ont ainsi cherché à établir les ressorts économiques et sociaux de la montée du FN. Grâce à une campagne d'entretiens menée dans deux contextes locaux (dont l'un est la Lorraine sidérurgique située en partie dans l'aire urbaine messine), ces chercheurs souhaitaient appréhender de manière large **les conditions de restructuration des univers sociaux des salariés déclassés**, c'est-à-dire loin des modes de questionnements politologiques et journalistiques centrés sur des enjeux électoraux et sur les seuls votants :

« À vingt-cinq ans d'intervalle, ouvriers du fer et techniciens de l'électronique ont subi des restructurations industrielles qui ont aussi déstructuré leur espace social. Déclassés, nombre d'entre eux ont vu décroître ou s'annuler le taux de conversion des espèces de capitaux spécifiques qu'ils détenaient. En révisant à la baisse les chances objectives de réussite, les transformations survenues ruinent les investissements scolaires et professionnels initiaux, fragilisent des positions déjà souvent situées en deçà des espérances, anéantissent les profits sociaux liés aux trajectoires ascendantes et exacerbent la concurrence entre fractions de classes. Il en résulte une multiplication de positions socialement "intenable" à la fois par la difficulté de s'y maintenir sans déchoir et par la faible probabilité d'en sortir "par le haut". On fait l'hypothèse qu'une station prolongée dans ces positions de "porte-à-faux" social influe sur les catégories politiques de ceux qui s'y trouvent relégués et, dans le contexte politique et économique actuel, contribue à installer les conditions de possibilité d'un intérêt pour certains thèmes véhiculés par l'extrême droite » (Balazs, Faguer, Rimbart, 2004 : 3, 3b).

Dans une perspective différente à la fois par la position théorique (plus proche de la science politique dominante) et par les matériaux mobilisés (une analyse secondaire des vagues de sondages qui constituent le PEF 2002), ces deux dimensions n'étant pas sans liens, Camille Peugny a quant à lui proposé **une analyse de la mobilité sociale descendante et de ses conséquences politiques** à travers la « recomposition de l'univers des valeurs et préférences partisanes » (2006 : 443, 3b). En partant de deux spécificités de la littérature française sur la question – le fait que la majorité des travaux se concentrent sur la seule dimension du vote réduit au clivage gauche-droite et le fait que la plupart des recherches concluent à l'absence d'effets propres de la mobilité pour privilégier une combinaison entre effet « origine » et effet « position » (Cautrès, 1995, 3b ; Cherkaoui, 1995, 3b) – il tente de trancher la question théorique des effets de la mobilité descendante (effet propre, maintien des attitudes du groupe d'origine, adoption des attitudes du groupe d'accueil) et d'appréhender ces attitudes dans un espace des valeurs grâce aux échelles d'ethnocentrisme, d'autoritarisme, de libéralisme et de préoccupation sociale déjà évoquées (Chiche, Le Roux, Perrineau, Rouanet, 2000, 3b). Il en ressort que la mobilité descendante n'exerce pas d'effets univoques et systématiques et que l'effet « position », c'est-à-dire la resocialisation politique dans le groupe d'accueil, semble l'emporter sauf si l'on analyse certaines des dimensions du

système de valeurs de manière isolée (et notamment l'échelle de préoccupation sociale). Parallèlement, Peugny conclut à propos des recompositions artisanes que :

« Nos résultats semblent indiquer que la mobilité descendante se traduit par un ancrage partisan original, différent de celui des individus immobiles ou mobiles vers le haut, qui dans un contexte de tripartition de l'espace politique prend la forme d'une attraction relative vers l'extrême droite. Outre le sentiment de frustration relative liée à la trajectoire descendante qui offre un élément important d'explication, la recomposition originale du discours économique et social tenu par les "déclassés", qui mêle opposition virulente au libéralisme économique et condamnation des "assistés", fournit une grille de lecture supplémentaire de la sensibilité des mobiles descendants à l'extrême droite » (Peugny, 2006 : 474-475, 3b).

Ces recherches récentes font ainsi écho à certaines pistes explicatives avancées pour comprendre les votes en faveur de l'extrême droite dans les espaces périurbains, notamment lointains, et l'on peut même faire l'hypothèse que **le sentiment de frustration engendré par la mobilité descendante est ressenti de manière d'autant plus violente que l'on habite dans des espaces où la mobilité ascendante est importante (voire la norme)**, du moins si on la saisit au prisme de l'accession à la propriété. Pour vérifier cette hypothèse, on a construit une matrice de mobilité sociale proche de celle utilisée par Peugny grâce aux réponses apportées par les enquêtés à la question sur les activités professionnelles de leurs parents (tableau 6.2)<sup>198</sup>. La vision hiérarchique adoptée classe les individus de manière binaire selon qu'ils sont situés « en haut » ou « en bas » de l'échelle sociale, ce qui n'est pas problématique dans la mesure où il est établi que les petits déplacements sociaux semblent avoir des conséquences politiques non significatives (Peugny, 2004, 3b), ce qui ne fait cependant pas l'unanimité (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008, 1b) mais on est ici contraint de limiter le nombre de postes de la matrice de mobilité sociale en raison de problèmes d'effectifs.

La principale information qui ressort de ce tableau est le faible effectif des mobiles descendants (n=31) et donc la très grande prudence à laquelle il invite. Les autres types de trajectoires sont cependant représentés de manière assez correcte, ce qui permet de dégager quelques éléments intéressants comme le suggèrent les scores en grisé dans le tableau qui rappellent la force de « l'effet position ». Une fois triés en fonction de la trajectoire sociale des enquêtés, les votes en faveur de la gauche de la gauche, de François Bayrou et de Nicolas Sarkozy permettent ainsi de vérifier une constante des travaux sur la question, à savoir que :

---

<sup>198</sup> L'analyse porte ici sur les seuls enquêtés pour lesquels on disposait à la fois du statut et du statut de l'un des parents (N=653). Selon la pratique usuelle dans les analyses de la mobilité sociale, c'est l'activité du père qui a été privilégiée dans la plupart des cas. En l'absence d'information sur celle-ci on a en effet eu recours à celle de la mère. Lorsqu'au moins un des deux parents occupait un statut social « haut », c'est cette information qui a été privilégiée pour tenir compte des effets de l'hétérogamie. Afin de ne pas exclure trop d'habitants de l'analyse et sachant que l'effectif total était déjà limité par le fait que la question C17 intervenait en fin de questionnaire alors que les enquêtés étaient probablement lassés, on a fait le choix d'intégrer la population des indépendants au champ d'analyse en les séparant selon la dichotomie déjà employée opposant « petits indépendants » et « gros indépendants », de manière à préserver une vision hiérarchique de l'espace social, préalable nécessaire à toute analyse de la mobilité sociale.

« L'adjonction chez les individus mobiles des valeurs politiques héritées et acquises donne à leur comportements et attitudes politiques une orientation ou une intensité dite intermédiaire (ou à mi-chemin) entre ceux de leurs catégories sociales d'origine et ceux de leurs catégories sociales d'accueil » (Cautrès, 1995 : 187, 3b).

Les mobiles ayant choisi un candidat de la gauche de la gauche, qu'ils soient ascendants (9%) ou descendants (10%), ont en effet des comportements situés de manière intermédiaire par rapport aux immobiles haut (3%) et bas (17%). D'un ordre de grandeur de un à six, l'écart est d'ailleurs très important entre les comportements des électeurs stables au sein des deux pôles extrêmes de la hiérarchie sociale, de sorte que les solutions politiques antilibérales voire anticapitalistes prônées par les candidats de la gauche de la gauche ne laissent pas indifférents à la fois les électeurs qui auraient beaucoup à gagner à une redistribution des richesses (immobiles bas) et ceux qui parviennent à se maintenir au sommet des hiérarchies sociale et qui auraient donc beaucoup à y perdre (immobiles hauts). Les comportements électoraux des mobiles qui votent en faveur du candidat du Modem se situent également à « mi-chemin » entre leur groupe d'accueil et leur groupe d'origine, mais un « effet position » assez net se dégage avec une proximité plus grande au groupe d'accueil, les comportements des mobiles ascendants (16%) étant plus proches des immobiles hauts (17%) tandis que ceux des mobiles descendants (13%) se rapprochent de ceux des immobiles bas (12%).

**Tableau 6.2. La construction d'indicateur de trajectoire sociale pour comprendre les votes**

Place dans la hiérarchie sociale (individu et parents)	Catégorie socioprofessionnelle
"haut"	Cadres, professions intellectuelles supérieures, gros indépendants
"haut"	Professions intermédiaires sauf contremaîtres
"bas"	Employés et ouvriers qualifiés, contremaîtres, petits indépendants
"bas"	Employés et ouvriers non qualifiés

Individu \ Parents	Parents		N
	"Haut"	"Bas"	
"Haut"	"Immobilés hauts" n = 116	"Mobiles ascendants" n = 174	290
"Bas"	"Mobiles descendants" n = 31	"Immobilés bas" n = 332	363
N	147	509	653

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Immobilés hauts	9%*	1%	3%	3%	<b>27%</b>	<b>17%</b>	<b>33%</b>	5%	100%	116
Mobiles ascendants	<b>20%</b>	0%	9%	3%	<b>29%</b>	<b>16%</b>	<b>19%</b>	4%	100%	174
Mobiles descendants	<b>26%</b>	0%	10%	<b>13%</b>	9%	13%	16%	<b>13%</b>	100%	31
Immobilés bas	<b>22%</b>	<b>2%</b>	<b>17%</b>	<b>5%</b>	21%	12%	12%	<b>9%</b>	100%	332
Ensemble	19%	1%	12%	4%	24%	14%	18%	8%	100%	653

\* Lecture : 9% des « immobilés hauts » ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

Enfin, la répartition des suffrages portés sur Nicolas Sarkozy selon les trajectoires sociales révèle elle aussi des attitudes intermédiaires des mobiles, mais si un « effet

position » semble prévaloir pour les mobiles descendants (16%, soit une valeur proche des 12% des immobiles bas), il s'accompagne d'un « effet origine » assez fort chez les mobiles ascendants qui votent beaucoup moins pour le candidat UMP que ne le font les membres de leur groupe d'arrivée puisque le score de N. Sarkozy atteint 33% chez les immobiles hauts, ce qui n'est pas surprenant quand l'on sait que les cadres ou les gros indépendants fournissent d'importants contingents d'électeurs à N. Sarkozy – et qui parviennent plus que les autres à maintenir un rang social élevé d'une génération à l'autre – et sont les « bénéficiaires des décisions gouvernementales prises depuis deux décennies » (Balazs, Faguer, Rimbart, 2004 : 74, 3b). Cette donnée aussi vient confirmer une facette de certains travaux pionniers par ailleurs critiqués :

« Lippset et Bendix observent que dans les pays d'Europe du Nord les mobiles ascendants sont plus radicaux que les membres de leur classe d'accueil alors, qu'à l'inverse, aux États-Unis, ceux qui ont réussi leur ascension sociale sont moins démocrates que les individus stables de la classe moyenne. Cette différence est mise au compte des particularités culturelles de l'Europe par rapport aux États-Unis : en Europe, les différences entre classes sociales sont tranchées de sorte que ceux qui s'élèvent dans la hiérarchie sociale ne s'adaptent pas aisément [si ce n'est par un vote de centre droit comme on vient de le voir avec le cas de F. Bayrou] à leur nouveau groupe d'appartenance : une bonne part d'entre eux persiste à voter "à gauche" par fidélité avec leur origine sociale. À l'inverse, aux États-Unis, où les classes sont plus fluides, les mobiles ascendants s'identifient facilement avec leur groupe d'accueil, ils en adoptent le comportement politique dominant (et même au-delà, puisqu'ils votent démocrate moins que leur groupe d'accueil ; en ce sens ils se "sur-adaptent" à leur nouveau milieu social) » (Boy, 1980 : 938, 3b).

Certains commentaires écrits par des mobiles ascendants pour justifier leur choix électoral de gauche semblent étayer cette idée d'un sentiment affectif au milieu familial populaire, ces habitants soulignant avec des termes parfois chargés d'émotion la force de cette instance de socialisation politique qu'est le cercle familial, et rappelant du même coup la pertinence des approches mobilisant la notion « d'attributs ouvriers » (Michelat, Simon, 2004, 3b) :

« Convictions de toujours en tant que fille de mineur, femme d'ouvrier, et travailleuse sociale » (Femme, électricienne d'O. Besancenot, 26-34 ans, Bac+3/4, éducatrice spécialisée) ; « Pour que ça bouge, marre de la droite, peur du FN et de Sarkozy, issue d'une famille d'ouvrier donc → PS » (Femme, électricienne de S. Royal, 18-25 ans, Bac+2, conseillère commerciale) ; « De part mon attachement au milieu ouvrier et que j'aurais l'impression de trahir mon milieu, d'autre part pour le projet » (Femme, électricienne de S. Royal, 35-49 ans, Bac+2, commerciale).

Une lecture quantitative de la distribution des suffrages en faveur de la candidate socialiste selon la trajectoire sociale (tableau 6.17) renforce cette idée puisque 29% des mobiles ascendants disent avoir choisi Ségolène Royal contre 27% des immobiles hauts, ce qui explique d'une part le faible niveau de N. Sarkozy dans cette catégorie et suggère d'autre part l'existence d'un « effet propre » de la trajectoire. Car si **l'accomplissement d'une mobilité ascendante semble inciter ces périurbains à porter leur voix sur la candidate socialiste par attachement aux valeurs du groupe d'origine et par volonté que d'autres connaissent un sort semblable au leur**, les mobiles descendants sont par contre très peu nombreux (10% bien qu'il faille rester prudent au regard de l'effectif très réduit) à avoir choisi cette même option électorale, comme si ces

déclassés avaient le sentiment que le virage social-démocrate pris par le PS depuis le tournant de la rigueur de 1982 n'était pas la bonne solution à leurs yeux.

C'est d'ailleurs parmi ces mobiles descendants que les non-réponses à la question du vote sont les plus élevées (26% contre 19% toutes trajectoires sociales confondues) ou que ceux qui disent s'intéresser « beaucoup » à la politique sont les plus nombreux (3% seulement contre 10% chez les immobiles bas et 22% chez les immobiles hauts). Les périurbains caractérisés par cette trajectoire sociale déclinante sont aussi ceux qui accordent le plus de suffrages aux écologistes de gauche (13% qu'il faut relativiser en précisant qu'il s'agit de quatre individus qui ont tous choisi José Bové) mais aussi aux candidats de la droite de la droite, soulignant l'existence possible d'un effet propre de la trajectoire sur ces choix électoraux. Les commentaires portés sur les questionnaires par ces électeurs actuels ou passés de Jean-Marie Le Pen indiquent, bien qu'ils soient peu nombreux et qu'ils doivent donc être considérés à titre exploratoire, que le sentiment de déclassement chez ces habitants parfois assez diplômés peut nourrir un sentiment d'hostilité vis-à-vis de ceux qui sont considérés comme « assistés » auxquels sont assimilés immigrés et étrangers :

« *Ras le bol d'assister les étrangers* » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2007 et 2002, 35-49 ans, bac+2, Le Pen en 2007 et 2002, employée) ; « *Du changement pour nous* » (Femme, électrice de J.-M. Le Pen en 2007 et 2002, 26-34 ans, CAP-BEP, ouvrière qualifiée) ; « *On donne pas d'argent sans travail entre autre, on doit revaloriser les travailleurs et non assister les gens comme on le fait* » (Homme, électeur de N. Sarkozy en 2007 et de J.-M. Le Pen en 2002, 35-49 ans, bac pro, ouvrier qualifié).

Le registre mobilisé par ces électeurs confirme d'ailleurs les analyses sociologiques récentes, établies grâce à des entretiens allant au fond des systèmes de représentation des mondes sociaux, sur les conversions politiques engendrées par le déclassement qui constatent que :

« Les nombreux travaux réalisés sur le Front National et son électorat montrent que les chances de reconversion des visions politiques du monde vers l'extrême droite semblent actuellement, et pour partie, liées à la détérioration des instruments de reproduction sociale de trois groupes en déclin : les petits patrons (et, au sens large, la petite bourgeoisie à capital économique "familialiste"), la grande bourgeoisie aux valeurs traditionalistes (principalement catholique, liée aux professions d'encadrement de l'État et dont les intérêts économiques dépendent du capital familial) [qu'on pense ici aux caractéristiques évoquées à plusieurs reprises dans le chapitre précédent à propos des électeurs de Philippe De Villiers], et enfin une fraction des classes populaires (représentée, notamment, par les métiers en déclin). Cette dégradation trouve sa source dans les transformations qui ont affecté ces trente dernières années les trois principales institutions de reproduction sociale : la famille, l'école et le monde du travail » (Balazs, Faguer, Rimbart, 2004 : 73, 3b).

Si l'étude des mobilités sociales intergénérationnelles éclaire sous un angle original les choix électoraux en complément d'indicateurs de position, tout comme les rapports à l'avenir dans les sphères professionnelles, les effets électoraux de la mobilité sociale des périurbains peuvent aussi être saisis sur un mode intra-générationnel à l'aune de leur trajectoire résidentielle.

### ***Les trajectoires résidentielles comme clé de lecture de la mobilité sociale des habitants du périurbain***

L'écrasante majorité des recherches menées sur les trajectoires résidentielles des ménages périurbains s'accordent sur le fait que ces groupes, qui accèdent à la propriété en maison individuelle pour la plupart, pensent au départ cette mobilité géographique comme **une forme de mobilité sociale ascendante**, quand bien même il s'agit en fait de « petits déplacements sociaux » pour les « petits-moyens » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, 1b) ou qu'à l'arrivée c'est la déception et la frustration qui priment chez ceux qui se vivent comme des « captifs » du périurbain lointain (Rougé, 2005, 2a). Cette dernière recherche a d'ailleurs clairement mis en évidence les possibles retombées électorales de telles désillusions par rapport au projet initial d'accession, et on peut donc faire l'hypothèse que les trajectoires résidentielles, qui seront ici appréhendées à travers les statuts successifs d'occupation des logements, ne sont pas sans effets sur les attitudes électorales de ces périurbains enquêtés. Assez tôt, Michelat et Simon avaient d'ailleurs souligné l'importance de la propriété immobilière en milieu populaire, de sorte que les ouvriers propriétaires de leur logement étaient ceux qui se sentaient le moins appartenir à la classe ouvrière et ceux qui votaient le moins pour la gauche quand bien même ils étaient intégrés au milieu ouvrier (Michelat, Simon, 1982, 3b). On peut en effet penser assez logiquement que :

« Là où l'accession à la propriété constitue la seule acquisition patrimoniale, l'intérêt à sa conservation et au maintien de sa valeur est plus grand que là où elle est multiple. C'est la raison pour laquelle la propriété immobilière pourrait constituer une variable plus déterminante du vote en milieu populaire que dans d'autres milieux » (Braconnier, 2009 : 67, 1b).

Afin d'envisager la pertinence empirique de telles hypothèses, un recodage des réponses aux questions qui portaient sur le statut d'occupation du logement précédent et du logement actuel a permis d'établir précisément les trajectoires des habitants. Ces trajectoires ont ensuite été regroupées afin d'obtenir des types de trajectoires cohérents tout en préservant des effectifs suffisamment nombreux<sup>199</sup>. Après plusieurs agrégations de postes aux géométries différentes, **ce sont finalement huit types de parcours résidentiels qui ont été retenus, en privilégiant la cohérence sociologique et la portée politique de ces trajectoires**. Et la répartition en diagonale des valeurs grisées dans le tableau 6.3 tend à prouver, une fois ces trajectoires classées de la plus précaire à la plus stable, qu'elles exercent des effets significatifs sur les choix électoraux des périurbains de sorte que plus le parcours résidentiel est stable et accompli, plus l'on a tendance à voter vers des candidats situés à droite de l'espace politique, à l'exception de ceux de la droite de la droite. De ce point de vue, ce n'est donc pas la propriété en elle-même qui

---

<sup>199</sup> Les non-réponses à l'une des deux questions ainsi que les enquêtés logés gratuitement (qui sont dans la plupart des cas des enfants logés par leurs parents) ont été exclus du champ de l'analyse de manière à pouvoir se concentrer sur les effets de la trajectoire des ménages, et ce d'autant plus qu'une partie de ces enfants ont répondu à la question sur le statut d'occupation du logement où ils vivent en prenant pour référence la situation de leurs parents et sont donc codés parfois comme des accédants ou des propriétaires.

serait source de la droitisation de certains pavillonnaires (même si cet effet de position joue de manière brute), mais plutôt ce qu'elle signifie : la réussite de leur parcours d'accèsion (effet de trajectoire).

C'est ainsi qu'en dépit d'un nombre d'enquêtés très limité (n=41), les « propriétaires redevenus locataires » ensuite (qu'il s'agisse d'un logement dans le parc public ou privé) se distinguent par des comportements plus élevés que la moyenne en faveur des candidats de la gauche de la gauche ou de la droite de la droite. Si un tel parcours peut se comprendre en raison du fait que le choix de la location peut simplement mieux correspondre aux attentes du moment de ces habitants, il révèle aussi que pour d'autres, **l'échec du projet d'accèsion entamé pourrait incliner à voter pour des candidats aux positions tranchées, y compris en faveur de la droite de la droite**. C'est d'ailleurs parmi ceux qui sont « encore dans le parc locatif HLM » – c'est-à-dire ceux qui ont toujours occupé un logement de ce statut ou ceux qui étaient locataires du parc privé et qui se retrouvent à présent dans un logement relevant du locatif public – que les votes pour les candidats de la droite de la droite sont les plus importants, tout comme les non-réponses. Cet élément est intéressant car les approches écologiques qui défendent la thèse de « l'effet de halo » (Trouffleau, 1988, 3a) considèrent souvent que ce sont les habitants vivant dans les pavillons situés autour des HLM qui votent en faveur de l'extrême droite pour se prémunir des habitants de ces derniers, or ce tableau tend à montrer l'inverse dans le sens où ce sont les habitants des HLM eux-mêmes qui votent pour ces candidats, et l'on peut comprendre qu'il soit d'autant plus difficile de se sentir « piégé » dans ce type de parc locatif quand la norme dominante autour de soi est celle de l'accèsion.

Tableau 6.3. Des trajectoires résidentielles qui pèsent sur les votes

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Propriétaires redevenus locataires	<b>37%*</b>	<b>2%</b>	<b>10%</b>	2%	15%	12%	12%	<b>10%</b>	100%	41
Encore dans le parc locatif HLM	<b>45%</b>	<b>3%</b>	<b>8%</b>	<b>4%</b>	20%	5%	5%	<b>11%</b>	100%	114
Toujours dans le parc locatif privé	32%	<b>3%</b>	<b>10%</b>	<b>3%</b>	<b>25%</b>	12%	10%	6%	100%	242
Des HLM à l'accèsion	35%	1%	<b>15%</b>	<b>4%</b>	<b>21%</b>	8%	10%	<b>7%</b>	100%	120
Des HLM à la propriété	<b>36%</b>	1%	5%	2%	<b>23%</b>	<b>12%</b>	13%	<b>7%</b>	100%	111
Du locatif privé à l'accèsion	31%	1%	4%	<b>5%</b>	<b>25%</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	6%	100%	284
Du locatif privé à la propriété	35%	0%	5%	3%	17%	<b>20%</b>	<b>16%</b>	5%	100%	240
Déjà propriétaires	<b>36%</b>	1%	7%	2%	18%	11%	<b>19%</b>	<b>7%</b>	100%	508
Total	35%	1%	7%	3%	20%	12%	14%	7%	100%	1660

\* Lecture : 37% des « propriétaires redevenus locataires » ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

Cet angle explicatif permet aussi d'interpréter les très légères surreprésentations des suffrages en faveur de la droite de la droite chez ceux qui font le chemin des HLM vers l'accèsion ou des HLM vers la propriété définitive, comme si **l'effort symbolique et financier consenti rendait d'autant plus sensible à ce que l'on se représente comme pouvant le remettre en cause**. Mais dans l'ensemble, les candidats de gauche restent surreprésentés parmi tous les types de trajectoires qui décrivent des parcours de la location vers la location ou des HLM vers l'accèsion ou la propriété. C'est même

chez ceux qui sont parvenus à quitter le parc HLM et qui sont à présent en cours d'accession que le total des voix de gauche est le plus élevé (40% de votants à gauche déclarés contre seulement 25% pour la droite), avec un vote pour la gauche de la gauche qui enregistre un pic à 15% et qui peut signifier que ces périurbains n'ont pas oublié d'où ils viennent. C'est seulement lorsque l'on aborde les profils électoraux de ceux qui quittent le parc locatif privé pour devenir accédants que la gauche ne fait que jeu égal avec la droite, avec un positionnement électoral de F. Bayrou qui mord probablement sur le potentiel de voix de la candidate socialiste qui réalise parmi les périurbains ayant connu cette trajectoire un score équivalent à celui dont elle bénéficie chez ceux qui sont toujours locataires du parc privé. Le candidat du Modem obtient d'ailleurs deux fois plus de voix que la moyenne chez les enquêtés issus du locatifs privé et désormais propriétaires, contribuant au succès de l'ensemble des droites dans cette catégorie, probablement en partie à cause d'effet d'âge. Enfin, **c'est chez ceux qui étaient déjà propriétaires ou accédants et qui ont acquis un autre bien immobilier dans leur nouvelle commune de résidence que le vote en faveur de N. Sarkozy est le plus haut**, ce qui peut être un signe, à considérer avec prudence dans la mesure où l'on ne sait pas si le bien précédent a été revendu, d'une stratégie d'accumulation patrimoniale<sup>200</sup>.

À l'arrivée, ces résultats valident les constats énoncés par Bourdieu dans le numéro thématique des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* consacré à « l'économie de la maison » (1990, 2a). Tout en notant que la diffusion du modèle d'accession vers de nouvelles régions de l'espace social avait participé à affaiblir les repères collectifs entre gauche et droite, il y refuse en effet la thèse de la droitisation des pavillonnaires d'origine modeste accédants à la propriété :

« Et pourtant, parce qu'il [le propriétaire de pavillon des petites classes moyennes] s'est trouvé entraîné à vivre au-dessus de ses moyens, à crédit, il découvre, presque aussi douloureusement que les travailleurs de l'industrie en d'autres temps, les rigueurs de la nécessité économique, notamment à travers les sanctions de la banque, dont il avait attendu des miracles. C'est sans doute ce qui explique que, bien qu'il soit, pour une part, le produit d'une politique de libéralisme social visant à l'attacher à l'ordre établi par les liens de la propriété, il soit resté fidèle, dans ses votes, aux partis qui se réclament du socialisme » (Bourdieu, 1990 : 2, 2a).

**Dans l'ensemble, les mobiles ascendants**, que ce soit au niveau intergénérationnel (tableau 6.2) comme à l'échelle d'une vie (tableau 6.3), **semblent donc continuer à accorder une partie importante de leurs suffrages au PS**. Si les types de trajectoires résidentielles constituent de riches indicateurs des dispositions électorales des périurbains, les motifs qui ont conduit à de tels parcours n'en demeurent pas moins hétérogènes voire potentiellement contradictoires. Il reste alors à tenter de comprendre dans quelle mesure les stratégies résidentielles des habitants peuvent avoir été guidées

---

<sup>200</sup> Le fait que 27% des habitants concernés par cette trajectoire vivent dans la commune de Mathieu, qui ne pèse que 18% de l'échantillon total, et que de nombreux habitants n'y soient pas des primo-accédants d'après le maire de cette commune, conforte cette piste explicative.

par l'adhésion à (ou le refus de) certaines valeurs dont on pourrait trouver des traces à travers les bulletins de vote.

### **1.3. Pour quelles raisons êtes-vous venu habiter ici ? À la recherche des fondements politiques du projet d'accession en périurbain**

Dans le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte des effets électoraux du lieu de résidence que John Agnew a livré dans *Political Geography*, un des éléments qu'il met en avant ne peut que résonner d'une manière particulière dans le cadre de recherches sur les espaces périurbains :

« [...] the micro-geography of everyday life (work, residence, school, leisure, and so on) defines the more-or-less localized settings in which patterns of social interaction and social group formation are realized. Even "individuals" without strong social connections must navigate the relatively narrow and direct pathways of everyday life (Pred). A sense of local distinctiveness or wider territorial affiliation can be a feature of a vigorous attachment to a particular place (Cohen). This is particularly the case when a place is viewed as a "community of fate" in which individual's material "life chance" and emotional well-being are strongly dependant on the condition and prospects of the local area. But social group formation and group (class, ethnic, and so on) consciousness are also realized in the space of everyday life and by reaching beyond them through organized ties to similar groups elsewhere (Cooke, Katznelson, Savage) » (Agnew, 1996 : 133, 1a).

Suivant cette perspective, l'homogénéité sociale de bon nombre de communes périurbaines (renforcée par la situation de mobilité sociale ascendante observée chez de nombreux habitants), l'attachement symbolique à la maison chèrement acquise, ou le moment du cycle de vie auquel intervient généralement l'arrivée dans le périurbain (et notamment la place de l'éducation des enfants régulièrement invoquée en tant qu'élément de la stratégie résidentielle par les ménages arrivants) invitent à interroger les éventuels fondements politiques des projets d'accession, tout en gardant à l'esprit les tendances structurelles dévoilées jusque-là.

#### ***Peut-on déceler des pratiques électorales spécifiques en fonction des motifs d'installation déclarés par les habitants ?***

Afin d'approcher au plus près les motifs qui ont conduit les habitants à venir s'installer dans leur commune de résidence (dans le cadre nécessairement limitant qu'impose un questionnaire comme outil de mesure des conduites sociales), la question A5 de l'enquête envisageait de manière ouverte les fondements de l'installation en demandant aux répondants : « *Pour quelles raisons êtes-vous venu habiter ici ?* »<sup>201</sup>. Ces réponses ont ensuite été regroupées en sept items qualitatifs qui tentent

---

<sup>201</sup> Le champ d'analyse (N=1475) exclu donc logiquement les habitants disant vivre dans leur commune « depuis toujours » ainsi que les enfants des ménages périurbains qui n'ont pas choisi d'être là et repérés grâce à leurs

de retranscrire le plus fidèlement possible l'esprit des phrases laissées par les enquêtés, et ces items ont finalement été croisés avec les choix électoraux afin de confronter la thèse de Lévy à des matériaux empiriques « individuels ». Rappelons, s'il en est besoin à présent, que ce dernier considère qu'on ne peut « s'étonner que les arbitrages stratégiques lors d'un vote à une élection majeure entrent en cohérence avec d'autres arbitrages stratégiques, ceux qui portent sur les espaces de l'habiter » (2007 : 3, 3a).

Les items qualitatifs construits à partir des réponses des habitants ont été rangés dans le tableau 6.4 en partant de celui qui correspond à l'arbitrage de localisation sur lequel pèse le plus de contraintes (« arguments économiques ») jusqu'à celui qui décrit l'accomplissement de la stratégie qui semble être la moins entravée par des déterminants sociaux (« pour accéder à la propriété »). Entre ces deux pôles, se trouvent différentes motivations résidentielles que l'on a tenté d'ordonner sur cette échelle, en considérant par exemple que le fait d'être venu habiter dans une commune « pour le travail » correspondait plutôt à une mobilité liée à une forme de contrainte (avoir un emploi pour assurer ses conditions matérielles d'existence, se rapprocher de son lieu de travail), tout comme les installations résidentielles « pour la famille » liées à des rapprochements familiaux de conjoints, mais qui renvoient aussi aux ménages qui disent être venus pour leurs enfants, ce qui est très différent. C'est donc aussi « pour le cadre de vie », une raison qui peut recouvrir bien des choses, que sont venus s'installer bon nombre de périurbains, certains faisant état de raisonnements basés sur « la situation géographique » de la commune vis-à-vis de la grande ville voisine, de l'école des enfants ou de l'offre de services. Enfin, les items « pour acheter une maison » et « pour accéder à la propriété » ont été distingués dans la mesure où contrairement au premier item qui recouvre plutôt des projets de famille souhaitant acheter leur maison pour être moins à l'étroit que dans un appartement avec l'arrivée du petit dernier, le second item renvoie à des raisonnements décrits avec moins d'émotion, évoquant plus froidement l'achat de biens immobiliers voire parfois des investissements.

Tableau 6.4. Des stratégies d'installation non sans lien avec les votes

	Non réponse	Blancs ou nuls	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Non réponse	<b>53%</b>	<b>2%</b>	6%	2%	15%	4%	11%	<b>7%</b>	100%	183
"Arguments économiques"	34%*	1%	5%	0%	<b>34%</b>	8%	10%	<b>9%</b>	100%	67
"Pour le travail"	36%	<b>3%</b>	<b>7%</b>	2%	18%	11%	<b>15%</b>	<b>7%</b>	100%	188
"Pour ma famille"	36%	0%	<b>9%</b>	1%	20%	<b>14%</b>	14%	6%	100%	244
"Pour le cadre de vie"	36%	1%	6%	<b>3%</b>	21%	<b>14%</b>	13%	5%	100%	379
"Pour la situation géographique"	32%	0%	5%	<b>3%</b>	<b>23%</b>	<b>21%</b>	10%	4%	100%	93
"Pour acheter une maison"	26%	1%	5%	<b>4%</b>	<b>24%</b>	<b>13%</b>	<b>19%</b>	6%	100%	193
"Pour accéder à la propriété"	33%	1%	4%	3%	<b>21%</b>	12%	<b>20%</b>	5%	100%	128
<i>Ensemble</i>	36%	1%	6%	3%	21%	12%	14%	6%	100%	1475

\* Lecture : 34% des répondants arrivés dans leur commune « par contrainte économique » ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

réponses à la question A5 (de type « j'ai suivi mes parents », « mes parents ont acheté une maison ici », etc.), ces deux catégories se recoupant d'ailleurs partiellement.

Avant de discuter les résultats qu'apporte une telle opération de classement – nécessairement périlleuse – il faut préciser que sauf à être particulièrement naïf, on ne s'attendait pas à ce que les répondants déclarent être venus habiter dans leur commune périurbaine « pour fuir le cosmopolitisme ou l'altérité des villes », et donc que cette manière de tester empiriquement la position soutenue par Lévy est loin d'être parfaite. Elle a par contre le mérite d'essayer de présenter avec un maximum de transparence les conditions de l'expérimentation scientifique menée. Et les tendances qui se dégagent en termes d'effets électoraux, si elles sont moins tranchées que celles soulignées grâce à des indicateurs comme la catégorie socioprofessionnelle, sont loin d'être inintéressantes.

Ainsi et en dépit d'un effectif réduit (n=67), les habitants qui évoquent explicitement des arguments économiques ayant eu des conséquences sur leur trajectoire accordent beaucoup plus que la moyenne leurs suffrages à Ségolène Royal (34% contre 21% de l'ensemble de l'échantillon) et une partie de ces habitants se révèlent être des locataires qui se sont vus attribuer un logement social dans la commune tandis que les autres sont des membres des classes moyennes et populaires qui ont tout simplement trouvé des opportunités d'achat dans leurs moyens :

« La commune vendait le presbytère et n'avait rien à me proposer ? » (Femme, 65 ans et plus, retraité, "encore dans le parc locatif HLM"); « Logement proposé par mon employeur à loyer bas » (Femme, 26-34 ans, ouvrière, "encore dans le parc locatif HLM"); « Logement HLM » (Homme, 26-34 ans, employé, "encore dans le parc locatif HLM"); « Logement attribué par SALCO » (Homme, 50-64 ans, éducateur spécialisé, "encore dans le parc locatif HLM"); « Économique (prix des maisons minières) et attachement lieu de naissance » (Femme, 35-49 ans, commerciale, "des HLM à la propriété"); « Perte d'emploi de Madame d'où baisse des revenus » (Femme, 35-49 ans, caissière au chômage depuis 6 mois, "des HLM à la propriété"); « Loyer trop élevé, envie d'avoir une maison à nous et ici on pouvait acheter » (Femme, 35-49 ans, employée retraitée, "des HLM à l'accession"); « Terrain moins cher par rapport à la distance à Caen » (Homme, 26-34 ans, aide soignant, "du locatif privé à l'accession"); « Terrain pas trop cher, non loin de la ville » (Femme, 26-34 ans, infirmier, "du locatif privé à l'accession"); « Le prix des terrains, la tranquillité, proximité des écoles des enfants » (Femme, 26-34 ans, assistante de direction, "du locatif privé à l'accession"); « Les logements sur la côte de Nacre sont trop chers » (Femme, 35-49 ans, employée, "du locatif privé à l'accession").

Les votes en faveur des candidats de la droite de la droite (8% contre 6%) sont aussi légèrement surreprésentés, ce qui tend à confirmer les travaux (Rougé, 2005, 2a ; Giully, Noyé, 2004, 2a) expliquant la montée de l'extrême droite dans le périurbain, notamment lointain, par la présence de ménages populaires qui ne peuvent acheter que dans les zones où le foncier est le moins cher c'est-à-dire en 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> couronne, tout en restant très prudent vu leur très faible nombre :

« Terrain moins cher » (Homme, 35-49 ans, maçon, "des HLM à l'accession", électeur de J.-M. Le Pen), « Terrain pas trop cher pour nous » (Homme, 50-64 ans, fonctionnaire, "des HLM à la propriété", électeur de J.-M. Le Pen) ; « Moins cher prix convenable » (Homme, 35-49 ans, routier, "des HLM à l'accession", électeur de J.-M. Le Pen) ; « Le prix du terrain » (Homme, 50-64 ans, retraité, "du locatif privé à la propriété", électeur de F. Nihous).

Les habitants qui déclarent être venus « pour le travail », c'est-à-dire le plus souvent en raison de mutations professionnelles dont on ne sait si elles étaient souhaitées par les enquêtés, ont eux aussi accordé un peu plus de suffrages que les autres à la droite de la droite (7% contre 6%), à la gauche de la gauche (7% contre 6%)

également) et à Nicolas Sarkozy (15% contre 14%) qui avait promu cette question du travail comme un enjeu de société majeur lors de sa campagne. Ceux disant s'être installés « pour leur famille » ont des choix électoraux très proches de la moyenne si ce n'est un niveau de vote un peu plus élevé pour la gauche de la gauche (9% contre 6%) et pour François Bayrou (14% contre 12%). Ces deux caractéristiques politiques s'observent aussi chez ceux qui invoquent le « cadre de vie » comme principal critère de leur trajectoire résidentielle. C'est ici l'actualité des représentations motrices de la périurbanisation qui se confirme avec le recours à des arguments bien connus :

« Calme de la campagne, on se sent moins seuls isolés en campagne même avec très peu de voisinage par rapport à un grand immeuble en ville » (Femme, 50-64 ans, chargée d'affaire retraitée, vote non déclaré, "des HLM à la propriété") ; « Pour le calme et le contact social souhaité plus facile, mais décevant ici » (Homme, 65 ans et plus, retraité, électeur de N. Sarkozy, "déjà propriétaire") ; « Je recherche le calme et la verdure, Mathieu est la commune idéale » (Femme, 35-49 ans, enseignante, électrice de N. Sarkozy, "du locatif privé à la propriété") ; « Qualité de vie, cadre de vie » (Femme, 65 ans et plus, enseignante retraitée, électrice de S. Royal, "du locatif privé à la propriété") ; « Pour le calme, la ruralité et une belle maison » (Femme, 35-49 ans, agent technique, électrice de S. Royal, "du locatif privé à l'accession") ; « Petit village hors de l'agglomération caennaise » (Femme, 35-49 ans, cadre de santé ; électrice de S. Royal, "du locatif privé à l'accession") ; « Parce que c'est une petite ville tranquille » (Homme, 18-25 ans, coiffeur, électeur de S. Royal, "des HLM à l'accession") ; « Village ! » (Femme, 35-49 ans, chômeuse, électrice de F. Bayrou, "du locatif privé à la propriété") ; « La campagne près de la ville » (Homme, 65 ans et plus, boucher retraité, électeur de N. Sarkozy, "déjà propriétaire") ; « Sortir de la ville » (Homme, 50-64 ans, technicien retraité, électeur de F. Bayrou, "du locatif privé à la propriété").

À noter tout de même que cette catégorie est très hétérogène (n=379) et que derrière les propos neutres qui valorisent les paysages, certaines réponses indiquent explicitement, derrière le « cadre de vie », une volonté de fuir la ville et les maux qui y sont associés dans l'imaginaire des enquêtés, sans pour autant que ces visions du monde ne se traduisent uniformément dans l'isoloir sous forme de votes « tribunitiens » :

« Calme, tranquillité à la campagne (en 1984) entre Caen et la mer » (Homme, 50-64 ans, chef d'entreprise, électeur de J.-M. Le Pen, "déjà propriétaire") ; « Pour la tranquillité (ruralité) et pour le prix des impôts » (Homme, 35-49 ans, agent de collectivité locale, électeur de J.-M. Le Pen, "déjà propriétaire") ; « Tranquillité, vie de famille avec enfants » (Femme, 35-49 ans, professeur, électeur de F. Bayrou, "du locatif privé à l'accession") ; « Le calme, fuit les agressions des villes » (Homme, 50-64 ans, électromécanicien, électeur de F. Bayrou, "du locatif privé à la propriété") ; « Le dérangement des voisins en ville : rayures sur véhicule » (Femme, 18-25 ans, assistante d'exploitation, électrice de S. Royal, "toujours dans la parc locatif privé") ; « Le calme, la campagne, la sécurité pour les enfants » (Femme, 26-34 ans, chômeuse, électrice de S. Royal, "encore dans le parc HLM") ; « Pour trouver le calme et la sécurité » (Homme, 50-64 ans, profession non déclarée, électeur de S. Royal, "encore dans le parc HLM").

Il est par ailleurs intéressant de constater que ceux qui développent les raisonnements les plus complexes pour décrire la manière dont ils ont mené à bien leur stratégie résidentielle, c'est-à-dire en anticipant l'accessibilité aux services et en considérant « la situation géographique » comme critère déterminant, sont aussi ceux qui ont le plus voté pour les deux candidats les plus proches du centre de l'espace politique (S. Royal et F. Bayrou totalisent à eux deux 44% des voix pour 33% dans l'ensemble de l'échantillon). Quand l'on sait que ces deux candidats ont été très largement choisis en raison de la volonté de « voter utile » (conclusion du chapitre précédent), il est tentant de tracer un parallèle entre la rationalité qu'ils ont déployée

dans leur stratégie résidentielle et celle qu'ils mettent en œuvre en matière électorale... sans oublier toutefois que ces habitants appartiennent massivement aux classes supérieures dont les trajectoires sont les moins affectées par les déterminants économiques, de sorte qu'ils peuvent ajuster leur stratégie très finement tout en subissant les contraintes les plus faibles. Mais ce sont les périurbains dont l'arrivée a été guidée par l'envie « d'acheter une maison » ou « d'accéder à la propriété » chez qui les votes pour les trois principaux candidats sont les plus élevés, non sans quelques nuances. Ils dominent ainsi la catégorie de ceux dont les réponses véhiculent un engagement affectif important dans le projet d'accession :

« Construction d'une villa, espace de nature » (Femme, 65 ans et plus, retraitée, électricienne de D. Voynet, "du locatif privé à l'accession") ; « Achat d'une maison dans la commune où je suis née » (Femme, 50-64 ans, VRP, électricienne de F. Bayrou, "des HLM à la propriété") ; « Pour une maison individuelle avec jardin pour mes petits-enfants » (Femme, 50-64 ans, employée retraitée, électricienne de F. Bayrou, "du locatif privé à la propriété") ; « Pour avoir un pavillon et élever mes enfants dans un meilleur cadre » (Femme, 26-34 ans, emplois en CDD : des fois je travaille et des fois pas, électricienne de N. Sarkozy, "encore dans le parc locatif HLM") ; « Maison construite là où il y a des activités sportives pour les enfants » (Femme, 26-34 ans, responsable de service, électricienne de N. Sarkozy, "des HLM à l'accession") ; « Vivre dans un logement individuel avec des impôts locaux moins lourds » (Femme, 35-49 ans, profession libérale, électricienne de N. Sarkozy, "déjà propriétaire") ; « Nous y avons trouvé la maison qui nous convenait pour la famille » (Femme, 50-64 ans, mari médecin donc au foyer, électricienne de N. Sarkozy, "du locatif privé à la propriété") ; « Nous avons construit » (Femme, 65 ans et plus, retraitée, électricienne de N. Sarkozy, "du locatif privé à la propriété").

De manière générale, le système de valeurs des électeurs de la droite s'avère donc toujours fortement centré sur la famille et la maison, ce qui confère un sens social et politique particulier à la notion de propriété (Michelat, Simon, 1985, 3b). Si l'on lit le tableau 6.4 plus en détail, le candidat de l'UMP, qui incarne une droite plus libérale, est par contre le seul à être surreprésenté chez ceux qui se représentent avant tout l'accession comme une forme de placement financier, confirmant la place des stratégies d'accumulation patrimoniale déjà observées parmi les électeurs de N. Sarkozy :

« Acquisition » (Homme, 35-49 ans, responsable d'exploitation, électeur de N. Sarkozy, "des HLM à la propriété") ; « Acquisition d'un bien » (Homme, 50-64 ans, commissaire de police, électeur de N. Sarkozy, "du locatif privé à la propriété") ; « Être propriétaire » (Homme, 50-64 ans, technicien supérieur, électeur de N. Sarkozy, "des HLM à la propriété") ; « Achat » (Femme, 50-64 ans, au foyer, électricienne de N. Sarkozy, "du locatif privé à la propriété") ; « Achat immobilier » (Femme, 26-34 ans, employée de banque, électricienne de N. Sarkozy, "du locatif privé à l'accession").

Au total, la diagonale des valeurs grisées de ce tableau – dont on pourrait bien entendu remettre en cause la pertinence dans la mesure où l'ordre adopté pour les différents motifs d'installation est discutable – souligne tout de même que **moins l'installation est affectée par des contraintes économiques, plus les périurbains ont tendance à voter pour les trois principaux candidats et notamment les deux représentants de la droite parlementaire. À l'inverse, plus les marges de manœuvre des acteurs sont réduites, plus ils optent pour des candidats situés dans les périphéries de l'espace politique.** Pour achever la démonstration, retenons uniquement les items les plus opposés de ce point de vue – ceux qui disent être arrivés dans la commune en raison de « contraintes économiques » et ceux qui y sont venus « pour accéder à la propriété » – et examinons la manière dont Lévy a récemment

précisé sa théorie. Suite au débat engagé avec lui dans les *Annales de la Recherche Urbaine*, la lecture du passage suivant, extrait d'une de ses analyses les plus récentes du scrutin de 2007, donne en effet l'impression qu'il infléchit sa position en prenant en compte les contraintes qui pèsent inégalement sur les stratégies résidentielles des ménages :

« En fait, il faut sans doute faire la distinction entre deux types d'habitants à revenus modestes localisés aux marges des villes. D'un côté, on a ceux qui émargent au mouvement de la périurbanisation et qui, sensibles au prix du foncier, s'installent plus loin du centre que leurs homologues plus aisés ; de l'autre, on trouve les personnes, plus démunies, qui choisissent un *exurbain* interstitiel car, à défaut d'y vivre confortablement, on y survit pour moins cher et il y a quelques opportunités de revenus « informels ». Il faudrait aussi prendre en compte une troisième catégorie, elle aussi plutôt modeste mais moins mobile, qui constitue une sorte de « fond de population » de ces zones autrefois rurales. Il n'est donc pas surprenant que la première catégorie manifeste des orientations électorales assez proches de celles des personnes plus aisées qui partagent la même attitude de limitation volontaire de l'exposition à l'altérité. Le fait qu'ils aient moins de moyens financiers et que leurs arbitrages les conduisent à s'écarter davantage des zones denses ne change pas, au fond, leur démarche » (Andrieu, Lévy, 2007, 3a)<sup>202</sup>.

Cette dernière phrase correspond cependant exactement à la structure rhétorique décrite dans le chapitre deux et qui consiste à reconnaître le rôle des structures sociales dans un premier temps pour mieux nier totalement leur portée explicative ensuite. Sauf que les résultats empiriques qui viennent d'être exposés invalident sa position qui consiste à affirmer que « la première catégorie manifeste des orientations électorales assez proches de celles des personnes plus aisées qui partagent la même attitude de limitation volontaire de l'exposition à l'altérité ». En effet entre les deux items opposés dans le tableau (et qui correspondent assez fidèlement aux catégories évoquées par Lévy), c'est un différentiel de 15 points qui apparaît en ce qui concerne les suffrages obtenus par la candidate socialiste, et un ordre de grandeur de un à deux pour le vote pour N. Sarkozy (de 10% à 20%) ou pour la droite de la droite (de 5% à 9%) ! Quant aux pratiques électorales souvent négligées de la « troisième catégorie » évoquée par Lévy, le point suivant apporte quelques éclairages. Car entre l'état du contexte résidentiel tel qu'on le trouve en arrivant et la manière dont on le voit évoluer au fil des années, on peut penser que l'ampleur des mutations participe aussi de la dynamique du choix électoral, notamment en ce qui concerne les votes d'extrême droite.

### *Une approche par la perception des environnements résidentiels*

Parce que les projets d'accession des ménages périurbains les engagent durablement sur le plan économique et affectif et que la recherche d'un cadre de vie spécifique constitue le motif d'installation le plus fréquemment invoqué (tableau 6.4), **la manière dont les habitants perçoivent les transformations du contexte résidentiel**

---

<sup>202</sup> C'est moi qui souligne.

**communal constitue potentiellement un indicateur intéressant de leurs rapports au monde**, rapports dont on peut aisément imaginer qu'ils s'expriment aussi dans les urnes (hypothèse 3a). Il est également établi que l'importance de la division sociale des espaces périurbains, qui conduit à l'homogénéisation sociale de bon nombre de communes (chapitre quatre), rend les périurbains particulièrement sensibles à ce qu'ils perçoivent comme l'avancée de la ville, qui grignote progressivement du terrain et peut venir menacer, dans l'esprit de certains, l'existence d'un cadre de vie qu'ils pensent comme de la campagne (voir récemment : Charmes, 2003, 2a). Pour tenter de cerner les représentations qu'entretiennent les périurbains sur leur contexte résidentiel communal et celles qu'ils développent vis-à-vis de la ville-centre de l'aire urbaine, l'enquête « sortie des urnes » comprend les questions A9 (« *Quelle image avez-vous de votre commune et de ses changements ?* ») et A10 (« *Quelle image avez-vous d'une ville comme Caen/Metz/Perpignan et de ses changements ?* »)<sup>203</sup>. Afin d'envisager ces représentations qui renvoient à deux échelles emboîtées, les réponses à ces deux questions ont été recodées en items puis traitées simultanément de manière à obtenir un indicateur synthétique associant les images de la commune et celles du centre de l'aire urbaine (tableau 6.5)<sup>204</sup>.

**Tableau 6.5. Typologie des représentations croisées de la commune et de la ville-centre**

Ville-centre Commune	Image positive	Image négative	N
Image positive	"Ici et là-bas c'est bien" n = 591	"Ici c'est bien alors que la ville..." n = 260	851
Image négative	"La ville c'est bien alors qu'ici..." n = 178	"Ca ne va ni ici ni là-bas" n = 96	274
N	774	356	1125

Cependant, les représentations développées à propos du contexte résidentiel et de ses évolutions – entendues ici au sens large c'est-à-dire à la fois au niveau de la commune et à celui de la ville-centre – demeurent intimement liées à l'ancienneté de l'installation, car les images que l'on construit sur place sont tributaires du temps dont on a disposé pour observer les transformations en cours. Parmi les habitants arrivés depuis moins de 5 ans, une part importante semble ainsi avoir éprouvé des difficultés à répondre aux questions portant sur l'image du contexte et de ses évolutions (A9 et A10), surtout en ce qui concerne les éventuels changements survenus, comme en

<sup>203</sup> On a considéré que le fait de faire porter la question sur la ville-centre – où sont concentrés les emplois, les services, les lieux de consommation, etc. – permettait d'approcher, plus largement, les représentations de la grande ville voisine responsable de l'étalement urbain.

<sup>204</sup> Dans la mesure où cette typologie va ensuite être utilisée dans des analyses factorielles dans lesquelles les modalités rares affectent la qualité des traitements, les enquêtés qui n'avaient pas répondu à la question A9 et/ou A10 sont écartés du champ de l'étude qui compte tout de même un effectif suffisant (N=1125). Comme dans l'analyse précédente sur les motifs de l'installation résidentielle, les enfants repérés par leurs réponses à la question A5 ont également été éliminés. Les noms donnés aux quatre idéaux-types dégagés sont bien entendu à nuancer.

témoignent ces propos d'enquêtés dont certains se risquent quand même à une prise de position, tout en relativisant sa portée :

« Aucune image : je viens d'arriver, apprécie les nombreuses associations » ; « J'y habite depuis trop peu » ; « Impossible de juger, habite la commune depuis 2 mois » ; « Il y a 4 mois que je suis arrivé » ; « Pas assez longtemps dans la commune pour avoir une opinion » ; « Difficile de répondre, je suis ici depuis peu de temps » ; « Bonne, je n'y habite pas depuis assez longtemps pour juger » ; « Pas de changements remarquables mais sommes ici depuis 1 an » ; « Pas assez de recul pour remarquer les changements mais commune agréable où il fait bon vivre » ; « Image positive mais depuis trop peu de temps pour voir les changements (depuis 6 mois seulement) » ; « Bonne image depuis le peu de temps passé à Llutpia » ; « Bonne image, pas d'impression de changement depuis 3 ans ».

D'autres et indépendamment de l'ancienneté de leur ancrage résidentiel, manifestent une absence parfois totale d'intérêt à l'égard de la ville-centre, ce qui peut surprendre pour des périurbains que l'on imagine souvent très mobiles :

« Pas de vue d'ensemble, trop pris par le travail » ; « J'y vais jamais » ; « Ne connaît pas la ville » ; « Sans opinion, j'y vais très peu (20 fois en 15 ans) » ; « Ne m'en occupe pas » ; « Ne vais que très rarement à Caen donc pas d'opinion » ; « Pas grand-chose » ; « Je n'y vais pas » ; « Je n'en ai pas particulièrement » ; « Je n'y passe que pour travailler » ; « Je ne m'y intéresse pas » ; « Me concerne pas ».

Après avoir exploré via des tris à plat et des AFC les relations étroites entre l'ancienneté de résidence dans la commune, la perception du contexte résidentiel et de ses mutations et les comportements électoraux, il a semblé préférable de présenter les résultats sous la forme d'une ACM construite à partir des variables dont on teste les effets électoraux, en projetant les votes en tant que variables supplémentaires, à l'instar de la démarche adoptée pour comprendre la portée politique des sentiments éprouvés dans le monde du travail. La lecture du premier plan de l'ACM (figure 6.2) apporte ainsi des éléments de compréhension décisifs une fois son commentaire étayé par les tendances observées dans les tableaux bivariés (tableau 6.6). Ce sont finalement **quatre grands types d'électeurs** que l'on peut dégager à partir de l'examen de leur ancienneté d'installation dans la commune, des représentations qu'ils entretiennent à l'égard de leur lieu de vie et de la ville-centre de l'aire urbaine, et de leurs choix électoraux.

Le **premier groupe** est situé au centre-droit du plan factoriel. Ces habitants sont pour la plupart arrivés plutôt récemment dans leur commune, appartiennent aux tranches supérieures des couches moyennes ou aux classes supérieures et ont plus voté que la moyenne en faveur des deux protagonistes de l'élection, Nicolas Sarkozy (21% contre 17%) voire Ségolène Royal (23% contre 22% dans tout l'échantillon) même si l'écart est très léger. Bien intégrés socialement et choisissant des candidats situés au cœur de l'offre électorale, ils disent avoir une image positive à la fois de leur commune et du grand centre urbain voisin – sur le mode « ici ou là-bas c'est bien » – qu'ils semblent apprécier non sans émettre ponctuellement quelques réserves sur l'un ou l'autre, en adoptant parfois une posture de surplomb, comme s'ils se sentaient obligés d'investir un registre analytique et distancié du fait de leurs titres scolaires<sup>205</sup> :

<sup>205</sup> Dans les extraits qui suivent, le premier passage entre guillemets renvoie à la question A9 sur l'image de la commune tandis que le second porte sur la question A10, relative à l'image de la ville-centre.

« Commune rurale tranquille, ouverte aux changements (nouveaux aménagements, école) » / « ville plutôt dynamique » (Femme, 26-34 ans, kinésithérapeute, électrice de S. Royal) ; « Agréable, qui attire de plus en plus de monde et qui s'adapte bien aux évolutions notamment démographiques (ex: école) » / « agglomération facilement accessible et utile quand on habite en campagne » (Femme, 26-34 ans, fonctionnaire, électrice de N. Sarkozy) ; « Je commence à faire connaissance avec quelques habitants, certainement une commune avec des gens enthousiastes » / « ville qui n'est pas assez ouverte dans toutes sortes de domaines » (Homme, 50-64 ans, mécanicien PL, électeur de S. Royal) ; « Calme, cohésion sociale un peu difficile entre anciens habitants et nouveaux » / « plutôt positif, attention au trop grand centralisme régional » (Homme, 35-49 ans, infirmier, électeur de S. Royal) ; « Elle reste très stable (certainement en raison de ses contraintes pour se développer) » / « bonne mais interrogatif quant à sa capacité à se développer de façon équilibrée au regard de la forte évolution » (Homme, 35-49 ans, cadre fonction publique territoriale, électeur de F. Bayrou) ; « Petite commune dynamique qui garde l'âme d'un village » / « Perpignan se dynamise doucement » (Femme, 26-34 ans, responsable administration des ventes, Bayrou) ; « Commune calme et bourgeoise (non péjoratif !) » / « ville calme et agréable sans être franchement dynamique » (Homme, 35-49 ans, technicien SAV, électeur de N. Sarkozy) ; « "High standing", peu de mixité » / « ville pas trop grande et agréable » (Femme, 35-49 ans, au foyer, électrice de S. Royal) ; « Quartier résidentiel occupé par des gens qui travaillent à Caen » / « expansion centrifuge avec désertification du centre » (Homme, 50-64 ans, médecin conseil, électeur de F. Bayrou).

Ils partagent d'ailleurs certaines caractéristiques avec le **deuxième groupe** d'électeurs, celui situé dans la partie la plus à droite du plan. Ceux-là sont dans l'ensemble depuis moins de 5 ans dans leur commune et la valorise affectivement tout en entretenant une image négative à l'égard de la ville-centre. À la recherche d'un cadre de vie qu'ils considèrent comme rural, ces habitants qui viennent d'arriver apprécient généralement leur nouveau lieu de vie tout en définissant son image de manière symétriquement opposée à celle qu'ils entretiennent à l'égard de la ville-centre qui est pour eux synonyme de congestion, de pollution et autres maux généralement associés à l'image négative de l'urbain dense :

« La tranquillité » / « trop de monde » (Homme, 35-49 ans, plaquiste, électeur de F. Bayrou) ; « C'est bien, que du positif » / « c'est que du béton, que du négatif » (Homme, 26-34 ans, cadre en pharmacie, électeur de N. Sarkozy) ; « Je suis très bien dans ce petit village » / « je n'aime pas la ville de Perpignan » (Femme, 35-49 ans, secrétaire en arrêt maladie, électrice de M.-G. Buffet) ; « Petite commune vivante, qui bouge et qui grandit, cadre agréable et convivial » / « trop grand, individualiste » (Femme, 26-34 ans, aide médico-psychologie, vote non déclaré) ; « Gentille commune, bon voisinage ouvrier » / « individualiste et chère » (Femme, 26-34 ans, ouvrière, vote non déclaré) ; « Petit village (qualité de vie) proximité de Perpignan (commodités) » / « manque de plan d'urbanisme cohérent, pas de transports en commun » (Femme, 18-25 ans, étudiante en M2 Histoire, électrice de F. Bayrou) ; « Village où il fait bon vivre, tourné vers l'avenir, vivant et sympathique » / « nécessaire pour l'économie de la région mais avec la crainte que Perpignan devienne une ville trop importante » (Femme, 65 ans et plus, cadre retraitée, électrice de F. Bayrou) ; « Beaucoup d'association, commune active, tissu social ++ » / « trop grand, impersonnel » (Femme, 65 ans et plus, enseignante, électrice de S. Royal) ; « La campagne près de la ville (Perpignan) et de la mer : le rêve ! » / « Perpignan "n'aide pas" les autres villes importantes des PO et c'est dommage » (Homme, 50-64 ans, professeur agrégé retraité, électeur de F. Bayrou).

C'est parmi ce groupe de nouveaux habitants que les votes en faveur de Ségolène Royal (25% contre 22% en moyenne) et de Nicolas Sarkozy (20% contre 17%) sont les plus élevés, et plus largement les suffrages portés sur la candidate socialiste déclinent légèrement à mesure que l'ancienneté résidentielle augmente, passant de 19% chez les autochtones à 25% chez les habitants arrivés depuis moins de 5 ans. On sent toutefois poindre chez certains des inquiétudes quant au développement démographique et résidentiel de leur commune :

« Lotissement mal défini = cité dortoir = étalement urbain = problème banlieue à l'horizontale » / « plutôt bonne » (Homme, 35-49 ans, architecte en cabinet libéral, électeur de F. Bayrou) ; « Celle d'un village assez tranquille avec malgré tout un agrandissement du nombre d'habitants dû aux nouvelles constructions » / « que ça devient de plus en plus difficile de circuler et de se garer » (Homme, 35-49 ans, menuisier, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Image positive de la commune. Peu de changements hormis le lotissement en cours près du cimetière l'avenir dira si ç'aura été une initiative positive » / « bonne image, ville dynamique en constant aménagement (équipements culturels, habitat, plan de circulation) » (Homme, 50-64 ans, cadre de mutuelle, électeur de S. Royal). « Village où il fait bon vivre malgré l'absence de commerce et de pharmacie » / « tentaculaire mais belle ville » (Femme, 65 ans et plus, retraitée, vote non-déclaré).

Figure 6.2. Ancrage communal, perception du contexte résidentiel et choix électoraux

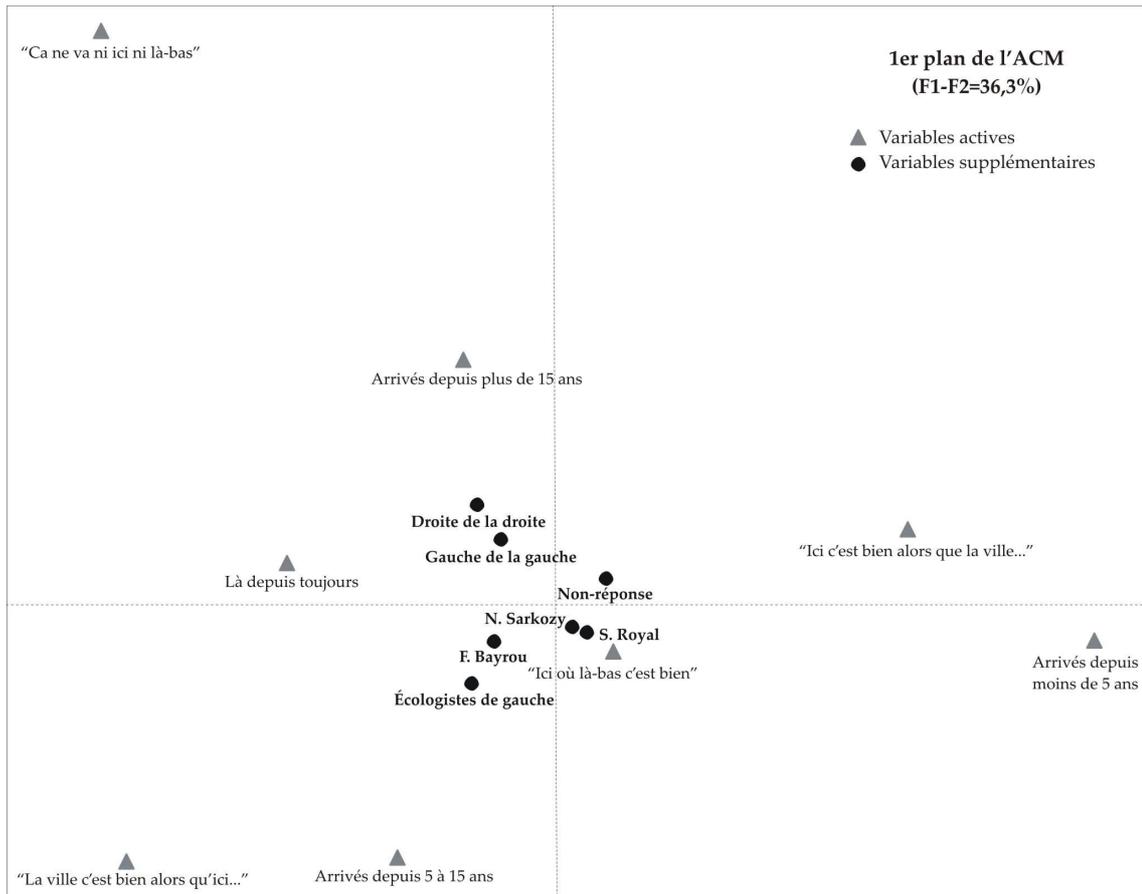


Tableau 6.6. Ancienneté résidentielle, représentations des environnements et votes

	Non réponse	Gauche de la gauche	Écologistes de gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Là depuis toujours	20%*	<b>19%</b>	<b>4%</b>	19%	13%	17%	<b>8%</b>	100%	124
Arrivés depuis plus de 15 ans	<b>30%</b>	6%	2%	21%	<b>15%</b>	<b>17%</b>	<b>9%</b>	100%	391
Arrivés depuis 5 à 15 ans	26%	7%	5%	<b>24%</b>	<b>17%</b>	16%	5%	100%	370
Arrivés depuis moins de 5 ans	<b>28%</b>	<b>9%</b>	2%	<b>25%</b>	13%	<b>20%</b>	5%	100%	240
"Ça ne va ni ici ni là-bas"	23%	<b>20%</b>	3%	19%	15%	7%	<b>14%</b>	100%	96
"Ici c'est bien alors que la ville..."	<b>33%</b>	<b>10%</b>	<b>3%</b>	22%	11%	12%	<b>9%</b>	100%	260
"La ville c'est bien alors qu'ici..."	19%	8%	<b>4%</b>	<b>24%</b>	<b>22%</b>	16%	<b>8%</b>	100%	178
"Ici ou là-bas c'est bien..."	28%	6%	3%	<b>23%</b>	15%	<b>21%</b>	5%	100%	591
Ensemble	27%	8%	3%	22%	15%	17%	7%	100%	1125

\* Lecture : 20% des répondants qui vivent depuis toujours dans leur commune ont choisi de ne pas dévoiler leur vote (non réponse).

Car si l'on considère les votes de ces habitants à l'aune de leurs représentations sur leur environnement résidentiel élargi – qui correspondent au type « ici c'est bien alors que la ville... » – on s'aperçoit que ce sont avant tout les non-réponses qui sont surreprésentées, mais aussi les votes pour la gauche de la gauche (10% contre 8%) et pour la droite de la droite (9% contre 7%). La théorie de Jacques Lévy peut alors sembler séduisante, de sorte que ces habitants dont le système de représentations s'articule autour d'une valorisation de la commune périurbaine (échelle locale) et d'une dévalorisation du mode de vie des grandes villes (échelle plus large) tendraient à voter légèrement plus que la moyenne pour les candidats « tribunitiens ». Mais est-ce suffisant pour parler comme il le fait de « combattants de l'échelle unique » ? Car cela serait oublier un peu vite les propriétés sociales de ce type d'habitants, parmi lesquels figurent plus que dans les autres types des enquêtés issus des milieux populaires et dont les capacités ou les opportunités de mobilité géographique sont parfois réduites comme c'est le cas des chômeurs, des femmes au foyer, des actifs en arrêt maladie ou invalidité ou des employés. Néanmoins, on trouve aussi des surreprésentations des cadres et des professions libérales dans ce type, surreprésentations qui sont difficilement explicables par les déterminants sociaux qui viennent d'être invoqués.

En fait et si dans l'ensemble les habitants qui déclarent une image plutôt négative à propos de la ville-centre voisine, le vote pour la droite de la droite est légèrement plus fréquent, il apparaît difficile d'établir une règle générale qui permettrait d'affirmer que « dans l'ensemble, c'est bien le degré d'urbanité [...] qui constitue le meilleur prédicteur du vote » (Lévy, 2005 : E2, 3a). Car on trouve effectivement des électeurs de la droite de la droite dans la catégorie « ici c'est bien alors que la ville... » (a) mais aussi en nombre plus élevé encore chez ceux pour qui « ici ou là bas c'est bien » (b), et même parmi les habitants qui pensent que « la ville c'est bien alors qu'ici... » (c) :

(a) « Positive » / « négative » (Homme, 35-49 ans, entrepreneur, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Parfaite » / « mauvaise image » (Homme, 35-49 ans, chômeur, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Bien » / « grossière » (Homme, 26-34 ans, ouvrier dans le bâtiment, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Dynamique et jeune » / « sale » (Homme, 35-49 ans, agriculteur, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Très bien » / « changement trop vite » (Homme, 35-49 ans, ébéniste-sculpteur, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Positif » / « un vrai bordel depuis les transformations » (Homme, 26-34 ans, emploi non déclaré, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Une commune où il fait bon vivre » / « c'est trop le bordel tous les jours » (Homme, 26-34 ans, conducteur d'engins TP, électeur de F. Nihous) ; « Commune restée rurale et tranquille » / « beaucoup trop grand, trop de monde » (Homme, 26-34 ans, agriculteur, électeur de F. Nihous) ; « Petite commune rurale et sympa » / « j'y travaille mais heureuse de rentrer le soir à la campagne » (Femme, 35-49 ans, employée dans les assurances, électrice de J.-M. Le Pen) ; « Une image favorable, une commune agréable » / « ville trop peuplée, préférence de ville comme Bellengreville » (Homme, 18-25 ans, étudiant, électeur de F. Nihous) ; « Bonne image mais pas beaucoup de changements » / « trop grande ville pour moi » (Homme, 35-49 ans, ouvrier en usine, électeur de J.-M. Le Pen).

(b) « Très agréable » / « très agréable » (Homme, 50-64 ans, en invalidité, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Excellente » / « excellente » (Homme, 65 ans et plus, ingénieur retraité, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Très animé, très vivant » / « très belle ville » (Femme, 35-49 ans, agent SNCF, électeur de J.-M. Le Pen) ; « commune calme » / « ville propre » (Femme, 50-64 ans, employée, électrice de P. De Villiers) ; « Bonne » / « Encore humaine » (Femme, 65 ans et plus, au foyer, électrice de J.-M. Le Pen) ; « Bonne » / « une image moderne et vivante » (Femme, 50-64 ans, chef d'entreprise, électrice de P. De Villiers) ; « Une très belle image, très familiale » / « excellente, Metz est un peu une ville pilote » (Femme, 50-64 ans, fonctionnaire, électrice de J.-M. Le Pen).

(c) « Mauvaise » / « bonne » (Homme, 26-34 ans, chef d'atelier poids lourd, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Pas intéressant » / « très intéressant » (Homme, 35-49 ans, maçon, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Trop d'habitations » / « plutôt bonne » (Femme, 35-49 ans, au foyer, électrice de P. De Villiers) ; « Bonne image excepté le nombre trop important de constructions qui risque de faire perdre le caractère "rural" de notre commune » / « bonne image » (Femme, 26-34 ans, professeure de l'enseignement supérieur, électrice de P. De Villiers) ; « Agréable mais trop de constructions nouvelles » / « ville agréable mais très sale » (Homme, 35-49 ans, professeur, électeur de F. Nihous) ; « Cité dortoir » / « ville moderne et calme » (Homme, 50-64 ans, agent de maîtrise cadre, électeur de F. Nihous) ; « Manque de convivialité » / « très bonne et ouverte » (Homme, 35-49 ans, routier, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Des changements pas très bien étudiés (routes...) » / « très bien, une très belle ville » (Femme, 50-64 ans, assistante maternelle, électrice de J.-M. Le Pen).

On observe particulièrement ce dernier système de représentations des contextes résidentiels au sein du **troisième groupe** d'électeurs que l'on rencontre dans la partie sud-ouest de la carte factorielle. Et c'est à proximité de la modalité « la ville c'est bien alors qu'ici... » que se situe celle qui décrit les habitants « arrivés depuis 5 à 15 ans ». Au sein de cette catégorie d'arrivants, les habitants âgés de 35 à 49 ans et les membres des classes supérieures et moyennes (chefs d'entreprises, professions libérales, cadres, professions intermédiaires) sont plus nombreux que dans les autres vagues de périurbains, et les suffrages portés sur les écologistes de gauche (4% contre 3% dans l'échantillon), la représentante du PS (24% contre 22%), et surtout le candidat du Modem (22% contre 15%) sont plus fréquents. Dans une certaine mesure, on peut concevoir ce groupe comme une sorte de nouvelle génération d'« aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984, 2a) dans le prolongement chronologique du groupe précédent qui était, pour mémoire, composé d'habitants arrivés depuis moins de 5 ans et qui ne tarissaient que rarement d'éloges sur leur nouvelle commune à l'époque. Or ce troisième groupe compte d'une part des parents d'adolescents (et notamment des mères de famille) qui trouvent que, finalement, le périurbain n'est pas un lieu de vie si adapté que cela quand les enfants grandissent parce que la commune ne leur offre pas assez d'équipements ou de services (d) ; et d'autre part des habitants qui scrutent les changements en cours et voient parfois d'un mauvais œil l'arrivée des nouvelles familles et des adolescents en question (e), autant de sentiments potentiellement contradictoires mais qui fondent pourtant les représentations plutôt négatives portées sur la commune de résidence une fois quelques années vécues sur place :

(d) « Pas de bus de ville : difficile pour les ados pas d'activités » / « assez bonne » (Femme, 50-64 ans, enseignante, électrice de F. Bayrou) ; « Manque d'investissement pour les jeunes et le sport » / « très positive » (Femme, 35-49 ans, professeur des écoles, électrice de F. Bayrou) ; « Pas assez d'attractivité pour les jeunes et trop pour les anciens » / « accueillante » (Femme, 26-34 ans, en invalidité, électrice d'A. Laguiller) ; « Un maire pas très compréhensif ni ouvert au changement » / « ville amenée à se développer » (Femme, 26-34 ans, secrétaire médicale, électrice de S. Royal) ; « Commune plutôt accueillante mais sans gde activité, l'ADSL c'est pour quand ?? » / « agréable, plutôt dynamique » (Femme, 50-64 ans, formatrice PAO, électrice de S. Royal) ; « Déçue des choix réalisés qui ne tiennent pas assez compte des administrés » / « globalement positive » (Femme, 35-49 ans, enseignante, électrice de S. Royal) ; « Commune en expansion (nombreuses constructions). Les infrastructures (écoles) doivent suivre » / « active » (Femme, 35-49 ans, fonctionnaire assistante de gestion, électrice de S. Royal) ; « Commune très rurale assez dynamique autour des enfants (école). En revanche pas assez dynamique ni "rassembleuse" pour les adultes, tout au moins les nouveaux habitants » / « ville à taille humaine, rapidement accessible » (Femme, 35-49 ans, conseillère ANPE, électrice de S. Royal) ; « Dommage que nous ayons perdu notre école maternelle » / « c'est grand » (Femme, 35-49 ans, secrétaire commerciale, électrice de S. Royal) ; « Une bonne image mais certains changements nous attriste et nous mettent en colère (fermeture de classe par exemple) » / « bonne image »

(Femme, 35-49 ans, assistante maternelle, électricienne de N. Sarkozy) ; « Pas de changements, mauvaise gestion, élus dépassés » / « commune essayant de bouger mais avec des lourdeurs » (Homme, 35-49 ans, cadre dirigeant, électeur de F. Bayrou).

(e) « Augmentation du nombre de jeunes et augmentation de la petite délinquance » / « centre ville plus agréable, augmentation d'immeubles de standing, nouveaux quartiers » (Femme, 35-49 ans, infirmière, électricienne de J. Bové) ; « Cadre se dégrade doucement avec multiplication des maisons individuelles genre "phénix" » / « ça s'améliore » (Homme, 35-49 ans, Professeur enseignement supérieur, électeur de S. Royal) ; « Très bonne commune mais il faudrait arrêter les lotissements qui dénaturent la ville » / « ville très agréable » (Femme, 35-49 ans, négociatrice commerciale, électricienne de N. Sarkozy) ; « Beaucoup trop de constructions » / « ville dynamique mais trop bourgeoise » (Femme, 35-49 ans, manipulatrice d'électrocardiologie, électricienne de F. Bayrou) ; « Pas assez impliquée auprès des jeunes et des enfants » / « très bien » (Homme, 35-49 ans, commercial, électeur de J. Bové) ; « Trop de constructions pavillonnaires » / « pas beaucoup de changements » (Femme, 35-49 ans, bibliothécaire, électricienne de S. Royal) ; « Beaucoup d'urbains qui arrivent » / « intérêt pour les nouvelles scènes musicales » (Femme, 35-49 ans, Prof des écoles, électricienne de J. Bové) ; « Petite commune avec peu de changement sauf accroissement de population » / « métropole régionale dense, moderne et argentée » (Homme, 35-49 ans, cadre à la poste, électeur de S. Royal) ; « Expansion péri-urbaine » / « inaccessible » (Homme, 35-49 ans, agent EDF, électeur de S. Royal) ; « Changements qui s'avèrent aller dans le sens du développement périurbain » / « ville de plus en plus dynamique, structures avant-gardistes (nouvelle gares, cargo, nouvel espace SMN) » (Femme, 35-49 ans, assistante maternelle, vote non-déclaré).

Le **quatrième et dernier groupe** de périurbain est celui qui renvoie aux modalités de variables situées dans le quart nord-ouest du plan factoriel. Il regroupe les habitants les plus enracinés localement, c'est-à-dire ceux qui sont « arrivés depuis plus de 15 ans » ou qui sont « là depuis toujours », et qui considèrent que « ça ne va ni ici ni là-bas ». Ils entretiennent donc les représentations les plus négatives ou pessimistes à l'égard des contextes géographiques dans lesquels ils évoluent. Lorsque l'on analyse attentivement le tableau 6.6 et que l'on observe quelques caractéristiques sociales de ces habitants, ce sont en fait deux sous-populations assez différentes qui apparaissent. On trouve en effet des jeunes de 18 à 25 ans qui ont généralement déclaré être là « depuis toujours » et trouvent que « la ville c'est bien alors qu'ici... »<sup>206</sup>. Ce sont en fait des étudiants qui fréquentent voire habitent la ville-centre voisine et bénéficient de son offre de service diversifiée, mais votent chez leurs parents qui partagent d'ailleurs leurs représentations négatives sur les équipements de la commune, comme on vient de le voir. C'est ce qui explique que dans le plan factoriel, la modalité « là depuis toujours » soit partiellement attirée par « la ville c'est bien alors qu'ici... », et que les variables supplémentaires décrivant les votes pour les écologistes de gauche et pour F. Bayrou – deux options électorales surreprésentées chez les jeunes et les étudiants comme on l'a montré dans le chapitre précédent – soient localisées dans la partie gauche du plan :

« Espace très en marge au niveau du progrès (ADSL) » / « positive » (Femme, 18-25 ans, étudiante en BTS commerce international, électricienne de F. Bayrou) ; « De pire en pire, aucun changement pour les jeunes, beaucoup d'argent dépensé inutilement » / « ville plus dynamique et écologique (tram) » (Femme, 18-25 ans, étudiante en LLCE, électricienne de S. Royal) ; « Pas très bonne, les personnes s'occupant de la commune (maire...) ne font vraiment rien de bien pour nous !! » / « belle ville, augmentation des pistes cyclables = bonne idée mais politique pour les jeunes NUL ! » (Homme, 18-25 ans, étudiant, électeur de S. Royal) ; « Moyen, les transports à améliorer » / « en développement » (Femme, 18-25 ans, lycéenne, électricienne de N. Sarkozy) ;

<sup>206</sup> Ces enquêtés n'ont cependant pas fait référence à leurs parents en répondant à la question A5, ce qui explique qu'ils n'aient pu être repérés puis exclus du champ de l'analyse comme les autres dans ce cas.

« Village sympa entre la ville et la mer. Trop de lotissements lui retirent son petit côté campagne que j'aimais beaucoup » / « une ville sympa où je trouve tout ce dont j'ai besoin » (Femme, 18-25 ans, étudiante pour devenir kiné, électrice de F. Bayrou) ; « Un peu mort et il manque d'animation, manque de bus, peu de choses proposées » / « sympathique » (Femme, 18-25 ans, étudiante en physique, électrice de F. Bayrou) ; « Potigny recommence à attirer des jeunes, dommage que tout se situe dans la rue principale » / « trop bruyant mais distrayant » (Femme, 18-25 ans, en congé parental, électrice de J. Bové) ; « On était mieux avant l'arrivée des nouveaux lotissements » / « bonne » (Homme, 18-25 ans, étudiant en communication, électeur d'O. Besancenot).

Si les 18-25 ans sont surreprésentés au sein de la tranche des habitants qui sont « là depuis toujours », c'est aussi le cas des plus de 65 ans. Plus largement et en raison de la place des cycles de vie dans les trajectoires résidentielles, les habitants âgés de plus de 50 ans sont également plus nombreux que les autres parmi les « arrivés depuis plus de 15 ans ». Dans ce dernier sous-groupe d'électeurs périurbains, ce sont aussi les ouvriers qualifiés et non qualifiés, les agriculteurs et autres petits indépendants qui sont surreprésentés. Issus de mondes populaires, ces habitants les plus autochtones ont vu changer progressivement leur commune, estimant que la trajectoire d'évolution prise par celle-ci n'est pas la bonne, tout en ayant une image négative de la situation de la ville-centre voisine, notamment dans le cas de Perpignan, qu'ils tiennent parfois pour responsable de la dégradation de leur environnement résidentiel immédiat. Là, ce sont les votes non déclarés, les suffrages pour la gauche de la gauche (19% chez ceux qui sont « là depuis toujours » et 20% pour ceux qui trouvent que « ça ne va ni ici ni là-bas », contre 8% dans l'échantillon complet) et la droite de la droite (19% chez ceux qui sont « là depuis toujours » et 14% pour ceux qui trouvent que « ça ne va ni ici ni là-bas », contre 7% dans l'échantillon complet) qui sont fortement présents :

« Pas assez de loisirs pour les jeunes et les grands, la commune organise des concours et pour des raisons X ou Y les retire, les gens prennent plaisir à participer et sont déçus du retrait des loisirs » / « trop de mouvement et trop de bazar systématiquement on catalogue les gens dans des cases en ce qui concerne les agences de location et on vous met à la Guérinière et à la Grâce-De-Dieu ou autre du moment qu'on se débarrasse de nous » (Homme, 35-49 ans, ouvrier, électeur d'A. Laguiller) ; « Les changements sont mauvais » / « ville de rats » (Homme, 35-49 ans, employé de l'administration, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Village à nettoyer au Kärcher » / « image dérangeante » (Homme, 50-64 ans, animateur commercial, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Difficile de faire évoluer les mentalités dans un village de 1300 âmes » / « beaucoup de changements en matière de circulation routière, pas forcément une bonne chose » (Homme, 35-49 ans, fonctionnaire de police, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Ça se construit beaucoup c'est dommage » / « trop de monde et de bruit » (Homme, 18-25 ans, ouvrier dans le BTP, électeur de F. Bayrou) ; « De plus en plus moche, cela ne représente pas la campagne que j'ai connue » / « pas propice au stationnement » (Femme, 50-64 ans, allocataire de l'ASS, électrice d'O. Besancenot) ; « À améliorer » / « pas terrible : quartiers ghetto (Saint Jacques, Vernet...) » (Homme, 35-49 ans, artiste, vote non-déclaré) ; « Bonne image générale mais quelques désagréments sécuritaires et vandalisme » / « changement trop rapide Caen ressemble de plus en plus à Paris » (Femme, 26-34 ans, secrétaire, électrice d'O. Besancenot) ; « Une commune qui a besoin d'un sacré nettoyage » / « non réponse » (Femme, 35-49 ans, ouvrière, électrice d'A. Laguiller) ; « C'est de pire en pire, pas assez de respect » / « image négative » (Homme, 18-25 ans, lycéen en bac pro électronique, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Doucement mais sûrement... » / « Perpignan est devenu comme Paris et ses cités du 93 » (Homme, 35-49 ans, chef d'entreprise, vote non-déclaré).

L'ancienneté de l'ancrage résidentiel de ces habitants, leurs propriétés sociales et leurs choix électoraux suggèrent qu'« il faudrait aussi prendre en compte une troisième catégorie, elle aussi plutôt modeste mais moins mobile, qui constitue une sorte de "fond de population" de ces zones autrefois rurales. » (Andrieu, Lévy, 2007, 3a). Or le fait que ces habitants votent plus que les autres pour les candidats « tribunitiens »

(pour reprendre le vocabulaire de ce dernier) montre que ce ne sont pas nécessairement les nouveaux arrivants censés fuir les villes qui votent ainsi, ce qui souligne la pertinence des enquêtes contextualisées par rapport aux approches surplombantes mobilisant seulement des données agrégées. Cela tend également à confirmer les premières hypothèses d'un des géographes du groupe ADRET qui avançait dès la fin des années 1990 que :

« Les scores relativement importants dont bénéficie le FN dans ce type de communes s'expliquent peut-être également par le sentiment de dépossession qu'éprouveraient certains habitants de souche vivant cet afflux de populations étrangères comme une aliénation de leur identité locale (cet afflux se traduisant parfois pour les autochtones par la perte du pouvoir politique municipal). Le changement sociologique ayant affecté ces communes serait perçu, par certaines personnes (notamment les plus âgées) comme un véritable bouleversement de leur cadre de vie et de leurs repères et pourrait bien provoquer une réaction de rejet et de crispation se traduisant politiquement par un vote d'extrême droite » (Fourquet, 1997 : 114, 3a).

Braconnier insiste également sur la place cruciale des trajectoires résidentielles des classes populaires dans la construction localisée des dispositions politiques et des votes qui en découlent, notant que :

« Si notre enquête aux Cosmonautes fournit des éléments à l'appui de cette thèse, nous en avons trouvé également dans une enquête ethnographique plus ancienne réalisée par Jonathan Rieder dans la zone résidentielle de Canarsie, au Nord-Est de Brooklin, un quartier de la petite classe moyenne blanche que le sociologue qualifie significativement de *houseproud neighborhood* et dont la population cherche à préserver la qualité en maintenant à l'écart les populations pauvres et noires. En réalité, seule une dizaine de familles afro-américaines est parvenue à s'installer, dans les années 1970, à Canarsie, mais les habitants ont en permanence l'impression d'être soumis à un risque "d'invasion". L'enquête montre bien l'importance prise par la trajectoire résidentielle des habitants dans l'entretien de cette peur. Les habitants, tous propriétaires de leur logement, sont d'autant plus attachés à la qualité de leur environnement résidentiel que la plupart sont issus de milieux très populaires et ont grandi dans des ghettos situés à proximité, où leurs parents étaient locataires. Ils ont sacrifié beaucoup pour que leurs enfants grandissent dans un environnement de meilleure qualité. [...] La conversion politique locale vient donc des ouvriers et des petits commerçants, dont la maison constitue le signe majeur de réussite sociale. Mais, bien plus que la propriété par elle-même, c'est le fait de vouloir arrêter le temps dans des environnements marqués par des bouleversements de leur équilibre sociodémographique qui alimente les attitudes xénophobes et les votes qu'elles peuvent motiver » (Braconnier, 2009 : 66-67, 1b).

Les classes populaires sont cependant loin d'avoir le monopole de telles visions des évolutions locales. Si les mots employés pour dire le mécontentement ne sont pas les mêmes, tout comme les bulletins choisis dans l'isoloir, une partie des membres des classes supérieures ou des retraités notent également l'ampleur des transformations qui affectent selon eux leur environnement résidentiel, et qui pourraient menacer leur tranquillité sur place dans des communes socialement homogènes (notamment à Mathieu ou à Peltre) :

« Un bourg authentique qui a grandi trop vite, perte de son image » / « tissu industriel pauvre » (Homme, 50-64 ans, commercial, électeur de F. Bayrou) ; « Ce n'est plus un village (dortoir), mais en 35 ans, c'est devenu une ville encerclée par les routes, etc. » / « peu de changements, très peu de culturel que du commercial

!!! » (Femme, 65 ans et plus, enseignante retraitée, vote non-déclaré) ; « *La proximité de Metz transforme le village en village dortoir* » / « *dynamisme très modéré* » (Homme, 50-64 ans, ingénieur, électeur de F. Bayrou) ; « *Positif avec cependant le regret de voir l'aspect rural disparaître* » / « *positif à condition de rester une capitale provinciale et de ne pas devenir une banlieue éloignée de Paris* » (Homme, 50-64 ans, DR CNRS, électeur de N. Sarkozy) ; « *Le phénomène de banlieue de Caen s'accroît trop* » / « *non-réponse* » (Femme, 65 ans et plus, dentiste retraité, électrice de F. Bayrou) ; « *Petite commune rurale en 1970 (450 habitants) commune dortoir en 2000 (1500 habitants)* » / « *non-réponse* » (Homme, 50-64 ans, employé SNCF retraité, électeur de S. Royal) ; « *La proximité de Metz transforme le village en village dortoir* » / « *dynamisme modéré et espaces verts appréciés* » (Homme, 50-64 ans, ingénieur, électeur de F. Bayrou).

Au total et si l'on pense le périurbain comme une forme de contexte résidentiel spécifique, **l'étude détaillée des trajectoires des habitants offre des éclairages originaux et importants à ceux qui souhaitent comprendre les votes que l'on y observe sans a priori normatifs.** S'il est de ce point de vue utile de dégager des tendances générales qui permettent de relativiser la cohérence du socle empirique de certains travaux, le dernier exemple montre bien qu'une telle approche admet toutefois des limites. Il n'est en effet pas difficile de comprendre que la perception d'un contexte communal (ou « régional » si l'on retient l'exemple des images de la ville-centre de Perpignan) ne prend de sens que localement puisque ce n'est pas du même contexte qu'il s'agit. Parallèlement et parce que les vagues successives d'arrivées sont socialement très différenciées, être un pionnier de la périurbanisation de la commune de Mathieu ou arriver dans les années 1990 dans celle d'Anctoville n'a pas du tout la même signification sociale. Il est pour cela impérieux d'explorer les effets de contextes communaux et régionaux en tentant de les quantifier puis de rechercher les dynamiques sociales qui en sont à l'origine.

## 2. MESURER LES EFFETS DE CONTEXTE ET LEURS FONDEMENTS SOCIAUX ?

Si elles sont aujourd'hui extrêmement minoritaires au sein des études électorales françaises, les approches « environnementales », « contextuelles » ou « écologiques » qui cherchent à comprendre les effets électoraux des lieux dans lesquels évoluent les individus n'en sont pas moins anciennes et diversifiées, sans qu'elles s'opposent pour autant (Braconnier, 2009, 1b)<sup>207</sup>. Cette dernière recherche montre ainsi qu'aux Etats-Unis, c'est au moment où le modèle de l'électeur stratège tend à s'imposer que les effets de contexte sont justement mis en avant, de sorte que les places successivement occupées par ces courants de recherche sont fortement tributaires de la structuration des champs scientifiques disciplinaires et nationaux, ce que l'on a également souligné dans la première partie :

« Elles [les recherches de Miller] sont pourtant au point de départ d'une effervescence scientifique qui va faire de ces analyses auxquelles on associe le plus souvent le qualificatif de "contextuelles", le creuset d'un renouveau de l'analyse électorale américaine, marqué par deux orientations essentielles. La première est celle de la réhabilitation, aux États-Unis, des travaux réalisés à Columbia, qui passe par la transposition environnementale du modèle mis au point par Lazarsfeld et ses collègues. Même si les discussions sont constituées en véhicules privilégiés

<sup>207</sup> Sur cette question, se référer au bilan pluridisciplinaire très complet dressé par Braconnier dans son HDR.

de l'influence électorale, les enquêtes de terrain consacrées au voisinage montrent qu'elles se produisent dans un cadre très structuré de relations sociales qui alimente essentiellement de la conformité politique en matière d'orientations et de l'entraînement en matière de participation. Cette tradition d'analyse met donc en évidence des déterminants proprement environnementaux du vote. La seconde orientation, plus tardive, "libère" au contraire la parole échangée des groupes dans lesquels on l'avait vu circuler jusque-là. Les échanges de mots entre quasi inconnus, qui se produisent au coin de la rue, sont crédités d'une capacité à créer de la participation politique comme de la volatilité électorale. Dans cette configuration, les environnements, par les occasions de rencontres qu'ils ménagent, libèrent les individus de l'emprise des groupes primaires auxquels ils appartiennent » (Braconnier, 2009 : 72, 1b).

En France et dès les années 1970-80, des politistes comme Derivry et Dogan ou encore Michelat prêtent une attention précoce aux contextes sociaux et/ou politiques dans lesquels évoluent les individus. Dans un article sur les choix électoraux des petits commerçants et des artisans, Michelat et Mayer montrent ainsi que si c'est bien à droite que se situe politiquement la grande majorité des membres de cette catégorie, cette relation varie selon « le type de société dans laquelle ils vivent et selon la position qu'ils occupent entre les forces sociales et politiques du département » (Mayer, Michelat, 1981 : 521, 3a). Et bien que l'échelle du département ne soit évidemment pas la plus adaptée pour cerner l'environnement qui pèse le plus sur les pratiques des individus, c'est bien l'importance accordée aux contextes qu'il faut saluer dans une perspective historiographique, d'autant plus que l'un des auteurs avait lui-même souligné ce problème, qui est avant tout un problème de disponibilité d'accès aux données agrégées (Michelat, 1975, 3a). Quelques décennies plus tard et à la faveur des progrès enregistrés en matière de traitements quantitatifs de l'information (spatiale), **ce sont les géographes britanniques qui**, sous l'impulsion de Charles Pattie et de Ron Johnston, **revisitent ces questions grâce au développement des techniques d'analyses dites multiniveaux**. Dérivées des sciences de l'éducation où elles permettent par exemple de déterminer si la réussite scolaire des élèves (décrits par exemple par des variables de niveau individuel comme la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents) est influencée par la classe ou l'école dans lesquelles ils sont scolarisés (ces environnements étant eux-mêmes décrits par des variables contextuelles comme le pourcentage d'enfants d'ouvriers ou de cadres qu'elles accueillent), les méthodes d'analyses multiniveaux offrent des potentialités de recherche extrêmement fécondes dans le domaine de l'analyse électorale<sup>208</sup>. Comme le souligne deux politistes dans le premier article français sur la question, elles autorisent :

« la modélisation simultanée de l'influence sur les comportements de vote, des caractéristiques des électeurs et celles du contexte – dans une acception géographique, temporelle ou systémique – dans lequel ils sont insérés. Cela offre une solution au débat récurrent entre deux traditions de recherche, toutes deux quantitatives, mais dont les résultats se contredisent parfois : l'analyse écologique et l'analyse individuelle du vote » (Jadot, Van Egmond, 2003 : 212, 4c).

---

<sup>208</sup> Par une sorte de paradoxe disciplinaire, ce sont actuellement de jeunes politistes qui testent avec un certain succès ce type de techniques en France (voir notamment : Gombin, 2008, 2009, 4c).

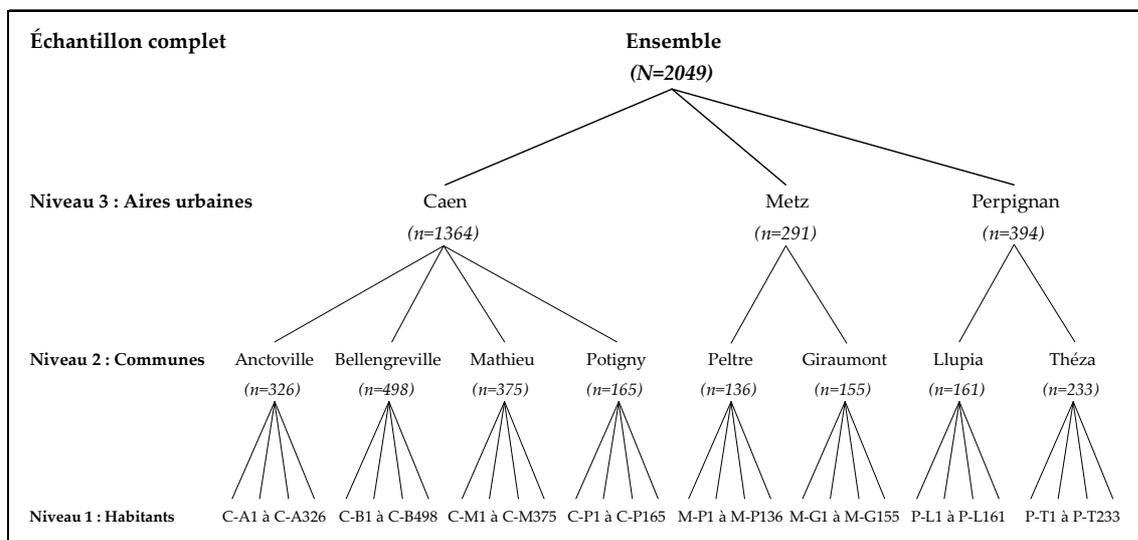
Et le moins que l'on puisse dire c'est que les géographes anglais ont largement exploré les potentialités de telles techniques pour mettre en évidence des effets de contextes régionaux (Pattie, Johnston, 1990, 1998, 3a ; Tunstall *et al.*, 2000, 3a) et surtout locaux (entres autres : Pattie, Johnston, 2001 ; Johnston *et al.*, 2001, 2002, 2004, 1a) en manifestant souvent une attention aux dynamiques sociologiques pouvant expliquer ces effets d'entraînement locaux (Pattie, Johnston, 1999, 2000, 2002, 1a). Le dynamisme de la géographie électorale britannique, déjà relevé par Guillorel (1989, 1a) dans son bilan retraçant « 70 ans de géographie électorale (1913-1983) : Des enfants terribles (Taylor et Johnston) au père fondateur (Siegfried) », s'est donc largement confirmé vingt ans plus tard. Ces chercheurs publient ainsi très fréquemment dans les plus grandes revues de géographie comme *Annals of the Association of American Geographers*, *Environment and Planning A*, *Urban Studies* et bien sûr dans *Political Geography*, mais aussi dans des revues de sociologie électorale ou de science politique comme *Electoral Studies* ou *Political Studies*. La géographie électorale hexagonale fait de ce point de vue pâle figure, à l'exception d'un petit groupe réuni autour de Bussi qui produit régulièrement, suite aux principales consultations électorales françaises, des analyses dans *Cybergéo* et *M@ppemonde* ainsi que plus ponctuellement dans la *Revue Française de Science Politique*. Mais ce décalage renvoie aussi aux poids respectifs des questions électorales dans les contextes nationaux et si on tient compte de cet élément, l'écart n'est finalement pas si accusé qu'il n'y paraît sur un plan strictement quantitatif.

En fait, **la principale différence, qui frappe à la lecture de ces contributions récentes de géographes, tient surtout dans la nature des données utilisées et des méthodes pour les traiter.** De l'autre côté de la Manche, les données individuelles dominent via les analyses secondaires de baromètres nationaux tandis que les cartes sont presque absentes, sans que les données agrégées ne soient oubliées pour autant puisqu'elles sont utilisées en tant que paramètres contextuels qui permettent un « contrôle écologique des données de sondage » tel que Juan Linz le promouvait (Braconnier, 2009, 1b). Côté français, la situation est radicalement inverse puisque les données agrégées dominent de manière écrasante et sont traitées exclusivement par des procédés cartographiques, alors que les données individuelles ne sont presque jamais mobilisées, à l'exception notable de la thèse de Girault (2000, 1a), qui ne les resitue cependant que sur un mode assez qualitatif par rapport aux environnements politiques où elles ont été collectées. Et lorsque des données individuelles d'enquêtes nationales, en l'occurrence le BPF 2007, sont utilisées dans une telle perspective (Fourquet, 2007, 3a), c'est l'échelle régionale qui est utilisée alors qu'elle n'est que peu pertinente pour approcher le contexte résidentiel dans lequel évoluent les individus, et c'est pour mieux projeter sur l'espace géographique, les théories en vogue développées par la science politique dominante, ce que révèle très bien le titre de la note de recherche en question : « Régions "ouvertes" versus régions "fermées" : un clivage spatial non sans influence sur la géographie électorale ». Il est donc intéressant d'explorer ces questions en France dans une autre perspective, et c'est à ce projet que tente modestement de contribuer ce deuxième moment du chapitre.

## 2.1. Comment quantifier le niveau scalaire le plus déterminant sur les pratiques électorales ?

Une des premières questions que l'on peut se poser, comme le montre la discussion qui vient d'être proposée, porte sur **l'échelle géographique que l'on peut considérer comme la plus adaptée** pour saisir le contexte résidentiel qui joue sur les pratiques électorales individuelles. Pour cela, on peut imaginer que l'architecture hiérarchique et emboîtée (des individus habitant dans des communes situées dans des aires urbaines : figure 6.3) qui structure la collecte des questionnaires « sortie des urnes » de la thèse permet d'envisager une analyse multiniveaux.

Figure 6.3. Structure géographique emboîtée et effectifs de l'échantillon de questionnaires



Or si c'est effectivement le cas de la structure des données, cela revient à oublier que d'un point de vue méthodologique :

« Il y a tout de même des conditions un peu exigeantes à remplir, non pas quant à la structuration qui lie les différents niveaux mais quant aux nombres respectifs d'individus et d'entités dont il faut disposer. Ce critère d'application de la méthode est d'autant moins évident qu'il n'y a pas d'accord dans la littérature entre les différents auteurs, pourtant tous régulièrement praticiens. Peut-être parce que d'une discipline à l'autre, entre sciences de l'éducation, épidémiologie, sociologie et science politique [on notera, comme souvent dans ce genre d'énumération, l'absence de la géographie alors que son objet peut *a minima* être défini comme l'étude de la différenciation spatiale de différents phénomènes] les mécanismes étudiés sont très différents et que les difficultés à rassembler des données existantes en analyse secondaire ou à en construire lors d'un plan d'enquête original divergent complètement. [...] Il faut donc un compromis entre le nombre d'unités de niveau inférieur (pour obtenir une estimation fiable de la variance intra-groupes) et le nombre d'unités de niveau supérieur (pour obtenir une estimation fiable de la variance inter-groupes). Cela est difficile : si l'on réduit le nombre de lieux pour disposer d'une estimation plus fiable des relations individuelles au sein de chaque lieu, on ne dispose plus d'unités territoriales en nombre suffisant pour modéliser l'impact du contexte. À l'inverse, si l'on réduit le nombre d'individus en chaque lieu pour

disposer de plus de contextes différents, on ne dispose plus d'une variation suffisante au regard des variables explicatives au sein de chaque unité territoriale. Le cas le plus inapproprié consiste en plusieurs centaines voire quelques milliers d'individus dans seulement 5 ou 10 unités de niveau supérieur » (Jadot, Van Egmond, 2003 : 240, 4c).

Et c'est justement selon une telle distribution, inadaptée, que les questionnaires de la thèse sont répartis dans les unités géographiques de niveau supérieur où ils ont été collectés, ce qui rend impossible la mise en œuvre d'une analyse multiniveaux. C'est donc une autre démarche qui a été choisie pour rendre compte du poids quantitatif des niveaux scalaires de contextes sur les pratiques individuelles.

### *Le recours à l'ACC, une technique issue des sciences de l'environnement*

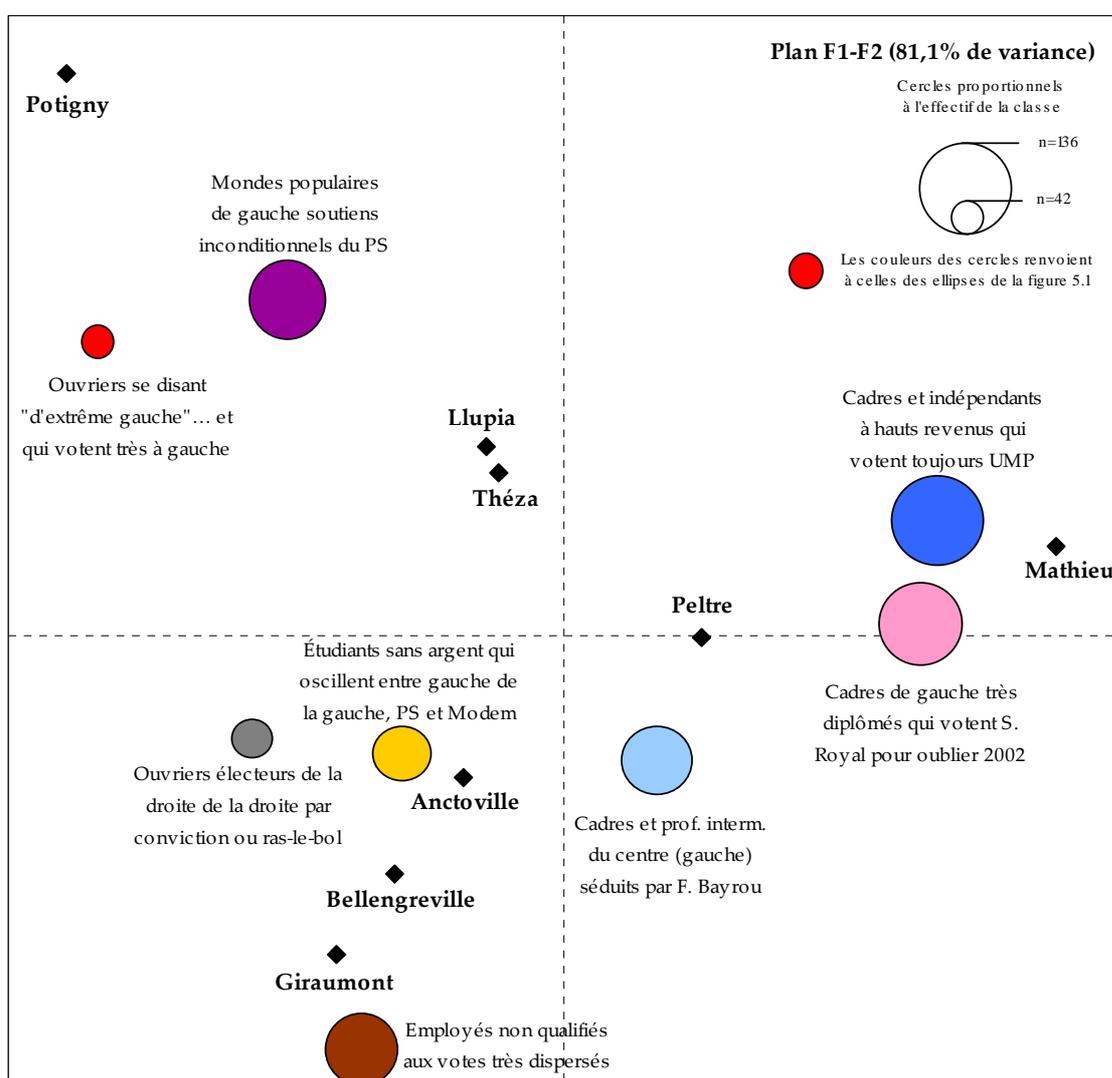
Avant de présenter puis de tester cette technique, il existe cependant une manière plus simple de procéder en repartant de la fin du chapitre précédent. La typologie des électeurs périurbains proposée en conclusion du chapitre précédent (figure 5.2) débouche en effet sur l'idée que les sites d'enquêtes projetés comme variables supplémentaires dans le plan de l'ACM y occupent des positions très différentes. Cette donnée montre que certains types d'électeurs sont localisés préférentiellement dans certaines communes étudiées, sans que l'on puisse pour autant déterminer si cette distribution est due au hasard ou si c'est le fait de résider dans telle ou telle commune qui influence les choix électoraux de ses habitants. Pour étudier les relations entre les sites d'enquête et les huit types d'électeurs dégagés, on peut dans un premier temps procéder à une AFC du tableau croisant les huit sites et les huit types d'électeurs. Les deux premiers plans de cette AFC permettent d'avancer progressivement dans le raisonnement (figure 6.4).

Le test du khi<sup>2</sup> indiquant une probabilité quasiment nulle que la relation observée soit due au hasard (*p-value* inférieure à 0,01%), on peut affirmer que la répartition des types d'électeurs est très dépendante de leur commune de résidence. L'axe 1, qui rend compte de près des deux-tiers de l'inertie totale, oppose les sites d'enquêtes les plus populaires dans la partie gauche du plan (comme Potigny ou Giraumont qui forment une paire de communes dans la conception de la démarche comparative construite à la fin du chapitre quatre) aux communes dont les habitants sont les plus riches dans la moitié droite de la carte factorielle (c'est le cas de Mathieu et Peltre qui constituent un autre couple de communes), les autres se situant en position intermédiaire. L'AFC n'autorise cependant qu'une lecture qualitative des positions des sites d'enquêtes et des types d'électeurs, et les contextes dans lesquels vivent les électeurs n'exercent donc pas d'influence sur la localisation des catégories d'électeurs dans le plan factoriel.

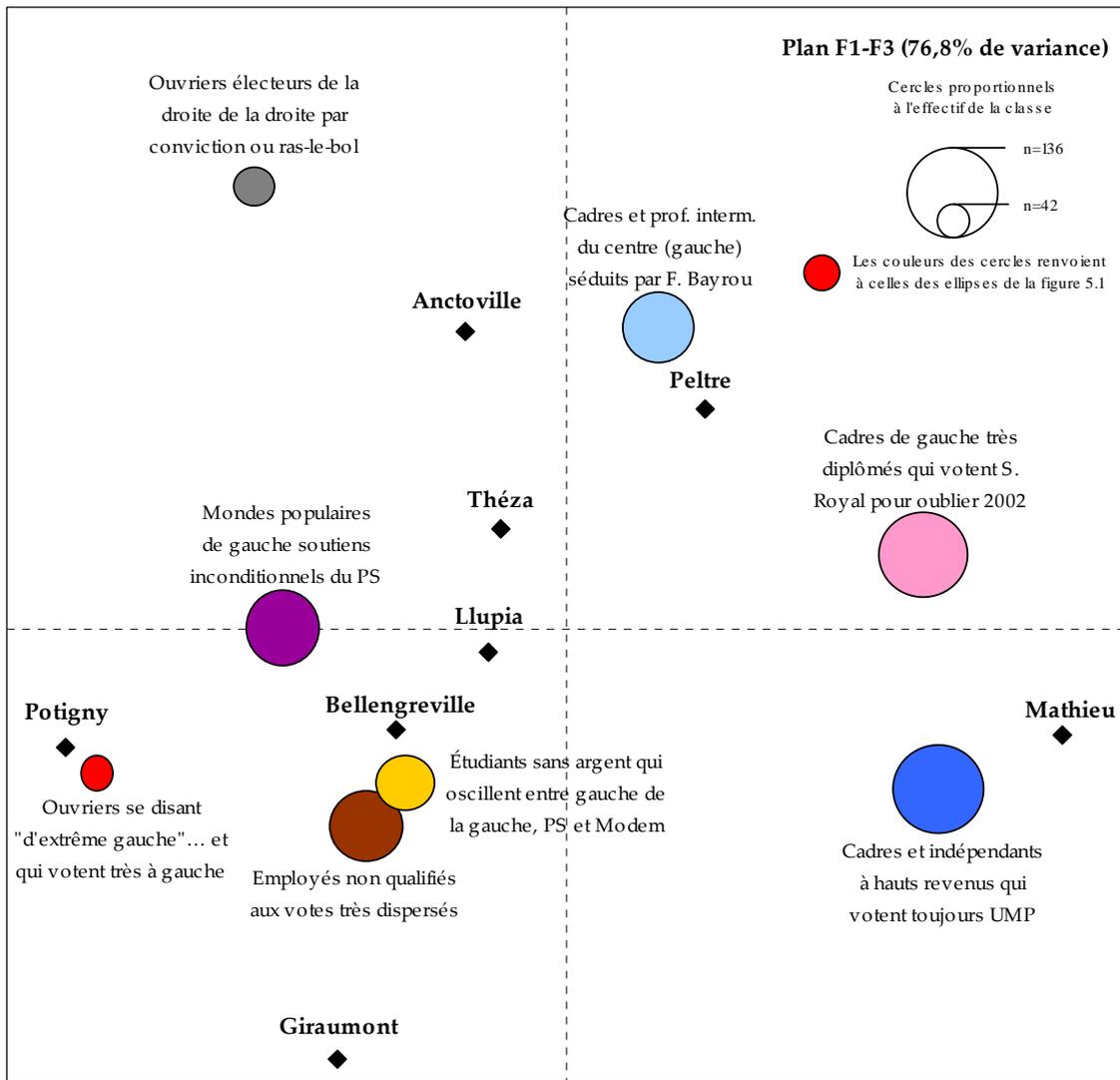
**C'est à ce stade que l'Analyse Canonique des Correspondances (ACC) se révèle précieuse.** Cette technique a été initialement développée par des écologues (Ter Braak, 1986, 4c) pour étudier dans quelle mesure des relevés d'espèces animales ou végétales en plusieurs sites de prélèvement sont influencés par des paramètres dits mésologiques, qui décrivent les caractéristiques de l'environnement de ces sites

(altitude, structure de la végétation, etc.)<sup>209</sup>. Une telle technique, dite « d'ordination sous contrainte » correspond en fait à une AFC où les positions des espèces sont soumises à une contrainte via les relations qu'elles entretiennent avec les variables mésologiques. En ce sens, il s'agit donc d'une combinaison de la régression multiple et de l'analyse des correspondances (Bouxin, 2008 : 11, 4c). Et l'on voit aisément comment une telle technique peut être transposable, à titre exploratoire, à l'étude de l'influence des contextes résidentiels sur les attitudes électorales des habitants.

Figure 6.4. Où il apparaît que les types d'électeurs sont étroitement liés aux sites d'enquête



<sup>209</sup> Il est intéressant de voir apparaître le terme « mésologique » ici au regard de son usage récent en sociologie électorale (voir l'introduction de cette troisième partie).



En se préservant de toute propension à la naturalisation des phénomènes sociaux, on peut ainsi considérer les types d'électeurs comme des « espèces », les communes d'enquête comme des sites de prélèvement, et les indicateurs sociaux et politiques qualifiant les contextes résidentiels comme autant de variables mésologiques.

Dans la mesure où les utilisateurs de cette technique préconisent de **limiter le nombre de variables décrivant l'environnement des sites** afin de faciliter l'interprétation de leurs effets sur la répartition des espèces, il a fallu procéder en plusieurs étapes. D'abord et pour obtenir des variables synthétiques afin de qualifier les contextes communaux et régionaux (aires urbaines), des analyses factorielles (ACP) ont été utilisées en tant que technique de réduction de l'information. Compte tenu des résultats obtenus jusqu'ici, les variables qui ont été retenues sont la structure par âge, la catégorie socioprofessionnelle et les résultats des différents courants politiques lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002<sup>210</sup>. Le problème est qu'à la différence des

<sup>210</sup> Le choix du scrutin de 2002 peut ici surprendre dans la mesure où l'on s'intéresse au comportement des habitants à l'occasion du scrutin en 2007. Deux raisons importantes ont motivé une telle attitude. Le scrutin de

sciences de la nature ou de l'environnement, où l'on peut trouver facilement des variables « mésologiques » fondamentalement différentes des espèces dont on teste la répartition entre sites, les trois variables introduites dans les ACP dont les scores factoriels servent à qualifier les contextes font ici partie de celles que l'on a utilisées, parmi une dizaine d'autres, dans la typologie des électeurs périurbains. Autrement dit, on ne peut exclure un raisonnement tautologique qui consisterait à constater à l'arrivée des relations faussées par un biais introduit au départ. Ce risque invite donc à une grande prudence dans cette analyse dont le statut ne saurait être qu'exploratoire.

Ces trois variables ont ensuite été introduites successivement dans deux ACP. Pour obtenir des variables synthétiques (scores factoriels) décrivant le contexte où vivent les électeurs à l'échelle *communale*, la première a été réalisée sur les 538 communes des trois aires urbaines, puis on a attribué à chacune des communes d'enquête ses coordonnées sur les deux premiers axes (qui condensent un peu plus du quart de la variance). Suivant le même principe et pour obtenir des variables synthétiques (scores factoriels) décrivant le contexte où vivent les électeurs à l'échelle de *l'aire urbaine*, la seconde ACP a été effectuée sur les 78 aires urbaines étudiées dans le chapitre trois, puis on a affecté à chaque commune d'enquête les coordonnées factorielles de l'aire urbaine à laquelle elle appartient (là encore ce sont les deux premiers axes, qui synthétisent la moitié de l'inertie totale, qui ont été conservés).

À l'arrivée, les données se présentent sous la forme du tableau 6.7 dans lequel les communes d'enquête figurent en ligne et qui combine deux types d'information en colonnes : d'une part les fréquences (afin que les effectifs différentiels des sites ne perturbent pas le traitement) de chaque « type d'électeurs », et d'autre part les scores factoriels qui décrivent le contexte résidentiel à l'échelle de la commune et de l'aire urbaine. Le calcul de l'ACC montre qu'avec un seuil d'erreur fixé à 5% ( $\alpha=0,05$ ), on peut valider l'hypothèse nulle  $H_0$  qui pose que la répartition des types d'électeurs n'est pas liée aux variables contextuelles<sup>211</sup>. Cependant, la *p-value* est en fait très proche, de cette marge d'erreur puisqu'elle est de 0,089. Cela signifie que la situation n'est pas aussi tranchée et que l'on peut aussi, dans ces conditions, affirmer avec « seulement » 8,9% de chances de se tromper que la distribution des types d'électeurs est bien

---

2002 a d'abord été caractérisé par une dispersion des suffrages bien plus grande que celle observée en 2007, et l'on fait l'hypothèse que ces résultats offrent l'avantage de disposer d'un portrait des communes plus fidèle, parce que dressé dans une conjoncture où les électeurs ont choisi le candidat le plus proche de leurs attentes sans se préoccuper de la nécessité de voter « utile » comme en 2007. Ensuite et surtout, il est logique de choisir un scrutin *antérieur* à celui de 2007 si l'on souhaite tester l'influence de la *perception* du contexte politique local sur les pratiques électorales des habitants qui évoluent dans ce contexte. En raison du retentissement médiatique qu'ont eu les résultats du scrutin de 2002, on peut d'ailleurs imaginer que les habitants auront été particulièrement intéressés par les résultats électoraux de leur commune ou de leur région en 2002, à l'image des habitants qui se rendent en famille au dépouillement puis à la proclamation des résultats de leur commune le dimanche soir, ou qui s'empressent, le lundi matin, de consulter les résultats électoraux « du coin » dans la presse régionale.

<sup>211</sup> Il faut toutefois préciser que le faible nombre de communes d'enquête a pour conséquence logique de rendre particulièrement exigeant le test d'indépendance statistique.

dépendante des variables utilisées pour qualifier leurs contextes résidentiels. Les résultats de cette expérimentation doivent donc être analysés avec précaution.

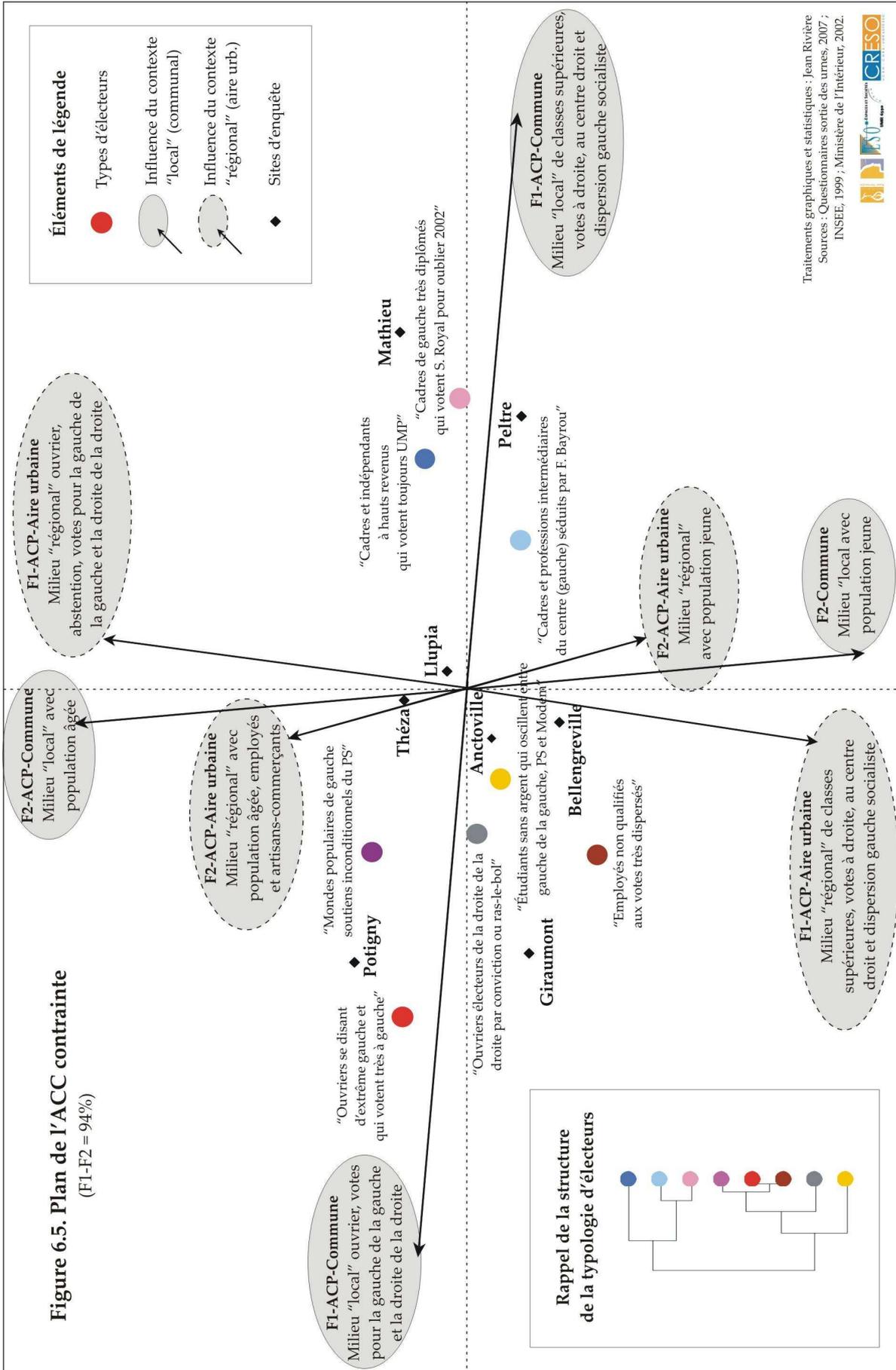
**Tableau 6.7. Mise en place des données en vue de l'ACC**

Communes	Fréquence des types d'électeurs								Contexte communal		Contexte aire urbaine	
	1	2	3	4	5	6	7	8	F1-COM	F2-COM	F1-AU	F2-AU
Anctoville	0,11	0,18	0,15	0,07	0,13	0,15	0,07	0,14	-1,078	1,029	-0,474	0,956
Bellengreville	0,11	0,10	0,11	0,16	0,09	0,22	0,04	0,17	-0,677	2,280	-0,474	0,956
Mathieu	0,37	0,12	0,30	0,06	0,01	0,07	0,00	0,07	5,150	-1,654	-0,474	0,956
Potigny	0,08	0,03	0,02	0,12	0,10	0,10	0,17	0,38	-3,470	-1,975	-0,474	0,956
Giraumont	0,14	0,08	0,08	0,14	0,04	0,29	0,14	0,10	-3,260	-2,720	-2,064	-0,588
Peltre	0,18	0,20	0,21	0,10	0,07	0,08	0,03	0,13	4,203	-3,475	-2,064	-0,588
Llupia	0,17	0,17	0,11	0,11	0,04	0,09	0,11	0,19	-0,399	-0,579	0,261	-1,199
Théza	0,14	0,10	0,19	0,11	0,10	0,09	0,09	0,19	-0,703	-1,267	0,261	-1,199

La décomposition de l'inertie totale entre la partie contrainte de l'ACC (celle où la position des types d'électeurs est déterminée par *l'influence directe des paramètres contextuels*) et la partie non-contrainte de l'ACC (celle où la position des types d'électeurs est exactement la même que dans l'AFC car seuls les sites d'enquête jouent *sans que leurs caractéristiques ne déforment le plan factoriel*) fournit une première information. En effet et par rapport à l'inertie totale (100%), 73% sont pris en compte par la partie contrainte de l'ACC et 27% par sa partie non contrainte, ce qui signifie que près des trois-quarts de l'information contenue dans le tableau de contingence de départ (la partie gauche du tableau 6.7) peuvent être expliqués par les variables contextuelles. Il faut donc s'intéresser à la partie contrainte de l'ACC plus qu'à celle de la partie non-contrainte.

L'analyse des valeurs propres de l'ACC permet ensuite de voir que la majeure partie de l'inertie (72%) est représentée par le premier axe. Avec le second axe, on obtient 94% de l'inertie de la partie contrainte, ce qui signifie que la représentation de l'ACC en deux dimensions est suffisante pour analyser les relations entre les types d'électeurs et les variables contextuelles (figure 6.5). Ce plan se lit comme un plan d'analyse factorielle classique, si ce n'est qu'y sont représentés des vecteurs (c'est pour cela que l'ACC est considérée comme une « analyse de gradient ») qui décrivent l'impact des paramètres contextuels qui polarisent la position des types d'électeurs dans le plan de sorte que :

« Plus longue est la ligne d'un paramètre de l'environnement, plus étroite est la relation avec la végétation [ici avec les types d'électeurs] de ce paramètre. La position des points-espèces par rapport aux lignes des paramètres est utilisée pour interpréter leur relation avec ce paramètre. En abaissant une perpendiculaire depuis un point-espèce jusqu'à la ligne du paramètre, on a une idée du degré de réponse de l'espèce à ce paramètre » (Bouxin, 2008 : 12, 4c).



La répartition des types d'électeurs à proximité des longs vecteurs qui décrivent les profils professionnels et politiques des communes (F1-ACP-Commune) montre ainsi que ce sont ces variables contextuelles qui pèsent le plus fortement sur les attitudes électorales des habitants. C'est ainsi que la présence des « cadres de gauche très diplômés qui votent S. Royal pour oublier 2002 » est d'autant plus importante – dans la mesure où ce type d'électeur est à la fois le plus proche de la pointe du vecteur et que la distance de sa perpendiculaire au vecteur (que l'on peut analyser comme un résidu de régression multiple) est extrêmement faible – lorsqu'ils vivent dans des contextes résidentiels favorisés et qui se sont distingués en 2002 par une surreprésentation des votes pour les « petits candidats de gauche » rendus ensuite responsables de l'éviction de Lionel Jospin du 2<sup>ème</sup> tour. Cet élément est particulièrement intéressant et peut être étayé par l'échange que j'ai eu avec ce cadre habitant d'Anctoville devant son bureau de vote le matin du 1<sup>er</sup> tour, qui me confiait :

« Si y avait que moi je voterai le p'tit Besancenot mais là je prends Royal parce que je veux pas que ça fasse comme la dernière fois [en 2002]. Je suis socialiste et ici les gens c'est Le Pen... ils ont jamais vu un noir ou un arabe mais c'est Le Pen... moi je leur ai dit mais ils croient que s'il y a un noir ou un arabe, ça va être la guerre dans la commune »<sup>212</sup>.

Dans la partie ouest de la carte factorielle, l'ACC apporte également des éclairages substantiels quant aux rôles des contextes résidentiels sur les choix électoraux des habitants des classes populaires, et notamment ceux issus des mondes ouvriers. On y observe en effet que plus le contexte local est caractérisé par des surreprésentations des ouvriers et des votes pour la gauche de la gauche ou la droite de la droite, plus on tend à retrouver des électeurs du type « ouvriers se disant d'extrême gauche et qui votent très gauche ». À l'inverse quand le contexte communal est moins marqué socialement et politiquement par l'empreinte des classes populaires, les habitants issus de ces milieux sociaux adoptent des comportements différents, à l'image de la position des « ouvriers électeurs de la droite de la droite par conviction ou ras-le bol ». C'est aussi dans cette zone du plan factoriel que l'on retrouve les deux types d'électeurs qui s'éloignent le plus des vecteurs « F1-ACP-Commune » : les « mondes populaires de gauche soutiens inconditionnels du PS » et les « employés non qualifiés aux votes très dispersés ». Si l'hétérogénéité de ce dernier groupe rend difficile l'interprétation de sa position, on peut par contre penser que « les mondes populaires de gauche soutiens inconditionnels du PS » sont sensibles (F2-ACP-Aire urbaine) au fait d'habiter dans des aires urbaines à la pyramide des âges vieillie, et notamment ici celle de Perpignan, mais qui comptent aussi de fortes proportions d'artisans-commerçants – dont on sait qu'ils votent largement à droite même si ceux des départements du Sud votent paradoxalement plus à gauche que les autres artisans-commerçants (Mayer, Michelat, 1981, 3a) –, comme si le fait de savoir que l'on a proche de soi des groupes sociaux qui défendent des valeurs concurrentes des siennes participait à la stabilité du vote pour le principal parti de gauche et tendait à stabiliser les choix électoraux dans la durée.

---

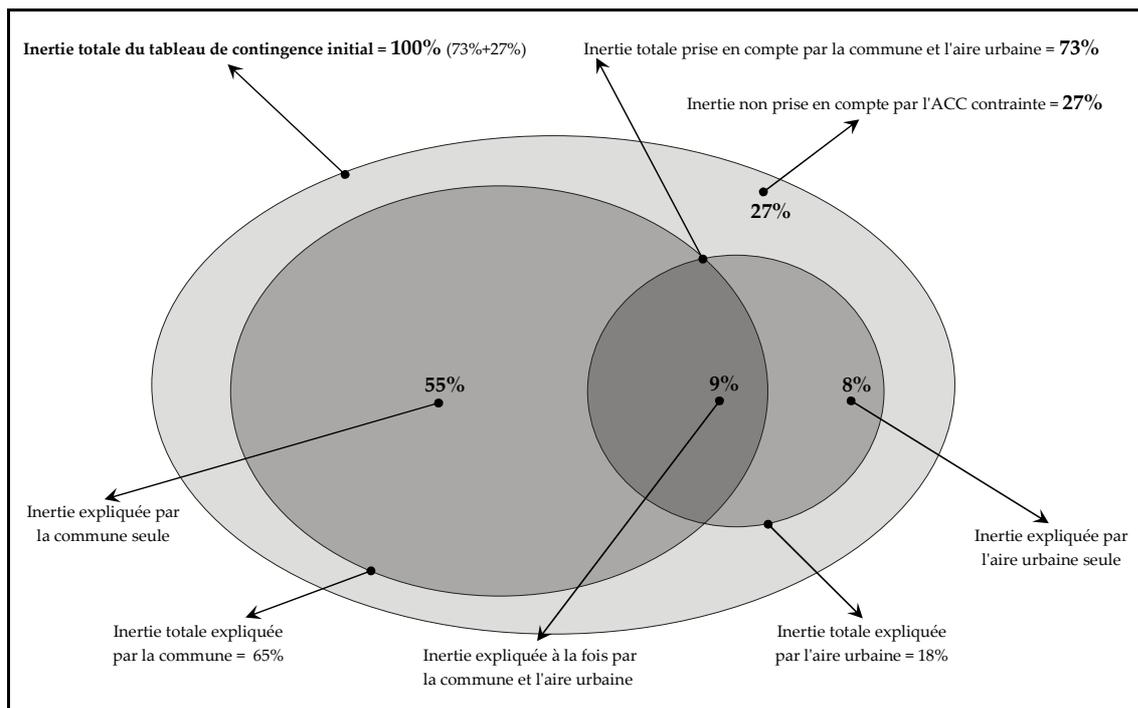
<sup>212</sup> Notes de terrain, 22 avril 2007. C'est moi qui souligne dans ce passage.

Dans l'ensemble et si l'on met de côté ce dernier exemple, il semble bien que le **contexte communal constitue une échelle géographique qui exerce plus d'effet sur les choix électoraux individuels que le contexte régional** (confondu ici avec le niveau de l'aire urbaine). Certains paramètres calculés dans le cadre de l'ACC offrent d'ailleurs la possibilité de conforter cette piste.

### *Estimer le poids de chaque niveau contextuel grâce à la partition de variance*

Lors du calcul de l'ACC, on peut en effet mesurer la part de variance prise en compte par les différentes parties du tableau initial tel qu'il est représenté dans le tableau 6.7 (Piron, 2001, 4c). Ces calculs confirment que parmi les paramètres contextuels introduits dans l'analyse, les variables de niveau communal ont un pouvoir explicatif plus élevé sur le tableau de contingence initial « sites / types d'électeurs » que celles qui décrivent le contexte à l'échelle de l'aire urbaine (figure 6.6).

**Figure 6.6. Décomposition de la variance expliquée par les différents niveaux de contextes**



Il apparaît que sur les 73% d'inertie pris en compte par l'ACC contrainte, 55% proviennent du seul contexte communal, 8% du seul contexte aire urbaine, et 9% de l'intersection (représentée au centre en gris foncé) entre le niveau commune et le niveau aire urbaine. Bien que les résultats de cette analyse doivent être interprétés avec prudence en raison d'une *p-value* limite et du caractère très exploratoire qui lui est assigné, on peut tout de même considérer que l'écart d'ordre de grandeur entre la variance prise en compte au niveau communal et au niveau aire urbaine (55% contre 8%) montre que c'est le contexte local qui exerce le plus d'influence sur les choix

électorales des individus. Deux principaux éléments peuvent expliquer le résultat global, l'un technique et l'autre plus théorique. Si les contextes communaux pèsent plus lourdement sur les pratiques des types d'électeurs, **c'est d'abord parce que les communes d'enquête sélectionnées correspondent souvent à des profils sociaux et électoraux très tranchés** qui ressortent d'ailleurs par groupes dans l'analyse (qu'on pense aux deux paires de communes que sont Mathieu-Peltre et Potigny-Giraumont), et il n'est pas anodin que peu de faits saillants soient apparus concernant les communes aux profils intermédiaires. De plus et avec seulement trois aires urbaines introduites dans l'analyse, la prise en compte du niveau « régional » est probablement d'une qualité assez moyenne, d'autant plus que les caractéristiques des aires urbaines de Caen et de Metz sont assez proches, ce qui explique au passage que seule celle de Perpignan semble avoir eu un rôle visible dans la structuration du plan de l'ACC.

Mais on peut aussi considérer, en tenant le raisonnement inverse, que dans la mesure où l'impact des caractéristiques des communes a été nivelé ou amoindri par l'affectation de scores factoriels voisins à l'échelle inter-urbaine (pour Caen et Metz) et identiques à l'échelle intra-urbaine, le pouvoir explicatif des communes n'en est que plus grand. Finalement, le fait que deux communes de deux aires urbaines différentes constituent des contextes résidentiels plus proches – en termes d'effets sur les conduites sociales de leurs habitants – que deux communes situées dans la même aire urbaine tend à confirmer les conclusions du chapitre trois, qui insiste sur **le rôle croissant des principales aires urbaines françaises dans le renouvellement des formes et des échelles auxquelles il faut penser la division sociale de l'espace et ses traductions électorales**. De plus et en tout en gardant à l'esprit les réserves techniques évoquées, ces pistes vont dans le même sens que les conclusions de certains travaux récents sur les effets de contexte en Angleterre. En effectuant une analyse secondaire d'un panel électoral national britannique, l'équipe de géographes construite autour de Johnston a ainsi pu reconstituer les contextes résidentiels des répondants grâce à des *buffers* regroupant successivement les voisinages de l'enquêté selon l'échelle de l'*enumeration district*, puis des 500 jusqu'aux 10 000 habitants les plus proches, puis de l'*electoral ward* de rattachement... et c'est finalement à l'échelle la plus fine que les effets de contexte apparaissent comme les plus déterminants :

"If there are neighbourhood effects and if they are local, therefore, they should be much more apparent in our smaller bespoke neighbourhoods than in wards and constituencies – which are more heterogeneous and less likely to conform to the territories within which people's social networks are constrained" (Johnston *et al.*, 2001 : 203, 1a).

En raison du caractère expérimental que l'on a préféré attribuer à cette ACC, les conclusions obtenues doivent toutefois être validées par des traitements plus simples et plus robustes statistiquement, et c'est une telle confirmation qui émane du point suivant.

## 2.2. Les ressorts des effets de contextes communaux (1). La piste du *neighborhood effect* de Cox

Dans la mesure où l'on vient d'établir que l'échelle de la commune semble être la plus pertinente pour étudier les effets de contextes, c'est assez logiquement que l'on se tourne vers le « neighborhood effect », l'un des thèmes de recherche les plus connus en géographie électorale. Dans son célèbre article paru dans le premier numéro de *Progress in Human Geography*, Cox relevait déjà l'importance des études abordant les effets de voisinage :

« One can identify a number of studies in the voting-behaviour literature which attempt to assess the impact of neighbourhood social structure or neighbourhood political opinion upon the individual voting decision. The conclusion of such studies can usually be cast in term of the effects of some within-area contagion process and they are, therefore, of considerable interest to the political geography » (Cox, 1969 : 98, 1a).

Si c'est, là encore, dans les mondes anglo-saxons que cette question est la plus intensément abordée, les effets des caractéristiques sociales ou politiques du voisinage sur les comportements individuels sont toutefois connus depuis relativement longtemps en France dans les différentes disciplines des études électorales<sup>213</sup>. Dix ans avant Cox, l'économiste Joseph Klatzmann (1957, 3a) a ainsi mis en évidence de telles **dynamiques d'entraînement en faveur de la structure sociale localement majoritaire**, en établissant qu'à l'occasion des élections législatives de 1956 à Paris, pas moins de 75% des ouvriers habitant dans des arrondissements ouvriers avaient voté en faveur du parti communiste contre seulement 55% de ceux qui vivaient dans des arrondissements bourgeois. Plus tard et pour souligner la prégnance des systèmes régionaux, l'historien René Rémond ira à sa manière dans le même sens en soulignant que les « mêmes causes engendrent, selon les régions considérées, des effets contraires » (1985, 1b). Les géographes français ont également abordé cette question sous l'impulsion de Bussi (Bussi, 1998, 1a ; Girault, 2000, 1a, Colange, 2007a, 1a) en recourant à un « modèle de structure sociale » qui, en associant des données de sondages nationaux à des données écologiques, permet de calculer des « votes théoriques » pour différentes unités spatiales. Ils cartographient ensuite les résidus issus des régressions entre les votes effectivement observés et ces votes théoriques à l'échelle des bureaux de vote urbains (Girault, 2000, 1a), des communes et essentiellement des cantons (Bussi, 1998, 1a ; Colange, 2007a, 1a), ce qui leur permet de mettre en avant des « effets d'entraînement » mis au crédit de la structure sociale majoritaire au sein de chaque unité géographique. Si cette technique permet une vision exhaustive des décalages entre votes attendus et votes réels au niveau de l'espace de référence étudié et offre de ce point de vue la possibilité intéressante de repérer des contextes spécifiques, elle ne permet cependant pas – erreur écologique oblige – une

---

<sup>213</sup> Pour un bilan historiographique détaillé des recherches menées aux Etats-Unis et en Angleterre dans cette perspective, voir (Braconnier, 2009, 1a).

exploration détaillée des formes que prennent ces effets de voisinage ni de leurs moteurs sociologiques.

### *Saisir l'impact des structures sociales majoritaires...*

Dans le prolongement des analyses précédentes, il s'agit donc d'essayer d'affiner la mesure des différences de comportement des individus en fonction du contexte résidentiel dans lequel ils évoluent. D'après les tendances dégagées jusque là, les communes d'enquête ont été classées selon **quatre types de contextes communaux** (tableau 6.8) qui renvoient plus ou moins directement à la typologie de synthèse proposée dans la conclusion de la 2<sup>ème</sup> partie (tableau 4.1), et qui s'appuient sur les couples de communes qui ont servi de support à la construction de la démarche comparative<sup>214</sup>.

**Tableau 6.8. Caractéristiques et composition des quatre types de contextes communaux**

Type de contexte	"1ère couronne dorée"	"2ème couronne rose"	"3ème couronne rouge"	"4ème couronne verte"
Liens avec les types de la synthèse proposée (cf. conclusion partie 2)	type 1	type 2 (ou 4)	type 3	type 5 (ou 6)
Communes concernées (AU)	Mathieu (Caen) Peltre (Metz)	Bellengreville (Caen) Llupia (Perpignan)	Potigny (Caen) Giraumont (Metz)	Anctoville (Caen) Théza (Perpignan)
Nombre de questionnaires	511	659	320	559
Part des cadres et des professions intermédiaires	57%	28%	19%	22%
Part des ouvriers et des chômeurs	16%	36%	45%	36%
Part des plus de 50 ans	36%	27%	41%	31%
Indice Leleu (1er tour en 2002)	0,62	0,90	1,42	0,61
Comportement arrivé en tête au 1er tour en 2002	droite (23,9%)	abstention (22,3%)	abstention (27,1%)	droite de la droite (25,1%)
Comportement arrivé deuxième au 1er tour en 2002	abstention (20,0%)	droite de la droite (21,9%)	gauche de la gauche (18,8%)	abstention (24,9%)
Comportement arrivé troisième au 1er tour en 2002	droite de la droite (14,0%)	gauche de la gauche (14,0%)	PS (16,6%)	droite (14,2%)

<sup>214</sup> Les noms attribués à ces types de contexte (« 1<sup>ère</sup> couronne dorée », etc.) sont bien entendu à nuancer. L'adjectif « doré » qui qualifie les communes de 1<sup>ère</sup> couronne enquêtées renvoie à leur profil social très favorisé. La 2<sup>ème</sup> couronne est « rose » en référence à la figure du « périurbain rose » des années 1980, où les composantes de la gauche sont surreprésentées. Les deux communes de « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » sont des anciens bastions du PCF très populaires. Enfin, les deux communes de 4<sup>ème</sup> couronne sont considérées comme « vertes » en raison de leur caractère plus rural, autrement dit elles sont vertes au sens d'immatures (sans historicisme ni connotation péjorative) par rapport au stade d'avancement du processus de périurbanisation. Les votes pour Les Verts n'y sont par contre pas surreprésentés. La commune de Théza n'est pourtant pas située en 4<sup>ème</sup> couronne mais à 10 km du centre de Perpignan. Sa trajectoire d'évolution en termes de structure sociale et de résultats électoraux (carte 4.10) la rapproche cependant assez fortement des évolutions sociopolitiques observées sur le front de périurbanisation dans les autres aires urbaines. Les quelques données de cadrage présentées dans ce tableau sont respectivement issues du RGP INSEE de 1999 et du 1<sup>er</sup> tour du scrutin présidentiel de 2002 pour les mêmes raisons que celles invoquées dans le point précédent (les valeurs renvoient aux pourcentages selon les inscrits).

L'accent a été mis sur le contexte résidentiel communal dans la mesure où c'est celui qui semble être le plus déterminant sur les pratiques individuelles, et l'on peut considérer que les différences entre aires urbaines sont neutralisées dans la mesure où chacun des quatre types est composé de deux communes d'aires urbaines différentes, tout en comptant un nombre d'individus assez conséquent (de 320 à 659). Néanmoins, ces effectifs ne sont pas si élevés que cela quand on veut réaliser un tableau croisant deux variables (la CSP et le vote) tout en contrôlant cette mise en relation par une troisième variable contextuelle, et ce d'autant plus que la division sociale de l'espace fait que les CSP sont loin d'être réparties de manière homogène dans les communes d'enquête. Il faut donc à la fois procéder avec prudence et opérer des regroupements sur les deux variables initialement mises en relation<sup>215</sup>. Malgré ces quelques difficultés techniques, les voisinages sociopolitiques communaux semblent jouer de puissants effets sur les choix électoraux des différentes catégories d'habitants, apportant ainsi de la solidité empirique aux constats posés grâce à l'ACC (tableau 6.9).

**Tableau 6.9. Les effets du voisinage communal sur les votes à gauche et à droite des CSP**

CSP	Contexte	Non Réponse	Gauche	Droite	Total	N
Indépendants en...	... "1ère couronne dorée"	18%	7%	<b>75%</b>	100%	61
	... "2ème couronne rose"	<b>50%</b>	9%	41%	100%	44
	... "3ème couronne rouge"	14%	<b>29%</b>	57%	100%	7
	... "4ème couronne verte"	<b>40%</b>	<b>18%</b>	42%	100%	60
<i>Ensemble des indépendants</i>		34%	12%	54%	100%	172
CSP	Contexte	Non Réponse	Gauche	Droite	Total	N
Cadres et PI en...	... "1ère couronne dorée"	<b>30%</b>	24%	<b>46%</b>	100%	199
	... "2ème couronne rose"	<b>35%</b>	<b>40%</b>	25%	100%	111
	... "3ème couronne rouge"	13%	<b>50%</b>	37%	100%	30
	... "4ème couronne verte"	23%	<b>50%</b>	27%	100%	101
<i>Ensemble des cadres et prof. intermédiaires</i>		29%	36%	36%	100%	441
CSP	Contexte	Non Réponse	Gauche	Droite	Total	N
Employés en...	... "1ère couronne dorée"	26%	28%	<b>46%</b>	100%	85
	... "2ème couronne rose"	<b>45%</b>	28%	27%	100%	146
	... "3ème couronne rouge"	23%	<b>41%</b>	<b>37%</b>	100%	79
	... "4ème couronne verte"	<b>36%</b>	<b>37%</b>	28%	100%	134
<i>Ensemble des employés</i>		34%	33%	33%	100%	444
CSP	Contexte	Non Réponse	Gauche	Droite	Total	N
Ouvriers en...	... "1ère couronne dorée"	33%	23%	<b>43%</b>	100%	30
	... "2ème couronne rose"	<b>48%</b>	30%	22%	100%	158
	... "3ème couronne rouge"	27%	<b>51%</b>	22%	100%	88
	... "4ème couronne verte"	37%	27%	<b>36%</b>	100%	121
<i>Ensemble des ouvriers</i>		39%	34%	27%	100%	397

<sup>215</sup> Les ouvriers non qualifiés et les ouvriers qualifiés ont ainsi été regroupés, de même que les cadres et les professions intermédiaires, ainsi que les petits indépendants (agriculteurs et artisans-commerçants) et les gros indépendants (chefs d'entreprise et professions libérales)<sup>215</sup>. Par ailleurs, on se concentrera uniquement sur les catégories socioprofessionnelles qui comptent les effectifs les plus grands. Les comportements électoraux ont dans un premier temps été regroupés en trois postes (les bulletins blancs ou nuls étant assimilés à des non-réponses et les votes regroupés selon le clivage gauche-droite).

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée, **les différences de comportements internes à une CSP varient en effet souvent du simple au double selon le contexte si l'on considère le vote selon la seule alternative gauche-droite, et du simple à parfois plus du triple si l'on détaille le vote en cinq courants politiques** (tableau 6.10)<sup>216</sup>. Or bien peu de variables individuelles testées jusqu'à présent, même les plus lourdes d'entre elles (comme la CSP, les revenus ou le patrimoine), n'ont permis de créer de tels écarts en termes de choix électoraux. Pour ce qui est de l'état de la littérature française sur les approches contextuelles, ces écarts sont par exemple bien supérieurs à ceux relevés par Klatzmann 1957, 3a) à propos du vote des ouvriers dans le Paris de l'après-guerre, une ville de rang supérieur pourtant marquée par de très fortes ségrégations intra-urbaines. Une des surprises que réserve également cette analyse est que les comportements des classes supérieures semblent tout aussi affectés que ceux des classes populaires par les caractéristiques de leur voisinage communal. Or les travaux de Michelat dans « votes des Groupes Sociaux-Professionnels [GSP] et variables contextuelles » laissaient penser, bien qu'ils soient datés, que ces dernières y étaient plus sensibles que les autres, comme si les variables contextuelles (en tant qu'elles donnent à lire des formes localisées d'encadrement partisan ou associatif) permettaient de compenser de moins fortes dispositions individuelles (Braconnier, 2009, 1b) :

« En résumant, la relation d'ordre, correspondant à une élévation du vote pour une tendance politique quand la force de celle-ci augmente, se vérifie chez les ouvriers et les inactifs pour toutes les tendances politiques. Elle se vérifie également dans tous les cas, sauf deux, pour les agriculteurs : d'une part ces derniers votent le plus fréquemment centriste dans les départements moyennement centristes, votant plus rarement à la fois dans les départements fortement centristes et dans ceux qui ne le sont que faiblement ; d'autre part il existe bien une relation d'ordre entre départements faiblement et fortement gauche non communiste mais la proportion de votes de cette tendance est la plus faible dans les départements votant moyennement pour la gauche non communiste. Pour les groupes des ouvriers, des agriculteurs, des employés et des inactifs on retrouve la relation d'ordre pour l'ensemble du vote de gauche et pour celui de droite, en fonction de la force électorale départementale de la gauche et de la droite.

Pour les autres GSP, on retrouve, dans certains cas, des courbes correspondant à la relation d'ordre entre les propensions, telle qu'elle est déterminée par la force politique départementale de la tendance considérée. On trouve également, pour certaines tendances, des courbes significatives d'une quasi-absence de variation des propensions, c'est-à-dire d'une absence d'effet contextuel. Dans d'autres cas, la propension à voter pour une tendance donnée, dans les départements de la catégorie intermédiaire, est soit plus forte, soit moins forte que dans les départements des deux autres catégories (force électorale départementale faible, force importante) ; c'est le cas notamment pour les cadres supérieurs et professions libérales pour lesquels la relation d'ordre ne se retrouve qu'en fonction du gaullisme » (Michelat, 1975 : 914-915, 3a).

---

<sup>216</sup> Dans un second temps, on a tout de même souhaité détailler les choix électoraux de manière plus fine en les regroupant en cinq postes en plus des non-réponses. Comme précédemment, les votes blancs ou nuls ont été assimilés à cette dernière catégorie, et l'on a repris la nomenclature des candidats utilisée dans le traitement des questionnaires, en regroupant toutefois les écologistes de gauche avec les candidats de la gauche de la gauche.

Mais l'apparente absence d'effet de contexte constatée par Michelat pour les classes supérieures peut aussi s'expliquer par le choix inadapté de l'échelle départementale, dont on peut penser qu'elle constitue une échelle trop lointaine pour peser sur les pratiques individuelles...

**Tableau 6.10. Les effets du voisinage communal sur les choix électoraux des CSP**

CSP	Contexte	Non réponse	Gauche de la gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Indépendants en...	... "1ère couronne dorée"	18%	0%	7%	11%	<b>57%</b>	7%	100%	61
	... "2ème couronne rose"	<b>50%</b>	2%	7%	11%	20%	<b>9%</b>	100%	44
	... "3ème couronne rouge"	14%	<b>14%</b>	<b>14%</b>	0%	29%	<b>29%</b>	100%	7
	... "4ème couronne verte"	<b>40%</b>	<b>7%</b>	<b>12%</b>	<b>15%</b>	18%	8%	100%	60
<i>Ensemble des indépendants</i>		34%	3%	9%	12%	33%	9%	100%	172
CSP	Contexte	Non réponse	Gauche de la gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Cadres et PI en...	... "1ère couronne dorée"	29%	2%	22%	<b>19%</b>	<b>25%</b>	2%	100%	199
	... "2ème couronne rose"	<b>35%</b>	<b>12%</b>	28%	7%	12%	<b>6%</b>	100%	111
	... "3ème couronne rouge"	13%	<b>13%</b>	<b>37%</b>	<b>17%</b>	<b>20%</b>	0%	100%	30
	... "4ème couronne verte"	23%	<b>13%</b>	<b>38%</b>	12%	12%	3%	100%	101
<i>Ensemble des cadres et prof. intermédiaires</i>		29%	8%	28%	14%	18%	3%	100%	441
CSP	Contexte	Non réponse	Gauche de la gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Employés en...	... "1ère couronne dorée"	26%	11%	18%	<b>22%</b>	<b>16%</b>	<b>7%</b>	100%	85
	... "2ème couronne rose"	<b>45%</b>	12%	16%	12%	9%	6%	100%	146
	... "3ème couronne rouge"	23%	<b>19%</b>	<b>22%</b>	10%	<b>18%</b>	<b>9%</b>	100%	79
	... "4ème couronne verte"	<b>36%</b>	13%	<b>24%</b>	10%	12%	6%	100%	134
<i>Ensemble des employés</i>		34%	13%	20%	13%	13%	7%	100%	444
CSP	Contexte	Non réponse	Gauche de la gauche	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	Droite de la droite	Total	N
Ouvriers en...	... "1ère couronne dorée"	33%	0%	<b>23%</b>	<b>13%</b>	<b>20%</b>	10%	100%	30
	... "2ème couronne rose"	<b>48%</b>	11%	19%	4%	7%	10%	100%	158
	... "3ème couronne rouge"	27%	<b>25%</b>	<b>26%</b>	8%	5%	9%	100%	88
	... "4ème couronne verte"	37%	10%	17%	<b>12%</b>	7%	<b>17%</b>	100%	121
<i>Ensemble des ouvriers</i>		39%	13%	20%	8%	7%	12%	100%	397

Car les choix électoraux de ces périurbains apparaissent, eux-aussi, largement concernés par les effets d'entraînement communaux. C'est ainsi que les indépendants qui habitent dans des communes de « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » (n=61), et qui sont certes plutôt des gros indépendants, sont 75% à dire voter pour un candidat de droite alors qu'ils sont seulement 42% à faire la même chose dans les communes de « 4<sup>ème</sup> couronne verte » (n=60) dans lesquelles, il est vrai, résident plutôt des petits indépendants. Quand cette catégorie vit dans un contexte de « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », son vote pour N. Sarkozy atteint 57% alors que c'est plus en direction du candidat du Modem voire de celle du PS que ses membres portent leurs suffrages lorsqu'ils habitent en « 4<sup>ème</sup> couronne verte », voire sur la droite de la droite concernant spécifiquement les petits indépendants. En somme et comme l'avaient noté Mayer et Michelat :

« Politiquement, c'est donc à droite que se situe la grande majorité des petits commerçants et artisans. Ce choix électoral est indépendant des variables individuelles telles que le sexe, l'âge, le revenu ou le niveau d'instruction. Il varie en revanche selon le type de société dans laquelle ils

vivent et selon la position qu'ils occupent entre les forces sociales et politiques du département. Ces variations sont plus sensibles chez les PCA des communes rurales où le contexte politique et social est plus perceptible. Elles sont aussi toujours moins fortes chez les petits commerçants que chez les artisans, partagés entre la défense de leur statut d'indépendant et leurs attaches populaires. Chaque fois que le contexte social représente une menace pour ce statut, leur vote de droite atteint le même niveau que celui des petits commerçants. En l'absence d'une telle menace, leur proximité sociale et surtout professionnelle avec le monde ouvrier reprend ses droits, et fait baisser leur vote de droite en dessous du seuil qui caractérise les petits commerçants (plus constants dans leur refus de la classe ouvrière et de la gauche » (Mayer, Michelat, 1981 : 521, 3a)

Avec un effectif statistique nettement plus robuste (N=441), les votes des cadres et professions intermédiaires n'en demeurent pas moins structurés en fonction du contexte communal dans lequel ils sont produits<sup>217</sup>. On observe d'abord que les membres de cette catégorie semblent plus difficilement avouer leur vote dans le cadre de l'enquête lorsqu'ils sont localement peu nombreux (35% de non-réponse chez ceux qui vivent en « deuxième couronne rose », auxquelles s'ajoutent les 50% de non-réponse de la part des indépendants qui habitent dans le même type de contexte), comme s'ils étaient gênés d'y dévoiler leurs positions politiques en décalage avec le profil populaire local, ce qui confirme, autrement dit, que tout ne se dit pas partout. Un travail spécifique sur les électeurs réguliers et intermittents du FN dans l'aire urbaine de Caen (Rivière, 2009, 5a) a d'ailleurs permis d'établir que le fait de déclarer un vote en faveur de J.-M. Le Pen est d'autant moins une pratique sociale « honteuse » ou « tabou » que le vote d'extrême droite est localement fort, comme semblent l'indiquer des observations *in situ*<sup>218</sup>. En ce qui concerne les votes que les cadres et professions intermédiaires ont finalement déclarés, c'est de la droite qu'il s'agit pour près de la moitié (45%) de ceux qui habitent dans une « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » tandis que cette proportion n'est que d'un quart (25%) parmi ceux qui vivent dans un contexte de « 2<sup>ème</sup> couronne rose », et les votes pour la gauche atteignent la barre des 50% en « 4<sup>ème</sup> couronne verte ». Dans ce dernier type de voisinage communal, les suffrages des cadres et professions intermédiaires en faveur de la gauche de la gauche s'élèvent même à 13%, contre seulement 2% en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », soit un différentiel de un à six !

Les votes des employés (N=444) se révèlent également assez sensibles à l'environnement de résidence, mais selon des processus plus flous. Ils sont ainsi 46% (dont 22% pour F. Bayrou et 16% pour N. Sarkozy) à déclarer avoir choisi un candidat

---

<sup>217</sup> La conclusion de la troisième partie tend même à montrer que les effets du contexte communal sont un peu plus forts sur les choix électoraux des cadres et des indépendants que sur ceux des ouvriers.

<sup>218</sup> Ainsi et alors que je distribuais les questionnaires devant le bureau de vote de la commune d'Anctoville, classée ici comme une commune de « 4<sup>ème</sup> couronne brune », les deux enquêtés, âgés et issus de milieux populaires, qui m'ont demandé « un secrétaire » pour que je leur administre leurs questionnaires m'ont tous deux déclaré en face-à-face avoir voté pour le candidat d'extrême droite. Un peu à l'écart des autres groupes d'habitants, le premier a déclaré son vote en chuchotant et en me montrant la case à cocher : « oui Le Pen, c'est ça ». Au moment où j'énonçais les modalités offertes à lui pour qualifier son appartenance religieuse, le second s'est à l'inverse autorisé une plaisanterie douteuse sur le mode : « ah non je ne suis pas juif ». Notes de terrain, 22 avril 2007.

de droite en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » alors que la situation est radicalement inverse en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » où ils sont certes 18% à dire avoir choisi le candidat UMP mais aussi plus souvent Ségolène Royal (22%) et surtout la gauche de la gauche (19%). Quand le contexte communal est celui de la « 4<sup>ème</sup> couronne verte », le vote pour la candidate du PS est plus élevé que la moyenne des employés, mais ce sont surtout les non-réponses qui dominent, comme en « 2<sup>ème</sup> couronne rose », ce qui est plus surprenant dans la mesure où les employés y sont en position majoritaire avec le reste des classes populaires.

Enfin, les choix électoraux des ouvriers (N=397) sont très marqués par l'influence du contexte de résidence. Bien que les non-réponses élevées en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » surprennent de nouveau et que l'effectif en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » ne soit pas significatif (n=30), la comparaison des votes ouvriers en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et en « 4<sup>ème</sup> couronne verte » est en effet riche d'enseignement tant elle montre que les ouvriers du périurbain lointain ont des comportements électoraux très différents en fonction des caractéristiques de leur lieu de résidence. Ainsi et dans les communes de « 4<sup>ème</sup> couronne verte », là où les bouleversements du cadre résidentiel sont les plus marqués et où la population des communes change rapidement en raison de l'arrivée de jeunes ménages d'origine urbaine, les ouvriers ont des comportements électoraux plus souvent favorables à la droite (36% contre 22% dans les deux types de contextes populaires de gauche) puisque 12% disent avoir choisi le candidat du Modem et surtout 17% un bulletin d'un candidat de la droite de la droite. À l'inverse les ouvriers de « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » sont deux fois moins nombreux (9%) à choisir la même option dans l'isoloir. Dans ces contextes résidentiels vieillissants qui sont en fait deux anciennes communes minières communistes rattrapées par la croissance de leurs aires urbaines respectives, les ouvriers votent par contre plus souvent pour la candidate du PS (26% contre 17% en « 4<sup>ème</sup> couronne verte), qui y est fortement concurrencée par les suffrages portés sur la gauche de la gauche qui atteignent 25%. En dépit d'un effectif très faible (n=30), la tendance qui semble se dégager chez les rares ouvriers de « 1<sup>ère</sup> couronne » dorée est celle d'un entraînement vers le vote de droite (F. Bayrou et N. Sarkozy). Comme s'il leur apparaissait localement inutile de gaspiller leur voix, aucun d'entre eux ne dit avoir voté pour la gauche de la gauche, et les quelques-uns qui ont voulu exprimer leur existence locale dans l'isoloir ont donc choisi le PS, un peu plus que la moyenne d'ailleurs :

« Le vote par "réaction", par volonté de différenciation, était pourtant imaginable a priori : [...] un ouvrier serait d'autant plus attaché à son identité de gauche, et tiendrait à défendre ses intérêts, s'il côtoie les "bourgeois" dans son propre quartier de résidence... En fait, ce vote par réaction ne s'observe jamais au niveau écologique, à l'inverse des innombrables exemples de l'effet d'entraînement » (Bussi, 1998 : 336, 1a)<sup>219</sup>.

---

<sup>219</sup> Il est d'ailleurs intéressant d'observer, à titre de piste de recherche tant les tendances sont peu nettes, que le vote pour la droite de la droite pourrait être l'expression des membres de groupes sociaux placés en situation de porte-à-faux social vis-à-vis de leur contexte résidentiel. C'est en tout cas ce que pourrait indiquer les légères

Au total, **l'effet du voisinage sociopolitique communal tel qu'on a pu l'approcher grâce à l'enquête « sortie des urnes » prend donc également la forme d'un effet d'entraînement en faveur de la structure sociale majoritaire (et de ses choix électoraux)**, mais reste à tenter de mieux comprendre quels sont les mécanismes qui y conduisent.

*... et l'expliquer par l'hypothèse des « conversions par conversations » ?*

Si les effets de la composition sociale et politique des voisinages sur les votes des habitants qui vivent dans ces mêmes voisinages ont été assez régulièrement établis (mais moins souvent en France), c'est précisément au moment critique où il s'agit de mettre en lumière les mécanismes sociaux qui y conduisent que la plupart des travaux se trouvent dans l'impasse et, avouons-le d'emblée, c'est également le cas ici. Bussi relève d'ailleurs ce paradoxe en notant que : « les processus conduisant à l'effet d'entraînement sont connus, même s'ils ne furent jamais réellement mesurés » (1998 : 334, 1a). Dans « People Who Talk Together Vote Together: An Exploration of Contextual Effects in Great Britain » – un titre qui reprend la célèbre formule de Miller –, Pattie et Johnston (2000, 1a) notent qu'à la suite du plaidoyer programmatique de Cox pour une meilleure prise en compte de l'influence du contexte spatial sur les comportements individuels (Cox, 1969, 1a), deux directions prioritaires de recherches avaient été identifiées. Ils constatent cependant que la seconde, qui consistait à explorer les « processus spatio-temporels » qui amènent des individus à voter d'une manière différente selon leurs contextes de résidence, n'a été que faiblement investie avec des matériaux empiriques d'une nature adaptée, à l'exception notable des travaux de Matthew J. Burbank (1995, 1a). Dans l'introduction de son article qui interroge les fondements psychologiques des effets de contexte, ce dernier rappelle ainsi que :

« One persistent puzzle within the study of electoral geography is the question of how contextual, or neighbourhood, effects operate (Taylor and Johnston). Numerous studies demonstrate that the class or partisan composition of a geographic area can influence political behaviour (Brown, Butler and Stokes, Foldare, Miller). Yet, as critics point out, most studies of contextual effects fail to provide a satisfactory explanation for how attributes of the social environment actually influence individuals (Hauser, Warde) » (1995 : 621, 1a).

Grâce à des données issues d'enquêtes individuelles qui lui permettent d'approcher la connaissance et les représentations qu'ont les habitants à propos de leur environnement résidentiel immédiat, Burbank parvient dans un premier temps à montrer que :

« The social composition of a local area creates a biased context which shapes the way people think about politics. The class bias inherent in the contextual settings increase the accessibility of

---

surreprésentations des votes pour la droite de la droite chez les indépendants en « 2<sup>ème</sup> couronne rose », chez les cadres et professions intermédiaires en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » ou chez les employés en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » et en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » où les classes populaires présentes sont surtout les ouvriers.

the cognitive content necessary for processing these political cues on a day-to-day basis. The result is that individuals develop a heightened sensitivity for class cues which, in turn, influences the judgments they make about their social surroundings » (1995 : 632, 1a).

Pourtant, il avoue se trouver dans l'impasse quand il s'agit de montrer comment les discussions politiques ou les formes d'engagements locaux des habitants expliquent leurs différences de comportement électoral :

« The empirical findings also represent a challenge to the established view that social interaction is the primary avenue of contextual influence. Neither the extent of political discussion with others in the social environment nor involvement in other social activities consistently influences judgments about the partisan environment. The lack of impact of social interaction is surprising, but may indicate that "perceptual" and "interpersonal" operate through different mechanisms. The cognitive processes identified here appears to be central to the formation of political perceptions and attitudes, while social interaction may play a more prominent role in the formation of the social identities critical to political activity. My findings illustrate the need for additional work to integrate the operation of these mechanisms. Further, it remains a task for future research to demonstrate how knowledge of community partisanship or social contact with others may influence political behaviour » (1995: 632, 1a).

Plus largement, Pattie et Johnston (2000, 1a) rappellent aussi que Books et Prysby (1991, 1a) ont proposé une théorie des effets de contexte qui distingue quatre processus :

« (1) *personal observation*, whereby individuals are influenced in how they vote by their appreciation of events and situations in their milieu – as in their interpretation of the state of the local economy [...]; (2) *informal interaction*, with interpersonal communications influencing voting behaviour, as in Cox's formulation; (3) *organizationally based interaction*, in workplaces, churches, labor unions, and a range of other organizations, many of which are local in their structure and provide milieu for meeting, and discussing political issues with neighbors; and (4) *mass media*, many of which are locally focused and provide politically relevant cues about events in voter's own neighborhoods » (Pattie, Johnston, 2000 : 43, 1a)

D'une certaine manière, on peut considérer que l'on a envisagé **le premier canal (1 : *personal observation*) que constituent les observations personnelles et les jugements portés sur le milieu local** dans la première moitié de ce chapitre lorsque l'on a interrogé les effets électoraux de la perception de contexte résidentiel communal et de ses changements, ce qui a permis de dégager des tendances intéressantes. Cet angle d'explication des effets de contexte a d'ailleurs été peu étudié si l'on excepte les travaux de Burbank et ceux de Tunstall (Books, Prysby, 1991, 1a ; Pattie, Johnston, 2000, 1 a). Dans une étude originale qui porte sur les choix électoraux au Royaume-Uni en fonction de la manière dont les répondants perçoivent les évolutions de la santé économique de leur région, Tunstall *et al.* (2000, 1a) parviennent en effet à montrer que les relations entre le vote et la perception des évolutions économiques régionales varient fortement en fonction du taux de chômage du voisinage immédiat des répondants, mais butent, comme la plupart des chercheurs, sur les ressorts explicatifs des dynamiques observées :

« The processes involved in producing these interaction effects have not been divulged by the data employed here, and we can only infer why it is that people vary in not only their

evaluations of the local economy but also how they translate this into their party choice at the 1997 general election. But the circumstantial evidence is very strong. Not only do the well-established economic voting models operate, but they also involved a local interaction effect: people living in relatively small areas with relatively high unemployment are much more likely to vote against the incumbent government than are those who living in areas of lower unemployment – whatever their views on the state of the local economy<sup>220</sup>. As geographers are demonstrating in an increasingly wide range of studies of individual behaviour, place matters! » (2000 : 62, 1a).

Deux des autres types de processus – **les effets des interactions sociales dans des cadres structurés tels les associations ou les partis politiques (3 : *organizationally based interaction*) et les retentissements locaux d'événements relatés par les médias (4 : *mass media*)** – sont assez régulièrement étudiés. Le dernier est d'ailleurs omniprésent, à l'image du PEF 2007 ou du BPF 2007 qui abordent uniquement les canaux d'information politique des électeurs à travers les médias de masse<sup>221</sup>. C'est ainsi que l'ouvrage *Comment les électeurs font-ils leur choix* (Cautrès, Muxel, 2009, 1b), aussi intéressant soit-il par ailleurs, n'envisage pas la possibilité que les discussions politiques entre citoyens puissent participer à la formation puis à l'évolution de leurs opinions politiques.

La deuxième perspective, qui consiste à **étudier les interrelations entre habitants dans le cadre des relations banales de voisinage (2 : *informal interaction*)** est par contre la moins couramment explorée. Il s'agit en fait, comme le note Braconnier en reprenant l'expression d'un ouvrage fondateur de Whyte, d'approcher « ce qui se dit au coin de la rue », autrement dit dans le cas des communes périurbaines, ce qui s'échange comme propos politiques dans la raquette d'un lotissement ou à travers une (jeune) haie de *thuyas*. C'est d'ailleurs cette position que défend Le Bras (2002, 3a) dans *Une autre France*, ouvrage discuté dans le chapitre deux et qui est sous titré *Votes, réseaux de relations et classes sociales*, quand il met en avant l'importance des discussions

---

<sup>220</sup> Il n'est pas anodin que Tunstall *et al.* recourent ici à un modèle économique du vote qui postule que, dans les zones où le chômage est plus bas et où les habitants estiment que la santé économique de leur région est meilleure que celle du pays, le vote pour les Conservateurs (au pouvoir entre 1992 et 1997) est considéré comme une réponse des individus qui manifesterait à travers leur choix électoral une adhésion à la politique menée, et qu'à l'inverse le vote pour les Travailleurs s'explique uniquement par un « vote sanction » dont bénéficie le parti dans l'opposition. En effet et dans une approche différente de celle de l'électeur *economicus*, on aurait pu mobiliser un registre explicatif différent qui consiste à penser, à la manière de ce que l'on a défendu au début de ce chapitre en essayant de souligner le poids des rapports à l'avenir dans le monde du travail, que la perception de la santé économique de son environnement résidentiel peut par exemple éclairer, selon sa position sociale, la représentation que l'on a des chances de se reclasser localement en cas de perte d'emploi.

<sup>221</sup> Les deux questions posées qui concernent cette thématique dans le PEF 2007 sont en effet : « Pour vous informer en matière politique, quel média utilisez-vous le plus souvent ? en premier ? en second ? : la télévision / la radio / Internet / la presse écrite nationale / la presse écrite régionale / la presse gratuite » et « En général, combien de jours par semaine regardez-vous les informations à la télévision ? ». Ces deux questions figurent également dans le BPF 2007, auxquelles s'ajoute la suivante : « Quel journal télévisé regardez-vous le plus souvent ? ». Pour des questions censées permettre de cerner « l'implication dans le débat public » du répondant, il est de ce point de vue assez surprenant que ce « dispositif d'enquête exceptionnel », du moins si l'on en croit la manière dont le présentent ses concepteurs du CEVIPOF sur leur site Internet, ne mentionne ni l'existence ni la fréquence des discussions politiques en famille ou entre amis, qui n'en sont pas moins des formes d'implication politique ordinaires tout aussi légitimes que le fait de regarder la télévision.

politiques entre voisins pour expliquer la contagion de certains votes, et notamment celui pour J.-M. Le Pen. Mais si les données écologiques qu'il emploie sont d'une nature inadaptée à sa démonstration, aussi fine soit leur échelle d'agrégation, cette remarque méthodologique vaut également pour la plupart des approches mobilisant des données individuelles collectées par sondage ou par questionnaire :

« Aussi, tenir des raisonnements sur les interactions discursives et les effets qu'elles sont censées emporter sans savoir de quoi elles ont été concrètement faites – quel était leur sujet, quelle était leur durée, quel était le ton employé –, sans savoir non plus de quoi sont faites les relations habituelles des partenaires de discussion, le plus souvent postulées à partir d'un statut – époux, amis, voisins – ne cesse d'étonner. Disons le tout net : pour nous, les enquêtes qualitatives, notamment de type ethnographique, offrent les méthodes les plus adaptées à la compréhension des processus d'influence, jusque et y compris ceux qui s'exercent dans le cadre d'interactions discursives. Elles permettent, seules, de savoir de quoi l'on parle quand on parle politique ; si l'on parle de la même façon avec les différents partenaires. Elles permettent d'estimer la place que cette parole occupe dans la vie des citoyens ordinaires [...]. Elles permettent, enfin, d'évaluer la place occupée par cette parole dans l'ensemble des dispositifs d'influence à l'œuvre en matière électorale, qui sont loin de ne reposer que sur des mots énoncés pour convaincre » (Braconnier, 2009 : 100, 1b).

En mettant en œuvre une telle démarche ethnographique, Gans (1967, 3a), dont les travaux ont été présentés dans le premier chapitre, a pu montrer que les discussions entre voisins qui se connaissent mal sont grandement improbables, car même dans un contexte résidentiel socialement assez mixte comme *Levittown*, **les habitants ont tendance à entretenir des relations sociales avec ceux qui leur ressemblent le plus, de sorte que les opportunités de discussions, y compris politiques, entre habitants de groupes sociaux différents apparaissent bien faibles** à ceux qui se donnent les moyens de sortir de leur laboratoire pour observer de quoi sont faites des relations de voisinages banales sur le terrain. Aux Cosmonautes, Braconnier et Dormagen ont ainsi pu observer concrètement des scènes de discussions entre groupes de voisins – les « adultes de couleur » discutant devant l'école, les adolescents échangeant auprès des aires de jeu, les personnes âgées « blanches » se rassemblant devant l'immeuble composé des plus petits appartements du quartier ou devant la pharmacie, etc. – :

« Ces groupes informels qui ne sont pas constitués à partir de clivages politiques sont pourtant porteurs de valeurs partagées, suffisamment bien perçues par les membres pour que les discussions s'engagent sans trop de retenue en leur sein et que chacun ait une idée de ce que l'autre vote. L'arrivée d'une tierce personne appartenant à un autre groupe provoque immédiatement l'arrêt des discussions, voire la dispersion des bavards. L'idée qu'un échange de points de vue pourrait s'engager entre des membres de ces groupes et mener à la conversion politique de l'un d'eux est tout simplement teintée d'un grand irréalisme. En revanche, les jours de scrutins de haute intensité, l'on observe la circulation de la parole au sein de chacun de ces groupes. Et même, ce qui ressemble à la construction collective d'un vote dans celui des jeunes adultes les plus intégrés. Lors des dernières élections présidentielles françaises, on a ainsi assisté à la conversion en direct, à quelques mètres du bureau de vote, de jeunes filles qui s'apprêtaient à voter Bayrou avant d'être soumises aux micro-pressions de leurs amies en faveur de "la vraie candidate de la gauche", la seule qui permettait de ne pas trahir son camp » (Braconnier, 2009 : 102-103, 1b).

Avant toute chose, il faut donc préciser qu'une enquête par questionnaires « sortie des urnes » telle qu'elle a été conduite dans le cadre de cette thèse ne permet pas d'avancer d'éléments empiriques décisifs, bien que menée un jour de scrutin de haute intensité. La question B4 demandait ainsi aux répondants à l'enquête « *En général, parlez-vous de politique avec... votre famille / vos amis / vos collègues / vos voisins* », ce qui ne permet pas de dire si la discussion avait lieu avec un interlocuteur défendant les mêmes idées politiques, quelles étaient les propriétés sociales de cet interlocuteur ni où il habitait (sauf pour le premier cercle familial, celui du ménage, et pour les voisins, qui vivent forcément dans le même quartier que le répondant). L'analyse des réponses à ces questions permet tout de même de faire deux séries de remarques (tableau 6.11).

**Tableau 6.11. Avec quel type de personnes parle-t-on politique selon le contexte résidentiel ?**

CSP	Contexte	Famille	Amis	Collègues	Voisins	N
Indépendants en...	... "1ère couronne dorée"	<b>87%</b>	<b>77%</b>	<b>30%</b>	15%	61
	... "2ème couronne rose"	<b>73%</b>	45%	25%	16%	44
	... "3ème couronne rouge"	71%	29%	<b>43%</b>	<b>29%</b>	7
	... "4ème couronne verte"	63%	57%	28%	<b>18%</b>	60
<i>Ensemble des indépendants</i>		74%	60%	28%	16%	172
CSP	Contexte	Famille	Amis	Collègues	Voisins	N
Cadres et PI en...	... "1ère couronne dorée"	<b>86%</b>	<b>71%</b>	49%	16%	199
	... "2ème couronne rose"	<b>82%</b>	65%	49%	18%	111
	... "3ème couronne rouge"	80%	<b>73%</b>	<b>67%</b>	<b>30%</b>	30
	... "4ème couronne verte"	81%	69%	<b>55%</b>	<b>22%</b>	101
<i>Ensemble des cadres et prof. intermédiaires</i>		83%	69%	51%	18%	441
CSP	Contexte	Famille	Amis	Collègues	Voisins	N
Employés en...	... "1ère couronne dorée"	<b>73%</b>	53%	36%	14%	85
	... "2ème couronne rose"	65%	53%	<b>42%</b>	14%	146
	... "3ème couronne rouge"	<b>72%</b>	<b>54%</b>	<b>47%</b>	14%	79
	... "4ème couronne verte"	<b>70%</b>	53%	40%	<b>17%</b>	134
<i>Ensemble des employés</i>		69%	53%	41%	15%	444
CSP	Contexte	Famille	Amis	Collègues	Voisins	N
Ouvriers en...	... "1ère couronne dorée"	<b>70%</b>	<b>80%</b>	<b>53%</b>	13%	30
	... "2ème couronne rose"	61%	42%	42%	16%	158
	... "3ème couronne rouge"	<b>80%</b>	<b>59%</b>	<b>47%</b>	<b>30%</b>	88
	... "4ème couronne verte"	59%	<b>54%</b>	39%	13%	121
<i>Ensemble des ouvriers</i>		65%	52%	43%	18%	397
<i>Ensemble des enquêtés (toutes CSP)</i>		Famille	Amis	Collègues	Voisins	N
		69%	56%	37%	15%	2049

Le **premier ensemble de remarques** porte sur les différentes sphères de sociabilité dans lesquelles les périurbains répondants déclarent avoir des discussions politiques par rapport aux résultats obtenus dans d'autres enquêtes. Faute d'enquête française s'intéressant à ces questions – ce qui est très dommageable, tant il serait intéressant de

pouvoir dégager d'éventuelles spécificités périurbaines – c'est une enquête postélectorale britannique, le *British Electoral Survey* de 1992 (noté BES1992) exploitée dans plusieurs travaux de Pattie et Johnston (1999, 2000, 1a), qui peut servir de point de comparaison très relatif. Il convient en effet d'avoir à l'esprit d'une part que ces deux enquêtes se sont déroulées à 15 ans d'intervalle dans des contextes culturels nationaux où le rapport au politique et au fait d'en parler est différent, et d'autre part que le BES1992 a été redressé tandis que ce n'est pas le cas de l'échantillon de périurbains, caractérisé par une sous-représentation des membres des classes populaires qui tendent généralement à déclarer un intérêt plus faible pour la politique et disent moins souvent avoir des discussions politiques (chapitre cinq). Au total, on ne peut donc pas dire grand-chose de cette comparaison, si ce n'est que 69% des répondants au BES1992 déclarent avoir eu au moins une discussion politique quel que soit le type d'interlocuteur, contre 76% dans l'échantillon de périurbains, ces valeurs sont donc assez proches<sup>222</sup>. Parmi les 69% qui déclarent avoir eu au moins une discussion politique dans le BES1992, 48% citent leur conjoint(e), 38% un autre parent, 24% un ami, 16% un collègue de travail, 3% un voisin, 2% un membre de son église, et 2% un adhérent d'une association ou d'un club dont il est membre<sup>223</sup>. Dans les deux enquêtes, c'est donc globalement la famille qui arrive largement en tête, puis les amis suivis des collègues et enfin des voisins. Il est par contre intéressant de noter que les discussions politiques avec les voisins sont beaucoup plus fréquentes dans l'échantillon de périurbains (15% contre 3%), sans que l'on puisse pour autant montrer si cette différence provient des caractéristiques sociales des enquêtés, de décalages culturels nationaux ou d'un quelconque effet de contexte périurbain.

La **deuxième série d'observations** porte plus directement sur le tableau 6.11, qui montre que dans l'ensemble et si l'on ne prend pas en compte les lignes du tableau qui comptent des effectifs non significatifs, les habitants appartenant à une catégorie socioprofessionnelle ont tendance à avoir plus de discussions politiques avec leurs familles, leurs amis ou leurs collègues lorsqu'ils vivent dans un contexte communal où ils sont surreprésentés de manière très tranchée. Cette tendance se vérifie pour les indépendants ou pour les cadres et professions intermédiaires en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », ainsi que pour les employés et surtout pour les ouvriers en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge ». C'est cependant concernant les discussions politiques avec les voisins que ces matériaux sont les plus intéressants et que deux éléments spécifiques apparaissent.

D'une part on peut noter que les discussions politiques entre les ouvriers et leurs voisins sont deux fois plus élevées qu'ailleurs en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » où elles atteignent 30%, c'est-à-dire dans les contextes communaux où les ouvriers et les chômeurs sont presque majoritaires seuls (tableau 6.8). Ce résultat, à manier avec

---

<sup>222</sup> Cette valeur n'apparaît que dans le tableau 6.11 car certains enquêtés n'ont pas de discussions politiques avec leur famille mais en ont par contre avec leurs amis ou collègues. Le chiffre de 76% a été obtenu en prenant en compte les enquêtés qui ont déclaré avoir des discussions avec *au moins* l'une des catégories d'interlocuteurs.

<sup>223</sup> Le total n'est pas égal à 100% car les répondants pouvaient déclarer plusieurs types d'interlocuteurs, ce qui ne facilite pas la comparaison avec les résultats de l'enquête sortie des urnes.

beaucoup de prudence pour toutes les raisons évoquées dans les pages qui précèdent, tend à prouver que les interactions politiques des ouvriers avec leurs voisins sont d'autant plus fortes que le contexte communal est socialement homogène, ce qui va dans le sens des conclusions de Gans (1967, 3a). D'autre part et quelle que soit la CSP considérée, à l'exception des ouvriers justement, les discussions politiques entre voisins semblent légèrement plus élevées en « 4<sup>ème</sup> couronne verte » qu'ailleurs puisque les indépendants y disent plus souvent parler politique avec leurs voisins (18% contre 16%), tout comme les cadres et professions intermédiaires (22% contre 18%) ou les employés (17% contre 15%). Dans ces contextes communaux qui connaissent des renouvellements démographiques importants du fait de l'arrivée régulière de nouveaux habitants, on peut penser que les modifications du cadre communal et de sa composition sociale suscitent des discussions politiques plus nombreuses entre nouveaux voisins qui font connaissance entre eux. L'existence de ces discussions politiques un peu plus nombreuses est d'ailleurs intéressante quand l'on rappelle que ces contextes où le processus de périurbanisation est le plus récent sont aussi ceux où la droite de la droite a enregistré ses plus fortes percées en 2002. Dans l'ensemble et plus qu'à des conclusions stabilisées, **c'est donc au recours à l'immersion de terrain de longue durée et à l'investissement dans l'approche ethnographique qu'invitent ces résultats partiels sur les vecteurs sociaux qui concourent aux effets d'entraînement communaux**, à l'image de l'appel à des travaux complémentaires que l'on retrouve fréquemment à la fin d'autres recherches sur la question s'appuyant sur des matériaux empiriques tirés d'enquête par questionnaires ou de panels de sondages.

Cela dit, ces analyses oublient un peu rapidement que les cadres qui vivent parmi les ouvriers ne sont peut être pas les mêmes cadres que les autres, à la fois si l'on observe de manière plus poussée leurs appartenances professionnelles (clivage entre cadres du public et cadres du privé par exemple), leur trajectoires sociales (parmi eux, combien sont par exemple des « mobiles ascendants » et combien sont des « immobiles haut » pour reprendre la terminologie employée dans le début du chapitre) ou les motifs de leur installation résidentielle... Le même raisonnement tient aussi pour les ouvriers qui vivent dans des contextes non ouvriers (mais pour lesquels la part des déterminants économiques qui pèsent sur leurs arbitrages en matière de localisation résidentielle est beaucoup plus forte que celle des cadres, ce qui fait tout de même une différence de taille), comme le reconnaissait d'ailleurs Klatzmann lui-même (1957, 3a) devant l'impossibilité d'expliquer pourquoi les ouvriers des arrondissements bourgeois votaient moins en faveur des candidats communistes que les autres. Dans le périurbain peut-être plus qu'ailleurs, il est donc nécessaire d'interroger les effets politiques des mobilités résidentielles.

### 2.3. Les ressorts des effets de contextes communaux (2). La piste du *relocation effect* de Cox revisitée

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Cox a nourri ses réflexions sur les effets politiques des mobilités géographiques (1969, 1a) à partir d'un travail empirique sur l'aire métropolitaine de Londres (1968, 3a), comme on l'a souligné dans le premier chapitre. En fait, le *relocation effect* sert à Cox à complexifier son modèle de l'explication du vote par l'introduction de dynamiques spatiales et temporelles :

« *Relocation effects*: It will be recalled that in the conceptual model I ascribed temporal change in the map of voting to two sources: relocation of the voters by migration; and variation in the information flowing along the connections between nodes. [...] Both sources, however, may also interact. Relocation involves alteration in the networks of those who have migrated and of those who have remained in situ. [...] Over and above these addictive effects migration injects a significant dynamic component into the conceptual model due to its ability to induce radical change in an individual's networks links. In the case of information flow, for example, not only does the migrant obtain a radically altered information input as a result of residence in new areas, but the respective host populations and origin populations derive widened information fields as a result of their contact with the migrants » (1969 : 101, 1a).

En s'appuyant de manière croisée sur cet article fondateur de Cox et sur les formalisations proposées ensuite par Books et Prysby (1991, 1a), Johnston *et al.* (2004, 1a) ont récemment proposé un essai de synthèse des processus sociologiques concourant aux effets de voisinage :

« - **Social interaction**, whereby people are influenced by those they discuss politics and other matters with in their social networks. Although the impact of such discussions is widely assumed, there is relatively little empirical evidence sustaining the case. [...]. It is generally assumed, however, that *those who live together talk together*.

- **Neighbourhood selection**, whereby individuals choose the area that they live in because it contains people of the type they aspire to belong to – with voting behaviour one of the characteristics of the type they want to be among. Thus rather than the neighbourhood context influencing people to vote with the majority there, people have chosen to live there because they want to be part of the majority (even though on "objective" variables they do not). In such cases, *people who vote together live together*.

- **Neighbourhood emulation**, whereby individuals conform to the local norms – including voting behaviour – as part of their membership of the local community, even if there is little or no social interaction and pressure leading to that conformity. People emulate what they see and believe, rather than what they hear so that *people who live together act like each other*.

- **Environmental observation**, whereby individuals vote for a particular party because it is seen as the most likely to act in the interests of the local community (for example, promote economic development) – without any other processes (such as "conversion through conversation") promoting that. This indeed seems to have been the case in the UK in recent decades – so that *what people see in their neighbourhood leads them to vote for a party that will promote its interests*.

- **Party mobilisation**. Political parties are not passive organisations: they actively seek votes—more so in some areas than others because of the importance of the local context to their overall success. In places where they campaign intensively, voters are more likely to support them (as much literature has shown in the UK context) – so that *people who live together respond together to party campaigns* » (2004 : 369, 1a).

Cette synthèse est probablement la plus complète pour décrire les dynamiques sociales qui conduisent spécifiquement au *neighborhood effect* – dynamiques qui incluent indirectement le *relocation effect* à travers la référence au processus de *neighbourhood selection* – alors que le *relocation effect* est traité d'un point de vue théorique sur le même plan que le *neighborhood effect* dans le modèle initial de Cox. Cette idée de *neighbourhood selection*, selon laquelle la sélection des voisinages résidentiels par les habitants pourrait s'appuyer en partie sur la couleur politique de ces voisinages a en fait été introduite par Taylor et Johnston sous le nom de *self reproduction* (1979, 1a). Comme on l'a démontré dans le chapitre deux, non sans critiquer certains de ses fondements théoriques, cette idée connaît un certain succès en France, ce que souligne bien Bussi :

« Cette théorie de "l'électeur-habitant-stratège" (qualifiée de *self reproduction* par Taylor et Johnston dès 1979) fut reprise, de façon plus ou moins formalisée, par des auteurs d'origine diverse (Perrineau, Boyer, Lévy, Girault). Une telle convergence d'opinion, entre des chercheurs ayant pourtant recours à des méthodologies très variées, autorise à penser qu'il ne s'agit plus seulement d'une hypothèse. Pourtant, cette inversion exploratoire qui tend à "prendre à revers le raisonnement écologique" (Lévy), c'est-à-dire "ne plus expliquer l'opinion politique par le lieu de résidence, mais le lieu de résidence par l'opinion politique", reste absente des principaux modèles explicatifs du vote, exposés par exemple dans les manuels de sociologie politique. Prétendre que ce modèle est récent n'est pas exact, puisqu'il est évoqué depuis plus de vingt ans. On pourra alors émettre l'idée que cette *self-reproduction* ou théorie de l'électeur-habitant-stratège n'est réellement perceptible que dans un contexte urbain/périurbain de forte mobilité » (Bussi, 2001 : 264, 1a).

Sans renoncer aucunement aux critiques portées à l'encontre de cette théorie, la dernière partie de ce chapitre se propose d'en tester empiriquement la pertinence grâce à des matériaux empiriques de nature adaptée. **La manière dont la couleur politique locale peut jouer sur les stratégies résidentielles** sera donc interrogée à la fois en amont en analysant les arrivées des habitants et en aval en étudiant les caractéristiques sociales et politiques de ceux qui souhaitent quitter leur commune.

***Le neighbourhood selection pensé à travers les arrivées, ou dans quelle mesure choisit-on sa commune de résidence « parce que sa couleur politique conforte la représentation que l'on a de sa propre valorisation sociétale » ?***

Si la citation choisie dans ce titre est extraite du chapitre « Habitat et espace politique » de *L'espace légitime* (1994, 1a), l'ouvrage le plus abouti de Lévy sur le plan théorique, c'est parce que c'est lui qui a le plus cherché, en France, à formaliser les rapports entre identité sociale et identité politique en géographie urbaine (chapitre deux). Replaçons cette citation dans son contexte :

« Le fait qu'un individu habite là où il habite résulte de la condensation dans une identité spatiale de l'ensemble de sa réalité sociologique, économique, politique et biographique (et géographique, dans l'objectif et le subjectif), consistant dans la gestion des contradictions entre des modèles stratégiques à réaliser et un ensemble de libertés/contraintes qui perturbe cette réalisation. En choisissant de s'implanter (ou de maintenir son implantation [cette précision

renvoie bien à la position de l'auteur qui considère le lieu d'habitation comme le "résultat d'un choix spatial permanent") dans une aire donnée, il modifie marginalement la composition sociale de l'habitat de la société civile et de la société locale en générale. [...] Le sens de cet apport varie en fonction de la stratégie spatiale de l'individu, de sa manière de gérer son capital spatial d'habitat : est-ce une visée d'identification, par immersion, aux caractères déjà dominants de son futur lieu de vie, une ségrégation volontaire telle qu'on peut l'appréhender dans les villes d'Amérique du Nord ? Est-ce, au contraire, la recherche d'une hétérogénéité, "ascendante" ou "mixée", dont l'individu attend un bénéfice ? Ou est-ce enfin le hasard, c'est-à-dire une stratégie spatiale dont la résultante, compte tenu des différents enjeux qui la modèlent, est nulle ? En amont, seules des enquêtes individuelles nous aident à répondre à ces questions, tant elles impliquent de plonger dans les profondeurs des "conceptions de soi et du monde" [ce que Lévy fait bien de rappeler tant il infère lui-même des rapports au monde et des votes à partir du seul lieu de résidence en se basant, qui plus est, sur des données agrégées]. En aval, on peut mesurer le degré d'homogénéité relative des habitants d'une localité [degré qui participe de la définition du niveau d'urbanité d'un lieu selon lui]. Mais, ici, le choix des indicateurs serait important, car l'intérêt consisterait à montrer comment la perception qu'ont les futurs habitants de la société locale influe sur ce choix. Cette influence ne se fait qu'à travers la définition de ce qu'est "un endroit bien" ; or cette définition peut mettre en valeur certains traits de la vie politique locale plus que d'autres, notamment sa configuration politique. Dans ce cas particulier, l'identité spatiale projette sa dimension politique comme critère discriminant : on choisit telle commune, telle agglomération parce que sa couleur politique conforte la représentation que l'on a de sa propre valorisation sociétale » (1994 : 252-253, 1a).

Afin de tester la réalité empirique de cette hypothèse, on peut la reformuler en posant la question : **dans quels types de contexte résidentiel sont arrivés les nouveaux habitants selon leur identité politique initiale ?** Y répondre implique quelques contraintes méthodologiques. En effet et dans la mesure où l'on veut mesurer comment l'identité politique initiale pèse sur le choix du lieu de résidence, il faut disposer du profil politique de l'individu *avant* son arrivée dans sa nouvelle commune pour ne pas biaiser l'analyse en menant un raisonnement tautologique. Or malgré l'intérêt sociologique d'étudier les trajectoires de vote sur un mode longitudinal, il est concrètement difficile de demander à un enquêté pour quel candidat il a voté en remontant à plus d'un scrutin du même type, de sorte qu'en menant une enquête lors de la présidentielle de 2007, on ne peut guère l'interroger sur son attitude à l'occasion des scrutins présidentiels antérieurs à 2002, et encore.

En tenant compte de cet élément et au moment de la conception du questionnaire, les modalités de réponses concernant l'ancienneté d'arrivée dans la commune ont donc été choisies de manière à ce que la première modalité (« arrivé depuis moins de 5 ans ») corresponde à la date de la présidentielle de 2002. Ainsi et en travaillant uniquement sur les habitants arrivés depuis moins de 5 ans, qui constituent l'échantillon qui sera investi ici (N=417), on dispose à la fois de leur choix électoral en 2002 avant qu'ils n'arrivent dans leur commune (et donc au moment de la choisir) et de leur comportement en 2007, une fois qu'ils y sont installés. Il faut cependant préciser que cette dernière vague de périurbains n'est ni socialement ni politiquement identique aux précédentes puisque les cadres, les professions intermédiaires et les employés y sont surreprésentés pour ce qui est des CSP, tout comme les suffrages en faveur des

candidats du PS et de l'UMP en ce qui concerne les choix électoraux (tableau 6.5). La taille de cet échantillon, finalement assez faible, a d'ailleurs imposé des regroupements en matière de vote et de CSP<sup>224</sup>.

Les résultats qu'apporte le croisement entre l'identité politique des enquêtés (mesurée en 2002) et leurs choix résidentiels survenus entre 2002 et 2007 se révèlent assez intéressants (tableau 6.12). Ils montrent ainsi que la stratégie résidentielle des électeurs de droite en 2002 a conduit 43% d'entre eux à venir habiter en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » tandis que ceux qui avaient choisi un candidat de gauche semblent plutôt s'être installés dans une commune de « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et surtout de « 4<sup>ème</sup> couronne verte ». Enfin, les répondants dont on ne connaît pas le vote en 2002 – mais qui sont plutôt issus des milieux populaires pour les non-réponses et sont très souvent des jeunes adultes pour les non-inscrits, deux catégories qui ont tendance à plus voter pour la gauche que la moyenne (chapitre cinq) – semblent avoir choisi préférentiellement une commune de « 2<sup>ème</sup> couronne rose ». Si l'on s'en tient là, la théorie de l'électeur-habitant-stratège semble tout à fait valide sur le plan empirique puisque les électeurs de droite vont plus habiter dans des communes de droite que les autres, et ceux de gauche dans des communes de gauche.

**Tableau 6.12. Identité politique individuelle en 2002 et choix du type de contexte résidentiel**

	"1ère couronne dorée"	"2ème couronne rose"	"3ème couronne rouge"	"4ème couronne verte"	Total	N
Vote non connu	22%	<b>40%</b>	12%	26%	100%	220
Gauche	21%	26%	<b>14%</b>	<b>38%</b>	100%	104
Droite	<b>43%*</b>	28%	9%	20%	100%	93
<i>Ensemble</i>	26%	34%	12%	28%	100%	417

Lecture : 43% des électeurs de droite en 2002 se sont installés en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » entre 2002 et 2007

Mais cela reviendrait à oublier que des formes de contraintes pèsent parfois lourdement sur les pratiques des individus, notamment lorsqu'il s'agit de mener à bien une stratégie résidentielle dans le cadre d'un marché du logement qui met en concurrence des ménages dont les possibilités financières sont très inégales. Cela occulte également le fait que le marché du logement au sein d'une même aire urbaine

<sup>224</sup> Les votes en 2002 ont ainsi été regroupés en trois postes : vote à gauche / vote à droite / vote non connu (modalité qui regroupe les non-réponses, les non-inscrits en 2002, ceux qui disent s'être abstenus et ceux qui ne se souviennent tout simplement plus de ce qu'ils ont fait en cette occasion), ce qui n'est pas trop gênant puisque l'on vient de souligner que les votes des individus de cette partie de l'échantillon sont plus souvent orientés sur les deux principaux candidats de chaque camp. La position sociale a été approchée en se basant sur la CSP des répondants en ventilant les retraités dans leur CSP d'origine, et l'on a retenu finalement deux postes, comme pour l'analyse des mobilités sociales intergénérationnelles (tableau 6.2). Le poste « CSP bas » rassemble donc les chômeurs, les ouvriers, les employés, les petits indépendants ainsi que les femmes au foyer et les étudiants qui vivent dans des ménages disposant de moins de 3200 euros mensuels pour vivre. Le poste « CSP haut » comprend les gros indépendants, les cadres, les professions intermédiaires ainsi que les femmes au foyer et les étudiants qui vivent dans des ménages disposant de plus de 3200 euros par mois. Même si ces catégories sont nécessairement hétérogènes, il s'agissait surtout d'exclure le moins possible d'individus du champ d'analyse.

présente de fortes disparités entre cadrans<sup>225</sup>. C'est d'ailleurs ce que semble oublier Girault dans sa thèse quand il note que :

« Si l'on observe la préférence partisane des nouveaux arrivants selon les différents sites de l'enquête ESO-MTG [une des rares enquêtes par questionnaire sortie des urnes menée dans plusieurs sites simultanément comme on l'a rappelé dans l'introduction de cette partie], on constate que celle-ci varie fortement en fonction de l'environnement politique du lieu. Ainsi, à *Condorcet* dans un environnement fortement ancré à droite, 40% seulement des nouveaux arrivants se déclarent à gauche contre plus de 60% à *Sotteville* et dans la ZAC du lac de Maine. De même, si l'on considère la propriété du logement comme l'aboutissement de l'itinéraire résidentiel pour de nombreux citoyens, on constate qu'à *Sotteville* et sur l'ensemble des bureaux de vote, près de 60% des sondés qui ont acquis récemment leur logement se déclarent "à gauche". On peut donc penser que ces nouveaux arrivants s'installent préférentiellement dans les quartiers qui correspondent à leurs orientations partisanses » (2000 : 479, 1a).

Sauf qu'à ce moment là, Girault ne rappelle pas que ses différents sites d'enquêtes sont socialement contrastés, que le prix des logements n'y est donc pas le même, et surtout ne dit pas *qui sont* ces nouveaux arrivants au-delà de leurs « orientations partisanses », ce qui change bien des choses et rend la conclusion qu'il s'autorise assez discutable tant elle appelle des compléments. Pour éviter cela, on a procédé à la même analyse que celle du tableau 6.12, mais en introduisant l'identité politique et socioprofessionnelle des habitants pour voir dans quelle mesure elles jouent conjointement sur le type de contexte résidentiel finalement « choisi » (tableau 6.13).

Le **premier constat** que l'on peut toutefois tirer de ce tableau est que l'usage de la catégorie socioprofessionnelle (en deux postes) creuse des écarts aussi importants que l'identité politique (en trois postes) pour ce qui est d'expliquer le contexte résidentiel dans lequel sont finalement arrivés les enquêtés. C'est ainsi que parmi les arrivants en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », les habitants situés en haut de l'échelle sociale (CSP « haut ») sont plus nombreux que dans la moyenne de l'échantillon (45% contre 26%). À l'inverse, les nouveaux arrivants dans les contextes communaux à dominante populaire occupent plus fréquemment des positions basses dans la stratification socioprofessionnelle (CSP « bas ») : 38% contre 34% en « 2<sup>ème</sup> couronne rose », 16% contre 12% en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et 30% contre 28% en « 4<sup>ème</sup> couronne verte », bien que ces derniers écarts ne soient pas significatifs au regard des effectifs. Ce sont donc des dynamiques de mobilités résidentielles socialement sélectives que les données mettent à jour, notamment en ce qui concerne le type de contexte résidentiel le plus prisé, la « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » qui bénéficie de la meilleure accessibilité à la ville-centre tout en conservant d'intéressantes aménités paysagères.

---

<sup>225</sup> À titre d'exemple et pour le cas des périphéries caennaises, un pavillon de 90 m<sup>2</sup> sans cachet particulier, datant des années 1970 et implanté sur une parcelle de 1000 m<sup>2</sup>, vaut environ 170 000 euros à Bellengreville en « 2<sup>ème</sup> couronne rose ». Un produit immobilier comparable à Mathieu en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » vaut presque le double, soit autour de 300 000 euros, encore que ce type de bien y soit rare car les parcelles sont généralement de plus grande taille et les maisons plus spacieuses. Ainsi les maisons d'architectes récentes, implantées dans les nouveaux lotissements sur des parcelles de 1 500 m<sup>2</sup>, ont souvent des surfaces habitables de plus de 150 m<sup>2</sup> et leur valeur avoisine 450 000 à 500 000 euros.

**Tableau 6.13. Identité sociopolitique individuelle et choix du type de contexte résidentiel**

	"1ère couronne dorée"	"2ème couronne rose"	"3ème couronne rouge"	"4ème couronne verte"	Total	N
CSP "bas" vote non connu	13%	<b>44%</b>	<b>15%</b>	<b>28%</b>	100%	165
CSP "bas" de gauche	18%	23%	<b>20%</b>	<b>38%</b>	100%	60
CSP "bas" de droite	<b>27%</b>	<b>35%</b>	<b>14%</b>	24%	100%	49
CSP "haut" vote non connu	<b>49%</b>	25%	4%	22%	100%	55
CSP "haut" de gauche	25%	30%	7%	<b>39%</b>	100%	44
CSP "haut" de droite	<b>61%*</b>	20%	2%	16%	100%	44
<i>Ensemble des CSP "bas"</i>	16%	<b>38%</b>	<b>16%</b>	<b>30%</b>	100%	274
<i>Ensemble des CSP "haut"</i>	<b>45%</b>	25%	4%	25%	100%	143
<i>Ensemble</i>	26%	34%	12%	28%	100%	417

Lecture : 61% des électeurs de droite et appartenant aux catégories sociales supérieures se sont installés en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » entre 2002 et 2007.

Le **second ensemble de constats** permet d'affiner les quelques tendances relevées jusque-là, tout en restant extrêmement prudent car les effectifs en ligne sont souvent très faibles. Lorsque l'on combine la CSP avec le vote pour définir le statut sociopolitique des nouveaux habitants, les écarts se font toutefois plus importants, à l'image des 61% (27 sur 44) d'électeurs de droite issus des classes supérieures qui s'installent en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », des 38% (23 sur 60) d'électeurs de gauche appartenant aux classes populaires qui arrivent en « 4<sup>ème</sup> couronne verte » ou en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » pour 20% (12 sur 60) d'entre eux. Deux chiffres attirent alors l'attention si l'on considère le contexte d'implantation des nouveaux habitants en fonction de leurs propriétés sociopolitiques.

D'un côté on observe, parmi les habitants arrivés en « 4<sup>ème</sup> couronne verte », une surreprésentation des enquêtés de gauche appartenant aux classes supérieures (39% contre 28% pour la moyenne de l'échantillon). De l'autre côté on trouve, au sein des habitants arrivés en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », un nombre assez surprenant d'enquêtés de droite issus des classes populaires (27% comparables aux 26% d'arrivées moyennes dans ce type de communes) qui indique que des membres des classes populaires sont parvenus à s'installer dans un contexte résidentiel très prisé, et donc très cher, en dépit de leurs moindres possibilités financières. Ces deux cas renvoient donc à des situations (enquêtés des classes supérieures de gauche arrivant en contexte communal populaire ou enquêtés des classes populaires de droite arrivant en contexte communal favorisé) où les identités politiques des nouveaux habitants semblent prévaloir sur leur statut socioprofessionnel, comme si elles prenaient l'ascendant dans le cadre de la stratégie résidentielle, ce qui tendrait à conforter la théorie de l'électeur-habitant-stratège. Ces éléments invitent à explorer plus en profondeur les propriétés sociales détaillées et les motifs d'installation résidentielle invoqués par ces deux types d'enquêtés.

Qui sont ces électeurs de gauche issus des classes supérieures qui font « le choix » d'habiter des communes de « 4<sup>ème</sup> couronne verte », socialement assez mixtes mais où dominant toutefois les mondes populaires et qui sont géographiquement situées sur le

front de périurbanisation ? Il faut d'abord rappeler que ces 39% correspondent concrètement à dix-sept enquêtés. Leurs réponses à la question « *Pourquoi êtes-vous venus habiter ici ?* » font apparaître quelques faits singuliers par rapport à l'ordre des modalités choisies tel qu'on peut le relever chez l'ensemble des périurbains enquêtés (tableau 6.4). C'est ainsi que parmi ces dix-sept habitants, sept (soit un bon tiers) disent être arrivés dans la commune « pour le travail »<sup>226</sup> alors que cet item n'arrive qu'en 4<sup>ème</sup> position dans l'échantillon complet, ce qui montre qu'une partie importante de ce petit groupe n'est pas venu chercher un cadre de vie spécifique ou dans le cadre d'un projet familial. Les professions exercées par une partie d'entre eux et par ceux venus dans ce type de contexte communal parce qu'ils recherchaient un cadre de vie « rural » ou « tranquille » pour y voir grandir leurs enfants dans une maison dont ils sont propriétaires rappellent cependant de manière assez frappante le profil des « aventuriers du quotidien » des années 1970-80. Sur les dix-sept habitants en question, les deux-tiers ont entre 26 et 49 ans et seize occupent en effet un emploi dans le secteur des services dont dix dans le secteur des services non-marchands. On compte ainsi cinq enseignants, deux infirmiers, deux éducateurs spécialisés, un conseiller à Pole emploi et un kinésithérapeute exerçant dans le secteur public. Ces habitants classés en « CSP haut » ne sont donc pas n'importe quels membres des classes moyennes supérieures.

De la même manière, qui sont les électeurs de droite appartenant aux classes populaires qui ont « fait le choix » d'une localisation résidentielle en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » ? Sur les treize, on peut d'abord noter que cinq déclarent avoir choisi leur commune pour y acheter une maison ou y accéder à la propriété, plus quatre qui souhaitaient venir passer leur retraite dans un cadre agréable. Il faut ensuite préciser que la moitié d'entre eux sont âgés de plus de 50 ans. L'étude détaillée de leurs situations sociales montre enfin que s'ils ont logiquement été codés parmi les « CSP bas » au vu des professions qu'ils exercent (ou ont exercé), ce classement est en réalité trompeur. L'une est certes employée comme coiffeuse mais son mari est chef d'entreprise et leur ménage dispose de plus de 4200 euros mensuels. Une autre est effectivement au chômage mais son conjoint ingénieur gagne également plus de 4200 euros par mois. Un autre est ouvrier qualifié mais déclare gagner, en tant que chef d'atelier, plus de 4200 euros lui aussi. D'autres encore sont des « petits » commerçants qui disposent d'un patrimoine important qui leur permet de compléter leurs revenus. Plus largement, un tiers des enquêtés de ce groupe sont dotés d'un patrimoine élevé ou très élevé : cinq sur treize détiennent par exemple un portefeuille d'actions et quatre possèdent des biens immobiliers de rapport.

Si l'on retirait ces individus de la catégorie « CSP bas » pour les placer avec la « CSP haut », la part des nouveaux arrivants de droite issus des classes populaires tomberait

---

<sup>226</sup> Les réponses à la question ouverte A5 sont plus précisément les suivantes : « à cause de mon travail », « changement de domicile de mon mari (avec logement de fonction) », « professionnel », « travail en clinique », « mutation travail », « raisons professionnelles », « mutation professionnelle »

autour de 10% en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », et les autres viendraient renforcer les effectifs des membres des classes supérieures de droite qui s'installent entre eux (le chiffre passerait alors de 61% à près de 75%). Car c'est bien là l'élément le plus robuste que l'on puisse dégager des tableaux 6.12 et 6.13, de sorte que **si *self-reproduction* il y a bien, c'est avant tout de la reproduction du cadre de voisinage privilégié des classes supérieures qu'il s'agit, de ceux qui viennent chercher un contexte résidentiel « tranquille » leur permettant d'y maintenir leur position sociale dominante**, voire de la reproduire à travers leurs héritiers grâce à l'environnement scolaire dont bénéficient leurs enfants par exemple, comme le montrent certains travaux de Charmes (2009, 2a) et comme on s'attachera à le montrer dans la quatrième partie.

En définitive, trouver « un endroit bien, un quartier sympa » (Lévy, 1994 : 252, 1a) est une chose, encore faut-il avoir les moyens de s'y installer. Rappeler cela ne signifie absolument pas que l'on nie les marges de liberté dont disposent les acteurs dans l'accomplissement de leurs stratégies résidentielles. Il s'agit seulement de montrer que l'étude attentive des propriétés sociales des nouveaux arrivants – et des ménages auxquels ils appartiennent, car les projets d'accession sont très souvent des projets de couples ou de familles – et des raisons pour lesquelles ils déclarent être venus s'installer en un lieu permet d'éclairer leurs choix résidentiels de manière plus pertinente que le seul recours à la « tonalité » politique de ce lieu. Si mieux comprendre ce qui pousse les ménages à arbitrer entre telle commune plutôt que telle autre en fonction de leur identité sociale et de leurs capacités économiques repose bien, comme le note à raison Lévy quand il évoque les « conceptions de soi et du monde », sur des systèmes de valeurs et de représentations socialement construits, l'approche par questionnaire trouve ici ses limites et seul le recours à des entretiens approfondis permettrait d'avancer sur ce point. Il me semble cependant que **l'idée selon laquelle les ménages choisiraient essentiellement leur lieu de résidence en raison de sa couleur politique, ce qui présuppose qu'elle soit connue au préalable, procède du même irréalisme sociologique que l'attitude qui consiste à penser les électeurs comme des stratèges hautement informés** comparant les programmes points par points et disséquant les enjeux uns à uns, il suffit justement d'aller faire des entretiens sur le terrain pour s'en convaincre.

***Le neighbourhood selection pensé à travers les départs, ou dans quelle mesure la volonté de quitter la commune peut-elle être liée à sa couleur politique ?***

Le fait de considérer que les caractéristiques politiques (et sociales) d'une commune puisse peser sur la volonté de certains habitants de la quitter au bout d'un certain temps vécu sur place renvoie par contre à un raisonnement bien différent. Ce raisonnement peut être mis à l'épreuve de matériaux empiriques en observant dans quelle mesure, selon les contextes résidentiels périurbains, les propriétés sociales et politiques des habitants peuvent expliquer la volonté de quitter leur commune actuelle, non sans oublier d'étudier les raisons avancées par les enquêtés pour justifier

de leur volonté de partir. Deux questions de l'enquête peuvent être utilisées pour cela : « *Là où vous habitez, vous vous sentez ? (très bien / plutôt bien / plutôt mal / très mal)* » (A13) et « *Aimeriez-vous changer de quartier ou de commune ? (non / oui – précisez pour quelles raisons)* » (A14).

Avant de voir si l'identité politique individuelle peut avoir des conséquences sur les sentiments éprouvés au lieu de résidence et sur l'éventuelle volonté de le quitter, de simples croisements de ces questions avec la CSP des habitants font apparaître que les réponses sont socialement assez clivées. C'est ainsi que les chômeurs sont moins nombreux que la moyenne à dire se sentir « très bien là où ils habitent » (58% contre 69%), tout comme les étudiants (59%), alors que les indépendants (77%) et les cadres et professions intermédiaires (71%) sont à l'inverse les plus nombreux à avoir ce sentiment. Lorsque l'on demande aux habitants s'ils aimeraient changer de commune, 25% des chômeurs répondent que oui, comme 24% des étudiants et 19% des employés, tandis que les femmes au foyer manifestent moins régulièrement ce souhait (11%), de même que les indépendants (14%) et les cadres et professions intermédiaires (15%). Au total, les catégories sociales moins bien placées dans la hiérarchie sociale (chômeurs, employés), c'est-à-dire aussi celles qui ont les revenus les plus faibles, disent plus souvent se sentir mal et vouloir quitter leur lieu de résidence, sans que l'on sache pour autant si ces sentiments trouvent leurs racines localement ou dans un ressentiment lié plus largement à leurs conditions de vie. On comprend aussi que les étudiants – qui vivent au moins une partie de la semaine dans la ville universitaire voisine et qui trouvent que « la ville c'est bien alors qu'ici... » (tableau 6.6) – souhaitent quitter la commune périurbaine de leurs parents pour aller trouver ailleurs une offre de services plus riche. Les catégories les mieux intégrées au plan professionnel (cadres et professions intermédiaires), au plan local (femmes au foyer) ou ceux dont l'activité professionnelle est étroitement liée à un cadre local valorisé affectivement (par exemple les agriculteurs classés parmi les indépendants) disent par contre moins souvent se sentir mal là où ils sont, et encore moins avoir envie d'en partir.

Il n'est donc pas étonnant de constater que **dans l'ensemble, les électeurs de gauche, plus souvent issus des mondes populaires, disent vouloir quitter leur commune dans des proportions plus grandes (22%) que ceux de droite (15%)**. Ce constat global masque toutefois des différences importantes au sein des catégories hétérogènes que sont la « gauche » et la « droite ». À gauche, les électeurs des écologistes de gauche sont les plus nombreux à vouloir quitter leur commune (35%), suivis de ceux de la gauche de la gauche (24%) puis de la candidate socialiste (20%). À droite, ce sont les habitants qui ont accordé leur suffrage aux candidats de la droite de la droite (18%) qui ont le plus ce désir, tout autant que ceux du candidat Modem (18%) mais beaucoup plus que les électeurs du candidat UMP (11%). Dans la mesure où l'on a mis en évidence la forte proportion d'étudiants ayant voté pour les écologistes de gauche ou pour François Bayrou (tableau 5.13), ce sont finalement les électeurs de la gauche de la gauche, du PS et de la droite de la droite – autrement dit les « électorats »

dont la composante populaire est la plus forte en 2007 – qui sont ceux qui souhaitent le plus changer de commune de résidence. Girault note d'ailleurs que :

« L'attachement au quartier est d'autant plus fort que "l'atmosphère" politique de ce quartier correspond aux préférences partisans de ses habitants. Ainsi, dans les bureaux largement ancrés à gauche (*Sotteville, Paul Valéry*) ou au centre gauche (*Jean Rostand*) ceux qui se déclarent à droite ou d'aucun parti (que l'on peut assimiler pour certains aux protestataires) sont nettement plus nombreux à vouloir changer de quartier. Ce lien entre l'identification partisane et l'attachement au quartier est confirmé par l'analyse des résultats électoraux au scrutin présidentiel de 1995. [...] Au vu de ces résultats, on peut légitimement penser que l'identification politique est un élément constitutif de l'intégration locale » (2000 : 464, 1a).

Si assimiler à des « protestataires » une partie de ceux qui n'acceptent pas de choisir une des cases d'une échelle d'auto-positionnement politique que leur impose un chercheur semble un peu rapide, ce sont surtout, là encore, des informations sur le profil social de ces individus souhaitant quitter leur quartier qui manquent cruellement. Car les types de contextes communaux dans lesquels sont insérés les habitants font certes apparaître des effets contrastés sur la volonté de partir ou non en fonction des choix électoraux des enquêtés, mais aussi selon leurs identités socioprofessionnelles (tableau 6.14). Quand on classe le choix électoral effectué en 2007 par les habitants (choix appréhendé ici à travers le clivage gauche-droite pour préserver des effectifs significatifs) en les répartissant dans leurs contextes résidentiels respectifs et que l'on observe leur envie de quitter ou non leur commune, il apparaît que les correspondances sont loin d'être mécaniques. On trouve en effet globalement autant d'électeurs de gauche souhaitant quitter leur commune en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » (28%) qu'en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » (26%) alors que ces deux types de contextes sociopolitiques communaux sont pourtant extrêmement marqués. Par rapport à ces contextes aux caractéristiques très tranchées, la volonté de quitter la commune de résidence parmi les électeurs de gauche est inférieure de 6 à 10 points en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » ou en « 4<sup>ème</sup> couronne verte », qui sont deux types de contextes socialement plus mixtes, quoique la « 2<sup>ème</sup> couronne rose » accueille de même une forte proportion de « petits-moyens » qui votent très largement pour la gauche, et en particulier pour la gauche de la gauche à Bellengreville. C'est d'ailleurs ce seul type de contexte que les électeurs de droite disent avoir envie de quitter dans une proportion deux fois plus importante que les autres (24% contre 12%). Ces relations complexes soulignent donc avant tout que l'identité politique, considérée seule, est insuffisante pour comprendre les raisons qui peuvent pousser des habitants ou des ménages à vouloir quitter leur commune.

Le recours à la catégorie socioprofessionnelle des habitants permet d'avancer et de **mieux comprendre pourquoi certains enquêtés souhaitent quitter certains types de contextes résidentiels plus que d'autres**. Et c'est probablement parce qu'à la différence du vote – qui est un comportement que l'on choisit à un moment, que l'on peut changer à chaque scrutin, et surtout que l'on peut dissimuler grâce à l'abri commode de l'isoloir (même si, dans les petites communes rurales conservatrices, on sait bien que

« le couple de communistes du village » peut, à terme, être facilement reconnu par les plus autochtones et faire l'objet de railleries pour cela) – l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle ne se choisit pas forcément, a des implications importantes sur les conditions matérielles d'existence de chacun, et surtout se donne à voir par un ensemble de signes extérieurs (*hexis* corporelle, goûts vestimentaires, marque du véhicule garé devant son pavillon périurbain, style de la maison ou de sa décoration extérieure à l'image des *géraniums* et autres nains de jardin) qui constituent autant de marqueurs sociaux apparaissant durablement à la vue du voisinage, et peuvent alors fonctionner comme autant de stigmates lorsque l'on est pas *localement* comme les autres (puis rejaillir sur ses enfants dans l'école de secteur par exemple).

Les travailleurs indépendants expriment ainsi moins souvent l'envie de quitter leur commune en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » (5%) qu'en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » (20%), tout comme les cadres et professions intermédiaires qui ont d'autant plus envie de changer de lieu de résidence que celui-ci est populaire : 13% pour ceux qui habitent en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », 16% en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » et 20% en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge »<sup>227</sup>. De la même manière en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », ce sont cette fois les employés (24%) et les ouvriers qui souhaitent partir (20%). Pourtant, on trouve aussi 18% d'ouvriers qui souhaitent quitter la « 3<sup>ème</sup> couronne rouge »... On se dit alors que ce sont probablement des ouvriers de droite qui se sentent mal à l'aise à cause du contexte politique local pesant sur eux. Au regard des effectifs d'enquêtés dont on dispose, déjà faibles sur certaines lignes du tableau 6.14, il n'est malheureusement pas possible d'ajouter à ce tri une quatrième variable pour contrôler les relations établies en introduisant simultanément l'identité politique, la CSP et le contexte de résidence pour étudier leurs effets sur la volonté de quitter la commune. On peut toutefois s'arrêter, à titre exploratoire, sur deux des situations idéal-typiques les plus courantes : le cas des ouvriers en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et celui des cadres et professions intermédiaires en « 1<sup>ère</sup> couronne dorée ». Dans ce dernier type de contexte communal, les cadres de professions intermédiaires de gauche sont 11 sur 48 à vouloir changer de lieu de résidence contre 11 sur 91 chez les cadres de professions intermédiaires de droite soit à peu près deux fois plus, ce qui tend à correspondre à un schéma « classique » dans la théorie de l'électeur-habitant-stratège vue ici à travers les stratégies de départ et non celles d'arrivées. Mais en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et contre toute attente, les ouvriers de droite sont moins nombreux à vouloir s'en aller (1 sur 19) que ceux de gauche (10 sur 43), et ce dans un rapport d'environ un à cinq ! Un tel résultat montre cette fois un schéma « inversé » par rapport à ce que l'on pouvait imaginer. Cette grille de lecture

---

<sup>227</sup> Ce dernier pourcentage n'est pas vraiment significatif car il ne repose que sur trente individus. Par ailleurs, il faut préciser que si les habitants des communes de « 4<sup>ème</sup> couronne brune » disent moins souvent vouloir quitter leur commune quelle que soit leur CSP (à l'exception des indépendants qui sont plutôt dans ces communes des petits indépendants fortement enracinés localement et qui souhaiteraient peut être, pour certains d'entre eux, s'échapper de ce cadre), c'est avant tout parce que ces habitants y sont arrivés assez récemment. Ce type de contexte résidentiel désigne d'ailleurs les communes où le processus de périurbanisation est le plus récent.

du rapport entre identité sociopolitique individuelle et volonté de changer de commune de résidence, pourtant affinée, est donc elle aussi insuffisante.

**Tableau 6.14. La volonté de partir de la commune contextualisée : Votes versus CSP**

Vote en 2007	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
De gauche en...	... "1ère couronne dorée"	1%	<b>28%</b>	71%	100%	114
	... "2ème couronne rose"	<b>3%*</b>	20%	<b>77%</b>	100%	193
	... "3ème couronne rouge"	2%	<b>26%</b>	72%	100%	132
	... "4ème couronne verte"	<b>3%</b>	18%	<b>79%</b>	100%	184
<i>Ensemble des électeurs de gauche</i>		2%	22%	75%	100%	623

Vote en 2007	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
De droite en...	... "1ère couronne dorée"	1%	12%	<b>88%</b>	100%	242
	... "2ème couronne rose"	<b>3%</b>	<b>24%</b>	73%	100%	163
	... "3ème couronne rouge"	1%	12%	<b>87%</b>	100%	90
	... "4ème couronne verte"	2%	12%	<b>86%</b>	100%	167
<i>Ensemble des électeurs de droite</i>		2%	15%	84%	100%	662

CSP	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
Indépendants en...	... "1ère couronne dorée"	3%	5%	<b>92%</b>	100%	61
	... "2ème couronne rose"	0%	<b>20%</b>	80%	100%	44
	... "3ème couronne rouge"	<b>14%</b>	0%	<b>86%</b>	100%	7
	... "4ème couronne verte"	3%	<b>20%</b>	77%	100%	60
<i>Ensemble des indépendants</i>		3%	14%	83%	100%	172

CSP	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
Cadres et PI en...	... "1ère couronne dorée"	1%	13%	<b>85%</b>	100%	199
	... "2ème couronne rose"	2%	<b>16%</b>	<b>83%</b>	100%	111
	... "3ème couronne rouge"	0%	<b>20%</b>	80%	100%	30
	... "4ème couronne verte"	<b>5%</b>	14%	81%	100%	101
<i>Ensemble des cadres et prof. intermédiaires</i>		2%	15%	83%	100%	441

CSP	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
Employés en...	... "1ère couronne dorée"	0%	<b>24%</b>	76%	100%	85
	... "2ème couronne rose"	1%	<b>20%</b>	79%	100%	146
	... "3ème couronne rouge"	<b>3%</b>	<b>20%</b>	77%	100%	79
	... "4ème couronne verte"	1%	13%	<b>85%</b>	100%	134
<i>Ensemble des employés</i>		1%	19%	80%	100%	444

CSP	Contexte	Non réponse	Aimerait partir	Ne veut pas partir	Total	N
Ouvriers en...	... "1ère couronne dorée"	0%	<b>20%</b>	80%	100%	30
	... "2ème couronne rose"	<b>6%</b>	<b>15%</b>	80%	100%	158
	... "3ème couronne rouge"	<b>5%</b>	<b>18%</b>	77%	100%	88
	... "4ème couronne verte"	1%	13%	<b>86%</b>	100%	121
<i>Ensemble des ouvriers</i>		4%	15%	81%	100%	397

Lecture : 3% des électeurs de gauche en 2007 vivant en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » n'ont pas répondu à la question concernant leur envie de quitter la commune ou non.

Lorsque l'on observe les raisons fournies par les enquêtés pour justifier leur volonté de partir, trois groupes de même taille se dégagent, outre ceux qui ne précisent pas leurs raisons (17%).

Il y d'abord ceux (29%) qui veulent **se rapprocher de la ville, de ses services et de la concentration d'emplois qu'elle représente**, qu'il s'agisse d'enfants de périurbains âgés de 18 à 25 ans ou de leurs parents (et surtout leurs mères) qui se transforment en taxis quand ils grandissent. Rien d'étonnant donc, à ce que les étudiants y soient très surreprésentés, suivis des femmes au foyer. Les votes pour les trois candidats arrivés en tête à l'issue du premier tour (ceux du PS, du Modem et de l'UMP) sont surreprésentés dans ce groupe. Assez logiquement, c'est dans les deux types de contextes communaux les plus éloignés de la ville-centre (« 3<sup>ème</sup> couronne rouge » et « 4<sup>ème</sup> couronne verte ») que l'on retrouve plus qu'ailleurs les habitants de ce groupe :

« *Je n'aime pas la campagne* » (Femme, 18-25 ans, étudiante en médiation culturelle, électrice de F. Bayrou) ; « *Pour un bus de ville sinon rien* » (Femme, 18-25 ans, étudiante en physique, électrice de F. Bayrou) ; « *C'est trop calme et isolé* » (Femme, 18-25 ans, chômeuse, électrice d'O. Besancenot) ; « *Plus de manifestations culturelles* » (Homme, 18-25 ans, lycéen, électeur de S. Royal) ; « *Problème de transports en commun* » (Femme, 18-25 ans, assistante d'éducation, électrice de N. Sarkozy) ; « *Voir ailleurs, habiter en ville pour la vie culturelle* » (Femme, 18-25 ans, animatrice socioculturelle, électrice de S. Royal) ; « *Être en ville* » (Femme, 26-34 ans, prof, électrice de N. Sarkozy) ; « *Pour trouver un emploi plus facilement* » (Femme, 26-34 ans, étudiante en RH, électrice de F. Bayrou) ; « *Pour se rapprocher du travail* » (Homme, 18-25 ans, tourneur fraiseur, électeur d'O. Besancenot) ; « *Plus proche du boulot* » (Femme, 26-34 ans, employée chez GDF, vote non déclaré).

« *Pas grand-chose pour les enfants* » (Femme, 35-49 ans, employée, vote blanc ou nul) ; « *Commodité des activités extrascolaires des enfants* » (Femme, 35-49 ans, au foyer, électrice de N. Sarkozy) ; « *Plus d'activité pour les jeunes* » (Homme, 35-49 ans, commercial, électeur de J. Bové) ; « *Enfants grands donc j'aimerais vivre en ville* » (Femme, 35-49 ans, assistante sociale, électrice de S. Royal) ; « *Les enfants grandissent besoin de se rapprocher des transports en commun* » (Femme, 35-49 ans, fonctionnaire, électrice d'O. Besancenot) ; « *Pour venir vers la ville pour nos vieux jours* » (Femme, 50-64 ans, agent de service retraitée, électrice de M.-G. Buffet) ; « *Beaucoup de distance et de circulation pour le travail et les études des enfants* » (Femme, 35-49 ans, cuisinière, électrice de S. Royal) ; « *Rapprochement du travail* » (Femme, 35-49 ans, commerçante, électrice de N. Sarkozy) ; « *Pas assez de lieux d'échange, ville dortoir* » (Femme, 35-49 ans, cadre, électrice de S. Royal).

Il y a ensuite ceux (27%) qui sont **décus de la dégradation de leur environnement résidentiel**, trouvant que leur commune ressemble de plus en plus à la ville qu'ils ont justement quittée avec ses nuisances de voisinage, et souhaitent aller vivre dans une commune « plus tranquille ». Ils sont un peu plus âgés que les autres groupes, les chômeurs et les employés y sont surreprésentés, et les suffrages en faveur des trois composantes de la droite (F. Bayrou, N. Sarkozy et les candidats de la droite de la droite) et des candidats de la gauche de la gauche sont plus fréquents dans ce groupe que dans les autres. On compte plus d'habitants de ce groupe qu'ailleurs en « 2<sup>ème</sup> couronne rose » et en « 3<sup>ème</sup> couronne rouge », c'est-à-dire dans les contextes les plus populaires et les plus homogènes socialement. Ces sentiments de perturbation du cadre résidentiel qui vont jusqu'à entraîner des départs de la commune participent probablement des choix électoraux en faveur des candidats les plus périphériques de l'espace politique, et contribuent dans l'ensemble aux votes de droite en milieu populaire :

« Hors lotissement » (Femme, 35-49 ans, employée, électricienne de N. Sarkozy) ; « Pour trouver une maison isolée » (Femme, 18-25 ans, vendeuse en jardinerie, électricienne d'O. Besancenot) ; « La quitter avant qu'elle soit intégrée à la ville » (Homme, 50-64 ans, DR CNRS, électeur de N. Sarkozy) ; « Pour le moment j'hésite mais une certaine délinquance apparaît » (Femme, 65 ans et plus, enseignante retraitée, vote non déclaré) ; « J'étais habituée à une commune plus bourgeoise et plus moderne » (Femme, 65 ans et plus, retraitée, électricienne de S. Royal) ; « Pour moins de monde et plus de respect » (Homme, 35-49 ans, métallier soudeur, électeur de F. Bayrou) ; « Mon voisin fout la merde » (Homme, 35-49 ans, emploi non déclaré, électeur d'O. Besancenot) ; « Quitter la ville pour la campagne » (Femme, 18-25 ans, employée, électricienne de F. Bayrou) ; « Pour encore plus de calme » (Homme, 26-34 ans, agent de fabrication, électeur de J.-M. Le Pen) ; « À cause des voisins » (Femme, 18-25 ans, chômeuse, électricienne d'A. Laguiller) ; « Trouver une maison isolée » (Homme, 26-34 ans, jardinier, électeur de F. Bayrou) ; « Seul au milieu d'un bois » (Homme, 50-64 ans, fonctionnaire, électeur de J.-M. Le Pen) ; « Environnement de la commune détruit » (Femme, 18-25 ans, étudiante en BTS commerce international, électricienne de N. Sarkozy) ; « Pour plus de tranquillité (moto, mob des jeunes) » (Femme, 65 ans et plus, employée de maison, électricienne de M.-G. Buffet) ; « Plus proche des marais au calme » (Homme, 35-49 ans, chauffeur de poids lourds, électeur de F. Nihous) ; « Pas de sécurité et problème de voisinage » (Femme, 18-25 ans, en congé parental depuis 2 ans et garde d'enfant, électricienne de J. Bové) ; « Pour du calme et du respect » (Homme, 35-49 ans, employé à la région Basse-Normandie, électeur d'O. Besancenot) ; « Pour réaliser un rêve, vivre à la campagne et restaurer une demeure et avoir de l'espace pour élever des animaux ! » (Femme, 35-49 ans, assistante maternelle, vote non déclaré).

Il y a enfin ceux (27% également) qui **vivent dans des communes périurbaines sans y être propriétaires alors que la majorité de leurs voisins le sont**. On retrouve, dans les désirs des habitants de ce groupe, souvent des jeunes couples de 26 à 34 ans, les arguments classiques de ceux qui veulent à la fois « une maison à eux » pour « avoir plus grand pour les enfants » qu'ils viennent (ou qu'ils projettent) d'avoir. Dans ce dernier groupe, seules les non réponses sont surreprésentées et les votes pour les écologistes de gauche et pour la candidate socialiste sont au même niveau que parmi l'ensemble des habitants souhaitant changer de commune. Ce sont les travailleurs indépendants ainsi que les cadres et les professions intermédiaires que l'on retrouve plus souvent dans ce groupe que dans les autres. Le seul type de contexte résidentiel où ce type d'habitants est fortement surreprésenté est d'ailleurs la « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », ce qui montre que ce type de contexte communal est bien le plus recherché, et qu'on le quitte essentiellement pour devenir propriétaire soi-même :

« Devenir propriétaire » (Femme, 26-34 ans, conseillère en assurance, électricienne de F. Bayrou) ; « Maison individuelle et non en lotissement, plus de terrain serait un plus » (Femme, 35-49 ans, au foyer, électricienne de S. Royal) ; « Être propriétaire » (Homme, 26-34 ans, employé, électeur de S. Royal) ; « Nous faisons construire ailleurs » (Femme, 26-34 ans, ingénieure, électricienne de S. Royal) ; « Achat d'une plus grande maison, rapprochement du travail pour ne mettre qu'une voiture sur la route » (Femme, 26-34 ans, employée dans un service de communication, électricienne de S. Royal) ; « Changer de quartier et construction nouvelle de maison individuelle » (Femme, 35-49 ans, employée, vote non déclaré) ; « Accession à la propriété, recherche d'un terrain moins cher qu'à Bellengreville » (Femme, 26-34 ans, chargée de mission en CDD, électricienne de F. Bayrou) ; « Avoir plus grand » (Homme, 35-49 ans, climaticien, vote non déclaré) ; « Plus d'espace et d'indépendance » (Homme, 35-49 ans, cadre à la poste, électeur de S. Royal) ; « Quitter un appartement pour une maison » (Femme, 35-49 ans, vendeuse en produits de luxe, vote non déclaré) ; « Maison trop petite » (Homme, 50-64 ans, électrotechnicien, électeur de S. Royal) ; « Plus grand, pavillon » (Femme, 26-34 ans, agent de production en formation, vote non déclaré) ; « Terrain, jardin » (Homme, 35-49 ans, chef d'entreprise, électeur de S. Royal).

Le statut d'occupation du logement se révèle finalement un indicateur puissant pour qui veut comprendre pourquoi une partie des périurbains veulent quitter leur commune de résidence. Ce sont ainsi les locataires du parc HLM qui sont les plus

nombreux à vouloir déménager (33%), tout comme les locataires du parc privé (31%). Conjointement à l'appartenance socioprofessionnelle, le fait d'être locataire quand la norme dominante aux alentours est la propriété de son logement semble constituer un puissant élément explicatif de la volonté de mobilité. À l'inverse, les propriétaires de leurs logements ne sont que 12% à vouloir partir, et les propriétaires accédant seulement 10%. Autrement dit, on ne quitte pas un appartement qu'on loue depuis deux ans aussi facilement qu'une maison qui correspond à un investissement financier et symbolique important pour sa famille. C'est d'ailleurs ce qui pourrait expliquer pourquoi la part de ceux qui veulent changer de commune dans l'ensemble de cette enquête (menée dans des communes périurbaines) est d'un peu moins de 16% alors que les répondants à l'enquête ESO-MTG mobilisée par Girault sont plus nombreux à manifester ce souhait (21%, mais sont essentiellement des citoyens locataires).

Cela montre enfin que plus qu'un recours à des explications s'appuyant sur l'apparent décalage entre identité politique individuelle et couleur politique locale, **il faut être particulièrement attentif aux mobilités résidentielles et aux motifs qui guident les ménages si l'on veut analyser de manière réaliste les rapports entre les stratégies de localisation résidentielle et les comportements électoraux des périurbains.**

\*

\* \*

## **Conclusion. Le rôle fondamental des mobilités de toutes espèces pour comprendre les votes des périurbains**

Dans le prolongement des résultats empiriques obtenus jusque-là, qui ont insisté sur l'hétérogénéité sociale et électorale des habitants des espaces périurbains, ce sixième chapitre renverse quelque peu la perspective d'analyse, du moins dans un premier temps. Il s'agissait en effet de montrer qu'en dépit de leurs différences de positions dans l'espace social et politique, **les habitants des communes périurbaines n'en sont pas moins caractérisés par un ensemble de traits communs qui fondent la spécificité de leur mode de vie.** C'est ainsi que l'accession à la propriété et la situation de mobilité sociale ascendante, qui est intimement liée à la réalisation du projet d'accession à la fois parce qu'elle autorise autant qu'elle en constitue un des marqueurs, ont été explorées afin d'en envisager les effets électoraux. Il est bien entendu que ces processus affectent les vies des habitants de tous les types d'espaces résidentiels et que la sociologie électorale gagnerait probablement en réalisme en prêtant plus d'attention à la portée politique de ces dynamiques de manière systématique, mais l'idée qui a guidé le premier moment du chapitre est que les ménages périurbains pourraient être plus sensibles que d'autres à ces enjeux, ce qui

revient à appréhender les espaces périurbains comme une forme particulière de contexte résidentiel.

C'est par exemple parce que les ménages accédants ont généralement contracté des prêts immobiliers que **les rapports à l'avenir qu'ils entretiennent dans le monde du travail n'en sont que plus décisifs**. En étudiant les statuts des actifs et la nature de leurs contrats de travail, on a pu observer que ces propriétés sociales au travail n'étaient pas sans effets sur les choix électoraux des périurbains. Plus que comme des indicateurs de positions, ces variables donnent à lire des mondes professionnels dans lesquels les individus évoluent au quotidien et au sein desquels se construisent largement leurs rapports à l'avenir, qui inclut nécessairement une dimension politique. L'analyse des sentiments éprouvés par les actifs dans le cadre de leur emploi a ainsi permis de rappeler utilement que la manière dont sont vécues les positions dans les rapports sociaux de production pèsent parfois lourdement sur la construction des rapports au politique et sur les votes qui en découlent éventuellement. L'importance des retombées électorales de tels sentiments a clairement mis en **lumière la nécessité de recourir à l'analyse des trajectoires sociales**, ce que l'on a fait ensuite grâce à deux démarches complémentaires : l'une centrée sur les mobilités intergénérationnelles et l'autre sur l'étude des types de trajectoires résidentielles en tant qu'elles donnent à lire une forme de mobilité sociale intra-générationnelle. L'étude de ces deux types de mobilités sociales a d'ailleurs permis d'éclairer sous un angle original les choix électoraux des habitants du périurbain. Si les trajectoires résidentielles, en ce qu'elles révèlent des mobilités sociales intra-générationnelle, constituent de riches indicateurs, les motifs qui ont conduit à de tels parcours n'en demeurent pas moins hétérogènes, et il a ensuite fallu comprendre dans quelle mesure les stratégies résidentielles des habitants pouvaient avoir été guidées par des valeurs dont on pourrait déceler des traces dans les bulletins de vote. Et entre l'état du cadre résidentiel tel qu'on le trouve en arrivant et la manière dont on le voit évoluer au fil des années, l'ampleur des mutations participe aussi de la dynamique du choix électoral, notamment en ce qui concerne les votes d'extrême droite mais pas seulement, loin s'en faut. Finalement et lorsque l'on pense le périurbain comme une forme de contexte résidentiel particulier, l'étude détaillée des mobilités de toutes espèces offre des éclairages alternatifs à ceux qui tentent d'y comprendre les expressions électorales sans *a priori*.

Suite à cette montée en généralités qui a permis de tester la portée électorale d'indicateurs originaux, la seconde moitié du chapitre part de nouveau à la recherche d'hétérogénéité sur un mode différent. En effet et après avoir traité les questionnaires indifféremment de leur contexte de collecte, on cherche ensuite à mettre en évidence **la dimension spatiale des effets électoraux des propriétés sociales**. Après avoir discuté quelques travaux théoriques sur les effets de contexte, la première question à laquelle on a été confronté est celle du niveau scalaire le plus adapté pour saisir le contexte résidentiel qui joue le plus sur les pratiques électorales individuelles. Dans l'ensemble et grâce à une ACC exploratoire dont les résultats ont été solidifiés par des tris à plat selon les quatre types de communes périurbaines fondant la démarche comparative de

la thèse, il apparaît que **c'est le voisinage sociopolitique communal qui exerce le plus d'effet sur les attitudes électorales des habitants**. Le fait que deux communes de deux aires urbaines différentes constituent des contextes résidentiels plus proches – en termes d'effets sur les conduites sociales de leurs habitants – que deux communes situées dans la même aire urbaine tend d'ailleurs à confirmer les conclusions du chapitre trois, qui a souligné le rôle croissant des aires urbaines dans le renouvellement des formes et des échelles auxquelles il faut penser la division sociale de l'espace français et ses traductions électorales. Les effets des voisinages communaux y prennent généralement la forme d'**un effet d'entraînement en faveur de la structure sociale majoritaire (et de ses choix électoraux)**. Pour expliquer ce résultat, une revisite de la piste explicative du *relocation effect* de Cox apporte quelques éclairages sur la relation dialectique entre les choix résidentiels et les choix électoraux. Malgré l'absence d'entretiens approfondis qui permettraient des avancées significatives sur ce point spécifique, on est cependant parvenu à établir que l'étude attentive des propriétés sociales détaillées des nouveaux arrivants et des raisons pour lesquelles ils déclarent être venus s'installer en un lieu permettent d'éclairer leurs choix résidentiels de manière plus pertinente que le seul recours à la « tonalité » politique de ce lieu.

En dernière analyse, ce chapitre a permis d'insister sur **la nécessité de s'intéresser aux mobilités de toutes sortes si l'on veut analyser concrètement les rapports entre les stratégies de localisation résidentielle et les comportements électoraux**, en particulier en contexte périurbain. C'est là qu'est le cœur de la thèse et en ce sens, ce sixième chapitre constitue à la fois l'aboutissement de la troisième partie et une charnière vers la quatrième.

## Conclusion

### Des variables lourdes aux poids inégaux selon les lieux

Au delà de la partition en deux chapitres, on peut considérer que cette troisième partie est organisée autour de quatre moments successifs. La première moitié du chapitre cinq revient d'abord sur **quelques caractéristiques de l'échantillon de questionnaires collectés à la « sortie des urnes »** afin d'en estimer la qualité, condition préalable à toute analyse. Par rapport à la population électorale potentielle des communes étudiées, les habitants qui ont rempli le questionnaire ont, à l'arrivée, franchi bien des étapes, à commencer par le fait d'être effectivement inscrits sur les listes électorales. Dans l'ensemble, on a pu estimer que plus une commune compte d'habitants occupant des positions élevées dans la stratification sociale et bien insérés localement (propriétaires, installés depuis longtemps) plus le taux d'inscription y est élevé, mais il apparaît aussi que les quelques indicateurs sociaux croisés avec le taux d'inscription ne jouent pas de manière uniforme dans l'espace, de sorte que ce sont des systèmes explicatifs à géométrie variable qui permettent de mieux comprendre les différences d'inscription. Grâce à un travail spécifique de dépouillement des listes d'émargement, on a ensuite pu montrer que l'âge et le sexe constituent deux déterminants sociaux individuels de l'abstention qui s'articulent avec des déterminants collectifs, comme le fait d'avoir de la famille qui va voter dans sa commune et surtout dans son foyer. Outre le sexe et l'âge dont on a pu observer les effets au moment de l'acceptation du principe de l'enquête, c'est d'ailleurs l'environnement social au sein duquel les votants se sont rendus aux urnes qui pèse le plus sur le fait d'accepter l'enquête, confirmant le poids des déterminants contextuels sur les pratiques individuelles lors des différentes étapes de la construction de l'échantillon.

Certains habitants sont donc assez fortement sous-représentés dans l'échantillon final comme dans la plupart des enquêtes de sciences sociales mobilisant des questionnaires : **ce sont les plus âgés, les moins bien dotés en ressources scolaires et les moins bien insérés dans les hiérarchies socioprofessionnelles**. À cette exclusion de certaines catégories sociales d'habitants, viennent s'ajouter les effets de l'inégale légitimité sociale des votes que l'on peut mesurer en confrontant les réponses des enquêtés avec les votes effectivement produits dans les communes d'enquête. Cette comparaison montre que les votes à droite, et notamment les suffrages en faveur de la droite de la droite, sont globalement sous-représentés, ce qui peut aussi être expliqué par certaines conditions matérielles du dispositif d'enquête. Au total, la qualité de l'échantillon s'avère tout de même assez proche des résultats électoraux enregistrés dans les communes d'enquête, dans les trois aires urbaines étudiées et plus largement dans la France périurbaine.

Au risque d'apparaître de facture assez classique, la seconde moitié du chapitre cinq explore pas à pas les effets politiques et électoraux de ce qui est maintenant trop rarement considéré comme les variables lourdes de la sociologie électorale. Au regard de certains travaux récents discutés dans la première partie, il m'est toutefois apparu scientifiquement et socialement utile de rappeler que les habitants des espaces périurbains sont comme les autres, c'est-à-dire que **leurs attitudes électorales demeurent largement structurées par des indicateurs qui permettent de cerner les mondes sociaux auxquels ils appartiennent**. L'usage de variables dont la géométrie est routinisée chez les électoralistes permet d'ailleurs ponctuellement de discuter de leurs effets spécifiquement périurbains en comparant les résultats obtenus à ceux qui sont dégagés pour la France entière.

On montre alors que dans ces univers géographiques structurés par l'accession à la propriété réalisée dans le cadre de projets familiaux, l'étude des effets électoraux des appartenances sociales passe, peut-être plus qu'ailleurs, par l'étude des caractéristiques sociodémographiques des habitants et notamment le genre et les « modes d'organisation de la vie privée » dans laquelle les individus sont insérés (De Singly, 1992, 4c). On tente ensuite de démêler ce qui relève des effets d'âge et de génération dans les expressions électorales et politiques, soulignant au passage l'importance d'une variable comme le niveau de diplôme en tant qu'il donne aux individus des armes culturelles pour déchiffrer les codes politiques et produire des votes relativement investis. À ces places occupées en matière de hiérarchies scolaires, correspondent bien entendu des positions très différentes dans l'espace social tel qu'on peut l'appréhender à travers l'analyse des stratifications professionnelles car ce n'est pas le niveau de diplôme obtenu en lui-même qui constitue le facteur le plus déterminant sur les pratiques électorales. **Le poids structurel des deux variables lourdes (CSP et pratique religieuse) sur les choix électoraux est alors confirmé au sein d'espaces périurbains fortement hétérogènes socialement** (partie deux). Les relations mises à jour entre appartenances religieuses et votes confirment parallèlement que la question religieuse – comme comportement social que l'on peut placer sur le même plan que le comportement électoral – est inséparable de la question sociale. Les catégories socioprofessionnelles s'avèrent en effet de puissants indicateurs pour qui veut resituer les choix électoraux des périurbains au regard de leur position sociale. Elles déterminent très largement les conditions matérielles d'existence des individus dont on peut tenter de mesurer les traductions politiques à travers les revenus, et plus largement en étudiant le patrimoine dont disposent les ménages. On discute alors l'idée fortement répandue selon laquelle la propriété de son logement, et plus largement la construction et la volonté de transmission d'un patrimoine, incline au conservatisme politique. L'analyse empirique met alors en lumière **une nette opposition entre candidats de gauche et candidats de droite, les premiers étant mieux représentés chez les détenteurs d'un patrimoine faible ou en cours d'acquisition, les seconds chez les habitants à la tête d'un patrimoine déjà construit et qui tirent une partie de leurs revenus des fruits d'un capital**. Des effets d'âge et de

moments dans le cycle de vie contribuent bien entendu à cette dichotomie qui montre toutefois que les périurbains ne votent pas tous comme des conservateurs alors même que la plupart d'entre eux sont dotés de quelques attributs patrimoniaux. La nécessité d'explorer les effets combinés de ces indicateurs apparaît donc clairement afin d'apporter de la profondeur sociologique à l'analyse, ce qui donne lieu à **une typologie des périurbains qui ré-encastre leurs dispositions politiques et leurs choix électoraux passés et présents au regard de leurs propriétés sociales détaillées.**

Par l'introduction du rôle des trajectoires de toutes sortes, qu'elles soient sociales ou résidentielles, le début du chapitre six complexifie progressivement les rapports structurels établis entre les indicateurs de positions sociales mobilisés et les attitudes politiques et électorales. Il semblait en effet important d'affiner la lecture des votes proposée à l'aune des catégories socioprofessionnelles pour mettre l'accent sur les statuts et les perceptions au sein du monde du travail, en faisant l'hypothèse que ces questions étaient véritablement centrales pour les habitants des espaces périurbains. Les ménages y sont souvent biactifs et souscripteurs de crédits bancaires, or la perte (ou la perspective de la perte) d'un emploi peut remettre en cause la viabilité financière de leur projet d'accession à la propriété, entraînant des sentiments de désillusion qui ne peuvent pas être sans effets sur les choix électoraux. L'analyse empirique permet alors de mieux saisir la portée politique des sentiments éprouvés dans le monde du travail. Tout autant que la position sociale des enquêtés si ce n'est plus, **la position sociale des habitants par rapport à celle de leurs parents (mobilité sociale intergénérationnelle) constitue bien un angle de lecture pertinent pour éclairer leurs dispositions politiques et leurs votes.**

Parallèlement, les effets électoraux de la mobilité sociale des périurbains ont aussi été saisis selon une logique intra-générationnelle à l'aune de leur trajectoire résidentielle. Dans les travaux de sciences sociales portant sur les espaces périurbains, il est en effet largement admis que l'accession à la propriété des pavillonnaires constitue la marque d'une certaine ascension sociale, en particulier pour les ménages issus des quartiers populaires de grands ensembles. Parce que les projets d'accession engagent durablement les ménages sur des plans multiples et que la recherche d'un cadre de vie particulier constitue le motif d'installation le plus fréquemment invoqué par les enquêtés, **la manière dont ils perçoivent les transformations de leurs contextes résidentiels est un indicateur intéressant de leurs rapports au monde**, qui s'expriment aussi dans les urnes comme on le montre ensuite. Après avoir exploré les relations étroites entre l'ancienneté de résidence dans la commune, la perception des mutations du contexte résidentiel et les comportements électoraux, une ACM permet d'apporter une vision synthétique sur cet enjeu scientifique important. Elle montre que la perception négative de l'évolution du cadre résidentiel communal ou de la ville-centre voisine, considérée pour cette dernière comme un refus d'ouverture au monde et à l'altérité par Lévy, ne se manifeste pas de manière univoque dans l'isoloir.

Mais il est nécessaire de se demander **que pèsent de telles grilles de lecture des votes par rapport à celles dont l'impact est mieux connu en sociologie électorale**. Pour répondre à cette question, on peut d'abord préciser que l'ensemble des relations établies dans les deux chapitres qui précèdent sont toutes statistiquement très significatives, si l'on se base sur les tests du  $\chi^2$  réalisés avec un seuil de confiance assez exigeant ( $\alpha=0,1\%$ ). Cela confirme la pertinence des indicateurs mobilisés sans pour autant permettre de comparer l'intensité des liaisons qu'ils entretiennent avec les choix électoraux en 2007, ce qu'autorise par contre le recours à un coefficient d'association comme le V de Cramer (tableau 6.15)<sup>228</sup>.

**Tableau 6.15. Le poids des variables de la 3<sup>ème</sup> partie selon leur coefficient d'association**

Chapitre	Indicateur testé	Nb de postes (effectifs)	<i>p-value</i> du $\chi^2$	V de Cramer
6	Mobilité sociale intergénérationnelle	4 (645)	< 0,0001	0,176
6	<i>Fait de résider dans un contexte résidentiel</i>	4 (2049)	< 0,0001	0,164
5	Points de patrimoine	5 (1895)	< 0,0001	0,158
5	Catégorie socioprofessionnelle	10 (1725)	< 0,0001	0,152
6	Secteur d'activité des actifs	7 (1076)	< 0,0001	0,151
5	Nature du patrimoine	4 (1895)	< 0,0001	0,150
5	Pratique religieuse	4 (1859)	< 0,0001	0,149
6	Représentation local / ville-centre	4 (1126)	< 0,0001	0,136
6	Statut détaillé de l'emploi occupé	5 (1135)	< 0,0001	0,128
5	Revenus du ménage	6 (1672)	< 0,0001	0,125
5	Niveau de diplôme	5 (1917)	< 0,0001	0,120
5	Pyramide des âges	5 (1946)	< 0,0001	0,113
5	Sexe	2 (2016)	0,0007	0,104
6	Type de trajectoire résidentielle	8 (1639)	< 0,0001	0,096
6	Durée de l'ancrage résidentiel	4 (1977)	0,0005	0,082
6	Bonheur au travail	3 (1078)	0,0022	0,080
5	Structure du ménage	5 (1943)	0,0003	0,079
6	Motifs d'installation résidentielle	7 (1275)	NS (0,411)	0,070

<sup>228</sup> Dérivés du  $\chi^2$  comme le V de Cramer, les autres paramètres statistiques qui permettent de mesurer le degré d'association entre des variables qualitatives nominales sont en effet inadaptés dans le cas présent : le  $\Phi$  de Pearson ne s'applique qu'aux tableaux de contingence qui comptent deux lignes et deux colonnes (tableau quadricellulaire) tandis que si le Coefficient de Contingence s'adapte bien aux variations d'effectifs, il demeure sensible à la taille du tableau (nombre de lignes et de colonnes) et ne permet donc que la comparaison entre des tableaux de même taille. Le V de Cramer reste en revanche plus stable dans ces cas puisqu'il s'ajuste à la taille du tableau, ce qui permet de confronter des situations différentes. C'est donc à titre indicatif que sont mentionnés dans le tableau 6.15 le nombre de modalités des variables explicatives (et l'effectif N de l'échantillon). Enfin dans la mesure où la qualité du test du  $\chi^2$  peut être affecté lorsque l'effectif attendu dans chaque case du tableau de contingence est inférieur à cinq, les votes non-déclarés ont été conservés mais les votes blancs et nuls ont été exclus de l'analyse et les suffrages pour la gauche de la gauche et pour les écologistes de gauche ont été regroupés comme dans certaines analyses du chapitre six.

Bien que les coefficients d'association calculés ne soient pas très élevés dans l'absolu<sup>229</sup>, leur ordre de grandeur est toutefois comparable à ceux relevés par Dupoirier lors du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2002 (2004, 3b) où les V de Cramer de la profession et de l'âge étaient respectivement de 0,17 et de 0,11 contre 0,152 et 0,113 dans le cas présent. À ce moment du raisonnement et pour mieux dégager les lignes de force de cette troisième partie, rappelons-en les hypothèses :

*(H<sub>2B</sub>) : En raison de l'importance de ces changements dans les espaces périurbains où les mobilités géographiques et sociales sont très fortes, on considère que l'analyse des choix électoraux des habitants doit intégrer non seulement leurs positions sociales mais aussi mettre l'accent sur leurs trajectoires. On avance en particulier que le processus de fragilisation du régime du salariat en cours depuis les années 1980 et la montée du déclassement qui en résulte ont des conséquences sur la manière dont les individus perçoivent leur place et leur avenir dans la société et influencent leurs dispositions politiques et leurs comportements électoraux. Cela dit, on fait l'hypothèse que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques dans l'espace et peuvent se traduire politiquement de manière contrastée d'un lieu à l'autre.*

*(H<sub>3</sub>) : Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.*

*(H<sub>3A</sub>) : Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).*

Une fois triés selon un ordre d'intensité décroissante, les coefficients des indicateurs construits dans le chapitre six ne semblent pas démeriter face aux variables plus classiques utilisées dans le chapitre cinq. C'est ainsi que l'indicateur de mobilité sociale intergénérationnelle se détache des autres avec un coefficient de 0,176 qui vient confirmer l'intérêt de replacer la position des habitants au regard des trajectoires familiales à l'heure où les déclassements objectifs et subjectifs se multiplient (Peugny, 2009, 1b). Et **la première partie de H<sub>2B</sub> s'en trouve validée**. On trouve ensuite un groupe d'indicateurs dont les coefficients d'association varient globalement entre 0,15 et 0,16 : à commencer par la pratique religieuse à 0,149 (contre 0,23 chez Dupoirier, ce que l'on peut interpréter comme un des effets de l'absence de zones rurales, où l'influence de la religion est traditionnellement plus forte, dans les sites d'enquête), le secteur d'activité des actifs (0,151) ou la CSP (0,152), autant **d'indices qui vont plus**

---

<sup>229</sup> La valeur théorique du V de Cramer varie entre 0 dans une situation d'indépendance totale et 1 dans le cas d'une relation très forte.

**généralement dans le sens de H<sub>2</sub>**. Mais on trouve aussi dans ce groupe la nature du patrimoine des ménages (0,150) et surtout le volume de celui-ci approché grâce aux points d'attributs patrimoniaux (0,158). Le fait que cet indicateur pèse beaucoup plus sur les choix électoraux des habitants du périurbain que chez les Français pris dans leur ensemble (pour ce même indicateur, le V de Cramer est de 0,10 selon Dupoirier) souligne la spécificité des périurbains sur cet aspect, de sorte que l'achat d'une maison et la stratégie patrimoniale semblent étroitement liés à leurs choix électoraux. Les variables qui suivent par ordre d'intensité confirment cette conclusion puisque viennent ensuite les types de représentation « local / ville-centre » (0,136) et le statut détaillé de l'emploi occupé ainsi que les revenus du ménage, deux indicateurs que l'on peut considérer comme des informations sur la capacité des ménages à rembourser le crédit qu'ils ont souvent sur les épaules. **Ces éléments étayent donc H<sub>3</sub> sur le plan empirique**, et notamment H<sub>3A</sub>, même s'ils appellent à être confirmés dans la quatrième partie.

Le dernier moment de cette troisième partie propose une exploration des effets de contexte qui pèsent sur les pratiques individuelles à tous les niveaux de participation – inscription sur les listes, abstention, acceptation de l'enquête, fait d'y répondre effectivement aux questions politiques – mais aussi sur les votes eux-mêmes. La deuxième ligne du tableau 6.15, figurée en italique, montre ainsi que le fait de résider dans tel contexte communal plutôt que tel autre est un indicateur puissant du choix électoral des habitants (V de Cramer de 0,164). C'est donc logiquement vers le *neighborhood effect*, l'un des thèmes de recherche les plus connus en géographie électorale mais assez peu en France, que s'oriente le regard de la fin du chapitre six. En remplaçant les enquêtés selon leur type de commune de résidence, on a pu établir que l'effet du voisinage sociopolitique prend la forme d'un effet d'entraînement en faveur de la structure sociale majoritaire (et de ses choix électoraux). Le tableau 6.16 souligne d'ailleurs des relations assez intenses entre les choix électoraux et l'appartenance socioprofessionnelle contextualisée (mais non significative pour les employés).

**Tableau 6.16. Coefficients d'association des relations entre votes et CSP selon les contextes**

Chapitre	Indicateur testé	Nb de postes (effectifs)	<i>p-value</i> du khi <sup>2</sup>	V de Cramer
6	<i>Indépendants selon contexte résidentiel</i>	4 (172)	0,0028	0,194
6	<i>Cadres selon contexte résidentiel</i>	4 (411)	< 0,0001	0,191
6	<i>Ouvriers selon contexte résidentiel</i>	4 (397)	0,0003	0,185
6	<i>Employés selon contexte résidentiel</i>	4 (444)	NS (0,1014)	0,100

Contrairement à l'idée reçue qui veut que les votes des classes populaires soient plus affectés par le contexte résidentiel, les V de Cramer les plus élevés sont ici ceux des cadres et des indépendants, ce qui montre au passage que les individus les mieux dotés en capitaux de différentes espèces et auxquels la science politique canonique prête généralement des comportements guidés par leur seule rationalité sont sensibles aux contextes dans lesquels ils évoluent eux aussi. **Ces résultats tendent donc à valider**

**la partie H<sub>2B</sub> laissée en suspend, qui pose que les effets électoraux d'une position sociale sont aussi locaux.** On se penche alors sur les processus sociaux qui conduisent à ces effets d'entraînement, en soulignant au préalable la nécessité d'enquêtes de type ethnographique, seules à même d'apporter des avancées substantielles sur ce point. Mise en tension avec l'exploitation d'un sondage britannique par l'équipe de Johnston, l'analyse des questionnaires « sortie des urnes » parvient toutefois à montrer que les discussions politiques avec les voisins sont beaucoup plus fréquentes dans l'échantillon de périurbains, sans que l'on puisse pour autant déterminer si cette différence provient des caractéristiques individuelles des enquêtés, de décalages nationaux ou d'un quelconque effet de contexte périurbain.

Parce que ce type de contexte est par définition caractérisé par des mobilités géographiques, sociales (et politiques?) importantes, la manière dont la couleur politique locale peut jouer sur les stratégies résidentielles (théorie de l'électeur-habitant-stratège) est interrogée à la fois en amont en analysant les arrivées des habitants et en aval en étudiant les propriétés de ceux qui souhaitent quitter leur commune. Plutôt qu'un recours à des explications s'appuyant sur l'apparent décalage entre identité politique individuelle et couleur politique locale, il en ressort finalement que l'étude détaillée des trajectoires des habitants et des motivations qui y conduisent offrent des éclairages importants à ceux qui souhaitent comprendre les votes sans *a priori* idéologiques. Pour cela, il faut surtout **éviter les postures trop surplombantes et régler la focale d'analyse à la bonne échelle.**



# Pour l'avenir de Mathieu des projets maîtrisés

REUNION PUBLIQUE  
VENDREDI 7 MARS à 18 H 30  
Au FOYER André ALLAIN

Présentation des candidats et réponses à vos questions

## QUATRIÈME PARTIE

\*

Préserver l'environnement,  
privilegier le paysage,  
et valoriser le

Jean-François HERON 42 ans Professeur de médecine

### LA QUESTION DE L'URBANISATION

et technicien, conseiller sortant

### COMME ENJEU POLITIQUE

Georges LEMENUEL 41 ans Economiste de la construction, maire adjoint sortant

### DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES

et technicien, conseiller sortant

Henri VAN DIORNE 40 ans Conseiller sortant

économique et consolider

et conseiller sortant

Gérard CHÉRY 40 ans Conseiller sortant

Paul COTTE

*Introduction. Un « panachage » méthodologique autour des municipales 2008*

#### CHAPITRE SEPT : Les « demandes » électorales municipales

Groupes locaux en présence, vécu et attentes de périurbains

1. À t+1 : Anctoville ou l'espace social d'une commune du périurbain lointain
2. A t+3, Mathieu, ou l'espace social d'un « village gaulois » de 1<sup>ère</sup> couronne

#### CHAPITRE HUIT : Les « offres » électorales municipales

Constitutions des listes et campagnes en contexte(s) périurbain(s)

1. À t+1, Anctoville, une figure du périurbain où le scrutin se déroule selon des codes « ruraux » ?
2. A t+3, Mathieu, une figure du périurbain où le scrutin se déroule selon des codes « urbains » ?

*Conclusion. L'espace-temps des campagnes municipales, un moment précieux pour l'étude du changement social*



## Introduction

### Un « panachage » méthodologique autour des municipales de 2008

« Geographers have made either one or both of these assumptions [l'auteur renvoie ici aux perspectives I, II et III présentées ci-dessous] because the political methodology they have used, based largely around the application of the general linear model data organized by census categories (regression analysis, factor analysis) has led them to add distance as a variable *or* to use aggregate census data in a way that denies the persuasive geographical *constitution* of social processes. Only with the fourth perspective do we find the emergence of a view in which the geographical is intrinsic rather than epiphenomenal to explanation. The key claim on behalf a geographical social theory is that national social categories are neither empirically appropriate nor theoretically coherent as cause of voting behaviour. National categories cannot cause individual voting decisions. Causality can only be discovered as specific social mechanisms that translate social structure into individual acts and vice versa (Agnew). From the point of view of this social theory, therefore; electoral geography needs to shift its focus from the psychology of individual voters and their census attributes to the history of places and parties (Gaxie, Johnston) » (Agnew, 1990 : 18, 1a).

Dans une revue de littérature qu'il livre sur le champ de la géographie électorale en Angleterre et aux États-Unis, Agnew (1990, 1a) distingue quatre tendances qui ont successivement animé les recherches du domaine (tableau 7.1). Agnew y plaide logiquement pour la dernière perspective, dont il observe le développement depuis le début des années quatre-vingt et qu'il contribue à alimenter lui-même.

**Tableau 7.1. Une lecture de l'évolution du champ de la géographie électorale anglo-saxonne**

	Origin period	Perspective	Political-geographical assumptions of the perspectives
I	1965-72	"Modernization-nationalization"	Spatial diffusion of political consensus (nationalization of political behaviour); the effects of contagion and information flows
II	1972-74	"Demographic welfare"	The effects of population composition; spatial access to public goods and services
III	1974-79	"Uneven development"	The spatial relations between "core" and "periphery"; uneven development and cultural division of labour
IV	1979-1989	"Microsociological-places"	Everyday life in the economic-cultural context of diverser places; the historical development of place and "sense of place"; "active" socialization in place; party organisation and place

*D'après Agnew, 1990 : 16-17, 1a*

Animé par la volonté de questionner des thématiques comme la socialisation politique localisée ou l'impact politique de la vie quotidienne en l'inscrivant dans le contexte culturel et économique des lieux, cet angle d'attaque dont l'esprit est résumé par l'appellation de « microsociological-places » lui apparaît comme la direction future la plus féconde pour les géographes s'intéressant aux questions électorales, tant il permet selon lui d'éviter les écueils passés. Ainsi, donner du sens aux appartenances sociales des habitants implique de les resituer dans l'histoire de leurs lieux de résidence afin d'inscrire leurs votes dans la réalité sociale locale où ils sont effectivement construits et produits. Cette volonté d'explorer **la formation localisée des opinions politiques** légitime donc autant la fin du chapitre précédent – au cours duquel un raisonnement de ce type a été appliqué à un niveau de généralisation un peu supérieur puisque basé sur des couples de communes – que l'existence de cette dernière partie qui opère un dernier changement d'échelle. Cette dernière partie est guidée par les hypothèses suivantes :

*(H<sub>3</sub>) : Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.*

*(H<sub>3A</sub>) : Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes qui joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).*

*(H<sub>3B</sub>) : Pour les mêmes raisons, on fait l'hypothèse que la question de l'étalement urbain constitue un enjeu important lors des scrutins municipaux des communes périurbaines, dans la mesure où les politiques d'incitation, de régulation ou de limitation de l'urbanisation relèvent en grande partie de leur champ de compétence politique. On avance que les habitants du périurbain, soucieux de l'accomplissement de ce qu'ils perçoivent comme une trajectoire ascendante, sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs environnements résidentiels et tendent à soutenir des équipes municipales qui ont tout intérêt à prôner la limitation de l'urbanisation pour être en phase avec les attentes de leurs électeurs potentiels.*

Pour comprendre les pratiques électorales en lien avec les représentations des habitants, les analyses empiriques de la deuxième partie ont en effet montré **la nécessité d'envisager des modèles explicatifs à géométrie variable forgés à l'échelle la plus adaptée, en l'occurrence la commune**. D'un point de vue épistémologique, Passeron note d'ailleurs qu'à l'opposé des modèles explicatifs des sciences exactes, ceux des sciences sociales ne prennent leur sens que dans un contexte spatial et temporel singulier, et il n'y a pas de raison pour que les modèles qui visent à comprendre les comportements électoraux échappent à la règle :

« Dans une science sociale les modèles restent toujours, implicitement ou explicitement, des modèles a-déictique, c'est-à-dire des modèles qui exigent, pour avoir un sens explicatif, que leur soient associées des descriptions datées et localisées faisant intervenir d'autres observations que celles simplifiées et universalisées pour les besoins de la modélisation [...] le sens d'un modèle des actions sociales implique toujours qu'on se prononce sur les motifs d'agir, eux-mêmes liés aux contextes où ces motifs sont plus ou moins opérants » (Passeron, 1997 : 21, 4a).

Reste à sélectionner avec soin les terrains d'enquête qui ne sauraient être trop nombreux au regard de l'investissement méthodologique qu'un tel projet impose. Ce sont donc deux communes, celle d'Anctoville et celle de Mathieu, qui ont été retenues pour plusieurs raisons. D'abord elles appartiennent toutes les deux à l'aire urbaine caennaise, ce qui permet de neutraliser d'éventuels effets de contextes régionaux. Des considérations pratico-méthodologiques sont ensuite intervenues. D'une part ces communes sont localisées en périphérie de l'aire urbaine où je réside, ce qui constitue un avantage matériel important pour se rendre sur le terrain de manière régulière. D'autre part, ce sont les deux communes dans lesquelles les taux de retour de l'enquête « sortie des urnes » sont les plus élevés, ce qui constitue une condition importante pour produire des analyses spécifiques fondées sur des effectifs crédibles à l'échelle communale<sup>230</sup>. Enfin elles sont apparues comme très différentes sur le plan de leur profil social et électoral (deuxième et troisième parties), à l'image de leurs positions respectives dans « l'espace social et politique des périurbains enquêtés » (figure 5.1) où elles avaient été projetées en tant que variable qualitative supplémentaire. Ce ne sont toutefois pas les plus différentes de ce point de vue, ce qui n'est pas un problème puisque leurs contrastes sociopolitiques ne sont pas l'élément le plus décisif de la sélection opérée.

Par rapport aux hypothèses de recherche testées ici, le principal critère qui a joué dans leur choix concerne **le degré d'avancement du processus de périurbanisation**. D'un côté, celui d'Anctoville, la périurbanisation a débuté il y a une dizaine d'années seulement et l'on se situe dans une certaine mesure au stade « t+1 » du processus. La commune est localisée en « 4<sup>ème</sup> couronne verte » et elle renvoie bien à la figure des « confins froids » décrits par Grésillon (1998, 3a). De l'autre côté, celui de Mathieu qui fait partie de la « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », la périurbanisation a commencé au milieu des années 1970, le processus y est très avancé et correspond en quelque sorte au stade « t+3 ». Cette expression de « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » fait d'ailleurs écho à la figure de « l'anneau des seigneurs » de Lévy (2007, 1a). Toutefois, le choix de ces deux communes ne doit pas être interprété comme découlant d'une lecture historiciste, trop mécaniste, du processus de périurbanisation. Dans le raisonnement, ce choix est conçu dans la perspective d'une mise en tension entre deux situations, deux cas idéaux-typiques qui n'en sont pas moins singuliers :

---

<sup>230</sup> Le taux de retour est d'environ 60% des votants à Mathieu et de 70% à Anctoville (graphique 5.1). Dans ces deux cas, l'enquête s'est déroulée dans une conjoncture où l'abstention se situait autour de 10% des inscrits (tableau 5.3).

« À travers la diversité de leurs figures culturelles et tout au long de l'histoire des savoirs et des savoir-faire, les modalités logiques de la "pensée par cas" révèlent une contrainte propre à tout raisonnement suivi qui, pour fonder une description, une explication, une interprétation, une évaluation, choisit de procéder par l'exploration et l'approfondissement des propriétés d'une *singularité* accessible à l'observation. Non pour y borner son analyse ou statuer sur un cas unique, mais parce qu'on espère en extraire une argumentation de portée plus *générale*, dont les conclusions pourront être réutilisées pour fonder d'autres intelligibilités ou justifier d'autres décisions » (Passeron, Revel, 2005 : 9, 4a).

Afin de *soutenir* les montées en généralités opérées grâce à ces deux cas singuliers appréhendés grâce à des techniques qualitatives (entretiens, observations de terrain), **le dispositif méthodologique sur lequel s'appuie cette partie teste également les hypothèses H<sub>3</sub>, H<sub>3A</sub> et H<sub>3B</sub> par le biais de techniques plus extensives selon deux angles d'attaque complémentaires.** Le premier procède à une remobilisation de l'enquête « sortie des urnes » de la présidentielle de 2007 à l'échelle de ces deux communes. Le second repose sur les premières analyses d'une base de données qui permet d'approcher les configurations de la compétition électorale dans la totalité des 240 communes de l'aire urbaine caennaise à l'occasion des mêmes consultations municipales. À la différence des autres et parce qu'il n'est traité qu'en surface, **ce matériau dont l'analyse fait partie de chantiers à cours est présenté en conclusion du chapitre huit.** Ce qu'il faut retenir dans une perspective plus générale, c'est que l'objectif de ce recours au pluralisme méthodologique est de montrer que l'étude des élections locales peut être fondée sur des techniques qui ne sont pas exclusivement qualitatives, afin de sortir de la tradition des « monographies de village », très présentes dans la sociologie rurale des années 1960-70 (Vignon, 2005, 3c).

Pour cela, le plan suit une dynamique endogène ou ascendante, dans le sens où l'on tente de reconstituer un cheminement qui va de la construction des attentes via la définition des enjeux électoraux du côté des habitants jusqu'à la construction des listes électorales du côté des candidats et de la manière dont ils font ou non « campagne ». C'est donc à la mise en évidence des « demandes électorales municipales » (**chapitre sept**) que l'on se consacre dans un premier temps en mettant en évidence quels sont les groupes localement en présence, quelles sont leurs propriétés sociales et politiques, leurs représentations à propos de leurs communes de résidence et les attentes qu'ils formulent à propos de leurs évolutions. Dans un second moment, ce sont « les offres électorales municipales » (**chapitre huit**) et leurs modes de constitution qui sont envisagés. Ce double balayage permet d'interroger dans **quelle mesure la question de l'urbanisation est construite comme un enjeu** des deux côtés. Cette approche en termes de demandes et d'offres est inspirée des travaux de Gaxie et Lehingue (1984, 3c), et ce n'est pas un hasard si, du fait de leur sensibilité à la contextualisation, les travaux de Gaxie sont cités par Agnew dans son plaidoyer pour l'étude des effets électoraux des positions sociales locales réinscrites dans l'histoire des espaces sociaux (citation en exergue de l'introduction). Dans le cadre d'un entretien donné à *Politix*, Gaxie est revenu sur cette lecture dynamique de la construction des enjeux :

« Dans *Enjeux municipaux*, nous avons essayé de dire qu'il n'était pas illégitime de raisonner sans précautions en terme de demande. Il s'agit alors de savoir comment s'opère le mécanisme d'articulation entre les offres et les attentes. L'un des "mécanismes" résulte des relations d'homologie entre la position des compétiteurs dans le système de compétition et celle des électeurs dans la structure sociale. Mais ce n'est pas le seul : il y a des relations de proximité, compte-tenu notamment des principes de sélection des candidats à une élection locale, souvent proches, socialement, de leurs électeurs. Il n'est pas nécessaire alors de solliciter l'hypothèse d'une relation d'homologie : il y a une relation d'identité, de proximité voire d'interconnaissance ; il y a même appartenance à des groupes sociaux, à des associations, des syndicats... » (Gaxie, 1989 : 19, 3c)

Dans le cas des communes périurbaines qui sont avant tout des petites communes, ce mode d'exposition des résultats, qui consiste à analyser les demandes puis les offres, ne doit donc pas véhiculer l'idée d'une dichotomie entre habitants et candidats, bien au contraire. Les recherches de Gaxie et Lehingue ont en effet établi les profondes différences entre le « champ politique central » et les « champs politiques périphériques » au sein desquels **la compétition politique est intimement liée aux autres compétitions sociales dans la mesure où elle met en concurrence des agents non-professionnalisés :**

« Les champs politiques périphériques sont du même coup très inégalement différenciés, spécialisés et professionnalisés et d'autant moins, par exemple, que leur cadre territorial est moins peuplé et urbanisé<sup>231</sup>. Si dans les grandes villes (bien que de manière historiquement variable) les relations de concurrence politique s'analysent (au moins tendanciellement) comme une spécification dans un espace géographique déterminé de la concurrence politique centrale et obéissent aux principes politiques relativement autonomes qui l'animent, elles sont dans maintes communes rurales un élément presque indistinct des rapports sociaux et du même coup plus hétéronomes qu'autonomes. [...] Sur ce type de champ politique non intégré au champ central, l'enjeu de la désignation des candidats (souvent regroupés dans une liste unique) puis de l'élection municipale qui se déroulent en dehors de toute intervention et considération partisans est, pour tous les habitants de la commune intéressés (soit la quasi-totalité des résidents permanents et, à un moindre degré, une partie des résidents temporaires), de préserver ou d'améliorer leurs chances d'accès aux biens sur les divers marchés (municipaux ou extramunicipaux, aussi bien sur le marché du jeu de boule que celui des biens publics) contrôlés ou affectés par les relations de pouvoir qui s'organisent dans le cadre territorial de la commune » (Gaxie, Lehingue, 1984 : 19-20, 3c).

Et l'on comprend toute la richesse d'une telle grille de lecture dans le cas de communes périurbaines dont la taille et la population augmentent sous l'effet de la périurbanisation, qui passe nécessairement par l'ouverture à l'urbanisation de certaines parcelles agricoles. L'accès à de tels biens municipaux est alors d'autant plus central que les conseils municipaux sont contrôlés par les agriculteurs (sur ce point voir les travaux des géographes des années 1980 présentés dans le chapitre deux) qui décident quelles parcelles sont à vendre... tout en étant parfois les vendeurs eux-mêmes. Dans une étude récente sur « la dynamique des marchés électoraux » à travers le cas des

---

<sup>231</sup> C'est moi qui souligne.

communes de la Somme, Vignon a d'ailleurs souligné l'actualité de telles questions<sup>232</sup>. Leur exploration, qui s'inscrit dans l'esprit de l'ouvrage *Mobilisations électorales – Le cas des élections municipales de 2001* (Lagroye, Lehingue, Sawicki, 2005, 3c), sera essentiellement basée sur l'exploitation d'un corpus d'entretiens et d'observations de terrains conduits en « conjoncture chaude ».

Cette dernière expression est empruntée à Castells et Godart (1974 : 16, 2b), qui l'utilisent pour qualifier le moment de l'enquête de terrain exploratoire qu'ils ont menée lors de la campagne des élections municipales de Dunkerque en mars 1971, enquête qui débouchera sur la publication de *Monopolville*. Elle correspond bien à l'idée, défendue ici, que **les campagnes électorales constituent des espaces-temps sociaux particuliers au cours desquels certains enjeux, d'ordinaire larvés, se retrouvent en position saillante et sont donc exposés au regard des chercheurs**. J'ai donc choisi de « rentrer » dans les deux terrains que constituent Anctoville et Mathieu au moment des municipales, même si j'avais déjà réalisé un entretien avec les maires de ces communes en mars 2007 et conduit l'enquête « sortie des urnes » auprès des habitants en avril 2007. Au début de l'année 2008, les maires ont été sollicités pour un deuxième entretien au cours duquel nous sommes revenus sur la question spécifique des élections municipales à venir. L'antériorité de l'enquête « sortie des urnes » et mon « retour » quelques mois plus tard m'ont alors permis d'attester de mon intérêt pour la commune auprès de mes différents interlocuteurs sur le mode « *je ne sais pas si vous vous souvenez c'est moi qui étais là l'année dernière le jour des élections présidentielles* »<sup>233</sup>. Outre les premiers entretiens avec les élus en place, j'ai rapidement cherché le soutien d'« informateurs » ou d'« alliés » dans le vocabulaire de l'ethnographie (Beaud, Weber, 1998, 4a). Dans les deux communes, et surtout dans l'une, un enseignant de l'université a progressivement acquis cette fonction en m'envoyant par exemple des mails lorsqu'il recevait des déclarations de candidatures aux municipales dans sa boîte aux lettres ou en m'autorisant à me recommander de lui au moment de contacter d'autres habitants (encadré 7.1).

#### Encadré 7.1. Rapide retour sur la construction d'un « allié » au cours de l'enquête

Avec Romain G.<sup>234</sup>, nous nous connaissions de vue pour nous être croisés régulièrement à l'université et à la MRSH. Il s'est avéré ensuite qu'il habitait la commune d'Anctoville où je l'ai reconnu lors de la passation des questionnaires « sortie des urnes ». Nous avons alors discuté et j'avais pris ses coordonnées. À partir de notre premier entretien, il m'a régulièrement tenu au courant des « nouvelles » de la commune. Plus largement, le fait que nous nous soyons vus

<sup>232</sup> « Ces élections permettent l'actualisation et la cristallisation de clivages et conflits locaux qui généralement se superposent et se confondent de manière : opposition de parentèles, de générations, clivages entre autochtones et nouveaux résidents, entre agriculteurs et fractions urbaines de la population... » (2005 : 147, 3c).

<sup>233</sup> Cette référence, qui est un avantage du point de vue de l'ancrage au terrain, est par contre un inconvénient dans le sens où elle pouvait contribuer à ce que ces interlocuteurs assimilent le travail qualitatif sur les municipales au souvenir de la passation des questionnaires, pas forcément appréciée de tous.

<sup>234</sup> Conformément aux usages qui prévalent dans les enquêtes ethnographiques, le prénom et le nom de l'enquêté ont ici été modifiés. On revient sur cette question dans les paragraphes qui suivent.

réciproquement à l'occasion de plusieurs assemblées générales et manifestations dans le cadre des mouvements sociaux touchant l'université a probablement participé à construire notre relation en la renforçant. En effet et bien que nous ne défendions pas exactement les mêmes positions en ces occasions *dans le monde universitaire*, une certaine proximité politique a pu jouer dans la construction de notre relation enquêteur-enquêté, en particulier dans le cadre d'une recherche sur des questions électorales conduite *dans une commune* encore très « rurale » et marquée par l'importance des votes de droite et d'extrême droite en 2002.

Source : *Carnet de terrain, 2007-2008.*

Pour autant, **le travail d'entretien et d'observation mené dans ces deux communes ne saurait s'apparenter à un travail ethnographique**, parce qu'il n'en a ni l'ambition ni les moyens. Au regard du programme méthodologique d'ensemble de cette thèse, il était difficile de se lancer dans une observation de longue durée qui réclame un investissement de tous les instants. Dans le manuel de sociologie qu'il consacre à la technique de l'observation, Henri Peretz revient d'ailleurs sur les acceptations du terme d'observation et dégage quatre degrés d'investissement. Le deuxième semble bien correspondre à la démarche effectivement menée :

« 2) Désormais, les sociologues utilisent couramment le terme "observation" lorsque, étudiant un milieu social, ils se rendent sur les lieux mêmes quelque temps et s'informent des usages, procèdent à des entretiens mais n'assistent pas de façon prolongée et systématique aux événements s'y déroulant. Les "observations" réalisées apparaissent dans leur compte rendu sous forme d'épisodes ou d'anecdotes considérées comme typiques et souvent peu analysées. Cet usage vague renvoie le plus souvent à une forme de préenquête rapide avant l'entretien ou le questionnaire. Dans ce cas, le chercheur ne participe pas vraiment à la vie du milieu social étudié » (Peretz, 2004 : 4, 4c).

Bien que les « observations » effectuées au moment des élections municipales n'aient pas été utilisées comme un préalable exploratoire au déploiement d'autres techniques d'enquête (à l'inverse, les questionnaires ont été réalisés un an auparavant), **l'enquête de terrain au cours de laquelle ont été collectés certains matériaux empiriques de cette dernière partie s'apparente donc plutôt à la conduite d'entretiens et d'observations flottantes**, en pointillés. En effet, les moments d'observations ont été assez limités : réunions publiques de « campagne » lorsqu'il y en avait, soirées de dépouillements des scrutins, séances d'installations des nouveaux conseils municipaux au cours desquelles sont élus les maires. Parallèlement, s'est posée la question de la manière de mener les entretiens, d'autant plus que les réponses à cette question ne sont pas univoques dans les sciences sociales. C'est notamment l'usage de grilles guidant la conduite des entretiens qui fait débat, en témoignent ces quelques positions qui sont toutefois loin de résumer la diversité des points de vue :

« Parallèlement à la préfiguration de l'échantillon et du mode d'accès aux interviewés, il convient de concevoir le plan des entretiens. Le plan comprend à la fois l'ensemble organisé des thèmes que l'on souhaite explorer (le guide d'entretien) et les stratégies d'intervention de l'interviewer visant à maximiser l'information obtenue sur chaque thème. Le plan d'entretien est donc à l'interface du travail de conceptualisation de la recherche et de sa mise en œuvre concrète. [...] C'est [le guide d'entretien] un ensemble de fonctions, d'opérateurs et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer. Le degré de formalisation du

guide est fonction de l'objet d'étude (multi-dimensionnalité), de l'usage de l'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire) et du type d'analyse que l'on projette de faire » (Blanchet, Gotman, 2001 : 61, 4c).

« La grille des questions est un guide très souple dans le cadre de l'entretien compréhensif. Une fois rédigées, il est rare que l'enquêteur ait à les lire et à les poser les unes après les autres. C'est un simple guide, pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème. D'une certaine manière, d'oublier la grille. Mais pour y parvenir, il faut qu'elle ait été au préalable rédigée avec attention, totalement assimilée, apprise par cœur ou presque » (Kaufmann, 2007 : 44-45, 4c).

« Inutile donc de vous encombrer d'un *guide d'entretien détaillé* (sauf si vous devez faire étalage de sérieux), son usage ne correspond pas à l'esprit du travail ethnographique. En revanche, vous pouvez noter sur une feuille ou un carnet les thèmes ou quelques questions précises que vous voulez aborder. Préparez-vous mentalement avant de faire un entretien. En effet, réaliser un entretien ethnographique n'est jamais un geste anodin. [...] Vous ferez vos premiers entretiens (approfondis) avec, devant vous, ce carnet sur lequel vous avez écrit un petit nombre de thèmes à traiter. Au fur et à mesure que ceux-ci sont abordés, rayez-les de votre listes » (Beaud, Weber, 1998 : 207, 4c).

En fait, **ce n'est pas l'existence d'une grille d'entretien en tant que telle qui est déterminante mais l'usage qui en est fait**, car les chercheurs ont toujours des grilles et autres classements à l'esprit. Quel que soit le degré de raffinement de ces grilles, la fonction centrale de l'entretien reste ici, avant tout, de recueillir la parole des enquêtés en limitant les interventions de l'enquêteur à des relances voire à des reformulations lorsque ce qui est jugé comme une digression se prolonge. Cependant et bien que l'usage trop peu distancié d'une grille d'entretien ait pour conséquence de rendre l'enquêteur moins attentif au discours de l'enquêté et à la manière dont il est produit, le grand intérêt de la grille est qu'elle rassure l'enquêteur. C'est pour cette raison que j'ai d'abord procédé en construisant des grilles d'entretiens (annexes I et J). Lors des premiers entretiens, ces grilles ont joué le rôle de filets de sécurité comme le décrivent Beaud et Weber, me permettant de prendre mes marques dans le cadre d'entretiens auprès d'individus issus de mondes sociaux très contrastés, me conduisant un jour à rencontrer un chef d'entreprise retraité dans son manoir de Mathieu et le lendemain à écouter un ouvrier récemment au chômage dans son pavillon d'Anctoville. Ces grilles ont ensuite été affinées au fil de l'avancement de l'enquête, puis mémorisées et peu à peu délaissées, pour être finalement presque abandonnées une fois de l'expérience accumulée, un processus que décrit bien Kaufmann dans l'extrait ci-dessus. Mais **l'usage de ces grilles varie aussi en fonction du statut que l'on accorde à l'entretien en tant que matériau**. De ce point de vue, les distinctions évoquées par Blanchet et Gotman sont importantes. Elles sont l'occasion de présenter plus précisément quels sont les individus qui ont été contactés lors de l'enquête, et surtout dans quel but.

À cause de l'interdiction qui m'était faite par la préfecture de proposer aux répondants de l'enquête « sortie des urnes » d'indiquer leurs coordonnées (introduction de la troisième partie), ce qui aurait permis de repérer facilement des

profils définis à partir de l'analyse des questionnaires, les habitants ont été contactés grâce à la méthode dite « boule de neige », qui consiste à demander à chaque fin d'entretien avec un enquêté, les coordonnées d'une personne qu'il connaît. Mais le point commun entre ces deux modes de sélection des habitants « ordinaires » (c'est-à-dire ici qui ne sont ni élus ni candidats) réside dans le statut des entretiens par rapport à la démarche d'ensemble : incarner d'un point de vue qualitatif des tendances établies grâce aux questionnaires. Autrement dit, **il s'agit d'une « enquête par entretien à usage complémentaire »** (Blanchet, Gotman, 2001 : 47) qui vise à mieux cerner, parallèlement aux questions ouvertes du questionnaire, les rapports entre la position et la trajectoire sociales, les perceptions et attentes à l'égard du contexte résidentiel et de ses mutations ainsi que les systèmes de valeurs politiques et les prises de positions électorales des enquêtés (annexe H). De ce point de vue, le questionnaire téléphonique constitue,

Dans la mesure où l'on disposait d'un important volume d'informations sur les attentes des habitants dans les questionnaires collectés en avril 2007 (demandes électorales), soit un peu moins d'un an avant les scrutins municipaux, la campagne d'entretiens conduite entre janvier et juin 2008 a donc été essentiellement centrée sur les candidats aux scrutins qui se sont progressivement déclarés (offres électorales). Là, et en dépit de l'existence d'autres matériaux tels la base *Ouest-France* enrichie de données sur les maires sortants, l'entretien constitue le mode de collecte principal de l'information, de sorte qu'**il s'agit plutôt d'une « enquête par entretien à usage principal »** (Blanchet, Gotman, 2001 : 46). L'objectif était d'interroger les motifs d'entrée dans le conseil municipal en resituant cette volonté du candidat au regard de ses propriétés sociales et politiques, d'identifier l'image de la commune et de ses mutations récentes, et notamment la perception du rôle des nouveaux arrivants dans ces transformations (annexe I)<sup>235</sup>. C'est pour cette raison que sur la vingtaine d'entretiens finalement réalisés, la plupart ont été réalisés avec des élus sortants, des anciens élus, des candidats aux élections municipales de 2008 mais aussi de 2001.

Au fil des entretiens, **il est toutefois apparu que cette dichotomie entre habitants « ordinaires » et élus (passés ou actuels) ou candidats (heureux ou malheureux) n'a que peu de sens**, confirmant par là le fait que dans les petites communes périurbaines, les compétitions pour la conquête du pouvoir municipal sont profondément encadrées avec le reste des luttes sociales (Gaxie, Lehingue, 1984, 3c ; Vignon, 2005, 3c). Ce constat, qui a été validé progressivement sur le plan empirique alors que les entretiens commençaient à s'accumuler, s'est trouvé renforcé par le fait que je me détachais progressivement des deux grilles d'entretiens à peu près au même moment, de sorte que les entretiens ont parfois des contenus assez proches en termes de thématiques abordées. À l'arrivée, on peut donc considérer que tous ces entretiens constituent un

---

<sup>235</sup> Cette grille a également été conçue en tenant compte des résultats d'un rapport de recherche intitulé *Nouvelles mobilités, nouvelles urbanités et nouvelles figures de la notabilité. Les élus de la région toulousaine face aux enjeux de l'étalement urbain* (Golovtchenko, Filâtre, 2004, 3c).

seul et même corpus dans lequel il est possible de puiser au gré des hypothèses testées car, après tout, on peut faire l'hypothèse que peu de choses séparent un conseiller municipal sortant et sans-étiquette d'un habitant « ordinaire » de sa commune (qui peut très bien être militant dans un syndicat ou adhérent d'un parti politique) lorsqu'ils se trouvent dans l'isoloir au moment d'un scrutin présidentiel.

Reste une dernière question à discuter ici, loin d'être anecdotique dans le cas d'une enquête par entretien, celle de **la gestion de la restitution des entretiens en lien avec la « protection » de la parole des enquêtés, autrement dit de l'anonymat**. Or cette question est extrêmement délicate, pour ne pas dire sensible, en particulier lorsqu'il s'agit de l'étude d'une pratique comme le vote dont la confidentialité est généralement sacralisée, comme l'ont bien montré des réactions lors de l'enquête « sortie des urnes ». Dans une recherche menée sur un sujet différent mais qui n'est pas sans formuler cette question d'une manière assez voisine de celle qui nous occupe, Ripoll note que :

« Cette étude se heurte à deux traditions très différentes de la recherche en sciences sociales en matière d'indication des noms de lieux et de personnes : la tradition ethnographique qui défend l'anonymat des enquêtés pour éviter "l'instrumentalisation" des résultats, ce qui suppose souvent de taire les noms des lieux d'étude, ceux-ci permettant de retrouver ceux-là dans beaucoup de cas ; et la tradition géographique qui suppose au contraire la localisation et la contextualisation précise des faits étudiés, et donc l'indication des noms de lieux » (Ripoll, 2008 : 26, 4a).

Dans le cas présent, qui correspond bien à la pratique des géographes tant la thèse plaide la nécessité des changements d'échelle successifs et de la contextualisation grâce à la combinaison des méthodes et des techniques, il semble pour le moins difficile de renoncer à mentionner les noms des communes étudiées. Dans des petites communes où l'interconnaissance peut être importante (notamment à Anctoville), le fait de ne pas dévoiler les noms des enquêtés ne suffit pas à garantir leur anonymat si la description de leurs propriétés sociales est trop détaillée. Or la levée de l'anonymat peut faire subir aux enquêtés des conséquences importantes en termes de « réputation » et « d'image de soi », comme le montre la réponse envoyée à la revue *Genèse* par une enquêtée blessée de l'analyse proposée de son « cas ethnographique » par une sociologue (qui avait choisi et justifié le fait de ne pas dissimuler son nom), et surtout le débat que cette réponse a suscité (Weber, 2008, 4a). Plus largement, il montre que les chercheurs français se sont peu intéressés à cette question, ce qui contraste d'une part avec l'important travail de codification éthique réalisé par les sociologues et anthropologues anglo-saxons, et d'autre part avec l'encadrement déontologique qui prévaut en France (via le Centre Quételet ou la CNIL) pour accéder aux bases de données quantitatives<sup>236</sup>.

Les entretiens ont été  **systématiquement enregistrés avec l'accord des enquêtés**  à l'aide d'un dictaphone présent sur la table, la négociation de l'enregistrement ne posant pas de problème dans le sens où je l'ai banalisé en expliquant que c'était pour

---

<sup>236</sup> En mars 2009, la revue *La vie des idées* a toutefois ouvert une réflexion s'appuyant sur les premiers éléments d'un ouvrage collectif à paraître qui porte sur la codification des pratiques d'enquête ethnographique et sur la dimension normative de l'implication du chercheur. Cette réflexion présente notamment la traduction du Code éthique de l'*American Sociological Association* par Paul Costey (2009, 4a).

m'éviter de prendre des notes. Cependant, j'ai parfois rassuré mes interlocuteurs en leur disant que le contenu des entretiens n'était pas destiné à être diffusé. De plus, les maires en place, qui disposent généralement d'une bonne connaissance de leurs administrés, ont manifesté leur intérêt pour mon travail en me demandant de leur envoyer un exemplaire de la thèse pour qu'il puisse être déposé en mairie, ce qui montre bien que le fait de ne pas mentionner les noms des lieux est totalement inefficace dans le cas présent. En tentant de prendre en compte simultanément toutes ces exigences parfois contradictoires, les attitudes suivantes ont été adoptées.

Pour ce qui est des entretiens avec les habitants « ordinaires », non seulement les noms et les prénoms ne sont pas mentionnés mais la protection des enquêtés a été privilégiée par rapport à la présentation trop précise de leurs propriétés sociales, et ce même si les regards portés régulièrement par certains enquêtés sur le dictaphone (et sa petite lumière rouge signalant l'enregistrement en cours) montrent que leurs propos ont parfois été surveillés ou retenus<sup>237</sup>. En fait, leurs propriétés sociales ne sont pas présentées mais les habitants sont simplement replacés par rapport au profil auquel ils appartiennent dans le cadre des typologies construites à partir des questionnaires « sortie des urnes ». Pour ce qui est des entretiens avec des candidats ou des élus, la même attitude a été adoptée, bien que le fait de se présenter à une élection relève de la sphère politique au sens de la chose publique. Par contre, les propos notés ou enregistrés lors de réunions publiques sont attribués aux personnes qui les ont tenus. **En choisissant de localiser les enquêtes, il a donc fallu arbitrer entre la dimension éthique et la richesse de la restitution du travail scientifique, et c'est la première qui l'a emporté.**

---

<sup>237</sup> De manière assez classique et lorsque j'éteignais ostensiblement le dictaphone en fin d'entretien, c'est souvent à ce moment que la parole des enquêtés se libérait sur le mode de la confidence ou du moment *off*.



- CHAPITRE SEPT -

## Les « demandes » électorales municipales

### Groupes locaux en présence, vécus et attentes de périurbains

« Notre hypothèse est que les nouveaux suburbains, étant donné leur choix de résidence et d'existence, sont porteurs de préférences économiques et fiscales conservatrices influençant directement le choix de leurs leaders locaux et les *policy outputs* de leurs municipalités. [...] Pour ces *new suburban*, qui ne sont pas uniquement mus par le *self-interest*, il ne s'agit pas de bannir ou de limiter systématiquement tout interventionnisme public municipal : ils pourront au contraire souhaiter le développement d'équipements scolaires et socioculturels. Si leur sociotropisme leur permet de rechercher non pas la simple conservation mais aussi l'amélioration de leur localité, la structure sociale homogène et l'esprit de celle-ci ne doivent cependant pas être fondamentalement modifiés » (Hoffmann-Martinot, 2007 : 151, 3a).

Issu d'un programme comparatif international présenté dans la première partie, cet extrait résume bien ce qui semble devenir la nouvelle vulgate quant aux logiques politiques censées animer les stratégies résidentielles des périurbains. Bien que le propos soit circonscrit à la « classe moyenne supérieure » dans le reste de l'article, l'usage de cette appellation ou de celle de « banlieue nouvelle » montrent que ces travaux sont fortement influencés par des dynamiques urbaines venues des États-Unis. Dans le même temps, un certain nombre de géographes français s'intéressent de manière croissante aux désormais célèbres *gated-communities* ou à la question de la privatisation et de la sécurisation des espaces résidentiels en procédant souvent à des comparaisons d'une rive à l'autre de l'Atlantique (Billard, Chevalier, Madoré, 2005, 2b ; Le Goix, 2006, 2a). Ce sont notamment **les valeurs sociales et politiques alimentant le développement récent de ce type de programmes immobiliers** qui interrogent les chercheurs (Le Goix, 2007, 2a). À ce titre, il n'est d'ailleurs pas surprenant que Walks, qui a produit d'importantes contributions à la connaissance des comportements

électorales des périurbains (chapitre deux), se soit intéressé récemment à la question des votes des habitants des *gated-communities* sous l'angle de leur droitisation et de leur moindre participation à la vie politique<sup>238</sup>. Si ce n'est pas surprenant, c'est parce qu'une grande partie de ces produits immobiliers sécurisés sont localisés dans les espaces périurbains, ce qui semble assez logique au regard des réserves foncières nécessaires à l'implantation de ces produits immobiliers se trouvent précisément dans ce type d'espace... Ce n'est pourtant pas l'argument qui est le plus souvent avancé pour expliquer le succès de ces programmes dans le périurbain – succès qui devrait d'ailleurs être relativisé pour ce qui est du cas français – car l'accent est généralement mis sur les logiques ségrégatives et la recherche d'entre-soi qui guideraient les stratégies des périurbains.

Dans le prolongement des travaux de Jaillet (1999, 2a) sur la « sécession urbaine » en lien avec l'éclatement des pouvoirs communaux et intercommunaux, les nombreuses recherches de Charmes, très récemment synthétisées dans le cadre de son HDR (2009, 2a), sur la « fragmentation » et les processus de « clubbisation » des communes périurbaines contribuent largement à alimenter cette grille de lecture des motifs d'installation des périurbains. Bien que ces derniers travaux prennent le soin de replacer soigneusement ces questions par rapport à l'ampleur qu'elles ont effectivement en France, l'impression qui émane de l'ensemble des travaux évoqués dans cette introduction, qui sont toutefois loin de faire le tour de la question, est celle d'espaces périurbains qui seraient, *dans leur ensemble*, un terreau propice au repli de ménages sécessionnistes aux revendications corporatistes, autant d'attitudes peu valorisantes que les bulletins accordés aux candidats « tribunitiens » retrouvés dans les urnes des bureaux de vote périurbains illustreraient d'ailleurs bien. **Une fois de plus, le portrait ainsi dressé des espaces périurbains et de leurs habitants est bien sombre.**

Cette lecture stigmatisante, dont certains fondements théoriques (première partie) et empiriques (deuxième et troisième parties) ont été déconstruits, repose donc en partie sur **les attentes manifestées par les habitants des espaces périurbains, y compris celles qu'ils construisent comme enjeux plus ou moins explicitement politiques lors des scrutins municipaux (demandes électorales)**. Un large pan des revendications des périurbains relèvent en effet du champ de compétences des communes, à l'instar des décisions municipales qui prônent la limitation stricte de l'urbanisation ou qui privilégient l'adhésion à des structures intercommunales fonctionnant comme des « clubs » d'autant plus sélectifs qu'ils permettent justement de conserver un maximum d'autonomie sur cette question de l'urbanisation. Dans ce

---

<sup>238</sup> « The paper tested the hypotheses that gated community residents would lean to the right in their party preferences and/or would participate less in the political process. It was found that gated community residents do lean to the right – they were more likely to support the Conservatives, and in most cases less likely to support the Liberals (centre) and NDP (left) than were non-gated residents. [...] Yet, the degree to which gated communities lean to the right varies considerably, suggesting that the gating function, level of privatism, regional location and characteristics of the residents (and potentially other variables) also have important effects that need to be taken into consideration » (Walks, 2007 : 11, 3a).

contexte scientifique, ce chapitre joue un rôle de pivot entre la fin de la troisième partie et le chapitre huit. Dans l'esprit de ce qui précède, il s'agit d'achever de valider l'hypothèse H<sub>2B</sub> qui pose que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques d'un lieu à l'autre, dans l'esprit de l'analyse contextuelle telle qu'elle est défendue par Agnew :

« There is an intellectual defensiveness to much contextual analysis, reflected in the tendency to accept the claim of non-contextualists that many social characteristics such as income and race are indeed "individual" characteristics. A "strong" contextualism would imply that social designations (such as class, age, religious adherence and educational level) only take on meaning and affect behavior in unique ways in particular political-geographical contexts. Part of the "field" is thus often ceded before battle begun » (Agnew, 1996 : 134, 1a)

En adoptant cette approche à l'échelle de chacune des deux communes, on peut donc étudier les choix électoraux des habitants dans leurs contextes communaux de production en les réinscrivant au regard de leurs positions sociales locales, de leur ancienneté d'installation sur place, de la partie de la commune où ils vivent, de leur représentation à l'égard de l'environnement résidentiel et de ses évolutions, etc. de manière plus sensible que dans le chapitre six. L'enquête « sortie des urnes » de 2007 ainsi que les entretiens réalisés en 2008 permettent ainsi de définir des groupes d'habitants qui partagent un certain nombre de caractéristiques sociales et politiques à moins d'un an des scrutins municipaux. Parce que l'acception de la notion de contexte qui sera utilisée à partir de maintenant repose sur la singularité des espaces sociaux locaux, ce chapitre est organisé en **deux moments qui correspondent aux cas des communes d'Anctoville et de Mathieu**, en commençant par la première où le processus de périurbanisation est bien moins avancé que dans la seconde.

La logique suivie au sein de ces deux parties est identique. Dans un premier temps, le terrain d'enquête investi est présenté d'une manière plus fouillée que celle qui avait été menée au moment de sa sélection en tant que site de l'enquête « sortie des urnes » (conclusion du chapitre quatre). Au cours d'un second temps et dans le même esprit que la conclusion du chapitre cinq, une ACM basée sur les questionnaires collectés dans chacune des deux communes est réalisée avec pour objectif de distinguer quelques groupes localement en présence. Les variables mobilisées sont les mêmes que dans la typologie générale (tableau 5.15) : 7 décrivent les propriétés sociales des habitants, 2 leurs dispositions politiques et 3 leurs votes passés et récents. Cependant, **des indicateurs qui ne prennent réellement leur sens que dans le cadre d'une analyse contextualisée** ont également été ajoutés : l'ancienneté de résidence dans la commune, les motifs de l'installation résidentielle, le statut d'occupation du logement actuel et précédent, le type de secteur dans lequel s'inscrit le logement au sein du territoire communal (bourg, lotissements, hameaux), l'image de la commune et de la ville-centre voisine, le sentiment éprouvé sur place, la nature des relations de voisinage et la participation à la vie communale.

L'ACM ayant permis de fixer les structures de l'espace social local, on a réalisé ensuite une typologie par CAH en se basant sur les coordonnées des individus sur les

axes factoriels dégagés. Dans une perspective didactique, seuls quelques types d'habitants sont à chaque fois dégagés, ce qui a pour contrepartie qu'ils sont assez hétérogènes. Pour tenter de corriger ce problème, les partitions obtenues par CAH ont été utilisées comme support de typologies utilisant la segmentation par « nuées dynamiques » (*k-means*). Cette technique permet d'affiner la partition réalisée par CAH en opérant des permutations aléatoires qui améliorent sa robustesse, jusqu'à ce que les variances internes aux classes soient minimisées, bien qu'elles restent ici élevées. Plusieurs caractéristiques qui fondent l'existence de ces groupes sont finalement explorées en détail grâce à quelques entretiens d'habitants leur appartenant. Ce faisant, ces analyses participent à planter le décor au sein duquel on étudiera, dans le dernier chapitre, la constitution des offres électorales locales.

Autrement dit, il s'agit d'**approcher les structures qui organisent l'espace social local** grâce au matériau assez extensif que constitue l'enquête « sortie des urnes » et d'éclairer les systèmes de valeurs et de représentations de ces groupes par le recours aux entretiens, sans postuler *a priori* que ces groupes constituent mécaniquement des soutiens à telle ou telle composante des offres électorales municipales qui seront présentées dans le chapitre suivant. Il s'agit plutôt de décrire le contexte social communal dans lequel on étudiera ensuite la constitution des offres électorales municipales, sans présumer de l'éventuelle conscience d'attentes partagées en matière de politique municipale au sein de ces types d'électeurs qui, pour autant, ne forment pas toujours des *groupes*. En se gardant de toute homologie hâtive, on peut toutefois penser que des habitants qui occupent des positions sociales et politiques voisines dans une commune, qui y sont arrivés à peu près en même temps et qui partagent des perceptions proches à son propos, tendent à soutenir les mêmes listes lors des scrutins municipaux, ou au moins certains candidats de ces listes.

## 1. À T+1 : ANCTOVILLE, OU L'ESPACE SOCIAL D'UNE COMMUNE DU PERIURBAIN LOINTAIN

La commune d'Anctoville est située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Caen, non loin d'une sortie de l'A84 qui conduit en un peu moins d'une demi-heure au centre de l'aire urbaine. Sur la carte représentant les résultats de la typologie du changement socio-électoral (carte 4.3), elle correspond à la couronne des communes figurées avec les teintes de verts au niveau des marges de l'aire urbaine. Dans le cadre des analyses empiriques de la troisième partie, elle fait d'ailleurs partie du type de contexte nommé « 4<sup>ème</sup> couronne verte ». Il est d'ailleurs important de rappeler que si Anctoville constitue une seule entité communale d'un point de vue administratif, son territoire regroupe quatre anciennes communes depuis une fusion opérée en 1972 : Anctoville, Sermentot, Feugerolles-sur-Seules et Orbois<sup>239</sup>. L'habitat est organisé autour

---

<sup>239</sup> Cette spécificité, qui avait en partie motivé le choix d'Anctoville secondairement à l'ensemble des critères déjà exposés (figure 4.2), a des conséquences intéressantes sur le mode d'élection du maire de la commune, ce sur

des bourgs de ces anciennes communes, mais il est aussi éclaté en de multiples hameaux dont certains sont assez importants (Fossard au sud d'Anctoville).

Si la commune est périurbaine au sens de l'INSEE, **y déambuler en mettant de côté les catégorisations savantes donne une impression bien différente** (figure 7.1). La petite supérette qui fait aussi dépôt de pain et propose de l'essence distribuée par des pompes datant des années quatre-vingt est tenue par une autochtone dont la famille est dans la commune depuis trois générations (7.1.3). Le panneau d'affichage municipal en bois situé devant l'église en granit d'Anctoville accueille, comme les panneaux des autres communes associées, des affiches jaunies du mouvement CPNT fondé par Jean Saint-Josse qui avait recueilli seulement 8 suffrages de moins que Lionel Jospin dans la commune en 2002 (7.1.4). Les emplacements réservés aux affiches électorales sont délimités à la peinture et celles-ci sont collées à même le mur du cimetière, où elles voisinent avec l'annonce du tournoi de belote du canton et l'invitation à un repas du dimanche midi où des tripes sont au menu (7.1.2)<sup>240</sup>. En somme, c'est plutôt la sensation d'une balade dans la Normandie bocagère des magazines que ressent le promeneur. Quelques indices dans le paysage permettent toutefois de deviner le processus de périurbanisation, à l'image des tâches rouge brique indiquant les toitures en tuiles mécaniques des quelques pavillons qui mitent les flancs de la vallée de la Seules (7.1.6, 7.1.8, 7.1.10). Au détour d'un carrefour ou d'un hameau, les panneaux figurant les permis de construire en cours confirment l'existence du phénomène, tout comme les maisons individuelles récentes regroupées dans certains hameaux de Sermentot (7.1.5, 7.1.7, 7.1.9). On est toutefois bien loin de la marée pavillonnaire des deux premières couronnes périurbaines. Suite à la fin de la phase d'exode rural qui s'est poursuivi jusqu'en 1975, Anctoville a toutefois enregistré des taux de croissance assez importants, particulièrement entre 1982 et 1990, mais aussi entre 1999 et 2006, après un tassement important entre 1990 et 1999 (tableau 7.2).

Tableau 7.2. Les mutations démographiques d'Anctoville

Période intercensitaire	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006
Taux de croissance annuel moyen	-2,1%	1,7%	2,6%	0,3%	1,7%

Source : RGP INSEE : 1968-2006

Au total et en référence au creux démographique de 1975, **la population a augmenté de 60 % au cours de la trentaine d'années que couvre la période 1975-2006**. Laissons la parole à un élu du conseil municipal pour ce qui est de relater plus finement ces mutations :

---

quoi on reviendra. En dépit de sa petite taille, la commune comporte donc quatre bureaux de vote, dont seuls les deux principaux, celui d'Anctoville (293 inscrits) et celui de Sermentot (219 inscrits), ont été enquêtés grâce aux questionnaires sortie des urnes de 2007, ces deux bureaux pesant 70% des inscrits de la commune.

<sup>240</sup> L'affiche de campagne de José Bové est ici déchirée...

« - Est-ce que vous pourriez me décrire un peu la commune en quelques mots ?

- Ben c'est une commune heu... globalement de 1800... enfin sur un territoire de 1800 hectares. Au dernier recensement nous sommes à 1050 habitants. [...] Autrement bon la population j'vous disais 1050 habitants, il y a environ heu quoi 30... 50... 60 constructions neuves depuis une quinzaine d'années. [silence] Les gens ici les bassins d'emplois c'est clair que le... enfin le premier était Villers-Bocage mais j'suis plus sûr qu'il le soit encore... j'dirais que majoritairement maintenant heu... c'est autant Villers que les gens qui travaillent sur Caen ou un peu Bayeux. Alors c'est largement facilité par les voies de communication hein... l'ouverture de l'A84 bon le secteur Sermentot on est à... avec la sortie Mont-en-Bessin on est 15-20 minutes du centre de Caen, donc c'est un atout. Après donc dans notre commune la structure scolaire elle est complète puisque on a maternelle et primaire sur des équipements... on est même en train de refaire une école neuve là donc on a un groupe scolaire complet de 120 enfants...

- et c'est tout sur Anctoville ou c'est un regroupement pédagogique...

- c'est un regroupement pédagogique des quatre communes associées hein, avec un ramassage scolaire donc on a le ramassage, la garderie, la cantine... on a toutes les structures pour fonctionner quoi. [...]

- vous pourriez m'en dire un peu plus justement sur ces changements là... sur ces arrivées de gens de...

- ouais ben on a, à partir de... j'dirais de 1980 connu... suite à la désertification un p'tit peu du rural à savoir la disparition des exploitations agricoles, bon elles se sont regroupées, agrandies... la disparition de tous les métiers annexes que l'on pouvait avoir, à savoir nous avions tout dans nos communes : boulanger, épicerie, café...

- des trucs de proximité quoi...

- ouais des trucs de proximité, des artisans de proximité ça a... ça a fondu comme neige au soleil, ça a pratiquement disparu dans ces années-là et puis les difficultés économiques j'pense des propriétaires de terre en campagne font que... ils ont été amenés à mettre sur le marché du terrain à bâtir, à construire, bon ça s'vendait pas très cher mais ça s'vendait quand même donc c'était un apport financier donc de fil en aiguille ça a fait boule de neige et très vite on s'est... on s'est trouvé avec j'dirais heu... sur Sermentot par exemple on s'est trouvé avec 35-40 pavillons supplémentaires. Donc une population qu'a commencé à redémarrer à partir des 1980 ».

Ces gains de population récents se sont effectivement opérés par l'arrivée de nouveaux ménages dans des constructions nouvelles, puisque 13% des résidences principales ont été construites entre 1999 et 2006, et que 30% des habitants de la commune vivaient dans une autre commune en 1999. Parallèlement, en 1999, 60% des résidences principales de la commune dataient d'avant 1949. Ce rapide examen des données relatives à l'histoire de l'urbanisation locale montre qu'Anctoville est un ancien bourg rural concerné par **un double mouvement de vieillissement sur place des habitants du tissu ancien et une périurbanisation relativement récente liée à l'arrivée de ménages plus jeunes**. Ces deux mouvements entraînent depuis peu des rotations dans ce secteur du parc de logement local, ce qu'indique l'élú interrogé :

« Alors par contre y'a aussi un autre élément qu'est pas aussi visible que les pavillons qui arrivent, on a l'habitat ancien qui bouge hein... les maisons se vendent plus qu'elles ne se vendaient. Les gens qui prennent un peu d'âge qui vendent là pour aller s'approcher d'un centre bourg qu'ce soit Villers [Villers-Bocage], Aunay [Aunay-sur-Odon] ou des choses comme ça, et donc là aussi quand y'a une maison vendue ce sont des jeunes couples qui arrivent et qui de c'fait là fait un potentiel pour les écoles. J'vois un exemple la p'tite maison qu'est dans l'angle juste là, c'était un couple de personnes âgées donc l'homme décédé la dame en maison d'retraite, et c'est un jeune couple qu'est arrivé qu'a des enfants et qui sont scolarisés sur la commune. Et c'est fréquent.

- c'est vrai qu'on le voit moins à l'œil que les pavillons...

- tout à fait, et pis bon y'a aussi dans la nouvelle loi d'urbanisme... enfin des cartes communales, y'a la transformation des corps de ferme en habitations. Ça c'est quelque chose qu'on commence à percevoir. Y'a ici un projet sur Anctoville d'un corps de ferme qu'est en vente où là on est même en train d'essayer d'freiner un peu y'a cinq lots par exemple dans un corps de ferme...

- ouais ça fait carrément un p'tit lotissement...

- absolument donc là on s'bat pac'qu'on estime qu'il y a une densification trop importante mais heu... si l'projet était un p'tit peu allégé on aurait quand même quatre lots (trois lots de bâtiments plus la maison). Alors vous voyez même si y va pas pousser d'pavillons on a là tout d'suite trois ou quatre familles qui nous arrivent. Et pis bon on a des gens qui font du locatif, qui transforment un bout d'leur maison et qui font du locatif. Y'a un...nan

Figure 7.1. Quelques images de la commune d'Anctoville. Une commune du pré-bocage mitée par des constructions ponctuelles de pavillons au niveau des sorties de bourg



deux projets sur Sermentot, y en a un autre sur Anctoville donc vous voyez on... on sent quand même que... et pis d'toutes façons c'est inéluctable hein on l'avait dit lors de notre premier entretien mais le positionnement par rapport à l'A84 fait que y'a une demande hein, même si l'travail n'est pas là sur place on est pas loin quand même de Caen hein. [...] Et ça c'est très prisé les corps de ferme pac'que là c'est même plus un particulier hein, ce sont des agences immobilières qui sont à l'affût et qui veulent exploiter...

- ouais c'est des produits qui marchent...

- y me disent pour les avoir entendus... enfin eu plusieurs fois au téléphone : les gens y sont bien en HLM ou en lotissement en ville ça les dérange pas d'être serrés à la campagne quoi. Et ça j'pense que c'est un développement de population qui continue quoi ».

Les caractéristiques des ménages anctovillais renvoient effectivement à **une situation typiquement périurbaine** : 93 % des ménages ont au moins une voiture, 99 % des résidences principales sont des logements individuels, et 85 % des habitants des résidences principales sont propriétaires de leur logement (contre 77 % en 1999). Ce renouvellement démographique progressif s'est accompagné de changements majeurs de la structure sociale locale, à commencer par l'effondrement de la part des agriculteurs qui est passée de 50 % des actifs en 1975 à 6% en 1999, les effectifs de la profession ayant été divisés par près de cinq. La structure sociale d'Anctoville est à présent assez proche de la moyenne de l'aire urbaine, si ce n'est une légère sur-représentation des agriculteurs, des ouvriers qualifiés (+3 points) et surtout des ouvriers non qualifiés (+5 points). À l'inverse, on compte à Verville-sur-Orne deux fois moins de cadres que la moyenne métropolitaine, ce que note d'ailleurs le même élu lorsque je l'interroge sur le profil sociologique de ses administrés :

« - donc le profil au niveau des habitants c'est... c'est plutôt quoi comme catégorie sociale ?

- ben c'est le milieu... pfff... y'a pas trop d'hétérogéné... majoritairement j'dirais que c'est un milieu moyen de... d'ouvriers, de salariés ouvriers... y'a pas de... pas de cadres sup... pas de gros décalages, bon y'a quelques... mais majoritairement c'est un milieu moyen de salariés ouvriers qui sont dans le tertiaire, bon... le niveau de formation a augmenté c'est normal, ça c'est partout hein ».

Ces mutations sociales se sont largement traduites dans les urnes. Lors des consultations nationales antérieures aux années 1980, Anctoville était caractérisée – comme souvent dans les zones rurales bas-normandes – par une écrasante domination du vote pour les candidats des droites traditionnelles<sup>241</sup>, mais **on y a également observé, parallèlement à la montrée progressive de la gauche non communiste au cours de la décennie quatre-vingt, des scores en faveur de l'extrême droite très élevés en 2002** :

« - et au niveau politique ça vote comment en général ici, c'est...

- ah ben maintenant ça vote heu... j'dirais [affirmatif] à gauche...

- ouais...

- à tous les scrutins, à gauche voire heu... à gauche mais aussi à l'aut' bord à l'extrême droite hein sur des communes associées quand même...

- ouais, pas spécialement ici...

- nan pas vraiment à l'extrême droite pas vraiment ici en fait, à Orbois et Feugerolles c'est très marqué par contre. [...] Ici y avait une tendance qui commençait à s'déclarer sur les derniers scrutins mais bon y'a quand même maintenant à chaque scrutin une faible majorité mais une majorité quand même de votes globalement à

<sup>241</sup> Lors du 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 1969, certes particulier, le total des voix de droite s'élevait par exemple à presque deux tiers des inscrits, l'abstention représentait un quart des inscrits, et la somme des scores des candidats de gauche atteignait seulement 9,8 %.

*gauche. Bon parce que y'a aussi... c'est le fait du rajeunissement, du changement de population par l'arrivée de gens qu'ont construit donc des gens qui se sont déplacés du milieu urbain vers le milieu rural mais qu'ont gardé leur... leur sensibilité politique certainement quoi.*

*- ouais vous pensez que ça l'arrivée de nouvelles personnes ça a entraîné...*

*- je pense, je pense et pis bon l'évolution aussi même des gens qui sont sur place hein... quand on en parle y'a pas qu'des gens qu'ont construit qui sont à gauche hein, mais bon c'est... c'est une constatation hein. J'vois même là aux dernières cantonales là les plus récentes après... depuis... enfin les dernières cantonales qu'on a pu avoir dans not' secteur où c'était un canton... heu...*

*- c'était un canton renouvelable...*

*- oui c'est ça c'était un canton renouvelable toujours à droite et là le... le candidat du PS qui n'était ni... qui n'était connu de personne mais qu'a été prêt de... pas si loin qu'ça de d'avoir le siège hein. [...] Donc j'vous dis c'est pas... c'est plus du tout une zone rurale marquée à droite comme ça pouvait être, et j'pense que c'est un peu le cas général dans les communes... maintenant l'autre position des extrêmes ça c'est sûr que... comme... on peut pas parler d'extrême gauche c'est sûr c'est très... c'est très peu... mais l'extrême droite au travers du Front-National c'est très marqué hein c'est sûr.*

*- et qu'est ce qui peut expliquer ça dans l'coin à votre avis, c'est...*

*- c'est pas vraiment l'immigration et c'est pas non plus la...une mixité des populations et la...la cohabitation avec des... avec des gens heu... avec des personnes de différentes ethn...enfin qui viennent d'autres heu... j'dirais d'autre...enfin algérien ou d'autres choses comme ça... y en a pas, y'a pas, y'a pas ça hein... les logements non plus ... les logements on a peu d'logements sociaux hein, même pas du tout sur certaines communes comme à Orbois, non c'est pas ça, ça s'explique ou est-ce que c'est un ras-le-bol de c'qui se fait et qu'les gens votent... Bon j'pense qu'il faut p'tet chercher l'explication comme elle est plus largement à l'échelon national.*

*- ouais...*

*- mais y'a pas d'raisons particulières qui peuvent, qui peuvent amener ces... cette population à s'exprimer comme ça quoi*

*- y'a eu pas mal de votes pour Saint-Josse aussi pour le CPNT...*

*- ça par contre ça s'explique plus facilement parqu'en zone rurale on a quand même une... une proportion de chasseurs, j'dirais de chasseurs assez mordus pour ce loisir et qui font que ces gens là au premier degré ils ont... ils ont voté pour Saint-Josse c'est sûr. Ça ça s'explique quand même plus facilement, bon après chacun en tire la leçon qu'il veut hein ».*

Au scrutin de 2007, les expressions électorales des habitants de la commune se sont très largement rapprochées de la moyenne de l'aire urbaine, même si les candidats de la « gauche de la gauche » y ont recueilli des scores légèrement plus élevés (+2 points) tout comme F. Bayrou (+1 point) alors que N. Sarkozy y a réalisé un score moins important (- 4 points). Choisir cette commune, qui a connu des mutations importantes dans les dernières décennies mais dont le profil sociopolitique est à présent proche de la moyenne de l'aire urbaine, correspond à une double volonté. Il s'agit d'une part de tenter de **rompre avec les analyses construites sur le mode de l'évènement** (et notamment celles qui sont focalisées sur la question de l'extrême droite en zone rurale et son incarnation à travers le traumatisme du 21 avril 2002). D'autre part, cette contribution est également animée par le souci d'**interroger des mondes ruraux en mutation sous l'effet de la périurbanisation, ce qui permet de les construire comme des mondes en mouvement**, à l'inverse des lectures passéistes les décrivant trop souvent comme socialement et politiquement figés comme l'a récemment souligné l'introduction d'un numéro de *Politix* (Mischi, Renahy, 2008, 1b).

Avec un taux de retour de l'enquête de l'ordre de 60% des inscrits, l'enquête « sortie des urnes » permet de prendre en compte une partie importante des habitants de la commune en âge de voter. Dans l'esprit de la typologie générale présentée en

conclusion du chapitre cinq, les 326 questionnaires collectés<sup>242</sup> dans les bureaux de vote d'Anctoville et de Sermentot ont cette fois été introduits dans des traitements statistiques spécifiques à ces terrains, traitements qui ont permis de dégager cinq profils-types d'habitants étroitement liés à l'ancienneté de résidence dans la commune (figure 7.2). L'exposition des résultats suit donc ici le fil du temps, en commençant par les habitants les plus enracinés jusqu'à ceux arrivés le plus récemment dans la commune, qui sont d'ailleurs en position opposée sur l'axe F1 de l'ACM.

### 1.1. Les composantes sociales ancrées localement depuis plus de 15 ans

Dans la partie droite du plan factoriel, se trouvent les deux types d'habitants qui constituent le substrat sociologique le plus ancien de la commune et qui renvoient plus largement aux caractéristiques sociales et politiques des espaces ruraux de l'Ouest français : « les plus autochtones, ou la vraie souche d'Anctoville » figurés en vert et « le fond de population localement dominant » représenté en bleu.

#### *Les plus autochtones, ou la « vraie souche d'Anctoville »*

Ce premier profil rassemble 38 répondants à l'enquête, mais il pèse probablement un poids plus important dans la commune. En effet certaines des propriétés sociales de ces habitants renvoient à des catégories qui sont mal représentées dans l'échantillon de questionnaires, notamment les individus les plus âgés et les moins bien dotés en capitaux de toutes espèces. Les habitants de plus de 65 ans (25%) sont ainsi surreprésentés parmi ce groupe dont 85% des membres sont titulaires de diplômes de niveaux IV ou V. La moitié d'entre eux sont des ouvriers et 16% des petits travailleurs indépendants. Les deux-tiers vivent au sein de ménages qui disposent de moins de 1700 euros pour vivre chaque mois et un quart n'ont aucun patrimoine. **C'est donc de mondes populaires ruraux qu'il s'agit, leur principal trait commun étant leur très forte autochtonie.** Ils sont ainsi presque tous présents dans la commune « depuis toujours » (97%), vivent dans le bourg ou dans des hameaux c'est-à-dire dans les parties du village les plus anciennement urbanisées (92%), et les relations de voisinages « très bonnes ou amicales » sont surreprésentées au sein de ce groupe. La moitié d'entre eux sont d'ailleurs propriétaires de leur logement et leur attachement à la commune est très important, comme le montrent bien les propos de cette femme :

« Vous m'disiez la première fois qu'on s'est vu ça fait longtemps que votre famille est sur Anctoville ?  
- oh ben oui, oui. Mon grand père est arrivé à... en 1800 et quelques et ma grand-mère c'était 1894 je crois...  
On a connu tout nous ici... Moi j'ai enregistré beaucoup de choses hein, tiens vous voyez le tableau là [elle me désigne un tableau décrivant une scène de chasse à courre accroché au mur], et ben ma grand-mère l'a toujours vu là. Alors vous voyez... moi j'sais pas d'où il est v'nu hein.  
- oui c'est une maison de famille ici...

<sup>242</sup> Huit questionnaires qui n'étaient presque pas remplis ont été écartés de l'analyse. Tous les autres ont été conservés de manière à dresser le portrait le plus précis possible des types d'habitants présents dans la commune.

- ah oui c'est pour ça j'veux pas la quitter hein, y'a une âme, y'a tout la d'dans [...]
- d'ailleurs comment vous la décririez la commune aujourd'hui ?
- J'L'AIME hein, moi je l'aime la maison... enfin la commune, j'l'aime autrement je s'rais partie hein. Je l'aime beaucoup hein, pac'que si vous voulez on a vécu des bons moments et tout ça y'a quelques années, on était entouré que d'gens vraiment gentils, y avait une solidarité et tout ça. Au niveau des écoles, au niveau de tout, de tout. [...]
- quand vous dites les bons moments y'a quelques années, vous avez l'impression qu'ils sont plutôt derrière les bons moments ?
- ah oui, ah ben c'est certain, c'est net, ah ça c'est net hein... c'est net.
- ça vous embête on dirait que la commune elle change comme ça...
- oui quelque part, j'suis p'tet de l'arrière mais ça m'embête. Oui c'est dommage, et toujours c'est dû au fric, c'est tout. Le fric, le fric, le fric.
- vous dites le fric pac'que...
- ben TOUT [elle hausse la voix]. Les gens viennent ici à Anctoville c'est pas... ils sont pas... ils ont pas d'liens avec d'aut' personne mais c'est pac'que ils ont pas les moyens hein. C'est juste ça. C'est ça y ont pas les moyens les gens hein...
- ouais vous pensez qu'les gens ont pas vraiment choisi d'arriver ici...
- nan j'crois pas, nan... pac'que tout ça c'est d'l'A84 hein.
- vous avez l'impression que c'est depuis l'A84 que...
- ah oui c'est net, ça leur fait pas loin aux gens pour aller travailler sur Caen.
- ouais c'est surtout des gens qui travaillent à Caen ?
- ah oui, oui oui. Oui pac'qu'il y a plus vraiment de gens du pays hein... ».

Et c'est un attachement presque viscéral dont il est question, comme le montre bien l'usage des termes le « pays », ou « la souche » dans un des extraits suivants. En dépit de cet attachement revendiqué, ceux qui ont une image négative de la commune en 2007 sont pourtant légèrement surreprésentés dans ce type. **Ce qui leur pose en fait problème, c'est la manière dont la commune évolue.** Le discours de cette habitante est en effet empreint d'une certaine nostalgie à l'égard de ce que la commune est en train de devenir et il ressort clairement de plusieurs entretiens, c'est que « *ce n'est plus ce que c'était* », que « *ça en a perdu* » ou que « *c'était bien avant* ». Ces transformations des sociabilités traditionnelles et de « l'entre-soi rural » font bien écho à celles décrites par Pierru et Vignon lorsqu'ils tentent de comprendre les percées du FN dans les communes rurales de la Somme (2005, 2006, 3a). Ce sentiment est partagé par cet autre habitant :

- « Et vous m'disiez vous avez l'impression que depuis l'A84 la commune ça...
- absolument oui, c'qu'y fait qu'ça génère un peu les nouveaux habitants quoi. L'ambiance est p'tet plus différente qu'elle était voilà 30 ans quoi, les gens étaient plus... à s'rassembler... enfin se rassemblaient plus facilement quoi, maintenant heu... c'est un p'tit peu plus heu... chacun chez soi hein, ça c'est... bon... c'est p'tet plus les nouveaux habitants, c'est p'tet plus une ambiance qu'est un p'tit peu générale hein, les gens s'renferment chez eux, la télé, les... tous les trucs heu... les gens ont du mal à... à communiquer maintenant par rapport à avant hein. Avant c'était plus jovial p'tet un peu... les gens plus simples, plus modestes heu... ça rassemblait... notamment chez... enfin au bar...
- ouais au café là...
- ah oui au café c'était [rires]... [silence] y avait une ambiance différente peut être par rapport à celle d'aujourd'hui... c'est même sûr.
- ouais vous avez l'impression qu'ça en a perdu un peu ?
- euh... oui c'est pas... mais ça c'est pas spécifique à Anctoville, j'pense que dans toutes les... les communes rurales c'est devenu un peu ça hein... les gens d'la ville n'ont pas apporté heu... bon ils amènent leur jeunesse peut être au niveau des écoles, ça a apporté un renouveau p'tet puisqu'y a les enfants, mais au point d'vue... ambiance ça n'apporte pas spécialement un plus... j'constate pas ça tout au moins. C'est plus l'ambiance heu...

**Figure 7.2. L'espace social et politique d'Anctoville**

Typologie des électeurs périurbains réalisée par CAH sur les 31 premiers axes (68% de la variance prise en compte) de l'ACM en pondérant le poids des axes par la part d'information qu'ils expliquent. Partition initiale affinée grâce à la technique des nuées dynamiques.

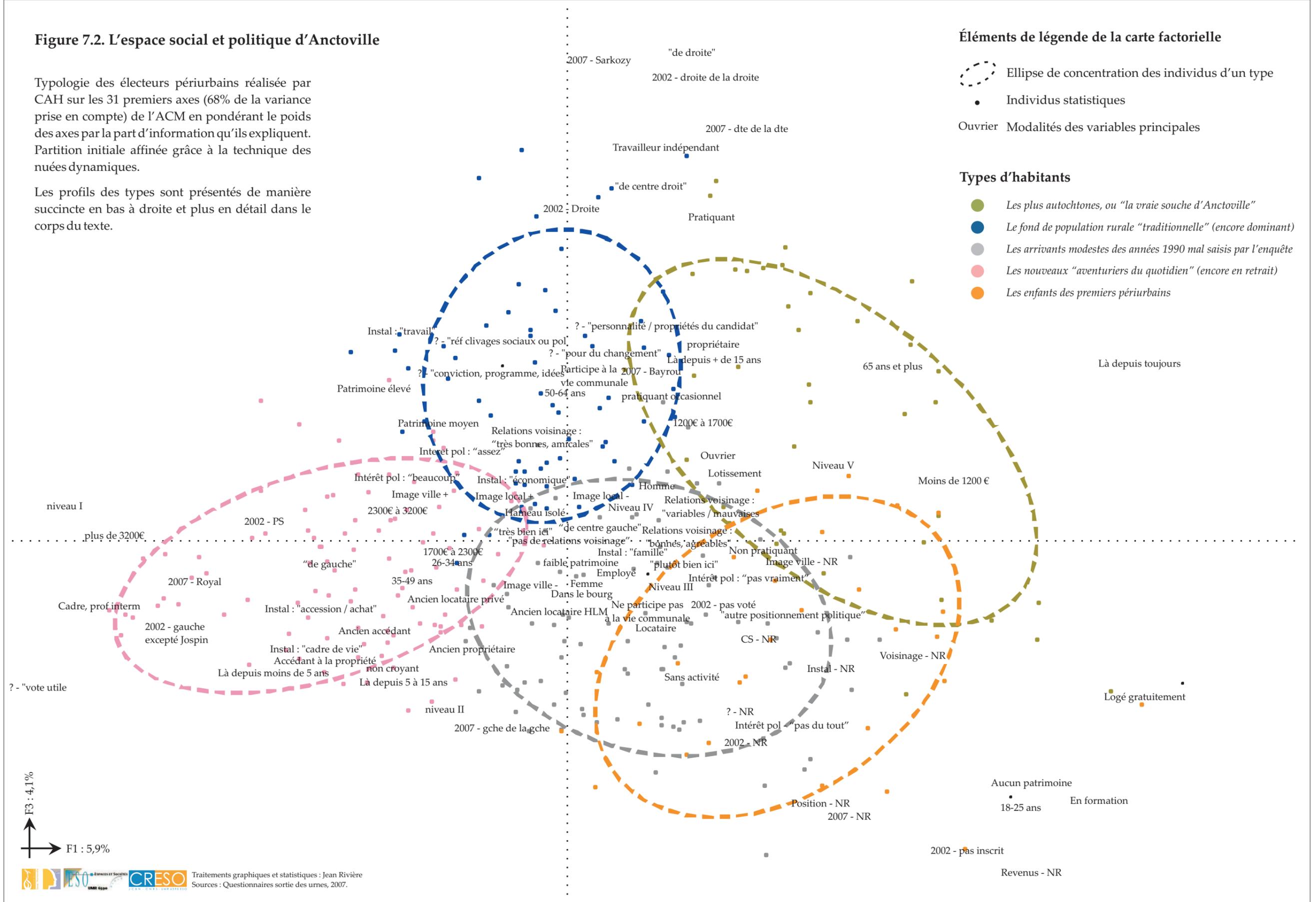
Les profils des types sont présentés de manière succincte en bas à droite et plus en détail dans le corps du texte.

**Éléments de légende de la carte factorielle**

-  Ellipse de concentration des individus d'un type
-  Individus statistiques
- Ouvrier Modalités des variables principales

**Types d'habitants**

-  Les plus autochtones, ou "la vraie souche d'Anctoville"
-  Le fond de population rurale "traditionnelle" (encore dominant)
-  Les arrivants modestes des années 1990 mal saisis par l'enquête
-  Les nouveaux "aventuriers du quotidien" (encore en retrait)
-  Les enfants des premiers périurbains



PAYSANNE ou agricole qu'on avait y'a encore 30 ans hein. C'est obligé hein, tous ces gens là qui faisaient l'ambiance y sont disparus hein... [...] bon moi j'étais chasseur dans l'temps aussi... bon la société d'chasse heu...

- elle existe toujours je crois...

- oui oui elle existe toujours... maint'nant les chasseurs ben y'a beaucoup d'jeunes, de fils de paysans heu... mais qui travaillent à l'extérieur quoi, qui ramènent des copains bon... c'est plus pareil la... la même ambiance de chasse qu'on avait... et puis bon... à mon époque y avait encore du gibier si j'peux dire et que maint'nant y en a plus...

- ouais c'est plus des lâchers...

- faut des lâchers c'est... c'est aut' chose quoi [silence] Ouais c'est aut' chose. Mais bon ceci étant y'a quand même encore, si on compare peut être à d'aut' communes, une bonne ambiance à Anctoville quand même ».

Ils sont d'autant plus amers de ces mutations que certains s'impliquent pour faire vivre la commune, à l'image du tiers des membres de ce groupe qui participent à la vie de la commune à travers des structures associatives que l'on retrouve fréquemment en milieu rural (comité des fêtes, club des anciens) ou bien font partie du conseil municipal, comme on le verra ensuite. Ils ont grandi ici, ont été scolarisés dans l'école communale et **ce sont ces mondes anciens qu'ils voient disparaître autour d'eux**, à leur plus grande tristesse :

« Nan mais y'a quelques années, y avait des associations quand même, y avait un comité des fêtes [...] y avait des concours de belote on était 100 personnes là d'dans, ah c'était bien [...] Alors que maintenant dans les p'tites communes c'est zéro hein, y n'pensent qu'à eux les gens hein. [...]

- et on parlait tout à l'heure de la population d'Anctoville, vous pensez qu'elle change ?

- ah ben oui, c'est net. Et pis ça augmente hein, pacqu'à un moment y avait moins de monde que tout d'suite hein, toutes les maisons sont vendues. Vous savez ça s'vend bien hein [...].

- mais vous dites les gens qu'ont plein d'fric pac'que vous trouvez que ça a augmenté les prix ici ?

- oui... [silence] c'est vraiment très très cher hein...

- et vous pensez que c'est lié à quoi ?

- Ben [comme une évidence] : à l'immobilier ! C'est eux qu'on fait tout ça, c'est des rapaces hein l'immobilier vous savez, j'sais bien moi hein !

- vous pensez que c'est les agences immobilières qui...

- oh ben c'est certain, c'est certain hein. C'est eux c'est logique. [...] Moi j'suis une souche pure d'Anctoville, moi j'veux défendre le reste des... [elle tape sur la table avec son doigt] des vraies souches d'Anctoville, les défendre quelque part. C'est ça.

- qu'est ce que vous appelez la vraie souche d'Anctoville ?

- et ben si vous voulez c'est ceux qu'ont été heu... ceux qu'étaient là quand j'étais gamine, c'est tout hein. Pac'que j'dis moi j'veux pas payer des impôts pour des gens qui viennent de la ville et puis que... qui vont nous imposer des trucs et des machins hein, ah nan nan nan moi j'ai pas envie d'payer des impôts hein. On est bien gérés, depuis qu'il est là [le maire actuel] on n'paie pas plus d'impôts, on paie c'qui faut. Avec l'intercommunalité si j'en ai payé plus...

- ouais...

- hein ? C'est certain. J'en ai payé plus des impôts. Les maires d'avant y savaient même pas c'que c'est qu'un budget. [...]

- mais vous disiez défendre la vraie souche d'Anctoville pac'que vous avez l'impression qu'elle change la commune ?

- ah oui, les gens restent avec leur ordinateur, leur télé et tout hein. Y s'intéressent pas à la commune pac'qu'ils sont fauchés, c'est triste à dire mais y sont fauchés. Y ont pas pu acheter du côté d'caen, y achètent dans l'A84 et voilà. C'est ça hein, c'est pas pour la vie du pays hein nan. Voilà c'qu'il en est.

- et vous disiez moi j'veux pas payer des impôts pour des gens qui viennent de la ville et...

- qui viennent de la ville et pis qui veulent tous les avantages de la ville ! Nan mais vous rigolez nan !

- pac'que vous avez l'impression qu'y a des gens qui demandent...

- ah mais y d'manderont hein, certainement. Vous savez... Est-ce qui d'mandent je sais pas pac'que moi j'connais pas, pac'que le cerc' actuel, le cerc' actuel enfin le cerc' du... du conseil municipal : on n'sait rien ! C'est ça j'comprend pas... les gens y paient des impôts ou y en paient pas mais faut qu'on soit au courant de

*c'qui s'passe dans la commune, c'est ça que j'veux moi, c'est ça mon point d'vue hein. [...] ça c'est qu'ça m'tient à cœur, moi, j'suis... [elle tape sur la table avec son doigt plusieurs fois] j'suis d'mon pays et j'veux défendre tout ça. [...] C'était bien avant hein ? Y avait un lien avant hein ? Pac'que moi j'dis j'ai tout connu ici : la construction d'l'église, alors là j'avais dix ans j'crois, l'école, nous avons fait l'école ancienne hein, l'école qu'a été rénovée depuis... donc moi on a été à l'école dans un baraquement qui servait de salle des fêtes, y faisaient des p'tites pièces de théâtre, et j'ai fait ma première communion dans un bâtiment qu'était construit juste là... j'ai connu tout ça moi. [...] Les relations étaient sympathiques hein...*

- quand vous dites les relations étaient sympathiques dans la commune c'est...

- ah bah oui tout l'monde se connaissait hein !

- et maintenant ?

- pffff... personne se connaît hein ».

Les responsables de ces changements sont plutôt vus d'un mauvais œil, que ce soient les « rapaces » des agences immobilières – symbole d'un monde où le « fric » et l'individualisme priment sur le reste – et les nouveaux résidents. Ces derniers sont considérés comme les principaux responsables des changements en cours, même si leur attitude est partiellement excusée dans les propos de cette enquêtée expliquant que leur trajectoire résidentielle les conduit là sans qu'ils l'aient vraiment choisi, parce qu'ils sont « fauchés » et n'ont donc pas pu « acheter du côté de Caen ». Mais l'arrivée de ces nouveaux habitants, qui ne sont pas venus « pour l'amour du pays », suscite aussi **des inquiétudes sur les attentes qu'ils risquent de formuler en matière de services offerts par la commune**. Car les exigences de ceux qui veulent « tous les avantages de la ville » risquent, selon eux, de grever le budget municipal jusque là bien tenu, en faisant augmenter les impôts locaux, un sujet qui semble leur tenir particulièrement à cœur. Sans surprise, leurs votes aux scrutins présidentiels sont donc majoritairement orientés à droite (55% d'entre eux déclarent ainsi un vote pour la droite ou la droite de la droite en 2002, les mêmes proportions étant observables en 2007), du moins lorsqu'ils ont accepté de les dévoiler (25% de non réponse à la question sur le choix électoral en 2002) :

« Ah ben justement vous vous situez plutôt comment...

- moi j'suis d'droite hein...

- ouais plutôt droite...

- ben mes origines hein...

- ouais la tradition agricole...

- ouais la tradition agricole... [silence] Bon on va pas s'lancer dans la politique, c'est pas... vous allez pas m'demander c'que j'pense de Sarkozy quand même [rires]...

- et vous en pensez quoi ? Pac'que c'est vous qui m'en parlez là... [rires partagés]

- nan mais j'me doutais qu'vous alliez m'poser la question... nan mais j'ai voté pour lui c'est sûr... bon y dérape p'tet un peu tout d'suite... [notre entretien se déroule quelques jours après l'épisode très médiatisé du « casse toi pauvre con » adressé par Nicolas Sarkozy à un visiteur du salon de l'agriculture refusant de lui serrer la main] mais bon j'reste quand même persuadé qu'c'est lui... un des rares qui soit capable de faire les réformes qui s'imposent c'est tout. Mais c'est vrai qui... y perd un peu les pédales là... sa fougue l'emmène un p'tit peu plus loin qui n'faudrait mais bon... mais à mon avis ça va s'attraper ça...

- vous préféreriez Chirac peut être...

- non. Non avant oui... pour la profession c'est vrai oui...

- ouais Chirac les agriculteurs y...

- c'est vrai qu'on peut pas lui j'ter la pierre mais bon manque de... y manquait d'énergie sur la fin...

- ouais sur la fin...

- oui voilà y parlait beaucoup y parlait bien... très représentatif c'est sûr... une certaine classe quand même...

- ouais je l'ai vu il était au salon d'l'agriculture là y...

- vous avez vu hein... il a eu du succès... bon c'est vrai qu'il a dû faire des trucs pas trop mal pour nous... mais bon à la fin c'est vrai qui... y parlait pour ne rien dire quoi [silence] Bon ben la gauche moi après tout moi j'suis p'tet plus de gauche que certains qui prétendent y être hein, y en a qui sont socialistes pac'que c'est bien d'être socialiste... c'est la gauche... enfin c'est la bonne gauche et la mauvaise droite... bon y s'disent socialistes comme ça j'passe partout, j'suis bien... et pis qui dans l'fond y sont pas social du tout hein... ».

La référence à l'église et à la première communion dans l'un des extraits précédents souligne d'ailleurs bien **le poids des systèmes de valeurs conservateurs chez ce type d'habitants** où les catholiques pratiquants (qu'ils soient réguliers ou occasionnels) sont plus nombreux que la moyenne, une caractéristique qu'ils partagent d'ailleurs avec d'autres anctovillais qui sont regroupés dans le type suivant.

### *Le fond de population localement dominant*

Ce deuxième type, qui compte 63 électeurs, est assez proche de celui qui vient d'être décrit. Ces membres sont toutefois un peu moins enracinés localement puisque **60% d'entre eux sont arrivés depuis plus de 15 ans, constituant la première vague de périurbains arrivés dans la commune** peu après la mise en service de l'A84. Les motifs invoqués par ces habitants pour expliquer leur installation résidentielle sont surtout le travail et la famille, comme le soulignent bien les propos de cet habitant appartenant à ce deuxième type d'Anctovillais :

« Et par rapport à ce qu'on disait tout à l'heure, vous êtes arrivés là depuis...  
- la construction c'était en 90 et... [silence] ben oui 90.  
- et vous êtes arrivé par là pour le boulot ou...  
- ouais pour le travail pac'que... bon sur Caen les terrains étaient même... enfin excessivement chers... et pis à cette époque là j'avais un budget qu'était plus p'tit quoi...  
- ouais...  
- et heu... pac'que j'suis natif d'à côté moi... et pis j'me suis dis tiens ben c'est pas loin d'où j'étais quoi... pis voilà quoi... [silence] maintenant heu... c'est vrai que j'regrette de pas avoir acheté plus près d'Caen quoi, enfin à l'époque... pac'que... vu comment qu'ça a monté...  
- ouais après au niveau budget c'est vrai que... donc si vous avez choisi ici c'est à la fois au niveau budget et pis un p'tit côté affectif quoi pac'que c'était pas loin de...  
- ouais et pis on est en campagne quoi... moi j'suis né en campagne j'ai toujours été en campagne quoi, c'est vrai qu'être en centre... enfin être en ville ou en lotissement c'était pas mon truc. Maintenant bon avec l'âge...  
- un lotissement ça vous dérangerait moins...  
- ouais... [silence] le terrain est plus... plus... enfin moins d'entretien quoi... [silence]  
- et quelle image vous aviez d cette commune d'Anctoville en arrivant ?  
- [silence] Anctoville heu... bon j'avais pas trop une bonne... enfin pas trop une bonne image surtout dans l'coin tout ça là... ça a toujours été ramené... enfin l'image de gens embêtants... mais bon on s'y est fait... et pis maintenant on vit chez soi on vit pas chez les autres hein...  
- ouais...  
- mais heu... c'est resté toujours... un peu l'même truc.  
- c'est-à-dire ?  
- ça a pas beaucoup bougé, les gens sont toujours pareils... bon y en a qui sont partis... et pis y'a des nouveaux qui sont arrivés y sont très gentils... [silence] très gentils mais y en a... [silence] y en a c'est pas ça quoi... c'est... c'est heu... on vient vous parler parce qu'on a besoin et pis après on vous tire dans les pattes quoi... et ça j'aime pas trop.  
- ouais y'a pas vraiment... enfin vous vous sentez bien maintenant ici, y'a des rapports de voisinage, des...  
- nan  
- et avant ?  
- y a eu oui... moi on m'a dépanné quand j'suis arrivé... »

- ouais un coup d'main pour des p'tits travaux ou...  
- ouais on m'rendait service quoi... mais après quand on voit comment ça... si c'est par intérêt c'est pas la peine hein. On s'aperçoit qu'c'était pas intérêt... alors ça c'est pas... c'est pas sympa quoi.  
- ouais  
- c'est pas sympa, c'est pas du tout sympa... [silence] c'est pour ça qu'maintenant on vit dans not' petit coin là pis après... fffuut... on s'casse... et Anctoville j'crois qu'c'est beaucoup ça, les gens y voient leur intérêt... et après pour se rend' service les uns les autres... y veulent pas y bougent pas. On s'en est aperçu avec le truc des parents d'élèves... on a été un peu dans l'APE et... bon si y'a quand même des gens qu'ont bougé faut quand même pas dire non plus mais heu... [...] sur le nombre d'élèves qui y a, y'a pas beaucoup d'parents qui s'dévouent pour... [silence] pour continuer quoi.  
- ouais j'ai cru comprendre qu'y en avait plus d'ailleurs d'APE...  
- d'ailleurs depuis ct' année y en a plus... pac'que personne veut prendre le truc quoi ».

Le discours de cet homme correspond bien à la situation des premiers périurbains de la commune qui sont arrivés en partie en raison des prix du foncier peu élevés puis se sont investis au départ – c'est d'ailleurs plus largement le cas des habitants de ce deuxième groupe, qui sont toutefois un peu moins impliqués dans la vie communale que les plus autochtones – dans des structures comme le comité des fêtes mais aussi dans des associations sportives ou parascolaires, confirmant par là le rôle moteur de l'école dans les rencontres entre adultes dans les communes périurbaines. Avec le temps et bien que les représentations de la commune soient plutôt positives dans l'ensemble de ce type, cet enquêté semble à présent déçu de son installation sur le plan des rapports de voisinage (« on vit dans not' petit coin », « on vit chez soi pas chez les autres ») et envisage même de quitter la commune pour un lotissement de Villers-Bocage (« on s'casse ») dans lequel il y aura moins de contraintes d'entretien du jardin et où son fils qui va rentrer au collège pourra trouver une offre de service plus importante. Une telle trajectoire résidentielle n'est d'ailleurs pas rare, comme l'a constaté un conseiller municipal :

« Et c'est quoi le profil des gens qu'arrivent un peu ?  
- oh des gens bon y sont souvent... y viennent là pac'que y ont l'travail pas loin... et pis c'est vrai qu'le terrain à construire n'est pas trop cher ici, c'est... une des causes... et puis c'est proche de Caen avec l'A84 y sont à 20 minutes de Caen, 20-25 minutes c'est rapide, et puis bon y'a les enfants y vont aux écoles, on a toutes les écoles donc ça aide aussi pour le primaire, mais on voit bien dès qu'le primaire des enfants est terminé y cherchent à r'partir pac'que... ça va plus, les enfants y grandissent et...  
- ouais y veulent se rapprocher de...  
- voilà c'est ça y veulent se rapprocher soit d'Caen ou d'Villers, on voit bien y a un mouvement d'population, les gens ils restent quelques années et pis ils s'en vont, ça change quoi ».

Un peu plus de la moitié d'entre eux sont désormais propriétaires de leur logement (et le chiffre atteint 90% si l'on y ajoute les propriétaires accédants). Un peu plus de la moitié des habitants de ce groupe possèdent un patrimoine moyen ou fort et leurs revenus sont dans 45% des cas supérieurs à 2300 euros mensuels par ménage, **ce qui place localement ce type d'habitants dans la tranche moyenne supérieure des revenus communaux**. Cette situation n'est pas sans lien avec le fait que les employés (32% du groupe) et surtout les travailleurs indépendants (20% du groupe) soient plus nombreux que la moyenne au sein de ce « fond de population localement dominant ». Comme dans beaucoup de communes du périurbain lointain assez proches politiquement des milieux ruraux, **les expressions électorales de droite dominant de manière écrasante chez ce type d'habitants** : 40% se disent ainsi « de droite » et 20%

s'estiment « de centre-droit ». Plus de la moitié d'entre eux motivent leurs choix électoraux par « convictions, idées, programme » des candidats ou en raison de leur « personnalité / propriétés ». Lors du scrutin présidentiel de 2002, 40% de ces habitants avaient choisi un candidat de droite mais aussi 40% un candidat de la droite de la droite. En 2007, leurs suffrages se sont partagés entre les trois principaux courants de droite représentés dans l'offre électorale : 22% disent avoir opté pour François Bayrou, un tiers pour Nicolas Sarkozy et un autre tiers pour un candidat situé encore plus à droite sur l'échiquier politique :

- « Et vous par rapport à ça vous vous placez plutôt comment...en 2007 par exemple vous vous souvenez ?
- en 2007 j'avais... oui oui...
- et c'était... [rires partagés]
- heu... on était plus Le Pen nous... ouais on était Le Pen [silence]
- et c'était pour exprimer quoi... pour le ras-le-bol ou pour...
- ouais un ras-le-bol et puis faut que ça bouge parce que... parce que c'est ce que je dis bon, aider les chômeurs ok, tout... tout l'monde n'a pas la chance de travailler quoi que moi aujourd'hui j'suis au chômage, enfin j'suis pas encore inscrit parce que ça fait que huit jours que j'suis en fin de contrat... mais bon ça m'soucie pas... déjà là faut que j'aille à l'ANPE remplir les formulaires et tout, ça va être le bordel [rires] nan nan mais là j'ai un p'tit peu de boulot à finir autrement lundi là j'suis parti sur la route pour chercher du boulot... Bon c'est vrai que dans mon domaine on trouve plus facilement du boulot, et puis y en a du boulot, mais bon faut travailler quoi, faut se donner. J'pense que dans le bâtiment ou dans beaucoup de corps de travail y a du travail quoi, y a du travail en France, maintenant dire enfin... avoir des emplois... c'est plus difficile hein... mais aider... moi j'dis que... nous on est deux à travailler et on a quand même c'qui faut, on a tout ce qui faut mais bon on peut pas dire qu'on roule sur l'or...
- ouais voilà...
- j'paye des impôts comme tout le monde... ça m'gêne pas de payer des impôts moi, mais bon faut qui m'en reste un p'tit peu quoi. Parce que si j'avais pas... enfin si j'avais pas acheté ça [son pavillon] de bonne heure heu... aujourd'hui c'est vrai qu'aujourd'hui pour les jeunes qui veulent démarrer c'est plus difficile... au prix où qu'ils sont arrivés les loyers, les terrains... c'est vrai qu'est un peu trop...
- votre prêt est arrivé à terme là sur la maison ici ?
- ouais enfin... non y'a encore un peu à rembourser [...] mais c'est vrai qu'un jeune qui veut démarrer c'est plus difficile hein... [silence] les taux d'inflation c'est... quand on voit les prix des terrains comment qu'ça a augmenté c'est...
- ouais vous pensez que si par exemple vous cherchiez à acheter aujourd'hui vous auriez du mal à trouver un terrain comme ça ici... ça a beaucoup monté par rapport à y'a quinze ans ?
- ah oui oui, oui pac'que y a quinze ans là 4500 mètres ça valait 30 000 francs...
- ouais...
- heu... sur Anctoville 1000 mètres maintenant ça vaut dans les 30 000 ou 40 000 euros alors vous voyez... [...] quand on voit à Villers les 750m<sup>2</sup> enfin 800m<sup>2</sup> ça vaut heu... enfin les prochaines parcelles... en viabilisé hein, les prochaines parcelles qui s'ront à vendre elles s'ront aux alentours de 90 et 110 000 euros hein...
- ah oui quand même...
- ça fait énorme... après faut mettre une maison dessus... ça fait des... on met pas les maisons qu'on veut après, c'est un peu dommage. J'trouve que c'est un peu trop cher, c'est trop... y a trop d'abus là. Maintenant c'est comme ça quoi.[...]
- et en 2002 par exemple vous aviez voté pour Le Pen aussi ?
- ouais
- ouais... et vous aviez revoté aussi au 2<sup>ème</sup> tour ou...
- nan j'pense... toutes façons... [silence] c'était p'tet pas un échappatoire mais de toutes façons Le Pen ne passerait pas... enfin quoique... il a fait peur quand même. Il a fait peur parce que ça fait bouger quand même heu... Y faut dire qu'y en a ras-le-bol que ce soit socialiste ou que ce soit... aider heu... [silence] bon parce que y faut pas voir que dans notre campagne hein...dans notre campagne ok ça marche pas, mais dans les villes, dans les cités faut arrêter aussi de faire venir des gens ou d'aider tout ça... la cité faut arrêter hein... bon c'est vrai qu'là c'qu'a fait heu... il a p'tet pas des paroles bien placées non plus mais... la cité faut arrêter [silence] moi j'ai discuté avec heu... ben avec des maghrébins... à 5000 balles vous allez pas les faire travailler hein, à 6000 francs

ou à 1200 euros non plus hein... ils veulent pas travailler... c'est c'qu'y touchent ou alors c'qu'y ont comme aides. [silence] moi l'autre jour j'ai parlé avec un, il était agent de sécurité, c'était sur Paris ça... j'ai discuté un peu avec lui quoi, c'est vrai que c'est pas trop mon fort de discuter avec eux mais bon...

- faut bien quoi...

- ouais j'ai voulu écouter un peu ses points de vue et tout quoi... c'est pas qu'ça... mais moi y m'dit travailler comme maçon, comme mon père il a fait, à 50 ans être usé?... pour toucher ce qu'il a comme retraite ? Bon en même temps il a pas tort non plus hein. [silence] mon père il a presque rien, y m'dit moi tu crois que je vais aller travailler pour 6000 francs ou 1200 euros là... pour être usé à 55 ans... nan... mais nan... pis l'gouvernement là... c'est vrai que... [silence] C'est compliqué ça...

- ouais...

- mais j'y ai dit mais t'as travaillé à l'école ? T'as bougé ton... qu'est-ce t'as fait de ta jeunesse ? [silence] t'as fait branleur et puis voilà quoi. Bon c'est vrai que là il a reconnu, et puis je lui ai dit maintenant voilà tu payes tes pots cassés de ta jeunesse hein... y faut pas qu'tu rêves mon gars hein... ben y m'dit moi je préférerais faire un casse... [silence]

- ouais...

- ouais y veut faire un casse... [soupir] j'y ai dit... enfin... mais... c'est difficile de discuter avec eux parce que... 'fin...on peut discuter mais... quand t'en aboutis à j'vais faire un casse bon ben...

- oui c'est pas facile...

- y a plus de dialogue positif quoi... et la politique ça les... y vont chercher plus vite les aides sociales que d'chercher à se défoncer au boulot, même s'ils gagnent pas cher au départ j'sais pas y a toujours une porte de sortie ou...

- espérer de monter un peu quoi...

- ouais monter un peu quoi... faut pas non plus être négatif hein... toutes façons j'lui disais c'est pas en restant gardien ou vigile qu'y va monter non plus hein... ».

Le discours de cet homme, qui se rapproche assez de la figure des « petits-moyens » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, 1b), semble assez structuré par l'opposition entre les petits qui paient leurs impôts et ceux qui sont taxés d'être les bénéficiaires systématiques des politiques de redistribution sociale qui existent justement grâce à ces impôts qu'il paie lui-même, autrement dit d'être **des « assistés » alors que d'autres « se lèvent tôt »**. Bien que cet homme qui vient de perdre son emploi relativise tout de même cette opposition en précisant que « tout l'monde n'a pas la chance de travailler », que son interlocuteur maghrébin « a pas tort non plus » sur le fait que certains métiers manuels sont trop peu payés et finalement que « c'est compliqué ça », le travail n'en reste pas moins très fortement valorisé dans ses propos « faut travailler quoi, faut s'donner » alors que d'autres « veulent pas travailler » ou « vont plus vite chercher les aides sociales que d'se défoncer au boulot ». Pour lui, c'est l'effort qui doit être récompensé, ce que montre bien le passage où il évoque l'attitude de son interlocuteur maghrébin à l'école. Les différents éléments relevés jusque-là correspondent donc à des registres explicatifs assez classiques du vote en faveur de l'extrême droite.

Par l'attention qu'elle porte aux trajectoires résidentielles et à la dimension spatiale des systèmes de représentation des mondes sociaux **l'analyse contextualisée offre cependant la possibilité d'avancer dans la compréhension de ces choix électoraux**. Car pour comprendre la production de ce type de choix électoraux dans les espaces périurbains, il faut aussi regarder, dans une perspective dynamique, du côté des villes et notamment de leurs quartiers de grands ensembles. Si l'on observe les trajectoires résidentielles des habitants de ce type plus en amont, il apparaît en effet que les anciens locataires du parc privé et surtout les anciens locataires HLM sont

surreprésentés et les propos de cet homme montrent bien qu'il a intériorisé le fait que du fait de la fragilisation de sa situation sociale, il ne pourrait plus aujourd'hui acheter dans la commune « *si j'avais pas acheté ça d'bonne heure...* ». La figure des banlieues est donc présente de manière sous-jacente dans les discours de bon nombre d'habitants « dans notre campagne ok ça marche pas, mais dans les villes, dans les cités faut arrêter aussi ». Pour les habitants qui en sont originaires et pour lesquels l'accession en périurbain lointain s'est faite au prix de sacrifices financiers importants (Jaillet, 2004, 2a ; Rougé, 2005, 2a), la crainte de voir arriver les problèmes réels ou fantasmés des cités renvoie directement à la peur de voir menacée la position sociale acquise à travers le statut de propriétaire. Or c'est aussi ce qui légitime leurs attentes en matière de limitation de l'urbanisation, largement exprimées dans les questionnaires, quand bien même ils attendent aussi de leurs communes d'arrivée (et de leurs élus) des équipements et une offre de service à destination de leurs enfants, en particulier quand ils deviennent adolescents. Pourtant, seule une augmentation de la population de la commune permettrait d'apporter aux finances communales les marges nécessaires à de telles politiques, **ce qui place les élus locaux face à des injonctions contradictoires** et ressort bien du discours de cet autochtone qui participe à la vie de la commune :

« Vous savez y en a y fallait s'occuper des enfants, des jeunes mais ça... la dernière fois [lors des municipales de 2001] ça avait été... dans la campagne, enfin si on peut dire la campagne y'a des gens qu'étaient v'nus fallait s'occuper des jeunes là tout ça. C'est c'qu'a été fait mais les jeunes vous savez...  
- c'est c'qu'était défendu par la liste de Geneviève Leblond par exemple à l'époque...  
- oui c'est possible j'me souviens plus d'son programme m'enfin...  
- y avait l'école et...  
- oui c'est ça, bon ça a été entrepris mais bon les parents, les jeunes... ils ont été incapables de s'gérer eux-mêmes les jeunes hein... y veulent tout et pis dès l'instant qu'on leur dit prenez-vous en main un p'tit peu pour faire bouger les choses et ben y'a plus personne hein. [silence] Y s'plaisent mieux sous l'abribus là à fumer un clope et boire une bière et pis... enfin bon c'est pas l'ensemble des jeunes hein... on avait ça là mais c'est des jeunes qui v'naient surtout d'extérieur, y a eu une mauvaise ambiance à un p'tit moment... ça c'est arrangé.  
- vous avez eu un problème avec des jeunes...  
- oui ça mais... des jeunes qui v'naient surtout d'extérieur qu'ont crée... disons des p'tits désordres quoi, y'a pas eu... c'est pas des voitures brûlées hein...  
- j'me rappelle y avait un banc qu'avait brûlé là au moment des élections...  
- ouais mais c'était à Sermentot ça. Bon là y avait une voiture sur le côté c'était pas très malin hein... une voiture sur le côté pfff... oui y a eu un peu d'vandalisme hein... deux trois... c'est pas Villiers-l'Bel hein... [rires partagés] on en est pas là m'enfin ça surprenait un peu les gens pacque jusqu'à présent c'était pas ça... à l'époque j'vous parle y'a 30 ans ce genre de truc y n'arrivait pas ça.  
- ouais...et vous parliez de Villiers-l'Bel là mais vous pensez qu'les gens ici ont un peu peur de ça...  
- à Anctoville ?  
- ouais  
- peur non mais les gens qu'étaient concernés y avaient un peu peur, le p'tit père là bas qui s'faisait un p'tit peu... qu'était embêté pas ces jeunes là quoi, il habitait juste en face pfff... y balançaient leur ballon dans la porte, dans... ils l'embêtaient quoi honnêtement, le p'tit père il était embêté. Mais bon... apparemment les gendarmes sont v'nus plusieurs fois bon... apparemment ça va.  
- c'est réglé quoi...  
- oui c'est réglé... pour l'instant... non on est quand même pas là, c'est pas l'souçi d'Anctoville la délinquance, on n'en est 'core pas là, nan nan... Mais [il hausse la voix] quand j'vous parlais d'freiner un peu les... les constructions d'maisons et tout... on sait jamais qui va v'nir... j'vous dis ça peut être des gens bien comme ça peut être des... des gens... pas bien hein, des... et pis qui... qui s'amènent avec les gamins et pis qui... en ville y s'plaignent déjà pac'que y savent pas quoi faire mais là à la campagne y'a pas grand-chose hein, qu'est-ce que vous voulez faire au niveau du conseil une salle de jeux, une... des trucs comme ça... en ville ils ont des super salles et tout et pis ils les massacrent alors... [silence] bon c'est par pour ça qu'on les fait pas mais heu... c'est

*pacque bon ça a un coup hein et puis... en plus y faudrait quelqu'un pour s'occuper d'eux quoi, c'est p'tet ça qu'on aurait du mal à... à trouver quoi. Faire quelque chose pour les jeunes mais y faudrait aussi quelqu'un qui... qui soit là pour les... entraîner, pour faire soit du sport soit je n'sais quoi moi... les occuper intelligemment quoi ».*

La référence explicite à la commune de Villiers-le-Bel, emblème médiatique des « problèmes » des banlieues<sup>243</sup>, montre clairement que le fait que quelques jeunes auxquels aucune activité n'est proposée par la commune – ce que déplorent d'ailleurs plusieurs parents appartenant à ce type d'habitants dans l'enquête « sortie des urnes » – se rassemblent sous un abribus pour boire quelques bières autour de leurs mobylettes<sup>244</sup> et commettent quelques incivilités qui sont localement jugées comme des méfaits assez importants entraîne presque immédiatement **la crainte de voir les désordres des banlieues arriver dans la commune**. C'est du moins ce qui est vu comme un horizon possible « on n'en est 'core pas là... » si l'urbanisation progresse de façon trop importante dans les années futures « on sait jamais qui va v'nir ». Et d'ailleurs à quoi bon investir dans des aménagements puisque « en ville ils ont des super salles et tout et pis ils les massacrent ». Si certains comme cet habitant parlent de « voiture sur le côté », d'autres n'ont pas exactement la même version des faits comme s'ils étaient modifiés à mesure que l'information se propage dans la commune :

*« Bon y'a eu un feu d'poubelles qu'avait été ramassées et pis bon des gamins qui s'cachaient pour fumer... un mégot est parti mais bon ça avait brûlé tout l'compteur... y aurait eu personne pour voir, ça aurait brûlé la mairie et tout, les écoles pac'que tout c'tient... bon ça c'est plutôt un accident... que la voiture brûlée ça a quand même été...*

*- c'était des gens arrivés récemment ?*

*- ouais ouais mais y sont partis maintenant... et pis on n'a pas cherché à les ret'nir... [rires] y avait un gamin qu'avait 17 ans là-d'dans qu'était assez... qu'était difficile ouh là là... [silence] C'est pour ça aussi la ville ça nous amène aussi tout un...des gens comme ça aussi, c'est là qu'on... ben qu'on s'rend compte de la mentalité des gens... bon pac'que l'prix des terrains par là c'est quand même pas cher cher au point... donc ça nous amène des gens mais pas...comment j'dirais bien moi... pas... des gens qui sont pas toujours... pas toujours bien sous tous rapports ».*

Un autre élu relativise toutefois l'importance de cette question, en pointant tout aussi clairement leurs possibles retombées électorales lors des scrutins présidentiels, notamment celui de 2002 :

*« Et justement politiquement vous situeriez ça comment la commune ?*

*- oh c'est plutôt à droite, ouais pac'qu'on a encore des familles d'agriculteurs et tout ça donc ça reste ça... y sont plutôt d'droite ces gens là. Malgré qu'y ait quelques ouvriers... mais quand même c'est plus tourné vers la droite...*

*- ouais...*

*- y'a quelques uns de gauche, un peu d'extrême droite quand même, c'est bizarre pac'qu'on a pas vraiment d'délinquance non plus hein mais c'est... on a toujours de l'extrême... pas extrême gauche mais extrême droite... toujours le FN là on a quelques bulletins à chaque fois... même pas mal à certains moments... on est surpris pac'que bon... [silence] y'a pas de... y'a pas de grosse délinquance. On a des p'tits jeunes bon ma fois... bon c'est c'que j'dis moi on a été jeunes aussi on en a fait des bêtises... bon bah les mobylettes bon pffff... y*

<sup>243</sup> Sur la construction de l'image des types d'espaces résidentiels dans la presse, je me permets de renvoyer au texte intitulé « Catégorisations résidentielles et autres classements sociaux. Processus de (dé)valorisations médiatiques à l'occasion de la campagne électorale présidentielle de 2007 » (Rivière, 2007, 1a).

<sup>244</sup> Cette situation fait clairement écho à celle décrite par l'ouvrage *Les gars du coin – Enquête sur une jeunesse rurale* (Renahy, 2005, 1b).

brûlent trois pétards mais ça on a tous fait ça, c'est pas... c'est pas dramatique hein ! J'sais bien qu'les anciens ouh là ça y est... [rires] y voient les mobylettes, y sont sept ou huit, y s' regroupent sous une cabine téléphonique ou sous la cabine de car, bon ben faut bien qu'y s' mettent quelque part hein...  
- ben ouais...  
- nan nan mais faut pas... moi j' suis pas contre ça moi, les jeunes c' est c' que j' dis y faut bien qu' ils fassent quelque chose hein... du moment qu' c' est pas d' la grosse... du gros bazar... d' temps en temps faut les r' cadrer un peu mais bon on a tous fait ça hein ».

Ce qui ressort de ces visions parfois contradictoires, c'est que la tolérance par rapport à ce qui est jugé comme un comportement déviant a aussi une dimension spatiale, autrement dit que ce qui est considéré localement comme intolérable ne le serait peut être pas ailleurs. De plus et dans un contexte de changements importants dans la commune, la tolérance vis-à-vis des comportements des jeunes ruraux (que les plus anciens ont aussi été à une époque où leur attitude dans le village n'était peut être pas toujours irréprochable) n'est peut être pas identique à celle dont on fait preuve à l'égard des enfants des périurbains. Au total, l'enquête de terrain couplée au questionnaire permet donc de resituer la production des choix électoraux des habitants les plus enracinés localement tout en cernant leurs attentes, parfois contradictoires, sur la scène politique municipale. Il s'agit à présent de voir dans quelle mesure les habitants arrivés plus récemment à Anctoville ont des propriétés sociales et politiques différentes et comment ils se positionnent localement face à ces enjeux.

## 1.2. Des arrivants plus récents aux profils contrastés

Situés dans la partie sud et ouest de la carte factorielle (figure 7.2), deux autres types d'habitants vivent dans la commune depuis une quinzaine d'années : d'une part « les arrivants modestes des années 1990 mal saisis par l'enquête » dont l'ellipse est représentée en gris et d'autre part « les nouveaux aventuriers du quotidien (encore en retrait ?) » qui sont figurés en rose. Quelles sont les modalités de leur inscription dans l'espace social local ?

### *Les arrivants modestes des années 1990 mal saisis par l'enquête*

Comme l'indique le nom donné à ce type d'habitants, qui compte 91 personnes, leurs positions sont mal appréhendées dans le questionnaire « sortie des urnes » et elles sont également mal représentées dans le plan factoriel comme le montre le fait qu'une partie des modalités de variables qui fondent l'existence de ce type soient très proches du centre de gravité du plan. Ce type d'habitants constitue donc un angle mort important de ce travail, même si un ou deux des entretiens réalisés peuvent y correspondre. S'ils sont mal saisis dans le cadre du questionnaire, c'est notamment du fait de leurs non-réponses nombreuses à toutes les questions politiques. Ils sont ainsi 60% à refuser de préciser leur auto-positionnement politique sur l'axe gauche-droite et 91% à ne pas avoir fourni de réponse à la question sur les raisons de leur choix électoral. Ils sont d'ailleurs à peine moins nombreux à ne pas avoir dévoilé leur attitude lors des scrutins de 2007 (75% de non-réponses) et de 2002 (70%), et un quart

des habitants de ce type déclarent ne « *pas du tout* » s'intéresser à la politique. S'ils ne croient pas en la politique pour apporter des solutions à leurs problèmes du quotidien (ou s'ils n'y croient plus), c'est aussi qu'ils voient leurs conditions matérielles d'existence se dégrader à mesure que les scrutins passent, plus particulièrement encore quand la conjoncture économique et sociale est mauvaise, comme c'était le cas au moment de la campagne d'entretiens :

« Les gens tout simplement quand y vont faire leurs courses y me disent j'suis obligé d'regarder, d'compter pac'que j'y arriverai pas, j'achète un paquet d'pâtes un paquet d'patates... soit que mon paquet d'patates et mon paquet d'pâtes y'a cinq ans j'pouvais en manger une charrette et que là j'suis obligé de m'réduire à mon p'tit panier en osier quoi...

- ouais...

- et on va vers ça... je trouve que de plus en plus on est... moi la première hein je n'vais plus dans les grandes surfaces telles que Cora, Leclerc heu... comment Champion n'en parlons pas, là le Champion qu'a été monté à Villers-Bocage... en l'espace de... ouais entre... du moment où il a été tout petit où il a été plus gros, nous on s'est dit on va avoir des meilleurs prix heu... alors ne s'rait-ce que sur l'pâté ça j'me rappellerai toujours, le pâté il avait prit donc heu... un coup de 3 euros l'kilo...

- ah ouais...

- et j'ai trouvé ça énorme, énorme... donc de 9 euros il est passé à 12 euros donc j'ai dit c'est... le beurre pareil... et puis j'ai dit on arrive à la caisse avec un caddie que... j'ai fait l'expérience plus d'une fois, un caddie... pac'qu'on fait une moyenne de 200 euros quand on fait l'plein... quand on fait c'que j'ai pu faire à Champion ou c'que j'ai pu faire au ED ou au Lidl ou au Mutant, m'enfin surtout au ED, vous gagnez 100 euros sur le caddie...

- ah ouais...

- donc vaut mieux aller faire... dans des discounts pac'que c'est nettement moins cher... et pis les pâtes sont aussi bonnes chez Mutant qu'à Champion... voilà c'est que des trucs comme ça... [...] J'veux dire qu'on en prenne un ou qu'on en prenne un aut', yen a pas un qui... ben qu'arrive à faire... et qui tient c'qui dit... le problème c'est qu'y disent des choses et une fois qu'y sont en place et ben y n'appliquent pas c'qu'y ont dit... donc c'est un p'tit peu dommage [...] On s'aperçoit qu'sur tout l'long d'la ligne on s'fait encore léser quoi... y'a toujours un vice caché, y'a toujours quelque chose qui fait que.

- ouais... et vous disiez par exemple en 2002 sur Orbois beaucoup de gens avaient voté Front National, vous pensez qu'c'est lié à quoi ?

- à un ras-l'bol des gens, à un ras-l'bol des gens, un ras-l'bol justement de toujours payer payer payer heu... de se... enfin d'avoir entre guillemets d'avoir quelque chose et ce quelque chose est toujours heu... soit une... comment... soit de... comment... [silence] comment j'pourrais m'exprimer... y'a toujours une contrainte si vous voulez quand on est... quand on est locataire bon on paie son loyer et pis voilà on rentre on prend sa paye et puis on arrête là, quand on essaie d'avoir ou d'acquérir quelque chose... c'est toujours... faut pas s'retrouver si vous voulez... heu... avec un capital

- ouais...

- pac'que quand vous avez un capital ça vous tombe là... bon c'est normal c'est un peu plus juste que celui qui est locataire, mais celui qu'est locataire vous voyez l'prix qui paye et l'argent qu'y met dehors... c'est pour ça qu'y'a plein d'gens qui viennent dans l'rural... plein d'gens viennent ici pac'que y se disent ben oui au moins j'vais payer mais au moins... même si j'paye 600 euros d'loyer et ben au moins 600 euros j'peux avoir une maison... même si c'est une maison... mais au moins y ont une maison y ont un toit. Donc j'pense que... au niveau d'la politique la France s'ra toujours pour ceux qui ont... heu... pour ceux qui ont... plus d'argent... et malheureusement pour le p'tit ouvrier ben le p'tit ouvrier y restera toujours et celui qu'est au milieu paiera toujours et ça c'est pas normal.

- ouais...

- pac'que quand vous êtes deux à travailler, comme moi j'vois mon mari et moi, on paie des impôts, on paie toujours plein pot, on n'a pas d'avantage donc c'est... on paie tout, on paie tout plein pot, on a l'droit a rien ».

Dans l'ensemble et au-delà de ces propos qui soulignent bien les difficultés rencontrées par ces ménages modestes, ces habitants appartiennent plutôt à des milieux populaires, puisque outre les 20% qui n'ont pas indiqué leur statut socioprofessionnel, on compte parmi eux un tiers d'ouvriers et un tiers d'employés, de

sorte que les figures des « petits-moyens » (Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008, 1b) ou des pavillonnaires « modestes » (Rougé, 2005, 2a) ne sont pas loin, comme le souligne bien la fin de l'extrait précédent « *celui qu'est au milieu paiera toujours et ça c'est pas normal* ». Les deux-tiers des habitants de ce groupe sont arrivés dans la commune depuis moins de 15 ans et les anciens locataires du parc HLM sont légèrement plus nombreux que la moyenne au sein de ce type, tout comme les propriétaires accédants. Et c'est là une donnée essentielle, car il ressort clairement du discours de cette femme qu'elle est demandeuse de mesures politiques visant à aider aussi les gens comme elle qui, par opposition aux locataires (qui jettent l'argent pas les fenêtres, une figure rhétorique présente dès les premiers travaux des pavillonnaires de l'équipe de Lefebvre à la fin des années soixante), ont fait le choix de devenir propriétaire pour avoir quelque chose à eux. Sur le plan local, **ils semblent en attente de services pour leurs enfants devenus adolescents**, et n'hésitent pas à tirer les conséquences de ce qu'ils estiment être une absence de réponse politique municipale à cette attente en quittant la commune :

« Bon c'est bien l'milieu rural mais y faut faire quelque chose pour les enfants arrivés à un certain âge, j'veux dire ici jusqu'à dix ans ça va mais après c'est galère quoi... à moins de n'pas travailler à deux... et puis d's'organiser avoir des horaires qui correspondent, nous c'est un p'tit peu la problématique ». [...] Y'a que les gens qui sont ancrés j'veux dire qui sont nés ici et sont heu... de terre, de père, de mère, de sang et autre qui sont... qui n'veulent pas partir et qui sont enterrés ici... que les autres partent, moi j'ai plein d'amis qui sont déjà partis d'Anctoville pac'que... à cause de la situation des enfants... et pourtant c'est des jeunes couples [...] mais bon, c'est le désavantage pour moi au niveau des enfants ».

Arrivés encore plus récemment, d'autres habitants partagent des attentes semblables concernant la nécessité de services apportés par leur commune à leurs enfants, qui sont souvent un peu plus jeunes que ceux des périurbains arrivés au cours des années 1990. Ils appartiennent cependant à des mondes sociaux bien différents.

### ***Les nouveaux aventuriers du quotidien (encore en retrait ?)***

Le nom qui désigne ce profil d'habitants, numériquement important (n=98), fait évidemment allusion à la figure des aventuriers du quotidien forgée dans l'ouvrage de Bidou (1984, 1b), déjà largement discuté. Cependant et à la différence des aventuriers du quotidien de l'époque qui investissaient les mairies de leurs nouveaux lieux de résidence dans les années 1970-80 (chapitre un), ceux-là sont pour l'instant en retrait de la vie politique municipale, ce sur quoi on reviendra dans le chapitre suivant (d'où le point d'interrogation laissé en suspend dans le nom de ce type).

**Ils n'en cumulent pas moins de nombreux traits communs avec cette figure de la sociologie des couches moyennes des années 1980**, quelques chiffres tirés des questionnaires suffisent à s'en convaincre : 55% appartiennent à la tranche des 35-49 ans, 45% sont des cadres ou des professions intermédiaires, 55% se disent non-croyants, 55% sont détenteurs de titres universitaires de niveau I et II, 40% sont des salariés du secteur public parmi lesquels on compte 11 enseignants sans compter les auxiliaires de vie scolaire et les assistantes maternelles, 8 infirmiers ou aides-soignants,

5 travailleurs sociaux et 3 cadres de santé. Parmi ces couches moyennes supérieures du secteur public caractérisées par un primat du capital culturel sur le capital économique (même si un tiers des individus de ce type appartiennent à des ménages qui disposent de plus de 3200 euros de revenus mensuels, ce qui les place *localement* comme les habitants les mieux dotés en ressources financières), **les positionnements politiques et les choix électoraux renvoient très largement à la gauche**, 70% d'entre eux se considèrent d'ailleurs « de gauche ». En 2002, 35% de ces habitants avaient voté pour Lionel Jospin mais 40% avaient aussi choisi de donner leur voix à un candidat situé plus à gauche que le candidat socialiste. En 2007, 20% ont de nouveau voté pour un candidat de la gauche de la gauche mais 60% ont voté pour Ségolène Royal dès le 1<sup>er</sup> tour, un quart de ces aventuriers du quotidien motivant d'ailleurs leur décision par la nécessité d'un vote « utile », une modalité de variable que l'on retrouve... à l'extrême gauche du plan factoriel (figure 7.4). Les propos de cet habitant sont de ce point de vue très explicites :

« Moi je suis d'sensibilité de gauche heu... j'ai voté Ségolène Royal aux... aux présidentielles, tout en sachant que son programme était... très mal ficelé et qui y avait plein d'choses... enfin bon c'était un programme de politicien qu'était pas du tout ancré dans la réalité, donc c'est un programme que je soutenais pas du tout, que j'trouvais pas viable du tout mais c'était vraiment une... une candidature claire contre... contre celle de Nicolas Sarkozy.

- ouais... vous avez voté pour elle dès le premier tour...

- ouais alors ça c'était l'effet 2001... ou 2002... ouais l'effet 2002 pac'que j'faisais partie de ces électeurs qu'avaient voté... moi j'avais voté Taubira en 2002 au 1<sup>er</sup> tour... et voilà après j'ai voté Chirac au 2<sup>ème</sup> tour donc j'ai fait partie d'ces gens... qu'ont été un peu montrés du doigt mais j'regrette pas du tout... enfin si on a voté pour Taubira ou aut' chose à l'époque c'était vraiment pac'que y avait une... un ras-le-bol... [silence] et voilà quoi mais on mérite pas... actuellement on mérite pas l'président qu'on a quoi, même ceux qu'ont voté Sarkozy y méritent pas ça

- et vous en parlez des fois avec vos voisins ou...

- au niveau local on... on en cause un peu, entre voisins enfin entre amis... ceux qu'on côtoie heu... n'ont jamais voté Sarkozy y ont voté à gauche... et donc partagent un peu les mêmes idées que moi quoi ».

Au passage et pour revenir au débat sur les effets d'entraînement communaux et à la thèse de la conversion par conversation (chapitre six), la fin de cet extrait souligne bien le caractère improbable de discussions politiques entre voisins défendant des opinions politiques différentes. Quand cet habitant de gauche a des discussions politiques avec ses voisins, qui sont en l'occurrence des amis plus que de simples voisins, c'est avant tout avec des habitants qui sont proches politiquement « ceux qu'on côtoie [...] partagent un peu les mêmes idées que moi ». Dans un contexte local fortement marqué par les votes en faveur de l'extrême droite, on imagine en effet assez mal ces salariés de l'enseignement ou du travail social entamer des discussions qui prennent une tournure politique avec des autochtones situés parfois très à droite... Le discours d'un autre habitant, un militant du PS que j'avais repéré lors du dépouillement du scrutin présidentiel de 2007 en train de prendre des notes détaillées des résultats de la commune (puis les transmettre au téléphone à sa section), montre d'ailleurs que même lors d'un scrutin électoral national de haute intensité comme celui de 2007, le travail de politisation passe localement peu par des contacts directs et des discussions politiques :

« Politiquement vous avez l'air de vous situez plutôt...

- à gauche... et je s'rais dans l'aile gauche du PS...

- ouais...
- *j'avais déjà dit quand on s'était vu au dépouillement j'suis adhérent au PS, j'y suis toujours mais 80% des nouveaux adhérents de l'époque... n'ont pas ré-adhéré... et ces 80% là ont été très... très importants... enfin c'est les nouveaux adhérents qu'ont été très importants dans le résultat qu'y a eu sur les primaires socialistes... et voilà ces 80% qui sont gavés de comm', de télévision, où Ségolène était un produit marketing de la télé, enfin de la presse et heu... voilà après y sont passés à autre chose les gens [...].*
- *et finalement vous avez voté pour Royal au 1<sup>er</sup> tour ou...*
- *oh ben oui. J'ai collé des affiches, j'me suis mis... aligné à la démocratie du parti quoi.*
- ouais...
- *j'voyais pas qui défendre d'autre puisque moi mon objectif c'était d'battre Sarkozy puisque c'était lui le favori... donc ça n'aurait pas été avec Marie-George Buffet qu'on aurait pu le battre ni avec Olivier Besancenot.*
- *quand vous dites que vous avez collé des affiches, vous avez fait campagne par exemple à Anctoville ?*
- *non, non non heu... j'ai boîté sur Anctoville mais j'ai pas eu d'relations directes avec les personnes ».*

Mais il faut dire aussi que ces habitants sont arrivés assez récemment dans la commune et que les pratiques évolueront probablement avec l'ancienneté résidentielle. **Un tiers de ces habitants sont en effet arrivés à Anctoville depuis moins de 5 ans et au total, ceux qui vivent dans la commune depuis moins de 15 ans représentent 85% des individus de ce groupe.** Les anciens locataires du parc privé sont surreprésentés parmi eux et les deux-tiers sont désormais des propriétaires accédants de logements situés dans des hameaux (65%) où les aménités paysagères sont supérieures au reste de la commune. Ils sont d'ailleurs venus ici pour accéder à la propriété (25%) mais surtout en raison du cadre de vie qu'offre la commune d'Anctoville (45%) :

- « Et donc ça fait longtemps que vous êtes arrivé à Anctoville ?
- *fin... début 2000, heu... on a acheté pour rénover une vieille bâtisse donc on a acheté début 2000, on a commencé les travaux et on a logé réellement dedans un an après.*
- ouais donc dans d'ancien...
- *ouais [...] et donc on avait pour projet de monter chambre d'hôte-gîte. Donc pour cela on a cherché un endroit qu'était susceptible de... d'assumer cette... ces objectifs et heu... on a cherché sur le Calvados à proximité des zones touristiques donc Bayeux, le Pays d'Auge... voilà quoi... dans la ligne Bayeux Pays d'Auge sans être trop loin à une demi-heure de Caen ou mon boulot. Et donc on a trouvé une petite ferme à Anctoville.*
- ouais donc c'est essentiellement le site et le bâti quoi...
- *en fait on a vu ça et après on a r'gardé ce qu'il y avait autour, donc on est sur une localisation géographique entre la tapisserie d'Bayeux et le Mont-Saint-Michel, proximité de Caen et d'son mémorial, une demi-heure de la place et d'Arromanches, d'un point d'vue touristique on était bien situé, c'est le pré-bocage donc des haies, de la verdure, des vaches. Donc un hameau... un p'tit coin pénard quoi. Donc on a acheté en vue de développer c'projet mais entre temps [...] et du coup elle [sa conjointe] a trouvé un job qui lui plaisait, dont le statut n'était pas précaire... c'qui fait que le tourisme rural on l'a laissé tomber un peu d'côté, et puis voilà quoi... du coup on a quand même pas r'vendu c'qu'on avait acheté pac'qu'on a fait... il me semble une bonne affaire, pas dans son prix mais dans l'fait que c'est rare maintenant, donc du coup y'a plus de tourisme rural on continue d'rénover... »*

Venu pour **chercher un cadre de vie et des paysages préservés d'une urbanisation trop prononcée**, cet autre habitant s'inquiète un peu des transformations du cadre physique de la commune (7.1.6, 7.1.8, 7.1.10), non sans relativiser ces éléments :

- « Et vous me disiez, on r'vient un peu au début de l'entretien [j'ai effacé par erreur sur mon dictaphone les premières minutes de notre discussion...], mais vous m'disiez que le paysage de la commune avait changé...
- *oui heu... y'a une population qui arrive des villes plutôt on a l'sentiment et donc beaucoup de constructions neuves et c'est... souvent des agriculteurs qui vendent une parcelle de leurs terrains... et puis des constructions NEUVES mais qui pour moi cadrent mal dans l'paysage pac'qu'elles respectent pas forcément le... le style local, bon c'est difficile aussi maintenant de respecter ce style dans la mesure où toutes les maisons étaient en pierre*

*avec... toit en ardoise, parce que maintenant déjà les maisons elles sont plus en pierre elles sont en aggro avec des enduits... donc déjà ça et puis après certaines maisons respectent au moins la toiture en mettant d'ardoise, mais beaucoup respectent pas avec de la tuile mécanique et qu'est parfois rouge... et la maison qu'est à côté de chez nous est un exemple mais y en a d'autres... et pis c'est des maisons qui... qui... qu'ont aucun style hein c'est... les politiciens parlaient de la maison à 100 000 euros mais la maison à 100 000 euros qu'existera jamais, elle aurait... elle pourrait ressembler à ça quoi... c'est une maison carrée avec trois fenêtres et puis...*

- et par rapport à c'que vous disiez tout à l'heure vous avez l'impression que socialement les gens qu'arrivent là ils auraient p'tet pas les moyens de... de s'construire autre chose ou...

- nan voilà c'est ça j'crois qu'est simplement une question de moyens de la population arrivante... qui fait qu'on a ce genre de maisons mais à côté d'ça y'a d'autres maisons qui sont retapées et qu'étaient... qui... là qui valorisent un peu l'endroit mais yen a... yen a pas beaucoup finalement... j'ai... j'ai un peu peur que bientôt la proportion de maisons neuves... [silence] soit supérieure à la proportion de maisons heu... historiques... m'enfin dans 200 ans s'il en reste encore on sera plus là pour le voir hein ».

Quant à cette femme, elle aussi arrivée à peu près au même moment dans la commune, elle voit par contre ces arrivées de population sous un jour plus positif dans le sens où elle espère qu'elles vont dynamiser la commune jugée vieillissante :

« Donc vous ça fait longtemps qu'vous êtes arrivés sur Anctoville ?

- c'était en 2000 mais donc heu... ça fait maintenant huit ans, et puis heu... quoi vous dire... bon c'est une commune qui quand même évolue hein, dans l'bon sens et puis... au niveau construction d'maison ça évolue aussi, y'en a de plus en plus aussi...

- ouais...

- vous avez dû le remarquer si vous avez fait un peu l'tour...

- ouais j'ai fait un peu l'tour...

- et heu... sinon c'est une petite commune qui... qui a besoin d'évoluer je crois... et qui en a le souhait en fait...

- ouais...

- qui en a le souhait et... c'est bien.

- vous avez l'impression qu'il y a des souhaits des habitants par rapport aux évolutions...

- oui j'pense, oui oui j'pense que y'a une demande quelque part, bon c'est vrai que c'est une commune vieillissante un peu, mais depuis quelques années y'a quand même heu... non plus des maisons secondaires mais des maisons d'habitation principale qui peuvent justement faire ramener plus de gens, et puis y a quand même beaucoup d'maisons qui se vendent dans l'année hein...

- ouais...

- donc bon ça bouge.

- et vous vous êtes arrivés vous avez fait construire ou...

- non non on a acheté une maison déjà faite... elle est de 1800, comme la plupart des maisons d'Anctoville, enfin les vieilles maisons...

- vous êtes sur un hameau...

- oui c'est ça, on est un petit hameau, bon les hameaux se touchent les uns aux autres hein... y'a à peu près 15-20 maisons ».

Car si dans l'ensemble ces habitants sont heureux d'être arrivés là puisque 85% d'entre eux disent se sentir « très bien » dans la commune et que 60% en ont une image positive dans l'enquête « sortie des urnes », **les jugements qu'ils portent sur l'animation de la commune sont loin d'être tendres** quand on les interroge plus en détail sur le sujet, même s'ils reconnaissent qu'il est logique de ne pas retrouver une offre de service comparable à celle que l'on peut trouver en zone urbaine :

« Et quelle image justement vous en aviez d cette commune d'Anctoville quand vous êtes arrivés ?

- [silence] quand on est arrivés aucune

- ouais...

- aucune image particulière. On vient d'la campagne tous les deux avec ma conjointe, on sait c'qu'est une commune rurale : des agriculteurs, on a pas forcément tous les services de la ville : normal... heu... donc on... ni déçus ni surpris quoi... bon... à l'époque voilà l'image qu'on en avait, en fait pas d'image, pas d'point d'vue particulier. Maintenant j'serais tenté d'dire qu'elle manque un peu... de dynamisme.

- ouais...
- y'a pas d'aire de jeux sur... dans l'bourg pour les enfants, juste deux mauvaises tables de ping-pong en béton, un mauvais terrain d'boules envahi par les herbes, y'a pas l'ADSL sauf à la mairie et puis j'sais plus sauf une ou deux rue...
- une partie du bourg oui...
- donc si on veut attirer des entreprises, des artisans, des commerçants, faut qu'y ait l'ADSL, pour remplir l'URSAF, pour avoir une page Internet pour pouvoir heu... faire du commerce quoi. Donc pas d'entreprise heu, y'a pas d'lotissement de créé, enfin j'sais pas si c'est pt'et en projet, pour ramener des parents donc des enfants donc pour assurer le maintien d'une école heu... donc voilà c'est... c'est un peu... un peu trop tranquille. Le maire y'a deux ans il a pris un arrêté municipal interdisant la... la consommation d'alcool sur la voie publique pac'que des jeunes avaient dû picoler... étaient p'tet un peu éméchés et avaient fait du bruit... [rires partagés]
- ah ouais donc y'a eu un arrêté comme ça à Anctoville...
- ouais... n'importe quoi ! Pour une fois qu'y a du bruit quoi, pac'que sinon c'est les vaches qui pètent et les mouches qui volent hein... y'a pas d'délinquance hein à Anctoville...
- nan...
- nan. Y'a rien, y s'passe rien... ou si une voiture mal garée quoi, ou une vache qui bouge... en traversant la route, c'est ça la délinquance qu'y a... heu... donc heu... en lien avec le vote de 2002 quoi.
- ouais...
- c'était une campagne sécurité, bon c'était n'importe quoi.
- le vote de 2002 vous l'avez vu d'quel œil sur la commune ?
- ben heu... c'était une campagne qui faut r'mettre dans son contexte, une campagne axée sur la sécurité genre [il fait semblant de prendre une voix inquiétante] restez chez vous vous allez vous faire égorger et... à Anctoville (j'prends les quatre communes hein) où y s'passe rien heu... y sont tombés... les gens sont tombés dans l'panneau et heu... faut qu'y arrêtent de r'garder TF1 et France 2 les gens, les r'traités... faut qu'y lise la presse... enfin une certaine presse écrite quoi, y verront plus clair. C'est ça quoi, c'est affligeant. C'est... y m'font pitié les gens... putain y m'font pitié... pac'que y s'font endoctriner. Donc heu... [silence] oui le bourg y s'passe pas grand-chose quoi... ça manque de niac quoi ».

On voit bien que cet homme de gauche, qui porte un regard consterné sur la décision du maire d'interdire la consommation d'alcool sur la voie publique suite aux quelques troubles qui inquiètent tant les plus autochtones, a du mal à envisager les choix électoraux des autres groupes d'habitants. Plus largement et lorsque la périurbanisation est peu avancée comme c'est le cas à Anctoville, des mondes sociaux très différents se retrouvent en présence sans forcément se comprendre et une partie des nouveaux arrivants portent un regard parfois amusé sur les sociabilités rurales traditionnelles qui sont celles des plus autochtones, comme l'indique l'anecdote relatée par ce couple :

- « [elle] Tout c'qu'est culturel y n'en ont rien à cirer !
- [lui] parlons leur effectivement d'élever quelque part le niveau... enfin d'proposer autre chose quoi, y compris faire venir un mec un conteur qui va pendant deux heures raconter des histoires normandes... j'crois qu'ça intéresserait les gens dans une commune, dans un lieu pareil, pac'que y s'agit pas d'leur proposer...
- [elle] même un truc théâtral...
- [lui] nan mais qu'est ce que tu veux leur proposer un truc théâtral... c'est pas leur démarche, ils ont pas d'démarche culturelle...
- [elle] ça y veulent pas... une pièce de théâtre à Anctoville qu'est ce que ça fait ?
- [lui] ça ou autre chose hein... Mais d'toutes façons c'est pas dans les mœurs...
- [elle] en dehors de... de picoler, pac'que malheureusement...
- [lui] moi j'me rappelle avoir vu au moment des concours de belote...
- [elle] c'était l'horreur...
- [lui] le mec il arrivait au bar y disait une caisse de bières...
- [elle] c'était l'horreur... à partir de là...
- [lui] y demandait une caisse de bières... allez hop 25 bières... le mec y r'partait il était pompète... c'est pas grave mais c'est comme ça quoi...
- [elle] j'ai jamais vu ça [rires]

- [lui] alors après faut pas s'étonner...

- [elle] j'me rappelle y avait des bals... les bals y s'terminaient mal pac'que les mecs y étaient tous au bar en train d'picoler et les bonnes' femmes restaient entre-elles, mais quand y avaient picolé et ben y s'piquaient les bonnes' femmes entre eux c'était l'bordel complet [rires partagés]... aberrant j'ai jamais vu ça...

- [lui] c'est pour ça c'est pas facile... je dirais y sont très... j'voudrais pas utiliser l'mot réactionnaire mais quelque part c'est un peu ça quoi ».

Plus largement, ce qui ressort de plusieurs entretiens est **la nécessité du développement des activités destinées aux jeunes de la commune, qu'elles soient sportives, périscolaires ou culturelles**. Une telle politique municipale permettrait « d'occuper intelligemment les jeunes » tout en évitant les déplacements du mercredi après-midi auxquels sont confrontés tous les parents de la commune, déplacements qui vont parfois jusqu'à entraîner le départ de certains qui sont arrivés dans les années 1990 lorsqu'ils en ont marre de « faire le taxi », comme on l'a déjà souligné :

« Mais y'a... y'a pas d'club de sport, y'a pas de... pour les jeunes y'a rien en fait... hormis la bibliothèque pour les jeunes s'ils aiment lire... c'est pas toujours gagné d'avance... voilà quoi. Y'a même pas un mauvais club de foot comme y'a dans toutes les communes, avant j'étais dans un village de 300 habitants, y avait un club de foot, le mercredi après-midi foot, voilà on y allait en vélo ça coûte rien...

- vous pensez qu'ça éviterait de prendre des arrêtés anti-alcool de l'autre côté....

- et oui peut être... allez savoir... donc le sport pour le mercredi après midi c'est soit à Caumont soit à Villers donc c'est des scooters sur la route... et ça peut être aussi des accidents de scooters... bon faut pas bloquer les déplacements mais... voilà quoi... ou alors c'est... faut qu'les parents soient disponibles pour emmener ou ramener, c'est contraignant quoi. [...] Bon y'a la ferme de d'Jo quand même, faut pas les oublier y font du boulot...

- c'est quoi ?

- c'est une association... enfin un centre aéré heu... lié à l'activité fermière donc autour des animaux... tous les enfants que j'ai entendu en parler et qu'ont grandi ils en ont gardé un excellent souvenir... c'est ouvert pendant les vacances, tout ça bien, y faut soutenir ».

Si le jugement porté sur l'inaction de l'équipe en place est globalement sévère, c'est aussi que la trajectoire résidentielle de certains les a amenés à vivre dans des communes qui sont certes urbaines la plupart du temps, mais qui sont aussi parfois périurbaines et où les choix des élus sont bien différents, signe que de telles politiques municipales en matière de services sont possibles à **condition d'opter pour un développement démographique de la commune** s'il n'est pas fait « n'importe comment », c'est-à-dire sans planification :

« Moi individuellement j'm y sens bien, après collectivement ça manque de dynamisme... ouais pour les jeunes y'a rien, y'a même pas une salle, j'sais pas moi une p'tite salle... j'sais pas y pourraient comment... y'a la salle des fêtes et y'a le p'tit bâtiment où y'a la bibliothèque à l'étage... ou mais y pourrait y avoir de plain-pied une bibliothèque et à côté une petite salle où des jeunes... j'sais pas où dix personnes pourraient s réunir...

- ouais vous pensez qu'ça manque aussi de lieux de sociabilité, enfin de réunion quoi...

- ouais de convivialité... pac'que si c'est que l'bistrot... comme y'a plus l'droit d'boire, ou d'fumer dans les bistrots... [silence] y'a pas d'point d'ancrage quoi. Après qu'est-ce qu'on a ? Une asso de chasseurs... bon... [rires] passons, une asso d'anciens combattants... OK... si y veulent, l'APE y en a plus... faute de ... en fait les gens donnent pas d'coup d'main... on peut être dans l'APE ou pas mais au moment de l'animation donner des coups d'main... donc ça en a écœuré quelques-uns... [...] mais tout ça c'est lié y'a pas d'point d'ancrage où échanger donc l'APE elle bouinait dans son p'tit coin... personne ne sait rien... et donc résultat ben oui les gens s'fatiguent tout seuls c'est normal, c'est complètement normal. Le comité des fêtes y fait quoi ? Y fait un r'pas...[silence] y'a une espèce de brocante vide-grenier une fois dans l'année et on sait pas qui c'est qu'organise... et voilà. C'est light. Si j'fais la comparaison avec une commune où j'étais avant, y'a une nouvelle équipe qui s'est mise en place... j'fais l'parallèle exprès hein... y'a une nouvelle équipe qui s'est mise en place en... [silence] y'a deux mandats....

- en 95...

- oui c'est ça en 95, l'année dernière la commune, bon y'a un club de foot qu'a été monté y'a quinze ans, l'année dernière y ont eu le 1<sup>er</sup> prix de la photo amateur pour le concours national, et l'école du coup... maintenant l'école elle s'appelle l'école Yann Arthus Bertrand... pas mal hein ? Voilà une nouvelle équipe qui s'est mise en place avec des jeunes... bon les gens de l'asso d'photo y sont aussi dans l'conseil mais c'est au moins un thème d'action intéressant. Là le maire il a fait deux mandats y se r'présente pas, c'est un d'ses adjoints qui prend la tête, mais voilà quoi, y'a une salle... ça bouge quoi. Et y'a plus 300 habitants maintenant, quand j'étais jeune y avait 300 habitants mais maintenant y'a 1000 et quelques habitants hein. Bon ben y'a eu un, deux, trois lotissements d'montés... donc leur école elle tourne hein...

- mais est-ce que vous pensez que c'est la volonté des habitants d'Anctoville de voir des lotissements d'montés comme ça ?

- j'suis pas sûr... c'est la peur de l'autre... vivons cachés vivons heureux... la ruralité quoi ».

La fin de cet extrait montre toutefois qu'une partie de ces habitants ont pleinement conscience que l'option politique de l'accroissement démographique est loin d'être partagée par tous, en particulier par les habitants les plus enracinés localement qui voient eux aussi d'un œil inquiet « ces gens qui viennent de la ville et qui vont réclamer ». Ces « nouveaux aventuriers du quotidien (encore en retrait ?) » ont compris que le dynamisme de la commune implique l'investissement de chacun, qui n'est pas toujours au rendez-vous comme l'illustrent les difficultés rencontrées par l'APE aujourd'hui dissoute, difficultés évoquées par plusieurs habitants de ce type. Autrement dit, ils sont amenés à se rendre compte que **leur position de retrait sur la scène locale n'est pas tenable éternellement**... et qu'il faudra peut-être un jour prendre la mairie pour voir une partie de leurs attentes trouver des réponses politiques (chapitre huit).

### 1.3. Un dernier groupe à part... et des attentes en commun ?

Reste à présenter un dernier type d'habitants très spécifique tel qu'on a pu en approcher les contours grâce à l'enquête « sortie des urnes », puis à présenter quelques enjeux locaux qui semblent fédérer une grande partie de la population d'Anctoville.

#### *Les enfants majeurs des premiers périurbains*

Le dernier profil d'Anctovillais correspond aux « enfants majeurs des premiers périurbains » (n=28) que l'on retrouve figuré en orange dans la partie sud-est du plan factoriel. Cette position dans le plan s'explique probablement par certaines caractéristiques de ce type qui ont pu entraîner des non-réponses à des questions telles que les raisons de l'installation résidentielle ou des revenus mensuels du ménage, questions dont la formulation a pu leur paraître problématique. L'importance de ce biais méthodologique conduisant à des non-réponses explique ainsi en partie la proximité apparente de l'ellipse de ce type et de celle qui décrit les « arrivants modestes des années 1990 mal saisis par l'enquête » avec lesquels les enfants des premiers périurbains partagent toutefois certains traits communs, comme le fait de ne posséder aucun patrimoine par exemple.

C'est toutefois **un profil d'habitants très homogène au niveau démographique** puisqu'ils ont presque tous entre 18 et 25 ans (93% soit 27 sur 28), les deux-tiers suivent

une formation scolaire (qu'elle soit universitaire ou professionnelle), deux-tiers étant également titulaires de diplômes de niveau II ou III. Leur âge explique mécaniquement que les trois-quarts d'entre eux n'étaient pas inscrits sur les listes électorales en 2002. Lors du scrutin de 2007, leurs votes se sont portés essentiellement sur François Bayrou (40%) ou sur les candidats de la gauche de la gauche (30%), deux types d'expressions électorales dont on a déjà montré la forte surreprésentation chez les plus jeunes et chez les étudiants (chapitre cinq). Plus de la moitié de ces enfants de périurbains sont encore logés gratuitement chez leurs parents et les habitants. **S'ils sont inscrits sur les listes électorales dans la commune de résidence de leurs parents, ils n'y vivent pas nécessairement**, ce qui peut expliquer qu'aucun d'entre eux ne participe à la vie d'Anctoville et que les représentations entretenues à l'égard de la commune soient globalement négatives, comme celles qu'ils ont de la ville de Caen, ce qui est un peu plus surprenant.

Toutefois et dans la mesure où ce type d'habitants (ou plutôt de votants) n'a pas choisi de venir vivre dans la commune et qu'ils sont de toutes façons amenés à quitter rapidement cette dernière, j'ai choisi de ne pas conduire d'entretiens qui auraient pu incarner le vécu sur place et les attentes en matière d'aménagement communal de ce type. Peut-on justement dégager des attentes réunissant une grande partie des Anctovillais ?

### *Des enjeux liés au cadre de vie et aux services qui fédèrent la population ?*

Que ce soit dans les réponses aux questionnaires ou lors des entretiens, tous les habitants s'accordent pour souligner **l'investissement de l'équipe municipale en place dans l'école communale**, récemment refaite à neuf et où sont désormais regroupés les enfants des quatre communes déléguées, ce qu'apprécient forcément la nouvelle génération d'aventuriers du quotidien qui compte de nombreux actifs du monde éducatif :

« Y'a quelques asso soutenues par la mairie qui sont intéressantes...

- comme...

- celle qui gère la bibliothèque, ça c'est pas mal, ça c'est bien. Heu... la municipalité soutient l'école, j'ai eu l'occasion d'le constater, dès qu'il a besoin d'investissement y'a pas de... y'a pas de décroissance du budget... après le maire augmente le budget dans la mesure de ses moyens mais y'a pas de décroissance du budget déjà c'est pas mal... en période de restriction sur la fonction publique c'est pas mal ».

Mais si la commune a bénéficié d'une ouverture de classe dans l'école élémentaire à la rentrée 2004<sup>245</sup>, pour que cet investissement financier important consenti par l'équipe en place ne soit pas rapidement réduit à néant, il faudra bien que de nouvelles familles arrivent régulièrement dans les années à venir, ce sur quoi on a montré que les positions étaient très clivées. Plusieurs habitants arrivés récemment n'ont d'ailleurs pas manqué de mettre en avant cet aspect, d'autant plus qu'une classe de l'école était

<sup>245</sup> « Les ajustements de la carte scolaire », *Ouest-France*, 4 septembre 2004.

justement menacée de fermeture à la rentrée scolaire de septembre 2007... **Un autre enjeu local, qui touche à la question scolaire, est celui du ramassage en car des enfants qui vont au collège**, une question qui concerne plus particulièrement les habitants arrivés depuis moins de 15 ans puisque d'un point de vue démographique, ce sont souvent leurs enfants qui sont en âge de se rendre au collège :

« On a deux dossiers en cours qui sont importants pour nous, c'est les transports scolaires, parce que le bus qui va au collège y passe sur la grande route qui fait Villers-Bocage Anctoville, mais y passe pas dans nos hameaux, c'est-à-dire que les enfants des hameaux sont obligés de s'arrêter sur la grande route, d'faire un kilomètre sur la grande route qu'est pas... praticable avec leurs cartables et de prendre les p'tites routes pour aller dans les hameaux et quand il pleut... enfin bon ils ont un kilomètre minimum chacun pour heu... donc on a d'mandé... on a fait une demande à c'monsieur là Yves Quilichini, qui est chargé justement des transports, on lui a d'mandé de pouvoir... enfin faire une étude pour savoir si le car pouvait passer chez nous ».

Mais la principale question qui pose problème aux habitants et qui émerge dans de nombreux entretiens est celle de **l'accès à l'Internet à haut-débit** dont sont privés une grande partie des hameaux de la commune. S'ils sont pour l'instant en retrait de la vie politique communale en raison de leur absence dans le conseil municipal, quelques-uns des habitants dont le profil est plutôt celui des « aventuriers du quotidien » n'en ont pas moins pris les devants sur cet enjeu en montant un collectif visant à interpeller différents acteurs de l'aménagement sur cette question (figure 7.3). La manière dont est rédigée cette pétition est intéressante à plusieurs titres. C'est d'abord les mots employés pour désigner la commune qui sont révélateurs des représentations d'une partie des habitants. Sont ainsi évoqués « *les petits bourgs de campagne* » et autres « *hameaux et villages* » par opposition aux « *périphéries des villes* » qui bénéficient d'accès rapide à Internet, dont l'absence contribuerait à « *rétablir le clivage ville-campagne qui tendait à disparaître* » créant par là « *de nouvelles inégalités sociales* ». Plus largement, le niveau de lexique employé dans ce texte souligne **l'influence d'habitants bien dotés en capital culturel dans ce collectif**, et les professions qui sont citées dans la pétition sont d'ailleurs sans équivoque de ce point de vue, bien que la liste ne soit pas limitative en raison des points de suspension et que l'argumentaire porte ici sur le développement des activités professionnelles : « *les habitants de notre commune, agriculteurs, artisans, chefs d'entreprise, enseignants, médecins...* ».

Lorsque l'on dépouille la liste des signataires de cette pétition – liste à laquelle j'ai pu avoir accès (les noms et les professions des signataires ont été masqués sur la figure 7.5) – on s'aperçoit que **les signataires reflètent imparfaitement la sociologie de la commune**<sup>246</sup>. Parmi les 105 habitants ayant donné leur signature, on compte en effet 23 habitants qui sont travailleurs indépendants (dont la quasi-totalité des agriculteurs de

---

<sup>246</sup> L'idée des initiateurs de la pétition était initialement de procéder à une sorte de recensement des ménages qui n'avaient pas accès à l'ADSL. Bien souvent, ils ont donc recueilli une seule signature par foyer. Afin de « créer du nombre » un peu artificiellement, ils ont en fait demandé aux membres des couples non mariés (qui ne portent donc pas le même nom) de signer une fois chacun tandis que les couples mariés ne signaient qu'une fois. Étant donné que les couples mariés sont localement surreprésentés chez les plus âgés et parmi les classes populaires, ce mode de collecte des signatures n'est pas sans effets et doit être gardé à l'esprit.

la commune déléguée d'Anctoville), 19 cadres et professions intermédiaires du secteur public et 11 cadres et professions intermédiaires du secteur privé.

Figure 7.3. La mise en place d'un collectif pour l'accès à l'Internet à haut débit

Anctoville, Mars 2008

### Collectif pour l'accès à l'A.D.S.L. pour tous.

L'Internet haut débit est très développé, le maillage régional est dense, et ce nouvel outil de communication est devenu aujourd'hui indispensable au quotidien pour relier les personnes, tant sur le plan privé que professionnel. Les sites et autres pages web se développent, offrent des services multiples et participent de ce fait au désenclavement des petits bourgs de campagne, mais pèsent de plus en plus lourd en kilos voire mégaoctets, et le seul bas débit ne suffit plus.

Or, si l'on ne peut que saluer l'effort fait pour apporter les nouvelles technologies en périphérie des villes, force est de constater que le haut débit n'est pas partout, et que les habitants de notre commune, agriculteurs, artisans, chefs d'entreprises, enseignants, médecins... sont limités dans l'exercice et le développement de leur activité.

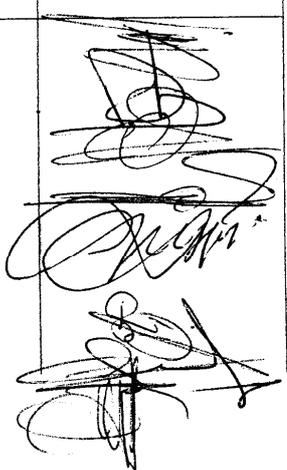
L'Internet participe à la création du lien régional, à la dynamique du territoire. L'absence du haut débit dans nos hameaux et villages est finalement en train de créer de nouvelles inégalités sociales. Il rétablit le clivage villes-campagnes qui tendait à disparaître et ne facilite pas l'arrivée de nouveaux habitants.

**Pour l'égalité, pour la participation de tous à la vie publique, pour un meilleur confort aussi bien au domicile que dans l'entreprise, nous demandons donc :**

- que soient étudiées toutes les possibilités d'amener le haut débit là où il fait défaut, et ce via le réseau câblé (la réponse par le wimax n'offrant pas les garanties de services, de fiabilité et surtout de vitesse attendues).

**Nous avons donc décidé de faire une pétition afin d'alerter les différents services susceptibles de répondre à nos attentes, à savoir :**

- France Télécom
- Conseil général (Mme Lenourichel et Mme D'Ornano)
- Conseil régional (Mr Duron)
- député de circonscription ( Mr Lefranc)
- sous-préfecture
- syndicat intercommunal

NOM	Prénom	Profession	Village, Hameau	Signature
Informations masquées	Informations masquées	Informations masquées	les Buis les Buis les Buis les Buis le Mesnil  le mesnil le mesnil le mesnil	

Autrement dit, les employés et les ouvriers actifs ne pèsent qu'un quart des signataires alors qu'ils sont très largement majoritaires dans la population anctovillaise. Mais cette donnée peut également être liée au fait que la pétition a circulé essentiellement dans les zones de la commune qui ne bénéficient pas de l'ADSL, qui sont surtout les hameaux. Or on a montré que les aventuriers du quotidien venus à la recherche d'un cadre de vie « rural » sont surreprésentés dans ces zones du territoire communal. Une rapide géographie des signataires de la pétition permet d'ailleurs de confirmer cet aspect puisque les hameaux les plus peuplés sont les mieux représentés parmi les signataires : 18 au Biéville, 13 à Fossard, 13 au Launay, 9 au Mesnil, 8 à La Dresserie, etc. (voir la figure 7.3 pour la localisation des hameaux). La manière dont certains habitants de la commune relatent la mise en place puis la circulation de cette pétition est également riche d'enseignements :

« Et puis un autre dossier c'est celui de l'ADSL... qu'on a pas du tout... alors il est arrivé à Anctoville bourg, j'sais qu'la mairie bénéficie de l'ADSL avec quelques maisons autour et puis sinon heu... et surtout dans nos hameaux y'a rien [...] donc une pétition va circuler pour heu... pour envoyer... enfin pour avoir le soutien du maire... alors c'est ça l problème c'est que y a une pétition pour faire signer tous les gens s'ils le souhaitent... et envoyer au conseil régional, général etc., et quelqu'un d'autre a fait sa propre pétition alors qu'on s'était bien entendus qu'on f'rait une pétition commune, mais cette personne c'était surtout pour faire pression dans l'cadre des municipales contre le maire et... alors voilà quoi cette personne elle est très dynamique mais du point d'vue de la construction elle a du mal à gérer tout ça ».

Cet extrait d'entretien montre en effet que des dissensions sont apparues entre habitants et qu'une pétition concurrente, destinée à faire pression sur le maire dans le cadre des élections municipales (la pétition date de mars 2008, comme l'indique la figure 7.3), a été construite par une autre personne qui a même commencé à la faire circuler dans la commune avant de se rallier à la première initiative sous la pression de ses initiateurs. Car **cette attente des habitants a aussi suscité des critiques vis-à-vis de l'équipe en place** jugée une fois de plus inactive sur ce dossier, comme en témoignent les propos de cet homme qui correspond plutôt au profil des « arrivants modestes des années 1990 » :

« Ouais vous avez l'impression que sur Anctoville même, les conseillers ou l conseil y sont un peu... y préfèrent freiner un peu des quat' fers ou bien...  
- ben les conseillers heu... pffff... comment expliquer ça... [silence] veulent pas... enfin qu'y voyent c'est l'budget quoi... enfin c'est pas trop sortir des... d'argent... c'est investir quoi... ça c'est... pac'que c'est des gens qui sont là d'puis des générations... [silence] et pis heu... c'est leur campagne quoi.  
- ouais  
- c'est leur campagne, c'est leur truc quoi... pour l'ADSL là pour qu'ils bougent c'est... toutes les communes ils l'ont et ici... si le bourg enfin une partie... mais les hameaux l'ont pas quoi... là y'a quand même des gars qu'ont des entreprises... y'a une pétition qu'avait été... un peu prononcée... et heu... [il me sert un café]  
- merci  
- [silence] mais y veulent pas bouger pac'qu'y veulent pas qu leur nom soit... c'est-à-dire que... comment expliquer ça moi... ah ben oui sinon c'est toujours les mêmes qui dérangent ou... enfin vous voyez c'que j'veux dire quoi.  
- ouais y préfèrent que ce ne soient pas eux qui y aillent... mais ils veulent quand même récupérer le truc quoi.  
- voilà c'est ça, c'est ça leur truc... [...] alors que bon l'ADSL c'est pas que pour nous c'est pour tout l'monde hein [...] tout l'monde a son ordinateur tout ça... enfin Internet... c'est quand même plus pratique... toutes façons c'est l'avenir ça... y'a des conseillers qui... ben l'avenir pour eux c'est pas pareil quoi... y... sont bien,

pour eux y travaillent, y vient... terminé on bouge plus ! Du moment qu'eux y sont bien... voilà quoi c'est tout ».

On voit bien qu'il considère que l'inaction d'une partie des conseillers municipaux sur cette question est directement liée à leur ancrage « *c'est des gens qui sont là d'puis des générations* » voire à leur âge « *y'a des conseillers qui... ben l'avenir pour eux c'est pas pareil quoi* » et surtout au fait que leur tempérament conservateur « *enfin qu'y voyent c'est l'budget quoi... enfin c'est pas trop sortir des... d'argent* » est loin de les pousser à vouloir développer la commune « *c'est leur campagne quoi* ». D'autres habitants arrivés plus récemment, plus fortement politisés et tout aussi critiques par rapport à l'absence de politique volontariste des élus sur cet enjeu, **reprochent aux initiateurs de la pétition de ne pas être plus directement critiques** dans leur manière de présenter les choses :

« [lui] Et y compris sur la manière d'aborder les choses, pourquoi y veulent pas aborder les sujets qui fâchent ? Y compris regarde le gars qu'est v'nu l'autre jour là... bon j'sais bien qu'j'étais encore été sans doute...  
- [elle] tu l'as saqué [rires]  
- [lui] le mec y vient pour nous faire signer une pétition à juste raison pac'qu'on a pas l'ADSL ici...  
- [elle] on n'a pas Internet...  
- [lui] qu'est v'nu bon pour faire signer la pétition j'lui ai dit d'toutes manières l'maire il en a rien à cirer... oh ben dès l'instant que j'commence à toucher au maire ça y est... oui vous voulez qu'on triple mes impôts locaux qu'y m'dit... tout de suite...  
- [elle] y veulent avoir tout...  
- [lui, haussant la voix] y faut quand même pas oublier qu'le maire y peut quand même s'adresser au conseiller général pac'que j'dis c'est du domaine du département ça. Pis à un moment donné faut p'tet savoir monter au créneau quoi ! Alors l'autre forcément... moi ça m'fout en rogne, j'disjoncte...  
- [elle] t'étais pas spécialement aimable...  
- alors le type il est r'parti avec sa pétition et puis... [rires partagés]  
- [lui] nan nan mais il l'a eu sa signature  
- [elle] j'étais très gênée... [rires]  
- [lui] en plus j'avais ma voisine au téléphone... [rires] j'lui ai dit tiens tu vas pouvoir signer la pétition au passage y'a l'mec qui r'descend...  
- [elle] y galopait l'bonhomme [rires partagés]  
- [lui] mais c'est ça quoi malheureusement, dès l'instant qu'on parle... bon l'ADSL... on est vraiment isolés d'tout ici... or la fibre optique elle est à Anctoville hein...  
- [elle] pis y font rien...  
- [lui] alors si le maire nous a répondu hein, quand j'étais allé l'voir moi y m'a donné l'papier en m'disant ben allez-y prenez le wifi ça va vous couter tant, c'est toujours à la charge des gens quoi... alors que c'est un service public aussi l'Internet aujourd'hui... même si y'a l'abonnement à payer après... mais nous c'est l'double abonnement ici, c'est la double peine ! ».

Environ un mois après le scrutin municipal, cette pétition sera finalement remise au maire (qui ne l'a pas signée) en présence de la conseillère générale du canton, dans la mesure où les représentants du collectif d'habitants ont souhaité médiatiser leur cause en invitant les journalistes, qui ont relayé leur message via un article paru dans *Ouest-France* (figure 7.4). Depuis, le conseil nouvellement élu a été amené à statuer concernant un autre enjeu d'aménagement local que l'on retrouve fréquemment dans les communes périurbaines : celui de **l'implantation d'un parc de quatre éoliennes** à la limite entre les territoires communaux d'Anctoville et de Saint-Germain-d'Ectot

(figure 7.5)<sup>247</sup>. Deux informations principales, l'une anecdotique et l'autre plus importante ressortent de cet article de presse. La première est que le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet à une très forte majorité mais qu'il y a tout de même une abstention et un vote nul. Et vu sa sensibilité aux questions environnementales, il est probable que le bulletin nul provienne d'un des élus rencontré dans le cadre d'un entretien :

« Et donc dans l'conseil vous avez l'impression que politiquement c'est comment... c'est assez varié ou c'est plutôt à droite ou...  
 - oh ça s'trouve varié quand même, on r'trouve le pourcentage de la population quoi, c'est 50-50...  
 - ouais vous pensez qu'y a des gens de gauche aussi...  
 - ah oui, oui oui... y'a des ouvriers donc c'est plutôt à gauche...  
 - ouais...  
 - ou centre gauche...  
 - et vous par rapport à ça vous vous situez plutôt...  
 - ben moi j'me verrais plutôt gauche-verts quoi pac'que l'environnement... plutôt dans ce créneau là... mais bon, ça veut plus dire grand-chose maintenant c'est pareil hein la politique... avec la gauche c'est pareil y ont une politique de droite presque... MAIS BON y sont coincés d'toutes façons, y peuvent pas changer le monde comme ça hein... pac'que c'est pas les politiques qui gouvernent en France c'est quand même l'argent, c'est quand même les grands patrons... quand y décident nous on fait ça et ben l'gouvernement y peut faire des décrets, des trucs, des machins, des lois mais c'est pareil ».

Figure 7.4. Une pétition remise aux élus locaux devant la presse



<sup>247</sup> Cet enjeu n'a pas été abordé lors des entretiens ni par les habitants ni par les élus dans la mesure où il est postérieur après la campagne d'enquête qui a eu lieu dans les premiers mois de l'année 2008. Par ailleurs, j'ai été informé trop tard de l'émergence de cet enjeu local pour pouvoir me rendre à la réunion d'information publique du 4 février 2009 au cours de laquelle l'entreprise a présenté le projet d'implantation (figure 7.7).

Les élus en place ne sont donc pas unanimes sur cette question, en dépit de ce qui ressemble fort à une mobilisation importante des habitants. Car le deuxième élément est que si le conseil municipal fraîchement élu s'est prononcé sur cette question, il l'a fait sous la pression des habitants dont une trentaine, comme le relate l'article, s'étaient rassemblés devant la mairie pour manifester aux élus leur détermination.

Figure 7.5. Le nouveau conseil municipal devant un enjeu d'aménagement local

### Anctoville : Le conseil se prononce contre le projet d'éoliennes

Ouest-France, jeudi 05 mars 2009



Le conseil municipal a pris position, vendredi soir, contre l'implantation des quatre éoliennes Saméole entre Anctoville et Saint-Germain-d'Ectot.

Sur 14 conseillers, 12 se sont prononcés contre le projet, avec, pour les deux autres, un bulletin nul et une abstention. Ce vote fait suite à la réunion d'information publique du 4 février dernier, où le projet avait été présenté par l'entreprise Saméole.

À l'extérieur de la salle du conseil, une trentaine de membres de l'association Bocage environnement attendaient avec impatience le résultat du vote. Leur soulagement était visible après l'annonce de celui-ci. L'association a été créée, il y a quelques mois, lors des premiers bruits du projet d'éoliennes. « **Voilà qui ramène le calme dans les esprits** », a déclaré Michel Lemieux, son président. Il reste désormais au conseil municipal de Saint-Germain-d'Ectot à se prononcer à son tour.

Or le moins que l'on puisse dire, c'est que ce type de mobilisation est plus que rare dans une commune comme Anctoville. En fait et à l'instar des modes d'actions initiés par le collectif monté pour obtenir l'ADSL, ces habitants se sont regroupés au sein d'une association – nommée « Bocage environnement » et créée officiellement le 1<sup>er</sup> décembre 2008 – dont l'objectif très clair :

« Protéger les espaces naturels, les paysages, le cadre et la qualité de vie de la région du Bocage, particulièrement dans les communes de Saint-Germain-d'Ectot, Anctoville, Sermentot, Orbois, Feuguerolles, Livry, etc., défendre le site paysager, son identité culturelle, ses intérêts économiques et sociaux, lutter contre l'implantation d'éoliennes industrielles prévue à Saint-Germain-d'Ectot et Anctoville, compte tenu des troubles de l'environnement qu'elles engendrent, des nuisances sonores, des incidences comportementales sur les êtres vivants, des

atteintes à la santé des habitants et, d'une manière générale combattre tout élément susceptible de porter atteinte à la santé publique et à l'environnement communal »<sup>248</sup>.

Si l'on met de côté les arguments paravents relatifs à la « *santé publique* », aux « *atteintes à la santé des habitants* » et autres « *incidences comportementales sur les êtres vivants* », il apparaît en effet clairement que **l'objectif de ces habitants est bien la défense de leur cadre de vie et des aménités paysagères qu'ils ont achetées** en élisant domicile à Anctoville dont ils disent vouloir défendre « *l'identité culturelle* » sans que l'on sache bien à quoi elle correspond... La dernière phrase justifiant de l'objet de l'association est d'ailleurs très claire puisque l'association a vocation à « *combattre tout élément susceptible de porter atteinte [...] à l'environnement communal* », ce qui pourrait s'assimiler à un travail de veille à moyen terme, d'autant plus que le projet d'implantation d'éolienne semble à présent abandonné.

Au total, **l'ensemble des attentes des habitants sont indirectement liées à la question de l'urbanisation de la commune**, qu'il s'agisse de l'urbanisation à travers les craintes qu'elle fait peser sur les mutations de « l'ambiance » ou de la quiétude d'antan, de l'urbanisation en ce qu'elle participe à modifier les paysages « ruraux » de la commune (une inquiétude que donne à voir le cas du projet contesté d'implantation des éoliennes), de l'urbanisation qui détermine la masse démographique de la population qui influence la pérennité de la localisation de certains services publics (qu'on pense par exemple aux ouvertures et fermetures de classes dans l'école), ou de l'urbanisation en tant qu'elle amène de nouveaux habitants que leurs propriétés sociales rendent plus exigeants quant à l'obtention de certains services (le cas du collectif pour l'ADSL est de ce point de vue exemplaire). Si certaines de ces attentes peuvent sembler spécifiques aux communes où la périurbanisation est peu avancée, c'est en fait loin d'être le cas, comme le montre le cas de la commune de Mathieu pourtant profondément différente de celle d'Anctoville par bien des aspects.

## **2. À T+3 : MATHIEU, OU L'ESPACE SOCIAL ET POLITIQUE D'UN « VILLAGE GAULOIS »<sup>249</sup> DE 1<sup>ERE</sup> COURONNE**

La commune de Mathieu est située à environ cinq kilomètres de Caen et elle est desservie par un échangeur de quatre voies qui permet d'accéder en quelques minutes seulement au plateau d'activité tertiaire localisé dans la partie nord de l'agglomération caennaise. Autrement dit, elle s'inscrit au cœur du secteur géographique le plus prisé sur le plan résidentiel, à mi-chemin entre la capitale régionale et les plages touristiques du littoral de la Manche. Sur la carte représentant les résultats de la typologie du changement socio-électoral (carte 4.3), elle se trouve au centre du petit groupe de communes figurées en bleu foncé au niveau du premier cadran nord-ouest de l'aire

---

<sup>248</sup> Extrait de la déclaration administrative de création de l'association en sous-préfecture de Bayeux.

<sup>249</sup> On reviendra au fil de cette seconde moitié du chapitre sur cette expression employée par un des candidats aux élections municipales de 2008.

urbaine. Déambuler dans cette commune juste après être allé à Anctoville donne le **sentiment d'avoir franchi bien des échelons de l'échelle sociale en quelques minutes** (figure 7.6)<sup>250</sup>. Le décor est immédiatement planté à la sortie de la quatre voies quand, immédiatement sur la droite (7.6.13), l'automobiliste tombe sur une bifurcation possible vers le bien nommé Parc Vicking, un lotissement créé dans les années 1970 par des « *gaulois irréductibles qui veulent rester dans leur petit village* » et autres « *robins chez eux au milieu d'un bois* » d'après des élus interrogés sur les spécificités de ce secteur de la commune qui n'est pas le seul à présenter des signes physiques de fermeture des espaces résidentiels (7.6.8)<sup>251</sup>. En continuant sur la route qui mène au bourg, une double allée de platanes (7.6.11) donne l'impression d'emprunter un tunnel de verdure qui est d'ailleurs mis en avant sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer qui vante ce « *village [qui] a gardé un environnement agréable, rural et résidentiel* » (7.6.12). L'idée d'écrin de verdure qui constitue le cadre physique de la commune émane d'ailleurs bien du logo de la commune, construit autour d'un clocher entouré d'arbres sur fond de soleil couchant (7.6.6). Quelques mètres avant l'entrée dans le « cœur de bourg » en travaux, se dressent deux immeubles d'habitat collectif de standing qui bénéficient de terrains de tennis à proximité, marquant dans le paysage l'empreinte des catégories sociales supérieures. **Les paysages de la commune n'en sont pas moins plus diversifiés que ces quelques images le laissent entendre.** Au détour d'une rue ou derrière les murs en pierre de Caen, on découvre des manoirs anciens (7.6.3) ou des traces du Mathieu rural (et populaire) de l'après-guerre (7.6.7). Mais ce sont tout de même les pavillons qui dominent la plupart des secteurs, qu'ils datent des années 1970 comme dans la partie ouest de la commune ou qu'il s'agisse des maisons d'architectes implantées sur des parcelles de plus de 2000 m<sup>2</sup> dans les lotissements les plus récents (7.6.4 et 7.6.5).

---

<sup>250</sup> Les clichés sont essentiellement concentrés dans la partie orientale de la commune car Mathieu compte deux bureaux de vote : l'un à l'ouest de l'axe routier rectiligne qui coupe la commune en deux et l'autre à l'est. C'est ce dernier bureau qui a été étudié dans l'enquête sortie des urnes pour deux raisons. C'est d'une part la partie la plus récemment urbanisée de la commune (en témoigne les photos 3 et 4 de la figure 7.9 qui montrent que le secteur en blanc sur la carte est à présent totalement urbanisé), ce qui permet de voir comment réagissent les riverains de ces lotissements très récents. C'est d'autre part à ce bureau de vote qu'est rattaché le lotissement privé au toponyme assez explicite de Parc Vicking et qui m'intéressait tout particulièrement du point de vue électoral (Walks, 2007, 3a).

<sup>251</sup> « On parlait tout à l'heure des différents types de quartiers et d'habitants de la commune, j'ai vu que vous aviez un quartier, enfin une partie de la commune, qui s'appelait le parc Vicking, il est spécifique ce quartier par rapport au reste de la commune ?

- [il toussote] oui on peut pas l'nier, c'est un quartier qui a été créé dans les années soixante-dix, autour de soixante-dix, alors il est spécifique dans la mesure où déjà il n'est pas dans le bourg, heu... longtemps d'ailleurs, bon y a une association de copropriétaires qui existe toujours, vous voyez depuis... depuis 35 ans... largement même disons 40 ans, et longtemps cette association de copropriétaires n'a pas voulu rétrocéder la voirie à la commune, si bien qu'la voirie est encore privée...

- oui j'ai vu qu'il y avait des panneaux... enfin j'ai été me promener dedans en voiture et j'ai vu qu'il y avait des gros panneaux de sens interdit...

- ben les gens qui sont venus là, surtout au départ c'est moins vrai maintenant hein, mais au départ les gens qui sont venus là se sont sentis ben un peu... des robins là, chez eux au milieu d'un bois, ils voulaient pas... je caricature un peu hein pac'que c'était pas l'cas de tout le monde, mais ils voulaient rester un p'tit peu entre eux et justement garder leur voirie et heu... pour heu... soi-disant faire c'qu'ils voulaient mais en fait ils ont pas fait ce qu'ils ont voulu non plus pac'que y fallait qu'ils vivent en communauté aussi ».

Figure 7.6. Quelques images de la commune de Mathieu. Une commune pavillonnaire huppée qui se greffe sur les murs en pierre de Caen d'un petit village de la plaine.



**12 Mathieu**  
 Mathieu compte environ 1 950 habitants en 2005. Tout en se développant, le village a gardé un environnement agréable, rural et ensoleillé. La qualité de vie, c'est aussi la qualité des services que chacun peut trouver sur place : écoles maternelle et élémentaire (15 classes), salle polyvalente, bibliothèque, centre de loisirs, services sociaux, poste, commerces de proximité regroupés au cœur de l'bourg, centre médical (généraliste, kiné, diététiste, infirmières), pharmacie, bus Taxis... C'est aussi la vie sociale apportée grâce à l'action d'associations, d'entreprises qui offrent un large éventail d'activités : sportives, culturelles, sociales ou de loisirs... Pour tous ceux qui désirent en savoir plus, le groupe Habitat de Mathieu a édité le livre "Regardez sur Mathieu", disponible à la mairie. Un itinéraire pédestre balisé de 15 km permet de découvrir le patrimoine du village et la haute vallée du Dan jusqu'à Périers-sur-le-Dan. Ce circuit est décrit dans un topo guide également disponible en mairie.

Réalisation : Jean Rivière, 2009  
 Sources : IGN, Photos de terrain  
 CRESO

La commune accueille même son lot de logements « sociaux » en petit collectif (7.6.1 et 7.6.2), même si ce sont plutôt des couches moyennes qui y sont logées :

« Vous en avez du locatif aidé ici ?

- *yen a un p'tit peu, yen a un p'tit peu y'a sur... à la sortie vers Douvres avant d'arriver au terrain de foot et au cimetière là sur la droite, y'a 18 p'tites maisons qui ont été... construites y'a une dizaine d'années maintenant par HPE 14... c'est pas... dans la catégorie des locatifs aidés, des logements sociaux disons c'est pas... c'est pas l'bas d'gamme hein...*

- j'imagine...

- *c'est... [...] c'est pas un organisme qui fait des logements dans les catégories les plus aidées... ».*

Dans le cadre des analyses empiriques de la troisième partie, Mathieu fait toutefois logiquement partie du type de contexte nommé « 1<sup>ère</sup> couronne dorée » dont elle constitue très probablement **la commune la plus emblématique**. De ce point de vue, les qualificatifs relevés au cours des entretiens pour qualifier la commune ne trompent pas. Les termes de « *village gaulois* », « *Neuilly caennais* », « *petit Neuilly* », « *village où on vit bien* » ou « *petite Suisse à côté de Caen* » sont tour à tour invoqués, ce que montrent bien les propos de cet élu du conseil sortant :

« Est-ce que vous pourriez me décrire un peu la commune ?

- *heu... alors extérieurement Mathieu a une image... je vous parlais du petit Neuilly ou du Neuilly caennais tout à l'heure... a une image de commune résidentielle bien sûr, avec heu... des gens qui habitent avec de forts rev... enfin de catégorie sociale aisée, voire très aisée... bon la réalité est un p'tit peu différente, c'est vrai qu'il y a des... enfin une grande partie des... mais vous avez peut être des statistiques là-dessus...*

- *oui par exemple il y a 25% de cadres, c'est cinq fois plus que la moyenne de l'aire urbaine...*

- *oui... mais bon il y a aussi un certain nombre de familles qui sont de... de milieu plus modeste... mais peut être moins maintenant qu'il y a 20 ans ou 30 ans... [...] et ça va plutôt en s'accroissant... avec la flambée du prix de l'immobilier et des terrains... ça ne fait qu'accroître les choses... là dans les lotissements qui se font actuellement, le prix du terrain est tel que c'est... quasiment impossible pour des jeunes ménages de venir s'installer à Mathieu... [silence] même de condition heu... disons moyenne. Il reste un certain nombre de familles modestes... enfin d'enfants de familles modestes qui ont pu rester habiter à Mathieu parce qu'ils ont pu bénéficier de... disons de patrimoine familial, d'une maison familiale qui leur permet de rester ici, mais ça fait, c'est vrai, un manque de ménages relativement... modestes. [...]*

- *et qu'est-ce qu'ils recherchent les gens en venant ici ?*

- *[silence] oh sans doute d'un point de vue pratique un p'tit peu comme partout les... [silence] les services qu'on y trouve, enfin les commerces et les services : les commerces, l'école, le cabinet médical, la pharmacie, etc. heu... [silence] sans doute aussi heu... l'image heu... de village vert, tranquille, où il fait bon vivre comme je vous disais qu'on dit souvent... ça compte certainement, enfin l'image de Mathieu compte beaucoup sans doute... [silence] je pense que c'est les deux principales raisons, bon bien sûr la proximité de Caen... enfin la localisation entre Caen et la mer, proximité de Caen, proximité de la mer, heu... proximité de... des grandes surfaces que ce soit alimentation ou autre...*

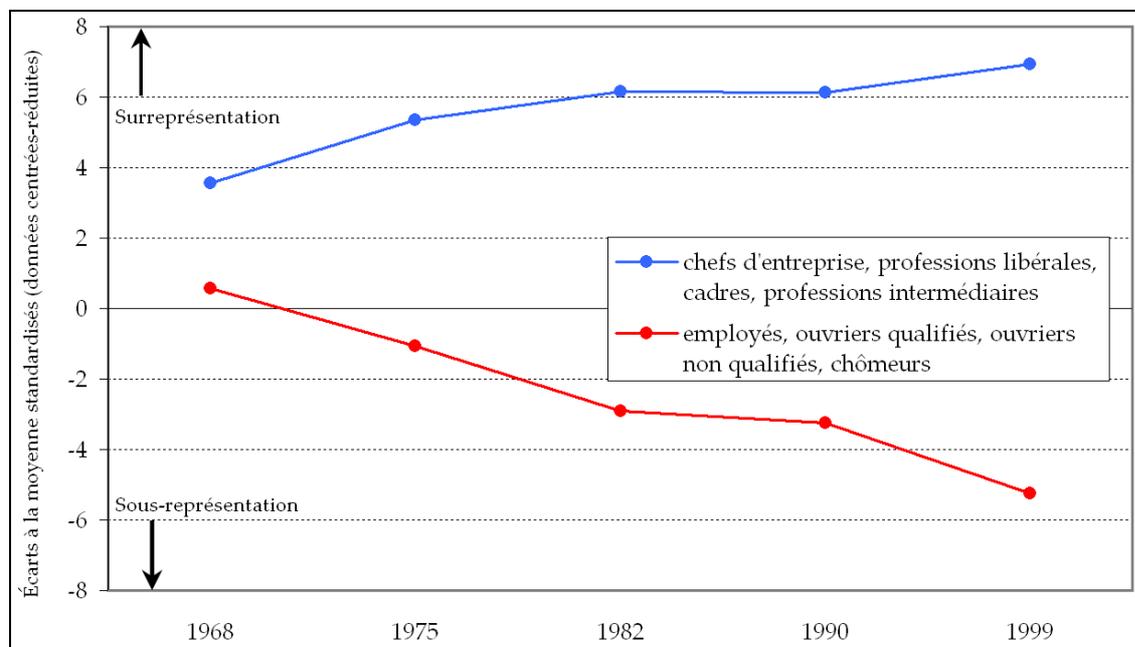
- *quand vous dites l'image de Mathieu compte beaucoup, vous pensez que pour certains habitants c'est... ça fait bien entre guillemets de dire qu'on habite à Mathieu ou c'est...*

- *inconsciemment sans doute... oui au moins inconsciemment ».*

S'il tente au départ de nuancer l'image extérieure associée à sa commune dans les représentations locales (à un autre moment de l'entretien, il me dit avoir lu l'expression de « *Neuilly caennais* » dans la presse locale) en disant qu'il reste des familles modestes dans la commune, son discours montre cependant qu'il a bien compris les processus en cours conduisant à ce que ces familles se fassent de moins en moins nombreuses à Mathieu, ce qui semble d'ailleurs lui poser problème, ce sur quoi on reviendra. De fait, l'examen diachronique des données INSEE souligne clairement **ce processus de renforcement de la concentration des catégories sociales supérieures dans le secteur**,

et surtout l'éviction progressive des catégories populaires « c'est... quasiment impossible pour des jeunes ménages de venir s'installer à Mathieu... [silence] même de condition heu... disons moyenne » (graphique 7.1). Il n'est donc pas surprenant que la commune « affiche les plus gros revenus par habitant du département ».

Graphique 7.1. La polarisation sociale croissante du « Neuilly caennais »



Source : RGP INSEE, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999

Si la localisation géographique privilégiée de la commune et son offre importante de services de proximité sont logiquement évoquées parmi les atouts expliquant son attractivité, c'est aussi le cachet associé au nom de la commune qui semble motiver certains habitants « l'image de Mathieu compte beaucoup sans doute... » car le fait d'y vivre les valorise, bien que l'on soit loin du prestige que confère la propriété d'un château dans certaines fractions de la grande bourgeoisie (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989, 1b). Cela confirme toutefois que le capital symbolique a aussi sa dimension spatiale qui renvoie au prestige inégal des espaces résidentiels (Veschambre, 2006, 1a), de sorte que pouvoir dire que l'on habite Mathieu constitue une marque distinctive que l'on achète et qui a donc un prix<sup>252</sup>. Dès lors, la question de la valorisation n'est donc pas uniquement symbolique pour certains habitants de la commune, en témoigne le discours de cet autre élu municipal sortant :

« Et vous me disiez à l'instant une commune rurale d'ortoir... est-ce que vous pourriez me la décrire un peu cette commune ?  
- comment voulez vous que je la décrive... c'est... c'est une commune qu'a une cote hein c'est sûr... c'est une des plus cotées du département bon... pour... pour des raisons euh... historiques je crois qu'elle avait une certaine qualité de vie... son emplacement aussi entre Caen et la mer, à 7 km de Caen et 7 km de la mer. [...]

<sup>252</sup> À titre d'exemple et dans un des derniers lotissements créé en 2007, une parcelle de terrain nu de 1000 m<sup>2</sup> coûtait autour de 150 000 euros.

Donc moi je suis élu d'une commune où on vit bien... où il y a... pour vous donner un ordre de grandeur il y a 80 médecins sur la commune... c'est quand même quelque chose de rare...

- oui j'imagine...
- pour l'essentiel bien évidemment ils sont au CHU ou à Baclesse... et jusqu'à une époque récente on n'avait même pas de médecin qui... heu... qui...
- qui exerçait ici...
- oui qui exerçait dans la commune.
- mmh, mmh...
- et on a fait un cœur de bourg là sur le mandat précédent qui nous a permis de garder tous nos commerçants, d'avoir toutes les professions médicales libérales et ça ça apporté... euh...un certain attrait aussi à la commune c'est-à-dire que les gens ont sur place tout... toutes les fonctions et puis après il y a les grandes surfaces qui sont à 5 kilomètres.
- et justement au niveau des origines sociales... enfin du profil social des habitants vous diriez que c'est plutôt...
- oh c'est un profil relativement... [il place sa main très en hauteur de la même manière qu'un autre conseiller pour désigner le haut de l'échelle sociale] ... relativement aisé. C'est la commune qui affiche les plus gros revenus par habitant du département... dans les statistiques vous trouverez ça...[...]
- et à votre avis ils recherchent quoi les habitants en venant ici ?
- bon c'est une certaine qualité qu'est reconnue à la commune hein... et puis faut reconnaître aussi qu'il y a un immobilier qui... [sa voix devient progressivement moins forte] qui atteint des sommets et que les gens... viennent aussi ici pour... pour essayer de faire progresser un peu leur... leur bien quelque part. Ils recherchent si vous voulez...euh... le fait que la commune ait une certaine... une certain aura... alors c'est pas à moi de le dire mais c'est vrai ça vous pouvez le constater c'est pareil partout on vous le dira... fait que... et bien ils viennent ici pour capitaliser et pour... voilà quoi ».

Car « la cote » ou « l'aura » de Mathieu où l'immobilier « atteint des sommets » attire aussi des habitants en quête de placements financiers « ils viennent ici pour capitaliser ». Dans la mesure où les biens rares sont aussi les plus chers et que ces habitants sont attachés à la tranquillité et au « caractère résidentiel et rural » de leur commune, **la maîtrise de sa croissance démographique est localement devenue un enjeu majeur** (tableau 7.3).

Tableau 7.3. Les mutations démographiques de Mathieu

Période intercensitaire	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006
Taux de croissance annuel moyen	3,5%	1,4%	3,0%	0,9%	2,8%

Source : RGP INSEE, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2006

La trajectoire de croissance de la commune montre en effet un développement continu, mais contenu « y'a pas eu d'explosion hein attention », autour de 3% par an sur trois périodes intercensitaires (1968-1975, 1982-1990 et 1999-2006) entre lesquelles on trouve des phases de ralentissement importantes, notamment entre 1990 et 1999. À ce moment où la croissance communale tombe à 0,9% par an, ce qui représente un chiffre très faible pour une commune de 2<sup>ème</sup> couronne aussi attractive, une « association de défense des intérêts locaux de Mathieu » avait en fait vu le jour sous l'impulsion d'un conseiller municipal de l'époque qui avait démissionné pour manifester son désaccord avec le POS en création à l'époque (encadré 7.2).

### Encadré 7.2. Une prise de contact difficile mais riche d'enseignements

Ayant appris l'existence de cette « association pour la défense des intérêts locaux de Mathieu », très intéressante par rapport à mon enquête, je décide d'essayer de contacter l'un de ses animateurs de l'époque par téléphone. Lorsque j'appelle, je tombe sur sa femme : « *c'est à quel sujet ? [je me présente en disant que je fais une étude sur les évolutions de la commune, que je suis intéressé par l'avis d'habitants qui étaient investis dans la vie communale et que l'on m'a suggéré de contacter son mari] ah... je vais lui demander...* ». Après un long moment d'attente, son mari me répond : « *je me suis retiré des affaires et je ne m'occupe plus du tout de ce qui se passe. J'ai mis ma nuisette au placard et je ne m'occupe plus de rien [...] vous n'avez qu'à prendre le point de vue du Dr Abatucci [le maire de l'époque, un ancien directeur du Centre François Baclesse, un établissement de médecine spécialisé dans le traitement du cancer reconnu au plan national] sur le POS, le mien c'est exactement l'inverse [rires]* ». Je tente alors de le relancer en soulignant que ses rires montrent qu'il prend plaisir à l'évocation de ces souvenirs et que je suis vraiment intéressé par son regard, ce qui produit un silence qui suggère que mon intervention était maladroite. Il refuse finalement une fois de plus, probablement influencé par son épouse dont j'entends la voix en bruit de fond tout au long de notre discussion.

Source : Carnet de terrain, mars 2007

Or cette association avait porté son recours contre le POS devant le tribunal administratif, bloquant ainsi son application pendant plusieurs années, ce qui a empêché la réalisation des programmes immobiliers prévus à l'époque. Elle semble d'ailleurs constituer un épisode douloureux non seulement pour ses animateurs (encadré 7.2) mais aussi dans l'histoire de la commune où **la question des choix politiques en matière d'urbanisation est extrêmement sensible, préfigurant d'une certaine manière ce qui se passera juste après l'adoption du nouveau PLU à l'occasion des municipales de 2008** (chapitre huit). Toujours sur le plan politique mais du côté des scrutins nationaux, la commune de Mathieu se distingue de l'aire urbaine caennaise par plusieurs caractéristiques (conclusion du chapitre 4), ce que confirme un élu interrogé sur ce point :

« Au niveau des votes, enfin pour moi qui m'intéresse aux questions électorales, au niveau des votes des habitants c'est plutôt comment en général ?  
- *c'est plutôt des gens qui votent à droite... qui votent à droite... Pas extrême droite très peu... on me l'a d'ailleurs reproché l'autre jour quand les gens d'chez Le Pen m'ont appelé un dimanche après-midi pour avoir mon... mon soutien euh... ah oui Mathieu ah bah nan oui nan c'est vrai qu'on n'est pas très implanté chez vous.*  
- d'accord...  
- *y'a pas d'extrême droite et y'a pas d'extrême gauche non plus hein... et à une époque... à une époque y avait un noyau communiste à Mathieu avec... avec une cellule etc. qui a marché... enfin bon qui a suivi le déclin aussi hein... [...]*  
- et est-ce que ces changements et cette arrivée de population nouvelle ça fait que ça change au niveau des votes ?  
- *oui c'est pour ça que toute une partie de la population qu'on avait quand moi je suis arrivé dans la commune qui était une population de gauche... le parti communiste aussi était plus puissant au plan national...il faut peut être aussi relativiser tout ça mais je pense que ça a fait que la commune effectivement est devenue beaucoup plus... beaucoup plus centriste... ».*

Et l'analyse de cet élu, formulée avant le 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2007, s'est avérée très juste. Les suffrages portés en direction de Nicolas Sarkozy dès le premier tour de ce scrutin sont ainsi très nombreux (34% des inscrits), surtout si l'on y ajoute le

score, lui aussi important, du leader du Modem (24%) et celui de la candidate socialiste (21%), de sorte que **les trois candidats les plus au centre de l'offre électorale en 2007 totalisent 79% des suffrages des électeurs inscrits** avec une abstention située à un peu plus de 8% seulement<sup>253</sup>. À l'instar de la réputation de la commune dans les médias locaux pour ce qui relève de sa composition sociale favorisée, la presse régionale n'a d'ailleurs pas manqué de souligner cette spécificité électorale mathieusaine suite aux deux tours de la dernière consultation présidentielle :

« Nicolas Sarkozy enregistre son meilleur score à Mathieu (37,61 %). Le candidat de l'UMP fait le plein dans le nord-ouest de l'agglomération tournée vers la côte, la "banlieue huppée" de la capitale régionale »<sup>254</sup>.

« La candidate socialiste est gagnante dans la communauté d'agglomération. [...] Son plus mauvais score frise les 40 %, c'est à Mathieu. [...] Le candidat UMP tutoie les 43 % sur l'ensemble des 29 communes de Caen-la-Mer. [...] Comme au premier tour, ces communes sont surtout au nord-ouest résidentiel de Caen : la palme à Mathieu (60 %) »<sup>255</sup>.

Mais ces indices qui convergent pour décrire le profil sociologique de la commune ne doivent pas laisser penser que la population de Mathieu est complètement homogène. Certaines réponses collectées lors de l'enquête « sortie des urnes » sont pour cela précieuses, comme le montrent les propos de ces électeurs des candidats en lice au second tour lors de l'élection du chef de l'État qui soulignent bien, chacun à leur manière, que la population communale est plus diversifiée qu'il n'y paraît :

« Une image complexe : trois catégories sociales se "regardent" : quelques riches agriculteurs restants, une classe dite moyenne voire très aisée "urbaine", de très pauvres (les "anciens" de Mathieu) » (Homme, 50-64 ans, enseignant, électeur de S. Royal).

« Petit village où les vieux riches gambadent et se la pètent, beaucoup de bobos » (Homme, 18-25 ans, étudiant en droit, électeur de N. Sarkozy).

Pour aussi intéressantes qu'elles soient, ces représentations peuvent être affinées en les confrontant aux résultats de l'ACM et des typologies sur les questionnaires qui permettent de cerner des profils d'habitants localement en présence, profils fondés non seulement sur leurs propriétés sociales et politiques mais aussi sur les modalités de leur ancrage local (figure 7.7). Contrairement à l'analyse conduite sur Anctoville, **les profils d'habitants dégagés ici sont moins profondément liés à l'ancienneté de l'ancrage résidentiel dans la commune**, ce qui est d'une certaine manière assez logique puisque le processus de périurbanisation y est plus ancien et que d'autres clivages ont pu se recomposer entre-temps, ou que la maturation du processus souligne la moindre pertinence des modalités de réponses proposées en seulement quatre postes dans le questionnaire. Un passage d'un échange avec un élu sortant souligne d'ailleurs que le supposé clivage entre anciens et nouveaux habitants –

<sup>253</sup> Les candidats de la gauche de la gauche recueillent péniblement 4% des voix des inscrits dans la commune, tout comme Jean-Marie Le Pen.

<sup>254</sup> Lalay J.-C., 2007, « L'agglomération caennaise penche à gauche », *Ouest-France*, 24 avril.

<sup>255</sup> Lalay J.-C., 2007, « 57% : Ségolène Royal en tête de Caen-la-Mer », *Ouest-France*, 8 mai.

régulièrement invoqué dans les travaux qui portent sur le périurbain en géographie, en sociologie ou en science politique – n'est pas toujours une bonne grille de lecture :

« Et en général vous trouvez que les nouveaux habitants sont bien intégrés ou...  
- [silence] c'est... c'est difficile de séparer les nouveaux habitants des anciens, enfin je sais pas vous vous intéressez particulièrement aux nouveaux ?  
- nan nan je m'intéresse aux différents types d'habitants et aux rapports qu'ils ont entre eux justement...  
- moi j'mettrais pas les nouveaux habitants à part...  
- ouais c'est pas une bonne catégorie...  
- nan... c'est... y'en a qui s'intègrent très bien, y... y'en a qui ont du mal et qui ne s'intègrent pas, mais vous savez parmi les anciens qui habitent là... depuis plus de 20 ans disons... moi j'fais pas trop de différence hein...  
- d'accord...  
- la participation aux activités, aux associations... [silence] on a pas fait d'enquête hein, mais... a priori je vois pas trop la différence de comportement entre les anciens et les nouveaux ».

Il faut donc observer plus en détail quels sont les différents profils d'habitants de la commune et quelles attentes ils formulent quant au devenir de leur commune de résidence. Certaines de ces attentes semblent en effet bien spécifiques et témoignent du profil social très particulier de la commune, comme le donne à lire les propos d'un autre élu sortant :

« Il y a une analyse qui a été faite par L'Express sur les fortunes, enfin non pas les fortunes sur les revenus imposables, qui classe en 83<sup>ème</sup> position à l'échelle nationale et 1<sup>ère</sup> au niveau régional sur la moyenne du revenu imposable... c'est... on le voit hein, on voit bien ce que demandent les Mathieusains. Les Mathieusains ils demandent quoi aujourd'hui, ils demandent un minimum de services, ils sont très exigeants et ils demandent quoi... ils demandent leur... leur cadre de vie... moi y'en a un qui m'a dit moi c'qui serai bien c'est que la tonte des espaces verts soit faite le vendredi pour que le samedi et le dimanche nos... nos invités (parents ou amis) soient émerveillés par la commune... et ça vous l'empêchez pas ».

## 2.1. Deux groupes face-à-face (1). À droite, l'alliance locale historique entre travailleurs indépendants et cadres du privé

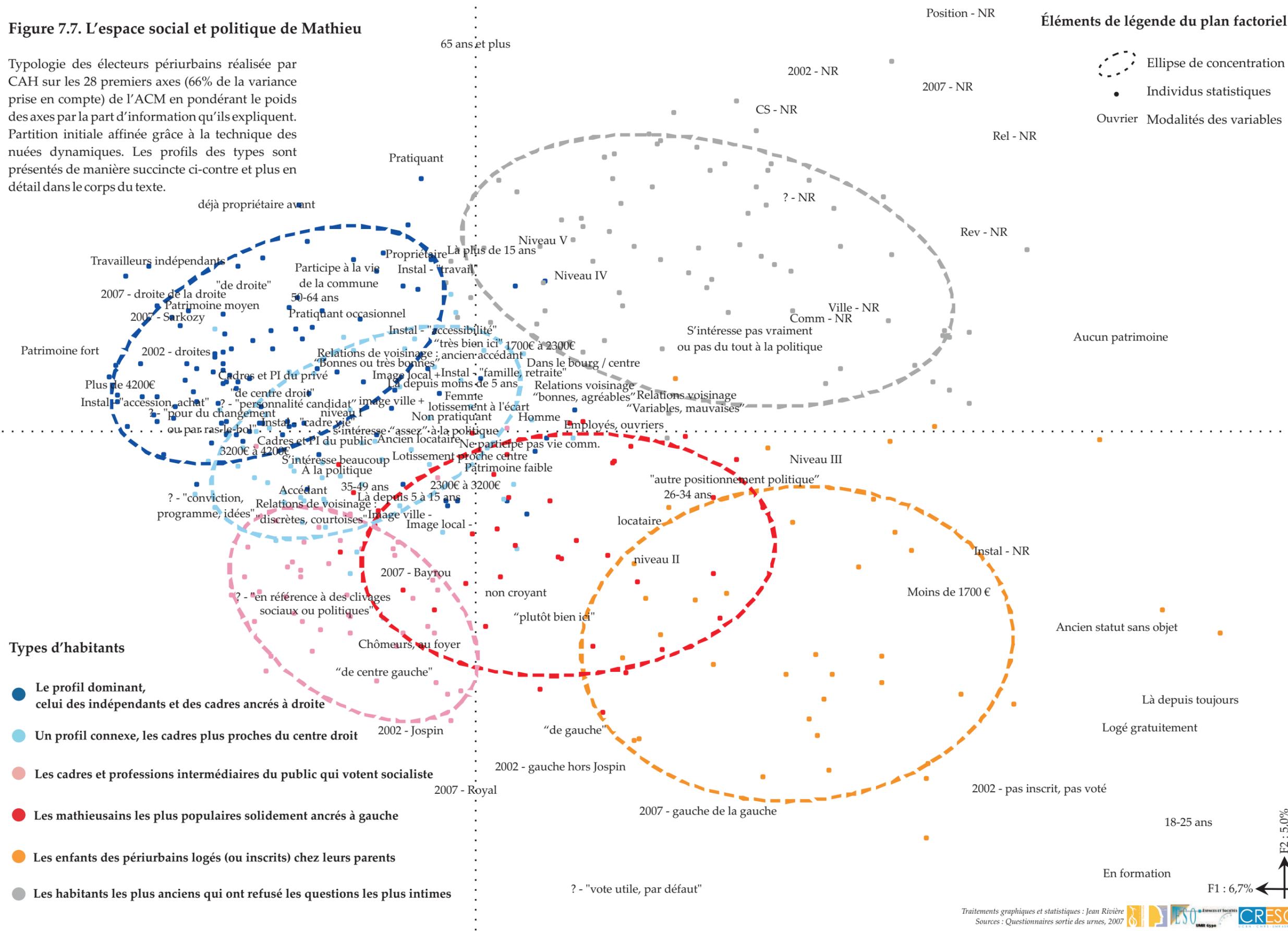
Le cadran nord-ouest du plan factoriel (figure 7.7) présente deux profils de Mathieusains assez proches, comme en témoigne le recoupement partiel des deux ellipses qui décrivent l'implantation des individus de ces deux profils. Il s'agit d'une part du « profil dominant, les indépendants sarkozystes » et d'autre part du « profil connexe, les cadres du privé plus proches du centre droit ».

### *Le profil dominant, celui des indépendants et des cadres ancrés à droite*

Le premier profil d'habitants, figuré en bleu foncé, regroupe 103 individus qui appartiennent essentiellement aux **classes supérieures ou aux fractions supérieures des couches moyennes salariées** : 35% sont des travailleurs indépendants, 35% sont des cadres du privé mais aussi du public et 55% d'entre eux disposent de revenus mensuels supérieurs à 4200 euros par ménage. De plus, les deux tiers de ces habitants sont détenteurs de patrimoines moyens ou forts. Les deux tiers sont également âgés de plus de 50 ans, ce qui explique la surreprésentation des femmes qui constituent 60% de ce profil où l'on trouve aussi 40% de catholiques pratiquants ou occasionnels.

**Figure 7.7. L'espace social et politique de Mathieu**

Typologie des électeurs périurbains réalisée par CAH sur les 28 premiers axes (66% de la variance prise en compte) de l'ACM en pondérant le poids des axes par la part d'information qu'ils expliquent. Partition initiale affinée grâce à la technique des nuées dynamiques. Les profils des types sont présentés de manière succincte ci-contre et plus en détail dans le corps du texte.



**Types d'habitants**

- Le profil dominant, celui des indépendants et des cadres ancrés à droite
- Un profil connexe, les cadres plus proches du centre droit
- Les cadres et professions intermédiaires du public qui votent socialiste
- Les mathieusains les plus populaires solidement ancrés à gauche
- Les enfants des périurbains logés (ou inscrits) chez leurs parents
- Les habitants les plus anciens qui ont refusé les questions les plus intimes

Le principal trait commun de ce profil est sa très **forte homogénéité en matière de positionnements politiques et de comportements électoraux** : 77% de ces habitants se considèrent « *de droite* » plus 17% qui se classent au « *centre droit* ». En 2002, 85% avaient opté pour un candidat de droite et ils sont 82% à avoir accordé leurs suffrages à Nicolas Sarkozy et la moitié d'entre eux disent avoir fait leur choix dans l'isoloir « *par conviction* » ou par rapport « *au programme* » de ce candidat :

« Vous savez la couleur politique, je commence un p'tit peu avec... [rires] l'âge à... à sourire. Bon moi j'ai... chacun connaît mes... mes... ma couleur politique bon mais je suis avant tout un libéral et un libéral c'est un monsieur qui n'est... qui admet que... les gens soient pas tous d'accord, que des options soient différentes de ce que moi je prends... moi j'ai un principe quand même qu'est le suivant : si on veut gagner de l'argent il faut travailler et si on ne veut pas travailler et bien on n'peut pas gagner d'argent et y'a qu'ce... tous les gens qui ont réussi, que j'ai vu réussir que ce soit au bas de l'échelle ou en haut de l'échelle c'est des gens qui ont travaillé, aujourd'hui on nous a dit le travail c'est terminé, il faut que des loisirs, il faut simplement... bon. Et ben ça amène où ça amène hein. [...] Si vous voulez la politique c'est un sujet qui est un peu tabou en France pac'que dès qu'on parle politique c'est vous êtes de droite vous êtes de gauche bon... moi c'que j'n'aime PAS je vais vous dire ce sont les marxistes et ça je suis un farouche antimarxiste hein, je vous ai dit libéral mais antimarxiste et ça j'peux pas penser que des gens puissent encore présenter des programmes qui dépendent de la théorie et des options marxistes alors voilà [...].

- et en 2007 à la présidentielle vous vous souvenez ce que vous aviez choisi comme candidat ?

- oh ben Sarkozy bien sûr... c'est... on a été 52 virgule 50% à choisir Sarkozy hein, c'est le seul candidat qui parlait vrai depuis 40 ans même 50 ans, j'avais jamais entendu un homme présenter un programme aussi précis, en disant un chat c'est un chat, bon avant tout le reste qui nous avait été dit par les uns ou par les autres c'était de la poudre aux yeux, c'était pas la vérité, alors pour une fois que... bon alors malheureusement ça lui est monté à la tête j'en sais rien, bon y va s'calmer un peu pac'que ça serait dommage que les réformes qu'il veut... moi j'peux vous dire que si on fait pas les réformes qu'il a prévu de faire je vous plains vous les jeunes générations ».

Ces propos soulignent très clairement la forte adhésion de cet habitant, dont les propriétés sociales correspondent à bien des éléments du profil auquel il appartient, au système de valeurs de la droite libérale. Pour lui, seul le travail doit être récompensé car c'est ce qui permet de « *réussir que ce soit au bas de l'échelle ou en haut de l'échelle* » alors que d'autres politiques, et notamment celles des socialistes voire celles des « *marxistes* » qu'il évoque avec dégoût à d'autres moments de l'entretien, considèrent selon lui que le travail n'est pas au centre de la vie « *aujourd'hui on nous a dit le travail c'est terminé, il faut que des loisirs* », avec toutes les conséquences néfastes qui s'ensuivent dans son esprit pour la France « *ça amène où ça amène hein* ». Selon lui, ses efforts consentis au travail sont tels qu'il mérite bien le fait de vivre à Mathieu, dans **un cadre de vie privilégié qui a motivé son installation résidentielle** tout autant que la localisation géographique de la commune, tout aussi privilégiée :

« Et vous êtes arrivé à Mathieu pour le travail ou...

- et bien moi j'habitais, j'avais un appartement à Caen et aussi une villa au bord de mer et... j'ai cherché... comment dirais-je... à retrouver non plus le bord de mer qui me passionnait mais qui passionnait moins mon épouse, une demeure à la porte de Caen que je puisse habiter à longueur d'année et me permette de vaquer à mes activités professionnelles, mes activités professionnelles étaient déjà nombreuses à l'époque, plus mes activités extra-professionnelles... qui ont... qui m'ont obligé à rester quand même dans une périphérie caennaise relativement proche quoi, alors on a trouvé cette option qu'on a décidé de prendre et puis nous habitons là depuis 35 ans. [...]

- et quelle image vous aviez de la commune de Mathieu quand vous êtes arrivé ?

- la commune de Mathieu était une commune rurale, tout à fait rurale. Si vous voulez de l'autre côté de la rue le matin la fermière venait traire ses vaches qu'on entendait meugler et qui nous réveillaient... bon de l'autre côté

*c'était des chevaux, des animaux heu... [...] toute cette partie de la commue était entourée d'ormes, de très beaux ormes qui avaient au moins 150 ans et qui ont subi cette fameuse [...] enfin un virus qui a décimé tous les ormes, et Dieu sait s'ils étaient nombreux dans le Calvados et en particulier ici tout autour de nous, alors si vous voulez ça a enlevé tout de suite déjà le caractère rural de Mathieu [...] non c'était un village rural mais qui a très vite heu... été un village résidentiel pour les personnes qui... enfin beaucoup de personnes de Caen qui venaient à Mathieu toujours pour avoir une résidence secondaire ou habiter dans la verdure et le calme... il faut dire qu'entre Caen et Mathieu il y avait les chasses de Mathieu, c'était des... une partie boisée importante et qui faisait vraiment la césure entre la ville de Caen et Mathieu... alors on traversait ces chasses, bon elles ont été très abîmées pendant la guerre, mais avant la guerre c'était une partie boisée très importante et on était à partir de là dans la campagne. Bon les choses ont évolué depuis, Mathieu est devenue je n'dis pas une ville-dortoir pac'que y'a quand même pas mal d'activités à Mathieu... mais c'est vrai aussi que pour moi Mathieu deviendra un gros faubourg de la ville de Caen. [...] Les gens ont été très attirés vers la mer et donc ce développement continuera toujours vers le nord ou l'ouest et on n'allait pas à l'est de Caen ici, dans le cadre d'une station résidentielle, par le fait que les usines se trouvaient à l'est et les vents dominants de l'ouest faisaient que les gens préféraient venir à l'ouest. [...] Donc si vous voulez c'était cet attrait de la campagne et puis d'un beau village hein, vous avez dû remarquer que Mathieu est peut être un des villages qui dispose de... je n'dis pas de châteaux mais y'en a deux, y'en a même trois si on compte celui de... des anciennes chasses à l'entrée de Caen... mais en dehors de ça y'a de très belles maisons anciennes, des maisons qui ont été construites entre 1850 et même peut-être un peu avant et 1900... et vous avez là des vestiges, enfin pas des vestiges mais des... des immeubles tout à fait de grande qualité ancienne et historiquement intéressantes... et puis les maisons qui se sont construites en dehors de ça ont toutes été des maisons quand même relativement cossues et bon... y faut quand même pas... y faut bien les loger ces gens-là même si tout le monde ne les aime pas et puis... il faut des maisons agréables mais depuis... Mathieu s'est ouvert avec les politiques de... de logements d'habitation... HLM d'ailleurs de qualité qui ont été construits... évidemment tout ça a fait que Mathieu... évolue et ne...n... n'est plus ce qu'il était avant, mais je crois qu'il le restera toujours parce qu'il y a une volonté dans la population, qu'elle soit de quelque niveau social auquel on s'adresse, une volonté de dire moi je suis venu à Mathieu ben c'est pour être au calme, pour vivre quand même plus agréablement qu'en ville. Et là moi je tire mon chapeau à ceux qui ont eu les responsabilités municipales des... des différentes mandatures de la mairie de Mathieu depuis 30 ans qui ont réussi à faire de ce village ce qu'il est aujourd'hui où vous avez toutes les commodités, toutes les commodités, vous avez l'infirmière, le médecin, le dentiste, le boucher, le charcutier... à la portée de la main de tout le monde, et ça je crois d'ailleurs que les gens le goûtent puisqu'ils restent là et ils veulent encore y rester, et je crois que c'est une chose intéressante ».*

Sa trajectoire résidentielle (il possédait déjà une villa avant d'acheter sa propriété et possède un appartement à Caen qu'il compte habiter au moment du 4<sup>ème</sup> age) est d'ailleurs assez emblématique de celle des autres habitants de ce profil puisque la **moitié d'entre eux étaient déjà propriétaires ou propriétaires accédants avant d'arriver à Mathieu** où ils sont propriétaires dans plus de 60% des cas (plus 34% qui sont propriétaires accédants). Dans le discours de cet homme, le cadre paysager est fortement mis en avant, notamment son caractère boisé avec ses « ormes » aujourd'hui disparus et ses « chasses », dans l'image de la commune qui est plus vue comme « un village » situé « à la campagne » au moment de son arrivée. Depuis, la commune s'est développée à l'abri des fumées des usines de la façade orientale de l'agglomération (et de ses classes populaires) tout en conservant un bâti dont les caractéristiques historiques et architecturales sont soulignées par cet habitant qui note qu'il faut bien loger les membres des classes supérieures « y faut bien les loger ces gens-là même si tout le monde ne les aime pas », comme s'il estimait que ce type d'habitants était généralement stigmatisé pour leur statut social, une attitude évidemment liée à sa propre position sociale. À ses yeux, le fait que la commune accueille des logements « HLM » (7.6.1 et

7.6.2) conduit tout de même à ce que Mathieu « *n'est plus ce qu'il était avant* ». Son image de la commune est toutefois globalement positive, ce sur quoi il rend hommage au travail des équipes municipales successives. Plus largement, ce sont les deux tiers des habitants de ce profil qui ont **une image positive de la commune** qu'ils ont choisie pour son cadre de vie (30%), pour accéder à la propriété (25%) ou en fonction d'attentes liées à un moment spécifique de la vie (famille ou retraite dans 20% des cas) :

« *Commune calme et bourgeoise (non péjoratif !)* » (Homme, 35-49 ans, niveau II, technicien SAV, 2300€ à 3200€, là depuis moins de 5 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat") ; « *Commune résidentielle calme et agréable* » (Femme, 35-49 ans, niveau II, notariat, 3200€ à 4200€, là depuis toujours, propriétaire accédante, venue pour "non-réponse") ; « *Commune calme où il fait bon vivre* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, profession libérale de santé, plus de 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "accession, achat") ; « *Continuité du bien être* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, profession libérale de santé, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "famille, retraite") ; « *Beaucoup de charme* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, sans emploi, plus de 4200€, là depuis moins de 5 ans, propriétaire accédante, venue pour "accession, achat") ; « *Un coin sympathique où habiter* » (Homme, 50-64 ans, niveau I, médecin, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat") ; « *Très bonne, qualité de vie appréciée* » (Homme, 50-64 ans, niveau I, profession libérale, plus de 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "accession, achat") ; « *Belle commune sur le plan architectural. Déploie le maintien d'entretien espace verts* » (Femme, 50-64 ans, niveau II, cadre du privé, plus de 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") ; « *Commune agréable à vivre, à échelle humaine, à égale distance entre Caen et la mer* » (Homme, 50-64 ans, niveau I, chef d'entreprise, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "cadre de vie").

Dans ces extraits des questionnaires « sortie des urnes », on retrouve la figure de la « *commune résidentielle où il fait bon vivre* », figure régulièrement évoquée au cours de l'enquête par des interlocuteurs très différents. Mais si l'habitant rencontré dans le cadre d'un entretien salue les politiques municipales menées jusque-là, on ne peut pas en dire autant de celles qui tentent d'anticiper le développement futur de la commune :

« Justement vous disiez à l'instant y faut bien les loger tous ces gens là, vous voyez ça de quel œil tous ces changements et l'avenir de la commune ?  
- [silence] vous savez heu... pffff... moi je... je, je trouve ça un p'tit peu heu... surprenant le fait de dire tiens Mathieu il faudrait qu'il ait 2000 habitants, 2500 en 2020, 2392 habitants... qu'est-ce qu'on en sait ? Qu'est-ce qu'on en sait ? Bon, avoir une politique heu... quand même d'urbanisation et de logement active moi je... je le concède, mais je ne... je pense qu'il faut que ça se fasse ainsi, il faut que ça se passe heu... naturellement si je peux m'exprimer ainsi, à savoir les gens qui veulent venir habiter à Mathieu puissent y venir, puissent y trouver des terrains capables de pouvoir... comment dirais-je...  
- les accueillir ?  
- les accueillir enfin des terrains valables au point de vue prix et autre, et puis de pouvoir construire leur maison, mais je crois pas que... on veut tout mettre en équation, tout mettre en... moi ça me paraît... [...] alors vous voyez cet autoritarisme notamment dans le... dans l'histoire du logement me paraît... ne me paraît pas compatible quand même avec la liberté que doit avoir les uns et les autres... de choix mais, mais il faut que les communes aient quand même... la possibilité d'accueillir les... les gens qui veulent venir, je crois que c'est comme cela. Maintenant les loger à droite, les loger à gauche plus que... ça... moi j'suis pas non plus... vous savez on s'aperçoit des choses, moi c'qui m'a toujours surpris dans... en ville les gens ont toujours été logés dans des... regardez à la Guérinière, regardez dans des... ces immeubles immenses, ces tours où y'a j'sais pas combien de logements par étages, bon... mais les gens... on s'est dit tiens les gens vont quitter ces habitations là, la promiscuité fait qu'ils veulent aller à la campagne... mais vous les revoyez qui vont aller... au lieu d'se mettre en voisinage perpen... comment dirais-je... [silence]  
- vertical...  
- oui c'est ça vertical, y s'mettent [il fait un signe avec sa main pour indiquer l'idée d'aplat, d'horizontalité] et y... y se concentrent sur des... ils aiment bien la proximité, les gens n'aiment pas avoir... être tout seuls, ça ça m'a toujours... ça a été une remarque que je me suis faite depuis déjà longtemps, les gens aiment en fait vivre en proximité des uns et des autres, pas en promiscuité si vous voulez mais en proximité des uns et des autres, y

*aiment bien pouvoir dire bonjour à la voisine qu'est en face d'eux, c'est pas toujours le réflexe d'aucun... alors vous allez me dire y peuvent pas faire autrement, mais même si y peuvent faire autrement ils aiment se regrouper, alors faut le savoir ça... et... bon... y'a d'autres caractères de personnes qui préfèrent être totalement isolées... mais vous voyez c'est rare. [...] Mathieu va devenir, que vous le vouliez ou non, un... la BANLIEUE de Caen, une des banlieues de Caen ».*

Avec son système de valeurs structuré autour de l'idée de libéralisme sans entraves, ce sont en fait toutes les tentatives de planification du futur de Mathieu (qui évoquent pour lui l'approche « marxiste » qui lui fait tant horreur) que cet habitant critique, ce que montre bien son dénigrement quand il évoque avec un chiffre très précis « 2392 habitants... qu'est-ce qu'on en sait ? » la population probable de la commune dans un horizon prochain ou quand il raille la volonté supposée des élus de « tout mettre en équation ». Au fond, c'est « l'autoritarisme » des politiques du logement qui lui pose problème en tant qu'elles ne sont pas « compatibles » avec l'idée de « liberté » et de « choix » des individus, autrement dit c'est le principe même d'encadrement politique de l'urbanisation qu'il n'admet pas, même s'il s'en défend « bon, avoir une politique heu... quand même d'urbanisation et de logement active moi je... je le concède mais... ». Ses propos sur les grands ensembles de La Guérinière montrent d'ailleurs qu'il considère que le fait que les habitants des logements de ces opérations immobilières panifiées ne quittent pas leur logement est une excellente preuve de l'inefficacité de ces politiques. Anticipant une relance possible sur la captivité de ces habitants dans le parc public paupérisé, il note que ces habitants ont bien, en dernière instance, le choix de leur localisation résidentielle puisque ceux qui quittent ces quartiers vont vivre dans des lotissements qui sont la projection horizontale des grands ensembles... et qui sont surtout bien plus accessibles financièrement, ce qui ne lui vient pas à l'esprit : « alors vous allez me dire y peuvent pas faire autrement, mais même si y peuvent faire autrement ils aiment se regrouper, alors faut le savoir ça ». Le fait que certains, comme lui, préfèrent vivre dans des communes comme Mathieu serait donc lié essentiellement à d'autres « caractères de personnes ». Finalement, **c'est la perspective d'une urbanisation trop prononcée qui l'inquiète le plus**, à travers l'image de la « BANLIEUE » à laquelle elle renvoie. Et il n'est pas le seul de cet avis puisqu'en dépit de l'image globalement positive associée à la commune, de nombreux habitants de ce profil émettent des réserves importantes à propos des évolutions à venir de la commune, bien qu'ils soient 91% à s'y dire « très bien » :

*« Un certain dynamisme mais qui doit maîtriser son extension » (Femme, 65 ans et plus, niveau I, enseignante retraitée, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") ; « Perte du cachet, de l'aspect campagne mais plus vivant » (Femme, 35-49 ans, niveau I, profession libérale, 2300€ à 3200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "accession, achat") ; « Trop de constructions » (Femme, 50-64 ans, niveau I, infirmière, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "non réponse") ; « OK pour les travaux d'aménagement du centre mais doit rester un village » (Femme, 50-64 ans, niveau I, cadre juridique, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "famille, retraite") ; « Positif avec cependant le regret de voir l'aspect rural disparaître » (Homme, 50-64 ans, niveau I, professeur enseignement supérieur, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "cadre de vie") ; « Dynamique mais ne doit pas trop augmenter son extension » (Femme, 50-64 ans, niveau I, profession non déclarée, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie") ; « Bonne image excepté le nombre trop important de constructions qui risquent de faire perdre le caractère "rural" de notre commune » (Femme, 26-34 ans, niveau I, professeur enseignement supérieur, plus de 4200€, là depuis 5 à 15 ans,*

propriétaire, venue pour "accession, achat") ; « *Agréable mais trop de constructions nouvelles* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, prof, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat") ; « *J'aime le côté rural de la commune, pas trop les "immeubles"* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, puéricultrice, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "famille, retraite") ; « *Trop de pavillons nouveaux* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, en cours de création de société, 3200€ à 4200€, là depuis moins de 5 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") ; « *Elle perd sa qualité de village* » (Femme, 50-64 ans, niveau IV, au foyer, 1700€ à 2300€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") ; « *Village qui a beaucoup trop grandi* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, mari médecin donc au foyer, plus de 4200€, plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "accession, achat").

Comme on le verra ensuite (chapitre huit), les inquiétudes de ce profil d'habitants, qui pèse localement lourd à la fois d'un point de vue numérique (n=103) et d'un point de vue symbolique (du fait de leurs statuts sociaux dominants), joueront de tout leur poids au moment de **la définition des enjeux électoraux municipaux et de la construction des offres électorales**. Et leur profil pèse d'autant plus lourd que ces habitants peuvent trouver des alliés qui leur sont sociologiquement proches.

### ***Un profil connexe, les cadres plus proches du centre droit***

Figuré par l'ellipse bleu clair située juste en dessous de celle qui vient d'être décrite, le deuxième profil d'habitants compte 62 individus. Comme les précédents, **ces habitants penchent aussi vers la droite mais de manière beaucoup moins tranchée** puisque 40% se classent au « centre droit » mais aussi 30% au « centre gauche ». En 2002, 60% avaient choisi un candidat des droites et lors de l'élection présidentielle de 2007, 55% ont donné leur suffrage à François Bayrou et 25% au candidat de l'UMP. Les propos de cette habitante semblent bien correspondre à ce profil :

« Et vous, vous vous situez comment par rapport à ça ?  
- moi mon étiquette politique plutôt à droite, ouais centre droit...  
- par exemple en 2007 aux présidentielles justement vous vous souvenez quel candidat vous aviez choisi ?  
- aux présidentielles ?  
- oui  
- oui j'm'en souviens oui [rires]  
- et c'était lequel [rires partagés]  
- Sarkozy [rires]  
- d'accord... au 1<sup>er</sup> tour ?  
- ouais, ouais ouais, oui nan mais après c'est plus une question de personne, j'peux pas dire non plus que j'ai flaché sur le personnage mais... [rires] on prend le moins pire quoi [rires] [...] Pour notre génération bon droite-gauche [rires]  
- pour vous c'est un clivage qu'a plus vraiment de sens ?  
- ouais j'pense... enfin... nan... ouais nan ça a pas beaucoup de sens même pour les présidentielles hein, écoutez Ségolène Royal, écoutez Bayrou, écoutez... Sarko... au total bon...  
- vous pensez qu'entre ces trois là par exemple y avait pas beaucoup de différences en terme de programme ?  
- nan, nan c'est une question de personne quoi... après c'est mon analyse mais je pense que... à mon avis hein Ségolène Royal tenait pas la route [rires] enfin pour moi elle maîtrisait pas son truc quoi, enfin... ouais, Bayrou là c'est plus un problème de personne [rires]...  
- vous accrochiez pas...  
- ah non je l'aime pas, non ça vraiment je l'aime pas [rires] nan là c'est le personnage, je peux pas dire que... j'aime pas Sarko non plus hein mais pendant les élections il était bon quoi et il y'a des personnes dans son entourage que moi j'appréciais quoi...

- comme qui par exemple ?

- comme heu... Xavier Bertrand j'trouve que c'est un mec qu'est pas mal, Simone Veil j'trouve qu'elle est bien, cela dit elle est pas au gouvernement mais... bon y avait des gens intéressants qui le soutenaient quoi... le personnage de Sarko m'a toujours gonflée mais j'dois dire qu'il est très bon quoi... bon en ce moment ça va pas mais pendant les élections c'est un remarquable orateur, il maîtrise ses dossiers, 'fin moi j'avais plus l'impression d'avoir quelqu'un qui maîtrise ses dossiers ou son truc que Ségolène Royal qu'était un peu à la rue quoi... bon voilà c'est pour ça que j'ai voté pour lui mais j'peux pas dire que le personnage m'emballe [rires] ».

On voit bien que même si cette habitante a voté en faveur du candidat de l'UMP, le clivage gauche-droite ne semble pas pour autant constituer un repère significatif dans son esprit. Elle ne perçoit d'ailleurs pas de réelles différences dans les programmes des trois candidats arrivés en tête et si « *le personnage* » incarné par le candidat du Modem lui pose problème, c'est peut-être plus vers le centre droit que se situent ses idées, comme celles de cet autre habitant :

« Et vous par rapport à ça vous vous situez comment ?

- [rires] sur quel terrain ?

- sur le terrain par exemple politique

- politique heu... moi je serais... en étant normand je serais plutôt centriste...

- ouais... plutôt Bayrou par exemple ou...

- plutôt, bien que n'adhérant pas à tout et à certaines manières de faire... mais dans l'esprit oui...

- oui démocrate-chrétien quoi...

- voilà exactement [rires] démocrate-chrétien, humaniste...

- vous vous souvenez en 2007 ce que vous aviez choisi par exemple ?

- 2007 heu...

- lors de la présidentielle au 1<sup>er</sup> tour par exemple

- ah 1<sup>er</sup> tour Bayrou oui

- et au second vous aviez fait un choix entre les deux ?

- c'était difficile, c'était difficile et... voilà j'ai fait le choix plutôt à droite et bon je suis pas très satisfait...

- avec le recul vous pensez que la politique qu'est menée au niveau national c'est...

- [silence] ça se voudrait pragmatique mais en fait ça l'est pas trop quoi, c'est ça ce que j'aimais bien chez Bayrou c'est cet espèce d'humanisme du point de vue de la philosophie mais aussi des choses concrètes et visionnaires d'un certain point de vue... voilà... mais comme la France ne veut pas sortir de cet éternel débat droite-gauche... ».

Ces positionnements sont assez significatifs des habitants de ce profil avec lequel ces deux enquêtés ont des propriétés sociales en commun. Ils sont d'abord plus jeunes que ceux du profil précédent puisque si 40% ont entre 50 et 64 ans, 40% ont aussi entre 34 et 49 ans. Près des trois quarts d'entre eux sont détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur de niveau I ou II. Ils sont également bien insérés dans la stratification sociale dans la mesure où un gros tiers d'entre eux sont des cadres et professions intermédiaires du privé, 30% sont des cadres et professions intermédiaires du public, 25% étant des employés ou des ouvriers. Par rapport au profil précédent, **ces habitants sont donc situés légèrement en dessous des premiers dans les hiérarchies professionnelles**, tout en disposant tout de même de revenus confortables puisque 60% d'entre eux vivent au sein d'un ménage qui gagne plus de 3200 euros mensuels.

Près des deux tiers de ces habitants sont arrivés dans la commune depuis moins de 15 ans et le motif d'installation qui est le plus surreprésenté parmi eux renvoie « au travail ». Au sein de ce profil, les anciens locataires sont très nombreux (80%), ceux qui louent le logement qu'ils occupent actuellement constituant d'ailleurs toujours un cinquième du groupe. C'est peut-être ce qui explique que ces habitants, plus jeunes et

dont une partie importante a vécu en ville, aient dans l'ensemble (80%) une image positive de la ville voisine de Caen. La trajectoire résidentielle d'une des habitantes rencontrées est de ce point de vue assez exemplaire du profil auquel elle est rattachée :

- « Et vous vous êtes là depuis longtemps ?
- à Mathieu ?
- oui
- trois ans
- et vous êtes arrivée là...
- par hasard, enfin suite à la mutation professionnelle de mon mari mais Mathieu complètement par hasard, c'est l'endroit où il y avait une maison à louer [rires] donc ouais beaucoup de hasards...
- et vous avez cherché où ? Autour de Caen, plutôt dans le secteur au nord de Caen ou...
- ah je cherchais autour de Caen mais des maisons à louer y'a pas grand-chose, à louer c'est la grande misère... donc j'en ai visitée une à Caen qui était hors de prix, sinon y en avait deux à Mathieu et j'ai pris une des deux...
- en termes de prix c'était mieux ici ?
- c'est très cher [rires] mais c'était mieux ici qu'à Caen...
- combien est-ce que vous payez comme loyer ici si c'est pas indiscret
- ici je suis pas locataire, j'étais locataire juste en face mais c'était hors de prix hein, et c'était la moins chère que j'avais trouvée, elle était à... autour de 1100 euros j'crois... c'est cher hein... bon cela dit c'est vrai qu'y avait quoi... 160 m<sup>2</sup> mais c'est quand même cher hein... mais ouais j'm'attendais pas... la maison elle était immonde quoi l'intérieur...
- donc finalement vous avez acheté celle-ci ?
- oui en fait quand on est arrivés c'était un couple qui vendait sa maison et ça s'est fait assez vite... un bon hasard... mais cela dit c'est vrai qu'on est bien dans le village, on a été bien accueillis... ouais c'est la première fois qu'on habitait un village et j'trouve ça super accueillant, le fait d'avoir les enfants à l'école... ouais on a été très très bien accueillis...
- et quelle image vous en avez eu de cette commune là en arrivant ?
- moi ça m'amusait au début tout le monde me disait [elle prend une voix très bourgeoise] Mathieu ouaouhh... bon concrètement au jour le jour en allant à l'école j'me suis dit oui mais... y'a un peu d'tout quoi... cela dit... oui c'est vrai qu'il y a quand même du fric ouais [rires] bon mais cela dit c'est un village très accueillant et nous a été d'abord très bien accueillis à l'école où c'est vrai qu'on s'intègre rapidement avec les enfants et les gens qui sont très sympas accueillants, et par la paroisse nous... enfin on va à la messe donc par la paroisse et là c'est vrai que c'était pareil, avec l'avantage que ça ouvre à plusieurs générations... et toutes générations confondues c'était un accueil vraiment sympa, assez familial quoi...
- vu de l'extérieur vous disiez Mathieu ouaouhh...
- nan alors mais moi quand j'ai visité le village, en fait moi j'avais flaché sur Douvres [Douvres-la-Déliorande, le chef lieu de canton situé quelques kilomètres au nord], je voulais habiter à Douvres [rires], j'avais pas du tout flaché sur Mathieu j'trouvais pas ça... oui j'étais même étonnée que tout le monde me dise... mais en fait ici y'a des grands murs, j'connaissais pas ça moi... les gens ils sont cachés derrière des grands murs donc on voit pas les maisons... et c'est vrai que ça saute pas aux yeux quoi... ou j'y faisais p'tet pas attention non plus hein, c'est vrai que moi j'ai jamais grandi dans des villages, j'ai toujours été en ville... donc j'arrive avec une vision complètement extérieure... et c'est vrai que c'est pas du tout pareil, ici les belles maisons elles sont cachées derrière des grands murs, bon pourquoi pas [rires]... [...]
- c'est lié à quoi à votre avis cette image là de la commune [l'image d'une commune très prisée] ?
- je sais pas... moi j'avoue que ça m'échappe mais quand j'dis ça y m'regardent... alors j'passe peut être pour une extra-terrestre pac'que je suis pas d'ici et qu'en effet ici... mais Mathieu moi j'ai l'impression que c'est le mythe quoi... moi ça m'a pas fait rêver quand je suis arrivée ici, j'avais plus flaché sur Douvres où j'me disais c'est très pratique, c'est un p'tit village d'une taille raisonnable et y'a pas mal de choses quoi, bon on n'a pas trouvé à Douvres on n'a pas trouvé à Douvres hein, et finalement Mathieu c'est vrai que j'y suis bien hein, j'suis contente mais vous m'auriez mis à Biéville, à Cambes, à Saint-Contest [trois commune voisines de Mathieu qui appartiennent au même profil socioélectoral dans la typologie du chapitre quatre] bon j'aurais p'tet été aussi heureuse quoi...
- donc plutôt quand même le secteur nord de Caen...
- non mais j'vous dit ça pac'que je connais pas le sud de Caen [rires] [...] nan mais j'me trouve bien à la campagne...
- pour vous c'est la campagne ici ?

- heu... oui j'appelle ça la campagne pac'que j'prends mon vélo et je suis directement dans les champs... et là j'peux laisser mes enfants jouer dans l'impasse sans me dire merde qu'est-ce qui va arriver quoi...  
- c'est important ça pour vous le fait d'être dans un coin à la campagne pour les enfants...  
- ah ouais, ouais avant moi j'ai toujours été en appartement avec les enfants, oui ça y'a pas photo quoi... et puis moi je laisse la porte de la maison ouverte comme ça... j'avais pas me prendre la tête à me dire que quelqu'un va rentrer chez moi [rires]  
- oui ça a l'air tranquille ici...  
- ah oui nan j'me fais pas... enfin y'a des gens qui sont plus inquiets que moi hein [rires]  
- vous pensez qu'il y a des gens inquiets ici... par rapport aux trucs de cambriolages ou...  
- ah ouais, ouais ouais, oui quand je dis que je laisse ma porte de garage ouverte toute la journée et la porte de la maison aussi y'en a qui comprennent pas hein... les gens sont plutôt gentils... [rires] ».

Du fait de sa trajectoire résidentielle, cette habitante récente semble prendre une certaine distance avec l'image qui est associée à la commune dans les représentations localement dominantes tout en notant que « *c'est vrai qu'il y a quand même du fric* », commune qui n'était d'ailleurs pas son premier choix résidentiel puisqu'elle avait au départ « *flaché sur Douvres* ». Dotée de moyens financiers importants, elle est heureuse dans ce secteur résidentiel situé au nord de Caen qui s'assimile pour elle « *à la campagne* » où elle peut voir grandir ses enfants en toute sécurité, une question qui ne semble pas la préoccuper plus que cela, en tout cas par rapport à d'autres habitants « *y'a des gens qui sont plus inquiets que moi hein* ». Elle s'est d'ailleurs bien intégrée à Mathieu – ce qui semble plus largement valable pour ce profil d'habitants dont 20% disent participer à la vie de la commune – et souligne **la fonction intégratrice de deux institutions que sont l'école et la paroisse**, qui lui permettent de rencontrer des habitants d'horizons variés. Cet autre habitant, actif dans la paroisse, revient également sur cet aspect à ses yeux très positif :

« Quelle image vous avez eu de la commune en arrivant ici ?  
- Alors venant d'une ville, j'ai eu l'impression d'un grand calme, extérieur en tout cas, mais par contre une... peut être un peu plus de chaleur humaine [...]  
- et il y a encore des messes par exemple ici à Mathieu ?  
- oui, enfin pas récemment parce que là l'église était en travaux, mais sinon bien sûr c'est une église qui sert régulièrement. [...] Ce que j'ai vu évoluer moi dans cette population, c'est davantage de jeunes et de jeunes familles, des gens qui se sont installés depuis quelques années et qui sont venus à cause du travail et qui se sont installés comme jeunes familles avec de jeunes enfants et ces familles s'agrandissent... donc ça fait aussi un souffle nouveau dans la paroisse, un autre état d'esprit avec plus de jeunesse, plus de convivialité enfin c'est plus sympa.  
- vous avez l'impression que ces jeunes ménages ils participent aussi à la vie de la commune par exemple ?  
- heu... probablement et par la force des choses car comme il y a des enfants à l'école, enfin ceux qui sont dans le primaire, eux par contre connaissent davantage de choses sur la vie de la commune parce qu'il y a l'école, les associations de parents d'élèves et autres... ils sont plus immergés dans la vie de la commune...  
- et au niveau de la vie paroissiale vous avez l'impression qu'il y a un renouvellement aussi ?  
- oui parce qu'ils s'engagent aussi sur la vie de la paroisse, ça c'est intéressant...  
- ils développent des projets ou...  
- oui il y a certains parents qui participent à la préparation des baptêmes, d'autres par le fait qu'il y a des enfants et qu'ils se connaissent entre eux... ils s'occupent aussi des enfants pour la catéchèse, pour l'encadrement des enfants dans différentes célébrations... oui et puis ça change aussi un village et une assemblée quand on a une assemblée de personnes plus âgées et une assemblée de personnes comme ici où il y a de tous les âges et particulièrement des familles avec de jeunes enfants, le visage de l'assemblée est quand même plus réjouissant ».

Si l'on observe les représentations que les habitants de ce profil entretiennent à l'égard de la commune, on s'aperçoit que **leur avis est partagé à peu près dans les**

**mêmes proportions que chez l'ensemble des Mathieusains.** Certains soulignent ainsi la qualité de vie de la commune et les récents aménagements qui la confortent **(a)**, d'autres et notamment les parents dont les enfants sont jeunes trouvent que les choses évoluent bien mais qu'il faudrait faire plus en matière de service **(b)**, d'autres enfin critiquent les options de développement prises pour la commune et notamment son urbanisation **(c)** :

**(a)** « *Très positive, excellente qualité de vie* » (Femme, 35-49 ans, niveau II, assistante maternelle, plus de 4200€, électrice de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "famille, retraite"); « *Positif, calme, serein, vivant* » (Femme, 35-49 ans, niveau II, cadre dans l'Éducation Nationale, revenus non déclarés, électeur de N. Sarkozy, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat"); « *Bonne image, renouvellement de population, nouveaux projets (cœur de bourg)* » (Femme, 26-34 ans, niveau I, cadre du privé, 1700€ à 2300€ , électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, logée gratuitement, motif d'installation non déclaré); « *Image positive, changements positifs (cœur de bourg)* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, cadre, plus de 4200€, électrice de N. Sarkozy, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "travail"); « *Village agréable à vivre* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, enseignant chercheur, 3200€ à 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "accession, achat"); « *Belle évolution tout en gardant une qualité de vie de la campagne entre ville et mer* » (Homme, 50-64 ans, niveau IV, cadre du privé, 3200€ à 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat"); « *Toujours un petit village calme* » (Femme, 50-64 ans, niveau II, enseignante dans le privé, 2300€ à 3200€, électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie").

**(b)** « *Commune dynamique en termes de logements (urbanisme) mais manque d'infrastructure sportive* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, cadre de banque, 3200€ à 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "cadre de vie"); « *Pas de bus de ville : difficile pour les ados pas d'activités* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, professeur, 3200€ à 4200€, électrice de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") « *Agréable, un peu dortoir* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, enseignante, 2300€ à 3200€, vote non déclaré, là depuis moins de 5 ans, locataire, venue pour le "travail"); « *Commune un peu statique* » (Homme, 26-34 ans, niveau I, cadre du privé, plus de 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis moins de 5 ans, locataire, venu pour "travail"); « *Commune agréable, peu dynamique* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, ingénieur, plus de 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis moins de 5 ans, propriétaire accédant, venu pour "travail"); « *Commune à la fois rurale et pavillonnaire. Après les investissements Cœur de bourg et écoles, améliorer les infrastructures (enfouissement des réseaux) à l'est et au nord de Mathieu* » (Homme, 65 ans et plus, niveau I, cadre du public, 3200€ à 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venu pour "accessibilité").

**(c)** « *Le phénomène de banlieue de Caen s'accroît trop* » (Femme, 65 ans et plus, niveau I, profession libérale de santé, 3200€ à 4200€, électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "accession, achat"); « *Cité dortoir, banlieue, peu de changement et c'est bien* » (Homme, 50-64 ans, niveau II, profession intermédiaire du public, 3200€ à 4200€, vote non déclaré, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, motif d'installation non déclaré); « *Un bourg authentique qui a grandi trop vite, perte de son image* » (Homme, 50-64 ans, niveau II, commercial, plus de 4200€, électeur de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "cadre de vie"); « *De moins en moins un village convivial* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, profession non déclarée, 1700€ à 2300€ , électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, motif d'installation non déclaré).

Les attentes de ce groupe en matière de politiques de développement de la commune semblent donc moins homogènes que celles formulées par les habitants du premier, ce qui aura une certaine importance au moment du scrutin municipal à l'occasion duquel on peut faire l'hypothèse que les suffrages des habitants de ce type se concentreront moins sur une seule liste (chapitre huit). Les habitants du profil suivant,

s'ils partagent certaines propriétés sociales avec les Mathieusains qui viennent d'être décrits, sont cependant caractérisés par des dispositions politiques et des choix électoraux bien différents.

## 2.2. Deux groupes face-à-face (2). À gauche, un front entre le groupe cadres-professions intermédiaires du public et les tranches inférieures des couches moyennes ?

Dans la partie sud et sud ouest de la carte factorielle (figure 7.7), se trouvent deux ellipses qui regroupent des types d'habitants assez différents de ceux rencontrés jusque-là. Il s'agit d'un côté des « cadres et professions intermédiaires du public qui votent socialiste » et des « Mathieusains les plus populaires solidement ancrés à gauche ».

### *Les cadres et professions intermédiaires du public qui votent socialiste*

Ce profil, représenté au sein de l'ellipse rose assez compacte, rassemble 46 habitants qui n'en ont pas moins quelques points communs avec ceux dont on vient d'explorer les caractéristiques sociales et politiques. Ce sont en effet **des membres des classes moyennes supérieures mais au sein desquelles dominant les cadres et professions intermédiaires du public (40%) et notamment les enseignants**, auxquels il faut ajouter 20% de cadres du privé. Un peu plus de la moitié d'entre eux appartient à la tranche d'âge des 35-49 ans. Sans surprise, ils sont donc très bien dotés en capital culturel (70% sont titulaires d'un diplôme universitaire de niveau I) et plutôt bien en capital économique (40% appartiennent à un ménage qui gagne entre 3200 et 4200 euros mensuels et dans l'ensemble les trois quarts disposent de plus de 3200 euros par mois). Les trois quarts d'entre eux ont pourtant un patrimoine faible et 75% se disent par ailleurs non croyants, ce qui constitue deux indices majeurs sur leur profil politique (chapitre cinq), et pour cause : **70% se déclarent « de gauche » et 25% « de centre gauche »**. Lors de l'enquête sortie des urnes de 2007, 76% d'entre eux ont choisi de voter pour Ségolène Royal dès le 1<sup>er</sup> tour, la moitié se décidant par conviction et un quart pensant faire un « vote utile ». Cinq ans auparavant, 60% de ces habitants avaient déjà donné leur suffrage au candidat socialiste tandis que 20% choisissaient un candidat situé plus à gauche que Lionel Jospin. Un peu moins de la moitié (43%) de ces Mathieusains disent s'intéresser « beaucoup » à la politique, comme en témoigne le propos de cet homme qui correspond à plusieurs traits du profil-type :

- « Et vous par rapport à ça vous vous situez comment ?
- personnellement, de gauche, de gauche heu... de gauche... d'une gauche qui sait pas où elle est heu..., d'une gauche insatisfaite de ce que propose le parti socialiste, d'une gauche qui refuse heu... qui a fait aussi son deuil de l'utopie communiste, d'une gauche qui vote à gauche par dépit plus que par conviction. [silence]
- en 2007 par exemple vous avez...
- 2007 c'est simple j'ai voté pour Ségolène Royal mais sans conviction aucune
- au 1<sup>er</sup> tour ?
- non au 1<sup>er</sup> tour j'ai voté heu... communiste

- et en 2002 vous vous souvenez de ce que vous aviez fait ?
- en 2002, 2002 je n'sais plus qui étaient les... heu...
- y avait Jospin, y a...
- oui j'ai voté Jospin et j'ai voté Chirac attendez je vais être franc je suis plus sûr...
- y avait Robert Hue, y avait Mamère, y avait Taubira...
- ah non non je n'ai pas voté Robert Hue...
- y avait Chevènement...
- nan nan nan
- y avait Besancenot et Laguiller...
- Besancenot et Laguiller non, non non c'est... par mon origine précisément enfin... avoir la dénomination trotskiste me paraît quelque chose de totalement absurde et dépassé, anachronique heu... le communisme de Robert Hue était un communisme sans moelle, sans... qui hésitait entre le... la... entre une rénovation et puis encore un enracinement dans le soviétisme, Marie-George Buffet me paraît être une femme sincère heu... bon, j'ai voté mais là encore je ne peux pas dire avec une foi énorme en elle m'enfin c'est ce qui me semblait le mieux et au second tour j'ai voté pour Ségolène Royal. Et pour revenir à l'élection précédente je crois que j'ai voté Jospin au premier tour et Chirac évidemment au second tour.
- et vous disiez que vous étiez insatisfait de ce que propose le parti socialiste, vous auriez espéré quoi comme projet ?
- j'aurais espéré un projet... [silence] plus enthousiasment, j'aurais espéré moins d'atermoiements dans l'exposé des programmes, c'était pas tant quand il a été question des 35h je revendique je n'revendique pas les 35h, j'aurais espéré un programme plus marqué socialement, véritablement qui n'hésite pas entre la social-démocratie et la gauche mais véritablement de gauche en fait, c'est-à-dire véritablement un programme social [...] mais en même temps une gauche qui, pour revenir aux problèmes que je connais le mieux de l'éducation, qui ne se refuse pas certains mots tels que mérite et sélection, qui ont été véritablement kidnappés par la droite ».

Si cet habitant a opté pour la candidate socialiste au second tour sans conviction, il a donc d'abord choisi M.-G. Buffet au premier tour parce qu'elle incarne un communisme différent de celui de Robert Hue, ce qui correspond à l'idée qu'il évoque juste avant pour définir son positionnement politique de manière assez précise, autour d'une gauche qui « a fait son deuil de l'utopie communiste ». Pour autant, la fin de l'extrait montre qu'en tant qu'enseignant, il ne voit pas pourquoi des thèmes tels que ceux du « mérite et [de la] sélection » seraient confisqués par le discours de la droite, de sorte que parallèlement à son attachement fort à la question sociale, il semble mettre en avant l'importance d'un élitisme républicain au sein du système scolaire, légitimant l'existence d'une « noblesse d'état ». De ce système de valeurs découle la façon dont il élève ses enfants avec son épouse, du moins ce qui en transparaît au cours de notre entretien au cours duquel la question des enfants revient régulièrement, notamment parce que les contacts qu'il a via ses enfants et l'école de la commune sont ses principaux canaux d'informations sur la situation locale :

- « Et vous vous sentez comment ici avec votre famille, vous vous sentez intégrés ou bien...
- intégré je n'le dirais pas, je n'dirais pas que nous sommes intégrés, ici chacun vit un peu pour lui-même hein, sans se préoccuper trop de ce qui se passe autour... heu... les enfants commencent à avoir un tissu avec leurs autres amis avec lesquels ils ont fait connaissance à l'école, en particulier l'ainé, nous avons une voisine âgée qui est notre véritable voisine, l'unique personne avec laquelle nous correspondons ou nous avons des relations de voisinage assez approfondies, pour le reste non, nous avons une vie isolée sans liens avec les autres personnes, sans tissu social, mais ça tient heu... nous sommes autant responsables... je dirais que nous sommes responsables si nous n'avons pas tissé d'autres liens, il y a des possibilités à travers l'école ou à travers des activités organisées par la mairie, des promenades, etc.
- oui vous n'avez pas spécialement cherché à aller voir des gens, vous êtes bien...
- heu nous n'avons pas spécialement cherché à aller voir des gens c'est vrai, c'est vrai. Ça tient aussi à notre caractère, ça tient aussi à notre façon de vivre, ça tient aussi à notre passé bon on est une famille composée de différentes influences culturelles du fait de nos origines, on parle plusieurs langues à la maison hein, on est un

*peu une communauté dans une communauté hein, bon c'est vrai que ça peut paraître bizarre pour l'extérieur mais bon on a toujours fonctionné comme ça... [silence]*

*- oui vous êtes bien ici quoi...*

*- oui on est bien ici et personne ne pose de questions non plus, on est comme ça, on est comme ça et ceci étant c'est très agréable de ne pas avoir d'intrusion dans notre intimité. [...] Ici on est dans un îlot, je veux dire nous avons... nous sommes dans un îlot à plusieurs titres, bon nous n'avons pas la télévision, avec mon épouse et les garçons nous lisons deux à trois journaux par jour et donc nous avons connaissance de ce qui se passe à l'extérieur par les journaux et la radio. L'extérieur je dirais n'arrive pas jusqu'ici.*

*- oui...*

*- nous descendons à Caen, nous allons à Caen, c'est pas une aventure mais je veux dire c'est un autre m... c'est déjà un autre monde, c'est déjà un autre monde. Nous allons à Caen comme nous pouvons aller à Berlin comme nous pouvons aller autre part, nous... nous franchissons une certaine limite qui n'est pas... qui est fictive qui n'est pas marquée mais ici nous... Mathieu est un îlot, véritablement un îlot loin des... des grands problèmes qui parcourent la société française... enfin y'a très peu de gens qui se préoccupent du prix du paquet de pâtes ici<sup>256</sup>, alors que c'est un problème qui est très important actuellement comme on peut le voir dans les journaux, y'a très peu de gens qui se préoccupent je dirais également des filières pour leurs enfants, à moins de... j'veux dire à moins de choisir la filière d'excellence, mais les filières les plus basses, les moins cotées ça ne les concerne pas voilà. Nous sommes dans un îlot protégé loin des turbulences du monde. [...] Nos enfants sont presque trilingues, presque trilingues voilà... c'est aussi... c'est une donnée qui paraît anecdotique mais qui est liée à la vie à Mathieu, c'est que les gens qui sont ici... se donnent les moyens soit financiers soit intellectuels de faire perdurer leur statut social à travers leurs enfants... Les gens ici connaissent les voies pour que... leurs enfants arrivent à avoir ce qui leur permet ensuite de continuer à avoir une certaine qualité de vie... tout en sachant que nous insistons beaucoup mon épouse et moi sur le... à travers la lecture de journaux, à travers l'écoute de radios multiples, sur le fait et la nécessité de ne pas être indifférent à la situation dans le monde, à la souffrance [...]. Nous restons toujours éveillés, je dirais plus éveillés sur ce qui se passe à l'extérieur de Mathieu qu'à Mathieu même... ici il n'y a rien de bien particulier à observer, pour moi hein, pour moi ».*

Cet extrait souligne combien **la maison constitue un cocon protecteur de la famille et au sein duquel les enfants sont élevés**, ce que soulignent très clairement plusieurs expressions qu'il emploie : « *ici chacun vit un peu pour lui-même hein, sans se préoccuper trop de ce qui se passe autour* », « *on est un peu une communauté dans une communauté* », « *c'est très agréable de pas avoir d'intrusion dans notre intimité* ». C'est la figure domestique du dedans et de l'intérieur sécurisants qui est construite en opposition avec celle du dehors, de l'extérieur et de ses dangers : « *Mathieu est un îlot, véritablement un îlot loin des... des grands problèmes qui parcourent la société française* », « *nous sommes dans un îlot protégé loin des turbulences du monde* », « *l'extérieur je dirais n'arrive pas jusqu'ici* ». Comme l'avaient montré les travaux de l'équipe de Lefèbvre sur les pavillonnaires, parcourir le chemin qui sépare le dedans du dehors amène donc nécessairement à passer des seuils : « *nous franchissons une certaine limite* », et son discours semble montrer que le niveau scalaire auquel se déploie la mobilité compte moins que le principe de franchir le seuil du foyer protecteur : « *nous allons à Caen comme nous pouvons aller à Saint-Petersbourg, comme nous pouvons aller autre part...* ». Au-delà de cet homme qui échange avec une personne de son environnement local « nous avons une voisine âgée qui est notre véritable voisine », les relations de voisinage entretenues par les habitants de ce type sont plutôt « *discrètes ou courtoises* » dans un tiers des cas.

---

<sup>256</sup> Voir, à l'inverse, l'extrait d'entretien avec une habitante d'Anctoville qui évoque ses difficultés lorsqu'elle fait ses courses.

Finalement, cet homme s'intéresse plus à ce qui se passe à l'échelle mondiale dont il suit les nouvelles à travers la presse qu'à l'actualité de la commune. Il semble accorder une grande importance à ce que ses enfants soient également sensibilisés aux problèmes du monde, comme en témoigne le fait que ces derniers lisent quotidiennement plusieurs journaux par jour « *nous restons toujours éveillés* », ce qui est assez rare chez des enfants d'une dizaine d'années qui sont par ailleurs déjà trilingues... Au-delà des vertus citoyennes d'une telle attention à l'éducation des enfants qui s'inscrit bien dans son système de valeurs de gauche, on ne peut exclure le fait qu'il assure aussi par là les conditions de la reproduction de sa propre position sociale, un processus qu'il décrit d'ailleurs de manière très sociologique comme une spécificité des habitants de Mathieu : « *les gens qui sont ici... se donnent les moyens soit financiers soit intellectuels de faire perdurer leur statut social à travers leurs enfants* ». Or cet habitant appartient plutôt à la deuxième catégorie, c'est-à-dire celle qui dispose plus de moyens « *intellectuels* » que financiers, et le fait qu'à « *on parle plusieurs langues à la maison* » offre déjà de sérieux atouts à ses enfants dans la compétition scolaire :

« *Il n'y a absolument pas de mixité sociale et je dirais, je dirais sans exagérer qu'en étant tous les deux enseignants avec mon épouse, que nous appartenons plutôt à l'échelle inférieure. Bon il est très courant que les enfants partent pendant les vacances à la Guadeloupe, au ski pendant 15 jours etc., ce que nous évidemment nous ne pouvons pas nous permettre... donc on est très loin de la mixité sociale...*

- oui... et les parents de ces enfants c'est quoi leurs professions ?

- alors il y a beaucoup de personnes qui travaillent dans... dans le... il y a beaucoup de personnes qui travaillent dans le domaine médical et paramédical, pharmacie, vente de médicaments, il y a également des entrepreneurs, et il y a également des avocats, des professions libérales, beaucoup de professions libérales, des artisans mais des artisans qui dirigent des entreprises qui sont déjà importantes, voilà ».

Comme il l'exprime bien, le statut social de son ménage, qui le placerait dans bien des communes en haut des stratifications sociales locales, n'est pas si favorisé que cela pour Mathieu : « *parmi les enfants qui composent les classes où sont mes enfants il n'y a pas de mixité sociale. [...] Je dirais sans exagérer qu'en étant tous les deux enseignants avec mon épouse, que nous appartenons plutôt à l'échelle inférieure* ». La propension des Mathieusains à former des « héritiers » selon l'expression de Bourdieu, reste toutefois d'autant plus grande que les enseignants sont fortement surreprésentés dans la commune : « *les gens ici connaissent les voies pour que...* ». Contrairement à une partie de son propos qui révèle que pour lui : « *ici il n'y a rien de bien particulier à observer* », l'expérience importante de la mobilité internationale dont dispose cet homme lui permet de décrire la commune de manière assez fine grâce à un parallèle intéressant :

« *En fait pour avoir été aux États-Unis, la commune se développe selon les standards qui se rapprochent de la classe moyenne supérieure américaine, voilà. On est... si je pouvais faire une comparaison Mathieu serait passé d'un village paysan à un village pavillonnaire de classe supérieure... moyenne supérieure à l'américaine avec des maisons avec double garage parce que les gens ont deux voitures, piscine, jardin qui n'est pas fait par eux mais par des personnes extérieures qui viennent entretenir etc. [voir 7.6.4 et 7.6.5]. Alors l'avis des personnes ici sur les évolutions je n'en ai pas, mais je ne pense pas que les personnes qui habitent ici souhaitent que... [rires] des logements sociaux soient construits de manière importante. Je sais que dans la lettre de la mairie, le maire aurait souhaité ou souhaiterait que les 20% enfin qu'on arrive aux 20%, je sais pas s'ils y sont, il y a quelques logements sociaux à l'intérieur même du bourg et quelques logements sociaux à l'extérieur du bourg mais ce sont des logements sociaux qui n'ont pas l'image d'HLM telle qu'on peut l'avoir dans les banlieues parisiennes hein ça n'a rien de comparable premièrement. Et deuxièmement je n'y pense pas que la population de Mathieu désire que se développe ce genre de population. [...] Apparemment la volonté du maire était*

*d'augmenter le nombre de logements sociaux et d'arriver à une mixité plus grande de la population et de ne pas faire de Mathieu justement une zone pavillonnaire et une zone pavillonnaire dortoir où les gens ne font que dormir mais un lieu qui soit plus un lieu de vie, bon. Pour l'instant c'est pas le cas. Je ne sens pas enfin dans... dans les familles... parmi les enfants qui composent les classes où sont mes enfants il n'y a pas de mixité sociale ».*

Et c'est vrai que l'impression ressentie par l'automobiliste qui circule dans certaines impasses de lotissements récents (7.6.4) renvoie à celle d'une plongée dans les quartiers suburbains des « banlieues » américaines, par ailleurs très présentes sur les écrans de télévision français à travers des séries telles que *Desperate housewives* ou *Weeds* (Bossé, Devisme, Dumont, 2007, 2a)<sup>257</sup>. Cet habitant, arrivé « *par hasard* » dans la commune où il n'aurait jamais pu acheter sa maison si la vente ne s'était pas conclue rapidement et donc sans trop de négociations sur le prix<sup>258</sup>, semble être perturbé par la volonté des autres habitants, ou plutôt ce qu'il en perçoit à travers les positions supposées des autres parents d'élèves, de préserver l'entre-soi de la commune : « *je ne pense pas que les personnes qui habitent ici souhaitent que... [rires] des logements sociaux soient construits de manière importante* », « *je n'y pense pas que la population de Mathieu désire que se développe ce genre de population* ». C'est d'ailleurs loin d'être le seul de cet avis puisque **30% des habitants de ce profil ont une image négative de la commune, et c'est en partie à cause de sa forte homogénéité sociale** ou parce qu'il ne s'y passe jamais rien :

« *Chacun vit pour soi, très bourgeois* » (Femme, 50-64 ans, niveau III, secrétaire, 1700€ à 2300€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie"); « *Bourgeoise et peu vivante en associations* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, enseignant, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans,

<sup>257</sup> Moins connue que la première, le générique de cette seconde série singe l'uniformité des quartiers suburbains américains en présentant, aux premières heures de la journée, l'uniformité des pratiques des habitants de ces quartiers : mêmes pavillons de luxe, mêmes joggeuses, mêmes cadres dynamiques qui sortent en costume pour aller travailler, mêmes portes de garage qui s'ouvrent, mêmes véhicules 4X4 ou SUV qui en sortent exactement au même moment puisque tous les habitants ont le même type de travail, etc. Au-delà de ce générique, l'histoire sur laquelle est fondée la série est riche d'enseignements sur la peur du déclassement qui hante cette classe moyenne supérieure américaine. Humoristique, la série décrit ainsi la vie d'une femme qui se retrouve seule après le décès de son mari et qui décide, pour maintenir son train de vie et notamment garder son imposant pavillon, de se lancer dans un trafic de *marijuana* dans son lotissement...

<sup>258</sup> « Ça fait longtemps que vous êtes arrivés ici on en parlait tout de suite...

- depuis 2000, nous sommes restés six mois dans un appartement à Caen et puis nous avons vu une annonce et puis l'achat s'est fait en à peine un mois voilà...

- et vous me disiez tout de suite vous avez pu arriver ici pac'que...

- nous avons pu arriver ici parce que la vente devait se faire rapidement, les gens n'étaient pas trop exigeants sur le prix, c'est une des maisons les plus petites dans Mathieu, elle a une surface au sol assez réduite avec un étage qui fait environ 80m<sup>2</sup> donc sur deux étages elle fait 160m<sup>2</sup>, mais c'est une des maisons les plus petites de Mathieu dans des pavillons qui ont été construits dans les années soixante. On a eu l'occasion d'acheter cette maison alors à l'époque je peux parler en francs, c'est une maison qui coûtait 850 000 francs, disons un million de francs avec le notaire, donc c'était une somme qui était lourde à l'époque pour nous puisque nous n'avions pas de... de somme importante de côté, mais [rires] le crédit sur 25 ans nous a permis d'acquérir cette maison.

- et pourquoi avoir choisi cette commune ?

- alors c'est purement un hasard... puisque vous voulez des détails concrets [rires] c'était l'anniversaire de mon épouse, je suis allé chercher un gâteau, dans la vitrine d'une agence j'ai vu la photo de la véranda où nous nous trouvons actuellement, vous voyez qui est plaisante, et j'ai dit à mon épouse il y a une maison qui se vend sur Mathieu. Alors je n'savais pas où se trouvait Mathieu car nous venions d'arriver dans la région de Caen depuis six mois et je ne savais pas où c'était, mon épouse avait une vision plus précise. Personnellement ça m'était égal de vivre en appartement ou en maison, ma femme est d'origine plus campagnarde, elle avait une préférence pour une maison pour les enfants et pour elle-même et le week-end nous sommes allés voir où se trouvait Mathieu, on n'a pas vu la maison mais on a pris rendez-vous à l'agence, on est venu voir la maison le lundi suivant et on a décidé de l'acheter, voilà ça s'est fait comme ça, très rapidement ».

propriétaire, venue pour "accession, achat"); « *Village bourgeois soucieux de son cadre de vie* » (Homme, 35-49 ans, niveau II, cadre du privé, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "accessibilité"); « *Image assez positive mais problème de mixité sociale* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, psychologue, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie"); « *Tranquille et agréable à vivre, mais pas assez de mixité sociale (trop "bourgeoise")* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, médecin, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "famille, retraite"); « *Calme, sans histoires, très argenté* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, cadre de santé, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie"); « *"High standing", peu de mixité* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, au foyer, plus de 4200€, là depuis moins de 5 ans, locataire, venue pour "travail"); « *Un peu cité dortoir, peu d'échange et de communication entre les habitants* » (Femme, 65 ans et plus, niveau I, enseignante, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie"); « *Cité dortoir* » (Homme, 65 ans et plus, niveau I, retraité de l'enseignement supérieur, plus de 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "travail"); « *Bourg un peu froid sans animation, bourg dortoir* » (Femme, 35-49 ans, niveau IV, attachée de direction, 3200€ à 4200€, là depuis 5 à 15 ans, locataire, venue pour "accession, achat"); « *Manque d'investissement pour les jeunes et le sport* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, enseignante, 3200€ à 4200€, électrice de F. Bayrou, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie").

Dans ce profil d'habitants, 60% sont arrivés depuis 5 à 15 ans, plus de la moitié sont des accédants à la propriété et ils étaient auparavant locataires dans les deux tiers des cas. La plupart d'entre eux sont venus pour « *accéder à la propriété* » ou pour « *acheter une maison* » (20%) mais surtout pour le « *cadre de vie* » de la commune. Il n'est donc pas étonnant que bien que de gauche, on retrouve parmi certains habitants de ce profil comme chez les autres, la volonté de voir l'urbanisation de la commune limitée, même s'ils semblent moins nombreux à l'exprimer :

« *Trop de constructions : rurbanisation, cœur de bourg moche* » (Homme, 18-25 ans, niveau I, profession non déclarée, moins de 1700 €, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "cadre de vie"); « *Une bonne image mais attention à ne pas trop urbaniser* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, enseignante, 3200€ à 4200€, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "accessibilité"); « *Plutôt bonne mais désolée de voir de nouvelles constructions* » (Femme, 50-64 ans, niveau I, au foyer, 3200€ à 4200€, là depuis moins de 5 ans, propriétaire accédante, venue pour "travail"); « *Tend à devenir un faubourg de Caen* » (Homme, 65 ans et plus, niveau I, assistant de faculté retraité, revenus non déclarés, là depuis plus de 15 ans propriétaire, venu pour "cadre de vie"); « *Plutôt bonne, souhaiterais cependant qu'il y ait une maîtrise de la croissance des résidences* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, enseignant, plus de 4200€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "accession, achat"); « *Maintien d'un village à dimension humaine* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, médecin, plus de 4200€, plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "accession, achat"); « *Très bonne, nécessité de maintenir l'école, diversifier l'habitat tout en restant un village* » (Femme, 35-49 ans, niveau I, attaché territorial, 1700€ à 2300€, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédante, venue pour "cadre de vie").

Ces représentations qui ont trait aux évolutions de la commune montrent que certaines attentes en matière de développement de la commune sont transversales à bien des mondes sociaux (et politiques), même si les habitants de ce dernier profil sont tout de même ceux qui semblent les plus gênés par l'absence de mixité sociale, ou plutôt d'un minimum de mixité tant ils pensent aussi à l'avenir de leur progéniture. Qu'en est-il chez les habitants de la commune les plus à gauche ?

### ***Les Mathieusains les plus populaires solidement ancrés à gauche***

Trente neuf habitants de la commune, rassemblés au sein de l'ellipse rouge (figure 7.9), composent ce quatrième profil-type. Cette position dans le plan factoriel traduit

que ces habitants sont à la fois plus ancrés à gauche que les précédents mais aussi qu'ils appartiennent plus fréquemment aux mondes populaires. Si 70% d'entre eux se définissent comme « de gauche », la moitié a voté pour Ségolène Royal en 2007 et 20% pour un candidat plus à gauche qu'elle. En 2002, 40% avaient donné leur voix à Lionel Jospin tandis qu'un gros quart optait pour la gauche de la gauche. Ce profil d'habitants contraste cependant avec le précédent, dont 40% disaient s'intéresser « beaucoup » à la politique, alors que la moitié de ces Mathieusains considèrent qu'ils ne s'intéressent « pas vraiment » ou « pas du tout » à la politique. Ces habitants de la commune sont surtout moins bien insérés dans les hiérarchies professionnelles puisque 60% d'entre eux sont employés ou ouvriers. Ils sont dans l'ensemble assez jeunes (55% ont entre 25 et 50 ans) mais disposent d'un capital culturel moins élevé que la moyenne locale (45% ont atteint au maximum un diplôme de niveau III ou IV). Par rapport au profil communal, leurs revenus se situent plutôt dans la tranche moyenne inférieure dans la mesure où 45% de ces habitants vivent dans un ménage qui dispose de 2300 à 3200 mensuels. Leur patrimoine est généralement faible (70% des cas) et 85% de ces habitants se déclarent non croyants ou non pratiquants.

Les différents motifs de leur installation résidentielle sont répartis dans les mêmes proportions que ceux de l'ensemble des habitants. Près des trois-quarts d'entre eux sont des anciens locataires et un tiers l'est toujours, ce qui renvoie à leurs moyens économiques moins importants que le reste des habitants. Alors que l'on aurait pu penser que ces habitants issus des milieux populaires sont nombreux parmi les plus ancrés dans la commune, ce qui était ressorti de plusieurs entretiens soulignant que les Mathieusains « de souche » étaient de niveau économique plus modestes, on constate seulement une légère surreprésentation des habitants qui sont « là depuis toujours » dans ce profil (où ils ne pèsent que 16%, mais ils sont peut-être mal saisis par l'enquête). Bien que je n'aie pas réalisé d'entretien des habitants qui correspondent à ce profil, leurs réponses au questionnaire donnent toutefois un aperçu de la diversité des représentations qu'ils entretiennent à l'égard de la commune. Il apparaît que l'on y retrouve à la fois des images positives construites sur le mode de la « commune où il fait bon vivre » (a), d'autres et notamment les plus jeunes qui souhaiteraient voir la commune dynamisée et offrir plus d'activités et de services (b), et d'autres enfin, plutôt parmi les plus âgés, qui voient d'un mauvais œil les transformations du cadre paysager de la commune et ses conséquences en terme de perte du caractère « rural » de la commune (c) :

(a) « Une commune paisible, proche de la mer » (Homme, 50-64 ans, niveau I, employé, 2300€ à 3200€, électeur de la gauche de la gauche, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venu pour "cadre de vie") ; « Belle commune, agréable » (Homme, 50-64 ans, niveau V, ouvrier, 1700€ à 2300€, électeur de S. Royal, là depuis toujours, propriétaire, motif d'installation non déclaré) ; « Une très bonne image, commune calme et tranquille » (Femme, 50-64 ans, niveau V, secrétaire retraitée, 2300€ à 3200€, électrice de S. Royal, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, venue pour "cadre de vie") ; « Commune agréable et très facile à vivre » (Femme, 26-34 ans, niveau III, profession non déclarée, 2300€ à 3200€, électrice de S. Royal, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "travail").

(b) « *Cadre agréable, population de plus en plus jeune au cours des années* » (Homme, 26-34 ans, niveau III, chômeur, moins de 1700 €, électeur de S. Royal, là depuis moins de 5 ans, logé gratuitement, motif d'installation non déclaré) ; « *Commune résidentielle sans activité* » (Homme, 18-25 ans, niveau III, ouvrier, moins de 1700 €, électeur de S. Royal, là depuis 5 à 15 ans, locataire, venu pour "cadre de vie") ; « *Pas assez impliquée auprès des jeunes et des enfants* » (Homme, 35-49 ans, niveau I, employé, 3200€ à 4200€, électeur de la gauche de la gauche, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire accédant, venu pour "travail").

(c) « *Commune rurale qui ne devrait pas s'agrandir* » (Femme, 50-64 ans, niveau III, secrétaire, plus de 4200€, électrice de S. Royal, là depuis 5 à 15 ans, propriétaire, venue pour "accessibilité") ; « *Rien de bien* » (Femme, 50-64 ans, niveau V, ouvrière, moins de 1700 €, électrice de S. Royal, là depuis plus de 15 ans, propriétaire, motif d'installation non déclaré) ; « *Individualiste, il n'y a plus d'esprit de village* » (Homme, 50-64 ans, niveau IV, petit indépendant, 2300€ à 3200€, électeur de S. Royal, là depuis 5 à 15 ans, locataire, venu pour "famille, retraite") ; « *De plus en plus moche, cela ne représente pas la campagne que j'ai connue* » (Femme, 50-64 ans, niveau IV, allocataire ASS, moins de 1700 €, électrice de la gauche de la gauche, là depuis toujours, propriétaire, motif d'installation non déclaré) ; « *Belle commune mais changements moyens* » (Femme, 26-34 ans, niveau II, employée, 2300€ à 3200€, électrice de S. Royal, là depuis 5-15 ans, locataire, venue pour "famille, retraite").

Comme le montrent certaines propriétés sociales de ces répondants au questionnaire, ce profil-type est assez hétérogène sur le plan de sa composition selon les catégories socioprofessionnelles même s'il se situe plutôt en bas des hiérarchies dans le monde du travail, et il conviendrait de mieux explorer ces mondes sociaux dans le cadre d'entretiens.

### 2.3. Deux groupes annexes mais très différents

Les deux ellipses localisées dans la partie droite du plan factoriel rassemblent les deux derniers profils d'habitants qui sont assez spécifiques (figure 7.7). La première, de couleur orange, regroupe les « enfants des périurbains logés (ou inscrits) chez leurs parents » (n=37). La seconde, figurée en gris et positionnée dans le cadran nord-est du plan, comprend les « habitants les plus anciens qui ont refusé les questions les plus intimes » (n=80). L'apparente proximité entre ces deux types d'habitants, très différents sociologiquement, tient en fait essentiellement à l'importance de leurs non réponses à certaines questions.

#### *Les enfants des périurbains logés (ou inscrits) chez leurs parents*

De la même manière qu'à Anctoville, **les enfants majeurs des habitants de la commune qui sont inscrits au lieu de résidence de leurs parents constituent un profil spécifique** à l'issue des typologies basées sur l'ACM. La localisation résidentielle de Mathieu, très pratique pour accéder aux campus universitaires, fait que l'on peut avancer l'hypothèse que ces étudiants disposent moins souvent de logements à Caen que ceux d'Anctoville, quoique le fait qu'ils soient issus de familles plus aisées annule peut-être les effets de la localisation géographique. Près des trois quarts de ces répondants au questionnaire ont entre 18 et 25 ans, les deux tiers sont en formation et la moitié sont déjà titulaires d'un diplôme de niveau II ou III. En 2007, leurs suffrages

se sont notamment partagés entre le candidat du Modem (35%) et ceux de la gauche de la gauche (12%) qui sont surreprésentés. Lors du scrutin présidentiel de 2002, la moitié de ces habitants n'étaient pas inscrits et 25% avaient opté pour un candidat des droites. Parmi les différents profils d'habitants, **ce sont eux qui ont les représentations les plus négatives de leur commune** (40%). On trouve d'un côté des étudiants, plutôt ceux de droite (comme leurs parents ?), qui critiquent l'urbanisation de la commune en ce qu'elle porte atteinte au caractère villageois de Mathieu :

« Bonne commune tranquille mais trop de constructions de lotissements » (Femme, 18-25 ans, niveau II, étudiante, revenus non déclarés, électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite") ; « Nous sommes malheureusement en train de perdre ce côté village » (Homme, 18-25 ans, niveau I, étudiant, revenus non déclarés, électeur de N. Sarkozy, là depuis, logé gratuitement, venu pour "famille, retraite") ; « Village sympa entre la ville et la mer. Trop de lotissements lui retirent son petit côté campagne que j'aimais beaucoup » (Femme, 18-25 ans, niveau II, étudiante, moins de 1700 €, électrice de F. Bayrou, là depuis toujours, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite") ; « De moins en moins conviviale mais joliment aménagée » (Homme, 18-25 ans, niveau I, étudiant, moins de 1700 €, vote non déclaré, là depuis toujours, logé gratuitement, venu pour "famille, retraite").

De l'autre, les étudiants plus marqués à gauche semblent mettre l'accent sur le manque d'activité de la commune, sur son caractère « immobile » et sur l'offre insuffisante en matière de déplacements, ce qui n'est pas surprenant de la part d'habitants qui doivent faire la navette quotidiennement sans pour autant disposer d'une voiture particulière (la moitié d'entre eux dispose de revenus inférieurs à 1700 euros mensuels) :

« Une bonne image même si peu de choses sont faites pour les jeunes » (Homme, 18-25 ans, niveau V, étudiant, revenus non déclarés, électeur de la gauche de la gauche, là depuis toujours, logé gratuitement, venu pour "famille, retraite") ; « Un peu mort et il manque d'animation, manque de bus, peu de choses proposées » (Femme, 18-25 ans, niveau II, étudiante, moins de 1700 €, électrice de F. Bayrou, là depuis plus de 15 ans, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite") ; « Pas très dynamique, très péteux » (Femme, 18-25 ans, niveau III, étudiante, revenus non déclarés, électrice de S. Royal, là depuis toujours, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite") ; « Immobile bien que très riche » (Homme, 18-25 ans, niveau I, étudiante, revenus non déclarés, électrice de S. Royal, là depuis plus de 15 ans, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite") ; « Changements en douceur (école, équipements) ! Bouleversements quant aux nvx lotissements (démésurés, non intégrés) » (Femme, 18-25 ans, niveau II, étudiante, électrice de la gauche de la gauche, là depuis toujours, logée gratuitement, venue pour "famille, retraite").

Ce profil d'habitants, apparemment homogène sur le plan démographique, est finalement concerné lui aussi par les clivages sociaux et politiques qui traversent les mondes étudiants et les électeurs de Mathieu. La jeunesse de ces habitants n'en contraste pas moins avec la moyenne d'âge du dernier profil.

### *Les habitants les plus anciens qui ont refusé les questions les plus intimes*

Les 80 habitants de ce dernier profil sont situés dans le cadran nord-est du plan factoriel, là où se trouvent de nombreuses modalités de variables qui **décrivent les non réponses sur les questions les plus personnelles de l'enquête** : choix électoral en 2002 (85% de non réponses parmi ce profil) et 2007 (85%), raison de ce vote (85%), auto-positionnement politique (64%), revenus (50%), appartenance et pratique religieuse

(26%), image de la commune (30%), image de la ville de Caen (40%). Sociologiquement, ce profil est très proche de la moyenne de l'échantillon mathieusain, si ce n'est que les plus de 65 ans sont surreprésentés (un quart du type) ainsi que les individus les moins diplômés, probablement par un effet de génération (les titulaires de diplômes de niveau IV et V représentent un tiers du profil contre un quart en moyenne). Plus de la moitié (55%) de ces habitants vivent dans la commune « *depuis plus de 15 ans* » ou « *depuis toujours* » et 53% des membres de ce profil sont propriétaires de leur logement. Leurs non-réponses nombreuses quant à l'image qu'ils ont de la commune et de ses évolutions interdisent une analyse de leurs représentations sur les transformations de leur espace de résidence mais on semble y retrouver les mêmes clivages que ceux observés jusque-là dans le reste de la population, entre ceux qui louent les qualités du cadre de Mathieu et ceux qui constatent avec regret ce qu'ils considèrent comme sa dégradation par l'urbanisation. Si la position dans la partie droite du plan factoriel de cette ellipse souligne plutôt l'appartenance de ces habitants aux couches sociales localement inférieures, les quelques caractéristiques que l'on peut saisir du profil de ces habitants en matière d'ancrage résidentiel et de statut d'occupation des logements invitent à penser qu'ils sont plutôt parmi les plus conservateurs politiquement. De plus et en raison de l'effectif important de ce groupe (80 habitants), **ils constituent une part importante de l'électorat potentiel dans la perspective des élections municipales.** D'après le niveau élevé de leurs non-réponses, on peut faire l'hypothèse qu'ils sont assez proches des habitants qui n'ont pas participé à l'enquête « sortie des urnes », constituant ainsi une zone d'ombre de mon travail sur la commune, d'autant plus que je n'ai pas conduit d'entretien qui s'inscrive dans ce profil d'habitants. Mais une des raisons de leur faible présence dans l'échantillon de questionnaires tient aussi au fait qu'ils habitent plutôt dans la partie ouest de la commune, or le bureau de vote dans lequel s'est déroulé l'enquête « sortie des urnes » regroupe les habitants de la partie orientale de Mathieu, urbanisée plus récemment). À l'occasion d'un futur retour sur ce terrain dans une perspective d'étude sur la longue durée, ce groupe dont il convient d'explorer le système de représentations devra être investi de manière prioritaire.

#### **2.4. « C'était le discours officiel, et puis il s'est passé quelque chose », les effectifs de l'école comme révélateurs d'attentes contradictoires**

Pour conclure sur les attentes des habitants de la commune, un épisode récent de la vie locale peut retenir l'attention, dans le sens où il cristallise les demandes concurrentes d'aménagement des habitants de la commune. Alors que je me rendais à Mathieu dans la matinée pour réaliser un des premiers entretiens, des éléments qui surprennent dans le paysage local ont attiré mon regard (photographies 7.1). C'est d'abord une première banderole, colorée et posée sur une haie, qui surprend, d'autant plus qu'elle est placée à un point de passage stratégique de manière à ce que les navetteurs puissent la voir en partant vers Caen le matin. En tournant dans la commune pour chercher d'autres signes de cet apparent mécontentement « *Mathieu en*

colère », on découvre alors que **c'est l'école qui pose problème à travers la possible fermeture d'une classe** contre laquelle des parents d'élèves se mobilisent.

### Photographies 7.1. Des banderoles qui détonnent avec l'image de la commune



Source : photos de terrain, 13 mars 2007

Et c'est au cours de l'entretien que les raisons de cette fermeture sont apparues très clairement :

« Et est-ce que selon vous ces arrivées de populations nouvelles ça a changé au niveau du profil social des habitants ?

- [silence] oui... oui sans doute... [silence] vous avez été un p'tit peu surpris je pense tout à l'heure, quand on parlait de la troisième liste là [il fait ici allusion à la structuration de l'offre électorale lors des municipales de 2001], que ce soient des nouveaux habitants qui aient un p'tit peu cet état d'esprit de ne pas vouloir le développement de la commune et c'est quelque chose je crois effectivement que l'on rencontre chez beaucoup de nouveaux arrivants, pas tous loin de là, mais... [silence] oui malheureusement il y a un certain nombre de gens effectivement qui... sont venus habiter à Mathieu mais une fois qu'ils ont... qu'ils ont eu la chance de pouvoir acheter une parcelle de terrain et de faire construire une maison... ou d'habiter une maison déjà construite, et bien souhaiteraient rester dans leur petit coin tranquilles et pas... et ne pas avoir de nouveaux voisins qui arrivent à côté de chez eux...

- ouais...

- c'est... de même qu'au niveau de la diversité des... des logements et de la population heu, là actuellement heu... le maire par exemple souhaiterait..., le maire actuel [c'est-à-dire Christian Rousselot], souhaiterait diversifier beaucoup les... les types de logements que l'on va essayer de mettre sur pied dans les prochaines années...

- j'ai vu qu'il y avait du p'tit collectif par là-bas...

- oui c'est... bon je parle diversité du point de vue... alors au point de vue type d'habitation effectivement, entre pavillon et petit collectif, mais aussi diversité entre logement, logement heu... de luxe disons, grandes parcelles, et puis logements plus accessibles à la fois accessibles en propriété ou... en locatif, et évidemment en locatif aidé

- vous en avez du locatif aidé ici ?

- y'en a un p'tit peu, y'en a un p'tit peu y'a sur... à la sortie vers Douvres avant d'arriver au terrain de foot et au cimetière là sur la droite, y'a 18 p'tites maisons qui ont été... construites y'a une dizaine d'années maintenant par HPE 14... c'est pas... dans la catégorie des locatifs aidés, des logements sociaux disons c'est pas... c'est pas l'bas d'gamme hein...

- j'imagine...

- c'est... [...] c'est pas un organisme qui fait des logements en catégories les plus aidées...

- et ça fait débat cette création de logements aidés au sein du conseil ou au niveau des habitants ou...

- oui, oui oui tout à fait.

- c'est-à-dire ?

- c'est-à-dire que un certain nombre d'habitants et un certain nombre d'élus, même dans le conseil actuel, heu... qui ne sont pas pour, enfin qui sont même carrément contre et surtout pas à côté de chez soi... c'est flagrant hein... [silence]

- et vous pensez que ça peut se manifester dans les urnes tout ça ?

- [rires] on verra ça la prochaine fois [à l'occasion des municipales de 2008]... je pense, je pense ».

Pendant cet entretien, un des élus sortants qui me présente la commune souligne d'abord qu'une partie des nouveaux arrivants « *souhaiteraient rester dans leur petit coin tranquilles* » et voir l'urbanisation de la commune ralentir tandis que **le maire sortant semble vouloir mener une politique affirmée de diversification du tissu social, ce qui est loin de faire l'unanimité** parmi les habitants mais aussi au sein du conseil sortant « *qui ne sont pas pour, enfin qui sont même carrément contre et surtout pas à côté de chez soi* », le thème s'annonçant même comme un possible enjeu central des élections municipales devant se dérouler un an plus tard. Mais il est aussi, plus largement, en prise directe avec la question scolaire :

« *Le projet du maire est intéressant hein, de vouloir diversifier... dans le PLU qu'on est en train d'élaborer, on... le maire souhaite inscrire ça, noir sur blanc...*

- cette volonté de mixité ?

- *oui cette volonté de mixité, que dans tout nouveau lotissement il y ait une répartition des... des catégories de... de personnes et de logements selon des... des critères à prévoir dès maintenant. [silence] En gros : 20% de logements sociaux, un certain nombre de logements accessibles en propriété mais aidés également, et puis des... bon des logements... enfin des parcelles plus grandes mais aussi maintenant on irait plus également vers des parcelles beaucoup plus petites, alors que par exemple dans le plan d'occupation des sols qui termine sa vie là... j'me souviens plus exactement des chiffres mais il me semble que la... on préconisait par exemple que on rendait obligatoire que la parcelle moyenne des lotissements, j'me rappelle plus exactement mais ça devait être 1000 m<sup>2</sup> ou quelque chose comme ça... et là la dernière opération d'urbanisme qui date de y'a 4-5 ans, y'a eu trois lotissements qui sont sortis, y'a eu des parcelles autour de 800-1000 m<sup>2</sup> mais la plupart des parcelles étaient autour de 1200-1300 m<sup>2</sup> et dans l'un des lotissements c'est plutôt des parcelles de 2500 m<sup>2</sup>...*

- ouais...et comment vous voyez tous ces changements vous ?

- [silence] les changements... dont on parle là...

- oui

- *oui que le maire souhaite ?*

- *oui ou les changements dans la commune plus largement hein... quelle image vous en avez quoi...*

- *l'apport de nouvelles populations heu... personnellement j'pense que c'est une bonne chose, si ce n'est pas uniquement heu... si cet apport n'est pas réservé à une catégorie socioprofessionnelle... [silence] heu... comment dire heu... qui... qui peut s'offrir ça...*

- ouais... et vous pensez que ce projet politique du maire, enfin qui prône un peu plus de... de mixité hein entre guillemets

- *si si tout à fait*

- *enfin de mixité ou de diversité heu... telle que vous avez l'air de me décrire la commune ça peut potentiellement vous coûter cher aux prochaines municipales vous ne pensez pas ?*

- [long silence] *ça peut être l'un des thèmes de campagne... mais j'en sais rien... [silence] heu... [rires] je... je n'sais pas...mais pour l'instant le maire a réussi à travers le plan... mais c'est très récent hein, c'est très récent cette affaire là pac'que jusqu'à présent c'était plutôt le consensus ou le consensus non-dit heu... pour bon Mathieu il y fait bon vivre, on souhaite qu'il y ait de la verdure, on souhaite... par conséquent des parcelles relativement grandes heu... des gens... bien entre guillemets heu... et... même si quelque fois on s'en défend... mais en général c'était le discours officiel, et puis il s'est passé quelque chose<sup>259</sup>, c'est un peu à cause de l'école, pac'qu'on vient d'avoir la fermeture d'une classe...*

- *oui j'ai vu je me suis promené un peu dans la commune et j'ai vu une banderole « Mathieu en colère » je m'suis dit qu'est-ce qui se passe...*

<sup>259</sup> C'est moi qui souligne ce passage qui est repris dans le titre de cette sous-partie.

- et alors la fermeture d'une classe s'explique simplement pac'que... [silence] y'a eu... ça a déjà failli arriver, quand y'a eu l'association de défense dont je vous parlais tout à l'heure là, des intérêts locaux...et cette association avait fait un recours contre la révision du plan d'occupation des sols qui y avait eu à l'époque, si bien que ça a bloqué complètement pendant 3-4 ans, largement, la sortie de tout lotissement nouveau, et par conséquent n'ayant pas d'apport de population extérieure, le nombre d'enfants à l'école a chuté et déjà à cette époque là on a failli avoir la fermeture d'une classe, et puis quand... ça a été devant le tribunal administratif et tout ça, et quand ça s'est débloqué, quand le plan d'occupation des sols a été remis en place, tous les lotissements sont sortis en même temps, y'a eu 50 ou 60 maisons qui sont sorties sur un délai de deux ans, et là au contraire ben boum ça a été l'explosion d'enfants, enfin surtout dans les secteurs avec les parcelles pas très grandes donc avec des familles plutôt jeunes et des enfants d'âge scolaire, et à ce moment-là il y a eu la création d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire, ça a été le contraire. Et puis depuis trois ans que les lotissements, que les constructions sont terminées, alors là c'est plus un recours, c'est plus la même cause, mais on est au sein du conseil en réflexion à propos du futur PLU et... mais comme on avance très très... doucement heu... y'a pratiquement pas eu de constructions nouvelles, y'a un lotissement qui commence là mais... tout doucement hein, tout doucement et n'ayant pas de population extérieure, les effectifs à l'école recommencent à diminuer et c'est la cause de la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire. Alors par rapport à ça quand monsieur Rousselot a vu ça et qu'il a bien compris les causes, ben il a dit faut que... bon y'a quelques lotissements nouveaux qui vont sortir, mais au prix où est le terrain, les gens qu'on voit arriver c'est des gens qui ont 40 ans, 50 ans dont les enfants sont grands ou pour lesquels il y a plus d'enfants, donc ça nous apporte pas d'enfants à l'école non plus, ça risque de faire un village de vieux... pac'qu'il y a pas seulement l'école qui est en jeu hein dans l'histoire ».

Pour cet élu, le renouvellement démographique de la commune est vu comme une chose positive à condition que « cet apport ne [soit] pas réservé à une catégorie socioprofessionnelle [...] qui peut s'offrir ça ». Ce débat au sein de l'équipe sortante est d'ailleurs très frais au moment de l'entretien « c'est très récent cette affaire là pac'que jusqu'à présent c'était plutôt le consensus ou le consensus non-dit » de sorte que la commune accueillait essentiellement « des gens... bien entre guillemets ». C'est à ce moment de la discussion que la question de l'école intervient, et on sent bien qu'elle constitue l'occasion d'une véritable prise de conscience sur l'avenir de la commune : « c'était le discours officiel, et puis il s'est passé quelque chose, c'est un peu à cause de l'école ». En ré-inscrivant son propos au regard des caractéristiques du parc de logement communal qu'il vient de me présenter, il explique alors  **dans quelle mesure l'urbanisation saccadée de la commune influence les hauts et les bas des effectifs de l'école**. Parallèlement et quand bien même de nouveaux habitants arrivent, le constat prend en compte le fait que  **la faible diversité de l'offre de logement et son coût prohibitif pèsent directement sur le profil démographique de ces néo-Mathiseusains**. Car ces derniers sont rarement des primo-accédants pouvant participer au maintien de l'école dans la mesure où leurs enfants sont déjà grands. Et il n'y a effectivement pas que « l'école en jeu dans l'histoire », ce tournant auquel semble se trouver la commune suscitant un scénario jugé inquiétant par un autre élu :

« Je vois bien dans le conseil à l'heure actuelle [le conseil élu sur la période 2001-2008] c'est un sujet difficile à aborder. Donc euh... [sa voix devient plus forte] si on ne le fait pas [mettre en place une mixité sociale plus importante] on va se retrouver dans un village comme un village américain où on mettra les grillages autour et puis... des gens pour garder autour de la commune... Parce qu'on se retrouvera avec des gens, des vieillards, des retraités, machin... avec des moyens... qui vivront ensemble sans avoir des jeunes et un renouvellement... C'est de la folie hein... de la folie ».

Le décor ainsi planté, on comprend aisément que le scrutin municipal s'annonce animé dans la commune et qu'il se déroulera autour d'enjeux qui ne peuvent laisser un géographe indifférent (chapitre huit).

\*

\* \*

### **Conclusion. Derrière l'apparente diversité des attentes, des angoisses semblables liées à l'urbanisation**

Que retenir des attentes formulées par les groupes d'habitants en présence dans ces deux terrains périurbains au sein desquels le processus de périurbanisation présente des stades d'avancement très contrastés ?

Il ressort d'abord des analyses conduites grâce aux questionnaires de l'enquête « sortie des urnes » que celui-ci constitue un matériau précieux car **il permet de mettre au jour les structures qui organisent les espaces sociaux et politiques locaux** (figures 7.4 et 7.9). La comparaison de ces deux études de cas – plus que des monographies à l'ambition totalisante – est riche d'enseignements. D'un côté, les profils d'Anctovillais établis sont plus profondément liés à l'ancienneté de l'ancrage résidentiel : des plus autochtones ancrés (parfois très) à droite aux nouveaux habitants qui votent dans l'ensemble à gauche, le clivage électoral se double de positions inégales dans les stratifications sociales. De l'autre côté, à Mathieu, la situation est plus complexe car les profils mis en évidence sont moins liés à l'ancienneté de résidence, même si certaines vagues d'habitants ont parfois des traits sociaux et électoraux qui diffèrent de celles des précédentes, notamment dans le cas des « cadres et professions intermédiaires du public qui votent socialiste » qui sont plutôt arrivés dans les années 1990, même si des habitants issus du même monde social les avaient devancés au début des années 1980<sup>260</sup>. De manière plus générale et par rapport aux travaux de géographie (électorale) périurbaine, **ces résultats montrent qu'à mesure que le processus de périurbanisation atteint une certaine maturité, les profils-types d'habitants que l'on peut dégager sont moins liés aux différentes vagues d'arrivées successives**. Autrement dit, le clivage électoral entre « nouveaux » et « anciens » habitants, régulièrement invoqué dans les travaux sur la question, est surtout lisible et pertinent dans la phase pionnière du processus, comme à Anctoville. Mais il dépend surtout du substrat sociologique initial

---

<sup>260</sup> D'un point de vue méthodologique et réflexif, ce constat peut aussi signifier la relative inefficacité des questions fermées proposées aux enquêtés de Mathieu, les modalités de réponse « *là depuis toujours* » et « *là depuis plus de 15 ans* » étant probablement mal adaptées pour saisir les rythmes du changement social et ses traductions électorales dans une commune qui s'est profondément transformée dès la fin des années soixante-dix.

qui constitue le cadre des mutations qui interviennent ensuite, et l'on peut par exemple se demander ce que donnerait l'analyse de l'arrivée d'aventuriers du quotidien de gauche dans les zones rurales du Midi rouge autour de Perpignan.

Ces deux traitements statistiques s'inscrivent aussi à la charnière entre le chapitre six, dont ils représentent en quelque sorte l'aboutissement dans le sens où ils constituent deux analyses réellement contextualisées, et le chapitre huit puisqu'ils offrent la possibilité de présenter l'état des « forces en présence » et de définir les attentes des habitants en matière d'options de développement de leurs communes. Ensuite et sans présumer *a priori* une homologie entre les positions des habitants dans le « champ politique central » et dans les « champs politiques périphériques » communaux (Gaxie, Lehingue, 1984, 3c), on a fait l'hypothèse dans l'introduction de ce chapitre que le fait d'utiliser l'enquête « sortie des urnes » qui comprend, entre autres choses les choix électoraux lors de l'élection présidentielle, permettrait de **définir des profils d'habitants qui partagent des caractéristiques politiques et sociales en commun, mais aussi certaines modalités d'ancrage à leur espace résidentiel et certaines positions à propos de leur devenir**. Dans le cas d'Anctoville, ce choix s'est avéré efficace. Pour schématiser, on peut dire que les habitants qui votent plutôt à droite et qui sont les plus enracinés dans la commune semblent voir d'un mauvais œil son développement et l'arrivée de nouveaux habitants, tandis que ces derniers, plutôt de gauche et arrivés à partir du début des années 1990, souhaitent que la commune se développe afin de pouvoir offrir une gamme de services plus diversifiée, notamment pour leurs enfants. La situation est moins binaire dans le cas de Mathieu. Certes, les plus anciens Mathieusains sont plutôt hostiles à la poursuite de l'urbanisation qui dégrade selon eux le cadre de vie rural qu'ils sont venus chercher, et qu'ils ont d'ailleurs eux-mêmes participé à transformer, d'où l'expression très à propos de « métalepse périurbaine » (Lévy, 2003, 2a). Mais les questionnaires et les entretiens ont aussi montré qu'une partie importante des habitants les plus récents partagent cette idée. À l'arrivée, ce sont surtout les Mathieusains de « *centre gauche* » arrivés depuis 5 à 15 ans, et leurs enfants désormais étudiants, qui semblent les plus attentifs à la fois au maintien de l'offre de service déjà présente sur place et à la nécessité d'une mixité sociale et générationnelle dans la commune. On retrouve cependant des tenants des deux politiques (développement ou arrêt de l'urbanisation) parmi tous les profils-types d'habitants, même s'ils y apparaissent dans des proportions variables.

Enfin, et qu'il s'agisse des services (l'ADSL ou l'école à Anctoville, l'école à Mathieu) ou de la préservation du « cadre de vie » (l'implantation d'éoliennes et le mitage du paysage par les nouveaux pavillons à Anctoville, le développement de nouveaux lotissements censés porter atteinte au « caractère rural » de Mathieu), **l'ensemble des enjeux qui sont apparus comme les plus saillants au cours des deux enquêtes de terrain sont plus ou moins directement liés à la poursuite de l'urbanisation et à ses conséquences anticipées**. Derrière la question de l'urbanisation, ce qui se cache est en fait autre chose. Cette autre chose, c'est l'arrivée de groupes sociaux différents et les désordres supposés qu'ils pourraient amener avec eux, ce que

montre bien l'allusion à la commune de « Villiers l'Bel » dans un entretien avec un Anctovillais « *de souche* » et les allusions à la construction de logements sociaux dans le discours des habitants de Mathieu. Ainsi et comme le notait Garnier lors de la discussion de l'ouvrage *Les tissus périurbains français face à la menace des gated-communities* (Charmes, 2003, 2a) :

« Chacun sait, en effet, même s'il est de bon ton de feindre de l'ignorer, que si menace il y a sur la vie périurbaine des classes moyennes, c'est avant tout celle d'une irruption éventuelle des "barbares", "sauvageons" et autres "racailles" issus des milieux démunis, de plus en plus enclins à franchir les limites de leurs zones de relégation pour venir troubler la quiétude des nantis » (Garnier, 2006 : 249, 2a).

Si le terme de « nantis » convient bien au cas de Mathieu, il est par contre totalement inadapté à la situation d'Anctoville. En dernière instance, que les habitants appartiennent aux fractions supérieures ou inférieures des couches moyennes, leur commune hantise n'est pas l'urbanité ou l'altérité en elles-mêmes, c'est ce qu'elles représentent dans les esprits : **la mise en péril de la capacité à reproduire localement les positions sociales détenues**, récemment ou depuis des générations (H<sub>3A</sub>).



- CHAPITRE HUIT -

## Les « offres » électorales municipales

### Constitution des listes et campagnes en contextes périurbains

« Jean Duval, maire de Loucelles, se représente aux prochaines élections municipales. À 60 ans, ce préretraité et maire du petit village de 180 âmes, brigue un troisième mandat de maire. Jean Duval, maire sortant sans étiquette, a pratiquement bouclé sa liste avec huit élus actuels. Trois nouvelles personnes sont pressenties afin de compléter la liste. [...] Les candidats associés au maire sortant distribueront leur programme dans les boîtes aux lettres dans la deuxième quinzaine de février. À Loucelles, contrairement à d'autres communes, il n'est pas encore prévu de présenter chacun des candidats car, selon les dires de la tête de liste : "À Loucelles, tout le monde se connaît »<sup>261</sup>.

Un sortant sexagénaire et candidat, une liste unique faiblement renouvelée par cooptation, une campagne électorale limitée au minimum par les candidats en raison d'une forte interconnaissance locale. Paru à l'occasion des dernières élections municipales, cet extrait du quotidien *Ouest-France* est révélateur des **lieux communs médiatiques (et scientifiques) lorsqu'il est question des élections municipales en milieu rural**. À l'issue de presque tous les scrutins municipaux depuis les années 1970, des travaux de sociologie et de science politique (Becquart-Leclercq, 1976, 3c ; Boussard, 1988, 1992 ; 3c ; Nevers, 1995, 3c ; Vignon, 2005, 3c) ont pourtant montré de manière plus ou moins tranchée que ces clichés étaient en grande partie erronés. Cela dit les thèmes abordés (spécificités des comportements politiques des « ruraux », structurations des offres électorales, degrés de compétition, de conflictualité ou de politisation des consultations électorales) comme les approches méthodologiques mobilisées dans ces différents travaux sont très hétérogènes. De plus, l'existence de ces travaux réguliers ne doit pas véhiculer l'idée que les recherches sur les élections

---

<sup>261</sup> *Ouest-France*, 11 février 2008.

municipales en zone rurale sont légion, alors que **travailler sur ces questions a longtemps été considéré comme marginal voire illégitime en raison des lunettes « urbano-centristes » de la science politique canonique** (Gaxie, Lehingue, 1984, 3c ; Vignon, 2005, 3c).

Si l'on revient à l'extrait de l'article placé en exergue, il est pour le moins intéressant de noter que la commune dont il est question – présentée comme un « village de 180 âmes » – est en fait une commune périurbaine localisée au bord d'une voie rapide qui la relie au centre de Caen située à une quinzaine de kilomètres seulement. Contrairement à l'image de permanence voire d'arriération qui prévaut dans certains discours dominants<sup>262</sup>, une partie des espaces ruraux sont en effet marqués depuis les années 1970 par une arrivée massive de populations nouvelles, cette périurbanisation ayant de nombreuses conséquences sociales (notamment l'arrivée de jeunes ménages avec enfants qui rajeunissent la pyramide des âges, et participent à transformer la structure sociale locale en fonction de leurs propriétés sociales) mais aussi politiques, **ce qui rend l'analyse des élections municipales au sein des espaces périurbains d'autant plus stimulante**. Pour autant et alors que les résultats électoraux dans les espaces périurbains sont l'objet d'une attention croissante des chercheurs lors des scrutins nationaux (chapitre deux), c'est l'inverse dans le cas des élections municipales.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le passage en revue de la bibliographie sur la question est en effet rapide, et montre que c'est essentiellement au cours des années 1980 que ces thématiques ont été abordées (chapitre un). Témoinant du regain d'intérêt qu'a connu la géographie pour les questions électorales dans les années 1980, on a ainsi montré qu'une grande partie des travaux des géographes de cette période (entre autres : Bernard, 1985, 3c ; Crétin, 1985, 3c) sont construits autour de **l'analyse des comportements électoraux comme révélateurs des modes d'intégration de couches sociales nouvelles** – essentiellement les classes moyennes d'origine urbaine – dans les espaces périurbains autrefois ruraux (Berger, 1985, 3c)<sup>263</sup>. À la même période, des recherches conduites en sociologie (Bidou, 1974, 1b) ou en science politique (Dressayre, 1980, 3c) s'intéressent également aux résultats des scrutins municipaux en tant que manifestation des changements sociaux alors en cours. Plus récemment et dans la lignée des travaux des années quatre-vingt qui prenaient la composition des conseils municipaux comme indicateur privilégié, un historien s'est intéressé au « déclin des paysans dans les conseils municipaux de la Manche (1945-2001) » en analysant les mutations survenues sur plus d'un demi-siècle (Boivin, 2007, 3c). Enfin, d'autres se sont moins attachés à l'étude des résultats des élections municipales qu'à

---

<sup>262</sup> Voir le texte « Pour une sociologie politique des mondes ruraux » (Mischi, Renahy, 2008, 1b) qui constitue l'introduction d'un récent numéro de *Politix*.

<sup>263</sup> Plusieurs recherches mettent alors en évidence l'importance « d'effets retards », sorte de temps de latence constatés entre l'arrivée des populations nouvelles et les traductions politiques de ces arrivées : inscriptions décalées sur les listes électorales, basculement des conseils municipaux plus ou moins différés selon le type et la résistance des notabilités locales, etc.

l'observation du déroulement des campagnes dans des communes respectivement qualifiées de « semi-urbaine » (Mermet, 2005, 3c) et de « commune résidentielle suburbaine » (Desage, 2005, 3c). L'introduction de l'ouvrage au sein duquel sont rassemblées ces deux dernières contributions souligne ainsi que :

« [...] Les campagnes électorales sont un moment de tension où les candidats et les sortants se mettent non seulement personnellement en péril (les sortants redeviennent alors symboliquement des candidats), mais mettent en danger leur monopole collectif, leur droit à parler au nom de la collectivité ou du moins de "leur" électorat, c'est-à-dire les fondements de leur éligibilité. [...] tout l'art des acteurs politiques consiste à mobiliser les groupes sociaux et leurs représentants sans perdre la maîtrise du jeu, notamment en discréditant les groupes d'intérêt ou les outsiders qui s'efforcent de participer, d'une manière ou d'une autre, au jeu. La menace est bien sûr plus grande dans le cas des élections municipales où la proximité physique des candidats et des électeurs et les relations d'interconnaissance nombreuses qui lient les acteurs en présence affaiblissent la capacité des acteurs politiques dominants à maîtriser le jeu, c'est-à-dire à en imposer les règles et la signification. Les risques de dissidence ou de discrédit y sont maximaux. Construire une liste dite "équilibrée", choisir les thèmes de campagne réputés "mobilisateurs", "n'oublier personne", "ne froisser aucune susceptibilité" constituent dès lors autant d'impératifs et de contraintes auxquels doivent s'astreindre les têtes de liste et leurs équipes » (Sawicki, 2005 : 8, 3c).

Ce que souligne ce propos, c'est qu'un travail sur les conséquences électorales induites par la périurbanisation peut difficilement faire l'économie d'une analyse des scrutins municipaux, fût-elle rapide et exploratoire, ce qui sera le cas ici. Ce dernier chapitre ne doit cependant pas paraître en décalage par rapport au reste de la thèse qui porte essentiellement sur les élections présidentielles. Au contraire et comme l'a suggéré le chapitre précédent en mettant en avant les attentes électorales portées par différents groupes d'habitants à propos de l'avenir de leur commune, il s'agit de défendre l'idée selon laquelle **les périodes qui précèdent et qui suivent les scrutins municipaux constituent des moments d'observation très riches du changement social à l'échelle locale**. Si l'usage du terme d'offre, utilisé entre guillemets jusque là, peut surprendre dans le cadre d'une thèse où les postulats d'individualisme ou de rationalité de type économique des acteurs ont été fortement critiqués (chapitre deux), des travaux déjà anciens de science politique ont souligné que l'utilisation du concept d'offre n'impliquait pas nécessairement l'adhésion à de tels postulats (encadré 8.1).

Dans cet esprit, ce chapitre propose d'explorer **la question des « offres » électorales périurbaines, en partant de leur construction et leur structuration jusqu'à la manière dont les candidats et les listes qui constituent ces offres ont fait (ou non) campagne**. Il s'intéresse donc plus à la genèse des enjeux et des offres qu'aux résultats eux-mêmes, résultats qui sont présentés sous forme d'épilogues. Comme dans le chapitre précédent, la démarche procède en deux temps : le premier examine la situation à Anctoville ( $t_1$ ) et le deuxième s'intéresse au cas de Mathieu ( $t_3$ ). Au sein de chacun de ces deux temps, c'est d'abord la mise en place des offres électorales qui est envisagée autour de plusieurs questions. Quels types de configurations (offres) retrouve-t-on à l'occasion des élections municipales en 2008 ? Comment se

construisent-elles localement ? Ensuite et au sein de chacun des deux temps, on se penche plus spécifiquement sur la manière dont les listes et les candidats mènent un travail local de politisation, en étant attentifs aux formes prises par ce travail. Autrement dit, y a-t-il quelque chose comme des « campagnes électorales » dans les communes périurbaines ? Avec du matériel de campagne (professions de foi, tracts, affiches...), des réunions publiques, des militants qui se chargent de ce travail, etc. Ces campagnes sont-elles disputées ? Comment sont-elles perçues par les habitants ? Les « nouveaux » habitants ont-ils un regard différent des plus autochtones sur ces campagnes et sur les formes qu'elles prennent ?

La conclusion du chapitre propose **des éléments plus généraux** à l'aide des premières explorations d'une base de données construite grâce au dépouillement du quotidien *Ouest-France*, ce qui permet de **dépasser les deux cas communaux étudiés**.

**Encadré 8.1. « Définitions de l'action d'offrir » extraites de *Enjeux municipaux***

« 1) Donner en cadeau : V payer, dédier.

2) Proposer (une chose) à quelqu'un en le mettant à sa disposition : V présenter.

3) Mettre à la portée de quelqu'un : V se présenter, se rencontrer.

4) Proposer en contrepartie de quelque chose.

5) Exposer à la vue : V montrer.

6) Exposer (à quelque chose de pénible, de dangereux) de manière intentionnelle ou non.

La mise en relation de ces différentes définitions atteste que, plus qu'à l'idée moderne de marché, "l'offre" est fortement associée à un terme éminemment politique : celui de "représentation". Ainsi, *on présente un cadeau* (définition 1 : voir les campagnes électorales comme fête, transgression ludique de la réalité, "hypertrophiant le registre de la promesse"), *dont le destinataire disposera* (définition 2 : aux deux sens du terme disposer : mettre en ordre, répartir, être préparé à, prédéterminé pour) ; *on représente quelque chose, que l'on montre, que l'on expose à la vue* (définition 5 : la politique comme un spectacle, comme scène), *en le mettant à la portée des autres* (définition 3 : on remet à la fois régulièrement le pouvoir entre les mains de ses dépositaires naturels en se mettant, par un discours didactique à leur portée) *moyennant le droit d'être leur représentant* (définition 4 : la contrepartie) *et le risque d'être exposé à des coups* (définition 6 : l'homme politique qui, comme "homme public", est exposé et qui, à travers sa personne, expose le groupe dont il s'est fait le mandataire voire l'instituant en le personnifiant » (Gaxie, Lehingue, 1984 : 115, 3c).

**D'autres questions transversales animent ce dernier chapitre exploratoire qui ouvre plus de portes qu'il n'en referme** : la périurbanisation ressort-elle comme enjeu, plus ou moins explicite et assumé, direct ou indirect, dans les écrits et réunions, ou les entretiens menés avec les candidats et autres habitants ? Quels en sont les aspects les plus saillants (composition sociale, démographie, équipements, paysage...) ? Quelle est la place des « derniers arrivés » dans cette élection ? Leur degré d'implication diffère-t-il des autres habitants ? Quelles en sont les conséquences sur la constitution de la (ou des) liste(s) ainsi que sur les résultats ? Quelle est la pertinence de cette catégorisation (anciens habitants / nouveaux) pour analyser les rapports sociopolitiques locaux, par rapport aux autres propriétés sociales ou positions politiques ? Avant cela, quelques

mots sont nécessaires afin de préciser dans quel cadre juridique s'inscrivent les processus étudiés (encadré 8.2).

### Encadré 8.2. Des offres encadrées par des textes législatifs spécifiques

**L'offre électorale est d'abord structurée par des textes législatifs qui font varier les règles de la compétition**, en l'occurrence le mode de scrutin et le nombre de conseillers à élire, en fonction du critère du nombre d'habitants recensés<sup>264</sup>. Le seuil démographique principal est celui des 3 500 habitants (presque deux fois plus élevé que celui des 2 000 longtemps utilisé par l'INSEE pour caractériser les communes dites « rurales ») : en deçà de ce seuil, le mode de scrutin est plurinominal majoritaire à deux tours (au lieu d'un scrutin de listes). Quant aux modalités précises de l'élection, elles varient en fonction d'un autre seuil important : celui des 2 500 habitants. Au dessus, il faut encore constituer des listes complètes. En dessous, il est possible de constituer des listes incomplètes (ne comportant pas autant de candidats que de futurs membres au conseil municipal), voire de ne pas en constituer du tout (candidat isolé), et même de candidater au 2<sup>ème</sup> tour sans l'avoir fait au 1<sup>er</sup>.

Dans tous les cas, que des listes soient obligatoires ou non, constituées ou pas, les bulletins de vote peuvent être librement établis ou modifiés par les électeurs : il est possible de rayer certains candidats d'une liste, de voter pour des candidats de plusieurs listes concurrentes, ou encore pour une personne n'ayant pas fait acte de candidature. C'est ce qu'on appelle communément le « panachage ». **Dans tous les cas, on vote donc pour des personnes**, non pour des listes, et les voix sont décomptées individuellement – ce qui n'est pas sans faire durer les soirées de dépouillement jusque tard dans la nuit. En outre et en conséquence, on peut dire que l'offre est structurée de façon plus lâche dans ces petites communes que dans les grandes, surtout en deçà des 2 500 habitants, et même qu'elle n'est pas tant « structurée » que cela au sens où elle est quasiment la plus ouverte possible. Quoi qu'il en soit, ces règles sont théoriquement un facteur d'hétérogénéité plus grande que dans les communes à scrutin de liste.

Loin d'être anecdotiques, dans la « France des 36 000 communes » les petits effectifs concernés par ces règles spécifiques représentent l'immense majorité d'entre elles, et **c'est d'ailleurs également le cas au sein de l'aire urbaine de Caen**. Bien que périurbain, ce contexte est pourtant caractérisé par l'omniprésence des communes de moins de 2500 habitants (219 sur 240, soit plus de 91%) voire de moins de 3500 habitants (225 sur 240, soit 94%). Au total, seules 15 communes situées en 1<sup>ère</sup> couronne et sur le littoral ont une population de plus de 3500 habitants (carte 4.1). Cette homogénéité des critères législatifs pour l'immense majorité des communes permettra d'éviter quelques biais méthodologiques dans les analyses statistiques présentées au fil de ce chapitre. Par définition, **la périurbanisation a donc des conséquences plus ou moins importantes sur ces répartitions**, les communes très fortement peuplées des pôles urbains reversant une partie de leur population sur les petites communes rurales/périurbaines alentour. Dans un certain nombre de cas, cela peut faire croître le nombre de conseillers à élire, voire changer les règles du jeu en vigueur et ainsi bouleverser quelque peu les modalités traditionnelles de candidature comme de vote. Si Anctoville et Mathieu comptent toutes les deux moins de 2500 habitants et n'ont pas franchi de seuil législatif récemment, l'arrivée de nouveaux habitants n'en a pas moins de conséquences sur le déroulement des scrutins municipaux.

<sup>264</sup> Ce nombre est issu soit du dernier recensement général de la population (ici de 1999), soit d'un recensement complémentaire ayant fait l'objet d'un arrêté publié au *Journal officiel*.

## 1. À T+1 : ANCTOVILLE, UNE FIGURE DU PÉRIURBAIN OÙ LE SCRUTIN SE DÉROULE SELON DES CODES « RURAUX » ?

Outre ces règles générales, l'étude du déroulement des élections municipales à Anctoville doit intégrer une spécificité locale : le fait que **la commune administrative regroupe quatre communes associées qui élisent chacune leurs propres conseillers municipaux**, dont le nombre est fixé en fonction du poids démographique de chaque commune associée. La commune déléguée d'Anctoville compte ainsi sept conseillers municipaux, Sermentot dispose de quatre conseillers tandis qu'Orbois et Feuguerolles-sur-Selles en ont deux chacune. Dans ce contexte, il faut préciser que l'enquête sur le suivi du déroulement du scrutin municipal s'est concentrée sur le cas de la section électorale d'Anctoville, car c'est la plus importante démographiquement et que c'était un des sites de l'enquête « sortie des urnes ». Cependant, les entretiens ont fait apparaître le grand intérêt qu'il y aurait à étudier les plus petites communes déléguées (Orbois et Feuguerolles-sur-Selles) dans la mesure où leurs quelques conseillers semblent parfois moins favorables au fonctionnement induit par la fusion des communes, à l'image des élus des petites communes périurbaines qui font état d'angoisse à l'idée d'intégrer les Communautés d'Agglomérations centrales de peur de voir leur poids en élus communautaires impliquer une perte de souveraineté politique. Il serait donc intéressant, au titre des pistes à venir, **d'étudier le déroulement des scrutins municipaux au sein de territoires communaux résultants de la fusion de plusieurs entités plus anciennes**. Au détour d'une discussion sur le fonctionnement du comité des fêtes, cette question est ressortie dans le propos d'un élu sortant :

« Et il y a des gens qui viennent de Sermentot, d'Orbois... qui s réunissent tous ensemble ou c'est plutôt...

- si c'est un p'tit peu... mais c'est pas encore... vous savez la fusion date de 1972 mais les gens...

- c'est vieux pourtant...

- oui mais les gens sont quand même toujours à juste titre quand même attachés à leur commune... c'est... c'est un des... un des enjeux importants de la place de maire d'arriver à garder un certain équilibre entre les communes associées et une harmonie, pac'que faut pas essayer quand même de pas... de pas basculer... de pas privilégier... moi personnellement ça fait longtemps qu'j'ai passé ces clivages là mais j'suis bien obligé d'en t'nir compte pac'que ça existe toujours. Et pourtant comme vous l'disiez... comme vous l'voyez ça date tout de même de 35 ans maintenant. [...] Mais bon faut r'connaître que ça a pas que des effets négatifs hein, pac'que pour fonctionner on fonctionne quand même plus facilement à 1050 habitants qu'à 150 ou 200 habitants hein, les services qu'on met à disposition des administrés sont sans aucune mesure hein. [...] Bon heu... j'dirais c'est aussi une chance pour les communes rurales et pour la nôtre, comme pour la majorité des communes rurales, c'est qu'on est quand même complètement apolitique quoi, les sensibilités d'chacun elles sont diverses et variées et tout le monde est capable de composer autour d'une table quoi... heureusement pac'que bon si... on est plus nous dans notre association d'communes... à des gens qui voudraient défendre mordicus leur bout d'gras de leur commune d'origine que... que les divergences politiques c'est pas... elles existent mais y'a pas dans la gestion d'la commune et heureusement pac'que bon, en plus au cours de nos discussions ça a déjà été abordé mais on a quand même un patrimoine important à entretenir et à gérer y faut qu'tout l'monde serre les coudes pac'que... si on veut maintenir la pression fiscale là où elle est heu... on s'aperçoit que les subventions heu... ben ça baisse, que ce soit la région, bon la région n'intervient pas pac'que elle intervient uniquement sur les lycées, le conseil général qu'est un partenaire et un financeur important des collectivités locales il est en retrait pac'que... ben l'explication j'vais pas les défendre mais y sont à 55-60% de leur budget en aides sociales, donc c'est autant d'fonds qui n'sont plus à l'investissement hein, sur les routes, sur les bâtiments... et ça d'oient de plus en plus dur c'est clair...et ça nous limite nos possibilités c'est sûr ».

Si la fin de cet extrait met en lumière l'apparent consensus autour de la maîtrise de la « *pression fiscale* » dans un contexte où les subventions des collectivités territoriales d'échelon supérieur diminuent à cause de la partie importante « *de leur budget [consacré] en aides sociales* », c'est aussi l'hétérogénéité des points de vue au sein du conseil municipal qu'il souligne. On y apprend que ce dernier comprend des conseillers de « *sensibilités diverses et variées* », la référence mobilisée étant celle de l'« *apolitisme* » censé caractériser les équipes municipales des petites communes et/ou des communes rurales dans lesquelles, « *heureusement* », les élus sont « *capables de composer autour d'une table* » où il se « *serrent les coudes* ». La politisation des débats est perçue comme une chose négative mais le plus intéressant est qu'à ces « *divergences politiques* » qui pourraient perturber « *l'harmonie* » qui règne au sein du conseil, se substituent parfois **les origines géographiques des conseillers**, certains tendant à « *défendre mordicus leur bout d'gras* ». Cette fracture n'échappe pas à certains habitants :

« Le problème de la commune d'Anctoville, c'est quoi ? C'est essentiellement déjà que c'est un r'groupement de quatre communes... il a été fait j'sais pas trop comment moi mais y'a 25 ans quoi... »

- ouais c'est ça...

- [lui] ouais dans les années 80 quelque chose comme ça... mais j'dirais chacun a gardé entre guillemets son clocher quoi... à savoir qu'y a pas eu de fusion heu... complète, à savoir dire on travaille ensemble... c'est plutôt une fusion d'intérêt qu'a été faite, à savoir comme y avaient pas d'moyens y s'ont dit on va s'mettre ensemble... [...] Et ça a fait que Anctoville qui est LA commune-centre... qui devrait donc avoir le maire... se retrouve avec sept conseillers sur quinze... c'qui fait qu'elle est battue pour l'élection du maire, puisque y'a souvent coalition des trois autres pour élire le maire... c'qu'a été l'cas d'ailleurs en 2001... puisque Leguay qu'est devenu maire en 2001 il est d'Sermentot... alors que le candidat qui s'appelait Patrick Suzanne à l'époque... a été battu y compris de ses propres colistiers qu'ont pas voté pour lui... »

- ouais j'ai cru comprendre...

- donc c'est vraiment... on s'aperçoit qu'c'est vraiment du clocher quoi... et pis des trucs rapport à la personne, mais comme chacun n'a pas d'programme et ne veut surtout pas, je dirais heu... faire évoluer les choses heu... et ben y s'bouffent entre eux ».

Si l'image du « *clocher* » remplace ici celle du « *bout d'gras* », ce qui ressort du discours de cet habitant arrivé au début des années 2000 renvoie avant tout à l'absence de projet commun non seulement à l'échelle du conseil municipal dans son ensemble mais aussi au niveau des conseillers élus dans la commune déléguée d'Anctoville dont la tête de la liste de 2001, Patrick Suzanne, a perdu l'élection du maire en raison de la défection d'une partie importante de « *ses propres colistiers qu'ont pas voté pour lui* », un épisode qui semble difficilement concevable aux yeux de cet habitant fortement politisé d'origine urbaine. En 2008, c'est pourtant autour de la même « *tête de liste* » que se sont présentés les conseillers sortants d'Anctoville.

## 1.1. Une liste laissée incomplète par les sortants...

### *Une démarche originale de la part des sortants*

Pourtant et comme le laisse entrevoir le discours de ce sortant de nouveau candidat, les choses ne semblent pas vraiment avoir été clarifiées de manière explicite au sein de la liste :

« Vous votre tête de liste pour l'instant c'est Patrick Suzanne ?  
- oui m'enfin heu... oui c'est lui qu'est en tête de liste mais... m'enfin sans... cette fois-ci sans ambition j'pense pour être maire quand même hein. J'le suis moi [candidat comme conseiller] mais quand même dans un but bien précis... chacun votera comme bon lui semble...  
- ouais...  
- la tête de liste ne veut rien dire... cette fois-ci tout au moins.  
- pac'que la fois d'avant, enfin la dernière fois il...  
- ah ben il était en tête de liste et y s'était présenté comme maire, mais c'est Gérard Leguay qu'est passé et hautement... alors cette fois-ci bon... y... y va p'tet hésiter un peu, mais là non... donc y'a pas d'opposition disons... c'est une liste qui va en direction de... du maire actuel quoi ».

Dans un premier temps, ce candidat précise en effet que « *chacun votera comme bon lui semble...* » lors de l'élection du maire, avant de se raviser ensuite autour de l'idée selon laquelle le projet est bien de soutenir la candidature du maire sortant le moment venu. Ces conseillers sortants, qui se représentent tous, ont choisi de faire connaître leur candidature par le biais d'un courrier distribué dans les boîtes aux lettres des habitants environ trois semaines avant le 1<sup>er</sup> tour (figure 8.1)<sup>265</sup>. Suite à une explication du fonctionnement spécifique du conseil municipal local dans le cadre de l'association de communes résultant de la fusion, ils y présentent **leur démarche qui consiste à se concourir au sein d'une liste incomplète**, laissant le soin aux électeurs d'élire le dernier conseiller afin que « *s'exerce le jeu naturel de la démocratie des urnes* ». Cette attitude – qui ne laissera pas indifférents une partie des habitants, et notamment les nouveaux comme on le verra ensuite – est intéressante dans le sens où elle véhicule l'idée que les sortants partent du principe que les choses sont jouées d'avance pour eux, contrairement au dernier conseiller : « *quant au 7<sup>o</sup> que vous devrez bel et bien élire* ». Selon la rhétorique du consensus, l'heureux élu sera alors accueilli « *avec plaisir* » par les sortants, qui excluent l'idée de voir leur mandat contesté dans les urnes. Ce qui est intéressant est que leur choix est légitimé par le refus de la cooptation, une logique qu'ils refusent au cours d'entretiens menés avant le scrutin :

« Et vous vous êtes repartis pour un tour alors...  
- ben... on est r'partis oui [rires] mais on va p'tet pas arriver hein ! On est r'partis tous les sortants, tous les sortants et il en manquait un... enfin une qu'est partie ça fait pas mal d'années pac'qu'elle a quitté la commune et... ça n'a pas été remplacé donc heu... les sortants ont laissé la place vacante pour celui qui... [silence] qui voudrait cette place là quoi se présenter puis... bon on l'accueillera quoi, on n'a pas voulu mettre quelqu'un d'office heu... et pour l'instant y'a deux candidates... bon y'en a déjà une de trop m'enfin... deux candidates qui s'présentent et puis c'est les gens d'la commune qui f'ront l'reste quoi... »

Le refus de la cooptation est ici décliné sur le mode du « *on n'a pas voulu mettre quelqu'un d'office* » tandis que le rôle des électeurs est de nouveau présenté comme marginal dans l'issue du scrutin « *et puis c'est les gens d'la commune qui f'ront l'reste* ».

<sup>265</sup> Quelques précisions sur les caractéristiques personnelles des candidats, qui ne sont justement pas présentes sur le document distribué par les sortants, ce sur quoi on reviendra par la suite, sont ici utiles pour comprendre la structure de l'offre électorale. La tête de liste, Patrick Suzanne (54 ans) est technicien de maintenance. C'est aussi un ancien ouvrier de Moulinex qui a été reclassé suite à la fermeture de l'usine de Cormelles-le-Royal en 2001. Jean Barbot (69 ans) est un agriculteur retraité dont l'exploitation se trouvait sur la commune. Geneviève Leblond (53 ans) est une agricultrice en activité qui a repris la ferme de ses parents, voisine de celle de Jean Barbot. Laurence Legoff est aide soignante, elle a 43 ans. Yves Quilichini a 54 ans et il exerce la profession d'ingénieur agronome. Enfin, Gérard Ygouf (46 ans) est un artisan-menuisier qui s'est établi à Anctoville.

Les propos d'une autre candidate révèlent toutefois que les sortants ont été approchés par un certain nombre d'habitants qui se sont finalement présentés de manière isolée et qui sont invités à tenter leur chance puisqu'il y a « une place à prendre », sous-entendant là encore que les autres sont déjà réservées :

« Ah oui là on est r'partis sur la liste du conseil sortant donc y nous manque une personne aussi.  
 - ouais...  
 - mais comme on a eu plusieurs propositions on a... pas voulu choisir untel plus qu'untel donc on a laissé la place...  
 - et y'a des gens qui s'sont proposés ?  
 - oui y'en a ben ceux qui tentent... ceux qui partent à part là, y'en a trois qui partent tous seuls : y'a Anne-Marie Gaillard, y'a Mme Panier Suzanne qui s'était portée l'année dernière aussi...  
 - oui la fois en 2001...  
 - oui pas l'année dernière en 2001, et puis un jeune là Fabrice Ygouf, un jeune de la commune qu'essaie mais y'a une place à prendre donc heu... y'a pas d'raisons hein ».

Figure 8.1. La démarche des sortants en 2008 (à gauche) et en 2001 (à droite)

**ANCTOVILLE**  
Elections municipales des 9 et 16 mars 2008

Vous allez prochainement élire vos 7 représentants au sein du Conseil municipal (qui compte 15 membres avec les représentants des autres communes associées de Feuguerolles, Orbois, et Sermentot).

Vos conseillers sortants ont souhaité vous proposer de les reconduire dans le mandat que vous leur avez donné aux dernières élections. En effet, conjointement, ils pensent ne pas avoir à rougir du travail réalisé par le Conseil sortant dont ils se sentent solidaires, et estiment pouvoir poursuivre efficacement le travail entrepris pour le meilleur bénéfice des habitants de notre commune.

Des actions sont à faire évoluer (carte communale par exemple), d'autres à réfléchir et selon le cas à initier (aménagement du bourg par exemple), ... sans oublier le traitement, parfois ingrat mais absolument indispensable, des problèmes quotidiens qui sont à gérer au jour le jour. Ce travail sera celui de l'équipe que vous allez élire qui devra le conduire en tenant le plus grand compte de vos aspirations, tout en ayant le souci permanent d'une gestion rigoureuse et responsable qui maîtrise vos impôts.

Vous observerez que notre liste est incomplète ; elle ne comporte que 6 noms pour 7 représentants. Pourquoi ?  
 Tout simplement parce que suite à une démission, nous n'avons fonctionné qu'à 6 représentants d'Anctoville pendant l'essentiel du mandat, et que les sortants ne sont donc que 6.

Quant au 7<sup>e</sup> que vous devrez bel et bien élire, nous avons estimé qu'il ne nous revenait pas de le co-opter nous-mêmes, préférant laisser s'exercer le jeu naturel de la démocratie des urnes qui vous le fera désigner. Nous nous ferons un plaisir de l'accueillir et de l'intégrer au sein de notre groupe en votre nom.

Vos conseillers municipaux sortants :

Patrick SUZANNE,  
 Jean BARBOT,  
 Geneviève LEBLOND,  
 Laurence LEGOFF,  
 Yves QUILCHINI,  
 Gérard YGOUF.

*Anctoville*  
**Continuité au développement et  
 au maintien scolaire**

Il est venu pour nous, le temps de vous présenter la liste des candidats aux élections municipales qui se dérouleront les 11 et 18 mars prochains. La commune d'Anctoville a besoin de sept conseillers qui siégeront au sein du conseil municipal de l'association des quatre communes créée le 1er janvier 1973 où il règne le dialogue et une bonne entente.

**Seulement deux conseillers se représentent.**

Monsieur SUZANNE Patrick élu conseiller en 1989 puis 1er adjoint en 1995,  
 Monsieur BARBOT Jean élu conseiller en 1983.

«Plusieurs candidats nous ont sollicité afin de faire partie de l'équipe et pour compléter notre liste, nous avons contacté des personnes dans les différents hameaux de notre commune».

**Les candidats sont :**

- \* Mademoiselle LACROIX Gaëlle, hameau Le Mesnil ;
- \* Monsieur YGOUF Gérard, hameau Havetot ;
- \* Madame LEGOFF Laurence, rue des Ecoles ;
- \* Monsieur QUILCHINI Yves, hameau Douétil ;
- \* Madame ALESSANDRINI Jacqueline, hameau Launay.

«Nous ne pouvons à ce jour donner les projets du mandat à venir, cela sera fait en collaboration avec nos collègues des communes de Feuguerolles-sur-Seulles, Orbois et Sermentot. Toutefois, nous continuerons le travail commencé depuis plusieurs années, améliorer le cadre de vie (embellissement du bourg et des villages, entretien de nos routes...) et, la vie scolaire qui est très importante pour nos enfants».

*Source : Documents collectés lors de l'enquête, 2008*

L'argument du refus de la cooptation résiste cependant mal à la confrontation du discours des sortants avec l'attitude qui avait été celle d'une partie d'entre eux à l'occasion du scrutin précédent (figure 8.1). Le document diffusé dans la commune en 2001 par deux des sortants de l'époque, Patrick Suzanne et Jean Barbot, souligne en effet qu'à l'époque c'est justement la cooptation qui avait guidé la construction de la liste sur laquelle il y avait alors de nombreuses places à prendre : « plusieurs candidats

nous ont sollicités afin de faire partie de l'équipe et pour compléter notre liste, nous avons contacté des personnes dans les différents hameaux de notre commune ». Et c'est justement cette ouverture de la liste des sortants de 2001 à des non sortants qui a permis à la plupart d'entre eux d'entrer au conseil municipal.

### Une liste de sortants qui réunit des membres de deux listes opposées en 2001

Pour autant, tous les candidats intégrés sur la liste des sortants n'ont pas été élus lors des municipales de 2001, la dernière de la liste étant battue par Geneviève Leblond qui se présentait à la tête d'une liste concurrente incomplète (figure 8.2). Or plusieurs caractéristiques de cette liste laissent à penser qu'elle ressemble fort à **une liste répondant avant tout aux attentes des nouveaux habitants de la commune** (chapitre sept). Trois des quatre candidats qui y figurent sont ainsi arrivés récemment dans la commune (entre 4 et 6 ans) et trois des quatre candidats sont des candidates, qui sont par ailleurs des mères de famille.

Figure 8.2. Une liste de nouveaux arrivants en 2001 ?

<p><b>ANCTOVILLE</b> ELECTION MUNICIPALE SCRUTIN DU 11 MARS 2001</p> <p><b>NE LAISSER PAS MOURIR NOTRE COMMUNE</b></p> <p><b>PENSONS A NOS JEUNES :</b></p> <p>➤ <b>L'école :</b></p> <p><b>NE L'OUBLIEZ PAS :</b> Entendre la joie et les cris dans la cour de récréation : c'est ça « LA VIE »</p> <p>➤ <b>Lieu de rencontre</b> pour les adolescents</p> <p>➤ <b>Animation</b></p> <p>➤ <b>Aménagements sportifs</b> ( ex : club de foot ...)</p> <p>➤ <b>Aider</b> à l'implantation de nouveaux commerces</p> <p>Etre à l'écoute et répondre dans la mesure du possible aux <b>besoins des habitants de la commune.</b></p> <p><b>LISTE DES CANDIDATS</b></p> <p><b>Madame Geneviève LEBLOND</b> ..... le bosq <b>Monsieur Marcel MARCHAND</b>..... havetot, rte de Caumont <b>Madame Martine COSTIL</b>..... le hameau fossard <b>Madame Isabelle DESREZ</b> ..... le hameau fossard</p>		<p><b>Madame Geneviève LEBLOND</b> 46ans Le bosq Agricultrice Habitante à ANCTOVILLE depuis 46 ans</p>  <p><b>Monsieur Marcel MARCHAND</b> 46ans havetot, rte de Caumont Employé agricole Habitant à ANCTOVILLE depuis 4 ans</p>  <p><b>Madame Martine COSTIL</b> 42ans le hameau fossard Assistante commerciale Habitante à ANCTOVILLE depuis 5 ans</p>  <p><b>Madame Isabelle DESREZ</b> 38ans le hameau fossard Institutrice Habitante à ANCTOVILLE depuis 6 ans</p> 
---	--	--

*Source : Documents collectés lors de l'enquête, 2008*

Car le slogan figuré en haut du tract « ne laisser pas mourir notre commune » est révélateur de l'état d'esprit qui animait cette liste dont les projets font la part belle à l'offre de services réservés aux enfants des périurbains « pensons à nos jeunes ». C'est ainsi que l'importance de l'école est fortement mise en avant, tout comme celle de

services liés aux loisirs et aux temps extrascolaires puisqu'il est par exemple fait mention sur le tract de la nécessité d'un « lieu de rencontre pour les adolescents » ou de la possible création d'un « club de foot » sur la commune, autant de propositions qui étaient apparues de manière saillante parmi les demandes de plusieurs parents de la commune (chapitre sept). Présentée peu avant l'arrivée d'une bonne partie du groupe des « aventuriers du quotidien », cette liste avait tout de même permis à Geneviève Leblond (69 suffrages) de devancer la seule candidate intégrée à la liste des sortants qui se présentait seule lors du second tour, Jacqueline Allessandrini (51 voix). Et **l'on peut faire l'hypothèse que si une liste s'était présentée autour d'un tel programme en 2008, la montée en puissance des nouveaux habitants dans l'électorat anctovillais lui aurait peut-être permis d'obtenir plusieurs élus**, voire de concurrencer sérieusement les sortants. Les orientations annoncées par cette liste sur son tract avaient d'ailleurs probablement participé à peser sur la position de la liste des sortants par rapport à l'enjeu constitué par l'école dans la mesure où ces derniers, tout en prévenant leurs électeurs que « nous ne pouvons à ce jour donner les projets du mandat à venir » n'en rappellent pas moins de manière assez allusive à la fin de leur document que « la vie scolaire est très importante pour nos enfants », ce qui apparaît pour le moins timide au regard du titre de ce document qui invoque la nécessité du « maintien scolaire ». Élu au conseil en tant que candidate de cette seconde liste, Geneviève Leblond ne plaçait pas pour autant sa démarche dans une logique d'opposition vis-à-vis des sortants :

« En 2001 par exemple quand vous aviez présenté votre liste en face des sortants c'était plus animé par exemple ?  
- non, oh non ça s'est bien passé hein, nan nan y avait pas d'soucis... y'a pas eu d'problèmes... personne s'est dénigré y avait rien du tout... c'était sympa c'est pas... on est apolitique là par là c'est pas... on est plus pour la personne que pour son opinion on s'en occupe pas... on s'en occupe pas ça nous r'garde pas ».

Invoquant comme d'autres le caractère « apolitique » du scrutin, elle s'est ensuite présentée en 2008 aux côtés des autres élus sortants, ce qui est cohérent au regard de la logique dans laquelle elle se situe. **Cette attitude est par contre mal comprise par une partie des « aventuriers du quotidien », socialisés à une vie politique urbaine fortement structurée par des clivages partisans :**

« [elle] La fois d'avant [lors du scrutin municipale de 2001] y avait quand même...  
- [lui] attends y avait quoi ? Y avaient rien dit hein...  
- [elle] y avaient pas dit grand-chose mais y avaient quand même...  
- en 2001 y avait quand même une autre liste incomplète où y étaient quatre dessus...  
- [lui] ouais et donc celle qu'a été élue, pac'qu'y en a une des quatre qu'avait été élue ...  
- oui Geneviève Leblond...  
- [lui] et elle se représente maintenant avec les autres...  
- ouais j'ai vu...  
- [lui] c'est-à-dire d'opposante en 2001, elle est devenue sur la liste des...  
- [elle] et c'est l'seul truc qu'on a, y'a rien y donnent rien... alors les jeunes on n'sait pas si y vont avoir quelque chose ou quoi qu'ce soit...  
- [lui] nan ya rien...  
- [elle] y'a pas d'programme... on a une épicerie qui va fermer, c'est l'seul et unique commerce qu'y a ici... et ben personne ne fait rien pour heu...  
- [lui] et pis y veulent pas en parler surtout !  
- [elle] y en parlent pas ».

Evoquant le fait que le scrutin de 2001 était (un peu) plus animé en termes de compétition électorale, ces derniers expriment ainsi leur vive surprise quant à la trajectoire politique de cette candidate : « elle se représente maintenant avec les autres », « d'opposante en 2001, elle est devenue sur la liste des... ». Une telle trajectoire leur semble tout simplement inconcevable. C'est également le sentiment de cet autre habitant d'un profil sociopolitique voisin :

« Vous vous souvenez s'il y avait une 2<sup>ème</sup> liste qui s'était présentée sur Anctoville en 2001...  
- j'me souviens d'une personne seule, et oui d'une 2<sup>ème</sup> liste où y devaient être trois ou quatre dessus... alors par contre les noms dessus...  
- c'est une liste qu'était menée par Geneviève Leblond qu'est une agricultrice mais là qui part avec la liste des sortants cette fois là...  
- d'accord... ah oui elle était élue opposition en fait mais là elle est... ».

Ici et en dépit d'un effet d'imposition de problématique assez grossier dans ma relance, c'est tout de même une lecture sous l'angle « d'opposition » – une expression que je n'ai pas employée dans ma phrase – qui est mobilisée, exactement comme dans l'extrait précédent. Par rapport au scrutin de 2001 où la liste incomplète qui se présentait en face (ou à côté de celle) des sortants avait explicitement présenté plusieurs projets sur le document distribué aux habitants (figure 8.2), l'élection de 2008 semble s'être déroulée sans que certains enjeux ou réponses politiques à des attentes d'habitants n'aient été clairement mis en avant, et ce quelles que soient les composantes de l'offre électorale considérées.

### ***Des sortants rassemblés autour de la carte communale et de la maîtrise de la pression fiscale ?***

Outre les questions relatives aux « problèmes du quotidien qui sont à gérer au jour le jour » et à des enjeux pratiques tels que « l'aménagement du bourg », le document qui a circulé dans la commune à l'initiative de la liste conduite par Patrick Suzanne (figure 8.1) comprend **deux éléments** qui, s'ils ne sont pas mis en avant par les sortants eux-mêmes, **peuvent toutefois être considérés comme relevant de choix politiques**. C'est d'abord la « carte communale »<sup>266</sup> qui est évoquée comme un exemple « des actions qui sont à faire évoluer », alors qu'elle a pourtant été mise en place puis votée pendant le mandat qui arrive à son terme, ce qui peut paraître contradictoire avec l'idée, figurant plus haut, selon laquelle les sortants « pensent ne pas avoir à rougir du travail réalisé ». Mais cette présentation du bilan des sortants peut aussi être interprétée comme une manière de faire amende honorable vis-à-vis des habitants (apparemment assez nombreux) qui semblent s'être plaints du caractère trop restrictif de ce document d'urbanisme, en témoignent les propos de cet élu sortant :

« Et vous avez adopté un document d'urbanisme pour essayer de...  
- ouais une carte communale, mais ça marche mal ça.  
- pac'que ?

<sup>266</sup> Un exemplaire de cette carte communale est présenté en annexe J.

- ben l'problème c'est qu'y a des gens qui sont hors carte communale, enfin hors des zones constructibles et pis y voudraient faire un garage ou une piscine chez eux et ben y peuvent pas y sont coincés...  
- ouais...  
- y ont pas l'droit [silence] Alors ça ça lèse des gens et y en a qui sont en colère hein... tous les permis d'construire qu'on a fait jusqu'à maintenant y r'viennent recalés pac'que ça va pas, c'est pas dans la zone et pis... ou alors faut qu'ça soit attenant à la maison mais bon quand on veut faire un abri d'jardin on veut pas l'faire collé à sa maison... alors ça... mais bon faut qu'on l'fasse évoluer ça ».

Cependant et si le fait de « faire évoluer » la carte communale est avancé, le document distribué par les sortants ne précise pas pour autant dans quel sens les modifications apportées pourraient aller. Parallèlement, la seconde ligne politique qui ressort de l'étude de ce document de « campagne » consiste à conduire l'ensemble des actions envisagées selon le principe « d'une gestion rigoureuse et responsable qui maîtrise [les] impôts », autrement dit de la maîtrise de la « pression fiscale » pour reprendre une expression d'un entretien cité plus haut. Quand on articule la question de la carte communale avec celle de la maîtrise de la fiscalité locale, **on peut considérer que le fil conducteur de la politique des sortants consiste à contenir l'ampleur de l'urbanisation de la commune dans l'avenir.** C'est en tout cas l'impression principale qui ressort des discussions avec les élus sortants lorsqu'ils parlent de ces enjeux qui, d'après eux, correspondent aux attentes de la majorité des Anctovillais :

« Et les attentes de la population justement, vous disiez là en 2006 ça fait 1050 habitants, ça fait une centaine de personnes en plus, ça repart un peu alors...  
- oui oui ça repart un peu... c'est aussi conditionné mais là c'était un... enfin un des... un des travaux de la dernière équipe à savoir la carte communale d'urbanisme qu'on a mise en place elle est pas parfaite loin de là. Pac'qu'on s'aperçoit que techniquement ça nous pose des problèmes dans son application, mais sur le fond, sur l'esprit du fond de ce document c'était une volonté de l'équipe municipale à savoir de freiner la construction, pac'que sinon on était capable d'être à 1100-1200 habitants dans trois ans hein, pac'que y'a une telle pression... foncière qui fait que si on avait pas d'document ça exploserait quoi. Mais c'est pas la volonté non plus des gens qui viennent habiter à la campagne. Y veulent pas... c'est p'tet un peu une position égoïste mais... y sont là mais y souhaitent pas avoir un lotissement tout autour de chez eux partout. [...]  
- et dans l'avenir vous souhaiteriez essayer de développer... de continuer de développer l'urbanisation justement d'la commune, on en parlait un p'tit peu au début...  
- oui mais... j'vous l'disais au travers d'une réponse y'a... moi j'ai une sensibilité de l'équipe municipale qui veut pas un développement trop important... pac'que c'est l'reflet des gens qui viennent d'arriver qui sont là mais qui veulent pas... qui veulent pas transposer c'qu'ils ont connu avant dans des milieux plus urbains quoi. [...]  
- y'a pas trop d'tensions pour arriver à trouver du terrain pour tout l'monde ou...  
- ah bah si, aujourd'hui si pac'que y'a une telle demande partout que y'a pas l'offre en face quoi. Mais si on mettait l'offre en face de toutes les demandes là on aurait une population à croissance très très importante.  
- ouais et ça vous et puis les habitants a priori vous en voulez pas.  
- nan absolument pas ».

Cet extrait montre bien que **la position des élus sortants semble rejoindre celle d'une grande partie des habitants** (chapitre sept) qui, venus à la recherche d'un cadre de vie qu'ils considèrent comme rural « c'est pas la volonté non plus des gens qui viennent habiter à la campagne », ne souhaitent justement pas « transposer c'qu'ils ont connu avant dans des milieux plus urbains », autrement dit « avoir un lotissement tout autour de chez eux partout ». Comme dans bien des communes périurbaines caractérisées par la figure du

« dernier arrivant qui ferme la porte derrière lui » selon l'expression de Charmes<sup>267</sup>, cette volonté n'est toutefois pas celle de l'ensemble des habitants et notamment de ceux qui sont à la recherche d'un terrain pour faire construire :

« Et vous pensez que les gens ici ont envie qu'ça continue à augmenter la population...  
- ah bah écoutez heu... ceux qui n'ont pas d'terrain oui... ceux qu'ont pas d'maison et qu'en voudrait ici oui...  
[rires] mais quand ils sont installés j'pense qu'y sont contents qu'il en vienne plus d'trop autour d'eux hein !  
- ouais...  
- pac'que si y veulent conserver quand même la... une certaine ambiance heu... rurale heu... plus y aura d'monde plus cette ambiance là va disparaître hein. Pac'que on sait jamais les gens qui viennent hein... y'en a qui sont super gentils et pis d'aut' moins quoi... qui s'adaptent moins. Alors les gens qui ont déjà leur résidence heu... y sont pas mécontents qu'on leur dise et ben on a fait une carte communale pour justement heu... FREINER la population... pac'que... ça c'est au niveau conseil municipal, enfin des responsables si vous voulez pac'que... les gens y viennent c'est bien mais après faut assumer quoi : c'est les routes qui sont plus assez larges, c'est l'eau qui manque, c'est les écoles qui sont trop p'tites... Vous savez les gens y sont toujours prêts à accepter tout, mais au bout d'un certain temps qu'y sont là, ben oui nin-nin-nin y'a ça qui va pas, nin-nin-nin y'a ci qui... y aiment bien la vie d'la campagne mais... mais avec le bien-être de la ville, les commodités d'la ville si vous voulez... y'a ça aussi... alors quand on est responsable on dit faut... faut ralentir un peu faut qu'on reste une bourgade quand même... le plus possible accueillante mais si y'a trop d'monde cette ambiance là... elle s'en va ou elle partira quoi... c'était dans c'but là.  
- donc au niveau du conseil vous avez fait une carte dans c'but là pour limiter...  
- voilà tout à fait, pac'que y avait des d'mandes, y avait pas une semaine sans qu'y ait une demande de...  
- ah oui toutes les semaines quand même...  
- ah ben oui on est envahis, envahis hein ! C'était... on est l'contraire de beaucoup... y en a qui voudraient qu'y ait des gens d'extérieur pour maint'nir heu... le... un certain nombre d'habitants et là ça... là c'était d'trop là. Y viennent pac'que voilà y s'reculent de Caen le plus possible quoi... enfin Caen et les alentours de Caen c'était inabordable heu... trop cher quoi... et pis plus qu'y s'éloignent de Caen moins c'est cher. [silence] Enfin à force c'est qu'le cours des terrains a augmenté ici aussi hein, forcément... une fois qu'c'est... [...].  
- et dans l'conseil vous êtes tous à peu près sur la même longueur d'onde sur cette idée là d'vouloir quand même freiner...  
- tout à fait. Tout à fait pac'que bon les gens s'rendent compte que... on s'raient vite dépassés quoi... faut pas... y avait d'trop... mais r'marquez on a fait une carte communale heu... ça veut dire qu'y a quand même des zones constructibles hein, mais on a essayé d'rapprocher ça dans l'bourg... éviter les hameaux et surtout, surtout les maisons n'importe où dans la campagne hein, faut quand même... respecter la campagne et notamment les agriculteurs hein, j'dis pas qui font pas bon ménage mais... m'enfin vous savez c'est les nuisances agricoles c'est... si y vivent trop dans l'milieu agricole y'a des nuisances y'a... des bruits, des odeurs... les ceci et les cela... alors là faut éviter le... faut éviter les conflits quoi... ».

Cet autre élu sortant éprouve le sentiment d'être « envahi » par les nouveaux arrivants dont les demandes en matière d'aménagement lui paraissent disproportionnées par rapport aux possibilités de la commune : « les gens y viennent c'est bien mais après faut assumer quoi : c'est les routes qui sont plus assez larges, c'est l'eau qui manque, c'est les écoles qui sont trop p'tites », « ben oui nin-nin-nin y'a ça qui va pas, nin-nin-nin y'a ci qui... y aiment bien la vie d'la campagne mais... mais avec le bien-être de la ville »<sup>268</sup>. Pour lui, **la volonté de « limiter » ou de « freiner » le développement de la commune constitue un enjeu central** tant l'arrivée trop importante de nouveaux habitants conduirait à ses yeux à des transformations inacceptables du cadre physique

<sup>267</sup> Formule employée oralement à l'occasion de la séance « La territorialisation des couches moyennes dans le périurbain » du séminaire « Les couches moyennes contemporaines, retour sur une mosaïque sociologique », Paris, 14 mai 2009.

<sup>268</sup> À l'issue de l'entretien et une fois le dictaphone éteint, il me dira sur le ton de la blague : « on va aller envahir les citadins, chacun son tour ! [rires] » pour évoquer ses vieux jours qu'il pense peut être passer plus près de Caen.

de la commune (« *faut qu'on reste une bourgade quand même* ») et des sociabilités entre les habitants (« *cette ambiance là va disparaître hein* ») et ceux qui travaillent sur la commune (« *faut éviter les conflits quoi* », en particulier les agriculteurs qui sont encore bien représentés dans le conseil (« *faut quand même respecter la campagne et notamment les agriculteurs hein* »). Il note d'ailleurs que la politique conduite par la commune en la matière diffère de celle d'autres communes, et notamment d'autres communes rurales qui sont dans son esprit probablement encore largement touchées par une déprise démographique (« *on est l'inverse de beaucoup... y'en a qui voudraient qu'y ait des gens d'extérieur pour maint'nir heu... le... un certain nombre d'habitants et là ça... là c'était d'trop là* ». La pression des nouveaux arrivants semble en effet localement forte (« *y avait pas une semaine sans qu'y ait une demande de...* »), ce que confirme d'ailleurs une autre élue sortante :

« *Maintenant on a fait une carte communale heu... avant c'était l'enfer... à chaque réunion d'conseil y avait une douzaine de d'mandes de... donc faut pas non plus qu'ça d'vienne heu... faut pas non plus qu'ça d'vienne la ville faut qu'ça reste Anctoville quand même faut pas qu'ça d'vienne trop... et pis on a des soucis d'routes par là... les routes c'est pas grand, et puis on a des soucis d'flotte pac'que le réseau d'eau est pas adapté à tout ça donc c'est... maint'nant c'est plus restreint, avec la carte communale ça limite quand même les... à un moment c'était affolant... affolant les d'mandes qu'y avait... donc là ça s'est calmé un p'tit peu quand même... mais bon on a augmenté de deux ou trois cent hein quand même on doit être 1200 ou 1300 maintenant, donc bon faut pas non plus...pac'que après les gens y sont sympa y construisent dans un p'tit coin là-bas pis après faut faire un ch'min, faut amener l'eau... voilà tout l'monde demande... faut faire attention ça a un coût tout ça, c'est pas donné. Donc voilà, pour l'instant ça s'est un peu calmé.*

- et dans l'conseil globalement vous êtes tous d'accord là-dessus ?

- oui oui, la carte ça a été approuvé par tout l'monde, on a... on a quand même eu un peu d'mal à la faire mais... maintenant ça s'est un peu calmé... les constructions on en cause plus beaucoup...

- et du côté des habitants au d'là du conseil vous avez l'impression qu'y voient ça d'quel œil les... les pavillons ou l'renouvellement d'la commune ?

- bah les pavillons quand c'est des parents quand c'est pour les parents on faisait 'core un... on n'tait sensibles hein à ça, et pis on s'est fait avoir deux ou trois fois donc heu... les gens nous disaient c'est pour les enfants et pis c'était pas du tout...

- ah oui... [rires partagés]

- on s'est fait avoir deux ou trois fois donc là on est plus... bon c'est vrai qu'les gens qu'ont d'la terre c'est quand même bête de pas donner à leurs enfants mais... c'est vrai qu'la d'ssus on s'est fait avoir... mais bon maint'nant c'est terminé on y r'garde d'un peu plus près... donc ça a calmé l'jeu un p'tit peu ».

Au-delà des tentatives de certains propriétaires fonciers de tromper la vigilance du conseil municipal quant aux bénéficiaires des « terres » qu'ils souhaitent vendre (« *on s'est fait avoir deux ou trois fois* »), on retrouve aussi dans ce discours les craintes liées à l'arrivée des nouveaux habitants et aux dérives budgétaires supposées que leurs attentes légitimes pourraient impliquer (« *les gens y sont sympa y construisent dans un p'tit coin là-bas pis après faut faire un ch'min, faut amener l'eau... voilà tout l'monde demande... faut faire attention ça a un coût tout ça, c'est pas donné* »), ce qui est d'autant plus le cas que les sortants qui refusent les lotissements et l'image qu'ils renvoient ont fait le choix d'une urbanisation dans le prolongement du tissu existant, déjà fortement mité car organisé autour de hameaux (annexe J). Mais ce que nous apprend surtout ce dernier extrait c'est que si « *la carte ça a été approuvée par tout l'monde* », **le débat que son élaboration a soulevé au sein du conseil n'a apparemment pas été sans heurts** (« *on a... on a quand même eu un peu d'mal à la faire mais... maintenant ça s'est un peu calmé* ») de

sorte que l'épisode a probablement laissé quelques traces entre élus sortants « *les constructions on en cause plus beaucoup* ». Et tous les élus sortants ne sont effectivement pas sur la même ligne par rapport à cet enjeu majeur, loin de là :

- « Et vous dans quel sens vous voudriez qu'ça évolue la commune par exemple ?
- *ben en habitat comme ça neuf mais... plutôt dans les villages, pour regonfler un peu les villages quoi.*
  - *ouais plutôt les bourgs que les hameaux ou...*
  - *nan même dans les hameaux, enfin un peu partout quoi.*
  - *ouais mais que ça augmente quoi.*
  - *ouais que ça augmente mais pas bloquer... pas vraiment dire que les bourgs parce que après on va être trop tassés, vaut mieux qu'ça... enfin que les gens arrivent par petit bouts, par petits noyaux...*
  - *surtout qu'y a pas mal de hameaux ici...*
  - *ben oui y'en a pas mal, comme ça on fait v'nir quelques personnes... et puis ça vient tout doucement. Pac'que quand on fait une zone vraiment dans un coin, ben ça fait beaucoup d'gens qu'arrivent d'un coup hein. [...]*
  - *donc vous vous seriez plus partisan d'ouvrir plus à l'urbanisation*
  - *oh ben oui, d'toutes façons je s'rais plus pour les constructions... ouais plus... pac'qu'y sont conservateurs ici, pac'que bon y sont installés eux y sont bien dans leur truc hein... et maint'nant y veulent plus personne autour d'eux hein... mais si c'est leurs enfants y veulent bien qu'y viennent quand même hein...*
  - *ah ouais...*
  - *donc c'est pas... c'est pas bien, c'est un peu égoïste quand même*
  - *ouais vous avez l'impression qu'une fois qu'ils sont là les gens y disent...*
  - *ah bah y disent j'veux plus personne autour de moi mais bon y sont bien contents d'être venus à un moment donné... y fallait des logements et y sont là hein... pis maintenant qu'ils sont installés y disent ah ben nan on veut plus personne autour de nous. Et pourtant y faudra bien qu'un jour ou l'autre... qu'y ait d'la construction hein...*
  - *ouais...*
  - *pac'que une... enfin quatre communes comme ça on est qu'mille habitants on pourrait être quinze-cent hein... alors y ont peur c'est les gens d'la ville, c'est des racailles, c'est des machins...*
  - *vous croyez ?*
  - *ah oui oui oui y sont comme ça y s'disent mais attention sur qui on va tomber : des emmerdeurs ? Mais c'est pas vrai ça... des gens bon y'a du bien et y'a du pas bien mais bon... la majorité des gens y sont pas... c'est pas des emmerdeurs hein [silence] non non...*
  - *et dans l'conseil vous êtes d'accord sur c't idée là de... enfin en dehors de vous les gens sont d'accord pour...*
  - *ah nan nan nan, nan on sent bien qu'y veulent plus y'a un frein... y sont bien dans leur p'tit truc là... personne les embête... et pis...*
  - *ouais vous êtes un peu tout seul dans l'conseil...*
  - *ouais, alors j'laisse couler, j'vais pas m'battre non plus... ça sert à rien hein ».*

La position de cet élu diffère en effet de manière importante de celle des autres rencontrés lors de l'enquête de terrain dans la mesure où il défend l'idée d'un développement de la commune (« *d'toutes façons je s'rais plus pour les constructions* ») qui doit selon lui se faire de manière progressive (« *vaut mieux qu'ça... enfin que les gens arrivent par petit bouts, par petits noyaux* », « *et puis ça vient tout doucement* »). Ce qui semble le plus le gêner, c'est l'état d'esprit des habitants qui ont eu la chance de trouver un terrain mais qui refusent ce droit aux autres (« *c'est un peu égoïste quand même* »), sauf lorsqu'ils les connaissent (« *mais si c'est leurs enfants y veulent bien qu'y viennent* »). Or **c'est bien le fait de connaître les futurs arrivants qui est l'élément le plus décisif tant la peur de voir arriver des personnes pouvant altérer la vie communale constitue le principal moteur des réticences à urbaniser la commune de manière plus prononcée** (« *y ont peur c'est les gens d'la ville, c'est des racailles, c'est des machins...* », « *y s'disent mais attention sur qui on va tomber : des emmerdeurs ?* »), quand il

ne s'agit pas d'attitudes plus directement politiques (« *pac'qu'y sont conservateurs ici* »). La position de cet élu sortant apparaît toutefois profondément isolée et il semble avoir perdu l'envie de porter la contradiction aux autres conseillers parmi lesquels figure une partie de ses colistiers (« *alors j'laisse couler, j'vais pas m'battre non plus... ça sert à rien hein* »). Il n'est cependant pas si isolé que cela en ce qui concerne la question des temporalités de l'urbanisation qui pourraient découler de la carte communale adoptée :

« J'ai été faire un tour là j'ai vu ça construit quand même...

- *oui oui tout à fait absolument. Bon là on n'est plus dans la même démarche là on est plutôt dans une démarche de contrôle, à savoir de... de document d'urbanisme pour un p'tit peu réguler et ajuster un p'tit peu la construction au développement [il hausse la voix] et au souhait de c'que veulent les gens de l'équipe municipale quoi. Pac'que l'urbanisme c'est pas l'fruit de... des vœux du maire... c'est décidé par le conseil municipal dans son entier en séance plénière, bon aujourd'hui c'est un peu différent et éclairci dans la mesure où on a crée une carte communale, donc c'est un document qui officialise le développement qu'on veut donner à la commune...*

- *c'est un POS c'est...*

- *c'est l'échelle d'en dessous c'est... le POS aujourd'hui il est remplacé par le PLU... avoir avoir fait une carte communale j'ai quand même un petit regret de ne pas avoir été jusqu'au PLU... parce que ça permet d'libérer des zones constructibles par tranche alors que la carte communale toutes les zones que vous avez déterminées à construire elles peuvent partir immédiatement quoi. Donc on a envisagé un développement pour dix ans, bon s'il est pas remis en question par d'autres échéances qui peuvent arriver entre deux... mais heu... ça n'le fait pas évoluer tranche par tranche ça peut partir d'un coup quoi [...].*

Cet autre élu, qui insiste par contre sur l'apparente dimension collective de la prise de décision (« *c'est décidé par le conseil municipal dans son entier en séance plénière* »), avance ainsi l'idée selon laquelle les caractéristiques du document d'urbanisme adopté (« *j'ai quand même un petit regret de ne pas avoir été jusqu'au PLU* ») risquent de **ne pas permettre aux élus locaux de gérer le rythme des constructions futures** (« *ça peut partir d'un coup quoi* », « *toutes les zones que vous avez déterminées à construire elles peuvent partir immédiatement quoi* »).

Au total et derrière le fait que les sortants se présentent sur une liste unique et qu'ils affichent une apparente solidarité dans le document distribué aux habitants (« [...] *conjointement, ils pensent ne pas avoir à rougir du travail réalisé par le Conseil sortant dont ils se sentent solidaires* »), **leurs positions politiques personnelles sont finalement assez hétérogènes**, qu'il s'agisse de positions partisans telles qu'on peut les appréhender à travers les votes aux présidentielles par exemple (ce qui peut se comprendre dans des petites communes) ou de visions relatives à l'aménagement de la commune (ce qui est par contre plus surprenant). Dans l'ensemble, ils sont d'ailleurs étonnés de ne pas se voir plus contestés que cela à la tête de l'exécutif communal.

### ***Des sortants presque surpris de l'absence d'une deuxième liste***

Lorsqu'on les interroge sur l'absence de deuxième liste qui pourrait leur disputer leurs sièges au conseil, **une grande partie des sortants font plutôt état de sentiments de surprise, voire de regrets** :

« Vous êtes surprise par exemple qu'y ait pas eu d'autre liste qui soit montée ?

- là oui, pac'que avec tous les gens qui sont arrivés moi j'pensais qu'ça... mais bon ça intéresse pas forcément... apparemment ça intéresse pas trop trop les gens, moi j'pensais... on nous avait dit dès l'début : oh aux prochaines élections y aura des listes, ça va barder, y aura du monde...

- pourquoi est-ce que y'a des gens qui pensaient ça ?

- oh ben pac'que y'en a toujours au moins deux trois, au moins deux trois listes quand même, plus des gens qui s'proposent comme ça...

- tout seuls...

- oui c'est ça... mais là c'est vrai qu'c'est calme hein. Donc on nous avait dit sûrement qu'y'a... sûrement qu'va y avoir d'aut' listes et c'est vrai que ben... les gens qu'ont eu des voix aux... aux dernières élections municipales y'en a qu'ont 25-30 voix, donc en général ben ceux là y réessayent souvent de...oui y avait Marcel Marchand qu'avait eu des voix... et d'autres hein pac'que j'me rappelle plus exactement au 1<sup>er</sup> tour y'a beaucoup d'gens qu'en ont pac'qu'on peut mettre n'importe qu... enfin on peut panacher les listes donc heu... y avait plein d'gens et en général ceux là comme Mme Panier qu'en avait eu... j'sais pas moi une cinquantaine donc ben là elle ressaye... donc j'me suis dit tiens tous ces gens là y vont p'tet arriver à se r'grouper pis à faire une liste mais apparemment nan... donc bon ben c'est resté comme ça ».

Dans les propos de cette élue sortante, la surprise vient du fait que l'élection avait été annoncée comme particulièrement disputée au sein de la commune (« on nous avait dit sûrement qu'y'a... sûrement qu'va y avoir d'aut' listes », « on nous avait dit dès l'début : oh aux prochaines élections y aura des listes, ça va barder, y aura du monde »). Pour elle, cette configuration électorale apparaît d'autant plus curieuse au regard des mutations récentes de la commune (« avec tous les gens qui sont arrivés moi j'pensais qu'ça... », « donc j'me suis dit tiens tous ces gens là y vont p'tet arriver à se r'grouper pis à faire une liste mais apparemment nan ») avant d'en déduire que « ça intéresse pas forcément ». D'autres constatent également **cet apparent désintérêt vis-à-vis de la chose publique communale**, non sans une certaine amertume :

« Et ces nouveaux habitants y s'investissent pas dans l'conseil par exemple?

- nan nan, nan pac'que là y'a même pas d'liste y'a pas... nous on se r'présente faut qu'on soit sept conseillers là sur Anctoville, on s'représente à six, enfin à six sortants et... y a deux personnes qui s'présentent seules c'est tout y'a même pas d'liste derrière qui vient ou...

- et ça vous surprend ça qu'il y ait pas plus de...

- ben ouais un peu pac'que j'me disais : tiens y va p'tet y avoir trois ou quat' noms sur une liste, même pas complète hein, c'est pour ça on voit bien qu'l'intérêt des gens y... ça les intéresse plus... alors ça essouffle ça hein... »

On sent en effet dans son propos qu'il regrette presque l'absence de concurrence même non structurée sous forme de liste entière (« y va p'tet y avoir trois ou quat' noms sur une liste, même pas complète hein ») puis pose le même constat qu'une de ses colistières sur le manque d'intérêt des nouveaux habitants (« ça les intéresse plus »), ce qui semble d'ailleurs le peiner lui-même (« alors ça essouffle ça hein... »). Un autre encore exprime sa surprise qui est d'autant plus grande que ces nouveaux Anctovillais ont selon lui des compétences qui feraient d'eux de bons élus :

« Vous pensez qu'ils auraient pu créer une liste par exemple ces gens nouveaux ?

- oui, oui y'a des gens qui tiennent la route hein dans ceux qui... y a des ingénieurs des trucs comme ça... c'est des gars qui... s'raient capables de faire quelque chose m'enfin bon... pfff... y savent bien que y a pas grand-chose à entreprendre finalement par manque de moyens quoi. Les idées ça manque pas si vous voulez chez ces gens là mais s'est c'qui manque... chaque idée... pour c'qu'on veut faire, pour chaque idée y faut d'argent et l'argent ben... y en a mais pas suffisamment hein... donc faut faire avec les moyens du bord hein... faut surtout du bénévolat hein... [...] Bon on parlait des... des gens qu'auraient pu s'présenter heu... [silence] oui, oui oui y aurait d'quoi faire... mais y sont p'tet pas motivés eux non plus hein. Vous savez c'est des gens bon qui... on parlait des gens qui gagnent bien leur vie, y n'en font partie si vous voulez y a des ingénieurs des trucs comme

*ça, donc heu... y préfèrent prendre la voiture et pis s'en aller s'promener dans des coins... que d'se rabattre sur la municipalité hein... ça prend du temps pis... c'est un aut' milieu quand même hein, c'est pas... c'est pas une ambiance féérique heu... [rires partagés] bon c'est plus un peu d'la dévotion hein... faut... alors y se disent après tout laissons ça à ceux qui ont l'temps ou qu'ça plaît voila. J'crois qu'c'est une question d'motivation hein, des gens capables oui c'est sûr... oui c'est même sûr... mais faut... enfin faut l'vouloir, faut l'vouloir ».*

Cet extrait montre comment le profil sociologique d'une partie des nouveaux habitants, et notamment des « aventuriers du quotidien » dont les capitaux culturels (« les idées ça manque pas si vous voulez chez ces gens là », « des gens capables ») et économiques (« des gens qui gagnent bien leur vie ») sont valorisés, est mis en relation avec l'absence de deuxième liste, car pourtant « y aurait d'quoi faire ». Pour lui, l'explication tient en deux points. D'une part ces nouveaux habitants, perçus comme très compétents, auraient intériorisé **le fait que les finances communales ne permettent pas de développer une politique audacieuse** (« y savent bien que y a pas grand-chose à entreprendre finalement par manque de moyens »). Si ce constat est pertinent, il repose toutefois sur l'hypothèse d'un non-développement de la commune, dont seule la croissance démographique et les retombées fiscales qu'elle implique pourraient autoriser de telles politiques locales, sauf à modifier directement les taux d'imposition locaux, deux options qui semblent exclues d'emblée par la majorité des sortants. Mais d'autre part et au fond, leur manque de « motivation » serait révélateur du désintérêt qu'ils portent à la vie de la commune (« y préfèrent prendre la voiture et pis s'en aller s'promener dans des coins... que d'se rabattre sur la municipalité hein »), laissant de fait les plus anciens gérer la commune puisque ça les intéresse (« faut surtout du bénévolat hein », « c'est plus un peu d'la dévotion »). Un autre élu sortant exprime ses regrets sur un mode un peu différent :

*« Par exemple les nouveaux habitants ou les habitants plus récents des pavillons n'auraient pas tendance à avoir tous un avis ensemble pour porter ça au conseil ou...  
- nan pas vraiment... on a pas ce genre de...nan on a pas d'revendications un p'tit peu amplifiées par le nombre de personnes... nan ça fait pas... en tout cas pour l'instant, j'le constate pas toujours...  
- et vous pensez qu'ça pourrait un jour arriver dans l'avenir ou...  
- ouais... enfin à chaque échéance électorale c'est là qu'on voit si... enfin électorale municipale c'est là qu'on voit si... bon si y'a de nouveaux... des listes de gens qui veulent s'impliquer dans la vie communale et jusqu'à présent on le constate pas vraiment beaucoup quoi. Bon ça peut v'nir hein je sais pas heu ... mais bon moi je... bon y faut... dans l'équipe municipale y'a aussi des gens qui sont... qui sont entre parenthèses nouvellement arrivés quoi. Faut un équilibre c'est normal. Y'a un équilibre homme-femme, y'a un équilibre de gens qui sont là depuis longtemps dans la commune, d'autres qui viennent d'arriver, donc faut q'ça reflète un peu la population sinon on est plus en phase avec la vie communale.  
- ouais ça s'fait plutôt au consensus quoi...  
- ouais absolument. C'est comme ça qu'on constitue des listes avant en essayant d'respecter ces équilibres-là quoi, c'qui fait qu'après ça s'passe pas mal quoi.*

Pour cet élu qui considère que les effets municipaux de l'arrivée des populations nouvelles sont difficiles à discerner en l'état actuel des choses (« en tout cas pour l'instant, j'le constate pas toujours... », « jusqu'à présent on le constate pas vraiment beaucoup quoi »), les causes de l'absence d'une deuxième liste sont en effet à chercher ailleurs. Selon lui, **c'est parce que de nouveaux habitants ont été intégrés par les sortants eux-mêmes** (« c'est comme ça qu'on constitue des listes ») que d'éventuelles velléités de la part des derniers arrivés ont pu être évitées, ce qui semble important pour lui (« c'qui

*fait qu'après ça s'passe pas mal quoi*») qui tient beaucoup à préserver l'image du consensus. En ce sens, la composition du conseil doit respecter les clivages existants dans la population voire les « refléter », à l'instar du rapport entre les hommes et les femmes parmi les élus (« *y'a un équilibre homme-femme, y'a un équilibre de gens qui sont là depuis longtemps dans la commune, d'autres qui viennent d'arriver* »). Il reste que certains sortants demeurent prudents par rapport à l'issue de l'élection, en particulier en raison du rôle que pourraient y jouer les nouveaux habitants en question :

« *C'est r'parti p'tet pour un tour, si Dieu le veut comme on dit hein.*  
- vous partez... enfin vous avez l'air confiant quand même...  
- *bah écoutez confiant... moi on m'a dit oui qu'ça devrait marcher, maintenant moi j'suis quand même pas si... j'aime pas être... j'aime pas être pessimiste mais faut pas vendre la peau d'ours avant de l'avoir tué hein, faut toujours être raisonnable dans c'domaine là pac'que on sait jamais hein... c'est toujours un peu l'inconnu hein comme y'a beaucoup d'gens nouveaux tout ça...* »

Car en l'absence d'avoir construit une liste concurrente (ou d'avoir été choisis par les sortants comme c'était le cas en 2001), certains nouveaux habitants se sont tout de même présentés devant les électeurs, mais de manière isolée.

## 1.2. ... et quelques candidats isolés qui tentent leur chance

### *Les candidats isolés, une lutte emblématique des configurations périurbaines ?*

En plus de la liste incomplète présentée par les sortants, **l'offre électorale municipale d'Anctoville comprend également trois candidatures isolées déclarées** qu'il convient de présenter. La première candidate à s'être déclarée est Suzanne Panier (39 ans), cadre dans une agence immobilière caennaise et arrivée dans la commune d'Anctoville en 2000. Elle s'était déjà présentée au second tour du scrutin de 2001 à l'occasion duquel elle avait enregistré 40 suffrages, contre 59 pour Geneviève Leblond qui avait alors été élue. Comme le montre le document qu'elle a distribué dans les boîtes aux lettres (figure 8.3), lors de l'élection de 2001 et alors qu'elle venait d'arriver, l'essentiel de son tract consistait à se présenter au niveau familial (elle est mariée et mère de deux jeunes enfants), professionnel (elle présente son métier de manière assez précise et mentionne son lieu de travail extérieur à la commune), mais également de compenser sa faible ancienneté résidentielle (« *résidente à Anctoville depuis 1 an* ») par son fort investissement local dans l'APE et dans une association sportive locale. Parallèlement, la démarche dans laquelle s'inscrivait sa candidature soulignait la volonté de « *participer activement au développement et à l'amélioration* » de la commune, ce qui a pu être interprété comme une volonté de favoriser la croissance démographique de la commune (l'idée de « *développement* » véhiculant l'augmentation de la population communale). C'est aussi une forme de critique, formulée sur un mode très euphémisé, à l'encontre de l'équipe sortante (l'idée « *d'amélioration* » laissant entendre que les choses pourraient être mieux) que l'on peut également voir dans ce court texte, une impression renforcée par l'allusion, peut être maladroite, à « *une équipe dynamique et*

*ournée vers l'avenir* » qui sous-entend, quelque part et en négatif, que les sortants sont immobiles et tournés vers le passé.

Figure 8.3. Tracts de Suzanne Panier en 2008 (à gauche) et en 2001 (à droite)

<p><b>ELECTIONS MUNICIPALES 2008</b> <b>ANCTOVILLE</b></p>	<p><b>COMMUNE D'ANCTOVILLE</b> *** ELECTIONS MUNICIPALES 2<sup>ème</sup> TOUR *** Scrutin du 18 Mars 2001 ***</p>
<p>Je m'appelle Suzanne PANIER, j'ai 39 ans, je suis mariée et mère de deux garçons. Nous habitons à Anctoville depuis 2000.</p> <p>Certains d'entre vous me connaissent pour avoir fréquenté l'Association de Gymnastique Volontaire dont j'étais Présidente, depuis sa création (2000), et Vice-présidente cette année.</p> <p>Je souhaite continuer à m'impliquer dans la vie de notre Commune et de mettre mon expérience et mes acquis au service de la Municipalité, et d'aider le Conseil Municipal dans ses tâches quotidiennes.</p> <p>Faire parti du Conseil Municipal me tient à cœur depuis un certain temps.</p> <p>En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette note.</p> <p>Je vous donne rendez-vous, prochainement, aux urnes... Cordialement, Suzanne PANIER</p>	<p><b>Suzanne PANIER</b>, demeurant au village « Le Biéville »</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ mariée, 32 ans, maman de 2 enfants (5 et 9 ans),</li><li>➤ résidente à Anctoville depuis 1 an,</li><li>➤ membre de l'association de parents d'élèves,</li><li>➤ Présidente de l'association de gymnastique volontaire de la commune « ANCTOXYM », créée en octobre 2000</li><li>➤ responsable des locations dans une agence immobilière de Caen.</li></ul> <p><b>Mes principaux objectifs sont de participer activement au développement et à l'amélioration de notre commune au sein d'une équipe dynamique et tournée vers l'avenir.</b></p> <p><b>Rendez-vous à tous dimanche 18 mars 2001.</b></p>
	<p>Source : Documents collectés lors de l'enquête, 2008</p>

En 2008, la façon dont la démarche est présentée est assez différente dans le sens où la candidature au sein du conseil municipal est avancée comme une manière de participer à la vie de la commune en aidant les autres conseillers au quotidien grâce à ses « *acquis* », sans que l'on en sache toutefois plus sur les compétences en question. On sent par contre, entre les lignes, une forte envie de rentrer dans le conseil, une chose qui lui « *tient à cœur depuis un certain temps* ». Ce désir ressort d'ailleurs de manière assez nette lors de l'entretien au cours duquel elle évoque son « *envie de faire partie de la commune* » via le fait de siéger au conseil municipal :

« C'est une volonté que vous avez eue dès qu'vous êtes arrivés de vous investir comme ça ?  
- oui oui et puis c'est vrai qu'j'ai envie de faire partie d'cette commune... enfin ne serait-ce que par habitante, mais bon justement mon désir, enfin c'est pas la première fois... je m'inscris pas aux élections que cette année j'me suis déjà inscrite y'a six ans, bon ça c'est pas fait mais... j'dirais que moi étant sur la commune depuis un an au niveau des élections, bon bien sûr y avait d'autres gens qui sont passés puisque... ils étaient plus connus qu'moi et des résidents depuis p'tet cent ans... des familles habitant sur la région enfin dans la commune donc c'est vrai que... ben j'ai pas trop eu ma chance...  
- donc dès les élections municipales de 2001 vous vous étiez présentée...  
- oui  
- et vous vous étiez présentée sur une des listes sur...  
- nan toute seule, comme là j'lai fait aussi...  
- et pourquoi avoir renouvelé cette démarche là ?  
- et ben pac'que j'ai envie de faire partie de cette commune, c'est mon souhait... et bon j'ai pas la prétention de faire quoi que ce soit de mieux qu'actuellement c'est pas ça, mais j'dirais que donner mon expérience que j'ai

acquis par le biais de l'immobilier... donc tout ça c'est en fait voilà, c'est essayer d'apporter quelque chose à la commune... et au conseil municipal

- d'accord... et vous avez fait la démarche de vous présenter toute seule mais vous avez réfléchi à un moment donné à monter une liste avec d'autres personnes ou...

- non... non parce qu'en fin d compte je connais la liste qui est présente actuellement, la liste sortante, bon y se fait qu'il y avait eu une démission en cours de mandat pour x raisons, j'y trouvais l'opportunité de faire la septième personne, enfin de m'présenter en tant que telle... et j'voulais pas barrer la route à quelqu'un par la création ou par la mise en route d'une liste... en fait c'est pas mon but... en fait mon but c'est venir apporter mais pas de... de m'imposer à la place de... vous voyez ?

- oui oui

- c'est pas ma vision des choses ».

Il apparaît aussi que sa démarche n'est en rien une démarche d'opposition (« j'ai pas la prétention de faire quoi que ce soit de mieux qu'actuellement c'est pas ça »), ce qui ne correspond pas du tout à sa « vision des choses ». **Sa candidature semble plutôt s'inscrire dans une démarche de complémentarité vis-à-vis des autres futurs élus** et elle n'entend ni « barrer la route à quelqu'un » ni « s'imposer à la place » d'autres éventuels candidats. Cette démarche semble d'ailleurs avoir été comprise par cet habitant qui fait partie du profil des « aventuriers du quotidien » :

« Suzanne c'est c'qu'elle écrit dans son tract elle a mené pendant un certain temps la gym, l'association d'gym à Anctoville, où y avait pas mal de... de femmes et d'hommes aussi d'Anctoville, plus ou moins âgés, je sais qu'il y a des agriculteurs à la retraite qui allaient faire un peu d'gym le mercredi soir... oui Suzanne bon on l'a pas rencontré très récemment j'sais pas si... si... enfin je sais pas si elle se présente sur projet ou... j'crois qu'c'est plutôt pour intégrer une équipe et pour... pour apporter quelque chose quoi »

En tant qu'habitante assez récente de la commune, le regard porté sur sa candidature est par contre bien moins tendre parmi les plus autochtones, comme le suggèrent les propos de cette femme :

« Moi j'sais beaucoup d'choses aussi sur elle... [rires] premièrement elle travaille dans l'immobilier...

- ouais...

- et ben l'immobilier vous savez... y ont monté y ont monté y ont monté, y ont appauvri les gens du coin... quelque part, ceux qui vont acheter pas ceux qui vont vendre alors... et elle est contre les chasseurs j'sais bien...

- pourquoi vous pensez qu'elle est contre les chasseurs ?

- oh j'sais bien... c'est certain puisqu'y m'l'ont dit...

- vous pensez qu'elle est un peu écolo par exemple ?

- pfff... écolo façon d'voir... vous savez... si on est... si on tient un truc ou si on est... pour le fric, on doit pas être écolo hein... je n'crois pas j'peux m'tromper mais... [rires]...

- mais vous dites qu'elle travaille dans une agence immobilière mais elle ne possède pas une agence immobilière...

- oui mais c'est pareil... elle subit hein... »

Dans un contexte périurbain en forte mutation, **les éléments sur lesquels s'appuie la disqualification sociale de cette jeune candidate sont assez exemplaires** de la diversité des populations en présence. C'est d'abord son métier, qu'elle exerce en ville, qui lui est reproché par cette habitante âgée fortement ancrée localement. Pour elle, le fait que la candidate travaille dans une agence immobilière la rend immédiatement complice, voire responsable, de la flambée des prix de l'immobilier dans la commune, appauvrissant de fait (mais selon un processus difficilement compréhensible) « les gens du coin » et préférant favoriser « le fric ». De plus, le fait qu'elle soit salariée et non propriétaire de l'agence n'y change rien puisque « c'est pareil... elle subit hein ». Pourtant, la candidate soulignait justement au cours de notre entretien que dans la

mesure où la mairie possède quelques biens en location, qu'elle pourrait « *donner [son] expérience [...] acquis[e] par le biais de l'immobilier* ». Le deuxième élément sur lequel s'appuie cette habitante pour critiquer la candidate d'origine urbaine est le fait qu'elle est supposée « *être contre les chasseurs* » d'après les intéressés, sans pour autant être classée parmi les « *écologes* » d'après la réponse à ma question. **Mais derrière ces deux prétextes, ce qui se joue là est plus profond** : c'est le refus de la part de certains parmi les plus autochtones de voir une jeune femme qui travaille à Caen rentrer à la mairie, et ce d'autant plus qu'une autre candidature isolée fait partie de l'offre déclarée et semble mieux correspondre à leurs attentes...

La deuxième personne à avoir fait savoir qu'elle était candidate – sans pour autant l'avoir annoncé en faisant circuler un document écrit dans la commune – est en effet Anne-Marie Gaillard (64 ans), l'unique commerçante du village qui tient l'épicerie (qui fait aussi dépôt de pain, brasserie dans l'arrière-salle, bureau de tabac, presse et station-essence à l'occasion) située dans le bourg (photo 7.3.3), autrement dit « *le dernier commerce d'Anctoville* » selon son expression, entendue aussi dans la bouche de bien d'autres lors de l'enquête. Elle est très fortement ancrée dans la commune, sa famille y vit depuis plusieurs générations et elle a d'ailleurs repris le commerce de ses parents qui en avaient eux-mêmes hérité de leurs propres parents. Son statut de commerçante, ouverte « *7 jours sur 7 pac'qu'avec Anne-Marie y'a pas d'jours fériés* » d'après les dires d'un habitant, en fait **une figure incontournable du village dont elle est considérée comme la mémoire par certains**, ce qu'elle n'est pas sans confirmer elle-même « *j'sais mieux qu'la mairie moi ici* ». On comprend donc qu'elle constitue une candidate sérieuse à la mairie. Mais si sa position dans l'espace social local lui confère d'indiscutables soutiens parmi sa clientèle (électorale ?) et/ou de la part des Anctovillais les plus anciens, **elle cristallise aussi les critiques au sein des « aventuriers du quotidien » qui voient dans sa candidature l'incarnation de l'inertie politique de la commune** :

« *Ben j'veux pas... bon Anne-Marie Gaillard c'est l'épicière du coin, elle est là depuis... elle le dit elle-même hein... elle dit je suis le pilier d'Anctoville...bon ben pourquoi pas mais justement j'dirais c'est chacun son tour...*

- *ouais vous pensez qu'elle va bénéficier de son ancrage depuis des générations ?*

- *c'est à double tranchant j'pense... j'sais pas... y'a des gens qui veulent plus la voir, ou qui peuvent plus la voir, y'a des gens qui... enfin je sais pas... ».*

Ici c'est la figure du, « *chacun son tour* » qui est invoquée, mais sa démarche lui vaut également d'autres critiques :

« *Je sais qu'y a Anne-Marie Gaillard qui est quand même là depuis... enfin c'est une famille qui est là depuis très très longtemps... que vous avez p'tet rencontrée aussi...*

- *j'vais la voir aussi oui, mais j'ai rendez-vous avec elle la semaine prochaine*

- *donc c'est vrai que bon... c'est une personne qu'est là depuis très longtemps et qu'a bientôt 65 ans et heu... bon c'est vrai qu'elle va être en retraite et qu'elle dit j'ai envie de m'occuper et d'être au conseil municipal, bon moi j'trouve pas ça... enfin j'trouve que c'est bien pour une occupation mais j'dirais qu'c'est pas une occupation comme une autre quoi... c'est... et puis bon j'dirais qu'y faut mettre du renouveau aussi dans l'conseil, faut pas mettre que des gens en retraite pac'que c'est aussi le vieillissement de la commune... y faut mettre un peu d'neuf, j'dirais qu'on peut encore améliorer les choses... [...]*

Le fait de siéger au conseil municipal comme une occupation de future retraitée qui aura du temps (elle compte prendre sa retraite dans l'année qui suit le scrutin et l'a largement fait savoir dans la commune, sur le mode de la menace voilée de la fermeture du dernier commerce) lui vaut en effet des critiques des habitants plus jeunes et arrivés récemment (« *c'est pas une occupation comme une autre hein* », « *faut pas mettre que des gens en retraite hein* »), de sorte que sa candidature souligne pour ces derniers la nécessité de rajeunir le conseil (« *y faut mettre un peu d'neuf* », « *y faut mettre du renouveau aussi* »). Plus largement, c'est aussi son attitude qui pose problème à d'autres habitants :

« Vous avez connaissance d'autres candidatures sur la commune ?  
- ouais, y'a l'épicière...  
- Anne-Marie Gaillard  
- ouais, une aut' nana qu'a été présidente d'une asso de gym et heu... est-ce que j'en ai vu un autre... nan c'est tout... enfin à ma connaissance, mais bon Anne-Marie Gaillard elle est connue, c'est p'tet son plus grand défaut [rires partagés]  
- pourquoi vous dites ça ?  
- bah elle est médisante quoi, elle est... c'est bon quoi...  
- ouais c'est un peu les ragots ruraux...  
- ouais voilà ça a pas d'sens... faut pas qu'ça fasse de la politique ça [rires partagés] faut pas qu'elle gouverne c'est bon quoi ! heu... donc moi j'voterais pas pour elle quoi... j'préfère laisser le siège vide que ça quoi... et puis l'aut' nana bon elle est inconnue, elle a mis un p'tit papier où elle dit qu'elle a envie d's'investir bon... [silence] y'a pas d'projet derrière c'est bon... ».

Présentée comme « l'épicière », un qualificatif qui renvoie autant à son activité professionnelle qu'à son comportement (« *elle est médisante quoi* »), **elle ne semble pas digne d'être élue au regard de son attitude** (« *j'préfère laisser le siège vide que ça quoi* ») qui n'est pas conforme à la représentation que les habitants nouveaux et socialisés aux codes de la politisation urbaine ont d'une élue (« *faut pas qu'elle gouverne c'est bon quoi !* », « *faut pas qu'ça fasse de la politique ça* »), l'usage du « ça » pour la désigner étant particulièrement significatif. Au passage, c'est aussi le tract de Suzanne Panier qui est visé par la critique dans le sens où il est considéré comme révélateur de l'absence de programme politique guidant la candidature de cette dernière (« *y'a pas d'projet derrière c'est bon* »). Plus largement, la configuration électorale qui est celle de la commune semble profondément agacer cet habitant, comme le révèle l'emploi répété de la formule « *c'est bon quoi* » à la fin de ses phrases, signifiant que la situation lui est difficilement tolérable. Dans son dépit, cet habitant est rejoint par un autre :

« Et là ces municipales-là vous les voyez comment ?  
- oh ben y vont être élus... y'a personne qui va les contrer...  
- et vous pensez qu'c'est plutôt Anne-Marie Gaillard qui va sortir...  
- je suis pas sûr... je sais pas si Panier va pas émerger quand même, bon elle est quand même plus jeune... bon Anne-Marie elle a des soutiens mais elle a aussi des gens qui la contestent hein... dans sa manière d'être... oh ben elle a l'esprit court hein... elle est raciste...  
- vous pensez ?  
- ah ben oui... ici faut pas... oh là là... [il siffle] alors ça c'est un phénomène heu... mais c'est la ruralité telle qu'on leur a expliquée... c'que... l'immigré il est responsable de tout quoi, à savoir que eux y en ont pas un dans la commune mais y sont racistes ».

Avec un certain fatalisme, ce dernier semble assez résigné (« *oh ben y vont être élus* ») mais se demande tout de même si la « *manière d'être* » d'Anne-Marie Gaillard ne va pas

lui coûter cher dans l'isolement, ce que l'habitant précédent formulait aussi d'une manière voisine (« Anne-Marie Gaillard elle est connue, c'est p'tet son plus grand défaut »). Au-delà de l'attitude de cette dernière, **c'est son faible capital culturel qui lui est ici reproché (« elle a l'esprit court hein ») et son système de valeurs supposé (« elle est raciste ») qui sont soulignés**, non pas comme un reproche mais comme une caractéristique structurelle des ruraux qui seraient influencés par ce qu'on leur a dit (« c'est la ruralité telle qu'on leur a expliquée »), sans que le « on » en question soit défini de manière plus précise.

L'offre électorale locale est complétée par la candidature isolée d'un troisième habitant, Fabrice Ygouf, qui s'est déclaré peu avant le scrutin en distribuant, comme les sortants et Suzanne Panier, un document dans les boîtes aux lettres :

« Bon en plus on a encore eu une distribution hier soir, quelqu'un d'autre qui s'présente...  
- ah... et comment s'appelle cette personne ?  
- Ygouf... heu Stéphane Ygouf  
- d'accord... mais y'a un Ygouf aussi dans les sortants...  
- oui Gérard, donc ça doit être un d'ses frères...  
- ah c'est...  
- oui [rires] bon ça c'est pareil j'trouve que c'est bête aussi de faire... de... enfin d'être dans la commune, enfin dans l'conseil heu... en fratrie comme ça... j'trouve que c'est un peu bête... m'enfin bon chacun sa vision des choses ».

Pour cette femme quadragénaire arrivée assez récemment à Anctoville, ce troisième candidat – qui est pourtant un peu plus jeune qu'elle, ce qui pourrait le positionner sur un segment de l'offre électorale qui correspond mieux aux attentes des nouveaux habitants – incarne au contraire **la figure d'une gestion familiale voire clanique de la municipalité**, bien que le candidat en question s'appelle en réalité Fabrice et non Stéphane, et ne soit pas le frère mais le cousin d'un des sortants. D'autres, plutôt arrivés au cours des années 1990, vont dans le même sens à propos de cette troisième candidature :

« Là j'ai vu qu'y avait Ygouf qui s'présentait là enfin Fabrice... mais y'a déjà son cousin...  
- son cousin c'est l'autre Ygouf qu'est déjà conseiller municipal ?  
- ouais voilà.  
- j'essaie de... enfin j'commence à comprendre le...  
- et ben tout ça c'est d'famille avec Patrick Suzanne ».

Sans que j'ai pu vérifier la véracité des liens familiaux entre les deux membres de la famille Ygouf candidats et Patrick Suzanne, le plus important réside dans les représentations qu'en a cet habitant, représentations qui confirment l'image d'entre-soi supposée régner au sein du conseil (« tout ça c'est d'famille avec »). Mais pour d'autres, l'âge de Fabrice Ygouf semble primer sur le reste, dans la mesure où son élection participerait au renouvellement démographique du conseil qui est vu comme une priorité absolue :

« Les gens qui sont déjà actuellement en place bon c'est des personnes qui sont déjà là [soupon] depuis des générations, y'a des jeunes qui sont arrivés là j'ai vu qui se sont présentés sur la liste et heu... moi j'ai dit la première moi j'vais voter ces jeunes là...  
- dans les candidats là y'a des jeunes nouveaux ?

- ouais Suzanne Panier, Fabrice Ygouf... bon oui faut voter ces gens-là pac'que ce sont des jeunes et y faut... faut amener des choses nouvelles et... voilà quoi [...] et puis le problème comme c'est un milieu rural y sont... comment on appelle ça... un p'tit peu heu... si Paul a voté... ben tiens toi tu vas voter ou quoi... y sont assez influençables, c'est un peu dommage y ont pas... une détermination sur c'qui vont faire ».

Rejoignant les propos d'un des habitants cités plus haut qui soulignait la faible stabilité censée définir les positions politiques des ruraux (« c'est la ruralité telle qu'on leur a expliquée »), cette habitante note à son tour que « le problème comme c'est un milieu rural y sont... [...] y sont assez influençables [...] y ont pas... une détermination sur c'qui vont faire ». Par ailleurs son discours est construit, comme celui de bien d'autres habitants, autour de l'opposition entre d'un côté « des personnes qui sont déjà là [soupon] depuis des générations » et de l'autre « des jeunes et y faut... faut amener des choses nouvelles » parmi les candidats aspirant à siéger au conseil.

Pour toutes ces raisons, la lutte qui oppose ces trois candidats pour la conquête du 7<sup>ème</sup> siège, laissé vacant par les sortants, est assez emblématique de la trajectoire démographique de la commune et constitue ainsi **un moment d'observation très riche des dynamiques du changement social en contexte périurbain**. Si l'offre électorale y est somme toute assez limitée – une liste incomplète de six personnes plus trois candidats isolés, soit neuf candidats pour sept sièges, sans compter tous les habitants qui peuvent recevoir des suffrages valides sans être candidats – elle aurait pu être plus diversifiée, ce qui sera peut-être le cas du prochain scrutin municipal.

### *Des « aventuriers du quotidien » candidats en 2014 ?*

Lors de plusieurs entretiens qui se sont déroulés en mars 2008, **plusieurs habitants ont en effet évoqué le fait d'avoir hésité à se présenter au scrutin municipal** qui allait se tenir dans les semaines suivantes, ou m'ont fait part de leur envie de concourir lors de l'élection suivante qui se déroulera en 2014. Ainsi cet homme, arrivé au cours de la décennie 1990, s'est interrogé sur la possibilité de participer à une démarche collective :

« Et vous avez pas pensé à vous présenter tout seul... ou à monter une aut' liste ?  
- si... ben monter une aut' liste... personne est v'nu nous voir enfin nous contacter... [...] y'a Fabrice Ygouf y'a lui qui s'présente... y'a Anne-Marie Gaillard aussi... Anne-Marie j'crois qu'elle va rester toute seule... heu... j'sais plus qui c'est qui s'présente... ah si y'a Panier enfin Suzanne Panier là haut... bon c'est dommage qu'elle est pas v'nue m'voir, chacun s'présente tout seul...  
- Suzanne Panier par exemple c'est quelqu'un d'assez jeune qu'est arrivée un peu après vous mais...  
- ouais ouais après nous... mais bon qu'a fait partie un peu du truc de l'école... qui s'occupe d'Anctoville... j'sais pas si elle le fait toujours d'ailleurs... qu'est... qu'est assez dévouée quoi... enfin j'espère qu'elle va être dévouée et pis heu... qui s'est aperçue d'beaucoup d'choses aussi sur la commune [silence]. [...] Maintenant moi m'présenter tout seul bon... si y aurait du monde qui s'rait v'nu m'voir...  
- ouais pour monter un truc quoi...  
- mais là bon tout seul [silence]. [...] y'a personne qu'est venu m'voir pour me dire tiens si tu t'présentes on peut s'mettre ensemble... personne est v'nu... c'est pour ça que... c'est un peu vexant quoi. [silence] mais bon on s'en doutait un peu du résultat quoi, à la limite j'ai fait ça pour voir un peu la curiosité des gens mais... [...] d'toute façon y'a une méchanceté là-d'dans c'est tout hein... autant qui restent dans leur truc et pis c'est tout hein. [...] Mais c'est vrai qu'une petite commune ça aurait été intéressant de... de voir comment qu'ça s'passe au niveau des conseillers quoi... »

Pour lui, le fait de ne pas avoir été contacté par d'autres candidats se présentant seul (Fabrice Ygouf et Suzanne Panier) semble avoir été mal vécu (« *c'est un peu vexant quoi* », « *d'toute façon y'a une méchanceté là-d'dans* »), **rappelant combien le déroulement d'une élection municipale met en jeu l'estime de soi et la réputation locale des habitants**. Ce moment de la vie des communes peut ainsi s'avérer, le cas échéant, extrêmement violent pour les candidats ou les non-candidats. C'est du moins un sentiment que j'ai éprouvé à de nombreuses reprises au cours de l'enquête. Car au fond, ce qui gêne le plus cet habitant, c'est de ne pas avoir été contacté par les autres, cette absence de prise de contact l'ayant profondément affecté (« *personne est v'nu nous voir enfin nous contacter* »). Il déplore ainsi, non sans pertinence, **la dimension individuelle des démarches des uns et des autres** (« *chacun s'présente tout seul* ») et n'envisage pas de se présenter seul (« *maintenant moi m'présenter tout seul bon* », « *mais là bon tout seul [silence]* »), alors qu'il aurait visiblement été tenté par la construction collective d'une liste. Un autre habitant appartenant au profil des « aventuriers du quotidien) a également envisagé la possibilité de se présenter, mais de manière moins déterminée :

« Et de la part de gens nouvellement arrivés par exemple c'est...

- ben... nan parmi les parents d'élèves que j'connais moi, j'les sens pas... en tous cas pas désireux de s'impliquer à c'point là... et puis on est quand même dans un milieu très rural, et heu... y'a des problématiques... plutôt agricoles, même si y'a pas que ça, donc c'est vrai qu'il y a une proportion d'agriculteurs importante et c'est vrai qu'ils ont leur place dans c'conseil là.

- et vous par exemple... ça vous intéresserait un jour d'intégrer ou d'participer au...

- je sais pas... j'y ai pensé...

- ouais... cette fois là ou la fois d'avant ?

- ouais, oui oui cette fois-ci et... mais là pas pour le moment pac'qu'on a des engagements ailleurs et puis c'est trop de... trop d'travail et en même temps... ouais j'aurais du mal j'crois à travailler avec une partie des... des élus actuels, donc heu... avec une autre équipe oui ».

En commençant par souligner la légitimité des agriculteurs dans le conseil municipal au regard du profil de la commune (« *et c'est vrai qu'ils ont leur place* »), il explique ne pas connaître de « *parents d'élèves* » intéressés ou « *désireux de s'impliquer à c'point-là* ». Il avoue par contre s'être posé la question (« *j'y ai pensé* ») sans l'avoir creusée plus que cela en raison des « *engagements [pris par] ailleurs* ». Cependant, il y a fort à parier que s'il se lançait dans une candidature, elle s'inscrirait plutôt dans le cadre d'une liste autonome (« *avec une autre équipe oui* ») tant il se voit assez mal s'investir aux côtés des sortants (« *j'aurais du mal j'crois à travailler avec une partie des... des élus actuels* »). Un autre habitant du même profil sociopolitique pense quant à lui se présenter lors du prochain scrutin municipal :

« J'pense qu'à terme... bon là j'me suis pas présenté aux municipales mais dans six ans il est fort probable que... oui il est fort probable que j'me présente... dans ces p'tites communes là l'encartement [il est adhérent d'un parti politique de gauche] c'est... c'est pas politisé en fait on élit des personnes pas des partis... à la différence des autres élections... donc il est pas forcément nécessaire... enfin nécessaire... oui il est pas nécessaire... si on m'pose la question j'dirais la vérité mais il est pas nécessaire que ce soit su quoi.

- et pourquoi pas être parti aux municipales dès cette fois-là par exemple ?

- j'ai des travaux dans ma maison qui m'prennent du temps, je serais peut être obligé d'muter... donc heu... si j'suis élu... enfin si j'me présente... j'pars dans l'optique où j'suis élu voilà j'ai un mandat... c'est pas les trahir... faut pas démissionner au bout d'deux ans pac'que j'mute, pac'que j'ai pas l'temps, pac'que voilà. Quand on s'oriente dans un engagement c'est pour l'tenir.

- et dans six ans imaginons qu'vous soyez toujours dans l'coin, si vous vous présentiez aux municipales vous partiriez en candidat indépendant, en essayant d'monter une liste ou...  
- [silence] alors... ça s'rait plutôt heu... pffff... [silence]  
- on s'projette un peu hein...  
- ouais ouais... j'ai... pffff... [silence] c'est plus facile d'être élu si on s'affiche avec les s... enfin globalement attention, c'est plus facile d'être élu si on est avec les sortants. Là à Anctoville, les sortants y sont six sur sept (y'en a un qu'a démissionné en cours de mandat)... si y'avait eu un septième nom, bon j'pense que les six vont être élus, mais si y'avait eu un septième nom sur la liste il aurait été élu.

Comme le précédent, cet habitant a renoncé à se présenter en 2008 en raison d'un emploi du temps déjà chargé (« j'ai des travaux dans ma maison ») et de la possible perspective d'une mutation professionnelle. On s'aperçoit par contre qu'il a bien **intériorisé les règles du jeu politique local**, dans la mesure où il estime inutile, voire contreproductif, de déclarer son étiquette politique partisane en cas de participation à un scrutin municipal comme celui d'Anctoville (« dans ces p'tites communes là l'encartement c'est... »). Le plus étonnant chez cet habitant, et notamment par rapport aux aventuriers du quotidien des années 1970-80 qui investissaient les mairies de leurs lieux d'arrivée en présentant des listes d'opposition, c'est que tout aussi critique qu'il soit sur l'absence de politique crédible des sortants, il opterait plutôt pour une démarche à leur côté (« c'est plus facile d'être élu si on est avec les sortants »). Autrement dit et alors qu'il est fortement politisé et exprime de fortes convictions de gauche au fil de l'entretien, **sa stratégie fondée sur la rationalité est de privilégier le fait d'être élu, quitte à concourir au sein d'une liste de sortants hétérogène** plutôt que de figurer sur une liste plus homogène politiquement, mais dont les chances de succès sont moindres. Cette stratégie n'est cependant pas sans lui poser de problèmes de conscience car il hésite à l'avouer (« c'est plus facile d'être élu si on s'affiche avec les s... enfin globalement attention... »). À l'occasion du scrutin de 2008, la sollicitation d'une de ses connaissances de la commune lui a d'ailleurs posé concrètement ce dilemme :

« Il [une personne qu'il connaît] a failli partir aux municipales pour monter une liste d'opposition.  
- cette année là ?  
- ouais... y peut pas sacquer le maire... [rires] mais bon leur liste s'est pas montée... y se sont dit mince ou y ont eu peur...  
- ils vous en ont parlé à vous par exemple ?  
- ouais... y m'a proposé, y m'a proposé... alors j'avais envie de partir mais moi mon objectif c'était d'être élu...  
- ouais  
- c'est plus heu... donc j'préférerais être sur la liste sortante que sur leur liste... j'étais un p'tit peu emmerdé... [rires] pac'que bon... j'ai réfléchi et j'lui ai dis non... non pac'que moi j'ai du boulot... ».

Et l'on voit bien que si cette démarche qui consiste à « monter une liste d'opposition » le séduit plus d'un point de vue politique, son arbitrage l'a conduit à décliner, non sans hésitations (« j'étais un p'tit peu emmerdé »), l'offre qui lui était faite en invoquant ses occupations du moment (« j'ai du boulot »), certes bien réelles mais sur lesquelles il fait primer le résultat concret (« mon objectif c'était d'être élu »). Interrogé sur les fondements d'une éventuelle candidature en termes d'enjeux, il apparaît qu'il a déjà réfléchi aux axes d'une future candidature :

- ouais... vous souhaiteriez qu'ils aient une politique plus dynamique ?  
- ben oui... faut faire venir du monde hein... [silence] oui faut faire venir du monde sans... faut pas l'faire n'importe comment mais faut faire venir du monde oui.

- d'accord... et vous si par exemple vous souhaitiez rentrer dans l'conseil ça serait sur quoi comme ligne... autour de ça justement ?  
- [silence] oui ça... développer la commune donc faire venir du... des foyers, faire venir des artisans et des commerçants, ça s'rait pas exemple racheter l'épicerie, la rénover et la laisser en gérance à quelqu'un qui voudrait la gérer, ça a pu s'faire hein pendant une époque c'était la mode dans les années 80, les communes rachetaient ces trucs-là pour lutter contre la désertification notamment dans l'centre de la France, dans les...  
- ouais dans les coins ruraux...  
- ouais c'est ça, voilà un type de projet. Sinon l'ADSL... pour faire venir les entreprises et pour le confort des gens, heu... l'environnement (tout c'qu'est lié à la gestion des déchets par exemple pour ceux...on facture... enfin moins on trie plus on est facturé), heu... [silence] voilà quoi... donc l'école évidemment mais c'est lié aussi à faire venir des gens, donc y'a des enfants donc y'a des classes ouvertes, enfin les classes restent pac'que là déjà on l'a échappé belle mine de rien. Ce s'rait sur ce type de démarche quoi ».

Dans l'ensemble, les pistes de son futur programme renvoient très largement aux attentes des nouveaux habitants : accès à l'ADSL pour attirer les entreprises, sauvegarde du commerce d'Anne-Marie Gaillard par le biais d'un interventionnisme public, attention portée à l'environnement (avec l'exemple du tri des déchets pondéré par les consommations des ménages), autant d'éléments assimilables à une politique municipale de gauche. Mais c'est surtout **sa volonté de faire augmenter la population communale (« faut faire venir du monde hein ») tout en planifiant cette urbanisation (« faut pas l'faire n'importe comment ») qui constitue le point central de sa démarche.** Son projet articule clairement la question des évolutions démographiques avec l'enjeu primordial que constitue le maintien de l'école (« donc l'école évidemment mais c'est lié aussi à faire venir des gens, donc y'a des enfants donc y'a des classes ouvertes »).

Pour autant, ces différents habitants ne se sont finalement pas présentés au scrutin de mars 2008. Les regards qu'ils ont portés sur le déroulement de ce scrutin n'en sont pas moins très riches tant ils divergent de la perception qu'en ont eu les habitants arrivés dans la commune bien avant eux.

### **1.3. Les modalités de la « campagne », ou quand des codes « ruraux » et des pratiques « urbaines » doivent cohabiter**

L'exemple de la circulation de la pétition pour l'accès à l'ADSL dans la commune (chapitre sept) constitue un moment de mobilisation politique intéressant pour aborder la question de la « campagne » dans la commune. Lorsque l'on analyse la liste des signataires de cette pétition, on s'aperçoit que le maire sortant – qui est un élu de la commune déléguée de Sermentot, ce qui a peut être son importance – n'a pas signé la pétition qui circulait pourtant en période électorale. C'est par contre le cas de trois sur six des conseillers sortants d'Anctoville (voire quatre si l'on prend en compte la signature de la femme d'un autre élu sortant) et des trois candidats isolés qui se sont présentés au scrutin. Le fait que deux candidats aient signé la pétition alors qu'ils habitent dans le bourg d'Anctoville, desservi par l'ADSL et où la pétition n'a été que peu diffusée, suggère tout de même qu'**au moment des élections, mieux valait peut-être figurer sur la liste des signataires qu'en être absent**, surtout aux yeux des habitants les plus récents dans la commune qui constituent une partie non négligeable du corps électoral local et qui ont été faire signer la pétition en allant de hameaux en

hameaux... Pour autant, peut-on dire que ces candidats ont « fait campagne » ? Mais afin d'éviter les regards urbano-centrés, la question centrale consiste surtout à se demander quelles formes ont pris les dispositifs de mobilisation électorale dans la commune, du moins tels que j'ai pu en prendre la mesure grâce aux entretiens menés à Anctoville, tout en ayant bien conscience qu'un travail ethnographique serait indispensable à une véritable analyse de la question.

### ***Un épisode révélateur lors du scrutin de 2001***

Avant de s'intéresser à la manière dont s'est déroulée l'élection municipale de 2008, un rapide retour en arrière sur celle de 2001 permet d'apporter des éclairages intéressants. En effet et outre la liste incomplète conduite par Geneviève Leblond, l'offre électorale de l'époque était caractérisée par quelques candidatures isolées, dont celle de Gérard Guillot (figure 8.4), un habitant arrivé dans la commune au milieu des années 1990. **La conception et le contenu de cette profession de foi contrastent très fortement par rapport aux autres documents électoraux de la commune analysés jusque là.** Sur la forme d'abord, la mise en page du document montre une maîtrise des outils de traitement de texte plus importante que celle des autres candidats (des passages sont ainsi mis en gras, le texte est justifié en une colonne, etc.). Mais c'est surtout sur le fond que ce document détonne dans le paysage local. Ce candidat présente en effet un programme en huit points qui explicite ce que veut dire « *gérer la commune* » à ses yeux.

Les perspectives qu'il avance pour la commune sont ensuite assez proches de celles évoquées par le dernier habitant qui a failli se présenter mais préférerait concourir aux côtés des sortants. Le dernier de ces points résume bien la démarche : « *donner de la vigueur au canton de Caumont l'Eventé* » en profitant de la bretelle voisine de l'A84 pour « *développer le logement, l'artisanat et le commerce* » tout en défendant « *l'agriculture et la ruralité* ». Ce projet manifeste également une attention à la vie sur place des habitants et aux « *associations* » en permettant à la population et notamment à « *la jeunesse de faire du sport, de se cultiver et de se divertir* ». L'importance de la question des services adressés en particulier aux enfants ainsi que la mention de la « *défense de l'école* » montrent combien ce projet correspond à une partie des attentes formulées par les habitants arrivés dans la commune à partir des années 1990 (chapitre sept).

Mais c'est surtout la manière dont il se présente sur le plan personnel qui est ici intéressante. Ce candidat précise en effet être « *retraité de la SNCF* » mais surtout être un ancien « *militant syndical* » de cette entreprise publique. Sans aller jusqu'à mentionner de quel syndicat il s'agit, **l'image associée aux différentes organisations syndicales de ce secteur d'activité dans les représentations dominantes participe implicitement à ancrer sa candidature à gauche.** De plus, ce candidat fait état de son expérience passée d'élus comme conseiller municipal de la commune de Blainville-sur-Orne, une importante commune industrielle de la partie orientale de l'agglomération

caennaise, qui apparaîait en rouge sur de nombreuses cartes du chapitre quatre, et dont l'exécutif municipal a longtemps été animé par des élus du PCF avant que des élus socialistes ne prennent la mairie.

Figure 8.4. Un tract qui tranche dans le paysage local



**Gérard GUILLOT**  
58 ans  
Les Hauts vents  
Route de Caumont

## COMMUNE D'ANCTOVILLE

### Élections municipales des 11 et 18 mars 2001.

*Madame, Mademoiselle, Monsieur*

Retraité de la SNCF et habitant la commune depuis 1996, **j'ai décidé de poser ma candidature à l'élection au conseil municipal.**

Militant syndical dans mon entreprise, président d'association sportive et de maison des jeunes et de la culture pendant 17 ans, j'ai toujours donné le meilleur de moi-même pour le bien de tous.

**Ancien conseiller économique et social de Basse-Normandie, j'ai eu à débattre et à donner des avis sur tous les sujets qui font la vie de notre Région.** Qu'il s'agisse du développement économique et de l'emploi, du transport et des communications, de l'enseignement et de la recherche, de l'agriculture et de ses filières, de l'environnement et du tourisme, ou encore du budget de la Région, des loisirs, du sport, de la culture, du commerce et de l'artisanat, tous ces domaines me sont familiers.

Conseiller municipal pendant 6 ans à Blainville sur Orne, je connais aussi la gestion communale et le dévouement qu'il faut y consacrer.

Dès mon arrivée à Anctoville, j'ai apporté mon concours à l'activité du comité des fêtes, mais **aujourd'hui je souhaite m'investir et prendre des responsabilités pour redynamiser la commune.**

**Gérer la commune c'est :**

- ↳ *Élaborer et voter le budget communal,*
- ↳ *Être à l'écoute pour répondre aux besoins des habitants et des associations,*
- ↳ *Agir pour la défense de l'école et de l'emploi,*
- ↳ *Profiter de la liaison autoroutière pour développer le logement, l'artisanat et le commerce,*
- ↳ *Défendre l'agriculture et la ruralité,*
- ↳ *Permettre à la population, à la jeunesse de faire du sport, de se cultiver, se divertir,*
- ↳ *Faire vivre une véritable intercommunalité,*
- ↳ *Donner de la vigueur au canton de Caumont l'Éventé.*

**Tous ces sujets sont, avec d'autres, au cœur des préoccupations des citoyens de la commune. Je suis prêt à y consacrer le temps nécessaire.**

**Pour qu'ensemble nous puissions résoudre les problèmes posés et satisfaire les besoins à venir, je vous appelle à voter pour moi le 11 mars pour m'élire au conseil municipal.**

Je vous remercie de votre confiance.

**Le candidat,  
Gérard GUILLOT**

*Source : Enquête de terrain, 2008.*

En 2001 et contrairement aux pratiques des autres candidats, Gérard Guillot était allé distribuer sa profession de foi aux habitants en tentant de leur donner en main propre lorsqu'ils étaient présents chez eux :

« J'avais fait vingt et quelques pourcents c'qu'était pas mal quand même tout seul hein... surtout pas connu quoi, mais j'suis allé au porte-à-porte hein... j'ai été porter mon tract à tout l'monde hein...  
- vous aviez fait campagne ?  
- ah j'ai fait campagne... moi j'suis allé voir les gens...  
- et ça... vous étiez r'çu comment ?  
- assez bien, oh ben y'en a qui m'disaient carrément qu'y voteraient pas pour moi hein... moi j'leur disais c'est vot'choix... mais j'dis au moins vous m'connaitrez quoi ».

Au premier tour, il avait effectivement réalisé un score de « vingt et quelques pourcents » – soit 48 suffrages sur les 228 exprimés, puis avait enregistré 22 voix au second, contre 40 pour Suzanne Panier et 69 pour Geneviève Leblond qui avait alors été élue – ce qui est assez bon score pour un candidat se présentant de manière isolée (« pas mal quand même tout seul hein... ») mais on aurait pu s'attendre à un score plus élevé encore, notamment au regard du programme qu'il a développé et dont on peut faire l'hypothèse qu'il a bénéficié d'un écho favorable de la part des nouveaux habitants de l'époque. Mais **c'est peut-être la manière dont il a conduit sa démarche qui a heurté certains**. Il considère en effet avoir « fait campagne », en allant « voir les gens » au « porte-à-porte ». Et l'accueil qui lui a été réservé, s'il est qualifié d'assez bon dans l'ensemble, montre tout de même que cela n'a pas été toujours le cas (« y'en a qui m'disaient carrément qu'y voteraient pas pour moi »). Au détour d'une question sur le tract distribué par les sortants en 2008, il évoque justement la perception du sien lors de l'élection précédente :

« Alors moi en 2001 quand j'leur avait fait l'truc là...  
- j'allais vous d'mander ouais...  
- alors là y étaient affolés hein... ils avaient jamais vu ça [rires partagés]  
- le tract que vous aviez fait là...  
- ben oui... j'avais fait une conférence de presse, moi j'ai tout fait ici ! Alors là y s'disaient c'est quoi tout ça ? »

Ainsi et non seulement il avait mené un travail de campagne tel qu'il peut être pratiqué par des militants de terrain en contexte urbain, mais il avait même convoqué une conférence de presse et bénéficié de plusieurs articles dans la presse locale. Et c'est probablement ce qui a posé problème, voire choqué (« là y étaient affolés »), une partie des habitants habitués à des campagnes qui se déroulent de manière peut-être différente dans la commune comme en milieu rural, et ailleurs<sup>269</sup>. Si l'évocation du souvenir de cet épisode fait plutôt sourire ce candidat, ce n'est donc pas le cas de tous les habitants, loin s'en faut (« ils avaient jamais vu ça [rires partagés] »). Pour envisager les représentations des habitants rencontrés lors de l'enquête à propos de cette candidature et de la démarche dans laquelle elle s'inscrit, j'ai procédé à des relances sur

<sup>269</sup> Dans l'introduction de l'ouvrage *Enjeux municipaux*, Sawicki rappelle que : « Le débat sur l'impact des campagnes est resté largement ouvert, mais la grande majorité des chercheurs s'accordent à considérer que les technologies propres au début du suffrage universel (réunions publiques, tournées électorales, banquets, échanges de faveur...) sont frappées d'obsolescence et en voie de marginalisation, confinées aux espaces ruraux ou économiquement arriérés » (Sawicki, 2005 : 5, 3c).

ce point quand elle n'était pas évoquée spontanément par les enquêtés. La réaction de cette habitante, fortement ancrée dans la commune, est alors très révélatrice :

- « Et justement en 2001 il y avait quelqu'un qui s'appelle Gérard Guillot qui était candidat...
- oui oui j'connais...
- et qu'est-ce qu'explique que ça ait pas marché sa candidature pour vous ?
- oh vous savez ici... faut les m'ner les gens, faut les m'ner hein... et puis... j'sais bien hein... [silence]
- qu'est-ce que vous entendez par là [rires partagés]
- ben c'est apolitique...c'est apolitique...
- ici c'est apolitique ?
- ah oui, quelque part oui...
- et lui c'était politique d'après vous ?
- ah ben oui, oui oui... j'connais hein... pac'qu'y partent de Blainville hein... alors oui Blainville j'connais aussi [rires] hein ? Vous comprenez ? Sans méchanceté hein...
- vous voulez dire qu'il était plutôt d'gauche ?
- ah oui oui... [rires] quand même y sont plus d'droite ici hein... [rires]
- ici vous avez l'impression que la commune c'est plutôt ancré à droite...
- ah oui... ah oui ça a toujours été hein... ».

Cette habitante commence d'abord par me signifier qu'elle connaît bien Gérard Guillot, tout en entourant son propos d'une part de mystère (« j'sais bien hein... », « Vous comprenez ? »), pour en venir ensuite au caractère « apolitique » des élections municipales dans la commune. Et c'est précisément le fait que la démarche de ce dernier soit identifiée comme de gauche qui la dérange. Mais le plus intéressant est le raisonnement qui lui permet d'aboutir à cette conclusion car il révèle que **le jugement porté sur ce candidat est intimement construit via son ancienne commune de résidence**, soulignant la profonde dimension spatiale du capital symbolique conféré par un lieu de résidence, qui joue tantôt comme un stigmate (« alors oui Blainville j'connais aussi [rires] ») tantôt comme un attribut valorisant (par exemple pouvoir se prévaloir d'habiter à Mathieu dans certains mondes sociaux). La réaction d'un autre habitant, qui est aussi un élu sortant, est également intéressante et complémentaire :

- « Et la dernière fois y avait un candidat indépendant aussi, Gérard Guillot j'crois...
- [silence] tout à fait. On l'a core pas vu, j'srais pas surpris qu'il... qui... enfin aucun espoir pour lui de c'côté là...
- pac'que...
- pac'que ben... pacque, pacque y n'avait pas une... une renommée des plus sympas quoi... c'est un contestataire plus que...
- vous avez l'impression...
- c'est ça oui, c'était un gars qu'allait ramener la zizanie plus que... ça aussi j'crois que... au conseil on fait attention à ça quand même, les sortants.
- ouais...
- de pas amener quelqu'un qui soit toujours là en train de... d'amener la discorde c'est pas bon non plus hein... bon j'sais bien que... faut pas être là à plier les pouces attention j'ai pas dit ça non plus hein... mais y faut rester relatif quand même, faut pas... faut pas d'mander plus que... qu'on n'peut faire hein ».

Pour lui, l'évocation de la candidature de Gérard Guillot entraîne dans un premier temps un silence suivi d'un acquiescement (« [silence] tout à fait »). C'est ensuite une réponse très ferme quant aux possibles chances de succès de ce dernier qui lui vient à l'esprit (« aucun espoir pour lui de c'côté-là »), réponse qui est motivée par **les conséquences supposées désastreuses pour le consensus local de son entrée au sein du conseil municipal** (« c'était un gars qu'allait ramener la zizanie plus que... », quelqu'un

qui soit toujours là en train de... d'amener la discorde»), l'usage du terme de « contestataire » laissant penser que c'est le positionnement politique du candidat, identifié à la gauche syndicale, qui constitue la source des craintes formulées ici. **La perception négative de cette candidature est cependant loin d'être unanime**, en témoignent les propos de cet ouvrier de gauche arrivé dans les années 1990 :

« Et en 2001 y avait un autre candidat aussi Gérard Guillot...  
- ouais ouais mais là y s'représente pas, ah ben c'était un syndicaliste donc il aimait bien l'contact avec les gens tout ça...  
- ouais...  
- mais c'est un gars qu'était sérieux aussi ça, mais bon... il s'est présenté tout seul donc heu... ça a pas passé. Il avait essayé comme conseiller général aussi mais ça avait pas passé non plus. Vous savez l'mouvement syndicaliste, quand on dit qu'on est syndicaliste ça fait peur aux gens à la campagne...  
- ici ouais...  
- en ville moins... pac'que bon on sait bien qu'il en faut d'ces gens là, et pis bon y vont pas tout casser hein... faut pas croire ».

L'activité syndicale du candidat est cette fois considérée comme un indicateur de son bon « contact avec les gens » et de son « sérieux », une qualité qui n'est probablement pas sans lien avec le fait que le candidat mentionne dans son tract avoir siégé à la fois au conseil municipal de Blainville-sur-Orne et au conseil économique et social de la région (figure 8.4). Cet habitant constate néanmoins que le fait de s'être présenté comme un ancien militant à la SNCF est très probablement une erreur dans le contexte local (« quand on dit qu'on est syndicaliste ça fait peur aux gens à la campagne ») alors que cela n'aurait pas été le cas ailleurs (« en ville moins »). Plus largement, l'étude de la manière dont cet habitant a fait campagne en 2001 souligne **combien les trajectoires sociales et résidentielles des électeurs pèsent dans ce qu'il est jugé possible de conduire localement comme travail de mobilisation électorale**.

### ***Battre campagne, une attitude déplacée pour les plus autochtones ?***

Par bien des aspects, l'étude du scrutin municipal de 2008 permet de confirmer ce qui vient d'être établi. Parmi une partie des sortants, l'idée même de faire campagne – sous l'acception la plus usuelle de ce terme, c'est-à-dire au sens des campagnes telles qu'elles se déroulent en zone urbaine, quoique cette catégorie doive également être déconstruite ou du moins utilisée avec prudence – semble ainsi quelque chose de difficilement concevable :

« Et est-ce que vous avez l'impression qu'y a quelque chose comme... enfin d'être en campagne là... enfin pas en campagne comme la commune mais...  
- pas du tout. Nan pas du tout, c'est vrai que bon moi ça fait quand même un bout d'temps que j'suis au conseil, bon ben j'me dis heu... j'ai fait mes preuves quoi, bonnes ou mauvaises, si les gens heu... trouvent qu'on a bien œuvré ou qu'j'ai bien œuvré... ou aidé à bien œuvrer avec l'équipe ben y vont voter pour nous, si y trouvent qu'on a mal travaillé ben y vont nous rayer pis voilà. J'vois ça comme ça, j'vais pas aller faire du porte-à-porte pour dire : ah ben vous avez vu hein c'qu'on a fait c'est bien, on est meilleurs, on est... non.  
- ouais...  
- on n'est pas dans une grande ville hein, les gens nous connaissent ou... enfin à part les tout nouveaux qu'arrivent quoi, y connaissent pas grand monde mais bon, on n'va pas faire des réunions publiques hein, enfin

*en ce qui m'concerne quoi. C'est sur l'terrain qu'on voit les gens... faire des promesses qu'on peut pas t'nir c'est pas la peine non plus hein ».*

Si le début de sa réponse ne permet pas d'exclure le fait que son refus renvoie à son statut de sortant (« ça fait quand même un bout d'temps que j'suis au conseil »), la suite de son propos montre que ce refus est surtout lié au fait qu'il **considère certains dispositifs de mobilisation** (« j'vais pas aller faire du porte-à-porte », « on n'va pas faire des réunions publiques hein ») **décalés dans le contexte anctovillais** (« on est pas dans une grande ville hein »). Pour lui, ces manières de faire semblent correspondre à des artifices tant elles sont associées à une vision de la politique « politicienne », celle des villes et de l'échelle nationale, qui renvoie à ses yeux au mensonge (« faire des promesses qu'on peut pas t'nir »), contrairement à ce qui se déroule en milieu rural ou à l'échelle locale (« c'est sur l'terrain qu'on voit les gens »). De fait, la rhétorique de la proximité constitue une forme de garantie contre ce mensonge. S'il exclut d'emblée l'idée de mener une campagne sous une forme urbaine, il semble pourtant avoir pleinement conscience que la notoriété des sortants n'est pas la même dans toutes les fractions de la population communale (« les gens nous connaissent ou... enfin à part les tout nouveaux qu'arrivent quoi »). On peut d'ailleurs se demander si son constat aurait débouché sur une conclusion similaire si l'élection avait été plus compétitive... Quoi qu'il en soit, **d'autres parmi les sortants regrettent tout de même l'absence de campagne** :

« Ouais donc d'après ce que vous m'dites vous avez pas vraiment l'impression qu'il y ait de campagne ou de réunion publique ou de trucs comme ça...  
- moi personnellement j'suis même un peu gêné, ça m'gêne un p'tit peu parce qu'en fait bon j'ai quand même l'habitude sur le mandat de vouloir m'expliquer parce qu'en fait on est en train... on est train d'demander un blanc-seing à nos électeurs parce que on n'a pas... personne ne dit... bon c'est vrai que là on va distribuer nos bulletins cette semaine, bon est-ce que ça va faire réagir les gens un p'tit peu c'est souhaitable parce qu'en fait c'est normal, moi en tant que... votant quand je vote j'aime bien savoir quelles sont les orientations... [...] Moi j'étais un p'tit peu plus partant pour... sur proposer d'essayer de rencontrer les gens sur une réunion pac'que d'aller au porte-à-porte c'est difficile pac'qu'on va aller chez certains et pis on va pas aller chez d'autres...  
- oui et puis il y a des gens qui travaillent en journée qui sont pas ici...  
- absolument donc... mais bon c'est pas parti comme ça, et c'est... pour moi c'est un p'tit peu un échange qu'on devrait pouvoir avoir mais qu'on n'a pas forcément, bon c'est certainement à nous d'l'initier, mais bon même les colistiers sont pas forcément partants sur heu... de c'point d'vue là, de tenir un échange public quoi... bon c'qu'est normal pac'qu'en fait on doit pouvoir... on doit d'abord rendre des comptes à l'issue d'un mandat c'est primordial, et puis un p'tit peu... ben évoquer c'qu'on... c'qu'on souhaite faire pour la commune quoi ».

Celui-ci se dit ainsi « gêné », dans la mesure où il considère comme une chose naturelle que les projets des uns et des autres soient connus des électeurs (« moi en tant que... votant quand je vote j'aime bien savoir quelles sont les orientations »). L'absence de débat lui pose plus particulièrement problème par rapport à sa propre pratique d' élu sortant (« j'ai quand même l'habitude sur le mandat de vouloir m'expliquer », « on doit d'abord rendre des comptes à l'issue d'un mandat c'est primordial »). Mais son discours révèle que **l'absence de débat organisé par les sortants** (« c'est certainement à nous d'l'initier ») **découle en fait de leurs propres divergences** puisque certains, à l'image du précédent cité, semblent réticents à l'idée de faire campagne en tenant par exemple une réunion publique (« mais bon même les colistiers sont pas forcément partant sur heu... de c'point d'vue là, de tenir un échange public »). Il n'est d'ailleurs pas le seul à éprouver des regrets sur le

fait de « demander un blanc-seing à nos électeurs », d'autres s'interrogeant sur les possibles effets électoraux de cette absence de démarche volontaire :

« J'ai vu qu'pour les élections vous aviez fait un papier là pour les habitants... et vous avez l'impression qu'il y a un peu une campagne ou...  
- oh nan  
- nan...  
- nan [silence] ça intéresse personne, mais j'ai l'impression qu'on va avoir d'absentéisme pas mal hein, enfin de l'abstention au vote... oh oui quand ça bouge pas comme ça... les gens y viennent voter pac'qu'y faut voter mais d'autres on les verra pas hein... pac'que bon ça les intéresse pas y s'sentent pas concernés...  
- ouais... et vous avez prévu un programme déjà ou...  
- oh ben même p... enfin rien de... bien fracassant... non y'a rien de fracassant, c'est vraiment léger hein, c'est d'dire continuer comme on a fait pendant sept ans là... on va rien inventer... nan [silence] y a pas de... ».

Ce dernier élu va d'ailleurs plus loin, en émettant des doutes sur le projet de la liste à laquelle il appartient pourtant (« y'a rien de fracassant », « c'est vraiment léger », « on va rien inventer »), confirmant par là que **les divergences au sein de cette équipe sortante vont bien au-delà de l'appréciation sur ce qu'il est nécessaire de faire pour mobiliser les électeurs de la commune**, électeurs qui se sont pourtant largement renouvelés en raison de la périurbanisation, mais dont le degré d'investissement dans la vie de la commune, saisi ici à travers le renouvellement de son conseil municipal, soulève des interrogations (« ça intéresse personne »). D'autres candidats paraissent toutefois plus confiants, à l'image d'Anne-Marie Gaillard, commerçante du village qui se présente seule devant les électeurs :

« Et vous est-ce que vous avez fait campagne par exemple ?  
- nan... pas du tout... [...] moi j'ai fait la campagne sans papier ni rien, vous voyez qu'j'suis bien estimée... ».

Pour elle, **sa forte autochtonie et la renommée qui en découle semblent suffisantes** (« j'suis bien estimée »), l'usage de professions de foi et autres tracts étant jugé comme quelque chose d'inutile (« j'ai fait la campagne sans papier ni rien ») par rapport au bénéfice électoral tiré de son statut d'unique commerçante de la commune. C'est d'ailleurs ce que confirme une habitante arrivée en provenance d'une commune importante de l'agglomération caennaise dans la décennie 1990, qui lui a demandé ce qu'elle envisageait de faire dans le cadre de la campagne :

« J'lui ai dit à Anne-Marie faut faire venir la presse... mais qu'est-ce que j'vais leur dire qu'elle m'dit. Ben vot' programme, c'que vous allez développer, c'que vous avez envie d'faire, c'que vous voulez qu'ça change... oh non non non, non pas question, y m'connaissent bien, y savent bien c'que j'veux c'est mon commerce... ».

Cette courte discussion condense très bien la situation locale. Elle montre en effet comment Anctoville, qui connaît des mutations importantes depuis une vingtaine d'années, accueille **des populations dont les socialisations politiques diffèrent profondément** : cette habitante d'origine urbaine invitant la candidate à « faire venir la presse » tandis que cette dernière, issue du monde rural, préfère jouer sur des dispositifs de mobilisation liés à l'interconnaissance (« y'm'connaissent bien ») et à l'échange de faveur (« y savent bien c'que j'veux c'est mon commerce »), cette candidate ayant agité le spectre de la fermeture du commerce en question – le dernier du village et qui apporte aux habitants une palette de service très complète – bien avant le scrutin.

Pourtant, le témoignage de certains habitants vivant depuis longtemps dans la commune rappelle que les campagnes électorales étaient parfois beaucoup plus agitées par le passé :

« Et c'était qui le maire à l'époque ?  
- Monsieur Léonard, vous avez déjà entendu parler ?  
- oui oui on m'en a parlé...  
- [rires] ah Robert... ça c'était une autre époque hein...  
- y avait plus de campagne à l'époque ?  
- ah ben là c'était plus virulent oui... pas très correct parfois même... les coups bas ça existait hein. C'est vrai qu'maintenant je r'connais hein, l'évolution d'la ... d'la population a fait que peut être que... si y s'amusaient bien dans c'temps-là... ou plus simple, c'était moins... comment dire... les gens étaient p'tet moins corrects quoi, vous savez c'est... c'est plus calme maintenant, les gens sont devenus moins... enfin plus... intelligents c'est p'tet pas l' terme [rires]...  
- raisonnables quoi...  
- oui raisonnables c'est ça vous avez trouvé le terme, oui voilà c'est... plus... réfléchi p'tet, à l'époque c'était plus terre à terre quoi, on en profitait pour ensaucer l'voisin ou... [rires partagés] ou un gars qui plaisait pas, blam ! On y en fichait plein la veste ou... enfin des trucs pas sympas quoi ».

Non sans une certaine nostalgie (« ah Robert... ça c'était une autre époque hein... »), ce dernier souligne que **les campagnes électorales en milieu rural étaient (sont ?) tout aussi disputées qu'en ville mais selon d'autres codes sociaux**, et qu'elles étaient aussi des moments d'exutoire (« on en profitait pour ensaucer l'voisin »), tant la compétition électorale y était très fortement encadrée avec le reste des luttes sociales villageoises (Gaxie, Lehingue, 1984, 3c)<sup>270</sup>. Cet habitant observe que l'arrivée des périurbains a participé à changer la donne de ce point de vue (« l'évolution d'la ... d'la population a fait que peut être que... »), notamment en raison des propriétés sociales de ces derniers et notamment de leur capital culturel qui est perçu comme plus élevé (« les gens sont devenus moins... enfin plus... intelligents », « c'est... plus... réfléchi p'tet »), ce qu'il ne voit pas forcément comme un changement négatif (« c'était [...] pas très correct parfois même », « enfin des trucs pas sympa quoi »).

Mais si certains habitants, en particulier parmi les plus anciens, semblent trouver leur compte dans ce type de campagne, qu'ils sont probablement les seuls à même de pouvoir décrypter, c'est loin d'être le cas des nouveaux...

### ***La démarche des sortants et l'absence de débat, des problèmes aux yeux des nouveaux arrivants***

Au cours de plusieurs entretiens conduits auprès d'habitants récents de la commune, et notamment lors de ceux réalisés avec ceux qui appartiennent au profil des « aventuriers du quotidien », **il est apparu que l'absence de campagne ou de débats était considérée comme une forme de déficit démocratique**. Pour certains

---

<sup>270</sup> Pour des orientations bibliographiques sur cette question, bien traitée par les monographies de village des sociologues des années 1960-70, se référer entre autres à Vignon (2005, 3c).

d'entre eux, cette situation est directement liée à la trop faible diversité de l'offre électorale déclarée :

« Sinon pour revenir à la question des municipales, vous avez l'impression qu'il y'a quelque chose qui ressemblerait à une campagne dans la commune ?  
- ah non ! [rires] Non y s'passe rien... j'suis... y'a pas deux listes qui s'opposent, donc rien n'les oblige à aller s'battre, à aller défendre le bout d'gras. [...]  
- et vous avez pas eu connaissance d'une réunion publique qu'aurait été proposée ou annoncée...  
- heu non... y en a une ?  
- non pas à ma connaissance [rires partagés] mais j'me renseigne...  
- vous avez p'tet plus d'infos que moi [rires] nan mais c'est affligeant quoi... ».

Pour cet habitant arrivé dans la commune au début des années 2000, c'est donc l'absence d'une seconde liste qui explique que les sortants n'aient pas choisi de faire campagne (« rien n'les oblige à aller s'battre, à aller défendre le bout d'gras »). Il n'empêche que ce qu'il estime être une non-campagne (« y s'passe rien ») le consterne (« c'est affligeant quoi »), même s'il préfère en rire. Les quelques bribes qu'il a en tête à propos du déroulement du scrutin municipal sont par contre assez différentes :

« Et vous aviez suivi en... ah mais non vous veniez d'arriver en 2001...  
- en 2001 on était en plein travaux... j'me souviens que le monsieur, comment y s'appelle le 1<sup>er</sup> adjoint... pas Antoine...  
- Patrick Suzanne ?  
- Patrick Suzanne oui, donc y f'sait son footing dans cette rue là... c'est la seule fois où on l'a vu faire un footing dans cette rue-là [rires partagés] bon il l'a fait quand même c'est tout à son honneur... donc il est v'nu... toc y s'est arrêté : bonjour, j'suis Patrick Suzanne, j'suis adjoint au maire, vous on'ez d'arriver, c'est bien, bienvenue, welcome, il a pas parlé des élections hein... mais bon il a montré la présence pis voilà quoi... il a quand même fait une petite démarche bon... normal hein, pour moi en campagne électorale c'est normal heu... voire même une fois qu'on est élu c'est normal, campagne ou pas campagne. Et heu... on a vu un aut' mec passer aussi qu'était en candidat libre comme on dit... et qu'a pas été élu.  
- c'était Gérard Guillot ?  
- j'me souviens plus... Gérard Guillot n'est pas élu ?  
- nan  
- ouais donc c'est probablement lui... j'me souviens pas d'son nom en fait. [...] on avait vu Suzanne qui défendait les sortants, le mec qui s'présentait tout seul point barre... et lui... enfin le mec qui s'présentait tout seul, lui il était en campagne quoi...  
- ouais...  
- autant Suzanne on pouvait pas savoir s'il était en campagne ou pas, dans les deux cas ça répondait aux deux situations, l'autre était bon ben oui : faut amener des nouvelles personnes dans la municipalité, faut qu'ça change un peu, tout ça quoi, avec un discours d'opposition quoi...  
- ouais...d'opposition... c'est-à-dire que c'était facile de l'situer politiquement...  
- heu... pas sur l'échiquier... pas à l'assemblée nationale hein, pas sur le droite-gauche mais vraiment l'opposition par rapport à l'équipe en place, la démarche de l'équipe en place... ».

Cet habitant, qui venait alors d'arriver à Anctoville, garde **le souvenir du premier adjoint sortant qui était venu frapper à son domicile au détour d'un jogging improvisé en période électorale** (« c'est la seule fois où on l'a vu faire un footing dans cette rue-là »). En dépit de la proximité du scrutin, la visite de ce dernier n'avait pas explicitement pour objet l'élection, pourtant imminente (« il a pas parlé des élections hein »), mais quelques mots en guise d'accueil pour le ménage fraîchement installé. D'un côté et pour ce nouvel habitant très politisé qui a vécu dans plusieurs métropoles régionales avant de s'établir dans la commune, cette visite a semblé tout à fait naturelle et même justifiée (« c'est tout à son honneur », « bon il a montré la présence », « il a quand

*même fait une petite démarche* »). De l'autre côté, la stratégie de campagne de Patrick Suzanne prend un sens particulier au regard de sa trajectoire sociale. Ancien ouvrier de chez Moulinex sur le site de Cormelles-le-Royal, une commune de la moitié orientale de l'agglomération caennaise, ce dernier a travaillé dans une usine où les conflits sociaux ont été nombreux jusqu'en 2001, date de sa fermeture. Il a donc été socialisé à évoluer dans un contexte professionnel marqué par une vie syndicale et politique relativement intense. Sa démarche au cours du footing a pu être guidée par la volonté de ne pas donner le sentiment d'être préoccupé par l'accueil des nouveaux habitants uniquement en période électorale, mais elle peut aussi être interprétée comme **une intériorisation du fait que la pratique du porte-à-porte s'écarte des normes politiques localement dominantes**. Et si le doute subsistait après cette visite en période électorale (« *autant Suzanne on pouvait pas savoir s'il était en campagne ou pas* »), ce n'est pas l'impression qu'a éprouvé l'habitant cité plus haut à la visite d'un candidat isolé de l'époque (« *le mec qui s'était présenté tout seul, lui il était en campagne quoi...* »). Pour cet habitant, la campagne menée à l'époque par Gérard Guillot, puisque c'est de lui qu'il s'agit, était clairement structurée par « *un discours d'opposition* », mais par une « *opposition par rapport à l'équipe en place* » sans pour autant avoir été perçue comme située d'un point de vue partisan, contrairement au regard porté par d'autres sur sa personne (l'enquêté parle d'une opposition « *pas sur l'échiquier...* », « *pas sur le droite-gauche* »). Un autre Anctovillais, arrivé quant à lui dans les années 1990, considère également que l'élection de 2001 était plus animée :

« *Nan mais j'dirais malheureusement on n'a pas d'intérêt... y'a pas d'enjeu quoi...*  
 - ouais c'est vrai qu'en 2001 y avait deux listes plus...  
 - oui oui nan mais y'a eu une autre vie en 2001, là on sent que... mais bon y'a quoi, y'a quinze jours qu'on sait qu'on a des candidats quoi en gros...  
 - ouais...  
 - avant c'était l'bloc-out complet quoi on... on entendait rien quoi, et puis... mais y compris ces gens là y ont pas d'bilan, rien du tout, y sont contents d'eux, y ont bien travaillé qu'y ont dit...  
 - oui c'est c'qu'y disent un peu dans leur...  
 - mais c'est c'qu'y disent quoi, y ont bien travaillé... alors on verra les projets après hein pac'que... [il prend une voix moqueuse] on en met pas un 7<sup>ème</sup> hein c'est pour vous laisser la liberté d'mettre un 7<sup>ème</sup>... non mais quelle hypocrisie... nan mais sincèrement...  
 - ouais...  
 - si y avaient voulu aller chercher un 7<sup>ème</sup> ils l'auraient trouvé [silence] mais bon... c'est pour ça que on s'aperçoit qu'l'intérêt est... mais même eux j'crois qu'y ont pas... y sont candidats pac'qu'y faut être candidat quoi ».

Pour cet habitant, l'absence de campagne en 2008 doit également être imputée au compte de l'offre électorale (« *y'a pas d'enjeu quoi* »), contrairement à la fois précédente (« *y'a eu une autre vie en 2001* »). Mais **selon lui, l'absence de campagne s'explique aussi par l'absence de bilan de la liste des sortants**, dont il raille ce qu'il considère comme de l'autosatisfaction (« *y sont contents d'eux, y ont bien travaillé qu'y ont dit...* »). C'est plus précisément le document distribué par les sortants dans les boîtes aux lettres des habitants qu'il juge à la fois ridicule (« *on en met pas un 7<sup>ème</sup> hein c'est pour vous laisser la liberté d'mettre un 7<sup>ème</sup>* ») et malhonnête (« *non mais quelle hypocrisie...* »). Et il est loin d'être le seul à être choqué par la construction de ce document (figure 8.1) :

« Et justement ces municipales vous voyez ça comment le...

- bah j'étais... j'attendais de voir un peu qui allait s'présenter, je sais que certains sont vieillissants et j'pensais qu'y prendrait leur...

- sur cette liste là hein... [il s'agit de la liste des sortants]

- ouais... et j'pensais qu'y passeraient la main, et en rigolant moi-même j'me disais y s'raient bien capables de v'nir nous chercher moi ou les voisins qui sont un peu plus jeunes... et nan rien, on n'a pas été sollicités du tout et heu... et en fait il se trouve que... ils se représentent tous, tous sauf un j'crois... nan y'a une personne qu'a démissionné...

- oui y'a un siège vide...

- sinon ils se seraient représentés les sept... alors qu'y a des gens à l'intérieur qui s'entendent pas, j'sais pas lesquels, je sais pas qui ne s'entend pas avec qui... mais c'est une équipe qui s'entend pas très bien... et fort heureusement y font équipe avec d'autres : avec Orbois, Sermentot et... mais ceux-là ils s'entendent pas bien... [silence] et puis... [silence] voilà et apparemment ils avaient... enfin y avait des... des tentations de faire des listes séparées...

- ouais...

- c'qu'ils n'auraient pas fait pour heu... pour garder... [silence] pour garder leurs sièges...

- vous pensez qu'ils s'accrochent un peu à leurs sièges ou...

- oh bah j'en suis persuadé, faut voir le contenu du texte [il évoque le document de la liste sortante déposé dans les boîtes aux lettres], la façon dont il a été rédigé c'est génial... c'est un modèle... [rires] vous l'avez vu un peu ?

- oui oui je l'ai récupéré...

- vous avez vu un peu la fin elle est... tout simplement... enfin nous... ils se considèrent tout simplement comme élus mais ils laissent les électeurs participer à l'élection du 7<sup>ème</sup> !

- et vous trouvez ça surprenant le fait qu'il y ait pas une autre liste qui se soit montée ou...

- nan pas du tout, nan j'trouve pas ça surprenant j'suis... heu... c'est vrai que j'attendais donc que certains passent la main et que l'équipe actuelle intègre des gens un peu... comme Suzanne Panier par exemple, enfin intègre un peu d'sang neuf, mais j'm'attendais tout à fait à... une liste nan ça me choque pas dans le panorama local, même si pour la démocratie on aurait pu souhaiter plus de choix. Mais de la part de nos élus en place nan ça me surprend pas ».

Cet Anctovillais, qui est rattaché au profil-type « des aventuriers du quotidien » dans la typologie du chapitre précédent, exprime d'abord sa surprise par rapport au fait que l'ensemble des sortants soient de nouveau candidats (« ils se représentent tous »), à la fois en raison de l'âge jugé avancé de certains d'entre eux (« je sais que certains sont vieillissants », « j'pensais qu'y passeraient la main ») mais surtout parce qu'il a eu vent de désaccords importants au sein de l'équipe en place (« mais c'est une équipe qui s'entend pas très bien »), à tel point que l'information d'un risque de scission a circulé dans la commune (« enfin y avait des... des tentations de faire des listes séparées »). La principale raison qui permet d'expliquer une candidature groupée sous forme de liste des sortants plutôt que des démarches plus ou moins individuelles (listes incomplètes concurrentes par exemple) tient donc, selon lui, dans **leur désir de « garder leurs sièges »**. D'après cet habitant bien doté en titres scolaires, la manière dont est construit le document distribué par les sortants est en effet révélatrice de ce désir (« faut voir le contenu du texte », « la façon dont il a été rédigé c'est génial... c'est un modèle... [rires] »). C'est surtout la fin de ce document qui, selon lui, en dit long sur leur stratégie et de leur perception de l'issue du scrutin, joué d'avance (« ils se considèrent tout simplement comme élus mais ils laissent les électeurs participer à l'élection du 7<sup>ème</sup> ! »). Mais au fond, une telle démarche ne l'étonne guère venant des élus d'une commune comme Anctoville (« une liste nan ça me choque pas dans le panorama local ». Interrogé sur l'existence d'une campagne, sa réponse n'est donc pas surprenante :

« Et vous avez l'impression qu'il y a quelque chose qui ressemble à une campagne ou...  
- nan alors là aucunement, aucunement. On n'a pas eu de tracts heu... proposant une réunion même informelle un soir avec les élus actuels ou avec le maire, donc on sait pas... y disent qu'ils... enfin sur leur tract ils disent on n'a pas à rougir de notre mandat, bon mais maintenant on n'sait pas exactement c'qu'ils ont fait et c'qu'ils souhaitent faire... enfin à mon avis y'a pas d'programme, c'est juste de la gestion... j'ai le sentiment que c'est plutôt de la gestion au quotidien des... [silence] des choses qui s'présentent...  
- et vous pensez voter pour cette liste là...  
- moi j'vais m'amuser à rayer des noms... enfin j'vais d'abord m'en... me renseigner sur les modalités pac'que j'sais plus les modalités de vote... c'est ... [silence]  
- c'est un panachage intégral, à volonté, on peut rajouter des noms, des noms de gens qui se sont pas présentés...  
- ah aussi, ça j'savais pas... et donc là je vais m'amuser un peu... j'vais rayer des noms et j'vais en rajouter d'autres en fonction de justement qui se présente... mais simplement pac'que j'aime pas du tout le principe de... enfin le courrier qu'ils ont fait... déjà pas d'débat, aucun débat ».

Cependant et comme en réponse à l'élu sortant qui s'interrogeait sur la possible baisse de la participation électorale en raison de la faiblesse de l'enjeu (qui explique lui-même l'absence de débat selon les dires de certains), **cet habitant semble au contraire stimulé par la possibilité de panacher son bulletin en guise de réplique face à la démarche des sortants** (« j'vais m'amuser à rayer des noms »). Cette pratique lui paraît d'autant plus ludique qu'elle semble nouvelle pour lui, au point qu'il confesse mal en connaître le fonctionnement (« enfin j'vais d'abord m'en... me renseigner sur les modalités pac'que j'sais plus les modalités de vote »), et ce en dépit de son capital culturel élevé<sup>271</sup>. Sur ce point et dans la perspective d'étudier les pratiques électorales sous l'angle du changement social qu'elles donnent à lire en contexte périurbain, il est significatif de noter qu'une pratique comme celle du panachage des bulletins est généralement très finement maîtrisée par les habitants les plus anciens, et notamment les plus autochtones (pourtant moins bien pourvus en bagage scolaire), tandis que les nouveaux arrivants (pourtant mieux dotés en ressources culturelles) la connaissent mal, de sorte qu'une telle pratique participe à brouiller les connaissances établies sur la notion de compétence politique, ce qui va plutôt dans le sens des politistes qui proposent de s'en « débarrasser » (Blondiaux, 2007, 3b). Pour finir sur le document des sortants qui cristallise les critiques, il faut préciser que c'est jusqu'à la manière dont il a été diffusé qui suscite des interrogations :

« Et vous avez l'impression qu'il existe quelque chose comme une campagne là pour les élections...  
- [elle] rien du tout...  
- [lui] rien, on n'a vu personne...  
- [elle] y sont même pas v'nus, y déposent ça dans la boîte...  
- [lui] nan nan mais ça c'est déposé je pense par le service municipal qui fait la distribution des courriers heu... obligatoires, et là j'pense que la mairie fait distribuer... dès l'instant qu'y ont... que les candidats ont déposé en mairie, la mairie se charge d'aller porter chez les gens... mais on a vu personne !  
- ouais pas d'réunion publique ou...  
- [lui] OH ben rien du tout, ça sert à rien... ».

<sup>271</sup> La question de la maîtrise du panachage fait d'ailleurs partie des pistes de recherche que nous souhaiterions creuser dans le cadre du projet de recherche collectif construit avec Fabrice Ripoll sur les élections municipales périurbaines. Sur cette question qui commence à être explorée par des politistes dans la continuité de la journée d'étude « Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural » qui s'est tenue à Montpellier en 2008 et à laquelle nous avons présenté une communication (Ripoll, Rivière, à paraître en décembre 2009, 3c), voir l'article de Barone et Troupel (2008, 3c).

Ainsi et pour cette femme, les candidats sortants n'auraient même pas fait l'effort d'apporter leur tract aux habitants en main propre (« *y sont même pas v'nus, y déposent ça dans la boîte* »), son mari allant plus loin en estimant qu'ils ne l'ont pas non plus déposé eux-mêmes dans les boîtes aux lettres. Indépendamment de la véracité de cette information – en fait et d'un point de vue réflexif, il faut avouer qu'il ne m'est pas venu à l'esprit, au moment des entretiens conduits avec plusieurs des sortants, qu'ils aient pu faire distribuer leurs tracts autrement que par leurs propres moyens dans une commune de la taille d'Anctoville – le plus important réside dans la représentation très négative que ce couple a des élus en place, représentation qui les conduit à émettre **des doutes y compris sur la manière dont ce tract leur est parvenu**. Leur appartenance politique de gauche étant notoirement connue des sortants, ils se demandent même s'ils n'auraient pas été délibérément évités lors de la distribution :

« [elle] On n'a rien hein nous autres... la voisine y paraît qu'elle aurait des trucs...  
- [lui] mais non elle en a pas plus que toi...  
- [elle] ben j'vois pas pourquoi y nous mettraient rien dans not' boîte aux lettres hein ! »

Au-delà (de l'absence) du débat politique en période électorale, ce couple critique, plus largement, la manière dont les élus sortants informent les habitants de la politique qu'ils mènent et des décisions qu'ils prennent :

« [elle] On vous a même trouvé un...  
- [lui] vous l'avez vu l'bulletin d'cette année ?  
- nan pas encore mais ça m'intéresse...  
- [elle] y'a pas grand-chose hein [rires]  
- [lui] nan mais j'ai d'mandé à ma femme justement d'ressortir le bulletin pac'que c'est... très riche comme enseignement... [il s'adresse à sa femme] vas-y donne lui déjà y va voir... bon la seule chose c'est qu'y a des renseignements pratiques... au d'là d'ça c'est vraiment pipi caca popo quoi... c'est...  
- [elle] C'est l'seul truc qu'on a dans l'année hein, on n'a rien d'autre...  
- [lui] il est intéressant pac'que bon y'a des informations pratiques...  
- [elle] y'a d'tout, y'a des recettes de cuisine vous allez voir... j'ai jamais vu un bulletin comme ça... y'a des jeux, un bulletin municipal y'a quand même d'aut' choses à mettre que ça... y'a du rire [elle évoque ici la rubrique « blagues » du bulletin en question]  
- [lui] y'a d'la cuisine [rires]  
- [elle] bon les associations d'parents d'élèves ça c'est normal... bon là les chasseurs... le comité des fêtes... mais y'a aucun budget...  
- ouais c'est pas...  
- [lui] ah mais c'est secret tout ça...  
- oui y'a pas vraiment d'éléments politiques en fait...  
- [lui] AH PFFFFFF... c'est même grave ! »

Dans la perspective de notre entretien, ils ont ainsi préparé le bulletin municipal de la commune pour me le montrer, il leur semble exemplaire de l'absence d'informations politiques dans la commune « *c'est... très riche comme enseignement* ». Comme une sorte de litanie ponctuée de rires, ils évoquent alors les différentes rubriques qui composent ce bulletin d'information municipal qui paraît annuellement (« *y'a des recettes de cuisine* », « *y'a des jeux* », « *y'a du rire* », « *y'a d'la cuisine* », « *bon là les chasseurs* ») mais qui ne comprend pas d'éléments politiques (« *y'a aucun budget* », « *c'est secret tout ça* »), ce qui les choque d'autant plus qu'ils ont connu des débats politiques autrement différents en contexte urbain (« *j'ai jamais vu un bulletin comme ça* »). S'ils estiment que

la situation locale est « *grave* », une autre habitante, plus jeune et arrivée au début des années 2000, ne s'étonne pas vraiment :

« Et vous avez l'impression qu'il y a quelque chose comme une campagne par exemple pour ces élections municipales ?  
- non... non on est vraiment en milieu rural quelque part et j'dirais pas que... enfin y'a même pas d'politique hein... après c'est les affiliations qu'on a avec certaines personnes hein ».

Pour elle, cette situation est tout simplement caractéristique, voire normale, de la représentation qu'elle a du « *milieu rural* » où la politique s'efface derrière les rapports sociaux interpersonnels. Finalement, **la manière dont s'est déroulé le scrutin dans la commune renvoie très largement aux codes sociaux qui prévalent en milieu rural.** C'est aussi une des lectures que l'on peut faire de l'issue du scrutin.

#### 1.4. Épilogue (1). « *C'est vraiment la continuité... c'est le moins qu'on puisse dire !* »

##### *Sur quelques sentiments éprouvés à l'issue de l'enquête dans la commune*

Au total et ce qui m'a le plus frappé lors de l'enquête dans cette commune, où la périurbanisation a démarré à la fin des années 1980, c'est **l'incapacité des nouveaux habitants à se rassembler et à s'organiser sous forme d'une liste pour faire valoir leurs intérêts** autrement que de manière dispersée ou par le biais d'associations (comme c'était le cas pour les éoliennes) et de pétitions (voir l'exemple de l'ADSL). Si des libertés comme le panachage des bulletins peuvent jouer une fonction de défouloir, cette absence de protestation dans l'arène électorale, qui aurait pu être structurée par la construction d'une seconde liste (y compris incomplète), est d'autant plus surprenante que certains, notamment ceux qui ont longtemps vécu dans des grandes villes, semblent réellement agacés, voire exaspérés, par le déroulement du scrutin. Peut-être aussi que, chez certains, la résignation a pris le pas sur les sentiments de colère. Peut-être encore qu'il ne s'agit que **d'une question de temporalités**, certaines listes incomplètes ou candidatures isolées ayant été présentées de manière (trop) précoce par rapport au rythme des arrivées pour faire le plein de voix, ou à l'inverse que le changement est pour demain et qu'une partie des aventuriers du quotidien qui ont hésité à sauter le pas en 2008 le feront en 2014, sortant ainsi de leur position de retrait dans les luttes électorales locales.

Peut-être enfin que **la stratégie des sortants** – qui a consisté à renouveler fortement leur propre liste en 2001 (deux sortants seulement ont choisi cinq nouveaux habitants afin de « *refléter* » les différentes composantes de la population anctovillaise), qui renvoie plutôt à un processus d'accompagnement du changement par la majorité en place tel qu'il a été décrit par Dressayre (1980, 3c) – **a retardé le basculement de la mairie**, basculement qui n'est d'ailleurs en rien inéluctable, sauf à s'inscrire dans une perspective historiciste. En dernière analyse et **sur le plan réflexif**, on ne peut écarter l'hypothèse que ce sentiment de surprise soit lié à mon propre regard de chercheur,

trop influencé par les lectures des travaux des années quatre-vingts, et notamment du numéro 2 de la revue *Géographie sociale*, ou découle d'une vision trop mécaniste des traductions électorales du changement social...

### *Des résultats qui donnent l'impression que rien n'a bougé*

Faisant l'hypothèse que, contrairement à Mathieu, l'élection risque de se jouer au premier tour à Anctoville, c'est dans cette commune que je me suis d'abord rendu pour assister au dépouillement du scrutin dans le bureau de vote de la commune déléguée d'Anctoville (encadré 8.3)

#### **Encadré 8.3. La décontraction des nouveaux habitants en décalage avec l'attitude des habitants plus anciens**

Lorsque le dépouillement commence, une quinzaine de personnes sont présentes dans la salle, j'y salue notamment Romain G., mon informateur dans la commune, et reconnais plusieurs des « aventuriers du quotidien » rencontrés lors de l'enquête, ainsi que des animateurs du collectif local pour l'ADSL. Certains ne manquent pas de remarquer l'absence d'Anne-Marie Gaillard en la déplorant : « *elle se présente et elle a déjà pas l'temps de venir au dépouillement* ». Outre les quelques blagues que ces habitants arrivés récemment s'échangent entre eux, **l'instant est solennel pour les élus sortants, comme en témoignent leurs tenues très soignées** : Gérard Leguay porte un costume-cravate marron et une chemise beige (ces couleurs étant inhabituelles par rapport aux autres fois où je l'ai rencontré), les deux candidates sortantes sont en talons et Geneviève Leblond est vêtue d'une veste de tailleur avec quelques paillettes. C'est Gérard Leguay, le maire des quatre communes qui procède au dépouillement du bureau de vote tandis que Patrick Suzanne, pourtant premier adjoint et maire de la commune déléguée d'Anctoville, se tient juste derrière lui et contrôle le bon déroulement des opérations par-dessus l'épaule du maire. Cette situation ne manque d'ailleurs pas d'intriguer le groupe d'aventuriers du quotidien avec lequel j'observe la scène, l'un d'eux notant : « *y'a un truc qu'est bizarre, c'est le maire qui est de Sermentot qui fait le dépouillement* ». L'énumération des noms de tous les candidats continue, une opération longue et délicate dans la mesure où ce sont les noms des candidats qui sont lus à haute voix un par un, les deux secrétaires de mairie les dénombrant à l'aide de petits bâtons. Elles sont aidées en cela par Suzanne Panier qui est associée au comptage, une manière de l'intégrer au dépouillement mais à une place occupée surtout par des femmes... Plusieurs des « aventuriers du quotidien » présents à mes côtés obtiennent quelques suffrages et les accueillent dans la bonne humeur : l'un dit à un de ses voisins et ami : « *qui est le con qui a fait ça* » ; un autre, qui a hésité à se présenter, notant : « *je commence une belle carrière* ». L'arrière-salle de la mairie s'est progressivement remplie et une cinquantaine de personnes s'y trouvent à présent. Des enfants jouent bruyamment entre les nouveaux et **les anciens habitants qui ne se mêlent que peu dans la salle, d'autant que ces derniers semblent agacés par le bruit de la progéniture des jeunes ménages qui vient troubler ce qu'ils considèrent comme une cérémonie importante de la vie communale**. Au bout d'une demi-heure, un décalage apparaît dans les totaux des différents compteurs, Gérard Leguay élève alors la voix avec autorité en demandant du silence dans la salle, petite et assez bruyante il est vrai. Il hésite quelques instants puis propose d'arrondir à la baisse les scores des sortants et de recompter à la fin en cas d'issue serrée. L'un de mes voisins me glisse avec le sourire : « *on reviendra demain* ».

Source : Notes de terrains, 9 mars 2008.

Cela ne sera pas nécessaire, car la possibilité d'un recomptage est écartée vu l'ampleur des écarts. Sur les 310 inscrits, on compte 239 votants dont 232 suffrages exprimés, soit **un taux de participation de 77% des inscrits, ce qui est très élevé par rapport à la faiblesse de l'offre électorale déclarée et témoigne de l'intérêt suscité par les scrutins municipaux dans les petites communes**. 116 voix sont donc nécessaires à chacun des candidats pour être élu dès le premier tour. Yves Quilichini sort assez nettement en tête (176 voix), suivi de Patrick Suzanne (153), de Jean Barbot (151), de Gérard Ygouf (149), de Geneviève Leblond (134), d'Anne-Marie Gaillard (127) et de Laurence Legoff (123) qui sont tous élus. Derrière eux se trouvent Suzanne Panier (74 suffrages), Marcel Marchand (48) qui était candidat en 2001 sur la liste de Geneviève Leblond et qui s'est semble-t-il déclaré au dernier moment cette fois, puis Fabrice Ygouf (43).

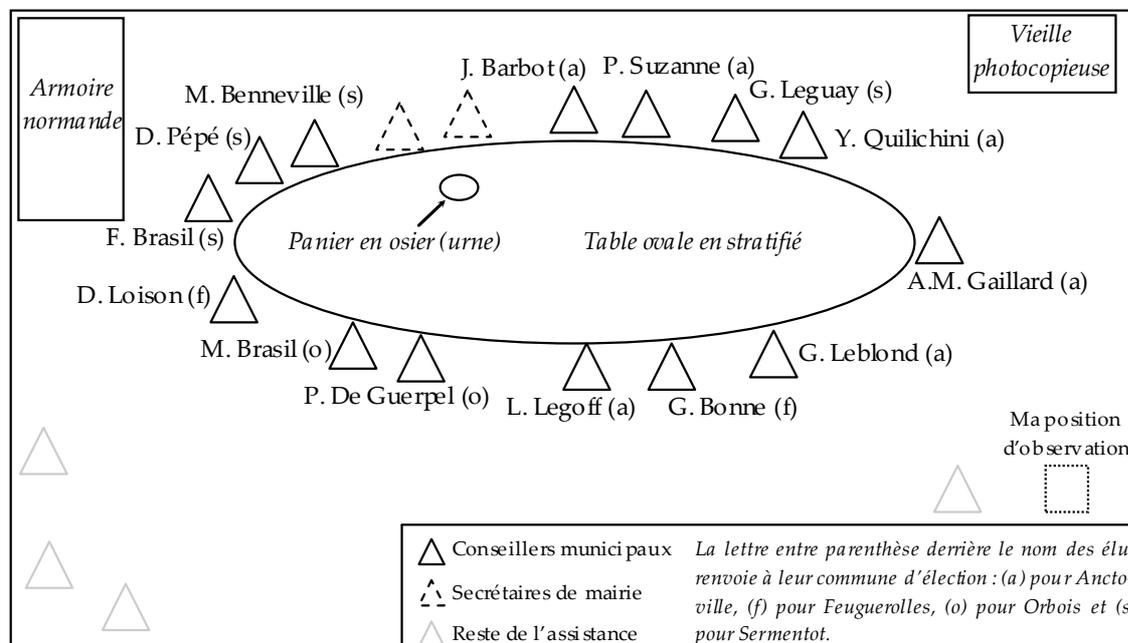
**Le principal enjeu du scrutin, la lutte pour le 7<sup>ème</sup> siège, se solde par une large victoire d'Anne-Marie Gaillard** qui réussit même – performance très rare pour un candidat isolé – à devancer de quelques voix Laurence Legoff, la moins bien élue des sortantes. **L'autochtonie et la figure de la dernière commerçante du village semble avoir primé sur l'investissement associatif et le dynamisme affichés par sa jeune adversaire depuis son arrivée dans la commune**. Croisant le regard de Suzanne Panier, je lui adresse un petit sourire manifester mon empathie. Elle y répond par quelques mots lourds de sens : « *ça sera pour la prochaine fois, dans 50 ans [rires gênés autour d'elle], apparemment ils préfèrent les plus âgés aux plus jeunes ici* ». Dans une certaine forme de continuité par rapport à ce qui s'était passé en 2001, le premier conseil municipal qui a lieu une douzaine de jours plus tard réserve plus de surprises, et permettra dans une certaine mesure de vérifier les propos de cette candidate, battue comme en 2001 et légitimement déçue (encadré 8.4).

#### Encadré 8.4. Où il se confirme que liste unique ne veut pas dire absence de compétition

La première séance du nouveau conseil municipal a pour principale fonction l'élection du maire et des maires adjoints de la commune parmi les conseillers nouvellement élus, mais aussi les maires des communes déléguées, une spécificité anctovillaise. La scène se passe dans une salle située à l'étage d'un bâtiment derrière la mairie. Le décor est sommaire et mélange une imposante armoire normande, une photocopieuse qui paraît hors d'usage, une table en bois stratifié, le tout installé sur une moquette qui n'est plus toute jeune (voir figure 7.5 pour une photographie). Les places occupées par les uns et les autres sont révélatrices du déroulement du scrutin présenté jusque là, le croquis ci-dessous présentant **une micro-géographie de la pièce**. Elle montre que les élus sont dans l'ensemble répartis en fonction de leur commune d'origine, à l'exception des deux conseillers de Feuguerolles qui sont clairement séparés, Daniel Loison étant un peu à l'écart. La candidate la moins bien élue d'Anctoville, Laurence Legoff, est aussi un peu décalée mais se trouve assez proche de Geneviève Leblond, l'autre sortante de sa liste. Enfin, Anne-Marie Gaillard est seule en bout de table, occupant autour de la table une place qui donne à lire son statut de candidate isolée.

La séance est ouverte par Jean Barbot en tant que doyen d'âge de l'assemblée. Daniel Loison, conseiller sortant réélu à Feuguerolles – où l'élection a été très disputée (trois listes complètes pour les deux sièges se sont affrontées aux deux tours, avec des sortants sur deux de ces listes) – demande

alors la parole, qu'il obtient. Dans un propos assez flou, il tient à s'expliquer sur des courriers injurieux envoyés dans certaines boîtes aux lettres pendant la campagne, précisant qu'il est complètement innocent dans cette affaire. Je demande discrètement à mon voisin, un habitant septuagénaire, de quoi il s'agit. Il m'explique que c'est un corbeau qui a répandu des rumeurs sur la famille de Geneviève Bonne. Jean Barbot ne souhaite pas entamer de débat sur ce point et annonce que le conseil va procéder à l'élection du nouveau maire, puis demande s'il y a des candidats.



Gérard Leguay déclare alors ses intentions : « je suis effectivement candidat à l'élection, je fais donc acte de candidature ». Jean Barbot reprend la parole : « est-ce qu'il y en a d'autres ? Apparemment on a de la chance on en a déjà un ! ». S'ensuit un silence signifiant l'absence d'autre candidat. La plus jeune des secrétaires de mairie se lève pour distribuer des petits papiers sur lesquels les candidats écrivent, et circule ensuite autour de la table avec une corbeille en osier qui fait office d'urne. Le vote se passe sans enveloppes et les conseillers déposent directement leur papier plié dans la corbeille. Après dépouillement, le résultat est sans appel : quatorze voix pour Gérard Leguay et un bulletin blanc, probablement le sien puisque je ne l'ai pas vu écrire. **Élu de nouveau Gérard Leguay prend la parole** : « c'est vrai que même n'étant que le seul candidat, je vous remercie. Le maire je le conçois avant tout comme l'animateur de l'équipe municipale et pas comme le dictateur de la politique des quatre communes ». Après quelques applaudissements, il récupère la présidence de la séance. Il annonce que le conseil va procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint et demande s'il y a des candidats.

Le 1<sup>er</sup> adjoint et tête de liste des sortants à Anctoville, Patrick Suzanne prend la parole : « je suis candidat au poste de premier adjoint », suivi immédiatement d'une de ses colistières, Geneviève Leblond : « moi aussi je suis candidate, excuse moi Patrick mais ça me plairait bien à moi aussi », ce qui entraîne la candidature de Jean Barbot, un autre colistier d'Anctoville : « et bien dans ces conditions moi aussi, je n'en veux à personne mais c'est vous qui déciderez ». L'ambiance est très tendue, les visages des uns et des autres se ferment. Gérard Leguay rappelle les règles du jeu : la majorité absolue est de huit suffrages au 1<sup>er</sup> tour, un 2<sup>ème</sup> tour pouvant se dérouler si besoin à la majorité relative. Le cérémonial de la corbeille en osier a lieu de nouveau et le résultat qu'elle livre est assez net : quinze voix exprimées dont dix pour Jean Barbot, trois pour Patrick Suzanne, une pour Geneviève Leblond, et une pour Yves Quilichini, qui n'était pas candidat. Gérard Leguay proclame le résultat : « est élu au 1<sup>er</sup> tour Jean Barbot ». Pas d'applaudissements. Ce dernier s'exprime rapidement : « je vous remercie de la confiance que vous me faites, je m'excuse auprès des autres... mais voilà ». Gérard Leguay annonce

l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint et lance un appel aux candidats. De manière très laconique, Patrick Suzanne déclare « *je suis candidat* », Geneviève Leblond lui emboîte le pas « *moi aussi* ». La corbeille en osier refait un tour de table et donne son verdict : huit suffrages pour Geneviève Leblond, cinq pour Patrick Suzanne, deux pour Yves Quilichini, qui n'était toujours pas candidat. Gérard Leguay proclame ce nouveau résultat : « *la majorité étant de huit, Geneviève Leblond est élue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin* ». **Visiblement blessé et très ému, Patrick Suzanne se lève, annonce « je me retire », puis sort de la salle** dans le silence le plus complet. Gérard Leguay rompt ce silence en donnant une information très factuelle : « *il va de soi que le quorum reste atteint* ». Il passe à l'élection du maire délégué de la commune de Feugueroles et sollicite les candidats. Par un « *moi* », Daniel Loison se déclare, suivi de Geneviève Bonne qui prononce le même mot quelques secondes plus tard. L'atmosphère se fait de plus en plus pesante pendant que la corbeille en osier tourne. Les papiers qu'elle contient livrent leur secret : deux bulletins blancs, onze suffrages pour Geneviève Bonne, un seul (le sien ?) pour Daniel Loison. **Ce dernier se lève : « et bien moi aussi je vous quitte, je vois que les coups bas sont bien organisés. Je peux partir la tête haute, je n'ai rien à me reprocher »**, Gérard Leguay lui répond : « *c'est toi qui sais* ».

Les élections des maires délégués des communes d'Orbois et de Sermentot se déroulent avec un seul candidat à chaque fois, candidat qui obtient l'unanimité des conseillers restants autour de la table moins une voix. Gérard Leguay clôt la séance avec quelques mots sur ce qui vient de s'y dérouler : « *depuis 89 on a connu des élections moins agitées mais le vote est le vote, le scrutin est le scrutin... mais c'est quand même perturbant* ». Michel Brasil enchaîne : « *c'est surtout perturbant pour le perdant [rire général]* ». Comme le veut la tradition locale après les élections municipales, la soirée se prolonge dans l'arrière-salle de l'épicerie d'Anne-Marie Gaillard, qui propose d'y offrir le champagne.

Source : Notes de terrain, 22 mars 2008.

De l'observation de ce premier conseil municipal, il ressort d'abord **l'impression de la très grande force des permanences** : un conseil municipal d'autochtones où le maire et ses deux adjoints sont agriculteurs, une liste de sortants incapables de s'entendre avant le conseil sur le partage des postes (comme en 2001), des courriers anonymes caractéristiques de certaines élections dans le monde rural (Vignon, 2005, 3c), une soirée électorale qui s'achève dans le même lieu que depuis toujours. Par-delà ces clichés qui dominent à propos des élections municipales en milieu rural, le déroulement du scrutin d'Anctoville, où 41 habitants ont reçu au moins un suffrage, vient toutefois confirmer, à la suite de travaux sur les communes rurales (Nevers, 1992, 3a ; puis Vignon, 2005, 3c) ou sur les communes périurbaines (Desage, 2005, 3c), que **les configurations électorales définies par l'existence d'une liste unique ne signifient en aucun cas l'absence de compétition**.

L'offre électorale lors du scrutin de 2008 à Mathieu, qui émane d'une seule et même liste, bat également en brèche cette représentation dominante sur les élections municipales dans les petites communes, qu'elles soient rurales ou périurbaines.

## 2. À T+3 : MATHIEU, UNE FIGURE DU PÉRIURBAIN OÙ LE SCRUTIN SE DÉROULE SELON DES CODES « URBAINS » ?

Le chapitre précédent se clôturait autour de l'idée que la commune de Mathieu se trouvait à un tournant de sa trajectoire démographique, la fermeture d'une des classes de l'école paraissant avoir constitué l'occasion d'une soudaine prise de conscience de la part du maire sortant. Ce dernier souhaitait tenter d'**infléchir la trajectoire de la commune par le biais du PLU en construction** et avait commencé à évoquer ce projet avec ses conseillers. Lors d'un entretien avec un des élus sortants peu après cette annonce, celui-ci mettait en évidence comment le projet du maire sortant avait suscité des réactions contrastées au sein du conseil. Reprenons le fil de cet entretien :

« Alors par rapport à ça quand monsieur Rousselot a vu ça, et qu'il a bien compris les causes, ben il a dit faut que... bon y'a quelques lotissements nouveaux qui vont sortir, mais au prix où est le terrain, les gens qu'on voit arriver c'est des gens qui ont 40 ans, 50 ans dont les enfants sont grands ou pour lesquels il y a plus d'enfants, donc ça nous apporte pas d'enfants à l'école non plus, ça risque de faire un village de vieux... pac'qu'il y a pas seulement l'école qui est en jeu hein dans l'histoire et... par conséquent ben c'qu'y faut c'est essayer de diversifier la population, de rendre plus accessible aussi l'arrivée à Mathieu de... de gens de condition qui soit pas seulement financièrement favorisée, mais essayer d'organiser un peu mieux les choses. Donc ce heu... souci là, publiquement, cette décision-là c'est tout à fait récent hein, ça date de y'a deux mois... »

- ah oui... et comment vous voyez ces choses là dans l'avenir...

- c'est très difficile à dire, pac'que ça dépend de... de quelle politique d'urbanisme sera menée du point de vue communal, et... tout dépend de la tendance je vous disais hein... là le maire a réussi... enfin souhaite imposer ça dans le plan d'occupation des sols, maintenant bon y'a les élections l'année prochaine heu... DÉJÀ au sein du conseil heu... ça... disons qu'y a pas forcément des réticences ouvertes pac'que c'est le maire qui... qui en a parlé et qui... impose un p'tit peu ça, c'est pac'que ça vient du maire mais... si au cours du prochain mandat la tendance heu... disons rester chez soi et pas d'développement et pas de volonté de diversifier la population... si... si c'est ça qui... qui l'emporte comme tendance... [silence] alors soit que le village ne va pas se développer beaucoup c'est une hypothèse, comme ça a été un p'tit peu le cas jusqu'à présent hein il y a eu un développement mais tout à fait... relativement limité par rapport à d'autres communes... soit qu'il y aura un développement de la population plus important mais sans véritablement heu... diversification.

- tel que vous avez l'air d'en parler... enfin avec un regard un peu extérieur, j'ai l'impression que cette liste... enfin le conseil qui est en place... vous pensez qu'il pourrait se représenter comme une liste unique ou y'a quand même un risque de... pas de scission mais que... qu'il y ait potentiellement... enfin que ça forme deux listes avec deux options de politiques municipales qui seraient quand même assez différentes...

- c'est difficile à prévoir hein, mais c'est une possibilité... ».

En partant de la question scolaire, c'est plus largement l'ensemble de la politique de développement de la commune qui est donc posée. En 2007 et lorsque je demandais à cet élu comment il voit le futur de sa commune, il lui est difficile de se projeter tant il est clair à ses yeux que les choix politiques opérés en matière d'urbanisation seront déterminants (« pac'que ça dépend de... de quelle politique d'urbanisme sera menée », « tout dépend de la tendance »). Si des points de vue divergents se font jour au sein du conseil municipal de l'époque, **la cohésion de l'équipe sortante semble tenir grâce à l'aura du maire sortant** (« c'est pac'que ça vient du maire mais... ») dont le rayonnement empêche les positions de certains de s'exprimer « ouvertement ». Voyant que les « réticences » ont l'air profondes, j'évoque la possibilité d'une scission du conseil sortant, une hypothèse que mon interlocuteur qualifie de « possibilité ». Un autre élu rencontré à l'époque va plus loin quant aux répercussions possibles de ce débat interne à l'équipe sortante :

« Donc résultat des courses si on change pas notre urbanisation vers des terrains moins chers, des terrains par exemple qui appartiennent à la commune ou... en faisant du locatif... alors je vais mettre social entre parenthèses parce que dès que je dis social on me regarde de travers... du locatif aidé... on pourra fermer nos écoles.

- vous disiez on vous regarde de travers quand vous dites social ou locatif aidé...

- allez parler de HLM dans une commune comme la nôtre... je peux vous dire que ça va aller hein... donc maintenant j'appelle ça du logement locatif aidé plus que du logement social hein...

- et à votre avis cette arrivée de population nouvelle ça a changé au niveau du profil social des habitants, y'a eu des évolutions...

- pour l'instant non, non ils nous ont... ceux qui sont venus ont plutôt tiré la commune vers leur profil à eux

- c'est-à-dire ?

- ben c'est-à-dire des gens avec plus de moyens etc., plus que ce qu'on avait quand moi je me suis installé ici

- oui on a une sorte de polarisation avec de plus en plus de gens favorisés qui viennent ici...

- bien de trop... on manque de mixité sociale... on manque de mixité. [...]

- et vous pensez que ça pourrait être un des enjeux de la municipale qui vient ?

- ah oui, ah oui à mon avis si les gens sont intelligents c'est le vrai enjeu... le reste... ça c'est un enjeu important, pour moi c'est le véritable enjeu !

- vous pensez qu'il pourrait y avoir une liste qui se structurerait sur... contenir une urbanisation avec une volonté de mixité sociale... enfin en caricaturant hein... et une autre liste qui se structurerait autour du verrouillage de l'urbanisation...

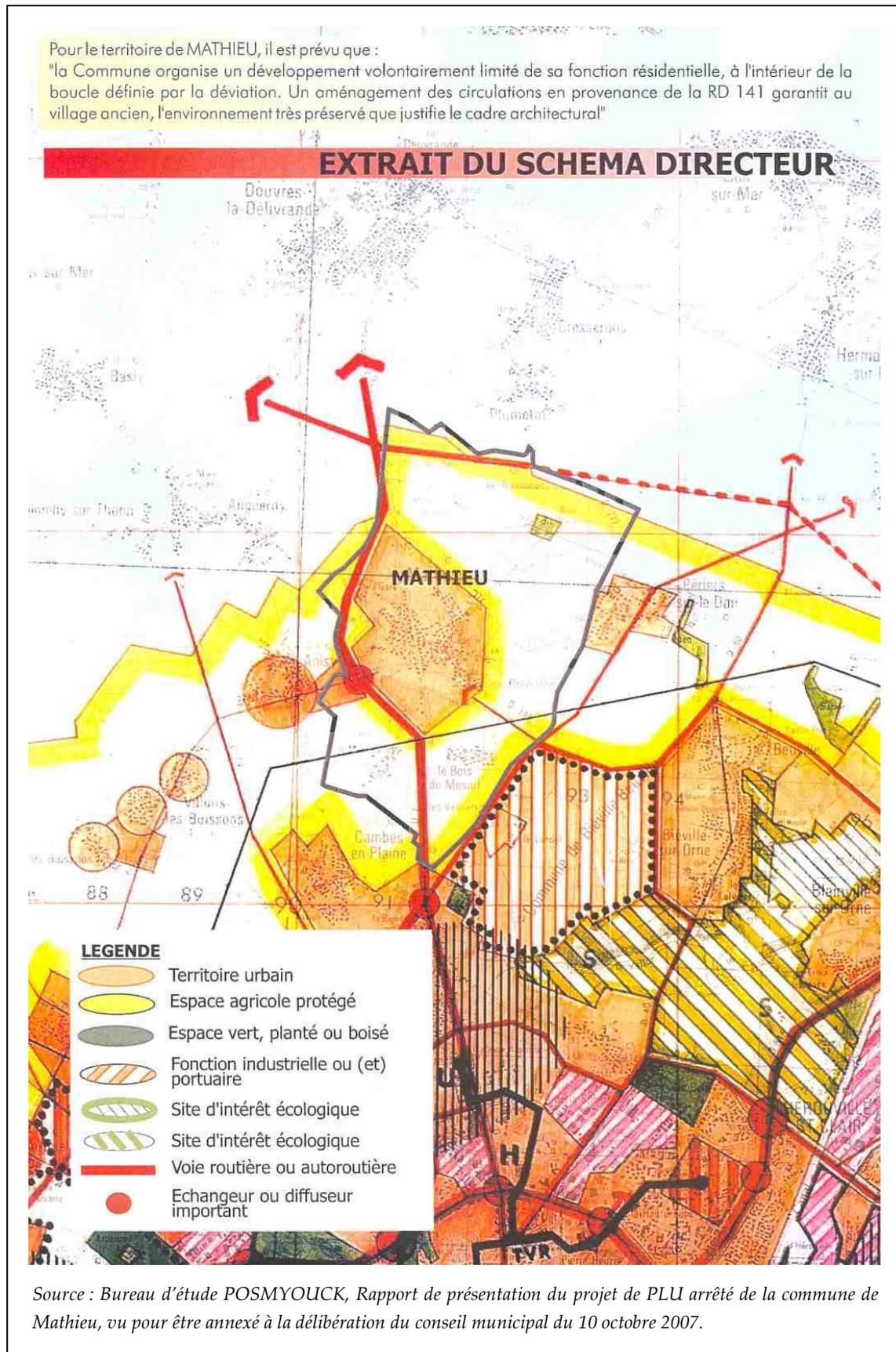
- ça peut se jouer comme ça... ça peut se jouer comme ça. On est entre nous et on veut rester entre nous. Et puis une autre qui dira attendez rester entre vous... c'est pas la peine d'avoir fait un million quatre cent mille euros d'investissement aux écoles pour tous les deux ans fermer une classe hein. Ça peut se jouer là-dessus oui, moi j'en suis convaincu ».

Très proche de celui de l'élu précédent, le constat qu'il dresse des transformations sociologiques que connaît la commune souligne combien l'enjeu de la diversification de la population et des types de logements à construire pour permettre à ces populations d'arriver est sensible localement (« dès que je dis social on me regarde de travers », « allez parler de HLM dans une commune comme la nôtre »). Alors que je lui demande si **la question de la mixité sociale pourrait constituer un des enjeux du prochain scrutin municipal**, il n'hésite pas à répondre qu'il considère que non seulement c'est « le véritable enjeu » mais que « ça peut se jouer là-dessus ».

À la fin de l'année 2007 et après cinq années de réflexion, **le nouveau PLU de la commune est pourtant adopté à l'unanimité**, moins une abstention de principe d'un conseiller voulant protester contre le fait qu'il n'avait pas eu d'exemplaire personnel du dossier. Il en ressort que les élus, bien conscients de la forte attractivité du secteur géographique dans lequel se trouve leur commune, ont souhaité que « la commune organise un développement volontairement limité de sa fonction résidentielle, à l'intérieur de la boucle définie par la déviation. Un aménagement des circulations [...] garantit au village ancien l'environnement très préservé que justifie le cadre architectural », comme l'indique la page de garde du rapport de présentation du nouveau PLU. La carte extraite du schéma directeur qui figure dessus permet d'ailleurs de bien resituer la position de Mathieu (carte 8.1). L'étude du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)<sup>272</sup>

<sup>272</sup> Introduit par la loi SRU, le PADD est un document du dossier du PLU qui expose les intentions de la municipalité et constitue le cadre de référence et de cohérence pour les aménagements futurs de la commune.

Carte 8.1. Mathieu dans le cadre du schéma directeur de l'agglomération caennaise, la page de garde du rapport de présentation du nouveau PLU de la commune



de Mathieu révèle toutefois que **Christian Rousselot – le maire sortant qui est aussi l’ancien président de la Plaine Normande, un bailleur social de la région – est finalement parvenu à imposer son point de vue au sein du conseil sortant**<sup>273</sup>. Le PADD de la commune souligne en effet les objectifs que se fixe le conseil municipal :

« 1) Pérenniser les activités économiques, les services publics, les services de santé, le dynamisme des associations. Pour le moins assurer le maintien de la population actuelle (2000 habitants) ; 2) Satisfaire aux demandes de logements et ce, sans excéder 2500 habitants au regard des structures de la commune ; 3) Diversifier le type d’habitat pour favoriser la mixité sociale et l’équilibre générationnel [...]. Le projet communal se décline en six thèmes »<sup>274</sup>.

Intitulé « *Diversifier l’habitat et renforcer la cohésion sociale* », le premier de ces six thèmes précise les dispositifs d’aménagements censés permettre la mise en place effective de la mixité sociale à Mathieu :

« Le PLU peut contribuer à cette ambition au travers des orientations suivantes : i) Rendre possible une extension maîtrisée de l’urbanisation (au nord-ouest et au sud du bourg pour le court et le moyen terme, au nord-est et au sud-est du bourg pour le long terme) ; ii) Imposer la réalisation d’un taux minimum de 20% de logements locatifs publics dans les projets de développement urbain qui verront le jour au nord et au sud-est du bourg ; iii) Créer des logements adaptés aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite, au lieu-dit de la Gare ; iiiii) Organiser un renforcement de l’offre en logements semi-collectifs (type villas) ».

Ayant annoncé plusieurs fois dans *La lettre de la mairie* et lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire qu’il ne se représenterait pas, le maire sortant termine donc son mandat sur cette décision importante pour l’avenir de la commune.

## 2.1. Un conseil sortant qui éclate en trois listes sociologiquement contrastées

Toutefois et dans le conseil sortant au sein duquel des tensions existaient de manière larvée, il ne semble alors pas y avoir de successeur désigné ou pressenti. Au mois de décembre 2007, le maire sortant provoque donc une réunion de bilan à laquelle sont conviés les membres du conseil, réunion au cours de laquelle ces derniers sont invités, à l’occasion d’un tour de table, à exprimer leurs sentiments quant au mandat

---

<sup>273</sup> Dans le « mot du maire » de la *Lettre de la Mairie* datée de mars 2007 (n° 142), ce dernier alertait en effet les habitants de manière très directe : « Le 8 janvier dernier, nous avons reçu Madame Himbault, Inspectrice de l’Éducation Nationale en charge de notre circonscription, en présence de Monsieur Poirier, Adjoint en charge des Affaires scolaires [...]. Madame l’Inspectrice venait nous présenter le nouveau mode de calcul du nombre minimum d’élèves retenu par l’Académie pour la rentrée scolaire 2007. [...] Nous n’avons pu apporter d’éléments nouveaux pour contrer ces chiffres. Le 7 février, L’Inspection Académique nous a signifié la fermeture (provisoire) de la 5<sup>ème</sup> classe élémentaire. [...] Actuellement, le prix du foncier à Mathieu ne permet pas l’installation de jeunes ménages. [...] Le prix de vente des maisons est tel que nous ne pouvons attendre de jeunes enfants. Nous manquons, plus qu’ailleurs, de logements locatifs, de terrain à prix abordable pour que des jeunes puissent s’établir à Mathieu. L’élaboration de notre plan local d’urbanisme prend en compte ces manquements. Nous devons œuvrer afin qu’une mixité sociale et générationnelle revienne dans notre commune. Notre école sera un atout pour le choix de jeunes parents désirant s’établir à Mathieu ».

<sup>274</sup> Bureau d’Études POSMYOUCK, 2007, *Plan Local d’Urbanisme – PADD et Orientations particulières d’aménagement de la commune de Mathieu*, vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 10 octobre, 10 p.

qui s'achève et à annoncer s'ils envisagent de se représenter ou non. Une dizaine d'élus sortants font alors part de leur désir de concourir de nouveau :

« Et puis ensuite y'a eu une réunion organisée entre cette dizaine de personnes et là on a constaté que là... ça a franchement éclaté...

- ouais, c'qu'avait un peu couvé lors des années précédentes...

- tout à fait... et ça a éclaté disons en trois morceaux, vous voyez sur les dix personnes bon... et y compris au niveau des adjoints... heu... alors on a surtout parlé des questions d'urbanisme... heu essentiellement d'ailleurs... pac'qu'on vient d'adopter le PLU, qui a d'ailleurs été adopté pratiquement à l'unanimité, bon y'a quelqu'un qui s'est abstenu mais autrement sur les termes du PLU ça a été adopté, heu... avec les règles... avec les principales décisions qui ont été adoptées dans le cadre de ce PLU c'est-à-dire heu... le rythme d'urbanisation, enfin le rythme et le volume d'urbanisation. L'objectif c'est d'au moins garder la population actuelle au moins stable dans les dix-quinze ans à venir et éventuellement d'arriver jusqu'à 2500 habitants, donc pour faire ça on avait essayé de chiffrer combien il fallait de logements nouveaux par an, bon c'est pas toujours facile hein, mais au vu de c'qui s'est passé depuis dix-quinze ans, on a chiffré ça... mmm... autour de 25-30 logements par an nécessaires. Ça c'était un premier point. Le deuxième point ça a été le choix des secteurs à urbaniser et puis le troisième point ça a été sur la... sur les règles enfin les pourcentages de logements à construire [...] et par conséquent dans chaque grand secteur à urbaniser y aura tant de pourcents de logements sociaux, tant de pourcents de logements locatifs, etc. de façon à essayer d'apporter une certaine mixité sociale au moins dans les nouveaux arrivants, donc voilà les trois points qui ont été adoptés. Seulement ça c'est des mots si vous voulez... et déjà depuis deux-trois mois on a commencé à passer aux travaux pratiques, en particulier sur les trois secteurs qu'on a classés à urbaniser immédiatement, enfin immédiatement dès que possible hein. Et y'a deux secteurs qui sont complètement privés, et puis y'a un secteur [...] qu'on appelle le quartier de la Gare [...]. Donc on a fait faire des avant-projets à des urbanistes pour essayer d'établir un... une sorte de cahier des charges, et là on a vu apparaître combien de logements ça pouvait concerner donc entre 100 et 120 logements et puis heu... un peu comment ça s'rait disposé avec des routes, avec tout ça, donc là un certain nombre d'élus en particulier des adjoints qui habitent à proximité, ça a été ouh là là on veut bien du logement social mais pas trop près d'chez nous !

Malgré l'adoption du nouveau PLU, les travaux préparatoires à sa mise en application (« on a commencé à passer aux travaux pratiques ») constituent l'étincelle qui fait voler en éclat le consensus longtemps préservé par le maire sortant. Mais cette réunion entre élus sortants pour envisager la suite des évènements était en fait loin d'être la première à se dérouler sous l'impulsion de Christian Rousselot. En effet et à l'issue de cette discussion houleuse, une partie des adjoints sortants découvrent que depuis plusieurs mois et sans les en avoir informés, le maire sortant a multiplié les tentatives de conciliations entre les deux autres groupes d'adjoints qui s'opposent sur la mise en application du PLU. De plus et au cours de ces réunions, c'est non seulement la question des modalités d'application du PLU qui est abordée mais aussi celle de la succession du maire, et donc de la structuration de l'offre électorale à présenter aux Mathieusains dans les mois qui viennent, et ce sans que l'ensemble des sortants aient été associés aux réflexions (« ils avaient aussi discuté des têtes de liste possibles »).

Enfin, l'offre électorale qui se présente devant les habitants est très fortement structurée puisqu'elle est composée de trois listes complètes construites autour de sortants (figure 8.4, carte 8.2). « Vivre à Mathieu » est la première à se déclarer, elle est conduite par Rémi Poirier et Jeanne Vaussy, deux adjoints sortants écartés des premières réunions initiées par le maire. Georges Lemenuel, adjoint sortant chargé de l'urbanisme et touché par les critiques formulées contre le PLU sur lequel il a

beaucoup travaillé, est l'initiateur de la liste « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » qui est conduite par Jean-François Héron, seul candidat non sortant à figurer en première position d'une liste. Enfin, Jean-Luc Bonnissent et Robert Desfeux, adjoints sortants qui habitent en face du quartier dont l'urbanisation fait débat<sup>275</sup>, sont les deux têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous ». Le parallèle avec l'enquête conduite par Desage (2005, 3c) à Champigny, une commune du même profil social puisque le revenu moyen déclaré par habitant y est le deuxième de la Communauté Urbaine de Lille, est de ce point de vue très intéressant. En effet et à Champigny, les deux listes en concurrence sont issues d'une scission au sein du conseil sortant, scission consécutive à une décision du maire en matière d'urbanisme qui fait polémique. Deux listes adverses se constituent alors et s'opposent autour de l'enjeu de la poursuite ou de l'arrêt de l'urbanisation...

### *Le profil des candidats (1) : « Vivre à Mathieu »*

La première de ces listes, « **Vivre à Mathieu** », est donc conduite par deux sortants âgés de plus de 60 ans, d'une part Rémi Poirier, enseignant retraité et adjoint sortant délégué aux affaires scolaires et à la communication, et d'autre part Jeanne Vaussy, pharmacienne retraitée et adjointe sortante déléguée aux affaires sociales et à l'action culturelle. Un autre conseiller sortant, Bernard Fontaine, figure aussi sur cette liste, tout comme deux élus de mandats précédents avec lesquels Rémi Poirier avait travaillé et noué des liens. C'est d'ailleurs ce qui explique que la moyenne d'âge de cette liste soit sensiblement plus élevée que celle des deux autres (57 ans). Cependant et lorsque l'on calcule la moyenne d'âge en excluant les sortants, celle-ci tombe à 45 ans. Cette caractéristique de la liste résulte d'ailleurs d'une stratégie des candidats :

« Alors au niveau de la liste dite des parents d'élèves [il s'agit d'une liste qui s'était présentée en 2001 autour de l'enjeu de l'école], enfin proche de l'école, alors si vous voulez nous on a recruté, par rapport au projet que l'on a qui est... qui donne donc la priorité aux équipements UTILES aux gens, aux gens qui vivent là...

- oui c'est un peu l'idée du titre Vivre à Mathieu...

- oui voilà tout est dans l'titre aussi hein... heu... c'est vrai qu'on a recruté un certain nombre de... pas de ces personnes là pac'qu'on n'a pas voulu donner non plus l'image, bien qu'on va nous l'attribuer hein, de... mais on a recruté un certain nombre de ces gens là... quelques unes... disons quelques personnes. Et c'qu'on a recruté aussi c'est qu'on a voulu rajeunir beaucoup, donc on a des gens entre 33 et... bon la doyenne c'est madame Vaussy qui a 67 ans... mais vous voyez on a des gens de 33, 34 ans, 40, 45 ans, donc obligatoirement des gens qui ont des enfants d'âge scolaire et donc forcément des enfants qui vont à l'école ici, donc des gens qui sont près de l'école, par la force des choses, qui sont près des activités, des quelques activités qui se font sur Mathieu heu... donc évidemment là on va forcément, nos adversaires vont nous taxer forcément de liste proche de l'école... bon avec Rémi [Poirier] ancien enseignant et puis chargé des affaires scolaires en plus et ayant des bonnes relations avec l'ensemble des parents, des enseignants ici bon... c'est une accusation supplémentaire qu'ils ne vont pas manquer de... [rires]

- quand vous dites ils c'est...

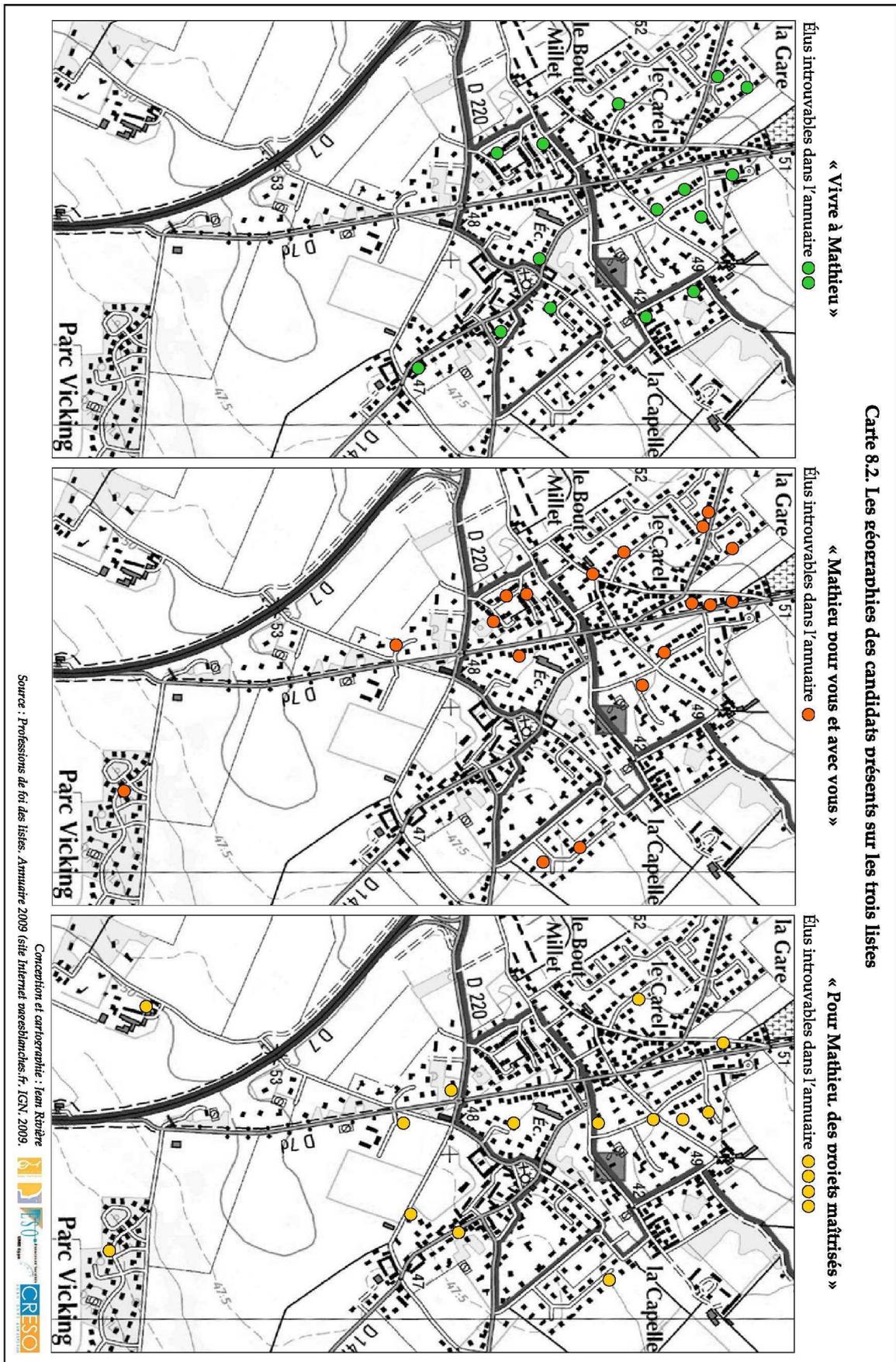
- ben nos adversaires ».

<sup>275</sup> Dans la mesure où elle constitue un enjeu important, cette opération d'aménagement figure en annexe K.

Figure 8.4. Caractéristiques de l'offre électorale mathieusaine au 1<sup>er</sup> tour

Liste "Vivre à Mathieu"	Liste "Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés"	Liste "Mathieu pour vous et avec vous"
<b>Rémi Poirier</b> , 63 ans, professeur de science physique en retraite (AS)*	<b>Jean-François Héron</b> , 62 ans, professeur de médecine	<b>Jean-Luc Bonnissent</b> , 50 ans, directeur de collège (AS)
<b>Jeanne Vaussy</b> , 67 ans, pharmacienne retraitée (AS)	<b>Marie Annick Courteille</b> , 51 ans, agent technique (AS)	<b>Robert Desfeux</b> , 64 ans, chef d'entreprise (AS)
<b>Franck Boutet</b> , 38 ans, ingénieur agronome	<b>Georges Lemenuel</b> , 62 ans, économiste de la construction (AS)	<b>Jean-Yves Ledéméney</b> , 56 ans, employé industriel (CS)
<b>Carole Chigot</b> , 37 ans, secrétaire trilingue	<b>Jean Max Pignet</b> , 61 ans, chef d'entreprise (CS)	<b>Alain Lemoigne</b> , 56 ans, ingénieur territorial (CS)
<b>Édith Duboille</b> , 58 ans, contrôleur du trésor (Cons. 1995-2001)	<b>Henri Van Doorne</b> , 67 ans, exploitant agricole (CS)	<b>Christine Aucouturier</b> , 53 ans, professeur d'économie et de gestion
<b>Bernard Fontaine</b> , 52 ans, employé (CS)	<b>Jean Pierre Callé</b> , 66 ans, membre du CESR	<b>Alain Bourdon</b> , 52 ans, responsable études travaux publics
<b>Sylvie Génovèse</b> , 45 ans, commerçante	<b>Gérard Chery</b> , 59 ans, cadre de maintenance retraité	<b>Gérard Bouvard</b> , 58 ans, professeur de médecine
<b>René Groult</b> , 64 ans, directeur de société d'expertise comptable	<b>Paul Cotte</b> , 43 ans, cadre commercial	<b>Francine Fontaines</b> , 52 ans, secrétaire médicale
<b>Anne-Marie Houchard</b> , 47 ans, déléguée médicale (Cand. 2001)	<b>Bertrand Genestar</b> , 58 ans, cadre administratif	<b>Serge Françoise</b> , 59 ans, médecin
<b>Jean-Christophe James</b> , 42 ans, technicien	<b>Claude Harquet</b> , 66 ans, cadre commercial retraité	<b>Micheline Guilbert</b> , 52 ans, inspectrice des impôts
<b>Christian Le Crom</b> , 49 ans, technicien DDE	<b>Aurélien Lecot</b> , 28 ans, administrateur de réseau	<b>Laurent Maillard</b> , 42 ans, professeur d'EPS
<b>Bruno Lemesle</b> , 38 ans, ingénieur	<b>Henri Levallois</b> , 62 ans, cadre d'entreprise retraité	<b>Yves Marcelot</b> , 64 ans, commerçant retraité
<b>Benoît Leteinturier</b> , 42 ans, artisan	<b>Patrice Lombard</b> , 45 ans, exploitant agricole	<b>Jean Marc Mathieu</b> , 61 ans, directeur d'agence retraité
<b>Laurence Lugagne</b> , 34 ans, psychologue en ressources humaines	<b>Vincent Mathos-Mbemba</b> , 36 ans, ostéopathe	<b>Hervé Meslin</b> , 51 ans, expert comptable
<b>Grégory Marco</b> , 34 ans, professeur des écoles	<b>Fabienne Mouronval</b> , 43 ans, déléguée médicale	<b>Patrick Ouvry</b> , 46 ans, entrepreneur en énergies renouvelables
<b>Sabrina Marie</b> , 33 ans, assistante maternelle	<b>Evelyne Perrin</b> , 63 ans, commerçante retraitée	<b>Roselyne Pinson</b> , 54 ans, assistante maternelle
<b>Philippe Mars</b> , 48 ans, professeur d'économie	<b>Nathalie Piquet-Pellorce</b> , 44 ans, cadre commercial	<b>Bruno Piquet</b> , 55 ans, ingénieur
<b>Joël Montreuil</b> , 62 ans, cadre agroalimentaire retraité (Cons. 1989-1995)	<b>Jean-Pascal Thorel</b> , 50 ans, expert comptable, commissaire aux comptes	<b>Christine Page</b> , 45 ans, chargée de communication
<b>Francis Rivière</b> , 42 ans, chef de service informatique	<b>David Zuinghedau</b> , 38 ans, chargé d'affaire (Cand. 2001)	<b>Valérie Suchet</b> , 45 ans, chef de produit
Âge moyen des candidats : 57 ans Âge moyen (sortants exclus) : 45 ans	Âge moyen des candidats : 53 ans Âge moyen (sortants exclus) : 51 ans	Âge moyen des candidats : 53 ans Âge moyen (sortants exclus) : 53 ans
Nombre de femmes : 7 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 5	Nombre de femmes : 4 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 1	Nombre de femmes : 6 Nombre de femmes dans les 10 premiers de la liste : 3
Emplois relatifs au monde de la santé : 2 Emplois liés au monde de l'éducation : 4	Emplois relatifs au monde de la santé : 3 Emplois liés au monde de l'éducation : 0	Emplois relatifs au monde de la santé : 3 Emplois liés au monde de l'éducation : 4
Travailleurs indépendants : 3 Salariés du secteur public : 5	Travailleurs indépendants : 7 Salariés du secteur public : 0	Travailleurs indépendants : 3 Salariés du secteur public : 4
Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 13	Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 17	Total des indépendants, cadres et professions intermédiaires : 16
* (AS) : adjoint sortant ; (CS) : conseiller sortant ; (Cons. 1989-1995) : conseiller sur le mandat 1989-1995 ; (Cand. 2001) : candidat non-élu en 2001.		
Source : Site Internet de Ouest-France, professions de foi des listes, entretiens, 2008		

Carte 8.2. Les géographies des candidats présents sur les trois listes



Sociologiquement, **cette liste compte d'abord cinq femmes parmi les dix premiers candidats** et les candidates sont au nombre de sept au total. Si les candidats occupant (ou ayant occupé) un emploi relatif au monde de l'éducation sont effectivement au nombre de quatre (et les salariés du public au nombre de cinq), leur représentation n'est toutefois pas écrasante au sein de la liste, en dépit des craintes de certains (« *forcément, nos adversaires vont nous taxer forcément de liste proche de l'école* »), le terme d'adversaire étant assez significatif de la compétition qui oppose les listes en présence. « Vivre à Mathieu » est aussi la liste qui accueille la plus faible proportion (qui reste dans l'absolu très forte) de candidats n'occupant pas un emploi de travailleur indépendant, de cadre ou de profession intermédiaire. Cependant et parmi ces six personnes situées plus bas dans les hiérarchies socioprofessionnelles, on compte tout de même deux techniciens, un employé (mais qui est conseiller sortant), une assistante maternelle (une profession du monde éducatif) et une secrétaire (mais trilingue). Quand on replace ces caractéristiques au regard des mutations récentes de la commune, on s'aperçoit que les propriétés sociales des jeunes candidats montrent que la dernière vague d'arrivants dans la commune est placée très haut dans l'échelle sociale. Car **ces jeunes candidats sont en grande partie des nouveaux habitants**, ce que révèle d'ailleurs la géographie des adresses des candidats (carte 8.2), géographie caractérisée par une implantation diffuse sur l'ensemble du territoire communal avec une bonne représentation des lotissements récents situés dans la partie orientale de la commune :

« Et vous disiez aussi que vous avez voulu équilibrer au niveau des âges, est-ce que vous avez fait attention à un équilibre entre anciens habitants entre guillemets et puis nouveaux arrivants ou bien...  
- [silence] y'a... les intentions... et puis y'a la réalité, pac'que c'est pas forcément facile de trouver du monde, parce que surtout chez les gens qui sont en activité bien entendu, qui ont des enfants en bas âge, y'a les obligations familiales, y'a les obligations professionnelles et un certain nombre de gens qu'on a contactés, pas seulement nous d'ailleurs j'ai eu des échos des autres listes aussi, ont décliné l'offre hein, pac'que c'est toujours facile de vouloir s'engager et heu... en même temps d'assumer les obligations familiales ou professionnelles... donc on fait c'qu'on peut [rires partagés]. Non mais ceci dit les intentions initiales c'est effectivement de trouver des gens qui soient divers dans leurs compétences aussi, c'est d'abord ça pac'que y faut quand même, dans l'espoir d'être élu et d'avoir les responsabilités de la commune... de la conduite de la commune pendant six ans, y faut assumer après, y faut assurer la représentation de la commune dans les différentes commissions, à Caen-la-Mer et tout... dans les syndicats intercommunaux donc y faut quand même beaucoup de monde... y faut à la fois des gens qui aient des compétences dans certains domaines, des gens qui soient relativement disponibles... heu...et puis pour l'image aussi effectivement des gens qui aient des âges relativement diversifiés, autant que possible qui habitent un p'tit peu partout dans la commune...  
- oui c'est c'que j'allais vous d'mander est-ce que vous avez essayé d'avoir une représentation des différentes zones...  
- et là aussi on fait c'qu'on peut... y s'trouve que... bon on l'annonce d'ailleurs hein, c'est bien... c'est réparti sur la commune c'est vrai mais bon quelques fois y'en a trois qui s'retrouvent en pied de marmite là... [rires] ».

Ainsi et de la même manière que la diversité démographique et socioprofessionnelle des candidats de la liste, **les équilibres entre anciens et nouveaux habitants et entre habitants des différentes parties de la commune – tous ces paramètres étant profondément imbriqués entre eux – ont été intégrés** dans la mesure du possible (« *y'a les intentions... et puis y'a la réalité* »), tout en assurant une complémentarité des compétences des uns et des autres en cas de victoire de la liste complète (« *c'est d'abord ça pac'que y faut quand même, dans l'espoir d'être élu et d'avoir les*

responsabilités de la commune... de la conduite de la commune pendant six ans, y faut assumer après »). Cette diversité est d'ailleurs mise en avant dans la profession de la liste « largement ouverte à une nouvelle génération dynamique et motivée. Représentatifs des différents quartiers, tous sont animés par la même volonté de s'investir au service de l'intérêt général »<sup>276</sup>. Ce n'est d'ailleurs peut être pas une spécificité mathieusaine tant l'article de Desage (2005, 3c) – qui porte sur une commune du même profil social située en périphérie de Lille et constitue avec le travail de Dressayre un des rares textes sur les élections municipales dans les communes périurbaines – révélait déjà que :

« La mise en scène de l'appartenance des candidats aux différents lotissements du territoire communal témoigne d'une première contrainte de représentation. Plusieurs éléments dans les tracts distribués contribuent à mettre en avant le lieu d'habitation des candidats, comme la présence systématique de leur adresse sous leur nom [ce qui n'est toutefois pas le cas dans les différentes listes de Mathieu]. La liste Delpierre utilise même une carte de la commune comme fond de l'un de ses tracts, pour que chaque habitant puisse constater la représentation de son lotissement » (Desage, 2005 : 68, 3c).

Plusieurs candidats assez jeunes sont placés en position haute sur la liste, afin de ne pas les dévaloriser ou de compromettre leurs chances, en dépit du mode de scrutin où l'on vote avant tout pour des personnes même si elles sont regroupées par listes :

« Et il y a un ordre sur cette liste ?  
- alors l'ordre qui a été retenu c'est d'abord les deux adjoints sortants et ensuite par ordre alphabétique, on n'a pas mis l'ordre alphabétique systématique... heu disons pour quand même, pac'que à c'moment là en tête de liste on avait des gens jeunes, peu connus, on a préféré... les adjoints sortants sont quand même plus connus que ces gens-là donc on pense que ça peut faire un effet d'appel quand même...  
- oui oui...  
- et puis on n'a pas mis tous les sortants non plus ensemble pac'que là ça risque d'être au détriment des nouveaux, qui s'retrouvent en queue de liste sinon... ».

Les nouveaux habitants qui figurent sur la liste ne sont donc pas simplement des faire-valoir, mais leur présence témoigne d'une volonté de cohérence avec le projet politique de la liste qui sera présenté ensuite. En dernière analyse et si l'on se réfère aux analyses qui ont mis en évidence les différents profils sociopolitiques d'habitants en présence dans la commune (chapitre sept), **bon nombre des traits de cette liste invitent à penser qu'elle pourrait répondre à la fois aux attentes du groupe des cadres et professions intermédiaires du public** (qui apparaissaient parmi les plus gênés par le profil social très tranché de la commune) **ainsi qu'à celles des nouveaux arrivants** qui, bien que dispersés dans des profils-types différents en fonction de leurs affinités politiques partisans, n'en étaient pas moins demandeurs de services, notamment pour leurs enfants.

---

<sup>276</sup> Profession de foi de la liste « Vivre à Mathieu » (annexe L). Pour fluidifier la lecture du texte, ce document et les autres textes de campagne sont reportés en annexe, car ils sont beaucoup plus longs que ceux d'Anctoville.

## **Le profil des candidats (2) : « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés »**

Chronologiquement, la deuxième liste à s'être déclarée est « **Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés** ». Le principal animateur de cette liste est l'adjoint délégué à l'urbanisme sortant, George Lemenuel (62 ans, chef d'une importante entreprise du secteur de la construction) mais ce n'est pas lui qui est placé à la tête de l'équipe pour autant. La tête de liste est en effet Jean-François Héron (62 ans également), professeur de médecine et surtout ancien directeur du centre François Baclesse, un statut censé lui conférer localement un précieux capital symbolique au regard du nombre de médecins qui vivent dans la commune d'une part, et du fait qu'un des anciens maires de la commune sur la période 1977-1989, le « *docteur Abatucci* » comme le nomment les habitants, était lui aussi directeur du centre Baclesse d'autre part. Si Jean-François Héron vit dans la commune depuis une vingtaine d'années, il ne s'est cependant pas investi dans la vie locale jusque là, du fait de son activité professionnelle. Dans la profession de foi de la liste distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants, sa candidature est présentée comme le résultat de l'échec du rassemblement des élus sortants :

« Dans le respect de ces objectifs, les conseillers sortants, à l'origine de la constitution de cette liste, ont espéré l'adhésion de tous leurs collègues. Devant l'impossibilité de constituer une liste unique, le Professeur Jean-François HÉRON, qui allie humanisme, compétence, expérience du management et disponibilité, a alors accepté d'assumer la fonction exigeante de maire et d'animer une équipe renouvelée »<sup>277</sup>.

Ainsi et en mettant l'accent sur la volonté de consensus que les conseillers sortants ne sont pas parvenus à maintenir, la candidature de cette tête de liste est présentée sous le jour du maire rassembleur. Jean-François Héron est ainsi présenté via son titre universitaire (« *Professeur* », la majuscule ajoutant au prestige conféré à la fonction) et sous le triple jour de son « *humanisme* », ce qui permet d'insister sur la nécessité de dévouement liée à la fonction de premier magistrat de la commune et joue sur la figure sociale du médecin spécialisé en cancérologie qu'il est, de sa « *compétence* » et de son « *expérience du management* » qui découleraient de son passé de gestionnaire du centre Baclesse, sans oublier la « *disponibilité* » dont se doit de faire preuve tout élu de terrain selon la « *rhétorique de la proximité* » (Le Bart, Lefebvre, 2005, 3c). Le choix du terme de « *management* », plutôt que de celui d'animateur par exemple, constituent **un double indice sur les mondes sociaux qui la composent. L'analyse du profil socioprofessionnel des membres de la liste est de ce point de vue particulièrement éclairante**. Si « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » ne compte que trois personnes qui occupent des emplois relatifs au monde de la santé, dont deux médecins spécialisés, elle ne comprend aucun candidat issu du monde éducatif (alors que les enseignants sont très fortement surreprésentés dans la commune) et elle regroupe surtout près d'un tiers de travailleurs indépendants (dont deux agriculteurs, l'un d'eux

---

<sup>277</sup> Profession de foi de la liste « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » (annexe M).

portant un patronyme d'origine flamande qui est peut-être significatif de sa trajectoire sociale familiale)<sup>278</sup>. Symboliquement, la place de ces agriculteurs sur cette liste prend d'ailleurs un sens tout particulier par rapport à son projet qui consiste, selon sa profession de foi, à « *préserver les qualités environnementales et patrimoniales qui caractérisent l'identité de notre village* ». À Champigny, Desage met à jour exactement la même stratégie dans la construction des listes :

« Une toute autre chose est de rendre compte de la surreprésentation des professions liées à la ruralité. Très minoritaires dans la commune, leur présence est justifiée par les têtes de liste comme un gage donné aux électeurs de leur volonté de préserver les paysages et de contenir l'urbanisation. [...] Le nombre de voix recueilli par le seul agriculteur candidat semble confirmer ces propos. Nous reviendrons plus loin sur les raisons de cette étrange idylle électorale, qui témoigne plus de la convergence des intérêts fonciers des propriétaires et des jeunes agriculteurs que d'un engouement pour la ruralité » (Desage, 2005 : 69-70, 3c).

Plus largement, cette liste compte un nombre très élevé de cadres du privé, 17 des 19 candidats de la liste occupent d'ailleurs un emploi de travailleur indépendant (agriculteur, commerçant, chef d'entreprise ou profession libérale de santé), de cadre ou de profession intermédiaire. Or quand l'on repense aux groupes en présence dans la commune tels qu'ils ont été décrits dans le chapitre précédent, on ne peut s'empêcher de **tracer une possible homologie entre ce segment de l'offre électorale et les attentes des deux premiers profils-types dégagés grâce à l'ACM** : d'une part du « profil dominant, les indépendants sarkozystes » et d'autre part du « profil connexe, les cadres du privé plus proches du centre droit ». Un des candidats de la liste n'a d'ailleurs pas été sans s'interroger à propos du profil sociologique de ses colistiers :

« Pendant un moment j'ai douté, enfin douté... vous savez quand on fait une liste il arrive un moment on fait la moyenne d'âge et on regarde aussi la répartition socioprofessionnelle, et j'ai trouvé qu'on était très riches en cadres et en chefs d'entreprises... et puis après j'ai repris la composition de la commune et là j'me suis dit mais non, en fait on est en RAPPORT, on REPRÉSENTE ce qu'est la commune et puis bon... je préfère voir ces gens adhérer à un projet tel que le PLU que d'aller... pac'qu'en fait ce sont des personnes RESPONSABLES qui vont adhérer à ce projet du PLU et je pense que c'est beaucoup plus important pour avancer ».

Ses inquiétudes semblent avoir été de courte durée tant il considère que sa liste, effectivement « *très riche en cadres et en chefs d'entreprises* », incarne bien le profil sociologique qu'il a « *repris* » pour vérifier et avec lequel elle est « *en RAPPORT* ». Toutefois et si Mathieu est bien caractérisée par une très forte surreprésentation des couches moyennes supérieures et des professions libérales, le bloc cadres-travailleurs indépendants n'y représentait cependant « que » 40% des actifs en 1999. Et si l'on peut faire l'hypothèse que ce type d'habitant avoisine à présent le seuil des 50% au regard

---

<sup>278</sup> Après la première guerre mondiale, de nombreuses familles de réfugiés belges flamands, parmi lesquelles des agriculteurs, ont émigré en Basse-Normandie. En raison du développement précoce d'une agriculture intensive en Belgique à cette époque, ces agriculteurs ont constitué d'importants vecteurs de la diffusion de l'innovation technique en agriculture. Il n'est donc pas étonnant de retrouver un tel patronyme dans une commune de la plaine céréalière du nord de Caen comme Mathieu, où le foncier est particulièrement cher. Du fait de leur adhésion rapide à un système d'agriculture à haute valeur ajoutée, ces exploitants occupent en effet fréquemment des positions élevées dans la stratification sociale des mondes agricoles. Merci à Maxime Marie pour cette précision.

du prix des derniers terrains vendus et des propriétés sociales des habitants « là depuis moins de 5 ans » dans l'enquête sortie des urnes, on est tout de même assez loin des 90% (17 sur 19) constitués par les candidats appartenant à ces régions de l'espace social, y compris en tenant compte du fait que les membres des CSP supérieures sont systématiquement surreprésentés parmi les élus français. En outre, les deux seuls candidats qui occupent des positions professionnelles moins valorisées sont des candidates, l'une étant « agent technique » (mais conseillère sortante) et l'autre « déléguée médicale » (une profession liée à l'univers de la santé, un trait saillant de la commune). Les femmes sont d'ailleurs fortement sous-représentées sur cette liste qui n'en compte que quatre – bien qu'elles figurent au premier rang de la photographie de la profession de foi (annexe M) – et surtout une seule (sortante) parmi les dix premiers de la liste<sup>279</sup>. Là encore et comme le note Desage dans le cas de Champigny :

« Le slogan de la liste Lauridan ("Voter pour nous, c'est voter pour vous") fait de la capacité d'identification à ses membres un argument électoral. Cette revendication d'homologie n'empêche pas que la présence de certaines professions soit plus ou moins convoitée. C'est notamment le cas des médecins, très courtisés au moment de la constitution des listes. [...] Les effets du sentiment de compétence sociale dans l'acte de candidature, la prégnance d'une définition gestionnaire du rôle d'élu ou encore la recherche d'une homologie approximative mais socialement valorisante pour les représentés peuvent expliquer cette tendance » (Desage, 2005 : 69, 3c).

Mais pour le candidat interrogé plus haut, **les décalages sociologiques entre les membres de sa liste et le profil de la commune paraissent secondaires, du moins préférables, au fait de choisir des candidats moins expérimentés ou moins compétents** (« je préfère voir ces gens [...] que d'aller... », « pac'qu'en fait ce sont des personnes RESPONSABLES », « je pense que c'est beaucoup plus important pour avancer »), ce que l'on peut assimiler à une forme de critique voilée de la forte présence des jeunes et des nouveaux habitants sur la liste « Vivre à Mathieu ». Pour autant, ces deux catégories de candidats sont loin d'être absentes de la liste conduite par Jean-François Héron, comme l'indiquent sa moyenne d'âge (51 ans sortants exclus, 52 ans ½ si l'on retire le candidat le plus jeune qui est âgé de 28 ans) et la géographie de ses candidats (carte 8.2) qui est largement ancrée autour de la partie orientale de la commune, à la fois dans des secteurs anciens du bourg historique (mais aussi du parc Vicking et du hameau Le Mesnil situé au sud-ouest) et dans les lotissements récents du cadran nord-est du territoire mathieusain<sup>280</sup>.

---

<sup>279</sup> Malgré les déséquilibres importants dans la composition de cette liste, la première phrase de sa profession de foi précise toutefois que : « l'équipe qui se présente à vos suffrages rassemble des femmes [au nombre de quatre] et des hommes [presque quatre fois plus nombreux] de professions et d'horizons variés [mais qui ne compte que deux employés et aucun ouvrier...] ».

<sup>280</sup> Quatre candidats de cette liste n'ont pu être retrouvés dans l'annuaire. Leur lieu de résidence n'est donc pas indiqué, ce qui peut signifier que leurs numéros de téléphone sont sur liste rouge.

### ***Le profil des candidats (3) : « Mathieu pour vous et avec vous »***

Enfin, la liste « **Mathieu pour vous et avec vous** » est la dernière à s'être présentée, il semble en effet qu'elle ait été bouclée une dizaine de jours seulement avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Cette troisième liste n'a pas de leader affiché, ce qui lui sera d'ailleurs reproché au cours de la campagne, mais elle a été construite à l'initiative de deux sortants, Jean-Luc Bonnissent (50 ans), 1<sup>er</sup> adjoint sortant et directeur d'un collège privé caennais ainsi que Robert Desfeux (64 ans), ancien ouvrier qui a créé son entreprise dans le secteur de la métallerie et adjoint sortant en charge des travaux. Ces deux adjoints qui, lors de la réunion rassemblant les sortants au mois de décembre, ont exprimé ouvertement leurs doutes sur une partie de l'application du PLU qu'ils venaient d'approuver quelques semaines plus tôt. La géographie des candidats de cette liste tranche effectivement avec celle des deux autres puisque **six candidats dont les deux adjoints sortants et un des conseillers sortants, soit près d'un tiers de la liste, vivent à proximité du quartier de La Gare qui fait tant polémique** quant aux modalités de son urbanisation prochaine (carte 8.2). Plus largement, les deux tiers des candidats de « Mathieu pour vous et avec vous » habitent dans la partie ouest de la commune, la plus ancienne, où la majorité du tissu pavillonnaire date des années 1970-1980 :

« Est-ce que vous pourriez me la présenter cette liste... en me disant leur métier... si ils sont arrivés depuis longtemps dans la commune...  
- *oh ben oui oui, c'est tous des... c'est tous des anciens d'Mathieu [...] là voilà une dame qui est native de Mathieu hein, son père était ancien militaire et il a été le garde champêtre de Mathieu pendant je sais pas combien d'années [...]*  
- vous avez l'air attaché au fait que ce soient d'anciens habitants de Mathieu, vous disiez untel est né ici...  
- *non c'est pas surtout ça, on a surtout fait notre liste pour avoir... comme on est... on sait comment ça s' passe dans un conseil... pour avoir des compétences dans tous les domaines... et pour pouvoir le cas échéant [rires] si quelquefois la liste passait, qu'on puisse avoir un conseil municipal qui tienne la route. [...]*  
- est-ce que vous avez fait par exemple attention à ce que y'ait des gens de tous les lotissements ou...  
- *oui, oui on a essayé de diversifier... bon c'est vrai que y'en a beaucoup qu'on connaît bien qui sont dans un quartier mais on a essayé de prendre aussi dans l'ensemble de la commune... qu'on soit pas tous... ».*

Ce candidat semble d'abord assez pessimiste à propos du résultat électoral de la liste à laquelle il appartient (« *pour pouvoir le cas échéant [rires] si quelquefois la liste passait* »). S'il reconnaît à demi-mot que la répartition spatiale de ses colistiers n'est pas très uniforme (« *bon c'est vrai que y'en a beaucoup qu'on connaît bien qui sont dans un quartier* »), il m'explique non seulement avoir tenté de diversifier les quartiers de résidence des candidats, mais surtout avoir privilégié la palette de compétences des élus (« *qu'on puisse avoir un conseil municipal qui tienne la route* »), comme dans le cas de la liste précédente, la première liste étant parvenu à un équilibre un peu différent entre compétences déjà acquises et intégration de candidats non-expérimentés en position éligible. Contrairement aux apparences, **les candidats les plus jeunes de la liste ne sont pas arrivés récemment dans la commune**, et leur différence d'âge avec les sortants est presque inexistante puisque l'âge moyen des colistiers est de 53 ans, et ce quels que soient les critères retenus. L'ambiguïté évoquée à l'instant subsiste d'ailleurs

à la lecture de l'introduction de la profession de foi de la liste qui évoque « l'expérience de quatre membres du conseil municipal sortant, dont deux adjoints et la complémentarité et le dynamisme de quinze "nouveaux" »<sup>281</sup>, sans que l'on sache ce que signifie l'usage des guillemets autour du mot « *nouveaux* ».

Les candidats de « Mathieu pour vous et avec vous » appartiennent à des univers professionnels situés exactement à mi-chemin entre les deux listes précédentes. Pour ce qui est des candidats liés au secteur éducatif, cette liste est similaire aux caractéristiques de « Vivre à Mathieu (trois enseignants et une assistante maternelle) tandis que pour ce qui est des candidats appartenant au monde de la santé, son profil est voisin de celui de « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » (un professeur de médecine, un médecin et une secrétaire médicale). Sur le plan du statut des actifs, cette liste compte autant de travailleurs indépendants et de salariés du secteur public que « Vivre à Mathieu », alors que dans l'ensemble, les positions élevées de ses candidats dans la hiérarchie sociale (dont 16 sur 19 appartiennent aux catégories des travailleurs indépendants, des cadres et des professions intermédiaires) la rapproche plus de la liste conduite par Jean-François Héron. Au total, « Mathieu pour vous et avec vous » **est probablement la liste qui est la plus proche du profil socioprofessionnel de la commune.**

Au-delà des propriétés sociales des candidats qui permettent de se familiariser avec les composantes de l'offre électorale en lice et qui apportent de premiers indices sur les positions des uns et des autres face aux attentes locales (chapitre sept), c'est sur les projets respectifs de ces listes qu'il faut se pencher et notamment sur la question du PLU. Car **les positions sont en fait moins simples qu'il n'y paraît au premier regard**, dans la mesure où les finalités recherchées à long terme sont loin d'être homogènes. En effet et derrière certaines positions apparemment partagées en ce qui concerne le rythme de l'urbanisation, une exploration plus fine des enjeux fait apparaître des nuances dont on ne peut éluder la portée politique plus générale.

## **2.2. Une tension permanente entre convergence des programmes et tentations partisans**

En façade, les programmes des trois listes en présence paraissent extrêmement proches, et toutes les listes se réclament de l'héritage du conseil sortant dans la mesure où des adjoints et des conseillers sortants figurent effectivement dans les trois équipes selon des proportions semblables. Cette relative proximité est confirmée par une candidate non sortante de la liste « Vivre à Mathieu », dont le regard décalé permet d'éclairer la situation sous un jour différent :

« Et c'était quoi les différences de programme entre ces trois listes ?  
- très franchement ?  
- oui...

---

<sup>281</sup> Profession de foi de la liste « Mathieu pour vous et avec vous » (annexe N).

- j' pense qu'il y avait pas de grandes différences, j' pense qu'à la base c'est parti par des conflits de personnes... ils se sont pas entendus, je pense qu'il y a des gros problèmes de communication entre eux, après j'étais pas dans leurs histoires et j'ai qu'un son d' cloche, cela dit moi le sentiment que ça m' donne c'est que c'est un gros problème de communication quoi, et qu'ils ont travaillé chacun de leur côté et le jour où ils ont dû aborder un sujet un peu crucial qu'était qu'est-ce qu'on fait après, et ben personne n'a réussi à s' entendre... mais sur le programme oui on nous a parlé du PLU, des différences de points de vue sur le PLU, y'a quelques différences mais qui sont pas majeures quoi, enfin à mon sens elles sont pas majeures.

- et ces différences pas majeures ça serait autour de quoi ?

- sur la rapidité d' urbanisation, j' pense que certains voulaient urbaniser plus vite que d' autres, mais après attendez y'a des accusations... y' en a qui vont dire la liste de Bonnissent et Desfeux voulait surtout pas urbaniser le quartier d' la Gare pac' que c' est leur quartier quoi, est-ce que c' est vrai est-ce que c' est pas vrai j' en sais rien, c' est des choses... moi j' ai jamais entendu dire ces gens là on l' fera pas, et dans leur liste, enfin dans leur papier c' est pas marqué qu' ils le feraient pas... heu... y' en a qui critiquaient monsieur Lemenuel pac' que il voulait faire tout en trois ans, cela dit j' l' ai pas entendu le dire quoi. Lui il avait un argument qu' était de dire il faut qu' on puisse heu... mener notre politique nous-mêmes avant que Caen-la-Mer nous dicte notre urbanisation... ça s' tient aussi. Cela dit ils étaient tous d' accord pour voter le PLU le plus rapidement possible, ce qui m' fait dire que c' est plus des conflits de personnes qu' autre chose ».

À plusieurs reprises lors de l'enquête, la proximité entre les situations mathieusaines et « champignoises » (Desage, 2005, 3c) s'est avérée frappante. Desage écrit ainsi :

« Elle apparaît [la tendance à la convergence des programmes] d' abord dans les thèmes développés par les deux listes : "solidarité, proximité, qualité de vie et de l' environnement, saine gestion" pour la liste Lauridan ; "Être proche de vous et à l' écoute, préserver les équilibres et le caractère de Champigny, développer la solidarité entre générations, privilégier le caractère rural et résidentiel, être à l' écoute des habitants dans chaque quartier, maîtriser la pression fiscale" pour la liste Delpierre. Les candidats le reconnaissent d' ailleurs aisément en coulisse : "Pour moi, il n' y a pas vraiment de différences avec le programme de Lauridan. Il y a un rapprochement des programmes. C' est plus une bagarre de personnes, une différence de caractères". [...] La défense de la ruralité fait figure de leitmotiv récurrent dans le programme des deux listes. [...] La ruralité champignoise semble sublimée au moment où elle disparaît. Il faut pourtant voir dans ce paradoxe l' un des avatars de l' adaptation du pouvoir local au processus d' urbanisation. La transfiguration rurale de Champigny permet en effet d' euphémiser les contradictions infra-communales – [...] – au nom d' une communauté villageoise rassembleuse. [...] La communauté invoquée apparaît donc avant tout comme une communauté d' intérêts, réunie dans la défense de la tranquillité champignoise face aux menaces extérieures » (Desage ; 2005 : 74-75, 3c).

Outre le fait que cette analyse fait largement écho aux propos de la candidate non sortante qui viennent d' être évoqués, il est pour le moins révélateur de constater que l' expression centrale dans la campagne à Champigny (« *privilégier le caractère rural et résidentiel du village* ») est, au mot près, exactement la même que celle que l' on retrouve dans plusieurs documents de campagne des listes de Mathieu. Dans son étude pionnière sur les conséquences électorales de la suburbanisation, Dressayre (1980, 3c), également cité par Desage, notait, de la même manière, que :

« Face à l' absence de solidarités globales au niveau communal et à la sectorisation des solidarités secondaires en unités de voisinage restreintes, le pouvoir local est contraint d' élaborer un discours idéologique de la communauté quévertoise fournissant aux suburbains l' illusion d' être "tous de la même commune"... Faire correspondre la commune légale avec une communauté réelle d' individus partageant un sentiment d' appartenance et de participation à une même collectivité constitue l' objectif primordial des élus municipaux en milieu suburbain. [...] le

nouveau modèle d'intervention du pouvoir municipal est fondamentalement orienté vers la recherche d'un consensus infra-communal perdu » (Dressayre, 1980 : 548, 3c).

Pour autant et derrière les divergences de personnes qui existaient au sein du conseil sortant et qui ont provoqué sa scission, il apparaît de manière assez nette que, **se cachent en fait des clivages politiques, qui, s'ils ne sont pas invoqués comme tels, n'en sont pas moins saillants.**

### « Vivre à Mathieu », un projet de gauche ?

Qu'il s'agisse de sa profession de foi ou d'un des tracts distribués par les candidats aux habitants (annexe L), la liste conduite par Rémi Poirier et Jeanne Vaussy, dont le nom est « Vivre à Mathieu », met clairement **l'accent sur la vie des habitants dans la commune, et c'est ce qui la définit dans tous ses documents de campagne** où ces questions sont mises en avant par l'usage de gras ou par leur position dans les textes : « *la plupart des candidats ont participé à l'animation d'activités qui contribuent à la qualité de la vie dans notre Commune. Cette caractéristique crédibilise nos propos et marque notre identité* » ou « *cet engagement au service des personnes guidera notre action* », ou encore « *les équipements et les services répondant le mieux aux besoins des habitants seront privilégiés* ». La deuxième page de la profession de foi de la liste, qui présente le détail des projets, débute ainsi par un paragraphe valorisé par un encadré intitulé « *Promouvoir l'action sociale et familiale* » qui expose l'importance des « *actions envers l'enfance et la jeunesse* », du « *soutien à l'école* », de l'attention à « *la qualité de vie des personnes âgées* » ainsi que de « *l'aide aux personnes dans le besoin* » via le CCAS<sup>282</sup>. Ces éléments sont ceux qui tiennent le plus à cœur aux adjoints sortants initiateurs de la liste, et découlent d'ailleurs largement du travail qu'ils ont conduit en commun :

« En gros si vous voulez on a trois... on a trois grands axes. C'est d'une part donc le service aux personnes... alors ça si vous voulez c'est dans la continuité du travail qu'on a déjà fait... ça... c'est un peu à cause de... à la fois de nos personnalités avec madame Vaussy et à cause de nos attributions... de nos délégations qu'on avait. [...] Petit à petit on a été amenés à travailler ensemble, par les actions qu'elle a menées au niveau social et au niveau culturel également... donc j'ai été amené à travailler progressivement avec elle bon pour la communication, pour la publicité pour les actions qu'elle faisait... et puis petit à petit on a travaillé de manière beaucoup plus approfondie sur les dossiers... à mi-chemin entre le social et l'enfance et le domaine scolaire... pac'que bon les principales innovations qu'il y a eu dans le mandat c'était la garderie pour les jeunes enfants, le

<sup>282</sup> Alors que je prenais en photo les panneaux d'affichages électoraux, un homme d'environ 75 ans s'approche de moi, intrigué par ce que je suis en train de faire. J'engage une discussion qui dure environ une demi-heure. C'est un « ancien de Mathieu » qui dit être « un petit face aux gros de Mathieu » dont il évoque les grandes demeures. En tenant un discours ambiguë sur la présence des immigrés en France, il reconnaît qu'« on peut pas laisser mourir les gens mais quand même », et avoue avoir lui-même du mal avec sa petite retraite. Il évoque alors les différents panneaux ainsi que les affiches qui y sont collées et s'arrête sur celle de « Vivre à Mathieu » en m'expliquant que « c'est les meilleurs mais c'est trop d'impôts » et que Rémi Poirier « c'est super, c'est un superman mais le problème c'est les impôts ». Me glissant au passage que « Héron ça s'est du parachutage », il me quitte en disant « Inch'Allah comme disent certains ». La rencontre avec cet homme, qui n'a ni voulu que l'on discute plus longuement autour d'un café ni me laisser ses coordonnées, montre l'intérêt qu'il y aurait à s'intéresser plus spécifiquement au profil-type des « Mathieusains les plus populaires clairement ancrés à gauche » (chapitre sept), mal saisis par l'enquête sortie des urnes. Sa vision de la liste « Vivre à Mathieu » est ambivalente : il adhère au projet en estimant qu'il coulerait trop d'impôts, alors qu'il pourrait justement en être bénéficiaire en cas de succès de cette liste.

centre aéré du mercredi après-midi, l'éveil musical pour les enfants également, l'informatisation de la bibliothèque, l'animation du midi à l'école... enfin des domaines qui étaient un p'tit peu communs à nos deux commissions, si bien qu'on a beaucoup travaillé ensemble ».

Dans le discours des candidats de cette liste comme dans leurs textes, une des principales craintes qui ressort est que la commune devienne uniquement un lieu où les actifs caennais viennent dormir, ce que révèle bien un passage de leur profession de foi : « *les activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs, qu'elles soient permanentes ou occasionnelles, favorisent les liens entre les personnes et les générations. Nous soutiendrons et encouragerons les bénévoles. Mathieu ne peut pas devenir un village dortoir* ». Dans le contexte d'une élection très disputée, **la mise en avant de ces éléments politiques et les propriétés sociales et politiques de certains des candidats de la liste ont participé à ce que la démarche de « Vivre à Mathieu » soit assimilée à une candidature de gauche** dans l'esprit de bon nombre de personnes rencontrées, ce que confirme ce candidat non sortant de la liste :

« Quand on voit les thématiques mises en avant (le social, l'associatif, le scolaire, le culturel), est-ce que tu penses que ça explique que votre liste elle ait été un peu considérée comme une liste de gauche ?

- heu... ouais mais c'est justement un accueil, enfin quelque chose que... on a voulu communiquer à l'inverse de ça, y'a des gens de droite dans la liste hein, y'en a une proportion je dirais équitable hein, simplement voilà on a voulu, on a quand même voulu montrer qu'on avait pas d'étiquette quoi, c'est... une élection c'est politique mais pas au sens politicien quoi... oui y'a effectivement pac'que les gens regardent souvent les professions dans la liste hein... donc par rapport à ça Rémi et Jeannette ont été assez rigoureux... enfin ils ont essayé d'être... qu'il y ait une bonne répartition quoi des catégories socioprofessionnelles, ils ont essayé de faire ça quoi. [...] Pac'que ils avaient déjà entendu les rumeurs disant que c'était une liste de profs etc., alors que c'est pas du tout le cas. [...] Rémi c'est un ancien prof mais il le mettait pas du tout en avant, d'ailleurs y'en a qui l'ont appris au moment des élections, donc heu... ce qui a fait que ça a été perçu comme ça aussi c'est que Rémi dans une élection au début des années quatre-vingt [au scrutin de 1977, une élection intermédiaire à l'occasion de laquelle la périurbanisation a eu des effets politiques importants en participant à faire basculer à gauche un nombre important de petites communes, voir le chapitre un], lui il s'est présenté sur une liste de gauche, qu'était étiquetée comme telle et d'ailleurs ils avaient pris un revers. J'pense que c'est vraiment ça qui fait que des gens ont cru que c'était une liste de gauche, avec en opposition une liste où c'est vrai que y'avait des gens majoritairement issus du... enfin des cadres du privé etc. »<sup>283</sup>.

Ainsi, c'est essentiellement **le fait que la tête de liste de « Vivre à Mathieu » ait été candidat sur une liste de gauche trente ans plus tôt** qui explique le classement politique attribué à sa liste, tout autant que les univers professionnels supposés caractériser une partie des colistiers (« *les rumeurs disant que c'était une liste de profs* »), le profil de ces derniers contrastant fortement avec celui de la liste conduite par Jean-François Héron « où c'est vrai que y'avait des gens majoritairement issus du... enfin des cadres du privé ». Pourtant, le fait que la liste ne revendique pas une couleur politique en particulier est considéré comme une chose importante par ce candidat (« *on a quand même voulu montrer qu'on avait pas d'étiquette quoi* »), même si pour lui « *une élection c'est politique mais pas au sens politicien* » et que cette liste est la seule des trois à ne pas employer le qualificatif de liste « apolitique » pour présenter sa démarche, contrairement aux deux autres. D'ailleurs et pour avoir rencontré dans le cadre

<sup>283</sup> À la demande de ce candidat, nous nous tutoyons au cours de l'entretien.

d'entretiens plusieurs candidats de cette liste, celle-ci est effectivement hétérogène de ce point de vue puisqu'elle comprend des habitants qui, au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2007, m'ont déclaré des votes allant d'Olivier Besancenot jusqu'à Nicolas Sarkozy. Une candidate non sortante de la liste confirme, elle aussi, les raisons de la perception de l'identité politique de la liste :

« La liste sur laquelle vous étiez elle semble plutôt étiquetée, dans l'esprit des gens hein, comme une liste de gauche voire comme la liste de gauche, est-ce que ça vous surprend ?  
- nan, mais pac'que Rémi s'est présenté sur une liste de gauche y'a quelques années... sur une liste de gauche qui s'affichait comme étant de gauche, mais Bonnissent était dedans aussi d'ailleurs... mais oui Rémi il est de gauche, il s'est jamais caché d'être de gauche hein...  
- et vous pensez que la liste Héron-Lemenuel elle était plutôt étiquetée comme une liste de droite ?  
- oui... en tout cas c'est c'qui s'disait, cela dit heu... oui enfin bon... gauche-droite j'm'en fous hein... [...] à l'échelle d'un village bon... ».

Confirmant le poids de la candidature de Rémi Poirier parmi les facteurs expliquant la perception de cette liste, cette candidate souligne au passage que ce n'était pas le seul dans ce cas, dans la mesure où Jean-Luc Bonnissent, une des têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous » figurait aussi sur la liste de gauche de l'époque, sans que cela semble la choquer particulièrement. Pour elle, ce clivage n'a tout simplement pas de sens à Mathieu (« gauche-droite j'm'en fous hein... [...] à l'échelle d'un village »)<sup>284</sup>. Cependant, **les raisons qui permettent de comprendre pourquoi la liste est considérée comme de gauche par certains portent aussi sur son programme lui-même**, ce qui ressort bien des propos de ce candidat de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » :

« Qu'est ce qui les sépare selon vous les trois listes ?  
- alors... [silence] y'a une liste qui... qui veut gérer le quotidien...  
- c'est laquelle ?  
- monsieur Poirier et madame Vaussy... ils veulent gérer le quotidien, le familial, le social... ce qui pour moi est un combat d'arrière-garde... à mon sens... pac'que c'est fait par les communes et c'est très bien fait. Si je prends le social à Mathieu, tous les cas sociaux, y'en a pas beaucoup, ont été solutionnés dans le mandat, tous les problèmes qui ont été exposés ont trouvé des solutions, la famille, les loisirs, on est dans une population qui n'est pas sensible, qui est capable de se prendre en charge elle-même, heu... et qui veut garder son libre choix de son

<sup>284</sup> Mais certains ne voient pas de la même manière cette trajectoire politique. Ainsi cet habitant porte un œil amusé (mais agacé) sur la candidature de J.-L. Bonnissent en tant qu'elle pourrait mettre électoralement en péril la liste de J.-F. Héron que cet habitant semble soutenir :

« Et vous avez l'impression qu'avec l'arrivée de populations nouvelles dont on parlait tout à l'heure vous avez l'impression que politiquement elle change la commune ?  
- [silence] ah mais les jeunes ils sont comme vous, ils commencent par être socialistes et pis après... [plus tôt au cours de cet entretien, cet enquêté m'a retourné la question politique que je venais de lui poser en insistant pour que je réponde, pour ne pas couper court à l'entretien et étant donné le profond dégoût qu'il manifeste contre ce qu'il appelle "l'esprit marxiste" dans la suite de l'entretien, je décide de dévoiler ma propre position en me présentant comme "plutôt à gauche" tout en lui précisant que c'est surtout aux gens de Mathieu que je m'intéresse] y'en a qui commence autre chose hein, ils sont heu... COMMUNISTES et puis après socialistes et pis avec le temps... moi j'en vois ça me fait rire, moi j'ai encore dans mes archives ici les premières listes... ça vous avez pas ça mais j'vous l'donnerais pas, les premières listes de candidats où il y avait une liste de GAUCHE... liste de la gauche heu... de Mathieu hein...  
- oui...  
- liste de gauche de Mathieu oui c'est ça, et puis l'autre c'était la liste d'union... enfin de Mathieu quoi...  
- oui les sortants un peu...  
- oui, alors y'a des gens qui étaient dans cette liste de gauche... qu'on voit réapparaître aujourd'hui... et ils sont pas toujours à la même place... ».

organisation familiale, de son organisation de loisirs, donc qui ne demande pas à être prise par la main, donc à partir du moment où il y a des associations, que les associations on les aide matériellement, qu'on leur donne les moyens, notamment en termes d'équipements... pour le reste vous pouvez pas... c'est la gestion du quotidien... mais c'est pas la gestion du quotidien qui... [silence] je... je souhaite moi que l'on ait une vision beaucoup plus d'avenir pac'que la gestion du quotidien... l'aide sociale si l'on prend un exemple, je prends l'aide sociale, on dit s'engager plus dans l'aide sociale... pour moi c'est prévenir et gérer, satisfaire les besoins quand il y a des besoins mais pas créer le besoin, donc si on veut pas créer le besoin y faut le prévenir, et si on veut le prévenir ben faut s'organiser. Moi si c'est pour faire venir des jeunes à Mathieu, mais qui vont être... déjà ils auront le poids de leur investissement immobilier donc ils vont avoir des mensualités à rembourser, si avec ça on leur donne pas un minimum de services, si on leur... si... si on leur donne pas la possibilité de se déplacer en transports en commun, si on leur donne pas la possibilité d'avoir les bus bleus ici à Mathieu... on les met en difficulté... et on sait c'que c'est qu'un couple de jeunes en difficulté, des jeunes en difficulté après c'est monoparental, bon j'avais très vite là en trajectoire hein mais souvent c'est ça, pac'qu'en fait souvent les difficultés financières dans le ménage on commence par ça... et puis après... et puis après on dégrade. Alors non. Il vaut mieux bien cibler les projets, si on sait pas le faire on le fait pas, mais au moins être SÛR quand on fait de la primo-accession que l'on n'expose pas les primo-accédants... et la même chose pour le logement social... quand je vois aujourd'hui qu'on est en train d'égrener du logement social en périphérie de plus en plus loin du centre et des emplois... on met les gens en difficulté au prix du carburant... comment vont-ils faire ? »

L'usage du terme péjoratif de « cas sociaux » et le fait que l'attention portée par les têtes de liste de « Vivre à Mathieu » à la vie sociale des habitants de la commune soit considérée comme « un combat d'arrière-garde » renvoient en effet à des critiques classiquement adressées par la droite à une gauche qui serait tournée vers le passé, alors que le candidat de cette liste, lui, « souhaite [...] une vision beaucoup plus d'avenir ». Selon lui, la population de Mathieu est « capable de se prendre en charge elle-même » et « ne demande pas à être prise par la main » mais elle entend surtout « garder son libre choix », autrement dit elle n'a pas besoin de politiques de gauche pour l'aider à s'en sortir et qui toucheraient, en le faisant, à la liberté de chacun.

La suite de l'entretien va plus loin et révèle que dans l'esprit de ce candidat, l'attitude qui consiste à trop encadrer les choix des habitants peut conduire à les fragiliser (« on les met en difficulté »), ce qui amène sans aucun doute (« et on sait c'que c'est qu'un couple de jeunes en difficulté ») à des difficultés sociales au sein des populations en question (« des jeunes en difficulté après c'est monoparental, bon j'avais très vite là en trajectoire hein mais souvent c'est ça ») puis est supposé engendrer des répercussions négatives pour la commune (« et puis après... et puis après on dégrade »). Autrement dit et pour ce candidat d'une liste adverse, la politique proposée par « Vivre à Mathieu » pourrait entraîner, par son interventionnisme jugé excessif, une déresponsabilisation des nouveaux habitants – le passage où ce candidat explique dans quelle mesure « s'engager plus dans l'aide sociale » revient à « créer le besoin » donne clairement à lire une critique de la politique dite « de l'assistanat », souvent reprochée à la gauche – dont les problèmes pourraient alors participer à dégrader l'environnement social privilégié de la commune. Et l'on comprend aisément que **derrière ces critiques, les systèmes de valeurs partisans remontent à la surface** dès que l'on touche la question de la périurbanisation.

La politique proposée par la liste de Rémi Poirier et de Jeanne Vaussy à propos du PLU s'inscrit pourtant dans la continuité de l'action du mandat précédent tout en déclinant sa mise en application en rapport avec le thème de campagne principal de la

liste. C'est ainsi que dans un paragraphe de sa profession de foi intitulé « *Développer un urbanisme maîtrisé* », les candidats écrivent que :

« Le Plan Local d'Urbanisme guide l'évolution de la commune pour les 10 à 15 ans à venir. Il prévoit, entre autre, de proposer un habitat accessible aux jeunes couples et ainsi de recréer à Mathieu une véritable mixité sociale et générationnelle. Cela permettra de pérenniser les structures scolaires, commerciales et associatives de notre village. Sa mise en œuvre doit être maîtrisée par les élus. Une densification excessive et une exécution accélérée seraient source de déséquilibres dans le fonctionnement des infrastructures de la Commune ».

À travers ce texte, on voit bien comment **le rythme souhaité pour l'urbanisation est mis en relation avec la manière dont les équipements communaux, et notamment l'école, doivent suivre** afin d'éviter un cycle d'ouverture et de fermeture de classes qui suivrait les hauts et les bas du processus d'urbanisation, ce que confirme un élu non sortant de la liste :

« Il faut savoir que le PLU a été voté de toute façon, donc maintenant c'est son application. Alors simplement, c'que voulait faire Rémi par rapport aux autres c'est l'appliquer dans des délais plus raisonnables pac'qu'il y a douze ans pour l'appliquer, et les autres listes étaient parties pour tout construire à bloc sur trois-quatre ans, et du coup on s'disait au niveau des structures communales c'est...

- ouais est-ce que ça va arriver à suivre quoi...

- ouais et puis par exemple par rapport à l'école si tu construis tout d'un coup tu vas avoir une seule cohorte, tu vas avoir plein d'enfants et tu vas à la limite construire des classes en plus que tu vas fermer deux-trois ans après pac'que la cohorte elle passe, alors que si tu construis de façon raisonnée les impacts ils se... disons que les répercussions sont moins violentes et heu... tu vois de c'point d'vue là c'est... et le quota de logements sociaux là on va y faire hyper gaffe alors que bon tel que ça se passait dans le mandat précédent c'était tellement cloisonné que les gens faisaient ce qu'ils voulaient...

- c'est important la question des logements sociaux pour votre liste ?

- ouais c'est très important et de la part de toutes les personnes d'ailleurs...

- pac'qu'en fait c'est pas une obligation pour une commune comme la vôtre...

- nan mais justement ça a été clair dès le départ... et heu... et ça c'est aussi fait pour qu'il y ait du lien entre les gens, pour qu'il y ait une mixité sociale et cette mixité-là elle est vachement importante, pac'que si t'as que des cadres qui travaillent à Baclesse et qui viennent dormir à Mathieu ben la vie du village il se... c'était un p'tit peu ça le truc c'est que il y'ait des gens qui aient des enfants... enfin qu'il y ait une bonne mixité quoi ».

Si ce candidat commet ici une erreur d'interprétation dans la mesure où une seule des listes concurrentes de la sienne (celle de J.-F. Héron) prône une urbanisation assez rapide, contrairement à ce qu'il dit (« *les autres listes étaient parties pour tout construire à bloc sur trois-quatre ans* »), son discours montre comment la question des temporalités de l'urbanisation est articulée avec celle des effectifs de l'école (« *si tu construis tout d'un coup tu vas avoir une seule cohorte* »). Clairement ancré à gauche sur le plan politique, **l'enjeu de la « mixité sociale » semble lui tenir particulièrement à cœur, tout comme à l'ensemble de ses colistiers** (« *ouais c'est très important et de la part de toutes les personnes d'ailleurs* »), et cet enjeu est pensé en relation avec le projet d'ensemble de la liste qui consiste à recréer des relations entre habitants (« *ça c'est aussi fait pour qu'il y ait du lien entre les gens* »), un projet qui lui semble impossible à mettre en œuvre « *si t'as que des cadres qui travaillent à Baclesse et qui viennent dormir à Mathieu* », l'exemple choisi étant assimilable à une pique en direction de la (tête de) liste « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés », liste dont il convient d'explorer en détail le projet qui comporte aussi une dimension partisane sous-jacente.

**« Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés », la liste la plus ancrée à droite ?**

Dès les premières phrases de sa profession de foi (annexe M), cette deuxième liste place clairement son projet dans le prolongement des différents conseils sortants :

« Notre démarche s'inscrit dans la continuité des précédents mandats pour concrétiser des projets raisonnés et œuvrer ensemble à préserver le cadre de vie et le patrimoine de notre village. Après 20 ans de responsabilité communale, Christian Rousselot, maire sortant, n'a pas souhaité se représenter : nous comprenons et respectons sa décision. Le plan local d'urbanisme (PLU), le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (une abstention). Ces documents seront notre feuille de route ».

En choisissant d'évoquer explicitement le maire sortant et de lui rendre hommage, **cette liste se présente d'une certaine manière comme les héritiers du conseil sortant dont ils entendent incarner la tradition** (« ces documents seront notre feuille de route »), ce que confirme également l'emploi de termes techniques comme celui de PADD ou le caractère professionnel de la conception graphique de leur profession de foi – qui s'appuie sur un croquis d'urbaniste du « cœur de bourg » mobilisé sur deux pages de la profession de foi et sur l'ensemble de leur matériel de campagne (figure 8.5) – l'ensemble de ces éléments permettant de mettre en avant leurs compétences de gestionnaires.

**Figure 8.5. Une profession de foi censée témoigner des compétences de la liste**



C'est cette liste qui propose **le programme le plus développé en matière de fiscalité** en précisant dans sa profession de foi que « *au regard de la qualité de son habitat et de son environnement, Mathieu bénéficie d'une fiscalité locale modérée et de finances saines* ». Grâce aux ressources financières dont disposera la commune grâce à l'urbanisation, cette liste annonce la possibilité de « *réaliser les projets tout en maîtrisant l'imposition locale* », et de réduire les taux d'imposition communaux afin de supprimer « *l'impact fiscal* » d'une probable instauration d'une « *fiscalité mixte au bénéfice de Caen-la-Mer* ». Parallèlement, les investissements financiers passés sont mis en relation avec la volonté de maintenir voire d'augmenter la population communale :

« *Quand en 95 on a décidé de faire le cœur de bourg, d'installer de l'activité économique, des services, le minimum vital à la vie collective, on ne peut pas demain régresser. Aujourd'hui les commerçants ont fait des investissements à hauteur de 2000 consommateurs, si c'est demain les ramener à 1600-1700, disons que notre action... on se sera mis une balle dans le pied, sans chercher un trop grand développement, chercher a minima à assurer déjà le maintien des 2000 habitants qui nous permet... que nous considérons comme étant un minimum vital... pac'que moi je suis sûr qu'à moins de 2000 habitants on perd la poste, à moins de 2000 habitants nos commerçants se trouvent en difficulté, nos... nos professions de santé se trouvent en difficulté également, donc y'a un équilibre* ».

La recherche de l'équilibre démographique idéal se retrouve également dans le texte de la profession de foi de la liste sous un chapeau intitulé « *Soutenir l'activité économique et consolider la cohésion sociale* » au sein duquel ces deux objectifs sont présentés comme étant liés :

« Nous devons satisfaire à la demande de logements sur notre commune en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et l'implantation d'activités tertiaires, de recherche ou de professions libérales, sans toutefois excéder 2500 habitants à l'horizon 2020 (objectif du PLU). Une urbanisation adaptée et concertée pourra offrir aux jeunes, nos enfants ou petits-enfants, la possibilité de rester ou de s'installer à MATHIEU. [...] Nous réaffirmons notre volonté de préserver le caractère rural et résidentiel de notre village en limitant l'étalement urbain ».

L'expression de « *mixité sociale et intergénérationnelle* », présente au départ dans le texte du PADD et employée également par la liste « *Vivre à Mathieu* », est ici reprise. Toutefois, la fin du paragraphe donne la sensation de l'existence de deux contradictions par rapport au propos général. D'une part **le fait de présenter les « jeunes » à accueillir dans la commune comme les « enfants ou petits-enfants » des habitants paraît pour le moins incohérent avec l'idée de mixité sociale**, quand l'on sait la force des processus de reproduction sociale intergénérationnelle. D'autre part, on voit mal en quoi le fait de construire de nouveaux lotissements, même dans le cadre d'une « *urbanisation adaptée et concertée* », traduit la volonté pourtant fortement affirmée de « *préserver le caractère rural et résidentiel de notre village en limitant l'étalement urbain* ». Quoi qu'il en soit, et pour un des candidats de cette liste, la mise en application du PLU ne peut être pensée uniquement à l'échelle communale mais doit l'être dans une perspective bien plus large :

« *Je pense, là aussi vous allez me dire que je pense beaucoup, je pense que par exemple la compétence urbanisme... n'a plus longtemps à vivre dans la commune. Bon ça sera ou ce mandat-là ou l'autre mais, allez dans deux mandats, ça sera une compétence qui sera prise par les intercomm. [...] Je souhaite que l'on anticipe parce que je préfère que l'on maîtrise nous-même notre urbanisation que de la laisser maîtrisée par les autres. Donc je dis aujourd'hui le PLU si on l'a fait à 20 ans, c'est bien pour... bloquer le système et faire en sorte qu'on*

*vienne pas nous imposer une urbanisation que nous n'aurions pas souhaitée. Donc c'est pour ça que nous avons anticipé et que l'on a sorti ce PLU de manière à se... à se protéger au moins sur dix, quinze, vingt ans... après bon... avec des points forts, comme je l'ai dit tout à l'heure on est... très proches de Caen et on s'intègre à Caen, néanmoins nous souhaitons garder notre ligne verte, notre rupture verte entre l'agglo caennaise, qui pour moi s'arrête à Épron, et Mathieu. Pour moi y'a pas d'incohérence, on peut très bien être près de Caen mais préserver, garder les paysages tels qu'ils existent et préserver quand même des unités foncières ».*

Ce passage est essentiel car il permet de comprendre quelles sont les finalités réelles des candidats de cette liste. Leur raisonnement est fondé autour de l'idée selon laquelle « *la compétence urbanisme... n'a plus longtemps à vivre dans la commune* ». Partant de là, **le PLU est plus vu comme un rempart contre d'éventuelles décisions extérieures que comme une adhésion politique au principe de mixité sociale**, et l'allusion aux enfants et petits-enfants qui pourront s'installer à Mathieu prend alors tout son sens. Les mots employés sont d'ailleurs très riches d'enseignements, le PLU étant perçu comme un bon outil pour « *se protéger au moins sur dix, quinze, vingt ans* » voire pour « *bloquer le système* » et préserver tout autant « *les paysages* » que le statut social privilégié des habitants de la commune grâce à une « *rupture verte* » qu'il est bien commode de présenter comme une mesure environnementale. De ce point de vue, le premier paragraphe de la profession de foi de la liste – subtilement nommé « *Préserver l'environnement, privilégier le paysagement et valoriser le patrimoine* » et qui annonce aux habitants que le sud de la commune va être classé comme « *parc périurbain (site protégé)* » – montre combien **ces thématiques constituent souvent des paravents qui permettent d'éluider les questions sociales**, car entre le patrimoine commun et « l'autre patrimoine : le capital de quelques uns » (Ripoll, Veschambre, 2005, 1a), la nuance n'a rien d'un détail<sup>285</sup>. Au détour d'une question sur la position des listes adverses, ce candidat de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » est néanmoins très explicite sur le sujet :

*« Et la 3<sup>ème</sup> liste [celle de Jean-Luc Bonnissent et Robert Desfeux] c'est plus... c'est du protectionnisme... et je la vois comme ça. Je considère que... c'est protéger mon petit chez moi... bon mais je pense que la meilleure des protections c'est... c'est de s'ouvrir... [silence] en maîtrisant notre destin et de ne pas le laisser aux autres. Et je ne cesse de dire que le jour où nous n'aurons plus la maîtrise de l'urbanisme, où Caen-la-Mer aura la maîtrise, quand Caen-la-Mer aura un défi elle saura bien trouver nos terrains, elle saura bien gérer nos terrains... aujourd'hui Caen-la-Mer c'est 1500 logements par an à construire... vous regardez Caen sud va être complet, sur le territoire de Caen-la-Mer Caen sud ça va être complet, le centre de Caen c'est complet, l'ouest et l'est c'est complet, y'a plus qu'une direction : c'est le nord. Alors je préfère aujourd'hui être acteur... plutôt que de subir après, et ma crainte c'est de subir après. Pac'que quand l' préfet va dire à Caen-la-Mer votre PLH c'est 1500 logements par an, vos problèmes de foncier moi j'veux pas en entendre parler vous allez me les faire et puis moi je vais vous ouvrir des zones à l'urbanisation je vais vous les trouver. Et où est-ce qu'il va les trouver ? Il va les trouver au nord. Alors autant se prendre en main tout de suite et participer tout de suite que de vouloir*

<sup>285</sup> « La seconde proposition pour déconstruire l'illusion patrimoniale du bien commun consiste à mettre en tension deux acceptions du mot patrimoine qui paraissent à première vue contradictoires : la plus récente, dont nous traitons jusqu' alors, qui renvoie aux héritages collectifs (le patrimoine public), et la plus classique, qui évoque les richesses accumulées et transmises au sein de la famille (le patrimoine privé). Ce n'est certainement pas un hasard si les deux acceptions du terme se sont diffusées au même moment, à partir du milieu des années 1970, alors que le néo-libéralisme commençait à s'imposer dans les pays occidentaux. C'est au moment où les inégalités s'accroissent du point de vue de la valeur économique des patrimoines familiaux transmis, que l'on se réfère avec insistance à la notion d'héritage culturel collectif » (Ripoll, Veschambre, 2005 : 278, 1a).

donc... quand je me projette par rapport aux autres listes, je dirais qu'il y'a deux extrêmes et j'essaie de me trouver au milieu...

- quand vous dites deux extrêmes vous voulez dire qu'on pourrait les situer politiquement ces deux autres listes ?

- nan... nan pac'que c'est un sujet qu'on a jamais abordé... si... si par les raisonnements... par les raisonnements ça se perçoit si vous voulez hein...

- celle de monsieur Poirier par exemple...

- celle de monsieur Poirier pour moi est une liste de gauche, c'est un raisonnement de gauche, c'est le raisonnement du Parti Socialiste, c'est... hein... bon... et... je me reconnais pas dans cette manière de voir les choses... je dis que... la préservation du patrimoine de chacun [il tape avec son stylo sur la table], la préservation des biens de chacun [il tape de nouveau sur la table avec son stylo] est TOUT AUSSI IMPORTANTE que la gestion... du quotidien. Pac'que là si on est élus on a une responsabilité, on aura une responsabilité d'élus. Les gens qui sont venus à Mathieu, les jeunes qui ont acheté à Mathieu, les moins jeunes qui ont acheté à Mathieu, ils ont fait un INVESTISSEMENT... et on est en charge de ce patrimoine... on a à faire en sorte que les patrimoines ne se dévalorisent pas. Moi je tiens ce discours haut et fort, et dans la liste on le partage, et voilà ce qui peut nous différencier des autres aujourd'hui. Alors on va dire que c'est purement économique mais non y'a pas que de l'économie, y'a aussi de la cohérence dans la manière de gérer une commune ».

Il commence ainsi par présenter la démarche de « Mathieu pour vous et avec vous » comme révélatrice d'une volonté de « protectionnisme » et de défense d'un « petit chez moi » tout en concédant immédiatement ensuite que la « meilleure des protections » réside dans le fait d'agir soi-même (« autant se prendre en main tout de suite »), ce qui revient à admettre, à demi-mot, que la démarche de la liste sur laquelle il figure est, au fond, exactement la même, si ce n'est qu'elle s'inscrit dans une temporalité de moyen terme à ses yeux plus efficace, parce que plus habile, qu'une opposition soudaine jugée contre-productive. Par un jeu de contraste, la perception qu'il a de l'autre liste, dont le raisonnement est selon lui assimilable à celui du Parti Socialiste, permet d'éclairer son propre positionnement politique. Il aborde en effet l'enjeu patrimonial de front, de sorte qu'au-delà de sa position personnelle (« je tiens ce discours haut et fort, et dans la liste on le partage »), la démarche de sa liste consiste clairement à **défendre le patrimoine que constituent les biens immobiliers des habitants de la commune qui ne doivent en aucun cas se dévaloriser économiquement dans la mesure où « l'investissement » qu'ils représentent est placé sous la protection des élus (« on est en charge de ce patrimoine »)**. Là encore, le parallèle entre Mathieu et la commune de Champigny, étudiée par Desage, est saisissant. Dans un paragraphe dont le titre est « Vies de cadres et cadres de vie », ce politiste note ainsi que :

« Au maintien de la ruralité s'ajoute le thème de la préservation du cadre de vie tantôt sous le registre de la défense de l'environnement tantôt sous celui de la défense des intérêts de propriétaires. [...] Cette ambivalence fait songer à celle des mouvements *slow growth* californiens traités par Mike Davis, où le registre légitime de la défense de l'environnement n'est jamais très loin des intérêts fonciers bien compris des propriétaires » (Desage, 2005 : 76, 3c).

Dès lors, la position politique de cette liste, qui se revendique pourtant comme « une équipe apolitique » dans un de ses tracts, semble relativement évidente :

« Et politiquement votre liste vous la situeriez comment ?

- pffff... moi j'peux pas m'engager pour les autres colistiers pac'que je leur ai pas demandé mais bon... pffff... [silence] vous avez dans Ouest-France aujourd'hui le classement des communes... enfin Caen-la-Mer est classée en couleurs, vous avez du blanc, du rose et du bleu... vous avez pas lu Ouest-France aujourd'hui ?

- non...
- *bon aujourd'hui Caen-la-Mer est classée... alors je vais vous dire que Mathieu est classée en bleu* ».

Sans l'avouer au nom du groupe (« *j'peux pas m'engager pour les autres colistiers* »), c'est la périphrase journalistique de la couleur qu'il emploie pour me signifier que **la liste « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » est bien une liste de droite**. Les projets de deux des trois listes qui composent l'offre municipale peuvent donc être associés à des systèmes de valeurs politiques : démarche centrée sur la vie sociale, culturelle et associative du côté gauche (celui de « Vivre à Mathieu »), priorité à la valorisation des investissements patrimoniaux des ménages du côté droit (celui de « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés »). Peut-on en dire autant de la troisième ?

### **« Mathieu pour vous et avec vous », une liste construite contre le projet de lotissement du quartier de la Gare ?**

La dernière liste, qui complète l'offre électorale municipale, est « Mathieu pour vous et avec vous ». Les deux premières phrases de sa profession de foi (annexe N) donnent rapidement le ton de son programme :

« Mathieu, village de Caen-la-Mer, reconnu pour sa diversité environnementale et sa qualité de vie, voici ce que veut sauvegarder et promouvoir la liste "Mathieu pour vous et avec vous". [...] Notre liste apolitique constitue un des atouts de réussite pour que les nouvelles orientations prennent en compte l'identité de notre village, l'adaptation nécessaire aux évolutions d'aujourd'hui et le respect des motivations qui ont conduit nos concitoyens à vivre à Mathieu ».

L'usage du terme de « *sauvegarde* » renvoie en effet l'image d'une situation de menace qui pèserait sur la commune, image renforcée par l'idée de « *respect des motivations* » des habitants, comme si un péril important se profilait et que la commune se trouvait à un tournant. La lecture plus attentive de la profession de foi met en évidence que **c'est la question de « l'urbanisme », longuement traitée dans le texte par rapport aux autres points du projet, qui constitue le péril en question**. Une seule phrase condense d'ailleurs toutes les angoisses des candidats de cette liste : « *l'authenticité de notre commune ne devra en aucun cas être sacrifiée au profit d'une urbanisation prolifique aux conséquences désastreuses et surtout irréversibles* ». Sans que l'on sache précisément si « *l'authenticité [...] sacrifiée* » renvoie à un patrimoine collectif ou individuel<sup>286</sup>, les mots employés pour décrire les effets supposés de l'urbanisation qualifiée de « *prolifère* » n'en sont pas moins très forts puisque les candidats évoquent leur caractère à la fois « *désastreux* » et « *irréversible* », confirmant par là **la sensation qu'une menace majeure pèse sur les habitants en dramatisant la portée du scrutin pour favoriser la participation**. Un des candidats de la liste déclarait ainsi très

---

<sup>286</sup> La rubrique « *L'environnement et la sécurité* » de la profession de foi comprend également une phrase voisine assez imprécise : « *Qu'il s'agisse du patrimoine construit ou du patrimoine champêtre, artistique, nous devons impérativement prendre soin de ce qui nous a été légué par nos prédécesseurs, afin de les transmettre dans les meilleures conditions à ceux qui nous succéderont* ».

simplement au cours de l'entretien : « nous c'qu'on souhaiterait, c'est conserver le caractère rural de la commune, ça on y tient fermement, oui fermement ».

Interrogé sur les différentes lignes de son projet, sa première phrase est pourtant « là c'est facile hein... c'est comme tous ». Et lorsqu'on lit la profession de foi de la liste, **l'impression qui en ressort est effectivement celle d'un mélange entre les programmes des deux autres**, un peu de la même manière que le profil socioprofessionnel de ses candidats s'inscrit à mi-chemin entre celui des deux autres listes. Le début de la discussion avec un membre de cette liste tend d'ailleurs à confirmer cette impression :

« Et donc vous êtes sur une des trois listes...

- voilà, alors c'est-à-dire que... disons que le programme est sensiblement... pour les trois listes le programme est sensiblement le même hein... à part heu... certaines différences de détail... le PLU vient d'être refait, il est encore en préfecture mais il vient d'être refait, et sur le PLU et les terrains à urbaniser ça a été voté à l'unanimité sauf une abstention j'crois, donc y'a pas d'soucis... où y'a des divergences c'est heu... de... dans différents quartiers heu... c'qu'on souhaiterait c'est que y'ait la même diversité dans chaque zone à construire, et non pas mettre tout un quartier avec une zone bien à part...

- ouais, c'est-à-dire ?

- ben c'est-à-dire que sur une certaine liste par exemple, vous avez... j'vais vous dire ça... [il ouvre une pochette où sont rangés des documents]... j'dois avoir ça quelque part par là... on est en discussion avec la liste de monsieur Lemenuel pac'que lui prévoyait des aménagements dans un certain quartier... alors avec entre 110 et 130 logements dans le quartier de la Gare [...] or dans le quartier de la Gare, il est évident que dans le quartier de la Gare c'est du terrain qui appartient pour la plupart à la commune, donc dans le quartier de la Gare on prévoyait donc les 20% de logements sociaux puisque c'est obligatoire, on prévoyait de l'accession à la propriété... heu... j'me souviens plus qu'est ce qu'y avait encore mais au global... au global ça faisait aux alentours de 60% de logements plus ou moins type sociaux, et nous c'qu'on souhaite c'est que ça soit pas ça du tout dans un QUARTIER, mais qu'il y ait une répartition normale dans chaque... dans chaque heu lotissement qui s'ouvre... y'a pas d'raisons que ce soit un quartier avec une tâche bien spécifique, j'pense que c'est plus logique qu'il y ait une petite répartition dans chaque... dans chaque quartier. Et on n'a pas réussi à... enfin non faut pas que j'dise ça... on a discuté pas mal avec cette liste autour d'une table, on a réussi à diminuer le nombre de logements... c'est déjà une bonne chose, c'qu'on souhaitait aussi c'est que cette tranche de ce lotissement... se fasse en plusieurs tranches... or là on est tombé sur un blocage, et puis en plus de ça bon ben on ne s'est pas entendus sur une tête de liste... donc heu... on s'est arrêté avec cette liste là... ».

Dans ses premiers mots, ce candidat cherche à montrer que les choix opérés dans le PLU ne lui posent pas de problèmes sur le fond (« y'a pas d'soucis ») mais plutôt sur la forme ou plus exactement sur des « détails ». C'est donc bien **sur le quartier de La Gare, près duquel vivent plusieurs conseillers et adjoints sortants de la liste (carte 8.2), que se cristallisent leurs inquiétudes** qui semblent assez floues par rapport aux caractéristiques précises du projet d'aménagement (« au global ça faisait aux alentours de 60% de logements plus ou moins type sociaux »). Au-delà des aspects techniques du dossier qui prouvent que le seuil évoqué de 60% par ce candidat est très éloigné de la réalité<sup>287</sup>, le plus important ici tient dans la perception qu'il en a, assimilant tous ces logements à des logements « types sociaux » dans une sorte de masse indifférenciée.

<sup>287</sup> Tel qu'il figure dans le PADD, le projet comprend en fait 20% de locatif social (dont un quart de semi-collectif), au moins 20% de locatif conventionné ou de locatif en accession (dont la moitié de semi-collectif), au moins 15% de primo accession en maisons individuelles, au moins 15% d'accession libre en maisons individuelles et au moins 10% de logements adaptés pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Voir l'annexe K pour les détails du projet.

C'est pourquoi il est intéressant de creuser sous quel angle il imagine les conséquences de l'implantation hypothétique de ces logements :

« Et qu'est-ce qui se passerait d'après vous si tous ces logements locatifs et puis en accession ils étaient tous dans le quartier de la Gare ?  
- rien mais ça f'rait... ça f'rait... je pense que... ça serait... ça f'rait une tâche par rapport au restant d'la commune, on sait très bien que Mathieu c'est plus ou moins des cadres bon assez... assez bien assis... pourquoi est-ce qu'on f'rait un quartier juste avec des... enfin juste un quartier d'ouvriers quoi, par exemple.  
- mmmh  
- pourquoi ? Nan... autant mettre heu... les gens bien répartis un p'tit peu dans toute la commune...  
- ouais... quand vous dites ça f'rait une tâche c'est...  
- ben pac'que là-bas y'a douze hectares, douze hectares si vous construisez 120-130 logements sociaux là-bas bon... ça fait tout un quartier... sans compter que d'l'autre côté d'la rue y'a déjà tous les logements HPE...  
- ouais HPE14 sur la droite là...  
- oui c'est ça... ça f'rait donc une tâche tout s'rait dans l'même quartier... et on pense que c'est pas logique... y faut qu'ce soit une mixité, la mixité c'est pas que dans un seul quartier faut qu'ce soit partout...  
- et les voisins du quartier d'la Gare y voient ça d'quel œil tout ça ?  
- ben... j'pense que cette zone là elle est très sensible... évidemment hein quand vous achetez quelque chose... y sont pas contre hein... mais que ce soit mesuré... mais j'vous dis si on fait dans le quartier de l'la Gare les 20% de logements sociaux plus un lotissement communal... d'une... je sais pas moi 20-25 pavillons... en plus de ça il est prévu un genre de papy-loft... et peut-être de l'aut' côté une zone aménagée avec une nouvelle bibliothèque et puis une salle de convivialité pour les anciens quelque chose comme ça... bon ben j'pense que ça change complètement l'quartier... on n'aura pas qu'une tâche on aura plusieurs choses... voilà quoi ».

Pour lui et dans une commune essentiellement composée d'habitants issus des classes supérieures (« des cadres assez bien assis »), la concentration potentielle de ces logements au sein du même quartier de la commune reviendrait à planter « un quartier d'ouvriers » qu'il compare à une « tâche », autrement dit quelque chose qui défigurerait la commune. À un moment de l'entretien, ce n'est plus le seuil de 60% de logements « types sociaux » qu'il évoque, mais la totalité de la surface disponible couverte par des logements sociaux (« douze hectares si vous construisez 120-130 logements sociaux là-bas bon... ça fait tout un quartier »), de sorte que la figure des barres et des tours n'est plus très loin. Et cette situation lui paraît d'autant plus problématique qu'il a l'impression que le secteur sera alors cerné par les logements sociaux (et leurs habitants) dans la mesure où il fait référence aux quelques 18 logements implantés en face du lieu-dit de la Gare : « sans compter que d'l'autre côté d'la rue y'a déjà tous les logements HPE » (figures 7.9.1 et 7.9.2).

Pourtant et quand il évoque le projet de sa liste pour ce quartier, on s'aperçoit qu'il n'est pas si éloigné que cela du projet figurant au PADD qui prévoit 20% de logements sociaux (« si on fait dans le quartier de l'la Gare les 20% de logements sociaux »), 10% de logements accessibles aux personnes âgées (le « genre de papy-loft ») et des équipements socioculturels (la « zone aménagée avec une nouvelle bibliothèque et puis une salle de convivialité pour les anciens »). Et l'on mesure ici la **prégnance des représentations plus ou moins fantasmées relatives au logement social**. La principale différence est que cette liste est favorable à une formule juridique privilégiant un lotissement communal qui accueillerait seulement quelques maisons (« je sais pas moi 20-25 pavillons ») qui seraient construites très progressivement, comme le souligne leur profession de foi qui insiste sur l'importance de la « maîtrise dans le temps de l'évolution mesurée des

constructions » et sur « l'accueil de jeunes couples, plus particulièrement issus de familles de Mathieu », une idée là encore contraire à celle de « mixité sociale » pourtant invoquée deux lignes plus haut.

Dans le débat sur le rythme de l'urbanisation (« c'qu'on souhaitait aussi c'est que cette tranche de ce lotissement... se fasse en plusieurs tranches »), la position de cette liste s'est heurtée à un refus strict de la part de la liste de Georges Lemenuel (« or là on est tombé sur un blocage »), liste avec laquelle **des tractations ont eu lieu, ces tractations allant même jusqu'à une négociation sur le nombre de logements que devra finalement comporter l'opération** (« on a réussi à diminuer le nombre de logements... c'est déjà une bonne chose »). Ces discussions censées conduire au rapprochement des deux listes n'ont cependant pas abouti à cause d'un désaccord sur la tête de liste :

« Vous disiez la liste de monsieur Lemenuel mais c'est pas lui la tête de liste ?  
- non, c'est monsieur Héron, c'est une personne qu'on ne connaît pas... donc c'est ce monsieur... c'est pour ça qu'on n'a pas voulu aller avec ce monsieur... on nous a dit que c'est une personne qu'était très bien mais... [...] moi je pense que me mettre sur la liste de quelqu'un c'est un p'tit peu me porter garant par rapport aux gens de la commune, donc je n'peux, moi, matériellement me porter garant d'une personne que je n'connais pas...  
- mais c'est quelqu'un qu'est arrivé depuis assez longtemps...  
- heu... c'est une personne qui doit habiter dans la commune depuis 12 ou 13 ans quelque chose comme ça quoi [il habite en fait à Mathieu depuis 22 ans], mais qu'on n'a jamais vu... qui ne... c'est la première fois qu'on entendait parler de... de monsieur Héron quoi... moi je suis... il est possible que si je me retrouve avec lui au prochain conseil... je dise oui c'est une bonne personne mais je n'peux pas l'dire puisque je ne l'connais pas... ».

**Les divergences en matière de modalités d'application du PLU se sont donc doublées d'un refus de la tête de liste Jean-François Héron**, considéré comme inconnu par les colistiers de « Mathieu pour vous et avec vous ». Mais cette troisième liste a également eu des discussions très approfondies avec l'autre liste en course :

« On a été en contact avec une deuxième liste, de Rémi Poirier et de madame Vaussy, là on a sensiblement le même programme, on a les mêmes objectifs de répartition et tout mais heu... disons que quand on est venu à s'asseoir autour de la table, pac'que eux avaient fait une liste bien avant nous puisque nous on est parti en dernier, et on s'est aperçu que y'avait... on s'est senti mal à l'aise si vous aimez mieux... nous y'avait des personnes avec lesquelles on se r'connaissait pas du tout...  
- ouais...  
- donc heu... quand on a vu ça on s'est dit nan faire six ans avec des personnes avec lesquelles on n'a aucun point commun ça n'peut pas aller quoi...  
- c'était quoi... c'était des problèmes interpersonnels ou bien...  
- pas interpersonnels mais je pense que y'a des personnes qui n'ont pas la vision de c'qui peut se passer dans une mairie quoi, on est tous passés par là mais quand on arrive dans une mairie heu... notamment dans des listes comme ça où y'a quand même quatorze ou quinze nouveaux donc heu... ça fait beaucoup et avec toutes les réunions qu'on a à faire... bon ça fait quand même beaucoup de travail et j'pense qu'il y a des personnes qui... qui me semble sont là pac'que ils veulent venir voir un p'tit peu comment ça s'passe mais... qui ne participeront pas beaucoup à la vie de la commune, donc moi j'estime que...  
- vous pensez à des gens en particulier ou...  
- j'pense à deux ou trois personnes qu'étaient autour de la table, bon ces personnes-là ça va tout de suite mais dans six mois on les verra plus quoi... donc le reste du travail restera à la charge des autres et c'est pour ça qu'on n'est pas parti avec cette liste là... ».

Et l'on comprend qu'en dépit d'une vision assez proche en matière de vie associative et culturelle locale, ce que confirme la profession de foi extrêmement proche de celle de « Vivre à Mathieu » sur tous ces enjeux (« là on a sensiblement le même programme »), une des raisons qui explique la non-association de ces deux listes est que

certains membres de la troisième n'envisageaient pas de siéger avec des nouveaux habitants considérés comme trop nombreux sur la liste de Rémi Poirier et Jeanne Vaussy. Plusieurs passages de l'extrait précédent sont en effet relativement explicites, le candidat rencontré évoquant dans un premier temps « *des personnes avec lesquelles on se r'connaissait pas du tout* » ou des « *personnes avec lesquelles on n'a aucun point* », mais il apparaît que **c'est leur jeunesse et leur inexpérience d'élus qui ont posé le plus problème à certains candidats de la liste « Mathieu pour vous et avec vous »** (« *y'a des personnes qui n'ont pas la vision de c'qui peut se passer dans une mairie* » ; « *y'a quand même quatorze ou quinze nouveaux* »). Sous cet angle, la manière dont un des membres de cette liste insistait sur l'autochtonie de ses colistiers prend une tout autre cohérence.

Au total et si l'on excepte son refus de voir le quartier de la Gare urbanisé de manière trop prononcée et trop rapide, l'identité de cette liste est difficilement définissable. Un de ses traits caractéristiques pourrait cependant résider dans un refus du changement sous de multiples formes : peur des transformations trop importantes du quartier de la Gare, volonté de ne pas intégrer de nouveaux habitants sur sa liste, refus de concourir aux côtés d'inconnus et/ou de nouveaux habitants sur la liste « Vivre à Mathieu, rejet de la tête de liste de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés ». En ce sens, **cette liste peut être qualifiée de conservatrice.**

### **2.3. Des stratégies de campagne révélatrices des projets et de la composition des listes ?**

En dépit d'un scrutin qui s'annonce serré, la campagne électorale démarre assez tardivement dans la commune, et ce pour au moins deux raisons. Il semble d'une part que la liste « Mathieu pour vous et avec vous » ait tardé à trouver les 19 colistiers nécessaires pour présenter une liste complète. D'autre part, un autre calendrier, qui n'a rien d'électoral, a pesé sur les temporalités de la campagne. En effet du 7 au 22 février, **la période des vacances scolaires a eu un impact tout particulier dans la commune, du fait de sa structure sociale** caractérisée par une très forte surreprésentation des habitants situés en haut des hiérarchies socioprofessionnelles. Traditionnellement à cette époque de l'année, la commune se vide littéralement de ses habitants, une spécificité locale sur laquelle un enquêteur s'est d'ailleurs appuyé pour m'expliquer en quoi sa commune « *se développe selon des standards qui se rapprochent de la classe moyenne supérieure américaine* » (chapitre sept). Selon lui, une partie importante des Mathieusains partent ainsi aux sports d'hiver ou pour des destinations exotiques au mois de février. Ces deux raisons, qui permettent (parmi d'autres) de comprendre le démarrage tardif de la campagne, ne sont d'ailleurs pas sans liens entre elles, puisque les deux têtes de listes de « Mathieu pour vous et avec vous » se trouvaient elles aussi « *à la neige* » à moins d'un mois du scrutin, du moins d'après les dires d'un de leurs adversaires qui me glisse cette information au détour d'un entretien, non sans une pointe d'ironie dans la mesure où la liste électorale de ses rivaux n'était alors pas bouclée définitivement. Dans les quinze jours qui précèdent le scrutin, **les panneaux**

électorales de la mairie sont néanmoins progressivement occupés par des affiches de campagne, la manière dont ces dernières sont disposées donnant à lire l'ordre chronologique dans lequel ces listes ont déclaré leurs intentions aux habitants (photographie 8.1)<sup>288</sup>.

Photographie 8.1. L'appropriation des panneaux électoraux situés à côté de la mairie



Source : Cliché de terrain, mars 2008.

L'étude des manières de faire campagne dans la commune, et plus largement dans plusieurs types de contextes périurbains, est d'autant plus intéressante que sa morphologie pavillonnaire et sa fonction essentiellement résidentielle imposent aux candidats des contraintes particulières en matière d'espaces-temps concrètement disponibles pour faire campagne. Dans un paragraphe de l'article qu'il consacre à Champigny, dont le territoire communal est globalement organisé de la même manière que celui de Mathieu, Desage traite de la « géographie insolite des lieux de sociabilité suburbains » et joue sur les mots en évoquant l'idée de « lieux de campagne introuvables » :

« Le sens du mot "campagne" doit être ici interprété dans sa double acception : c'est en effet parce que la plupart des lieux associés à la sociabilité villageoise y font défaut, que faire campagne à Champigny semble a priori une énigme » (Desage, 2005 : 80, 3c).

<sup>288</sup> Sur les processus et les stratégies d'appropriation des panneaux d'affichage électoraux à l'échelle intra-urbaine, voir Veschambre (1997, 3a).

Si l'on excepte l'affichage sur les panneaux municipaux prévus à cet effet dans deux secteurs de la commune, les modalités choisies pour faire campagne à Mathieu se sont finalement révélées assez différentes d'une liste à l'autre. Dans la mesure où les choix opérés par les différentes listes pour mener un travail local de politisation se sont avérés profondément différents d'une liste à l'autre, voire au sein même des listes, on peut faire l'hypothèse que **les modalités pratiques de la campagne** (opérations de boîtage, contact avec les habitants, réunions publiques, etc.) **donnent à lire, dans une certaine mesure, les projets politiques défendus par les uns et les autres**

### *Le contact avec les habitants privilégié pour « Vivre à Mathieu »*

L'entretien conduit avec un des candidats de « Vivre à Mathieu » permet de voir comment s'est construite la stratégie de cette liste :

« Et justement par rapport à cette élection municipale, est-ce que vous avez l'impression qu'il y a une campagne ou...  
- pour l'instant non pas vraiment, pour l'instant bon notre liste est la seule déclarée mais... comme ça sans... sans vraiment que les gens sachent qui est sur la liste et sans connaître vraiment le programme, on a mis quelques mots comme ça sur le journal mais... et puis ensuite là c'est pas vraiment des circonstances favorables en plus car c'est les vacances, donc quand on sort dans Mathieu dans la journée on rencontre pas grand monde... c'est pas vraiment des circonstances favorables pour faire campagne... [rires]  
- et vous avez prévu peut-être de... de sortir ou d'aller voir les gens ou...  
- mmm... on va voir... on n'sait pas on s'reunit mardi prochain pour heu... ben se répartir la distribution des professions de foi et puis des bulletins et on va voir si... on dépose simplement dans les boîtes à lettres ou si on prend contact un peu avec les gens... on va voir c'qu'on fait mais pour l'instant on n'a pas décidé...  
- d'accord... et vous savez pas s'il y a des réunions publiques de prévues... ou si vous vous en avez prévu une ou...  
- pour l'instant nous-mêmes non, mais c'est pareil on verra en fonction des circonstances...  
- ouais... et vous pensez que ça serait possible par exemple d'assister à votre réunion de mardi là... ça vous gênerait par exemple ?  
- heu... [gêné] bon...  
- peut-être pas spécialement tout de suite...  
- nan p'tet pas tout d'suite nan... c'est-à-dire là ça va être essentiellement une réunion si vous voulez de... d'organisation de la distribution, ça va être des choses très matérielles, de voir comment on s'y prend... ça sera tout... y'a pas de... [rires] ».

D'après ce candidat rencontré à deux semaines du premier tour, la campagne n'a alors « pas vraiment » démarré dans la commune, notamment en raison de l'impact des congés scolaires d'hiver (« c'est pas vraiment des circonstances favorables pour faire campagne »). Il évoque ensuite la tenue d'une réunion entre colistiers dans les prochains jours, réunion au cours de laquelle les actions menées seront définies collectivement<sup>289</sup>. Si une « distribution des professions de foi et puis des bulletins » est prévue, les modalités de cette distribution ne sont pas encore arrêtées et l'éventail des possibilités envisagées est alors assez ouvert : du simple boîtage à la réunion publique en passant par des

<sup>289</sup> Malgré ma sollicitation et au regard de la gêne dont ce candidat a fait preuve suite à ma question, je n'ai pas pu assister à cette réunion d'organisation qui se serait probablement révélée un moment d'observation très riche. On mesure là tout l'intérêt d'une véritable approche ethnographique, l'investissement de terrain sur la longue durée permettant un accès plus facile à ce type d'évènements qui se déroulent souvent dans les espaces domestiques.

démarches plus directes auprès des habitants (« on va voir si... on dépose simplement dans les boîtes à lettres ou si on prend contact un peu avec les gens »). Pour cette liste et à ce moment, **la manière de conduire la campagne est donc susceptible d'évoluer « en fonction des circonstances »**. Un autre entretien, réalisé avec un candidat non sortant de la liste à l'issue du scrutin (d'où l'usage du passé dans notre échange), permet de revenir sur le travail de campagne effectivement conduit :

« Et tu parlais tout à l'heure de documents, de tracts, de porte-à-porte, est-ce que vous avez eu l'impression de faire une campagne ?

- ouais j'pense qu'à partir du moment où on a eu un... un contact physique avec les gens oui, à c'moment là on a commencé à s'rendre compte qu'il y avait des interlocuteurs, et effectivement heu... les retombées ont été positives. On s'est réparti le village par zone géographique, on était deux par deux, et on a fait une réunion pour avoir un p'tit peu le ressenti de tout le monde, et oui à cette réunion enfin à son issue on s'est plus senti comme une équipe après effectivement.

- et tu disais vous vous êtes un peu partagés le village par zone géographique c'est-à-dire que chaque membre de la liste a été prospecter, enfin a été voir les gens qu'étaient dans son voisinage ou bien...

- oui alors... on a essayé justement encore une fois de se mettre par deux, en prenant quelqu'un qui connaissait les gens et une autre personne qui ne connaissait pas tu vois, pour justement présenter l'équipe municipale d'une certaine façon et puis... voilà toucher un maximum de gens sans pour autant que ce soit des amis voisins tu vois... qu'ils aient aussi le regard de quelqu'un qu'ils connaissent pas mais qui présente aussi des idées... du coup enfin pour ma part ça m'a permis de connaître un peu mieux le village, comme pour beaucoup d'gens finalement... Moi j'me suis occupé de la rue qu'est ici effectivement mais je suis allé aussi dans un autre quartier. On a réussi en l'espace de deux ou trois après-midi à couvrir à peu près tout le village et à rencontrer... souvent on mettait dans la boîte aux lettres mais dès qu'on avait l'occasion on rencontrait les gens. Et c'était assez constructif on a pu... c'est vrai qu'on a pu prendre en compte certaines remarques quoi...

- d'accord donc ça s'est fait essentiellement par boîtage enfin des tracts dans les boîtes aux lettres et puis aller voir les...

- oui disons qu'on a essayé de donner de la main à la main, on frappait et si y'avait personne on mettait dans la boîte mais sinon on discutait avec les gens ».

Finalement, ce candidat a le sentiment d'avoir réellement fait campagne en allant distribuer la profession de foi en compagnie d'un autre colistier. Il semble y avoir pris plaisir dans le sens où ces moments ont participé à souder les membres de la liste entre eux (« on s'est plus senti comme une équipe après »). Dans un contexte pavillonnaire conçu pour la métrique automobile, le fait de déambuler comme piéton a été pour lui l'occasion de découvrir sa commune sous une autre facette (« ça m'a permis de connaître un peu mieux le village, comme pour beaucoup d'gens finalement »), ce qui n'est pas surprenant quand l'on sait le poids des nouveaux habitants sur cette liste. La manière dont les binômes de candidats ont été constitués en vue des distributions dans les différents secteurs géographiques de la commune – ces binômes associant dans la mesure du possible un habitant du quartier quadrillé et un non-résident – montre que **cette liste a souhaité mener une campagne essentiellement basée sur son projet politique et pas seulement sur les réseaux d'interconnaissance déjà établis**, l'objectif étant de « présenter l'équipe municipale d'une certaine façon » en offrant aussi « le regard de quelqu'un qu'ils connaissent pas mais qui présente aussi des idées ». Au regard du fait que cette liste compte un nombre important de nouveaux habitants dans ses rangs, on peut penser que le choix inverse aurait à la fois été plus difficile à mettre en pratique et aurait eu un impact moindre sur les habitants. Car cette manière de procéder a apparemment été bien perçue dans la commune (« les retombées ont été positives »), les

habitants voyant dans les discussions suscitées par le passage des tandems de candidats l'occasion de s'exprimer (« on a pu prendre en compte certaines remarques »). Au total, **la campagne menée, qui privilégie le contact humain avec les habitants (« on a essayé de donner de la main à la main », « on discutait avec les gens »), s'inscrit en cohérence avec le projet politique défendu par « Vivre à Mathieu », projet qui met l'accent sur le lien social à retisser dans la commune.** C'est également cette optique qui explique la non-tenue d'une réunion publique de la part de cette liste :

« Et est-ce que vous avez organisé une réunion publique ?

- alors non, on a réservé la... alors y'a une réunion publique qu'a été faite par la liste adverse entre les deux tours...

- ou juste avant le premier non ?

- oui juste avant le premier t'as raison... et en fait y'en a p'tet eu une après je sais plus trop... mais j'crois qu'ils ont pas eu le temps de la faire pac'qu'ils ont été vraiment heu... ouais j'crois qu'ils ont été vraiment dans la précipitation pour reformer l'aut' groupe... y se sont plus centrés là-dessus... nan y'en a pas eu t'as raison... donc effectivement on avait envisagé d'en faire une avant le 2<sup>ème</sup> tour au cas où y'en ait une autre tu vois, donc c'était comme une sorte de réponse, on a réservé une salle mais on l'a pas faite, on voulait pas... alors pourquoi on l'a pas faite, c'est pac'que d'après Rémi heu... ça les avis ont été un peu partagés mais on a décidé de pas la faire, d'après Rémi le fait qu'on ait fait du porte-à-porte suffisait et puis souvent d'après son vécu ces réunions publiques là c'était souvent des gens qu'étaient convaincus qui venaient et c'était un p'tit peu l'occasion de se regonfler un peu à bloc mais que ça n'a jamais trop fait pencher... de son point de vue c'était ça. Il voulait vraiment communiquer sur le... sur les tracts et sur les textes, et c'est vrai par contre que la rédaction heu... on a dû faire deux ou trois textes en boîtage et là on a mis un certain temps à les rédiger...

- et vous les avez rédigés collectivement ?

- on est partis d'une base faite par Rémi et on a discuté ça, souvent à la virgule près, enfin bon on s'est rendu compte que c'était pas évident de rédiger à 19 mais on a quand même... fait cet effort-là. C'était plus sur les arguments de fond que sur le contact au sein d'une réunion, par contre on est allés voir beaucoup de gens en distribuant nos textes ».

Si une salle avait été réservée au cas où une réunion aurait été organisée par la liste adverse dans l'entre-deux tours, les candidats de « Vivre à Mathieu » ont, après une réunion où les différents points de vue des colistiers se sont exprimés sur le sujet (« les avis ont été un peu partagés »), finalement décidé de ne pas tenir une telle réunion. L'opinion et l'expérience de la tête de liste semble avoir été décisives sur ce point, ce dernier estimant que le « porte-à-porte suffisait » et préférant concentrer leur campagne autour du projet qu'ils défendent (« sur les tracts et sur les textes », « sur les arguments de fond »), ce à quoi ont adhéré ses colistiers qui ont tous participé à l'élaboration des documents de campagne (« on s'est rendu compte que c'était pas évident de rédiger à 19 mais on a quand même... fait cet effort là »), documents qui ont été très largement distribués dans la commune (« on est allés voir beaucoup de gens en distribuant nos textes »). D'autres candidats de la liste ont également participé à la campagne mais de manière différente :

« Et est-ce que par exemple vous avez eu la sensation de faire campagne ?

- moi directement heu... non, pac'que moi... enfin on en parlait plus à l'école régulièrement... y'en a qui l'ont fait plus que moi hein... moi non pac'que après ça s'est fait dans des discussions ou... moi j'l'ai plus fait dans le cadre de l'école mais y'en a qu'ont été faire du porte-à-porte, qu'ont été le samedi matin devant les commerces pour donner des papiers, moi directement je l'ai pas fait, mais notamment pac'que j'étais dérangée par le...

- par le climat un peu...

- ouais... j'suis p'tet un peu idéaliste mais je m'dis ça m'dérange de rentrer dans des conflits de personnes, voilà...

- et ces conflits de personnes c'était plus entre votre liste et la liste Héron... Héron-Lemenuel ou bien c'était...

- ouais notamment pac'que moi entendre des choses sur la vie professionnelle ou privée de monsieur Lemenuel ça m'intéresse pas, enfin j'trouve ça déplacé quoi... heu bon... et même monsieur Héron moi j'avais jamais entendu parler de monsieur Héron, entendre ce qu'il a fait avant ça m'intéresse pas quoi... j'trouve ça... je trouve ça petit et mesquin quoi, attaquons les gens sur des... sur des choses qui ont lieu d'être, sur des choses qu'on peut mesurer à l'échelle d'un village, sur c'qui peut être bon d'être fait ou pas fait quoi. Mais après aller mettre des piques personnelles sur des choses... j'trouve qu'il faut faire attention à c'qu'on dit et pas... pas accuser les gens sans faits quoi ».

Le travail de mobilisation mené par cette candidate non sortante, a ainsi surtout consisté à échanger (« ça s'fait dans des discussions ») avec des parents d'élèves sur des temps périscolaires (« on en parlait plus à l'école régulièrement »). Si d'autres ont participé à la campagne en allant au domicile des habitants ou en se rendant « le samedi matin devant les commerces pour donner des papiers » – la commune de Mathieu, qui bénéficie d'un « cœur de bourg » assez attractif avec plusieurs types de commerces, diffère en cela de celle de Champigny, étudiée par Desage (2005, 3c), où la fonction commerciale est presque inexistante – ce n'est pas le cas de cette candidate. Pour elle, ce sont les registres de disqualification des adversaires utilisés (« ça m'dérange de rentrer dans des conflits de personnes »), registres sur lesquels on reviendra, qui l'ont déçue et un peu démobilisée, tant elle considère (« j'suis p'tet un peu idéaliste»), comme d'autres sur cette liste, que **c'est sur le fond que doit porter le débat** (« attaquons les gens sur des... sur des choses qui ont lieu d'être »).

### **La campagne de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » : un tract offensif et une réunion publique**

Du côté de la deuxième liste, la stratégie de campagne s'est avérée différente, d'autant plus qu'il n'y a pas vraiment de campagne, du moins aux yeux d'un candidat de la liste rencontré à une dizaine de jours du scrutin :

« Et vous avez l'impression qu'il y a quelque chose comme une campagne sur la commune ?  
- non, non y'a pas d'campagne aujourd'hui sur la commune, enfin y'a pas d'campagne pac'qu'en fait... à partir du moment où les élus ont tous voté pour le plan local d'urbanisme à l'unanimité bon... [...]   
- donc il y aura finalement trois listes, pac'que j'ai vu que celle de monsieur Poirier avait fait paraître une annonce dans la presse...  
- nous ça va pas tarder mais on a préféré informer les Mathieusains nous-mêmes que de les voir... c'est une manière de forme, nous on a préféré informer directement les Mathieusains à titre personnel plutôt que de faire un article ou... donc la presse on va le faire maintenant.  
- et comment vous avez procédé pour informer les Mathieusains justement de votre démarche ?  
- ben on a fait notre profession de foi et on l'a diffusée ».

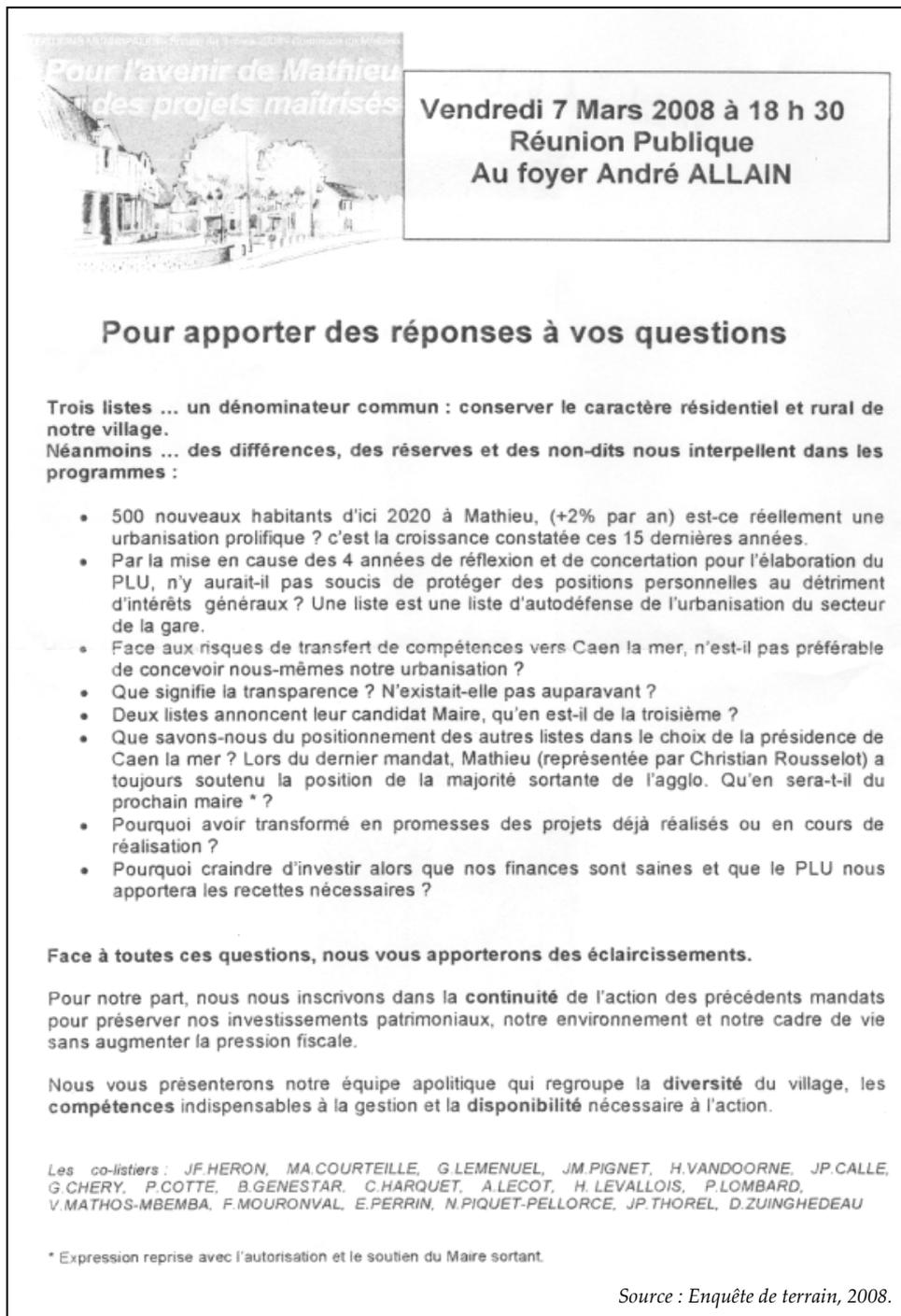
Pour lui, c'est le fait que les sortants aient tous approuvé le PLU qui explique l'absence de campagne. Invité à réagir sur l'annonce de la candidature de la liste « Vivre à Mathieu » parue dans la presse la semaine précédente, il choisit de mettre en avant la volonté de sa liste qui consiste à « informer directement les Mathieusains à titre personnel plutôt que de faire un article », article de presse qui viendra dans un second temps. En précisant qu'il voit dans l'ordre de ces annonces une marque de respect vis-à-vis des habitants (« c'est une manière de forme »), il exprime **l'idée que la liste concurrente a fait, elle, preuve d'irrespect en inversant les étapes**. Au-delà des critiques de ce genre, pratiquées par des candidats présents sur les trois listes lors des

entretiens, c'est surtout le tract annonçant la réunion publique initiée par la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés », distribué dans les boîtes aux lettres à quatre jours du 1<sup>er</sup> tour, qui a définitivement entériné la scission entre sortants (figure 8.6).

En partant du « *dénominateur commun* » que constituerait la conservation du « *caractère rural et résidentiel de notre village* », ce tract est construit de manière à faire ressortir la spécificité de la liste. Motivée par des « *réserves et des non-dits qui nous interpellent dans les programmes* », l'équipe de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » est cette fois clairement en campagne, contrairement au propos d'un de ses candidats cités plus haut. Pour marquer sa différence, le tract procède sous forme de questions qui sont, à mots à peine couverts, directement adressées aux deux autres listes. Ainsi et dès les premières lignes, la question de la remise en cause du PLU est abordée : « *n'y aurait-il pas soucis de protéger des positions personnelles au détriment d'intérêts généraux ? Une liste est une liste d'autodéfense de l'urbanisation du secteur de la gare* ». Les mots sont ici violents et **les deux têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous » sont publiquement attaquées de manière frontale et à titre privé pour délégitimer le programme de leur liste**. Plus loin dans le tract, le fait que cette liste soit animée par deux candidats est également dénoncé : « *Deux listes annoncent leur candidat Maire, qu'en est-il de la troisième ?* ». Mais le projet de la liste « Vivre à Mathieu » est lui aussi mis en cause, mais sur un mode plus implicite. C'est notamment **le cœur de leur programme, basé sur la vie sociale, culturelle et associative, perçu comme un « combat d'arrière-garde » par un des candidats de la liste lors d'un entretien, qui est critiqué parce que jugé inutile dans le contexte local** : « *Pourquoi avoir transformé en promesses des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation ?* ». Une autre proposition de la liste conduite par Rémi Poirier et Jeanne Vaussy, qui proposent d'ouvrir les commissions de travail du conseil municipal aux habitants afin de mieux faire circuler l'information de la commune et d'investir les Mathieusains dans la vie de leur commune, suscite elle aussi des interrogations : « *Que signifie la transparence ? N'existait-elle pas auparavant ?* ».

Enfin, l'une des questions posée au fil du tract, si elle peut sembler anodine, contribue à placer le débat sur **un terrain politique partisan** : « *Lors du dernier mandat, Mathieu (représentée par Christian Rousselot) a toujours soutenu la position de la majorité sortante de l'agglo. Qu'en sera-t-il du prochain maire ?* ». Étant donné que la Communauté d'Agglomération penchait alors à droite, le fait de se présenter comme les héritiers des sortants – et notamment de la position de Christian Rousselot qui soutenait la majorité de droite au sein de la CA et auquel il est fait allusion de manière assez ambiguë par le biais d'un astérisque : « *expression reprise avec l'autorisation et le soutien du Maire sortant* » – revient en effet à prendre une position qui penche vers la droite. Parallèlement, on peut faire l'hypothèse qu'une des dernières phrases du tract constitue une adresse particulière destinée à l'électorat de droite de la commune : « *nous nous inscrivons dans la continuité de l'action des précédents mandats pour préserver nos investissements patrimoniaux, notre environnement et notre cadre de vie sans augmenter la pression fiscale* ».

Figure 8.6. Un tract qui consacre l'éclatement du conseil sortant



**Pour l'avenir de Mathieu  
des projets maîtrisés**

**Vendredi 7 Mars 2008 à 18 h 30  
Réunion Publique  
Au foyer André ALLAIN**

**Pour apporter des réponses à vos questions**

Trois listes ... un dénominateur commun : conserver le caractère résidentiel et rural de notre village.  
Néanmoins ... des différences, des réserves et des non-dits nous interpellent dans les programmes :

- 500 nouveaux habitants d'ici 2020 à Mathieu, (+2% par an) est-ce réellement une urbanisation prolifique ? c'est la croissance constatée ces 15 dernières années.
- Par la mise en cause des 4 années de réflexion et de concertation pour l'élaboration du PLU, n'y aurait-il pas soucis de protéger des positions personnelles au détriment d'intérêts généraux ? Une liste est une liste d'autodéfense de l'urbanisation du secteur de la gare.
- Face aux risques de transfert de compétences vers Caen la mer, n'est-il pas préférable de concevoir nous-mêmes notre urbanisation ?
- Que signifie la transparence ? N'existait-elle pas auparavant ?
- Deux listes annoncent leur candidat Maire, qu'en est-il de la troisième ?
- Que savons-nous du positionnement des autres listes dans le choix de la présidence de Caen la mer ? Lors du dernier mandat, Mathieu (représentée par Christian Rousselot) a toujours soutenu la position de la majorité sortante de l'agglo. Qu'en sera-t-il du prochain maire \* ?
- Pourquoi avoir transformé en promesses des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation ?
- Pourquoi craindre d'investir alors que nos finances sont saines et que le PLU nous apportera les recettes nécessaires ?

**Face à toutes ces questions, nous vous apporterons des éclaircissements.**

Pour notre part, nous nous inscrivons dans la **continuité** de l'action des précédents mandats pour préserver nos investissements patrimoniaux, notre environnement et notre cadre de vie sans augmenter la pression fiscale.

Nous vous présenterons notre équipe apolitique qui regroupe la **diversité** du village, les **compétences** indispensables à la gestion et la **disponibilité** nécessaire à l'action.

Les co-listiers : JF.HERON, MA.COURTEILLE, G.LEMENUEL, JM.PIGNET, H.VANDOORNE, JP.CALLE, G.CHERY, P.COTTE, B.GENESTAR, C.CHARQUET, A.LECOT, H.LEVALLOIS, P.LOMBARD, V.MATHOS-MBEMBA, F.MOURONVAL, E.PERRIN, N.PIQUET-PELLORCE, JP.THOREL, D.ZUINGHEDEAU

\* Expression reprise avec l'autorisation et le soutien du Maire sortant.

Source : Enquête de terrain, 2008.

Au regard du contenu de ce tract, l'observation de cette réunion de campagne promet donc d'être riche. Quelques mots semblent utiles pour préciser dans quelles conditions a été conduite cette observation d'un moment important de la campagne à Mathieu (encadré 8.5).

### Encadré 8.5. Trouver la juste distance pour observer

Informé de la tenue de cette réunion pour avoir vu une feuille l'annonçant collée sur les affiches de campagne de la liste, je décide de m'y rendre un peu avant l'heure prévue. En entrant dans la salle, je rencontre une étudiante de licence de l'UFR de Géographie dont les parents habitent dans la commune et qui prépare un dossier sur le PLU de Mathieu dans le cadre d'un module d'enseignement. Probablement intriguée par notre âge, nettement moins élevé que le reste de l'assistance qui arrive progressivement, une femme d'une soixantaine d'années (qui est aussi une des rares candidates de la liste à l'initiative de la réunion) nous aborde en nous demandant si nous sommes « *des petits correspondants de Ouest-France* »<sup>290</sup>. Nous lui expliquons alors, chacun à notre tour, les raisons de notre présence sur place. Craignant l'assimilation de ma recherche à un travail journalistique, un risque classique de l'enquête de terrain en science sociale, je lui explique être un étudiant, mais en thèse, afin d'attester du « sérieux » de mon enquête (comme dans le cadre des questionnaires « sortie des urnes ») en jouant du titre de doctorant, en veillant toutefois à ne pas délégitimer le travail de l'étudiante présente. Quelques minutes plus tard, j'aperçois un enquêté appartenant au « profil dominant, celui des indépendants et des cadres ancrés à droite » (chapitre sept) et face auquel j'ai du dévoiler ma propre position politique au cours de notre entretien. Je vais alors le saluer et il en profite pour me présenter à un candidat de la liste qu'il semble très bien connaître. En riant mais avec bienveillance et une certaine affection, il m'introduit auprès de ce candidat d'une manière particulière : « *c'est un étudiant en doctorat que je compte convertir au libéralisme, il va y venir progressivement* ». Un peu déstabilisé sur les effets supposés de ces mots pour le déroulement de mon enquête, j'obtiens finalement les coordonnées du candidat pour un futur entretien grâce à cette présentation pour le moins originale, qui suggère toutefois que ma position personnelle diffère de celle de la majorité des colistiers de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés ». Ces deux épisodes, qui ne sont pas qu'anecdotiques, illustrent bien la difficulté à trouver une juste place comme observateur de la scène qui va sa dérouler.

Source : Notes de terrain, 7 mars 2008.

La réunion commence finalement avec un peu de retard. Une cinquantaine de personnes sont présentes dans la salle quand la réunion débute. Je n'y vois pas de têtes de listes des autres équipes, mais reconnais par contre quelques jeunes candidats de la liste « Vivre à Mathieu », assis dans la salle parmi les habitants. **L'auditoire compte finalement assez peu de personnes par rapport à ce que l'on aurait pu attendre** au regard du caractère très offensif du tract annonçant la réunion, certes de manière tardive, mais qui est la seule de la campagne et s'inscrit dans le cadre d'un scrutin très disputé. Ce nombre contraste également avec le succès qu'ont connu les réunions de campagnes observées par Desage (2005, 3c) à Champigny, une commune où les enjeux étaient similaires et qui compte une population très voisine de celle de Mathieu. On peut donc émettre l'hypothèse que le ton employé dans le tract d'appel à cette réunion a peut-être été mal perçu par une partie des habitants. Cette réunion commence par une présentation des colistiers (encadré 8.6).

<sup>290</sup> Sans avoir approfondi la question ni avoir plus d'éléments, il n'est peut-être pas anodin, en termes de répartition du travail militant en fonction du genre au sein de la liste, que ce soit une femme qui nous accueille près de l'entrée de la salle, effectuant là une sorte de travail domestique.

### Encadré 8.6. La mise en scène de la compétence et de l'autochtonie des membres de la liste

Jean-François Héron prend la parole en premier et présente sa liste à la salle : « *j'ai l'honneur d'essayer d'animer cette liste mais elle n'a pas besoin d'animateur vu les différents candidats qui la composent, leurs parcours professionnels et leur ancienneté d'appartenance dans la commune parlent d'eux-mêmes* »<sup>291</sup>. Les différents membres se présentent alors successivement. Quand l'un des candidats quadragénaire se présente sans décliner son activité professionnelle, comme les autres, la tête de liste glisse « *et il ne fait rien [rires dans la salle]* ». Un peu gêné, le candidat précise immédiatement « *si si je suis cadre commercial* ». Vient ensuite le tour des deux agriculteurs de la liste – Henri Van Doorne (67 ans) et Patrice Lombard (45 ans) – qui se tiennent côte à côte. Le second se présente puis le premier dit à son propos : « *c'est mon remplaçant pour la prochaine fois [nouveaux rires dans la salle]* ». Le dernier candidat à se présenter au public est aussi le plus jeune : « *j'ai 28 ans et j'habite depuis... 28 ans à Mathieu, je me présente pour m'occuper de ma commune* », tandis qu'une personne de l'auditoire lance « *et pour apporter un peu d jeunesse [nouveaux rires dans la salle]* ». Georges Lemenuel prend la parole à l'issue de ces présentations individuelles pour remonter en généralité : « *c'est une liste voulue représentative de tous les quartiers de Mathieu, elle est aussi très représentative de notre contexte socioculturel, nous avons essayé de représenter tous les âges* ». Jean-François Héron présente alors le programme de la liste, en insistant sur le premier élément qui porte sur la « *préservation de l'environnement* ». Il dit l'importance qu'il porte au « *caractère rural et résidentiel de notre village* » pour lequel il souhaite un « *petit développement* », « *une urbanisation tranquille* » en précisant que « *2% par an c'est ce que je vois depuis 22 ans que je suis à Mathieu* » en concluant que « *ça doit se faire dans le cadre du caractère rural et résidentiel de notre village* ». L'exposé du programme continue à l'aide de transparents en couleurs, clairs et bien construits qui comportent tous, en haut à gauche, un petit croquis du cœur de bourg (figure 8.5) qui semble utilisé comme un logo de la liste. Dans l'exposé du projet, Jean-François Héron hésite à plusieurs reprises sur des points techniques sur lesquels il est régulièrement appuyé par des précisions efficaces de Georges Lemenuel.

Source : Notes de terrain, 7 mars 2008.

La manière dont la liste est présentée confirme les premiers éléments établis sur sa composition sociologique. **Les activités professionnelles semblent en effet revêtir une grande importance aux yeux des candidats eux-mêmes**, comme le suggèrent le trait d'humour de la tête de liste quand un des candidats ne mentionne pas son métier, les propos de Georges Lemenuel qui qualifie la liste de « *très représentative de notre contexte socioculturel* », et la communication très professionnelle qui passe par des transparents harmonisés avec un logo qui signe la marque de la liste. La manière dont le plus âgé des deux agriculteurs réagit à la présentation de son confrère, qu'il intronise comme son héritier dans la perspective du prochain scrutin, confirme par ailleurs le rôle symbolique des agriculteurs dans les communes périurbaines dont la préservation du cadre « rural » est au centre des débats, rôle souligné par Desage (2005, 3c) et déjà évoqué. L'attention à **l'ancrage dans la commune constitue également une caractéristique de la liste qui est mise en avant** à plusieurs reprises : dans les premiers mots de la tête de liste à propos de son équipe (« *leur ancienneté d'appartenance dans la commune parlent d'elle-même* »), chez le plus jeune des candidats qui vit à Mathieu depuis toujours, et dans l'allusion glissée par Jean-François Héron au détour d'une

<sup>291</sup> Les passages cités relatifs à l'observation de cette réunion publique correspondent à des notes prises dans mon carnet de terrain. Leur retranscription est donc approximative.

phrase qui porte sur un sujet différent, celui du PLU (« *c'est ce que je vois depuis 22 ans que je suis à Mathieu* »). De ce point de vue, le commentaire lancé par un habitant présent dans l'assistance qui suggère d'« *apporter un peu d'jeunesse* » peut être vu, au-delà du ton décontracté du propos, comme une forme de critique sur la moyenne d'âge des non sortants (51 ans, la plus élevée étant de 53 ans pour la liste « *Mathieu pour vous et avec vous* »). Parallèlement, l'observation de la réunion montre aussi la volonté de la liste d'affirmer sa spécificité sur le fond (encadré 8.7)

#### Encadré 8.7. Se démarquer des autres... en bénéficiant d'un soutien de poids

À l'issue du propos des candidats, un jeu de questions-réponses s'engage avec la salle. Un habitant prend alors la parole : « *j'ai une question un peu politique, il y a trois listes et sur chacune il y a des sortants de l'ancienne équipe... je vais peut-être poser un pavé dans la mare mais comment se fait-il qu'il y a un tel éclatement ?* ». Jean-François Héron est le premier à répondre : « *c'est une question que je me suis posée moi-même. Ceci dit j'ai l'impression, de l'extérieur, que c'est à cause d'un projet bien défini, bien réfléchi, celui de la Gare, projet voté à l'unanimité moins une abstention. Il paraissait évident que ce projet soit porté par l'équipe que je n'étais pas forcément destiné à porter. On avait l'impression que les deux autres équipes n'étaient pas partantes pour poursuivre ce projet qui permet à Mathieu de rester un village sympathique mais qui va lui donner un petit développement qui lui permettra d'avoir un village avec des commerces. Pour moi c'était un peu désolant de voir cette équipe se séparer. Notre ambition c'est de poursuivre ce qui a été commencé par l'équipe sortante* ». Le maire sortant, Christian Rousselot, présent dans la salle et assis au premier rang se lève alors et prend la parole : « *il doit y avoir un peu de politique là-dessous mais comme les gens n'osent pas en parler franchement...* ». Jean-François Héron évoque ensuite l'importance qu'il accorde au fonctionnement de l'école et de l'église de la commune et poursuit : « *ce qui m'a plu c'est le sérieux du projet d'urbanisation* » en glissant que « *c'est comme le défi de Baclesse* », que « *si c'est juste pour gérer le quotidien ça ne m'intéresse absolument pas* », pour finir sur l'idée que « *je ne dis pas que dans les autres listes il n'y a pas des gens sérieux, vous ne me ferez pas dire ça, mais certains regardent le développement du village de manière inquiète, peut-être que c'est à côté de chez eux je sais pas...* ». Christian Rousselot prend de nouveau la parole : « *j'espère que tout le monde comprend que pour moi ce n'est pas facile d'avoir trois listes* », s'adressant aux candidats de « *Pour Mathieu, des projets maîtrisés* », il précise tout de même : « *j'ai quand même l'impression que vous avez une vue à long terme que je n'ai pas retrouvée sur aucune des autres professions de foi. Ce qu'on ne voit pas venir, c'est que sur la commune on a 1000 hectares, Mathieu est très regardée. Si vous voyez Épron ils n'ont plus un cm<sup>2</sup>, et après Épron c'est Mathieu. Deux listes ont complètement oublié l'essentiel. Sinon vous aurez un village complètement différent, et c'est pas pour ça que vous êtes venus à Mathieu* ».

Source : Notes de terrain, 7 mars 2008.

La démarche de cette liste est ainsi présentée comme **la seule qui s'inscrive réellement dans la lignée du conseil sortant**, notamment sur la question du PLU. Les deux autres équipes sont en effet taxées de refuser ce que certains de leurs membres sortants ont pourtant approuvé dans leur vote (« *on avait l'impression que les deux autres équipes n'étaient pas partantes pour poursuivre ce projet* »). Tout en donnant l'illusion de vouloir maintenir le consensus qu'il est censé pouvoir incarner en tant qu'aspirant à la fonction de maire de tous les habitants (« *je ne dis pas que dans les autres listes il n'y a pas des gens sérieux, vous ne me ferez pas dire ça* »), il n'en adresse pas moins une critique à chacune des listes concurrentes : l'une portant sur le projet politique supposé de « *Vivre à Mathieu* » (« *si c'est juste pour gérer le quotidien ça ne m'intéresse absolument*

pas ») ; l'autre sur le lieu de résidence des deux têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous » (« peut-être que c'est à côté de chez eux je sais pas... »).

Dans cette entreprise de légitimation qui vise à se présenter comme les successeurs naturels du conseil sortant, **les candidats de la liste ont enregistré au cours de la réunion un concours potentiellement décisif, celui du maire sortant lui-même.** En commençant par se dire gêné de la configuration électorale de la commune (« j'espère que tout le monde comprend que pour moi ce n'est pas facile d'avoir trois listes »), Christian Rousselot – qui au départ avait dit vouloir rester neutre « sauf si ça dérape » d'après un des sortants de nouveau candidat – insinue tout de même au détour d'une phrase que la démarche des autres listes témoignerait d'une visée partisane (« il doit y avoir un peu de politique là-dessous »). Peu après, il affiche assez clairement son soutien à la liste organisatrice de la réunion en soulignant la qualité de son programme (« vous avez une vue à long terme »), puis à l'inverse sur les déficiences de ceux de leurs adversaires (« une vue à long terme que je n'ai pas retrouvée sur aucune des autres professions de foi », « deux listes ont complètement oublié l'essentiel »).

Au total, **la manière dont cette liste a conduit sa campagne (importance de l'affichage, soin accordé à la finition du matériel de campagne dont les différentes composantes portent la marque de la liste, recours à une réunion publique comme principal outil de communication) s'inscrit plus dans l'univers des travailleurs indépendants et des cadres du privé,** univers dont font partie la plupart des membres de la liste (et auxquels elle s'adresse ?). En cela, cette stratégie contraste fortement avec celle choisie par « Vivre à Mathieu ». Est-ce le cas de la troisième liste ?

### **Une campagne limitée au boîtage pour « Mathieu pour vous et avec vous »**

L'entretien réalisé avec un des candidats de cette liste à deux jours du premier tour est assez révélateur des représentations d'une partie des membres de cette équipe :

- « Et vous parliez de campagne tout à l'heure, vous trouvez qu'il y a une campagne électorale en ce moment à Mathieu ?
- et ben depuis deux jours oui...
- pourquoi vous dites depuis deux jours ?
- pac'que... jusqu'ici chaque... chaque groupe disons avait fait... sa propagande hein puisqu'on a fait chacun notre proposition de foi, et puis heu... et ben on a r'çu des tracts récemment dans nos boîtes à lettres nous attaquant très fermement...
- ouais des choses personnelles ou bien...
- oh des choses qui attaquent la liste hein... y'a une réunion d'ailleurs ce soir pour donner des explications et puis ils nous attaquent ouvertement... bon j'trouve que c'est un p'tit peu dommage d'avoir travaillé ensemble et puis d'en arriver là...
- c'est la liste Héron-Lemenuel qui organise une réunion ce soir, vous en avez fait vous, enfin votre liste, une réunion ?
- non, non non, nous on a envoyé notre profession d'foi aux habitants d'Mathieu... d'ailleurs si vous voulez je vais vous la laisser...
- oui ça m'intéresse merci...
- nan et j'trouve que bon... c'est... alors ils se disent investis... ils se disent investis par le maire... alors bon on en n'a pas eu la confirmation pac'que monsieur le maire on l'voit plus alors...
- pourtant il a pas pris de position publique ?

- non du tout...  
- et ça vous déçoit ce mode de campagne là...  
- absolument... absolument. Autant voyez vous heu... autant j'encountre Rémi Poirier qu'est sur une liste à côté, et madame Vaussy... nan ça s'passe très bien... et pis dans 15 jours ça s'trouve... nan j's'rais le premier à aller le féliciter hein y'a pas d'soucis... que la méthode dont travaille l'autre groupe je n'pense pas que j'travaillerai avec eux ».

Pour ce candidat, la campagne existe dans la commune à partir du moment où le tract d'annonce de la réunion publique a été diffusé. Il considère que les distributions de professions de foi qui avaient eu lieu avant sont normales, et ne peuvent donc être assimilées à une campagne électorale (« jusqu'ici chaque... chaque groupe disons avait fait... sa propagande »). **Une campagne est donc, à ses yeux, associée à l'idée de conflictualité** (« ils nous attaquent ouvertement »). Elle est vue comme une chose négative qui brise d'autant plus le consensus local qu'elle passe par des attaques qui sont pour partie personnelles, même si ce candidat élude ma relance sur ce point. Un autre élément qui participe à briser ce consensus est le fait que la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » se revendique dans leur tract du soutien du maire sortant (« ils se disent investis »), ce qui lui paraît étrange dans la mesure où ce dernier est introuvable depuis quelques jours, ce qui semble le déranger (« on n'en a pas eu la confirmation pac'que monsieur le maire on l'voit plus alors... »). Finalement, ce candidat paraît surpris par la tournure prise par les événements auxquels sa liste ne s'était pas préparée, se contentant de **distribuer une profession de foi comme semble le vouloir la norme locale**. Et il n'est pas anodin que ce soit la liste qui compte le plus d'habitants localement enracinés (ce sur quoi un des candidats insistait) et dont la moyenne d'âge des non sortants est la plus élevée (53 ans) qui ait été la plus surprise par la campagne dans la mesure où ses candidats sont peut être les moins socialisés à des manières de faire différentes et qui sortent de l'ordinaire par rapport à ce qu'ils ont le plus souvent connu à Mathieu. En ce sens, **la liste qui défend le plus la préservation du « caractère rural et résidentiel » de la commune à court terme est celle qui a mené la campagne qui se rapproche le plus des codes « ruraux »**.

À la fin de notre entretien, le candidat interrogé fait part de sa déception par rapport au climat dans lequel la campagne s'est déroulée, plus particulièrement parce que les listes en présence comprennent toutes des élus sortants (« j'trouve que c'est un p'tit peu dommage d'avoir travaillé ensemble et puis d'en arriver là »). Envisageant l'issue du scrutin qui pourrait aboutir à un partage des sièges entre les différentes listes (« et pis dans 15 jours ça s'trouve... »), **il s'interroge sur sa capacité et son envie de participer à un conseil municipal mixte**, notamment avec d'éventuels élus de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » qui les ont directement et personnellement mis en cause dans leur tract (« la méthode dont travaille l'autre groupe je n'pense pas que j'travaillerai avec eux »), tandis qu'il garde respect et estime vis-à-vis de Rémi Poirier et de Jeanne Vaussy (« j's'rais le premier à aller le féliciter hein y'a pas d'soucis »). Ce n'est d'ailleurs pas le seul à avoir le sentiment que les choses ont été trop loin, à l'image du ressenti de cette candidate non sortante de la liste « Vivre à Mathieu » :

« Moi j'ai vécu... j'étais un peu déçue de la façon dont ça s'est passé, parce que j'me dis c'est quand même malheureux de voir toute une équipe qui se... divise et puis qui se fâche et qui fait chacun... voilà j'trouvais que c'était plein de petites choses, de petites mesquineries... j'me disais à l'échelle d'un village ça laisse des marques quoi, bon j'trouvais ça dommage, j'trouve que y'a quand même pas mal de petites choses qui ressortent, des mots qui sont dits qui devraient pas ressortir là... enfin voilà quoi... moi je... ça j'ai pas bien vécu parce que je trouve que y'a des choses qu'ont été dites qu'auraient pas dû être dites ou qui... enfin voilà... et finalement j'pensais qu'à l'échelle d'un village... autant on peut s'dire à l'échelle nationale c'est... bon c'était p'tet naïf de ma part hein mais j'pensais qu'à l'échelle locale d'un p'tit village y'avait moins d'ambitions personnelles que ça [rires] bon voilà ».

Quelles sont plus précisément ces « choses qu'ont été dites » pour que de telles déceptions se fassent sentir ?

## 2.4. Des registres de disqualification de l'adversaire qui prennent un sens particulier en contexte périurbain ?

Dans le contexte d'une élection très disputée, plusieurs types de critiques ont circulé dans la commune à propos des différentes listes ou de certains candidats qui y figurent, ce qui n'a rien de surprenant. Si l'étude des processus par lesquels on tente de disqualifier ses adversaires politiques est d'ordinaire conduite par des sociologues ou des politistes et peut donc sembler décalée par rapport au propos de la thèse, il n'en est rien. Car on peut faire l'hypothèse qu'une partie des rumeurs et autres « mesquineries » entendues lors de l'enquête renvoient à la question du changement social et de l'urbanisation, deux enjeux saillants dans des espaces périurbains caractérisés par leur forte croissance démographique soutenue par des soldes migratoires et naturels positifs qui découlent de l'arrivée de jeunes ménages.

### *La démarche de « Vivre à Mathieu », ou « la revanche des marxistes » aux yeux des plus libéraux !*

Un entretien avec un habitant, qui appartient au « profil dominant, celui des indépendants et des cadres ancrés à droite » (chapitre sept), montre par exemple que sa perception de la liste de Rémi Poirier et Jeanne Vaussy procède à la fois d'un refus du changement social de la commune et d'un système de valeurs hostile au principe de l'encadrement politique du changement social :

« Et pour revenir aux élections municipales ici, vous ne voyez pas vraiment de différences entre les programmes des trois listes donc ?  
- là ? Si j'entends une liste qui dit faut faire heu... l'école, ben quand on sait c'qu'on a dépensé pour l'école, c'que ça va coûter, c'que ça coute à chaque habitant de Mathieu, j'peux vous dire que moi j'aurais été au conseil municipal y'a des choses qu'à l'école on aurait pas faites hein, parce que je trouve que bon... alors créer une école pour faire venir les gens dans son pays heu... bon ça sert à quoi ? Une école ça doit être ouvert quand les besoins s'en font sentir, quand y'a des jeunes, m'enfin le... la... la politique de dire ah non je vais créer une école comme ça on va avoir une commune un peu plus dense... bon c'est une façon de voir les choses c'est PAS DU TOUT la mienne voilà. Et puis alors quand on dit sur le plan social on n'en a pas fait assez, moi je vois bien comment... les impôts qui nous tombent dessus ici, et pis je vois aussi tout le volet social dans les budgets que la mairie nous fait voir tous les deux mois [il évoque La lettre de Mairie], je pense que c'est déjà pas mal, bon on peut faire tout c'qu'on veut, naturellement on peut toujours donner... [il hausse la voix] quand des gens qui n'ont jamais travaillé, qui n'ont jamais gagné un sou ils ont toujours su... de... le... ils ne sont pas impliqués eux-mêmes... »

*un commerçant il s'implique, un monsieur qui s'engage dans une société et qui va peut-être demain être viré il s'implique... quand on est un fonctionnaire et qu'on attend tout d'État et qu'on dit il faut encore en donner, moi j'suis plus d'accord, voilà terminé hein, et c'est ÇA que je reproche à certains socialistes de le... mais y sont pas tous comme ça, y sont pas tous comme ça hein, mais y'en a beaucoup et ça j'peux pas accepter ça ».*

Interrogé sur la diversité de l'offre électorale locale sur le plan du contenu, cet habitant commence par évoquer, sans la nommer, la liste « Vivre à Mathieu » qui est pour lui immédiatement associée à l'école. Plus largement, il apparaît que leur projet politique renvoie à « *une façon de voir les choses* » pour le moins éloignée de la sienne. C'est notamment le fait que la politique sociale soit mise en avant qui semble exaspérer cet homme au regard des conséquences qu'elle a sur chacun des habitants (« *moi je vois bien comment... les impôts qui nous tombent dessus ici* »). Pour lui, et si « *naturellement on peut toujours donner* » sur le mode de la charité, cette pression fiscale est d'autant plus gênante que les bénéficiaires supposés de ces aides sociales ne les méritent pas vraiment (« *quand des gens qui n'ont jamais travaillé...* »). **Ceux qui mettent en place de telles politiques sont d'autant plus incriminés dans son discours que leur statut professionnel (et leur salaire) est déjà lié à la puissance publique** (« *quand on est un fonctionnaire et qu'on attend tout d'État et qu'on dit il faut encore en donner, moi j'suis plus d'accord, voilà terminé hein, et c'est ÇA que je reproche à certains socialistes* »). Or c'est justement le cas de Rémi Poirier, retraité de l'Éducation Nationale et dont les idées sont notoirement proches de celles du Parti Socialiste... Lorsque l'on applique la vision du monde de cet habitant au thème de l'urbanisation en contexte périurbain :

*« Et par exemple au niveau de la politique qu'ils souhaitent mener pour l'urbanisme ou l'urbanisation de la commune, vous voyez des différences entre les trois listes ou...*

*- ben y'en a qui veulent faire du social à tout rond... bon moi j'vous ai dit c'que j'pensais là-dessus donc c'est pas ma politique. [silence] Je pense que c'est pas la politique, c'est une harmonie qu'il faut faire alors... on a toujours l'impression quand on entend ces gens-là qu'il y a une revanche à prendre, et j'ai HORREUR de ça, y'a pas d'revanche à prendre, y'a une situation de fait, y'a des gens qui sont venus ici, qui ont construit leur maison, qui ont acheté leur terrain, qui ont voulu vivre à Mathieu, alors pourquoi dire [il hausse la voix] ah bah maintenant on va les emmerder, on va mettre juste en face d'eux des... des... ça c'est la revanche ça, ça c'est l'esprit MARXISTE monsieur si vous voulez savoir le... le fond de ma pensée...*

*- vous pensez que les gens qui sont ici ils ont pas forcément envie de voir arriver des nouveaux...*

*- bah bah [il s'étrangle presque au début de sa phrase] je l'crois et même eux, même dans ceux là, dans ceux là y'a... faut... je... je reviens quand même sur ce que je vous ai dit tout à l'heure en le confirmant, les gens quand même aiment bien vivre en communauté, c'est SÛR bon ! C'est comme ça hein, bon... et quand on dit oh mais dans le 8<sup>ème</sup> [arrondissement parisien] il faut mettre des machins et tout ça... mais les gens... ces gens là ne resteront pas, d'ailleurs l'expérience qui a été faite bien souvent montre qu'ils restent pas pac'qu'ils se sentent pas à l'aise chez eux, ils se sentent pas... alors POURQUOI vouloir essayer de faire tout ça, la REVANCHE, ah vous êtes là... ah vous habitez là... alors bon vous allez me dire monsieur vous parlez beaucoup, vous avez une belle propriété, vous êtes là, vous avez un point d'vue qu'est très... très personnel, très égoïste... bon ben c'est vrai, mais... [il tapote sur son bureau avec son index à plusieurs reprises] moi j'ai acheté cette propriété, j'y ai beaucoup travaillé personnellement...*

*- oui oui j' imagine...*

*- et c'est par mon travail que j'l'ai acheté, j'ai hérité de personne... bon mes parents avaient des situations mais c'est moi qui ai fait ça... [silence] ».*

L'idée d'introduire une mixité sociale dans la commune évoque ainsi à cet habitant une forme d'aide sociale et son propos renvoie à nouveau au projet de « Vivre à Mathieu », censé être exclusivement animé par la volonté de « *faire du social à tout rond* ». Pour lui, le peuplement d'une commune ne relève pas du domaine du politique

(« *c'est pas la politique, c'est une harmonie qu'il faut faire* ») mais doit se faire naturellement, de manière « libre et non faussée » pourrait-on dire, afin de respecter la liberté des premiers habitants arrivés dans la commune (« *y'a une situation de fait, y'a des gens qui sont venus ici, qui ont construit leur maison, qui ont acheté leur terrain, qui ont voulu vivre à Mathieu* »). **Toute forme d'interventionnisme politique dans ce domaine est vécue comme une forme d'agression** (« *on va les emmerder, on va mettre juste en face d'eux des... des...* », « *quand on dit oh mais dans le 8<sup>ème</sup> il faut mettre des machins et tout ça...* »). Il semble d'ailleurs avoir du mal à nommer les bénéficiaires potentiels d'une telle politique qui procède d'une volonté de « *revanche* », elle-même caractéristique d'un « *esprit marxiste* » s'en prenant à ceux qui ont une « *belle propriété* » pour laquelle ils ont « *travaillé personnellement* », sous-entendant que ceux qui ne sont pas dans cas ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. D'ailleurs et en partant du principe que « *les gens quand même aiment bien vivre en communauté* », il croit pouvoir affirmer que ces politiques sont vaines puisque les nouveaux habitants qui pourraient arriver grâce à ces politiques et qu'il ne parvient décidément pas à nommer (« *ces gens là* »), ne se plairaient probablement pas à Mathieu (« *d'ailleurs l'expérience qui a été faite bien souvent montre qu'ils restent pas pac'qu'ils se sentent pas à l'aise chez eux* »).

Si cet exemple est presque caricatural, tant la logique libérale est poussée jusqu'au bout dans le raisonnement de cet homme que j'ai ensuite recroisé lors de la réunion de campagne de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés », il révèle néanmoins comment **les systèmes de valeurs partisans mis en évidence dans les chapitres quatre et cinq interviennent également dans la perception des enjeux municipaux** et dans les comportements électoraux qui en découlent.

### *Deux candidats de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » attaqués sur leurs pratiques professionnelles*

Au cours de la campagne et pendant l'enquête, les candidats de « Vivre à Mathieu » n'ont pas été attaqués de manière personnelle sur autre chose que les idées qu'ils défendent. On ne peut pas en dire autant de **deux des candidats les plus exposés de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés », Jean-François Héron et Georges Lemenuel, qui ont été critiqués sur des domaines liés à leurs activités professionnelles respectives**. Pour le premier, Professeur de médecine et surtout ancien directeur du centre François Baclesse, c'est le fait que la campagne se soit déroulée peu après que la presse locale ait consacré plusieurs reportages aux difficultés financières de l'établissement hospitalier dont il a assuré la direction jusqu'en octobre 2007 qui a été mobilisé par certains dans la campagne<sup>292</sup>. Sans incriminer lui-même

---

<sup>292</sup> Voir par exemple : « Le centre anti-cancer entame sa convalescence », *Ouest-France*, 15 novembre 2007. Cet article précise que : « En mai dernier, un déficit prévisionnel de 6,8 millions d'euros, sur un budget de 75 Millions d'euros était annoncé pour 2007 au centre anti-cancer régional. Tous les ans depuis quelques années le trou se creusait un peu plus. Diagnostic sommaire : dépenses croissantes, recettes stagnantes, gestion peu rigoureuse.

Jean-François Héron, ce candidat de la liste « Vivre à Mathieu » m'expliquait ainsi au début de la campagne que :

« On sait que monsieur Lemenuel fait une liste, on sait d'ailleurs qui sont les sortants qui sont avec lui, y'a deux conseillers municipaux qui sont avec lui, avec heu... donc une tête de liste qui est... qui n'est pas connue, enfin bon... il a à la fois l'image d'ancien directeur du centre Baclesse, ce qu'était aussi le maire d'avant...  
- oui monsieur Abatucci... c'est un peu une marque de fabrique locale [rires partagés]  
- on peut concevoir ça comme une tradition, maintenant c'est un peu... terni par l'image de la semi-faillite de Baclesse heu... bon... c'est pas... ça favorise pas les choses pour lui...  
- oui pour avoir lu des choses dans la presse la gestion semble mise en cause...  
- oui oui tout à fait... bon après est-ce qu'il est responsable après ça...  
- oui je dis pas ça hein...  
- m'enfin y'a toujours cette image-là qui risque d'être embêtante pour lui quoi ».

Alors que je pensais que le capital symbolique conféré par sa profession à ce candidat jouerait d'autant plus en sa faveur qu'il permettait d'incarner une certaine filiation avec un ancien maire de la commune, cet enquêté explique qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un atout dans le contexte actuel, tant son statut risque d'être « terni par l'image de la semi-faillite de Baclesse », ce qui pourrait rendre difficile son élection (« y'a toujours cette image-là qui risque d'être embêtante pour lui »). Une candidate non sortante de l'équipe de Rémi Poirier va même plus loin :

« Bon Héron le pauvre il avait rien d'mandé mais il s'est fait une bonne réputation, tout le monde a su c'qu'il avait fait avant [rires].  
- c'est-à-dire...  
- j'sais pas a priori il était à Baclesse, tout le monde dit qu'il a ruiné Baclesse moi j'en sais rien mais...  
- oui il était directeur de Baclesse après est-ce que c'est lui qui l'a ruiné ça c'est autre chose...  
- voilà, bon ben j'trouve ça déplacé pac'qu'on n'en sait rien, ça fait partie des choses qui m'ont dérangée, j'trouve ça un peu hâtif de... de tirer des conclusions comme ça quand on connaît pas la situation ».

Visiblement très gênée par l'usage de ce type d'information lors d'une campagne électorale (« j'trouve ça déplacé pac'qu'on n'en sait rien »), les propos de cette femme montrent néanmoins que la rumeur circule très largement dans la commune (« tout le monde dit qu'il a ruiné Baclesse »). Et l'on comprend que **pour une liste qui met l'accent sur le professionnalisme et les compétences politiques de ses membres comme argument de campagne (encadré 8.5), la figure du mauvais gestionnaire qui transparaît de ces rumeurs peut constituer un sérieux handicap**. Mais ce candidat se voit également reproché le fait d'être un quasi-inconnu dans la commune où il vit depuis plus de vingt ans, ce que notait au détour d'une phrase le candidat de « Vivre à Mathieu » interrogé (« une tête de liste qui est... qui n'est pas connue bon... »). C'est d'ailleurs loin d'être le seul à le penser – l'exemple de l'homme croisé devant les panneaux électoraux et qui avait qualifié la candidature de Jean-François Héron de « parachutage » étant assez exemplaire – ce qui est aussi le cas d'un autre habitant rencontré dans le cadre d'un entretien :

« Et donc vous penchiez plutôt pour la liste de monsieur Héron ou... vous vous placez comment pour les municipales ?

---

[...] Pour l'heure, une des premières réorganisations s'est faite par la tête à Baclesse : "Le professeur Jean-François Héron, qui avait souhaité cesser son mandat de directeur général en octobre est, depuis le début de ce mois, remplacé, en intérim par le professeur Mathieu Monconduit ».

- non j'le connais pas monsieur Héron, j'le connais pas j'le connais comme... je sais qu'c'est un professionnel tout à fait remarquable, bon alors il a géré le... bon pourquoi pas, pourquoi pas [il toussse] je pense que si des gens comme euh... des gens qui font partie de son équipe l'ont choisi...

- monsieur Lemenuel par exemple...

- si des gens qui font partie de son équipe l'ont choisi c'est qu'il a des qualités c'est sûr, la seule chose qui est quand même... les... les personnes n'aiment pas trop ça, on n'aime pas... alors vous allez me dire c'est pas un parachuté évidemment puisqu'il habite Mathieu depuis un bon moment, mais, mais, mais il a quand même un handicap c'est qu'on n'le connaît pas beaucoup dans l'pays et... on... on l'a pas vu... alors que y'en a d'autres ils sont là à aller aux portes et à serrer des mains bon chacun... ».

Alors que les propriétés sociales et politiques de cet homme en font un électeur potentiel de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés », le fait qu'il soit placé en tête de liste le dérange toutefois. Revenant sur la carrière du candidat il note qu'il s'agit d'un « professionnel tout à fait remarquable » même si l'actualité locale a introduit un léger doute (« bon alors il a géré le... »), largement compensé par la confiance placée dans ses colistiers (« si des gens qui font partie de son équipe l'ont choisi c'est qu'il a des qualités c'est sûr »). Mais ce qui l'inquiète le plus, c'est le **déficit d'autochtonie et de notoriété qui pourrait être préjudiciable à la tête de liste qu'on ne « connaît pas beaucoup dans l'pays »**, à la différence de certains qui ont mené une réelle campagne de terrain (« y'en a d'autres ils sont là à aller aux portes et à serrer des mains »), cette remarque s'adressant probablement aux membres de la liste « Vivre à Mathieu ». Le problème est qu'à ces griefs reprochés à la tête de la liste, son principal initiateur, Georges Lemenuel, est lui aussi l'objet de rumeurs dont un candidat de la liste « Vivre à Mathieu » me présente les fondements :

« Monsieur Lemenuel il a ses méthodes de travail, c'est-à-dire que... par exemple pour le quartier de la Gare puisqu'on en a parlé, il veut absolument confier le tout à un seul aménageur pour que tout soit réalisé dans la foulée, bon il a ses arguments pour ça, que... respecter les termes du PLU c'est-à-dire qu'il y ait à la fois des logements accessibles et d'autres logements, il faut que ce soit un tout, et pour que l'aménageur quel qu'il soit puisse vendre moins cher certaines parcelles et reporter la différence de prix évidemment sur d'autres parcelles, c'est certain que ça s'défend. Mais c'qui veut c'est confier ça à un seul urbaniste privé, il veut pas entendre parler par exemple de lotissement communal, bon ça c'est pas nouveau hein, ça fait très longtemps hein, et ses adversaires de l'autre côté heu... l'accusent volontiers de favoriser... alors de favoritisme par rapport à certains de ses collègues pac'que lui il travaille dans le bâtiment... donc heu vous voyiez avec les copinages et tout... alors bon c'est pas simple non plus ces question- là... »

Les « adversaires » en question, qui appartiennent probablement à la liste qui s'oppose à l'aménagement massif et rapide du quartier de la Gare, pensent en effet que la volonté de Georges Lemenuel de confier l'opération d'urbanisme de ce quartier à un seul opérateur privé **s'explique par une possible collusion d'intérêts (« favoritisme », « copinages ») avec l'activité professionnelle qu'il exerce dans le secteur de la construction**<sup>293</sup>. Un des membres de la liste « Mathieu pour vous et avec vous » m'expliquait justement que :

« Quand on est bien au courant de l'affaire, on sait très bien que le PLU n'est pas rentré monsieur, et vous avez déjà des promoteurs qui sont sur les terrains et qui ont déjà monté les dossiers...

- ah ouais...

<sup>293</sup> Rappelons que ce candidat, qui se présente comme « économiste de la construction » sur la profession de foi, dirige une importante entreprise du bâtiment, entreprise dont le secteur d'activité ne porte toutefois pas sur des opérations d'urbanisme telles que les lotissements.

- alors vous voyez où on en est... alors quand le PLU va être là ça va être aussitôt la débandade, nous on veut pas d'ça. Alors bon les deux terrains qui sont à des particuliers là évidemment on pourra plus les freiner... y s'ront ouverts et 'sitôt que le PLU sera rentré on pourra plus les freiner... mais nous on veut que le terrain de la Gare où il y aura... nous on souhaite entre 90 et 100 mais les autres listes... enfin l'autre liste souhaite bien plus que ça, on souhaite le mettre sous le coude en attendant de voir c'que ça va donner... pac'que ça va déjà faire pas mal de... de... de construction dans un coin, et ensuite MAITRISER complètement le terrain de la Gare et l'ouvrir par tranches de 25 ou 30 pavillons... par tranches... et alors contrairement à l'autre liste, l'autre liste souhaite que les terrains de la gare soient donnés entièrement à un seul promoteur et nous on ne souhaite pas ça du tout du tout, nous c'est l'inverse on veut faire un lotissement COMMUNAL... pour l'ouvrir... pour au moins comme on a la maîtrise du foncier que les jeunes de la commune puissent au moins rester dans leur commune, donc on veut faire un lotissement communal, autrement si on le donne à un promoteur on sait très bien c'que ça va donner hein...

- ouais... c'est-à-dire ?

- ben c'est-à-dire qu'il va faire ce qu'il va vouloir, une fois qu'on donne des terrains à un promoteur... lui c'est l'profit hein... et nous c'est c'qu'on veut pas ».

Au-delà du fait que cet entretien confirme la grande hostilité des membres de cette liste au projet du quartier de la gare tel qu'il est envisagé (« quand le PLU va être là ça va être aussitôt la débandade, nous on veut pas d'ça », « nous c'est c'qu'on veut pas »), il souligne aussi, à mots couverts, qu'il est étrange que des promoteurs soient déjà sur les rangs alors que l'application du PLU ne peut pas encore être lancée en raison d'un dernier aller-retour entre la mairie et la préfecture (« on sait très bien que le PLU n'est pas rentré monsieur, et vous avez déjà des promoteurs qui sont sur les terrains et qui ont déjà monté les dossiers »), ce qui signifie peut être que des informations auraient filtré de l'intérieur du conseil municipal.

Quoi qu'il en soit, **l'existence de telles rumeurs prend un sens particulier en zone périurbaine où les conflits d'intérêts dont il est généralement question incriminent plutôt les agriculteurs**, supposés monopoliser les places dans les conseils municipaux afin de pouvoir avoir un œil sur le choix des terrains qui seront choisis pour être ouverts à l'urbanisation. Mais cette représentation scientifique, qui n'est pas sans fondements, renvoie plutôt aux espaces périurbains situés en 3<sup>ème</sup> ou en 4<sup>ème</sup> couronne. Or on peut penser que des situations telles que celle de Mathieu se rencontrent plutôt dans des contextes périurbains comme ceux de la « 1<sup>ère</sup> couronne dorée », où les fortes surreprésentations des classes sociales supérieures pèsent sur la composition des conseils municipaux qui comprennent des élus ayant des responsabilités professionnelles dans le domaine de l'aménagement. Seule une sociologie des élus des différents types d'espaces périurbains, une perspective intéressante dans le prolongement des travaux sur la sociologie des élus locaux (Le Bart, 2003, 3c), et notamment ruraux (voir récemment : Marmont, 2008, 3c), permettrait cependant de vérifier une telle hypothèse.

### ***Les têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous » accusées de défendre leur voisinage***

Enfin et à de nombreuses reprises au cours de l'enquête, les candidats de la troisième liste – dont un tiers vivent à proximité du quartier de la Gare (carte 8.2) – ont

été accusés de **protéger la tranquillité et le cadre paysager de leur voisinage, cette idée ayant même été utilisée comme argument de campagne** dans le tract de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés », un des candidats de cette liste revenant sur ce point au cours d'un entretien :

« À un moment donné, l'ensemble des élus a voté le projet de PLU... donc c'est qu'on était arrivés à quelque chose de bien mais dès qu'on est rentré dans... attention y'a toujours cette heu... la défense d'intérêts privés, alors c'est... bon je sais alors c'est pénalisant aussi de voir une zone constructible à côté de chez soi quand on a les champs, c'est vrai bon...

- y avait des élus qui étaient dans ce cas-là par exemple ?

- y'a eu. Alors voilà c'est toujours difficile donc sur le projet d'ensemble, sur la volonté d'ensemble... sur la nécessité de s'ouvrir au social c'est oui, mais attention entre le discours et les actes : dire oui pac'qu'on se donne bonne conscience c'est une chose, mais il faut que ce soit un oui de bonne conscience suivi d'actes pour se donner les moyens pac'que on peut faire des déclarations mais si on s'en donne pas les moyens on y arrivera jamais. Là-dessus on a senti des divergences. Pac'que y'a encore des gens à Mathieu qui considèrent que Mathieu doit vivre replié sur lui-même, totalement replié sur lui-même sans... et à partir du moment où moi j'y suis je n'veux plus personne.

- et il y a des élus sortants qui sont dans cette perspective là un p'tit peu ?

- nan ils se sont pas déclarés... si y se sont déclarés mais jamais ouvertement puisque tout a été voté à l'unanimité, donc pas ouvertement mais on sent bien les tendances, on les voit hein. Ça se... mais bon heu... c'est... je me déclare d'accord pour construire du logement social mais surtout faut pas le faire dans mon environnement... bon ».

Tout en reconnaissant que « c'est pénalisant aussi de voir une zone constructible à côté de chez soi quand on a les champs », ce candidat considère tout de même qu'**un tel désagrément ne saurait avoir de répercussions sur les décisions politiques des élus riverains du quartier** qui se « déclare[nt] d'accord pour construire du logement social mais surtout faut pas le faire dans [leur] environnement », ce qui s'apparente pour lui à la « défense d'intérêt privé ». Bien que ce candidat figure lui-même sur une liste dont la démarche à court terme consiste à choisir les bénéficiaires de la « mixité sociale et intergénérationnelle » évoquée dans le PLU plutôt que la CA de Caen-la-Mer ne le fasse à sa place à moyen terme, il n'en considère pas moins que la position de l'équipe de Jean-Luc Bonnissent et Robert Desfeux est plus égoïste que la sienne, dont la finalité est pourtant de protéger le patrimoine immobilier des habitants déjà sur place en sélectionnant ceux qui pourraient arriver :

« Quand vous dites c'est du protectionnisme vous entendez quoi ?

- c'est... je veux bien déclarer qu'il faut du logement social mais surtout vous le faites très loin de chez moi... je veux bien déclarer qu'il faut de la primo-accession mais vous ne la faites pas dans mon quartier... et puis voilà. [...] Moi ça me dérange pas d'avoir à côté de chez moi un voisin qui... qui soit dit en logement social [...] et socialement, c'est des fois plus intéressant d'avoir une différence sociale heu... que des voisins avec qui on s'entend pas. Faut arrêter hein, j'pense qu'on est capables de tous vivre ensemble... mais bon faut faire passer le message ».

La transposition d'un terme qui appartient au champ lexical de l'économie (« protectionnisme »), est ici intéressante dans le sens où elle renvoie au système de valeurs libéral du candidat. Si celui-ci se déclare favorable, tout en cherchant ses mots, au fait d'avoir « un voisin qui... qui soit dit en logement social », la formule qu'il emploie ensuite pour expliquer que la mixité est aussi une richesse (« c'est des fois plus intéressant d'avoir une différence sociale heu... que des voisins avec qui on s'entend pas ») est cependant

assez maladroite, tant elle véhicule l'idée qu'il est, dans l'absolu, tout de même préférable d'avoir un voisin de son propre statut social avec qui l'on s'entend bien.

Si elles ont visiblement blessé profondément plusieurs des sortants incriminés, la place prise par **ces rumeurs dans la campagne a également profondément déçu plusieurs des nouveaux candidats** rencontrés, à l'image de celui-ci, qui concourait sur la liste « Vivre à Mathieu » :

« À propos du rythme auquel il faut appliquer le PLU, la liste Bonnissent-Desfeux elle a été pas mal critiquée sur le fait que ça serait un peu une liste qui veut limiter l'urbanisation, notamment celle du quartier de la Gare...

- ouais ça a été la liste d'hier, y avait la liste d'avenir, la liste du présent et la liste d'hier, je sais plus qui c'est qui avait dit ça [rires partagés] c'est un p'tit peu un raccourci mais effectivement... alors ça ça a été critiqué pac'que ça a été perçu comme des intérêts personnels pac'que y avait pas mal de gens de la liste qui vivaient heu...aux alentours quoi, donc voter le PLU tout le monde est d'accord mais quand il s'agit de le faire en face de chez soi certains sont moins d'accord...

- pour toi elle est fondée cette idée ?

- tu vois moi j'avais pas envie de rentrer dans ces polémiques-là pac'que j'ai pas trop de vécu ici, tu sais ce que c'est que les rumeurs etc, et il y a eu des choses assez graves d'annoncées quoi, donc nan moi rien que le contenu du programme de Rémi ça me convenait quoi...

- et ces choses assez graves c'était...

- c'était du style quand j't'ai dit qu'avant ils faisaient appel à un seul lotisseur on est limite dans le conflit d'intérêt, enfin dans les trucs d'intérêt personnel quoi...

- par rapport à l'activité professionnelle de Lemenuel ?

- par exemple... y'a beaucoup de gens qui le disent ça, mais moi j'ai pas envie d'adhérer à ça... j'le connais pas alors c'est un peu facile de lancer des trucs comme ça... après des gens qui vivent là depuis 30 ans ils sont responsables de c'qu'ils disent hein... mais moi j'veux pas rentrer sur ce terrain-là ».

Revenant sur les bruits entendus pendant la campagne, il dit clairement son refus « de rentrer dans ces polémiques là » en raison de sa faible ancienneté résidentielle (« pac'que j'ai pas trop de vécu »), laissant les habitants plus anciens assumer seuls leurs propos (« des gens qui vivent là depuis 30 ans ils sont responsables de c'qu'ils disent »).

Finalement et quand on repense aux propos d'un Anctovillais qui notait que l'arrivée d'habitants au capital culturel plus élevé n'avait finalement pas que des effets négatifs, notamment sur le déroulement des campagnes électorales (« les gens sont devenus moins... enfin plus... intelligents », « c'est... plus... réfléchi p'tet »), on s'aperçoit **que les ruraux sont loin d'avoir le monopole « des trucs pas sympas » et que la présence des fractions les plus élevées des couches moyennes et des classes supérieures d'origine urbaine n'est en rien la garantie d'un scrutin qui se déroule avec urbanité**<sup>294</sup>... Pour revenir à Mathieu et suite à cette campagne très agitée par rapport à ce qu'avait connu jusque-là (une conflictualité qui évolue, en somme, en sens inverse par rapport à celle d'Anctoville), l'issue du scrutin s'annonce particulièrement

<sup>294</sup> La définition proposée par Brunet dans *Les mots de la géographie* (1993, 1c) semble ici particulièrement bien à propos : « **Urbanité** : 1. Caractère de ce qui est urbain. [...] 2. Se dit aussi *civilité* : ensemble de traits de comportements positifs, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usage, et que l'on assurait être le propre des citadins, par opposition aux habitants de la campagne, dits rustiques et même *rustres* (de *rus*, campagne, opposé à *urbs*, ville). [...] Il est vrai que depuis l'Antiquité, ceux qui écrivent ou dissertent sont rarement des "ruraux" ; à noter aussi que "urbain", "civil", se dit également "policé", toujours comme qualité... » (Brunet, 1993 : 498-499, 1c).

indécise, en témoignent les propos de cet habitant pourtant fin connaisseur du contexte local :

« Et vous sentez une liste mieux partie que les autres ou...  
- oh... non *pac'que je n'ai pas l'oreille des nouveaux habitants là bon... alors on me dit ils sont tous pour Poirier ben j'leur dit on verra bien... ils sont tous pour Poirier pffff...*  
- ça s'dit sur la commune que c'est plutôt les nouveaux habitants qui seraient plus favorables à la liste de Rémi Poirier...  
- *pac'que Poirier les a accueillis, Poirier a fait des tas de choses que les autres n'ont pas fait hein [je sens dans sa voix une forme de critique vis-à-vis des autres listes dont la campagne a été moins active] mais j'vous dis pffff... ça c'est... [silence] voilà.*  
- vous avez l'impression qu'il y a vraiment une différence entre des habitants un peu d'souche ou qui sont là depuis longtemps et les nouveaux qu'arrivent ?  
- *alors on a cru à un moment donné qu'il y avait beaucoup de différences mais je crois plus... enfin j'vous dirais ça le 9 mars au soir... [rires] moins qu'on n'le pense mais ce sont des gens tous attachés à Mathieu, ça c'est très important... et ils prendront pas n'importe qui... ils prendront des gens qui géreront... [silence] mais peut être que demain on va voir le contraire de ce que j'vous dis là, enfin on verra bien ».*

Si le résultat de l'élection paraît si incertain à ce Mathieusain, c'est qu'il a bien compris que les nouveaux habitants – ventilés sur la base de leurs préférences partisans dans les différents profils-types de la typologie fondée sur le questionnaire « sortie des urnes » (chapitre sept) – vont peser de tout leur poids dans la décision électorale finale (« *je n'ai pas l'oreille des nouveaux habitants* », « *on me dit ils sont tous pour Poirier ben j'leur dis on verra bien* »).

## 2.5. Épilogue (2). « *C'est un bouleversement là à Mathieu* »

Après avoir assisté au dépouillement à Anctoville, j'arrive à Mathieu vers 21h30. Les résultats des cantonales partielles sont dépouillés dans la mairie tandis que la salle du foyer communal, plus grande et située à une cinquantaine de mètres, accueille le dépouillement des municipales. Des candidats des différentes listes y surveillent attentivement les opérations et scrutent d'éventuelles erreurs dans l'interprétation du panachage. Le personnel de mairie semble sous pression. En déambulant dans la salle, je discute avec les candidats des différentes listes et tente d'**équilibrer les discussions avec les uns et les autres**, de manière à ne pas donner l'impression de prendre parti. La situation est très exactement celle décrite par Beaud et Weber dans leur *Guide de l'enquête de terrain*, à la différence que les différentes équipes en lice sont présentes au même moment dans le même lieu, accentuant de fait les difficultés et les risques de faux-pas pour l'enquêteur :

« En travaillant auprès de certains enquêtés (qui appartiennent à un réseau, à un groupe, à un "clan" ou à une "clique"), vous vous coupez nécessairement d'autres réseaux ou d'autres sous-groupes qui sont, dans l'espace local d'interconnaissance, rivaux ou concurrents du vôtre. Conséquence immédiate : ces personnes, vous ayant vu avec vos premiers contacts, vous identifient nécessairement à l'autre camp et ne seront que rarement disposées à se prêter au jeu de l'enquête » (Beaud, Weber, 1998 : 126, 4a).

Vers minuit, les résultats du premier tour tombent dans une salle où une centaine de personnes sont encore présentes, ce qui témoigne de l'importance de l'enjeu. **Le taux de participation est de 67%, ce qui est assez faible au regard de la configuration**

**électorale du scrutin et de sa conflictualité.** Seront donc élus au 1<sup>er</sup> tour les candidats qui recueillent au moins 518 voix, ce qui est un niveau élevé dans une élection indécise où trois listes s'affrontent. Finalement, **c'est la liste « Vivre à Mathieu » qui arrive largement en tête**, ses candidats recevant entre 441 et 558 voix. Fort de 558 suffrages, la tête de liste Rémi Poirier est même élue au premier tour, tout comme Bernard Fontaine (518 voix), un conseiller sortant, qui passe à une voix près ; Jeanne Vaussy arrivant 9<sup>ème</sup> alors que son nom était le 2<sup>ème</sup> sur la liste. Dans l'ensemble, une bonne partie des candidats de la liste ont manqué l'élection au 1<sup>er</sup> tour à quelques dizaines de voix. Avec des scores allant de 250 à 334 voix, les candidats de la liste « Mathieu pour vous et avec vous » sont globalement en deuxième position, Jean-Luc Bonnissent et Robert Desfeux, ses leaders, terminant respectivement à la 2<sup>ème</sup> et à la 1<sup>ère</sup> place au sein de la liste. Les membres de l'équipe « Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés » ne sont pas très loin derrière eux, avec entre 234 et 295 suffrages. Jean-François Héron, la tête de liste, se retrouve au 6<sup>ème</sup> rang et George Lemenuel au 10<sup>ème</sup>. Une des surprises provient du faible taux de panachage des bulletins (autour de 12%), l'un des candidats de « Vivre à Mathieu » me l'expliquant par le fait que « *les gens ont voulu privilégier la cohérence des programmes en votant les listes entières* ».

La soirée électorale s'achève et dans toutes les discussions qui ont lieu en aparté dans les différents coins de la salle, une improbable question est sur toutes les lèvres : **les listes « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » et « Mathieu pour vous et avec vous » vont-elles parvenir à fusionner dans l'entre-deux tours, avec quels candidats et autour de quel projet ?** Dès le lendemain matin, Rémi Poirier annonce que les candidats non-élus de sa liste se présenteront ensemble pour le second tour du scrutin, un propos repris dans un article de *Ouest-France* qui précise aussi la configuration de l'élection pour le dimanche suivant :

« Dès lundi, l'élu sortant, Rémi Poirier, professeur en retraite de 63 ans, a annoncé que les dix-sept autres membres de son équipe en ballottage (46,7% des suffrages exprimés), seraient présents au second tour. *"Notre liste unie et solidaire, indique Rémi Poirier, confirme son engagement autour de trois axes : promotion de l'action sociale et familiale, proximité avec les habitants et réalisation de nouveaux équipements. Ainsi que sa ferme intention de conserver l'identité du village"*.

Les deux autres listes, "Mathieu pour vous et avec vous" et "Pour l'avenir de Mathieu", ont, de leur côté, entamé des négociations sous l'impulsion de Jean-Luc Bonnissent, tête de liste de la première. Longues et difficiles, elles n'ont abouti que jeudi, en fin de matinée. Jean-François Héron, qui menait "Pour l'avenir de Mathieu", ne sera pas présent au second tour.

La fusion des deux listes a donné naissance à "Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous". Cette liste commune (avec dix membres de la première et sept de la seconde) comporte six élus municipaux sortants et onze nouveaux membres. *"Urbaniser en cohérence avec le caractère du village, encourager l'animation pour toutes les générations, préserver l'environnement et maîtriser le budget constituent quelques-unes de nos priorités"*, affirme le chef de file, Jean-Luc Bonnissent, 50 ans, directeur de collège »<sup>295</sup>.

---

<sup>295</sup> « Deux listes et un candidat isolé au second tour », *Ouest-France*, 14 mars 2008.

Comme le montre cet article, les programmes de ces deux listes semblent extrêmement proches, ce qui tend à illustrer le processus de « convergence des programmes » avancé par Desage (2005, 3c). Un entretien avec un candidat de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » me confiera que l'autre liste proposait de prendre les candidats ayant reçu le plus de voix au 1<sup>er</sup> tour pour composer la nouvelle liste – ce qui permettait aussi d'écarter Jean-François Héron et Georges Lemenuel. Trouvant cette méthode injuste tant les élus les plus exposés recueillent généralement moins de suffrages, ils défendaient de leur côté une composition de la liste proportionnelle au rapport de force entre les deux listes, qui était de l'ordre de 52% contre 48%. C'est finalement la première option qui a été retenue. Absorbée par ces tractations que l'on imagine tendues vu le climat qui a régné pendant la campagne entre ces deux listes, la nouvelle équipe nommée « Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous » n'a cependant pas eu vraiment le temps de faire campagne dans la semaine qui sépare les deux tours, pas même de produire une affiche à apposer sur les panneaux électoraux, l'emplacement n°2 qui lui était réservé restant vierge (photographies 8.2).

**Photographies 8.2. L'irruption d'un candidat isolé et la difficile fusion entre les listes  
« Pour Mathieu, des projets maîtrisés » et « Mathieu pour vous et avec vous »**



Source : Cliché de terrain, mars 2008.

Ces photographies révèlent que l'offre électorale du second tour comprend également un candidat qui ne s'était pas présenté le dimanche précédent et dont le slogan est pour le moins explicite « Pour que Mathieu reste un village ». Sur son affiche où il est photographié sur fond de prairie (annexe O), cet agriculteur motive sa démarche en ces termes : « à la lecture du résultat du premier tour, j'ai constaté, comme vous, qu'aucune réponse à mes interrogations sur l'avenir de Mathieu, n'a été apportée par les listes en présence. Aussi j'ai décidé, parce que c'est encore possible, dans une commune de moins de 2500 habitants de me présenter devant vous au second tour de l'élection municipale ». La manière dont il présente la législation qui lui permet de concourir (« parce que c'est

encore possible, dans une commune de moins de 2500 habitants ») sous-entend que ça ne sera bientôt plus le cas en raison de la croissance démographique de la commune, ce qui est tout à fait révélateur de sa position sur cet enjeu, et plus largement de ses « valeurs », qu'il donne à lire dans les grandes lignes de son projet.

Celui-ci semble guidé par une forme de bon sens paysan qui consiste à « répondre simplement aux questions simples d'une commune », et prend un sens particulier au regard de son statut d'agriculteur qui crédibilise ses orientations (Desage, 2005, 3c). sa démarche est d'abord motivée par **un frein immédiat à l'urbanisation de la commune**, la thématique de l'arrêt étant présente dans plusieurs passages (« arrêter l'urbanisation à outrance et la "folie des grandeurs" », « arrêter de transformer le village en ville »). Pour lui, la solution est simple pour parvenir à cet objectif : il faut « redéfinir le PLU avant qu'il ne soit entériné ». Dans le cas contraire, c'est une « ville » que risque de devenir Mathieu et la rhétorique mobilisée est celle de l'imaginaire associé aux nuisances urbaines, notamment les difficultés de circulation et de stationnement en voiture. À l'inverse de cette évolution qu'il voit comme une dérive, il propose **un projet fondé sur l'idée d'une ruralité tournée vers le passé** (« retrouver les traditions et les fêtes qui unissent les anciens et les nouveaux »), sans préciser si cette opposition déplorée entre « anciens » et « nouveaux » renvoie à un clivage générationnel, à un clivage lié à l'ancienneté résidentielle dans la commune, ou aux deux. Enfin, il mobilise **des références dont il est difficile de dire si elles sont relatives à l'écologie, à l'environnement et au patrimoine** (« préserver leur environnement », « préservons-le pour nos enfants », « à l'heure d'une prise de conscience générale, réfléchissons ensemble aux conséquences irréversibles d'un "gaspillage" du territoire »). En effet, la pluralité des acceptions de ces termes masque souvent des positions politiques partisans. Quels seront les effets de ces recompositions de l'offre électorale sur les résultats du second tour (encadré 8.8) ?

#### Encadré 8.8. « Ce soir ils n'ont que leurs yeux pour pleurer »

En arrivant au dépouillement, je croise le candidat de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » auprès duquel j'avais été présenté comme un étudiant en cours de conversion au libéralisme. Ce dernier me salue d'un : « alors vous êtes toujours là à compter les points ! [rires] ». À ce moment de la soirée, deux résultats électoraux sont d'ailleurs connus. Le premier est celui de l'élection cantonale partielle qui s'est déroulée le jour-même dans la commune. Laurent Huet (maire UMP de Douvres-la-Délivrande) y devance largement Maryvonne Mottin (maire PS de Bernière-sur-Mer) en réalisant à Mathieu un score de 61% des exprimés qui correspond, au point de pourcentage près, au rapport de force local entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal au 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle de 2007. Sur l'ensemble du canton, la maire socialiste prend cependant son siège au sortant, Laurent Huet. La seconde information concerne **le taux de participation au scrutin municipal qui est de 63%, en baisse de quatre points par rapport au 1<sup>er</sup> tour**, ce qui peut être interprété comme un indice signifiant que l'élection a été considérée par certains comme jouée dès le premier tour, rendant inutile à leurs yeux le fait de se rendre aux urnes au second.

Face à ces deux informations qui peuvent paraître contradictoires entre elles, les colistiers de « Vivre à Mathieu » semblent assez peu inquiets sur les effets électoraux possibles de la fusion des deux autres listes pour deux raisons. L'un d'eux m'explique : « sur la fusion des listes, je pense que les gens ne

*comprennent pas trop pac'que c'est un peu une alliance contre nature, nous on est restés solidaires », l'autre notant : « il faut rester prudent sur l'issue... bon je ne veux pas dire du mal de leur tract d'entre-deux tours mais je trouve que c'est quand même un peu du pâté, c'est fait à la va-vite. Ils ont fait leur fusion dans la douleur et n'ont pas eu le temps de faire d'affiches ». L'un des candidats de l'équipe remaniée « Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous » avec qui j'échange ensuite est d'ailleurs pleinement conscient de cette carence de leur part : « je critique pas les autres mais on n'a pas été très bons sur la publicité, on n'est pas comme ça ». Dans le ton de ces différentes remarques, on sent déjà poindre le résultat final qui ne se fait d'ailleurs pas longtemps attendre.*

Christian Rousselot descend en effet de l'étage de la salle, où ont été totalisés les résultats des deux bureaux<sup>296</sup>, puis annonce les résultats du second tour de l'élection municipale de la scène qui surplombe la salle du foyer communal. **Il énonce d'abord, un par un, les noms des membres de l'équipe de « Vivre à Mathieu » qui obtiennent entre 490 et 589 voix. Christian Rousselot les proclame alors « tous élus [applaudissements dans la salle] ».** Il fait ensuite lecture des scores des colistiers de « Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous », qui enregistrent entre 307 et 385 suffrages, et termine par le score de Fernand Le Maître, qui totalise 179 bulletins sur son nom. Pas d'applaudissements. Christian Rousselot appelle alors Rémi Poirier qui se fait discret au fond de la salle. Dans un moment qui semble très théâtral du fait du décor, ce dernier traverse la pièce, monte les marches qui le conduisent à la scène sous des applaudissements très nourris, puis prend la parole de sa voix calme mais émue : « *je voudrais remercier très sincèrement tous les électeurs qui ont voté en masse pour notre liste. C'est une deuxième surprise après celle de la semaine dernière. Nous souhaitons assumer pleinement cette responsabilité avec l'aide de tout le monde, des anciens élus comme de l'ensemble de la population. Je vous remercie* ».

Il est 21h, un habitant présent dans la salle visiblement satisfait du résultat me dit « *c'est un bouleversement là à Mathieu, on change de municipalité* ». Quelques minutes plus tard, un candidat de la liste « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » mécontent des conditions dans lesquelles s'est faite la fusion des listes, conclut à propos de l'équipe de Jean-Luc Bonnissent et Robert Desfeux : « *tant pis pour eux, ce soir ils n'ont que leurs yeux pour pleurer* ». Il note également : « *c'est très instructif de voir comment ça peut changer entre les deux tours, on aurait pu penser qu'une fois la tête de liste passée y aurait moins d'écart* ». Mais la défaite de la liste « Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous » est effectivement lourde.

*Source : Notes de terrain, 16 mars 2008.*

Au cours d'un entretien réalisé avec un candidat de « Vivre à Mathieu » quelques semaines après le second tour, nous avons pu revenir sur la manière dont son équipe avait perçu la fusion entre les deux autres listes :

---

<sup>296</sup> Les résultats entre les deux bureaux sont assez contrastés, ce qui est renvoyé à la fois à leurs différences de composition sociologique – le bureau ouest de la commune étant composé d'un tissu pavillonnaire des années 1970, tandis que le bureau de la partie orientale de la commune accueille plutôt des lotissements récents – et à la répartition géographique des candidats (carte 8.2), ces deux caractéristiques étant liées entre elles. Ainsi Robert Desfeux, le candidat de la liste « Mathieu, des projets pour vous à réaliser avec vous » qui a recueilli le plus de voix et qui vit en face du futur lotissement de la gare, obtient 44% des suffrages exprimés dans la partie occidentale de la commune contre 37% dans la moitié est. Interrogé sur cet écart, un conseiller municipal fraîchement élu note que : « *c'est logique, ils avaient plus de candidats de l'autre côté* ». Quand je lui précise en guise de relance : « *et puis il y avait le fameux lotissement de la gare là-bas* », il répond avec un sourire amusé : « *oui il doit y'avoir de ça aussi* ». Dans le cadre d'une élection qui se joue en partie autour d'un enjeu ou d'un aménagement dont la localisation dans l'espace est clairement identifiable, le dépouillement des listes d'émargement électorales offre des possibilités inédites dans la mesure où les adresses des inscrits y figurent. On peut alors imaginer réaliser une cartographie de l'abstention à l'échelle des logements pour tester l'hypothèse selon laquelle la proximité spatiale à cet enjeu favorise la participation électorale. Une telle analyse n'est toutefois envisageable qu'en utilisant des procédés garantissant l'anonymat des inscrits concernant leur comportement électoral.

« Et quel regard vous avez porté sur la fusion des deux autres listes entre les deux tours ?  
- ben ça nous a paru un p'tit peu... un p'tit peu osé quoi... si tu relis les tracts qu'ont été faits et distribués une semaine avant ils se sont tirés dessus à boulets rouges l'un sur l'autre, plus que sur nous finalement... je sais pas si t'as eu l'occasion de regarder après coup mais ils se sont vraiment envoyés des attaques personnelles quoi... et voilà tout ça pour fusionner après quoi. On avait vraiment l'impression, et on a été surpris par rapport à ça, que la fusion avait été faite dans la douleur et que c'était pour faire barrage à la gauche soit disant quoi, alors que c'était pas du tout... donc nous on a essayé de communiquer... toujours dans la même lignée qu'au premier tour en disant qu'on était sans étiquette et qu'il fallait pas tomber dans l'panneau quoi... Et ça j'y pense que ça a enfoncé le clou pour le 2<sup>ème</sup> tour... pac'qu'ils ont vraiment manqué de crédibilité dans le sens où ils se sont ouvertement critiqués pour après fusionner histoire de présenter quelqu'un en face, mais on sentait qu'ils étaient... on percevait même que dans leur liste ils étaient pas ultra-convaincus de ce qu'ils étaient en train de présenter, que c'était histoire de ».

Au-delà du fait que ce nouveau conseiller municipal souligne le manque de cohérence de la fusion au regard de la violence des coups que s'étaient portés ces équipes quelques jours avant le premier tour (« une semaine avant ils se sont tirés dessus à boulets rouges »), il pense aussi que **la liste résultant de la fusion a tenté de politiser le scrutin (au sens partisan du terme) en jouant sur la figure de la liste de gauche dont il fallait à tout prix endiguer le succès** dans l'intérêt de Mathieu (« c'était pour faire barrage à la gauche soit disant »), une manière de dramatiser le scrutin dans un contexte communal marqué très clairement à droite, comme l'a rappelé le bon score local du conseiller général UMP sortant en mars 2008. D'après cet enquête, c'est donc en partie le manque « de crédibilité » de leurs adversaires en termes de cohésion interne et d'attitude qui a « enfoncé le clou pour le 2<sup>ème</sup> tour » à l'issue duquel une grande partie des colistiers de « Vivre à Mathieu » obtiennent leur premier mandat électif (encadré 8.9).

#### Encadré 8.9. Une nouvelle génération s'installe à la mairie

Environ 25 personnes sont présentes dans la salle du conseil (photographie plus bas dans l'encadré) pour la séance d'installation du nouveau conseil municipal. **Le décor assez prestigieux tranche avec celui de la commune d'Anctoville** (encadré 8.4) et vient rappeler la grande diversité des marqueteries sociales périurbaines. Ici, la salle est très claire grâce aux larges fenêtres et aux murs blancs qui illuminent la pièce, un lustre ancien est suspendu au plafond en poutres apparentes et le buste de Marianne voisine avec celui d'Augustin Fresnel, un des multiples habitants célèbres ayant vécu dans la commune. Le public semble en partie composé de familles des élus, à l'image d'un conseiller sortant réélu qui est venu accompagné de sa femme et de sa fille adolescente, maquillée pour l'occasion. **Seuls trois conseillers, dont celui-ci, portent des cravates, alors que les nouveaux élus, plus jeunes, sont vêtus de manière plus décontractée.** L'un d'eux, habillé avec un pull camionneur et une veste en cuir, plaisante d'ailleurs à propos de sa tenue soignée pour l'occasion avec un de ses collègues conseillers : « j'ai fait mon brushing avant de venir ». L'ambiance est bon-enfant quand les nouveaux élus prennent place autour de la table.

Placé debout à l'extrémité du U formé par les tables, **le maire sortant, Christian Rousselot, ouvre la séance** : « j'ai le plaisir de vous installer, parce que quelque part c'est un plaisir de vous installer, de voir une nouvelle équipe prendre les commandes de la commune. Je vous souhaite à tous un bon mandat, surtout à monsieur Poirier qui va assumer le rôle de maire qui n'est pas toujours facile, mais je n'ai pas de souci particulier pour lui. Monsieur Poirier si vous voulez vous pouvez venir près de moi ». Un peu gêné par cette proposition et soucieux des règles, l'intéressé décline l'invitation avec politesse : « je vous remercie mais c'est tout à l'heure, pour l'instant c'est vous tout seul qui présidez ». Christian Rousselot fait l'appel des conseillers pour les inviter à siéger. Il hésite sur la prononciation d'un nom : « je m'excuse je ne

*connais pas tout le monde* ». Une fois l'appel terminé et comme le veut l'usage, il invite le doyen des conseillers à le remplacer à la présidence de la séance : « si vous le voulez bien je vais demander à madame Vaussy de siéger à ma place », puis se retire après avoir effectué le dernier acte de son mandat mais reste debout au fond de la salle pour assister à la cérémonie d'installation. **On sent chez eux une profonde volonté de respect de la règle.** Jeanne Vaussy fait de nouveau l'appel puis procède à la lecture de quelques articles du code des collectivités territoriales. Elle ouvre alors le processus d'élection du maire en demandant : « *d'abord qui est candidat ? [rires dans l'assistance]* ». D'une voix claire, Rémi Poirier déclare : « *je suis candidat* ». Les conseillers prennent alors les papiers déjà disposés sur leurs sous-mains pour y écrire le nom du maire qu'ils veulent élire et le mettent dans une enveloppe. Rémi Poirier plie son papier sans rien écrire. À l'appel de son nom, chaque candidat se lève et s'avance dans la partie centrale du U formé par les tables, et va déposer son bulletin dans une urne transparente que Jeanne Vaussy ouvre et referme 19 fois, non sans oublier les mots rituels « *a voté* ». **Dans ce ballet très solennel qui dure près de cinq minutes, les attitudes des conseillers sont assez différentes :** les plus jeunes rient pour certains d'entre eux devant tant de cérémonial, les plus âgés et notamment les sortants s'y prêtent avec gravité, à l'instar du conseiller venu en famille qui adresse un regard plein de fierté à sa fille en se levant pour aller voter. Là encore, la manière dont se déroule le vote contraste fortement par rapport à l'observation de la même réunion à Anctoville – où c'est la secrétaire de mairie qui circulait autour de la table avec une corbeille en osier pour collecter les bulletins – contribuant à situer les habitants de Mathieu et leurs élus en haut des hiérarchies sociales et professionnelles.



Source : Cliché de terrain, 23 mars 2008.

Jeanne Vaussy procède au dépouillement en annonçant à voix haute le contenu des enveloppes : « *Rémi Poirier, Rémi Poirier, Rémi Poirier, monsieur Poirier [rires], Rémi Poirier, Rémi Poirier, Poirier Rémi [nouveaux rires]...* ». Contrairement à Anctoville, **la tête de liste de « Vivre à Mathieu » fait le plein de voix, à l'exception de la sienne.** Jeanne Vaussy, avec qui Rémi Poirier a étroitement travaillé au cours du mandat précédent et avec lequel elle a construit la liste aujourd'hui élue en entier, prend la parole, très émue : « *au nom de tous je te félicite, je pense que c'est la récompense de trente ans de dévouement pour la commune* ». **Élu maire, Rémi Poirier s'exprime et incarne dès ses premiers mots la figure du consensus retrouvé :** « *merci d'abord à tous les membres du conseil municipal pour la confiance que vous m'accordez. Depuis plusieurs mois nous avons construit une équipe et élaboré ensemble un*

projet. Merci aux élus du précédent conseil municipal, le mandat a duré sept ans, beaucoup se sont investis au service de la commune. Merci aussi à monsieur Rousselot [s'adressant à lui] vous avez su prendre des décisions fondamentales [applaudissements en sa direction] : la rénovation du groupe scolaire, les grandes orientations du PLU dont tout le monde sait qu'elles devaient permettre de recréer à Mathieu une véritable mixité sociale et générationnelle. À l'heure où l'Inspection Académique annonce la fermeture d'une classe, sa mise en place s'avère urgente. Merci aux habitants qui nous ont accordé leur confiance lors de cette élection municipale qui est un moment fort de la vie démocratique communale ». Il reprend alors dans son discours plusieurs points de leur programme tout en prenant le soin d'ajouter : « il faut être clair il faudra faire des choix, nous sommes à présent les élus de TOUS les habitants, l'intérêt collectif primera ». Il procède alors à l'élection des adjoints qui se déroule dans la bonne humeur. Ces derniers reçoivent leurs délégations respectives. L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau maire ajoute un mot adressé au public : « je vous remercie d'être venus, c'est réconfortant, je souhaite qu'il y ait autant de monde à toutes les séances, c'est très important de s'intéresser aux affaires communales et d'intéresser un maximum de la population aux choses de la vie municipale ».

Source : Notes de terrain, 23 mars 2008.

L'observation de cette séance d'installation du nouveau conseil donne ainsi le sentiment d'un changement important dans la commune, ce que le maire sortant a lui-même souligné (« c'est un plaisir de vous installer, de voir une nouvelle équipe prendre les commandes »). Pour le témoin de la scène qui vient de se dérouler, **cette impression est renforcée par la fraîcheur apportée par l'arrivée des nouveaux élus** – qui sont largement des habitants récents dans la commune – qui découvrent les codes associés à leur nouvelle fonction et cherchent leurs marques. À l'issue du dépouillement du 2<sup>ème</sup> tour au cours duquel il a été élu, un nouveau conseiller me confiait ainsi : « c'est bien pour Mathieu qu'il y ait eu trois listes, j'ai l'impression que la politique change dans les petits villages, avant c'était toujours un peu les notables qui élisaient des notables ». Ce propos trouve un écho tout particulier dans les mots de conclusion de l'article de Desage :

« Cette remarque nous conduit à conclure sur l'hypothèse d'un ultime paradoxe des mobilisations électorales en milieu résidentiel suburbain : la valeur électorale de la notoriété sociale des candidats ne s'épuise-t-elle pas partiellement dans le constant renouvellement de population qui le caractérise ? » (Desage, 2005 : 86, 3c).

L'issue du scrutin à Mathieu tend d'ailleurs à confirmer cette proposition importante, dans la mesure où **le succès de la liste « Vivre à Mathieu » réside probablement autant sur sa capacité à intégrer de nouveaux habitants que sur la notoriété sociale de sa tête de liste**, élue dès le premier tour ce qui est très rare pour un élu sortant d'après les rares travaux quantitatifs sur les élections municipales (Nevers, 1992, 3c, Vigon, 2005, 3c). Ces travaux ainsi que les nombreux éléments convergents constatés entre la situation mathieusaine et celles des deux études sur les élections municipales en contexte périurbain, largement évoquées au fil du chapitre (Dressayre, 1980, 3c ; Desage, 2005, 3c), soulignent **la nécessité de monter en généralité en apportant, en guise de conclusion, des éléments plus extensifs sur ces questions grâce aux premières explorations de matériaux originaux.**

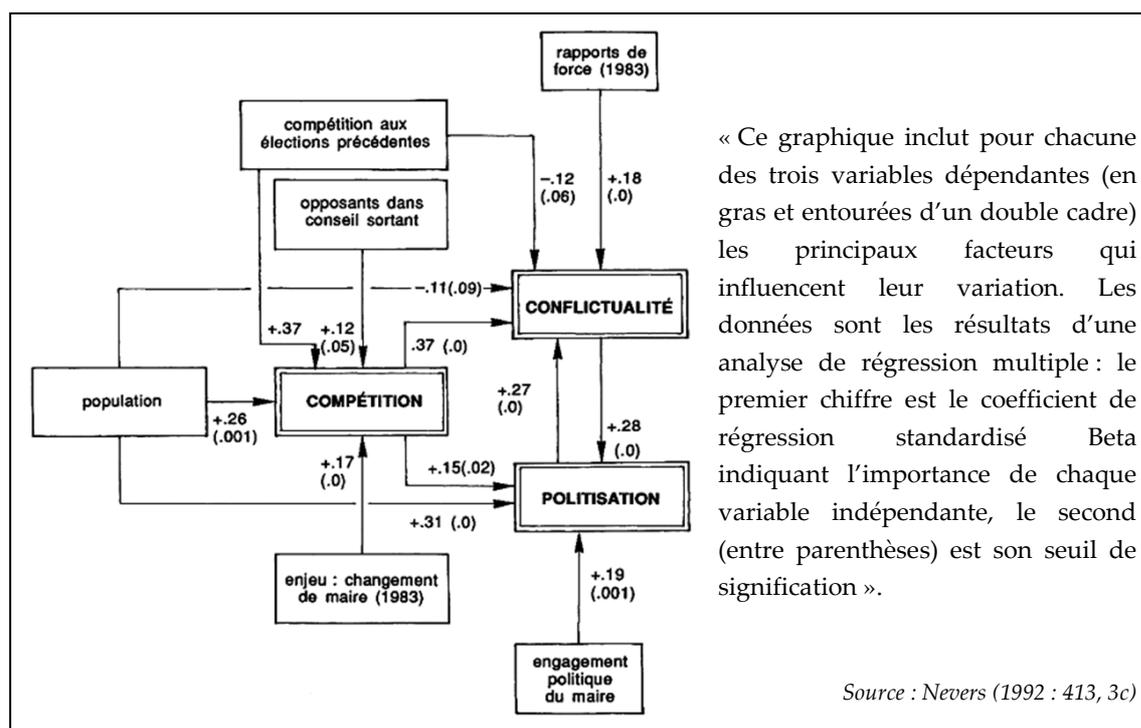
\*

\* \*

## Pour conclure sur des chantiers : quelques éléments écologiques sur la structuration et la géographie des offres électorales périurbaines

Dans les travaux antérieurs sur les élections municipales dans les petites communes, généralement considérées comme « rurales », on peut distinguer deux grands types de démarches : d'une part une tendance à l'approche ethnographique déployée dans le cadre de nombreuses monographies, et d'autre part des études par questionnaires portant sur un nombre important de communes. D'un côté, l'approche qualitative (observations, entretiens) permet de dévoiler les logiques des rapports sociaux localisés qui restent invisibles à l'approche quantitative et objectiviste, ce qui est indispensable à une analyse des « marchés électoraux périphériques », ce que l'on a montré dans ce chapitre à l'aide de deux approches contextualisées en contexte(s) périurbain(s). De l'autre côté, il apparaît néanmoins essentiel de **tenter de dégager des régularités en menant des analyses quantitatives, afin de sortir des particularismes et de participer à déconstruire l'image d'une vie politique locale qui serait par définition incompréhensible, en milieu périurbain comme en milieu rural**. Parmi les travaux qui privilégient cette seconde approche, l'article de Nevers (1992, 3c) est probablement un des plus aboutis. En conclusion, il y propose une formalisation mathématique articulant compétition, conflictualité et politisation (figure 8.7).

Figure 8.7. Les « principaux déterminants de la configuration des compétitions municipales » dans les communes rurales en 1989



Cette approche – qui s’inscrit bien dans l’esprit de la thèse qui tend à multiplier les angles d’attaque méthodologiques des questions étudiées afin de pouvoir s’appuyer sur la complémentarité des résultats obtenus – constitue un modèle du genre sur lequel s’appuyer dans la perspective de chantiers de recherche à venir sur les comportements électoraux en contexte périurbain (Ripoll, Rivière, à paraître en 2010, 3c). Car c’est bien de *nous* qu’il s’agit, dans la mesure où les quelques investigations empiriques présentées en guise de conclusion s’inscrivent dans **un projet de recherche en cours et construit collectivement avec Fabrice Ripoll**. Dans le cadre du contrat « PÉRIURB - Solidarités sociales et territoriales : l’interface périurbaine » (axe 3 : « Nouvelles régulations sociales, juridiques et politiques »), ce dernier a ainsi décliné ce programme méthodologique dans les communes périurbaines de l’aire urbaine du Mans et dans ses périphéries rurales.

### ***La construction d’une base de données sur les degrés de compétition manifeste grâce au dépouillement du quotidien Ouest-France***

Dans son travail qui aborde les degrés de compétition dans les communes rurales à la suite de recherches de Nevers (1992, 3c), Vignon justifie le recours à une enquête par questionnaire auprès des maires de la manière suivante, non sans noter, comme Nevers avant lui, que certains maires ont pu être amenés à minimiser d’éventuelles divisions communales pour préserver la rhétorique dominante du consensus local :

« Le questionnaire reste l’unique technique d’enquête permettant de disposer d’informations homogènes sur la configuration des compétitions locales. Comme le soulignait déjà Nevers, la non-obligation de dépôt des listes et des candidatures en préfecture, le difficile accès aux procès-verbaux des résultats déposés auprès des services préfectoraux et la trop faible fiabilité des informations publiées dans la presse locale rendent quasiment impossible un recueil exhaustif de données sur le déroulement du scrutin et les acteurs de la compétition électorale » (Vignon, 2005 : 148, 3c).

La pertinence de ce dernier argument peut toutefois être discutée, en tout cas pour ce qui est des élections de 2008 dans le Grand-Ouest français. En cette occasion, le quotidien *Ouest-France*, dont l’aire de diffusion couvre une grande partie de cette zone géographique, a en effet développé **une rubrique de son site Internet dédiée exclusivement au suivi des élections municipales et qui contient des informations très fouillées sur les offres en place et les résultats** (figure 8.8)<sup>297</sup>. En procédant à des recoupements entre les informations présentes dans ce dossier et l’état des compétitions tel que nous en avons connaissance par le biais des enquêtes de terrains, nous avons considéré que cette source pouvait être exploitée dans un cadre scientifique, car elle est au moins aussi fiable que des données recueillies par questionnaire.

---

<sup>297</sup> Voir ce dossier sur : <http://www.ouest-france.fr/dossiers/municipales2008.php>. Toutes les informations présentes au départ ne sont cependant plus consultables, notamment les articles relatant les annonces successives de candidatures des listes.

Figure 8.8. Le site de *Ouest-France*, une mine d'informations très riche

Les captures d'écran présentées ici portent sur l'exemple de la commune d'Eterville. Elle fait partie de l'échantillon de communes du questionnaire téléphonique et son cas a été choisi parce que les configurations qu'il décrit permettent de prendre la mesure de la diversité des informations présentes sur le site Internet.

**MUNICIPALES 2008 : LES RÉSULTATS**

**Eterville**

COMMUNE : Eterville  
 DEPARTEMENT : Calvados (14)  
 MAIRE SORTANT : Carmelle Catteau  
 NOMBRE DE SIEGES : 15

**Composition du conseil**

Reine Awadé, Guy Ozenne, Christian Tanguy, Patricia Hébert, Paul Ragot, Jean-Paul Daigremont, Caroline Paté, Claire Haize, Florence Jouanneau, Sylvie Pernot, Christophe Baumgarten, Stéphane Lebreully, Philippe Lotterie, Thierry Saint, Yannick Quénot.

**Les résultats du 1er tour**

15 sièges à pourvoir	
15 élus - 0 ballottage	
Inscrits	982
Abstentions	276 28.11%
Votants	706 71.89%
Blancs	15 2.12%
Exprimés	691 97.88%

**ETERVILLE AUTREMENT**

15 élus  
 Reine Awadé - 464 voix  
 Florence Jouanneau - 426 voix  
 Guy Ozenne - 423 voix  
 Sylvie Pernot - 423 voix  
 Christian Tanguy - 408 voix  
 Christophe Baumgarten - 405 voix  
 Patricia Hébert - 403 voix  
 Stéphane Lebreully - 403 voix  
 Paul Ragot - 394 voix  
 Philippe Lotterie - 392 voix  
 Jean-Paul Daigremont - 391 voix  
 Thierry Saint - 388 voix  
 Caroline Paté - 387 voix  
 Yannick Quénot - 385 voix  
 Claire Haize - 365 voix

**ETERVILLE, NOTRE VILLAGE**

Aucun élu

**LES RÉSULTATS DU 1ER TOUR**

Eterville autrement : 464 voix (67.15%)  
 Reine Awadé  
 Eterville, notre village : 292 voix (42.26%)  
 Karine Marquet  
 Consultez les résultats complets

**RÉSULTATS 2001**

MAIRE SORTANT  
 Carmelle Catteau  
 Retrouvez les résultats des municipales 2001

**Les municipales de la commune de votre choix**

**TOUTES LES ÉLECTIONS**

Les autres départements  
 Les élections cantonales

**LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT 14**

Classées par lettre :  
 A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - L - M - N - O - P -  
 Q - R - S - T - U - V  
 + Changer de département

**MARDI 26 FÉVRIER 2008**  
 La liste ouverte « Eterville, notre village » dévoilée

**LUNDI 18 FÉVRIER 2008**  
 « Eterville, notre village », une liste ouverte

**JEUDI 17 JANVIER 2008**  
 « Eterville autrement », une équipe en course pour les municipales

**MARDI 15 JANVIER 2008**  
 Carmelle Catteau ne fera pas de quatrième mandat

**Liste des informations repérables**

- 1 Annuaire du dossier permettant de choisir la commune sur laquelle on recherche des informations.
- 2 Articles de presse sur la commune classés par ordre chronologique : depuis l'annonce du sortant qui ne se représente pas (15 janvier) jusqu'à la candidature des deux autres listes.
- 3 Lien vers les résultats du scrutin de 2001 qui offre un certain recul historique.
- 4 Composition du conseil nouvellement élu.
- 5 Chiffres généraux sur la participation électorale.
- 6 Résultats détaillés. Nombre de voix candidat par candidat. On repère ici le degré de compétition manifeste : une liste complète (*Eterville autrement*), une liste incomplète (*Eterville, notre village*) et une candidature isolée (*Jean-Pierre Drach*).

Source : <http://www.ouest-france.fr/dossiers/municipales2008.php>

L'extraction de ces informations et leur insertion dans une base de données à l'échelle des 240 communes de l'aire urbaine caennaise offrent donc la possibilité d'analyser très finement les configurations électorales en place puis de les cartographier. Outre des articles présentant les positions des maires sortants et les listes déclarées suffisamment à l'avance, le site Internet donne en effet l'ensemble des

résultats des deux tours (inscrits, abstentions, votants, exprimés, blancs, nombre de voix par liste ou candidat, nom des listes). Un problème réside dans l'impossibilité de différencier les véritables candidatures isolées des habitants non candidats ayant reçu des voix. Mais après tout, cela reflète bien la situation de ces petites communes où l'offre n'est pas limitée aux candidatures déclarées.

Parallèlement, cette base de données a été appariée avec des données sur les caractéristiques sociales (saisies grâce aux RGP de l'INSEE) et électorales (résultats des scrutins présidentiels) des habitants. L'accès à un fichier du ministère de l'Intérieur sur les maires de France en 2001 a également permis d'enrichir la base de données avec des informations sur les maires sortants (âge, profession, étiquette politique déclarée), informations dont on sait qu'elles pèsent sur la construction des configurations électorales du scrutin suivant grâce aux travaux de Nevers (1992, 3c). Quelques explorations de ce matériau sont présentées dans les pages qui suivent. **Les effets de la périurbanisation, mais aussi de cette hétérogénéité sociale et politique des communes périurbaines (chapitre quatre) se font-ils sentir sur les caractéristiques des élections municipales ?** Dans la continuité des travaux de Nevers puis Vignon, nous avons notamment travaillé sur le degré de « compétition manifeste », c'est-à-dire le nombre de concurrents formellement en lice, ce qui ne préjuge pas des relations existant dans chaque liste ou entre les concurrents.

### *Typologie et cartographie des configurations électorales municipales dans l'aire urbaine caennaise*

Une première lecture des informations collectées dans Ouest-France met en évidence une vingtaine de configurations électorales différentes, au poids certes inégal mais allant de la liste unique des clichés sur les communes rurales aux sept listes concurrentes dans la ville-centre de Caen, en passant par une très grande variété de configurations combinant un nombre lui-même variable de listes (complètes ou non) et de « candidats isolés » (volontaires ou désignés) – au point qu'il ne nous est pas possible de faire une comparaison terme à terme avec les classifications utilisées par Nevers ou Vignon. Si l'on construit notre propre indicateur de compétition manifeste, on obtient là aussi **le portrait d'élections municipales assez peu consensuelles dans les communes périurbaines** puisqu'un peu plus de la moitié des élections (55%) voit s'opposer au moins deux listes concurrentes (tableau 8.1)<sup>298</sup>.

La situation de compétition « très faible » observée à Anctoville, est donc la plus fréquente (45%), mais elle est finalement minoritaire si l'on considère l'ensemble des degrés de compétition existant dans l'aire urbaine caennaise en 2008. Ces résultats plus

---

<sup>298</sup> D'autres indicateurs du degré de compétition, que l'on peut construire grâce à la base *Ouest-France*, sont également intéressants à étudier : élection à deux tours, réélection du maire sortant, fait d'avoir un conseil municipal panaché, écart en nombre de voix entre le premier et le dernier d'une liste, etc.

extensifs peuvent constituer **un élément d'explication de la surprise éprouvée au moment de conclure sur les sentiments éprouvés à l'issue de l'enquête dans cette commune** (point 1.4 de ce chapitre). À l'inverse, celle décrite à Mathieu où l'offre électorale mettait en concurrence trois listes complètes (compétition « très forte ») est de loin la moins fréquente des configurations (8% seulement).

**Tableau 8.1. Degrés de compétition manifeste dans les communes périurbaines caennaises**

	Très faible	Faible	Forte	Très forte	Total	N
La compétition manifeste est...	45%	22%	26%	8%	100%	240

Principes de construction de l'indicateur de compétition manifeste :

**Compétition très faible** : au plus une liste complète (pas de concurrence frontale affirmée)

**Compétition faible** : plusieurs listes dont une liste complète maximum (concurrence mais pas totale)

**Compétition forte** : deux listes complètes

**Compétition très forte** : trois listes et plus dont au moins deux complètes

*NB : À chaque degré, il peut y avoir eu des voix pour des « candidats isolés ».*

Source : Base Ouest-France, 2008.

Il ne nous est malheureusement pas possible de distinguer, comme Nevers et Vignon, les cas de liste unique sans candidats isolés car notre source ne permet pas de différencier les véritables candidatures individuelles et les habitants ayant reçu des voix sans s'être portés candidats. Mais après tout, cela reflète bien **la situation de ces petites communes où l'offre n'est pas limitée aux candidatures déclarées**, le cas d'Anctoville où plus de 40 habitants sur 300 inscrits ont reçu au moins un suffrage étant de ce point de vue assez exemplaire. Sans verser dans une lecture mécaniste et historiciste, on peut s'interroger sur l'impact de l'avancement du processus de périurbanisation dans la ventilation des différentes configurations électorales. Dans la mesure où la périurbanisation joue sur la taille de la commune, on ne sera pas surpris de vérifier, après les travaux quantitatifs sur la question, la très forte relation statistique entre le degré de compétition et la taille de la commune (tableau 8.2).

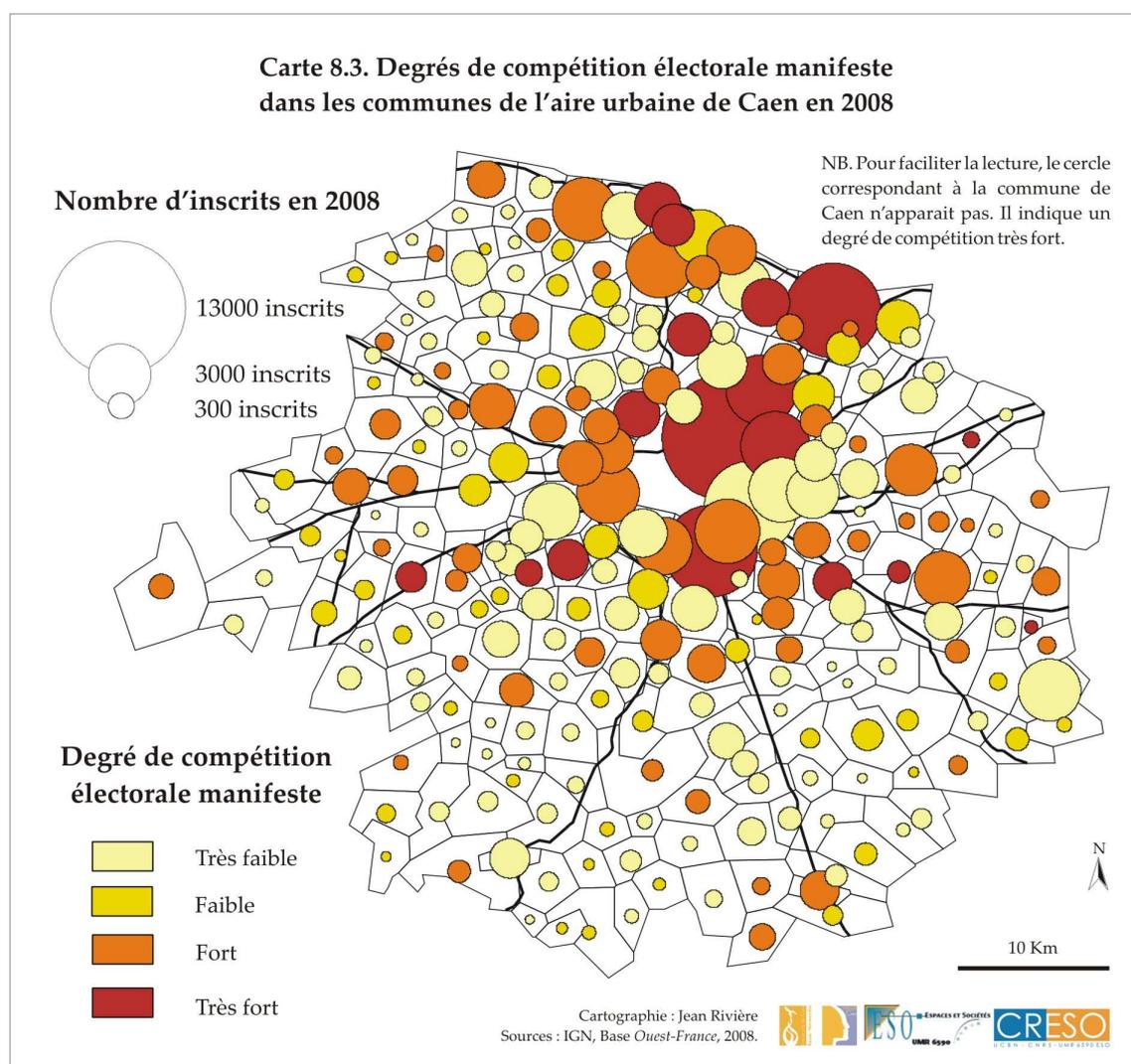
**Tableau 8.2. Taille des communes périurbaines et degré de compétition manifeste**

	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Total	N
Moins de 250 inscrits	<b>55%</b>	<b>29%</b>	13%	3%	100%	75
De 250 à 500 inscrits	<b>48%</b>	<b>27%</b>	24%	1%	100%	67
De 500 à 1000 inscrits	36%	17%	<b>42%</b>	6%	100%	36
De 1000 à 2000 inscrits	35%	13%	<b>35%</b>	<b>18%</b>	100%	40
Plus de 2000 inscrits	32%	5%	<b>36%</b>	<b>27%</b>	100%	22
<i>Ensemble</i>	45%	22%	26%	8%	100%	240

Source : Base Ouest-France, 2008.

Il serait réducteur de limiter cette relation statistique aux faits, vérifiés, que dans les très petites communes il est parfois difficile de trouver des habitants acceptant de se lancer dans une telle activité, et qu'inversement les « bonnes volontés » et « appétits de pouvoir » soient plus nombreux dans les plus grandes. Car avec le nombre d'habitants, **ce sont aussi les enjeux, notamment d'aménagement, et les points de vue voire les positions politiques qu'ils cristallisent, qui augmentent** en nombre et en diversité.

Contrairement à l'approche qui consiste à solliciter les élus à l'aide de questionnaires ou dans le cadre d'entretiens visant à approcher le déroulement des scrutins municipaux dans leur commune, approche qui implique d'inévitables refus et autres non-réponses, **l'exhaustivité des informations contenues dans la base Ouest-France offre un avantage important : celui d'autoriser la cartographie des types de configurations électorales présents dans un espace donné**, sans que la carte ne soit mitée par les non-réponses pour certaines communes. Contrairement au reste de la thèse et dans la mesure où l'on vient de souligner le rôle prépondérant de la taille de la commune sur le degré de compétition électorale qu'on y observe, c'est une carte bivariable en cercles proportionnels qui a été réalisée (carte 8.3).



Cette cartographie de l'indicateur de compétition confirme le rôle de la taille et, à taille égale, semble dégager à la fois **un effet de la distance au centre de l'aire urbaine, de la proximité au littoral et des axes de communication (couloirs d'urbanisation)**, ce qui tendrait à montrer que les enjeux d'aménagement ainsi que la présence des actifs pendulaires seraient des facteurs d'exacerbation de la concurrence. Mais ce que montre aussi cette carte, c'est qu'il est proprement impossible de séparer la taille ou la localisation des communes du reste de leurs caractéristiques, et notamment de leurs évolutions démographiques et des propriétés sociales de leurs habitants.

### *À la recherche de facteurs explicatifs des degrés de compétition manifeste (1). Les caractéristiques de la commune*

Si l'on fait l'hypothèse que l'arrivée de nouveaux habitants provoque, entre autres choses, une augmentation du degré de compétition dans la commune, **il faut s'intéresser à l'évolution de la taille de la commune plus qu'à sa taille dans l'absolu**. Comme le note Nevers, les travaux de Becquart-Leclercq (1976, 3c) ont ainsi souligné, au milieu des années 1970 et en plein âge d'or de la périurbanisation, que le nombre de listes en présence est surtout lié au taux de croissance de la population : les chances que les scrutins municipaux suscitent une forme manifeste de compétition augmentant avec l'augmentation de la population communale. Dans le chapitre quatre, on a montré que la périurbanisation a, dans l'aire urbaine de Caen comme ailleurs, connu des rythmes différents selon les périodes intercensitaires (carte 4.1). Il convient donc **d'adapter soigneusement la période temporelle sur laquelle on calcule l'évolution démographique supposée peser sur les configurations électorales en 2008**, tout en tenant compte des effets retards et autres temps de latence entre l'arrivée des nouveaux habitants et la manifestation de ces arrivées dans les urnes (chapitre un). La carte 8.3 offre pour cela un indice précieux dans la mesure où elle montre qu'à taille globalement comparable, les effets de la localisation le long d'un axe routier semblent jouer essentiellement dans la moitié ouest de l'aire urbaine, autrement dit celle qui est concernée par la périurbanisation depuis les années 1990. La géographie des taux de croissance des communes de l'aire urbaine sur les périodes intercensitaires 1990-1999 et 1999-2006 confirme cette idée (carte 4.1). Pour approcher au plus près les effets électoraux de l'arrivée de ces nouveaux habitants, c'est donc l'évolution du nombre d'électeurs inscrits sur la période 1995-2008 dont on peut tester l'impact sur les degrés de compétition manifeste (tableau 8.3).

Cette analyse montre que si la relation statistique est beaucoup moins nette que pour la taille des communes (la diagonale des valeurs en gras n'est pas parfaite), **le taux de croissance 1995-2008 joue bien un rôle sur le degré de compétition des scrutins de 2008**. Les communes qui ont enregistré une stagnation de leur population électorale sont ainsi celles où le degré de compétition est très faible (57%, l'effectif réduit, n=36 invitant à la prudence), tandis que les degrés de compétition très forts sont légèrement surreprésentés dans les communes où le taux de croissance des inscrits

dépasse 30%. Au total, c'est dans les communes dont le corps électoral a connu une croissance de 20 à 30% que les compétitions fortes ou très fortes sont les plus fortement présentes (41% contre 34% dans l'ensemble de l'échantillon). Dans l'ensemble, **ce résultat tend à valider un des constats de Nevers** :

« L'hypothèse que l'on a cherché à tester peut se formuler ainsi : *plus la population communale est nombreuse, instable, mobile, socialement et idéologiquement hétérogène, plus il est probable que les élections municipales seront compétitives, conflictuelles et politisées*. Il n'est pas inutile d'argumenter pour établir la cohérence de cette proposition qui, en fait, contient deux hypothèses : l'une concerne l'influence spécifique du volume de la population en tant que tel, l'autre la composition et la différenciation sociale de la collectivité communale » (Nevers, 1992 : 402, 3c).

**Tableau 8.3. Évolution démographique des communes et degré de compétition manifeste**

	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Total	N
Stagnation	<b>57%</b>	19%	19%	3%	100%	36
De +5% à +20%	42%	<b>23%</b>	<b>30%</b>	4%	100%	69
De +20% à +30%	41%	19%	<b>32%</b>	<b>9%</b>	100%	69
Plus de +30%	45%	<b>25%</b>	20%	<b>11%</b>	100%	65
<i>Ensemble</i>	45%	22%	26%	8%	100%	239

*La commune de Caen a ici été exclue du calcul car sa population stagne et que sept listes étaient en lice au premier tour.*

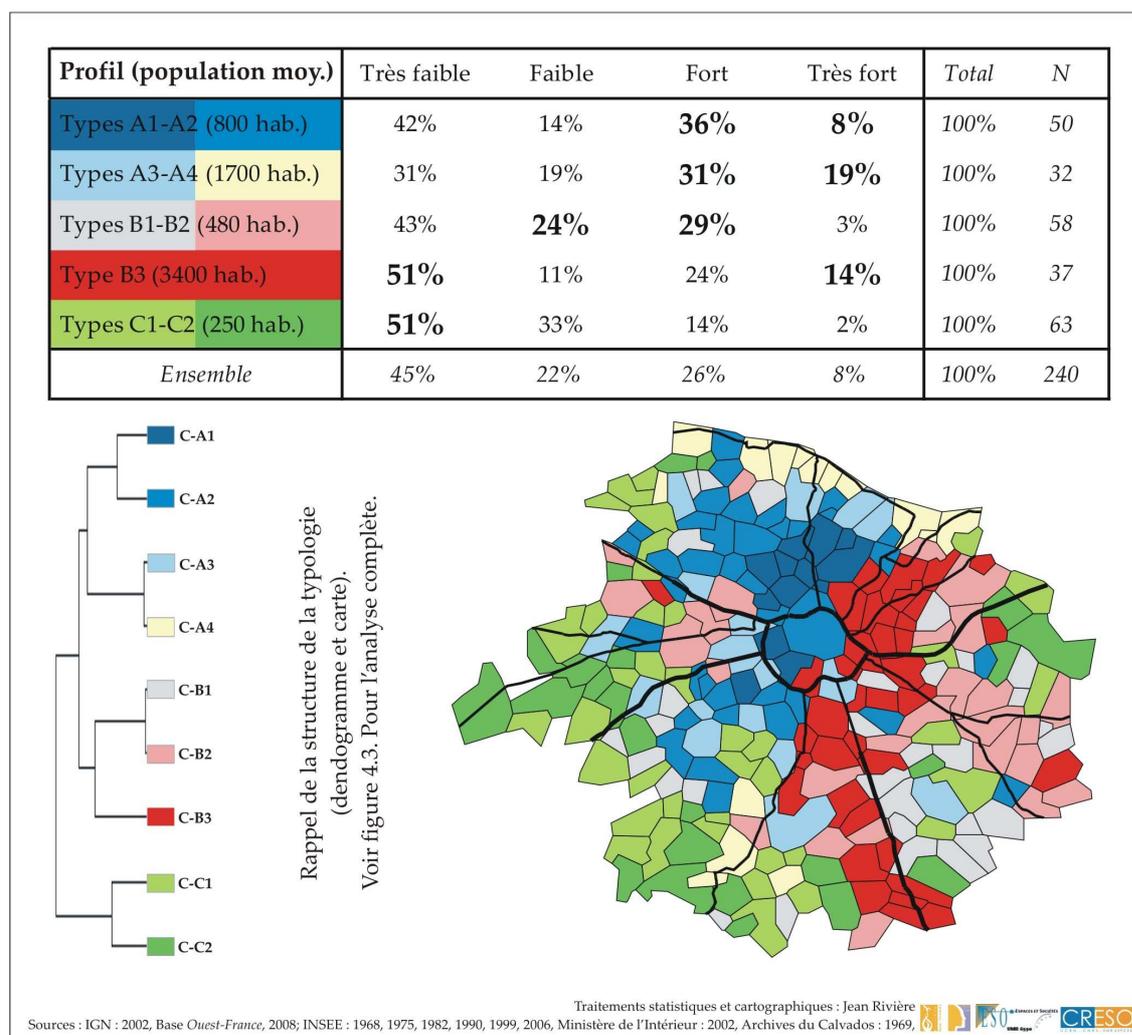
*Source : Base Ouest-France, 2008.*

En fait et plus exactement, c'est une partie de la première hypothèse de Nevers, construite sur les communes rurales, que l'on vient de confirmer pour les communes périurbaines : la question de la taille. Par rapport à ces dernières, une des spécificités des communes périurbaines pourrait donc résider dans le poids des taux de croissance des communes sur la construction des offres électorales, comme l'avait montré un politiste il y a une trentaine d'années (Becquart-Leclercq (1976, 3c). Si le résultat n'est pas très tranché (tableau 8.3), c'est aussi que **la question des temporalités impliquerait de procéder à une étude diachronique des effets de la périurbanisation**, la croissance de certains cadrans périurbains pesant sur les scrutins à un instant t, mais pas forcément plus tard. En cela, l'approche cartographique, si elle peut parfois être trompeuse visuellement, est probablement plus efficace que des tris à plat où des processus peuvent s'annuler entre eux sans que l'on s'en aperçoive. L'idéal est donc de combiner les deux, ce qui souligne à nouveau **l'intérêt de multiplier les entrées méthodologiques**.

La seconde hypothèse testée par Nevers, qui consiste à **poser que la « composition et la différenciation sociale » des communes et leur profil « idéologique », peuvent aussi constituer des déterminants expliquant les configurations électorales municipales** est également très intéressante et rejoint bien l'esprit des deux études de cas contextualisées restituées dans les chapitres sept et huit. Empiriquement, Nevers utilise pour cela quelques variables choisies soigneusement en tant qu'elles sont

exemplaires des profils des communes (la part des agriculteurs dans les actifs, le pourcentage des habitants de plus de 65 ans et le score de la gauche au second tour de la présidentielle de 1981), variables qui sont introduites dans une régression multiple. Tout aussi exemplaires que soient ces quelques indicateurs pour approcher de nombreuses dynamiques sociales, **ils n'en laissent pas moins des angles morts pour décrire certains changements et relèvent d'une mesure synchronique du profil des communes, alors que la question des temporalités est centrale dans les espaces périurbains.** Pour éviter ces deux écueils, la typologie du changement socio-électoral du chapitre quatre (carte 4.3) peut être remobilisée afin de tester l'hypothèse de Nevers, car elle offre une vision à la fois synthétique et diachronique des changements survenus depuis les années 1960 (figure 8.9). Afin de travailler avec un nombre de classes raisonnable par rapport au nombre d'individus statistiques (N=240), la typologie a été simplifiée en cinq grandes branches selon une logique présentée ci-dessous à l'aide des couleurs des profils-types de départ.

**Figure 8.9. Profil socio-électoral des communes et degré de compétition manifeste**



À l'aune des résultats du croisement quantitatif entre profil socio-électoral des communes et degré de compétition manifeste, il se confirme qu'il est proprement impossible de séparer la taille ou la localisation des communes des propriétés sociales et des pratiques politiques de leurs habitants. Le gradient centre-périphérie qui structure en partie la typologie prend ici un contenu social qui se révèle relativement indépendant des effets de taille. La figure 8.9 montre également que le déroulement des scrutins municipaux à Anctoville et à Mathieu est emblématique des types de contextes périurbains auxquels ils sont rattachés.

**Les listes uniques sont ainsi nettement plus nombreuses (51%) dans les communes de 3<sup>ème</sup> couronne les plus périphériques qui sont caractérisées par des surreprésentations des agriculteurs, des ouvriers et des populations âgées (branche A1-A2, cas d'Anctoville).** Les degrés de compétition électorale manifeste très faibles restent majoritaires dans les mêmes proportions (51%) au sein des communes plus ouvrières (profil B3) pourtant peuplées en moyenne de près de 3500 habitants. On peut faire l'hypothèse que la forte homogénéité sociale de ces communes explique largement l'existence de listes uniques, à l'image du profil électoral local très clairement acquis à la gauche. Et quand la compétition n'y est pas très faible, elle devient rapidement très forte (14%). Dans les communes de 2<sup>ème</sup> couronne de la moitié orientale de l'aire urbaine, caractérisées par des surreprésentations des ouvriers et des employés (branche B1-B2), la présence des fractions inférieures des couches moyennes semble déboucher sur une situation tout aussi intermédiaire en matière de degré de compétition électorale. Les compétitions très tranchées (très faibles ou très fortes) sont moins fréquentes tandis que les deux catégories intermédiaires de compétition sont chacune surreprésentées de deux à trois points.

La branche A3-A4 regroupe à la fois des communes littorales assez peuplées où les questions d'aménagement sont souvent prégnantes (A4) et des communes localisées en position de front d'urbanisation dans la moitié ouest, où les enjeux liés à l'urbanisation sont également importants (A3). Si l'on ajoute à cela que les communes de la branche A3-A4 connaissent des taux de croissance importants dont on a souligné les effets, et que leur composition sociale montre de légères surreprésentations des classes moyennes supérieures, on comprend que les degrés de compétition électorale manifeste y soient forts (31%) voire très forts (19%). Enfin, les communes du cadran nord-ouest qui accueillent de très forts contingents d'habitants bien dotés en toutes formes de capitaux et situés en haut des hiérarchies socioprofessionnelles présentent – en dépit d'une taille moyenne deux fois moins importante que celle de la branche A3-A4 – des degrés de compétition électorale manifeste forts dans 36% des cas (+10 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon). Comme l'a montré le cas mathieusain et dans ce type de contexte périurbain, **le profil sociologique des habitants, souvent plus politisés que la moyenne au regard de leurs titres scolaires, participe à aiguïser les appétits politiques des habitants dont une partie estime que leurs activités professionnelles font d'eux de bons gestionnaires.** Enfin et sur le plan partisan tel qu'on peut l'appréhender à travers les résultats des présidentielles, le fait que le PS, le

Modem et l'UMP soient régulièrement au coude à coude dans les urnes contribue probablement à favoriser le développement de l'offre électorale, comme l'a montré le scrutin de Mathieu où des enjeux partisans étaient présents de manière sous-jacente dans les projets proposés par les listes en concurrence.

Dans l'ensemble **les quelques résultats exploratoires liés à la remobilisation de la typologie socio-électorale invitent à nuancer une des conclusions de Nevers** – même si seule une démarche de régression semblable à la sienne permettrait d'isoler et de pouvoir contrôler les effets propres à chaque variable – ce dernier notant :

« Si l'appartenance à une ZPIU, le pourcentage d'agriculteurs dans la population active et la surface communale sont bien corrélées à la configuration de la compétition locale et à la politisation (mais non à l'indicateur de conflictualité), cette corrélation est assez faible et, *lorsque l'on contrôle le nombre d'habitants, elle cesse d'être significative*. Par conséquent, à population équivalente, une commune périurbaine située dans une ZPIU n'a pas plus de chances d'avoir des élections compétitives, conflictuelles et politisées qu'une commune agricole localisée dans les "campagnes profondes" » (Nevers, 1991 : 405, 3c).

Il n'est toutefois pas possible de trancher sur ce débat qui souligne cependant **l'intérêt d'une approche écologique accordant du poids aux contextes dont les caractéristiques participent à la genèse des offres électorales**. Comme le montre très clairement Nevers, ces dernières sont aussi largement tributaires des propriétés sociales et politiques des élus sortants et notamment du premier d'entre eux dont l'attitude est souvent déterminante.

### *À la recherche de facteurs explicatifs des degrés de compétition manifeste (2). Les caractéristiques du maire sortant*

Comme l'a montré l'exemple de Mathieu où le conseil sortant – dont les candidats avaient été élus sur une liste dite « *de rassemblement* » par un des enquêtés – a éclaté, **le fait que le maire sortant ne se représente pas tend généralement à favoriser les vocations** et à faire augmenter le degré de compétition électorale (tableau 8.4).

**Tableau 8.4. Les effets de l'attitude du maire sortant sur le degré de compétition manifeste**

	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Total	N
Maire sortant non candidat	31%	<b>32%</b>	<b>29%</b>	<b>8%</b>	100%	62
Maire sortant candidat	<b>49%</b>	18%	25%	7%	100%	178
<i>Ensemble</i>	45%	22%	26%	8%	100%	240

Source : Base Ouest-France, 2008.

Lorsque le maire sortant est candidat de nouveau, le degré de compétition est faible dans presque la moitié des cas (49%) tandis que si son attitude est inverse, la part des scrutins à compétition faible est de moins d'un tiers (31%). Dans l'échantillon de communes périurbaines de l'aire urbaine de Caen, la non candidature du premier

magistrat sortant tend surtout à engendrer des degrés de compétition faibles (32% contre 18%) voire forts (29% contre 25%). Si ce paramètre pèse si lourdement sur la construction des offres électorales municipales, **c'est d'une part que la candidature du sortant est la norme dominante (74%), et d'autre part que l'impact de la « prime au sortant » est particulièrement important.** Ainsi le maire sortant est réélu dans 93% des cas s'il a moins de 60 ans, dans 89% s'il est âgé de 60 à 70 ans... et dans 83% des cas même lorsqu'il est septuagénaire ou plus ! S'ils sont certes d'autant moins nombreux à se représenter que leur âge augmente (86% sont candidats à leur propre succession quand ils ont moins de 60 ans, 74% entre 60 et 70 ans, contre la moitié quand leur âge dépasse 70 ans), leur simple présence reste donc très dissuasive... et l'on comprend qu'en leur absence, les prétendants soient nombreux tant l'occasion n'est pas fréquente (26% seulement).

Enfin, la base de données du ministère de l'Intérieur sur les maires de France élus en 2001 offre la possibilité, une fois appariée avec la base *Ouest-France*, de **tester les effets du positionnement partisan du maire sortant sur la diversité de l'offre électorale** (tableau 8.5). Dans la mesure où la plupart des élus (193 sur 240) y sont classés sous les étiquettes de « divers gauche » ou « divers droite », c'est d'abord le fait que le maire sortant soit doté d'une étiquette plus nette (PS, RPR...) dont les effets ont été testés. Il en ressort qu'une appartenance partisane « nette » du sortant pèse surtout sur le degré de compétition très fort, qui passe du simple au double (de 6 à 13%).

**Tableau 8.5. Profil politique du maire sortant et degré de compétition manifeste**

	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Total	N
Pas ou peu de position	45%	<b>22%</b>	<b>27%</b>	6%	100%	193
Étiquette politique nette	45%	19%	23%	<b>13%</b>	100%	47
Position (plutôt) de droite	<b>46%</b>	<b>23%</b>	25%	7%	100%	145
Position (plutôt) de gauche	43%	20%	<b>28%</b>	<b>8%</b>	100%	95
<i>Ensemble</i>	45%	22%	26%	8%	100%	240

Source : Ministère de l'Intérieur, 2001 ; Base *Ouest-France*, 2008.

Par ailleurs et si l'on classe ensemble les élus « plutôt » (divers gauche) ou « nettement » de gauche (PC, PS, PRG) présents dans la base de données, et que l'on procède de la même manière pour ceux de droite, on s'aperçoit que **l'orientation partisane de gauche tend à faire augmenter très légèrement la compétition électorale.** En effet quand le maire sortant est adhérent d'un parti de gauche, le degré de compétition est plus souvent fort (28% contre 25%) voire très fort (8% contre 7%). Mais les différences ne sont pas très significatives... et encore faudrait-il contrôler, une fois de plus, si ces éléments ne sont pas liés à des effets de taille indirects. Toutefois et là encore, ces premières analyses permettent de discuter une des conclusions de Nevers qui a travaillé, rappelons-le, sur les communes rurales lors du scrutin de 1989 :

« Il est assez surprenant d'observer que les diverses caractéristiques du maire n'ont aucune influence sur l'indicateur de compétition. Ni son âge ou sa profession, ni l'ancienneté de son implantation sur la commune ou son lieu de travail, ni son activité dans les associations locales ou son engagement politique n'influencent la configuration de la compétition » (Nevers, 1992 : 409, 3c).

Il serait d'ailleurs intéressant de voir si les propriétés sociales et politiques des maires sortants jouent dans le même sens d'un type de contexte périurbain à l'autre, de la même manière que l'on a montré dans la troisième partie que les effets électoraux d'une position sociale admettaient une forte dimension spatiale. Ces traitements exploratoires, les questions qu'ils posent et les pistes qu'ils ouvrent soulignent l'intérêt de croiser des données issues de sources empiriques de différente nature : résultats agrégés des recensements INSEE et des scrutins présidentiels, base *Ouest-France*, base des maires de France fournie par le ministère de l'Intérieur, enquête de terrain (entretien, observation). **La multiplication des points de vue, des méthodes et des techniques** permet en effet au chercheur de choisir des terrains très ciblés pour leur exemplarité puis de contrôler ensuite les conditions de la généralisation opérée en « pensant par cas » (Passeron, Revel, 2005, 4a).

À partir de ces deux cas et des quelques éléments plus extensifs proposés dans cette conclusion, **que peut-on dire sur la question qui guide la dernière partie de la thèse** : comment et pourquoi l'urbanisation est-elle souvent construite comme l'enjeu principal des élections municipales en contexte(s) périurbain(s) ?

## Conclusion

### L'espace-temps des élections municipales, un moment précieux pour l'étude du changement social

« On pourrait considérer que les indicateurs de conflictualité et de politisation expriment quelque chose d'autre qu'une appréciation plus ou moins subjective ou "stratégique" de la conjoncture éphémère des élections, autrement dit qu'ils donnent une information spécifique sur la nature des rapports sociaux locaux, indépendamment de la conjoncture électorale » (Nevers, 1992 : 415, 3c).

« Le pouvoir politique local, tel qu'il est abordé dans ce dossier [le n°83 de *Politix*], ne l'est pas comme une instance autonome mais comme un lieu de confrontation ou d'alliances. L'observation de la scène municipale en particulier offre l'opportunité de mettre au jour les relations plus ou moins conflictuelles entre différents groupes sociaux dans les espaces ruraux, et certains phénomènes de représentations qui leur sont propres en tant qu'ils concernent leurs principaux usagers [...] » (Mischi, Renahy, 2008 : 21, 1b).

À une quinzaine d'années d'intervalle et en travaillant à partir de matériaux empiriques de nature profondément différente, ces trois sociologues des mondes ruraux défendent la même idée : celle de l'encastrement des luttes électorales municipales avec les autres luttes sociales locales. C'est dans cette perspective que cette dernière partie de la thèse est construite, les espaces périurbains n'étant, au fond, guère autre chose que des espaces ruraux en cours de mutation. En ce sens, **étudier le déroulement des scrutins municipaux dans différents types de contextes périurbains revient à travailler sur les processus et les formes du changement social pour en saisir la portée politique**. Rappelons les hypothèses qui structurent cette partie :

*Hypothèse 3 (H<sub>3</sub>) : Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.*

*Sous-hypothèse 3A (H<sub>3A</sub>) : Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant*

*qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).*

***Sous-hypothèse 3B (H<sub>3B</sub>) :** Pour les mêmes raisons, on fait l'hypothèse que la question de l'étalement urbain constitue un enjeu important lors des scrutins municipaux des communes périurbaines, dans la mesure où les politiques d'incitation, de régulation ou de limitation de l'urbanisation relèvent en grande partie de leur champ de compétence politique. On avance que les habitants du périurbain, soucieux de l'accomplissement de ce qu'ils perçoivent comme une trajectoire ascendante, sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs environnements résidentiels et tendent à soutenir des équipes municipales qui ont tout intérêt à prôner la limitation de l'urbanisation pour être en phase avec les attentes de leurs électeurs potentiels.*

Afin de questionner ces hypothèses, le « panachage » méthodologique défendu et utilisé dans cette quatrième partie a pour objectif de discuter et de **déconstruire des représentations dominantes à propos des scrutins municipaux en contexte(s) périurbain(s)**, à l'image du travail critique mené dans le chapitre deux sur les lectures savantes des résultats des élections présidentielles.

Pour cela, ce sont d'abord les questionnaires « sortie des urnes », exploités dans la troisième partie le plus souvent de manière indépendante de leur lieu de collecte, qui ont été remobilisés. Cependant, l'esprit dans lequel ils ont été traités dans cette dernière partie est profondément différent. Ce sont en effet deux analyses contextualisées à l'échelle communale qui ont été conduites, en prenant le pari qu'il était possible, à partir des questionnaires réalisés lors de la présidentielle, **de définir des profils d'habitants qui partagent non seulement des caractéristiques politiques et sociales, mais aussi certaines modalités d'ancrage à leurs espaces résidentiels et des positions voisines à propos du devenir de ces lieux de vie**. Les groupes d'habitants dégagés à l'issue de ces traitements statistiques sont finalement assez cohérents d'un point de vue du profil sociopolitique, même si des nuances existent au sein de ces groupes en ce qui concerne les représentations des évolutions du contexte local et les attentes formulées à son propos. Ces nuances semblent essentiellement liées à la question des temporalités, qu'il s'agisse du temps passé dans la commune depuis l'installation ou du moment de la vie auquel les habitants on se trouve, ces deux paramètres étant étroitement articulés.

Le chapitre sept a ainsi permis de valider H<sub>3A</sub> avec un regard complémentaire à celui de la troisième partie. Grâce à l'exploitation des questionnaires (notamment des questions ouvertes) et des entretiens, il a également montré que **la plupart des attentes des habitants sont relatives à l'urbanisation et aux conséquences qu'on en attend, qu'elles soient désirées** (offre de service, animation de la commune) **ou appréhendées** (remise en cause des paysages, de l'environnement, de l'entre-soi ou des patrimoines des ménages). En cela, le chapitre sept va clairement dans le sens de l'hypothèse H<sub>3B</sub>, d'autant plus que l'on retrouve des tenants des différentes politiques (développement urbain à favoriser, frein ou arrêt de l'urbanisation) parmi tous les profils-types d'habitants établis sur la base des choix aux présidentielles. Globalement, les partisans des différentes options d'aménagement local sont cependant ventilés dans les profils

types selon des proportions que l'on peut relier aux systèmes de valeurs partisans des uns et des autres.

Mais c'est surtout le chapitre huit qui étaye l'idée contenue dans H<sub>3B</sub>, selon laquelle la question de l'étalement urbain est l'enjeu central de nombreux scrutins municipaux périurbains. Il est alors tentant de se dire que le fait que les élections municipales d'Anctoville et de Mathieu se soient déroulées autour d'enjeux plus ou moins directement liés à l'urbanisation est un heureux hasard pour l'enquêteur. Mais on peut aussi considérer que ce hasard n'en est pas un, autrement dit qu'il a été provoqué par le soin accordé au choix des terrains de recherche. L'issue de l'élection municipale de Mathieu invite alors à **considérer l'idée aujourd'hui très répandue du soutien systématique des périurbains à la limitation de l'urbanisation avec une grande prudence**, et à ne pas statuer de manière hâtive ou définitive sur H<sub>3B</sub>. En effet et *a priori*, bien des traits locaux – le profil sociologique très favorisé de la commune, les signes de fermeture des espaces résidentiels qu'elle présente, le fait qu'elle penche très à droite aux présidentielles de 2007 comme lors de la cantonale partielle de 2008 – laissent penser que les deux listes qui défendaient de manière prioritaire et centrale le contrôle de l'urbanisation (l'une à court terme et l'autre à moyen terme) se partageraient l'essentiel des sièges. Or il n'en fut rien.

Si l'on met de côté le rôle des candidats et des campagnes électorales, certes très importants comme on s'est précisément attaché à le montrer tout au long du chapitre huit, l'impression qui ressort des deux enquêtes de terrain est celle **des décalages parfois importants entre les valeurs politiques sous-jacentes aux choix électoraux selon que les consultations électorales relèvent de l'échelle communale ou nationale**. Les votes aux deux niveaux scalaires sont souvent liés entre eux, mais les éventuels décalages ne sont pas forcément vécus comme des contradictions. On peut vivre à Mathieu en se sentant très sincèrement de gauche... et être très préoccupé, en tant que parent, par l'école où vont ses enfants et aux conditions de sa reproduction sociale. On peut s'être installé à Anctoville, voter régulièrement pour Jean-Marie Le Pen, connaître d'autres horizons géographiques dans le cadre de son travail... et espérer que sa commune accueille au plus vite de nouveaux habitants et s'en trouve dynamisée. On peut habiter à Mathieu, adhérer à la politique libérale de Nicolas Sarkozy... en espérant tout aussi sincèrement que la commune va se diversifier sur le plan sociologique... tout en considérant que le fait que la compétence de l'urbanisation soit détenue par Caen-la-Mer est quand même un risque important pour soi. On peut être venu à Anctoville pour son paysage bocager, avoir le cœur à gauche... mais déplorer profondément le mitage du paysage par des pavillons tout en ayant bien conscience que certains ne peuvent s'acheter une maison à l'architecture différente.

**La dimension spatiale de la socialisation politique relève décidément d'échelles géographiques multiples.**



## Conclusion générale

### **Pour une combinaison des méthodes et techniques au service d'une approche critique de la dimension spatiale des choix électoraux**

« Electoral geography, or the systematic spatial analysis of election, has a long intellectual history. [...]. Electoral geography has been a victim of the most debilitating of all intellectual diseases – rampant empiricism. Many electoral geography studies have consisted of mere descriptions of the spatial pattern of the vote in a particular election with little or no concern for wider issues. Hence the social theory underlying the analysis is left implicit as *status quo* model of society. This has generated a very uncritical body of knowledge under the label electoral geography » (Shelley, Johnston, Taylor, 1990: 1, 1a).

Pour lutter contre cet empirisme rampant dont a trop souvent été victime la géographie électorale, les hypothèses de recherche de ce travail ont explicité, dès l'introduction générale, la perspective dans laquelle se situe cette thèse. Les comportements électoraux y sont analysés comme **une expression des appartenances et des trajectoires sociales des habitants des espaces périurbains**. Penser en tant qu'habitants ceux qui sont généralement appréhendés comme des individus perdus dans des échantillons désincarnés revient à considérer que leurs appartenances et trajectoires sociales admettent nécessairement une « dimension spatiale » (Ripoll, 2005, 1a ; Veschambre, 2006, 1a). C'est toujours en fonction de ce principe qu'ont été construits et analysés les matériaux qui constituent le socle empirique sur lequel repose cette recherche. En dépit de leur diversité et des niveaux scalaires multiples auxquels ils renvoient, ils prennent donc sens dans un cadre cohérent d'un double point de vue : celui du statut théorique accordé à l'espace géographique et celui des théories sociales mobilisées pour expliquer les pratiques des individus sociaux.

Afin de **souligner la complémentarité de ces différents matériaux utilisés tout en évitant de tomber dans le piège de l'empirisme**, cette conclusion est construite de manière inversée par rapport au plan de la thèse. Elle prend donc pour point de départ la dernière partie, conçue au plus près du terrain, pour tirer le fil du raisonnement à rebours jusqu'à la première partie, la plus théorique. Pour chaque partie, sont alternativement soulignés les principaux résultats obtenus et les pistes laissées ouvertes qui constituent autant de lignes directrices tracées pour l'avenir. Cette manière de procéder permet aussi de remonter progressivement en généralité tout en contrôlant le domaine de validité des conclusions énoncées.

**« La question de l'urbanisation comme enjeu politique dans les communes périurbaines », un chantier ouvert et toujours en cours**

La quatrième partie a invité à une exploration de « **la question de l'urbanisation comme enjeu politique dans les communes périurbaines** ». Le chapitre huit a ainsi permis de mettre en évidence la grande diversité des offres électorales municipales. Grâce à des matériaux originaux (entretiens, analyse des professions de foi, base *Ouest-France*), il montre que la construction des offres électorales périurbaines obéit à la fois à des facteurs contextuels (par exemple le profil sociologique de la commune) et à des facteurs individuels (l'attitude du maire sortant pesant par exemple sur les vocations). Une enquête de terrain (entretiens, observations) conduite dans deux communes permet également de souligner combien le fait de faire « campagne » constitue une pratique politique associée au monde urbain, pratique qui entre en contradiction avec les codes ruraux en la matière quand elle existe sur le même mode qu'en ville tout en posant problème aux nouveaux arrivants qui en sont originaires quand elle est absente, de sorte que les moments qui précèdent les scrutins municipaux se révèlent des phases d'observation très riches du changement social. Le déroulement des scrutins municipaux dans les communes plus particulièrement investies fait apparaître que si **les offres électorales périurbaines sont largement construites autour de l'enjeu de l'urbanisation communale future**, l'issue de ces scrutins peut réserver des surprises, comme ce fut le cas à Mathieu. Au total, l'hypothèse  $H_{3B}$ <sup>299</sup> s'en trouve partiellement validée dans la mesure où **l'idée selon laquelle les habitants des espaces périurbains tendent à soutenir des équipes municipales qui prônent la limitation de l'urbanisation semble à relativiser**.

Avant cela, le chapitre sept avait mis en évidence, grâce à des entretiens et à l'exploitation contextualisée du questionnaire « sortie des urnes », qu'**une grande partie des enjeux évoqués par les habitants sont plus ou moins directement liés à l'urbanisation et à ses conséquences**, qu'elles soient craintes ou attendues avec impatience. Ces attentes contradictoires avec lesquelles les élus doivent composer semblent néanmoins varier en fonction de temporalités plurielles. Ainsi lorsque le processus de périurbanisation en est à ses débuts, le clivage en matière de demandes oppose de manière assez nette les néo-arrivants aux plus anciens, qui sont souvent sociologiquement proches du milieu rural, ces divergences pouvant se doubler de positions politiques contrastées dans le champ politique central. Quand la périurbanisation est plus mature, les besoins des différentes vagues d'arrivants

---

<sup>299</sup>  $H_{3B}$  : Pour les mêmes raisons, on fait l'hypothèse que la question de l'étalement urbain constitue un enjeu important lors des scrutins municipaux des communes périurbaines, dans la mesure où les politiques d'incitation, de régulation ou de limitation de l'urbanisation relèvent en grande partie de leur champ de compétence politique. On avance que les habitants du périurbain, soucieux de l'accomplissement de ce qu'ils perçoivent comme une trajectoire ascendante, sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs environnements résidentiels et tendent à soutenir des équipes municipales qui ont tout intérêt à prôner la limitation de l'urbanisation pour être en phase avec les attentes de leurs électeurs potentiels.

s'enchevêtrent et doivent cohabiter ensemble les jeunes adultes que sont devenus les enfants des premiers pavillonnaires, de jeunes ménages dont les besoins sont avant tout liés à leurs enfants (école au départ, activités qui couvrent le temps extrascolaire ensuite), des couples plus âgés dont les enfants sont partis et qui aspirent désormais au calme, voire des retraités venus en quête de tranquillité dans des communes qu'ils voient avant tout comme rurales. **Les temporalités ont donc souvent un rôle essentiel**, que ce soit à travers le stade d'avancement de la périurbanisation ou le moment du cycle de vie auquel se trouve le groupe dominant (en nombre de voix ou en capital localement symbolique) des habitants. Mais dans tous les cas, **l'arrivée d'habitants situés en dessous de soi dans les hiérarchies sociales constitue une crainte partagée par tous**, confirmant l'hypothèse  $H_{3A}$ <sup>300</sup> qui semble peser autant sur les décisions des jeunes parents dont une partie a bien intériorisé que l'école de la commune constitue un maillon essentiel du processus de reproduction sociale, que sur les plus anciens qui voient dans l'arrivée d'habitants aux positions sociales inférieures aux leurs une menace sur le patrimoine immobilier que constitue la maison dont ils sont devenus propriétaires.

Dans l'ensemble, cette quatrième partie a donc permis de vérifier l'idée selon laquelle **la perception des transformations des environnements sociaux par les habitants participe à la formation de leurs opinions politiques** et de leurs votes à la fois lors des scrutins locaux et nationaux ( $H_3$ )<sup>301</sup>. Si l'exploration de la construction politique de l'urbanisation en tant qu'enjeu s'avère très riche, il ne s'agit là que des premières explorations empiriques qui appellent d'autres validations. Les analyses conduites dans ces deux derniers chapitres doivent d'ailleurs être complétées en ciblant en priorité les profils d'habitants mal saisis par l'enquête « sortie des urnes » de 2007 (abstentionnistes, non réponses au questionnaire) ou absents de la campagne d'entretiens. Ce que cela signifie, c'est **la nécessité de revenir sur ces terrains via des approches ethnographiques qui supposent des observations de longue durée** qui, seules, permettent de combler les angles morts et de saisir des processus que l'analyse des questionnaires permet de détecter, soulignant la complémentarité des matériaux et des méthodes. Dans la mesure où le rôle central des temporalités a été établi, l'intérêt de tels retours à ces terrains sur un mode longitudinal n'en est que plus évident. Les prochaines élections municipales constituent un horizon intéressant de ce point de vue, et ce d'autant plus qu'elles ont longtemps été considérées comme un objet indigne et

---

<sup>300</sup>  $H_{3A}$  : Autrement dit, on peut penser que les représentations qu'entretiennent les habitants à propos des contextes sociaux et résidentiels dans lesquels ils évoluent quotidiennement jouent sur leurs choix électoraux, y compris lors des consultations de portée nationale comme les élections présidentielles. Plus précisément, on peut considérer que la manière dont ils perçoivent les évolutions de ces contextes qui joue un rôle dans l'isoloir et en dehors, en tant qu'elles peuvent mettre en péril les conditions nécessaires au maintien de leur position sociale (qu'elle soit reproduite ou nouvellement acquise).

<sup>301</sup>  $H_3$  : Pour les ménages périurbains, la dimension symbolique du projet d'accession à la propriété est centrale mais son accomplissement réclame des efforts financiers dont l'ampleur est variable. La perception des transformations de leurs environnements sociaux participe donc de manière différentielle à la formation des opinions politiques des habitants et aux votes qui en découlent.

peu légitime par la science politique (Lehingue, 2008, 3c) mais qu'elles sont aujourd'hui réinvesties par les politistes grâce à des approches méthodologiques variées, qui offrent la possibilité d'un dialogue pluridisciplinaire fécond<sup>302</sup>.

*« Les votes des périurbains à l'épreuve de l'appartenance résidentielle », ou la volonté de saisir la construction des votes dans des types de contextes*

La troisième partie s'est proposé de placer « **les votes des périurbains à l'épreuve de l'appartenance sociorésidentielle** ». Pour cela, elle s'appuie essentiellement sur les questionnaires « sortie des urnes » collectés en 2007, sans oublier pour autant les données agrégées qui permettent de les resituer au regard des caractéristiques sociologiques du site où ils sont collectés. C'est donc logiquement sur les formes et les ressorts du *neighborhood effect*, un thème de recherche peu abordé dans la géographie électorale française, que porte la seconde moitié du chapitre six. En classant les enquêtés selon quatre types de contexte de résidence, on a pu établir que l'effet du voisinage sociopolitique prend la forme d'un effet d'entraînement en faveur de la structure sociale communale majoritaire (et de ses choix électoraux). Parallèlement aux investigations spécifiques conduites à l'échelle d'Anctoville et de Mathieu dans le chapitre sept, ces résultats valident **H<sub>2B</sub>**<sup>303</sup>, qui pose que **les effets électoraux d'une position sociale admettent une importante dimension spatiale**.

Sur le plan méthodologique, ce chapitre teste pour cela une technique non utilisée jusque-là par les électoralistes, celle de l'ACC, qui permet de mesurer comment les comportements des individus sont influencés par le contexte dans lequel ils évoluent, en s'appuyant pour cela sur des données de nature complémentaire. Bien qu'utilisée ici à titre très exploratoire, elle n'en souligne pas moins **l'intérêt des techniques nouvelles de traitement statistique lorsqu'elles ne sont pas fétichisées mais laissées à leur juste place** : celle d'outils. C'est ainsi qu'une des pistes actuellement les plus prometteuses réside dans l'utilisation des méthodes dites multiniveaux, introduites en France par un premier texte (Jadot, Van Egmond, 2003, 4c) puis testées avec un certain succès par de jeunes politistes (Gombin, 2008, 2009, 4c). Les géographes auraient d'ailleurs tout intérêt à s'investir dans ces projets car le principe de cette méthode, surtout utilisée en démographie et en sciences de l'éducation (Courgeau, Baccaïni, 1997, 4c), consiste à étudier dans quelle mesure les comportements électoraux à l'intérieur d'une zone (par

---

<sup>302</sup> Voir par exemple la journée d'étude « *Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural* », organisée par le CEPÉL, Montpellier, 11 avril 2008.

<sup>303</sup> **H<sub>2B</sub>** : En raison de l'importance de ces changements dans les espaces périurbains où les mobilités géographiques et sociales sont très fortes, on considère que l'analyse des choix électoraux des habitants doit intégrer non seulement leurs positions sociales mais aussi mettre l'accent sur leurs trajectoires. On avance en particulier que le processus de fragilisation du régime du salariat en cours depuis les années 1980 et la montée du déclassé qui en résulte ont des conséquences sur la manière dont les individus perçoivent leur place et leur avenir dans la société et influencent leurs dispositions politiques et leurs comportements électoraux. Cela dit, on fait l'hypothèse que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques dans l'espace et peuvent se traduire politiquement de manière contrastée d'un lieu à l'autre.

exemple une commune) sont affectés par le profil électoral d'un espace d'agrégation de niveau supérieur (par exemple un département). Or une telle démarche semble au cœur du projet disciplinaire de la géographie (électorale) que l'on peut définir *a minima* comme l'étude de la différenciation spatiale des phénomènes. Conçus en amont de programmes de recherche de grande ampleur, de tels traitements pourraient être utilisés comme supports de sélection de terrain de recherche à investir sur un mode qualitatif, soulignant que **la complémentarité des matériaux et de leurs traitements peut aussi être vue selon les moments de la recherche où ils interviennent**.

Afin d'inscrire la thèse dans **le débat sur la poursuite ou la fin des effets électoraux des positions sociales**, la première moitié du chapitre six et la seconde du chapitre cinq mobilisent l'ensemble des questionnaires collectés, indépendamment des sites d'enquête. Ce choix offre la possibilité de produire des analyses plus fines construites sur la base de nomenclatures détaillées, qu'il s'agisse de variables traditionnelles de la sociologie électorale ou d'indicateurs (trop) rarement introduits dans l'analyse des votes. Face à la « ringardisation » fréquente de telles démarches aujourd'hui, il est utile de rappeler que les habitants des espaces périurbains sont comme les autres, c'est-à-dire que **leurs attitudes électorales demeurent largement structurées par des indicateurs qui permettent de cerner les mondes sociaux auxquels ils appartiennent**, à condition de sortir des routines scientifiques pour prendre acte des profondes transformations du salariat en France (Castel, 1995, 1b) et des nouvelles formes que revêtent les inégalités sociales dans le cadre du système économique postfordiste (Cautrès, Mayer, 2004, 3b).

Pour qui veut resituer les choix électoraux des périurbains par rapport à leur position sociale, les catégories socioprofessionnelles s'avèrent alors toujours de puissants indicateurs (chapitre cinq). Par l'introduction du rôle des trajectoires de toutes sortes, qu'elles soient sociales ou résidentielles, le début du chapitre six complexifie ensuite les rapports structurels établis entre les indicateurs de positions sociales mobilisés et les attitudes politiques et électorales, car il semblait important d'affiner la lecture des votes proposée à l'aune des catégories socioprofessionnelles pour mettre **l'accent sur les statuts et les perceptions au sein du monde du travail, en faisant l'hypothèse que ces questions étaient véritablement centrales pour les habitants des espaces périurbains (H<sub>2B</sub>)**<sup>304</sup>. Les ménages y sont en effet souvent biactifs et souscripteurs de crédits bancaires. Aussi, la perte (ou la perspective de la perte) d'un emploi peut-elle remettre en cause la viabilité de leur projet d'accession, entraînant des

---

<sup>304</sup> **H<sub>2B</sub>** : En raison de l'importance de ces changements dans les espaces périurbains où les mobilités géographiques et sociales sont très fortes, on considère que l'analyse des choix électoraux des habitants doit intégrer non seulement leurs positions sociales mais aussi mettre l'accent sur leurs trajectoires. On avance en particulier que le processus de fragilisation du régime du salariat en cours depuis les années 1980 et la montée du déclassement qui en résulte ont des conséquences sur la manière dont les individus perçoivent leur place et leur avenir dans la société et influencent leurs dispositions politiques et leurs comportements électoraux. Cela dit, on fait l'hypothèse que les effets électoraux des propriétés sociales ne sont pas univoques dans l'espace et peuvent se traduire politiquement de manière contrastée d'un lieu à l'autre.

sentiments de désillusion qui ne peuvent pas être sans effets sur leurs choix électoraux (Jaillet, 1999, 2004, 2a ; Peugny, 2004, 3b ; Rougé, 2005, 2a).

Toutefois, une des carences de ces analyses est que **leurs résultats peuvent difficilement être comparés aux travaux français conduits dans d'autres types d'espaces**, de sorte qu'il n'est pas possible d'établir si les tendances dégagées sont spécifiques aux espaces périurbains et à leurs habitants. Même lorsque les indicateurs utilisés sont parmi les plus connus, le choix de travailler sur des données brutes non redressées interdit les comparaisons directes avec les recherches conduites en science politique à l'issue de chaque scrutin présidentiel. Pour contourner ce problème, une possibilité méthodologique consisterait à **procéder à des analyses secondaires des matériaux déjà existants** mis à disposition de la communauté des chercheurs par le CEVIPOF (PEF 2007, BPF 2007) en traitant ces données sans utiliser la matrice de redressement, une opération coûteuse en temps qui n'a pas été effectuée ici. Plus largement et dans la mesure où ces bases de données mentionnent le type de commune dans lequel vit le sondé (selon la nomenclature du ZAUER), une autre piste serait de tenter de « spatialiser » *a posteriori* ces enquêtes pour confronter les effets électoraux des propriétés sociales des individus d'un type d'espace à l'autre. Cela dit, ce type d'opération est un peu vaine dans la mesure où la troisième partie s'est précisément attachée à démontrer la grande diversité des effets électoraux des positions sociales au sein même des espaces périurbains. L'idéal serait donc de disposer directement des communes de résidence des sondés, ce qui ouvrirait la voie à de riches analyses, notamment au regard des potentialités de l'analyse multiniveaux. Enfin, une dernière piste, plus riche encore et très proche du programme méthodologique de l'ANR PAECE<sup>305</sup>, tient dans l'idée de **reconduire le principe des questionnaires « sortie des urnes »** en conservant certains terrains déjà enquêtés sur un mode longitudinal (Mathieu et Anctoville par exemple) tout en diversifiant les sites d'étude. Au sein d'un même système urbain pour neutraliser les effets régionaux, l'intérêt consisterait à choisir des terrains qui s'inscrivent dans deux types de *continuums* : celui qui va de l'urbain le plus central au rural le plus éloigné et celui qui court le long de l'échelle des stratifications sociales.

Étant donné l'importance de la qualité des échantillons, la première moitié du chapitre cinq présente en détail les **caractéristiques des questionnaires finalement recueillis** afin d'en estimer la qualité et donc les angles morts. Là, c'est la construction d'une base de données originale sur les abstentionnistes grâce au dépouillement des listes d'émargement (Braconnier, Dormagen, 2007a, 3a ; Button, Lemerrier, Mariot, 2009, 3a), le croisement de ces informations avec des données de l'INSEE et des observations de terrain qui ont permis de souligner que par rapport à la population électorale potentielle des communes étudiées, les habitants qui ont rempli le questionnaire ont, à l'arrivée, franchi bien des étapes qui sont socialement plus

---

<sup>305</sup> Pour une Analyse Écologique des Comportements Électoraux.

difficiles à passer pour certains que pour d'autres. Ainsi, **les habitants les plus âgés, les moins bien dotés en ressources scolaires et les moins bien insérés dans les hiérarchies socioprofessionnelles** sont fortement sous-représentés dans le questionnaire. À cette exclusion de certaines catégories sociales d'habitants, viennent s'ajouter les effets de l'inégale légitimité sociale des votes que l'on peut mesurer en confrontant les réponses des enquêtés avec les votes effectivement produits dans les communes d'enquête. Mais au total, la qualité de l'échantillon s'avère tout de même assez proche des résultats électoraux enregistrés dans les communes d'enquête, dans les trois aires urbaines étudiées et plus largement dans la France périurbaine. Cela signifie que la manière dont a été construit le choix des sites d'enquête s'avère payante, garantissant de fait la possibilité de remonter en généralité, certes avec prudence, à partir de l'échantillon mobilisé. Cela rappelle aussi **l'importance à accorder au choix des sites dans le cadre des analyses comparatives.**

*« Les effets sociaux et électoraux de 40 ans de périurbanisation », ou l'impérieuse nécessité de quantifier les dynamiques à l'œuvre*

La deuxième partie porte sur **« les effets sociaux et électoraux de quarante ans de périurbanisation »** en France. Elle s'achève par une conclusion qui propose un essai de synthèse visant à dégager quelques grandes figures de communes périurbaines dans les aires urbaines moyennes, synthèse qui a permis de valider la sélection des communes dans lesquelles se sont déroulées les enquêtes « sortie des urnes ». À partir de données agrégées, les analyses statistiques multivariées des chapitres trois et quatre ont dévoilé **l'évolution de la géographie de plusieurs indicateurs sociaux et de les mettre en rapport avec les expressions** électorales enregistrées dans les espaces étudiés. Le chapitre quatre montre qu'au fil des scrutins et des recensements INSEE, les mutations survenues selon des temporalités différentes dessinent progressivement de **nouvelles configurations socio-électorales** à l'échelle des aires urbaines de Caen, Metz et Perpignan. De manière assez classique en géographie (péri)urbaine, ces configurations associent systématiquement des logiques concentriques (modèle de Burgess) et sectorielles (modèle de Hoyt). Les organisations spatiales convergentes qui émergent à travers ces trois cas choisis suggèrent aussi que **les processus analysés affectent plus généralement une grande partie des aires moyennes françaises.**

C'est pourquoi le chapitre trois envisage ensuite les rapports entre les recompositions sociales et leurs expressions électorales à l'échelle des aires urbaines de plus de 100 000 habitants. Il en ressort que la principale opposition qui structure le réseau urbain renvoie aux différenciations entre les plus grandes aires urbaines à la structure sociale favorisée (catégories sociales supérieures, populations très diplômées, actifs du tertiaire supérieur) et les aires urbaines de rang inférieur du Nord et de l'Est à la composition sociale plus défavorisée (classes populaires, populations peu diplômées, actifs du secteur industriel). Cette opposition s'inscrit dans le large mouvement de tertiarisation des économies urbaines qui est allé de pair avec la hausse

générale des niveaux de formation dans la population des plus grandes aires urbaines et la forte chute de la part des classes populaires, progressivement repoussés à l'extérieur de ces mondes urbains (Giully, Noyé, 2004, 2a), autant d'éléments qui participent à redessiner les contours de la carte électorale hexagonale. L'ensemble de ces résultats empiriques concourent donc à valider empiriquement l'hypothèse  $H_{2A}$ <sup>306</sup> qui anime la deuxième partie. À l'heure où certains préfèrent mettre l'accent sur les « gradients d'urbanité » comme éléments explicatifs de la géographie des votes, **de telles analyses quantitatives, qui soulignent les transformations de la géographie des inégalités sociales au sein des mondes urbains français semblent donc nécessaires.**

Tout aussi classiques qu'elles soient, ces analyses n'en ouvrent pas moins aussi des pistes de recherches pour l'avenir. C'est d'abord la perspective de l'accès progressif aux données du dernier recensement de la population de l'INSEE qui donnera l'occasion d'actualiser les traitements présentés ici, offrant la possibilité de croiser les résultats du scrutin présidentiel de 2007 avec des données récentes. Sur ce point, on peut tout de même craindre que la réforme du nouveau mode de recensement pose des problèmes importants dans le cadre des analyses intra-urbaines (Bussi, 1999a, 1999b, 4c ; Courgeau, 1999, 4c ; Isnard, 1999, 4c). Car une des pistes les plus stimulantes réside dans **la possibilité d'analyser simultanément l'ensemble des bureaux de vote français**, qu'ils soient situés au cœur des plus grandes métropoles comme dans les espaces ruraux les moins polarisés par les villes. En cela, l'ANR CARTELEC<sup>307</sup> constitue un programme de recherche extrêmement ambitieux qui consiste en la création d'un SIG à l'échelle des 65 000 bureaux de vote français, ce SIG devant à terme contenir à la fois les résultats électoraux des différents scrutins mais aussi des variables décrivant le profil social des habitants de ces bureaux. On imagine alors combien un tel projet peut être intéressant en tant qu'**il permet non seulement des analyses propres mais pourrait aussi être couplé à d'autres matériaux dans le cadre de démarches plus larges** dont quelques pistes ont déjà été esquissées : réalisation de typologies quantitatives pour faciliter le choix de sites d'enquête « sortie des urnes », mine d'informations dans laquelle puiser pour resituer les caractéristiques des lieux de résidence des sondés d'une enquête nationale, etc. De telles collaborations entre chercheurs issus de différentes disciplines s'intéressant à la dynamique des choix électoraux semblent d'ailleurs autorisées par des transformations assez récentes du paysage scientifique ( $H_1$ )<sup>308</sup>.

---

<sup>306</sup>  $H_{2A}$  : Les processus économiques survenus depuis la fin des Trente Glorieuses affectent profondément les formes de la division sociale de l'espace, qui doit donc être pensée à une échelle géographique bien plus large que celle des seuls espaces urbains agglomérés. On pose alors que les transformations de la division sociale des aires urbaines bouleversent les mondes socio-politiques ruraux préexistants et participent à redessiner les traits de la carte électorale française à plusieurs échelles.

<sup>307</sup> CARTELEC : Développement d'une base de données cartographique pour analyser les comportements électoraux à l'échelle des bureaux de vote.

<sup>308</sup>  $H_1$  : Depuis les années 1950, la structuration croissante de l'espace français par les villes tend à infléchir les regards scientifiques des chercheurs de différentes (sous)disciplines dont l'objet est la compréhension du vote.

**« Les regards scientifiques portés sur les votes des périurbains », ou l'importance d'une posture critique et de convergences pluridisciplinaires**

La première partie se proposait justement d'étudier « **les regards scientifiques portés sur les votes des périurbains** » en accordant une place importante à la dimension historiographique afin de souligner des inflexions temporelles en matière d'objets ou d'angles d'approche. Elle s'achève sur une conclusion qui constitue un appel à des convergences pluridisciplinaires parmi les électoralistes, appel dans le cadre duquel cette conclusion générale esquisse quelques pistes de recherche.

La seconde moitié du chapitre deux met en évidence que de nombreux travaux menés dans la perspective de comprendre les évolutions électorales et politiques induites par l'étalement urbain constatent des tendances globalement concordantes, que ces recherches aient été conduites en France (entre autres Lévy, 2003a, 2003b, 2003c, 2007a, 2007b, 3a ; Bussi *et al.*, 2002a, 2005, 2007a, 3a, Bussi, Fourquet, 2007, 3a ; Ravenel, Buléon, Fourquet, 2003, 3a), au Royaume-Uni (Walks, 2005, 3a), en Belgique (De Maesschalk, 2004, 3a), en Italie (Agnew *et al.*, 2002, 3a), au Canada (Walks, 2003, 2004a, 2004b ; Collin *et al.*, 2004, 2005 ; Bherer, 2007a, 2007b, 3a) ou aux États-Unis (notamment McGirr, 2001 ; Gainsborough, 2001, Sellers, 2005, 3a). Il en ressort l'idée d'un **processus croissant de polarisation électorale entre le cœur des grandes métropoles mondiales et leurs périphéries**, mais aussi entre les communes-centres d'aires urbaines moyennes et leurs couronnes. Ces résultats, qui semblent aller dans le même sens, poussent à approfondir la question dans le cadre de programmes comparatifs internationaux à l'instar de projets récents (Hoffmann-Martinot, Sellers, 2007, 3a), répondant ainsi à l'invitation faite par Berger dans la conclusion de l'ouvrage tiré de son HDR (2004, 2a). Dans le cadre de procédures méthodologiques qu'il conviendrait de standardiser, l'étude des formes que prennent les effets sociaux et politiques de l'étalement urbain en fonction des contextes nationaux constitue en effet une piste de recherche stimulante.

La première moitié du chapitre deux se penche sur la thèse dite des « gradients d'urbanité » de Lévy. Ce dernier a en effet produit de nombreuses analyses visant à articuler les transformations de la ville à l'analyse électorale en France, tout en ayant la volonté de produire un système de portée théorique qui permet d'éviter l'écueil de l'empirisme latent dénoncé par Shelley, Johnston et Taylor (1990, 1a). Face aux représentations disqualifiantes véhiculées par cette thèse et à sa dimension très normative, **nous nous sommes sentis pleinement légitimes, en tant que chercheurs nous reconnaissant dans une posture critique**, pour dénoncer l'association mécaniste entre espace périurbain et votes « protestataires ». Plus largement et d'un point de vue académique, il nous a semblé que la position de Lévy était fondée sur une volonté de **défense de l'autonomie disciplinaire de la géographie**, volonté qui n'est évidemment pas un problème en elle-même. Là où une telle attitude pose par contre problème, c'est quand elle se traduit par la mise en avant de facteurs « proprement » spatiaux jugés

plus importants que tous les autres (**H<sub>1B</sub>**)<sup>309</sup>, conduisant à reléguer toute tentative d'explication du vote par les positions sociales des individus au rang d'archaïsmes et autres vestiges du passé.

Dans sa réponse à notre article, Lévy place ainsi le propos sur le terrain théorique, considérant que notre lecture des comportements sociaux est binaire, « en noir et blanc », basée sur une « distinction radicale entre les "dominants" et les "dominés" aboutissant à « une dichotomie condescendante : aux dominants les intentions, aux dominés les "déterminants" ». Notre grille de lecture serait plus généralement caractéristique d'une « sociologie fermée » et d'une « lecture structuralo-fonctionnaliste du monde social ». En bref, nous aurions « quelques difficultés à comprendre le concept d'acteur ». Or si tel était le cas, pourquoi se donner tant de mal à collecter des questionnaires (troisième partie) et à conduire des entretiens (quatrième partie) qui reviennent précisément sur les raisons qui animent les stratégies résidentielles et les choix électoraux des acteurs sociaux ? Par ailleurs, je souscris pleinement à **l'idée selon laquelle les expériences de la vie quotidienne et de la mobilité participent à façonner les systèmes de valeurs et les pratiques électorales qui en découlent pour partie**. Le réfuter reviendrait à faire preuve d'un aveuglement problématique pour un géographe travaillant sur les espaces périurbains. Je suis aussi en accord avec le fait que l'espace est à la fois « contexte et enjeu de l'action » (2007 : 135, 1a), à tel point que c'est ce qui anime les deux dernière parties de ce travail. Là où se situe le désaccord fondamental, c'est sur le raisonnement qui consiste à placer les comportements résidentiels et électoraux sur un même plan théorique, en tant que deux types de comportements équivalents :

« Des individus-acteur dans un espace-environnement : on comprend pourquoi il est logique de confronter les choix des individus sur deux domaines également essentiels pour leur visée stratégique personnelle : leur habiter et leur vote » (2007 : 135, 1a).

« Celle-ci [la géographie du phénomène tribunitien] était calée sur les gradients d'urbanité et reposant donc, pour une grande part, sur la conjonction d'un double choix stratégique des individus en matière d'habiter et d'être-ensemble » (2007 : 135, 1a).

Cette clé de voûte du raisonnement semble en effet procéder d'un intellectualisme profond. En effet, comment imaginer un instant, lorsque l'on sort de son laboratoire pour « prendre au sérieux les acteurs » comme Lévy y invite lui-même, que ces derniers accordent la même importance au fait de développer une stratégie coûteuse en temps, en argent et en énergie pour se loger que pour aller voter, ce qui prend quelques minutes et se reproduit régulièrement de sorte que l'on peut changer de bulletin d'une fois sur l'autre sans être affecté personnellement par les conséquences de son acte<sup>310</sup>. **Pour se convaincre du caractère hautement irréaliste d'un tel**

---

<sup>309</sup> **H<sub>1B</sub>** : Mais il est aussi possible de soutenir l'hypothèse, apparemment inverse, qui consiste à poser que c'est parce que des géographes français ont récemment souligné l'organisation concentrique des votes en fonction de la distance à la ville, faisant du clivage électoral urbain-rural une de leurs principales grilles de lecture des votes, que des politistes ont redécouvert l'intérêt d'étudier la distribution spatiale des comportements électoraux.

<sup>310</sup> Mais c'est oublier que Lévy s'inscrit dans la théorie du « choix spatial permanent » (1988, 3a ; 1994, 1a).

**raisonnement, il suffit de mener ne serait-ce qu'une fois un entretien avec un périurbain, par exemple électeur d'extrême-droite, et de lui demander à quoi correspond, au fond, son pavillon.** Car l'étude des questions électorales ne saurait se contenter d'un « discours informé par la cartographie », quand bien même ces cartes seraient des « cartogrammes » aussi sophistiqués soit-ils :

« Parmi d'autres techniques portant sur la carte, les données quantitatives, l'observation ou l'enquête qualitative, le cartogramme offre des ressources substantielles pour nous permettre de lire l'espace français avec des lunettes plus précises et moins globales à la fois, mieux adaptées à un monde urbanisé, mobile et réticulaire. Ces lunettes, ou d'autres complémentaires, il ne suffit pas de faire la mouche du coche et de reprocher aux autres d'en avoir fait mauvais usage. Il faut aussi mettre ses propres hypothèses à l'épreuve d'une expérimentation suffisamment déverrouillée pour que le résultat ne soit pas acquis d'avance » (Lévy, 2007 : 139, 1a).

Tout pendant que les géographes continueront à n'utiliser que leurs cartes en guise de lunettes pour lire les processus électoraux, ils s'exposeront à des qualificatifs comme ceux de « démiurges de l'introspection cartographique » (Hastings, 1989 : 75, 1b), au risque d'être mis au ban des études électorales à l'instar de la manière dont l'héritage de Siegfried a longtemps été abusivement simplifié.

**Or nombre d'indices évoqués dans la conclusion de la première partie tendent au contraire à prouver que la sociologie électorale et la science politique contemporaines redécouvrent l'intérêt – en tout cas pour ceux qui l'avaient oublié – d'un regard contextualisé pour comprendre la formation des opinions politiques et des votes qui en découlent (H<sub>1A</sub>)<sup>311</sup>.** Dans ce paysage scientifique en cours de recomposition, il conviendrait donc de confronter plus systématiquement les résultats obtenus dans ce travail avec les avancées récentes liées à ce regain d'attention portée aux contextes par les non-géographes, et ce quel que soit le type de terrain étudié. Car qu'il s'agisse de terrains urbains centraux (Agrikoliansky, Heurtaux, Le Grignou, Soubiron, 2008, 3c), de quartiers populaires de grands ensembles (Braconnier, Dormagen, 2007a, 3a), de quartiers pavillonnaires urbains de « petits moyens » (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008, 1b), de quartiers pavillonnaires périurbains aisés (Desage, 2005, 3c) ou d'espaces ruraux (Pierru, Vignon, 2005, 2006, 3a), tous peuvent nourrir l'analyse des processus en cours dans les espaces périurbains, qui accueillent des populations extrêmement diversifiées. En conclusion du colloque *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, deux jeunes sociologues notaient ainsi :

« Au chapitre des surprises, la première d'entre elles procède d'une rencontre, celle avec les travaux qui se réclament de la "géographie sociale" [...]. Cette surprise d'aujourd'hui procède de notre ignorance d'hier. Les ponts ont été coupés en amont, et aujourd'hui, nous héritons de cette situation développant des sciences sociales et une vision des hiérarchies sociales très peu

---

<sup>311</sup> H<sub>1A</sub> : Certains travaux de science politique critiquent fortement l'idée d'une nationalisation des comportements électoraux, idée qui prévaut pourtant en France depuis les années 1990. Dans un contexte pluridisciplinaire (non sans concurrences), on peut alors faire l'hypothèse que l'impasse explicative (qui est aussi une crise méthodologique) dans laquelle se trouvent les électoralistes qui défendent la thèse de la nationalisation pousse en retour les géographes – d'ordinaire dominés dans le champ des études électorales – à promouvoir le rôle de l'espace dans l'explication du vote.

spécialisées, maîtrisant mal les outils et les concepts de la géographie. Aujourd'hui tout semble réuni pour retisser les liens avec ces géographes sociaux, critiques, constructivistes, convaincus du poids des institutions et des contraintes sociales. [...] Ces apports et outils de la géographie sociale semblent d'autant plus urgents à s'approprier que nombre de communications insistent à la fois sur la circulation croissante au sein des espaces ruraux et sur la multiplication des luttes des groupes sociaux pour l'appropriation de l'espace : autour des questions foncières et résidentielles dans les espaces périurbanisés [...], autour du contrôle de l'espace politique entre différents groupes sociaux, les agriculteurs, les retraités, les nouveaux résidents issus de classes populaires mais aussi des cadres [...] » (Bessière, Laferté, 2007 : 521, 1b).

Dans cette perspective, on considère que c'est à la (re)construction de ces liens qu'il faut s'atteler de manière prioritaire. Pour ce faire, pourquoi ne pas tenter de **fédérer les travaux récents attentifs à la dimension spatiale des votes par la constitution d'un observatoire pluridisciplinaire du changement social et politique** sur le mode des recherches collectives des années 1970-80 qu'étaient les ATP-OCS ou les RTP ? Car il ne faut pas oublier que ce sont précisément les collaborations entre géographes, sociologues, politistes et historiens qui ont constitué le berceau de la géographie sociale à l'époque. Ces espaces-temps scientifiques ont d'ailleurs été l'occasion d'échanges et de confrontations autour des approches et des méthodes des sciences sociales. En cela, un des objectifs de la thèse résidait d'ailleurs dans le fait de **démontrer que la multiplication des sources et des méthodes présentent des avantages croisés et cumulatifs**, de sorte que l'exploitation de matériaux d'une nature peut être éclairée par les résultats obtenus grâce à des données de nature différente, et réciproquement.

Ainsi et loin de la posture de « la mouche du coche », cette thèse a tenté de montrer ce que des techniques statistiques multivariées couplées à la cartographie (deuxième partie), des questionnaires saisissant les individus dans leurs contextes socio-résidentiels (troisième partie) et des entretiens ou des observations de terrain (quatrième partie) peuvent apporter *ensemble* à l'étude de la dimension spatiale des choix électoraux. Ce qui ressort de l'exploitation combinée de ces matériaux, c'est **le rôle fondamental des propriétés sociales des individus qui jouent indiscutablement sur leurs pratiques**, de sorte que ce qui est présenté comme des choix anticipés, cohérents et forcément rationnels s'apparente en réalité à autant d'*arbitrages sous contrainte* dans le cadre de marchés de l'immobilier qui mettent en concurrence des ménages (qu'ils soient périurbains ou non) inégalement dotés économiquement pour se loger. Dire cela ne revient absolument pas à nier les marges de manœuvre et de liberté dont disposent les acteurs dans leurs stratégies résidentielles, **c'est au contraire les éclairer. C'est dire que les habitants des espaces périurbains, exactement comme les autres, ont des comportements sociaux influencés par leurs positions et leurs trajectoires sociales, mais aussi par leurs trajectoires résidentielles qui les conduisent à vivre dans un contexte résidentiel plutôt que dans un autre, contexte qui pèse lui-même sur la construction des choix électoraux**. Cette volonté de diversifier les points de vue et les angles d'attaque dans l'étude des processus qui conduisent au vote semble d'autant plus nécessaire que le champ de l'analyse

électorale est caractérisé par une (trop) forte routinisation des approches méthodologiques et des perspectives explicatives :

« L'avantage que présente une telle approche [qui articule données écologiques et individuelles et cherche à identifier les systèmes de contextes dans lesquels s'inscrivent les acteurs sociaux] est, en outre, de tracer les lignes à suivre pour rendre les conclusions des différents travaux que nous avons analysés cumulables dans un modèle explicatif du vote susceptible de concurrencer le modèle encore dominant aujourd'hui de l'électeur "rationnel et motivé". Il n'est pas certain, en effet, que, dispersées comme elles le sont, les approches environnementales du vote parviennent à peser suffisamment pour capter les moyens matériels nécessaires à la poursuite du projet de renouvellement de l'analyse électorale qu'elles peuvent pourtant porter à la condition de lutter ensemble » (Braconnier, 2009 : 157, 1b).

En dernière instance, c'est à ce mouvement d'unification du champ des sciences sociales qu'entend contribuer cette thèse, mouvement auquel devraient d'ailleurs participer les tenants d'**une géographie sociale souhaitant rester fidèle à l'esprit d'un courant critique et centré sur l'étude de la dimension spatiale des inégalités sociales** ainsi qu'à leur reproduction qui passe par des décisions politiques légitimées dans les urnes, dans un contexte social contemporain où il semble pour le moins nécessaire de rappeler que tout n'est pas que choix rationnel, mais que des structures sociales pèsent sur les comportements des acteurs sociaux, y compris derrière les rideaux de l'isoloir.



## Bibliographie thématique

Comme toute opération intellectuelle de classement, celle qui consiste à ranger des références bibliographiques dans des cases est nécessairement imparfaite et reste toujours discutable. Bien des articles, et surtout des ouvrages, pourraient être classés dans différentes rubriques. Le principal critère qui a guidé ce classement thématique des références est **la manière dont elles ont été utilisées dans le cadre de cette thèse**.

Toutes les références auxquelles il est fait un appel dans le texte sont bien sûr présentes. Quelques références qui ont participé à ma formation intellectuelle mais qui ne sont pas mentionnées dans le corps du texte figurent également dans cette bibliographie thématique. Une référence notée (auteur, année, 1a) dans le texte désigne donc la catégorie « textes généraux en géographie humaine, sociale et politique ».

<b>1. Ancrages généraux en sciences sociales.....</b>	<b>723</b>
a) Textes généraux géographie humaine, sociale et politique .....	724
b) Textes généraux en sociologie et en science politique.....	727
c) Dictionnaires de sciences sociales.....	729
<b>2. Géographie et sociologie des types d'espaces résidentiels (hors questions électorales) .....</b>	<b>730</b>
a) Études périurbaines.....	730
b) Études urbaines (ou sur la périurbanisation vue de la ville).....	733
c) Études rurales (ou sur la périurbanisation vue du rural).....	734
<b>3. Analyse des pratiques électorales .....</b>	<b>735</b>
a) Explication du vote et analyses écologiques (ou sensibles à la dimension spatiale)	735
b) Explication du vote et analyses dites individuelles.....	741
c) Scrutins municipaux.....	745
<b>4. Construction des matériaux, méthodes et technique d'analyses.....</b>	<b>747</b>
a) Textes généraux sur les méthodes en sciences sociales.....	747
b) Contours des catégorisations sociales et spatiales .....	748
c) Techniques de traitements statistiques .....	750
<b>5. Sur les contextes locaux et régionaux d'étude .....</b>	<b>751</b>
a) Terrains caennais, Normandie .....	751
b) Terrains messins, Est de la France.....	752
c) Terrains perpignanais, Bassin méditerranéen.....	753

## 1. Ancrages généraux en sciences sociales

### a) Textes généraux en géographie humaine, sociale et politique

Agnew J.-E., 1996, "Mapping politics: how context counts in electoral geography", *Political Geography*, 15, 2, pp. 129-145.

Agnew J.-E., 1990, "From political methodology to geographical social theory? A critical review of electoral geography, 1960-87", in *Developments in electoral geography*, Johnston R.-J., Shelley F.-M., Taylor P.-J. (eds.), Routledge, 271 p., pp. 15-21.

Boyer J.-C., 1986, « Mobilités résidentielles, mobilités politiques », *Hérodote*, 43, pp. 37-49.

Bon F., Cheylan J.-P., 1988, *La France qui vote*, Paris, Hachette, Coll. Pluriel, 464 p.

Book J.-W. ; Prysby C.-L., 1991, *Political Behavior and the local context*, New-York, Prager, 184 p.

Brun J., 1994, « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », dans *La ségrégation dans la ville – Concepts et mesures*, sous la direction de Brun J., Rhein C., pp 21-58.

Brun J., Chauviré Y., 1983, « La ségrégation sociale. Questions de terminologie et de méthode », *Espace Populations Sociétés*, 1, pp. 75-85.

Brustein W., 1996, « Mapping politics: how mode of production counts in electoral geography », *Political Geography*, 15, 2, pp. 146-152.

Buléon P., 1987, « Géographie des comportements électoraux et géographie sociale », *Géographie sociale*, 7, pp. 47-61.

Burbanck M.-J., 1995, "The psychological basis of contextual effects", *Political Geography*, 14, 6-7, pp. 621-635

Bussi M., 2001, *L'espace négocié : Démocratie électorale et développement local*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Rouen, 3 vol., 516 p.

Bussi M., 1998, *Éléments de géographie électorale. A travers l'exemple de la France de l'ouest*, Collection nouvelles données en géographie, 399 p.

Bussi M., Badariotti D., 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire – Démocratie – Élections*, Paris, Anthropos, 301 p.

Chevalier M., 1985, « Problèmes de la géographie électorale française », *Revue géographique de l'est*, pp. 57-68.

Claval P., 1983, « Le renouveau de la géographie politique », *Bulletin de l'association des géographes français*, 493, pp. 87-98.

Cox K.-R., 2006, « Une lecture anglophone et marxiste », *EspacesTemps.net*, 20 novembre, II paraît, <http://espacestemp.net/document2115.html>

Cox K.-R., 1969, "The voting decision in a spatial context", *Progress in human geography*, 1, pp. 81-118.

Cox K.-R., Low M., 2003, "Political geography in question", *Political Geography*, 22, pp. 599-602.

Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Coll. Fac géographie, Paris, 317 p.

Di Méo G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 319 p.

Durand-Dastès F., 2007, « Un envahisseur linguistique : l'Anglo-saxon », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergeog.eu/index11933.html>.

- Eagles M., 1995, "Spatial and contextual models of political behavior: an introduction", *Political Geography*, 14, 6-7, pp. 499-502
- Girault F., 2000, *Le vote comme expression territoriale des citoyens – Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, Thèse de doctorat sous la direction de Bussi M., Université de Rouen, 504 p.
- Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.
- Giblin B. (dir.), 2005, *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 976 p
- Giblin B., 2004, « Les territoires de pouvoir en France », *Hérodote*, 113, 2, pp. 5-13.
- Giblin B., 1989, « Les géographes, les élections et la sociologie électorale », *Etudes normandes*, pp. 51-60
- Guillorel H., 1989, « 70 ans de géographie électorale », *Politix*, 2, 5, pp. 67-68.
- Guillorel H., 1984, *La géographie électorale des géographes*, Rapport présenté à l'occasion du 2<sup>ème</sup> Congrès national de L'AFSP, Grenoble, 25-28 janvier, 35 p.
- Hérin R., 2007, « A propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 26, pp. 17-28.
- Hérin R., 1999, « Pour une géographie sociale critique et responsable », contribution au *colloque franco-anglais de géographie sociale*, Bordeaux, 11 p.
- Hoyaux A.-F., 2002, « La dérive du géographe. De la théorie à la rhétorique : où poser les limites de l'argumentation à propos de l'aménagement du territoire ? », *Les annales de géographie*, 626, pp. 380-393.
- Johnston R.-J., 2001, "Out of the moribund backwater: territory and territoriality in political geography", *Political Geography*, 20, pp. 677-693.
- Johnston R.-J., Dorling D.-F.-L., Tunstall H., Rossiter D.-J., MacAllister I, Pattie C.-J. , 2000, "Locating the altruistic voter: context, egocentric voting, and support for the Conservative Party at the 1997 general election in England and Wales", *Environment and Planning A*, 32, pp. 673-694.
- Johnston R.-J., Jones K., Propper C., Sarker R., Burgess S., Bolster A., 2004a, "A missing level in the analyses of British voting behaviour the household as context as shown by analyses of a 1992–1997", *Electoral Studies*, 26, pp. 201-225.
- Johnston R.-J., Jones K., Propper C., Sarker R., Burgess S., Bolster A., 2004b, "Party support and the neighbourhood effect : spatial polarisation of the British electorate, 1991-2001", *Political Geography*, 23, pp. 367-402
- Johnston R.-J., Shelley F.-M., Taylor P.-J. (eds.), 1990, *Developments in electoral geography*, Routledge, 271 p.
- Jones, Johnston R.-J.,, Pattie C., 1992,
- King G., 1996, "Why context should not count", *Political Geography*, 15, 2, pp. 159-164.
- Kleinschmager J., 1993, *Éléments de géographie politique*, Presses universitaires de Strasbourg, 134 p.
- Knaffou R. (dir.), 1996, *L'état de la géographie, autoscopie d'une science*, Paris, Belin, 438 p.
- Kofman E., 2003, "Future directions in political geography", *Political Geography*, 22, pp. 621-624.
- Lacoste Y., 2005, « Préface », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 7-12.
- Lacoste Y. (dir.), 1986, *Géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 3 tomes de 1114, 1372 et 1258 p.
- Lasserre F., 2005, « Recension d'ouvrage : Pour une nouvelle géographie du politique », *Cahiers de géographie du Québec*, 49, 136, pp. 97-99.

- Lévy J., 2007, « Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, 102, pp. 131-140.
- Lévy J., 2002, « Sur les conditions d'habitabilité de l'espace », *Les annales de géographie*, 626, pp. 394-405.
- Lévy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 358 p.
- Lévy J., 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 442 p.
- Lévy J., 1988a, « Identités spatiales et identités politiques », dans Georges Benko (dir.), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Caen, Paradigme, pp. 221-246.
- Lévy J., 1988b, « Habitat et espace politique », *Espaces et sociétés*, n°53, pp. 9-32.
- Lévy J., 1984, « Paris, carte d'identité : espace géographique et sociologie politique », *Sens et non sens de l'espace. De la géographie urbaine à la géographie sociale*, Paris, Collectif de géographie urbaine et sociale, pp. 175-197.
- MacAllistair I., Johnston R.-J., Pattie C.-J., Tunstall H., Dorling D.-F.-L., Rossiter D.-J., 2001, "Class Desalignment and the Neighbourhood Effect: Miller Revisited", *British Journal of Political Science*, 31, pp. 41-59
- Maurin E., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le seuil, 96 p.
- Pattie C., Johnston R.-J., 2002, "Political talk and voting: does it matter to whom one talks?", *Environment and Planning A*, 34, pp. 1113-1135.
- Pattie C., Johnston R.-J., 2001, "Talk as a political context: conversation and electoral change in British elections, 1992-1997", *Electoral Studies*, 20, pp. 17-40.
- Pattie C., Johnston R.-J., 2000, "'People who talk together vote together': an exploration of contextual effects in Great Britain", *Annals of the Association of American Geographers*, 90, 1, pp. 41-66.
- Pattie C., Johnston R.-J., 1999, "Context, conversation and conviction: social networks and voting at the 1992 British General Election", *Political Studies*, XLVII, pp. 877-889.
- Pattie C., Johnston R.-J., 1996, "The role of regional context in voting: evidence from the 1992 British general election", *Regional studies*, 32, 3, pp. 249-263.
- Pattie C., Johnston R.-J., 1990, "Embellishment and the detail? The changing relationship between voting, class, attitudes and the core-periphery division of Great Britain 1979-1987", *Transaction of the Institute of British Geographers*, 15, pp. 205-226.
- Piolle X., 1990, « Mobilité, identités, territoires », *Revue de géographie de Lyon*, 65, 3, pp.149-154.
- Rhein C., 2003, « L'espace, les sociologues et les géographes. Déconstruire et reconstruire les "disciplines" : les enjeux de l'interdisciplinarité », *Sociétés contemporaines*, 49-50, pp. 3-12.
- Ripoll F., 2006, « Du rôle de l'espace aux théories de l'acteur (aller-retour). La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux », dans *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, sous la direction de R. Séchet et V. Veschambre, PUR, 397 p., pp. 193-210.
- Ripoll F., 2005, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine*, thèse de doctorat en géographie sous la direction de Robert Héryn, Université de Caen, 3 vol., 741 p.
- Ripoll F., Veschambre V., 2005, « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains », dans *Les territoires du médiéviste*, sous la direction de B. Cursente, S. Mousnier, pp. 271-291
- Ripoll F., Veschambre V., 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans *Lire les territoires*, sous la direction de Y. Jean, C. Calenge, Collection perspectives "Villes et territoires", pp. 261-287

- Rivière J., 2007, « Catégorisations résidentielles et autres classements sociaux dans les discours médiatiques. La campagne présidentielle française de 2007 dans la presse écrite », communication au colloque international pluridisciplinaire « *Espaces hérités, espaces enjeux. Appropriations – catégorisations – (dé)valorisation* » organisé par l'UMR ESO 6590 CNRS, la MRSH de l'Université de Caen, le CREDILIF (EA 3207 CNRS) et le PRI « Études urbaines » de l'EHESS, Caen, 8-10 novembre.
- Robic M.-C. (dir.), 2006, *Couvrir le monde. Un grand 20ème siècle de géographie française*, Association pour la diffusion de la pensée française, 230 p.
- Rosière S., 2007, « Comprendre l'espace politique », *L'espace politique*, 1, pp. 5-16.
- Sanguin A.-L., 1977, *La géographie politique*, Paris, PUF, Collection Le géographe, 24, 183p.
- Shelley F.-M., Johnston R.-J., Taylor P.-J., 1990 "Developments in electoral geography", in *Developments in electoral geography*, Johnston R.-J., Shelley F.-M., Taylor P.-J. (eds.), Routledge, 271 p., pp. 1-11.
- Siegfried A., 1913, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, A. Colin, 536 p.
- Taylor P.-J., 1977, "Political geography", *Progress in Human Geography*, 2, pp. 130-135
- Tunstall H., Rossiter D.-J., Pattie C.-J., MacAllister I., Johnston R.-J., Dorling D.-F.-L., 2000, "Geographical scale, the 'feel-good factor' and voting at the 1997 general election in England and Wales", *Transaction of the Institute of British Geographers*, 25, pp. 51-64.
- Vant A., 1984, « La géographie sociale face aux avatars de l'analyse urbaine », dans *De la géographie humaine à la géographie sociale. Sens et non-sens de l'espace*, Collectif, Paris, Collectif français de géographie urbaine et sociale, pp. 249-262.
- Veschambre V., 2006, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied dans les sciences sociales », dans *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, sous la direction de R. Séchet et V. Veschambre, PUR, 397 p., pp. 211-228.
- Vidal De La Blache P., 1914, « Note de lecture du *Tableau politique de la France de l'Ouest* », *Les annales de géographie*, 23, pp. 261-264

## ***b) Autres textes généraux en sociologie, science politique ou histoire***

- Bacqué M.-H., Vermeersch S., 2007, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68*, Paris, Éditions de l'atelier – Les éditions ouvrières, 176 p.
- Baudelot C., Gollac M. (dir.), 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 351 p.
- Baudelot C., Estabiet R., Malemort J., 1974, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro, 306 p.
- Benko G.-B., 1988, *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Caen, Paradigme, 276p.
- Beaud S., 2007, « La gauche et les classes populaires, de l'éclipse au renouveau », *Mouvements*, 50, 2, pp. 66-78.
- Beaud S., Confavreux L., Lindgaard L. (dir.), 2006, *La France invisible*, Paris, La découverte, 647 p.
- Beaud S., 2006, « Les angles morts de la sociologie française », dans *La France invisible*, sous la direction de Beaud S., Confavreux L., Lindgaard L., Paris, La découverte, 647 p., pp. 459-472.
- Beaud S., Pialoux M., 2005, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Hachette, 225 p.

- Beaud S., Pialoux M., 2004, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 480 p.
- Bessière C., Laferté G., 2006, « Conclusion », dans *Les Mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, sous la direction de C. Bessière, E. Doidy, O. Jacquet, G. Laferté, J. Mischi, N. Renahy, Y. Sencébé, Editions Quae-Symposcience, 528 p., pp. 515-523.
- Bidou C., 2004, « Les classes moyennes : définitions, travaux, controverses », *Éducation et Sociétés*, 14, 2, pp. 119-134.
- Bidou C., Dagnaud M., Duriez B., Ion J., Mehl D., Pinçon Charlot M., Tricart J.-P., 1983 *Les couches moyennes salariées, mosaïque sociologique*, Rapport pour le ministère de l'équipement et du logement, 389 p.
- Bihl A., Pfefferkorn R., 1999, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros-La Découverte, 420 p.
- Boltanski L., 1982, *Les Cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 528 p.
- Bois P., 1960, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 384p.
- Bouffartigue P. (dir.), 2004, *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, 286 p.
- Bourdieu P. (dir.), 1998, *La misère du Monde*, Paris, Éditions du seuil, 1460 p.
- Bourdieu P., 1996, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 95 p.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 670 p.
- Bourdieu P., 1978, « Classement, déclassé, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, 1, pp. 2-22.
- Bourdieu P., 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2, pp. 88-104.
- Bourdieu P., 1975, « Méthode scientifique et hiérarchie sociale des objets », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2, pp. 4-6.
- Braconnier C., 2009, *Comprendre les comportements électoraux par les approches environnementales*, Mémoire d'HDR en science politique, Université de Cergy-Pontoise, 187 p.
- Briquet J.-L., Sawicki F., 1989, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 7, 2, pp. 6-16.
- Cartier M., Coutant I., Masclat O., Siblot Y., 2008, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 324 p.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Folio, 813 p.
- Chauvel L., 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, 109 p.
- Chauvel L., 2001, « Le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, 79, pp. 315-359.
- De Graaf N.-D., Health A., 1995, "Class Mobility and Political Preferences: Individual and Contextual Effects", *American Journal of Sociology*, 100, 4, pp. 997-1027.
- Donzelot J., 2003, « Les nouvelles inégalités et la fragmentation territoriale », *Esprit*, 299, pp. 132-158.
- Faure-Guichard C., Fournier P., 2001, « L'intérim, creuset de la main d'oeuvre permanente », *Genèses*, 42, pp. 26-46.
- Gaxie, 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 269 p.
- Goguel F., 1947, *Initiation aux recherches de géographie électorale*, Paris, Centre de documentation universitaire, 95 p.
- Guibert P, Mergier A., 2006, *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon-Jean Jaurès, 145 p.

- Hastings M., 1989, « Les démiurges de l'introspection cartographique, à propos de *La France qui vote* de Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan », *Politix*, 2, 5, pp. 74-76.
- Klatzmann J., 1957, « Comportement électoral et classes sociales. Etude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine », *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politique*, 82, pp. 254-285.
- Leca J. (dir.), 1986, *Sur l'individualisme*, Paris, Presse de la FNSP, 372 p.
- Lefèbvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- Mangenot M., 2004, « Le référendum de Maastricht et la théorie des deux France : note sur la construction sociale des commentaires médiatiques sur l'Europe », *Regards sociologiques*, 27-28, pp. 131-137.
- Mendras H., Briquet J.-L., Courty G., 1989, « Observer le changement social », *Politix*, 7, 2, pp. 17-20.
- Michelat G., Simon S., 1977, *Classe, religion et comportements politiques*, Paris, Presses de la fondation Nationale des Science politique, 520 p.
- Mischi J., Renahy N., 2008, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 21, 83, pp. 9-21.
- Mischi J., Renahy N., 2007, « Introduction », dans *Les Mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, sous la direction de C. Bessière, E. Doidy, O. Jacquet, G. Laferté, J. Mischi, N. Renahy, Y. Sencébé, Editions Quae-Symposcience, 528 p., pp. 9-14.
- Peugny C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Éditions Grasset, 176 p.
- Pialoux M., Weber F., 2002, « La gauche et les classes populaires. Réflexions sur un divorce », *Mouvements*, 23, pp. 10-21.
- Rémond R., 1985, « L'apport des historiens aux études électorales », dans *Explication du vote*, sous la direction de D. Gaxie, Paris, Presses de la FNSP, pp. 37-48.
- Renahy N., 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte, 288 p.
- Topalov C., 2008, « Sociologie d'un étiquetage scientifique : urban sociology. (Chicago, 1925) », *L'année sociologique*, 58, 1, pp. 203-234.
- Topalov C., 2003, « Écrire l'histoire des sociologues de Chicago », *Genèses*, 51, pp. 147-159.
- Vergès P., 1983, « Approche localisée des classes sociales », *Sociologie du travail*, XXV, 2, pp. 226-232.
- Voutat B., 2001, « La science politique ou le contournement de l'objet », *Espaces Temps – Les cahiers*, 76-77, pp. 6-15.

### **c) Dictionnaires de sciences sociales**

- Brunet R., Ferras R., Théry H. (dir.), 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, La documentation française, 2<sup>ème</sup> édition, 518 p.
- Lacoste Y. (dir.), 2003, *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Paris, Armand Colin, 413 p.
- Lévy J., Lussault M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032p.
- Johnston R.-J., Gregory D., Pratt G., Watts M. (eds.), 2000, *The dictionary of human geography*, Blackwell Publishing, 4<sup>th</sup> edition, 958 p.
- Mesure S., Savidan P. (dir.), 2006, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, Quadrige, 1277 p.

- Perrineau P., Reynié D. (dir.), 2001, *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 997 p.
- Pumain D., Paquot T., Kleinshlager R. (dir.), 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica, Coll. Villes, 321 p.
- Segaud M., Brun J., Driant J.-C. (dir.), 2002, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 451 p.
- Sirinelli J.-F. (dir.), 2003, *Dictionnaire historique de la vie politique française*, Paris, PUF, 1254 p.
- Vanier M., Négrier E., Faure A. (dir.), 2006, *Les mots magiques du débat public. Dictionnaire sarcastique à l'usage du citoyen planétaire local*, Texte déposé sur HAL-SHS.

## 2. Géographie et sociologie des types d'espaces résidentiels (hors questions électorales)

### a) Études périurbaines

- Arlaud S., Jean Y., Royoux D. (coord), 2005, *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Actes du colloque de Poitiers des 4-6 juin 2003, Presses Universitaires de Rennes, 406 p.
- Ascher F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.
- Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G., 2007, « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *INSEE Première*, 1129, mars.
- Bagot L., 2006, « Les oubliés du rêve pavillonnaire », *Les Echos*, 1er avril.
- Bauer G., Roux J.-M., 1976, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Ed. du Seuil, 192 p.
- Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions, 320 p.
- Berque A., Bonnin P., Ghorra-Gobin C. (dir.), 2006, *La ville insoutenable*, Paris, Belin, 365 p.
- Bossé A., Devisme L., Dumont M., 2007, « Actualité des mythologies pavillonnaires : le périurbain comme quasi-personnage », *Les annales de la recherche urbaine*, 102, pp. 141-152.
- Bosvieux J., 2005, « Accession à la propriété des acquéreurs plus nombreux mais prudents », *Economie et statistique*, 381-382, pp. 41-61.
- Bourdieu P., 1990, « Un signe des temps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81, 1, pp. 2-5.
- Bourdieu P., Christin R., Bouhedja S., Givry C., 1990, « Un placement de père de famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81, 1, pp. 6-33.
- Bourdieu P., De Saint Martin M., 1990, « Le sens de la propriété. La genèse sociale des systèmes de préférence », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81, 1, pp. 52-64.
- Brennetot A., 2007, « Faut-il oublier Frank Lloyd Wright ? », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, E-Topique, <http://www.cybergegeo.eu/index12283.html>
- Cailly L., 2007, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine d'une ville française (Tours) », *Espacestems.net*, <http://espacestems.net/document5093.html>.
- Cailly L., 2004, *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation – Étude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*, Thèse de doctorat en géographie, Université François-Rabelais de Tours, 459 p.
- Chalas Y., Dubois Taine G., 1997, *La ville émergente*, Paris, Editions de l'Aube, 286 p.

- Charmes E., 2009, *Les fragmentations périurbaines*, Mémoire d'HDR en géographie, Institut d'études politiques de Paris, 379 p.
- Charmes E., 2007, « Fragmentation périurbaine et mobilités : la périurbanité est-elle opposée à l'urbanité ? », *Cybergéog. Revue européenne de géographie*, 369, <http://www.cybergeog.eu/index4882.html>.
- Charmes E., 2007, « Le malthusianisme foncier », *Etudes foncières*, 125, pp. 12-16.
- Charmes E., 2006, « Communautés privées ou communes exclusives », *Etudes foncières*, 124, pp. 16-20
- Charmes E., 2006, « La densification des lotissements pavillonnaires de grande banlieue », *Etudes foncières*, 119, pp. 14-17.
- Charmes E., 2005, « Entre ouverture et fermeture : les rapports à autrui dans les tissus périurbains », dans *La Société des voisins. Partager un habitat collectif*, sous la direction de Haumont B., Morel A., pp. 109-122
- Charmes E., 2004, « Le développement des lotissements clos », *Etudes foncières*, 109, pp. 16-19.
- Charmes E., 2003, *Les tissus périurbains français face à la menace des "gated communities". Éléments pour un état des lieux*, Rapport PUCA - Mission ethnologie du Ministère de la culture, 253 p.
- Donzelot J., 2004, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 303, pp 7-42.
- Dubois-Taine G., Chalas Y (dir.), 1997, *La ville émergente*, Ed. de l'Aube, 286 p.
- Dezès M.-G., 1966, *La politique pavillonnaire*, Paris, CRU, 360 p.
- Dodier R., 2007, « Temporalités périurbaines : des navettes pendulaires à la fluidité et au conflit », *Espace Populations Sociétés*, 2-3, pp. 305-316.
- Dodier R., 2005, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages périurbains », communication colloque *Faire campagne*, Rennes, 17-18 mars, 11 p.
- Dodier R., 2004, « Habiter : ce que le périurbain nous apprend », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 115-118, pp. 31-44.
- Dodier R., 1994, *Formes d'organisation des systèmes locaux d'activité et d'emploi*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Maine, 459 p.
- Dodier R., Cailly L., 2006, « La diversité des modes d'habiter des périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, 205, pp.
- Donzelot J., Jaillet M.-C., 2004, « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », *Esprit*, pp. 14-39.
- Dumont M., Bossé A., 2006, « L'au-delà des villes contre l'entre-deux des villes. Un espace suburbain français occulté », *Espacestems.net*, 17.05.06, <http://espacestems.net/document2003.html>.
- Dupuy G., 1999, *La dépendance automobile. Symptômes, Analyses, Diagnostic, Traitements*, Paris, Anthropos, 160 p.
- Dupuy G., 1995, *Les territoires de l'automobile*, Paris, Anthropos, 216 p.
- Garnier J.-P., 2006, « Note de lecture de La vie périurbaine face à la menace des gated communities », *Espaces et sociétés*, 124-125, 2-3, pp. 243-253.
- Gully C., Noyé C., 2004, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Caen, Autrement, 63 p.
- Gobillon L., Le Blanc D., 2005, « Quelques effets économiques du PTZ », *Economie et statistique*, 381-382, pp. 63-89
- Halleux J.-M., 2001, « Évolutions des organisations urbaines et mobilités quotidiennes : espace de référence et analyse des processus », *L'espace géographique*, 1, pp. 67-80.

- Haumont N., 1966, *Les pavillonnaires*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 248 p.
- Héran F., 1987, « Comment les Français voisinent ? », *Economie et statistique*, 195, pp. 43-59.
- Hérin R., 1985, « Les espaces périurbains : des projets et des systèmes de valeurs inscrits dans l'habitat et les pratiques sociales », *Géographie sociale*, 2, pp. 140-144.
- Hervouet V., 2001, « La sémantique périurbaine : ou comment se repérer dans un dédale de mots et d'expressions », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 15, pp. 121-128.
- Hilal M., Schmitt B., 2001, « Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines : le cas de la France », *Espaces Populations Sociétés*, 1-2, pp. 19-36.
- Jaillet M.-C., 2004, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, 303, pp 43-65.
- Jaillet M.-C., 1999, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes », *Esprit*, 290, pp 145-167.
- Jaillet M.-C., 1982, *Les pavillonneurs : la production de la maison individuelle dans la région toulousaine*, Paris, Ed. du CNRS, 314 p.
- Lacaze J.-P., 1997, *Les politiques du logement*, Paris, Flammarion, 128 p.
- Laborie J.-P., Langumier J.-F., 1982, « L'industrialisation périurbaine : une extension de la division spatiale du travail et du morcellement social », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 53, 1, pp. 35-50.
- Laganier J., Vienne D., 2009, « La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *INSEE Première*, 1218, 6 p.
- Le Goix R., 2007, "The impact of gated communities on property values: evidences of changes in real estate markets (Los Angeles, 1980-2000)", *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 20 p.
- Le Goix R., 2006, « Les gated communities aux États-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », *Hérodote*, 122, pp. 107-137.
- Lefebvre H., 2001, « Introduction à l'étude de l'habitat pavillonnaire », dans *L'habitat pavillonnaire*, sous la direction de Haumont N., Raymond M.-G., Raymond H., Paris, Editions du CRU, pp. 1-16.
- Lévy J., 2003, « Urbanisation honteuse, urbanisation heureuse », dans *De la ville et du citoyen*, sous la direction de Lévy J., Mongin O., Paquot T., Roncayolo M., Cardinali P., Paris, Éditions Parenthèses, 127 p, pp. 75-91.
- Le Jeannic T., 1997, « Radiographie d'un fait de société la périurbanisation », *INSEE Première*, 335.
- Luxembourg N., 2005, *Renouvellement social et immobilités en périurbain : cas de l'aire métropolitaine marseillaise*, sous la direction de Daniel Pinson. Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université d'Aix-Marseille 3, 389 p.
- Magri S., 2008, « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970 », *L'année sociologique*, 58, 1, pp. 171-202.
- Mangin D., 2004, *La ville franchisée. Formes et structure de la ville contemporaine*, Ed. de la Villette, 432 p.
- Motte B., 2006, *La dépendance automobile pour l'accès aux services aux ménages en grande couronne francilienne*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 379 p.
- Orfeuill J.-P. (dir.), 2004, *Transports, pauvretés, exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*, Paris, Éditions de l'Aube, 181 p.
- Pan Ké Shon J.-L., 2005, « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et statistique*, 386, pp. 3-35.

- Paulus F., 2004, *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950-2000*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 407 p.
- Pinson D., Thomann S., 2001, *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, 191 p.
- Raymond H., Haumont N., Dézes M.-G., Haumont B., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, 114 p.
- Rougé L., 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maisons individuelle des familles modestes installées en périurbain toulousain. Les « captifs » du périurbain*, Thèse de doctorat de géographie et aménagement du territoire, Université de Toulouse II, 381 p.
- Sencébé Y., Lepicier D., 2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *Espacestems.net*, <http://espacestems.net/document2270.html>
- Vanier M., 2008, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'intercommunalité*, Paris, Anthropos, 160 p.
- Vanier M., 2005, « Rural-urbain : qu'est ce qu'on ne sait pas ? », dans *Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, sous la direction de Arlaud S., Jean Y., Royoux D., Presses universitaires de Rennes, pp. 25-32.
- Vanier M., 2000, « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de Géographie Alpine*, 1, pp. 105-113.
- Vanier M. (dir.), 1999, *Urbanisation et emploi. Suburbains au travail autour de Lyon*, Paris, L'Harmattan, 118 p.

## ***b) Études urbaines (ou sur la périurbanisation vue de la ville)***

- Bauer A., Raufer X., Soulez C., 1998, *Violences et insécurités urbaines*, Paris, PUF, 127 p.
- Billard G., Chevalier J., Madoré F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, PUR, 240 p.
- Castells M., Godart F., 1974, *Monopolville - L'entreprise, l'état, l'urbain*, Paris, Mouton, 496 p.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI, pp. 3-33.
- Bourdin A., 2008, « Gentrification : un « concept » à déconstruire », *Espaces et sociétés*, 132, 1-2, pp. 23-37.
- Bouzouina L., Mignot D., 2001, « Disparités de revenus à différentes échelles spatiales en France de 1985 à 2001 », communication au colloque de l'ASRDLF intitulé *Villes et territoires face aux défis de la mondialisation*, Dijon, 5-7 septembre., 18 p.
- Clerval A., 2005, « Les "bobos", critique d'un faux concept », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergeo.eu/index766.html>
- Debonneuil X., Gollac M., 1978, « Structure sociale des villes », *Économie et Statistiques*, 98, pp. 51-65.
- Francois J.-C., 2005, « Les évolutions récentes de la division sociale de l'espace francilien : observation des discontinuités structurelles par l'analyse discriminante », *L'espace géographique*, 3, pp. 193-206.
- Guérin-Pace F., 2003, « Vers une typologie des territoires urbains de proximité », *L'espace géographique*, 4, pp. 333-344.

- Guérois M., Paulus F., 2001, « Commune centre, agglomération, aire urbaine : Quelle pertinence pour l'étude des villes ? », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 212, <http://www.cybergegeo.eu/index3491.html>.
- Lajoie G., 1998, « La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990 », dans *Données urbaines 2*, sous la direction de Pumain M.-F., Mattei M.-F., pp. 191-206.
- Lévy J., 2004, « Malaise dans la pensée urbaine », *EspacesTemps.net*, Il paraît, 16.09.2004.
- Lévy J., 1998, « Quelle urbanité pour la région de Paris ? », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 97-98, pp. 11-29.
- Lorrain D., 2001, « Un livre extrême : Monopolville », dans *La ville des sciences sociales*, sous la direction de Topalov C., Paris, Belin, pp. 227-266.
- Madoré F., 2005, « La ségrégation sociale dans les villes françaises : réflexion épistémologique et méthodologique », *Cahiers de Géographie du Québec*, 136, 49, pp. 45-60.
- Mansuy M., Marpsat M., 1991, « Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain », *Économie et Statistiques*, 245, pp. 33-47.
- Paulus F. et Pumain D., 2000, « Trajectoires de villes dans le système urbain », dans *Données urbaines 3*, sous la direction de Pumain M.F. et Mattei M.F., 437 p., pp 363-372.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, 255 p.
- Pumain D., 1976, « La composition socioprofessionnelle des villes françaises : essai de typologie par analyse des correspondances et classification automatique », *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 17-32.
- Pumain D., Godard F. (dir.), 1996, *Données urbaines 1*, Paris, Anthropos-Economica, 376 p.
- Pumain D., Mattei M.-F. (dir), 2003, *Données urbaines 4*, Paris, Anthropos-Economica, 429 p.
- Pumain D., Mattei M.-F. (dir.), 2000, *Données urbaines 3*, Paris, Anthropos-Economica, 441 p.
- Pumain D., Mattei M.-F. (dir.), 1998, *Données urbaines 2*, Paris, Anthropos-Economica, 389 p.
- Pumain D., Saint-Julien T., 1995, *Atlas de France. Tome 12, L'espace des villes*, Reclus, La documentation française, 128 p.
- Rhein C., 1991, « Ségrégation et mobilité résidentielles. La diffusion des couches moyennes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 50, pp. 65-72.
- Schwabe M., 2007, « La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain ? », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 398, <http://www.cybergegeo.eu/index10182.html>.
- Tabard N., 1993, « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et Statistique*, 270, pp. 5-22.
- Tissot S., 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 300 p.

### ***c) Études rurales (ou sur la périurbanisation vue du rural)***

- Bossuet L., 2007, Les conflits du quotidien en milieu rural : étude à partir de cinq communes, *Géographie Économie Société*, 9, 2, pp. 141-164.
- Cavaillès J., Selod H., 2003, « Ségrégation sociale et périurbanisation », *INRA Sciences sociales*, 2, 4 p.
- Helluin J.-J., 2003, « Les évolutions des spécialisations sociales dans les espaces périurbains et ruraux français entre 1990 et 1999 », communication au colloque *Concentrations et ségrégations, dynamiques et inscriptions territoriales*, Lyon, 1-3 septembre, 18 p.
- Hervieu B., Viard J., 1996, *Au bonheur des campagnes*, Paris, Editions de l'Aube, 155 p.

- Kayser B., 2001, « Les citoyens au village », *Espaces Populations Sociétés*, 1-2, pp. 151-160.
- Kayser B., 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR, Editions de l'Aube, 174 p.
- Kayser B., 1990, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 312 p.
- Plet F., 2003, « La géographie rurale française : quelques jalons », *Sociétés contemporaines*, 49-50, pp. 85-106.

### 3. Analyse des pratiques électorales

#### a) Explication du vote et analyses écologiques (ou sensibles à la dimension spatiale)

- Agnew J., Shin M., Bettoni G., 2002, "City versus Metropolis: The Northern League in the Milan Metropolitan Area", *International Journal of Urban and Regional Research*, 26, 2, pp. 266-283.
- Alidières B., 2004, « Anciens et nouveaux territoires du vote Front national : le cas du Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote*, 113, pp. 48-67.
- Alidières B., 2006, *Géopolitique de l'insécurité et du Front National*, Paris, Armand Colin, 443 p.
- Andrieu D., Lévy J., 2007, « L'archipel français. Les votes de 2007, indicateurs d'une nouvelle configuration de l'espace français », *Espacestems.net*, <http://espacestems.net/document2861.html>
- Badariotti D., 1994, *Ville et vote. Urbanisme et géographie électorale à Strasbourg sous la Cinquième République*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Strasbourg, 266p.
- Balazs G., Faguer J.-P., Rimbert P., 2004, *Compétition généralisée, déclassements et conversions politiques. Les effets différentiels de la crise dans la sidérurgie et dans la haute technologie*, Rapport de recherche du centre d'études de l'emploi, 102 p.
- Berger B.-M., 1960, *Working-class Suburb*, Berkeley University Press, 249 p.
- Bernard M.-C., Carrière P., 1986, « Mobilité démographique et comportement électoral », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 20, 1, pp. 30-43.
- Bherer L., 2007a, « Suburbanité, mobilité et individualité : la métropolisation et l'étude politique de la banlieue », communication au colloque de l'Association française d'études canadiennes *La ville éclatée : imaginaires et pouvoirs*, Aix-en-Provence, 13-16 juin.
- Bherer L., 2007b, « La démocratie suburbaine l'influence du lieu de résidence sur la participation. Une proposition de recherche », Communication présentée dans le cadre du *Deuxième congrès des associations francophones de science politique*, Université Laval, 25-26 mai, ateliers 6 « Représentation et participation politiques ».
- Bondue J.-P., 1978, « Dépeuplement des villes centres et ajustements électoraux : l'exemple de Lille », *Hommes et terres du nord*, 1, pp. 45-59.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., 2007a, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard, 259 p.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., 2007b, « Non-inscrits, mal-inscrits et abstentionnistes. Diagnostic et pistes pour une réforme de l'inscription sur les listes électorales », *Rapports et documents du Centre d'Analyse Stratégique*, 11, 170 p.
- Brennetot A., 2007, « Faut-il oublier Frank Lloyd Wright ? », *Cybergeog. Revue européenne de géographie*, E-Topiques, <http://www.cybergeog.eu/index12283.html>
- Bronner L., 2007, « Pavillons contre HLM, le clivage des banlieues », *Le Monde*, 24 avril.

- Bussi M., 2005, « Haute-Normandie », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 215-240.
- Bussi M., 1992a, «Géographie politique des villes normandes », *Études normandes*, 4, pp. 5-20
- Bussi M., 1992b, «Les hauts-normands qui ont dit non », *Études normandes*, 4, p. 22
- Bussi M., 1992c, « Typologie des villes normandes », *Études normandes*, 4, pp.
- Bussi M., Colange C., Fourquet J., 2005, « Permanences et mutations de la géographie référendaire européenne », *Revue Politique et Parlementaire*, 1036, pp. 39-50.
- Bussi M., Colange C., Gosset J.-P., 2007a, « Elections présidentielles 2007, typologie des candidats. Les deux Frances », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergegeo.eu/index5733.html>.
- Bussi M., Colange C., Gosset J.-P., 2007b, « Élections présidentielles, 1er tour 2007 : nouveaux candidats, nouvelle géographie des votes ? », *Geoconfluences*, Brèves, 1, <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/brevs/2007/1.htm>
- Bussi M., Colange C., Gosset J.-P., 2005, « Réalignements partisans face à la construction européenne », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergegeo.eu/index5481.html>.
- Bussi M., Colange C., Gosset J.-P., Fourquet J., 2004, « Élections régionales 2004 : plongée socio-électorale sous la vague rose », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergegeo.eu/index3359.html>
- Bussi M., Fourquet J., 2007, « Élection présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 57, 3-4, pp. 411-428.
- Bussi M., Fourquet J., Ravenel L., 2004, « Élections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *Revue française de science politique*, 54, 4, pp. 639-667.
- Bussi M., Langlois P., Daudé E., Colange C., 2004, « Modéliser la diffusion spatiale de l'extrême droite : une expérimentation sur le FN en France », communication au colloque AFSP *L'extrême droite en Europe*.
- Bussi M., Mathian H., 1993, « Étude de la contagion spatiale : formalisation et application », *Cahiers géographiques de Rouen*, 38, pp.
- Button F., Lemercier C., Mariot N., 2009, « La maisonnée fait-elle l'élection ? Retour sur les listes d'émargement », communication au 10<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de science politique, Section thématique « Étudier les comportements électoraux. Bilan de la recherche francophone », Grenoble, 7-9 septembre.
- Chalard L., 2006, « Le vote d'extrême droite dans l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille », *EspacesTemps.net*, Actuel, 11.10.2006, <http://espacestemp.net/document2101.html>
- Cidell J., 2003, "Book review: Fenced Off : The suburbanization of American Politics", *Political Geography*, 22, pp. 705-707.
- Colange C., 2007a, *Réalignements et désalignements du vote en France : 1981 - 2005*, Thèse de géographie sous la direction de Bussi M., Université de Rouen, 350 p.
- Colange C., 2007b, « Présidentielle 2007 second tour : Nouvelle géographie des votes et réalignement partisan », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergegeo.eu/index6022.html>
- Colange C., Bussi M., Gosset J.-P., 2007, « Cartes électorales et instrumentalisation de la refonte de la gauche », *Echogéo*, Sur le vif, <http://echogeo.revues.org/index1185.html>.
- Collin J.-P., Bherer L., Rivet P., 2005, « L'écologie politique des aires métropolitaines au Canada », Note de recherche présentée pour la *rencontre des 27-28 mai 2005 de l'OIM-IMO*, 93 p.

- Collin J.-P., Robertson M., 2004, "Metropolitan Change and Related Political Behaviour in Canadian Metropolises", Paper presented to *International Metropolitan Observatory Meeting* Bordeaux, January 9-10.
- Cox K.-R., 1968, "Suburbia and voting behavior in the London metropolitan area", *Annals of the Association of American Geographers*, 58, 1, pp. 111-127.
- De Maesschalck F., 2004, "The Impact of Electoral Geography on Urban Politics", working paper for the *Research and training network urban Europe*.
- Dupérier E., 1994, « Changement d'échelle et géographie des élections : le vote des villes françaises aux présidentielles de 1988 », *L'espace géographique*, pp. 167-174
- Derivry D., Dogan M., 1971, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 21, 3, pp. 517-570.
- Derivry D., Dogan M., 1986, « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 36, 2, pp. 157-181.
- Fauvelle-Aymar C., Francois A., Vornetti P., 2005, « Les comportements électoraux dans les ZUS aux présidentielles de 2002. Les électeurs des ZUS, des électeurs comme les autres ». *Rapport pour la Délégation interministérielle à la ville*, 98 p.
- Fourquet J., 2007, « Régions "ouvertes" versus régions "fermées" : un clivage spatial non sans influence sur la géographie électorale », *Baromètre politique français du CEVIPOF*, [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/RegionsOuvertes\\_JF.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague4/002/RegionsOuvertes_JF.pdf)
- Fourquet J., 1999, « Analyse du vote CPNT dans les pays de la Loire aux élections européennes de 1999, *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 11, pp. 19-23.
- Fourquet J., 1997, « Le vote Front National dans les campagnes sarthoises », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 6, pp. 107-123.
- Framery D., 2005a, « Picardie », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 103-126.
- Framery D., 2005b, « Champagne-Ardenne », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 380-404.
- Gainsborough J.-F., 2001, *Fenced Off: The suburbanization of American Politics*, Georgetown University Press, 191 p.
- Gans E., 1967, *The Levitowners : ways of Life and Politics in a New Suburban Community*, Columbia University Press, 232 p.
- George P., 1947, « Étude préliminaire des conditions économiques et sociales de la vie politique dans une commune de la Seine : Bourg-La-Reine », *Cahiers de la FNSP*, n° 1, pp. 67-87.
- Giblin B., 2005, « Le non au référendum, conséquences géopolitiques », *Hérodote*, 118, 3, pp. 12-26.
- Girault F., Bussi M., 2001, « Les organisations spatiales de la ségrégation urbaine : l'exemple des comportements électoraux », *L'espace géographique*, 2, pp. 152-164.
- Giraut F., 2004, « Le vote extrémiste à l'assaut de nouveaux territoires », *L'espace géographique*, 1, pp. 87-91.
- Giully C., 2007, « La nouvelle géographie sociale à l'assaut de la carte électorale », *Baromètre politique français du CEVIPOF*, <http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/analyses/geographiesociale.pdf>.
- Gombin J., Warembol L., 2009, « Appel à communication », Journée d'étude *L'importance du niveau méso dans l'étude des succès électoraux de l'extrême droite : apports de et coopération entre la géographie sociale et la science politique*, <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/Journeesdetude/Meso>
- Greentsein F., Wolfinger R., 1958, "The suburbs and shifting party loyalties" *Public Opinion Quarterly*, 22, pp. 473-482.

- Grésillon M., 1998, « La grande spatialité du vote d'extrême droite », dans *Données urbaines 2*, sous la direction de Pumain D., Mattei M.-F., Paris, Anthropos/Economica, pp. 49-58.
- Guéranger D., 2008, « Quels effets politiques de la métropolisation ? », *Espacestemp.net*, II paraît, 11.02.2008, <http://espacestemp.net/document4153.html>.
- Haegel F., Rey H., « Autour du vote à la cité des "4000" », dans *Les Modèles explicatifs du vote*, sous la direction de Mayer N., Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 201-221.
- Hoffmann-Martinot V., Sellers J. (dir.), 2007, *Politique et métropole. Une comparaison internationale*, Paris, Cnrs Éditions, 429 p.
- Janosik G.-E., 1956, "The New Suburbia: Political Significance", *Current History*, August, pp. 91-95.
- Jaillet M.-C., Brévard L., Rougé L., 2006, « Le périurbain, terrain d'aventure politique pour les classes moyennes ? », *Pouvoir local*, 56, 1, pp. 25-29.
- Jodoin Y., Villeneuve P., Thériault M., 2007, « Le vote à Québec a-t-il une dimension géographique ? Une analyse spatiale des comportements électoraux récents dans la Capitale », *Working paper*, CRAD, [http://www.crad.ulaval.ca/membres/pubComCRAD.asp?Page\\_CRAD=villeneuve\\_p&nbAnnees=6](http://www.crad.ulaval.ca/membres/pubComCRAD.asp?Page_CRAD=villeneuve_p&nbAnnees=6), 64 p.
- Kasperson R.-E., 1969, "On suburbia and voting behaviour", *Annals of the Association of American Geographers*, 59, 2, june, pp. 405-411.
- Klatzmann J., 1981, « Populations ouvrières et vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, pp. 83-86.
- Laurent A., 1997, « Vote et ancienneté des attaches résidentielles », dans *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, sous la direction de Dupoirier E., Parodi J.-C., Paris, L'Harmattan, pp 335-350.
- Laurent A., 1983, *Espace et comportement électoral*, Thèse de doctorat de science politique, Grenoble, 486 p.
- Le Bras H., 2007, « Les électeurs du Modem se sont reportés à haut débit sur le PS », *Libération*, 20 juin.
- Le Bras H., 2005, « Le non n'est ni de gauche ni de droite, il est précaire », *Libération*, 1er juin.
- Le Bras H., 2002a, *Une autre France*, Odile Jacob, 223 p.
- Le Bras H., 2002b, « PLM : la partition des centres. La chimie électorale semble la même au cœur des grandes villes », *Libération*, 25 avril.
- Le Bras H., 1997, « Trois composantes des mœurs en France », dans *Les modèles explicatifs du vote*, sous la direction de Mayer N., Paris, Presses de Sciences Po, 326 p., pp 85-131.
- Le Bras H., 1986, *Les trois France*, Paris, Odile Jacob, 273p.
- Le Bras H., Lévy J., 2005, « Une France sur la défensive », *Libération*, 1er juin.
- Le Bras H., Todd E., 1981, *L'invention de la France*, Paris, 351p.
- Le Gales P., Oberti M., Rampal J.-C., 1993, « Le vote Front National à Mantes-la-Jolie », *Hérodote*, 69-70, pp. 31-52.
- Lehingue P., 2007, « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005). Sur deux lectures "polaires" d'un scrutin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 1-2, pp. 123-139.
- Leroy S., 2007, « Les principaux enseignements du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2007 en cartes », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, <http://www.cybergeo.eu/index5827.html>.
- Lévy J., 2007b, « Géographie du premier tour: habiter, c'est voter », *Libération*, 25 avril.
- Lévy J., 2007c, « Rose en deçà des faubourgs, bleu au-delà », *Libération*, 20 juin.
- Lévy J., 2005a, « Le oui de Jacques Lévy », [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=650](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=650).

- Lévy J., 2005b, « Centre-ville, cœur d'Europe », *Libération*, 1er juin, cahier central, p. E2.
- Lévy J., 2005c, « Les choix du 5 juin dessinent notre archipel urbain », *Le Temps*, 8 juin, p. 18.
- Lévy J., 2003a, « Quelle France voulons-nous habiter ? Vote, urbanité et aménagement du territoire », *Territoires 2020*, n°7, pp. 121-139.
- Lévy J., 2003b, « Périurbain : le choix n'est pas neutre », *Pouvoir local*, 56, 1, pp. 35-42.
- Lévy J., 2003c, « Vote et gradient d'urbanité », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 05.06.2003.
- Lévy J., 2000, « Les nouveaux espaces de la mobilité », dans Bonnet M. et Desjeux D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, pp. 155-170.
- Lévy J., 1993b, « Espace intime, espace légitime. Paris, l'urbain, l'urbanité », *Politix*, n°21, pp. 52-64.
- Lévy J., 1985, « Des citoyens contre la ville. Figures décalées, espaces refusés », *Hégoa*, n°1, pp. 273-289.
- Loyer B., 2005a, « Bretagne », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 333-350.
- Loyer B., 2005b, « Pays de la Loire », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 278-332.
- Manis J., Stine L., 1958, "Suburban residence and political behaviour", *Public Opinion Quarterly*, 22, pp. 483-489.
- Martinetti J., 2006, « Note de lecture de Géopolitique de l'insécurité et du Front National », *Hérodote*, 122, pp. 226-227.
- Mayer N., Michelat G., 1981, « Les choix électoraux des petits commerçants et artisans en 1967, L'importance des variables contextuelles », *Revue française de sociologie*, 22, 4, pp. 503-521.
- Michelat G., 1975, « Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles », *Revue française de science politique*, 25, 5, pp. 901-918.
- McGirr L., 2001, *Suburban Warriors. The origins of the new American right*, Princeton university press, 395 p.
- McKee C., 2007, "Rural Voters in Presidential Elections, 1992-2004", *The Forum*, 5, 2.
- Melamed A., 1993, « Les élections législatives de mars 1993 en Seine-Saint-Denis », *Hérodote*, 69-70, pp. 53-88.
- Monnot C., Ternisien X., 2008, « La sociologie des grandes agglomérations est favorable au centre et à la gauche », *Le Monde*, 15 janvier.
- Navarre C., 2008, « Une géographie électorale à l'heure métropolitaine », communication au *colloque International de Géographie Politique*, Reims, 2-4 avril, 19 p.
- Nicolas M., Pierre P., 1999, « Dix ans d'élections européennes en Bretagne (1989-1999) », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 11, pp. 7-18.
- Perrineau P., 1981, *Espace et politique : les conséquences du changement urbain dans les agglomérations de la Loire moyenne*, Thèse de doctorat d'Etat en science politique, IEP de Paris,
- Pierru E., Vignon S., 2005, « L'inconnue de l'équation FN : ruralité et vote d'extrême droite. Quelques éléments à propos de la Somme », dans *Sociabilités et politique en milieu rural*, sous la direction de Antoine A., Mischi J., Presses universitaires de Rennes, pp. 359-375.
- Pihet C., 1994, « La droite et les autres : les espaces politiques en Maine et Loire aux européennes de 1994 », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, n, pp.
- Pierru E., Vignon S., 2006, « Déstabilisation des lieux d'intégration traditionnels et transformations de l'entre soir rural. L'exemple du département de la Somme », dans *Les mondes ruraux à l'épreuve des*

- sciences sociales*, coordonné par C. Bessière, E. Doidy, O. Jacquet, G. Laferté, J. Mischi, N. Renahy, Y. Sencébé, Editions Quae/Symposcience, pp. 273-289.
- Pihet C., 1985, « Comportements électoraux en milieu périurbain. L'élection du 17 juin 1984 dans la région angevine », *Géographie sociale*, 2, pp. 151-156.
- Piret J., Bodin C., 1963, « Le comportement politique dans les grands ensembles de la région parisienne », *Revue française de science politique*, 13, 4, pp. 977-992.
- Quellien J, 1992, « Le vote de la Basse-Normandie au référendum du 20 septembre 1992 », *Études normandes*, 4, p. 21
- Rapetti D., 1985, *Vote et société dans la région nantaise. Étude de géographie électorale 1945-1983*, Paris, Éditions du CNRS, 210p.
- Rapetti D., 1999, « Ne pas briser la géographie : la quadrature du cercle », *Cahiers nantais*, 50, pp. 91-102.
- Rapetti D., 1989, « Images sociales d'une ville », *Cahiers nantais*, 33-34, pp. 125-158.
- Rapetti D., 1987, « Effet urbain et progrès de la gauche dans le Nord-Ouest français, *Géographie sociale*, 6, pp 59-70.
- Ravenel L., Buléon P., Fourquet J., 2003, « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espaces, Populations, Sociétés*, 3, pp. 469-482.
- Renard J., 1993, « Pourquoi la France de l'Ouest a voté oui à Maastricht ? », *Hérodote*, 69-70, pp. 89-103.
- Renard J., 1987, « Vote, pratique religieuse et école dans l'ouest de la France », *Espace, populations et sociétés*, 3, pp. 465-473.
- Rey H., 2001, « Le comportement électoral des habitants des cités », dans *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions*, sous la direction de Haegel F., Rey H., Sintomer Y., Paris, L'Harmattan, pp. 117-132.
- Rivière J., 2008, « Le vote pavillonnaire existe-t-il ? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 21, 83, pp. 23-48.
- Robinson W.-S., 1950, "Ecological correlation and the behaviour of individuals", *American Sociological Review*, 15, pp. 351-357.
- Salmon F., 2001, *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Paris, Le seuil, 94 p.
- Sauerzoff R., Swanstrom T., 1999, "The urban electorate in presidential elections (1920-1996)", *Urban affairs review*, 35, pp. 72-91.
- Schoultz L., 1972, "Urbanization and changing voting patterns: Colombia, 1946-1970", *Political Science Quarterly*, vol. LXXXVII, n° 1, march, pp. 22-45.
- Sintomer Y., 2001, « Désaffiliation politique et vote frontiste dans l'ancienne banlieue rouge. L'exemple du quartier Allende à Saint-Denis », dans *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions*, sous la direction de Haegel F., Rey H., Sintomer Y., Paris, L'Harmattan, pp. 91-116.
- Subra P., 2005a, « Île-de-France », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 127-213.
- Subra P., 2005b, « Centre », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 351-380.
- Ternisien X., 2007, « Les bobos font passer les villes à gauche », *Le Monde*, 24 juin.
- Todd E., 1999, *La diversité du monde : structures familiales et modernité*, Paris, Editions du Seuil, 435 p.
- Todd E., 1988, *La nouvelle France*, Paris, Seuil, 283 p.

- Traïni C., 2000, « Les braconniers de la politique. Les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Les cahiers du CEVIPOF*, 28, pp.
- Trouffleau P., 1995, « Géographie des comportements électoraux en Eure et Loire : essai d'explication socio-économique et problèmes méthodologiques », *L'espace géographique*, 2, pp 155-168.
- Veschambre V., 1997, « Affichages et territorialités électorales. Les présidentielles de 1995 à Angers » *Norois*, 175, pp. 507-514.
- Waintrop M., 2007, « Pourquoi les centres-villes votent-ils de plus en plus à gauche », *La Croix*, 19 juin.
- Walks R.-A., 2007, "The Politics of Gated Community Residents in Canada", paper presented at the *International Conference Private Urban Governance and Gated Communities*, Paris, 5-8 June, 22 p, <http://gated.parisgeo.cnrs.fr/images/papers/087%20-%20walks.pdf>
- Walks R.-A., 2006, "The Causes of City-Suburban Political Polarization? A Canadian Case Study", *Annals of the Association of American Geographers*, 96, 2, pp. 390-414.
- Walks R.-A., 2005, "City-suburban electoral polarization in Great Britain, 1950-2001", *Transaction of the Institute of British Geographers*, 30, pp. 500-517.
- Walks R.-A., 2004a, "Place of residence, party preferences, and political attitudes in Canadian cities and suburbs", *Journal of urban affairs*, 26, 3, pp. 269-295.
- Walks R.-A., 2004b, "Suburbanization, the vote, and change in federal and provincial political representation and influence between inner cities and suburbs in large canadian urban regions, 1945-1999", *Urban affairs review*, 39, 4, pp. 411-440.
- Wayne A. Cornelius Jr., 1969, "Urbanization as an agent in Latin American political instability: the case of Mexico", *The American political science review*, vol. LXIII, n° 3, September, pp. 833-857.
- Willmott P., Young M., 1960, *Family and Class in a London Suburb*, Routledge, 187 p.

## **b) Explication du vote et analyses dites individuelles**

- Bernard A., 1997, « La conjoncture économique et le vote : une relation ambiguë », *Revue française de sociologie*, XXXVIII, pp. 245-264.
- Blondiaux L., 1996, « Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine », *Revue Française de Science politique*, 46, 5, pp. 753-791.
- Blondiaux L., 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue Française de Science politique*, 57, 6, pp. 759-774.
- Boy D., Mayer N., 1997, « Que reste-t-il des variables lourdes ? », dans *L'électeur a ses raisons*, sous la direction de Boy D., Mayer N., Paris, Presses de Sciences Po, pp. 101-138.
- Bréchon P., 2002, *Les élections présidentielles en France : 40 ans d'évolutions*, Paris, La documentation française, 208 p.
- Bréchon P., 2006, « Valeurs de gauche, valeurs de droite et identités religieuses en Europe », *Revue française de sociologie*, 47, 4, pp. 725-753.
- Bréchon P., Denni B., 2002, « Le contexte politique : candidats et forces en présence », dans *Les élections présidentielles en France : 40 ans d'histoire politique*, sous la direction de Bréchon P., Paris, La Documentation française, Coll. Notes et Etudes documentaires, 208 p, pp. 12-59.
- Bréchon P., Cautrès B., 1987, « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation », *Revue Française de Science politique*, 37, 4, pp. 502-525.

- Capdeviele J., Dupoirier E., Grunberg G. (dir.), 1981, *France de Gauche vote à droite*, Paris, Presses de la FNSP, 306 p.
- Campell A., Converse P., Miller W., Stokes D., 1960, *The American voter*, Chicago, The university of Chicago Press, 571 p.
- Cautrès B., Mayer N., 2004, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 413 p.
- Cautrès B., Muxel A. (dir.), 2009, *Comment les électeurs font-ils leurs choix ? Le panel électoral français de 2007*, Paris, Presses de Science Po, 385 p.
- Chauvel L., Tiberj V., 2003, « Inégalités socioéconomiques et fractures politiques », dans *La société française et ses fractures*, sous la direction de P. Tronquoy, La documentation française, 314, pp. 33-38.
- Chiche J., Le Roux B., Perrineau P., Rouanet H., 2000, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990 », *Revue française de science politique*, 50, pp. 463-487.
- Collovald A., 2004, *Le populisme du FN, un dangereux contresens*, Paris, Editions du croquant, 256 p.
- Collovald A., Gaïti B. (dir.), 2006, *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La dispute, 338 p.
- Crapez M., 1998, « De quand date le clivage gauche/droite en France ? », *Revue Française de Science politique*, 48, 1, pp. 42-75.
- Dargent C., 2004, « La religion : encore et toujours », dans *Le nouveau désordre électoral*, sous la direction de Cautrès B. et Mayer N., Paris, Presses de Science Po, 412 p, pp. 161-184.
- Dargent C., 2007, « Religion et vote : "cachez cette variable que je ne saurais voir" », *Baromètre politique français du CEVIPOF*, [http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/analyses/Dargent\\_Religions.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/analyses/Dargent_Religions.pdf)
- De Graaf N.-D., Nieuwbeerta P., Heath A., 1995, "Class mobility and political preferences: individual and contextual effects", *American Journal of sociology*, 100, pp. 997-1027.
- Dogan M., 1996, « Classe, religion, parti : triple déclin dans les clivages électoraux en Europe », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 3, pp. 503-540.
- Duchesne S., Haegel F., 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue Française de Science politique*, 54, 6, pp. 877-909.
- Dupoirier E., 2007, « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal. Premiers éléments d'analyse », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 475-487
- Dupoirier E., 2004, « Dynamique de l'espace social et vote », dans *Le nouveau désordre électoral – Les leçons du 21 avril 2002*, sous la direction de Cautrès B., Mayer N., Paris, Presses de Sciences Po, 412 p, pp. 185-206.
- Evans J., 2000, « Le vote gauchiste-lepéniste. Le masque extrême d'une dynamique normale », *Revue Française de Science politique*, 50, 1, pp. 21-51.
- François B., 2005, « Le 21 avril 2002 et la crise de la représentativité présidentielle », dans *La démobilisation politique*, sous la direction de F. Matonti, Paris, La Dispute, 253 p., pp. 23-36.
- Gaxie D. (dir.), 1985, *L'explication du vote*, Paris, Presses de la FNSP, 450 p.
- Gerstlé J., Piar C., 2008, « Les campagnes dans l'information télévisée », dans *Le vote de rupture*, sous la direction de Perrineau P., Paris, Presses de Science Po, pp.21-50.
- Goux D., Maurin E., 2004a, « Anatomie sociale d'un vote », *Le Monde*, 13 avril.
- Goux D., Maurin E., 2004b, « Anatomie sociale d'un vote : le premier tour des élections régionales de 2004 », *Working paper*, La république des idées, 24 p.
- Groux G., Cousin O., 2005, « Du travail à la société : valeurs et représentations des cadres », *Cahiers du GDR Cadres*, 10, 86 p.

- Haegel F. (dir.), 2007, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 452 p.
- Haegel F., 2005, Pertinence, déplacement et renouvellement des analyses en termes de clivages en France, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 12, 1, pp. 35-45.
- Héran F., 1997, « Les intermittences du vote – Un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee première*, n° 546, Insee.
- Héran F., Rouault D., 1995a, « La présidentielle à contre-jour, abstentionnistes et non-inscrits », *Insee première*, n° 397, Insee.
- Héran F., Rouault D., 1995b, « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », *Insee première*, n° 414.
- Ihl O., 2000, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 160 p.
- Ihl O., 2002, « Socialisation et événements politiques », *Revue Française de Science politique*, 52, 2-3, pp. 125-144.
- Lagroye J., 2003, « Les processus de politisation », dans *La politisation*, sous la direction de Lagroye J., Paris, Belin pp. 359-372
- Lancelot A., 1978, « Note de lecture de : Classe, religion et comportement politique », *Revue Française de Science politique*, 28, 6, pp. 1113-1118.
- Lavau G., 1989, « Profession : politiste. Entretien avec G. Lavau », *Politix*, 2, 7-8, pp. 132-138.
- Lavau G., 1969, « Partis et systèmes politiques : fonctions et interactions », *Revue canadienne de science politique*, 2, 1, pp. 18-44.
- Lavau G., Grunberg G., Mayer N. (dir.), 1983, *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presse de la FNSP, 389 p.
- Lehingue P., 2003, « L'objectivation statistique des électors : que savons nous des électeurs du FN », dans *La politisation*, sous la direction de Lagroye J., Paris, Belin, pp. 247-278.
- Lehingue P., 1997, « Faux concept et vrai problème : la "volatilité électorale". Fluidité des définitions, infidélités des mesures et flottement des interprétations », *Scalpel*, 2-3, pp. 124-179.
- Martin P., 2002a, « Analyse géographique des évolutions électorales », dans *Les élections présidentielles en France : 40 ans d'histoire politique*, sous la direction de Bréchon P., Paris, La Documentation française, Coll. Notes et Etudes documentaires, pp. 159-200.
- Martin P., 2002b, « Les élections de 2002 constituent-elles un moment de rupture dans la vie politique française », *Revue Française de Science politique*, 52, 2, pp. 593-608.
- Martin P., 2000, *Comprendre les évolutions électorales – La théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po, 234 p.
- Matonti F. (dir.), 2005, *La démobilisation politique*, sous la direction de F., Paris, La Dispute, 253 p.
- Mayer N., 2007, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 429-445.
- Mayer N., 2002, « Les hauts et les bas du vote Le Pen en 2002 », *Revue Française de Science politique*, 52, 2, pp. 505-520.
- Mayer N., (dir.), 1997, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 326 p.
- Mayer N., 1986, *La boutique contre la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 346 p.
- Mayer N., Perrineau P. (dir.), 1996, *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 322 p.
- Merlié D., 1981, « Remarques en marge de la note sur la population ouvrière et le vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, pp. 63-67.

- Michelat G., Simon S., 2004, *Les ouvriers et la politique. Permanences, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Science Po, 373 p.
- Michelat G., Simon S., 1985, « Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, XXVI, pp. 32-69.
- Michelat G., Simon S., 1982, « Les sans-réponses aux questions politiques : rôles imposés et compensations des handicaps », *L'année sociologique*, 32, pp. 81-114.
- Muxel A., 2001, « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps : une enquête longitudinale », *Revue Française de Sciences Politiques*, 51, 3, pp. 409-430.
- Muxel A., 2007, « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue Française de Sciences Politiques*, 57, 3-4, pp. 315-328.
- Nichols-Clarck T., Hoffmann-Martinot V. (dir.), 2003, *La nouvelle culture politique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques, 333 p.
- Paugam S., 1999, « Formes d'intégration professionnelle et attitudes syndicales et politiques », *Revue française de sociologie*, XL, 4, pp. 715-751.
- Percheron A., Rémond R. (dir.), 1991, *Age et comportements politiques*, Paris, Economica, 269 p.
- Percheron A., Sublieu F., Toinet M.-F., 1978, « Non-inscription, abstention, et vote blanc et nul en France », *Espaces, Population, Sociétés*, 1, pp. 511-521.
- Perrineau P. (dir.), 2008, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 359 p.
- Perrineau P., Chiche J., Le Roux B., Rouanet H., 2000, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue Française de Science politique*, 50, 3, pp. 463-488.
- Perrineau P., Ysmal C. (dir.), 2003, *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. Chroniques électorales, 444 p.
- Peugny C., 2004, « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47, 3, pp. 443-478.
- Pierru E., 2005, « Sur quelques faux problèmes et demi-vérités autour des effets électoraux du chômage », dans *La démobilisation politique*, sous la direction de F. Matonti, Paris, La Dispute, 253 p., pp. 177-201.
- Politix*, 1993, « Des votes pas comme les autres », 21, 6, 177 p.
- Rémond R., 1996, *Pour une histoire politique*, Paris, Le seuil, 399 p.
- Rémond R., 1992, *Les droites en France*, Paris, Aubier Montaigne, 4<sup>ème</sup> édition, 544 p.
- Rémond R., 1985, « L'apport des historiens aux études électorales », dans *L'explication du vote*, sous la direction de Gaxie D., Paris, Presses de sciences Po, pp. 123-154.
- Rouban L., 2002, « Le vote des cadres du privé et du public à l'élection présidentielle de 1995 et 2002 », *Notes et études du CEVIPOF*, 4p.
- Sauger N., 2007, « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 447-458.
- Schweisguth E., 2007, « Le trompe l'œil de la droitisation », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 393-410.
- Sineau M., 2004, « Les paradoxes du gender gap à la française », dans *Le nouveau désordre électoral*, sous la direction de Cautrès B. et Mayer N., Paris, Presses de Science Po, 412 p, pp. 207-228.
- Sineau M., 2007, « Effets de genre, effets de génération. Le vote homme-femme à la présidentielle 2007 », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 353-369.

- Strudel S., 2009 « La tentation bayrouiste », dans Comment les électeurs font-ils leur choix ? : le panel électoral français 2007, sous la direction de B. Cautrès et A. Muxel, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 221-237.
- Strudel S., 2007, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue Française de Science politique*, 57, 3-4, pp. 459-474.
- Tournier V., 2004, « Générations politiques », dans *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, sous la direction de B. Cautrès, N. Mayer, Paris, Presses de Sciences Po, 413 p.
- Vedel T., Cann Y.-M., 2008, « Internet : une communication électorale de rupture ? », dans *Le vote de rupture*, sous la direction de Perrineau P., Paris, Presses de Science Po, pp 51-76.
- Ysmal C., 1983, « Le groupe central giscardien », dans 1983, *L'univers politique des classes moyennes* sous la direction de Lavau G., Grunberg G., Mayer N., Paris, Presse de la FNSP, 389 p., pp. 229-254.

### c) *Scrutins municipaux*

- Agrikoliansky E., Heurtaux J., Le Grignou B., Soubiron A., 2008, « Comment la campagne (dé)fait les partis politiques. Quelques notes d'observations ethnographiques sur les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens », communication à la journée d'étude *Les processus électoraux dans les grandes agglomérations françaises*, organisée par le GAEL et le SPIRIT, Bordeaux, 19-20 mai.
- Bages R., Nevers J.-Y., 1997, *Les municipalités des petites communes face à la diversification du milieu rural. Enquête dans la région Midi-Pyrénées*, Maison de la recherche, Université de Toulouse Le Mirail.
- Barone S., Troupel A., 2008, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, 29, pp. 95-109.
- Becquart-Leclercq J., 1976, *Paradoxes du pouvoir local*, Paris, Presses de la FNSP.
- Berger M., 1985, « Comportements et pratiques des sociétés périurbaines », *Géographie sociale*, 2, pp. 133-139.
- Bernard M.-C., 1985, « Les révélateurs du dynamisme périurbain. Les conseils municipaux en Languedoc », *Géographie sociale*, n° 2, pp. 177-182.
- Boivin M., 2007, « Le déclin des paysans dans les conseils municipaux de la Manche (1945-2001) », *Enquêtes rurales*, 11, pp. 93-106.
- Boussard I., 1988, « Le comportement des ruraux lors des élections municipales de 1983 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 35.
- Boussard I., 1992, « Le comportement des ruraux lors des élections municipales de 1989 », dans *Les agriculteurs aux urnes*, sous la direction de Hervieu B., Paris, L'Harmattan, pp. 159-171.
- Collard S., 2008, « La campagne française : berceau de citoyenneté européenne ? Les conseillers municipaux britanniques dans les communes rurales en France, 2001-2008 », communication à la journée d'étude *Battre campagne*, 12 p.
- Collovald A., Sawicki F., Heurtin J.-P., 1989, « A propos des élections municipales. La définition d'"une" élection », *Politix*, 2, 7, pp. 139-150.
- Corcuff P., Lafaye C., 1989, « Une relecture critique du Pouvoir périphérique », *Politix*, 7, 2, pp.35-45.
- Crétin C., 1985, « Notables traditionnels et nouveaux gestionnaires », *Géographie sociale*, n° 2, pp. 193-197.
- Desage, 2005, « Une commune résidentielle suburbaine en pleine campagne », dans *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, sous la direction de Lagroye J. et al., Paris, PUF, pp. 59-88.

- Dressayre P., 1980, « Suburbanisation et pouvoir local », *Revue française de science politique*, vol.30, n°3, pp. 533-559.
- Dolez B., Laurent A. (dir.), 2001, *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences po, 359 p.
- Gaxie D., 1989, « Enjeux électoraux, enjeux municipaux - Entretien avec Daniel Gaxie », *Politix*, 5, 2, pp. 27-24.
- Gaxie D., 1984, Lehingue P., *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, PUF, 287 p.
- Golovtchenko N., Filâtre N. (coord.), 2004, *Nouvelles mobilités, nouvelles urbanités et nouvelles figures de la notabilité. Les élus de la région toulousaine face aux enjeux de l'étalement urbain*, CERTOP, Maison de la recherche, Université de Toulouse II, 158 p.
- Hoffmann-Martinot V., 1992, « La participation aux élections municipales dans les villes françaises », *Revue Française de Science politique*, 42, 1, pp. 3-35.
- Jadot A., 2008, « Les élections locales dans l'imaginaire politique des (neo-)ruraux. Une analyse compréhensive du lien représentatif vécu par les citoyens », communication à la journée d'étude « *Battre campagne* », 21 p.
- Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F., 2005, *Mobilisations électorales. Les élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 368 p.
- Lehingue P., 2008, « L'analyse des élections municipales: difficultés et problèmes », communication à la journée *Élections municipales et configurations politiques locales* du séminaire de l'ANR «Encadrement et sociabilité des mondes ruraux (1960-2006). Revisite et regards contemporains », Dijon, 13 février.
- Le Bart C., 2003, *Les maires : sociologie d'un rôle*, Presses universitaires du septentrion, 222 p.
- Le Bart C., Lefebvre R., 2005, *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*, PUR, 305 p.
- Le Goff T., 2005, « L'insécurité "saisie" par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *Revue Française de Science politique*, 55, 3, pp. 415-444.
- Le Saout R., Madoré F. (dir.), 2004, *Les effets de l'intercommunalité*, PUR, 224 p.
- Le Saout R., 2000, « L'intercommunalité, un pouvoir inachevé », *Revue Française de Sciences Politiques*, 50, 3, pp. 439-461.
- Marmont T., 2008, « Les ressources politiques des élus ruraux », communication à la journée d'étude "*Battre campagne*", Montpellier, 16 p.
- Mathiot P., 2005, « Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles », dans *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, sous la direction de Lagroye J. et al., Paris, PUF, pp. 89-116.
- Mermat D., 2005, « Réseaux et types d'engagement : la difficile élaboration d'une liste dans une petite commune », dans *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, sous la direction de Lagroye J. et al., Paris, PUF, pp. 37-58.
- Mingat A., Salmon P., 1986, « Choisir sa population pour gagner les élections ? Une étude empirique sur les élections municipales de 1953 à 1983 », *Revue française de science politique*, 36, 2, pp. 186-204.
- Nevers J.-Y., 1992, « Entre consensus et conflits, la configuration des compétitions aux élections municipales dans les communes rurales », *Revue Française de Sociologie*, 33, pp. 391-416.
- Plet F., 1986, « Banlieues de banlieues : pouvoirs et politique dans l'espace périurbain au nord de Paris », *Hérodote*, 43, pp. 104-122.
- Purseigle F., 2008, « Du syndicat à la mairie. Quand les jeunes agriculteurs s'engagent », communication à la journée d'étude "*Battre campagne*", Montpellier, 18 p.

Ripoll F., Rivière J., (à paraître en 2010), « Il y a campagne et campagne. Approche statistique des élections municipales 2008 dans des communes périurbaines », in S. Barone, A. Troupel (dir.), *Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural*, Paris, L'Harmattan.

Treille E., 2008, « La fête des maires. Les édiles ruraux, ressources stratégiques du Parti Socialiste en campagnes électorales », Communication à la journée d'étude "Battre campagne", 10 p.

Vignon S., 2005, « La dynamique des marchés électoraux périphériques : le cas des communes rurales de la Somme », dans *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, sous la direction de Lagroye J. et al., Paris, PUF, pp. 145-168.

## 4. Méthodes, construction et exploitation des matériaux

### a) Textes généraux sur les méthodes en sciences sociales

Badariotti D., 2004, « De la comparaison des cartes électorales », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 267, <http://www.cybergegeo.eu/index3670.html>.

Beaud S., Weber F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 329 p.

Béguin M., Pumain D., 1994, *La représentation des données géographiques*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus, 192 p.

Biland E., 2005, La politique du coin de la rue. Ethnographie des comités de quartier d'une commune communiste de banlieue parisienne, *Cahiers du GRIP*, 1, 12-19.

Blondiaux L., 1989, « Les sondages d'opinion : bibliographie », *Politix*, 5, 2, pp. 50-55.

Brun J., Bonalet C., 2002, « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », *Espaces Populations Sociétés*, 1-2, pp. 63-72.

Bourdieu P., Chamboredon J.-L., Passeron J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Ed. de l'EHESS, 357 p.

Costey P., 2009, « Traduction du code éthique de l'ASA », *La vie des idées*, 18 mars, [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20090318\\_codeethique.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20090318_codeethique.pdf)

Cibois P., 1981, « Analyse des données et sociologie », *L'Année Sociologique*, 31, pp 333-348.

Dumolard P., 1982, « La cartographie assistée par ordinateur, expression de choix statistiques », *Brouillons Dupont*, 8, pp. 99-117.

Fournier J.-M., Sabot E., 2001, « Comparer : une démarche de recherche stimulante et risquée », *Travaux et documents de l'UMR ESO*, 16, octobre, pp. 59-81.

Garrigou A., 2006, *L'ivresse des sondages*, Paris, La découverte, 122 p.

Gaxie D., 1990, « Au-delà des apparences... », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81, 1, pp. 97-112.

Gerard-Varon L.-A., Passeron J.-C. (dir.), 1995, *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, EHESS, 287 p.

Gombin J., Mayance P., 2008, « La sociologie électorale quantitative face à l'électeur rural. Quelques réflexions méthodologiques », communication au colloque "Battre campagne", Montpellier, 15 p.

Gouin R., 2005, « Situer le temps dans la comparaison. Sur quelques silences méthodologiques », *Working paper*, Séminaire général du CERVL, 21 p.

Guermond Y., Lajoie G., 1999, « De la mesure en géographie sociale », *L'espace géographique*, 99, 1, pp. 84-90

- Lacour P., 2005, « Penser par cas, ou comment remettre les sciences sociales à l'endroit », *Espacestems.net*, Mensuelles, 31.05.2005, <http://espacestems.net/document1337.html>.
- Lehingue P., 2007, *Subunda : coups de sonde dans l'océan des sondages*, Ed. du Croquant, 267 p.
- Louiset O., Volvey A., Bordas C., Bosredon P., Bouifrou L., Cauhope M., Desjouanet L., Dorso F., Guérin M.-B., Le Bodic C., Petite M., Rivière J., Rouger A., Sintès P., Tahraoui F., Bioteau E., Chaudet B., 2008, « Choix et contraintes des terrains en sciences sociales. Synthèse collective de l'atelier », *ESO - Travaux et documents de l'UMR « Espaces et Sociétés »*, numéro spécial « L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) – Ecole d'été de géographie sociale 2006 », n° 27, mars, pp. 41-53.
- Michelat G. Simon M., 1974, « Systèmes d'opinion, choix politiques et caractéristiques socio-démographiques : résultats d'une analyse typologique », *Revue française de science politique*, 24, 1, pp. 5-32.
- Passeron J.-C., Revel J. (coord.), 2005, *Penser par cas. Raisonner à partir de singularités*, Paris, Editions de l'EHESS, 292 p.
- Passeron J.-C., 1997, « Le modèle, l'enquête et le récit », dans *Les modèles explicatifs du vote*, sous la direction de Mayer N., Paris, Presses de Sciences Po, 326 p., pp. 19-43.
- Reynaud A., 1984, « L'intérêt de la démarche comparative en géographie », *Les Cahiers d'Espacestems*, 26-27-28, pp. 26-33.
- Rivière J., 2006, « Des terrains où interroger les rapports entre changements sociaux et comportements électoraux. Quelques éléments sur la logique du choix des terrains dans ma recherche », communication à l'école d'été de géographie sociale intitulée « *L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s)* », atelier 2 « *Choix et contraintes des terrains* », organisée par l'UMR ESO 6590 CNRS, Rennes, 6-8 septembre.
- Rhein C., 1994, « La ségrégation et ses mesures », dans *La ségrégation dans la ville*, sous la direction de Brun J., Rhein C., Paris, Coll. Villes et territoires, 289 p., pp. 121-161.
- Zaki L., 2006, « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, 65, 4, pp. 112-125.

## **b) Contours des catégorisations sociales et spatiales**

- Baccaïni B., 1999, « La rénovation du recensement », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Débat : Recensement de la population en continu : choisir le temps et l'espace ?, mis en ligne le 15 août 1999 et modifié le 22 mars 2007, <http://www.cybergeo.eu/index5514.html>.
- Bessy-Piétri P., Sicamois Y., 2001, « Le zonage en aires urbaines en 1999 », *Insee première*, 765, 4 p.
- Bessy-Pietri P., 2000, « Les formes récentes de la croissance urbaine », *Economie et statistique*, 336, pp. 35-52.
- Bréchon, Denni B., Gerstlé J., Martin P., Salomon A.-C., 2008, *Les élections présidentielles en France. Quarante ans d'histoire politique*, Paris, La documentation française, 183 p.
- Bussi, 1999a, « Recensement en continu... Découpages figés. Quelques précisions pour recentrer et élargir le débat. », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Débat : Recensement de la population en continu : choisir le temps et l'espace ?, mis en ligne le 17 août 1999.
- Bussi M., 1999b, « Quand l'INSEE projette d'enterrer le recensement de population... et la Géographie avec ! », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Débat : Recensement de la population en continu : choisir le temps et l'espace ?, mis en ligne le 20 juin 1999, modifié le 27 mars 2007, <http://www.cybergeo.eu/index5531.html>.
- Chenu A., 2005, *Sociologie des employés*, Paris, La découverte, 122 p.

- Courgeau D., 1999, « Commentaires sur l'estimation de la population légale par le recensement rénové de la population.. », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Débat : Recensement de la population en continu : choisir le temps et l'espace ?, mis en ligne le 20 décembre 1999, modifié le 22 mars 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index5509.html>
- Chauvel L., Chenu A., Oberti M., Préteceille E., 2002, « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles : traditions nationales, comparaisons internationales et standardisation européenne », *Sociétés contemporaines*, 45-46, pp. 157-185.
- Coutrot L., 2002, « Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? », *Sociétés contemporaines*, 45-46, pp. 107-129
- Desrosières A., 2005, « Décrire l'état ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, 58, pp. 4-27.
- Desrosières A., Thévenot A., 2002, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La découverte, 128 p.
- Desrosières A., 1997, « Réfléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », dans *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, sous la direction de Dupoirier E., Parodi J.-C., Paris, Presses de Science Po, pp. 15-34.
- Dupoirier E., Parodi J.-L. (dir.), 1997, *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 364 p.
- Enault C., 2004, « La dilution : note méthodologique pour l'analyse de l'étalement urbain », *L'espace géographique*, 3, pp. 241-255.
- Goldthorp J., 2002, « On official social classification in France and in Britain », *Sociétés contemporaines*, 45-46, pp. 187-189.
- Héran F., 1997, « La catégorie socioprofessionnelle, réflexions sur le codage et l'interprétation », dans *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, sous la direction de Dupoirier E., Parodi J.-C., Paris, Presses de Science Po, pp. 49-68.
- INRA-INSEE, 1998, *Les campagnes et leurs villes. Portrait social*, Paris, INSEE, 208 p.
- Isnard M., 1999, « La rénovation du Recensement de la Population », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Débat : Recensement de la population en continu : choisir le temps et l'espace ?, mis en ligne le 15 juillet 1999, modifié le 23 mars 2007, <http://www.cybergeo.eu/index5529.html>.
- Julien P., 2007a, « La France en 1 916 bassins de vie », *Economie et statistique*, 402, pp. 25-39
- Julien P., 2007b, *Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain*, CERTU, Coll. Rapports d'étude, 41 p.
- Julien P., 1997, « Mesurer un univers urbain en expansion », *Economie et statistique*, 307, pp. 3-33.
- Le Jeannic T., 1997, « Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes », *Economie et statistique*, 307, pp. 21-41.
- Le Jeannic T, Vidalenc J., 1997, « Pôles urbains et périurbanisation – Le zonage en aires urbaines », *Insee première*, 516, avril, 2 p.
- Nicot B.-H., 2005, « Urbain-rural : de quoi parle-t-on ? », *Document de travail du SIRIUS*, 11 p, <http://www.sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>
- Piercy P., 2000, *La France. Le fait régional*, Paris, Hachette, 298 p.
- Pierru E., Spire E., 2008, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue Française de Science politique*, 58, 3, pp. 457-481.

### c) Techniques spécifiques

- Benzecri J.P. et al, 1973, *L'analyse des données. 2 L'analyse des correspondances*, Paris, Bordas, 616 p.
- Bermond M., 2004, *Agriculture, familles, exploitations en Normandie au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Produire et se reproduire dans la crise. Essai de géographie sociale*, Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Robert Hérim, Université de Caen Basse-Normandie, 465 p.
- Blanchet A., Gotman A., 2003, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Nathan, 127 p.
- Bouxin G., 2008, « Analyse statistique des données de végétation. Les techniques d'analyse factorielle et d'ordination », *Disponible sur Internet : <http://users.skynet.be/Bouxin.Guy/ASDV/TO.htm>*, 82 p.
- Bressoux P., 2008, *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Paris, De Boeck, 464 p.
- Brunner M., Hug S., 1994, « EEE et EEE. Essai sur l'erreur l'écologique et vote sur l'Espace économique européen », Working paper, *Congrès de l'association Suisse de Science Politique*.
- Cautrès B., 1995, « Mobilité sociale et comportement électoral : modèles sociologiques et modélisation statistiques », *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 185-224.
- Cautrès B., Jadot A., 2006, « Pour une application de l'approche « multiniveaux » aux enquêtes électorales françaises », communication à la journée d'étude du GAEL sur *Le renouveau de l'analyse contextuelle*, Paris, 6 juin, 4 p.
- Cibois P., 1983, *L'analyse factorielle*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- Courgeau D., 2002, « Évolution ou révolution dans la pensée démographique », *Mathématiques et sciences humaines*, 160, pp. 49-76.
- Courgeau D., Baccaïni B., 1997, « Analyse multi-niveaux en sciences sociales », *Population*, 52, 4, juillet-août, pp. 831-863.
- De Singly F., 1992, *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Paris, Nathan, 126 p.
- Dinaucourt M., 2004, « Méthode d'analyse régionale sur données individuelles : Introduction aux modèles multi-niveaux », *Document de travail de l'INSEE Languedoc-Roussillon*, <http://www.agromontpellier.fr/sfds/CD/textes/dinaucourt1.pdf>
- Fauvelle-Aymar C., François A., 2006, « L'analyse électorale multi-niveau : présentation et application au référendum français de 2005 », Working paper, Journée d'étude du GAEL sur *Le renouveau de l'analyse contextuelle*, Paris, 6 juin, 12 p.
- Gilli F., 2005, « La région parisienne entre 1975 et 1999, une mutation géographique et économique », *Economie et statistique*, 387, pp. 1-33.
- Goldstein H., 2003, *Multilevel Statistical Models*, Arnold Publishers, 272 p.
- Gombin J., 2009, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », *communication au 10<sup>ème</sup> congrès de l'AFSP, Grenoble*, 7-10 septembre.
- Gombin J., 2008, « Class, religion and vote in contemporary France. An ecological analysis », communication au *colloque ISA*, Barcelone, 34 p.
- Groupe Chadule, 1997, *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Paris, Armand Colin, 203 p.
- Jadot A., 2002, « (Ne pas) être un électeur européen. Une analyse multiniveaux des déterminants individuels et contextuels de l'abstention en 1999 », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9, 1, pp. 31-45
- Jadot A., Van Egmond A., 2003, « Réconcilier l'individuel et le contextuel ? L'intérêt de la méthode multiniveaux en recherche électorale », *Revue de la Maison Française d'Oxford*, 1, 1, pp. 211-250.
- Kaufmann J.-C., 2007, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 127 p.

- Le Roux B., 1999, « Analyse spécifique d'un nuage euclidien, application à l'étude des questionnaires », *Mathématiques et sciences humaines*, 146, pp. 65-83.
- Peretz H., 1998, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La découverte, 122 p.
- Piron M., Mullon C., Dureau F., Deman A., 2007, « Modèle dynamique des mobilités résidentielles intra-urbaines à Bogotà », *L'espace géographique*, 36, 4, pp. 337-351.
- Piron M., Dureau F., Mullon C., 2004, « Utilisation de typologies multi-dates pour l'analyse des transformations socio-spatiales de Bogota (Colombie) », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 256, <http://www.cybergegeo.eu/index3742.html>
- Raymond H., 2001, *Paroles d'habitants. Une méthode d'analyse*, Paris, L'Harmattan, 123 p.
- Soutrenon E., 2005, « Le questionnaire ethnographique, réflexion sur une pratique de terrain », *Genèses*, 60, mars, pp. 121-137.
- Ter Braak C.-F.-J., 1986, "Canonical correspondent analysis: a new eigenvector technique for multivariate direct gradient analysis", *Ecology*, 67, pp. 69-77.
- Weber F., 1995, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, 1, pp. 153-165.

## 5. Sur les contextes locaux et régionaux d'étude

### a) Terrains caennais, Normandie

- Buléon P., 2006, *Atlas de Basse-Normandie*, Caen, Editions Autrement, 87 p..
- Buléon P., 2005, « Basse-Normandie », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 241-278.
- Buléon P., Bellier J.-L., Clairet P. (dir.), 1994, *Atlas social de Basse-Normandie – fascicule 4*, PUC, 144 p.
- Buléon P., Bellier J.-L., Clairet P. (dir.), 1990, *Atlas social de Basse-Normandie – fascicule 3*, PUC, 44 planches.
- Buléon P., Bellier J.-L., Clairet P. (dir.), 1988, *Atlas social de Basse-Normandie – fascicule 2*, PUC, 44 planches.
- Buléon P., Bellier J.-L., Clairet P. (dir.), 1987, *Atlas social de Basse-Normandie – fascicule 1*, PUC, 28 planches.
- Buléon P., 1986, « Comportements électoraux et données sociales en Basse-Normandie (1981-1986) », *Géographie sociale*, 6, pp. 25-39.
- Damette F., Scheibling J., 1995, *La France : permanences et mutations*, Paris, Hachette, 255 p.
- Destandau S., Servel J.-P., 2007, « Les bas-normandes s'installent plus loin des villes », *Cent pour cent Basse-Normandie*, 165, janvier.
- Groupe d'histoire de Mathieu (préface de Jacques Séverin Abbatucci), 2002, *Mathieu : village de la plaine de Caen*, 137 p.
- Frémont A., 1986, « La Basse-Normandie », dans *Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Lacoste Y., tome 1 : La façade occidentale, Paris, Fayard, pp. 21-185.
- Insee Basse-Normandie, 2007, « Mixité socio-spatiale. Approche infra-communale », *Working paper*, 21 juin
- Mahé A., 1968, *Géographie électorale de l'agglomération caennaise*, Mémoire de maîtrise sous la direction de P. BRUNET, Université de Caen, 159 p.

- Marie D., 2007, « Carte scolaire : arbitrages finaux assez positifs », *Ouest-France*, 6 septembre.
- Ménard A., 2008, « Sur Caen-Bayeux, un salarié sur deux travaille à moins de 7 km de chez lui », *Cent pour cent Basse-Normandie*, 178, avril.
- Morales D., 2007, « Le périurbain de plus en plus attractif », *Cent pour cent Basse-Normandie*, 171, octobre.
- Pottier B., 1971, *Études préparatoires à l'urbanisation des communes proches d'une ville : Mathieu, un exemple près de Caen*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Caen, U.E.R. des Sciences de la terre et de l'Aménagement Régional, 97 p.
- Rivière J., 2009, « Éléments sur le vote d'extrême droite dans l'aire urbaine de Caen (2002-2007). Cadrage écologique et étude des trajectoires socio-résidentielles d'habitants », communication à la journée d'étude pluridisciplinaire « L'importance du niveau méso dans l'étude du succès de l'extrême droite. Apports de et coopération entre la géographie sociale et la science politique » organisée par le laboratoire CURAPP (UMR CNRS 6054), Amiens, 6 mars.
- Rivière J., 2007, « Périurbanisations, changements sociaux, comportements électoraux. Quelques systèmes explicatifs récents à l'épreuve des mutations au sein de l'aire urbaine de Caen », in C. Bessière et al., *Les Mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Editions Quae/Symposcience, pp. 257-272, 528 p. Texte également consultable sur le site Symposcience : <http://cemadoc.cemagref.fr/exl-doc/colloque/ART-00001896.pdf>
- Rivière J., 2003, *Les comportements électoraux dans l'agglomération caennaise en 2002. Une approche des divisions sociales de l'espace urbain*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Hérim, Université de Caen Basse-Normandie, 350 p.

## **b) Terrains messins, Est de la France**

- Auburtin E., 2005, « Lorraine », dans *Nouvelle Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Giblin B., Paris, Fayard, 976 p., pp. 405-438.
- Auffray D., Auzet L., 2005, « Localisation résidentielle et disparités de revenus en Lorraine », *Économie Lorraine*, 29, octobre.
- Calinon T., 2008, « La droite tenait Metz depuis 1848 », *Libération*, 17 mars.
- Calzada C., Le Blanc F., 2005, « Approche résidentielle des disparités de revenus en Lorraine », *Notes de synthèse du SES*, 158, Mars-Avril.
- Clément B., 1973, « Metz : étude de la population », *Mosella*, III, 2, avril-juin
- Creusat J., 2003, « La Lorraine face à son avenir : du diagnostic spatial aux enjeux territoriaux », *Économie Lorraine*, 11, décembre.
- Delmas L., 2004, « Giraumont, une cité polonaise en Lorraine du fer dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle », dans Poussou J.-P., Lottin A., *Naissance et développement des villes minières en Europe*, pp. 275-320.
- Dreyfus F.-G., 1960, « Jalons pour une sociologie politique de la France de l'Est », *Revue Française de Science politique*, 10, 3, pp. 527-561.
- Gehring J.-M., Auburtin E., 2003, « Géographie électorale de la Lorraine en 2002 : permanences et mutations », *Mosella*, XXVIII, 1, pp. 37-43.
- Gehring J.-M., Saint Dizier C., 1986, « La Lorraine », dans *Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Lacoste Y., Paris, Fayard, tome 2, pp. 811-946
- Guéneau F., 1990, *L'explosion des lotissements de 1969 à 1986 dans le sillon mosellan et ses bouleversements dans la transformation du pays messin*, Thèse de

- Holtz J.-M., 1971, « Étude d'un paysage urbain. Les quartiers périphériques de l'est de Metz », *Mosella*, I, 2, avril-juin, pp. 25-36.
- Kubiak Y., Méreau B., Vienneaux B., 2006, « La Lorraine en décalage », *Économie Lorraine*, 42, février.
- Moriset B., 1997, « Métropolisation et changement culturel. L'exemple de la région Lorraine », *Géographies et cultures*, 21, pp. 3-25.
- Petit S., 2005, « Les ouvriers en Lorraine : un monde en forte mutation », *Économie Lorraine*, 30, février.
- Rolland-May C., 1973, « Les migrations journalières de travail dans le bassin sidérurgique lorrain et dans la région messine en 1968 », *Mosella*, III, 4, octobre-décembre, pp. 32-47.
- Schwengler B., 2005, « Le clivage électoral catholique-protestant revisité », *Revue Française de Science politique*, 55, 3, juin, pp. 381-413.
- Schwengler B., 2003, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du nord-est », *Revue Française de Science politique*, 53, 4, Aout, pp. 513-533.
- Vidal de la Blache, 2000 (1<sup>ère</sup> édition en 1916), *La France de l'Est*, Paris, La Découverte, 286 p.

### **c) Terrains perpignanais, Bassin méditerranéen**

- Bernard M.-C., Carrière P., 1986, « Mobilité démographique et comportement électoral. Le FN en Languedoc-Roussillon aux européennes de 1984 », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 20, 1, pp. 32-41.
- Bouvier G., 2005, « Dans les activités liées au tourisme, un emploi sur trois est saisonnier », *Repères - document de travail INSEE pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, 4, mai., 14 p.
- Ferras R., 1986, « Le Languedoc-Roussillon », dans *Géopolitique des régions françaises*, sous la direction de Lacoste Y., tome 2, Paris, Fayard, pp. 632-678.
- Gavignaud G., 1982, « Le rapport foncier villes-campagne en Roussillon au début du 19<sup>ème</sup> siècle : le cas de Perpignan », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 16, 3-4, pp. 78-86.
- Giband D., 2006, « Les événements de Perpignan ou la fin d'un système géopolitique local », *Hérodote*, 120, 1, pp. 177-189.
- Johannès F., 2008, Perpignan, les dérives d'un système, *Le Monde*, 5 avril.
- Le Coz J., 1983, « Territoire et pouvoir dans l'espace rural languedocien », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 1-2, pp. 55-74.
- Patriarca E., 2008, « Environnement : manifestation électrique samedi contre la ligne THT France-Espagne », *Libération*, 29 février
- Revault d'Allones D., 2007, « À Perpignan, du bourrage d'urne plein les chaussettes », *Libération*, 18 mars
- Tarrius A., 1999, *Fin de siècle incertaine à Perpignan*, Trabucaire Editions, 205 p.
- Vigouroux M., 1972, « Quelques aspects de la croissance de Perpignan », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, 2, juin, pp. 32-55.



## Liste des annexes

<b>Annexe A</b> : La réponse de Jacques Lévy.....	757
<b>Annexe B</b> : Liste des articles de Jacques Lévy publiés dans <i>Le Temps</i> .....	767
<b>Annexe C</b> : Genèse du ZAU et du ZAUER .....	769
<b>Annexe D</b> : Catégorisations électorales utilisées.....	771
<b>Annexe E</b> : Contours des variables des recensements INSEE mobilisées.....	775
<b>Annexe F</b> : Fiche de consignes pour les enquêteurs de l'enquête « sortie des urnes »	777
<b>Annexe G</b> : Fiche de comptage pour les enquêteurs de l'enquête « sortie des urnes »	781
<b>Annexe H</b> : Grille d'entretien initiale pour les habitants « ordinaires » .....	783
<b>Annexe I</b> : Grille d'entretien initiale pour les candidats ou les élus.....	785
<b>Annexe J</b> : La carte communale d'Anctoville.....	787
<b>Annexe K</b> : Le secteur de la gare dans le PLU de Mathieu.....	789
<b>Annexe L</b> : La profession de foi de « Vivre à Mathieu » .....	791
<b>Annexe M</b> : La profession de foi de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » .....	795
<b>Annexe N</b> : La profession de foi de « Mathieu pour vous et avec vous ».....	799
<b>Annexe O</b> : L'affiche de campagne de Fernand Le Maître .....	803



## Annexe A : La réponse de Jacques Lévy

# Regarder, voir

Un discours informé par la cartographie

### Jacques Lévy

Le débat lancé par l'article de Fabrice Ripoll et Jean Rivière (que je nommerai dans la suite FR&JR) est utile à la fois par l'intérêt des idées mises en discussion et par son existence même. Il y a trop peu d'occasions, dans les publications universitaires francophones, de suivre des controverses scientifiques. J'ai déjà eu l'occasion de participer à ce genre d'échanges dans les *Annales de Géographie* (Hoyaux, 2002 ; Lévy, 2002). Dans un autre cas, l'article de Frédéric Giraut, cité par FR&JR, portait sur un sujet proche du leur mais témoignait d'un parti pris si évident que l'éditeur ne m'a même pas proposé d'y répondre et que l'auteur m'a par la suite présenté ses excuses pour avoir été quelque peu désinvolte dans ses raisonnements. Ici au contraire, il s'agit de propos courtois pour lequel je tiens à remercier tant les auteurs que l'éditeur des *Annales de la Recherche Urbaine*. La seule réserve que je ferais est, qu'à mon avis, il eût été préférable que l'échange avec FR&JR ait commencé avant même la publication. Cela n'aurait rien enlevé à la vivacité du débat mais aurait permis d'éviter les malentendus, d'aiguiser les arguments et de ne proposer aux lecteurs que les aspects les plus pertinents de la controverse. Dans ma réponse, j'essaie de me concentrer sur les points qui me paraissent essentiels, délaissant les voies de traverse et les enjeux secondaires.

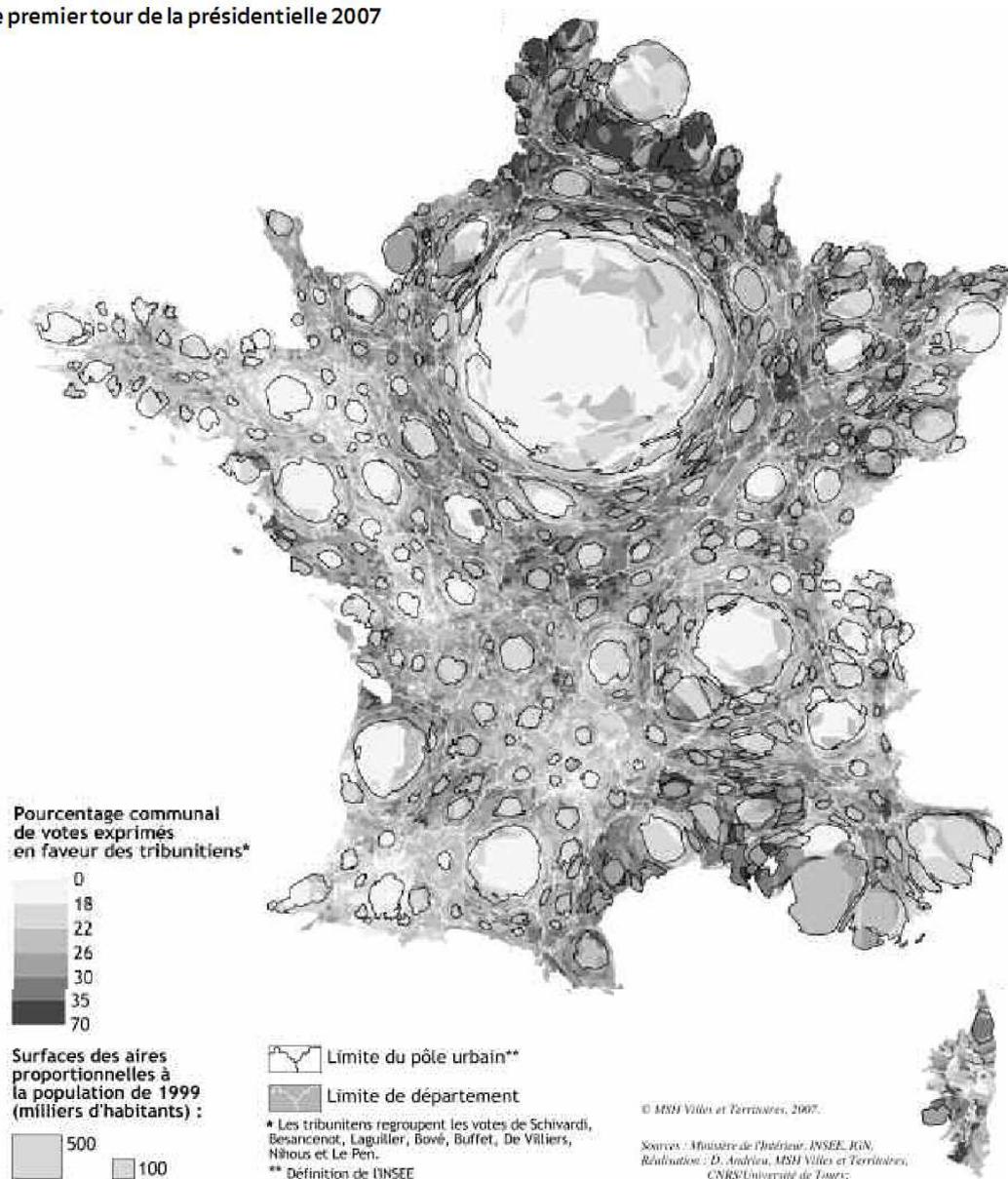
### Chercheur et citoyen

Commençons par un point de méthode. FR&JR ont constitué un corpus avec des textes de nature différente, certains étant des livres ou articles scientifiques, d'autres des articles écrits pour la presse grand public, d'autres encore correspondant à une prise de position citoyenne. En signant de mon nom tous ces textes, j'ai assumé une cohérence personnelle et je continue de le faire sans réserve : ces contributions sont celle d'un individu qui se pense, à tort ou à raison, comme une personne unifiée. Cela ne justifie pas, pour autant de les traiter de manière indifférenciée, surtout

dans une revue à visée scientifique. Intégrer au corpus analysé des prises de position dans un débat public (comme celui, plusieurs fois invoqués par FR&JR, où je me prononçais sur le référendum européen du 29 mai 2005) pour ensuite me reprocher de donner mon opinion n'a franchement aucun sens. Je n'ai pas à me justifier de jouer mon rôle de citoyen en faisant des choix politiques, c'est-à-dire, au fond, éthiques, et en cherchant à convaincre autrui de leur justesse. C'est une dimension qui n'est pas non plus absente, et je m'en revendique, des articles de quotidiens, également beaucoup cités. Ceux-ci constituent des objets hybrides, aux limites de la divulgation scientifique sur un support à large diffusion – ce qui entraîne inévitablement quelques simplifications et quelques approximations – et de l'engagement individuel : j'essaie, comme beaucoup d'autres, d'être aussi un intellectuel et de m'impliquer, avec des raisonnements mais aussi avec des jugements, dans la vie de la Cité. En mélangeant les registres du « modèle explicatif » et de la « charge normative », pour reprendre leur terminologie, FR&JR créent un artefact qui affaiblit leur démarche. Ils ont tout à fait le droit, en chercheurs, de critiquer une théorie de l'urbanité ; ils sont parfaitement légitimes, en militants, à s'indigner de mes opinions. Ce qui ne fait pas sens, me semble-t-il, c'est de tirer argument du second registre pour invalider le premier.

À cet égard, la sensibilité politique des auteurs à la « question sociale » ne me paraît pas critiquable dans son principe, bien au contraire. Elle constitue une ressource supplémentaire pour la recherche, par exemple par une attention portée vers des secteurs de la société périphériques ou marginalisés, qui pourraient plus facilement échapper au regard des chercheurs. Pour ne citer qu'un exemple, les travaux de Djemila Zeneidi (2002 ; 2007) sur les SDF ou sur les squatters, apportent beaucoup à notre connaissance des

Le premier tour de la présidentielle 2007

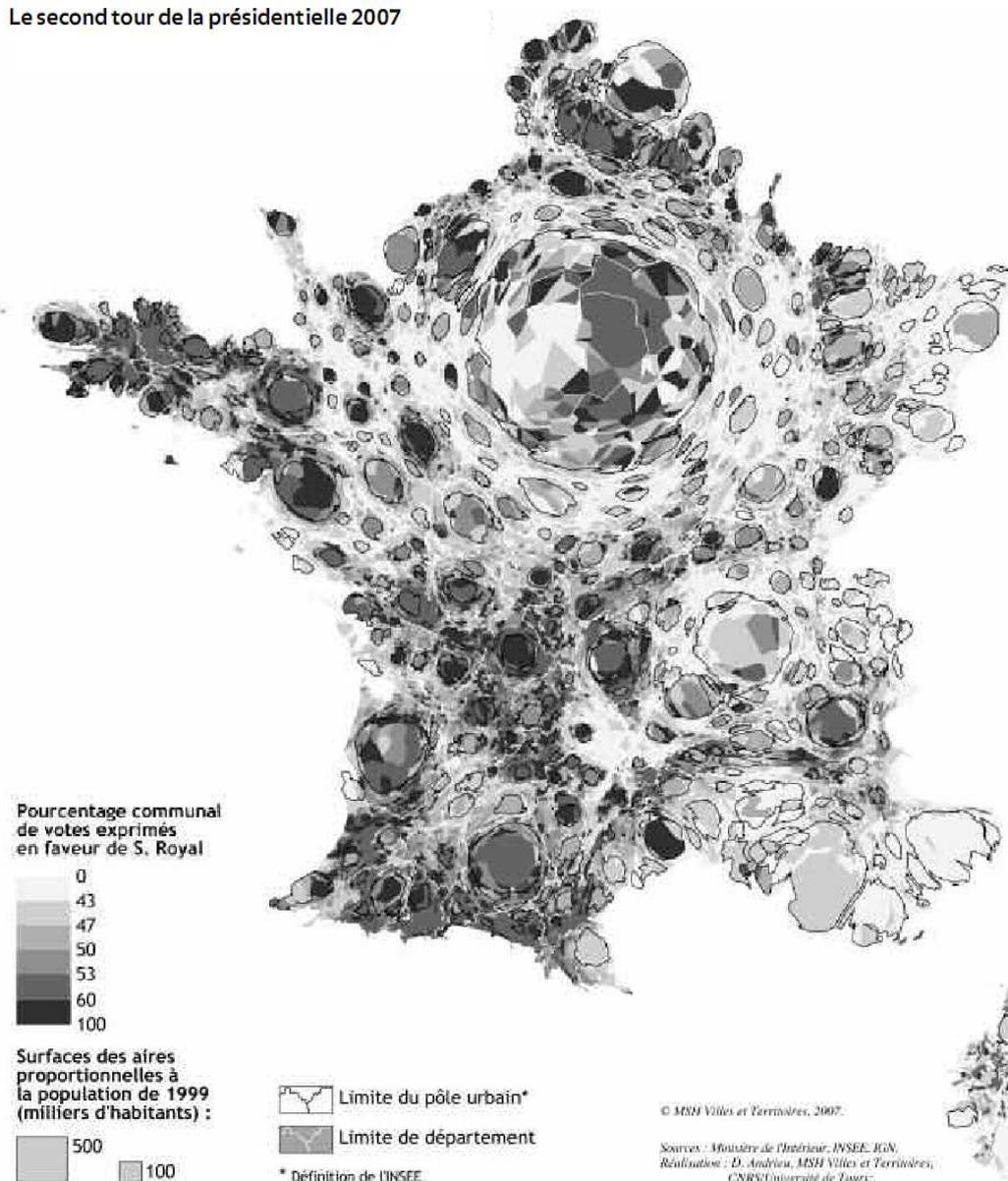


spatialités contemporaines. Là où l'engagement politique peut devenir un problème, c'est quand il se traduit par une mise à l'écart de certains domaines, de certaines questions ou même de certaines réponses. Ainsi la distinction radicale entre les « dominants » et les « dominés » peut-elle déboucher sur une dichotomie condescendante : aux dominants les intentions, aux dominés les « déterminants ». On n'ose demander dans quelle catégorie se trouve le chercheur. L'analyse du vote d'extrême droite en France, par

exemple, a souvent été l'occasion, dans une approche *surplombante*, de refuser aux électeurs la responsabilité d'un acte proprement politique : en faisant de leur orientation électorale le produit d'une mécanique sociologique contournant le choix conscient de l'électeur, on semblait interdire la possibilité qu'un autre choix politique conscient ne rectifie le premier.

Or, l'histoire récente montre que c'est bien sur un terrain proprement politique, avec des débats argumentés sur lesquels

Le second tour de la présidentielle 2007



des individus se prononcent librement, quelle que soit par ailleurs leur situation socio-économique, que l'emprise du Front National a pu être amoindrie. Cette posture de déresponsabilisation est éthiquement gênante car, au lieu de contribuer à créer chez les intéressés de *l'empowerment*, de la capacité d'action, elle les pousse vers une victimisation qui tend à les dissuader d'assumer la part de responsabilité sur leur vie qui leur revient. Faire croire à un élève d'origine modeste que sa réussite scolaire est prédéterminée et que la

qualité de son travail personnel ne comptera pour rien dans son parcours est plus que désinvolte : dangereux. L'approche « caritative » se retourne finalement contre le projet d'émancipation.

Sur le plan scientifique, le risque serait de s'empêcher d'étudier certains phénomènes ou certains objets, de peur de tomber sur une réalité dérangeante. On ne va pas accabler, se dit-on, ceux qui portent « la misère du monde » d'une stigmatisation supplémentaire. On en reste alors à des généra-

lités sur le fait qu'il « subissent », ce qui revient à s'affranchir d'une véritable analyse.

Sur l'un comme l'autre de ces aspects, l'attitude de FR&JR inquiète plutôt. Au-delà de leur contenu, que j'analyse plus loin, l'ensemble forme une trame qui tire sa cohérence d'un énoncé toujours présent, en clair ou en filigrane et qui met le lecteur mal à l'aise : « Il est mal de (chercher à) démontrer que les groupes sociaux (dominés) qui résident dans le périurbain (et qui le font bien malgré eux) vivent dans un espace de plus faible urbanité et votent davantage pour les extrêmes que d'autres urbains. »

### Les individus comme acteurs, l'espace comme environnement

Ce qui nous distingue, FR&JR et moi, porte bien sûr sur les fondements de l'analyse de l'espace urbain. Je ne vais pas argumenter ici sur la supériorité, à mes yeux assez bien établie, du systémisme dialogique – c'est-à-dire d'une représentation de la société comme un système d'acteurs et d'objets – sur le marxisme ou, plus généralement, sur les structuralismes. Pour FR&JR, parler d'acteurs, c'est déjà, apparemment, avoir fait le saut mortel vers l'individualisme méthodologique, le « néo-libéralisme », l'exclusion des pauvres et autres horreurs à peine dicibles. Poursuivre ce genre de discussion serait tout à fait acceptable dans le principe mais nous entraînerait à sortir du cadre de la conversation plus modeste telle que nous pouvons la mener dans ces colonnes. Nous pouvons donc tenter de « descendre d'un cran » dans la délimitation des objets de débat et d'aborder des questions plus aisées à circonscrire. Dans la thématique qui nous occupe, deux questions peuvent correspondre à cette approche : la « liberté » des acteurs spatiaux et la portée explicative de l'espace.

Partons d'un point d'accord : l'habiter ne se limite pas à la résidence, l'urbanité ne se réduit pas à la ville.

FR&JR ont raison de rappeler que, grâce à des enquêtes auxquelles j'ai participé (Haegel, Lévy, 1997 ; Scalab, 2004), j'ai pu montrer que l'on ne peut déduire l'univers spatial d'un individu de son seul lieu de résidence. La récente thèse de Fanny Letissier sur le patrimoine urbain confirme ces énoncés. Il est vrai que le lien étymologique entre *l'habitation*, *l'habitat* et *l'habiter* mérite aussi attention et n'est pas purement fortuit : dans un monde mobile où les individus habitent bien d'autres lieux que ceux où ils résident, le domicile principal reste important car il a, paradoxalement, acquis une place renouvelée, comme « point fixe », lieu d'orientation pour des individus qui, n'étant plus « assignés à résidence » ont à donner sens à une multitude d'expériences spatiales. Cela permet de comprendre pourquoi l'espace électoral, qui se fonde sur le positionnement des individus au seul lieu de résidence, n'apparaît pourtant pas régi par des mécanismes aléatoires, même si l'on examine dans le détail de la configuration des espaces

urbains. Il n'en reste pas moins qu'une pleine caractérisation spatiale des individus devrait prendre en compte l'ensemble de leurs géographies pratiquées d'une manière ou d'une autre. Si l'on peut avancer dans la caractérisation du peuplement des lieux en combinant des densités résidentielles, professionnelles ou autres (Chôros, 2005-2008), il faut reconnaître que nous sommes encore loin de pouvoir compléter le « portefeuille » spatial des individus lorsque nous analysons leurs votes. On doit être pleinement conscients de cette limite lorsque l'on analyse la spatialité des électeurs.

En revanche, FR&JR m'attribuent par erreur l'idée que l'urbanité se trouverait dans les centres historiques et pas ailleurs. Il y a de l'urbanité dans les centres et les banlieues des villes, dans le périurbain, dans les campagnes hypo- et infra-urbaines. Il y a de l'urbanité dans les villages et dans les déserts et une équipe de chercheurs suisses (Diener *et al.*, 2006) s'est employée à démontrer que le Cervin, icône nationale, est un objet pétri d'urbanité. L'urbanité existe chaque fois que l'espace offre un tant soit peu de densité dans la diversité, deux paramètres qui ne portent pas seulement sur des éléments matériels mais aussi sur tous les autres aspects de la vie sociale : objets immatériels, organisations et institutions, actions, discours, images...

Dans un monde presque complètement urbanisé, l'urbanité se rencontre un peu partout, mais pas forcément dans la même mesure. L'effet de taille joue son rôle (urbanité absolue) mais pas exclusivement : on peut trouver de l'urbanité dans des lieux de petit format et on peut « urbaniser », c'est-à-dire augmenter le niveau d'urbanité, en injectant de l'urbanité relative, par exemple grâce à une politique publique urbaine. Il en résulte l'idée de *gradients d'urbanité*. Un espace qui se trouve être, à un moment donné, plus dense et plus divers qu'un autre se situe à un gradient d'urbanité supérieur.

On peut bien évidemment discuter des instruments de mesure de cette urbanité. On peut en tout cas considérer que ce principe de classement est utile pour caractériser les espaces analysés. Dans ce contexte, il devient logique de s'intéresser au sens qui peut être donné à la localisation des individus dans un espace doté de tel ou tel gradient. Ici, il est important de savoir quelle est la part de choix que possèdent ces individus. Sur ce plan, FR&JR me semblent avoir des difficultés à comprendre le concept d'acteur. Dire que celui-ci possède une part de choix ne signifie nullement qu'il dispose d'une liberté totale. Cela signifie seulement qu'il peut espérer poursuivre un horizon stratégique en réalisant des actions volontaires. Dans cet effort, il rencontre une réalité qui résiste plus ou moins et qui constitue un système de contraintes vis-à-vis de ses visées. Ce qui distingue l'acteur de l'agent, c'est toutefois que le premier peut relier ses actes effectifs à une intentionnalité plus ambitieuse, à plus longue portée spatiale et temporelle et plus profondément ancrée dans son identité du moment.

Nous vivons dans un monde où la capacité de maîtrise

sur les choix qui continuellement sa vie découpe la société en trois : I ceux qui n'ont pas besoin d'arbitrer entre différentes options car ils peuvent les cumuler sans limite, II ceux qui peuvent et doivent arbitrer et III ceux qui ne peuvent arbitrer car ils n'en ont pas les moyens. Ces catégories ne sont pas des castes (comme les « classes » de Marx), ce sont des réalités fluides et un individu peut en changer au cours de sa vie. La nature des « options » peut varier et même le plus doté des acteurs peut toujours prétendre qu'il doit renoncer à certaines choses tandis que même le plus démuné peut presque toujours faire des choix aux conséquences significatives pour sa vie.

Ces précisions étant faites, on peut dire que, dans les pays développés, la deuxième catégorie comprend l'immense majorité de la population. La notion de « périurbain subi » devient alors discutable car on ne voit pas comment le fait d'être propriétaire d'un pavillon (plutôt que d'être locataire d'un appartement), de posséder une, deux ou plusieurs voitures (plutôt que d'utiliser les transports publics) et même le fait d'avoir une famille (plutôt que de vivre seul ou sans enfants) serait la résultante d'un système de contraintes ne laissant aucune marge de manœuvre aux individus concernés. On veut peut-être dire que pour celui ou celle qui veut être propriétaire d'un pavillon et circuler en voiture et refuser d'être locataire d'un appartement de surface inférieure, il faut faire face à des frais supplémentaires ce qui peut le ou la conduire à considérer le prix du terrain comme variable d'ajustement permettant de réaliser quand même son projet : il ou elle accepte alors de s'installer dans des zones où le foncier est meilleur marché, donc assez loin d'un centre-ville. Hiérarchiser ses désirs en renonçant au secondaire pour obtenir l'essentiel : ne sommes-nous pas là justement dans l'arbitrage stratégique par excellence ?

Le fait que FR&JR dénie aux individus le statut d'acteurs spatiaux n'est pas sans rapport avec leur refus de reconnaître à l'espace une dimension explicative au sein des sciences sociales. Parmi ceux des chercheurs qui reconnaissent l'éventuelle pertinence de la notion d'acteur, on peut en effet identifier trois familles de conceptions. Celles qui considèrent que les seuls acteurs sont les « gros », entreprises et États ; celles qui voient l'espace comme l'enjeu de l'activité d'une multitude d'acteurs et de l'intervention d'objets qui cristallisent des actions antérieures et sont aussi impliqués dans les systèmes d'action ; celles qui considèrent que l'espace n'est pas un enjeu, mais seulement un effet, la projection sur un « écran » d'autres enjeux sous forme spécifique. C'est là, semble-t-il, la position de FR&JR, tandis que je me rattache à la deuxième approche. Dans leur critique, FR&JR se contentent de me traiter de « spatialiste » parce que j'affirme que la distance constitue une question importante pour la vie sociale. Le spatialisme serait, à mon avis, le fait de croire à l'existence de « lois spatiales » qui seraient indépendantes des réalités sociales impliquées dans les agencements géographiques. FR&JR et moi nous nous rejoignons sur ce point. Ce qui me différencie d'eux est qu'ils

expriment un anti-spatialisme symétrique qui paraît peu productif et qui, d'ailleurs, se rapproche du spatialisme par leur commune lecture structuralo-fonctionnaliste du monde social : entre lois spatiales et « structures de classe », la différence n'est, vue des individus, que secondaire puisqu'une mécanique obscure mais implacable a déjà tout organisé à leur place.

En fait, FR&JR sont coincés dans une impasse où ils se sont engagés en se fondant sur un principe explicatif unique et dernier. On pourrait croire que ce principe est sociologique. Mais ce n'est vrai qu'en apparence : une sociologie assumant la complexité des rapports sociaux permet de comprendre que la spatialité d'un individu est une composante de la position dans les rapports sociaux. C'est ce que la sociologie urbaine, de l'école de Chicago à Isaac Joseph, en passant par Henri Lefebvre, a fort bien compris et analysé. Pour ces chercheurs, la spatialité est traitée comme une composante de la réalité sociologique d'un individu, aussi riche de pouvoir explicatif que sa position économique ou son identité communautaire. Pour FR&JR, au contraire, c'est une sociologie fermée, limitée à des critères économiques ou, au mieux, élargie au « capital culturel » de Pierre Bourdieu et incapable de se laisser déranger par une société qui change. Cette démarche les conduit à une vision en noir et blanc des « dominants » et des « dominés », qui serait inévitablement perturbée si on introduisait d'autres dimensions, par exemple, le capital spatial. Elle serait encore plus déstabilisée si on acceptait que tous ces « capitaux » soient en interaction les uns par rapport aux autres, se mesurent et s'échangent selon des taux flottants, qui dépendraient à la fois de l'état de société et de la stratégie des acteurs qui y évoluent.

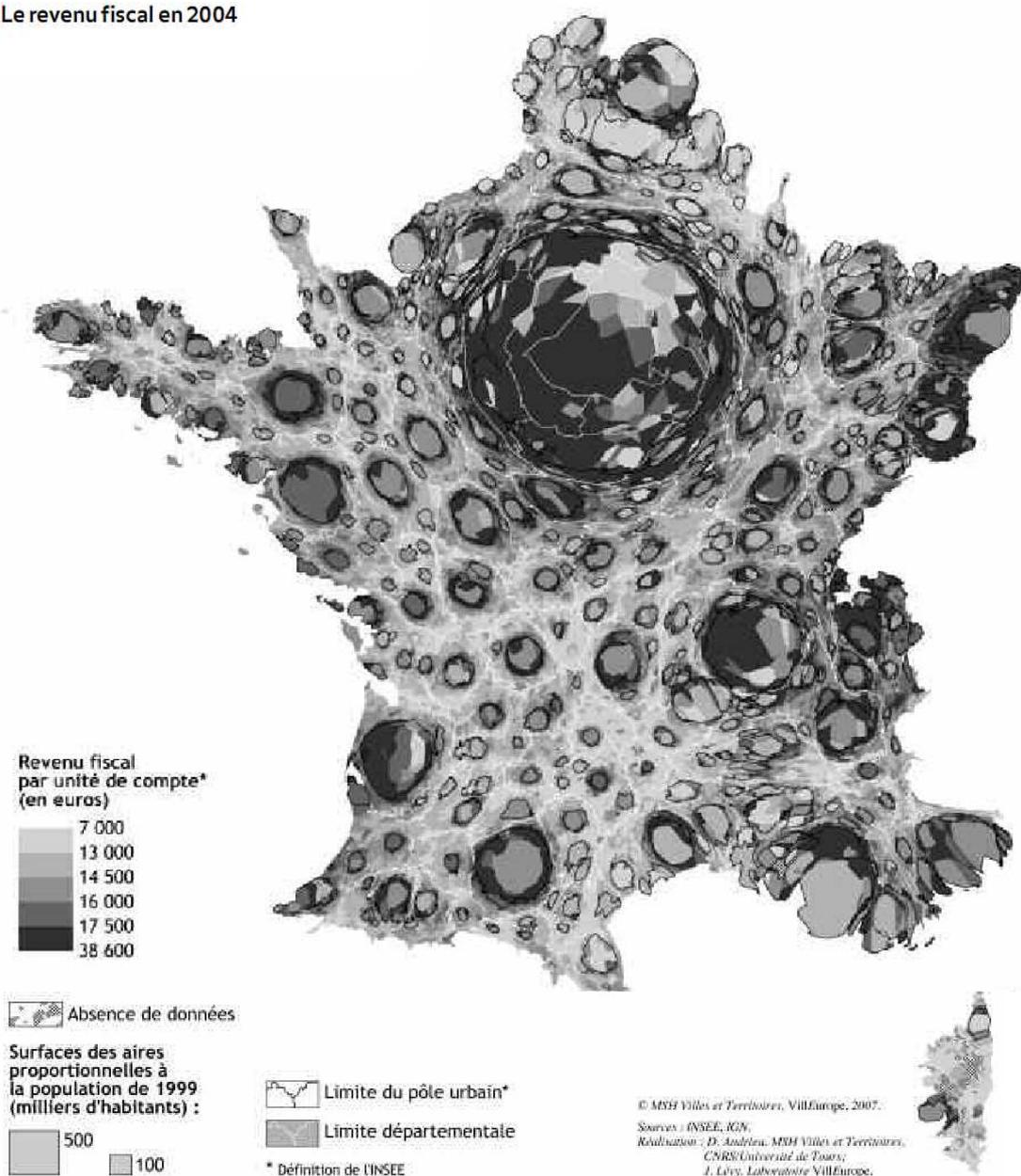
Si, au contraire de FR&JR, on suit cette dernière piste, on arrive à l'idée que l'on n'est pas obligé d'accepter le dilemme entre une vision écologique de l'espace (l'espace s'impose à ce qu'il « contient ») ou une conception a-spatiale (l'espace n'est que l'expression d'autre chose). On est alors conduit à considérer que l'espace n'est pas un milieu comme on le construit en biologie, mais un *environnement* : il englobe les acteurs mais ceux-ci agissent sur lui. Il est à la fois contexte et enjeu de l'action.

Des individus-acteurs dans un espace-environnement : on comprend pourquoi il est logique de confronter les choix des individus sur deux domaines également essentiels pour leur visée stratégique personnelle : leur habiter et leur vote.

### Une théorie au risque de l'empirie

Mieux vaut donc sans doute adopter une démarche plus limitative encore et proposer le type d'échanges que des chercheurs peuvent développer notamment lorsqu'ils divergent a priori sur des principes essentiels. Que font-ils alors ? Ils tentent de trouver des dispositifs d'expérimentation

Le revenu fiscal en 2004

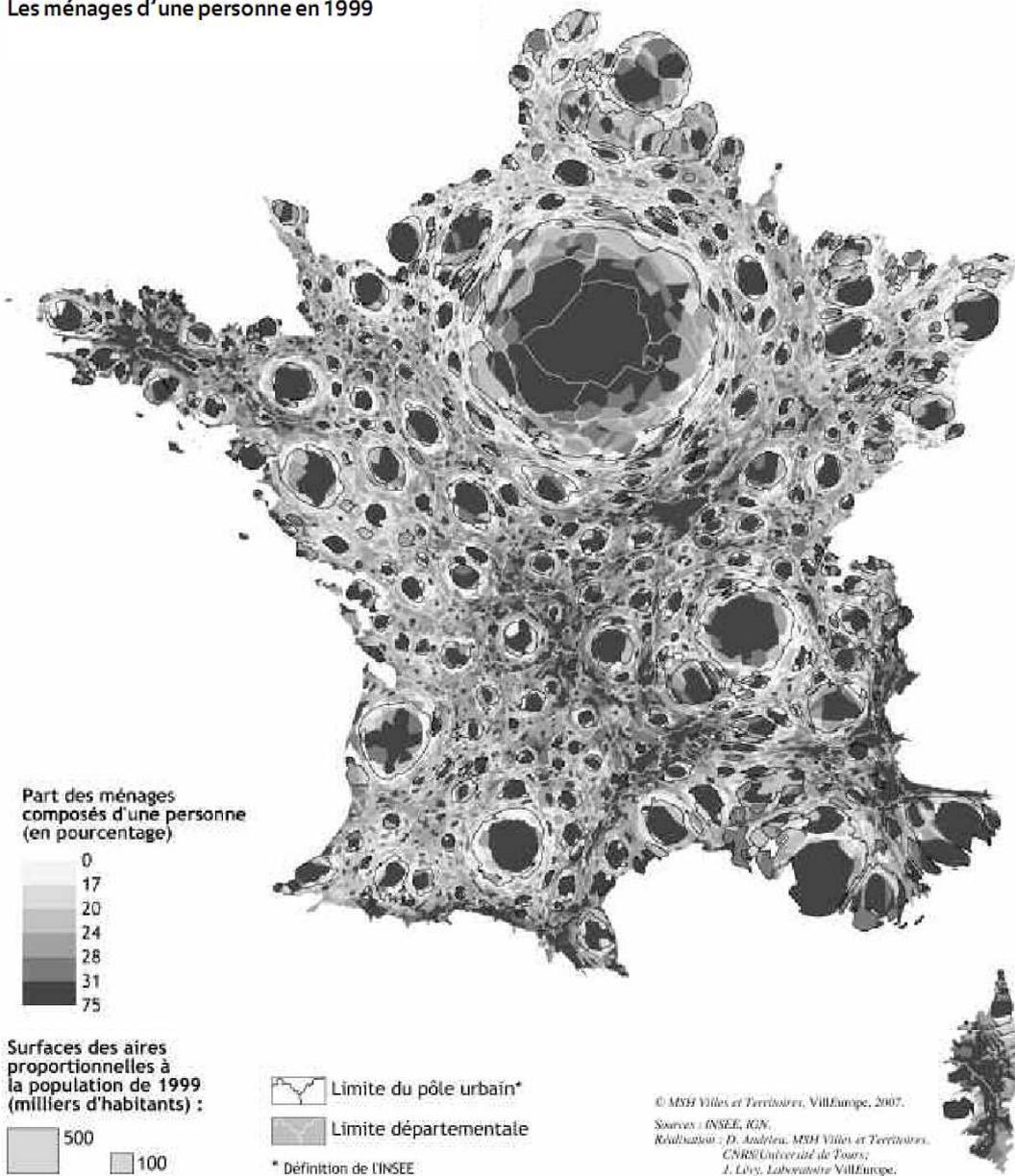


tation empiriques grâce auxquelles il sera possible, espèrent-ils de trancher leur débat. Il leur faut trouver un découpage des objets et un protocole de production des données qui soit acceptable selon au moins deux points de vue théorique différents. Il est clair que cela ne va pas de soi. La difficulté de se mettre d'accord sur des « expériences cruciales » n'est pas nouvelle et reste difficilement évitable tant les cadres interprétatifs des réalités empiriques jouent sur le découpage des objets et même sur les protocoles des expériences

invoquées. On peut essayer de s'approcher d'encore plus près du travail empirique et voir si, néanmoins, nous ne pouvons pas identifier des domaines où nous nous accorderions au moins sur des « faits » c'est-à-dire sur des lectures théoriques minimales de réalités empiriques.

Les cartes que j'ai proposées ne plaisent pas à FR&JR. D'après eux, je n'aurais pas pris en compte les zones extérieures aux aires urbaines et j'aurais fait de mauvais regroupements avec les résultats des candidats à la Prési-

Les ménages d'une personne en 1999



dentielle de 2002. En m'accusant de choix intentionnels visant à arranger la réalité pour qu'elle corresponde à ma théorie, FR&JR passent à côté de ce qui me semble être un aspect fondamental de la recherche scientifique: un dialogue permanent et en tension entre empirie et théorie. En fait, si je devais résumer mes analyses de l'espace politique français depuis vingt ans, je dirais que je suis allé de surprise en surprise et que c'est à chaque fois après-coup que j'ai cherché à mettre sur pied mes analyses et de construire des

instruments de mesure et un édifice conceptuel qui puissent en rendre compte. Résumons ce parcours par quelques moments-clés.

1. 1986, élections législatives et régionales. Je constate que, en Île-de-France, ce n'est pas l'opposition entre zones « ouvrières » et « bourgeoises » qui permet de prédire les votes. Les quartiers centraux naguère dominés par les couches populaires, deviennent mixtes. Leur style doit beaucoup à qu'on appellerait aujourd'hui les *bobos* et ils

apparaissent fortement orientés à gauche, au moins autant que les quartiers ouvriers des banlieues. Je lance alors l'idée de « tonalité » d'un lieu, notion qui s'écarte à la fois d'une indifférence des votes à la localisation (l'approche dominante dans la science politique d'alors) et d'une vision écologique classique en géographie (qui définirait le lieu indépendamment de ses habitants).

2. 1992, référendum sur le traité de Maastricht. En analysant les résultats, je note que les communes-centres des grandes villes ont presque toutes voté oui, et ce indépendamment de la composition socio-économique, de l'orientation politique habituelle de ces zones et de celles de leur arrière-pays. Quelques semaines plus tard, une votation fédérale suisse portant sur le rapprochement avec l'Union européenne donne des résultats tout à fait similaires. J'appelle alors « nouvel espace légitime » cet archipel des lieux à forte urbanité, réuni en l'occurrence sur une question portant sur l'émergence d'un espace d'échelle supranationale.

3. 1997, élections législatives. Je travaille à cette époque sur la délimitation des aires urbaines et je décide de cartographier les résultats d'une vaste aire métropolitaine de Paris comprenant l'Île-de-France et les départements voisins. Je suis impressionné par la présence d'une puissante couronne du vote d'extrême droite dans les zones périurbaines. C'est d'autant plus frappant que, à l'époque, personne n'en parle : dans l'analyse du Front national, on oppose le nouveau vote (ouvrier) à l'ancien (bourgeois) et on signale l'apparition d'une configuration régionale inédite. Or les cartes départementales ne permettent pas de repérer les gradients d'urbanité, qui pourtant sont ici fortement prégnants. Le fond par circonscriptions offre une petite finesse supplémentaire, surtout si on regroupe celles-ci dans des ensembles pertinents par ailleurs. L'idée qu'il existe une relation entre gradient d'urbanité et vote d'extrême droite est confortée par des analyses convergentes dans d'autres pays européens, qui connaissent l'émergence de partis populistes.

4. 2002, élections présidentielle et législatives. La poussée du vote Le Pen conduit à étudier avec plus de précision sa géographie. Or, pour la première fois, on peut disposer, deux jours après le premier tour de la Présidentielle, des résultats par commune. Sur un fond classique, cela permet déjà d'identifier des unités spatiales plus fines. La cartographie spécifique des aires urbaines (définition INSEE), en distinguant les « pôles urbains » des « couronnes périurbaines » et de quelques communes centres (pour autant que leur superficie permet de les rendre visible), offre une expérimentation stimulante. Avec le fond utilisé, il n'est pas possible de représenter convenablement les zones extérieures aux aires urbaines, car on serait contraint de procéder à un découpage purement administratif, départemental ou régional, ou de regrouper l'ensemble des aires « rurales » dans une seule unité spatiale. C'est pourquoi ces zones sont laissées en blanc, soulignant, de fait, les contrastes internes aux aires urbaines.

Dans certaines de ces cartes, on a regroupé les candidats

« tribunitiens ». Ce vocable renvoie en effet aux travaux de Georges Lavau (1969) sur le Parti communiste, que j'avais intégré dans des analyses politiques depuis les années 1980. Les « tribunitiens » sont des mouvements politiques qui, à la différence des « partis de gouvernement », se légitiment par la représentation sans passer par l'épreuve de l'action publique et même en l'évitant le plus possible. Le processus synchrone d'affaiblissement du Parti communiste et de poussée de l'extrême droite a relancé la notion car on pouvait considérer que le fonds tribunitien s'était déplacé d'un bord du paysage politique à l'autre, avec une certaine permanence d'un phénomène qui constitue depuis 1848 une caractéristique spécifique de la société politique française.

On pouvait discuter la composition du groupe des candidats tribunitiens. Parmi ceux qui se réclamaient de la droite, Chasse, Pêche, Nature et Traditions, un mouvement thématique (*single-issue*) fondé sur des valeurs proches du pétainisme et refusant clairement d'assumer un programme politique généraliste. Le cas de Jean-Pierre Chevènement et de Robert Hue pouvait prêter à débat, car leurs partis avaient participé au gouvernement mais l'avaient quitté, en refusant d'en endosser le bilan, avant l'élection. Dans ces différents cas, les tests ont montré que le résultat aurait peu changé si on avait fixé la limite de manière un peu différente, et ce pour deux raisons cumulées : un poids insuffisant pour renverser la tendance et un trop faible écart par rapport à la distribution moyenne du groupe pour modifier les variances.

Lorsque nous réalisons ces cartes, la première surprise vint de ce que l'extrême droite obtenait des résultats spectaculaires dans le périurbain et particulièrement faibles dans les centres des grandes villes. Une fois encore, la plupart des commentateurs polarisaient leur attention sur la comparaison des grandes régions, alors que l'amplitude était encore plus marquée à l'intérieur des aires urbaines. La seconde surprise fut que, lorsque nous réunissions les tribunitiens d'extrême droite et d'extrême gauche, imaginant que les deux structures des distributions allaient vraisemblablement s'annuler, la carte était encore plus lisible. Cela découlait du fait que, dans les régions de la moitié sud-ouest du pays, où l'extrême droite était faible, l'extrême gauche prenait en quelque sorte le relais en raison d'une configuration suivant les types d'espaces urbains et de la même manière le phénomène tribunitien avait bien sa géographie. Celle-ci était calée sur les gradients d'urbanité et reposant donc, pour une grande part, sur la conjonction d'un double choix stratégique des individus en matière d'habiter et d'être-ensemble.

5. 2005, référendum sur la Constitution européenne. Cette fois, grâce à un patient travail collectif (VilleEurope, 2002) et aux efforts de Dominique Andrieu, je dispose de l'instrument adéquat pour approcher l'espace politique : un cartogramme construit sur la base des populations communales offre un fond qui évite de découper *a priori* les géotypes urbains. Les zones hypo- et infra-urbaines apparaissent alors

parfois dans la continuité du péri-urbain, parfois au contraire avec des logiques spécifiques. Ce sont souvent elles qui représentent, avec des populations limitées, la mémoire historique d'orientations politiques parfois très anciennes. Ce fond de 25 000 unités spatiales fait éclater une image spatiale de manière d'autant plus spectaculaire que l'unité de lecture de la carte est préservée (pas de cartouches qui brouillent le regard) et qu'aucune intervention du chercheur n'est nécessaire. Par ailleurs, l'auto-construction d'un mouvement tribunitien, unifié dans le choix du non, évite d'avoir à procéder à des regroupements. Ceux qui pouvaient encore contester que les gradients d'urbanité soient reliés aux votes ne peuvent désormais plus rien objecter, à moins de refuser de regarder ces images. La carte ressemble beaucoup à celle de 1992, avec une nuance : la composante socio-économique s'est déplacée, les couches populaires exprimant davantage leur mécontentement face à un gouvernement de droite, en 2005, que face à un gouvernement de gauche. Mais la configuration reste fondamentalement la même, la progression dans les gradients d'urbanité étant presque partout corrélée avec la progression du oui.

**6. 2007, élection présidentielle et élections législatives.** Ces quatre tours électoraux confirment de manière éclatante les observations et les analyses des consultations précédentes. Le vote tribunitien est plus facile à cerner et il s'est globalement affaibli. Sa spatialité est sans équivoque et confirme que les cartes de 2002 ne correspondaient pas à un phénomène conjoncturel (carte 1). L'opposition entre gradients d'urbanité est également très sensible dans la confrontation entre les deux grands blocs politiques, la gauche étant nettement plus forte dans les centres des grandes villes que dans le périurbain, la banlieue apparaissant comme un ensemble à la fois contrasté et tiraillé entre les deux autres situations urbaines majeures (carte 2).

Il se confirme que l'importance des composantes géographiques (ville, régions, Europe, Monde) du contenu des choix politiques, s'est par ailleurs affirmée depuis le début des années 1990, ajoutant une troisième spatialité à celles de l'espace « civil » et de l'espace électoral. Cette convergence permet de formuler l'hypothèse selon laquelle c'est la question de l'*exposition à l'altérité* qui fait clivage.

En préparant le travail pour l'élection présidentielle, nous avons été amenés, Dominique Andrieu et moi, à cartographier sur un fond-cartogramme une relecture de l'espace français. Ce fut pour moi une nouvelle série de surprises. C'est toute la société française, et pas seulement sa dimension politique, qui se trouve configurée par les gradients d'urbanité. La confirmation que le périurbain ne se caractérise pas par la faiblesse des revenus est très nette (carte 3). On découvre même, dans les premières couronnes périur-

baine un anneau de revenus aisés présent dans pratiquement, ce que j'ai appelé, l'Anneau des Seigneurs. En revanche ce sont les zones plus éloignées des villes, hypo-urbaines (avec une accessibilité externe aux aires urbaines) ou surtout infra-urbaines, c'est-à-dire mal connectées aux villes, qui sont largement peuplées de personnes à bas revenus. Dans l'ensemble, les grandes variables socio-économiques se distribuent selon une géographie à faible composante régionale. C'est vrai de manière spectaculaire, sur des questions de modes de vie (carte 4). Ce l'est également sur le terrain des clivages à forte conséquence économique, comme le revenu, la formation et l'emploi. Les grandes oppositions régionales n'ont pas totalement disparu mais elles pèsent d'un poids affaibli par rapport aux gradients d'urbanité. La France se présente ainsi comme un ensemble d'aires urbaines, différenciées dans leur espace interne mais très similaires entre elles, l'effet de taille jouant un rôle de renforcement de la spécificité des zones centrales.

Parmi d'autres techniques portant sur la carte, les données quantitatives, l'observation ou l'enquête qualitative, le cartogramme offre des ressources substantielles pour nous permettre de lire l'espace français avec des lunettes plus précises et plus globales à la fois, mieux adaptés à un monde urbanisé, mobile et réticulaire. Ces lunettes, ou d'autres complémentaires, il ne suffit pas de faire la mouche du coche et de reprocher aux autres d'en avoir fait mauvais usage. Il faut aussi mettre ses propres hypothèses à l'épreuve d'une expérimentation suffisamment déverrouillée pour que le résultat ne soit pas acquis d'avance.

Nous savons à quel point la capacité d'intégrer de nouvelles réalités dans un cadre intellectuel construit est difficile. Pour voir, il faut savoir regarder et pour savoir regarder, il faut avoir au moins une petite idée de ce qu'on peut s'attendre à voir. Nous appréhendons nos objets à travers les concepts explicites des théories que nous pensons avoir validées en les confrontant à d'autres réalités empiriques, ou aussi, trop souvent, à travers les catégories implicites de nos désirs ou de nos paresse. Il y a là une tension intrinsèque à toute démarche de recherche. Nous risquons toujours d'être aveugles par dogmatisme ou d'être inutiles par empirisme.

Il semble bien, cependant, que le meilleur déséquilibre dynamique puisse être obtenu lorsque l'on combine, sans les réduire, hardiesse théorique, réceptivité empirique et réflexivité épistémologique. En dépit des apparences, qui reposent en fait sur l'étanchéité des différentes cultures traditionnelles du monde de la recherche, ces trois postures sont compatibles. Faisons-en en tout cas le pari, nous qui, étudiant des sociétés en mouvement rapide, voulons nous en rendre, au moins, les contemporains.

---

**Références bibliographiques**

Chôros [laboratoire, ÉPFL, Lausanne], (2005-2008), *Our Inhabited Space*, Contrat en cours avec le Fonds National Suisse de la Recherche (PNR54), Berne.

Diener R. et al., (2006), *La Suisse, portrait urbain*, Bâle, Birkhauser.

Haegel F., Lévy J., (1997), « Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société », in Calenge C., Lussault M., Pagand B. (dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, pp. 35-65.

Hoyaux A.-F., (2002), « La dérive du géographe. De la théorie à la rhétorique : où poser les limites de l'argumentation à propos de l'aménagement du territoire ? », *Annales de Géographie*, n° 626, pp. 380-394.

Lavau G., (1969), « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 2, n° 1, pp. 18-44.

Lévy J., (2002), « Sur les conditions d'habitabilité de l'espace », *Annales de Géographie*, n° 626, pp. 394-405.

Scalab [groupement d'équipes], (2004), *Les échelles de l'habiter*, Contrat avec le Plan Urbain Construction et Architecture (PUCA), Paris.

VilleEurope [réseau de recherche], (2002), *CartogrAm*, Contrat avec la DATAR, Paris.

Zeneidi D., (2002), *Les SDF et la ville, Géographie du savoir survivre*, Paris, Bréal, collection « D'autre part ».

Zeneidi D., (2007), « Londres, Rennes, Barcelone : le monde invisible des squats », *Urbanisme*, n° 352, pp. 31-35.

---

**Biographie**

**JACQUES LÉVY** est professeur de géographie et d'aménagement de l'espace à l'École polytechnique fédérale de Lausanne depuis octobre 2004. Il est directeur du Laboratoire Chôros.

Il est membre de la rédaction des revues *Espaces Temps*

Il a effectué de nombreuses missions de recherche sur l'urbanité dans les grandes villes du Monde. Il anime le réseau VillEurope (Lausanne, Paris, Tours Reims).

Il participe activement au débat sur les villes, l'aménagement du territoire, les relations entre espace et politique, l'Europe et la mondialisation, en particulier par des articles dans *Le Monde*, *Libération* et *Le Temps*.

Il est l'auteur de plus de 400 publications éditées en France et à l'étranger

jacques.levy@epfl.ch

## Annexe B : Liste des articles de Jacques Lévy publiés dans *Le Temps*

NB : Les articles sont classés par ordre chronologique sur la période 2004-2008.

- Dubuis E., 2008, « Réchauffement climatique : de la connaissance à l'action », *Le Temps*, 28 novembre.
- François Mauron, 2008, « Les cicatrices du paysage fribourgeois », *Le Temps*, 23 septembre.
- Caspary L., 2008, « Le M2, ce métro unique qui change le visage de Lausanne », *Le Temps*, 15 septembre.
- Lévy J., 2008, « Promesses et paradoxes de la géographie Obama », *Le Temps*, 28 août.
- Lévy J., 2007, « Helvétie mon amie, ces quelques remarques désagréables proférées avec bienveillance... », *Le Temps*, 11 octobre.
- Roulet Y., 2007, « Je suis un étranger de luxe », *Le Temps*, 1<sup>er</sup> juin.
- Debraine L., 2007, « Toujours plus vite », *Le Temps*, 12 mai.
- Lévy J., 2007, « Géographie du premier tour: habiter, c'est voter », *Le Temps*, 25 avril.
- Modoux F., 2007, « La frontière du beurre s'estompe, celle du cœur résiste », *Le Temps*, 21 avril.
- Pellegrini X., 2007, « Une Suisse romande bientôt gris béton? », *Le Temps*, 19 février.
- Modoux F., 2007, « Renforcer la mégapole dans la compétition planétaire des villes globales », *Le Temps*, 30 janvier.
- Roulet Y., 2006, « La Suisse saura-t-elle assumer son caractère urbain ? », *Le Temps*, 28 novembre.
- Dufour N., 2006, « Il y a encore du travail pour urbaniser ce campus », *Le Temps*, 30 octobre.
- Debraine L., 2005, « Nature bavarde », *Le Temps*, 14 novembre.
- Schuler M., Lévy J., 2005, « Le conservatisme passe des campagnes aux banlieues », *Le Temps*, 29 septembre.
- Lévy J., 2005, « Les choix du 5 juin dessinent notre archipel urbain », *Le Temps*, 8 juin.
- Lévy J., 2005, « La France européenne est urbaine. Et frontalière », *Le Temps*, 2 juin.
- Lévy J., 2005, « Cartographier le politique pour voir ce qui bouge », *Le Temps*, 28 avril.
- Modoux F., 2005, « Les espaces de la Suisse », *Le Temps*, 15 avril.
- Debraine L., 2004, « Verrue de béton au bord du lac, les Moulins de Rivaz ont été rasés. Pour sa vigne, Lavaux débouche sa vue », *Le Temps*, 4 décembre.



## Annexe C : Genèse du ZAU et du ZAUER

La définition en vigueur à l'INSEE pour séparer strictement l'*urbain* et le *rural* est ancienne et repose toujours sur le seuil de 2 000 habitants – seuil symbolique bien ancré dans les représentations profanes – souvent associé d'ailleurs à l'échelle communale. Cette définition découle en fait de celle des *unités urbaines* et donc des *communes urbaines*, puis des communes qui sont *rurales* par défaut.

- « La notion d'*unité urbaine* repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'*unité urbaine* possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie » (Bessy-Piétri, Sicamois, 2001 : 1, 4b).
- « Une *commune urbaine* est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites *rurales* » (Bessy-Piétri, Sicamois, 2001 : 1, 4b).

Comme le rappelle Nicot (2005, 4b), l'élaboration du ZAU, initialement à partir des résultats du recensement de 1990, a conduit à ajouter à ces définitions resserrées de l'*urbain* et du *rural* les notions d'*espace à dominante urbaine* et d'*espace à dominante rurale*, en commençant par définir des *aires urbaines* dont l'existence est justement liée aux *unités urbaines*.

- « Une *aire urbaine* est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un *pôle urbain*, et par des communes rurales ou *unités urbaines (couronne périurbaine)* dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- *Pôle urbain* : *unité urbaine* offrant 5 000 emplois ou plus.
- *Couronne périurbaine* : ensemble des communes de l'*aire urbaine* à l'exclusion de son *pôle urbain*.
- *Communes multipolarisées* : communes *rurales* et *unités urbaines* situées hors des *aires urbaines*, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs *aires urbaines*, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- *Espace à dominante urbaine* : ensemble des *aires urbaines* et des *communes multipolarisées* » ((Bessy-Piétri, Sicamois, 2001 : 1, 4b).

Avec une telle définition, l'*espace à dominante rurale* est défini par la négative, puisqu'il regroupe l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'*espace à dominante urbaine*. L'*espace à dominante rurale* comprend donc à la fois des *communes rurales* et des petites *unités urbaines* (c'est-à-dire celles qui n'atteignent pas le seuil de 5 000 emplois, seuil nécessaire pour passer à la catégorie du *pôle urbain*). On comprend alors mieux qu'en 2002, ce soient notamment des chercheurs de l'INRA qui aient cherché à apporter quelques nuances internes à cet *espace à dominante rurale* conçu comme un désert indifférencié alors que de nombreuses centralités, certes d'ordre secondaire, le structurent. Deux typologies de cet espace ont alors été successivement proposées : une première *typologie de l'espace rural* réalisée en 1998 à partir des données de 1990, puis le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural produit en 2002 grâce aux données de 1999 (Nicot, 2005, 4b).

L'INRA a donc d'abord avancé une *typologie de l'espace rural*, parfois désignée sous le nom de ZAUER, qui distinguait quatre sous-espaces dans l'*espace à dominante rurale*, indifférencié dans l'approche initiale du ZAU définie par l'INSEE :

- « Les *pôles ruraux*, sont des *unités urbaines* ou des *communes rurales* appartenant à l'*espace à dominante rurale*, offrant de 2 000 à moins de 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.

- Le *rural sous faible influence urbaine*, est l'ensemble des *communes rurales* et des *unités urbaines* appartenant à l'*espace à dominante rurale*, qui ne sont pas *pôle rural* et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des *aires urbaines*.

- La *périphérie des pôles ruraux*, est constituée par l'ensemble des *communes rurales* et des *unités urbaines* de l'*espace à dominante rurale*, n'étant ni *pôle rural* ni *sous faible influence urbaine*, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les *pôles ruraux*.

- Le *rural isolé* est formé de l'ensemble des *communes rurales* et *unités urbaines* de l'*espace à dominante rurale* et n'étant ni *pôle rural*, ni *sous faible influence urbaine*, ni *périphérie des pôles ruraux* » (INRA-INSEE, 1998 : 8, 4b)

Cependant, cette nomenclature n'est plus en vigueur car elle a été remplacée par le ZAUER, conçu en 2002, qui reprend tel quel, comme son prédécesseur, le ZAU qui est ainsi complété puisque l'*espace à dominante rurale* y est divisé en trois catégories :

- Les *pôles d'emploi de l'espace rural* correspondent aux communes situées hors de l'*espace à dominante urbaine* et qui concentrent plus de 1 500 emplois.

- Les *couronnes de pôles d'emplois de l'espace rural* sont les communes, hors *espace à dominante urbaine* dont 40 % des actifs résidents travaillent hors commune mais dans l'*aire d'emploi de l'espace rural*, qui comprend à la fois les *pôles d'emploi de l'espace rural* et les *couronnes de pôles d'emplois de l'espace rural*.

- Enfin, les *autres communes de l'espace rural* sont les communes n'appartenant ni à l'*espace à dominante urbaine*, ni à une *aire d'emploi de l'espace rural*.

Finalement et au-delà de l'impression de flottement sémantique lié à la proximité de toutes ces définitions, c'est bien une même philosophie qui sert de fondement à tous ces découpages de l'espace social :

« Les *pôles d'emplois de l'espace rural* (et leurs couronnes) reprennent l'idée des *pôles ruraux* (et leurs périphéries), même si les définitions et le nom changent légèrement. Mais on notera d'abord l'apparition des *aires d'emploi de l'espace rural* (les *pôles d'emploi de l'espace rural* et leur couronne) qui font pendant aux *aires urbaines* — et que certains abrègent en aires rurales, bien que ce terme ne soit pas utilisé par l'INSEE. Et puis la disparition du *rural sous faible influence urbaine*. Enfin on regrettera la disparition du terme de *rural isolé* au profit de celui plus banal d'*autres communes de l'espace rural* (qui ne correspondent pas exactement au *rural isolé* puisqu'elles comptent 50 % de communes de plus : elles englobent notamment l'essentiel de ce qui correspondrait au *rural sous faible influence urbaine*) » (Nicot, 2005 : 9, 4b)

Dernièrement et en se basant sur les limites du ZAUER (à commencer par le fait que les *autres communes de l'espace à dominante rurale* ne puissent être rattachées à une centralité structurante, et que les polarisations du ZAUER soient exclusivement basées sur le rapport à l'emploi), un découpage de l'espace français en 1 916 bassins de vie prenant en compte l'accessibilité aux équipements et aux services (Julien, 2007a, 4b).

Pour des développements plus importants sur cette question des découpages des espaces sociaux, se référer aux articles produits par des chercheurs autour de l'INSEE (Le Jeannic, 1997 ; Le Jeannic, Vidalenc, 1997 ; INRA-INSEE, 1998 ; Bessy-Piétri, 2000 ; Bessy-Piétri, Sicamois, 2001, Nicot, 2005, 4b) et surtout aux recherches critiques et aux contre-propositions empiriques de Philippe Julien (Julien, 1997, 2007a, 2007b, 4b)

## Annexe D : Catégorisations électorales utilisées

Toute classification renfermant une part de subjectivité, les logiques qui la guident doivent clairement être exposées. Si ces catégorisations admettent forcément des limites lors de certaines conjonctures politiques, elles doivent être perçues comme **des grilles de lecture autorisant des analyses diachroniques** fondées sur les mêmes critères au cours de l'ensemble de la période balayée. Dans le cadre des analyses statistiques multitudes qui imposent d'utiliser les mêmes données électorales sur une période temporelle assez longue (deuxième partie), il est en effet apparu indispensable de recourir à des regroupements de candidats en familles politiques<sup>312</sup>. Pour plus de finesse et en fonction de la durée des périodes étudiées, ce sont en fait deux typologies qui ont été utilisées<sup>313</sup>.

C'est pour les traitements couvrant la phase 1969-2002 et figurant dans les chapitres trois et quatre (cartes 3.5, 4.3, 4.6 et 4.9) que les regroupements ont été les plus difficiles à effectuer (tableau D1). Cette partition du paysage politique français, inspirée de Bussi (1998, 1a), dégage **six courants dont trois renvoient à la gauche et trois à la droite**.

Tableau D1. Catégories de familles politiques utilisées (1969-2002)

	1969	1974	1981	1988	1995	2002
<b>Extrêmes gauches (EG)</b>	Krivine	Krivine Laguiller	Bouchardeau Laguiller	Boussel Laguiller	Laguiller	Gluckstein Besancenot Laguiller
<b>Gauches communistes (GC)</b>	Duclos	/	Marchais	Lajoinie	Hue	Hue
<b>Gauches non communistes (GNC)</b>	Deferre Rocard	Mitterand Dumont	Mitterand Crépeau	Mitterand Juquin	Jospin Voynet	Chevènement Jospin Mamère Taubira
<b>Droites non gaullistes (DNG)</b>	Poher Ducatel	Giscard Muller Sebag Héraud	Giscard Lalonde	Barre Waechter	Balladur	Bayrou Lepage Madelin
<b>Droites gaullistes (DG)</b>	Pompidou	Chaban-Delmas Royer	Debré Chirac Garaud	Chirac	Chirac De Villiers	Boutin Chirac Saint-Josse
<b>Extrêmes droites (ED)</b>	/	Renouvin Le Pen	/	Le Pen	Cheminade Le Pen	Mégret Le Pen

<sup>312</sup> Par ailleurs, ces classifications permettent d'éviter le calcul de pourcentages sur les scores parfois très faibles obtenus par certains candidats, ce qui apporte de la robustesse aux traitements statistiques.

<sup>313</sup> L'analyse des questionnaires sortie des urnes, spécifique au scrutin de 2007, s'appuie sur des regroupements présentés dans le corps du texte (tableau 5.9).

Au sein de la gauche et de la droite, les oppositions fondamentales structurant chaque camp ont été utilisées pour opérer la partition<sup>314</sup>. Le PC a ainsi été différencié des gauches non communistes (PS, MRG, frange du PSU ralliée en 1974, Radicaux, MDC, mais aussi Verts et certaines candidatures écologistes), tandis que l'adhésion au gaullisme sert de coupure pour diviser les courants au sein de la droite dite parlementaire. Le terme de « droites non gaulliste », qui regroupe certes des candidats parfois assez différents (MRP, UDF, DL, CPNT), a été préféré aux expressions moins rigoureuses comme « droite centriste », « droite catholique », « droite modérée », ou « droite traditionnelle » critiquées par Todd (1988, 3a) puis par Bussi (1998, 1a). À gauche comme à droite, des pôles « extrêmes » ont été distingués. Ils regroupent d'un côté LO, la LCR, le PT (ex MPT de Bussel candidat en 1988), et la frange du PSU qui n'a pas rallié le PS en 1974 (candidature Bouchardeau en 1981) pour l'extrême gauche, et le FN, le MNR ainsi que la candidature de Renouvin – « royaliste et militant de la Nouvelle Action Française » (Bréchon *et al.*, 2008, 4b) – pour l'extrême droite de l'autre côté. Enfin et à la différence de Bussi, j'ai préféré ne pas dégager de courant agglomérant les différentes candidatures écologistes :

« Les candidatures du parti écologiste s'isolent toujours aussi clairement après 1974, mais deviennent difficiles à appréhender à partir de 1993 : la ligne de démarcation gauche-droite passe justement au milieu des différents partis se réclamant de l'écologisme (Verts et Génération Écologie » (Bussi, 1998 : 76, 1a).

On peut en effet considérer qu'il est possible de classer les candidats écologistes de part et d'autre de l'axe gauche-droite à partir des prises de position de ces candidats successifs. C'est dans cette optique que Dumont, qui avait appelé à voter en faveur de Mitterrand au second tour de la présidentielle de 1974 est classé parmi la « gauche non-communiste ». La candidature de Lalonde, militant écologiste mais aussi de la recomposition du centre droit, est rattachée aux droites non gaullistes. En 1988, la candidature de Juquin est clairement ancrée à gauche puisque ce dernier cherche à répondre à « la crise patente du PCF et à la crise latente du PS » (Bréchon *et al.*, 2008, 4b). Le cas de Waechter est plus complexe en raison de sa position personnelle spécifique qui consiste à rester en dehors du clivage gauche-droite. Cependant, le fait qu'il ait construit le MEI en réponse à la volonté de Voynet d'ancrer Les Verts à gauche fait que sa candidature peut être assimilée au centre droit. La configuration politique récente est moins problématique. Les Verts, représentés par Voynet en 1995 et par Mamère en 2002, sont rattachés aux gauches non communistes puisqu'ils ont fait partie de la « gauche plurielle » de 1997 à 2002. À l'inverse Lepage, candidate de Cap 21 en 2002, est classée avec les candidats de la droite non gaulliste dans la mesure où elle a été ministre de Juppé (1995-1997). Cette position dans l'espace politique a d'ailleurs été confirmée par le fait que le mouvement Cap 21 fasse partie des organisations fondatrices du Modem.

---

<sup>314</sup> L'opposition entre le PC et le reste de la gauche est – comme critère de classification – beaucoup moins déterminante aujourd'hui, mais ce clivage constitue la coupure la plus pertinente sur la période de 1969-2007.

Pour ce qui est de l'analyse couvrant la phase 1995-2007 et proposée au début du chapitre trois (carte 3.4), **les regroupements opérés permettent de préserver un peu plus de nuance dans les catégorisations politiques**, notamment sur la question des écologistes qui vient d'être évoquée (tableau D2). Cette seconde nomenclature s'appuie ainsi largement sur la première, si ce n'est qu'elle isole les candidatures des Verts dont les scores électoraux ont fortement augmenté dans les années quatre-vingt dix.

**Tableau D2. Catégories de familles politiques utilisées (1995-2007)**

	1995	2002	2007
Extrêmes gauches (Ext Gche)	Laguiller	Gluckstein Besancenot Laguiller	Schivardi Besancenot Laguiller Bové
Parti communiste (PC)	Hue	Hue	Buffet
Gauches socialistes (Soc)	Jospin	Chevènement Jospin Taubira	Royal
Les Verts (Verts)	Voynet	Mamère	Voynet
Centres droit (Ctre Dt)	Balladur	Bayrou Lepage Madelin	Bayrou
Droites (Dte)	Chirac De Villiers	Boutin Chirac Saint-Josse	Sarkozy Nihous De Villiers
Extrêmes droites (Ext Dte)	Cheminade Le Pen	Mégret Le Pen	Le Pen

À gauche, c'est sous l'étiquette de « gauches socialistes » que sont rassemblées les candidatures de Jospin et Royal (tous deux membres du PS) ainsi que celles de Chevènement et Taubira, qui ont tous deux été adhérents du PS puis se sont respectivement présentés sous l'étiquette du MRC et du PRG, deux organisations proches de la gauche socialiste. À droite, le terme de centre droit, s'il est moins bien adapté à la candidature de Balladur en 1995, convient bien pour situer la démarche de Bayrou, Lepage et Madelin qui sont tous issus des rangs de l'ancienne UDF. Plus à droite encore, se trouvent les candidatures présentées au titre du RPR (Chirac en 1995) puis de l'UMP (Chirac en 2002, Sarkozy en 2007) ainsi que celle de De Villiers (MPF) et de Saint-Josse puis Nihous (CPNT). De fait, l'appellation d'extrême droite est réservée aux candidatures de Le Pen (FN) et de Mégret (MNR). Ce choix découle en partie de la discussion des travaux de Lévy proposée dans le chapitre deux, discussion qui a pour conséquence que les candidats du CPNT et du MPF soient classés avec la droite. Le fait que ces deux organisations aient rejoint le comité de liaison de l'UMP à l'issue des élections européennes de 2009 légitime d'ailleurs ce classement *a posteriori*.



## Annexe E : Contours des variables des recensements INSEE mobilisées

Si la question des nomenclatures adoptées pour les variables du RGP de l'INSEE semble en apparence moins discutable, ce n'est nullement le cas. En effet et comme le rappelle Héran (1997, 4b) à propos de l'usage des catégorisations sociales produites par l'INSEE, « le véritable danger, c'est la routine : un usage rituel qui fige la classification sociale en une évidence officielle sans relief et sans raison », ce qui montre bien qu'un travail rigoureux sur ces catégorisations s'impose en fonction des problématiques traitées. Plus récemment, un sociologue rappelait que « l'enjeu de la représentation statistique du monde social apparaît décisif pour un renouvellement des analyses en termes de stratification sociale ou de classes sociales » (Beaud, 2007, 1b), soulignant par là **les profondes imbrications entre réflexion méthodologique sur les catégorisations et les questions épistémologiques.**

Ma démarche a donc d'abord consisté à demander auprès du centre Quételet la liste des indicateurs disponibles pour les cinq recensements INSEE réalisés sur la période étudiée (1968, 1975, 1982, 1990, 1999). En partant des nomenclatures les plus fines en termes de postes, j'ai ensuite tenté de recomposer des indicateurs bâtis selon la même géométrie entre 1968 et 1999. La logique qui a guidé le travail sur les regroupements était systématiquement liée aux questions de recherche. De manière parallèle et dans le cadre d'analyses diachroniques parfois conduites à l'échelle communale, il a fallu arbitrer constamment entre la volonté de construire des variables fines – ce qui tend à faire augmenter le nombre de modalités – et la conservation d'une certaine crédibilité statistique lorsque l'on travaille sur des recensements dont l'exploitation est basée sur les résultats de sondages au 1/4 (1968, 1982, 1990, 1999) ou au 1/5 (1975) – ce qui incite à réduire le nombre de modalités. Enfin, il a fallu **tenir compte des évolutions structurelles qui ont affecté la société française** pour conserver certaines variables essentielles en début de période (par exemple la CSP « exploitants agricoles » ou le niveau de diplôme « certificat d'études primaires » à la fin des années soixante) tout en introduisant dès le départ des variables importantes pour décrire la situation des années 1990 (à l'image des actifs du secteur tertiaire supérieur). Ces variables sont celles qui ont été introduites dans les traitements statistiques de la deuxième partie (tableau E1).

Le découpage en tranche d'âge a été construit à partir des fichiers présentant la répartition démographique de la population en tranches quinquennales (sauf pour la tranche des 15-19 ans où les individus de 18 et 19 ans ont été isolés puisqu'ils ont le droit de vote). Les tranches finalement retenues sont celles utilisées habituellement en sociologie électorale et n'appellent pas de commentaires particuliers. Les catégories de niveaux de diplôme utilisées sont également assez classiques. Il aurait été souhaitable de pouvoir isoler les individus titulaires de niveau bac+5, mais cette modalité de variable est trop rare dans les années 1960-70 pour avoir été conservée. En tenant compte de l'état des connaissances en sociologie électorale, j'ai ensuite choisi d'isoler

les « chefs d'entreprises » et les « professions libérales » dans un poste de CS unique, afin de rendre plus homogènes les catégories des « artisans commerçants » et des « cadres ». Les « ouvriers qualifiés » sont également distingués des « ouvriers non qualifiés » afin d'approcher au plus près la réalité des classes populaires au sein desquelles la question de la qualification est essentielle en matière de stratification. Face au processus de précarisation du salariat en cours et parce que de nombreux travaux de sociologie et de science politique soulignent le rôle majeur du statut des emplois dans la compréhension des expressions politiques, des variables distinguant les statuts des actifs ont aussi été intégrées à l'analyse.

**Tableau E1. Contours des variables INSEE mobilisées**

<b>Tranches d'âge</b>	
Moins de 18 ans	
18-24 ans	
25-34 ans	
35-49 ans	
50-64 ans	
Plus de 65 ans	
<b>Niveaux de diplômes</b>	
Aucun diplôme	
Certificat d'études primaires (noté CEP)	
Brevet des collèges (noté BEPC)	
CAP ou BEP	
Baccalauréats généraux, techniques et professionnels	
Diplômes universitaires de niveau Bac+2 et plus	
<b>Statuts des actifs</b>	
Indépendants	
Salariés du privé	
Salariés du public	
Chômeurs	
	<b>Catégories socioprofessionnelles des actifs occupés</b>
	Agriculteurs
	Artisans, commerçants
	Chefs d'entreprise, professions libérales
	Cadres
	Professions intermédiaires
	Employés
	Ouvriers qualifiés
	Ouvriers non qualifiés
	<b>Secteur d'activité des actifs occupés</b>
	Secteur primaire
	Production industrielle et énergétique
	Bâtiment, génie civil, transports
	Commerces
	Services marchands rendus aux particuliers et aux entreprises
	Services marchands financiers et immobiliers
	Services publics non marchands

Parallèlement et dans la mesure où l'on fait l'hypothèse que les rapports sociaux tissés au sein du monde du travail continuent de constituer une sphère de socialisation politique importante, j'ai introduit dans les analyses des variables relatives aux secteurs d'activité des actifs occupés. Par rapport au rôle spécifique des emplois tertiaires, et notamment ceux du tertiaire supérieur, dans le processus de métropolisation et dans les phénomènes de ségrégation, le travail mené sur cette variable a permis de séparer les actifs du « secteur des services (aux particuliers et aux entreprises, hors services des secteurs financiers et immobiliers) », du « secteur des services spécifiquement financiers et immobiliers », et de ceux du « secteur des services publics non marchands ».

Comme tous les choix méthodologiques en sciences sociales, la construction de ces catégorisations du social est bien entendue discutable car **elle est nécessairement liée aux théories sociales explicatives convoquées pour exploiter les résultats**. L'essentiel est alors d'en expliciter clairement les ressorts.

## Annexe F : Fiche de consignes pour les enquêteurs de l'enquête « sortie des urnes »

### 1. ASPECTS PRATIQUES

#### Matériel nécessaire par équipe

- Les questionnaires
- Le courrier de la préfecture précisant le caractère légal de l'enquête
- Des crayons et des supports en carton (fournis dans les colis)
- Des chaises et tables sont à disposition sur place (convenu avec les maires)
- Un appareil photo
- Un dictaphone au cas où des situations d'entretien se présentent

#### Le contexte juridique

L'enquête est autorisée par les maires mais ils ont pour consigne de la préfecture de la faire cesser s'ils estiment qu'elle perturbe le bon déroulement des opérations de vote.

#### Extrait du courrier de la préfecture du Calvados :

- le cheminement des électeurs pour accéder au bureau de vote ne doit pas être entravé
- le cheminement à l'intérieur du bureau de vote ne doit pas non plus être entravé
- le président du bureau de vote doit faire cesser immédiatement toute gêne qui pourrait être occasionnée par des sondeurs trop zélés
- les documents ne doivent pas être distribués sur la voie publique et doivent être remplis soit par les sondeurs, soit par les électeurs dans un emplacement aménagé à cet effet (il est en effet interdit de distribuer ou faire distribuer le jour du scrutin des bulletins circulaires et autres documents)

- Il faudra veiller à solliciter uniquement les personnes qui sortent du bureau de vote sans gêner celles qui rentrent pour voter.
- Il faudra donc organiser les chaises et les tables sur le côté de la sortie afin de ne pas gêner les gens qui rentrent.
- Vous devrez insister le plus possible auprès des électeurs pour qu'ils acceptent de répondre, mais sans trop les forcer non plus pour ne pas qu'ils se plaignent au président du bureau de vote.
- *A priori* vous ne devez pas laisser les électeurs emmener les questionnaires chez eux pour qu'ils les remplissent, mais s'ils vous demandent de le ramener dans la journée vous pouvez accepter discrètement (faire attention que les questionnaires ne soient pas jetés sur la voie publique).

### 2. ASPECTS SCIENTIFIQUES

#### Présentation du questionnaire

Pour prendre connaissance du questionnaire, le mieux est d'en prendre un et de le compléter comme si vous veniez de voter. N'hésitez pas à me poser toutes les questions à ce propos.

### Les accroches orales à utiliser

L'objectif est d'obtenir un maximum de réponses donc d'insister au maximum. L'accroche de base est la suivante : « *Bonjour Madame (ou Monsieur), je réalise une étude sur votre commune pour un ami étudiant en thèse de géographie à l'université. L'avis de tous les habitants nous intéresse beaucoup. Auriez-vous quelques minutes pour répondre à un petit questionnaire ?* »

Plusieurs types de réactions sont possibles :

1) La personne veut **savoir si c'est légal**, vous expliquez alors que vous avez l'autorisation du maire et vous pouvez montrer le courrier de la préfecture.

2) La personne veut savoir **pourquoi c'est aujourd'hui** que vous faites passer le questionnaire. Une réponse possible est « *C'est pour des raisons pratiques car cela permet de toucher un maximum d'habitants de la commune en une seule journée* ». Evitez d'évoquer le lien direct avec le thème de l'élection... sans mentir pour autant !

3) La personne **refuse sans justifier** son choix. Il faut essayer de jouer sur la figure de l'étudiant à aider, une relance possible est donc : « *S'il vous plaît c'est pour un ami étudiant qui en a besoin pour son diplôme, ça vous prendra juste 5 minutes* ».

4) La personne veut en savoir plus sur le **thème du questionnaire**. L'idée est de ne pas mettre en avant directement son contenu politique sans mentir pour autant. Une réponse possible est : « *C'est un questionnaire sur vous et votre commune, depuis combien de temps vous y vivez, ce que vous y faites...* ». Si la personne veut savoir s'il y a des questions politiques, la réponse est : « *Oui il y en a quelques unes mais c'est loin d'être la majorité du questionnaire* ».

5) La personne se dévalorise ou met en avant un **sentiment d'incompétence**, dans tous les cas l'objectif est de valoriser la personne en la mettant en avant. Par exemple : « *Oh vous savez moi je n'ai pas trop d'avis sur ça* », vous répondez : « *Justement ce sont les gens qui pensent ne pas avoir d'avis qui nous intéressent* » ou « *Je suis sûr que vous avez des choses intéressantes à dire* ». Autre exemple si on vous dit : « *J'aurais du mal à vous répondre car je suis arrivé dans la commune il y a seulement deux ans* », une relance possible est : « *Justement nous nous intéressons aussi au regard des gens qui sont dans la commune depuis peu* »

### Prendre les refus au sérieux

Essayez de prendre en note les réactions de refus en précisant les propriétés sociales observables de la personne par exemple : « *Moi vous savez, ça ne m'intéresse pas* » (Homme, 18-30 ans, venu voter seul)

Dans le cas des personnes qui sortent en couple ou en groupe, pensez à noter les éventuelles influences entre les personnes : lequel refuse, lequel est intéressé et tente de convaincre son conjoint(e) de participer, lequel réprimande son conjoint(e) qui voulait participer...

Notez aussi leurs propriétés sociales observables.

Tenir une fiche de comptage par enquêteur (présentation de la fiche en annexe F)

### **Photographies de terrain**

Prendre les photographies suivantes :

- une photographie de la manière dont est installé le dispositif matériel d'enquête
- une photographie des panneaux d'affichage officiels à 7h45 en arrivant
- une photographie des panneaux d'affichage officiels à 18h à la fermeture du bureau
- une photographie des panneaux d'affichage officiels vers 20h en partant après le dépouillement

### **Observation de la phase de dépouillement**

Si vous n'êtes pas trop fatigués, l'idéal serait qu'une personne par équipe reste assister au dépouillement, y observe les opérations de comptage puis y prenne en note les premières réactions face aux résultats.

#### *Observation de la « scène »*

Notez s'il y a beaucoup de monde

Si des habitants que vous pouvez identifier comme appartenant à différents « camps » semblent être présents

Si l'ambiance est tendue, solennelle, etc.

Est-ce que des habitants ou les élus municipaux se mettent à réagir spontanément ?

#### *Les réactions suite à l'annonce des résultats*

Essayez d'aller voir quelques personnes pour les faire réagir à chaud, l'idée n'est pas de réaliser un entretien avec grille mais de recueillir les premières impressions (si vous voyez que la personne a vraiment envie de parler, c'est là que le dictaphone peut vous être utile). Quelques amorces de questions :

- Alors vous en pensez quoi de ces résultats ?
- Est-ce que c'est surprenant pour la commune ou c'est plutôt comme d'habitude ?
- La dernière fois en 2002 c'était un peu comme ça ou ça a changé ?
- Et à votre avis c'est lié à quoi ces changements ?
- Et vu que c'est comme ça pour la commune vous pensez que ça va donner quoi au niveau national ?

A la fin, demandez à cette personne si elle serait d'accord pour en discuter un peu plus longuement dans le cadre d'un entretien avec moi (prendre ses coordonnées).



## Annexe G : Fiche de comptage pour les enquêteurs de l'enquête « sortie des urnes »

Bureau de vote de : .....

Totaux à noter en fin d'heure

Sexe de l'enquêteur(trice) : .....

Tenir une fiche par heure

**FICHE DE ...H A ...H**

	Acceptent l'enquête	Refusent l'enquête	TOTAL
De 18 à 30 ans	FS		
De 30 à 45 ans		HC	
De 45 à 60 ans			
Plus de 60 ans			

Vous devez noter dans les cases :

- le sexe de la personne « F » pour les femmes et « H » pour les hommes
- l'éventuel réseau social avec lequel la personne est venue voter avec la mention « S » si la personne sort seule du bureau, « C » si elle sort en couple, ou « G » si elle sort en groupe

Suivant cette notation, les exemples figurant dans le tableau désignent une femme de 18 à 30 ans sortie seule du bureau et un homme de 30 à 45 ans venu voter en couple.



## Annexe H : Grille d'entretien initiale pour les habitants « ordinaires »

THEMES	Sous-thèmes	Questions - pistes de relances
L'ESPACE LOCAL ET SES ÉCHELLES	Le logement et son voisinage	Ca fait longtemps que vous habitez ce logement ? Pourquoi être venu habiter ici ? Vous en êtes propriétaire (achat en cours, quel prêt, dur de rembourser...) ? Locataire (envie d'acheter ici, ailleurs...) ? Vous vous sentez bien dans ce logement ? Pourquoi ? Comment c'est par rapport à ce que vous imaginiez ? Et avec le voisinage ca se passe comment ? Quelles relations (entraide, repas, disputes...) ? Et comment voyez vous le lotissement ici (sociabilités, activités, profil social, qualités, défauts...) ?
	La commune	Au niveau de la commune, quelle image vous en avez ? Pourquoi ? Et vous participez à la vie de la commune (conseil, association...) ? Vous vous sentez intégré ? Pourquoi ? Et tout ca ca évolue ? Le lotissement et la commune ont changé depuis quelques temps ? Et vous voyez ca de quel œil ces changements ? Vous voudriez que ca change encore ? Ou justement pas ? Et au niveau de la mairie ils font quoi ? Ca va dans le bon sens à votre avis ce qu'ils font ? Ou pas ?
	La ville voisine et les mobilités	Quelle image avez-vous de la ville de Caen ? Selon vous de quelle manière évolue la ville de Caen ? Vous vous y rendez souvent ? Pourquoi ? Vous aimeriez y habiter ? Combien de voitures avez-vous dans le ménage ? Et le budget voiture, c'est ce que vous imaginiez ? En général, où allez vous le plus souvent (courses, travail, loisirs...) ? Vous passez beaucoup de temps sur la route ?
TRAJECTOIRES ET SPHERES DE SOCIALISATIONS	Trajectoire géographique	Est-ce que vous pourriez me citer les différents lieux et les logements où vous avez vécu avant d'être ici ? Et vous y étiez bien là bas ? Et vous comptez encore bouger ?
	La famille (parents) et l'école	Et donc vous avez grandi dans tel coin... vos parents étaient originaires de là bas ? Et vos parents ils faisaient quoi ? Ils ont eu d'autres métiers ? La vie était dure ? Ca allait ? Alors du coup vous avez été à l'école dans ces coins là... ca se passait comment à l'école ? Vous en gardez quel souvenir ?
	Le monde du travail	Et vous donc vous faites quoi actuellement ? Et vous avez toujours fait ça ? Qu'est ce que vous pourriez me dire de votre travail ? Et dans quelle boîte vous travaillez ? Ca marche bien en ce moment ? Et les conditions de travail ? Ca a évolué depuis qq temps ? Au sein de l'entreprise, il y a une bonne ambiance ? Entre collègues ? Vous avez des amis là bas dans les collègues ? Et dans l'avenir vous voyez ca comment au niveau emploi ? Si vous perdiez votre emploi ca serait facile d'en trouver un identique ?
	La politique et les valeurs	Avec les élections, on entend parler de pas mal de choses en ce moment, vous en pensez quoi de tout ça ? Et des différents candidats ? Et des différents candidats vous en pensez quoi ? Il y en a qui vous paraissent proches de vous ? Que vous aimez bien ? Ou pas ? Et sinon est-ce que vous votez ? Cette année vous avez fait quoi ? Et vous vous souvenez de ce que vous aviez fait en 2002 ? Vous en parlez des fois en famille, au travail, entre amis ? Et est-ce que vous avez l'impression que le fait de vivre ici vous a fait changer là-dessus ? Vous en parlez avec des gens de la commune ? Et au niveau local vous voudriez que ca change ? Les gens sont d'accord là-dessus ?
	La famille (enfants) et le couple	Et donc vous avez un conjoint ? Il ou elle fait quoi dans la vie ? Vous avez des enfants ? Combien ? Quel âge ? Et à l'école les enfants ils vont où ? Ca va ? S'ils sont grands comment ca va le boulot pour eux ?

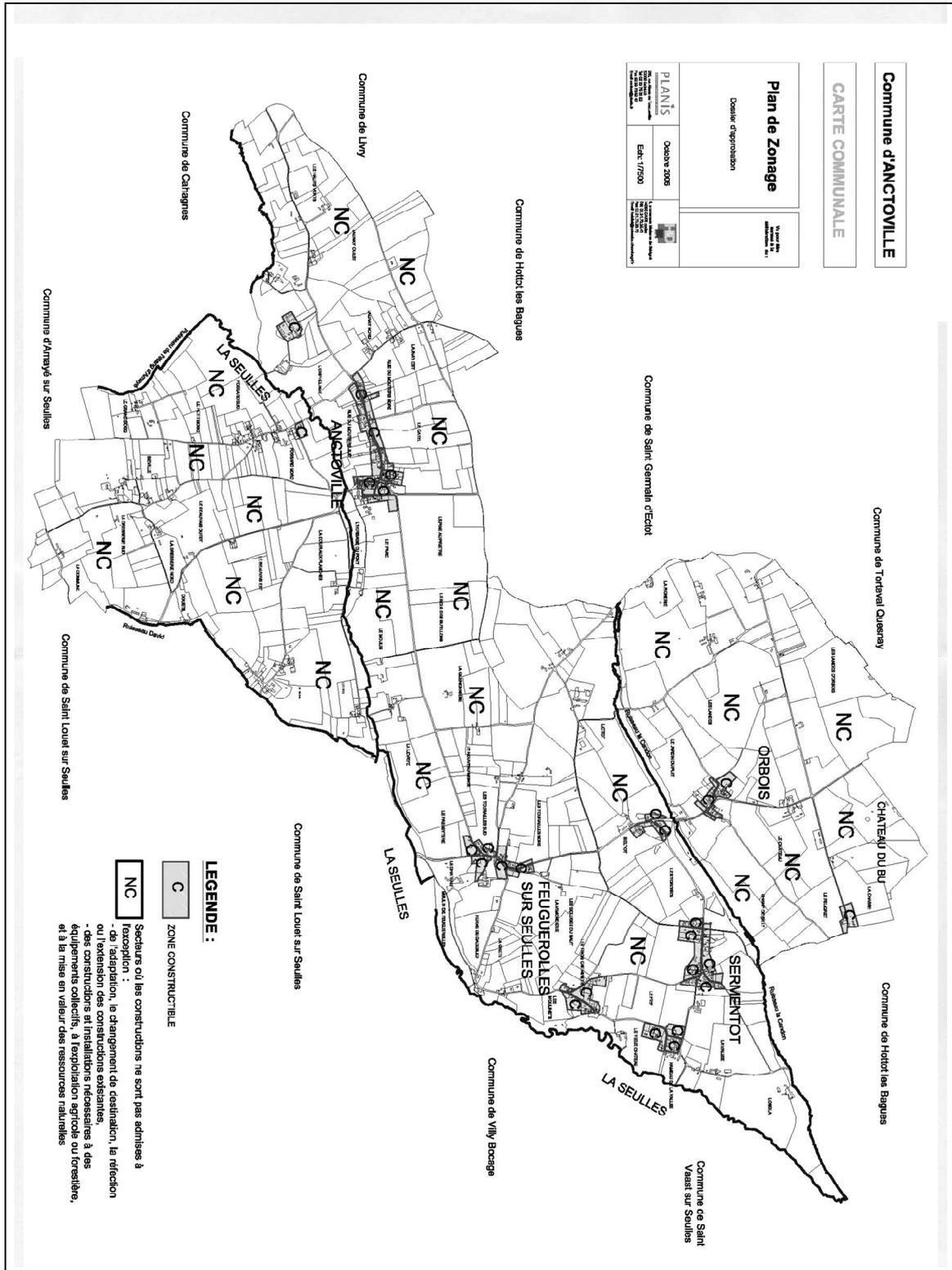


## Annexe I : Grille d'entretien initiale pour les candidats ou les élus

THEMES	Sous-thèmes	Questions - pistes de relances
LE MANDAT POLITIQUE	La trajectoire personnelle de l'élu ou du candidat	Pourriez-vous vous présenter (au niveau personnel et politique) ? Âge, CS, dip, famille, parcours, motifs entrée en politique ? Depuis combien de temps êtes-vous maire (ou maire adjoint) ? Qui était maire avant ? Vit-il encore ici ? Et depuis combien de temps habitez-vous dans la commune ? (origines géo avant) Actuellement est ce qu'un parti politique est proche de vos idées ? Et êtes-vous membre d'un parti politique ? Avez-vous choisi de donner votre parrainage d'élu à un candidat pour 2007 ? Et avant par exemple en 2002 vous l'aviez fait ?
	L'élection de 2001 et celle de 2008...	Est-ce que votre élection en 2001 a été difficile ? D'autres listes dans la commune ? Allez-vous vous présenter de nouveau en 2008 ? Pensez-vous avoir de bonnes chances d'être réélu ? Est-ce que ce sera à peu près aussi difficile qu'en 2001 ? Pourquoi ? Nouvelles listes ? Est-ce que vous pensez que les changements dans la commune vont vous rendre la réélection plus facile, plus dure ? Et la liste sur laquelle vous figurez ça s'est passé comment pour la constituer ? C'était facile / difficile ? Pourquoi selon vous ? Et est-ce que vous avez l'impression d'avoir "fait campagne" ? Réunions ? Affiches ? Porte à porte ? Tracts dans les boîtes aux lettres ?
LES CHANGEMENTS ET LES REPRÉSENTATIONS FACE A CES CHANGEMENTS	La commune aujourd'hui	Pourriez-vous me décrire votre commune ? (Identité, atouts, faiblesses, patrimoine, cadre, qualité de vie, nuisances...) Quelles origines sociales ont les habitants de la commune ? Et au niveau des votes des habitants, c'est plutôt comment en général ?
	La commune hier et demain	Comment était la commune il y a une dizaine d'années ? Quels ont été les changements ? De quelle nature sont-ils ? Quel type de changement a eu selon vous le plus d'impact sur votre commune ? Est-ce que vous sentez que ça a changé au niveau du profil des habitants ? A votre avis que recherchent les habitants ici ? Et au niveau des changements dans les votes des habitants ? A votre avis c'est lié à quoi ces évolutions politiques ? Comment voyez-vous la commune dans une vingtaine d'années ?
	Les valeurs accordées aux changements	Comment voyez-vous ces changements ? A votre avis, est-ce une bonne chose ou non ? Pourquoi ? Quelles sont les attentes des habitants ? A l'inverse des choses que les habitants ne veulent pas ? Dont ils ont peur ? Pensez-vous que votre commune soit la seule à vivre ces changements ? Qu'en est-il pour les autres communes ?
FACE AU CHANGEMENT : LES ACTIONS POLITIQUES	Les modes d'actions et de régulation politique	Qu'avez-vous fait face à ces changements ? Est-ce que ça a changé votre façon de gérer la commune ? Quelles méthodes (moyens, réseau, concertation avec élus, habitants, associations...) pour mener à bien les projets ? De quelles manières êtes-vous informés des demandes et des préoccupations des nouveaux habitants ? Sont-elles spécifiques ? Est-ce que ces demandes des nouveaux habitants sont évoquées, débattues au sein du conseil municipal ? Y-a-il des tensions, des oppositions, des conflits par rapport à ces projets ou est-ce plutôt un consensus général ? En général, trouvez-vous que les nouveaux habitants sont bien intégrés ou non ? Cela vous inquiète cette intégration ? Dans l'avenir, allez-vous poursuivre l'urbanisation de la commune ? Comment (POS, PLU) ?
	L'intercommunalité et les rapports avec les autres élus	Vous faites partie de la CdC X ou Y depuis longtemps ? Quand s'est-elle créée ? Le rattachement a-t-il fait débat ? Quelles sont les actions et les projets de cette CdC ? Comment se passent les rapports avec les élus des autres communes dans cette CdC ? Conflits, consensus (sur quoi) ? Pensez-vous qu'il serait profitable pour la commune de rejoindre un jour la communauté d'agglo de Caen La Mer ?

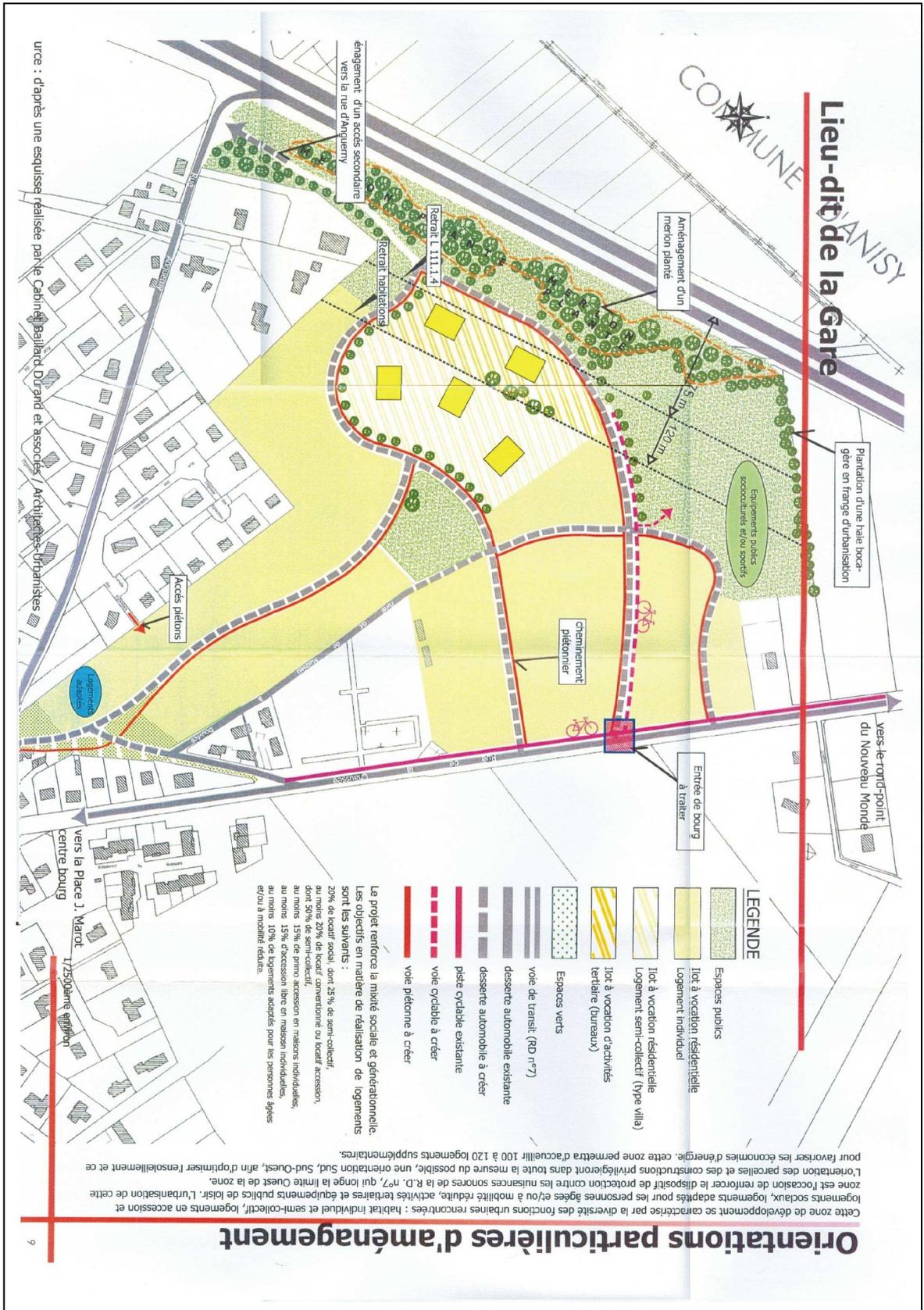


# Annexe J : La carte communale d'Anctoville





## Annexe K : Le secteur de la gare dans le PLU de Mathieu





## Annexe L : La profession de foi de « Vivre à Mathieu »

Commune de Mathieu  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
Scrutin du 9 mars 2008

Liste

### "VIVRE À MATHIEU"



De gauche à droite : Sabrina MARIE, Christian LE CROM, Philippe MARS, Joël MONTREUIL, Sylvie GÉNOVÈSE, René GROULT, Anne-Marie HOUGHARD, Bernard FONTAINE, Édith DUBOILLE, Jeanne VAUSSY, Francis RIVIÈRE, Rémi POIRIER, Bruno LEMESLE, Jean-Christophe JAMES, Grégory MARCO, Laurence LUGAGNE, Carole CHIGOT, Franck BOUTET et Benoît LETEINTURIER

Le 9 mars prochain, vous allez choisir 19 personnes pour le prochain Conseil Municipal. Pendant 6 ans, celui-ci va prendre des décisions concernant notre vie de tous les jours et l'avenir de notre Commune.

Avec Rémi POIRIER, Maire Adjoint depuis 1995, Jeanne VAUSSY, Maire Adjoint depuis 2001 et des élus de précédents Conseils Municipaux de Mathieu, notre liste est largement ouverte à **une nouvelle génération dynamique et motivée**. Représentatifs des différents quartiers, tous sont animés par la même volonté de s'investir au service de l'intérêt **général**.

Les sortants, bien connus des Mathieusains, et la plupart des candidats, ont participé à l'animation

d'activités qui contribuent à la **qualité de la vie dans notre Commune**. Cette caractéristique crédibilise nos propos et marque notre identité.

Cet **engagement au service des personnes** guidera notre action. Nous aurons le souci de l'écoute, de la proximité avec les habitants.

Les grands projets feront l'objet d'études appropriées pour ne pas mettre en cause les **équilibres financiers** ou nuire à des investissements futurs. **Les équipements et les services répondant le mieux aux besoins des habitants seront privilégiés**.

Dans un esprit de transparence et de concertation, **les commissions seront ouvertes à des membres extérieurs** au Conseil municipal.

*Les réalisations du mandat 2001-2008 sont nombreuses et variées, tant dans le domaine des équipements, des services à la personne, du patrimoine, de l'action culturelle ou des animations. Beaucoup contribuent d'une façon importante à l'amélioration de la vie dans notre village. Un grand merci à toutes les personnes - élus et autres - qui se sont investies sans compter, souvent dans la discrétion, pour leur mise en place et leur développement.*

## NOS PROJETS

### Promouvoir l'action sociale et familiale

- Les actions envers l'enfance et la jeunesse seront poursuivies et développées : Relais d'assistantes maternelles (qui organise des réunions d'information et d'échanges, dans le but de développer l'éveil, la stimulation et la qualité de l'accueil des petits), centres de loisirs des vacances et du mercredi, éveil musical,...
- Le soutien à l'école sera permanent. Les services scolaires et périscolaires (cantine, garderies, animation du midi,...) doivent être pérennisés, et leur qualité conservée.
- Nous veillerons à la qualité de vie des **personnes âgées**. En concertation avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les associations, nous encouragerons les initiatives telles que celles en cours (ateliers équilibre, sorties promenade...).
- Le CCAS et la commission logement ont le souci de venir en **aide aux personnes dans le besoin**. Avec l'aide d'organismes spécialisés, nous développerons notre écoute afin de mieux répondre aux nécessités.

### Encourager les animations, la vie créative, les associations et la communication

- Les activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs, qu'elles soient permanentes ou occasionnelles, favorisent les liens entre les personnes et les générations. Nous soutiendrons et encouragerons les bénévoles. **Mathieu ne peut pas devenir un village dortoir.**
- La Lettre de la Mairie et le site Internet de la Commune doivent continuer à diffuser régulièrement et largement les informations municipales et à promouvoir les activités communales et associatives.

### Améliorer l'environnement et réaliser de nouveaux équipements

- Afin de répondre aux attentes des habitants, il sera nécessaire de créer des **lieux de rencontre et de convivialité** : nouvelle bibliothèque, salle d'accueil, aires de jeux, terrain de boules, conservation d'espaces à caractère rural.
- Les équipements fonctionnels nécessaires seront programmés : **accès piéton** entre la rue de la Chaussée et l'école au dessus du Dan, construction d'un atelier

communal, aménagement des bureaux de la mairie, **effacements de réseaux** électriques et éclairage, entretien des **chemins** communaux...

- À l'issue des travaux en cours, la question du **stationnement** dans le Cœur de bourg devra être résolue, en concertation avec les commerçants.

### Développer un urbanisme maîtrisé

Dans l'état actuel, nous ne pouvons pas satisfaire aux demandes de logements des jeunes ménages de Mathieu.

- Le **Plan Local d'Urbanisme** guide l'évolution de la commune pour les 10 à 15 ans à venir. Il prévoit, entre autres, **de proposer un habitat accessible aux jeunes couples et ainsi de recréer à Mathieu une véritable mixité sociale et générationnelle**. Cela permettra de pérenniser les structures scolaires, commerciales et associatives de notre village.

- **Sa mise en œuvre doit être maîtrisée par les élus.**

Une densification excessive et une exécution accélérée seraient sources de déséquilibres dans le fonctionnement des infrastructures de la Commune.

- Notre action consistera à retenir des solutions permettant de concilier esthétique, qualité de la vie et prix d'acquisition ou de location abordables.

- Nous nous attacherons à promouvoir l'utilisation des **énergies renouvelables**.

### Ce mandat sera celui de l'intercommunalité

- **Caen la Mer** gère maintenant l'assainissement, les déchets ménagers, les transports publics, les piscines (dont profitent les enfants de l'école)... et apporte depuis 5 ans un plus substantiel au budget communal.

- La **coopération avec Biéville-Beuville et Périers** est déjà très active dans le cadre de l'association intercommunale Sports Loisirs Jeunes.

L'**ensemble sportif intercommunal** (terrains de football, gymnase, pistes cyclables), est un dossier majeur de cette coopération. Nous poursuivons ensemble l'étude financière en cours afin que le projet puisse être mis en œuvre dans des conditions réalistes.

**Nos élus s'engageront résolument dans ces structures porteuses d'avenir**

*Soutenez nos candidats. Leurs actions témoignent de leur dynamisme, de leur volonté de s'engager au service des habitants. La variété de leurs compétences permettra de répondre aux exigences d'une bonne gestion communale.*

**Votez pour la liste entière**

## Tract de campagne diffusé en plus de la profession de foi de la liste

Commune de Mathieu  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
Scrutin du 9 mars 2008

Liste

# "VIVRE À MATHIEU"

"Vivre à Mathieu" avec Rémi POIRIER et Jeanne VAUSSY

Rémi POIRIER, a été élu pour la première fois en 1977, il est Maire Adjoint depuis 1995. Avec Jeanne VAUSSY, Maire adjoint depuis 2001 et plusieurs élus des précédents Conseils municipaux de Mathieu, il mènera la liste "VIVRE À MATHIEU".

Notre liste sera largement ouverte à une nouvelle génération dynamique et motivée.

La plupart des candidats ont participé à l'animation d'activités qui contribuent à la **qualité de la vie dans notre Commune**. Cette caractéristique crédibilise nos propos et marque notre identité.

Trois axes guident notre action.

- **L'engagement au service des personnes**. Nous avons le souci de l'écoute, de la proximité avec les habitants. **L'action sociale et familiale** sera une priorité : actions envers l'enfance et la jeunesse (relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs, éveil musical...), soutien aux services scolaires et périscolaires, poursuite des actions en faveur des personnes âgées, aide aux familles démunies...

- **Le travail dans un esprit de transparence et de concertation**. Les commissions seront ouvertes à des membres extérieurs au Conseil municipal.

- **Les grands projets feront l'objet d'études appropriées** pour ne pas mettre en cause les **équilibres financiers** ou nuire à des investissements futurs. **Les équipements et les services répondant le mieux aux besoins des habitants seront privilégiés**. Mathieu ne peut pas devenir un village dortoir.

Parmi les **projets d'équipement**, la création de lieux de convivialité : **nouvelle bibliothèque, salle d'accueil, aires de jeux**, la réalisation de plusieurs équipements : accès piéton à l'école, aménagement de la mairie, effacements de réseaux électriques, entretien de chemins communaux.

Le **Plan Local d'Urbanisme** vient d'être adopté. Il prévoit de proposer un **habitat accessible aux jeunes couples** et ainsi de recréer à Mathieu **une véritable mixité sociale et générationnelle**. Cela permettra de pérenniser les structures scolaires, commerciales et associatives de notre village. **Sa mise en œuvre doit être maîtrisée par les élus**, dans le temps et dans la forme, afin d'éviter des déséquilibres dans le fonctionnement des infrastructures de la Commune.

Ce mandat sera celui de **l'intercommunalité**. Avec **Caen la Mer**, et aussi avec **Biéville-Beuville et Périers-sur-le-Dan**. La coopération avec ces deux communes est déjà très active au niveau des jeunes. Nous poursuivrons ensemble l'étude en cours du financement de l'ensemble sportif intercommunal. **Nos élus s'engageront résolument dans ces structures porteuses d'avenir**.



Annexe M : La profession de foi de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés »

ELECTIONS MUNICIPALES - Scrutin du 9 mars 2008 - Commune de Mathieu

# Pour l'avenir de Mathieu des projets maîtrisés



**L'**équipe qui se présente à vos suffrages rassemble des femmes et des hommes, de tous âges, de professions et d'horizons variés, associant compétences et expériences. Notre démarche s'inscrit dans la continuité des précédents mandats pour concrétiser des projets raisonnés et œuvrer ensemble à préserver le cadre de vie et le patrimoine de notre village. Après 20 ans de responsabilité communale, Christian ROUSSELOT, maire sortant, n'a pas souhaité se représenter : nous comprenons et respectons sa décision.

Le plan local d'urbanisme (PLU), le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ont été approuvés à

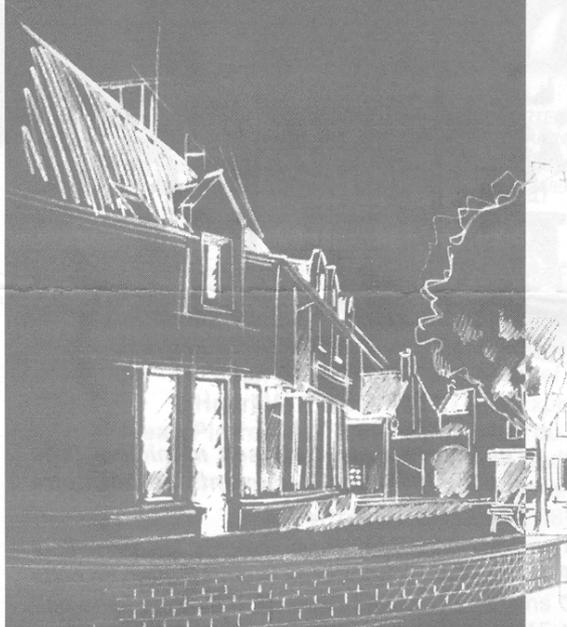
l'unanimité par le conseil municipal (une abstension). Ces documents seront notre feuille de route.

Dans le respect de ces objectifs, les conseillers sortants, à l'origine de la constitution de cette liste, ont espéré l'adhésion de tous leurs collègues. Devant l'impossibilité de constituer une liste unique, le Professeur Jean-François HERON, qui allie humanisme, compétence, expérience du management et disponibilité, a alors accepté d'assumer la fonction exigeante de maire et d'animer une équipe renouvelée.

C'est cette équipe de femmes et d'hommes, compétents, motivés et disponibles, réunis autour d'un projet réaliste pour notre village, qui sollicite vos suffrages.

**Gérer le présent, anticiper, conforter  
l'avenir de notre commune**

## *Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés*



### **Préserver l'environnement, privilégier le paysagement, et valoriser le patrimoine**

Afin de préserver les qualités environnementales et patrimoniales qui caractérisent l'identité de notre village, nous poursuivons le programme d'embellissement initié lors du précédent mandat.

En concertation avec Caen la mer, nous inscrirons :

- le sud de notre village, dans le parc péri-urbain (site protégé) en lien avec Cambes-en-plaine et Biéville - Beuville
- la périphérie de notre village en zone agricole protégée dans le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Pour respecter une cohérence urbanistique et architecturale, nous continuerons à faire appel à des professionnels-conseils, pour le suivi des aménagements publics et privés.

Avec les communes de proximité et les agences concernées, nous étudierons la faisabilité d'une thermographie aérienne de nos maisons destinée à informer chacun de ses possibilités d'économies d'énergie et valoriser ainsi notre patrimoine.

### **Soutenir l'activité économique et consolider la cohésion sociale**

Il est primordial pour MATHIEU de maintenir le seuil de population à 2000 habitants, pour pérenniser les activités commerciales et artisanales, les services (Poste, professionnels de la santé,...) et assurer la pleine utilisation de nos équipements scolaires et l'attractivité de nos associations.

Nous devons satisfaire à la demande de logements sur notre commune en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et l'implantation d'activités tertiaires, de recherche ou de professions libérales, sans toutefois excéder 2500 habitants à l'horizon 2020 (objectif du PLU).

Une urbanisation adaptée et concertée pourra offrir aux jeunes, nos enfants ou petits-enfants, la possibilité de rester ou de s'installer à MATHIEU. Nous proposerons des logements locatifs et des logements en primo-accession. Des logements pour personnes seules, handicapées ou dépendantes seront prévus.

Nous réaffirmons notre volonté de préserver le caractère rural et résidentiel de notre village en limitant l'étalement urbain.

## Organiser les déplacements

Afin de permettre les déplacements motorisés au travers et en périphérie de notre bourg, nous devons créer une alternative aux passages obligés actuels en concevant d'autres possibilités réduisant les nuisances et assurant un maillage optimisé de notre territoire.

Des liaisons douces, pédestres et cyclables, seront réalisées intra-muros et avec les communes limitrophes, notamment Biéville - Beuville et Périers-sur-le-Dan. L'ensemble se raccordera sur le réseau départemental et/ou communautaire existant ou projeté.

Avec VIACITES, établissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent en matière de déplacements urbains, nous devons :

- Accroître l'offre de services des transports en commun en fonction des besoins pour la desserte vers Caen.
- Dans un premier temps, organiser le transport à la demande (TAD) pour, si le besoin est reconnu, installer des lignes régulières à fréquences adaptées.

## Maîtriser la fiscalité

Au regard de la qualité de son habitat et de son environnement, Mathieu bénéficie d'une fiscalité locale modérée et de finances saines.

L'équipe municipale précédente a décidé la mobilisation des ressources financières de l'urbanisation.

Nous avons ainsi les moyens de réaliser nos projets tout en maîtrisant l'imposition locale. Il conviendra d'affecter les ressources financières à des projets d'équipement.

Dans l'hypothèse, fort probable, de l'instauration d'une fiscalité mixte au bénéfice de Caen la mer, nous voulons réduire les taux d'imposition communaux afin d'en supprimer l'impact fiscal.

## Accompagner nos jeunes

Pour les jeunes, nous voulons :

- Faire connaître et développer le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) auprès des nouveaux habitants et des assistantes maternelles
- Consolider, par la création d'un Syndicat Intercommunal, l'action menée au sein de l'Association Sports Loisirs Jeunes (SLJ) qui gère et anime le Centre de Loisirs, le Foyer des Jeunes et le temps du midi à l'école
- Contribuer pleinement aux activités de nos écoles, en concertation avec les enseignants (projet d'école, piscine, anglais, temps du midi, garderie)
- Sécuriser l'accès à l'école
- Poursuivre le développement de la culture musicale : éveil musical, concerts
- Favoriser le développement de la bibliothèque
- Créer des espaces de jeux pour les enfants

## Ecouter et aider nos seniors

Pour les seniors, nous souhaitons :

- Profiter des projets d'urbanisme afin de compléter les structures pour accueillir les rencontres et animations des aînés
- Favoriser l'organisation de leurs activités
- Renforcer la solidarité envers les personnes en difficulté par un soutien aux associations spécialisées
- Prévenir les incidents et sécuriser les familles par un soutien au raccordement sur téléalarme

## Soutenir la vie associative

Nous consoliderons l'autonomie et le dynamisme des associations en leur fournissant les locaux et les structures en adéquation avec les besoins

Nous optimiserons l'exploitation de nos investissements et équipements actuels (salle informatique, bibliothèque, foyer, terrain de sport)

Avec la volonté d'aboutir, nous poursuivrons l'étude de faisabilité engagée par le Syndicat des 4 Chemins pour la construction d'un ensemble sportif intercommunal (Mathieu, Biéville-Beuville, Périers-sur-le-Dan)

## Pour l'avenir de Mathieu, des projets maîtrisés



1<sup>er</sup> rang : Vincent MATHOS-MBENBA, Marie Annick COURTEILLE, Bertrand GENESTAR, Evelyne PERRIN, Jean Max PIGNET, Fabienne MOURONVAL, Nathalie PIQUET-PELLORCE,

2<sup>ème</sup> rang : Paul COTTE, David ZUINGHEDAU, Patrice LOMBARD, Jean-François HERON, Henri VAN DOORNE, Henri LEVALLOIS, Claude HARQUET, Jean-Pascal THOREL, Georges LEMENUEL, Aurélien LECOT, Gérard CHERY, Jean-Pierre CALLE

**Jean-François HERON** 62 ans Professeur de médecine

**Marie Annick COURTEILLE** 51 ans Agent technique, conseillère sortante

**Georges LEMENUEL** 62 ans Economiste de la construction, maire adjoint sortant

**Jean Max PIGNET** 61 ans Chef d'entreprise, conseiller sortant

**Henri VAN DOORNE** 67 ans Exploitant agricole, conseiller sortant

**Jean Pierre CALLÉ** 66 ans Membre du Conseil économique et social régional

**Gérard CHÉRY** 59 ans Cadre de maintenance retraité

**Paul COTTE** 43 ans Cadre commercial

**Bertrand GENESTAR** 58 ans Cadre administratif

**Claude HARQUET** 66 ans Cadre commercial retraité

**Aurélien LECOT** 28 ans Administrateur de réseau

**Henri LEVALLOIS** 62 ans Cadre d'entreprise retraité

**Patrice LOMBARD** 45 ans Exploitant agricole

**Vincent MATHOS-MBEMBA** 36 ans Ostéopathe

**Fabienne MOURONVAL** 43 ans Déléguée médicale

**Evelyne PERRIN** 63 ans Commerçante retraitée

**Nathalie PIQUET-PELLORCE** 44 ans Cadre commercial

**Jean-Pascal THOREL** 50 ans Expert comptable, Commissaire aux comptes

**David ZUINGHEDAU** 38 ans Chargé d'affaires

Pour garder la cohésion et l'efficacité de l'action municipale,  
nous vous invitons à voter dès le premier tour pour la liste entière

ÉLECTIONS MUNICIPALES - Scrutin du 9 mars 2008 - Commune de Mathieu

## Annexe N : La profession de foi de « Mathieu pour vous et avec vous »

COMMUNE DE MATHIEU

### ELECTIONS MUNICIPALES

Scrutin du 9 mars 2008

#### Liste

### " MATHIEU POUR VOUS ET AVEC VOUS "

Mathieu, village de Caen la Mer, reconnu pour sa diversité environnementale et sa qualité de vie, voici ce que veut sauvegarder et promouvoir la liste "Mathieu pour vous et avec vous".

S'appuyant sur l'expérience de quatre membres du conseil municipal sortant, dont deux adjoints et sur la complémentarité et le dynamisme de quinze "nouveaux", notre liste apolitique constitue des atouts de réussite pour que les nouvelles orientations prennent en compte l'identité de notre village, l'adaptation nécessaire aux évolutions d'aujourd'hui et le respect des motivations qui ont conduit nos concitoyens à vivre à Mathieu.



Les candidats de gauche à droite et de haut en bas : Jean Marc MATHIEU, Jean Yves LEDEMENEY, Jean Luc BONNISSENT, Robert DESFEUX, Hervé MESLIN, Christine RAGE, Gérard BOUVARD, Micheline GUILBERT-CHASSERIEAU, Valérie SUCHET, Roselyne PINSON, Alain BOURDON, Bruno PIQUET, Christine AUCOUTURIER, Serge FRANCOISE, Francine FONTAINES, Yves MARCELOT, Alain LEMOIGNE, Patrick OUVRY, Laurent MAILLARD.

## NOTRE PROGRAMME

### L'écoute et la communication

**Un conseil municipal se doit d'être très proche des préoccupations et des attentes de la population. L'écoute et l'information sont la clé de voûte d'une collaboration étroite entre tous les partenaires.**

#### ► Notre projet

##### **Avec la population :**

- Diffusion d'un bulletin municipal trimestriel
- Développement du site Internet de la mairie.
- Un adjoint de permanence chaque week-end.
- Une réunion publique chaque année.
- 19 membres du conseil municipal présents sur le terrain, proches des habitants et de leurs activités

quotidiennes (quartiers, école, associations, commerçants, artisans,...).

##### **Au sein du conseil municipal :**

- Ouverture des commissions municipales à des compétences extérieures selon les besoins.
- Information et communication régulière au sein du conseil municipal ainsi qu'entre la municipalité et les conseillers.

### L'urbanisme

**Le dernier mandat a permis la réalisation d'équipements indispensables de qualité. Tous ces équipements ont pu voir le jour grâce : d'une part à une gestion financière fine et maîtrisée mais aussi à l'apport de subventions et à la forte contribution de la communauté d'agglomération. Il faut désormais, non seulement achever les programmes en cours mais aussi prendre soin du patrimoine et entretenir avec davantage de régularité et de moyens l'existant et plus particulièrement les voies communales.**

**Le plan d'urbanisme, voté par le précédent conseil, prévoit une plus grande diversité de surfaces constructibles et de type d'habitat qui doivent permettre une mixité de la population source de dynamisme pour notre village (commerces, école, associations...)**

**Cependant, l'authenticité de notre commune ne devra en aucun cas être sacrifiée au profit d'une urbanisation prolifique aux conséquences désastreuses et surtout irréversibles.**

#### ► Notre projet

##### **L'achèvement des programmes engagés :**

- La place de la mairie et ses 50 places de parking.
- L'aménagement de la rue de la chaussée, de ses espaces piétonniers et de ses 50 places de parking.
- L'aménagement de 7 places de parking supplémentaires dans le cœur de bourg.

de jeunes couples, plus particulièrement issus de familles de Mathieu et permettant aux anciens de poursuivre leur chemin dans leur village.

##### **La réalisation de structures nouvelles :**

*(sous réserve d'équilibre budgétaire)*

##### **L'entretien des structures existantes :**

- A l'école, réalisation de quelques aménagements complémentaires à destination des élèves, aménagement d'un parking et d'une liaison piétonnière vers les commerces pour les parents.
- A la salle communale, un effort particulier sera entrepris afin que cet outil demeure attractif pour les utilisateurs, en particulier les associations.

- Poursuite de l'étude de faisabilité d'un espace multi-sports avec Biéville et Périers, situé au centre du triangle formé par les trois communes et relié à chacune d'entre elles par un réseau de pistes cyclables.

- Transfert de l'atelier communal afin d'optimiser les conditions d'accueil du public et doter les services techniques d'un espace adapté.

- Création d'un espace culturel accueillant une bibliothèque plus adaptée aux besoins actuels et une salle multi-fonctions afin de soulager l'occupation de la salle communale (anciens, associations, réunions, expositions...).

- Création d'espaces de loisirs décentralisés (terrain de boules, jeux pour enfants,...)

##### **L'application du plan local d'urbanisme**

- En maîtrisant dans le temps une évolution mesurée des constructions.
- En assurant une mixité sociale répartie sur l'ensemble des sites ainsi qu'en favorisant l'accueil

## Les jeunes, les associations, la culture, les animations

Ce secteur représente le cœur de notre village : LA VIE. Mathieu ne doit pas devenir un village dortoir mais un village où il fait bon vivre, se rencontrer, partager des temps forts, des projets, se soutenir, se parler, se respecter .

### ► Notre projet

- Soutenir les associations sportives, culturelles ou de loisirs :  
en mettant les locaux à leur disposition, en soutenant leur action par une révision du mode d'attribution des subventions, en assurant une présence aux assemblées générales et en suscitant des rencontres entre elles.
- Conforter le dispositif " Sports, Loisirs, Jeunes " et le secteur petite enfance qui propose de nombreuses animations pour les enfants et les jeunes (centre de loisirs, animations vacances, animations école, maison des jeunes,...). Lui octroyer de nouvelles orientations : animations de proximité ponctuelles, contacts rapprochés auprès des jeunes afin de prendre en compte leurs souhaits, créer un conseil municipal des jeunes, organiser des manifestations pour le secteur jeunesse.
- Accompagner et dynamiser les jumelages sources de contacts et d'ouverture vers nos voisins étrangers.
- Accueillir des expositions et conférences.
- Poursuivre et faire évoluer les manifestations annuelles qui animent notre village et suscitent des rencontres : Foulées, Courses de la liberté, Téléthon, animation de Noël...

## Les affaires sociales

L'attention aux familles en difficulté et l'assistance aux personnes âgées relèvent de la solidarité partagée par tous les citoyens d'une collectivité locale.

### ► Notre projet

- Mettre en place une veille permanente destinée à anticiper et mieux prendre en compte les difficultés passagères de certains résidents afin d'éviter des situations dramatiques.
- Apporter des aides ponctuelles pour des familles en difficulté avérée.
- Renforcer les permanences d'aide sociale.
- Soutenir et développer l'aide à domicile en milieu rural.
- Accompagner les personnes âgées par des visites régulières et une écoute prononcée.
- Abonder le budget de l'aide sociale si des besoins le nécessitent.
- Favoriser le relogement des familles de Mathieu dans les programmes de logements de type social à venir sur la commune selon les possibilités offertes.

## L'environnement, la sécurité

L'environnement, à Mathieu, est particulièrement riche et sa préservation, au-delà des phénomènes de mode, doit être une absolue priorité.

Qu'il s'agisse du patrimoine construit ou du patrimoine champêtre, artistique, nous devons impérativement prendre soin de ce qui nous a été légué par nos prédécesseurs, afin de les transmettre dans les meilleures conditions à ceux qui nous succéderont.

### ► Notre projet

- Poursuivre l'effort entrepris concernant les voiries et circulations piétonnières.
- Renforcer les réseaux existants en partenariat avec Caen la mer.
- Effacer les lignes aériennes conjointement aux travaux mis en œuvre par le département.
- Dissimuler les bacs de rétention d'eau de ruissellement afin de préserver l'environnement.
- Préserver et entretenir avec régularité les espaces verts et plantations existantes.
- Sécuriser et embellir toutes les entrées de notre village.
- Relancer une étude pour compléter la protection sonore de la quatre voies.
- Encourager, chez les particuliers et dans les bâtiments communaux, l'utilisation des énergies naturelles et renouvelables.

## La coopération intercommunale avec Biéville et Périers

Les 3 communes sont porteuses d'une organisation territoriale d'environ 6000 habitants. Depuis dix ans, elles mènent une politique commune pour l'enfance, la jeunesse et le sport. Elles ont une égale volonté de diversification de l'habitat visant à attirer de jeunes couples.

### ► Notre projet

- Poursuivre les partenariats existants concernant la jeunesse et l'enfance, les anciens combattants, le groupement sportif pour le football chez les jeunes aujourd'hui et pour les adultes demain.
- Envisager de nouveaux projets de rapprochement afin de mutualiser nos moyens, sources de dynamisme de nos structures et d'économie de services ou de matériels.

## L'intercommunalité Caen la mer

Le principe de l'intercommunalité a fait son chemin dans les esprits. La mutualisation des moyens pour des intérêts et objectifs communs est devenue une évidence.

Mathieu, l'une des 29 pièces du puzzle de Caen la Mer, doit y occuper toute sa place.

### ► Notre projet

- Assurer avec assiduité la présence de nos représentants au sein de cette communauté pour faire prendre en compte l'identité de notre village et contribuer à l'élaboration des orientations communautaires.
- Participer activement aux échanges afin de faire valoir les intérêts de la commune, en préservant et confortant la qualité de vie de nos concitoyens.

## La maîtrise budgétaire poursuivie

L'équilibre financier est la condition incontournable pour une gestion sereine.

### ► Notre projet

- Maintenir les taxes locales et l'endettement dans la moyenne constatée pour les communes d'égale importance à la nôtre.
- Réaliser des projets entraînant des charges supplémentaires si des recettes nouvelles permettent d'y faire face.

**Le Dimanche 9 mars 2008,  
afin que vos attentes soient entendues et que nous construisions  
ensemble l'avenir de Mathieu,  
Votez pour la liste entière :**

**" MATHIEU POUR VOUS ET AVEC VOUS ".**

**Un programme pour notre village :**

- ✓ Ecouter, informer et communiquer.
- ✓ Urbaniser en cohérence avec le caractère du village.
- ✓ Encourager les projets d'animation pour toutes les générations
- ✓ Développer la solidarité envers les familles en difficulté.
- ✓ Préserver l'environnement et la sécurité des citoyens.
- ✓ Affirmer les relations intercommunales.
- ✓ Maîtriser le budget communal avec clairvoyance.

## Annexe O : L'affiche de campagne de Fernand Le Maître

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 16 MARS 2008

**Fernand LE MAÎTRE**  
47 ans - Agriculteur



Pour que Mathieu  
reste un village

À la lecture du résultat du premier tour, j'ai constaté, comme vous, qu'aucune réponse à nos interrogations sur l'avenir de Mathieu, n'a été apportée par les listes en présence.

Aussi j'ai décidé, parce que c'est encore possible, dans une commune de moins de 2 500 habitants de me présenter devant vous au second tour de l'élection municipale.

Les valeurs et les idées auxquelles je crois et que j'aimerais défendre avec votre aide sont entre autres :

- arrêter l'urbanisation à outrance et la « folie des grandeurs » :
  - redéfinir le P.L.U. avant qu'il ne soit entériné.
- arrêter de transformer le village en ville où l'on ne peut ni circuler, ni se garer :
  - réfléchir aux places de parking, là où cela est nécessaire (église, mairie, commerce)
  - permettre une meilleure circulation à certains endroits sans pour autant négliger la sécurité des piétons.
- renouer le dialogue entre les habitants et les élus pour répondre simplement aux questions simples d'une commune.
- créer une permanence d'élus à l'écoute des souhaits et des problèmes des habitants. Désarmer les conflits.
- retrouver les traditions et les fêtes qui unissent les anciens aux nouveaux.

Les grands projets, l'agrandissement démesuré ne sont pas une finalité en soi, d'autres communes ont réussi à **préserver leur environnement**.

À l'heure d'une prise de conscience générale, réfléchissons ensemble aux conséquences irréversibles d'un « gaspillage » du territoire.

**Nous avons le privilège d'habiter un village au nom, au passé et à l'architecture prestigieux, préservons-le pour nos enfants.**

Cette démarche, isolée au départ, peut si vous le souhaitez être le moyen de faire pencher les décisions du Conseil Municipal pour que **Mathieu garde son identité**.

Merci de votre soutien.  
Bon vote.  
Avec respect.

Fernand le Maître



## Tables des documents

Tous les documents (figures, cartes, etc.) sont numérotés à l'aide d'un premier chiffre qui indique **le chapitre dans lequel ils se trouvent**, puis d'un second qui donne sa position au sein du chapitre. La numérotation redémarre donc à chaque chapitre.

### Table des figures

<b>Figure 0.</b> Mouvement général de la thèse.....	25
<b>Figure 1.1.</b> Une modélisation de l'impact du <i>suburbanism</i> sur les pratiques électorales	45
<b>Figure 1.2.</b> « Ordre théorique de détermination du processus réel observé » (à gauche) « Correspondances entre intérêts de classe et appareils politiques locaux » (à droite) .	52
<b>Figure 1.3.</b> Le « modèle d'analyse des conséquences politiques du changement de l'espace urbain » de Perrineau .....	58
<b>Figure 1.4.</b> Graphes des corrélations pour deux types de communes périurbaines .....	70
<b>Figure 2.1.</b> Pratiques résidentielles et électorales selon Lévy .....	101
<b>Figure 3.1.</b> Schématisation de l'analyse des histoires .....	202
<b>Figure 3.2.</b> Schématisation de l'analyse des états .....	216
<b>Figure 3.3.</b> Des configurations électorales passées et contemporaines diversifiées .....	237
<b>Figure 3.4.</b> Un contexte géopolitique perpignanaise très conflictuel .....	240
<b>Figure 4.1.</b> Principes de construction des typologies multitudes.....	253
<b>Figure 4.2.</b> Critères de construction de l'échantillon de communes d'enquête .....	305
<b>Figure 5.1.</b> Le contenu du questionnaire .....	335
<b>Figure 5.2.</b> L'espace social et politique des périurbains enquêtés.....	399
<b>Figure 6.1.</b> Les retombées électorales des représentations de soi au travail.....	419
<b>Figure 6.2.</b> Ancrage communal, perception du contexte et choix électoraux.....	439
<b>Figure 6.3.</b> Structure emboîtée et effectifs de l'échantillon de questionnaires .....	448
<b>Figure 6.4.</b> Où il apparaît que les types d'électeurs sont liés aux sites d'enquête .....	450
<b>Figure 6.5.</b> Plan de l'ACC contrainte.....	454

<b>Figure 6.6.</b> Décomposition de la variance expliquée par les niveaux de contextes .....	456
<b>Figure 7.1.</b> Quelques images de la commune d'Anctoville. Une commune du pré-bocage mitée par des constructions ponctuelles de pavillons au niveau des sorties de bourg .....	517
<b>Figure 7.2.</b> L'espace social et politique d'Anctoville .....	523
<b>Figure 7.3.</b> La mise en place d'un collectif pour l'accès à l'Internet à haut débit.....	544
<b>Figure 7.4.</b> Une pétition remise aux élus locaux devant la presse.....	547
<b>Figure 7.5.</b> Le nouveau conseil municipal devant un enjeu d'aménagement local .....	548
<b>Figure 7.6.</b> Quelques images de la commune de Mathieu. Une commune pavillonnaire huppée qui se greffe sur les murs en pierre de Caen d'un petit village de la plaine....	551
<b>Figure 7.7.</b> L'espace social et politique de Mathieu.....	559
<b>Figure 8.1.</b> La démarche des sortants en 2008 (à gauche) et en 2001 (à droite) .....	595
<b>Figure 8.2.</b> Une liste de nouveaux arrivants en 2001 ? .....	596
<b>Figure 8.3.</b> Tracts de Suzanne Panier en 2008 (à gauche) et en 2001 (à droite).....	607
<b>Figure 8.4.</b> Un tract qui tranche dans le paysage local.....	617
<b>Figure 8.4.</b> Caractéristiques de l'offre électorale mathieusaine au 1 <sup>er</sup> tour .....	640
<b>Figure 8.5.</b> Une profession de foi censée témoigner des compétences de la liste .....	655
<b>Figure 8.6.</b> Un tract qui consacre l'éclatement du conseil sortant .....	670
<b>Figure 8.7.</b> Les « principaux déterminants de la configuration des compétitions municipales » dans les communes rurales en 1989 .....	692
<b>Figure 8.8.</b> Le site de <i>Ouest-France</i> , une mine d'informations très riche .....	694
<b>Figure 8.9.</b> Profil socio-électoral des communes et degré de compétition manifeste .....	700

## Table des cartes

<b>Carte 1.1.</b> Un découpage « artisanal » en auréoles concentriques, l'ancêtre des buffers .....	46
<b>Carte 1.2.</b> La cartographie de la proportion d'agriculteurs dans les conseils municipaux (ici aux scrutins de 1983), une approche emblématique des travaux des années 1980.....	64

<b>Carte 1.3.</b> La montée du vote socialiste dans les couronnes périurbaines des villes de l'Ouest .....	65
<b>Carte 1.4.</b> Un « effet de périphérie » pour expliquer les scores intra-urbains du FN .....	75
<b>Carte 1.5.</b> Le recours aux outils de l'analyse spatiale pour étudier les votes Verts et CPNT89	
<b>Carte 1.6.</b> Géographie de la crise des <i>subprimes</i> aux Etats-Unis (2004-2006).....	93
<b>Carte 2.1.</b> Représentations cartographiques en œuf sur le plat.....	102
<b>Carte 2.2.</b> Les centres-villes, cœurs de l'Europe ? .....	103
<b>Carte 2.3.</b> Quelle approche méthodologique pour décrire l'évolution des votes d'extrême droite entre les deux tours ? .....	126
<b>Carte 2.4.</b> La persistance du clivage urbain-rural sous la vague rose .....	132
<b>Carte 2.5.</b> Le recours (paradoxal ?) aux thèses de Lévy .....	133
<b>Carte 2.6.</b> Le clivage gauche-droite aligné sur le clivage urbain-rural ?.....	138
<b>Carte 2.7.</b> La rumeur de la présence étrangère portée par les eaux de la Garonne ? .....	144
<b>Carte 3.1.</b> Comparaison entre les modes de représentations cartographiques.....	185
<b>Carte 3.2.</b> Les rythmes de croissance des communes françaises entre 1968 et 2006.....	191
<b>Carte 3.3.</b> Des familles dans leurs maisons, ou l'actualité du modèle pavillonnaire.....	195
<b>Carte 3.4.</b> Typologie des évolutions électorales des cantons français lors des élections présidentielles (1995-2007) .....	205
<b>Carte 3.5.</b> Typologie sociale des entités internes aux aires urbaines de plus de 100 000 habitants (1968-1999).....	219
<b>Carte 3.6.</b> Le rôle décisif des contextes et des morphologies urbaines .....	229
<b>Carte 3.7.</b> Les mosaïques intercommunales au sein des trois aires urbaines étudiées .....	244
<b>Carte 4.1.</b> Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine caennaise entre 1999 et 2006.....	255
<b>Carte 4.2.</b> Les géographies mouvantes du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine caennaise (1969-2007).....	261
<b>Carte 4.3.</b> Typologie socio-électorale des communes de l'aire urbaine caennaise .....	265
<b>Carte 4.4.</b> Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine de Metz .....	273
<b>Carte 4.5.</b> Les géographies successives du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine messine (1969-2007).....	277

<b>Carte 4.6.</b> Typologie socio-électorale des communes de l'aire urbaine messine.....	281
<b>Carte 4.7.</b> Les rythmes de croissance des communes de l'aire urbaine de Perpignan (1968-2006) .....	289
<b>Carte 4.8.</b> Les géographies successives du clivage gauche-droite dans l'aire urbaine perpignanaise (1969-2007).....	293
<b>Carte 4.9.</b> Typologie socio-électorale des communes de l'aire urbaine perpignanaise .....	297
<b>Carte 8.1.</b> Mathieu dans le cadre du schéma directeur de l'agglomération caennaise, la page de garde du rapport de présentation du nouveau PLU de la commune.....	636
<b>Carte 8.2.</b> Les géographies des candidats présents sur les trois listes .....	641
<b>Carte 8.3.</b> Degrés de compétition électorale manifeste dans les communes de l'aire urbaine de Caen en 2008 .....	697

## Table des photographies

<b>Photographies 1.1.</b> Levittown, ou la mise en œuvre d'une production industrialisée de logements individuels au service du rêve américain d'après-guerre .....	39
<b>Photographies 5.1.</b> Des dispositifs matériels d'enquête finalement hétérogènes.....	358
<b>Photographies 7.1.</b> Des banderoles qui détonnent avec l'image de la commune.....	580
<b>Photographie 8.1.</b> L'appropriation des panneaux électoraux situés à côté de la mairie.....	664
<b>Photographies 8.2.</b> L'irruption d'un candidat isolé et la difficile fusion entre les listes « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » et « Mathieu pour vous et avec vous ».....	686

## Table des encadrés

<b>Encadré 1.1.</b> Politique d'accession et votes des pavillonnaires dans les travaux de l'ISU....	49
<b>Encadré 2.1.</b> Corpus de textes de Jacques Lévy consultés.....	99
<b>Encadré 2.2.</b> Quelques critiques marxistes de l'ouvrage d'Éric Charmes .....	121
<b>Encadré 2.3.</b> « Effets de milieu » : l'urbain, le rural et le périurbain vus par Ravenel <i>et al.</i>	130
<b>Encadré 2.4.</b> La promotion des proximités spatiales plutôt que des positions sociales.....	141

<b>Encadré 2.5.</b> Une couverture symptomatique, une recension caricaturale .....	150
<b>Encadré 4.1.</b> Les six catégories d'espaces français selon le ZAU et le ZAUER.....	175
<b>Encadré 4.2.</b> L'analyse factorielle avec Weber VS la modélisation avec Durkheim ? .....	183
<b>Encadré 7.1.</b> Rapide retour sur la construction d'un « allié » au cours de l'enquête .....	504
<b>Encadré 7.2.</b> Une prise de contact difficile mais riche d'enseignements .....	556
<b>Encadré 8.1.</b> « Définitions de l'action d'offrir » extraites de <i>Enjeux municipaux</i> .....	590
<b>Encadré 8.2.</b> Des offres encadrées par des textes législatifs spécifiques.....	591
<b>Encadré 8.3.</b> La décontraction des nouveaux habitants en décalage_avec l'attitude des habitants plus anciens.....	630
<b>Encadré 8.4.</b> Où il se confirme que liste unique ne veut pas dire absence de compétition. 631	
<b>Encadré 8.5.</b> Trouver la juste distance pour observer .....	671
<b>Encadré 8.6.</b> La mise en scène de la compétence et de l'autochtonie de la liste .....	672
<b>Encadré 8.7.</b> Se démarquer des autres... en bénéficiant d'un soutien de poids .....	673
<b>Encadré 8.8.</b> « Ce soir ils n'ont que leurs yeux pour pleurer ».....	687
<b>Encadré 8.9.</b> Une nouvelle génération s'installe à la mairie .....	689

## **Table des tableaux**

<b>Tableau 2.1.</b> Les structures familiales comme lieu de transmission des valeurs .....	140
<b>Tableau 2.2.</b> Vers une quantification de l'impact politique du lieu de résidence.....	158
<b>Tableau 3.1.</b> Comportement électoraux moyens selon les types d'espaces (1995-2007) .....	197
<b>Tableau 3.2.</b> Profil social (en 1999) des classes de la typologie électorale.....	207
<b>Tableau 3.3.</b> Six types de morphologies d'aires urbaines.....	231
<b>Tableau 4.1.</b> Essai sur le changement socio-électoral dans les aires urbaines moyennes ...	314
<b>Tableau 5.1.</b> Quelques propriétés sociales des enquêteurs .....	333
<b>Tableau 5.2.</b> Comprendre le phénomène de non-inscription dans les sites d'enquête.....	348
<b>Tableau 5.3.</b> Une enquête qui se déroule dans un contexte de très faible abstention .....	350

<b>Tableau 5.4.</b> L’abstention dans les sites d’enquêtes caennais mise en perspective .....	351
<b>Tableau 5.5.</b> L’âge et le sexe, deux déterminants sociaux de la participation électorale dans les quatre communes d’enquête des périphéries caennaises .....	353
<b>Tableau 5.6.</b> Les rôles des environnements familiaux sur la participation électorale.....	354
<b>Tableau 5.7.</b> Quelques éléments de compréhension de la participation à l’enquête.....	360
<b>Tableau 5.8.</b> Les profils sociaux des communes enquêtées face à ceux des répondants ....	364
<b>Tableau 5.9.</b> Scores des candidats dans les questionnaires et regroupements opérés .....	367
<b>Tableau 5.10.</b> Caractéristiques de l’échantillon final .....	370
<b>Tableau 5.11.</b> Un <i>gender gap</i> périurbain ?.....	372
<b>Tableau 5.12.</b> Votes et structures familiales .....	375
<b>Tableau 5.13.</b> Votes et catégories socioprofessionnelles.....	386
<b>Tableau 5.14.</b> Le rôle complémentaire de la nature du patrimoine .....	393
<b>Tableau 5.15.</b> Variables principales introduites dans l’ACM .....	396
<b>Tableau 6.1.</b> Les effets électoraux des appartenances professionnelles .....	416
<b>Tableau 6.2.</b> La construction d’indicateur de trajectoire pour comprendre les votes .....	424
<b>Tableau 6.3.</b> Des trajectoires résidentielles qui pèsent sur les votes.....	428
<b>Tableau 6.4.</b> Des stratégies d’installation non sans lien avec les votes .....	431
<b>Tableau 6.5.</b> Typologie des représentations croisées de la commune et de la ville-centre.	436
<b>Tableau 6.6.</b> Ancienneté résidentielle, représentations des environnements et votes .....	439
<b>Tableau 6.7.</b> Mise en place des données en vue de l’ACC .....	453
<b>Tableau 6.8.</b> Caractéristiques et composition des quatre types de contextes communaux	459
<b>Tableau 6.9.</b> Les effets du voisinage sur les votes à gauche et à droite des CSP .....	460
<b>Tableau 6.10.</b> Les effets du voisinage communal sur les choix électoraux des CSP.....	462
<b>Tableau 6.11.</b> Avec quel type de personnes parle-t-on politique selon le contexte résidentiel ? .....	469
<b>Tableau 6.12.</b> Identité politique en 2002 et choix du type de contexte résidentiel .....	475
<b>Tableau 6.13.</b> Identité sociopolitique et choix du type de contexte résidentiel.....	477
<b>Tableau 6.14.</b> La volonté de partir de la commune contextualisée : Votes versus CSP .....	483

<b>Tableau 6.15.</b> Le poids des variables de la 3 <sup>ème</sup> partie selon leur coefficient d'association.	492
<b>Tableau 6.16.</b> Coefficients d'association des relations votes - CSP selon les contextes.....	494
<b>Tableau 7.1.</b> Une lecture de l'évolution du champ de la géographie électorale anglo-saxonne .....	499
<b>Tableau 7.2.</b> Les mutations démographiques d'Anctoville.....	515
<b>Tableau 7.3.</b> Les mutations démographiques de Mathieu .....	555
<b>Tableau 8.1.</b> Degrés de compétition dans les communes périurbaines caennaises .....	696
<b>Tableau 8.2.</b> Taille des communes périurbaines et degré de compétition manifeste .....	696
<b>Tableau 8.3.</b> Évolution des communes et degré de compétition manifeste.....	699
<b>Tableau 8.4.</b> Les effets de l'attitude du maire sortant sur le degré de compétition.....	702
<b>Tableau 8.5.</b> Profil politique du maire sortant et degré de compétition manifeste.....	703
<b>Tableau D1.</b> Catégories de familles politiques utilisées (1969-2002) .....	771
<b>Tableau D2.</b> Catégories de familles politiques utilisées (1995-2007) .....	773
<b>Tableau E1.</b> Contours des variables INSEE mobilisées .....	776

## Table des graphiques

<b>Graphique 2.1.</b> Un changement de cap interprétatif sur le vote FN des périurbains ?.....	137
<b>Graphique 2.2.</b> Une polarisation croissante entre centres-villes et suburbs canadiens .....	156
<b>Graphique 3.1.</b> Trajectoires de croissance des catégories d'espace du ZAUER.....	193
<b>Graphique 3.2.</b> Deux regards pour croiser profils électoraux et catégories spatiales .....	199
<b>Graphique 3.3.</b> L'espace électoral des cantons français (1995-2007).....	203
<b>Graphique 3.4.</b> L'espace social des entités internes aux aires urbaines (1968-1999) .....	217
<b>Graphique 3.5.</b> Profil électoral (1995-2007) des classes de la typologie (1968-1999).....	218
<b>Graphique 3.6.</b> Des aires idéal-typiques sur le plan de leurs compositions sociales .....	234
<b>Graphique 4.1.</b> Évolution du profil de l'aire urbaine caennaise (1969-2007).....	258
<b>Graphique 4.2.</b> Évolution du profil de l'aire urbaine messine (1969-2007) .....	276

<b>Graphique 4.3.</b> Évolution du profil de l'aire urbaine perpignanaise (1969-2007) .....	291
<b>Graphique 5.1.</b> Des différences de participation à l'enquête très tranchées.....	357
<b>Graphique 5.2.</b> Les temporalités du vote et des réponses à l'enquête .....	363
<b>Graphique 5.3.</b> Part des votes déclarés sur les votes effectifs selon le choix électoral.....	369
<b>Graphique 5.4.</b> Scores des candidats en fonction des tranches d'âge .....	377
<b>Graphique 5.5.</b> Scores des candidats selon la place dans les hiérarchies scolaires .....	380
<b>Graphique 5.6.</b> Scores des candidats en fonction de l'intensité de la pratique religieuse..	383
<b>Graphique 5.7.</b> Scores des candidats en fonction des revenus du ménage de l'électeur....	390
<b>Graphique 5.8.</b> Un effet patrimoine particulièrement puissant sur les votes à droite.....	393
<b>Graphique 7.1.</b> La polarisation sociale croissante du « Neuilly caennais ».....	554

## Table des matières

SOMMAIRE.....	3
REMERCIEMENTS.....	5
GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES.....	9
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	
<b>L'ETUDE SPECIFIQUE DES COMPORTEMENTS ELECTORAUX, UN ANGLE MORT DES TRAVAUX SUR LE PERIURBAIN FRANÇAIS.....</b>	<b>13</b>
Le périurbain, une figure de « l'entre-deux » qui perturbe les lectures binaires de l'espace géographique et de l'espace social.....	13
Le périurbain comme nouveau type d'espace entre « ville » et « campagne ».....	14
Le périurbain comme espace des couches moyennes entre catégories populaires et catégories supérieures.....	17
Un pluralisme méthodologique au service d'une recherche inscrite « de plain-pied » dans les sciences sociales.....	22
Corpus d'hypothèses.....	22
Pluralité et complémentarité des matériaux, des méthodes et des techniques.....	24
<b>PREMIÈRE PARTIE. LES REGARDS SCIENTIFIQUES PORTÉS SUR LES VOTES DES PÉRIURBAINS.....</b>	<b>29</b>
INTRODUCTION. CROISER LES REGARDS.....	31
<b>CHAPITRE PREMIER : UN PERIURBAIN DEvenu CENTRAL</b>	
<b>UNE LECTURE HISTORIQUE DES APPROCHES DES VOTES PERIURBAINS.....</b>	<b>33</b>
<b>1. Genèse (et premières critiques) de la thèse du vote petit-bourgeois des pavillonnaires (1950-1974).....</b>	<b>35</b>
1.1. Les conséquences politiques de la suburbanisation comme objet d'analyses pionnières aux États-Unis.....	35
Les effets électoraux des mobilités résidentielles et électorales intégrés dès 1960 dans The American voter.....	36
Levittown : "does suburbia change people?".....	38
1.2. Les banlieues londoniennes, terrain d'investigation des chercheurs britanniques qui s'intéressent aux changements sociaux.....	41
Les analyses sociologiques de Peter Willmott et Michael Young.....	41
L'analyse géographique de Cox dans Suburbia and voting behavior.....	42
1.3. La sociologie urbaine marxiste au chevet des pavillonnaires.....	48

L'étude des pavillonnaires autour de Lefebvre : une contradiction entre la conscience de classe et la conscience de propriétaire ? .....	48
Penser les transformations d'une scène politique locale : le cas de Monopolville.....	51
<b>2. L'arrivée des périurbains au village, ou le changement social vu de la mairie (1974-1988).....</b>	<b>55</b>
2.1. Des politistes et des sociologues attentifs aux votes produits dans les périphéries urbaines. Épisode 1 .....	56
Le périurbain présent de manière marginale dans la thèse d'Annie Laurent .....	56
Sur le caractère pionnier de la thèse de Pascal Perrineau .....	57
Une monographie communale sur les effets électoraux de la suburbanisation.....	61
2.2. Des changements sociopolitiques périurbains qui participent de l'émergence de la géographie sociale .....	62
2.3. Une géographie électorale des périphéries urbaines présente aussi dans les colonnes d'Hérodote .....	66
<b>3. Le périurbain en pointillés, ou la montée en puissance du futur paradigme dominant (1988-2002) .....</b>	<b>73</b>
3.1. Des politistes et des sociologues attentifs aux votes produits dans les périphéries urbaines. Épisode 2 .....	73
3.2. Révolution quantitative et géographie électorale urbaine.....	77
Le rôle (décisif mais ambivalent) de la révolution quantitative dans la redécouverte de la géographie électorale.....	77
L'apparition d'études de géographie électorale urbaine où le périurbain est parfois présent à la marge .....	81
3.3. Une conjoncture politique doublement favorable à l'affirmation du clivage électoral rural-urbain .....	84
Le coup de pouce des consultations européennes du début des années 1990 .....	84
Le coup de pouce de certains courants politiques (FN, Verts et CPNT) .....	86
3.4. Des <i>suburbs</i> nord-américains par essence conservateurs ? .....	90
Conclusion. Une lecture historiographique qui met en évidence le poids des contextes nationaux et disciplinaires .....	94

## CHAPITRE DEUX : UN PERIURBAIN DESORMAIS « PATHOGENE »

### DE LA NECESSITE DE CRITIQUER LA THESE DES GRADIENTS D'URBANITE .....97

<b>1. La construction savante du nouvel espace illegitime .....</b>	<b>99</b>
1.1. Des votes à l'urbanité.....	101
Un découpage binaire de l'espace géographique.....	102
Un découpage binaire de « l'espace politique » .....	104
Échelle spatiale, échelle des valeurs ? .....	106
La minoration voire l'évacuation des propriétés structurelles.....	108
1.2. De l'urbanité à l'acteur.....	109
Pourquoi faudrait-il absolument choisir la ville compacte ou la fuir ? .....	109
Peut-on résumer les rapports à la ville à l'habitat voire à sa seule localisation ?.....	111
Tout est-il seulement affaire de choix ou de stratégie (individuelle) ?.....	113
1.3. Jouer sur la nouveauté (disciplinaire) pour séduire les médias .....	116
<b>2. Le cliché du périurbain réactionnaire enterriné après 2002 .....</b>	<b>120</b>
2.1. Les analyses produites au sein du groupe ADRET .....	122

Un schéma explicatif entériné par les résultats du premier tour de 2002.....	123
... puis décliné à l'occasion de deux élections « intermédiaires » .....	131
La présidentielle de 2007 et la (re)construction du modèle « des deux France ».....	134
<b>2.2. Les approches anthropologiques d'Hervé Le Bras.....</b>	<b>140</b>
De l'anthropologie familiale.....	140
... à l'anthropologie du voisinage.....	141
<b>2.3. La géopolitique interne d'Hérodote face aux votes des périurbains .....</b>	<b>145</b>
Une approche intégrée.....	145
... qui conduit à des glissements discutables .....	147
<b>3. La droitisation des periurbains, un processus universel ? .....</b>	<b>153</b>
3.1. De l'Amérique du Nord.....	154
3.2. ... à l'émergence d'un programme comparatif international .....	160
Conclusion. Des constats nationaux qui vont dans le même sens.....	162

<b>CONCLUSION. CONTRIBUER A DES CONVERGENCES PLURIDISCIPLINAIRES .....</b>	<b>163</b>
Du côté de la sociologie électorale « incarnée » par le CEVIPOF.....	164
Du côté de l'autre approche des pratiques électorales .....	167

## **DEUXIÈME PARTIE. LES EFFETS SOCIAUX ET ÉLECTORAUX DE QUARANTE ANS DE PÉRIURBANISATION..... 171**

<b>INTRODUCTION. REUNIR DES MATERIAUX ECOLOGIQUES POUR PRODUIRE DES TYPOLOGIES QUANTITATIVES DU CHANGEMENT SOCIO-ELECTORAL.....</b>	<b>173</b>
Nature et contours des données agrégées mobilisées.....	174
Des découpages spatiaux saisis à « géographie constante ».....	174
Construire une base de données permettant de suivre les évolutions électorales lors des scrutins présidentiels avec un référentiel unique .....	177
Réunir les conditions d'une analyse secondaire des recensements de l'INSEE.....	180
<b>Quelques mots sur les traitements statistiques et cartographiques.....</b>	<b>181</b>
Des traitements multivariés sur des individus statistiques géographiques.....	181
Considérations cartographiques .....	184

### **CHAPITRE TROIS : LA CARTE ELECTORALE FRANÇAISE REMODELEE**

#### **OU COMMENT ANALYSER LE CLIVAGE ELECTORAL « URBAIN-RURAL » COMME UNE EXPRESSION DE LA GEOGRAPHIE DES INEGALITES SOCIALES ..... 187**

<b>1. Quelles dynamiques sociales se cachent derriere les profils electoraux du territoire national ?.....</b>	<b>190</b>
1.1. La toile de fond.....	190
Des rythmes de croissance contrastés dans le temps et dans l'espace .....	190
Un monde périurbain fondé sur la maison individuelle familiale .....	194
1.2. Une première approche grâce aux types d'espaces du ZAUER.....	196
1.3. Une typologie électorale qui fait apparaître les spécificités des espaces périurbains (1995-2007).....	201

Une « analyse des histoires » des pseudos-cantons français .....	201
Des implantations ponctuelles qui renvoient à des profils très particuliers.....	207
Anciens et nouveaux ensembles de la carte électorale, un cadre .....	209
... où s'inscrivent les spécificités électorales des zones urbaines .....	211
L'apparition d'une organisation spatiale des types à l'intérieur des plus grandes aires urbaines.....	212
<b>2. Les traductions electorales des evolutions aux principales aires urbaines .....</b>	<b>214</b>
2.1. Une « analyse des états » des entités des aires urbaines.....	214
2.2. Des trajectoires socio-économiques aux spécificités électorales .....	221
Les centres des métropoles les plus dynamiques attirent de plus en plus les populations les plus favorisées.....	221
Les communes centres des autres aires urbaines connaissent des trajectoires d'évolution différentes .....	221
Les habitants des pôles urbains des plus grandes aires urbaines ont un profil social légèrement plus favorisé que la moyenne.....	223
Les aires urbaines méditerranéennes sont de plus en plus spécifiques .....	223
La spécificité des couronnes périurbaines est à présent essentiellement fondée sur leur structure démographique rajeunie.....	225
Les entités géographiques des aires urbaines industrielles se transforment de manière divergente...226	
<b>3. Fondements et modalités d'un changement d'échelle (1).....</b>	<b>227</b>
3.1. Des aires urbaines au rayonnement très différent sur leurs contextes régionaux .	228
3.2. Des morphologies internes qui soulignent les poids contrastés des villes-centres, des pôles urbains et des couronnes périurbaines .....	231
3.3. Des aires urbaines qui ont connu des trajectoires socioéconomiques emblématiques de plusieurs Frances.....	232
3.4. Des aires urbaines inscrites dans des environnements politiques très diversifiés.	235
3.5. Des aires urbaines aux géographies intercommunales contrastées .....	241
Conclusion. Quelles tendances d'évolutions des spécialisations sociales (polarisation VS homogénéisation) pour quels effets électoraux ?.....	246

## CHAPITRE QUATRE : LA MUTATION DES CONFIGURATIONS SOCIO-ELECTORALES

### UNE LECTURE COMPAREE ENTRE CAEN, METZ ET PERPIGNAN (1968-2007) .....

#### 1. Caen, un cas exemplaire des aires urbaines dynamiques de la moitié ouest .....

##### 1.1. Une croissance démographique massive .....

##### 1.2. Un mouvement de fond qui porte une croissance des gauches dans le cadre d'une recomposition de la géographie du clivage gauche-droite .....

    Une forte montée des gauches .....

    La géographie du clivage gauche-droite : de l'opposition est-ouest à une logique centre-périphérie ? .....

##### 1.3. Le changement social et ses traductions électorales produisent une double géographie concentrique et sectorielle .....

    Le périurbain nord et ouest des catégories sociales favorisées et des classes moyennes supérieures (types C-A1 à C-A4) .....

    La moitié orientale de l'aire urbaine est-elle toujours une « bonne terre à lotissements ouvriers » (types C-B1 à C-B3) ?.....

    Une troisième couronne au profil sociopolitique plus rural (types C-C1 et C-C2).....

#### 2. Metz, un cas emblématique de la France du nord-est .....

2.1. Des rythmes de croissance qui opposent des secteurs anciennement urbanisés aux zones rurales à forte disponibilité foncière.....	272
2.2. Une baisse des partis de gouvernement sans grande influence sur la géographie du clivage gauche-droite.....	275
Le déclin des partis de gouvernement dans l'aire urbaine de Metz.....	275
Un maintien du contraste entre nord-ouest et sud-est dans la géographie du clivage gauche-droite	276
2.3. Des mutations structurées autour de quatre ensembles géographiques .....	279
L'ancienne Lorraine du fer intégrée au nord-ouest de l'aire urbaine (types M-A1 à M-A3) ? .....	280
La ville de Metz et sa première couronne : le périurbain des classes favorisées et des classes moyennes supérieures (types M-B1 à M-B3).....	283
Des périphéries de deuxième couronne au profil mouvant (types M-C1 et M-C2) .....	285
Les confins de l'aire urbaine renvoient au profil de la Lorraine rurale (types M-D1 et M-D2).....	286
<b>3. Perpignan, un cas typiquement méditerranéen .....</b>	<b>287</b>
3.1. Les dynamiques de croissance d'une aire urbaine littorale .....	287
3.2. Du « Midi rouge au Midi qui bouge ».....	288
Une forte croissance des droites dans l'aire urbaine de Perpignan.....	288
La géographie du clivage gauche-droite remodelée par l'extrême droite autour de Perpignan.....	292
3.3. Des changements marqués par l'opposition entre le littoral et l'arrière-pays .....	295
Les évolutions dans la première couronne et sur le littoral (types P-A1 à P-A5).....	295
Des périphéries sud-ouest aux mutations contrastées (types P-B1 à P-B4).....	300
<b>Conclusion. Fondements et modalités d'un changement d'échelle (2) .....</b>	<b>303</b>
Le rôle prééminent de la trajectoire socio-électorale des communes .....	304
Distances à la ville-centre, évolutions démographiques et morphologies communales, des critères secondaires.....	307

<b>CONCLUSION. DES CARTES ELECTORALES REDISTRIBUEES A TOUTES LES ECHELLES SOUS L'EFFET DE LA PERIURBANISATION .....</b>	<b>311</b>
---	------------

## **TROISIÈME PARTIE. LES VOTES DES PÉRIURBAINS À L'ÉPREUVE DE L'APPARTENANCE SOCIORÉSIDENTIELLE .....**

**317**

<b>INTRODUCTION. LA CONSTRUCTION DU PROTOCOLE D'ENQUÊTE : DES QUESTIONNAIRES « SORTIE DES URNES » POUR SAISIR LES VOTES DANS LEURS CONTEXTES.....</b>	<b>319</b>
---	------------

Approche écologique, contextuelle, environnementale / échelle ou niveau micro, méso, macro : des mots non sans ambivalences (disciplinaires).....	321
Un type d'enquête rare mais pas inédit .....	325
« Choisissez un autre village monsieur ! », ou la délicate négociation de l'enquête.....	326
Sur quelques éléments matériels d'organisation du protocole .....	332
L'occultation délibérée de la dimension politique du questionnaire .....	334
La structuration et le contenu du questionnaire .....	340

### **CHAPITRE CINQ : DES EFFETS DE POSITIONS STRUCTURELS...**

<b>OU COMMENT LES PRATIQUES ELECTORALES DES PERIURBAINS N'ÉCHAPPENT PAS A L'INFLUENCE DE VARIABLES « LOURDES » .....</b>	<b>345</b>
--	------------

<b>1. La nécessité d'analyser pleinement refus et non-reponses .....</b>	<b>347</b>
--	------------

1.1. Non-inscrits et abstentionnistes : deux populations difficilement quantifiables ...	347
La périlleuse estimation de la non-inscription dans les communes périurbaines .....	347
Le recours aux listes d'émargement pour comprendre l'abstention .....	350
1.2. Le poids des variables contextuelles sur l'acceptation de l'enquête par les votants .....	357
1.3. La confirmation de l'auto-exclusion des plus âgés, des plus faiblement diplômés et des fractions les plus populaires .....	363
1.4. L'inégale légitimité sociale des votes, ou le problème de la fidélité des réponses aux questions politiques .....	367
<b>2. L'actualité des variables lourdes de la sociologie électorale pour comprendre les votes des périurbains .....</b>	<b>371</b>
2.1. Le poids des appartenances sociodémographiques sur les comportements politiques .....	371
Des effets de genre difficiles à interpréter politiquement de manière isolée.....	372
Le rôle de la situation familiale sur les votes des familles pavillonnaires .....	374
Des effets d'âge et de génération à démêler.....	375
L'impact majeur du capital culturel sur les dispositions politiques .....	379
2.2. Retour sur les deux variables historiques que sont la catégorie socioprofessionnelle et la pratique religieuse .....	381
La pratique religieuse, « encore et toujours » ?.....	382
La puissante structuration des opinions politiques par les CSP .....	385
2.3. Les effets électoraux des revenus et du patrimoine dans des espaces où la propriété d'un patrimoine est la norme dominante .....	389
Des revenus souvent occultés qui pèsent pourtant lourd dans le choix électoral .....	389
Les périurbains votent-ils tous comme des propriétaires ? .....	391
Conclusion. Une typologie des périurbains qui permet de ré-encaster les effets des indicateurs de position .....	395

## CHAPITRE SIX : ... ET DES EFFETS DE CONTEXTE NON NEGLIGEABLES

### LES VOTES DES PERIURBAINS A L'EPREUVE DES MOBILITES SOCIO-RESIDENTIELLES ET DES CADRES COMMUNAUX .....

<b>1. Le périurbain, un contexte qui impose une attention toute particulière aux trajectoires.....</b>	<b>413</b>
1.1. Le rôle des rapports au monde du travail quand un crédit pèse sur le ménage....	414
Des statuts et mondes professionnels qui jouent sur les votes.....	414
Des votes influencés par les rapports à l'avenir dans la sphère professionnelle .....	417
1.2. Introduire des dynamiques à travers l'étude de l'impact politique des trajectoires sociales et résidentielles des périurbains .....	421
La difficile estimation de la trajectoire sociale intergénérationnelle (et de ses effets proprement électoraux) .....	421
Les trajectoires résidentielles comme clé de lecture de la mobilité sociale des habitants du périurbain .....	427
1.3. Pour quelles raisons êtes-vous venu habiter ici ? À la recherche des fondements politiques du projet d'accession en périurbain .....	430
Peut-on déceler des pratiques électorales spécifiques en fonction des motifs d'installation déclarés par les habitants ? .....	430

Une approche par la perception des environnements résidentiels .....	435
<b>2. Mesurer les effets de contexte et leurs fondements sociaux ? .....</b>	<b>445</b>
2.1. Comment quantifier le niveau scalaire le plus déterminant sur les pratiques électorales ? .....	448
Le recours à l'ACC, une technique issue des sciences de l'environnement .....	449
Estimer le poids de chaque niveau contextuel grâce à la partition de variance .....	456
2.2. Les ressorts des effets de contextes communaux (1). La piste du <i>neighborhood effect</i> de Cox .....	458
Saisir l'impact des structures sociales majoritaires .....	459
... et l'expliquer par l'hypothèse des « conversions par conversations » ? .....	465
2.3. Les ressorts des effets de contextes communaux (2). La piste du <i>relocation effect</i> de Cox revisitée.....	472
Le neighbourhood selection pensé à travers les arrivées, ou dans quelle mesure choisit-on sa commune de résidence « parce que sa couleur politique conforte la représentation que l'on a de sa propre valorisation sociétale » ? .....	473
Le neighbourhood selection pensé à travers les départs, ou dans quelle mesure la volonté de quitter la commune peut-elle être liée à sa couleur politique ? .....	479
Conclusion. Le rôle fondamental des mobilités de toutes espèces pour comprendre les votes des périurbains.....	486
 <b>CONCLUSION. DES VARIABLES LOURDES AUX POIDS INEGAUX SELON LES LIEUX .....</b>	<b>489</b>
 <b>QUATRIÈME PARTIE. LA QUESTION DE L'URBANISATION COMME ENJEU POLITIQUE DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES .....</b>	<b>497</b>
 <b>INTRODUCTION. UN « PANACHAGE » METHODOLOGIQUE AUTOUR DES MUNICIPALES DE 2008 ...</b>	<b>499</b>
 <b>CHAPITRE SEPT : LES « DEMANDES » ELECTORALES MUNICIPALES</b>	
<b>GROUPES LOCAUX EN PRESENCE, VECUS ET ATTENTES DE PERIURBAINS .....</b>	<b>511</b>
 <b>1. À t<sub>+1</sub> : Anctoville, ou l'espace social d'une commune du periurbain lointain .....</b>	<b>514</b>
1.1. Les composantes sociales ancrées localement depuis plus de 15 ans.....	521
Les plus autochtones, ou la « vraie souche d'Anctoville » .....	521
Le fond de population localement dominant .....	527
1.2. Des arrivants plus récents aux profils contrastés .....	533
Les arrivants modestes des années 1990 mal saisis par l'enquête .....	533
Les nouveaux aventuriers du quotidien (encore en retrait ?) .....	535
1.3. Un dernier groupe à part... et des attentes en commun ? .....	541
Les enfants majeurs des premiers périurbains.....	541
Des enjeux liés au cadre de vie et aux services qui fédèrent la population ? .....	542
<b>2. À t<sub>+3</sub> : Mathieu, ou l'espace social et politique d'un « village gaulois » de 1<sup>ère</sup> couronne.....</b>	<b>549</b>

2.1. Deux groupes face-à-face (1). À droite, l’alliance locale historique entre travailleurs indépendants et cadres du privé .....	558
Le profil dominant, celui des indépendants et des cadres ancrés à droite .....	558
Un profil connexe, les cadres plus proches du centre droit.....	565
2.2. Deux groupes face-à-face (2). À gauche, un front entre le groupe cadres-professions intermédiaires du public et les tranches inférieures des couches moyennes ?.....	570
Les cadres et professions intermédiaires du public qui votent socialiste .....	570
Les Mathieusains les plus populaires solidement ancrés à gauche .....	575
2.3. Deux groupes annexes mais très différents.....	577
Les enfants des périurbains logés (ou inscrits) chez leurs parents .....	577
Les habitants les plus anciens qui ont refusé les questions les plus intimes .....	578
2.4. « C’était le discours officiel, et puis il s’est passé quelque chose », les effectifs de l’école comme révélateurs d’attentes contradictoires.....	579
Conclusion. Derrière l’apparente diversité des attentes, des angoisses semblables liées à l’urbanisation .....	583

## CHAPITRE HUIT : LES « OFFRES » ELECTORALES MUNICIPALES

### CONSTITUTION DES LISTES ET CAMPAGNES EN CONTEXTES PERIURBAINS .....587

#### 1. À t<sub>+1</sub> : Anctoville, une figure du périurbain où le scrutin se déroule selon des codes « ruraux » ? .....

##### 1.1. Une liste laissée incomplète par les sortants... ..

    Une démarche originale de la part des sortants .....

    Une liste de sortants qui réunit des membres de deux listes opposées en 2001.....

    Des sortants rassemblés autour de la carte communale et de la maîtrise de la pression fiscale ? .....

    Des sortants presque surpris de l’absence d’une deuxième liste .....

##### 1.2. ... et quelques candidats isolés qui tentent leur chance.....

    Les candidats isolés, une lutte emblématique des configurations périurbaines ? .....

    Des « aventuriers du quotidien » candidats en 2014 ?.....

##### 1.3. Les modalités de la « campagne », ou quand des codes « ruraux » et des pratiques « urbaines » doivent cohabiter.....

    Un épisode révélateur lors du scrutin de 2001 .....

    Battre campagne, une attitude déplacée pour les plus autochtones ?.....

    La démarche des sortants et l’absence de débat, des problèmes aux yeux des nouveaux arrivants....

##### 1.4. Épilogue (1). « C’est vraiment la continuité... c’est le moins qu’on puisse dire ! »

    Sur quelques sentiments éprouvés à l’issue de l’enquête dans la commune .....

    Des résultats qui donnent l’impression que rien n’a bougé.....

#### 2. À t<sub>+3</sub> : Mathieu, une figure du périurbain où le scrutin se déroule selon des codes « urbains » ? .....

##### 2.1. Un conseil sortant qui éclate en trois listes sociologiquement contrastées .....

    Le profil des candidats (1) : « Vivre à Mathieu ».....

    Le profil des candidats (2) : « Pour l’avenir de Mathieu, des projets maîtrisés ».....

    Le profil des candidats (3) : « Mathieu pour vous et avec vous » .....

##### 2.2. Une tension permanente entre convergence des programmes et tentations partisans.....

    « Vivre à Mathieu », un projet de gauche ?.....

    « Pour l’avenir de Mathieu, des projets maîtrisés », la liste la plus ancrée à droite ?.....

« Mathieu pour vous et avec vous », une liste construite contre le projet de lotissement du quartier de la Gare ?.....	659
<b>2.3. Des stratégies de campagne révélatrices des projets et des listes ?.....</b>	<b>663</b>
Le contact avec les habitants privilégié pour « Vivre à Mathieu » .....	665
La campagne de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » : un tract offensif et une réunion publique .....	668
Une campagne limitée au boitage pour « Mathieu pour vous et avec vous » .....	674
<b>2.4. Des registres de disqualification de l'adversaire qui prennent un sens particulier en contexte périurbain ? .....</b>	<b>676</b>
La démarche de « Vivre à Mathieu », ou « la revanche des marxistes » aux yeux des plus libéraux ! .....	676
Deux candidats de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » attaqués sur leurs pratiques professionnelles.....	678
Les têtes de liste de « Mathieu pour vous et avec vous » accusées de défendre leur voisinage.....	681
<b>2.5. Épilogue (2). « C'est un bouleversement là à Mathieu » .....</b>	<b>684</b>
<b>Pour conclure sur des chantiers : quelques éléments écologiques sur la structuration et la géographie des offres électorales périurbaines.....</b>	<b>692</b>
La construction d'une base de données sur les degrés de compétition manifeste grâce au dépouillement du quotidien Ouest-France.....	693
Typologie et cartographie des configurations électorales municipales dans l'aire urbaine caennaise .....	695
À la recherche de facteurs explicatifs des degrés de compétition manifeste (1). Les caractéristiques de la commune.....	698
À la recherche de facteurs explicatifs des degrés de compétition manifeste (2). Les caractéristiques du maire sortant.....	702
 <b>CONCLUSION. L'ESPACE-TEMPS DES ELECTIONS MUNICIPALES, UN MOMENT PRECIEUX POUR L'ETUDE DU CHANGEMENT SOCIAL.....</b>	 <b>705</b>
 <b>CONCLUSION GENERALE. POUR UNE COMBINAISON DES METHODES ET TECHNIQUES AU SERVICE D'UNE APPROCHE CRITIQUE DE LA DIMENSION SPATIALE DES CHOIX ELECTORAUX .....</b>	 <b>709</b>
« La question de l'urbanisation comme enjeu politique dans les communes périurbaines », un chantier ouvert et toujours en cours .....	710
« Les votes des périurbains à l'épreuve de l'appartenance résidentielle », ou la volonté de saisir la construction des votes dans des types de contextes.....	712
« Les effets sociaux et électoraux de 40 ans de périurbanisation », ou l'impérieuse nécessité de quantifier les dynamiques à l'œuvre .....	715
« Les regards scientifiques portés sur les votes des périurbains », ou l'importance d'une posture critique et de convergences pluridisciplinaires.....	717
 <b>BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE.....</b>	 <b>723</b>
 <b>ANNEXES.....</b>	 <b>755</b>
Annexe A : La réponse de Jacques Lévy .....	757
Annexe B : Liste des articles de Jacques Lévy publiés dans <i>Le Temps</i> .....	767
Annexe C : Genèse du ZAU et du ZAUER.....	769
Annexe D : Catégorisations électorales utilisées .....	771
Annexe E : Contours des variables des recensements INSEE mobilisées .....	775
Annexe F : Fiche de consignes pour les enquêteurs.....	777
de l'enquête « sortie des urnes » .....	777
Annexe G : Fiche de comptage pour les enquêteurs.....	781

de l'enquête « sortie des urnes ».....	781
Annexe H : Grille d'entretien initiale pour les habitants « ordinaires » .....	783
Annexe I : Grille d'entretien initiale pour les candidats ou les élus.....	785
Annexe J : La carte communale d'Anctoville .....	787
Annexe K : Le secteur de la gare dans le PLU de Mathieu.....	789
Annexe L : La profession de foi de « Vivre à Mathieu » .....	791
Annexe M : La profession de foi de « Pour Mathieu, des projets maîtrisés » .....	795
Annexe N : La profession de foi de « Mathieu pour vous et avec vous » .....	799
Annexe O : L'affiche de campagne de Fernand Le Maître .....	803
<b>TABLES DES DOCUMENTS .....</b>	<b>805</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>813</b>

## LE PAVILLON ET L'ISOLOIR

### Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008)

A travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)

**Résumé :** Dans les discours dominants, habiter dans les espaces périurbains semble de plus en plus assimilé à un acte à la fois anti-esthétique, anti-écologique et anti-social. Avec les évolutions électorales des années 1990, s'est progressivement développée une tendance à la stigmatisation des mondes périurbains en raison des pratiques électorales supposées illégitimes de leurs habitants. Il apparaît donc nécessaire d'explorer les rapports entre le processus de périurbanisation, les changements sociaux qu'il entraîne aux lieux d'arrivée et les comportements électoraux que ces mutations participent à produire au sein des aires urbaines françaises depuis la fin des années soixante. Pour cela, sont multipliés les regards en faisant varier l'échelle d'observation et la nature des matériaux empiriques. En partant du cadre national appréhendé via des données sociales et électorales agrégées à plusieurs niveaux, sont d'abord étudiés les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan). Au sein de ces trois espaces, plusieurs communes choisies pour l'exemplarité de leurs évolutions sont ensuite enquêtées grâce à des questionnaires « sortie des urnes » collectés lors de l'élection présidentielle de 2007. Enfin, deux terrains communaux sont investis sur un mode qualitatif (entretien, observation) à l'occasion des campagnes électorales municipales de 2008. Les avantages cumulatifs tirés de ces méthodes et techniques permettent de souligner qu'en contexte(s) périurbain(s) comme ailleurs, les positions et trajectoires socio-résidentielles des habitants pèsent lourd sur la formation de leurs opinions politiques et sur leurs choix électoraux.

#### Mots-clés (indexation Rameau) :

Périurbanisation -- France -- Aspect social -- Thèses et écrits académiques  
Périurbanisation -- France -- Aspect politique -- Thèses et écrits académiques  
Sociologie électorale -- Caen (Calvados ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques  
Sociologie électorale -- Metz (Moselle ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques  
Sociologie électorale -- Perpignan (Pyrénées-Orientales ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques  
Changement social -- Caen (Calvados ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques  
Changement social -- Metz (Moselle ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques  
Changement social -- Perpignan (Pyrénées-Orientales ; agglomération) -- Thèses et écrits académiques

## SUBURBIA AS A POLLING BOOTH?

### Social and electoral geography of the French suburban areas (1968-2008)

Through the examples of three medium-sized metropolitan areas (Caen, Metz and Perpignan)

**Abstract:** According to the main trend, living in suburban areas seems to be more and more considered as an anti-aesthetic, anti-environmental and anti-social act. Since electoral changes in the nineties, voting patterns of suburban areas inhabitants have led to a growing stigmatisation of these areas which are sometimes seen as bastions of protest and extremism. Therefore, it is necessary to explore the relationships between the suburbanization process, the social changes and voting patterns involved in French urban areas since the late sixties. To achieve that, the thesis offers several points of view through different scales and different kinds of the empirical materials. Social and electoral data analysed on a national scale precede the study of the three medium-sized metropolitan areas of Caen, Metz and Perpignan. Within the areas at stake here, several suburban districts chosen for their exemplary nature were investigated using "right at the polling booth" opinion polls collected during the 2007 presidential election. Two districts were eventually analyzed in a qualitative way (interview, observation) during the 2008 municipal election campaigns. The cumulative benefits derived from these methods highlight the fact that in a suburban context as anywhere else, the social status and trajectories of residents have a sizable impact on their political opinions and their electoral choices.

#### Keywords (Rameau indexing) :

Suburbs -- France -- Social aspects -- Dissertations, Academic  
Suburbs -- France -- Political aspects -- Dissertations, Academic  
Voting Research -- Caen (Calvados ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic  
Voting Research -- Metz (Moselle ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic  
Voting Research -- Perpignan (Pyrénées-Orientales ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic  
Social change -- Caen (Calvados ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic  
Social change -- Metz (Moselle ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic  
Social change -- Perpignan (Pyrénées-Orientales ; Metropolitan areas) -- Dissertations, Academic

**Spécialité :** Géographie physique, humaine, économique et régionale



ESO - Caen, UMR 6590 du CNRS  
Université de Caen Basse-Normandie  
Maison de la Recherche en Sciences Humaines

